This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Digitized by Google

Geog
192
3

Harvard College
Library

IN MEMORY OF
Archibald Cary Coolidge
PROFESSOR OF HISTORY
1908–1928
DIRECTOR OF THE UNIVERSITY LIBRARY
1910–1928

GIVEN BY A FRIEND

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE FRANÇAISE

DE L'ÉTRANGER ET DES COLONIES

ET

EXPLORATION

GAZETTE GÉOGRAPHIQUE

(Fondée en 1875. — Treizième année.)

Directeur : ÉDOUARD MARBEAU

Tome VIII — 2e Semestre — 1888

PARIS
IMPRIMERIE CENTRALE DES CHEMINS DE FER
IMPRIMERIE CHAIX
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE SIX MILLIONS
Rue Bergère, 20
1888

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE FRANÇAISE

DE L'ÉTRANGER ET DES COLONIES

ET

EXPLORATION

GAZETTE GÉOGRAPHIQUE

TOME XI — 2e SEMESTRE — 1880

Digitized by Google

Digitized by Google

1888. — 2e Semestre.

REVUE FRANÇAISE

DE L'ÉTRANGER ET DES COLONIES

ET

EXPLORATION

GAZETTE GÉOGRAPHIQUE

MÉDAILLE DE BRONZE A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE BARCELONE DE 1888

MENTION HONORABLE A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS DE 1889

Directeur Fondateur : ÉDOUARD MARBEAU

TOME XIII

~~Nos 85 et 86. — 1er et 15 janvier.~~
~~87 — 88. — 1er et 15 février.~~
~~89 — 90. — 1er et 15 mars.~~
~~Nos 91 et 92. — 1er et 15 avril.~~
~~93 — 94. — 1er et 15 mai.~~
~~95 — 96. — 1er et 15 juin.~~

PARIS
IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE CENTRALES DES CHEMINS DE FER
IMPRIMERIE CHAIX
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE CINQ MILLIONS
Rue Bergère, 20
1888

Digitized by Google

Geog 192.3

HARVARD COLLEGE LIBRARY
GIVEN IN MEMORY OF
ARCHIBALD CARY COOLIDGE
OCT 21 1930

Digitized by Google

REVUE FRANÇAISE
DE L'ÉTRANGER ET DES COLONIES
ET
EXPLORATION
GAZETTE GÉOGRAPHIQUE
TOME VIII — 2e SEMESTRE — 1888

A TRAVERS L'ORANAIS

II

D'ORAN A NEMOURS

D'Oran à Tlemcen. — Un wagon de 3e classe. — Les progrès de Bel-Abbès. — Le cirque d'El-Ourit. — Tlemcen, ses rues, ses mosquées. — Quartiers arabes et tannières juives. — Palais scolaires. — Les ruines de Mansoura. — Un vendredi à Bou-Medine. — La crise des terres. — Lalla-Marnia. — Nedroma. — Nemours, son importance stratégique et l'absence de port. — Aïn-Temouchent. — L'Ouest-Algérien et son trafic.

Pour se rendre d'Oran à Tlemcen, on peut choisir deux itinéraires différents : l'un passant par Sidi-Bel-Abbès, l'autre par Aïn-Temouchent. Je donne la préférence au premier, qui est plus direct, avec la pensée de revenir au chef-lieu du département par le second.

Lorsqu'on quitte Oran en chemin de fer, on suit tout d'abord une ligne commune aux deux Cies de P.-L.-M. et de l'Ouest-Algérien. A peine hors des murs, la campagne apparaît triste et aride ; ce ne sont que des landes revêtues d'une maigre végétation. Il n'y a même pas ces cultures maraîchères et ces jardins qui font ordinairement cercle autour des villes. Bientôt on atteint la Sénia, bifurcation pour Aïn-

Digitized by Google

Témouchent, et Tlemcen par correspondance, puis on arrive à Sainte-Barbe du Tlélat, autre bifurcation pour Ras-el-Ma, et Tlemcen, que l'on peut aborder de ce côté également, mais aussi par correspondance. Au Tlélat, on quitte le P.-L.-M. pour l'Ouest-Algérien.

Ces deux Compagnies ont adopté le même système de wagons à compartiments communiquant et s'ouvrant aux deux extrémités. Il faut être en Algérie pour bénéficier de cette adaptation commode qui permet de ne pas rester indéfiniment cloué à la même place. Par un accord mutuel des voyageurs, les portes peuvent rester ouvertes, procurant ainsi de l'air et de la vue, et, grâce à une sage tolérance, le touriste ami de la belle nature peut même séjourner sur la plate-forme en haut des marches, pour mieux jouir du coup d'œil. Comme on voit bien tout de suite que nous ne sommes plus en France, pays de la réglementation par excellence!

Les trains partant le matin d'Oran sont d'ordinaire assez remplis, surtout en 3e classe, où sont réunis comme en un bouquet les types les plus divers. Dans un coin sont blottis des enfants du Prophète — car les Arabes apprécient fort le chemin de fer — graves et dignes dans leurs burnous usés, et ne rompant le silence que pour demander une allumette ou une cigarette. A côté se trouve une fille de Fatma — oiseau rare en wagon — soigneusement voilée et portant son enfant sur le flanc. Plus loin, de braves cultivateurs en blouse bleue et en petit chapeau melon, des femmes du peuple avec leurs enfants, auprès desquels un superbe juif à turban et à bas blancs finissant dans des babouches jaunes, s'efforce de paraître aimable et insinuant, allant même jusqu'à offrir des bonbons quelque peu maculés. Sur une banquette, près d'un commis voyageur habillé à la dernière mode et s'efforçant de paraître distingué, une piquante Andalouse, les cheveux enveloppés dans un mouchoir rouge, lance des regards de feu sur un fils du Cid, assis près d'un de ces types de gitanos à la physionomie hâlée et farouche, aux vêtements en lambeaux et salis, que l'on s'attend toujours à voir tirer sa *navaja* pour en faire briller la lame entre vos deux yeux. Regardez bien ce wagon et vous y trouverez un échantillon à peu près complet de tous les habitants de l'Oranais.

Au Tlélat, on quitte la ligne d'Alger et la plaine pour remonter vers le sud et cheminer entre deux rangées de hautes collines couvertes de broussailles. Bientôt on entre dans la fertile vallée de la Mekerra, où s'élève

Digitized by Google

Sidi-Bel-Abbès dans une corbeille de feuillage. L'aspect du pays est ici fort réjouissant. On ne voit que cultures, plantations et fermes aux toits de tuiles rouges, car la plaine de Bel-Abbès est renommée pour le développement de son agriculture et la qualité de ses blés.

Comme à Boufarik, il n'y avait là, au moment de la conquête, qu'un terrain marécageux, couvert de roseaux, de palmiers nains, et connu seulement pour son insalubrité. Peu à peu le dessèchement s'est fait, le défrichement s'est opéré, et les colons, trouvant un terrain essentiellement fertile et assaini, sont venus se fixer en grand nombre autour de la redoute bâtie en 1843 pour contenir la tribu des Beni-Amer. Un décret de 1849 créa la ville de Sidi-Bel-Abbès, baptisée au début du nom de *Biscuit-Ville*, aujourd'hui grand centre commercial, comptant, d'après le dernier recensement, 17,726 habitants, dont 3,682 Français et 10,291 étrangers, la plupart Espagnols.

Comme dans toutes les villes neuves de l'Algérie, c'est l'armée — et ici la légion étrangère — qui a largement contribué à assainir la place. Les colons ont prospéré rapidement, grâce à la richesse du sol et à l'action bienfaisante de la Banque d'Algérie qui, à l'aide de ses capitaux, a amené le développement de plus en plus sensible de la cité.

Bel-Abbès est, comme Batna, une ville aux rues tracées au cordeau et dépourvue de monuments et de cachet. On n'y remarque qu'une grande activité commerciale sous ses frais ombrages et près de ses nombreuses fontaines. Une enceinte fortifiée sert de défense à la ville qui, déjà trop à l'étroit, déborde de tous côtés à la fois. Entre Bel-Abbès et la gare, distante d'un bon kilomètre, se trouve le marché arabe où, le jeudi, tournent en tous sens, comme au fond d'un kaléidoscope, des milliers de burnous et de turbans. A ceux qui pourraient douter du brillant avenir de l'Algérie il suffira de montrer Bel-Abbès, qui est peut-être le plus beau produit de la colonisation française.

La plaine de la Mekerra se prolonge sans interruption jusqu'à Tabia. C'est une des parties les mieux cultivées de l'Algérie. Depuis 1872, plus de 50,000 hectares ont été défrichés dans l'arrondissement de Bel-Abbès, et presque entièrement dans la vallée de la Mekerra. Sur les pentes, la vigne commence à se répandre, et 3,000 hectares en sont actuellement plantés.

Les gares de l'Ouest-Algérien ont bonne mine et presque toutes sont ornées d'une marquise protectrice. Je signale, en passant, une

Digitized by Google

amélioration bien désirable : c'est l'ouverture des bureaux télégraphiques au service privé pour les voyageurs, ce qui serait fort apprécié, là surtout où il n'y a pas d'autre moyen de communication rapide.

A Tabia, le chemin remonte en ligne droite sur Ras-el-Ma, à l'entrée des Hauts-Plateaux, tandis que d'un autre côté il tourne à l'ouest dans la direction de Tlemcen, où il arrivera en 1889.

Au delà de Tabia les cultures se font rares, le sol est plus mouvementé et couvert, pour toute végétation , de genêts et de palmiers nains. A partir d'Aïn-Tellout, le terrain est rocheux, triste et inculte. Ponts, remblais et tranchées se succèdent pour la voie ferrée jusqu'à Lamoricière, gentil petit village européen propre et coquet, avec sa grande avenue ombragée par de beaux platanes, au pied desquels coule une eau abondante, et sa petite caserne de gendarmerie, en forme de forteresse quadrangulaire, percée de meurtrières.

De Lamoricière à Aïn-Fezzan, où une diligence mène en 2 heures et 1/2, le pays conserve son aspect décharné, et la monotonie n'est rompue que par les gourbis étranges des travailleurs au chemin de fer, Espagnols, Marocains et surtout Italiens. Mais peu après cette dernière halte avant Tlemcen, on débouche tout à coup dans le cirque grandiose d'El-Ourit, qui offre un magnifique spectacle. La route décrit un large fer à cheval au pied de montagnes escarpées qui se terminent par une ceinture de rochers à pic dont les crêtes auraient été uniformément tranchées. Telle paraîtrait de loin l'enceinte d'une gigantesque forteresse du moyen âge. Au fond du cirque, la Saf-Saf, petite rivière qui manque un peu d'eau, même au printemps, descend à travers les rochers en formant de pittoresques cascades légèrement ombragées. Ce panorama est, sans contredit, un des plus attrayants de l'Ouest algérien, et, vu du chemin de fer qui dominera la route, il sera plus impressionnant encore.

A peine le tour du cirque est-il effectué que l'on débouche au-dessus d'un belle plaine. Les jardins apparaissent tout à coup ; des maisons, des terrasses de minarets semblent surgir des massifs d'oliviers et de noyers; puis se dresse un grand mur percé de meurtrières, derrière lequel se dérobe Tlemcen.

Jadis ville de plus de 100,000 âmes, capitale d'un puissant royaume, célèbre par ses fondouks où les Génois et les Vénitiens venaient faire le négoce, Tlemcen, quoique bien déchue de son ancienne splendeur,

Digitized by Google

possède encore de beaux débris dans ses mosquées, les plus renommées d'Algérie, ses ruines et ses pittoresques quartiers indigènes.

Ce qui frappe tout d'abord en entrant par la porte de Bou-Médine, c'est l'enceinte crénelée du Méchouar, bordée d'une belle esplanade. Autrefois résidence des rois de Tlemcen, le Méchouar ne renferme plus aujourd'hui que des bâtiments affectés aux services militaires. C'est là que se trouvaient, aux beaux jours de Tlemcen, un arbre d'argent couvert d'oiseaux, qui chantaient à la mise en mouvement d'un mécanisme ingénieux. Le centre le plus animé de la ville est la place Saint-Michel, sur laquelle se tient chaque matin un marché où l'on n'est pas peu surpris de voir en abondance du poisson frais.

C'est sur cette place que s'élève la grande mosquée, Djama Kebir, dont le minaret carré est orné, dans sa partie supérieure, de faïences vernissées. A l'intérieur se trouve une grande cour dallée, entourée d'arcades et ornée au centre de la vasque traditionnelle en marbre blanc. La mosquée proprement dite forme une grande salle rectangulaire, dont la voûte est soutenue par 72 colonnes et présente un beau coup d'œil d'ensemble. Des peintures et des versets en caractères arabes, remontant à la fondation de la mosquée, forment la décoration du mihrab, dont la coupole, chose rare, est percée à jour et produit un effet à la fois curieux et original.

Au fond de la mosquée et sous les arcades d'une partie de la cour s'élèvent, en guise de paravents, des clôtures en bois enduites de couleur brique et dont la crête est gracieusement découpée. C'est là derrière que s'entassent les malheureuses femmes, reléguées comme toujours avec mépris et parquées comme de vils animaux.

L'infidèle qui pénètre dans l'intérieur d'une mosquée est tenu d'ordinaire d'enlever sa chaussure avant de fouler les nattes qui recouvrent le sol. A Tlemcen, le gardien, pour vous éviter cet ennui, vous fait mettre une paire de sandales en bois qui protège les nattes de toute souillure. Grâce à ce stratagème, les apparences sont sauvées.

Sur un autre côté de la place se dresse l'ancienne mosquée d'Aboul-Hassen, surmontée d'un petit minaret plaqué de mosaïques. Cet édifice de faible dimension, qui a été modernisé par l'adjonction de fenêtres, sert d'école arabe-française. L'intérieur est remarquable par la richesse de ses arabesques et l'ornementation de son beau plafond en cèdre.

Les vieux quartiers de Tlemcen, les plus pittoresques de tous

Digitized by Google

forment parfois un vrai dédale. Mais, grâce à mon aimable cicerone, M. Outin, directeur de la Banque, je puis me lancer au hasard dans des ruelles étroites, où le soir on n'aperçoit pas toujours la clarté des étoiles. Tantôt les maisons s'avancent au point de se toucher au sommet, tantôt elles forment une voûte basse et obscure, tantôt enfin ce sont des arceaux de verdure qui dérobent la vue du ciel. Dans cette demi-clarté de nuit où tout semble sommeiller, il faut souvent regarder à ses pieds pour ne pas heurter un Arabe roulé par terre dans son burnous, ou butter contre un chien fouillant dans un tas d'ordures, sous peine de voir des ombres se dresser de divers côtés et tous les chiens d'alentour faire entendre un discordant concert.

Guidés par le son des flûtes, nous découvrons un café maure où des indigènes, gravement assis sur leurs talons, prennent le *kaoua* pendant que des musiciens exécutent une mélopée autour d'une table dont le seul ornement est un bocal renfermant des poissons rouges.

Plus loin, la musique est plus intime ; c'est une soirée de mariage. L'amphytrion, qui parle français couramment, nous introduit dans une petite pièce, meublée seulement d'une natte et d'un sofa, d'où nous pouvons jouir d'un spectacle qui n'est pas varié : des joueurs de flûte et de derbourka, avec leur sempiternelle musique, des femmes voilées et les invités prenant du thé chaud dans des verres, en guise de rafraîchissements.

De temps à autre, le chef des musiciens arrête sa troupe et, d'une voix languissante, entonne une invocation à Allah en l'honneur de celui qui lui a donné quelque argent. En augmentant d'une pièce de 10 centimes ses émoluments très variables, nous nous offrons une satisfaction de ce genre, accompagnée par les *youyous* aigus des femmes. Pendant ce temps, le maître de céans nous raconte bénévolement et naïvement l'histoire très drôle de son mariage, que nous n'avions pas l'indiscrétion de lui demander. Enfin, les danseuses viennent et exécutent la traditionnelle danse du ventre. Cette petite fête dure ordinairement jusqu'au jour, sans beaucoup plus de variété. Inutile d'ajouter que nous n'en attendons pas la fin.

Plus extraordinaire que le quartier arabe est le ghetto, situé entre le Méchouar et la place Saint-Michel, et dont les rues de France, Ben-Sidoun, offrent un piquant échantillon. Là se trouvent ces maisons borgnes aux murailles roses ou bleues, n'ayant pour toute entrée

Digitized by Google

qu'une porte étroite donnant sur un escalier tortueux et sombre, qui en tournant descend dans une cour basse ou dans une pièce ayant tout l'air d'un caveau. Le tout est plus ou moins délabré, et des maisons à moitié démolies sont toujours habitées dans la partie non écroulée. A cet aspect encore misérable, respirant la malpropreté et la peur, — car les juifs, autrefois traqués comme des bêtes fauves, avaient adopté la vie et les mœurs de celles-ci et vivent encore comme des rongeurs dans une cave; — il faut ajouter un tas d'enfants à moitié nus grouillant sur les portes et mêlés aux animaux et aux tas d'ordures.

Bien que le décret Crémieux ait naturalisé d'un bloc tous les israélites indigènes, même ceux ne sachant pas un mot de français, beaucoup n'ont pas cessé de vivre aussi sordidement dans leurs tannières. Ils sont cependant citoyens français et électeurs, quoiqu'ils n'en aient guère l'air, et leur vote pèse d'un grand poids à Tlemcen. En effet, sur une population de plus de 25,000 âmes, dont 17,000 indigènes, on compte 1,199 Européens, 3,446 Français et 3,406 israélites. Les étrangers n'ayant pas droit de suffrage, Tlemcen est à la merci des électeurs juifs, égaux en nombre aux Français, et supérieurs à eux par leur discipline. Dans aucune autre cité algérienne la proportion n'est si forte.

A Constantine, les femmes juives sont coiffées d'une chéchia conique qui, posée sur le côté, a fort bon air. A Tlemcen, la même calotte de velours de couleur se remarque; seulement elle est aussi la coiffure des mauresques. Celles-ci ayant toujours la tête recouverte, la forme seule de la calotte se trahit extérieurement; mais la chéchia se retrouve à l'état libre et gracieux sur la tête des enfants.

A quelques pas de ces vieilles masures juives au travers desquelles on opère des démolitions et des alignements, au grand regret des amateurs de pittoresque, s'élève un édifice neuf de fort belle dimension. Les trois ailes qui le composent donnent sur un petit jardin intérieur, formant à chaque étage des galeries soutenues par d'élégantes arcades. Ce petit palais n'est point la résidence d'un haut fonctionnaire, ni l'habitation d'un riche particulier, ni même le siège d'une florissante société, mais tout simplement une école de filles bâtie à grands frais. L'Algérie, en effet, s'offre, elle aussi, le luxe des palais scolaires. Croit-on donc que les écoles donneraient de moins bons résultats si elles étaient tenues dans des maisons de simple apparence? Bien plus encore que la métropole, l'Algérie devrait y regarder à deux fois avant de s'engager

Digitized by Google

dans de pareilles dépenses, elle surtout qui, faute d'argent, ne peut achever de construire ses routes, ses chemins de fer et ses ports. Combien cet argent, prodigué inutilement, eût été mieux employé à apprendre le français aux indigènes qui, sous ce rapport, sont aussi en retard que possible.

Les environs de Tlemcen sont loin d'être dépourvus d'intérêt. Aux portes mêmes de la ville, le long des remparts, un immense bassin carré, le Saharidj, servait autrefois de réservoir d'eau. Peut-être même a-t-il été le théâtre de naumachies au temps des splendeurs de Tlemcen. Il est aujourd'hui à sec, l'eau s'échappant par quelque fissure introuvable, et sert de Champ de Mars.

A trois kilomètres plus loin s'élève le petit village de Mansoura qui, malgré son peu d'importance et sa pauvreté, se dote, lui aussi, d'un bel édifice scolaire. Mansoura fut jadis la rivale de Tlemcen. Détruite de fond en comble, l'ancienne cité éphémère du sultan Aboul-Hassen n'a laissé comme vestiges de sa splendeur qu'une enceinte de plus de quatre kilomètres. Cette enceinte, qui ne subsiste d'une façon continue que dans la partie inférieure de Mansoura, a pu braver depuis cinq siècles toutes les intempéries. Mais ses murs, qui ne sont qu'en pisé, finissent par se lézarder et s'effriter; aussi sont-ils forcément condamnés à disparaître. Le minaret, haut de 40 mètres, est en partie détruit; la façade nord, sur laquelle se voient encore quelques faïences vertes et bleues, est seule intacte. On y monte à l'aide de barres de fer, difficiles à atteindre d'abord et à escalader ensuite, car elles forment saillie à l'intérieur avant d'arriver au sommet. Le minaret a été restauré, c'est-à-dire consolidé, mais d'une façon peu artistique. Les murs de la mosquée sont, eux aussi, restés debout et les solutions de continuité qu'ils présentaient ont disparu. Mais la restauration a été plus bizarre encore: les vieux murs jaunes en pisé sont soudés par un mur en pierre grise. que l'on n'a même pas eu le soin de mettre à l'unisson de la couleur et dont le faîte est couvert de tuiles. Quel anachronisme choquant avec les créneaux voisins!

C'est du côté opposé de Tlemcen que s'élèvent la mosquée et le marabout vénéré de Sidi Bou-Medine. La route qui y conduit est très fréquentée (c'est un vendredi, midi, jour et heure de prière) par les Arabes qui, tout en cheminant, s'arrêtent de temps à autre pour faire leurs dévotions près d'une des koubbas riveraines, ou pour attacher un

Digitized by Google

morceau d'étoffe au tronc d'un arbre sacré et jeter au pied un petit caillou. A la mosquée, toutes les portes étant ouvertes, il est facile de voir les fidèles symétriquement rangés en ligne et accroupis sur des tapis étendus sur les nattes à cause de la solennité du jour. A la fin de la cérémonie, tous les fidèles se lèvent, portent la main ouverte à la hauteur de la tête et s'inclinent dans la posture des *Moissonneuses* de Courbet. Baisant alors la terre à deux reprises, en faisant entendre un murmure prolongé, ils étendent les deux mains ouvertes devant eux comme s'ils lisaient le Coran, puis se relèvent. Après une seconde édition de cet exercice religieux, chacun reprend ses babouches et se rend au tombeau de Bou-Medine.

Nous entrons alors dans la mosquée par un portail à arcade mauresque, orné de belles faïences ainsi que le minaret, et d'arabesques en forme de fond de ruche. La porte massive en bois de cèdre, qui donne accès dans le *patio* à dalles de marbre, est garnie de gros clous et de lames de cuivre juxtaposées et découpées en losanges. Quel beau travail, et qu'il est donc regrettable que tout cela soit incomplet et détérioré! A part les arabesques fouillées avec beaucoup de goût qui entourent le mihrab et celles qui se trouvent sous les arcades de la cour, la mosquée n'offre rien de particulier à l'intérieur.

On descend au marabout, voisin de la mosquée, par un petit escalier qui mène dans une cour carrée aux murs garnis de tapisseries. Là se tiennent les femmes qui n'ont pu trouver place, pendant la prière, dans le fond de la cour où elles sont reléguées.

L'intérieur du marabout étant fort obscur, c'est à la lueur des bougies qu'on le visite. L'espace, fort étroit, est occupé presque entièrement par deux tombeaux : celui de Bou-Medine et celui d'un de ses disciples Sidi Abd-es-Selam. Les deux châsses sont recouvertes de riches tentures. A la voûte et aux murs de la koubba sont suspendus des étendards, des cierges multicolores et de toutes grosseurs, des lanternes bastionnées, etc. Tout cela, nous dit un Arabe, provient de cadeaux, même une horloge et une suspension en porcelaine des plus modernes. Profitant de l'ouverture du marabout, les femmes viennent y faire leurs dévotions et en sortent avec recueillement, en marchant à reculons.

La Medersa, collège musulman qui touche à la mosquée, date du XIVe siècle. Le portail d'entrée en est la partie ancienne la mieux

Digitized by Google

conservée. Le reste était si détérioré qu'une restauration complète a été jugée nécessaire; aussi l'intérieur a-t-il l'air tout battant neuf.

Le village de Bou-Medine s'élève gracieusement à flanc de coteau et est d'autant plus riant de loin qu'il est moins attrayant de près. La banlieue de Tlemcen se recommande, du reste, par ses sites pittoresques et frais. Au sud de la ville, à côté des moulins que met en mouvement un petit ruisseau, l'oued Kala, les sentiers ombreux, les riants bosquets n'ont que le défaut d'être parsemés de guinguettes d'un aspect par trop prosaïque.

Sur le versant opposé, le minaret au nid de cigogne de Sidi-el-Haloui, se dresse au milieu d'une luxuriante végétation. La mosquée, ornée d'arabesques et d'une voûte en bois de cèdre, semble écrasée par le peu de hauteur des colonnes d'onyx. Le sol, fort en pente de ce côté, est couvert de vergers et de jardins flanqués d'aloès et de cactus.

Par suite de son élévation à plus de 800 mètres au-dessus de la mer, Tlemcen est sous l'influence d'un climat assez différent de celui du littoral; aussi la végétation y est-elle en retard d'une quinzaine de jours sur Oran et de trois semaines sur Nemours, où la température est plus douce encore. L'hiver, la neige couvre les hauteurs environnantes. Malgré cela, l'olivier et la vigne réussissent admirablement, et les vins de Tlemcen ont pris place parmi les bons vins d'Algérie.

Quand les colons eurent vu la faveur qu'obtenaient les premiers vins du pays, beaucoup se lancèrent dans des plantations considérables, empruntant autant qu'ils pouvaient et escomptant trop l'avenir. Qu'en est-il résulté? Les uns se sont trouvé avoir tout d'un coup un stock considérable de vins qu'ils ne pouvaient écouler par suite de l'avilissement des prix. D'autres, ayant trop dépensé au premier abord, n'ont pu continuer l'œuvre entreprise, et les prêteurs réclamant une partie de leurs avances, ils ont été obligés de liquider chaque jour dans des conditions défavorables; aussi les grandes propriétés sont-elles actuellement à vil prix. Aux environs de Tlemcen, dans la partie colonisée, les terres arables défrichées valent de 6 à 800 francs l'hectare, les terrains maraîchers 4 à 5,000 francs, ainsi que les jardins d'oliviers, qui, il y a peu d'années, atteignaient 7 et 8,000 francs. Quant aux vignobles. on n'en trouverait guère au-dessous de 4,000 francs l'hectare, rapportant en moyenne de 30 à 40 pièces bordelaises, et s'élevant même jusqu'à 50 à l'hectare dans les bonnes années.

Digitized by Google

Le commerce de Tlemcen se plaint également: la rue de Mascara, si animée il y a quelques années, a perdu de son activité depuis que le prolongement du chemin de fer dans le sud retient une partie des caravanes qui arrivaient autrefois à Tlemcen.

Tlemcen n'a pas encore son chemin de fer, mais est, par contre, fort bien desservie sous le rapport des diligences, car il n'y a pas moins de sept ou huit départs quotidiens dans des directions différentes. A ce sujet il est bon de remarquer que toutes les parties du Tell habitées par des Européens, ont des voitures publiques reliant entre eux, ou aux chemins de fer, les principaux centres. Seulement, les heures de départ sont parfois assez fantastiques. C'est ainsi que la voiture de Marnia-Nemours part à 4 heures et demie du matin pour arriver à 6 heures du soir. En sens inverse, c'est encore mieux, car le départ s'effectue à 2 heures et demie du matin, sans que cela soit bien nécessaire. Il est vrai qu'il y a souvent du retard.

J'en eus la preuve en partant pour Nemours. Il y avait eu, au bureau, confusion dans les bagages: un colis ne se retrouvait pas, des nouveaux voyageurs arrivaient au dernier moment, et comme il n'y avait plus de place, il fallut hisser et caser un chasseur, son fusil et son chien, sous la bâche déjà pleine d'Arabes. Passe encore pour le chasseur, mais pour le chien, qui ne s'y prêtait guère, ce fut tout une affaire. Bref, il y avait près d'une heure de retard lorsque nos sept chevaux firent retentir leurs grelots sur la route.

Quand, après avoir traversé les ruines de Mansoura, on atteint le col des Juifs, de sinistre aspect, cultures et habitations ont disparu pour faire place, jusqu'à Marnia, à un terrain aussi mamelonné que broussailleux. La route décrit de nombreux méandres et ne monte un peu que pour redescendre aussitôt. De temps en temps, de grosses pierres obstruent la moitié du chemin, tantôt à droite, tantôt à gauche, afin d'obliger les voitures à ne pas toujours passer à la même place. Sauf au tournant du ravin de l'Oued Zitoun, aux rochers rouges, la route manque de pittoresque. La Tafna, que l'on franchit avant Marnia, coule dans une vallée peu attrayante, bordée au loin par de hautes cîmes.

Enfin, après six heures de course sans avoir trouvé un seul village, quelques arbres — les premiers depuis Tlemcen — apparaissent épars dans la plaine où s'élève Lalla-Marnia. Encore quelques tours de roue et l'on passe devant le marché, entouré d'un mur surmonté de gril-

Digitized by Google

lages, on tourne le village par les jardins aux clôtures de roseaux, et laissant à gauche la redoute, qui ne renferme qu'une faible garnison, on entre dans la grande avenue fraîchement plantée qui, à elle seule, constitue presque tout Marnia. Il n'y a ici que des maisons européennes; les Arabes campent sous les tentes aux alentours.

Située à 6 lieues seulement de la ville marocaine d'Oudjda, Marnia est le marché algérien le plus fréquenté par nos voisins du Maghreb. Toutes les semaines il en vient 5 à 6,000. amenant de nombreux troupeaux, qui prennent souvent la route de France. Les moutons, les tissus et les laines sont les principaux objets de trafic, et c'est à Marnia que l'on vient ordinairement se renseigner sur le cours des marchandises.

Marnia est un terminus pour les grosses diligences, et c'est une voiture légère qui emmène à Nemours les voyageurs, quand il y en a. Pour sortir de la vallée, on franchit des collines arides au pied desquelles s'étalent les tentes d'un douar formant un camp bordé d'épines sèches; puis on passe l'oued Mouïla, dont les berges se redressent subitement et forment des rochers à pic. C'est alors que commence la grande montée de la chaîne du Filhaoucen, sur une route aussi mauvaise que cahotante. On travaille actuellement à la réfection de l'ancien chemin, et ce n'est vraiment pas dommage. La contrée est accidentée, aride, rocheuse; au loin la vue s'étend sur la plaine de Marnia, la sombre végétation d'oliviers qui enserre Oudjda, et les hautes montagnes de Tlemcen. On croise de nombreux groupes d'Arabes se rendant au marché et portant surtout des *khadras*, grandes marmites en terre rouge qui sont la réputation de Nedroma et sont répandues dans toute la région.

Après trois heures de marche depuis Marnia, on atteint le col de Bab-Taza, point culminant de la montée, d'où une bonne route en lacets conduit à Nedroma. Le panorama qui se déroule alors est magnifique et s'étend sur la haute chaîne des Traras, d'où émerge le djebel Tadjera, facilement reconnaissable à sa forme de tronc de cône, et la chaîne des Msirdas, qui forment barrière devant la Méditerranée Entre les deux, une échancrure permet cependant d'apercevoir le phare de Nemours et un coin de mer bleue.

Une descente rapide mène à Nedroma, qui, à part quelques constructions européennes sises pour la plupart hors de son enceinte, a

Digitized by Google

conservé au plus haut degré son caractère arabe. La visite de la ville n'a pas lieu souvent, à voir les regards ébahis des enfants et l'embarras des femmes qui font mine de se voiler. Avec le sans-gêne oriental qui les caractérise, les indigènes sont installés sur le seuil de leurs demeures et dans la rue, comme s'ils étaient dans leur intérieur. Aussi est-il donné au touriste de saisir sur le vif plus d'un trait de mœurs intéressant. Nedroma n'a rien de particulièrement saillant; mais le coup d'œil d'ensemble sur ses blanches terrasses en amphithéâtre et ce que j'appellerai le furetage dans les ruelles étroites de la vieille cité valent certainement une courte, mais intéressante visite. Nedroma possède dans ses murs les descendants des familles maures chassées d'Espagne, qui conservent religieusement la clef de la maison que leurs ancêtres emportèrent de Grenade.

De Nedroma à Nemours on traverse la plaine de Messaourou sur une bonne route qui, suivant les bords accidentés de l'oued Tleta, s'engage bientôt dans un défilé sinueux, transformé peu d'instants après en un riant vallon encadré de collines cultivées. Des fermes, des maisons de campagne entourées de bouquets de verdure, apparaissent peu à peu au milieu d'une végétation presque tropicale. Les cultures maraîchères et les jardins qui annoncent l'approche de Nemours, absorbent si bien toutes les eaux de l'oued Ghazaouna, qu'il n'en reste plus une goutte à celle-ci pour se jeter dans la mer. C'est le cas de répéter ici ce dicton :

En Algérie on nomme oued
Toute rivière ayant de l'eau;
Quand elle est à sec, c'est l'ued
Ou l'oued auquel manque l'eau.

Quelques instants après cette constatation, la mer apparaît tout à coup ainsi que Nemours, dont on franchit l'enceinte fortifiée.

Simple poste militaire créé en 1844, Nemours est devenue une coquette petite ville bâtie sur une plage de sable enserrée entre deux promontoires escarpés. Adossée du côté de la terre à des rochers dont les crêtes soutiennent un mur bastionné, elle ne peut guère se développer que dans le sens de la longueur. Aussi toute la ville est-elle concentrée autour de deux belles rues parallèles à la plage et bordées de maisons européennes correctement alignées. Sur un contrefort escarpé est groupée la population indigène, au pied d'une haute falaise, inaccessible du côté de la

Digitized by Google

mer, au sommet de laquelle gisent encore les ruines de l'ancienne ville arabe de Djemmaa-Ghazouat (assemblée de pirates), dont le nom n'était que trop bien justifié.

Le marché du dimanche, qui se tient sur une place ornée d'une belle fontaine, est fréquenté par les indigènes des environs, et on y rencontre des femmes arabes qui, comme à Biskra, portent sur les deux côtés de la tête d'énormes tresses de cheveux noirs, avec ces grands anneaux de fer, attachés au-dessus des oreilles et destinés à recevoir des boucles ou d'autres objets décoratifs. Les céréales, les fruits et les légumes sont les produits de Nemours, qui donne aussi d'excellents vins, qu'une gracieuse hospitalité m'a permis d'aprécier à leur juste valeur. C'est Nemours qui sert de lieu de ravitaillement au pénitencier des îles Zaffarines, occupées par les Espagnols.

Mais la difficulté des communications à l'intérieur, dont on se fera une idée quand on saura que pour aller de Nemours à Oran il faut remonter jusqu'à Tlemcen, et l'absence totale de port, paralysent absolument le développement de Nemours. La rade, exposée à tous les vents, est un des plus mauvais mouillages d'Algérie, et les bateaux de pêche de l'endroit sont toujours halés sur le sable, comme au temps des corsaires barbaresques. A la moindre houle, les bâtiments sont obligés de dérader et d'aller chercher un refuge aux îles Zaffarines. Par un temps calme, j'ai même vu le paquebot transatlantique, qui fait le service hebdomadaire, débarquer, mais ne pouvoir embarquer ses marchandises. Aussi, par une mer un peu agitée, les paquebots passent-ils tout bonnement au large, emmenant d'Oran à Malaga les passagers qui croyaient prendre terre à Nemours. On avait bien commencé la construction d'une jetée à la pointe est de la rade; mais après l'avoir menée jusqu'à 25 mètres de terre, on a constaté qu'elle n'avait pour effet que de créer un violent ressac et de rendre l'accostage plus difficile encore. La chose était cependant aisée à prévoir : les vents dominants étant les vents d'ouest et la jetée allant en ligne droite dans la direction de l'occident, non seulement la petite rade n'était pas garantie contre la houle habituelle, mais les vagues s'y engouffraient avec plus de violence encore. Cependant ce ne fut pas sans peine qu'on put obtenir la suspension de travaux aussi nuisibles.

C'est à la pointe opposée, où un embryon de débarcadère facilite l'arrivée, quand il est abordable, que devrait s'élever la jetée protectrice

Digitized by Google

de la rade, dans la direction des Deux Frères, ces rochers en forme de colonnes que connaissaient bien les Romains, car *Ad Fratres*, qui précéda Nemours, était une colonie latine. La construction de cette jetée s'impose et est indispensable pour la prospérité de la ville, qui est privée de tout débouché sûr et facile, et dont le mouvement maritime, malgré toutes ces difficultés, se chiffrait, en 1885, par un total de 230 bâtiments, presque tous français. C'est à Nemours que sont embarqués les minerais de Gar Rouban, centre industriel voisin de Marnia.

Mais ce qui devrait faire cesser toute hésitation c'est, l'intérêt stratégique qui prime l'intérêt commercial. Nemours est une sentinelle avancée, à 36 kilomètres de la frontière du Maroc et, elle a une importance considérable en cas d'opérations militaires. A l'époque de la conquête, c'est à ses portes, à Sidi-Brahim, qu'eut lieu l'héroïque défense du colonel de Montagnac, en 1845. C'est au même endroit que, deux ans après, Abd-el-Kader se rendait à Lamoricière, qui le remettait, à Nemours même, entre les mains du duc d'Aumale. En 1859, lors de l'expédition du général de Martimprey, Nemours servait de base d'opération contre les Beni-Snassen; en 1881, lors des incursions de Bou-Amema, et à d'autres époques encore, on y débarquait les troupes et les convois de ravitaillement destinés à la protection de la frontière, mais au prix de quelles difficultés!

On ne semble malheureusement pas avoir compris, jusqu'à ce jour, les leçons du passé. A l'heure actuelle, cette position frontière n'est défendue que par une compagnie de zouaves, qui, en cas d'incursion toujours possible, serait hors d'état de protéger les fermes si florissantes des colons, pillés, ruinés, quand, sous leurs yeux, des troupes de secours se tiendraient impuissantes en vue de la rade inabordable.

J'avais songé à regagner Oran par mer ou par les montagnes peu fréquentées des Traras, mais la perspective d'une traversée agitée en barque de pêcheur, et, d'un autre côté, l'absence de moyen de transport rapide par les montagnes, me firent renoncer, pour cette fois, à suivre cette direction. Je revins donc sur mes pas, en faisant un énorme détour, pour aboutir par une route accidentée à Aïn-Temouchent.

Temouchent, qui date de 1851, est aujourd'hui un centre important de près de 6,000 âmes, en pleine voie de prospérité. De son élégant hôtel de ville à la station il y a près de 2 kilomètres, sur un terrain plat qui explique difficilement cet éloignement. Le chemin de fer longe à

Digitized by Google

quelque distance, les bords de la grande Sebkha dont le lit est en partie desséché. Tout le long de la ligne jusqu'à la Sénia, où on rejoint le chemin d'Alger à Oran, la campagne est très cultivée. Les céréales dominent, mais les plantations de vignes prennent depuis l'établissement du chemin de fer une extension d'autant plus grande qu'elles réussissent admirablement. En 1880, il n'y avait dans l'arrondissement d'Oran que 7,600 hectares de vignes; en 1886, on en comptait 20,000 et la production du vin atteignait près de 500,000 hectolitres.

La Cie de l'Ouest-Algérien a été une des causes de ce grand développement agricole, en assurant le transport des produits de l'intérieur, et son trafic a fait de sensibles progrès depuis l'ouverture de ses lignes. Sur la section du Tlélat à Bel-Abbès, la meilleure de toutes, les recettes nettes se sont élevées en 1886, année de mauvaise récolte, à 8,849 fr. par kilomètre, après avoir dépassé 10,000 francs pendant les quatre précédentes années. Sur cette section, les alfas entrent pour 31 0/0 dans la composition des recettes, puis viennent les voyageurs, 26 0/0, les céréales, 16 0/0, les bois et charbons, près de 5 0/0. En prenant l'extrémité de la ligne qui touche aux Hauts Plateaux, de Bel-Abbès à Ras-el-Ma, l'alfa arrive de suite au premier rang avec 62 0/0, suivi par les voyageurs, 22 0/0, et les céréales, seulement 4 0/0. Le tableau est tout différent sur la ligne de Temouchent où l'alfa disparaît. Les voyageurs (parmi lesquels beaucoup de visiteurs de Tlemcen) donnent ici 54 0/0 de la recette totale, puis viennent les céréales, à près de 22 0/0. Les vins, trop jeunes encore, n'ont pas pris encore dans le trafic la proportion qu'ils occuperont dans quelques années.

Quand la ligne de Tlemcen sera achevée et poursuivie jusqu'aux portes d'Oudjda, l'Ouest Algérien entrera alors dans la plénitude de ses moyens et deviendra le grand réseau occidental de la colonie comme l'Est Algérien en sera le grand réseau oriental.

GEORGES DEMANCHE.

Digitized by Google

L'EXPÉDITION ITALIENNE EN AFRIQUE

JUGÉE PAR UN OFFICIER ITALIEN.

Dans la vie des peuples comme en celle des individus, il est vraiment impossible de prévoir, à longue échéance, les conséquences de certains faits. Par exemple, à peine soudée en corps de nation, mais pleine des impérissables souvenirs de la grandeur latine, l'Italie rêve de reconstituer l'empire des Césars et pour elle, la prépondérance méditerranéenne, le *primato*, ainsi qu'elle l'appelle, est comme une première étape sur cette voie, très glorieuse, parce qu'elle est singulièrement hérissée de difficultés. — Voilà pour les idées générales.

Quant aux idées spéciales, qui aurait supposé qu'un des braves officiers de notre armée d'Afrique, rentré dans son pays d'origine, où il a honorablement terminé une carrière commencée avec éclat sous nos drapeaux, mettrait son expérience consommée d'arabisant militaire au service de notre ancienne alliée de Magenta et de Solferino, actuellement en mal d'enfant de colonisation africaine? Et pourtant un de nos spahis, redevenu italien, le comte Hugues de San Vitale est celui même qui, en profonde connaissance de cause, a traité la question de Massouah et ses solutions possibles. Pour s'en convaincre, il suffira de parcourir l'étude que nous nous bornons à traduire, ou plutôt à résumer, nous abstenant à dessein de réflexions personnelles. Ces réflexions, le lecteur les fera lui-même au gré de sa fantaisie, de ses tendances, ou de ses convictions, mais sans toutefois perdre de vue que les prévisions de l'écrivain, antérieures de plusieurs mois à l'expédition de cet hiver, ont été pleinement confirmées par les faits (2). LUCIUS.

L'IDÉE. — LES LOCALITÉS. — LES MOYENS. — LES FAITS.

Dès qu'elle fut unifiée, l'Italie tourna ses regards vers la Méditerranée, lac romain. Comment réaliser la reconstitution de l'antique empire sur la mer intérieure? Presque tous les points utiles étaient

(1) *Voies de pénétration de l'Abyssinie*, voir pages 29 et 30.
(2) Voir *Gazzetta Livornese* des 8, 11, 12, 13 et 14 juillet 1887.

Digitized by Google

accaparés déjà, et les ressources industrielles ou financières du jeune royaume n'étaient guère à la hauteur de ses aspirations. Par exemple, la Tunisie était aux mains des Français, quoique, dès 1864, l'occupation italienne en eût été décidée, projet tout à coup entravé dans sa réalisation, on ne sait par suite de quel revirement politique. Restait la Cyrénaïque: mais lorsque l'Angleterre demanda, pour l'Egypte, le concours du Cabinet de Rome, celui-ci répondit par le *gran rifiuto* pour employer la parole de Dante. Et, actuellement, Albion permettrait-elle qu'on portât la moindre atteinte à la souveraineté du Commandeur des Croyants, si importante pour qui possède l'Inde, en partie musulmane ? Cette incertitude imposait la nécessité, au moins temporaire, pour l'Italie, de limiter son action à une sorte d'entraînement de sa flotte, afin que celle-ci, prête à toute éventualité, se fît d'abord la main par des voyages de reconnaissance et aussi de protection effective, surtout en ce qui concerne les colonies italiennes de l'Amérique méridionale et centrale. Cependant, le canal de Suez, désormais ouvert, nous montrait la voie des mers d'Orient, et, après diverses désignations préalables, faites par nos officiers, Rubattino, le grand armateur, établit un dépôt de charbon à la baie d'Assab, le classique port de Saba des Phéniciens et plus tard des Romains. Bientôt, par l'attribution qu'il se fit de la direction et de l'administration locales, le gouvernement transforma ce dépôt de charbons en terre occupée.

Quoique devant avoir un triple résultat, le but poursuivi alors était simple et clair : acquisition d'une station navale, protection de nos explorateurs, et dans l'occasion, concours effectif contre la traite des esclaves.

Non loin, toutefois, de ce microscopique empire colonial, existaient des zones propres à tenter les appétences : oasis au milieu des déserts, sources abondantes, que sais-je encore ? Il est vrai, l'on plaidait le manque de fonds, la plus pratique nécessité de coloniser à l'intérieur, les dangers d'un trop intime contact avec des populations aussi sauvages qu'hostiles et bien d'autres raisons, sans parler du massacre des missions Bianchi et Porro, peu propre à développer notre prestige auprès des Musulmans qui disent proverbialement : « Il faut obéir à la force, car la force est manifestation de la divine volonté ». Il est vrai, Porro et les siens furent vengés... par le roi barbare Ménélik, lequel, après avoir purgé le Choa, serait, dit-on, disposé à le céder au plus offrant et dernier enchérisseur.

Digitized by Google

De plus, au lendemain, en quelque sorte, de la destruction de la caravane scientifique Bianchi, une voix autorisée s'élevait dans le Parlement et annonçait que l'ère *des hautes hardiesses* allait s'ouvrir, pour affirmer notre situation de grande puissance. Déjà, les esprits surexcités rêvaient l'occupation de la Tripolitaine, ou tout au moins celle du Djebel-Akdar (*la montagne verte*), qui n'est autre que l'antique Cyrénaïque ; un beau lopin de terre, grand comme la voisine Sicile, et très semblable lui-même à une île, puisque, s'il confine par trois côtés, nord, est et ouest, à la mer, au sud il est, en quelque sorte, fermé par cette mer sèche qui est le désert de Barca. La promenade militaire des torpilleurs paraissant destinée à barrer le passage aux flottes turques était, certes, propre à nourrir ces illusions ; il en fallut bientôt rabattre, et lorsqu'on sut que notre pavillon cinglait vers la mer Rouge, la nation crut qu'il s'agissait de tirer réparation éclatante du massacre des nôtres. Puis on apprit que l'expédition avait débarqué à Massouah ; il y eut quelque surprise, il n'y eut point de mécontentement. N'était-ce pas le port naturel de l'Abyssinie, le centre de tout le trafic qui, par Karthoum, provient du Soudan ? N'allait-on pas, en outre, donner main-forte aux troupes anglaises de Gordon, cet apôtre de l'humanité, serré de trop près par les hordes du Mahdi ? Et ce concours prêté à la plus grande puissance maritime du globe, devait nous rapporter honneur, gloire, possessions territoriales, à ce point qu'usant d'un langage sybillin, on disait tout bas que nous allions pêcher *dans la mer Rouge les clés de la Méditerranée*. Enfin, depuis l'ouverture du canal de Suez, Massouah étant un lieu de repère important, pour les échanges indo-européens, nous devions (1), à tous égards nous estimer heureux d'y avoir pris pied.

Mais si tels étaient les raisonnements du public, nécessairement mal informé, ceux qui passaient pour mieux au courant tenaient un autre langage.

Sans doute, disaient-ils, Massouah est le port naturel de l'Abyssinie, quoique diverses autres stations maritimes, telles que Zula, Amfila, Mers Ed (*Vulgo* Mered), lui puissent faire concurrence, le cas échéant.

(1) Une fois pour toutes, on rappelle que la rédaction à la première personne, soit du pluriel, soit du singulier, a été constamment maintenue dans ce résumé, pour bien faire ressortir que c'est un Italien qui écrit, car si l'on n'a point textuellement traduit son travail, on en a scrupuleusement reproduit les idées essentielles.

Digitized by Google

D'ailleurs, même ce point admis, l'Abyssinie est encore trop primitive pour fournir un élément appréciable de trafic maritime : force était donc, au préalable, de la *civiliser* et d'en coloniser les terres cultivables. Restait le commerce de Karthoum : mais, pour en profiter, il fallait que la route de communication, difficile et montueuse, ne fût plus, en aucun point, aux mains des Abyssins : d'où, pour s'émanciper de leurs vexations, nécessité d'occuper non seulement Kéren et le pays des Bogos, mais aussi le haut plateau d'Hamassen, les deux premiers cédés au Négus par le traité Hewett. — Quant à la libération de Gordon, entreprise chevaleresque autant que vaine, on la laissait volontiers aux Don Quichotte de la politique, étant donné surtout le climat du Soudan, si souvent fatal aux armées indigènes elles-mêmes, alors que le haut plateau abyssin jouissait d'une température salubre et tempérée. Pour Massouah même, on alléguait, non sans raison, que si cette place avait eu une valeur sérieuse, les Anglais, qui auraient pu si aisément en tirer parti, ne nous auraient point permis de nous y établir. Qu'allait-on donc faire là-bas ? — En apparence, remplacer l'occupation anglaise et faire exécuter le traité Hewett, tout à l'avantage du roi Jean qui s'était, en cette occurrence, montré très fin diplomate, car s'étant installé à Kéren et chez les Bogos, il se borna simplement à laisser se retirer quelques faibles postes égyptiens échappés au massacre du Soudan, mais il se garda de délivrer Kassala. Cependant, à l'exemple des Anglais, nous aurions pu, à Massouah, nous contenter de faire flotter nos couleurs au-dessus de celles du Khédivé, nous réservant une conquête *morale* et progressive avec le rôle relativement enviable d'arbitres et de conciliateurs. Soit entraînement de l'opinion publique, soit stipulation secrète avec la Grande-Bretagne, il n'en fut pas ainsi et, après avoir poliment remercié les Égyptiens, nous envoyâmes des troupes occuper ce point, alors qu'il eût cent fois mieux valu nous emparer de la baie de Zula. Quoi qu'il en puisse être, nous voilà, un peu par la faute de tous, établis à Massouah comme chez nous par droit..... d'expropriation réalisée en voie plus ou moins amiable, et sans grande cérémonie, mais pourtant sans violence, et avec l'assentiment au moins tacite de l'Angleterre, quoiqu'on puisse douter que cette puissance ait été satisfaite de nous voir aller plus loin, peut-être, qu'elle ne le souhaitait.

Personnage méfiant, faux, cruel, bigot, avare, orgueilleux jusqu'au ridicule, adonné à l'ivresse chronique, le négus nous observait du haut

Digitized by Google

de ses montagnes, lui qui a toujours ambitionné un débouché vers la mer. — Tant qu'il eut en face de lui les Égyptiens, souvent battus et qui avaient laissé quantité de munitions, d'approvisionnements et 20,000 des leurs sur les champs de bataille de Gundet, de Gura et en d'autres rencontres partielles, le « descendant de la Reine de Saba » pensait bien atteindre, un jour ou l'autre, le but si fort désiré. — Voir les forces du khédive remplacées par des troupes européennes n'était point pour plaire à Sa Majesté abyssinienne, d'ailleurs rendue plus soupçonneuse encore par les propos de ses conseillers blancs. Alors, cependant, il n'était point trop tard encore pour tenter, avec des négociateurs habiles, ce que nous avons appelé la conquête morale, la seule réalisable. A cet effet, il eut suffi, chose relativement simple, de démontrer au monarque africain que, n'ayant ni navires, ni marins, il avait avantage à laisser le soin de ses relations maritimes à une nation européenne amie. Il n'en devait pas être ainsi. La mission Pozzolini ayant échoué soit par notre faute, soit grâce aux suggestions de qui pouvait avoir intérêt à nous susciter des difficultés, on commit l'imprudence d'occuper Uaâ et Saati. De là, d'une part, protestation des Abyssins qui retinrent le major Salimbeni et ses compagnons ; — d'autre part, nécessité de notre côté, d'éparpiller, sur un front d'environ 80 kilomètres et sans soutien de seconde ligne, un très faible corps de troupes. Ces imprudences, elles ont été souvent commises par d'autres avant nous : mais on les paie, et la nôtre nous valut Dogali, lutte héroïque, sacrifice glorieux, qui honorerait la plus vieille, la plus aguerrie des armées. Mais tout en rendant hommage à la bravoure de nos soldats, cernés par d'innombrables ennemis, on ne se peut empêcher de penser que l'issue aurait pu être bien différente si les munitions avaient été plus abondantes ou plus judicieusement ménagées, ou enfin si nos hommes avaient été munis d'une arme de dernière ressource, propre aux engagements corps à corps. Quoi qu'il en soit, le massacre des missions Bianchi et Giulietti, celui de l'expédition Porro et enfin l'hécatombe de Dogali forment une progression aussi sanglante qu'infructueuse, puisqu'elle ne nous a même point permis de commencer la conquête morale des peuples dont nous avons envahi le sol. Mais trève de récriminations : ce qui est fait est fait. — Voyons ce qu'il conviendrait de tenter pour remédier à la situation.

Digitized by Google

II

MESURES A PRENDRE. — RACES, RELIGION ET DEGRÉ DE CIVILISATION.

De toute nécessité, il faut évacuer ou gagner du terrain. Plusieurs penchent à croire qu'après avoir, par une action éclatante, rétabli le prestige de nos armes, nous devrions faire une retraite honorable, nous limitant, par la suite, et tout au plus, au simple protectorat, comme les Anglais, si même il n'était pas préférable d'adopter l'évacuation pure et simple. Quelle que soit la solution finale, toujours faudra-t-il commencer par la marche en avant, laquelle, si limité qu'en soit le programme, nécessitera l'envoi d'un véritable corps expéditionnaire de toutes armes. On allègue bien qu'avec 16,000 hommes, les Anglais pénétrèrent victorieusement, en 1867-68, jusqu'au cœur du domaine du négus Théodore : si cette entreprise réussit alors, ce fut uniquement parce que, favorable aux forces britanniques, le roi du Tigré leur livra passage. Au cas où nous ne parviendrions point à obtenir les mêmes facilités, nos forces devraient être bien plus considérables, non seulement à cause des difficultés topographiques et matérielles, mais aussi parce que les indigènes à peu près dépourvus d'armes à feu, il y a vingt ans, s'en sont actuellement procuré certaine quantité, et savent s'en servir.

Si j'en juge par les documents auxquels je me suis reporté, non moins que par mon expérience des choses africaines, l'Abyssinie est à nos possessions sur la mer Rouge ce qu'est la Kabylie aux possessions françaises d'Algérie. Seulement on peut dire que celle-ci est un jeu d'enfant par rapport à celle-là. En effet, la Kabylie n'offre point de difficultés topographiques considérables : on peut atteindre à cheval les sommets les plus élevés des montagnes et d'assez bons chemins la sillonnent. De plus, la population répartie dans des centres *construits* est industrieuse, commerçante, agricole : elle redoute beaucoup la guerre qui ruine ses foyers, ses cultures, ses éléments d'échange, facilement atteints, facilement anéantis. Bien autre est l'Abyssinie où le système orographique présente, aux neiges éternelles près, les mêmes difficultés que nos Alpes les plus inaccessibles. De plus, si les Français peuvent littéralement investir la Kabylie, en cas de besoin, nous pouvons, tout au plus, aborder l'Abyssinie du côté du littoral, sur une

Digitized by Google

étendue de terrain restreinte et aboutissant à une série de vallées se resserrant en de véritables défilés où une poignée d'hommes résolus arrêterait une armée entière. Vu l'organisation féodale de son royaume, le négus peut, à un moment donné, opérer des concentrations si considérables qu'on l'a vu disposer de 180,000 hommes, avec le concours desquels il a écrasé, en quelques heures, le corps de troupes égyptiennes qui s'était avancé jusqu'à Gura.

En admettant même que le pays puisse être fertile s'il était normalement cultivé là où le sol le comporte, on sait qu'il n'existe point de plantations telles que leur destruction soit de nature à porter un grave préjudice au peuple envahi. — Quant aux habitations proprement dites, il n'en existe point, sauf en quelques rares localités, de sorte que l'Abyssin est, en quelque manière, insaisissable puisque, vu les mœurs des populations, le centre administratif, la capitale se trouvent là où, temporairement sont plantées les tentes du négus et de ses feudataires. Pour sa part, l'indigène n'a d'autre demeure que des paillottes, dont la destruction représente à peine une incommodité passagère. Quant à son mode d'existence, c'est la rapine qui, sous la conduite de ses chefs, le rend toujours prêt à la guerre dont il vit.

Mais, dira-t-on, à quoi bon toutes ces explications? Nous ne voulons pas conquérir l'Abyssinie et notre but unique est, après avoir vengé le massacre de Dogali, de réoccuper les points où nous nous étions établis pour garantir la sécurité des caravanes. Eh bien, soit! Supposons ces points réoccupés d'une façon sûre, et même avec quelques autres en plus pour rendre très solide la position formée par le triangle ayant pour base Arafali-Massouah et pour sommet Saati. Supposons, de plus, nos positions rendues plus pratiques par un petit chemin de fer militaire, un réseau télégraphique et des fortifications bien conçues. — Tout cela est parfait; les Abyssins n'ont point de canons et ne s'aventurent pas volontiers contre des fronts bastionnés : mais nous serons condamnés à la *défense passive* avec l'immobilisation d'une force entraînant, comme entretien une dépense annuelle de 20 ou 30 millions au bas mot, tandis que pour tenter la moindre marche en dehors du camp retranché, il faudrait ouvrir une campagne en règle. Au fond, nous n'arriverions qu'à une sorte de blocus réciproque peu propre à rétablir le prestige de nos armes, et ne pouvant inspirer qu'une sorte de compassion aux hordes barbares qui nous surveillent du haut

Digitized by Google

de leurs inaccessibles plateaux. S'affirmer par une grande bataille gagnée, voilà le point capital. — Seulement les conditions du terrain non moins que l'organisation respective des belligérants sont telles que loin de pouvoir contraindre l'ennemi d'accepter la lutte dans le lieu et au temps qui nous conviendraient davantage, c'est au contraire cet ennemi qui se trouve à même de nous forcer à combattre quand et où il lui plaira. Ne traitons point de quantité négligeable les 180,000 hommes qui, comme à Gura, pourraient nous être opposés : ce sont gens braves, aguerris, et qui, dans un pays inconnu, nous feraient beaucoup de mal.

En réoccupant les anciennes positions abandonnées, il n'est guère probable de contraindre les Abyssins à nous fournir l'occassion de leur donner une sévère leçon. — Alors, répond-on, nous irons de l'avant. Pour cela, nous ne pourrons point profiter, ce semble, de l'exemple des Anglais qui s'appuyaient sur certains feudataires et nous devrons éviter avec soin de commettre la même imprudence que les Égyptiens assez inconsidérés pour s'être avancés jusqu'au milieu des force du Négus.

Sans doute, une tactique bien entendue, des mouvements tournants heureusement combinés avec un effectif d'au moins 30 ou 35,000 hommes peuvent nous mettre en possession du plateau de l'Hamassen, lequel, pour qui tient Massouah peut être regardé comme la clé de l'Abyssinie et, de plus, est indispensable en vue d'assurer la paisible possession de Keren et du pays des Bogos. La prudence veut, toutefois, qu'on tienne compte de la possibilité d'avoir à se mesurer avec la plupart des combattants de Gura et non seulement contre 30 ou 40,000 hommes puisque, d'après les vraisemblances, nous nous trouverions aussi en face des troupes du roi du Goggiam suivant accord fait au *palabre* de M'Kallé. Supposons même que le roi Menelik demeure neutre, dans le principe, nul ne doute que si nous n'obtenions point un succès rapide et décisif, il se tournerait contre nous, ne fût-ce que pour se soustraire aux effets de la colère des autres feudataires. Le seul moyen d'empêcher que cette éventualité se produisît, ce serait de lui envoyer, dès le début de la campagne, un corps de 5 à 6,000 hommes qui lui donnerait la main sur le haut plateau de Dowe en passant par l'Aussa.

Il ne faut point penser à l'invasion de l'Abyssinie par le nord et le sud, plan mis en pratique par les Égyptiens et qui aboutit à une

Digitized by Google

double défaite. Admettons, toutefois, qu'ayant frappé un grand coup, prouvé notre incontestable supériorité, nous soyons inexpugnablement établis sur la zone Massouah-Keren, en même temps que nous tenons la route du Soudan par Kassala. Nous nous fortifions sur le plateau de l'Asmara, de sorte qu'ainsi Massouah se trouve entouré d'un camp retranché impossible à forcer par l'armée du Négus. Tout cela est pour le mieux. Seulement, une fois écartée, la folle idée de conquérir l'Abyssinie par les armes, reste la fameuse question de la *conquête morale* de ce groupe de cinq ou six millions de chrétiens, possédant quelques primitifs rudiments de civilisation. Il n'y a point à se faire illusion : civiliser de tels peuples, sera besogne longue, ingrate et qui, plus d'une fois, nécessitera l'emploi du canon, car s'il s'agit de chrétiens, encore ne faut-il point perdre de vue que ce sont des chrétiens d'origine à la fois nègre et israélite, chrétiens ennemis de tous les autres chrétiens et, dès lors, particulièrement réfractaires à une influence telle que la nôtre. Ethnographiquement, ce sont de vrais métis, de vrais bâtards, chez lesquels prédomine tellement le sang noir que pour les régénérer, il faudrait des croisements qui substitueraient en abondance le germe blanc au germe noir. Sinon, cette race pourra d'autant moins comprendre l'idée de civilisation et de progrès que malgré ses prétentions à l'antique origine, la racine arabe de son nom qui veut dire serviteur et même parfois esclave, montre assez qu'on est en présence d'une agglomération sans origine historique. Refoulé par l'invasion islamique, le christianisme n'a donc trouvé là qu'un terrain fort peu favorable et si, sur certains points, s'était perpétuée une foi relativement correcte, celle-ci a été interrompue par les barbares nègres-sémites qui ont introduit dans le culte des pratiques à demi sauvages. Les prêtres abyssins sont d'une ignorance stupéfiante, superstitieux comme les sorciers du continent noir, fanatiques comme les plus fanatiques d'entre les derviches et rapaces en proportion de leur force et de leur autorité, ce qui les porte à se soucier beaucoup plus du temporel que du spirituel. Ce clergé si peu recommandable, sous quelque rapport qu'on l'envisage, exerce aujourd'hui une influence profonde sur l'esprit du Négus, et le gouverne entièrement, si bien que, par ses intrigues, a été obtenue l'expulsion des missions catholiques. D'après les dires des voyageurs, les missionnaires portaient ombrage aux prêtres du pays ; en effet,

Digitized by Google

partout où les premiers étaient établis, ils exerçaient une influence bienfaisante par l'élévation de leur enseignement, la simplicité de leurs mœurs, de sorte qu'une comparaison fort peu flatteuse pour les ministres indigènes de la religion, s'établissait d'elle-même.

Telle est la situation intérieure. Doit-on, maintenant, supposer que les Arabes nous seraient de quelque secours contre le Négus? Tout d'abord, de vrais Arabes, purs de sang et d'origine, chevaleresques de caractère, on n'en rencontre guère dans ces parages, mais bien plutôt des hommes issus des croisements les plus multiples. Et d'ailleurs, fût-on en présence d'Arabes proprement dits, il serait possible, tout au plus, d'obtenir leur concours s'il s'agissait de repousser les agressions du Négus ou d'un Ras quelconque. Quant à une campagne contre les Abyssins, quant à une invasion de leur territoire, nous croyons que les sémites musulmans se rappelleraient une tradition venue directement de Mahomet. Celui-ci lança sa malédiction contre tout croyant qui porterait la guerre chez les Abyssins, parce que, dans la cinquième année de sa mission, ils l'aidèrent à sauver des violences des Koreischites, alors maîtres de La Mecque, un certain nombre de ces partisans, réfugiés en Éthiopie et que le souverain du pays refusa de livrer à ces puissants ennemis. On comprend, dès lors, combien répugnerait à tout bon musulman d'encourir la malédiction du prophète, d'autant que les esprits sont, en outre, frappés des désastres subis successivement par les musulmans égyptiens et turcs. D'un autre côté, tout bon musulman voit, sans doute, de mauvais œil, les Abyssins disposer d'une issue vers la mer, parce qu'une autre tradition venue, elle aussi directement de Mahomet, annonce qu'à une époque indéterminée, la Kaaba sera détruite par les Abyssins et ne sera plus reconstruite. En tout état de cause, il faut nous garder de nous présenter comme champions de l'Islamisme ou du Catholicisme, car alors nous aurions à lutter contre le fanatisme copte, et nous ne pourrions compter sur le concours d'aucun chef local.

Ainsi, le programme à suivre se présentant hérissé de difficultés, voici, sous une forme résumée, les quatre hypothèses présentées au cours de cette étude :

1° Rester dans nos positions actuelles de Massouah, Arkiko, Otumlo, Keren, ce qui serait ridicule;

2° Reprendre les positions abandonnées depuis Dogali et nous y for-

Digitized by Google

tifier, ce qui nous condamnerait à une sorte de blocus *réciproque et continuel* ;

3° Pousser une pointe dans l'intérieur de manière à nous imposer à l'Abyssinie par un coup d'éclat, mais sans courir le risque de pousser, à l'intérieur, une campagne proprement dite;

4° Adopter la défensive, mais envoyer une expédition dans le Choa, de manière à faire de Menelik un empereur d'Abyssinie *sous notre protectorat.*

Telles sont les grandes lignes du travail du comte de San Vitale, officier d'expérience et ethnographe distingué. Ce travail, abrégé par notre collaborateur Lucius, nous hésitions à le présenter aux lecteurs de « *la Revue* » parce qu'il remonte à une époque relativement éloignée; mais les événements qui se sont succédé depuis l'envoi, cet automne, d'un corps expéditionnaire complet, montrent assez que l'expérience de notre ancien compatriote n'a pas été prise au dépourvu. Toutefois, malgré nos sollicitations, Lucius persistant, comme il l'annonçait dans son court avant-propos, à se renfermer dans son rôle de simple abréviateur, nous hasarderons, pour notre compte, quelques courtes réflexions.

Et de fait, après de longs mois d'attente, après l'établissement de solides lignes d'occupation, soutenues de forts et de fortins admirablement organisés, après la création d'un véritable camp retranché, pourvu de tous les perfectionnements modernes, télégraphe ordinaire, télégraphe optique, téléphone, phares électriques, petit réseau de voies ferrées, service aérostatique, etc.. etc.., on a vainement attendu, dans les lignes, l'attaque des Abyssins. Si les Italiens n'ont point commis la faute de se laisser attirer en rase campagne, comme les indigènes avaient la naïveté de l'espérer, ceux-ci pour leur part, se sont gardés d'attaquer un camp retranché qui a mérité les éloges sans restriction des hommes compétents et était défendu par d'excellentes troupes, en nombre respectable. C'est donc justement la situation sans issue que notre soldat d'Afrique qualifiait, en termes si précis, de *blocus réciproque.* Sans doute, on fait valoir que s'étant présenté devant Saati à la tête d'une armée estimée à environ 100,000 hommes, le Négus, saisi d'une crainte que nous appellerons révérentielle, s'est retiré prudemment et a même fait des ouvertures de paix. Quant à ces dernières, on en connaît le résultat final et pour ce qui est de l'armée elle-même,

Digitized by Google

on sait que force a été de la rapatrier pendant la saison d'été, laissant à une poignée d'hommes, sous un ciel terriblement meurtrier (1), la défense des points occupés.

A-t-on vengé le massacre des héros de Dogali, but essentiel de l'expédition? Personne n'oserait le prétendre et mieux vaut ne point rappeler les discourtoises lettres par lesquelles, en février, le Négus répondait, en substance, au général italien : « Retourne dans ton pays avec les tiens. Je ne vais pas chez toi te molester, moi. Va-t'en donc et nous pourrons parler de paix. »

Maintenant, l'Italie a-t-elle au moins obtenu un résultat pratique, propre, par exemple, à développer son influence commerciale dans la mer Rouge, ce lac anglais, cette route des Indes, dont les deux portes sont aux mains des forces britanniques? — C'est ce qui ne paraît pas très clairement démontré jusqu'ici.

Bien plus, le Cabinet de Rome semble perdre de vue la fameuse question de l'influence italienne dans la Méditerranée, question qui lui tient si profondément à cœur. Même, depuis quelque temps, les hommes politiques se sont, d'après les apparences engagés, en des démarches contraires à ces vues qui ne sont pourtant plus un secret pour personne. — Par exemple, si la triple alliance exclut toute idée de revendication sur les côtes de l'Adriatique, on s'est trop hâté de considérer comme un succès le prétendu accord qui serait intervenu entre l'Angleterre et l'Italie L'expérience historique d'une longue suite d'années fait assez connaître quel est le but constant et certes fort pratique, à leur sens, des hommes d'État anglais : engager les tiers dans des aventures plus ou moins risquées, souvent infructueuses en fin de compte, utiliser directement ou indirectement ces tiers jusqu'au moment psychologique et les *lâcher* à propos sans la moindre hésitation : on nous pardonnera la trivialité du mot, mais il est le seul juste.

Si donc le fameux accord dont aurait été l'instrument M. Catalani, chargé d'affaire d'Italie à Londres est réellement intervenu, il aura simplement porté sur le *statu quo* dans la Méditerranée et ses dépen-

(1) Le *Secolo*, de Milan, du 12-13 juin 1888, annonce qu'une colonne ayant voulu atteindre le lieu dit *Agometta*, à quarante kilomètres d'Arkiko, perdit vingt-cinq hommes d'insolation, sur soixante atteints, tandis qu'un soldat se serait fait sauter la cervelle et que les disparus seraient au nombre de quarante.

Digitized by Google

dances. Or, ce *statu quo*, qui donc aurait intérêt à le voir modifier, sinon l'Italie, en vue de la reconstitution du lac romain qu'elle se donne pour mission, invoquant pour appuyer sa politique, non seulement la domination de Rome antique, mais les traditions maritimes de Gênes, de Pise et de Venise? Certes l'Angleterre qui tient Gibraltar, Malte, Chypre et l'Égypte, est heureuse de garantir sa propre situation en affirmant ce *statu quo* et en laissant les Italiens mourir d'insolation sur les plages désolées de Massouah. Mais alors que deviennent les revendications des représentants des Scipions, des Césars, et des doges de Venise et de Gênes?

Entre temps, l'Allemagne, elle aussi, se prépare à tirer parti de la triple alliance pour s'établir silencieusement dans cette Méditerrannée que l'Italie voudrait exclusivement sienne. Ainsi, alors qu'à Rome, plus d'un homme sérieux tourne les yeux vers ce *Djebel Akdar* dont le Comte de San Vitale parle au début de son travail, les Allemands de Dobroudja vont quitter un pays où les Romains ne les voient point de trop bon gré, et se préparent à s'aller fixer en masse, avec l'aveu du Gouvernement turc, aux environs du cap Ptolemaïs, c'est-à-dire sur un point de cette Cyrénaïque si célèbre dans l'antiquité, par sa fertilité délicieuse. Et les journaux d'outre-Alpe sont les premiers à se féliciter de ce que cet exode est facilité par la cordiale entente qui existe entre la *Wilhemstrasse* et la *Consulta*. Si cette entente n'a jamais d'autres conséquences, les Italiens clairvoyants ne doivent point s'estimer très heureux d'être liés par elle. — L'infructueuse occupation africaine, voilà jusqu'ici le seul avantage de l'Alliance, triple ou quadruple même qu'elle soit.

LA RÉDACTION.

VOIES DE PÉNÉTRATION DE L'ABYSSINIE

Les confins naturels de l'Abyssinie, du côté de Massaouah, sont formés par les crêtes de la Grande Terrasse qui est orientée du nord au sud, parallèlement au littoral, et qu'en venant de Massaouah on atteint au sud à Senafe, au sud-est à Digsa et à Asmara, à l'est par les voies qui se dirigent vers le pays de Bogos dont Keren est le centre.

C'est cette dernière voie que parcourent surtout les caravanes. Elle a 260 kilomètres. Les chameaux ne peuvent passer que par la vallée de Lebca qu'on atteint par Moncullo, Desset, Confer, Ain, en suivant une direction nord-ouest, pendant 70 kilomètres. A Ain on tourne brusquement à l'ouest et l'on suit la vallée de Lebca jusqu'à

Digitized by Google

la chaîne Massalit qu'on franchit pour redescendre dans la vallée d'Auseba. On remonte ensuite jusqu'à *Keren*.

L'autre route qui se dirige directement de Massaouah à l'est vers Keren est à peine praticable par mulets et ne saurait donner accès à une armée.

Vient ensuite la *route d'Asmara* par Ailet. Elle est praticable par mulets. A 12 kilomètres de Moncullo se trouve Dogali, puis Saati. Là est une fourche; au sud s'ouvre la voie qui, par Mai-Mal conduit en 20 kilomètres à Sabergumma. Mais les caravanes préfèrent la route par Ailet. Ailet est à 17 kilom. de Saati et à 200 mètres d'élévation. Il y a là de riches pâturages. A 10 kilom. est Sabergumma. A travers les forêts on arrive à Baresa et Ghinda à 950 mètres d'élévation. Puis on gravit le plateau pour atteindre Asmara.

Trois routes font communiquer au sud Massaouah avec le plateau abyssin. Arkiko en est la clef. La plus proche du littoral atteint à 32 kilomètres le torrent Alighédé qu'elle remonte jusqu'au torrent Aidereso pour tourner au sud et atteindre à 24 kilom. Kajakhor qui n'est qu'à 10 kilom. du camp fortifié de *Gura*. Une autre route (S.-O.) arrive aussi au torrent Alighédé par Henrot, Fattah. Enfin à Ua-a, sur le torrent Alighédé, se branche une troisième route qui, directement au sud par Hamhamo, monte jusqu'à *Digsa*.

Citons pour mémoire la route suivie par l'expédition anglaise qui partit de Malkatta près Zula sur le bord de la baie d'Adulis.

On trouvera dans la *Revue Française*. t. IV, n° 36, septembre 1887, une carte de la région qui entoure Massaouah.

Digitized by Google

L'ENQUÊTE ARMÉNIENNE

CONCOURS ÉVENTUEL DES GRANDES PUISSANCES

L'on annonce de diverses parts que la Sublime-Porte se propose d'ouvrir une enquête sur la situation des provinces arméniennes, et qu'à cet effet une commission, composée de fonctionnaires des ordres civil et militaire, se rendra prochainement sur les lieux « pour entendre les griefs des habitants » (1).

Le gouvernement turc paraît s'être ému du mécontentement de plus en plus général qui se manifeste parmi les populations chrétiennes d'Asie, et, tout en faisant acte de prudence, il s'inspire sans doute d'un sentiment d'équité en montrant quelque sollicitude pour une classe de sujets restés jusqu'en ces derniers temps aussi soumis qu'ils étaient, pour ainsi dire, oubliés. Car il est notoire que les Arméniens, en tant que communauté nationale, ont à peine bénéficié des réformes administratives successivement introduites dans les États européens du Sultan, comme s'ils représentaient une quantité négligeable dans le travail de régénération inauguré par le Hatti-Humayoun de 1856 (2).

Il était dans les destinées de la Russie d'éveiller de ce côté les mêmes méfiances et les mêmes émulations qu'en decà des détroits, méfiances et émulations fécondes qui associeront peut-être un jour un peuple trop longtemps délaissé à l'œuvre éminemment civilisatrice de la régénération orientale. L'on se rappelle, en effet, que par le traité de San Stefano, la Turquie dut s'engager vis-à-vis de son puissant voisin « à réaliser, sans plus de retard, les améliorations exigées par

(1) L'Association internationale d'arbitrage et de paix vient d'adresser à Saïd-Pacha, ministre des affaires étrangères de Turquie, une lettre dans laquelle l'Association appelle son attention sur les souffrances qu'ont à endurer les Arméniens dans les provinces turques où ils se trouvent en contact avec les Kurdes et les Circassiens, et prie le ministre d'insister auprès de la Porte pour qu'elle n'apporte plus de retard au règlement de la question arménienne conformément aux stipulations du traité de Berlin.

(2) *La Turquie et le Tanzimat*, ou Histoire des réformes dans l'Empire Ottoman, depuis 1826 jusqu'à nos jours. Paris, chez PICHON, 24, rue Soufflot.

Digitized by Google

ses besoins locaux dans les provinces habitées par les Arméniens, et à y garantir la sécurité contre les Kurdes et les Circassiens. »

Cette disposition était conforme à la tradition constamment observée par la diplomatie des Czars dans toutes les négociations de paix avec le Divan; ostensiblement humanitaire, elle visait un but politique prochain ou éloigné, en autorisant la Russie à une surveillance, à un contrôle et occasionnellement à une intervention qui la feraient paraître, aux yeux de ses nouveaux protégés ottomans, « comme la puissance de l'avenir. »

Ce fut à peu près en ces termes que le *Foreign Office*, lors des préliminaires du Congrès de Berlin, formula son jugement sur la portée de l'article 16 du traité de San Stefano, et l'on sait par quel hardi coup de main il s'avisa de détourner, ou crut du moins conjurer, le péril qu'il y voyait. Par une convention secrète qui lui livrait l'île de Chypre comme base éventuelle d'opération contre l'envahisseur moscovite, le gouvernement de la Reine s'assimila la clause arménienne mise à l'index, en stipulant que, *d'accord avec lui*, la Porte ne tarderait pas à doter ses possessions d'Asie de toutes les institutions propres à relever l'état des populations chrétiennes et musulmanes.

Un engagement analogue fut pris par ce Congrès lui-même sur la motion personnelle de lord Beaconsfield (1).

Telle est, en peu de mots, la genèse diplomatique de la question arménienne.

J'ai rapporté ailleurs (2) qu'après la lecture officielle du Hatti-Humayoun qui, entre autres déclarations, prononçait la suppression des revenus ecclésiastiques, l'archevêque de Nicomédie, en voyant replacer « l'Écriture Impériale » dans son enveloppe de satin, murmura : « Prions Dieu qu'elle y reste. » Son vœu (qui l'ignore ?) fut exaucé en plus d'un point, et que de fois ne s'est-on point dit, en suivant ce Tanzimat dans sa longue et pénible carrière, que le Firman de 1856 était lettre morte.

---

(1) « La Sublime Porte s'engage à réaliser sans plus de retard, les réformes exigées pour les besoins locaux dans les provinces habitées par les Arméniens, et à les protéger contre les Kurdes et les Circassiens. *Elle donnera connaissance périodiquement des mesures prises dans ce but aux puissances qui en surveilleront l'application.* » (Art. 61 du traité de Berlin de 1878.)

(2) Vol. I, p. 142 de l'ouvrage précité.

Digitized by Google

L'on pourrait, sans y mettre de complaisance, appliquer cette métaphore au traité de Berlin, et plus particulièrement au texte si formel qui atteint le pouvoir du Sultan dans son autonomie asiatique; il est permis de supposer qu'en y souscrivant, les plénipotentiaires de Turquie se sont secrètement flattés du même espoir que le dignitaire orthodoxe inopinément dépouillé de ses prébendes. Et même, pour achever la comparaison, il serait juste de reconnaître que ce texte, revêtu de la sanction européenne, n'a pas eu plus de valeur pour ses bénéficiaires que s'il n'existait pas. Non moins inefficace est restée pour eux la promesse bilatérale consignée dans le pacte anglo-chypriote.

Le cabinet de Londres n'a pris qu'un mince souci de ses obligations conventionnelles, tout en gardant la position stratégique qui semblait le gage de sa fidélité, indifférence d'autant plus fatale aux sujets ottomans dont il avait disputé le patronage à la Russie, qu'elle encourageait le Divan dans son inaction. Quant aux autres chancelleries, sollicitées d'ailleurs par des intérêts plus pressants, ne se sentaient-elles point couvertes par les responsabilités britanniques?

Sous l'influence de cette sorte de complicité morale qui laissait à la discrétion de la Porte un groupe de sujets dont le sort, longtemps ignoré, avait un moment fixé l'attention sympathique de l'Occident, quelques voix s'élevèrent dans le milieu arménien pour protester contre un abandon aussi contraire à la foi des traités qu'à la solidarité chrétienne. Des comités se constituèrent spontanément dans plusieurs centres européens et s'imposèrent la tâche d'éclairer l'opinion publique sur le grand passé de l'Arménie et sur la malheureuse condition des provinces nationales actuellement placées sous la dépendance ottomane.

La *Revue Française* s'est assez longuement expliquée sur le programme de ces comités pour que je néglige ici d'en reproduire les lignes principales (1); il me suffira de constater que les patriotes autorisés dont elle s'est faite l'interprète, repoussent tous moyens révolutionnaires et réclament simplement du pouvoir souverain un ensemble de réformes qui assurerait aux Arméniens une autonomie administrative analogue à celle dont jouit le Liban.

Le projet d'enquête récemment délibéré à la Porte est-il de nature à préparer des voies à cette entreprise de prévoyante réparation? Sans

(1) Voir aussi pages 212 à 214, II de l'ouvrage précité.

Digitized by Google

mettre en doute les bonnes intentions des ministres éclairés de Sa Hautesse, l'on a toute raison de suspecter, sinon la sincérité des commissaires délégués par eux, du moins l'impartialité des témoignages que ceux-ci devront recueillir.

L'expérience démontre que le zèle subalterne des agents locaux, l'intimidation exercée par eux sur leurs administrés auront pour effet probable de surprendre la religion et de fausser le jugement des missionnaires impériaux, et l'on peut prévoir que conçu sous de tels auspices et libellé d'après des dépositions aussi sujettes à caution, le rapport officiel destiné à mettre en lumière la situation des provinces arméniennes ne sera pas l'expression de la vérité.

Aussi conviendrait-il que les représentants des grandes puissances accréditées dans ce pays reçussent l'instruction de rendre compte à leur tour des faits que les *missi dominici* ottomans sont appelés à relever. En plus d'une circonstance, notamment en 1867 (1), des enquêtes concurrentes, mais séparées, ont été faites par des fonctionnaires turcs et par les consuls étrangers; et si l'on se reporte aux phases les plus décisives du Tanzimat, l'on reste convaincu que les meilleures institutions de la Turquie moderne sont dues à cette collaboration.

Les signataires du traité de Berlin, si quelque gouvernement ami de la Sublime Porte jugeait à propos de les y convier, n'hésiteraient sans doute pas à seconder par le concours direct de leurs envoyés l'initiative bienveillante des conseillers du Sultan, car il s'agit d'une réforme qui serait à la fois pour le pouvoir musulman une mesure de préservation et pour l'Europe représentée au dernier Congrès un acte de justice et d'humanité!

Seine-Port, en juin 1888.

ED. ENGELHARDT.

(1) II, pages 216-217, 236 à 252 de l'ouvrage précité.

Digitized by Google

COTE OCCIDENTALE D'AFRIQUE

LA MORUE A ARGUIN ET LES CARAVANES DU SAHARA (1)

Plusieurs études importantes viennent de paraître sur les bancs poissonneux d'Arguin, qui sont situés au sud du cap Blanc, au nord de notre colonie du Sénégal, et à proximité de l'île d'Arguin qui est une possession française.

En présence de la crise dont souffrent nos populations maritimes de la Manche, on s'est demandé s'il ne serait pas possible pour nos pêcheurs de trouver dans ces parages de nouvelles ressources. M. A. Hautreux (2) estime que la pêche pourrait commencer dès le mois d'*octobre* aux environs du cap Bojador, et en dérivant vers le sud, se fixer près du cap Blanc et des bancs d'Arguin de *janvier à juillet*.

« C'est, du reste, dit-il, en octobre que se termine la pêche du grand banc de Terre-Neuve et d'Islande ; elle ne peut reprendre qu'en mai. C'est pendant cette période de chômage forcé pour la pêche du nord que pourrait être entre-

(1) *Position d'Arguin*. L'île d'Arguin se trouve sur la côte occidentale d'Afrique, dans la partie comprise entre le Maroc et notre colonie du Sénégal, région qui est absolument aride, inhospitalière et désolée.

Le cap Blanc est le point le plus saillant de cette côte ; il est à l'extrémité d'un long promontoire orienté du nord au sud, parallèlement à la côte. Cette péninsule est divisée dans toute sa longueur par la frontière des possessions espagnoles et des possessions françaises. Cette limite laisse ainsi aux Espagnols, près du cap Blanc, un abri dit *Baie de l'Ouest*. La France possède au contraire toute la partie orientale du promontoire, la *Baie du Lévrier*, qui pénètre profondément dans les terres et est complètement abritée contre les vents d'ouest, ce qui rend notre mouillage bien préférable à celui des Espagnols.

La baie du Lévrier est nettement dessinée du côté du continent par le cap Sainte-Anne ; plus au sud le cap d'Arguin forme un nouveau promontoire et dessine une nouvelle baie où se trouve l'*île d'Arguin*, escortée de ses deux satellites, *Marguerite* et plus à l'ouest *Nedjema* (Étoile). Les bancs s'étendent de ce point vers le sud, parallèlement à la côte, et jusqu'au cap Merik.

(2) *Pêche de la morue au Sénégal*, par M. A. Hautreux. Bulletin de la Société de Géographie commerciale de Bordeaux, n° 5 (3 mars 1888). Cette étude très consciencieuse donne les indications principales qui permettront aux armateurs de se guider dans les essais qu'ils seraient tentés de faire pour organiser une campagne de pêche: *Vents, courants, températures de la mer*... Plusieurs cartes accompagnent le texte et renferment des données précieuses pour les pêcheurs. (Chez Feret, 15, cours de l'Intendance, Bordeaux.)

Digitized by Google

prise la pêche du banc d'Arguin. — Depuis le mois de mai jusqu'au mois de juin, les vents sont frais et secs, la température de l'air oscille entre 17° et 20°, ce qui doit donner de bonnes conditions pour les sécheries. »

Quelque temps avant la publication de cette étude (17 janvier), M. Ch. Soller, qui s'est fait une spécialité des questions de la côte saharienne et plus particulièrement de la région d'Arguin, faisait, devant la Société de Géographie commerciale de Paris, une conférence sur les caravanes du Soudan occidental, et donnait en même temps son appréciation sur les pêcheries d'Arguin (1).

Il invoqua l'opinion de M. Sabin Berthelot, qui fut pendant trente ans consul à Sainte-Croix-de-Ténériffe, et d'après lequel, tandis qu'un pêcheur prend sur les bancs les plus renommés pour leur richesse ichtyologique, quelques centaines de poissons, celui des Canaries en pêche plusieurs milliers d'espèces très variées sur le banc d'Arguin (2).

M. Ch. Soller est retourné dans ces parages au commencement du printemps, et je l'ai prié avant son départ de me fournir diverses indications complémentaires qu'il n'avait pas eu le loisir de donner au cours de sa conférence. Voici les principales autoritées sur lesquelles il appuie sa thèse :

Déclaration du général Faidherbe, *Moniteur du Sénégal, numéros 164 et 165 :*

« J'ai exprimé mon opinion en 1860 : L'exploitation des riches pêcheries de ces parages serait encore plus avantageuse aux Français qu'aux Espagnols des îles Canaries, qui les trouvent supérieures *à celles de Terre-Neuve et même du monde entier.* »

« L'installation d'un comptoir à l'île d'Arguin y attirerait tout le commerce qui vient par l'Adrar, Tichit et Timbouctou. »

« Enfin sous tous les rapports la pêche sur le banc d'Arguin serait moins pénible, plus avantageuse, plus lucrative que celle du banc de Terre-Neuve, où nous sommes soumis à des tracasseries de la part des Anglais et des Américains. »

---

(1) Bulletin de la Société de Géographie commerciale de Paris, n° 3 (1887-1888), p. 280.

(2) Le Ministre de la marine a d'ailleurs signalé la richesse de ce banc à diverses Chambres de commerce, par une circulaire du 28 octobre 1887. Il insiste sur les facilités que peut offrir cette pêche et la quantité de poissons qu'y recueillent les canariens.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Extrait du rapport du contre-amiral Grivel, commandant la division navale de l'Atlantique sud *(décembre 1882)*.

« Je me demande s'il ne conviendrait pas d'attirer l'attention de nos chambres de commerce et de nos armateurs pour la morue, sur les fonds de pêche si poissonneux de cette région (banc d'Arguin) ? »

« Ne pourrait-on entreprendre de sécher ou de saler le poisson sur l'île d'Arguin, où se trouvent des salines naturelles et de l'eau douce (1) »

Extrait du rapport *(1er février 1887)* du lieutenant de vaisseau Raffenel, chargé de mission hydrographique entre le cap Blanc et le cap Méric.

« Il est donc certain que les pêches de la côte d'Afrique et spécialement de la partie comprise entre le cap Blanc et le cap Méric (banc d'Arguin) offrent des ressources extraordinaires et inépuisables de poissons de toutes espèces et en particulier de *morues énormes et excellentes.* »

« Les salines naturelles qui existent à l'île d'Arguin seraient un précieux auxiliaire d'une exploitation. »

D'après l'amiral Aube et tous les officiers de marine qui sont allés en mission hydrographique sur cette côte, une installation sur le littoral est absolument impossible. Le Sahara s'étend littéralement jusqu'au littoral. Il n'y a aucune végétation, les tribus de ces parages sont très inhospitalières et même hostiles; et les établissements qui se créeraient là ne cesseraient de courir de graves dangers. Ils manqueraient d'ailleurs totalement d'eau (2). L'obstacle qui s'oppose à toute installation sur le littoral africain n'en est pas un pour l'établissement des pêcheries, puisque d'après les déclarations positives de M. Ch. Soller, l'île d'Arguin satisfait pleinement aux conditions exigées pour les pêcheries.

Les pêcheurs canariens pratiquent cette pêche de temps immémorial. En 1876, le consul anglais des Canaries estimait de 5,000 à 8,000 tonnes la quantité de morues prises annuellement par ces pêcheurs.

Voici des données statistiques que M. Ch. Soller a bien voulu

(1) Il y a de l'eau douce en abondance dans les deux immenses citernes encore actuellement en bon état et construites, il y a plus de trois siècles, par les Portugais. Ces deux citernes peuvent donner plus de 1,000 mètres cubes d'eau. (Ch. Soller.)

(2) Le doute n'est pas possible à cet égard, surtout depuis la récente exploration de M. C. Douls dont nous avons rendu compte, tome VII, p. 713. *(Voir la carte.)*

Digitized by Google

extraire de son carnet de notes et qui indiquent les conditions générales d'existence des pêcheurs canariens.

La durée d'un voyage de pêche est ordinairement de 20 à 25 jours au minimum et de deux mois au maximum. La vente du poisson se fait soit aux îles Canaries, soit dans les îles de l'Amérique centrale. Ils ne stationnent pas plus de vingt-quatre heures dans les ports de l'Archipel où ils ne viennent que pour la vente du poisson.

La valeur des bateaux avec leurs accessoires est de 10,000 à 20,000 francs.

Le tonnage brut est de 60 à 90 tonneaux.

Le personnel se compose de 15 à 20 hommes payés de 30 à 40 francs par mois, de 4 timoniers payés 40 francs par mois. Ils ont en outre la nourriture qui consiste en *gofeo* (farine de maïs), poissons, haricots, des pommes de terre, mais rarement. La dépense de ce chef est par jour d'environ 15 francs par bateau.

Pour se rendre des îles Canaries au cap Blanc il faut quatre jours; les bateaux doivent y rester de sept à huit jours pour les opérations de pêche. Les pêcheurs y trouveront de la morue, des petits maquereaux et en abondance des sardines et des anchois. Il ne paraît pas douteux qu'un bateau apportant sur le marché français 60 tonnes de morue avant l'arrivée de celle de Terre-Neuve en trouverait un prix rémunérateur.

Il n'y a pas à craindre la concurrence qu'ont trouvée les autres comptoirs du littoral, car le négociant qui s'installerait à Arguin aurait un véritable monopole et les produits de la pêche suffiraient à couvrir les frais généraux de son établissement commercial.

Sainte-Croix de Ténériffe est le principal port des îles Canaries, la statistique suivante de l'entrée des bateaux de pêche montre que les pêcheurs espagnols de ces îles peuvent pêcher toute l'année dans ces parages.

Tonnage net des entrées des bateaux de pêche à Sainte Croix de Ténériffe, jour par jour et pour chacun des douze mois de l'année.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
35	28	31	37	25	16	11	35	37	42	16	31
22	46	—	49	34	16	42	25	28	32	25	41
50	16	—	42	32	—	41	23	31	34	17	28
40	42	—	41	42	—	34	16	34	41	37	25
31	37	—	16	37	—	31	17	25	28	25	11
—	17	—	11	18	—	18	37	18	17	23	30
—	11	—	—	23	—	—	41	16	16	35	37
—	26	—	—	—	—	—	—	17	28	—	52
—	36	—	—	—	—	—	—	20	23	—	16
—	44	—	—	—	—	—	—	—	41	—	42
—	35	—	—	—	—	—	—	—	37	—	34
—	11	—	—	—	—	—	—	—	20	—	—
—	37	—	—	—	—	—	—	—	50	—	—
—	34	—	—	—	—	—	—	—	31	—	—
—	23	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—

Digitized by Google

M. Ch. Soller se livre sur place en ce moment même à des études nouvelles, qui feront faire certainement un grand pas à cette question; et d'après les résultats des essais qu'il a entrepris, les armateurs et patrons de pêche sauront quelles chances de succès leur offre cette campagne.

L'île d'Arguin ne serait pas seulement, d'après M. Ch. Soller, le centre de pêcheries importantes, mais aussi le point d'arrivée des caravanes venant du Soudan occidental. Il suffirait, pour cela, que nous ayons, dans la baie du Lévrier, un établissement fixe, à l'abri de tout coup de main. Voici comment M. Ch. Soller a développé cette idée devant la Société de géographie commerciale de Paris.

Il existe deux voies bien distinctes, à travers le Sahara, pour les caravanes qui, de Timbouctou, se dirigent vers le grand entrepôt des produits du Soudan occidental, Goulimin, dans le Sahara marocain (1). Comme la plus directe coupe les déserts de Djouf et d'Iguidi, les caravanes préfèrent celle qui passe par la fertile oasis de l'Adrar-et-Tmar. Sur cette dernière route, on trouve constamment de l'eau, et les distances entre elles sont beaucoup moindres. Dès Oualata, tous les jours ou tous les deux jours on trouve un puits ou un caravansérail.

Ces caravanes poussent rarement au delà du Soûs, elles trafiquent dans les grands centres commerciaux de cette province marocaine, particulièrement à Goulimin, où elles achètent les marchandises européennes qui leur donnent un fret de retour. M. Soller cite cepen-

---

(1) Marchandises que les caravanes portent habituellement de l'intérieur du Soudan vers Goulimin. (Fret de retour.)

Ivoires bleu et vert, peaux de lions, léopards, bœufs sauvages (Kelab), moutons, chèvres. — Coton, sang de dragon, gomme, copal, graines oléagineuses (sésame et arachides), épices, indigo, carbonate de soude, alun, benjoin, musc, encens, poudre d'or.

Marchandises que les caravanes portent habituellement de la côte d'Afrique *vers l'intérieur*. (Frêt d'aller.)

Cotonnades, toiles, quincaillerie, sucre en pain (de Marseille et de Belgique), draps, thé vert, bougies, tabac.

Étoffes de coton aux couleurs blanches et vives (presque exclusivement de fabrication anglaise), indiennes, toiles, velours, mousselines, ceintures de laines et de soie, soie brute, galons d'or, armes à feu à silex et armes blanches (de provenance anglaise allemande et belge), poudre, plomb, fers vieux et neufs en barres, fer-blanc, ustensiles de cuivre et d'étain, clouterie, chaînes, serrures, bimbeloterie, tapis, allumettes verroterie, celluloïd, imitation de perles, corails, ambres.....

Digitized by Google

dant l'exemple d'une caravane qui avait poussé jusqu'à Mogador (pour éviter les exigences de la baisse factice créée à Goulimin par les israélites), et dont les marchandises, d'après le rapport de notre consul, M. Lacoste, étaient de 650,000 à 700,000 francs.

Mais le trafic de ces caravanes est entravé par une double taxe, perçue à l'entrée au Maroc (en fait 28 à 30 0/0 de la valeur), et à la sortie (en fait 12 à 15 0/0). On a naturellement cherché à éviter ces barrières et à approvisionner directement ces caravanes de marchandises européennes. Dans ce but, M. Donald Mackensie fonda, en 1878, au sud du cap Juby, le comptoir de Victoria-Port. Cet établissement, situé dans une petite île basse, trop près du littoral, fut trois fois incendié par les indigènes. La mer est mauvaise sur cette côte, deux bateaux y périrent. Mais la situation était excellente au point de vue commercial, et ce comptoir trouva un grand débouché auprès des caravanes de Timbouctou et de l'Adrar-et-Tmar.

En 1884, une factorerie espagnole fut établie, par le capitaine Bonnelli, plus au sud, à Villa-Cisneros, au Rio de Oro, de façon à attirer les caravanes avant leur arrivée au cap Juby (1). Mais l'entrée de la baie est impossible aux bateaux de plus de trois mètres de tirant d'eau. L'eau douce y fait si complètement défaut que le *Vulcano*, bateau de la marine espagnole, qui se rend, chaque mois, de Sainte-Croix-de-Ténériffe au Rio de Oro, est obligé d'en apporter pour les besoins de la petite colonie. La garnison y est de trente soldats et d'un lieutenant. Les naturels, voyant que les échanges avec les marchandises d'Europe n'y étaient pas praticables, ont cessé de s'y rendre.

Plus au sud est le cap Blanc et l'*île d'Arguin* (2). Pendant le XVIIe siècle les Portugais, les Hollandais, les Anglais et les Français se disputèrent l'île d'Arguin. Les Français l'occupèrent en 1724 à 1740, époque à laquelle les Anglais s'en emparèrent et détruisirent la forteresse. Ce poste, qui faisait concurrence à Saint-Louis du Sénégal, fut sans cesse sacrifié aussi bien par les Français que par les Anglais.

Du cap Blanc au cap Saint-Anne, et de ce point au cap d'Arguin, existe un large chenal accessible aux plus grands navires, d'une pro-

(1) Il y a environ deux ans, une caravane a été dirigée du Rio de Oro vers l'Adrar, l'hostilité des habitants l'a empêchée de pénétrer dans l'oasis.

(2) Le levé topographique de l'île d'Arguin a été exécuté par le colonel du génie Fulcrand.

Digitized by Google

fondeur moyenne de 9 mètres. Ce mouillage forme une espèce de port, bon et sûr. Il pourrait servir de port de refuge, en temps de guerre, pour nos croiseurs légers qui peuvent y faire du charbon ou réparer des avaries. L'île d'Arguin, séparée du continent par un bras de mer d'un mille et demi, est à l'abri des incursions des indigènes. Du reste, les principales tribus maures de cette partie de la côte, les Ouladbou-Sbâ et les Trarza reconnaissent notre souveraineté.

Cette situation privilégiée a amené M. Charles Soller à considérer la position d'Arguin comme bien plus favorable que le cap Juby ou le Rio de Oro au but des Anglais et des Espagnols, à savoir : d'attirer les caravanes du Soudan occidental vers le littoral, au lieu de les laisser se diriger vers le sud marocain. A l'appui de cette thèse, il indique les distances suivantes :

Timbouctou à Dakar par le Niger et le Sénégal	2.400 kil.
— à Goulimin, par l'Adrar-et-Tmar	1.700
— au cap Juby	1.650
— *à l'île d'Arguin*	1.200

Comme Arguin n'est qu'à 280 kilomètres de l'Adrar-et-Tmar, il semble possible de rétablir, au profit de la France, la ligne de caravanes, qui exista jadis si longtemps entre ces deux points.

Les produits qui arrivent à Goulimin sont grevés des frais de 60 jours de voyage et des droits exorbitants d'entrée et de sortie au Maroc. Ces mêmes produits arriveraient à Arguin en 39 jours.

Le projet de M. Ch. Soller n'a rien d'invraisemblable; il s'agit, en effet, de rétablir au profit de notre possession d'Arguin le courant commercial qui a existé jadis. Nous avons un avantage incontestable sur les comptoirs anglais et espagnol, qui se sont fondés récemment, et Saint-Louis ne peut redouter le développement de la station d'Arguin, car sa prospérité viendra d'un commerce dont notre colonie du Sénégal ne retire actuellement aucun avantage. Voilà certainement une des œuvres de colonisation qui ne peut nous faire courir aucun risque, ni nous entraîner dans une dépense sérieuse; nous invitons le Gouvernement à prendre cette question en très grande considération.

ÉDOUARD MARBEAU.

Digitized by Google

CORRESPONDANCES ET NOUVELLES

LE PAYSAN ROUMAIN

On nous écrit de Bucarest, 18 juin :

Quoique la Roumanie soit le pays d'Orient le plus civilisé, on y est, sauf dans les grandes villes, singulièrement arriéré. D'après une loi, le paysan moldave qui se marie reçoit sept hectares de terres labourables, plus l'emplacement d'une maison qu'il doit construire. On a cherché, par là, à encourager le peuple au mariage. Mais, une fois établi, on surcharge le cultivateur de tant d'impôts, qu'il ne sait plus comment vivre. Il ne fait pas bon protester. Les plus récalcitrants sont saisis et amenés sur la place du village où, les quatre membres liés à des pieux, ils reçoivent une bastonnade de cent coups sur le dos. Puis, le patient en sang, est transporté à l'hôpital où, souvent, il passe de vie à trépas. A Zoïtza, village à 20 kilomètres ouest de Bucarest, j'ai vu une de ces exécutions. Les mains liées derrière le dos, la victime a reçu sur les reins cent coups de bâton. Le bourreau était le notaire du pays. Actuellement, ce fonctionnaire a changé de poste.

On ne doit pas s'étonner que le paysan ne prospérant pas, finisse par revendre sa terre et tombe dans la misère. Actuellement, le paysan un peu aisé a une paire de bœufs, mais il doit faire paître ses bœufs sur les prairies du propriétaire, et paie 20 francs pour prix de pâturage. Si bien que la valeur des pâturages et des terres en friche augmente, tandis que celle de la main-d'œuvre reste stationnaire; car le paysan est tenu de fournir au propriétaire un certain nombre de journées de travail. Sa nourriture habituelle est le maïs, la viande est un luxe très rare. Mal vêtu, mal logé ; le plus souvent son lit n'est qu'une simple planche. Le gain journalier, à l'aide de ses bœufs, ne dépasse guère un franc, sa femme et ses enfants parviennent ensemble à gagner au plus 0 fr. 70 c. Voilà l'état de quatre millions d'habitants sur cinq millions environ que compte la Roumanie.

Les statistiques estiment à 836,000 le nombre des familles de contribuables. Elles forment deux catégories : 651,000 familles d'agriculteurs et 185,000 autres familles.

Sur les 651,000, il y en a 406,898 qui ont été faites propriétaires en 1864.

Fermiers	117.000
Petits propriétaires	407.000
Nouveaux propriétaires en 1873 en vertu d'une attribution de 7 hectares aux nouveaux mariés.	48.000

Il y a donc 572,000 familles possédant des terres, et 79,000 contribuables qui n'en ont pas. C'est à ces derniers que les journaux officieux proposent de donner dix pogones (un peu plus de dix hectares).

Digitized by Google

Voici comment se répartissent les terres appartenant aux familles d'agriculteurs en Roumanie :

VALACHIE. —	66,000 familles	357.000	hectares.
—	141,000 —	525.000	—
—	77,000 —	170.000	—
MOLDAVIE. —	7,000 —	59.000	—
—	60,000 —	300.000	—
—	54,000 —	180.000	—
Nouveaux mariés pour toute la Roumanie.			
	48,000 familles	227.000	—
Pour régler équitablement la question agraire, il faudrait :			
VALACHIE. —	66,000 familles à 7 hectares	462.000	—
—	141,000 — —	987.000	—
—	77,000 — —	539.000	—
Soit 936,000 hectares de plus que les paysans n'en possèdent actuellement.			
MOLDAVIE. —	60,000 familles à 7 hectares	420.000	—
—	54,000 — —	378.000	—
Soit 318,000 hectares de plus.			
Pour les nouveaux mariés, 48,000 familles à 7 hectares		336.000	—
Soit 109,000 hectares en plus.			
Enfin pour les prolétaires, 79,000 familles à 7 hectares.		553.000	—

En additionnant tous ces chiffres, on voit que l'État doit donner aux paysans 1,916,000 hectares de terres en plus de ce qu'ils ont. Mais l'État ne possède pas plus de 1,250,000 hectares.

On arrive donc forcément à l'expropriation pour cause d'utilité publique, car le lot de 7 hectares, que les paysans réclament pour chaque famille, ne comprend que de la terre labourable à l'exclusion des pâturages. Cette expropriation serait surtout nécessaire en Moldavie où les paysans sont clairsemés, et elle donnera une augmentation notable au rendement des terres. Il est évident pour tout le monde que la question agraire, arrivée à l'état aigu, attend une prompte solution.

EXPLORATIONS DU SÉNÉGAL

La Société de géographie de Bordeaux a reçu M. le colonel Galliéni et les officiers de sa colonne, qui viennent d'être ramenés en France.

Un punch a été donné en leur honneur. Dans une allocution qu'il a prononcée, le colonel Galliéni a résumé ainsi les résultats des deux campagnes qu'il a accomplies dans nos possessious du Soudan français :

« Pendant ces deux dernières campagnes, je me suis efforcé de remplir

Digitized by Google

le programme que m'avait fixé le département, tout en restant fidèle à mes idées de progrès incessants. Aux chefs indifférents ou hésitants, j'ai tendu la main; quand aux chefs franchement ennemis ou fanatiques, je les ai poursuivis sans merci, et, grâce à une organisation spéciale de nos petites colonnes, j'ai pu les atteindre à des distances qui semblaient les mettre à l'abri de nos coups. Le marabout Mahmadou-Lamine et son fils, qu'il a fallu aller chercher jusqu'en Gambie, ont payé de leur tête le crime de s'être attaqué à un poste français et à nos comptoirs du fleuve; le sultan Ahmadou et l'almamy Samory ont pris confiance et ont placé leurs vastes Etats sous le protectorat de la France; toutes les populations du pays nous ont fourni leur plus large concours pour nos travaux de chemins de fer, de routes, de postes. C'est grâce à elles que le chemin de fer, conformément à l'engagement que j'en avais pris, vient enfin d'atteindre Bafoulabé. Les enfants de nos écoles d'otages demandent à venir continuer en France l'étude de notre langue : déjà j'ai fait des démarches pour que les deux jeunes fils du marabout Mahmadou-Lamine, que j'avais recueillis l'année dernière à l'école des otages de Kayes, soient désignés les premiers pour l'École coloniale de Paris.

» Enfin, nos missions d'officiers viennent, par le Fouta-Djallon, de relier nos possessions du Haut-Niger à nos rivières du sud et d'ouvrir largement au commerce national cette route nouvelle, si largement qu'une partie de ma colonne a pu prendre cette voie et venir par notre poste de Benty. Aujourd'hui le Soudan français est soudé à notre colonie du Sénégal et à nos possessions de l'Atlantique. C'est, à mon avis, la seule manière de résoudre pratiquement, honorablement et avantageusement la question du Haut-Fleuve. »

Les détails suivants, fournis par diverses correspondances, complétent ce que l'exposé du colonel Galliéni a de trop succinct :

M. Liotard, pharmacien de la marine, était chargé d'aller visiter la rive gauche de la Gambie supérieure, le Fouladougou, le Kaloukadougou, le Niani et devait rentrer par le Forlo à l'est du Fouta sénégalais. Ce programme a été suivi à la lettre, et grâce aux levers topographiques qu'a rapportés M. Liotard, on va voir disparaître la tache blanche qui marquait encore cette partie du bassin de la Falémé et de la Gambie.

M. Levasseur, sous-lieutenant d'infanterie de marine, a exploré la région qui se trouve entre la haute Falémé et la haute Gambie. Il a reconnu la route destinée à unir le Fouta-Djallon aux comptoirs de Bakel et du Sénégal; il a, pour ce faire, visité le pays de Labé, le Khabon, le Koli, le Pakao, et a poussé jusqu'à Sedhiou; c'est une seconde voie de raccordement des possessions des rivières du Sud avec le Soudan français.

D'autre part, le sous-lieutenant Pichon a fait la carte de Toubakouta à Kayes en passant par le Bambouk, et le capitaine d'artillerie Fortin a fait exécuter une carte complète et détaillée de toute la région comprise entre le cours de la Gambie et celui de la Falémé. Enfin le docteur Colin a été chargé par le

Digitized by Google

commandant supérieur d'aller explorer le cours supérieur du Bafing; il doit fonder des comptoirs commerciaux dans le Bambouk.

Tandis que toutes ces missions s'organisaient pour explorer le sud des possessions soudanaises, on ne négligeait pas davantage les contrées situées au nord de la ligne des forts. Une colonne volante, placée sous les ordres du commandant Vallière, était chargée de parcourir le grand et le petit Bélédougou, de pousser jusqu'aux limites extrêmes des pays placés sous le protectorat français, de ramener l'ordre partout où besoin était, et de jeter quelque lumière sur la géographie des contrées encore peu soumises et mal connues. Le commandant Vallière a commencé par visiter le populeux pays qui confine au Sokolo, au Goumbou et au Sahara; puis il s'est arrêté non loin de Nyamina sur le Niger, où les chefs des marchés voisins lui ont envoyé des lettres de soumission. Le commandant a ensuite organisé des missions d'exploration.

L'une, commandée par le capitaine Audéoud, est allée visiter toute la région bornée par le Baoulé; il y avait là une grosse lacune géographique à combler. Le capitaine Audéoud a suivi le cours de la rivière et déterminé l'emplacement de nombreux villages, ainsi que la configuration et la nature du pays.

Pendant ce temps le sous-lieutenant Fournier explorait le cours supérieur du Bandingho, jusqu'ici marqué en pointillé sur les cartes.

Enfin une mission composée d'un officier de spahis, d'un officier d'artillerie et d'un vétérinaire, est allée étudier, dans le nord du Bélédougou, les marchés à chevaux et les points où il serait possible de remonter la cavalerie sur place, au lieu de faire venir de fort loin et à grands frais des chevaux qui ne peuvent se plier au climat et qui meurent en grand nombre chaque année. Les études faites sont très favorables et on peut espérer que l'année prochaine on trouvera dans le pays même les ressources en chevaux nécessaires. Les plus belles bêtes viennent du Macina et sont amenées par les éleveurs à Tuba, dans le Markadougou.

Après cette pointe dans le Nord, le commandant Vallière a rallié Bammakou, d'où il a remonté le Niger pour rejoindre le commandant supérieur à Séguiri et revenir avec lui vers la côte.

ILES ALCATRAS

On lit dans le *Temps* du 22 juin. — Au mois de janvier, l'administration croyait que les quatre guerriers de Dinah Salifou, roi des Nalous, préposés à la garde de notre pavillon, avaient regagné la terre ferme, et ce n'est que le mois dernier qu'elle apprenait qu'un des avisos de la station avait retrouvé les cadavres de ces malheureux noirs autour du mât du pavillon.

Le roi des Nalous, qui est un de nos alliés les plus fidèles, a été d'autant plus péniblement affecté de cet événement qu'il s'inquiétait à chaque instant du sort de ses hommes et qu'on lui donnait toujours l'assurance qu'on ne les oubliait pas. On voit comment sa confiance a été récompensée! Ses guerriers sont morts de faim et de soif, au pied de notre drapeau, les yeux fixés sur l'horizon, abandonnés de tous, à quelques lieues du poste français de Kaky.

Digitized by Google

C'est au moment où nous cherchons à ouvrir une route sur le Niger par les Rivières du Sud et le Fouta-Djallon que pareil incident est venu remuer les imaginations des populations de ces régions, et il faut s'y attendre, colporté et grossi, il sera exploité par des rivaux dont nous faisons le jeu.

Toute cette région des Rivières du Sud, sur laquelle nous avons établi notre domination est du reste vouée à l'incurie administrative la plus complète; nos intérêts et ceux des populations indigènes y sont gérés par des agents choisis sans discernement, indépendants les uns des autres et qui, dans ces mêmes parages, semblent se faire une loi de se contrecarrer mutuellement. Cette situation, détestable à toute époque, peut nous susciter actuellement de très grosses difficultés, et il importe qu'on s'en préoccupe au plus tôt. En effet, nous avons des traités avec le Fouta-Djallon, pays riche et salubre, peuplé de quatre millions d'âmes, qui paraît disposé à entretenir de bonnes relations avec nous et à favoriser le passage de nos caravanes à destination du Niger.

Il est indispensable, si nous ne voulons avoir quelque grosse affaire sur les bras dans quelques années, que nous ménagions les indigènes de Fouta-Djallon et que les fonctionnaires en contact avec eux soient capables de comprendre et d'exécuter une politique intelligente. De là, la nécessité de les choisir avec soin et de les recruter autrement que le sont ceux qui représentent l'administration sénégalaise dans les Rivières du Sud.

M. Isaac a posé, dans la séance du Sénat du 21 juin, une question à l'administration des colonies; il a demandé s'il était vrai que quatre indigènes, envoyés dans l'île Alkatras pour y garder le drapeau français, étaient morts de faim, faute d'avoir été ravitaillés.

M. de La Porte, sous-secrétaire d'État aux colonies, a répondu en ces termes:

« Le fait est malheureusement exact. A la date du 26 octobre, M. le gouverneur du Sénégal Genouille fit prendre possession de l'île d'Alkatras, inhabitable, mais possédant des gisements considérables de guano. On avait promis aux quatre indigènes qui s'y trouvaient de les ravitailler vers la fin du mois de décembre dernier; les provisions auraient dû être renouvelées; elles ne l'ont pas été, et dans la seconde quinzaine de janvier, les pauvres indigènes y sont morts de faim.

» J'éprouve à le dire une émotion que le Sénat comprend. M. le gouverneur du Sénégal ne paraît pas d'abord y avoir attaché d'importance, et le 2 février on a fait le tour de l'île, mais on la quitta sans y être même débarqué, supposant que les quatre indigènes avaient quitté leur poste.

» C'est au mois de mai seulement qu'un navire, passant près de l'île, a constaté le décès des quatre indigènes, morts de faim.

» La responsabilité de l'administration supérieure de la marine est engagée, le gouverneur n'est plus en fonctions et échappe à notre autorité. »

M. Lacombe. — Et l'homicide par imprudence?

M. le sous-secrétaire d'État aux colonies. — Le gouvernement saura accomplir son devoir et poursuivre la répression de pareils faits. Une enquête est commencée et, suivant les résultats qu'elle donnera, l'administration agira.

Digitized by Google

HAUT AMAZONE

EXPLORATION DE M. MARCEL MONNIER

Société de Géographie commerciale de Paris. — 18 juin 1888.

Parti de Quito, M. Monnier aurait voulu suivre la vallée postérieure du Pastaza, mais il ne put donner suite à ce projet et dut songer à gagner par des régions plus méridionales la vallée de Marañon. M. Monnier alla débarquer à Salaverry et par Truxillo il put s'enfoncer dans les Cordillières péruviennes. Il lui fallut pendant six à sept jours traverser de misérables villages fort clairsemés, et formés de huttes pleines de vermine. A vingt-cinq lieues du Pacifique, à Cajamarca, M. Monnier était déjà sur la ligne de partage des eaux. Les plateaux de la sierra devraient être des greniers d'abondance; mais il y a des hordes de bandits qui, dans la haute région de Marañon infestent le pays et arrêtent tout développement de la culture et du commerce.

De Bambamarca, petite bourgade au nord de Cajamarca, M. Monnier remonta la vallée de Marañon jusqu'à Tayabamba.

Au delà commence une région plus abrupte des Cordillières, avec d'étroites vallées, à une chaleur de fournaise pendant le jour et d'énormes abaissements de température le soir. Tayadamba est à la limite des régions praticables aux bêtes de somme. L'homme de ces régions est sans souci de sa misère, qui est au delà de toute expression. L'or abonde pourtant; l'Indien en connaît la valeur ; mais il ne s'en soucie pas. « Ce serait bien de la peine, » dit-il quand on lui demande pourquoi il ne recueille pas cet or. Quand il y a une fête quelconque, tout le monde est ivre.

M. Marcel Monnier voulait passer dans la vallée du rio Huallaga; il eut de la peine à rassembler cinq hommes. En vingt-un jours, en luttant contre la forêt, on arriva au fleuve. Il était fort malaisé de découvrir la route autrement qu'à la boussole; mais le principal obstacle pour le voyageur vient du caractère superstitieux de ses compagnons indiens. Toutes les précautions sont prises par eux contre les serpents, les bêtes sauvages; mais ils ont peur des lutins, des génies malfaisants; ils ont peur surtout qu'on marche sans but, et ils veulent toujours qu'on marche en retraite. M. Monnier faillit être abandonné par ses compagnons.

Le voyage devait être plus rapide et les cinq Indiens de Tayabamba retraversèrent leurs forêts. Les Indiens des bords du Huallaga, déjà plus civilisés, récoltent la salsepareille, le caoutchouc, et les échangent contre des cotonnades. Ce sont de très habiles chasseurs qui manient aussi bien la sarbacane que le fusil de pacotille.

A ces hautes régions si éloignées de l'embouchure du fleuve des Amazones, on était à 137 mètres seulement d'altitude au-dessus du niveau de la mer, ce qui permet d'apprécier le peu de déclivité de la grande région amazonienne.

Digitized by Google

A l'est de la région du Huallaga, explorée par M. Marcel Monnier, s'étend la rude région des Pampas du Saint-Sacrement. On éprouve une véritable impression de confiance illimitée dans les richesses et l'avenir de la haute Amazonie ou Amazonie péruvienne, quand on parcourt ce pays. Des Américains ont sérieusement tenté d'y faire en grand des affaires qui, certainement, seront reprises. Il est vrai qu'il faudra des compagnies puissantes, là comme sur toutes les terres des tropiques pour tirer du sol les richesses qu'il contient.

Un résultat important du voyage de M. Monnier fut l'exploration de la vallée inférieure du Rio Pastaza. Enfin Manaos fut la première ville digne de ce nom dans laquelle M. Monnier, après huit ou neuf mois de fatigue, put enfin goûter un véritable repos avant son retour au Havre.

MAURICE DUNAN.

CHEMINS DE FER DE LA RÉPUBLIQUE ARGENTINE

Le message du Président de la République Argentine, à l'ouverture du Congrès fédéral du 8 mai 1888, contient un exposé de l'état actuel des travaux sur les diverses lignes de chemins de fer. Voici le passage le plus important :

Des 17 voies ferrées concédées récemment, 13 sont garanties par le gouvernement. Ces dernières représentent un parcours de 7,961 kilomètres environ, les autres 1,272 kilomètres. L'ensemble donne 9,233 kilomètres.

Les contrats pour les lignes suivantes garanties sont déjà formulés; celle de Tartagal, de Reconquista à Formosa, de Bahia Blanca à Villa Mercedes, de San Juan à Salta, de Chumbicha à Tinogasta et Andalgala, de Goya à Monte Caseros, de Resistencia à Metan, de San Cristobal à Tucuman.

On a en outre formulé un contrat pour la construction de la voie ferrée de Buenos-Aires au Chili, dont l'extension est de 1,250 kilomètres, et celui de la ligne non garantie de Belgrano au Tigre.

On étudie actuellement le tracé de la ligne de San Juan à Cabra Corral, province de Salta. Celui de Mendoza à San Rafael sera terminé sous peu; celui de l'embranchement du F. C. C. N. à Salta par la vallée de Mojotoro est achevé, et dans le courant de cette année aura lieu l'étude de la voie de Cobos à Salta, passant par la Lagunilla et on procédera à la reconnaissance de la ligne déjà tracée par la vallée de Lerma à Cabra Corral.

Pour la ligne de Chumbicha à Tinogasta et Andalgala, 70 kilomètres ont déjà été étudiés.

Sur le prolongement du chemin de fer Central Nord, on a mis à l'étude les travaux de défense des ponts que traverse la ligne; les plans correspondants ont déjà été préparés.

En outre, le département des travaux publics est déjà intervenu dans les études faites par les entreprises pour les lignes suivantes : Chemin de fer Transandin, Central de Corrientes, Sunchales à Tucuman, embranchement

Digitized by Google

de las Yerbas y Pergamino, de Resistencia à Formosa, de Santa-Fé à Cordoba et de Resistencia à Metan.

L'état des chemins de fer en construction est le suivant :

Prolongement et embranchement du Central Nord. La section de Tucuman à Chilcas a été terminée, sauf quelques détails, dans le courant de l'année dernière et a été livrée au service. Sur cette section, 21 ponts de fer ont été montés et la voie permanente a été achevée. Sur les embranchements de Dean Funes à Chilecito et de Chumbicha à Catamarca, entreprise Gonzalez et Cie, on a terminé le terrassement.

Pour le prolongement de Chilcas, il n'a été encore fait que très peu. Le gouvernement prend note des inconvénients qu'a rencontrés l'entreprise; il a tenu compte des difficultés qu'a fait naître une légère apparition de la petite épidémie cholérique de Salta, qui a causé plus de frayeur que de ravages; mais il n'a pu s'empêcher de considérer la lenteur apportée dans l'entreprise et la continuation des travaux, d'autant plus que la limite de concession approche. Le Pouvoir exécutif a le but de faire tout en son pouvoir pour activer l'achèvement de cette entreprise, destinée à transformer l'extrême-nord de la République en satisfaisant les plus légitimes et les plus impatientes aspirations des deux provinces.

La ligne de Buenos-Ayres à Mercedesi, qui mesure 108 kilomètres, a été terminée et livrée au service.

Pour le chemin de fer Transandin, de Mendoza à Valparaiso, les travaux atteignent le kilomètre 35, c'est-à-dire l'embouchure du rio Mendoza; 10 kilomètres de rails ont été posés. Les travaux d'art marchent de pair avec les terrassements. L'entreprise compte arriver au kilomètre 100, c'est-à-dire à Uspallata, dans le courant de l'année actuelle.

Pour la construction de la ligne de Monte-Caseros à Corrientes et Posadas, l'entreprise prépare le matériel, s'occupe de l'acquisition de terrains et de l'installation des travaux.

Sur la ligne de Sunchales à Tucuman, on a commencé les terrassements sur une étendue de 250 kilomètres. Les rails ont été posés sur une longueur de 10 kilomètres.

Sur le même sujet *la Gironde* publie la correspondance suivante :

Les Anglais qui, les premiers, se sont rendu un compte exact des ressources de la République Argentine, ont monopolisé la construction des voies ferrées, et se sont assuré ainsi un revenu annuel qui atteindra bientôt 100 millions de francs. Les Français ont attendu longtemps avant d'imiter leurs rivaux et de placer leurs capitaux dans les pays neufs, comme la République Argentine. Mais nous apprenons enfin qu'une grande Compagnie formée sous le patronage de la Banque de Paris et des Pays-Bas et ayant pour entrepreneur la Compagnie de Fives-Lille, vient de se rendre acquéreur de la ligne allant de San-Cristobal à Tucuman.

Le réseau argentin est divisé en trois groupes principaux qu'on pourrait

Digitized by Google

désigner par les noms des pays qu'ils avoisinent, le Chilien, le Bolivien et le Brésilien. Le groupe chilien, à voie large de un mètre soixante-huit, traverse les plaines de l'est à l'ouest et est arrivé depuis deux ans au pied de la Cordillère. Celui de Bolivie s'avance vers le nord où il trouve une succession de *sierras* qui retarderont pendant quelque temps encore son achèvement. La configuration du sol a déterminé l'adoption de la voie d'un mètre, et nécessairement, les embranchements destinés à conduire les produits du nord au littoral doivent avoir le même écartement. La ville de Tucuman, placée en avant des *sierras*, est indiquée comme l'entrepôt général des provinces de Salta, Jujuy, Catamarca et Rioja, où se trouvent des gisements de toutes sortes qu'on n'a pu exploiter jusqu'ici faute de chemins. Cette situation exceptionnelle, jointe à une production industrielle des plus importantes, a déterminé la construction d'une voie ferrée entre Cordova et Tucuman. C'est le Central Norte, qui suit à grande distance la ligne du Rio Parana et relie les deux groupes. Tant que le Central Norte sera le seul chemin conduisant au littoral, force sera de faire prendre aux marchandises la route de Cordova, malgré les frais considérables occasionnés par les détours et le transbordement. Le commerce des provinces du Nord se trouve dans des conditions déplorables qu'il importe de faire cesser au plus tôt.

La province de Santa-Fé, devenue un grand centre agricole, a construit un millier de kilomètres de voies ferrées, dont un embranchement s'avance jusqu'à San-Cristobal. De San-Cristobal à Tucuman, la distance est de 600 kilomètres environ. La nouvelle ligne concédée à MM. Portalis et Cᵉ traverse le Rio-Salado et remonte sa rive gauche jusqu'à la hauteur de Tucuman, qu'elle vient rejoindre en passant le Rio-Sali.

NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES & COLONIALES

Le chemin de fer de Biskra. Le réseau de l'Est-Algérien s'avançant jusqu'au désert est aujourd'hui terminé par l'ouverture, depuis le 1ᵉʳ juillet, du chemin de fer d'El Kantara à Biskra, formant le dernier tronçon de la ligne de Constantine à Biskra. Le trajet, qui est de 238 kilomètres entre ces deux villes, s'effectuera désormais en dix heures, au lieu de deux fatigantes journées de diligence qu'il fallait faire il y a quelques années à peine.

Biskra, qui avait déjà des tendances à devenir une ville d'hiver, sera désormais facilement accessible aux touristes et aux personnes de santé délicate. Le chemin de fer, dont le terminus se trouve ainsi porté aux confins des oasis de l'Oued Rir, sera fort utile au développement de cette région où la science française a opéré des merveilles en attendant le jour de son prolongement sur Touggourt et Ouargla.

Au point de vue stratégique, la pénétration dans le sud est désormais complète aux deux extrémités de l'Algérie, à Aïn-Sefra et Biskra. Il ne reste plus à construire que la ligne de Laghouat dont le premier tronçon, de Blida à Berrouaghia, vient d'être commencé par la Cⁱᵉ de l'Ouest-Algérien.

Digitized by Google

Tunisie-Kroumirie. — La Kroumirie s'étend de Bizerte à la ligne frontière algérienne, qui aboutit au nord à Tabarka. Elle est montagneuse et couverte de forêts.

La Kroumirie *occidentale* contient notamment les Ouchtetas, dont les déprédations ont provoqué l'entrée des Français en Tunisie. Ce groupe est d'environ 600 âmes ; il occupe un triangle dont la base est sur la Medjerda et le sommet à Tagma. A côté d'eux, à l'est, sont les M'racen, une tribu aborigène d'environ 1,500 âmes. Elle a plus de cultures que les Ouchtetas, et elle est plus laborieuse et plus ordonnée.

Toujours à l'est, formant une très longue bande qui enveloppe les Ouchtetas et les M'racen, sont les Ouled-Ali, qui comptent plus de 2,000 âmes. Leur langue de terre se prolonge depuis l'oued Méliz (sur la Medjerda) jusqu'à la commune mixte algérienne de la Calle, en passant par Tagma. Ils ont même une partie des leurs sur le territoire algérien, où cette fraction porte le nom d'Ouled-Ali-Achícha (au sud de la commune de la Calle).

Autour de la bande du territoire des Ouled-Ali se trouvent, partant de la Medjerda, au-dessus de Schemtou, les Ahkim (1,500 âmes) ; les Djendouba (tenant à Souk-el-Arba, avec 6,000 âmes) ; les Chihía (2,500 âmes) ; les Gazouan et les Kroumírs du littoral (pillards d'épaves).

Autour d'Aïn-Drham, et jusqu'aux environs de Bizerte se trouve a Kroumirie *orientale*, plus civilisée, plus facile à manier, où la tribu des Mogods tient La plus grande place, par le nombre et par la valeur agricole.

Tunis : *Postes.* — Les consuls des puissances étrangères ont reçu notification de la résidence que, le 1er juillet, les bureaux postaux tunisiens seront installés dans la régence, et que les postes et télégraphes français disparaîtront.

La France fournira toujours les employés, qui seront payés par le budget tunisien. Plusieurs améliorations résulteront de cette nouvelle organisation. La Tunisie entrera ainsi dans l'Union postale.

En dehors des bureaux français, il existe un bureau de poste italien; on suppose qu'il disparaîtra à la suite de la mesure adoptée par le gouvernement tunisien.

Rivières du sud et Haut-Niger. — *Benty.* — Le lieutenant Plat a pleinement reussi dans la mission qui lui a été confiée par le colonel Galliéni. Il a signé avec les Almamys du Fouta-Djallon un traité les plaçant sous le protectorat exclusif de la France, et ouvrant le pays à notre commerce sans droits aucuns. La communication entre Siguiri, poste du Haut-Niger, et les rivières du Sud est désormais établie.

M. Plat a pu correspondre, de Timbo, avec le lieutenant Levasseur, qui avait été arrêté pendant un mois à Yumbéring. M. Levasseur, chargé de gagner les Casamances par le Fouta-Djallon, serait, d'après le *Journal officiel du Sénégal*, arrivé à Sedhiou.

Le capitaine Le Châtelier vient de rentrer en France. Il avait été chargé

Digitized by Google

d'étudier les progrès de l'Islam au Sénégal. Il a d'abord traversé le Ripp, le Saloum, le Sine et le Baol, puis s'est rendu à Bammakou, Siguirí et est revenu à Benty à travers le Fouta-Djallon. Il estime à 600 kilomètres la distance de Siguiri à Benty et à 1,800 kilomètres la distance de Siguiri à Saint-Louis.

Le 11 mai, la voie ferrée de Kayes à Bafoulabé était posée jusqu'au 114 kil.; ne restait que 13 kilom. à construire. Le viaduc de Galougo, long de 75 mètres, était terminé.

Congo. — M. de Brazza insiste pour la création d'une ligne de navigation entre la métropole et nos établissements de la côte occidentale d'Afrique. D'une part, les progrès réalisés dans la colonie ne pourront profiter à notre commerce que le jour où, sans passer par l'intermédiaire des places étrangères, nos négociants pourront amener dans un de nos grands ports les objets qu'ils importent du Congo. D'autre part, l'obligation de faire venir leurs approvisionnements par les ports étrangers constitue, pour nos factoreries et pour les marchandises françaises, une infériorité.

M. de Brazza ne demande pas que la métropole augmente les dépenses qu'elle fait actuellement sur la côte occidentale d'Afrique. Il voudrait qu'on prélevât sur le budget de la colonie certaines sommes pour subventionner une ligne française qui desservirait toutes nos possessions de l'Afrique occidentale, depuis le Sénégal jusqu'au Gabon, et qu'on supprimât le service fait par les transports de l'État. On réaliserait de ce dernier chef une économie de plusieurs centaines de mille francs, qui compenserait en partie les dépenses ouvertes par la subvention.

Nos relations commerciales avec l'Afrique occidentale. — Une délégation de la Société d'économie industrielle et commerciale s'est présentée au Palais-Bourbon, pour entretenir des besoins du commerce d'importation sur les côtes de l'Afrique occidentale MM. Raynal, Rouvier, Siegfried, Delmas et Laurençon, députés. Ils ont fait valoir les raisons d'infériorité du commerce français par rapport au commerce étranger. La France, bien que possédant la plus grande étendue de littoral sur les côtes de l'Afrique occidentale, n'a pas une ligne de vapeurs pour établir des relations suivies entre la métropole et ses colonies africaines. On est obligé de charger les marchandises sur les vapeurs anglais ou allemands, tout disposés à favoriser les importations de leurs compatriotes. Il en découle une infériorité facile à comprendre pour les commerçants français et une perte pour le pavillon maritime de notre nation.

Expédition de Stanley. — L'absence prolongée de nouvelles commençait à donner de graves inquiétudes et on s'attendait à apprendre, d'un jour à l'autre, l'apparition de Stanley sur un point quelconque, d'où seraient parvenues des nouvelles positives. Les bruits contradictoires qui viennent

Digitized by Google

de circuler donnent cours aux conjectures les plus diverses. D'après un télégramme du 20 juin de Saint-Paul-de-Loanda, des déserteurs arabes arrivés au camp de Yambouga, (dernière station sur l'Arouhimi, d'où Stanley s'est enfoncé dans l'intérieur), l'expédition de Stanley serait perdue dans une forêt de la région montagneuse du haut Arouhimi... Au mois d'avril, Stanley n'aurait plus eu déjà que le tiers de son escorte ; il serait lui-même blessé, ainsi que le capitaine Melson, et bloqué par des tribus hostiles.

A la réception de ces nouvelles, une expédition sous les ordres du major Barttelot a été décidée. — D'après les dires de M. H. Ward, qui faisait partie du détachement du major Barttelot et qui vient d'arriver à la côte, l'état sanitaire du camp du major Barttelot serait mauvais. Noirs et blancs étaient malades. Quant aux Stanley-Falls, Tippo-Tib avait réussi à rétablir son autorité sur les Arabes.

M. Vankerckoven, chef du district des Bangalas, est parti pour les Stanley-Falls, avec le steamer A. I. A., afin de confirmer Tippo-Tib dans ses bonnes dispositions.

En même temps et comme pour ajouter aux incertitudes, on annonce qu'un « pacha blanc » qui ne pourrait être que Stanley, vient d'arriver en conquérant dans la province soudanaise de Bahr-El-Ghazel.

L'Indépendance belge dit que cette conquête était un projet mystérieux de Stanley et qu'il en avait jadis entretenu Gordon. Mais les organisateurs de l'expédition Emin ont affirmé que Stanley avait pour mission exclusive de marcher sur Wadelaï, et que les ressources dont il disposait ne lui permettaient pas une autre entreprise.

M. Jules Borelli. — La Société de Géographie de Paris a reçu des nouvelles de M. Jules Borelli, datées du 8 janvier. Notre compatriote continue ses explorations. Du Harar, il a gagné Antotto, en Abyssinie, et, explorant un pays inconnu, a atteint Ziren dans le pays de Jimma, par 7°42' de latitude Nord et 34° 35' de longitude Est et à une altitude de 2020 mètres. Son objectif est le pays de Kullo. « J'ai bon espoir, bon courage, bonne santé encore et pas trop d'ennui, » écrit-il à M. Ant. d'Abadie.

Indo-Chine. — M. Constans, gouverneur général de l'Indo-Chine, a exprimé d'une façon très nette son opinion sur la situation de l'Indo-Chine dans le banquet qui a réuni à l'Hôtel Continental toutes les notabilités coloniales et notamment M. J. Dupuis, le premier colon du Tonkin et qui vient d'obtenir deux importantes concessions que nous avons précédemment mentionnées.

---

(1) Deux traités de commerce ont été récemment signés entre la France et la Chine : celui conclu le 25 avril 1886 par M. Cogordan, et le traité complémentaire conclu le 26 juin 1887 par M. Constans. Ces deux traités sont soumis à la ratification des Chambres. M. Dureau de Vaulcomte, député de la Réunion, a présenté son rapport à la Commission de la Chambre qui l'a approuvé.

Digitized by Google

Il a rappelé le dévouement avec lequel la Cochinchine a consenti une économie de dix millions pour aider l'œuvre de l'Union de l'Indo-Chine. La subvention de la métropole se trouve ainsi réduite à vingt millions. M. Constans est convaincu que l'année prochaine elle sera réduite de huit à dix millions, et que dans deux ou trois ans le Tonkin n'aura plus besoin d'aucune subvention. Il souhaite qu'on n'agite pas, chaque année, la question de l'occupation du Tonkin, ce qui entretient les esprits dans un état d'inquiétude perpétuelle.

Pendant son séjour à Pékin, M. Constans a obtenu l'ouverture au commerce de Long-Tcheou au Kouang-Si et de Man Hao et Mang-Tseu au Yunnan. Ce sera un fait accompli dès que le Parlement aura ratifié la convention du 26 juin 1887 (1); on pourra alors pénétrer dans les provinces méridionales du Céleste-Empire, à la fois par le fleuve Rouge et la rivière Claire. La navigation en sera possible, si on fait sauter quelques rochers qui forment les rapides. On étudie des projets de voie ferrée entre Hanoï et Langson et entre la région des Rapides et le Yunnan.

M. Constans a déclaré que le riz était en abondance depuis le littoral jusqu'au faîte des montagnes; que le coton et le café y sont d'excellente qualité, que la culture du quinquina a réussi au mont Bavi, qu'on exporte de la cannelle de Tourane. S'il n'y a pas de mines d'or, comme on l'a prétendu, on trouve du moins de la houille.

On peut demander aux vingt-quatre millions de Tonkinois 2 *francs* par tête et les revenus iront en progression constante si on sait gouverner avec équité ces populations qui sont avides de stabilité. On a eu le tort, dit M. Constans, de frapper de taxes douanières indistinctement les produits qu'on peut fabriquer dans la métropole et ceux qui, venant de Chine, n'ont pas leurs similaires en Europe.....

Nos relations sont excellentes avec le roi d'Annam et celui du Cambodge. Le premier ne tient sur son trône qu'à cause de notre présence; quant au second, dont la famille occupe le trône depuis neuf cents ans, il est résolu à en continuer les traditions, ce qui est pour nous une garantie d'ordre et de paix.

Immigration chinoise. — Les délégués des colonies australiennes réunis à Sydney ont décidé de proposer aux législations coloniales des mesures applicables aux Chinois, même sujets britanniques, à l'exception des fonctionnaires, lettrés, négociants et passagers. On abolirait la taxe de capitation, mais le nombre d'immigrants serait proportionné au tonnage du bateau. Le passage d'une colonie à l'autre ne pourrait avoir lieu sans un passeport. On doit demander au gouvernement central de négocier en vue d'obtenir de la Chine des garanties contre l'immigration de ses nationaux. Les délégués de la Nouvelle-Galles du Sud ont été jusqu'à prendre l'engagement de mettre le bill en vigueur, dès qu'il aurait été ratifié par deux Parlements coloniaux.

Digitized by Google

Le baron de Worms, répondant à un des membre de la Chambre des Communes, a déclaré qu'il ne tolérerait ces mesures que si elles étaient compatibles avec les traités existants. Le *Temps* fait remarquer « que l'entière liberté aux personnes et aux propriétés des Chinois établis sur le territoire britannique » semble impliquer la faculté illimitée d'immigration pour les sujets du Céleste-Empire ; et la situation du gouvernement anglais est d'autant plus délicate, qu'il se trouve dans l'alternative de mécontenter les colonies au moment où il cherche à les fédérer pour la défense commune, ou de froisser la Chine avec laquelle elle a des intérêts commerciaux considérables.

Les colonies australiennes paraissent résolues à prendre d'ores et déjà des mesures de protection contre l'immigration chinoise sans attendre les résultats des négociations du cabinet britannique.

En Corée, *28 juin.* — On télégraphie de Shangaï au *Standard* qu'on a reçu de nouveaux détails sur les troubles qui ont éclaté dans la capitale de la Corée. Neuf fonctionnaires ont été saisis par la populace et décapités dans les rues de Séoul. Les navires de guerre français, russe et américain, qui stationnaient à Chemulpo, ont envoyé des hommes pour garder les consulats où les étrangers ont cherché un refuge. On croit que la révolte est due aux instigations chinoises et que d'autres désordres et une tentative de coup d'Etat sont imminents.

Iles Sous-le-Vent. — On lit dans le *Petit Journal* : « Nous croyons savoir que l'amiral Krantz, sur l'avis conforme des autres membres du gouvernement, a envoyé à M. Lacascade, gouverneur de Tahiti, des instructions dans le but de concilier la dignité du drapeau national avec les revendications de la population des Iles-sous-le-Vent.

» Postérieurement à l'incident tragique qui, fin mars dernier, coûta la vie à l'enseigne Denoi, du *Decrès*, les chefs indigènes de Raiatea avaient adressé un *ultimatum* d'évacuation au commandant de ce bâtiment, capitaine de frégate Laguerre, sous peine d'hostilités nouvelles.

» Devant cette menace, le commandant des troupes de Papeete, M. Nays Candeau, a fait débarquer dans l'île une compagnie d'infanterie de marine, capitaine Aublet, et une pièce d'artillerie.

» Les nouvelles en sont là et le gouvernement attend un nouveau courrier; on espère que les instructions ministérielles, si elles sont suivies et bien interprétées, aplaniront les difficultés pendantes.

» Ce qui paraît certain, c'est que les faits regrettables déjà accomplis ont été provoqués par la fâcheuse influence de missionnaires protestants dont les violences de langage et l'attitude autoritaire ont fini par exaspérer des populations réputées comme très soumises et très pacifiques. »

Canada. — *Fédération impériale anglaise.* — Nous avons déjà indiqué, T. VII, p. 559, le peu d'entraînement des Canadiens pour le projet tendant à resserrer les liens qui unissent les colonies à la Grande-Bretagne, en

Digitized by Google

faisant participer les diverses possessions anglaises à la vie législative du Royaume-Uni, par l'envoi de représentants dans les Chambres anglaises. Voici des déclarations encore plus formelles que nous empruntons au *Journal de Québec* du 17 avril :

Le projet de Fédération n'a qu'un très petit nombre de partisans dans notre Province; et même dans Ontario nous ne croyons pas qu'il serait approuvé par la majorité. Nous avons combattu pendant plus d'un siècle pour obtenir notre autonomie, pour jouir chez nous des libertés constitutionnelles. Nous demander de retourner en Angleterre pour y trouver une direction, serait nous demander de mettre de côté les conquêtes du passé dont nous sommes à juste titre si glorieux. On ne peut pas supposer que l'Angleterre nous donnerait un certain contrôle sur sa politique, sans prétendre en retour avoir le droit d'exercer son influence sur nos affaires. Or nous sommes les meilleurs et les seuls juges de ce qui nous convient.

Quelques-uns croient que l'Angleterre consentirait à accorder un tarif différentiel en faveur de ses colonies, et la motion de M. Mac Carty a été faite pour créer une agitation à cette fin. Il ne faut pas oublier qu'une nation manufacturière comme l'est l'Angleterre ne peut guère consentir à élever le prix de l'alimentation ouvrière, ce qui donnerait immédiatement un avantage à ses concurrents. Il nous paraît que c'est vainement que nous tenterions, pour le moment, d'obtenir du gouvernement impérial un tarif qui nous favoriserait plus que ne le sont les autres pays. Autant vaut abandonner de suite un projet aussi illusoire.

La protection de l'Angleterre nous a été sans doute utile en bien des circonstances. Sans vouloir diminuer en quoi que ce soit les services qu'elle a pu nous rendre, nous ne pouvons admettre que nous avons entièrement dépendu d'elle pour défendre notre territoire.

Nous avons fait la guerre de 1812, mais personne ne nous a jamais indemnisé des sacrifices que nous avons faits alors. Nous ne faisons pas cette remarque pour dire que nous ne devions pas nous défendre alors, mais pour rappeler que nous avons pu nous défendre et que nous nous sommes, à l'occasion, défendus nous-mêmes.

Tâchons d'affermir et de perfectionner notre système actuel, n'allons pas dépenser notre énergie au profit des autres. Laissons à ceux que cela concerne le soin de diriger la politique européenne. Nos hommes d'État ont chez nous un champ assez vaste à conquérir pour pouvoir satisfaire leur ambition.

L'industrie laitière au Manitoba. — Sous ce titre : *Le Manitoba, champ d'immigration*, M. A. Bernier, surintendant de l'instruction publique à Winnipeg (Canada), publie une étude destinée à servir de véritable guide au colon désireux de s'établir au Manitoba. Sa position officielle lui permettant de puiser aux meilleures sources, M. Bernier groupe habilement tous les renseignements concernant la nature du sol et ses produits, les voies de communication, la concession de lots de terre et la question de savoir qui peut et doit venir coloniser au Manitoba. Nous extrayons

Digitized by Google

de cette étude un passage concernant l'industrie laitière, de création fort récente dans la province :

Durant l'été 1886, notre gouvernement local a eu l'heureuse idée d'appeler ici un homme expérimenté pour donner à notre population tous les renseignements dont elle a besoin relativement à l'industrie laitière. A l'heure actuelle, on avise, dans nos paroisses, à établir des beurreries et des fromageries. Les établissements de Saint-Pierre de la Rivière aux Rats, en ce genre, font concurrence à ceux de Saint-Charles, de Saint-François-Xavier et de Saint-Laurent. Ce dernier, dirigé par M. Lacoursière, est la création de M. le duc de Blacas.

La beurrerie de Saint-Pierre, à système centrifuge, avec des machines, système Danois, a été créée, le printemps dernier, par MM. Barré et Mignault. La moyenne de la richesse du lait a été pour la saison de 5 livres de beurre par 100 livres de lait. Le beurre de Saint-Pierre a obtenu le premier prix à l'exposition d'Ottawa et le deuxieme à celle dé Toronto. Les cultivateurs ont retiré 4 1/2 à 5 piastres (22 fr. 50 à 25 francs) par vache et par mois, outre le bénéfice provenant de l'élevage des veaux, lequel donne environ 35 °/₀ d'intérêt.

Tous ces exemples et tous ces intelligents efforts auront pour effet de créer, à côté de la ferme, l'industrie laitière dans des conditions absolument avantageuses. Et contrairement à ce qui a été une opinion assez répandue, l'agriculture, au lieu de se limiter à la production des céréales, ira chercher un complément et un soutien dans l'élevage des animaux.

Mexique. — M. Lejeune, député de l'Indre, a entretenu le 18 mai la Société de Géographie commerciale de Paris, du Mexique et des voies de communication du Nouveau Monde.

Les Français se sont jetés sur des pays peuplés que nous avons cherché à coloniser; mais c'était une tâche dangereuse, car il a fallu repousser des populations guerrières. C'était vers les pays non habités qu'il fallait se porter de préférence; mais est-il donc nécessaire que nous n'allions que là où nous pourrions être chez-nous? Pourquoi ne pas aller dans des pays déjà peuplés et où nous serions bien accueillis? Le Mexique est un pays fort bien placé et des plus propres à recevoir nos nationaux et nos capitaux. Les États-Unis nous sont fermés; tout ce qui n'est pas américain est exclu de l'Amérique; mais le Mexique touche à l'Amérique du Nord et présente dans toute une partie de son territoire les mêmes avantages. Le Mexique a deux portions distinctes, les terres chaudes et les terres froides; il est donc apte à toutes les productions. Ses richesses minières sont extraordinaire. Nous avons beaucoup de nationaux au Mexique et presque tous y font fortune. La sécurité y avait fait défaut longtemps; mais depuis la guerre de l'intervention il y a eu de grands progrès accomplis. L'ordre existe dans les finances, dans l'administration; mais il faut cependant que le Mexique s'organise pour travailler. Il a besoin de voies de communication, de chemins de fer; il y en a déjà plus de 6,000 kilomètres qui rendent déjà de grands services. On peut aller de New-

Digitized by Google

York à Mexico, de Mexico au Pacifique par chemin de fer ; mais il y a bien d'autres lignes à tracer et dont la construction procurerait des ressources à des Français. C'est là qu'il faut chercher à nous installer pour y employer notre activité et nos capitaux; nous avons déjà 25 millions d'importations par année au Mexique.

Exploration du Groenland. — On annonce de Copenhague que l'expédition norvégienne, dont nous avons signalé les préparatifs pour aller explorer le Groenland, est partie de Leith le 8 mai pour l'Islande. Elle se compose du docteur Nansen, qui doit la diriger, du lieutenant Dietrichson et de MM. Sverdrup et Kristiansen, tous les quatre jeunes et de constitution robuste. Ils sont accompagnés de deux Lapons, nommés Balta et Ravna.

Le résumé historique qui suit, des expéditions tentées antérieurement au Groenland, servira à donner une idée des difficultés et de l'importance de l'entreprise des nouveaux explorateurs.

La découverte du Groenland a eu lieu en 983, par conséquent plusieurs siècles avant celle de l'Amérique par Christophe Colomb : l'honneur en est dû à des marins islandais. Des inscriptions runiques, qu'on a trouvées en 1824 près de la colonie danoise d'Upernavik sur la côte occidentale, portant la date de 1135, ont démontré que ces hardis pionniers avaient fondé plusieurs colonies sur les côtes de l'Est et de l'Ouest et élevé des bornes frontières aussi loin dans le nord que le parallèle 72°55′ latitude (Greenwich).

En 1121, le premier évêque du Groenland, Érik Upsi, un Islandais, entreprit d'établir une mission chrétienne dans la colonie fondée par des Normands dans la Vinland (aujourd'hui l'Etat de Massachusetts, dans la confédération de l'Amérique du Nord), qui avait été découverte par un navigateur islandais, Erik-le-Rouge, plus d'un siècle avant la visite de l'évêque. Les colonies normandes au Groenland, à cette époque, ne comprenaient pas moins de 300 stations. Il paraît évident que ces premiers colons fréquentaient régulièrement les détroits de Lancastre et de Barrow dans le but d'y pêcher. Cependant on sait peu de chose, voire même rien, concernant ces anciens établissements groenlandais pendant les trois à quatre siècles qui suivent ; la route qui conduisait à cette région éloignée paraît même, pour une raison ou une autre, avoir été oubliée.

Ce n'est que quand Hans Egede, l'apôtre du Groenland, eut, au XVIIe siècle, appelé l'attention du Danemark sur la colonie du pôle arctique, que des communications régulières s'établirent entre ces pays. En 1728, on mentionne la première tentative d'explorer l'intérieur du Groenland, faite par le gouverneur danois C. Paars ; mais elle échoua complètement. Une seconde exploration fut entreprise en 1751 par un autre Danois, le négociant Lars Dulager, qui ne réussit qu'à pénétrer à une très courte distance dans l'intérieur.

Excepté une autre tentative faite sans succès en 1830, plus d'un siècle

Digitized by Google

s'est écoulé avant qu'un autre Européen s'aventurât à travers les glaces du Groenland. En 1860, l'explorateur américain Hayes, s'avança jusqu'à la distance de 96 kilomètres dans l'intérieur et parvint à une hauteur de 1,500 mètres au-dessus du niveau de la mer par 78°18' latitude nord.

Après lui vient un Anglais, le docteur John Rae, qui, la même année, essaya, mais sans y réussir, de pénétrer dans le pays en partant de la colonie danoise de Julianehaab. En 1867, deux autres Anglais, M. Whymper et le docteur Brown, tentèrent plusieurs expéditions en prenant la colonie de Jacobshavn pour point de départ; mais ils ne purent pas s'avancer à une grande distance.

Trois ans plus tard, le professeur Nordenskjold fit sa première expédition, en compagnie du docteur Berggren, dans le but d'explorer « le Sahara du Nord ». Il ne réussit qu'à parcourir une distance de 56 kilomètres, en passant toute une semaine sur la glace, sans tentes.

Après eux, trois Danois, Jensen, Karnerup et Grosh, préparèrent une expédition; mais le mauvais temps, l'intensité du froid les obligea de s'en retourner.

En 1883, le professeur Nordenskjold entreprit sa seconde expédition, qui fut couronnée du plus grand succès. Il parvint dans l'intérieur jusqu'à une distance de 117 kilomètres, et les deux Lapons qui l'accompagnaient s'avancèrent jusqu'à 220 kilomètres: c'est en se chaussant des *ski* (patins de neige), dont M. Nansen et ses compagnons pensent à se servir aussi, qu'ils réussirent à parcourir une si grande distance. Ces Lapons atteignirent une altitude de 1,947 mètres au-dessus du niveau de la mer, d'où ils purent contempler une plaine de neige sans bornes. Cependant le fait qu'ils avaient vu deux corbeaux volant dans la direction du nord confirma le professeur Nordenskjold dans la croyance que quelque part, plus au nord, on doit rencontrer la mer ouverte.

La dernière tentative d'explorer l'intérieur du Groenland a été faite en 1887 par un ingénieur américain, M. Peary, et un Danois, M. Maigaard, qui, malgré une saison défavorable, se sont avancés jusqu'à une distance de 160 kilomètres et ont atteint une altitude de 2,400 mètres ; leur expédition avait duré trois semaines.

Ces diverses expéditions n'ont encore apporté que de bien faibles données pour éclaircir le mystère de la théorie des glaciers ; espérons que la nouvelle tentative du docteur Nansen aura des résultats plus appréciables.

Pêche anglaise : *Exclusion du marché du hareng étranger et non arrivé à maturité.* — Nous signalons les chiffres suivants qui intéressent spécialement les auteurs des articles publiés en mars dernier à propos de la pétition des 3,500 pêcheurs de notre littoral. Ces chiffres sont extraits des journaux anglais.

La quantité de poisson reçue à Londres en 1887 a été de 170,463 tonnes ; on en a saisi comme impropre à la consommation, 997 tonnes, tandis que

Digitized by Google

l'année précédente ce chiffre était de 1,100 tonnes; dont 27 0/0 était de crustacés (shell-fish), *194 tonnes de hareng étranger*, 134 tonnes de poisson non arrivé à maturité *(immature)*.

Les statistiques de l'industrie de pêche montrent que c'est l'Angleterre dont la production est la plus importante. En 1886, la valeur du poisson débarqué a été pour la Grande-Bretagne de £ 6,390,000 ; pour le Canada £ 3,892,000 ; pour la France £ 3,709,000.

Pour le Royaume-Uni les chiffres pour le poisson débarqué se décomposent ainsi :

Angleterre et Pays de Galles		£ 4,103,000
Écosse (non compris le saumon).	£ 1,397,000	
— (saumon)	£ 281,000	£ 1,678,000
Irlande (non compris le saumon).	£ 316,000	
— (saumon)	£ 293,000	£ 609,000
		£ 6,390,000

Telle est la valeur au moment du débarquement; elle s'accroît du prix des manipulations, salaison, transport. La valeur totale sur les marchés de gros, n'est pas éloignée du double du chiffre ci-dessus, soit environ £ 13,000,000.

En 1887 les exportations et importations se balancent. Le nombre des pêcheurs qui ont péri à la mer a été plus considérable que pendant les trois années précédentes, et a été le double du nombre de ceux qui ont péri en 1886. Pour les quatres dernières années le nombre des morts a été de 1,030, dont 334 en 1884. — 201 sont morts dans des naufrages et 133 tombés à la mer ou victimes d'accidents divers. Sur 15 enquêtes on a constaté 14 fois que les accidents étaient dus à la faute du patron ou du second.

Un arrangement international a été conclu entre la Grande-Bretagne, la France, la Belgique, la Hollande, l'Allemagne et le Danemark pour remédier aux abus causés par le trafic des spiritueux par les pêcheurs de la mer du Nord en dehors de leurs limites territoriales.

Le Gouvernement danois s'est plaint que les pêcheurs anglais, surtout les chalutiers, persistent à pêcher dans les eaux territoriales du Danemark. Un avis a donc été envoyé aux pêcheurs leurs interdisant cette pêche.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE PARIS

Séance du 15 juin.

Le ministère des affaires étrangères communique une lettre de M. Thouar, l'explorateur du Pilcomayo et du Chaco (Amérique du Sud), datée de Sucre (Bolivie), 23 février, par laquelle il annonçait qu'il devait se mettre en route dans les premiers jours de mars pour gagner Buenos-Ayres par Tupiza et Tucuman, et de là rentrer en France. De Buenos-Ayres il comptait envoyer le détail des observations qu'il avait recueillies et qui formaient un dossier

Digitized by Google

volumineux. Aussi, se borne-t-il à envoyer le résumé de ses travaux depuis son dernier départ de France (avril 1885). Cette période comprend trois explorations, savoir : 1° dans le delta du Pilcomayo, depuis l'embouchure de ce fleuve jusqu'à 100 lieues environ dans l'intérieur, sous les auspices du gouvernement argentin (31 juillet au 15 décembre 1885) ; 2° de Buenos-Ayres à Sucre par le Chaco (28 février au 20 juillet 1886) ; 3° campagne (la 4e) du Chaco boréal, sous les auspices du gouvernement bolivien (2 décembre 1886 au 18 novembre 1887). A la fin de la séance, le président annonce qu'on vient de recevoir la nouvelle que le voyageur dont il est question a débarqué à Bordeaux, avec son fidèle compagnon, M. Th. Novis, artiste dessinateur, fortement éprouvé pendant cette pénible campagne.

M. Bardet écrit d'Aden, le 4 juin, pour annoncer que Berbera vient d'être détruit par un incendie. C'est une ville de six mille âmes, située sur le golfe d'Aden, en pays Somali, à la hauteur du détroit de Bab-el-Mandeb. Berbera est le théâtre d'une foire annuelle qui attire un grand concours d'Africains. Le quartier du gouvernement, situé à un kilomètre, construit par les Égyptiens et présentement occupé par les Anglais, n'a pas eu à souffrir de l'incendie, qui a dévoré toutes les habitations faites en paillotis. Pour leurs constructions, les Somalis n'emploient jamais la pierre, ce qu'on peut verifier à Zeilah comme à Berberah. Il faudrait qu'ils allassent chercher leurs matériaux trop loin. D'ailleurs, l'insouciance de ces peuples, leur dédain du confort et leurs habitudes nomades s'y opposent. Aussi les villes du littoral somali brûlent-elles souvent, et presque toujours en totalité.

En Cochinchine, un explorateur français, M. Gauthier, parti de Bangkok (Siam), vient de parcourir le fleuve du Mekong, de Luang-Prabang à Khong. A la suite de cette exploration, il a déposé entre les mains du gouverneur général de l'Indo-Chine un projet de création de deux lignes de vapeurs s'étendant, la première, de Kong à Kemmarat, la seconde de Kemmarat à 60 milles au-dessous de Luang-Prabang. La première ligne, de 300 kilomètres, desservirait le royaume de Bassac et la province d'Oubonne, c'est-à-dire la partie la plus riche du Laos. L'autre, de 600 kilomètres, partant de Kemmarat, comme nous l'avons dit, pour aboutir aux rapides qui précèdent Luang-Prabang, toucherait presque aux confins de la Birmanie.

La séance s'est terminée par une communication de M. Louis Vincent, résident de France pendant un an à Mohéli, sur cette île, une des Comores, archipel qui se compose, comme on sait, de quatre îles, situées à l'entrée du canal de Mozambique : Grande-Comore, Anjouan, Mayotte et Mohéli. M. Vincent est resté 18 mois dans cette île, placée depuis l'année 1886 sous le protectorat de la France, ainsi que la Grande-Comore et Anjouan. Quant à Mayotte, elle nous appartient depuis 1843.

Mohéli est certainement beaucoup plus fertile que ses voisines Anjouan et la Grande-Comore. La population y est aussi bien plus dense qu'on ne le croit généralement. Il est difficile de donner un chiffre exact pour cette population ; mais on peut l'évaluer à 8 ou 9,000 âmes. Les petits centres

Digitized by Google

sont nombreux ; en outre, il existe des agglomérations assez importantes, au moins aussi peuplées que la capitale, Fomboni, séjour du sultan. Cette ville est entourée complètement d'une muraille de pierres, et, ce qu'il y a de curieux, c'est qu'en dehors de l'enceinte murée tout le sol appartient à un industriel anglais, qui possède aujourd'hui l'usine créée jadis par un de nos compatriotes, si célèbre en ces parages, le duc d'Emirne (son nom était Lambert). Au reste, tous les endroits propices à une grande exploitation sont entre les mains des Anglais.

Le tableau que M. Vincent trace des Mohéliens n'est pas flatteur. Les hommes sont paresseux, débauchés, sans aucune loyauté dans les transactions. Les femmes sont chargées de tous les travaux les plus durs. La polygamie est permise. La religion des indigènes est le mahométisme, mais mêlé d'une foule de pratiques barbares, étrangères à la doctrine de Mahomet.

Les Comoriens pratiquent encore les sacrifices humains pour conjurer les malheurs qu'ils redoutent. Ainsi, à Anjouan, à l'approche des navires français, le sultan, sur l'ordre du sorcier officiel, a fait égorger quatre jeunes esclaves pour *faire tisane*, comme ils disaient. Le sang de ces malheureux, mêlé à l'eau de la mer, devait former une barrière infranchissable à nos bâtiments.

Quant à l'ensemble des Comores, le climat y est généralement salubre ; les mouillages y sont commodes, sûrs et nombreux.

Mayotte peut, selon M. Vincent, être prise comme type de l'archipel.

Les Traités de géographie nous disent que c'est une île volcanique, dont les sommets ne dépassent pas 600 mètres. Elle est boisée, très fertile, enveloppée presque entièrement par une ceinture de récifs corallins, avec quatre îlots. Il y a partout des baies profondes et d'excellents mouillages. La population, partie arabe, partie sakalave, est d'environ 11,000 individus, y compris une centaine d'Européens, qui ont beaucoup de peine à s'acclimater. La moitié environ a été concédée à des colons. A côté des bananiers et des cocotiers qui poussent à l'état sauvage, on cultive surtout la canne à sucre, quelque peu le café, la vanille et le riz.

Missions scientifiques. — Le ministre de l'instruction publique vient de donner les missions suivantes :

M. Georges Martin, sénateur, est chargé d'une mission en Suède et Norvège, à l'effet d'y étudier différentes questions scolaires.

M. Henry Meyners d'Estrey, membre de la Société de géographie de Paris, est chargé d'explorer les régions montagneuses de la Scandinavie et d'étudier, outre l'ethnographie, certaines questions d'anthropologie préhistorique se rattachant à ces contrées.

M. Gaston Angelvy, ingénieur civil, est chargé d'une mission scientifique à l'effet d'explorer la région comprise entre le lac Nyassa et la côte de l'océan Indien, et de visiter particulièrement le bassin du fleuve Royaurva.

Digitized by Google

Société d'anthropologie de Bordeaux et du Sud-Ouest. — M. le Dr Bouchard répond à un mémoire lu par M. du Boucher, dans lequel ce dernier combat l'opinion exprimée par M. le Dr Bouchard que les Celtes auraient été blonds, tandis que, selon M. du Boucher, ils étaient bruns ; les Celtes, d'après lui, étaient bruns; les Gaulois blonds. M. le Dr Bouchard n'a nullement confondu Celtes et Gaulois. Quelles que soient les autorités littéraires invoquées par M. du Boucher, rien au reste ne prouve la différence des deux races dans la couleur des cheveux.

Il a bien existé deux races en France, dont la plus ancienne est connue sous le nom de *peuples à dolmens;* puis est venue une nouvelle couche amenée par les invasions, mais de même race, de même origine, et qui a constitué les *peuplades à tumuli*. Ce sont ces dernières qui ont débordé les peuples à dolmens. Toutes deux ont refoulé les *Ibères* au sud et au nord. Fatalement il dut s'établir des rapports entre envahisseurs et envahis, d'où un métissage.

C'est ici que commence la difficulté qui est impossible à résoudre. Sans remonter aussi haut, quelle difficulté n'a-t-on pas éprouvée de nos jours à retrouver le *type basque* dans sa pureté ? L'erreur dans laquelle est tombé sur ce point le savant Broca suffit à démontrer avec quelle circonspection et quelle prudence doivent être menées les investigations dans ce sens.

Académie de médecine (29 mai 1888). — **Le Tsé-Tsé ou Zimb.** — M. Laboulbène présente à l'Académie une mouche dont les échantillons sont fort rares et qu'on rencontre dans l'Afrique tropicale. Elle porte le nom de *Tsé-Tsé* ou *Zimb*. Elle fait partie du genre glossine, remarquable par les organes buccaux disposés en une sorte de trompe allongée permettant à l'insecte diptère de piquer fortement.

Les faits les plus curieux ont été rapportés sur le Tsé-Tsé; mais ils paraissent empreints d'exagération. Cette mouche fond avec la rapidité d'une flèche sur l'homme et les animaux et les pique aux endroits découverts du corps. Les zèbres, les buffles, les éléphants, les antilopes et la chèvre domestique n'éprouveraient rien de ses piqûres, tandis que l'âne, le bœuf, le mouton, le chameau et le chien seraient fatalement atteints et succomberaient, parfois d'une manière soudaine, soit au bout de plusieurs semaines ou de plusieurs mois. L'homme serait indemne et résisterait aux atteintes du Tsé-Tsé. M. Laboulbène estime que ses piqûres ne doivent leurs effets redoutables qu'à l'inoculation de matières septicéniques ou virulentes puisées sur des animaux vivants malades ou bien sur des cadavres, ces matières restant déposées sur la longue trompe.

M. Laboulbène propose à l'Académie de faire servir cet exemplaire à des expériences plutôt que de le déposer dans un musée. C'est M. Strauss qui est chargé de faire les expériences en question.

Nouvelle-Calédonie. — On écrit de Nouméa au *Madagascar*, février 1888 :

Il y a en Nouvelle-Calédonie : d'une part, 20,000 Canaques; d'autre part, 9,000 forçats et 4,000 libérés.

La population des colons libres, déduction faite des femmes et des enfants, compte *quinze cents* (1,500) *hommes*.

Digitized by Google

La garnison est de 1,250 soldats.

L'année dernière, on a été sur le point de voir éclater une nouvelle insurrection de Canaques, et l'attitude des forçats et des libérés a causé de l'inquiétude. C'est le moment que l'on choisit pour diminuer la garnison, qui sera, d'après les instructions récemment arrivées de France, de 250 hommes seulement.

Un arbre inconnu. — Dans les gorges et sur les terres hautes au nord de San Bernardino, dans l'État de la *Californie*, on a découvert un arbre, dont on ne connaît ni le nom ni l'espèce. Il rapporte un fruit qui ressemble à la cerise pour la forme, la couleur et la grosseur, mais qui ne vient pas en grappes comme la cerise. Ce fruit est d'un goût agréable et renferme un très gros noyau, qui a la forme de celui de la cerise. Cet arbre pousse le plus ordinairement comme un arbuste; cependant quelques-uns atteignent une hauteur de 40 à 50 pieds. La feuille est semblable à celle du chêne-vert.

La population de Paris. — Le service de la statistique municipale vient de publier les résultats statistiques du dénombrement de 1886 pour la ville de Paris et le département de la Seine.

La population du département de la Seine s'élevait, en 1886, à 2,961,089 (soit pour Paris seul 2.344,450). En 1801, elle était de 631,585; ainsi la population de Paris a quintuplé depuis le commencement du siècle. Elle a doublé dans les quarante premières années du siècle (elle était, en effet, en 1841 de près de 1,200,000). Ce dernier chiffre double encore dans le cours des trente-cinq années qui suivent (2,400,000 en 1876). Enfin, pendant les six dernières années, le département a gagné une population d'environ 600,000 habitants, c'est-à-dire égale à celle que la succession des siècles lui avait léguée en 1801.

Les parties du département qui profitent le plus de cet accroissement rapide sont les faubourgs de Paris et surtout la banlieue.

Sur 2,080,692 Français demeurant à Paris, on compte 749,188 nés à Paris, 66,779 nés dans la banlieue (Seine), 1,216,642 nés dans le reste de la France ou dans les colonies, et 48,083 Français nés à l'étranger.

Il y a 180,253 étrangers à Paris (soit 8 0/0 habitants), et 214,360 dans l'ensemble du département de la Seine (soit 9 0/0 habitants), 25 0/0 de ces étrangers sont nés en France.

Le Propriétaire-Gérant,

EDOUARD MARBEAU.

IMPRIMERIE CENTRALE DES CHEMINS DE FER. — IMPRIMERIE CHAIX.
PARIS, 20, RUE BERGÈRE. — 13268-6-8.

Digitized by Google

A TRAVERS L'ORANAIS

III

D'ARZEU AU PAYS DES KSOURS

Arzeu, meilleur port d'Algérie. — Un domaine de 25,000 hectares. — Le barrage de Perrégaux. — Un héros de la conquête. — Mascara. — Saida. — Les Hauts-Plateaux et l'alfa. — Les gares-blockhaus. — La naissance du Kreider. — Un chemin de fer construit à la vapeur. — Le camp de Mécheria. — Le déboisement. — Le ksar d'Aïn-Sefra. — Les dunes arrêtées. — L'oasis de Tiout. — Les forces militaires et la défense de la frontière marocaine.

Arzeu, petite ville maritime fondée en 1845, renferme environ 4,000 habitants, dont plus de moitié sont étrangers, Espagnols pour la plupart. Ses rues, qui se coupent à angle droit, n'offrent de caractéristique qu'un nombre incalculable de débits de boissons. La ville et le port sont protégés par une simple enceinte et deux batteries basses, que domine le fort du Nord, situé sur la hauteur. Ces défenses seraient certainement insuffisantes pour tenir à l'écart une flotte ennemie, qui, cherchant un bon mouillage, ne manquerait probablement pas de donner la préférence à celui d'Arzeu.

La rade d'Arzeu est en effet spacieuse, profonde, d'un bon ancrage et bien abritée par tous les temps ; aussi est-elle considérée comme la plus sûre de l'Algérie. De tout temps il s'y est fait un trafic important, augmentant ou diminuant selon l'état de paix ou de guerre qui régnait. Mais ce n'est que du jour où la Cie franco-algérienne a fait d'Arzeu la tête de ligne du chemin de fer qui s'est avancé successivement jusqu'à Mascara, Saïda, Mécheria et Aïn-Sefra, à 460 kilomètres dans l'intérieur, apportant ainsi un élément naturel de trafic, que le port a pris un développement sans cesse croissant, facilité encore par la construction de quelques ouvrages de protection contre la mer.

En 1880, le mouvement du port ne se chiffrait encore, entrées et sorties, que par 490 navires, jaugeant 147,500 tonneaux, et représentant un trafic de marchandises s'élevant à 52,900 tonnes. Cinq ans plus tard, le mouvement maritime était doublé et s'élevait à 963 na-

(1) Voir la *Revue française* des 15 juin et 1er juillet 1888 (numéros 48 et 49).

Digitized by Google

vires, jaugeant 380,000 tonneaux et représentant un trafic de 95,000 tonnes, qui ne fait qu'augmenter au fur et à mesure de l'extension du chemin de fer. Arzeu est surtout un port d'exportation, car sur les 95,000 tonnes de marchandises, 82,000 figurent à l'embarquement. La plus grande partie de l'alfa exploité sur les Hauts-Plateaux vient ici aboutir à son port naturel d'exportation.

Une jetée de 200 mètres qui forme le prolongement d'un promontoire de rochers, contribue à assurer la sécurité d'un mouillage où 200 navires pourraient tenir à l'aise. Un petit môle accessible aux seules barques de pêche et un appontement métallique à claire-voie, de 40 mètres, tous deux desservis par la voie ferrée, sont les uniques points où le chargement des marchandises puisse se faire sans transbordement, ce qui est notoirement insuffisant. Ce qu'il faut à Arzeu, ce sont des quais et un port assez fermé pour y empêcher toute houle venant de l'est. Avec des sommes bien inférieures à celles qui ont été dépensées pour Oran, on ferait un port beaucoup plus vaste et vraiment digne de ce nom. Mais la rivalité d'Oran n'a pas permis jusqu'ici d'utiliser comme il conviendrait les bonnes qualités nautiques de la rade d'Arzeu. Il y a quelques années la Cie franco-algérienne avait bien offert d'avancer une partie de la somme destinée à la construction d'une darse, dont le prix de revient était évalué à 1,200,000 francs, mais le gouvernement refusa d'accepter cette combinaison. Les choses en sont là aujourd'hui.

Le chemin de fer d'Arzeu à Aïn-Sefra est à voie étroite d'un mètre. Il n'y a sur la ligne qu'un train par jour, ce qui n'est guère commode. Les wagons sont ici construits d'après le système français. Il n'y a que des premières et deuxièmes classes, mais si l'on regarde les banquettes et non l'étiquette, il est facile de voir au premier coup d'œil que ce ne sont en réalité que des deuxièmes et des troisièmes. Le chemin de fer en quittant Arzeu contourne la plage au pied de collines cultivées où s'élève Botïoua, le vieil Arzeu. C'est là qu'une fraction de la tribu des Hamyan a établi de grossières demeures dans les broussailles avec les débris mutilés des édifices romains, dont les ruines couvrent les environs. Près d'Arzeu s'embranche une petite ligne industrielle qui va chercher, sur les bords du lac salé d'El-Melah, les 10 ou 12,000 tonnes de sel que l'on en retire chaque année.

A l'embouchure de la Macta, encore marécageuse, le chemin de fer

Digitized by Google

quitte le rivage et s'enfonce dans la grande plaine de la Macta et de l'Habra. On ne voit tout d'abord qu'un horizon de broussailles, mais à Debrousseville, où s'élèvent les chantiers de la Cie franco-algérienne, le coup d'œil change subitement. La Compagnie, qui était propriétaire en cet endroit d'un domaine de 25,000 hectares, qu'elle vient de céder à une Société nouvelle, a créé un centre agricole entouré de belles plantations d'arbres, là où naguère la nuée des cavaliers d'Abd-el-Kader tourbillonnait autour de nos carrés d'infanterie impuissants à repousser une semblable avalanche. De grands sacrifices ont été faits pour la mise en valeur, chaque année progressive, de ce vaste domaine. Le vignoble, qui doit atteindre 4,000 hectares, est encore loin de ce chiffre. La surface des vignes en plein rapport s'élevait, en 1887, à 800 hectares, ayant donné un rendement de 20,000 hectolitres. En 1886, année de bonne récolte, cette surface, inférieure de moitié, avait donné une production de 22,000 hectolitres, soit 55 hectolitres à l'hectare, chiffre rarement atteint.

A Perrégaux on croise la ligne d'Alger à Oran que l'on coupe à angle droit. Par suite des rivalités de compagnies, deux gares ont dû être créées, ainsi qu'un service de transbordement à travers les grandes avenues du village : je n'oserai pas dire que c'est pour le plus grand agrément des voyageurs.

En quittant la plaine de l'Habra, le chemin de fer monte entre deux rangées de montagnes arides et tristes et laisse bientôt apercevoir dans un de ses nombreux détours un mur gigantesque fermant complètement la vallée : c'est le barrage de l'Habra, au-dessus duquel s'élève la voie ferrée.

Ce magnifique travail, emporté déjà à deux reprises, en 1872 et en 1881, a été entièrement refait et n'a pas coûté moins de 5 millions de francs. Il rend d'incontestables services à la grande plaine de l'Habra en assurant son irrigation pendant la saison sèche. Le mur d'arrêt s'élève à 40 mètres et a une épaisseur presque égale à sa base; sa longueur atteint 478 mètres. Le barrage est formé au confluent même de trois rivières, qui mêlent leurs eaux à ses pieds formant un petit lac dont les affluents semblables aux bras d'une gigantesque pieuvre, se déroulent et s'amincissent peu à peu au fond de vallées encaissées. Le site vu de la station du Barrage, ne manque point de pittoresque et le coup d'œil serait tout à fait charmant si les eaux du lac étaient sillonnées par de

Digitized by Google

gracieuses embarcations et si ses bords présentaient un aspect moins désert et moins sauvage.

Quelques kilomètres plus loin on passe à Oued-el-Hammam, qui a emprunté son nom français de Dublineau à un ancien chasseur d'Afrique. Celui-ci devenu cantinier, occupait avec son camarade Wendling un petit blockhaus où ils furent attaqués subitement, en 1845, par une légion d'Arabes. Tireurs habiles et bien pourvus de munitions, ils se multiplièrent de façon à faire croire aux Arabes qu'il y avait dans la redoute tout un détachement et réussirent à déjouer toutes les attaques et toutes les ruses des assaillants. Après trois jours de lutte incessante ils étaient presque à bout de forces lorsqu'une colonne de secours les dégagea. Dublineau reçut la croix d'honneur et son nom a été donné au village voisin du théâtre de ses exploits.

Continuant sa marche en avant, le chemin de fer décrit de nombreuses courbes sur des pentes tantôt boisées, tantôt — et c'est le plus souvent — dénudées et inhabitées, traversant en tranchée des terrains glaiseux pour aboutir, après une forte montée, à l'entrée de la riche plaine de l'Eghris que domine la ville de Mascara. Cultures et végétation réapparaissent alors, ainsi que des fermes disséminées dans la vallée. A Tizi on quitte la grande ligne pour prendre un embranchement qui monte en vingt minutes jusqu'à Mascara, sise déjà à 580 mètres d'altitude, sur le revers méridional du djebel Beni-Chougran.

L'ancienne capitale d'Abd-el-Kader, presque entièrement détruite à l'époque de la conquête, s'est relevée de ses ruines avec un cachet tout européen, sauf pour le quartier arabe qui ne présente du reste rien d'intéressant par lui-même. La ville entourée d'une enceinte fortifiée, comme tous les centres importants d'Algérie, est assise des deux côtés d'un ravin transformé en un jardin public d'un aspect original, que franchit un pont reliant les deux portions de la cité.

Mascara qui compte environ 14,000 âmes prend une importance de plus en plus grande et qui ne fera que croître lorsque son chemin de fer, qui n'est qu'une impasse, sera prolongé jusqu'à Fortassa. Les environs sont fertiles, bien cultivés et la zone de colonisation s'étend de jour en jour. Mascara est encore une région où la culture de la vigne donne de bons résultats comme qualité. En 1886, le rendement moyen par hectare de vignes s'élevait à 46 hectolitres.

C'est aux portes de Mascara que se trouve la tribu, bien affaiblie au-

Digitized by Google

jourd'hui, des Hachem, dont Abd-el-Kader était un des fils, et qui se signala par sa fidélité à l'émir et par l'assistance dévouée qu'elle lui prêta.

De Mascara il faut redescendre à Tizi pour reprendre la ligne de Saïda. Le chemin de fer traverse dans toute sa longueur la plaine de l'Eghris, bien cultivée jusqu'à Thiersville. Au-delà, les broussailles et les palmiers nains reparaissent. Cependant partout où il y a un centre de colonisation comme à Taria, Charrier, Franchetti, le sol est défriché sur une assez large étendue. La vallée, qui s'est rétrécie, est bordée de montagnes boisées, couronnées du côté de l'orient par une muraille inaccessible de rochers à pics, au milieu desquels se voit une roche fendue en deux par Allah, dit la légende arabe, pour sauver une mère et son enfant, poursuivis par une panthère. Le site ne varie guère jusqu'à Saïda, conservant son aspect boisé et vert que l'on ne rencontre pas souvent dans l'Oranais.

Saïda, date de 1854 et n'était à l'origine qu'une grande redoute ren fermant des établissements militaires et quelques magasins. Depuis cette époque une petite ville, comptant aujourd'hui plus de 4,000 âmes a pris naissance sur les pentes qui séparent la gare de la redoute. Un bel édifice neuf, figurant parfaitement comme style un château moderne des bords de la Loire ou une petite mosquée d'extérieur agréable, aux murs blancs et bistres, avec des arêtes dentelées en bois, sont les seules curiosités de la ville. Le climat y est excellent, l'hiver froid, car l'altitude est de 890 mètres, et la végétation naturellement en retard, plus encore qu'à Tlemcen.

Les trains ne voyageant ordinairement que de jour en Algérie, il faut passer la nuit à Saïda, à moins que l'on ne préfère pousser plus loin jusqu'à Aïn-el-Hadjar. Le lendemain, de grand matin, le train se remet en marche, et, après avoir défilé au pied des ruines de l'ancienne Saïda bâtie par Abd-el-Kader au nord d'un ravin escarpé, commence l'ascension du dernier contrefort qui nous sépare des Hauts Plateaux. La montée est rude au milieu de tranchées en terre glaise, et il faut décrire un fer à cheval très prononcé qui nous ramène presque en dessus de la voie suivie. Après de nombreux zigzags, on arrive à la station d'Aïn-el-Hadjar, dernière sentinelle de la colonisation vers le sud, limite des cultures et du Tell. C'est ici que le règne de l'alfa commence. Malgré un beau soleil, la matinée est froide, les employés

Digitized by Google

vont et viennent rapidement, tandis qu'un bon feu pétille dans la grande cabane en bois qui sert de gare. Le plus frileux de tous est encore un gros matou qui se blottit dans l'âtre et qu'aucune agacerie ne peut tirer ni de son coin ni de son impassibilité.

Aïn-el-Hadjar est le point le plus avancé qu'atteignit Bou-Amema lors de ses incursions. C'est dans ses environs que furent massacrés les alfatiers surpris par une de ces pointes rapides comme savent en exécuter les goums arabes. Le village, sans défense et presque abandonné de ses habitants, fut complètemement détruit. Il s'est depuis relevé rapidement de ses ruines et renferme aujourd'hui 1,600 habitants en grande majorité espagnols. Il y a bien quelques indigènes, mais c'est à l'état d'exception.

Ce qui donne la vie à Aïn-el-Hadjar, ce sont les alfatiers qui en font leur centre de rayonnement et en doublent parfois la population. Là se trouvent les ateliers de triage d'alfa établis par la Cie franco-algérienne, source première de l'activité et du mouvement qui règne dans ces parages.

C'est en effet cette Société qui, de son initiative privée et sans aucune garantie d'intérêt, a construit jusqu'à Saïda et Marhoum plus de 200 kilomètres de cette voie ferrée qui a porté la vie dans la grande vallée de l'Habra, a entraîné la création de plusieurs centres agricoles et a tant contribué au développement de la colonisation dans cette contrée.

Mais un de ses plus grands mérites est d'avoir organisé l'exploitation de l'alfa sur le domaine de 300,000 hectares qui lui a été concédé par l'État à l'entrée des Hauts Plateaux (1). La production de l'alfa, souvent inégale, a baissé dans ces dernières années. L'exportation (du seul domaine de la Cie) qui était de 27,600 tonnes en 1885, est tombée, en 1886, à 15,375 tonnes, et en 1887, à 11,400 tonnes dont 9,700 pour l'Angleterre et 900 pour la France. Comme on le voit, c'est sur le marché anglais que s'écoule presque toute la récolte. La tonne d'alfa valait, en 1887, 102 à 103 francs sur la place de Londres. L'alfa est employé par nos voisins pour les travaux de sparterie et surtout pour la fabrication du papier.

Au départ d'Aïn-el-Hadjar, le train compte plus de 30 wagons de

(1) La Cie franco-algérienne vient de louer sa concession d'alfa, et, aux termes d'une convention passée entre elle et l'Ouest algérien, ce dernier est chargé pendant cinq ans, à dater du 1er juillet 1888, de l'exploitation totale de son réseau de voies ferrées.

Digitized by Google

marchandises vides, qui vont être répartis parmi les stations voisines et seront échangés, au retour, contre autant de wagons chargés d'alfa. L'un des wagons est cependant rempli de pains ficelés et étiquetés à l'adresse des diverses gares où ils vont être déposés. Chaque jour, le train apporte la manne aux employés des stations perdus dans l'immense plaine des Hauts Plateaux.

Ce n'est plus, en effet, le coup d'œil du Tell : on voit bien encore, après les dernières cultures, des bouquets de palmiers nains, de lentisques, de thyms; mais bientôt cette maigre végétation cède la place à cette monotone plante grise qu'on appelle l'alfa. A droite, à gauche, c'est la mer d'alfa qui s'étend sans limites jusqu'à l'horizon.

A Tafaroua, cinq ou six masures entourent la gare en bois, ainsi qu'à Kralfallah. Au-delà, à part le Kreider et Mécheria, il n'y a plus une maison, pas même une baraque en bois, autour des stations. La solitude seule leur fait cortège. Kralfallah est le point culminant de la montée (1,150 mètres) avant de redescendre dans le bassin des chotts.

Les stations se succèdent alors avec monotonie. Près de Modzbah se trouve un petit réduit bastionné et crenelé, construit à la hâte lors de l'insurrection de 1881. Complètement abandonné aujourd'hui, il se dégrade peu à peu et tombe en ruines.

A Tin-Brahim apparaît la première gare entourée de fortifications. Trois ou quatre bâtiments carrés, formant bastions et réunis entre eux par une épaisse muraille crénelée percée de meurtrières, voilà, à quelques changements près, l'aspect général de toutes les stations sans exception, jusqu'à Aïn-Sefra. Les bâtiments qui n'ont qu'un rez-de-chaussée et dans lesquels on pénètre par une porte blindée, sont surmontés d'une terrasse crénelée avec adjonction de saillants en tôle, afin de permettre à l'assiégé, en cas d'attaque, de voir ce qui se passe au pied des murs. A l'extérieur, il n'y a ordinairement que des meurtrières en guise de croisées, mais celles-ci se retrouvent à l'intérieur, sur la cour au milieu de laquelle est creusé un puits. Ce type de blockhaus est en état de résister à tous les coups de main des Arabes.

Le personnel de la station se compose du chef de gare et de sa famille, à la multiplication de laquelle il peut consacrer tous ses loisirs, de deux ou trois employés et de quelques travailleurs, lorsqu'il y a à exécuter dans le voisinage des travaux de réfection ou d'entretien. Ces ouvriers sont le plus souvent espagnols, ais tous les employés du

Digitized by Google

chemin de fer sont de nationalité française. Un petit potager, couvert de beaux légumes, est ordinairement contigu à la station et, pour remédier à l'ombre, qui fait totalement défaut, la Cie franco-algérienne s'est enfin décidée, l'hiver dernier, à faire planter une vingtaine d'arbustes autour de chaque gare. Si cette excellente mesure avait été prise dès la création de la voie ferrée, une ombre agréable et bienfaisante couvrirait déjà les abords de chaque station.

Cependant la platitude du paysage est quelque peu rompue par l'apparition, tout au loin sur la droite, des sommets du djebel Antar. Dans la même direction se dessine bientôt le chott El Chergui, qui dévoile un moment son aspect le moins rigide. En effet, on découvre avec étonnement, dans la cuvette en grande partie desséchée du chott, un bouquet d'arbres et un petit village indigène avec ses maisons en pisé; c'est le premier, mais ce sera aussi le dernier le long de la voie ferrée. A peu de distance s'étend la nappe liquide du chott, dont les eaux limpides reflètent admirablement les rochers rougeâtres formant la berge du lac. Une troupe de chameaux et le passage d'un douar ramènent un peu de vie dans ces parages déserts.

Le chemin de fer contourne le chott pour arriver au Kreider. D'ordinaire, les habitations prennent naissance à l'ombre des oasis; ici, l'inverse s'est produit, car le village a précédé l'oasis. Lorsqu'en 1881, on entreprit de refouler Bou-Amema dans le désert, on songea tout d'abord à occuper les points stratégiques qui devaient ensuite permettre une marche en avant sur les Hauts-Plateaux. El Kreider, par sa situation entre les deux bras du chott et par l'abondance du débit de sa source, était indiqué comme base d'opération. On y établit un camp permanent; une redoute et un télégraphe optique furent construits sur une butte qui semblait placée là comme un observatoire naturel; la source fut captée et ses eaux servirent à arroser les premiers jardins. En même temps le chemin de fer se prolongeait vers le sud comme par enchantement.

Rarement voie ferrée fut construite plus à la vapeur. Son établissement étant considéré comme le meilleur argument de pacification dans le sud, et comme le moyen le plus économique de ravitaillement de nos colonnes de troupes, on se mit à l'œuvre aussitôt après le vote définitif du Parlement. Celui-ci ayant autorisé, le 29 juillet 1881, le ministre de la guerre à prolonger jusqu'au Kreider et à Mécheria le

Digitized by Google

chemin de fer de Saïda qui s'avançait vers le sud jusqu'à Modzbah, 800 ouvriers se mirent à l'œuvre le 7 août, et, cinquante-deux jours après, le 27 septembre, le premier train arrivait au Kreider. Le 13 décembre, la locomotive atteignait Bir-Senia. 76 kilomètres avaient été construits en cent vingt-huit jours. Suspendus alors par suite du mauvais temps, les travaux reprirent le 21 février 1882 et les 39 derniers kilomètres jusqu'à Mécheria furent achevés en soixante-dix jours (2 avril). Mécheria fut pendant plus de cinq ans le terminus du chemin de fer, car le tronçon d'Aïn-Sefra ne fut ouvert que le 20 août 1887.

En 1881, El Kreider n'était qu'un point d'eau que le passage des caravanes transformait en cloaque, souvent nauséabond, par suite des détritus qui s'y accumulaient et des bêtes mortes qui y séjournaient. L'arrivée des *zéphyrs* a transformé tout cela, et, grâce au 2e bataillon d'Afrique opérant avec cet esprit de suite que l'on rencontre dans l'armée, une oasis a pris naissance. Les sources soigneusement aménagées forment aujourd'hui un bassin entouré de murs, et ombragé par quatre saules pleureurs, les plus beaux arbres de l'endroit. Dans ce bassin, aux eaux limpides mais tièdes, de belles carpes se pâment au soleil.

Les eaux qui se perdaient autrefois dans le chott, sont dirigées vers les jardins créés autour du camp. Le sol a été défoncé, irrigué et planté de 5,000 pieds d'acacias, d'ormes ou de peupliers, qui déjà fournissent un peu d'ombre. Les cultures maraîchères du bataillon ont acquis une réputation justifiée et fournissent à l'*ordinaire* du troupier des légumes aussi variés qu'appréciés. Le grand luxe est d'avoir des fruits. Quelques années encore et l'admirable travail exécuté par l'armée, et représentant environ 2 millions de journées, aura transformé un désert de sable et de tuf en une riante oasis aux essences tout européennes.

La gare n'est plus, au Kreider, un simple blockhaus, mais une véritable redoute abritant en même temps l'hôpital, le cercle des officiers et les divers services civils ou militaires. A côté se dressent les baraquements, les tentes du camp et le village européen. Ce dernier compte une vingtaine de maisons occupées par des mercantis et des auberges se donnant le titre pompeux d'hôtel. On vient de faire seulement quelques plantations autour du village séparé des sources et de l'oasis par la voie ferrée; aussi le sable, tacheté de myriades de petites plaques de sel, reflète-t-il d'une façon éblouissante la lumière du soleil.

Cette réverbération est plus saisissante encore lorsque, quittant El

Digitized by Google

Kreider, le chemin de fer descend dans le fond de la cuvette du chott, recouvert d'une couche de sel d'une blancheur immaculée. De chaque côté de la voie, la nappe d'eau du lac se rapproche et le train semble devoir glisser sur les eaux; mais l'isthme que suit le chemin de fer ne se laisse pas entamer, et celui-ci remonte bientôt hors de la cuvette du chott, dont les eaux s'évanouissent au regard comme par enchantement.

Mais le djebel Antar reparaît alors avec ses cîmes bleuâtres, ses rochers et ses sables, qui forment sur les flancs de la montagne de grandes taches, roses d'abord à Rezaïna, saumonnées à Bir-Senia, et enfin jaunes à El-Biod. C'est à cette dernière station que se croisent les deux uniques trains desservant les Hauts-Plateaux. Le chemin de fer file en ligne droite à perte de vue à travers les champs d'alfa, comme la grande ligne du Pacifique dans la Prairie canadienne, jusqu'au moment où, atteignant la base orientale du djebel Antar, il arrive à Mécheria.

Mécheria est un second Kreider, mais un Kreider manqué, car s'il y a là aussi une importante garnison, des baraquements, un camp fortifié et un village de mercantis, les sources, quoique suffisantes, sont d'un volume d'eau peu étendu. Aussi le succès n'a-t-il pas répondu aux efforts de la légion étrangère. Les jardins renferment bien, à l'ombre, de tous jeunes arbres, de superbes salades et d'appétissants petits pois, constamment arrosés par une eau autrement fraîche que celle du Kreider, mais le peu de débit des eaux n'a pas permis de multiplier les cultures et de jeter les fondements d'une oasis.

Le village se compose d'une quinzaine de maisons, bien alignées sur des rues exposées de tous côtés aux rayons d'un soleil ardent. On y remarque un hôtel de ville, absolument vide du reste, que l'on s'est donné le luxe vraiment incompréhensible de construire à grands frais.

Près de la voie, une colonne commémorative rappelle les hauts faits du 1er régiment étranger à Tuyen-Quan. D'un autre côté, un petit mur entoure un cimetière datant de la fondation du camp, et déjà au complet cependant, car il a fallu dernièrement en ouvrir un second. Le pays n'est toutefois pas malsain, mais en été la chaleur est étouffante. Quand le sirocco vient à souffler à travers la plaine, toute végétation disparaît, malgré les corvées d'arroseurs se succédant sans cesse.

Mécheria était une place relativement importante lorsque le chemin

Digitized by Google

de fer y avait son terminus ; ce n'est plus maintenant qu'une grande halte, qui redeviendrait un désert si le camp, établi à grands frais, venait à être levé, car il est peu probable que la colonisation s'y implante jamais. Quand on a vu les travaux considérables qui ont été faits pour défoncer le sol, y répandre du fumier à foison et même y apporter de loin la terre végétale qui manque totalement à Mécheria, on peut se dire avec certitude que jamais particulier, ni même Société, ne saurait entreprendre de pareils travaux. Quand la population débordera dans le Tell et quand la colonisation militaire aura préparé les voies dans le sud, on pourra songer à peupler le pays de colons ruraux. Mais, d'ici là, il s'écoulera un siècle ou deux.

Au sortir de Mécheria, le chemin de fer s'éloigne du djebel Antar, au haut duquel se profile la silhouette du télégraphe optique communiquant avec les postes du Kreider et du djebel Aïssa, près d'Aïn-Sefra. Les cîmes de l'Antar sont encore boisées ; mais comme des corvées vont constamment y faire du bois pour les besoins du camp, et que la replantation ne se fait pas, quelques années encore, et il ne restera plus un arbre dans un pays qui en est déjà si dépourvu. A Aïn-Sefra, et partout où il y a une agglomération de troupes, le même phénomène se produit fatalement. Quand une région est méthodiquement dévastée, le cercle d'opérations se déplace alors et tous les arbres du sud finiront par disparaître. Que se passera-t-il à ce moment ?

Il serait bon de se poser, dès aujourd'hui, cette question qui est capitale, car sans ombre rien ne pousse, et, sans arbres pour les protéger, les sources tarissent, la fraîcheur et l'humidité disparaissent. Si, en France, la question du reboisement est importante au point de vue des inondations, en Algérie elle est une question d'existence même.

Il ne faut pas moins de cinq heures pour franchir les cent deux kilomètres séparant Mécheria d'Aïn-Sefra. Les voyageurs, qui n'ont cessé de diminuer depuis le Kreider, se réduisent à quelques civils, plusieurs Arabes et un certain nombre de passagers militaires. La mer d'alfa, que l'on achève de traverser, perd un peu de sa tristesse par l'apparition des montagnes des Ksours bordant l'horizon, et de quelques douars dont les tentes noircies ressemblent de loin à une grande toile d'araignée. Les troupeaux de moutons commencent à opérer leurs migrations vers le nord et à plusieurs reprises la locomotive est obligée, comme en Amérique, de faire entendre un coup de sifflet strident

Digitized by Google

pour faire déguerpir de dessus les rails, où ils sont couchés, les pasteurs indigènes et les chameaux qui, réveillés en sursaut, s'enfuient d'un air ahuri en agitant en tous sens leur grand col disgracieux.

Après avoir passé devant la sebkha de Naama, on atteint Mekalis, point culminant de la ligne, à 1,311 mètres d'altitude et à 419 kilomètres d'Arzeu. A la même latitude, dans la province de Constantine, Touggourt ne se trouve qu'à 51 mètres au-dessus du niveau de la mer. Mekalis est le point de partage des eaux du bassin de la Méditerranée et de celui du Niger, car toutes les rivières du Sud-Oranais coulent désormais dans la direction du sud et vont se perdre dans les sables du Sahara. Le sol s'abaisse d'une façon continue, de telle sorte qu'Aïn-Sefra ne se trouve déjà plus qu'à 1,070 mètres d'altitude et Figuig à 725 seulement.

Mekalis se trouve au pied des premiers contreforts de la chaîne des Ksours, et possède quelques arbres authentiques que leur rareté fait trouver beaux. Les montagnes forment maintenant, en avant du train, un cirque à double étage au travers duquel le regard cherche partout une issue. Le chemin de fer, contournant le djebel Aïssa couronné par le télégraphe optique dont la tour ressemble à une blanche koubba, débouche bientôt devant une rangée de dunes, dont le sable fauve contraste si vivement par ses teintes vives avec la couleur sombre qui domine partout. Au second plan s'élèvent les pentes abruptes du djebel Mekter, puis vers l'ouest le ksar ou village fortifié d'Aïn-Sefra entouré d'une petite oasis de palmiers, le camp fortifié, le village européen et la vallée à travers laquelle coule l'oued Sefra (couleur de safran), entre deux rangées de hautes montagnes. C'est le pays des Ksours. Ce panorama tout nouveau se déroule d'autant plus admirablement que le chemin de fer, décrivant une grande courbe, défile pour ainsi dire devant les sables mouvants, dorés par les derniers rayons du soleil couchant.

La gare d'Aïn-Sefra, située à 454 kilomètres d'Arzeu, est le terminus actuel de la voie ferrée qui, un jour, sera prolongée jusqu'aux portes de Figuig, soit en passant par le col de Founassa, route accidentée qui nécessitera un tunnel assez long, soit en contournant le djebel Mekter par l'oasis de Tiout.

A peine est-on descendu de wagon que l'on enfonce dans le sable que le vent dissémine un peu partout aux abords des dunes. Le village

Digitized by Google

européen, bâti près de la gare, en est couvert à ce point que l'on ne songe même plus à l'enlever. Ce petit centre, qui ne date que de l'occupation de 1881, se compose d'une vingtaine de maisons basses, à l'aspect misérable. Quelques-unes de celles-ci tombent déjà en ruines, d'autres ont été abandonnées en cours de construction. Il y a là un ramassis de gens de toutes les nations, faisant trafic de tout et dont les échoppes fumeuses et borgnes, renferment, entassées les unes sur les autres, les marchandises les plus disparates.

Dans un pareil milieu il est difficile de trouver à se loger. Il y a bien, ici aussi, un édifice municipal, une école de belle apparence, mais ce bâtiment ne renferme que les quatre murs. Sur l'indication du chef de gare je me fais conduire chez un Espagnol faisant profession de loger les voyageurs. En effet, sur un couloir à ciel ouvert s'ouvrent six à huit pièces auxquelles on ne saurait donner que le nom de cachots, car ni le jour, ni la lumière n'y pénètrent autrement qu'en laissant ouverte une épaisse porte de bois. Le mobilier intérieur est plus que sommaire et le grabat point du tout engageant. Notre Espagnol qui, pas plus que le reste de sa famille, ne sait un mot de français, est convaincu que cet asile est plein de confortable et vous le fait payer en conséquence.

A quelque distance se trouve l'auberge Rémond, une véritable gargote, où l'obligeance de l'hôtelier ne parvient pas à suppléer aux défauts d'une installation fort primitive. Cette fois nous avons affaire à un compatriote intelligent, à qui il ne manque que quelques capitaux pour faire monter d'un degré sa boutique et y annexer — ce qui est en train de se faire — quelques chambres à la française.

L'oued Sefra sépare le village neuf du camp et du ksar. Ce dernier est entouré d'un petit mur défensif dont l'entretien laisse fortement à désirer. Les maisons en pisé, et sur lesquelles un lait de chaux n'a pas été passé, revêtent toutes, à l'exception d'une humble mosquée, cette tonalité grise qui répand la tristesse; les portes en sont soigneusement closes afin d'éviter tout regard indiscret. Les rues, extrêmement étroites et souvent voûtées, ne sont guère que de sombres corridors. On y rencontre à peine quelques indigènes au teint basané, et les rares moukhères voilées que l'on croise rasent les murs à toute vitesse, pour éviter autant que possible le contact de l'infidèle. Autour du ksar se trouvent quelques jardins irrigués au milieu desquels se dressent des bouquets de palmiers et de figuiers.

Digitized by Google

Mais les progrès incessants des dunes ont entouré les jardins et les plantations d'arbres faites dans le voisinage du camp par nos troupiers. Le camp lui-même est envahi et, chaque année, il faut se livrer à un travail gigantesque pour rejeter hors du mur d'enceinte les sables que le sirocco y engouffre. Il est certain que l'emplacement du camp a été mal choisi, mais maintenant que des dépenses considérables ont été faites, il faut tâcher d'en tirer le meilleur parti possible. C'est alors que le capitaine Godron, chef du bureau arabe, a entrepris l'œuvre difficile d'arrêter la marche en avant des dunes et de fixer ces dernières.

Dans ce but, il a fait établir sur les crêtes des mamelons les plus rapprochés du camp des haies sèches en roseaux et en branchages destinées à couper l'action du vent et à retenir les sables voltigeant à la surface des dunes. Derrière ces barrières protectrices, il a fait répandre, à l'automne dernier, tout le fumier d'alfa que pouvaient contenir les écuries des chasseurs d'Afrique et l'a parsemé de quelques poignées d'orge. Cet orge, joint à celui que le fumier renfermait aussi en grand nombre, n'a pas tardé à germer après les pluies d'hiver, et sa racine, formant un point d'appui dans le sol, a servi à fixer les plaques d'alfa, qui, une fois desséchées, eussent été emportées par le vent. Au printemps, il y avait là de superbes champs d'orge qui ne demandaient qu'à être moissonnés. Mais comme le moindre piétinement n'aurait pas manqué de tout déplacer, le capitaine Godron interdit de toucher à la récolte, qui, tombant d'elle-même sur le sol, fera tout naturellement les semailles de l'année suivante.

Cette tentative ayant été couronnée d'un plein succès, il ne s'agit plus maintenant que de poursuivre l'œuvre commencée. Mais la chaîne des dunes mesure une vingtaine de kilomètres de longueur et la hauteur de ses collines atteint jusqu'à 100 mètres. D'un autre côté, le capitaine Godron ne dispose que de peu de bras et surtout d'une quantité restreinte de fumier. Dans ces conditions, fixer la chaîne est une œuvre immense, mais en tous cas la marche en avant des sables est arrêtée, et le salut d'Aïn-Sefra assuré. Nouveau Brémontier, le capitaine Godron a droit à la reconnaissance que ses contemporains ne lui donneront peut-être pas, mais que la postérité lui assurera certainement.

Les jeunes plantations faites aux abords de la redoute ont quelque peine à réussir. En été, elles sont grillées par un soleil torride ; en hiver, elles sont parfois sous la neige. Telle est la température des pays

Digitized by Google

ksouriens, qui, d'une saison à l'autre, varie de plus de 50° centigrade. Pendant la saison chaude, la température est énervante ; lorsque souffle le sirocco, un sable impalpable pénètre partout et les aliments en sont saturés malgré les précautions prises pour s'en garantir. Aussi l'administration militaire a-t-elle eu le bon esprit de transporter le camp pendant l'été sur les hauteurs de l'Aïssa, ne laissant à Aïn-Sefra que les hommes indispensables à la garde de la redoute. Ce campement, ombragé et arrosé par plusieurs sources, constitue un excellent sanitarium.

D'Aïn-Sefra je m'étais promis d'aller visiter l'oasis de Tiout. Pour cela, il me fallait un cheval. « Il n'y en a que trois dans le ksar, me dit-on, et les indigènes refusent de les louer ». Heureusement que l'aimable accueil d'un officier du bureau arabe me permit de me procurer une monture et un guide. Après s'être longtemps fait attendre, mon équipage, sur lequel je ne comptais déjà plus, arrive enfin, et nous partons en suivant le lit de l'oued Sefra, dont les derniers filets d'eau se perdent dans le sable à la sortie du village. Une fois hors de la rivière, on suit une piste kilométrée et en assez bon état. Mais mon guide, me trompant sur la valeur de sa marchandise, ne m'a donné au lieu d'un de ces fringants coursiers que je m'attendais à voir, qu'un cheval hors de service, malgré sa superbe selle arabe, et ce n'est pas sans une certaine humiliation que je me vois dépasser par ces infatigables bourricots que les indigènes font trotter d'une allure des plus accélérées.

La route court entre deux rangées de montagnes parallèles et n'offre pour toute distraction que la vue de quelques douars, de caravanes de chameaux, et de nombreux troupeaux de moutons blancs et noirs panachés de chèvres. Les bergers, armés de leur matraque, ne manquent pas de me saluer au passage d'un « bonjour » d'autant plus significatif que nous n'occupons le pays que depuis quelques années et que le mutisme des indigènes est aussi proverbial que la haine qu'ils nous portent. Tous ces gaillards, au type bronzé, aux jambes nues, sont habillés comme des bandits : leurs burnous sont usés et rapiécés sur toutes les coutures, et l'un des capuchons, que le vent rejette en arrière, laisse voir un crâne aplati, entièrement rasé, excepté au sommet où une touffe de cheveux se tortille vers le ciel.

Il y a plus de 16 kilomètres jusqu'à Tiout et ce n'est guère qu'à la fin du trajet que l'on aperçoit les palmiers qui, ici, forment une véri-

Digitized by Google

table oasis, d'où émergent seulement les minarets blancs des marabouts Après avoir traversé le cimetière, aux tombes recouvertes de petits blocs de pierre disposés en tous sens, on descend dans le ksar dont le mur d'enceinte est surmonté d'une haie d'épines sèches.

Comme à Aïn-Sefra, on voit à Tiout murs en pisé et ruelles étroites ; mais la position du ksar en amphithéâtre, au bord d'un ravin escarpé, ses palmiers dominant les terrasses, et, de l'autre côté du village, ses rochers en grès rouge où s'étalent d'antiques dessins sur le sujet desquels le narrateur glisse toujours, donnent à Tiout un cachet original, qu'il conservera tant que la civilisation européenne ne l'aura pas envahi.

Cette excursion, exécutée seul et sans armes dans une région totalement dépourvue d'Européens, indique à quel point la tranquillité et la sécurité règnent dans ces parages. Cet état de choses résulte de la pénétration du chemin de fer jusqu'aux confins du « Pays des Dattes » et de l'occupation permanente de certaines positions stratégiques dans le sud et sur la frontière marocaine.

Avant 1881 il fallait deux semaines à un détachement de troupes ou à un convoi de ravitaillement pour franchir la distance qui sépare le Tell de la région des Ksours. A cette époque Géryville était le seul point occupé dans le Sud-Oranais et les tribus, se sachant peu surveillées et difficiles à atteindre, ne se gênaient pas pour se razzier mutuellement, intercepter le passage des caravanes et jeter le désordre un peu partout.

Aujourd'hui, le pays est solidement occupé, des colonnes mobiles sont toujours prêtes à partir au premier signal des camps retranchés où elles sont en garnison et une troupe de secours peut, grâce au chemin de fer qui est le meilleur agent de pacification, arriver des limites du Tell en douze heures et d'Oran en vingt-quatre. Les indigènes n'ignorent pas tout cela ; ils savent reconnaître la supériorité morale et matérielle des Français, rendent un constant hommage à la force et — ce qu'on leur demande avant tout pour le moment — restent profondément tranquilles.

Il n'est pas sans intérêt de savoir comment notre frontière occidentale d'Algérie est protégée. Si la frontière maritime est, malheureusement, dépourvue de moyens de défense suffisants pour pouvoir résister avec succès aux attaques d'une flotte ennemie, dans l'intérieur, la résistance est mieux organisée contre les indigènes ne connaissant pas tous les secrets

Digitized by Google

de la science moderne. C'est surtout dans le sud que les éléments de défense sont plus complets et plus mobiles, ce qui s'explique par le qui-vive sur lequel on est obligé de se tenir constamment vis-à-vis de nomades remuants, sur une frontière mal définie et point du tout tracée.

Dans le nord, au contraire, la délimitation, tout en étant défectueuse, puisque le traité du 18 mars 1845 ne nous a pas accordé, par notre faute, la frontière géographique et historique de l'Algérie, la Moulouïa, — la délimitation existe et est marquée à son extrémité septentrionale par un ruisseau souvent à sec, l'oued Kiss, que les Marocains franchissent à pieds joints. De ce côté habitent des tribus turbulentes qui à plusieurs reprises on fait incursion sur notre territoire, sans parler de maraudages fréquents. Malgré cela, notre tranquillité morale est aussi grande que notre frontière est peu garnie.

En effet, dans le Tell proprement dit, il n'y a que deux centres fortifiés: Nemours et Marnia. A Nemours il y a seulement 1 compagnie du 2e zouaves, plus 1 peloton du 2e spahis détaché au petit bordj d'Adjeroud, sur le Kiss, et, à Marnia, également 1 compagnie du 2e zouaves détachant 1 peloton à Gar Rouban, pour la protection des établissements métallurgiques de cette localité, qui n'est séparée que de 4 kilomètres de l'importante ville marocaine d'Oudjda. Si l'on ajoute, près de Marnia, les deux escadrons du 2e spahis de Sidi Medjahed et de Châbah, organisés en smalahs, on a la nomenclature de toutes les forces de la frontière nord.

Ces détachements, malgré leur faiblesse seraient certes bien en état de repousser de derrière leurs remparts les attaques des Arabes, jusqu'à l'arrivée d'une colonne de secours venant de Tlemcen où se trouvent, il est vrai, mais à plus de 80 kilomètres de la frontière, 1 demi-bataillon du 2e zouaves, 1 demi-bataillon du 2e tirailleurs, 2 escadrons du 2e chasseurs et 1 batterie, sous les ordres d'un général de brigade. Mais ces mêmes détachements seraient dans l'impossibilité absolue, de barrer la frontière contre une incursion soudaine, toujours à redouter de la part de tribus qui font constamment parler la poudre, et de protéger efficacement les personnes et les biens des colons disséminés en tous sens. De ce côté se trouve le danger, et si l'on ne veut pas voir se reproduire sur la frontière du Maroc des incursions foudroyantes comme celles des cavaliers de Bou-Amema aux

Digitized by Google

portes de Saïda, il faut absolument renforcer nos positions sur la ligne du Kiss et de la Mouïla et donner aux colons une sécurité presque absolue, qu'ils ne possèdent qu'en apparence.

En remontant plus au sud, sur les confins des Hauts-Plateaux, on rencontre un second groupement de forces dont le but est de garder les entrées du Tell. A El Aricha se trouvent 3 compagnies du 2e zouaves et 1 peloton du 2e spahis; à Sebdou 1 compagnie du 2e zouaves; à Daya, 1/2 compagnie du 1er étranger avec le reste de la compagnie à Bedeau (Ras-el-Ma). Tous ces points sont fortifiés et Ras-el-Ma est relié par le chemin de fer à Bel-Abbès et Oran. Sauf à Sebdou, il n'y a presque point de colonisation dans ces parages, mais l'exploitation de l'alfa s'y fait en grand et demande chaque année, pendant plusieurs mois, une protection assurée.

Sur les Hauts-Plateaux, où la solitude n'est troublée que par le passage des nomades et de leurs troupeaux remontant vers le nord en été et descendant vers le sud en automne, il n'y a plus, en fait de troupes, que celles qui occupent les trois camps fortifiés du Kreider, Mécheria et Aïn-Sefra. Ce sont les trois centres autour desquels gravitent tous les corps chargés de la protection de la frontière.

Au Kreider se trouvent 2 compagnies du 1er bataillon d'Afrique; à Marhoum, dans la redoute située au cœur de l'exploitation d'alfa de la Cie franco-algérienne, 1 compagnie du même bataillon. A Mécheria, sont campés: 1 bataillon du 1er étranger, 1 escadron du 6e chasseurs d'Afrique, 1/2 batterie d'artillerie; à la redoute d'Aïn-ben-Khelil, située sur la frontière, sont en observation: la section de discipline du 1er étranger avec une section de garde détachée de Mécheria.

Enfin la redoute d'Aïn-Sefra renferme: 1 compagnie du 1er bataillon d'Afrique, 3 compagnies du 2e tirailleurs, dont une montée (à mulets), 1 section d'artillerie, 1 escadron du 2e chasseurs d'Afrique et 1 peloton du 2e spahis. Aïn-Sefra est le centre militaire des montagnes des Ksours et tout autour rayonnent un certain nombre de détachements chargés de maintenir la tranquillité. C'est d'abord à l'est, 1 peloton de spahis, campé à Moghar-Tahtani, la patrie de Bou-Amema; puis à l'ouest, 1 compagnie de tirailleurs et 1/2 peloton de spahis au camp de Founassa; enfin au sud-ouest, à la redoute de Djenien-bou-Rezg, 1 compagnie du 1er bataillon d'Afrique qui détache une section en arrière au camp de Sfissifa.

Digitized by Google

La redoute de Djenien-bou-Rezg n'est qu'à 45 kilomètres de Figuig. Aussi quand les habitants de ce groupe d'oasis virent commencer les travaux de cette redoute, qui leur faisait l'effet d'une épée de Damoclès, mirent-ils tout en œuvre pour nous faire abandonner la position. Réclamations, ambassades, appel suprême à l'empereur du Maroc, dont ils ne reconnaissent la suprématie qu'à l'approche du pavillon français, rien ne fut négligé. Mais notre ambassadeur au Maroc, M. Féraud, l'emporta auprès du sultan et la redoute fut achevée sans encombre.

Tel est le réseau de nos forces militaires sur la frontière marocaine. Il faut ajouter que, dans le sud, les effectifs sont au grand complet, les compagnies fortes de 200 hommes et même davantage, ce qui, dans les Ksours, où l'élément européen, insignifiant du reste, est toujours groupé près des redoutes, est suffisant pour assurer la sécurité de nos possessions en cas de conflit ou même de surprise. Le sud est donc mieux partagé que le nord, comme effectifs d'abord et ensuite parce que tout ce qui est à protéger est sous le feu de nos redoutes.

Grâce au chemin de fer, les ravitaillements peuvent s'opérer d'une façon rapide et commode. Aïn-Sefra n'est qu'un terminus provisoire, car la voie ferrée est fatalement destinée à arriver jusqu'à Figuig, ou en vue tout au moins, en attendant le jour où, la pénétration au Sahara s'accentuant de plus en plus, la locomotive prendra sa course par étapes jusqu'au Gourara et au Touat. Ce sera là une opération civilisatrice et peut-être même commerciale, car ces deux derniers pays font un commerce assez actif de dattes, de laines et de bestiaux, sans compter les produits que les explorateurs n'ont pu encore qu'entrevoir. De même qu'on a mis un certain nombre d'années à découvrir les qualités de l'alfa, qui a tant contribué à la prospérité de l'Oranais, de même on finira sans doute par découvrir dans les riches oasis au sud des Ksours, des éléments de trafic que l'on ne fait encore que soupçonner vaguement.

Ce n'est peut-être pas de ce côté que s'exécutera le transsaharien, mais le chemin de fer actuel se prolongera certainement jusqu'à 1000 kilomètres de la mer. C'est là une question de temps, de sagesse et de patience que l'avenir résoudra au plus grand avantage de la France.

GEORGES DEMANCHE.

Digitized by Google

LE TRAITÉ DE COMMERCE FRANCO-ITALIEN

Le divorce politique qui existe entre l'Italie et la France depuis plus de quatre mois ne peut se prolonger indéfiniment. Il ne profite ni à l'Italie ni à la France et cause un préjudice sérieux à ces deux peuples, qui ont déjà trop de tendance à séparer leurs intérêts, au grand avantage des puissances de l'Europe centrale. Nous ne nous sommes jamais fait d'illusions sur l'*Union latine*, quelque souhaitable qu'elle puisse être au sens abstrait, mais il y a tout lieu de croire qu'entre ces nations sœurs il peut être trouvé un *modus vivendi* sur la base des intérêts commerciaux.

L'expérience de ces derniers mois a montré surabondamment que la rupture des relations commerciales entre l'Italie et la France causait d'ores et déjà un grave préjudice à l'Italie. Si on y regarde de près on verra que le dommage que cette situation pourrait bien causer à la France dans un avenir plus ou moins éloigné est assez appréciable pour qu'un esprit sage ne puisse complètement s'en désintéresser. Si l'on consulte les statistiques et si les prévisions humaines ne sont pas trompeuses, les Italiens eux-mêmes, dont le tact politique est si connu, devront faire un pas dans la voie si désirable de la conciliation.

La France, aussi bien que l'Italie, paiera le passif de cette guerre de tarifs. Le solde s'en établira un peu plus tard pour nous, tandis que nos voisins le paient dès aujourd'hui. Il est vraisemblable que les conséquences en seront sensibles pour nous, car un courant commercial, qui s'est déplacé, même par suite de circonstances accidentelles reprend toujours difficilement sa direction primitive. Mais les Italiens risquent bien davantage si la crise se prolonge ; certaines cultures et certaines industries seraient menacées dans leur existence même.

Telles sont les idées générales qui se dégagent de la situation actuelle. Elles sont de nature à faire sérieusement réfléchir les négociateurs.

L'Italie a importé en France en 1886, principalement : vins, fr. 89,680,722 ; Soies en cocons, écrues, grèges, moulinées, bourres et frisons de soie, tissus de soie, fr. 84,789,604 ; huile pure fixe d'olive, fr. 17,415,063 ; bestiaux, fr. 20,558,866 ; fruits de table fr. 6,570,988. — Total 309,323,037.

La France, de son côté, envoie en Italie : Soies sous diverses formes, environ, fr. 57,000,000 ; tissus de laine, fr. 24,475,518, et un nombre considérable d'articles, tels que peaux, passementerie, outils, vêtements, poterie, papier, fil, bijouterie, horlogerie. — Fr. 192,457,614.

Digitized by Google

Cette courte nomenclature montre que le commerce des vins est pour l'Italie, dans ses relations avec la France, le point sensible. Les viticulteurs italiens ont affiché depuis plusieurs années la certitude de se substituer à la France comme producteurs et comme vendeurs. Ils fondaient cette certitude sur le fait que, pour la première fois, en 1886, le *quantum* des boissons italiennes excéderait sensiblement celui des boissons françaises, qui aurait été de fort peu supérieur à 25 millions d'hectolitres aux dernières dates. Cette observation a une certaine vraisemblance quand on constate l'importance croissante des récoltes en Italie :

1885.	22.699.100 hectolitres.
1886.	35.564.900 —

Les Italiens, se plaisant à tenir pour démontrée la chute progressive de nos récoltes et escomptant l'accroissement non douteux des leurs, non seulement nous prédisaient que nous nous verrions enlever le marché extérieur, et que pour notre propre consommation nous devrions recourir au marché italien ; mais transformaient des cultures variées pour les affecter à la vigne et hypothéquaient leurs biens en escomptant les ventes des années à venir.

La rupture des relations commerciales vient de déconcerter ces projets, la crise est intense, les stocks ne peuvent s'écouler malgré les débouchés directs que le gouvernement italien cherche pour les vins vers l'Amérique, l'Angleterre, et dans le monde entier, non, prétend-on, sans quelques succès partiels, dont jusqu'ici nous n'avons pas la preuve.

M. Crispi a reconnu devant le parlement la nécessité absolue de faciliter l'exportation des vins même à l'intérieur du royaume. C'est donc là un symptôme dont on peut utilement tenir compte. L'Italie souffrira bien davantage si l'entente commerciale ne s'est pas produite pour l'époque des vendanges, car beaucoup des vins qu'elle produit sont mal vinés et ne pourraient se conserver.

On sait que les crus à coupage forment la principale production des vins italiens, notamment pour l'Émilie, et plus encore pour les régions adriatique et méditerranéenne du sud. Les crus les plus répandus sont ceux de Bari et de Barletta. Mais les méthodes de vinification sont trop défectueuses, les types trop nombreux et trop peu fixés pour que le consommateur se contente, la plupart du temps, des vins italiens tels que les donne le pays. Malgré les progrès réalisés à cet

Digitized by Google

égard dans diverses zones et spécialement en Toscane, cette vinification en deux ou trois grands types sera lente, et on manque de capitaux pour constituer rapidement cette industrie spéciale. La crise ne saurait donc se dénouer de suite et le chômage qui a atteint toutes les industries accessoires, notamment la tonnellerie, accumule chaque jour les ruines. En Sicile, où la production a atteint en 1886 8,136,100 hectolitres, les producteurs, et ceux de Marsala en particulier, déclarent que si la situation actuelle se prolonge, la ruine est imminente. Quant aux vins de table, jusqu'ici la Toscane mérite seule d'être citée: ses vins dits de *Chianti* sont expédiés au dehors jusqu'en Amérique ; là encore, les statistiques d'exportation accusent un arrêt presque complet.

Il est donc vrai de dire que l'Italie souffre, profondément, dans l'industrie des vins, et qu'il y a là une base excellente pour obtenir d'elle des concessions sérieuses sur d'autres articles du tarif ; mais il ne faut pas oublier que des efforts qu'elle fait pour se créer de nouveaux débouchés peut résulter dans l'avenir une concurrence pour nos exportations, tandis que, sitôt l'entente commerciale établie, nous redeviendrons nécessairement son client pour les crus à coupage.

Par contre, les chiffres indiqués plus haut pour les soies montrent que les échanges roulent sur 85 millions d'importation d'Italie en France, et 57 millions d'exportation de France en Italie (1). La rupture commerciale a jeté une perturbation d'autant plus considérable dans cette industrie, que les deux marchés principaux, Lyon et Milan, sont solidaires. Les Italiens conservent l'espoir de conjurer la crise en vendant leurs soies en Allemagne et en Suisse.

Notre commerce de quincaillerie, qui alimentait autrefois presque exclusivement le marché italien, y était déjà en partie remplacé par les marchandises allemandes et viennoises. Il est vraisemblable que cette guerre de tarifs rendra plus facile la tâche des placiers allemands et suisses. On s'imaginerait difficilement les efforts faits, dans ces derniers temps, par ces courtiers, pour se créer, aux dépens du commerce français, une clientèle en Italie. Il leur est d'autant plus facile de nous y supplanter pour les produits fabriqués, que les consommateurs italiens tiennent surtout au bon marché.

---

(1) Voir l'*Économiste français* du 3 mars 1888. Le nouveau tarif relatif aux produits italiens.

Digitized by Google

Sans entrer plus avant dans cet examen, on voit que l'intérêt bien entendu des deux nations devrait inspirer aux négociateurs les dispositions les plus conciliantes, et nous sommes assurés que ces idées prévalent en France chez tous les spécialistes éclairés.

Les mêmes tendances serviront sans doute de règle aux négociateurs italiens, s'ils ne perdent pas de vue que, d'après leur propre aveu, l'Italie n'important guère en France que des produits naturels, la contrebande qui en a été tentée, par diverses voies directes ou détournées, a constamment échoué, tandis que les produits manufacturés français étant d'une valeur considérable sous un petit volume, il n'est pas très difficile d'éluder la surveillance douanière. C'est, d'ailleurs, un fait connu que les tarifs élevés sont une prime à la contrebande.

Il n'y a pas que la question des vins qui tienne à cœur à l'Italie ; plus de trois mille familles de pêcheurs, représentant une population de dix à quinze mille âmes, dont le centre principal est Torre del Greco, sont dans une situation des plus critiques, depuis qu'ils sont dans l'impossibilité de pratiquer, comme par le passé, la pêche du corail dans les eaux de la côte franco-africaine. C'est une préoccupation constante pour le gouvernement italien, et nos négociateurs peuvent trouver encore là les éléments d'un compromis équitable.

Dans la séance tenue le 4 juillet, par le Sénat italien, le ministre des Finances a été contraint de reconnaître que la dénonciation du traité franco-italien mettait son pays dans une situation anormale de nature à provoquer, au besoin, un remaniement des tarifs.

Mais M. Magliani a, en outre, ajouté que la crise vinicole n'avait rien à voir avec le nouveau régime, car les statistiques prouvent, a-t-il dit, que, pendant l'année courante, l'Italie a importé en France une plus grande quantité de vins que les années précédentes,

N'ayant point les données numériques sous les yeux, nous faisons au sens général nos réserves, car les chiffres, suivant leur groupement, sont susceptibles d'interprétations fort diverses. Ainsi en l'espèce, il peut être *absolument* vrai que l'entrée des vins en France, pour le 1er semestre 1888, a été en excédent sur celle de la période correspondante de l'an dernier ; seulement cette indication ne saurait avoir de valeur sérieuse que si on établit ces calculs sur la période postérieure à la dénonciation du traité, c'est-à-dire au 1er mars. Dans le cas contraire, on sera simplement en présence de ce fait bien connu ; à savoir que le commerce, en prévision de la surélévation des taxes, aurait fait d'avance des approvisionnements considérables servant aujourd'hui de trompe-l'œil. Jusqu'à preuve contraire, c'est cette présomption qui peut, avec vraisemblance, être prise pour base d'appréciation.

Ainsi nous croyons jusqu'à présent que les assertions du ministre italien ne contredisent en aucun point essentiel les informations ayant servi de base à notre travail.

Digitized by Google

LE CHEMIN DE FER DE

BISKRA-TOUGOURT-OUARGLA

(D'après M. G. Rolland).

Note de la Rédaction. — Nous annoncions, dans notre précédent numéro, que le dernier tronçon du chemin de fer de Constantine à Biskra est ouvert à l'exploitation depuis le 1er juillet. Le moment est donc venu de s'occuper sérieusement du prolongement nécessaire de la voie ferrée de Biskra sur Tougourt et Ouargla.

La ligne de Biskra-Tougourt-Ouargla sera la première section du Transsaharien oriental, devant se diriger un jour par Amguid vers le Soudan central, suivant le tracé que nous n'avons cessé de préconiser ici et qui est le vrai tracé français (1). Mais il n'est pas nécessaire d'invoquer la considération du Transsaharien pour justifier cette ligne de Biskra-Ouargla par l'Oued Rir', qui a sa propre raison d'être, et qu'il faudrait faire pour elle-même, alors même qu'on ne devrait pas être amené plus tard à la poursuivre au delà des frontières méridionales de l'Algérie. C'est même sur ce terrain purement algérien que M. Rolland, ingénieur des mines, qui fait autorité en matière saharienne (2), considère comme le plus pratique de se placer actuellement, et, dans une étude remarquable qu'il a publiée sur le chemin de fer de Biskra-Tougourt-Ouargla (3), il expose avec force les principales raisons, d'ordre stratégique d'abord et ensuite d'ordre colonial, qui militent en faveur de la prompte exécution de cette ligne, envisagée exclusivement comme une ligne d'*ordre intérieur* pour l'Algérie.

A tout autre moment, dans une situation meilleure des finances publiques, cette ligne serait votée de suite et presque sans discussion par les Chambres françaises. Mais aujourd'hui il faut avoir dix fois raison pour obtenir une ligne nouvelle, fût-elle d'importance capitale, comme le Biskra-Tougourt. Que ceux qui sont au courant de la question fassent donc une active propagande à ce sujet, et s'enrôlent dans la patrio-

---

(1) *Gazette géographique* du 15 novembre 1887. *Revue française* du 15 février 1888 et du 1er juin 1888.

(2) Voir l'*Oued Rir'*, d'après M. Rolland (*Revue française*, 15 janvier 1888.)

(3) En vente chez Challamel et Cie, éditeurs.

Digitized by Google

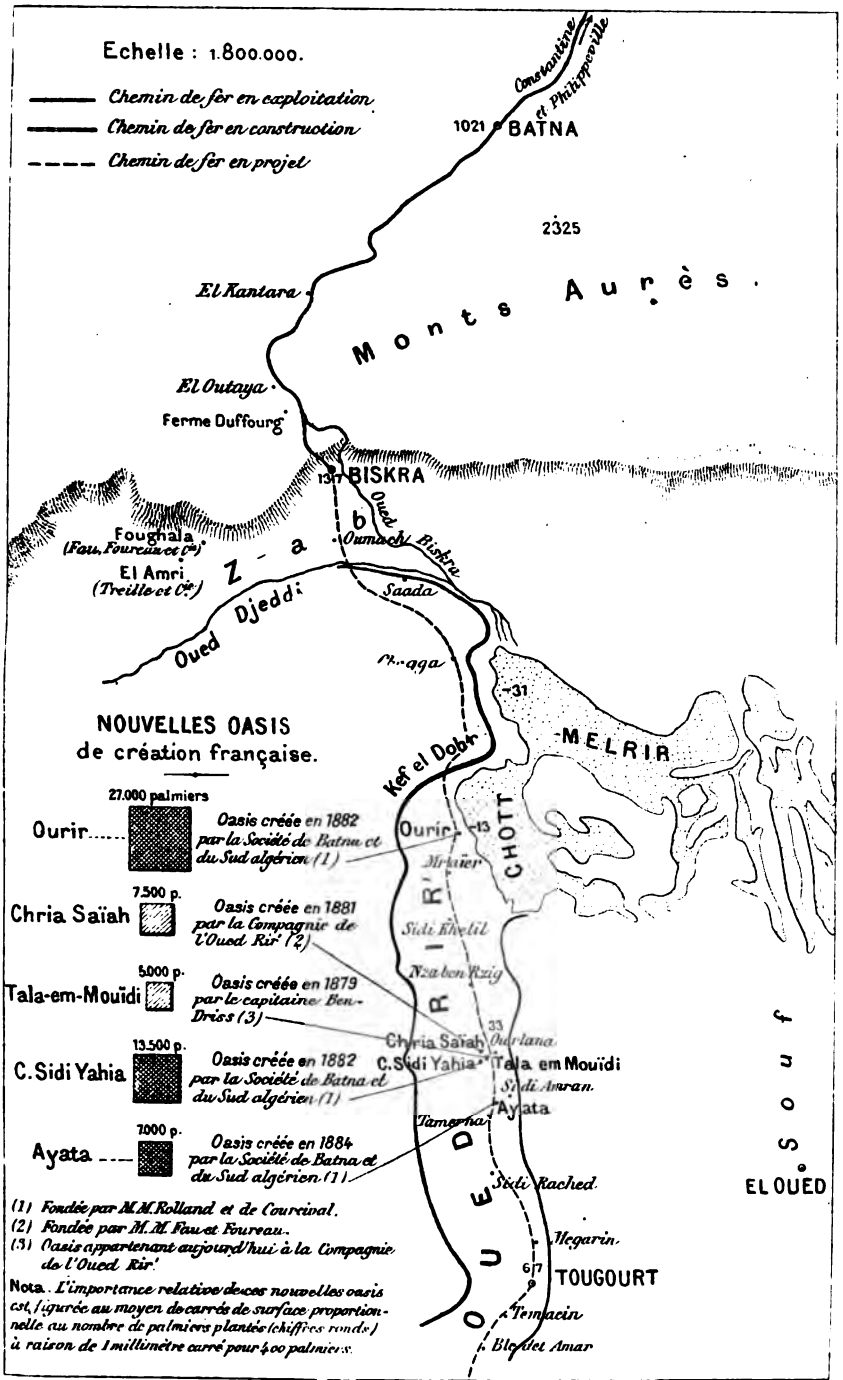

E. Moricu Sc

Paris, Lith. Lemercier et Cie

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

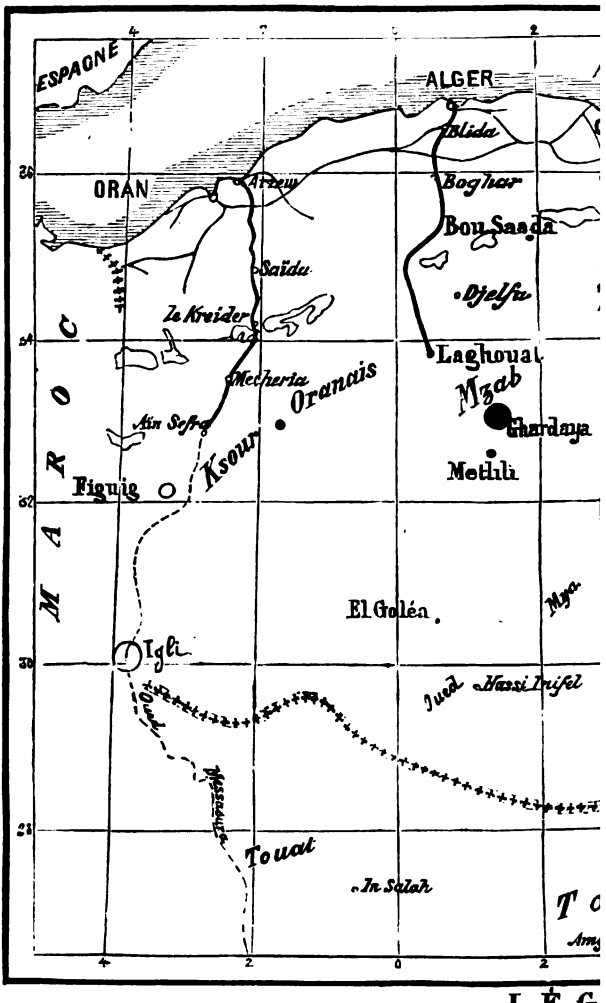

LÉG

Chemins de fer algériens.
Lignes de pénétration.
Projets de transsaharien

Echelle

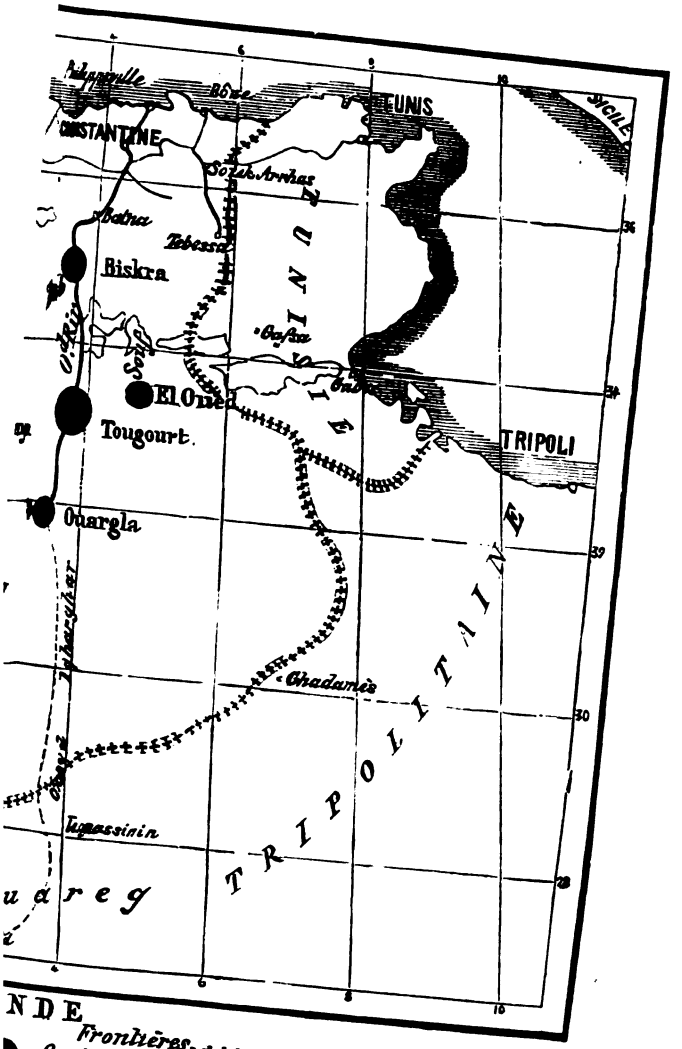

NDE

Frontières.

Oasis. Cercles proportionnels aux valeurs des diverses régions d'oasis du Sahara algérien

1
00.000

Digitized by Google

Digitized by Google

tique campagne entreprise par M. Rolland, qui récemment encore montrait sur place aux membres de l'Association française, en excursion dans l'Oued Rir', tout l'intérêt que cette ligne maîtresse de pénétration aurait pour l'avenir du Sud algérien,

Nous citons textuellement quelques extraits de l'étude de M. Rolland :

Les lignes de chemins de fer algériens qu'on appelle *lignes de pénétration* sont celles qui se dirigent du nord au sud, perpendiculairement au littoral de la Méditerranée, et qui pénètrent ou doivent pénétrer plus ou moins loin vers les régions à l'intérieur.

Ces chemins de fer de pénétration vers le Sud algérien ont aujourd'hui des partisans de plus en plus nombreux. Mais forcément ces lignes, si utiles soient-elles, ne se feront qu'autant que l'État accordera une garantie d'intérêt aux capitaux privés qui se présenteront pour les construire, et nous savons tous l'extrême réserve que les pouvoirs publics se sont, avec raison, imposée dans cette voie. Toutefois, il ne saurait y avoir de règle absolue en rien, et s'il est des chemins de fer en faveur desquels il y ait lieu de faire une exception, dans le propre intérêt des finances publiques, ce sont bien les chemins de fer de pénétration vers le Sud algérien, et, en particulier, la ligne de Biskra-Tougourt-Ouargla.

Refuser *a priori* de voter cette ligne serait certainement une fausse économie pour le Trésor.

M. Rolland suppose, bien entendu, que les chemins de fer en question soient construits économiquement, à très bon marché, sommairement et rapidement, comme les derniers chemins de fer russes de l'Asie centrale. Compris ainsi, un système judicieusement choisi et limité de chemins de fer de pénétration vers le Sud algérien ne sera nullement, malgré la garantie d'intérêt, une charge pour l'État : au contraire, et pour s'en convaincre, il suffit de se rendre compte des résultats considérables qu'ils permettront d'obtenir, tant au point de vue commercial qu'au point de vue militaire.

Les lignes de pénétration sont seules appelées, ou à peu près, à bénéficier du mouvement des échanges en Algérie, la grande ligne du littoral étant cependant mise à part.

En effet, les trois provinces d'Algérie présentent successivement les mêmes régions naturelles, allongées en zones parallèles à la Méditerranée : or, à ces zones successives correspondent les mêmes séries de produits et les mêmes genres de colonisation. Les produits étant sensiblement les mêmes tout le long de chaque zone naturelle, il en résulte qu'il ne se fait guère d'échanges entre les diverses provinces, les échanges ont lieu surtout entre les régions de l'intérieur et les ports de la Méditerranée.

Les deux articles principaux d'échanges entre le nord et le sud de l'Algérie sont, d'une part, les céréales du Tell et, d'autre part, les dattes du Sahara. Ce sont là, en effet, les deux bases principales d'alimentation des

Digitized by Google

indigènes, tant dans le nord que dans le sud : d'où un mouvement forcé d'échanges, qui sont effectués principalement aujourd'hui par les nomades avec leurs chameaux. Croire qu'il s'agit là d'échanges peu importants, serait une grande erreur, car d'eux dépend la nourriture de millions d'indigènes.

Mais dans le Sahara, région désertique, les pays de production agricole sont loin d'être répartis aussi uniformément que dans le Tell; ils sont, au contraire, tout à fait localisés. Or, parmi les diverses régions d'oasis du Sahara algérien, quelles sont les principales comme production actuelle ou future, les seules qui soient colonisées ou colonisables? Quelles sont-elles et où se trouvent-elles situées? Ce sont les trois régions des Zibans, de l'Oued Rir et de Ouargla : toutes trois se trouvent situées dans l'est de notre Sahara, et elles s'y échelonnent des pieds de l'Aurès à l'Oued Mya. On le voit, ce sont précisément les régions que desservirait la ligne de pénétration de Biskra-Tougourt-Ouargla, ligne qui desservirait en outre, dans une certaine mesure, la région du Souf, à l'est, et une partie de la région de Mzab, à l'ouest.

Il suffit de jeter les yeux sur cette carte (fig. 1) pour voir de suite que le centre de gravité de notre Sahara n'est pas au centre, sous le méridien d'Alger, mais qu'il est à l'est, sous le méridien de Constantine.

Les deux grands marchés de dattes pour nos nomades sahariens sont d'abord Tougourt, la capitale de l'Oued Rir', puis Ouargla. Aussi est-ce de ces deux places que rayonnent en éventail, vers le nord et le nord-ouest, les principaux courants de caravanes sur le Tell. Il en résulte un mouvement considérable d'échanges entre Biskra, Tougourt et Ouargla, ainsi que dans les régions avoisinant cette ligne, et tout ce mouvement commercial, — qui se fait actuellement par chameau, — ira infailliblement au chemin de fer, dès qu'il aura un chemin de fer de Biskra à Tougourt et à Ouargla.

La locomotive supplantera le chameau, — cela est forcé, — ne fût-ce que parce que le transport par chameau coûte bien trois fois plus cher que ne coûtera le transport par chemin de fer.

Les équipages de chameaux qui existent spécialement en vue des transports, et qui appartiennent généralement à des Mzabites ou à des gens du Souf, cesseront forcément de marcher, peu à peu, quand le chemin de fer marchera, ou mieux, ils se porteront sur d'autres lignes affluentes, comme entre Tougourt et le Souf, entre le Souf et Ghadamès.

Tout compte fait, on peut dire, même en l'état actuel de ces régions, le trafic de la ligne de Biskra — Tougourt — Ouargla sera fort appréciable, certainement supérieur à celui de beaucoup de lignes algériennes.

Peut-on douter ensuite qu'il ne soit appelé à augmenter? Et n'en est-il pas toujours ainsi quand le chemin de fer arrive dans un pays neuf et susceptible de développement, comme c'est le cas pour l'Oued Rir' et aussi pour la région de Ouargla. M. Rolland nous a déjà signalé la merveilleuse transformation de l'Oued Rir' depuis trente ans. Grâce aux travaux de son-

Digitized by Google

dages de M. l'ingénieur Jus, et par suite des bienfaits d'une irrigation de plus en plus abondante, l'étendue des terres cultivées a doublé, la valeur des oasis a quintuplé et la population indigène a augmentée de plus de moitié. Voici maintenant que l'Oued Rir' (fig. 2) est le théâtre d'une œuvre nouvelle de création agricole et de colonisation. Des centaines d'hectares, auparavant improductifs, ont été fertilisés par des capitaux français. A elle seule la Société de Batna et du Sud algérien a planté près de 50,000 palmiers en cinq ans, et la totalité des plantations françaises de l'Oued Rir, dépasse déjà 60,000 palmiers, ce qui représente une valeur créée de plus de 3 millions de francs. Tant dans le Zab que dans l'Oued-Rir, on peut évaluer à 120,000 le nombre des palmiers acquis ou plantés par des colons français, en dehors de Biskra depuis dix ans.

C'est au chemin de fer qu'il appartiendra de couronner l'œuvre si brillamment commencée par la sonde artésienne et par la colonisation française.

Le magnifique bassin d'eaux artésiennes qui fait la richesse de l'Oued Rir' est loin d'avoir donné le débit dont il est susceptible, ni la mesure de sa force de production en végétation et, par conséquent, en vies humaines, et M. Rolland a démontré clairement que les sondages pouvaient, sans le moindre inconvénient, y être continués, toutefois en étant soumis désormais à une surveillance, qui est devenue nécessaire. De même, plus au sud, les sondages peuvent augmenter notablement les ressources en eaux jaillissantes et ascendantes dans la région intermédiaire entre l'Oued Rir' et Ouargla, dans le bas-fond de Ouargla et dans l'Oued Mya.

Avec le chemin de fer, moyen de transport rapide et économique, on verra le pays se transformer tout le long de cette ligne, de Biskra à Ouargla ; on verra se multiplier les entreprises européennes, les puits artésiens, les plantations de palmiers, certainement aussi les autres cultures, ainsi que les constructions agricoles et industrielles et les installations de toutes sortes : d'où une progression notable dans le mouvement des exportations et des importations et dans le mouvement des voyageurs, sans parler des touristes, qui viennent déjà en si grand nombre chaque année à Biskra, et qui ne manqueront pas alors de prendre le train de Tougourt et de Ouargla. En somme, au bout d'un certain temps, ce petit chemin de fer, construit et exploité économiquement, arriverait à faire ses frais.

Aucune autre ligne de pénétration ne saurait rivaliser comme trafic avec la ligne de Laghouat, malgré le tonnage en alfa qu'elle peut escompter et malgré le marché des laines de Djelfa, ni la ligne d'Aïn-Sefra, qui n'est, actuellement du moins, qu'une ligne purement militaire.

Le prolongement de la ligne de Laghouat vers le sud n'aurait guère d'intérêt commercial. Au delà de Laghouat, sauf la région des daya, c'est le désert dans toute sa nudité, un désert absolument sans avenir. Il est vrai que l'objectif d'une ligne semblable serait le Mzab; mais le Mzab n'est pas et ne sera jamais un pays de production de quelque importance.. Ce pays n'est

Digitized by Google

remarquable que par l'esprit de négoce et d'industrie de ses habitants. Où qu'on fasse des chemins de fer dans le Sud, on trouvera l'élément mzabite qui sera même un des principaux facteurs du trafic à escompter. C'est lui qui se déplacera, et il est inutile d'aller chez lui pour le trouver.

Quant à la ligne d'Aïn-Sefra, elle aurait besoin, pour obtenir un résultat appréciable au point de vue commercial, d'être prolongée vers Figuig, ou mieux vers les oasis indépendantes des Beni Goumi et jusqu'à Igli, en amont de la région très productive des oasis marocaines de l'Oued Messaoura. Mais ce serait aller bien loin, au risque peut-être de complications diplomatiques, pour chercher dans l'ouest un trafic que nous avons à proximité dans l'est, chez nous, dans des régions où la colonisation française a planté son drapeau.

Assurément le chemin de d'Igli, s'il pouvait être exécuté, aurait une grande portée; mais, à proprement parler, ce ne serait plus là une ligne algérienne, ce serait la première section du Transsaharien du Sud oranais vers Tombouctou, par le Touat.

Dans l'est également, d'ailleurs, la ligne de Ouargla — ligne qui se recommande déjà par des raisons d'ordre purement intérieur — aurait les conséquences les plus heureuses pour l'ouverture de relations commerciales avec le Soudan, et pourrait, à un moment donné, devenir la première section du Transsaharien du Sud constantinois vers le Soudan central, par Amguid.

Le chemin de fer aboutissant à Ouargla changerait tellement les conditions économiques, en permettant d'y apporter les produits européens à meilleur compte et d'y payer plus cher les produits du Soudan, qu'il amènerait sans doute une perturbation, à notre profit, dans les courants actuels du commerce soudanien : ce serait comme un aimant qui attirerait de nouveau vers Ouargla une partie de ce commerce, peut-être la totalité, et il y aurait de ce chef un nouvel élément de trafic à joindre à ceux provenant des ressources existant sur le parcours même de la ligne.

Enfin, avec un chemin de fer atteignant Ouargla, nous ne craindrions plus, comme nous devons le craindre aujourd'hui, de voir, à un moment donné, une nation rivale, installée à Tripoli, lancer de là un Transsaharien vers le lac Tchad et nous devancer dans la conquête économique du Soudan central : ce qui serait une véritable défaite pour nous, Français, installés en Algérie depuis bientot soixante ans!

Mais, sans sortir du présent, il est une autre considération, — celle-ci d'un intérêt immédiat, — que l'on peut faire valoir, c'est que, même dans les premières années de l'exploitation, la ligne de Biskra-Ouargla ne constituerait pas, à proprement parler, une charge pour l'État, malgré la garantie d'intérêt et l'insuffisance des recettes; car les sommes que l'État aurait ainsi à verser annuellement se trouveraient compensées par les économies que le chemin de fer permettrait de réaliser sur les transports militaires et sur les dépenses du ministère de la guerre dans le sud de l'Algérie.

On se figure difficilement, en effet, ce que coûtent les ravitaillements des

Digitized by Google

colonnes militaires et des moindres garnisons dans le Sud. Les garnisons de Tougourt et de Ouargla sont peu nombreuses, il est vrai; seulement une longue expérience nous a fait reconnaître la nécessité de montrer de temps en temps dans ces régions un effectif assez important de nos troupes, et il est de tradition d'y envoyer tous les deux ou trois ans, — lors même que tout est calme, — une colonne de 1,000 à 1,500 hommes, ce qui comporte la réquisition d'un nombre de chameaux au moins égal, et parfois double ou triple. Mais qu'une agitation se manifeste, qu'un chérif ou soi-disant chérif apparaisse, il faut combattre l'insurrection dès les débuts, sous peine de la voir s'étendre avec une rapidité surprenante, pour qui connaît l'impressionnabilité des populations nomades. Ce sont alors une, deux, trois colonnes de 1,200 à 1,500 ou 2,000 hommes, à faire mouvoir pendant des mois, à des distances de 200 à 300 kilomètres de leur masse de ravitaillement, avec d'énormes approvisionnements et avec une masse de chameaux, coûtant chacun 3 à 4 francs par jour. On a vite dépensé un demi-million de francs, pour une seule colonne, sans parler des milliers de chameaux qu'on perd souvent dans les marches et qu'il faut rembourser ensuite au taux de 150 francs à 200 francs l'un.

Qu'on fasse donc le relevé de tout ce que ces colonnes militaires nous ont coûté pendant les quinze dernières années, rien que dans les régions de Ouargla, de Tougourt et du Souf, et l'on se rendra compte enfin de tout l'intérêt que le chemin de fer de Biskra-Ouargla aurait eu pour les finances publiques.

Mais pourquoi, entend-on dire parfois, pourquoi avoir voulu étendre notre domination aussi loin dans le Sud, en plein désert? A quoi bon avoir créé ces postes excentriques, qui deviennent, en cas de troubles, un grave embarras pour nous? Était-il donc nécessaire de nous préoccuper autant des dispositions des populations nomades du Sahara, qui sont, en somme, peu denses, et dont nous aurons toujours finalement raison?

Pour répondre à ces assertions, les faits ont plus d'autorité que les paroles. Or l'histoire de l'Algérie, depuis les premiers jours de la conquête jusqu'à ces derniers temps, est là pour nous prouver le rôle prédominant que l'élément nomade a toujours joué dans les insurrections, et pour nous montrer que ces populations nomades et demi-nomades du Sud et des Hauts Plateaux, loin d'être méprisables en cas d'hostilités, sont, au contraire, très redoutables, par suite de leur excessive mobilité. N'a-t-on pas vu que, pour vaincre la résistance acharnée de l'émir Abd-el-Kader, il a fallu lui porter un coup mortel en s'avançant au cœur de la région des Hauts Plateaux? A-t-on oublié que la terrible insurrection de 1864 a commencé par Ouargla, et que ce fut, dans le principe, une révolte de nomades, et de nomades sahariens, laquelle s'étendit ensuite, en quelques mois, aux tribus du Tell des provinces d'Alger et d'Oran? Plus tard, en 1871, n'est-il pas frappant de voir de nouveau Ouargla choisi comme quartier-général par l'agitateur Bou Choucha, cherchant à soulever de là le Sud algérien contre nous? Plus récemment enfin,

Digitized by Google

en 1880, c'étaient les Ksours du Sahara oranais qui, sous l'impulsion de Bou Amema, devenaient le centre de l'agitation qui s'étendant rapidement, aboutissait au massacre des alfatiers et compromettait gravement le prestige français.

Que prouvent tous ces événements, sinon que tant que nous n'aurons pas maîtrisé entièrement les nomades sahariens, nous ne pourrons dire que nous sommes certains de maintenir les tribus intermédiaires entre le Sahara et le Tell et les indigènes du Tell, ni prétendre que nous sommes assurés d'avoir dans le Tell le calme et la sécurité complète qu'exige le développement de la colonisation européenne ?

Or, pour arriver à dominer l'élément nomade, croit-on qu'il suffise de lui montrer de temps en temps nos troupes ? L'expérience est encore là pour prouver le contraire : les colonnes passent et laissent derrière elles un sillage bien vite refermé. Bon gré, mal gré, il a fallu établir des postes permanents : on ne voulait pas occuper Laghouat, ni Géryville, ni Tougourt, ni Ouargla, ni Ghardaya, ni Aïn-Sefra, et cependant on y a été conduit par la force des choses. Quant au choix de chacun de ces points d'occupation successifs dans le sud, il était imposé par l'importance de la région en elle-même ou des tribus environnantes.

Pour contraindre les nomades à capituler devant notre puissance, le vrai moyen est de les prendre à revers, de se porter en arrière de leurs parcours et de mettre la main sur leurs centres de ravitaillement. De cette manière, étant déjà maîtres du littoral dans le nord, nous devenons également maîtres du Sahara dans le sud et nous achevons, pour ainsi dire, l'investissement de la place.

Par contre, il faut reconnaître que ces points d'occupation avancés sont d'un ravitaillement difficile et peuvent, dans certaines circonstances, devenir une cause sérieuse d'inquiétude. Mais qu'un poste de ce genre, si avancé qu'il soit, se trouve relié au littoral par une voie ferrée, alors il produira tout son effet, et, d'autre part, il suffira d'y laisser une force minime, destinée à garder la place, puisque, du jour au lendemain, on pourra y envoyer du littoral tel effectif qui sera nécessaire. La voie ferrée, c'est, pour ainsi dire, une colonne permanente amenant les hommes sans fatigue à l'endroit voulu.

Qu'on n'objecte pas que cette ligne de communication rapide exigera elle-même, pour être gardée, un effectif nombreux. Non, au Sahara, les chemins de fer seront établis en plaine, sans tunnels ni travaux d'art importants ; les détériorations qu'ils pourraient subir seront rapidement réparables au moyen du matériel affluant par les parties restées intactes en arrière, et, d'ailleurs, les populations nomades sont trop étrangères au maniement des outils pour mettre un tronçon important de la ligne hors de service. Enfin, les stations, convenablement organisées pour la défensive, offriront des points de résistance et d'appui pour nos populations sédentaires et fidèles.

Tout cela est admis aujourd'hui par les personnes au courant des questions de stratégie saharienne. C'est une vérité reconnue en Algérie que le

Digitized by Google

chemin de fer est l'arme la meilleure que nous ayons contre les insurrections. La démonstration en a été faite, d'une manière éclatante, lors de la dernière insurrection du Sud oranais, que nous n'arrivions pas à réprimer, malgré les marches et contremarches incessantes et ruineuses de cinq à six colonnes simultanées, et qui n'a cessé définitivement qu'après le prolongement vers le sud du chemin de fer d'Arzeu-Saïda.

Est-ce que ce qui est vérité dans l'ouest serait erreur dans l'est ?

Qu'il s'agisse de nous défendre contre nos ennemis du dehors ou contre nos ennemis du dedans, on arrive à conclure à l'occupation des mêmes points stratégiques dans le Sahara.

Le Sahara algérien est entouré d'une large ceinture de grandes dunes de sable, est c'est évidemment là que se trouvent les frontières naturelles de l'Algérie. Ces grandes dunes forment une véritable barrière, infranchissable pour une troupe un peu nombreuse, sauf, dans le sud, en certains rares passages coïncidant avec des lignes d'eau : ce sont autant de lignes d'invasion qu'il faut garder. Le meilleur passage est à l'est, par la grande trouée de l'Oued Igharghar. Puis il y a, du même côté, la ligne d'eau de l'Oued Mya. Or ces deux lignes d'invasion sont précisément commandées par Ouargla (fig. 1). L'autre trouée principale est dans l'ouest, par l'Oued Messaoura, et conduit aux oasis de Figuig et du Sud oranais. Au milieu, on peut encore distinguer une troisième ligne d'invasion, qui passe par El Goléa ; mais celle-ci est beaucoup moins importante. D'ailleurs, en arrière, nous avons créé un poste solide à Ghardaya, dans le Mzab, et ce poste s'appuie sur Laghouat, qui sera relié au littoral par le chemin de fer de pénétration du centre algérien.

Cette ligne de pénétration d'Alger-Laghouat est incontestablement nécessaire, tout au moins jusqu'à Djelfa. Mais les deux lignes de pénétration latérales, celle d'Arzeu-Aïn-Sefra, dans l'ouest, et celle de Biskra-Ouargla, dans l'est, la priment de beaucoup, ne fût-ce que parce qu'elles l'encadrent.

Dans l'ouest, la ligne d'Aïn-Sefra est achevée, et, de plus, un fort a été construit en avant d'Aïn-Sefra, à Djenïen Bou Rezg. Le point terminus de cette ligne était moins clairement indiqué que pour la ligne de l'est ; mais, à vrai dire, qu'on s'arrête là ou qu'on avance un peu plus au sud, le résultat au point de vue militaire sera sensiblement le même.

Quant à la ligne de pénétration de l'est, à la ligne de Biskra-Ouargla, elle reste à faire, et c'est désormais la plus urgente. En deux ans et à peu de frais, on peut, si l'on veut, faire arriver la locomotive à Ouargla, et Ouargla est notre objectif nécessaire de ce côté. Nous venons déjà de dire que Ouargla commande la porte principale du Sahara algérien dans le Sud, et nous ajouterons que Ouargla est un centre de production tellement important pour le ravitaillement des tribus nomades de Chaamba, que son occupation effective nous mettra celles-ci dans la main.

Or, après les grands nomades du Sud oranais, qui ont pour pivot les oasis

Digitized by Google

dont on aborde l'une à Aïn-Sefra, après les grands nomades du centre, Larbaa, Ouled Naïl, dont on occupe les magasins á Laghouat et à Djelfa, il n'y a plus, dans le Sahara algérien, en fait de grandes tribus nomades, que les Chaamba, au sud. Quant aux Chaamba, ils se divisent eux-mêmes en trois fractions principales, qui ont respectivement pour centres Ouargla, Metlili et El Goléa ; mais c'est Ouargla qui est de beaucoup le plus important, sans même qu'il y ait de comparaison possible avec les deux autres, de telle sorte que lorsque nous tiendrons les Chaamba de Ouargla, les deux autres fractions seront forcément à notre discrétion.

Poussons donc la voie ferrée jusqu'à Ouargla. Faisons de Ouargla la place de guerre qu'il nous faut de ce côté.

Alors ces vagabondes tribus de Chaamba seront bien forcées de se rallier à nous sans arrière-pensée. Alors il nous sera facile, par eux et sans sacrifice, de faire subir nos volontés aux Touaregs eux-mêmes, qui nous ferment obstinément aujourd'hui les routes du Soudan.

Tel est le programme sage et limité qui nous permettra d'assurer la *mise en défense* de l'Algérie. Accomplissons-le sans retard.

Croit-on que les frontières marocaines et les tribus oranaises aient le monopole des insurrections? Espère-t-on que les mouvements qui peuvent se produire dans les populations musulmanes de l'Afrique s'arrêteront d'eux-mêmes aux limites de nos possessions algériennes? Ne craint-on pas d'avoir à compter, en cas de complications européennes, avec de nouveaux soulèvements en Algérie, et a-t-on songé que les contingents révoltés pourraient bien avoir à leur disposition, ce jour-là, non plus ces vieux fusils qui, par rapport aux nôtres, sont à peu près aussi efficaces que les arcs et les flèches des sauvages, mais bien des armes à longue portée, que nos ennemis ne manqueraient pas de faire passer dans l'extrême Sud par la Tripolitaine et par Ghadamès?

Pour parer à ces éventualités redoutables, sans être obligé d'augmenter en Algérie nos effectifs, — déjà si occupés ailleurs, — le seul moyen est de renforcer l'action de nos troupes, en leur procurant pour ainsi dire le don d'ubiquité, grâce à un système rationnel de voies ferrées.

La question est capitale. Au jour d'une guerre en Europe, toute dispersion de nos forces hors de France pourrait avoir des conséquences désastreuses, et il ne faudrait pas que l'Algérie, cette admirable colonie, dont la conquête doit être si féconde pour notre pays, devînt alors une cause de faiblesse pour la défense du sol national.

C'est pourquoi M. Rolland conclut avec raison que la ligne de Biskra-Ouargla est une ligne d'intérêt national.

Digitized by Google

LES

MISSIONNAIRES FRANÇAIS DEVANT LE SÉNAT

Le Sénat a été saisi, le 3 juillet, d'un amendement à la loi militaire en cours de discussion, et qui tendait à faire bénéficier de la dispense de deux années de service, les jeunes gens qui se préparent aux missions d'Orient et d'Extrême-Orient, comme en bénéficieront les élèves qui font leurs études en vue d'exercer le ministère dans l'un des cultes reconnus par l'État.

C'était là vraiment la pierre de touche des intentions secrètes de nos gouvernants actuels. Tour à tour on a vu les adversaires du Christianisme, Gambetta en tête, et après lui Paul Bert et M. Constans mettre une sourdine à leurs déclamations, du jour où ils ont eu besoin, pour défendre l'influence française à l'étranger, de se servir de nos missionnaires. Après les services rendus par Mgr Puginier au Tonkin et par le cardinal Lavigerie en Tunisie, pour ne citer que ces deux noms, le doute n'était plus possible sur l'utilité de fortifier nos missions, surtout en face de l'Autriche et de l'Allemagne qui sont entrées dans la lice en utilisant les missions catholiques, et de l'Italie qui, malgré son opposition apparente au Saint-Siège, guette plus que jamais le moment opportun pour se saisir du protectorat catholique aux dépens de la France.

L'opinion des hommes compétents de tous les partis est faite sur ce point; et l'amendement proposé par M. Duclerc, qui n'est pas suspect de cléricalisme, était une mesure commandée par l'intérêt national.

Mais cela ne faisait pas le compte de ceux qui ont cherché surtout, dans la nouvelle loi militaire, un moyen d'embrigader les élèves ecclésiastiques. Cette opinion a été exposée avec une vigueur et une clarté trop grandes par M. Jules Simon pour que le doute soit possible sur les véritables intentions des auteurs du projet.

La Franc-maçonnerie, comme nous avons eu l'occasion de le montrer (1), tient absolument à détruire en Orient la notion traditionnelle d'après laquelle l'influence française trouve sa formule dans le protectorat catholique. L'œuvre de civilisation, dont le cardinal Lavigerie vient de tracer le programme grandiose dans son discours sur l'abolition de l'esclavage, et qu'accomplissent au nom de la France des centaines de missionnaires et de religieuses, est un cauchemar continuel pour les frères .·. de la rue Cadet. Le Gouvernement n'était donc pas libre.

Quelque fût l'opinion individuelle de tel ou tel membre du Cabinet, il fallait que le ministère obéît, coûte que coûte, aux injonctions de ce *Grand-Orient*, qui ne veut de *curés* nulle part, pas même en Orient et en Extrême-Orient.

(1) Voir *Revue Française*, T. IV, p. 289. Octobre 1886.

Digitized by Google

Voilà l'explication bien simple de l'attitude étrange du Ministère au cours de cette séance du Sénat, où par 134 voix contre 132 on a refusé aux missionnaires la dépense conditionnelle, signalée comme nécessaire par M. Duclerc.

On verra, par la discussion que nous tenons à reproduire complétement, la puissance des motifs invoqués par MM. Duclerc, Trarieux, Bardoux, Léon Renault, qui ont tenu un langage vraiment patriotique. La nature des arguments produits par les orateurs du gouvernement, a laissé deviner que les vieilles rancunes antireligieuses sont encore vivaces, et l'emportent dans leurs conseils sur les intérêts supérieurs de la patrie.

L'attitude du Ministère en cette circonstance remplira d'aise nos rivaux étrangers; les prédicants anglais à Madagascar, en Syrie et en Océanie béniront le Cabinet et adresseront au ciel des vœux pour qu'il continue le plus longtemps possible une politique qui accuse si manifestement le désir de tarir la source de recrutement des missions catholiques.

Quant aux missionnaires qui, malgré ces épreuves, s'obstinent à considérer la France comme indissolublement liée à l'œuvre de la civilisation chrétienne dans le monde, et plus spécialement en Orient, nous sommes sûrs qu'ils continueront à servir leur patrie en même temps que l'Église, car ils savent que ce n'est pas la France qui les frappe, mais seulement la secte qui détient momentanément le pouvoir. Le Cabinet le sait du reste. Il s'attaque à des gens à qui le patriotisme défend d'user de représailles. C'est le genre de bravoure qui honore le parti qu'il represente.

ÉDOUARD MARBEAU

M. DUCLERC. Messieurs, l'amendement que je crois devoir présenter au Sénat consiste en ceci : Au paragraphe 4 de l'article 32, qui est ainsi conçu : « Les jeunes gens qui sont autorisés, à titre d'élèves ecclésiastiques, à continuer leurs études en vue d'exercer le ministère dans l'un des cultes reconnus par l'État », je propose d'ajouter : « ... soit en France, soit dans les missions françaises en Orient et dans l'Extrême-Orient. »

Voici, en quelques mots, les motifs à l'appui de ma proposition.

Les avantages que la France retire des missions françaises répandues dans le monde entier, et particulièrement en Orient et dans l'Extrême-Orient ne sont guère plus contestés par personne aujourd'hui.

Chaque année, le Sénat et la Chambre des députés sont d'accord quand il s'agit de voter des crédits ouverts au ministère des affaires étrangères pour venir en aide aux établissements scolaires et hospitaliers fondés au dehors par les religieux français et dirigés par eux.

A quelque point de vue que l'on se place, c'est un devoir pour nous d'assurer l'avenir d'institutions qui contribuent si efficacement à répandre au dehors notre langue et notre influence, qui créent à la France une clientèle dont l'importance est appréciée par tous ceux qui connaissent la politique extérieure des différents États.

Si, nous écartant de cette vieille tradition nationale, nous restreignons aux jeunes gens qui se destinent au ministère ecclésiastique sur le territoire français la facilité que l'article 32, paragraphe 4 du projet de loi organique sur le recrutement, accorde aux élèves ecclésiastiques, il deviendra de plus en plus difficile aux missionnaires de

Digitized by Google

combler les vides que la mort fait dans leurs rangs, et peu à peu les établissements qui nous font le plus d'honneur en Asie Mineure, en Syrie, en Egypte, dans l'Asie orientale, en Afrique, en Océanie, perdront de leur importance ou passeront dans la main de nos rivaux.

Parmi ceux-ci, vous le savez, l'*Italie* figure au premier rang. Elle *accorde largement, comme l'Allemagne* d'ailleurs, non pas seulement la diminution, mais *la dispense entière du service militaire aux* jeunes gens qui s'expatrient en qualité de *missionnaires*. Aussi, le nombre des réligieux italiens en Orient augmente-t-il sans cessse, tandis que le nôtre tend à décroître (1).

Quel dommage y aurait-il donc à augmenter ces facilités au lieu de les resteindre? Est-ce que nos forces militaires seront compromises parce que vous aurez permis à quelques jeunes gens de suivre leur vocation ?

Non, bien évidemment! On peut même dire qu'au point de vue de l'armée, les missions seront plus utiles dans les situations qu'elles occupent que si les missionnaires sont maintenus sous les drapeaux. Le petit nombre d'individus qui quittent tous les ans la France pour se répandre dans les missions à l'étranger sont une perte insignifiante pour la force armée du pays, attendu que leurs dispositions militaires sont nulles. Au dehors, au contraire, ils peuvent prêter à leur pays un concours des plus efficaces (Très bien! très bien! à droite et au centre.)

Tous ceux qui ont été à même de recevoir sur place les leçons de choses l'ont reconnu. Un témoignage qui, certes, n'est pas suspect, est celui de Paul Bert. Avant son départ pour l'Orient il était hostile, on peut dire violemment hostile aux missions, aux missionnaires. Au bout de peu de temps, il professait et pratiquait à leur égard une grande bienveillance. Et à ceux qui lui en manifestaient de l'étonnement il répondait avec un singulier mélange de bonne humeur et de déférence : « Je ne les sers pas; je m'en sers. »

C'est là simplement ce que je demande au Sénat. En dehors de toute considération confessionnelle, *comme Français, comme patriote, je lui demande de ne pas laisser étouffer une force utile,* de la maintenir contre des forces contraires, de s'en servir conformément à la tradition dans l'intérêt de notre patrie.

Une question a paru préoccuper la commission : celle de savoir quelle serait, après leur libération conditionnelle, la situation des deux catégories d'élèves. Tant qu'ils seront sur le territoire français, les élèves ecclésiastiques seront, les uns etles autres, placés dans la même condition. Ceux qui entreront dans le clergé paroissial pourront faire l'objet de rapports périodiques adressés par les préfets au ministre de la guerre, à l'effet de constater qu'ils n'éludent pas les obligations qui leur ont valu l'allégement des charges militaires.

Ceux qui partiront pour les missions devront, en leur qualité de Français, se faire immatriculer dans nos consulats, et nos consuls pourront être invités à fournir au ministre de la guerre des états périodiques des missionnaires fixés dans leurs circonscriptions. On aura ainsi toutes les garanties possibles pour la rigoureuse exécution de la loi.

C'est, d'ailleurs, par un règlement d'administration publique que ces questions de détail devront être résolues. Les principes seuls doivent figurer dans la loi.

En finissant, je tiens à bien préciser que ma proposition ne doit pas être ici l'objet d'une lutte. La politique qne je soutiens et qui, je l'espère, aura votre approbation

(1) Avions-nous raison d'écrire : *Revue française,* t. VII, p. 769. « *Si les députés étaient payés par les Italiens ils ne voteraient pas autrement.* » Ed. M.

Digitized by Google

est *la politique traditionnelle de la France* (Marques d'approbation); elle est le patrimoine commun de tous les partis; monarchie ou république, tous nos gouvernements, à toutes les époques, ont gardé, maintenu, développé les moyens d'influence, souvent encore prépondérante, que nous procure l'action des missionnaires. N'abandonnons pas volontairement le terrains gardé jusqu'ici. J'adjure le Sénat de ne pas consentir à cette abdication. (Très bien! très bien! — Applaudissements au centre et à droite.)

M. LE COMTE DE TRÉVENEUC. Voilà du patriotisme et du libéralisme intelligents!

M. LE RAPPORTEUR. Messieurs, je vous serai très reconnaissant de vouloir bien m'accorder quelques moments d'attention; je ne resterai que quelques instants à la tribune pour y apporter l'opinion de la commission. (Parlez! parlez!)

Lorsque l'honorable M. Duclerc lui a présenté son amendement, il a été accueilli avec faveur. Seulement, nous avons désiré lui donner une portée plus générale, afin qu'il s'appliquât non seulement aux missionnaires qui exercent leur ministère en Orient et dans l'Extrême-Orient, mais aussi à ceux qui se rendent en Afrique et en Océanie.

M. Duclerc a d'ailleurs partagé notre sentiment à cet égard.

M. R. GOBLET, *ministre des affaires étrangères*. Messieurs, tout en rendant pleine justice au sentiment qui a dicté l'amendement de l'honorable M. Duclerc, je regrette de ne pas pouvoir, au nom du Gouvernement, y donner mon adhésion. (Interruptions à droite et au centre.)

Ce n'est pas, bien entendu, que je méconnaisse les services rendus par les missionnaires, ni que je veuille oublier les traditions constantes, qu'on a rappelées tout à l'heure, du ministère des affaires étrangères.

Je sais quelle est, en Orient et en Extrême-Orient, la part qui revient à nos missionnaires dans la conservation et le progrès de l'influence française; je sais ce que vaut ce protectorat, *que d'autres nations jalousent*, comme on vient de le dire, qu'elles nous disputent, *et dans lequel elles voudraient bien nous supplanter*.

Si j'avais pu avoir un doute à cet égard, il me suffirait d'avoir passé quelque temps au ministère des affaires étrangères pour n'en plus garder aucun.

J'ai cependant, messieurs, des raisons à faire valoir qui, suivant moi, ne permettent pas au Sénat d'entrer dans la voie où on veut l'engager. Le Gouvernement a eu, au début de cette discussion, l'occasion d'expliquer comment il était contraire, en thèse générale, au principe des dispenses. Cette opinion, il est vrai, n'a pas prévalu. Mais le Sénat sait aussi que le Gouvernement est constamment intervenu pour lui faire comprendre la nécessité absolue de limiter les dispenses, d'en restreindre autant que possible le nombre.

Vous vous rappelez qu'à la séance d'hier encore, par deux fois, dans deux occasions différentes, le Sénat a refusé de suivre certains auteurs d'amendements dans la voie où ils voulaient l'entraîner; il n'a pas consenti a étendre le bénéfice des dispenses aux membres de l'enseignement privé, ni aux licenciés en droit, comme le demandait l'honorable M. Léon Renault.

Il y a, messieurs, dans la loi telle que vous l'avez votée, des dispenses de deux catégories, qui répondent à deux ordres d'idées différents : les unes sont attachées à cette idée que nous voulons favoriser le recrutement en France de ce que nous appellons l'élite intellectuelle de la société; à ce point de vue vous dispensez, en vertu de certaines dispositions de l'article 32, après une année de service, tous ceux qui, dans les sciences, les lettres, les arts, même dans l'industrie d'art et dans d'autres branches encore des connaissances humaines, ont obtenu des diplômes d'ordre

Digitized by Google

supérieur délivrés par les grandes écoles de l'État ou par de grandes écoles reconnues par l'État.

C'est une première catégorie à laquelle n'appartient évidemment pas la fonction la carrière dont il est question dans l'amendement de M. Duclerc.

Il y a une seconde catégorie de dispenses; ce sont celles qui dérivent du caractère de service public attaché à la fonction qui comporte la dispense, et c'est dans les paragraphe 4 de l'article 32, où il est précisément question de fonctions publiques, celles des ministres des cultes, que M. Duclerc vient introduire la disposition qu'il vous propose de voter.

Eh bien, messieurs, *ce n'est pas un service public que celui des missionnaires.* (Exclamations et bruit à droite.)

Ce que je dis, messieurs, est absolument et matériellement vrai. J'ai dit, en commençant, — je n'aurais eu garde de l'oublier, — combien je rendais justice aux services rendus par les missionnaires et combien je les appréciais; mais enfin, il est certain que dans l'état de notre législation on ne peut pas dire que ce soit un service public...

M. de Marcère. *C'est un service national!*

M. le Ministre. Ce n'est pas une fonction de l'État que les missionnaires remplissent. Au contraire, les ministres des cultes prévus par le Concordat exercent à l'heure qu'il est de véritables fonctions publiques; ce sont des fonctionnaires rémunérés par l'État...

M. Oscar de Vallée. Vous diminuez leur caractère.

M. le Ministre. Je vous demande pardon! et vous auriez bien tort de ne pas reconnaître au ministère du culte ce caractère de service public, car vous entreriez précisément alors dans la voie où certains de vos collègues voudraient aller plus rapidement et qui conduit à la séparation des Églises et de l'État. C'est à l'heure qu'il est, un service public que le service des cultes, et, tant que subsisteront les liens entre les Églises et l'Etat, il est incontestable que ce caractère de service public restera attaché à cet ordre de fonctions.

Il n'en est pas de même des missionnaires; quelle que soit, je le répète, l'importance des services qu'ils rendent, vous ne pouvez pas, à ce point de vue, les faire rentrer dans la seconde catégorie des dispensés.

Ils ne sont pas non plus de la première, et, par conséquent, si vous maintenez les principes qui ont présidé à l'élaboration même de l'article 32, les missionnaires ne doivent pas profiter de l'exemption que l'honorable M. Declerc demande.

Ils ne le peuvent pas, parce que la condition imposée à la dispense pour celui qui occupe une fonction publique c'est précisément que cette fonction lui ait été conférée et qu'il continue à la remplir. C'est ainsi qu'à l'article 33 vous voyez que le jeune homme qui s'est destiné à exercer plus tard le ministère du culte n'est définitivement affranchi des deux années de service, après avoir passé une pr mière année sous les drapeaux, qu'à la condition d'avoir été, à l'âge de vingt-six ans, pourvu d'un emploi et de continuer à occuper cet emploi.

Vous ne pouvez pas dire la même chose pour les missionnaires.

Le missionnaire ne reçoit pas un emploi; et quand il a reçu du corps, de la congrégation à laquelle il appartient, une mission, croyez-vous que l'Etat puisse le suivre à l'étranger, en Extrême-Orient, en Chine, en Afrique, et s'assurer s'il continue toujours à remplir la mission à laquelle il a été destiné? Il n'y a pas ici d'emploi conféré par l'Etat, comme pour les services du culte; il n'y a pas davantage, pour l'Etat, la possibilité de suivre le missionnaire dans l'exercice de ses fonctions.

Digitized by Google

Voilà pourquoi la commission, reconnaissant que l'amendement de l'honorable M. Duclerc, tel qu'il le présentait, était impraticable, a proposé d'y ajouter cette disposition, à savoir que c'est le ministre des affaires étrangères qui désignerait les missionnaires dispensés des deux dernières années de service.

Mais je vous demande, messieurs, si une telle disposition est acceptable. Il y a là un présent que l'honorable M. Duclerc lui-même, à l'époque où il occupait si dignement le poste où je suis aujourd'hui, n'aurait certainement pas accepté.

Comment voulez-vous, en effet, que le ministre des affaires étrangères puisse faire un choix parmi ces jeunes gens qui se préparent aux missions étrangères? Comment voulez-vous qu'il les désigne et que ce soit par conséquent lui qui les affranchisse de leurs obligations militaires?

Un sénateur à droite. Il peut les agréer!

M. LE MINISTRE. Comment pourrait-il les agréer, et en vertu de quoi? Vous dénaturez le caractère et le rôle du ministre des affaires étrangères, et, je le répète, l'honorable M. Duclerc aurait vu, à ma place, de très grandes difficultés à l'application de la disposition qu'il vous propose.

M. DUCLERC. Ce n'est pas moi qui veux vous faire ce présent.

M. LE MINISTRE. Mais alors, vous ne répondez pas à mon objection, à savoir que les missionnaires n'ont pas d'emploi conféré par l'Etat, qu'il n'y a pas de critérium pour reconnaître ceux qui doivent effectivement échapper à l'obligation du service militaire, et qu'il faut nécessairement compléter votre amendement en y ajoutant une disposition. Cette disposition, analogue à celle contenue dans l'article 33, la commission a cru l'avoir trouvée; et moi, je cherche à démontrer que cette disposition complémentaire est, en fait, impraticable.

Messieurs, il y a actuellement 2,000 à 3,000 missionnaires répandus sur tous les points du globe; *ils représentent un recrutement annuel* de *100 à 150 personnes.* Limiteriez-vous pour l'avenir, si vous adoptiez le principe de l'amendement de M. Duclerc, limiteriez-vous le nombre des missionnaires qui pourraient être exemptés des deux années de service ? (Dénégation à droite.)

Non! vous ne le limiteriez pas? Craignez alors de pousser trop de jeunes gens dans cette carrière... (Exclamations et rires sur les mêmes bancs.)

M. AUDREN DE KERDREL. Ils servent l'influence française à l'étranger.

M. LE MINISTRE. Nous sommes d'accord; je veux, avec vous, favoriser l'influence française; mais je ne ne veux pas dégarnir l'armée pour faire des missionnaires... (Nouveaux bruit à droite.)

Vous ne désirez pas, je suppose, que notre influence à l'étranger ne soit représentée que par des missionnaires? J'entends bien qu'ils rendent de très grands services et qu'il faut les favoriser dans la mesure possible. C'est dans ce but que le ministère des affaires étrangères subventionne les œuvres créées par les missionnaires, mais vous ne voulez cependant pas en étendre indéfiniment le nombre.

Vous ne le limiterez pas, dites-vous? Eh bien, je vais vous montrer un autre inconvénient dans lequel vous allez tomber. J'ai dit qu'il y avait actuellement 2,000 ou 3,000 missionnaires. Savez-vous comment ils se décomposent? Il y a d'abord les Pères des missions étrangères, puis les lazaristes, les Pères du Saint-Esprit, qui appartiennent à des congrégations autorisées. Mais, à côté de ces congrégations autorisées, il y a des missionnaires appartenant à des congrégations qui ne le sont pas.

Il y a le cinquième environ de ces 2,000 missionnaires, 3 à 400, qui sont, soit des jésuites, soit des dominicains, des franciscains, des maristes, des capucins, dés assomptionnistes, toutes congrégations qui ne sont pas autorisées.

Digitized by Google

Est-ce que vous voulez que le ministre des affaires étrangères aille désigner des missionnaires dans les congrégations non autorisées? (Très bien! à gauche.)

A droite. Qu'est-ce que cela fait?

M. LE MINISTRE. Messieurs, il faudrait cependant ne pas imposer au Gouvernement des contradictions semblables. Nous n'admettons pas l'existence en France des congrégations non autorisées; comment voulez-vous que le ministre des affaires étrangères soit obligé d'aller chercher des missionnaires parmi ces congrégations? Et si vous reculez devant cette conséquence, vous risquez de n'avoir plus le nombre de missionnaires nécessaire pour répondre aux besoins auxquels vous voulez satisfaire.

Messieurs, la véritable raison, celle sur laquelle je vous demande la permission d'insister, c'est que je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'accorder d'exemptions aux missionnaires pour favoriser leur recrutement. (Protestations à droite et au centre.)

Voici, à cet égard, ce que je veux simplement dire : c'est qu'il ne s'agit pas ici de ces prêtres dont parlait l'autre jour l'honorable M. Chesnelong.

Les considérations si délicates qu'il faisait valoir sur les conditions qui sont nécessaires, en général, à la préparation du prêtre n'ont pas dans ce cas leur application rigoureuse. Il ne s'agit pas ici de jeunes gens timides, d'un esprit particulièrement pacifique et réservé, comme il convient sans doute au service des cultes à l'intérieur. Ceux qui se destinent à ces missions lointaines et très souvent périlleuses sont des jeunes gens qu'entraîne une véritable vocation et que ne saurait arrêter la crainte des dangers et des fatigues de la vie militaire.

Je crois donc qu'on peut sans inconvénient leur laisser faire comme aux autres citoyens leur temps de service; qu'ils aillent passer leurs trois années avec leurs compatriotes, avec leurs contemporains sous les drapeaux; ils y puiseront, j'en suis convaincu, en même temps qu'ils développeront leurs forces physiques et morales, un sentiment plus élevé de la dignité de cette patrie française dont ils sont, eux aussi, je m'empresse de le reconnaître, les serviteurs très dévoués. (Approbation sur divers bancs. — (Bruit et mouvements divers.)

M. TRARIEUX. Messieurs, c'est de notre politique traditionnelle française en Orient et dans l'Extrême-Orient qu'il s'agit.

Cette politique est-elle intéressée à favoriser l'œuvre des missions chrétiennes dans le Levant? Voilà bien, en effet, la question qui nous est posée : quoi que nous puissions dire, c'est elle que nous avons à trancher. (Très bien! au centre.)

Si nous n'avions, pour nous prononcer sur une telle question, qu'à consulter nos annales, je crois qu'il ne devait pas s'élever le moindre doute, la plus légère hésitation dans nos esprits.

Depuis que les relations extérieures dans ce pays ont une direction politique, tous les gouvernements qui se sont succédé n'ont cessé de voir dans l'œuvre des missions un des instruments les plus puissants et les plus féconds de notre influence à l'extérieur, du rôle de la France dans le monde.

Tous les ministres qui ont passé jusqu'à ce jour au ministère des affaires étrangères, même les moins suspects de tendresse pour le prosélytisme catholique, tous, sans en excepter l'honorable ministre auquel je viens répondre, ont à cet égard professé la même opinion; tous ont attaché leurs efforts à développer autant qu'ils l'ont pu cette œuvre dans toutes les Echelles du Levant.

M. DUCLERC. Et en Afrique.

M. TRARIEUX. Je pourrais en prendre à témoin un grand nombre de nos collègues : l'honorable M. Waddington, l'honorable M. Challemel-Lacour, le vénérable M. Barthélemy-Saint-Hilaire.

Digitized by Google

Je veux aussi en donner, comme autre témoignage bien saisissant, une parole caractéristique de Gambetta, lorsque son patriotisme alarmé lui fit craindre les conséquences lointaines de la lutte qu'il avait entreprise contre le cléricalisme, et qu'un jour, vous vous le rappelez, il fit observer à ses amis que la guerre contre le cléricalisme ne pouvait pas et ne devait pas être un article d'exportation.

Notre honorable collègue M. Duclerc nous en citait aussi, tout à l'heure, comme exemple également bien frappant, Paul Bert, qui, après avoir, avec la franchise d'esprit que nous lui connaissions, professé pendant des années des sentiments d'animosité véritable contre les missionnaires, en vint, après quelques mois de séjour en Orient, éclairé par l'expérience et l'évidence des faits, à confesser son erreur.

Enfin les preuves abondent, mais je vous demande à ne pas insister davantage sur ces leçons du passé, car je n'aurais qu'à refaire ici, en l'amoindrissant peut-être, le tableau si éloquent qu'en présentait il y a quelques mois à peine un jeune et brillant membre du Parlement dont le nom, messieurs, a cette bonne fortune d'être un double sujet d'orgueil et pour le Sénat et pour la Chambre des députés. (Très bien ! très bien ! à gauche et au centre.)

C'est là une vérité, messieurs, qui ne se conteste pas, qui ne se peut pas contester, tout au moins à cette tribune.

Quand je dis « au moins à cette tribune », messieurs, c'est que je sais bien qu'il existe une école qui dédaigne ces enseignements et qui pense que les transformations qui se sont produites depuis quelques années dans notre vieille Europe pourraient bien peut-être avoir changé l'orientation de notre politique extérieure; mais ne suffit-il pas de jeter les yeux sur la carte du globe pour se bien rendre compte que les vérités d'hier restent encore les vérités d'aujourd'hui?

Non, messieurs, les modifications que nous avons vues se produire n'ont pas retenti en Orient pour nous y désintéresser de la situation que nous y avons acquise; bien au contraire, elles auraient eu plutôt pour résultat de marquer davantage l'intérêt politique qui doit nous engager à nous y consolider et à nous y maintenir.

Est-ce que, depuis ses malheurs, la France s'est bornée à se recueillir, à reconstituer son armée, à préparer la défense de ses frontières, à chercher dans ses institutions le relèvement de sa force et de sa grandeur ?

Non, elle a compris que, pendant que les races qui l'avoisinent tendaient à se répandre et à se multiplier sur tous les points de la terre, elle ne devait pas rester prisonnière chez elle, et avait, encore plus que par le passé, s'il était possible, à se préoccuper de l'avenir et à ne rien négliger de tout ce qui paraît préparer sa force d'expansion au dehors.

Elle a le souvenir du passé, et il y a longtemps qu'elle tient de l'expérience que plus une nation étend au loin sa langue, sa civilisation, ses mœurs, ce que j'appellerai sa sève, plus elle a grandit sa position dans le monde.

Elle n'a rien abdiqué de sa vieille ambition d'y conserver son ancien rôle.

Or, messieurs, l'Orient n'est-il pas la terre classique sur laquelle peut le plus favorablement s'exercer cette ambition légitime ?

Nous avons eu de tout temps, avec ces vastes contrées, des liens de toute nature que sont venus resserrer encore récemment nos possessions de l'Indo-Chine et l'établissement de notre protectorat sur la Tunisie. Voilà des siècles que tous ces pays se sont accoutumés à regarder la France comme peut-être la première puissance de l'Europe.

N'y a-t-il pas là, de toute évidence, un intérêt de premier ordre à défendre, et ne serait-il pas de la plus regrettable imprudence d'y contrarier ou simplement de négli-

Digitized by Google

ger d'y soutenir les œuvres diverses des missions qui nous y prêtent une action auxiliaire ?

Ce sont là les préoccupations qui ont inspiré l'amendement de l'honorable M. Duclerc ; je partage toutes les craintes que sa sollicitude éclairée lui inspire.

Je demande, messieurs, quelle objection on oppose à un amendement que justifient de telles considérations et *qui risquerait tout au plus d'enlever par an cent hommes à l'armée française.*

J'ai écouté avec une très grande attention le discours de l'honorable ministre des affaires étrangères et, il me permettra de le lui dire, avec d'autant plus d'attention qu'il sait bien que mon très vif désir serait d'être d'accord avec lui ; mais je ne trouve dans le langage qu'il a tenu à cette tribune aucune raison qui puisse me convaincre.

Je suis M. le ministre dans son argumentation. Il a cherché à nous embarrasser en soutenant que nous sortions du cadre des dispositions qui forment le fond de l'article 32.

Dans ces dispositions, nous a-t-il fait remarquer, nous n'aurions voulu que deux choses : premièrement, ménager une élite intellectuelle à la nation ; secondement, assurer le recrutement de certains grands services publics ; or, nous ne pourrions prétendre que les missionnaires appartiennent à l'élite intellectuelle de la nation, et comme, d'autre part, leur ministère est libre, qu'ils n'obéissent dans les sacrifices qu'ils s'imposent qu'à leur volonté propre, qu'ils ne sont pas des agents de l'Etat, ils ne rentreraient dans aucune des catégories de dispenses que nous avons jusque-là adoptées.

Ici, je trouve que M. le ministre a rétréci d'une manière bien imprévue cet important débat. (Très bien ! à droite.) *Je ne m'attendais pas, je l'avoue, à voir apparaître ces préoccupations par trop juridiques, à voir le Gouvernement chercher* — il me permettra de le lui dire — *à nous gêner par de si minces raisons.* (Nouvelle approbation sur les mêmes bancs.) Mais non, monsieur le ministre, l'esprit de l'article 32 n'a pas été bien défini par vous. Nous ne nous sommes pas, d'une manière aussi étroite, rendus prisonniers des deux idées que vous systématisez et dans lesquelles il vous a plu de nous renfermer. Nous sommes plus larges, et je peux dire : la disposition que nous proposons est d'un caractère plus élevé. Nous ne nous préoccupons pas simplement de recruter un service public ou bien encore de réserver au pays une élite intellectuelle ; *nous nous occupons de la grandeur morale, sociale, intellectuelle et politique de notre pays.* (Applaudissements.)

Voilà ce qui inspire notre œuvre. Nous ne demandons pas quels sont ceux de nos concitoyens que nous pourrons faire bénéficier... — et cette expression est même impropre, car ce n'est pas un bénéfice individuel que nous voulons conférer à tel ou tel citoyen ; l'idée est plus haute : *nous ne songeons qu'à la nation* — il ne s'agit pas quand nous dispensons un homme de l'obligation militaire, de savoir s'il rend des services à l'Etat dans une fonction publique déterminée, mais simplement de savoir *s'il rend des services nationaux à l'Etat.* (Très bien ! très bien ! sur divers bancs.) Voilà comment la question se pose...

M. le Ministre des affaires étrangères. — C'est l'argument de M. Paris !

M. Trarieux. — ...Dès lors, la question ainsi posée, il ne s'agit simplement que de savoir si les missionnaires ne sont pas des agents de ces services publics et généraux de l'Etat, dont l'Etat a intérêt à se préoccuper, et au regard desquels, dans la disposition qui nous occupe, nous avons, nous, Parlement, le plus vif intérêt à marquer quelle est notre politique.

Eh bien, oui, je crois avec M. Duclerc que *les missionnaires sont les pionniers, les avant-postes de la grande cause de notre protectorat en Orient.*

Digitized by Google

Oui, je crois avec lui qu'ils sont *les collaborateurs de notre diplomatie traditionnelle*, et je serais désolé si nous risquions de compromettre la prospérité d'entreprises dont profite notre pays !

Voilà pourquoi j'estime que son amendement se recommande à toute votre bienveillance, et qu'il ne devrait pas y avoir sur ces bancs d'hésitation à le voter.

M. le ministre ne s'en est pas tenu là. Il nous a dit encore qu'il redoutait qu'en allégeant les missionnaires de deux années de service dans l'armée active nous ne nous exposions peut-être à ouvrir une brèche et à faire entrer dans cette voie tous ceux qui pourraient être tentés de chercher un allègement du service militaire. (Exclamations sur divers bancs.)

La réponse faite à M. le ministre par l'attitude du Sénat, par les protestations que je viens d'entendre, suffiraient presque à réfuter une telle opinion.

M. le Ministre des Affaires étrangères. Ce n'est pas ma pensée.

M. Trarieux. — Vous l'avez exprimée...

M. le Ministre des Affaires étrangères. Mais non ! je vous demande pardon !

M. Trarieux. Oui, vous l'avez exprimée, et c'est regrettable, car vous m'obligez à dire, et vous le comprenez vous-même, que *s'il est en ce monde une vocation dont la sincérité ne puisse être suspectée, c'est assurément celle des missionnaires !*

Comment ! abandonner son pays et sa famille, renoncer à soi-même, rompre tous les liens qui d'ordinaire rattachent les hommes à l'existence, aller sur des terres lointaines s'exposer aux climats les plus meurtriers et à des supplices barbares, n'est-ce pas là la vie du missionnaire, et tout cela n'arrête-il pas vos craintes ?

Pouvez-vous penser que le lâche désir d'échapper à deux années de service militaire puisse jamais engager personne à consentir de pareils sacrifices ? (Applaudissements sur un grand nombre de bancs.)

M. le Ministre des Affaires étrangères. Mais je n'ai jamais dit cela !

M. Trarieux. Non ! une pareille supposition est impossible !... Elle n'existe plus dans aucun esprit, et à peine la pensée était-elle exprimée, que M. le ministre l'a rejetée...

M. le Ministre des Affaires étrangères. Mais c'est vous qui me la prêtez !

M. Trarieux... comme une préoccupation qui ne pouvait demeurer dans son esprit.

Enfin, messieurs, si j'ai bien suivi M. le ministre, une dernière objection nous a été présentée par lui. Il s'est préoccupé du caractère des ordres religieux auxquels appartenaient d'ordinaire les missionnaires. S'ils appartenaient tous à des congrégations autorisées, son embaras serait moins grand ; mais ils appartiennent, pour un certain nombre, à des associations non autorisées. Et alors il y a là pour lui le sujet d'insurmontables scrupules. *Nous voilà donc revenus à la vieille querelle !* Eh bien, messieurs, permettez-moi d'être ici d'une complète franchise, d'aller droit au fait. *Disons que c'est là la question ; il n'y en a pas d'autre*, du moins de la part de ceux qui se préoccupent des conséquences que pourrait avoir notre vote dans une autre Assemblée. Oui, je sens bien que c'est là, peut-être, l'argument le plus dangereux pour l'amendement de l'honorable M. Duclerc. (Mouvements divers.)

Mais, messieurs, pour tous les esprits qui savent s'affranchir *de cette obsession*, est-ce donc là une difficulté ?

Comment avons-nous à parler du caractère des congrégations où se recrutent les missionnaires, quand ce n'est pas au caractère sacerdotal que nous nous attachons ? Le titre sacerdotal n'est d'aucune considération dans notre amendement, dans l'esprit où il est conçu et que vous a expliqué si nettement l'honorable M. Duclerc.

Digitized by Google

Nous prenons le missionnaire pour ce qu'il est et en n'envisageant que le service qu'il nous rend; nous ne nous posons, à son égard, que cette question : Que fait-il dans le monde? Qu'est-il dans la vie? Nous le voyons, comme je le disais tout à l'heure, aux avant-postes, portant le drapeau de la France, répandant sa langue, faisant aimer sa civilisation; cela nous suffit, nous n'allons pas plus loin; nous cherchons à le favoriser dans sa tâche, nous cherchons à l'encourager au développement de son œuvre, *uniquement parce qu'il s'est tout entier voué à l'intérêt du pays.* (Très bien !)

Je le sais, messieurs, ce sujet est brûlant; mais dans le Sénat, il ne soulève ni emportement ni passion. Sans doute, l'article 32 a été, parmi nous, depuis l'origine de cette discussion, le champ de bataille sur lequel se sont rencontrées deux écoles antagonistes; mais le conflit est tranché par un arbitrage acceptable pour tous.

Tandis que notre honorable collègue M. Chesnelong est venu, il y a quelques séances; nous montrer, dans un langage de la plus haute éloquence, que cette disposition de l'article 32 était loin de le satisfaire, nous savons bien qu'ailleurs elle est menacée de rencontrer d'ardents adversaires qui seront animés d'un tout autre esprit ; mais, enfin, pour nous, nous pensons que l'article 32 est une solution équitable, acceptable, de ce vieux problème : « Quels sont les droits de l'Eglise? Quels sont les devoirs de l'Etat. »

Eh bien, oui, il peut y avoir encore une école qui veut une Eglise forte, dominatrice; il peut y en avoir une autre qui veut une Eglise affaiblie et asservie; nous voulons, nous, une Eglise respectée dans l'Etat libre; nous cherchons dans le régime de la neutralité en matière religieuse et politique la garantie de la liberté de conscience et de la liberté des cultes, et nous croyons que notre doctrine aura place sur le meilleur terrain où des hommes politiques puissent prétendre se placer.

Mais serait-ce de la neutralité, messieurs, au moment où il s'agit d'intérêts d'un ordre aussi élevé, que de demander à des hommes quelle robe ils portent, que de faire acception d'individus ou acception de croyances? Permettez-moi de croire que non, messieurs, et *à quelque origine que les missionnaires appartiennent, cette origine ne fait rien à mes yeux.*

Messieurs, rappelons-nous que toutes les bonnes volontés nous sont nécessaires; qu'aucun dévouement ne doit être négligé, que c'est le faisceau de ces dévouements et de ces bonnes volontés qui, seul, peut faire la force du pays; et dans la protection que nous accordons, dans les encouragements que nous donnons, n'ayons qu'un seul mobile et qu'une seule préoccupation: le bien commun de la patrie! (Très bien! très bien! sur divers bancs.)

Pour ma part, messieurs, je n'en connais pas d'autre; et dès qu'il m'est démontré, évidemment prouvé que nous sommes en présence d'une catégorie de citoyens utiles, la catégorie peut-être la plus intéressante que nous puissions faire rentrer dans le cadre de notre article 32, je n'ai pas d'hésitation un seul instant, et, en descendant de cette tribune, je ne puis que remercier l'honorable M. Duclerc d'avoir prêté à la thèse patriotique et française qu'il a soutenue l'autorité de son expérience éclairée. (Approbation sur divers bancs. — (Vifs applaudissements à droite et au centre.)

M. le Ministre des Affaires étrangères. Messieurs, je ne serais certainement pas remonté à la tribune pour répondre au très beau discours dans lequel, comme il l'a annoncé lui-même, l'honorable M. Trarieux vient d'élargir singulièrement le débat, s'il ne m'avait prêté une pensée dont je ne puis véritablement pas accepter la responsabilité. J'aurais dit ou laisser croire que ce pourrait être par un sentiment — je ne veux même pas répéter le mot dont M. Trarieux s'est servi — par un sentiment de pusilla-

Digitized by Google

nimité que, si vous adoptiez l'amendement de l'honorable M. Duclerc, des hommes en trop grand nombre pourraient entrer dans la carrière des missions étrangères.

Mais, messieurs, j'avais dit au contraire moi-même au Sénat que les jeunes gens qui se destinent aux missions sont généralement des esprits aventureux sollicités par une véritable vocation et qui ne craignent assurément pas les dangers et les périls de la vie militaire. (*Cest vrai! Très bien! à gauche.*)

Mais ne comprenez-vous pas, en même temps, que de tels esprits puissent être séduits par la perspective de ces missions lointaines et périlleuses plutôt que par le séjour de la caserne?

Ce n'est pas un sentiment de pusillanimité qui pourrait les entraîner, mais un autre sentiment infiniment plus noble et plus louable.

La pensée qu'on m'a prêtée tout à l'heure, je ne l'ai donc pas eue un seul instant. Mais puisque je suis remonté à la tribune, j'ai quelques mots à dire en réponse au discours qui vient d'être prononcé.

L'honorable M. Trarieux, dans son argumentation, me paraît partir d'un principe absolument faux et qui est en contradiction avec celui que le Sénat a adopté.

Il m'a dit, en effet: « Vous avez déclaré qu'il n'y avait lieu de dispenser des obligations militaires que deux catégories de citoyens, et vous avez essayé de démontrer que les missionnaires ne sont compris ni dans l'une ni dans l'autre de ces catégories »

« Ce n'est pas le terrain sur lequel je me place, ajoute l'honorable M. Trarieux. Toutes les fois qu'une fonction sociale est accomplie, toutes les fois qu'un service est rendu à l'État, je prononce la dispense dans l'intérêt supérieur de l'État. »

Mais non, et c'est précisément son erreur. Ce n'est pas là, messieurs, le principe de l'article 32 tel que vous l'avez adopté. (*Assentiment.*) Le langage que tenait tout à l'heure M. Trarieux, c'est celui que tenait hier l'honorable M. Paris. M. Paris disait: « L'enseignement privé est un service rendu à l'État; vous avez garanti dans nos lois scolaires la liberté de l'enseignement privé; vous voulez que l'on puisse envoyer ses enfants dans une école libre; vous voulez, par conséquent, que les professeurs de ces écoles puissent se recruter; c'est pour cela qu'il faut leur accorder la dispense. Il s'agit d'un service social. »

Vous voyez bien, messieurs, que si le principe invoqué était vrai, il vous aurait conduits à adopter l'amendement de l'honorable M. Paris, que vous avez, au contraire, rejeté.

Je crois bien que M. Trarieux a voté pour l'amendement de M. Paris, et qu'ainsi il est conséquent avec lui-même. Mais M. Trarieux est assurément en contradiction avec l'esprit de la loi et avec la pensée de la majorité du Sénat. (*Très bien! très bien! à gauche.*)

Messieurs, je ne crois pas me tromper puisque, je le répète, la majorité du Sénat a repoussé l'amendement de l'honorable M. Paris, que son auteur avait défendu par des motifs absolument semblables à ceux qu'on vient de faire valoir à cette tribune.

Un sénateur. On a pensé qu'il n'y avait pas d'intérêt à favoriser l'enseignement libre, puisqu'il existe un enseignement public organisé.

M. le Ministre des Affaires étrangères. Messieurs, il n'y a pour ainsi dire pas de profession dont l'exercice ne comporte un service rendu à l'État. Est-ce que tout homme qui travaille ne rend pas un service à l'État? (*Interruptions à droite.*)

Mais oui, évidemment. Vous distinguerez, entre les divers services, vous pourrez juger que les uns sont supérieurs aux autres, mais tout le monde rend des services à l'État; et ce dont vous avez voulu faire un motif de dispense en matière de recrutement militaire, c'est seulement le service public accompli, et non pas toute espèce de service social. (*Mouvements divers.*)

Digitized by Google

Enfin, il y a une dernière considération qu'il faut examiner. Est-il nécessaire pour le recrutement des missions qu'on accorde aux futurs missionnaires l'exemption de deux années de service?

Un sénateur à gauche. Voilà la vraie question.

M. le Ministre des Affaires étrangères. Je vous ai dit pourquoi je ne le croyais pas...

M. Paris. C'est absolument nécessaire.

Je demande la parole.

M. le Ministre des Affaires étrangères. Et si, en effet, il n'y a pas de nécessité, il n'y a pas de raison pour vous, messieurs, de faire exception au principe de la loi. *(Assentiment à gauche.)* Une disposition que je comprendrais, c'est celle qui consisterait à dire que lorsqu'un missionnaire aura effectivement entrepris d'exercer sa mission à l'étranger, lorsqu'il sera attaché une école ou à un hôpital subventionné par l'État français, il ne pourra pas, en cas de mobilisation, être enlevé à ce service pour être envoyé à l'armée; je comprendrais une disposition de ce genre. Il y a quelque chose d'analogue, ce me semble, dans un amendement présenté par l'honorable M. Chesnelong et par M. Halgan à l'article 53. Mais déclarer d'une façon générale, comme on vous propose de le faire en ce moment, que toutes les fois qu'un ministre du culte aura déclaré vouloir être missionnaire, il sera, sur la simple désignation du ministre des affaires étrangères, affranchi et définitivement affranchi des obligations du service militaire, cela, messieurs, c'est une disposition que vous ne pouvez pas adopter. *(Très bien! très bien! à gauche.)*

M. Léon Renault. Messieurs, je crois que M. le ministre des affaires étrangères se trompe absolument sur la nature des motifs qui ont décidé le Sénat à introduire dans la loi militaire nouvelle l'article 32.

Oui, le Sénat s'est préoccupé du recrutement des fonctions publiques; il a voulu que la loi continuât à permettre la formation dans ce pays d'une élite intellectuelle; mais, si je me souviens bien du langage qui a été tenu par les plus éloquents défenseurs du principe que consacre l'article 32, c'est une considération plus haute qui a inspiré nos votes et nous a décidés à repousser le système absolu qui avait prévalu à à la Chambre des députés.

Ce qui nous a touchés, c'est la nécessité de sauvegarder ce qui fait l'honneur et la grandeur de la patrie dans toutes leurs formes et sous tous leurs aspects. Eh bien, qui peut nier que l'honneur et la grandeur de la patrie ne soient grandement intéressés à ce que la France continue à rayonner non pas seulement dans l'Orient et dans l'Extrême-Orient, mais dans l'Afrique entière, dans l'Océanie, dans une partie de l'Amérique, *grâce à ces hommes qui portent vaillamment son drapeau en même temps que la croix du Christ et qui, ne séparant pas la France du royaume du ciel, remplissent une double mission de propagande dont la patrie française profite?*

M. le ministre des affaires étrangères vous a dit que pour que l'amendement proposé par l'honorable M. Duclerc puisse être accepté par le Sénat, il faut démontrer la nécessité de la dispense conditionnelle de deux années de service pour la formation et la préparation d'un nombre de missionnaire suffisant.

M. le ministre des affaires étrangères en parlant ainsi a bien posé la question. Il s'agit de savoir si les deux ans de service militaire dont l'amendement vous demande de dispenser ceux qui se préparent aux missions étrangères sont conciliables avec le maintien d'un corps de missionnaires français suffisant pour continuer sa noble tâche dans le monde.

La question étant ainsi bien posée, que M. le ministre me permette de le prier, s'il

Digitized by Google

en a le loisir, quand il rentrera tout à l'heure au ministère, au quai d'Orsay, de s'arrêter aux Missions étrangères, rue du Bac. Il pourra là se rendre compte de l'étendue et de la variété des études préalables qui sont la préparation morale, intellectuelle et corporelle des vaillants prêtres qui iront déployer sur tous les points du monde l'incomparable héroïsme qui met une auréole de plus au front de la patrie. (Applaudissements à droite et au centre.)

Les hommes qu'il faut préparer à un tel rôle et qui le remplissent appartiennent, je ne dis pas à l'élite intellectuelle de la France, puisque M. le ministre des affaires étrangères le conteste, mais à une élite plus haute, à l'élite moral de notre pays. (Très bien! très bien! sur les mêmes bancs.)

Il y a cependant, dans l'amendement tel que la Commission de l'armée l'a modifié, une addition à laquelle je comprends que M. le ministre des affaires étrangères se soit opposé: c'est cette addition aux termes de laquelle la dispense serait limitée aux seuls missionnaires qui seraient désignés par le département des affaires étrangères.

Le Gouvernement ne doit pas, en effet, assumer une pareille responsabilité. Il doit avoir confiance dans les religieux ou dans les pasteurs placés à la tête de ces nobles services des missions étrangères, qui sont non seulement catholiques, mais aussi protestantes. En effet, n'y a-t-il pas, en Australie et en Afrique notamment, à côté des missions catholiques, des missions protestantes, françaises et héroïques les unes et les autres.

Les chefs de ces ordres religieux, ceux de qui relève l'organisation de ces services patriotiques autant que chrétiens, ne choisiront qu'à bon escient ceux qui seront ainsi appelés à bénéficier de la dispense de deux ans. Nous pouvons être assurés que partout où il y aura, demain comme aujourd'hui, un missionnaire français, il y aura un vrai et utile soldat de la France (très bien! à droite et au centre), un homme résolu à servir la patrie dans des conditions où le danger se présente sous toutes les formes.

Le patrimoine moral, la grandeur politique de la France, ne seraient-ils pas diminués par une atteinte portée au recrutement des missionnaires? Interrogez à ce sujet nos consuls, nos ministres, nos ambassadeurs, tous ceux qui ont su ce que c'était que de tenir le drapeau de la France loin du sol de la patrie. Tous vous répondront que les missionnaires sont leurs auxiliaires indispensables dans la plus grande partie du monde.

C'est au nom de la grandeur de la patrie et de ses traditions les meilleures que des hommes qui leur sont passionnément attachés, comme mon honorable ami M. Duclerc, ont proposé l'amendement qui est en discussion.

C'est au nom de l'amour qu'a le Sénat pour la force et la dignité de la France, et afin d'assurer le recrutement de ses meilleurs serviteurs, que je vous demande de voter avec une sorte d'unanimité l'amendement de M. Duclerc. (Applaudissements sur un grand nombre de bancs à droite et au centre.)

M. le Président. Voici le résultat du scrutin sur l'amendement de M. Duclerc:

Nombre des votants		266
Majorité absolue		134
Pour	132	
Contre	134	

Sur ce même paragraphe de l'article 32 M. Bardoux a présenté l'amendement suivant:

« Les novices et membres des congrégations religieuses reconnues, pourvu qu'ils prennent l'engagement d'enseigner pendant dix ans dans les écoles françaises d'Orient et d'Afrique subventionnées. »

Digitized by Google

La parole est à M. Bardoux.

M. Bardoux. Messieurs, le peu d'écart qui existe dans le vote qui vient d'être mis par le Sénat sur l'amendement de mon honorable ami, M. Duclerc, me fait espérer que l'amendement plus restreint que je présente trouvera dans cette enceinte une majorité.

J'ai, d'ailleurs, la confiance que M. le ministre des affaires étrangères ne pourra pas adresser à ma proposition les arguments qu'il a cru devoir opposer à la proposition de M. Duclerc. Il s'agit, en effet, de l'école, et vous savez qu'en Orient, l'école est le meilleur instrument de civilisation, de propagande des idées françaises. C'est sur le terrain de l'école que les nations étrangères, jalouses de notre vieille influence en Orient, ont précisément engagé la lutte.

L'enseignement primaire des garçons, l'enseignement primaire des jeunes filles est presque exclusivement, hormis dans deux ou trois grands centres, entre les mains des congréganistes français.

Je n'ai point à m'occuper de l'enseignement des jeunes filles.

L'enseignement des garçons est presque tout entier dirigé par les *frères de la doctrine chrétienne en Orient et en Égypte*. J'ai, en effet, la liste de leurs établissements. Je vois qu'ils possèdent *18 maisons ou communautés en Orient ou en Égypte, 274 religieux, 28 écoles et 5,054 élèves. Ils enseignent le français, et ils donnent les premières notions du savoir en langue française.*

Leurs écoles, messieurs, sont ouvertes à toutes les races, à tous les cultes. Elles reçoivent des protestants, des juifs, des catholiques, des schismatiques, des musulmans. Aucun enfant n'est refusé. Cet enseignement a une telle popularité, que les adversaires de l'influence française ont copié l'organisation de nos écoles.

Il existe à Paris, vous le savez, une association patriotique, reconnue par le Gouvernement, qui s'appelle l'Alliance française. Cette association a pour but de propager dans le monde entier la langue française, le meilleur agent de nos idées, de notre influence et de notre civilisation. Elle est donc en rapport, dans les pays du Levant avec tous les centres où la France a des comptoirs.

Dans un rapport qui a été fait à Smyrne le 14 avril 1888, par l'un des députés de la nation (ainsi s'appellent les délégués de nos nationaux dans le Levant) tous les efforts faits par l'Italie ou par l'Angleterre pour la propagation de leurs langues ont été énumérés; les sacrifices sont considérables.

C'est donc uniquement par nos écoles d'Orient que nous pouvons conserver notre influence. M. le ministre des affaires étrangères l'a bien compris. Aussi, est-il venu en aide aux établissements congréganistes; la plupart sont subventionnés.

L'argument principal que l'honorable M. Goblet a cru devoir opposer à la proposition de M. Duclerc disparait ainsi; non pas que j'aie été saisi par cet argument; en effet, au-dessus des emplois publics, il y a des services nationaux qui, non seulement valent des emplois publics, mais les remplacent à tous les points de vue.

Le modeste instituteur qui ouvre une école française loin de la patrie rend un service public; mais, quand il est subventionné, il prend un caractère presque officiel; car j'estime que la subvention est la reconnaissance même de l'école. Il n'y a donc plus d'objection à faire à ce point de vue.

Les frères de la doctrine chrétienne, pour donner à leurs écoles d'Orient des maîtres qui connaissent les langues étrangères, ont créé à Saint-Maurice, dans l'Isère, un noviciat qui prépare tous les jeunes novices qui doivent aller enseigner dans le Levant.

Il en part chaque année trente environ pour les diverses communautés. C'est là

Digitized by Google

qu'ils apprennent l'arabe, le grec moderne, le turc et l'arménien. Il faut donc que, de très bonne heure et dès l'âge de dix-sept ans, ces jeunes gens soient instruits et préparés; autrement nos écoles disparaîtraient.

Cela est d'autant plus important actuellement que *la nation allemande dépense en Orient des sommes d'argent bien supérieures à celles que pourrait allouer M. le ministre des affaires étrangères.* J'en ai la preuve dans un document qui m'a été communiqué.

L'Autriche agit de même, et enfin *la Russie, messieurs, a déjà créé plus de quarante écoles de garçons et de filles dans la Palestine.*

Eh bien, cette situation étant connue, peut-il y avoir une hésitation? Il ne peut pas y en avoir, et M. le ministre des affaires étrangères le sait si bien, que — je tiens le renseignement pour certain — il a écrit ce matin même à l'institut des frères de la doctrine chrétienne pour demander la création de nouvelles écoles en Égypte. Huit nouvelles écoles sont projetées à Suez, à Ismaïlia, à Mansourah, dans l'île de Scyra, à Smyrne. Ce ne sont pas seulement des écoles primaires, ce sont aussi des écoles professionnelles qui sont projetées.

Je vous demande donc, messieurs, de voter cet amendement. Il consiste à dispenser *trente jeunes gens par an*; c'est bien peu de chose.

Je tiens, en descendant de la tribune, à envoyer à tous ceux qui, dans ce moment, luttent d'héroïsme et d'efforts pour disputer l'école française aux influences étrangères, des témoignages de sympathie; j'en profite aussi, messieurs, pour adresser un témoignage d'admiration à l'éminent cardinal Lavigerie, qui, dans une magnifique harangue a flétri la plaie de l'esclavage et qui a prouvé une fois de plus que la France était le représentant de toutes les idées généreuses dans le monde. (Très bien! très bien! — Applaudissements à droite et au centre.)

M. René Goblet, *ministre des affaires étrangères.* Je ne dissimule pas que je suis singulièrement touché par les observations que l'honorable M. Bardoux vient de présenter à l'appui de son amendement, que je ne connaissais pas, mais qu'il a déposé, paraît-il, entre les mains de M. le président. Il ne s'agit plus ici, comme tout à l'heure simplement des missionnaires proprement dits; il s'agit de l'œuvre des écoles en Orient, œuvre dont je n'ai pas à rappeler l'importance et l'utilité après ce qui en a été dit par les orateurs qui m'ont précédé à cette tribune, œuvre dont l'utilité et l'importance sont si bien appréciées par le gouvernement, qu'elle est, vous le savez, subventionnée par lui.

De plus, l'honorable M. Bardoux, à la différence de ce qu'avait fait l'honorable M. Duclerc, impose à l'obtention des dispenses qu'il vous propose d'accorder certaines conditions; et, si j'ai bien compris l'économie de son amendement, il y en a jusqu'à trois.

La première condition, c'est qu'il s'agisse de novices appartenant à des congrégations reconnues par l'État. La seconde, c'est que ces novices contracteraient l'engagement de servir pendant dix ans dans les écoles d'Orient. La troisième, enfin, c'est que ces écoles d'Orient, dans lesquelles ces novices prendraient l'engagement de servir pendant dix ans seraient des écoles subventionnées par le gouvernement français.

Il y a donc là trois conditions, tandis qu'il n'y en avait aucune, en réalité, dans l'amendement que vous proposait tout à l'heure l'honorabl M. Duclerc. Par conséquent, la situation est fort différente, et j'avoue que, *a priori*, j'aurais quelques tendances à me rallier à ce que l'honorable M. Bardoux vous propose; mais je suis obligé, néanmoins, de lui faire deux observations: l'une, c'est qu'il ne nous parle

Digitized by Google

que des écoles primaires : or, nous avons en Orient d'autres écoles subventionnées par nous que les écoles primaires.

M. Bardoux. Je ne demande pas mieux que de voir étendre la disposition. Je ne parle pas seulement des écoles primaires, mais de toutes les écoles.

M. le Ministre. Je crois que vous vous trompez ; autrement, il faudrait aller jusqu'à comprendre dans votre amendement l'école de médecine de Beyrouth.

M. Bardoux. Je ne parle que des écoles tenues par des membres de congrégations reconnues par l'État.

M. le Rapporteur. La commission accepte le renvoi de l'amendement.

M. le Président. Je consulte le Sénat sur la prise en considération de l'amendement de M. Bardoux.

(L'amendement est pris en considération).

M. le Président. La commission accepte le renvoi ; il est de droit.

L'amendement est renvoyé à la commission.

Dans la séance du 5 juillet, le Sénat a adopté, malgré l'opposition du Gouvernement, l'amendement de M. Bardoux, qui étend la dispense conditionnelle de l'article 32 de la loi militaire aux novices et membres des Congrégations religieuses vouées à l'enseignement et reconnues d'utilité publique, et aux instituteurs laïques qui prennent l'engagement de servir pendant dix ans dans les écoles d'Orient et d'Afrique, subventionnées par le Gouvernement français.

Dans la discussion de l'article 33, M. Trarieux a obtenu, le 6 juillet, un réel succès, qui atténue, dans une certaine mesure, les effets regrettables du rejet par le Sénat de l'amendement de M. Duclerc.

L'article 33 est ainsi conçu :

« Seront tenus d'accomplir les deux années de service dont ils avaient été dispensés..... les élèves ecclésiastiques qui, à l'âge de 26 ans, ne seraient pas pourvus d'un emploi de ministre de l'un des cultes salariés par l'État.

Malgré l'opposition du Gouvernement, le Sénat, par 133 voix contre 132, se rendant aux raisons invoquées par M. Trarieux, a ajouté à cet article le paragraphe suivant :

..... ou qui ne justifieraient pas, par une attestation du Consul, être engagés dans une œuvre des missions en Orient, en Océanie, en Afrique ou en Amérique, soit que ces missions soient desservies par des congrégations légalement reconnues, soit qu'elle le soient par des associations protestantes ou israélites. »

Digitized by Google

CORRESPONDANCES ET NOUVELLES

ANGLETERRE : DÉFENSE DES COTES. — TUNNEL SOUS-MARIN

Au cours de la discussion qui a eu lieu à la Chambre des lords sur les projets tendant à augmenter la défense des côtes, lord Wolseley a déclaré que le premier lord de l'amirauté avait exagéré les difficultés d'une descente en Angleterre.

L'affirmation portait qu'il fallait une flotte de 120 paquebots jaugeant 4,000 tonneaux chacun, soit, en tout 480,000 tonnes pour transporter à travers la Manche 100,000 hommes en 48 heures; et que l'Allemagne ne disposait pas de 420,000 tonnes et que la France n'atteignait pas 500,000 tonnes.

Lord Wolseley, adjudant général de l'armée, a dit qu'il suffirait d'une flotte de 160,000 tonneaux, attendu qu'il ne fallait pas plus d'une tonne et demie par homme pour transporter des troupes pour un court voyage. Il a ajouté qu'il y avait dans les ports de France assez de navires pour cette opération, et que l'effectif de l'armée française étant de 500,000 hommes en temps de paix, il n'était pas difficile d'en distraire 100,000 pour les concentrer dans les ports de la Manche. D'après lord Wolseley, l'exemple donné par la Russie en 1878 prouve qu'on peut transporter des troupes par mer à raison de 3/4 de tonne par homme.

Lord Hamilton a maintenu sa déclaration devant la Chambre des communes, en disant qu'il avait compris dans ses calculs la cavalerie, l'artillerie et les approvisionnements indispensables à une armée de 100,000 hommes.

Les Anglais ne paraissent pas tenir compte de la facilité qu'ont aujourd'hui les torpilleurs et les croiseurs rapides pour détruire des transports chargés de troupes. Cette agitation n'a évidemment pour but que d'obtenir des crédits pour un accroissement considérable de la flotte.

Lord Northbrook a montré que depuis l'application de la vapeur, jamais la marine anglaise n'a été aussi forte. En 1890 elle disposera de 68 vaisseaux de ligne cuirassés, tandis que la France n'en a que 41.

Lord Salisbury a dit que les travaux du port de Douvres ont été ajournés parce qu'il y en avait d'autres plus importants à exécuter.

L'amiral Hornby dans un meeting récent a exposé les conditions de protection de la marine marchande anglaise. Il y avait en :

1793 —	185	croiseurs	protégeant	16.806	navires.	(1.589.758 t.)
1814 —	489	—	—	24.411	—	(2.616.965 t.)
1887 —	133	—	—	36.752	—	(9.135.512 t.)

sur ces 133 croiseurs, 42 seulement ont une vitesse de 16 nœuds.

Lord Brassey dit qu'il faut mettre trois croiseurs en chantier chaque fois qu'une puissance rivale en commence un nouveau. En 1884 lord Brassey

Digitized by Google

disait à Hastings qu'on pourrait dès l'ouverture des hostilités transférer une grande partie du commerce anglais aux puissances neutres et que, dès lors, laissant de côté la question du blocus régulier des ports anglais, la subsistance de la nation serait assurée.

L'accroissement de la flotte tel que le comporterait le programme du général Hornby exigerait 525 millions de francs. Si la guerre, a déclaré le premier lord de l'Amirauté, n'éclate pas avant 1890, l'Angleterre aura alors 15 croiseurs de plus de 19 nœuds et 18 de plus de 18 nœuds, tandis que la France n'en aurait que 10 de la première catégorie et 9 de la seconde.

Le bill relatif aux travaux d'études pour la construction d'un tunnel sous la Manche a été rejeté par la Chambre des Communes, le 27 juin, par 305 voix contre 165, malgré les efforts faits par M. Gladstone, autrefois adversaire du projet. Les travaux commencés il y a dix ans, et qui avaient un développement de 2,000 mètres de galerie d'essai, ont été interrompus en 1885, la Chambre des Communes ayant refusé son autorisation par 281 voix contre 99. En 1887, le nombre des membres de la Chambre des communes partisans du projet était de 107. C'est toujours la crainte d'une invasion qui a été invoquée par les adversaires de cette entreprise. La facilité avec laquelle on pouvait obstruer le débouché du tunnel sous-marin, surtout avec les engins de destruction dont on dispose aujourd'hui, suffit à prouver que ce n'est là qu'un prétexte.

Le *Soleil*, du 29 juin, expose très nettement la question sous son véritable jour : « En réalité, l'opposition que la construction du tunnel rencontre non seulement dans la Chambre des communes, mais dans la presse anglaise, est une question non de sécurité nationale, mais d'intérêt commercial. Quel est le principal but que poursuivent ceux qui proposent d'unir l'Angleterre à la France par une voie ferrée sous-marine ? C'est d'éviter les transbordements, les manipulations, les pertes de temps qu'entraînent le chargement et le déchargement des navires qui servent au trafic entre les deux pays. Ce qu'on voudrait, c'est qu'un train transportant des voyageurs et des marchandises pût aller de Londres à Paris, ou de Manchester à Marseille, sans rompre charge. On comprend facilement que cette idée ne plaise pas du tout à la classe, si influente en Angleterre, des armateurs. Les Anglais sont les convoyeurs de toutes les nations. »

« La moitié du tonnage international est sous pavillon anglais. La construction du tunnel sous-marin aurait pour effet presque immédiat de faire perdre aux armateurs anglais les bénéfices résultant du transport par mer des marchandises envoyées de France et *vice versâ*. »

« Il y a, dans cette question du commerce maritime entre la France et l'Angleterre, des intérêts de premier ordre qui sont en jeu de l'autre côté de la Manche. En effet, tandis que l'importance de notre marine marchande diminue de plus en plus, la part des pavillons étrangers dans le mouvement des ports français s'accroît dans des proportions considérables; et l'Angleterre occupe, à cet égard, une situation tout à fait prépondérante. En 1887, le

Digitized by Google

pavillon anglais a figuré dans le mouvement de nos ports (entrées et sorties réunies) pour près de trois millions de tonnes. En 1872, la part du tonnage anglais dans le mouvement de nos ports avait été de 530.000 tonnes. Elle a septuplé en quinze ans. Les compagnies d'armement anglaises ne laisseront jamais le gouvernement autoriser la construction d'une voie ferrée sous-marine qui leur ferait perdre cette sorte de monopole des transports par eau, entre la France et l'Angleterre, dont elles sont investies. Le nœud de la question est là.

LES ANGLAIS AU THIBET : SIKKIM.

Contrairement à ce qu'on avait annoncé dernièrement, l'expédition anglaise sur la frontière du Thibet, malgré les succès remportés par les troupes indiennes, n'est pas terminée; le gouvernement de Lassa ne paraît pas disposé à entamer des négociations d'arrangement.

D'après une dépêche de Simla, huit mille soldats thibétains sont concentrés aux environs de la passe de Jalapla, et les chefs manifestent des sentiments rien moins que pacifiques.

Le Sikkim est un pays de peu d'étendue, resserré entre le Bhoutan et le Népaul; il forme comme une impasse donnant accès de l'Indoustan au Thibet par la chaîne de l'Himalaya. La population en est évaluée à 7,000 habitants, gouvernés par un rajah, qui est à la fois pensionnaire de l'Angleterre, tributaire de la Chine et dépendant dans une certaine mesure des Lamas du Thibet, qui revendiquent actuellement leurs droits à la suzeraineté de ce petit royaume, que l'Angleterre réclame aussi pour sa part.

Les rapports entre le Sikkim et le gouvernement anglo-indien remontent à l'année 1814 : à cette époque, le rajah conclut une alliance avec la Compagnie des Indes, alors en guerre avec le Népaul. En récompense de ce service, la Compagnie agrandit le territoire du Sikkim aux dépens du Népaul.

En 1835, le rajah régnant céda à l'Angleterre le district de Darjeeling contre une pension annuelle de 300 livres sterling.

Les relations des deux pays ne semblent pas avoir été constamment des plus régulières ; car nous voyons en 1860 le gouvernement de Calcutta diriger une expédition contre le Sikkim, dont les troupes avaient commis des actes de déprédation sur la frontière du Bengale. Un traité fut conclu, qui reconnut à l'Angleterre le droit de commercer librement, avec promesse de protection pour les voyageurs européens et d'entretien des sentiers de cheval qui conduisent aux défilés du Thibet.

Mais les Lamas de Lassa n'ont jamais voulu reconnaître cette facilité d'accès de leur pays aux barbares d'Occident, et, pour entraver toute communication avec l'Inde, ils ont, il y a dix-huit mois environ, envoyé une garnison occuper le fort de Lingtou, qui commande la route de Darjeeling au Thibet, Le gouvernement de Calcutta a formulé ses griefs contre cette occupation militaire auprès de la Cour de Pékin, suzeraine des auto-

Digitized by Google

rités de Lassa, en fixant comme dernière limite à l'évacuation du fort la date du 15 mars ; et le 20 du même mois le fort était enlevé par les troupes anglo-indiennes. Il y avait donc lieu d'espérer voir la liberté des communications rétablie entre l'Inde et le Thibet; mais la nouvelle attitude du Thibet paraît devoir ajourner encore la réalisation de cet espoir.

Le gouvernement de Lassa persiste à prétendre que le Sikkim appartient *de jure* (de droit) au Thibet; le principal argument consiste à faire valoir que les habitants sont bouddhistes et de la même race que les Thibétains. A ce sujet nous reproduisons ici les détails que le journal « *The Madras Mail* » publie sur les habitants de la région du Sikkim.

La population peut se diviser en trois nationalités distinctes: les Lepchas, qui sont les aborigènes ; les émigrants du Népaul, qui forment aujourd'hui presque la moitié du total de la population ; et les Bhouteas ou Bhoutanais, qui ressemblent beaucoup aux Thibétains et sont de purs Tartares. Il est à remarquer que ces derniers imitent les Chinois pour la forme de leurs chapeaux, de leurs vêtements et de leurs chaussures, et que, comme eux, ils tressent leurs cheveux en longues queues ; mais leur langue se rapproche un peu du turc pour la prononciation.

On suppose que ces individus sont originaires du Thibet, quoiqu'ils tirent évidemment leur nom du Bhoutan, pays situé à l'est du Sikkim. Ils sont de haute taille, forts et robustes ; cependant ils passent pour être indolents. Ils ont des temples bouddhistes et dressent autour de leurs maisons de grands bâtons avec des banderoles de papier, sur lesquelles sont imprimées des prières en caractères chinois. On les rencontre souvent sur les chemins faisant tourner leurs machines à prières, qui consistent en des cylindres de cuivre jaune ou rouge ; ils enferment à l'intérieur un rouleau de prières imprimées, auquel sont attachés de petits poids pour le faire pivoter du moment où on le met en mouvement. On pense que la polyandrie est en pratique chez eux, comme chez les Thibétains.

Les femmes sont grandes et ont de gros traits ; elles portent d'épaisses robes de laine de couleurs brillantes, et de nombreux ornements en or et en argent massifs. Quelques-unes se frottent avec un onguent brun, qui leur fait paraître le visage comme couvert d'une couche de vernis français.

Quant aux aborigènes du Sikkim, ils sont de race mongole, petits et trapus. D'aspect ils ressemblent beaucoup aux habitants du Népaul; mais sur un point ils diffèrent absolument de ceux-ci, qui sont de braves soldats, car, eux, ils sont de fieffés poltrons. Ils vivent de la culture de petits terrains pris sur les forêts, qu'ils défrichent en mettant le feu aux broussailles ; ils changent de place tous les ans. Comme on doit le supposer, leur agriculture est du genre le plus primitif, et dans leur langue il n'y a pas de mot pour exprimer ce que c'est qu'une charrue. Ils adorent les forces de la nature sous forme de démons. Les Bhouteas, quoique Bouddhistes avérés, rendent aussi un culte à de mauvais démons, êtres imaginaires de la même espèce que les *Nats* des Birmans.

Digitized by Google

Les Lepchas sont monogames. La race disparaît peu à peu. Les Limboos forment une race de métis entre les habitants du Népaul et les Lepchas, mais ressemblant plus aux premiers qu'aux derniers.

On trouve au Sikkim plusieurs races semblables de sang mêlé ; car les indigènes du Népaul y émigrent en grand nombre, chassés qu'ils sont de leur pays par l'accroissement excessif de la population ; peu y retournent, et beaucoup travaillent comme *coolies* sur les plantations de thé. Leur religion est un mélange de Bouddhisme et de Brahmanisme, et ils se vantent de leurs distinctions de castes. Un grand nombre portent à la ceinture des armes de forme recourbée, tandis que les Bhoutea et les Lepchas se servent d'armes à lame droite. L'épée bhouteas ressemble à celle des anciens légionnaires romains, excepté que la poignée n'a pas de garde, selon la mode mongole.

Dans les jongles de Peraí vivent de curieuses tribus aborigènes : elles ne paraissent pas souffrir de la *malaria* dont est atteinte toute autre personne qui met le pied sur leur territoire ; mais on dit qu'ils quittent leurs jongles aussitôt qu'ils se sentent pris eux-mêmes par la fièvre, de sorte que le miasme pestilentiel qui leur était inoculé trouve ainsi un exutoire, lorsqu'ils abandonnent leur localité.

Tous les indigènes de la plaine appellent indistinctement « *Pahariyas* » ou « hommes des montagnes », ces races qui, bien que différant les unes des autres, diffèrent encore davantage des habitants de la plaine sous le rapport de la langue et du genre de vie. Ce sont tous des montagnards et des Mongols, doués d'une grande force physique. On cite le cas d'une femme bhoutea, qui une fois porta un grand piano, en gravissant le Ghaut, de Punkabari à Darjeeing en trois jours, et arriva le troisième jour sans lassitude ni fatigue à sa destination avec son fardeau sur le dos.

NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES & COLONIALES

Rivières du Sud : *Dubréka.* — Des nouvelles de Saint-Louis (jusqu'au 14 juin), parvenues à *la Gironde* par *l'Équateur*, signalent le brillant résultat obtenu par la colonne expéditionnaire du Dubréka. Depuis longtemps déjà, des bandes de rebelles entravaient les relations commerciales du Dubréka, en interceptant les routes suivies par les caravanes pour se rendre à nos établissements. Mais au mois de mai dernier, ces bandes s'étant montrées plus audacieuses et ayant menacé d'une double attaque le poste de Dubréka et les factoreries voisines, une expédition militaire était devenue nécessaire.

Une colonne s'organisa donc sous le commandement de M. le chef de bataillon d'infanterie de marine Noble. Elle était forte de 7 officiers et de 148 hommes dont 21 européens. Partie de Dubréka le 25 mai au matin, elle se

Digitized by Google

dirigea sur Manéah, en détruisant et en brûlant sur son passage les tatas et les villages qui servaient de refuge aux Timenés, notamment les tatas de Bendo-Kori et de Moria-Kori, situés sur le chemin des caravanes. Après avoir ainsi nettoyé le pays sur un parcours de 80 kilomètres, elle arrivait le 29, devant Manéah, où l'ennemi s'était retranché. Le tata fut enlevé en trois quarts d'heure, après une vive fusillade, par la 1re compagnie de tirailleurs qui eut un homme tué et deux blessés. Les Timenés s'enfuirent en escaladant les murs, poursuivis par nos feux qui en blessèrent un certain nombre. Cette action décisive acheva de jeter la terreur parmi les rebelles, qui se croyaient sûrs de l'impunité dans un pays montagneux et difficile. La colonne rentra ensuite à Dubréka pour y prendre un repos bien mérité. L'état sanitaire était d'ailleurs excellent.

Le 5 juin, le commandant Noble et le lieutenant Guichard, administrateur par intérim à Dubréka-Konakry, annexaient à la France, avec l'adhésion du gouverneur, la région du Dubréka, sans chef depuis l'année dernière.

Cette expédition a eu pour conséquence non seulement d'ajouter à nos possessions des rivières du Sud un territoire des plus fertiles, à proximité d'une station du câble, mais encore elle assure au commerce toute sécurité pour ses transactions.

Le lieutenant Binger, de l'infanterie de marine, envoyé en mission au Soudan, d'après une dépêche de Saint-Louis en date du 25 juin, ne serait point mort, comme l'avaient annoncé des nouvelles du mois de mars dernier. (Voir notre numéro du 15 mars).

Le lieutenant Binger, après avoir traversé nos postes du Soudan, s'était proposé de passer par les Etats de Samory pour gagner par l'intérieur du pays nos comptoirs de Grand-Bassam et d'Assinie. Au mois de février dernier le bruit s'est répandu qu'il avait été assassiné dans le voisinage de Tengrera ou de Bamakou.

Or la dépêche à laquelle nous faisons allusion rapporte que le lieutenant Binger était le 10 mars à Kong, dans le Wangara, et que quatre lettres de lui, dont une à l'adresse de Mme veuve Binger, sa mère, ont été remises au commandant du poste français de Bamakou, sur le haut Niger, le 21 juin.

Par Kong il faut entendre la chaîne de montagnes de Kong, où le Djoliba, le bras principal du Niger, prend sa source.

Le lieutenant Binger aurait suivi ce cours d'eau, et le 20 mars il était à 5,000 ou 6,000 kilomètres de la côte, par la latitude de Sierra-Leone, à moitié route environ entre Ségon et Assinie.

Des informations, d'autre part, nous apprennent que, lors du départ du lieutenant Binger, de Saint-Louis, il avait été convenu que, dès qu'il signalerait son arrivée à Kong, on préparerait à Grand-Bassam, un convoi de ravitaillements qui serait dirigé sur Kong par la rivière d'Akbas aussitôt que les pluies permettraient qu'on se mît en route.

Or, un commerçant français résidant à Assinie, M. Treich Laplène, qui est

Digitized by Google

en ce moment en France, se propose de partir dans les premiers jours du mois d'août pour prendre en personne la direction du convoi.

M. Treich Laplène a exploré l'année dernière cette même région et a atteint les premiers massif du Kong sans rencontrer de grandes difficultés ; il espère n'en pas trouver davantage cette année-ci. Le convoi partira de Grand-Bassam vers la fin d'août, et atteindra, selon toute probabilité, la région de Kong vers le 15 octobre. Ce ne sera qu'à son retour qu'il faut espérer avoir des nouvelles positives du lieutenant Binger; car on ne peut dans ces parages compter sur les messagers isolés, auxquels les chefs nègres des pays à traverser suscitent souvent de nombreuses entraves et même ne permettent pas de continuer leur route.

De Grand-Bassam, M. Treich Laplène remontera la rivière Akba, qui est navigable en pirogue jusqu'à 400 kilomètres de la mer, ensuite il marchera sur Kong, en suivant la route de terre.

Toute la contrée qu'il doit ainsi parcourir abonde en or et en caoutchouc.

Golfe de Bénin. — Dans une des dernières séances de la Société de géographie de Paris, il a été donné lecture d'une lettre de M. G. Delalande, qui fournit quelques renseignements intéressants sur nos établissements dans cette contrée de l'Afrique occidentale, autour desquels — soit dit en passant — les Allemands, devenus nos voisins, font de nombreuses explorations, soi-disant *scientifiques*.

Le territoire qui appartient à la France dans ces parages se compose de deux bandes de terrain, séparées par le royaume de Dahomey.

La bande occidentale, désignée officiellement sous le nom de République de Minas, est voisine de la colonie allemande de Togo, située à l'ouest du Dahomey. Nous y possédons deux ports : Ahgwey et Grand Popo.

Aghwey est le quartier général du sous-lieutenant d'infanterie de marine qui commande le détachement du golfe de Bénin; mais Aghwey n'est pas un centre de commerce.

Grand Popo est plus important : l'année dernière, la douane a rapporté 70,000 francs: les principaux articles d'exportation sont l'huile et les noix de palme. A Grand Popo il y a deux maisons françaises et trois allemandes. La plupart des navires à voiles que M. Delalande a vus dans les différents points qu'il a visités étaient des bâtiments italiens; il en a vu deux allemands. Deux grands vapeurs anglais et deux vapeurs français font le service.

La langue française est assez répandue à Aghwey; partout ailleurs les indigènes parlent l'anglais.

Expédition de Stanley. — Les derniers courriers ont amené une telle confusion dans les hypothèses auxquelles peut donner lieu la marche de Stanley vers Emin-Pacha et de Casati, que le *Mouvement géographique* de Bruxelles a publié le 1er juillet toutes les correspondances à ce sujet et indiqué les opinions les plus contradictoires qui ont cours. Il importe donc, pour

Digitized by Google

se remettre au point, de rappeler les données primitives et certaines. Les deux anneaux extrêmes de cette chaîne seuls nous sont connus et occupés à l'ouest par le major Barttelot, campé à Yambouya, à l'est, par Emin-Pacha et Casati, postés dans la partie orientale du lac Albert. On a lu plus haut les conditions d'établissement d'Emin-Pacha aux abords du lac Albert. Voici, d'après le *Mouvement géographique*, la situation connue du major Barttelot et de Tippo-Tip. Où se soudent les anneaux de cette chaîne mystérieuse, c'est à l'heure présente le secret de Dieu et de Stanley.

Stanley, en quittant l'Arouhouimi, a laissé au camp qu'il y a fondé, près du village de Yambouya, une partie des ravitaillements qu'il portait à Emin-Pacha, sous la garde de son second, le major Barttelot, secondé par 4 Européens et 125 soldats zanzibarites. Stanley a quitté le camp le 28 juin 1887, avec 50 Européens et 465 soldats et porteurs, se dirigeant vers Wadelaï.

Les seules nouvelles que le major ait reçues de lui datent du mois de décembre. Sept déserteurs de l'expédition ayant rebroussé chemin, l'un d'eux est arrivé malade à quelques journées du camp; des Arabes ayant été prendre de ses nouvelles sont revenus à Yambouya, annonçant que ces hommes avaient quitté Stanley après cinq mois de pénibles voyages dans un pays très boisé et populeux, où l'expédition avait eu à lutter contre les indigènes.

Le déserteur ajoutait que dans l'une de ces attaques, Stanley avait été blessé par une flèche. Depuis lors, c'est-à-dire depuis la fin de l'année dernière, le major Barttelot était sans autre nouvelle.

Au camp d'Yambouya, ainsi que nous l'avions présumé, la situation a été des plus difficiles. Dépourvus du nécessaire, M. Barttelot et ses adjoints ont eu à souffrir du climat et des privations. Tous ont été malades et de nombreux soldats zanzibarites sont morts. De plus, les mouvements du major ont été paralysés par l'impossibilité dans laquelle, au début, s'est trouvé Tippo-Tip de fournir les porteurs promis, les Arabes et les indigènes voisins de la station s'étant refusés à marcher vers le nord, craignant l'hostilité des peuplades habitant ces contrées inconnues.

Le 16 novembre, Tippo-Tip, après avoir réussi cependant à fournir une caravane de 250 porteurs sur les 600 qu'il avait promis, a quitté les Falls pour Nyangoué, dans l'espoir d'y trouver des hommes.

Telles sont les seules nouvelles que l'on possède sur l'expédition Stanley et sur le camp du major Barttelot. Elles datent de la fin du mois de mars dernier. Elles ont été apportées à Boma par l'un des adjoints du major, M. Ward, qui a quitté Yambouya le 27 mars dernier dans une grande pirogue indigène; une seconde pirogue l'accompagnait. Cet agent est arrivé à la station des Bangala après quelques jours de navigation sur le Congo. Le *Stanley* venait justement d'en partir pour Léopoldville. Il a aussitôt continué sa route vers l'aval et a rejoint heureusement, à la station de l'Équateur, le vapeur, à l'aide duquel il a pris passage. Il est arrivé à Léopoldville le 15 avril, le 27 il était à Matadi et le 28, au matin, à Boma, où il était reçu par le gouverneur.

Digitized by Google

Il quittait le même jour cette station, à bord de la *Belgique*, et arrivait le soir à Banana, où il prenait la malle portugaise pour Saint-Paul de Loanda ; de là, il adressait, le 1er mai, au comité de l'*Emin-Pacha relief expedition*, les nouvelles publiées précédemment.

Les nouvelles que donne M. Ward de la situation aux Stanley-Falls sont bonnes. Tippo-Tip attend avec impatience les agents que l'État doit lui envoyer. Son autorité est reconnue *sans conteste* et les indigènes, depuis le Loulami jusqu'aux Falls, lui sont soumis. Voilà qui met à néant tous les faux bruits d'après lesquels l'autorité du nouveau chef de l'État serait méconnue aux Falls. M. Ward était attendu à Boma, de retour de Saint-Paul, le 18 mai. Le gouverneur général avait tout fait préparer pour que son voyage de Matadi à Léopoldville s'effectuât le plus rapidement possible. Au Pool, il aura trouvé l'*En avant* pour le mener au camp d'Yambouya, lui et les porteurs qu'il aura engagés.

Bihé. — Les missionnaires américains établis au Bihé ont fait choix d'Olimbinda comme emplacement d'une nouvelle station. « En m'y rendant, » écrit M. Currie au *Missionary Herald*, de Boston, « nous traversâmes environ soixante villages,—mes gens disent plus de soixante-dix, — la plupart petits, mais d'autres d'une bonne grandeur. Le pays est arrosé par un grand nombre de petits ruisseaux qui se versent dans le Cuito, la Koukema et la Quanga ; ils fournissent aux habitants une grande abondance d'eau. Le sol est en général de même nature que celui de Baïloundo. Les endroits où le sol est profond et sablonneux sont tout particulièrement fertiles. Les pentes des montagnes étaient couvertes d'un tapis de verdure semé d'une grande variété de fleurs brillantes. Dans les champs, il y avait de riches collections de glaïeuls; dans les étangs et dans les rivières, des lis d'une rare beauté. Les terrains bien boisés augmentaient à mesure que nous approchions d'Olimbinda. Un des traits frappants de la localité, c'est la quantité de huttes neuves et de huttes en construction. Le chef d'Olimbinda me reçut avec bienveillance. »

M. Sanders a envoyé au journal susmentionné une lettre de M. Arnot, établi chez les Garenganzé ; celui-ci fait ressortir l'importance de la mission du Bihé pour tout l'intérieur de cette partie de l'Afrique. Les gens du Bihé vont partout, et sont hautement considérés par toutes les tribus chez lesquelles ils vont faire le commerce.

Immigration chinoise. — D'après la loi existante au *Transvaal*, les *coolies chinois* sont autorisés à séjourner dans cet État, mais il leur est interdit de résider dans les villes, et ils doivent s'établir dans les endroits qui leur sont désignés. La concurrence qu'ils font aux indigènes a engagé ceux-ci à demander qu'il fût mis des restrictions à l'immigration des coolies, mais le Volksraad a dû reconnaître qu'une loi restrictive à cet égard serait contraire à la convention signée à Londres et pourrait amener des difficultés avec l'autorité britannique. Dès lors, il a résolu de charger le gouvernement de

Digitized by Google

la République d'entrer en négociations à ce sujet avec le gouvernement anglais pour obtenir que la convention soit modifiée, l'immigration de coolies de Chine ou d'autres pays de l'Asie étant funeste aux intérêts du Transvaal.

Le climat de Madagascar. M. le docteur Raffaelli, médecin de 1re classe de la marine, chef du service de Diego-Suarez, décrit ainsi le climat de Diego-Suarez :

Nos établissements de Diego-Suarez, par leur situation géographique, la configuration du sol et leur situation dans la zone des alizés du sud-est, jouissent d'un climat qui n'appartient déjà plus aux pays intertropicaux.

Les trois premiers mois de l'année, l'hivernage, sont chauds sans exagération : 35° est un maximum très rare ; 24° est un minimum très fréquent la nuit. Les neuf autres mois sont peut-être moins pénibles que les étés du midi de la France, grâce aux brises constantes qui viennent de la mer ; on y observe des minima de 17°. Aussi l'anémie tropicale n'existe pas, l'Européen conserve l'appétit, le sommeil et son activité.

Il y a quelques cas de dyssenterie pendant la bonne saison, et des fièvres palustres nombreuses pendant l'hivernage. Mais ces affections, très sévères au début de notre occupation, montrent dès à présent une fréquence et une gravité beaucoup moindres sous l'influence de mesures hygiéniques bien élémentaires.

Lac Nyassa.— D'après des lettres parvenues en Angleterre, en débarquant du steamer appartenant à la mission, le *Charles-Janson*, à Makanfila, à la côte orientale du lac Nyassa, le missionnaire Johnson et le consul anglais pour cette région, M. Buchanan, ont été faits prisonniers par les indigènes. Leurs biens ont été confisqués, et un serviteur du consul a payé de sa vie la tentative de rejoindre le navire. MM. Johnson et Buchanan durent payer une rançon, Les indigènes retinrent le steamer, et exercèrent de mauvais traitements sur les deux Anglais. Le consul dut ôter ses vêtements ; ceux de M. Johnson lui furent arrachés violemment. Les trafiquants d'esclaves fréquentent beaucoup la localité où ces faits se sont passés, et les chefs indigènes trouvent que les relations qu'ils entretiennent avec eux sont très avantageuses.

Zanzibar. — D'après la *Kolonial Zeitung*, l'Allemagne a des droits sur la côte des Somalis et des Benadir. Les territoires situés entre le fleuve Juba et et la Dana ont été acquis en vertu de traités passés par le Dr Jühlke avec les chefs indigènes ; et il n'est pas probable que l'Italie veuille contester à l'Allemagne des territoires auxquels est attaché le souvenir de la mort de v. der Decken et du Dr Jühlke. (Voir la *Revue Française*, t. VII, p. 731.)

Les Turcomans Salars. — Le général major Masing, commandant intérimaire de la province Transcaspienne, a envoyé à Saint-Pétersbourg le télégramme suivant, daté du 7 mai :

« Les Salars, qui habitent depuis longtemps la province de Maïméné, demandent depuis longtemps l'autorisation de s'installer dans le voisinage de Sérakhs. N'arrivant pas à l'obtenir et irrités des exactions des autorités

Digitized by Google

afghanes, 168 indigènes des deux sexes de cette tribu ont décidé de passer avec 240 têtes de bétail sur notre territoire et ont accompli leur dessein dans la nuit du 14 au 15 avril, passant la frontière non loin des puits Hozarakeïe, à 150 verstes de Takhta-Bazar. Deux cents cavaliers afghans envoyés à leur poursuite ont rejoint les fuyards sur notre territoire, à 35 verstes de la frontière, et ont engagé une fusillade, à laquelle les Salars ont répondu du haut de retranchements élevés à la hâte.

« Vers le matin, la cavalerie afghane a battu en retraite, emportant ses tués et ses blessés, dont le nombre est resté inconnu. Les Salars ont eu deux tués et cinq blessés. Ils se sont rendus ensuite à Takhta-Bazar et y sont arrivés en même temps que le colonel Alikanow. Ce dernier leur a fourni les moyens de continuer leur route et les a envoyés s'installer à Sérakhs. »

A ce télégramme le journal l'*Invalide russe* ajoute le commentaire suivant :

« Les Salars font partie du groupe le plus pauvre des tribus turcomanes. Peu nombreux, ils ont toujours été obligés de céder aux violences des tribus plus fortes, qui les ont chassés plusieurs fois de leurs campements et les ont forcés à émigrer en Perse. Complètement ruinés, ils se sont établis en partie aux environs de Zourabad, sur la rive gauche du Héridoud, et en partie sur la rive droite de ce cours d'eau, dans la province de Maïméné.

« En 1884, lors de l'occupation russe du Vieux-Sérakhs, ils ont obtenu de notre gouvernement l'autorisation de s'installer dans les alentours de cette ville, et ils se sont établis dans dix-huit aouls, comptant 3,250 familles. Leur nombre s'élève maintenant à environ 21,000 individus. Excessivement pauvres, ils ont très peu de bétail : ce qui les force à une existence complètement sédentaire. Les Salars qui viennent d'émigrer chez nous du territoire afghan sont de la même tribu que les émigrés de 1884. »

Tonkin : *M. Pavie.* — La correspondance suivante, datée d'Hanoï et publiée par *la Paix*, fournit des détails sur le voyage de M. Pavie, consul de France à Luang-Prabang (Siam), qui ont eu des résultats si avantageux pour nos possessions de l'Indo-Chine :

« On se rappelle que M. Pavie, parti de Luang-Prabang avec les troupes siamoises, se dirigeait vers la frontière avec la commission de délimitation. Aussitôt après son arrivée à Dien-bien-phu, le colonel Pernot écrit à M. Pavie, par plusieurs voies différentes, le prévenant qu'il l'attend à Dien-bien-phu. Après avoir attendu pendant quinze jours M. Pavie, qui était retardé par des incidents de toute nature, le colonel Pernot, sur le point de manquer de vivres pour sa colonne, est obligé de quitter Dien-bien-phu et de se diriger sur Son-la pour se ravitailler. Il quitte Dien-bien-phu le 14 février. Le 18, à Tuan-Giao, l'avant-garde rencontre une bande de 200 Chinois, qui chargent à la baïonnette en rase campagne ; mais l'avant-garde met aussi baïonnette au canon et les repousse après un combat très vif.

Digitized by Google

» Ce jour là, à midi, le colonel Pernot reçoit une lettre de M. Pavie, annonçant qu'il est arrivé au bivouac de la veille.

» Immédiatement, le colonel Pernot envoie une escorte de 50 tirailleurs et de 20 zouaves avec son chef d'état-major, le commandant Houdaille, officier de grand mérite. Le soir, à cinq heures, l'escorte rencontre M. Pavie aux prises avec 150 Chinois. M. Pavie était venu avec une petite escorte de soldats siamois, et ceux-ci, après avoir épuisé toutes leurs munitions contre les Chinois, étaient à bout de résistance, quand le commandant Houdaille est arrivé, sauvant la vie à notre consul et aux soldats qui l'accompagnaient.

» M. Pavie marche ensuite avec la colonne et arrive à Son-la, puis à Vanbu, sur la rivière Noire ; il quitte alors la colonne et monte jusqu'à Laï-Chau. Le commandant de Laï-Chau, sur l'ordre du colonel Pernot, donne au consul une escorte de 100 hommes, et M. Pavie, prenant le chemin suivi la première fois par la colonne Pernot, revient à Dien-bien-phu, où il trouve ses bateaux et rentre à Luang-Prabang.

» C'est à ce poste que notre courageux consul a retrouvé la colonne siamoise qui était censée l'escorter, ainsi que le capitaine Cupet et le lieutenant Nicolon, arrivés le 7 mars.

» Sans perdre de temps, M. Pavie se remettait en route le 6 avril, en compagnie du capitaine Cupet, et atteignait Muong-Son, ville située à 900 mètres d'altitude, sur un des affluents du Long-Ma. De ce point il s'est rendu à Muong-Hett, pendant que le capitaine Cupet retournait à Luang-Prabang en passant par Xien-Kouang et la vallée du Nam-Rau.

» En résumé, M. Pavie s'était donné pour objectif de chercher une route possible entre la vallée du Mékong et le Tonkin : il en a exploré plusieurs, et tous les renseignements qu'il rapporte tendent à prouver qu'une importante voie de communication pourra, de ce côté, s'ouvrir à notre commerce.

» L'expédition du colonel Pernot, conduite avec une habileté et une prudence auxquelles chacun rend hommage, n'a pas produit de moins féconds résultats. Par l'occupation de Laï-Chau, les Pavillons Noirs ont été refoulés sur les confins du Laos. Il paraît à peu près certain que Laï-Chau était le dernier refuge du fameux Thu-Yet, l'ancien premier ministre du roi d'Annam, l'instigateur du guet-apens de Hué en 1885. Thu-Yet, dont on avait annoncé à plusieurs reprises la mort, vivait sur le territoire et sous la protection de Deo-van-Khi, le chef des Pavillons Noirs, que nos troupes ont délogé de ses solides positions. »

Les Iles Wallis. — Dans notre numéro du 15 janvier dernier nous avons expliqué le caractère des liens qui attachent définitivement ce groupe d'îles océaniennes à notre système colonial.

Nous trouvons dans l'*Indépendant de la Nouvelle-Calédonie* des détails qui confirment et complètent les renseignements que la *Revue française* a publiés dans son numéro de décembre 1887, sur la situation, les mœurs, la population et la culture de ces pays.

Digitized by Google

La population est aujourd'hui de plus de 5,000 âmes. Elle est tout entière catholique.

Tous les habitants savent, dit-on, lire et écrire. Ils ne connaissent pas encore la valeur de l'argent et payent toutes leurs transactions en nature. On exportera cette année près de 600 tonneaux de coprah.

Le travail de la terre est en honneur dans la population; la culture du cocotier, de l'igname et du taro y trouve des encouragements.

La propriété existe aux Wallis; la reine possède une grande partie de la terre; mais ses sujets peuvent acquérir et disposer à leur guise des produits de leur travail.

Il paraît n'y avoir pas d'autre impôt que celui de la corvée; c'est par les corvées ordonnées par la reine qu'ont été percées les routes, presque carrossables, qui sillonnent l'intérieur de l'île, ainsi que le chemin circulaire qui borde le rivage.

Le gouvernement des îles Wallis est un gouvernement absolu. La reine Amélia en est le chef incontesté, et ses volontés sont toujours strictement exécutées dans les différents villages.

Chacun de ces villages est administré par un chef issu d'une famille noble du pays; et depuis de longues années la reine n'a jamais eu à sévir contre ces administrateurs respectueux et obéissants. On s'accorde d'ailleurs à dire que si le caractère de la reine est autoritaire, il est également judicieux, et qu'elle n'édicte que des arrêts réellement avantageux pour le bien-être de ses sujets.

La reine Amélia est âgée d'environ soixante-dix ans; mais elle paraît encore vigoureuse, et l'on ne parle pas dans l'archipel de son successeur probable au trône. D'après les traditions locales, trois familles doivent fournir à tour de rôle le roi des îles Wallis.

Iles Samoa. — Les Allemands ont pris définitivement possession des îles Samoa, et cette occupation paraît être reconnue par le gouvernement des Etats-Unis.

Cela résulte évidemment d'une circulaire du directeur général des postes à Washington, dans laquelle l'établissement postal à Apia (archipel des Samoa) est reconnu comme dépendant du système allemand. Les lettres à destination de ces îles doivent être expédiées par les vapeurs d'Australie, qui les délivreront à un navire de la Compagnie commerciale allemande des Mers du Sud.

Le volcan Yrazou. — M. H. Pittier a été récemment chargé par le gouvernement de la République de Costa-Rica d'explorer de nouveau le volcan Yrazou (Cordilières des Andes).

M. Pittier a constaté une erreur dans le mesurage de la hauteur de la montagne, qu'on avait calculée être de 1,503 mètres, tandis qu'elle n'est en réalité que de 1,411 mètres. Ce qui fait une différence de 92 mètres.

Digitized by Google

Il a recueilli de curieuses données sur le volcan, qui a trois cratères, dont le plus moderne s'est ouvert lors de l'éruption de 1723.

M. Pittier déplore avec raison la destruction des forêts séculaires qui couvraient les flancs de cette masse colossale, et il a donné de précieuses recommandations pour empêcher qu'elles disparaissent entièrement.

Expédition vers le pôle Nord. — Plusieurs savants viennois, appartenant à diverses branches de la science, et plusieurs officiers de marine autrichiens ont formé le projet de faire un voyage dans les régions du Nord. Les explorateurs ont le dessein d'affréter un yacht norvégien et de pousser jusqu'au 80e degré de latitude. Ils se proposent de visiter le Spitzberg, le Groënland et l'Islande; puis, au retour, de débarquer à la Terre de Jean Mayen où, comme on sait, le capitaine Weyprecht avait établi sa station d'observation.

Un écrivain d'une compétence incontestable publiera les résultats du voyage dans un ouvrage, qui se vendra au profit d'instituts scientifiques. Le nombre des voyageurs est limité à trente.

Chemins de fer des Balkans. — On nous écrit de Belgrade : « La nouvelle ligne Uskub-Zibeftché a déjà un mouvement assez important de voyageurs. Les relations commencent à s'établir entre Salonique et Vienne. Il est regrettable que les Compagnies ne s'entendent pas plus rapidement entre elles pour faciliter les voyages. Le *trafic direct* de Vienne à Salonique ne sera guère organisé avant un mois et jusque-là le voyageur sera obligé de reprendre son billet à l'entrée de chaque pays traversé, ce qui nuit au développement du trafic. Il est désirable qu'en présence des nécessités internationales, les susceptibilités de quelques intéressés disparaissent.

» On a déjà fait un train de plaisir entre Belgrade, Salonique et retour.

» Les journaux de Vienne ont annoncé l'ouverture par les chemins de fer bulgares du service à l'intérieur du pays seulement. Mais le fait n'est pas encore confirmé ici, ce qui fait supposer que le renseignement n'est pas exact. Il reste une vingtaine de kilomètres entre Pirot et la frontière serbo-bulgare. Sur cette section il ne circule pas de train, bien que la ligne soit complètement achevée. Mais il est facile de parcourir cette distance en voiture. Le train serbe arrive à Pirot à 10 h. 20 m. du matin et, d'après les journaux, le train bulgare partirait de la frontière à 11 h. 14 m. pour Sofia. Il y aurait donc une sorte de correspondance établie. Mais en Serbie on n'a encore aucun renseignement précis à cet égard. »

La Société de géographie commerciale de Paris, dans sa dernière séance, a procédé à l'élection de son conseil et de son bureau pour 1888-1889.

Ont été nommés : président, M. Meurand, directeur honoraire au Ministère des Affaires étrangères; vice-présidents, MM. Levasseur (de l'Institut); Pigeonneau, professeur à la Faculté des lettres; Lourdelet, président de la Chambre des négociants; Péghoux, conseiller honoraire à la Cour des comptes; secrétaire général, M. Gau-

Digitized by Google

thiot, membre du Conseil supérieur de statistique. MM. Dunan et Guillo ont été nommés secrétaires, et M. Mégemont, trésorier.

Société de Géographie de Marseille. — Dans la séance du 5 juillet, M. Clément Routier, vice-consul, a fait une communication sur les chemins de fer en constructoin au Siam.

Ce royaume qui compte 10 millions d'habitants, et dont le mouvement commercial peut être évalué à 90 millions de francs, à commencé par établir, en 1887, une ligne de tramways à vapeur dans Bangkok, la capitale. Il a concédé la construction de deux chemins de fer, l'un allant de Bangkok à Paknam, l'autre de Bangkok à Bang-Maï, lesquels traversent des contrées riches et mettront la capitale en relations avec son port à eaux profondes (Paknam).

Il n'est pas encore question de relier, comme on l'avait dit, le Siam avec les lignes anglaises (projetées) du Haut-Birman.

Missions scientifiques. — M. Trivier, capitaine au long cours, est chargé d'une mission à l'effet d'explorer les territoires de l'Afrique centrale.

M. Humann est chargé d'une mission en Indo-Chine à l'effet d'explorer la ligne de partage entre la mer de Chine et le bassin du Mé-Kong, de Baria à Foneun.

Concours international d'animaux reproducteurs à Bruxelles. — Les chevaux boulonnais, dont nous avons déjà entretenu les lecteurs de la *Revue* (T. v, p. 130, février 1887), à l'occasion de la publication du *Stud-Book* dû aux soins du Syndicat agricole de la région, ont figuré avec un succès marqué au concours de Bruxelles. Nous avons indiqué les avantages qu'il y aurait pour l'Amérique à importer les chevaux de cette race et signalé les facilités exceptionnelles que donneraient pour ce commerce nos relations suivies avec le Canada. MM. Paul Moleux et C. Furne, délégués de la Société d'agriculture, sont les apôtres de cette propagande. Ils nous signalent, parmi les éleveurs du Pas-de-Calais qui ont recueilli tous les suffrages à Bruxelles, MM. de Wazières, Aug. Calais et Reptin. Nous persistons à croire que les Canadiens trouveraient tout avantage à entrer en rapports directs avec les éleveurs. Notre correspondant, M. Bodard, a déjà manifesté ses bonnes dispositions. Messieurs de Linarès, qui habitent le Canada depuis plusieurs années et qui viennent de se fixer définitivement au centre du Manitoba, à Saint-Pierre près Winnipeg, dans une importante exploitation, sont merveilleusement placés pour étudier les débouchés dans cette région. Comme ils sont originaires de Boulogne, les éleveurs auront la garantie de trouver en eux de précieux auxiliaires.

Le Propriétaire-Gérant,

EDOUARD MARBEAU.

IMPRIMERIE CENTRALE DES CHEMINS DE FER. — IMPRIMERIE CHAIX.
PARIS, 20, RUE BERGÈRE. — 14738-7-8.

Digitized by Google

SUPPRESSION DE L'ESCLAVAGE AFRICAIN

PROJET DE CONFÉRENCE INTERNATIONALE

En poursuivant l'étude des diverses routes de pénétration du continent africain, les lecteurs de la *Revue française* (1er avril 1888) ont vu s'étaler devant eux la plaie de l'esclavage dans toute son horreur. Ce commerce d'esclaves ne se borne pas à la capture et à la vente de femmes et d'enfants, il entraîne le massacre d'une masse innombrable de gens isolés et sans défense. Ce chancre, qu'on croyait extirper par l'interdiction du transport des esclaves sur les côtes américaines, ronge graduellement toute l'Afrique centrale, et fait le désert dans des régions où les bras étaient déjà trop rares. Ce sont les musulmans qui ont organisé ce trafic, abandonnant la chasse à l'homme, ils ont jeté leur dévolu sur la femme et l'enfant, proie plus facile à dompter et à garder, marchandise à double fin, le champ ou le harem. Mouanga, roi de l'Ouganda, a à la fois *douze cents femmes*. On achète aujourd'hui, en certains lieux, plusieurs femmes pour une chèvre.

La traite des nègres est devenue la source presque exclusive des transactions dans le continent noir. C'est une sorte d'institution patronnée par les chefs les plus puissants. Elle a son armée, elle est maîtresse des communications d'un Océan à l'autre ; elle fait même enlever sous les yeux des missionnaires les enfants qu'ils ont recueillis.

Les explorateurs qui traversent ces solitudes n'ont plus seulement à lutter contre la nature, partout où le musulman a pénétré ils sont traités en suspects, et du jour où les marchands d'esclaves se sentiront assez forts pour braver l'Europe, les successeurs de Livingstone, de Cameron, de Stanley, de Lenz..., auront tous le même sort que Flatters et Palat. Sous prétexte que c'est un mal incurable et qui a du moins l'avantage de maintenir certains courants commerciaux, l'Europe chrétienne tolère la traite des noirs, mais elle ne songe pas qu'elle va voir par là se refermer devant la civilisation ce continent jadis mystérieux, que la Providence nous avait permis de pénétrer à temps pour sauver de la destruction une partie du genre humain.

Digitized by Google

La voix de notre vaillant collaborateur s'était perdue dans le désert. L'opinion publique est trop agitée et trop inquiète pour prêter une oreille attentive à une plainte quelque juste qu'elle soit, si elle n'est pas surprise, éblouie et terrassée, comme saint-Paul sur le chemin de Damas. Le coup de foudre est parti de la chaire de Saint-Sulpice (1), et le cardinal Lavigerie a plus obtenu en une heure que tous les publicistes n'auraient obtenu par cent travaux. Grâce à l'éclat de sa haute dignité, de sa réputation universelle, de son talent et de sa charité si féconde, il a pu réunir dans un même auditoire tout ce qui dans Paris, vit, pense, agit; l'élite de l'intelligence et du cœur. Son discours ne s'adressait pas seulement aux chrétiens, mais à tous ceux chez qui les soucis de la lutte pour la vie n'ont pas étouffé tout sentiment d'humanité, de liberté et de justice. Il a convié tous les publicistes à unir leurs efforts aux siens pour amener la prompte suppression de l'esclavage. Son appel a eu un immense retentissement dans la presse. Hier encore, la voix de M. Jules Simon est venue se joindre à celle du cardinal, et donner une pleine adhésion au projet d'organisation d'une véritable croisade (2). Tout le monde a senti qu'il y avait une idée hardie, quelque chose de chevaleresque dans cette levée de boucliers plus de six cents ans après la mort du dernier des croisés.

Le successeur de saint Augustin a tenu à rendre un hommage solennel à la vaillance du grand Livingstone, le précurseur de la liberté des noirs ; et fort de l'investiture qu'il a reçue de Léon XIII, ce prince de l'Église s'en va par le monde prêchant la croisade qui doit marquer d'une effigie chrétienne la fin du XIXe siècle.

Quand toutes les puissances européennes s'épuisent en armements, et sous prétexte de garantir la paix se hâtent de préparer la plus grande hécatombe humaine, qui ait jamais désolé le monde, il ne faut pas un mince courage pour tenter une pareille entreprise. Mais la hardiesse même de cet apostolat sera peut-être la condition de son succès.

Il fallait des faits pour frapper l'esprit public, et le cardinal en a

(1) *L'Esclavage africain.* Conférence du cardinal Lavigerie, 1888 (à la Procure des missions d'Afrique, 11, rue du Regard.)

(2) *Le Matin*, du 25 juillet 1888.

Digitized by Google

cité des plus saisissants. La brochure qu'il vient de publier ajoute à son discours des témoignages précis, authentiques, irrécusables, qui portent à quatre ou cinq cent mille nègres le nombre des esclaves enlevés et vendus sur les marchés de l'intérieur africain. Et si on essaye de chiffrer les massacres qu'occasionnent cette chasse aux esclaves, on arrive à une perte de un à deux millions d'âmes par an. Ce serait, dit le cardinal Lavigerie, la dépopulation complète de l'Afrique intérieure en cinquante ans.

Le signal parti de Rome a eu son écho à Paris ; on doit s'attendre à ce qu'à Bruxelles aussi bien qu'à Londres cette idée soit accueillie avec enthousiasme par tous les gens de cœur. Tour à tour, tous les pays chrétiens donneront sûrement leur adhésion à la ligue de délivrance qu'il s'agit d'organiser. C'est un sujet sur lequel les chancelleries pourront s'entendre. Plaise à Dieu que cette action commune soit un gage pour la paix de l'Europe.

Il suffirait de poser la question en France sur le terrain de l'humanité pour gagner à cette cause toutes les sympathies et de grands dévouements. M. Joubert, ancien zouave pontifical fixé à Upala, sur la rive occidentale du lac Tanganika, d'où, avec deux cents nègres, il protége les villages qui l'entourent, aurait eu plus d'un imitateur si sa généreuse initiative avait été plus généralement connue. Aussi l'intervention du cardinal Lavigerie sera-t-elle décisive? Nous croyons que ses efforts obtiendront également en Angleterre d'heureux résultats. La Grande-Bretagne s'est posée de temps immémorial en champion de la liberté des noirs. D'aucuns accusent malicieusement John Bull d'avoir attaché cette corde à son arc, bien moins pour remplir sérieusement cette mission que pour avoir à tout moment, à la disposition de sa politique personnelle un prétexte à intervention (1). Voilà donc une occasion superbe pour les Anglais de donner un démenti à de telles insinuations.

Nous espérons même que l'émotion produite en France par le discours du cardinal Lavigerie sera un stimulant pour nos voisins d'outre-mer, et qu'après s'être si longtemps attendris sur le sort des esclaves noirs, ils ne voudront pas se laisser dépasser par une puissance continentale, et se mettront en tête du mouvement.

(1) C'est notamment l'opinion des Arméniens qui s'étonnent des lenteurs inexplicables de l'Angleterre à provoquer de la Porte l'exécution des promesses faites lors du traité de Berlin.

Digitized by Google

Nous n'allons pas jusqu'à demander que les Anglais expulsés du Soudan égyptien, et n'ayant plus qu'un pied à Souakim aillent mener la campagne jusqu'aux sources de l'Ouellé pour faire main basse sur les chasseurs d'esclaves. Mais ils ne sauraient se refuser à fournir un contingent à la petite armée internationale dont parle M. Jules Simon. Ce serait même conforme à leur intérêt, car la traite en ruinant le continent noir supprime un des débouchés commerciaux, dont l'industrie de la Grande-Bretagne eût été la première à profiter.

Il est aisé de se figurer l'entrée en lice de la petite légion de 500 Européens formée de volontaires français, anglais, belges, canadiens, suisses, allemands, italiens, espagnols, bien équipés, bien armés, encadrés par d'anciens officiers ayant fait les campagnes d'Afrique et du Sénégal ou ayant acquis dans la guerre contre le Madhi une expérience que rien ne supplée. Les missionnaires fixés sur les bords des Grands Lacs recruteront parmi les nègres des villages chrétiens des milices bien exercées ; ils établiront des postes sur le passage des caravanes pour cerner les bandes esclavagistes. La troupe européenne surprendra ces dernières dans leur marche. Les principaux chefs, ceux qui n'ont à leur actif que l'incendie et le massacre seront passés par les armes ; les autres seront envoyés dans quelque archipel de l'Océanie, aux Carolines ou aux îles Salomon.

Ce n'est qu'au prix de succès rapides et retentissants que l'entreprise peut réussir. Un échec serait la destruction absolue du prestige dont les Européens peuvent encore jouir en Afrique ; ce serait le signal d'une recrudescence de la chasse aux esclaves. S'ils ne frappent pas un grand coup, les légionnaires libérateurs ne feront qu'une œuvre stérile.

Un contre cent, ils seront décimés par le feu, les privations et la maladie, et surpris eux-mêmes par les Rouga-Rouga, ils iront augmenter le nombre des esclaves de ces chefs de bandits qu'ils devaient détruire. On sait l'état lamentable des missionnaires et des religieuses pris par le Mahdi, et qui depuis si longtemps attendent à Karthoum leur délivrance. On peut juger par là, de la barbarie des représailles qui seraient exercées contre les chevaliers de cette nouvelle croisade.

Pour assurer aux légionnaires européens un succès immédiat, alors qu ils ont tous les éléments contre eux, il leur faut une supériorité incontestable dans leur armement. Le premier pas à faire est donc de tarir toutes les sources d'approvisionnement où les chefs esclavagistes

Digitized by Google

se fournissent de fusils et de poudre, et de les surprendre avant qu'ils aient eu le temps d'organiser une contrebande pour l'introduction des armes prohibées.

Nous inclinons fortement à croire qu'un blocus sur tous les points du littoral de l'Afrique par où les chasseurs d'esclaves peuvent s'approvisionner de fusils aurait bientôt mis un terme à la chasse aux esclaves. C'est de leur armement que ces brigands tirent toute leur force.

« Tandis que les troupes esclavagistes, composées d'Arabes et de Métis, dit le cardinal Lavigerie (p. 7), ne sortent qu'armées jusqu'aux dents, les populations sauvages des hauts plateaux de l'Afrique n'ont pour armes que des pierres, des bâtons ou, tout au plus, des flèches et des lances. Aussi, sont-elles incapables de lutter contre les brigands qui les envahissent et de se soustraire à leurs coups. »

Le grand souci de ces bandits est de se procurer des fusils et des cartouches. Le chef esclavagiste qui vint à Kibanga, le 5 décembre dernier, pour conférer avec les pères de la mission, s'empressa de solliciter des cartouches, qui lui furent naturellement refusées (1). Le premier soin d'un chef arabe est toujours d'armer les esclaves dont il dispose, des fusils qui lui parviennent par les traitants de la côte. C'est ce contingent armé qui lui permet d'opérer sa razzia dans les villages qu'il peut surprendre.

Nous publions plus loin divers renseignements sur les régions voisines du lac Albert, On y verra qu'Emin-Pacha y exprime très nettement son opinion sur l'introduction des fusils et de la poudre.

« *A mon avis, la première et la plus importante décision à prendre, pour conserver la paix et garantir la prospérité de l'Afrique centrale, doit être l'interdiction absolue de l'introduction de fusils, poudre et autres munitions de guerre.* »

Les conclusions de l'ouvrage sur la campagne du colonel Frey sur le haut Niger ne sont pas moins explicites.

« Désarmement des peuplades qui se révoltent contre l'autorité française et interdiction de la vente d'armes et de munitions sur cette partie de la côte occidentale d'Afrique (2). »

On rappelle dans le même ouvrage qu'en 1886, au moment de la levée de

(1) Voir les lettres des missionnaires publiées par le cardinal Lavigerie, p. 31 et 37.

(2) Voir la *Revue Française* t. VII, p. 692 et 693.

Digitized by Google

boucliers de Mahmadou-Lamine, les Anglais ont défendu à tous les commerçants et traitants de la Gambie, de vendre, dans n'importe quel comptoir de cette rivière, non seulement des armes, mais des balles, de la poudre, du soufre, tout ce que le noir est obligé de se procurer dans les escales pour faire la guerre. Le gouvernement anglais pressenti par le gouverneur de la Gambie sur l'opportunité qu'il y aurait à conclure avec le gouverneur du Sénégal, une entente donnant à cette interdiction un caractère général dans la Sénégambie, fit *savoir qu'il y avait lieu de s'associer à pareille mesure, si elle était proposée par notre gouvernement.*

Le général Faidherbe a pris cette mesure il y a vingt ans à l'égard des Maures, et encore à l'heure actuelle on ne trouve pas dans toute la Sénégambie un Maure en armes.

Les Anglais, au moment où de nouvelles difficultés surgissent pour eux dans l'Afrique méridionale, n'auraient certainement pas de regrets, si depuis plusieurs années la mesure que nous proposons avait été adoptée dans la plus grande partie de l'Afrique.

On ne manquera pas d'objecter que supprimer le trafic des armes à feu, c'est anéantir tout commerce en Afrique, que la traite des esclaves est la branche la plus importante des transactions, la seule vraiment lucrative, et que le commerce des armes à feu, étroitement lié à la traite, est encore pour les caravanes le fret le plus certain.

Déjà, en 1876, le commandant Cameron indique ce motif en faveur de l'esclavage. Allant de Zanzibar au lac Tanganika, il traverse le Unyanyembe et séjourne à Itoumvi, au sud-ouest de Taborah (1).

« J'avais essayé, écrit-il, de m'attirer la sympathie du chef et d'acquérir son assistance en lui disant que l'Angleterre était l'amie des noirs, qu'elle désirait que tous les hommes fussent libres et qu'elle faisait les plus grands efforts pour supprimer les esclaves. »

« *Que feront alors les pauvres Arabes,* dit-il, *si vous arrêtez leur commerce?* » Et tout en reconnaissant que l'esclavage était une mauvaise chose, tout en disant qu'il n'avait jamais vendu d'esclaves, il avouait qu'il en achetait quelquefois. »

Dans la bouche d'un musulman, ce langage n'a rien d'extraordinaire, il contient même un ayeu qui vient à l'appui de notre thèse. Si le trafic des esclaves, qui est le seul important, ne cesse pas à bref délai, c'en est fait de tout autre commerce, car pour alimenter la traite

(1) *A travers l'Afrique.* Cte Cameron, Hachette, 1878, p. 122.

Digitized by Google

il faut la guerre, et là où la guerre est en permanence, il n'y a pas la moindre sécurité pour les transactions. Pour s'en convaincre, on fera bien de relire, dans le récit de M. C. Douls, le passage qu'il consacre à l'attaque par les Oulad Delim, solidement armés, d'une caravane maure venant de Tindouf, formée de trente hommes et de dix femmes, et qui faisait paisiblement le commerce à travers les solitudes du Sahara occidental (1). Comment les routes pourraient-elles être sûres quand le marché de Tindouf est si proche, et qu'il est si facile d'y vendre des esclaves? M. C. Douls parle notamment d'une caravane de 520 esclaves, qui en laissa 490 à Tindouf, d'où ils ont été dirigés vers l'Afrique septentrionale.

Dans l'ouvrage déjà cité sur la campagne du colonel Frey dans le haut Niger, il est dit (2) que le long de nos postes, le seul commerce lucratif est celui des esclaves et des munitions de guerre; qu'une caravane qui quitte le Niger se compose en moyenne de 300 esclaves, 50 kilogrammes de beurre de Karité, 5 à 6 kilogrammes de noix de colas, soit : captifs 60,000 francs, et le reste 400 francs. Ainsi pour faciliter le transit d'une valeur de 400 francs, on tolère le passage d'une caravane de 300 esclaves, et ceci a lieu tout le cours de l'année. Est-ce bien là le mot d'ordre que devrait donner à ses troupes un gouvernement dont la devise est : *Liberté, Égalité, Fraternité*, et qui s'apprête à célébrer le centenaire de la prise de la Bastille !

Si des Anglais ou des Portugais étaient tentés de se voiler la face en lisant ces lignes, je les engagerais à méditer les passages suivants :

Cameron dit (p. 529) : « Les Portugais tiennent les clefs des routes qui partent de Loanda et de Benguela; ils ferment les lignes au commerce étranger et *sont moralement complices des marchands d'esclaves*, des ravisseurs de femmes et d'enfants. »

Et ailleurs (p. 384), étant au centre même de l'Afrique, près du Lovoï, frontière de l'Ouroua et de l'Oussombé, Cameron décrit le passage d'une caravane de 52 femmes, enchaînées et chargées d'énormes fardeaux. Il a fallu détruire dix villages pour prendre ces esclaves. « La somme de misère et le nombre des morts qu'avait produits la capture de ces femmes est au delà de tout ce qu'on peut imaginer. Il faut l'a-

(1) Voir le *Tour du Monde*, 27e année, nos 1420. 1421, 1422. — *Revue Française*, T. VII, p. 714.

(2) Voir la *Revue Française*, T. VII, p. 694.

Digitized by Google

voir vu pour le comprendre. Les crimes perpétrés au centre de l'Afrique par des hommes qui se targuent du nom de chrétiens, et se qualifient de Portugais, sembleraient incroyables aux habitants des pays civilisés. Il est impossible que le gouvernement de Lisbonne connaisse les atrocités commises par des gens qui portent son drapeau et se disent ses sujets. »

D'autre part, on a pu lire, dans la *Revue française*, t. VII, p. 783, la lettre de M. d'Abbadie, relativement à la tolérance que pratiquent les Anglais sur le littoral de la mer Rouge, pour le commerce des esclaves. Encore en décembre 1884, l'existence de ce trafic, malgré les prétendues croisières anglaises, a été constaté par M. d'Abbadie.

Ceci montre que de toutes parts, chacune des puissances européennes, au lieu de s'indigner de la barbarie à laquelle les musulmans ont livré l'Afrique, doivent faire leur *meâ culpâ* pour la tolérance honteuse qu'elles pratiquent là où elles ont établi leur domination. Si l'œuvre civilisatrice qu'elles prétendent accomplir était bien réellement leur but, elles trouveraient sur cet immense continent des ressources qui compenseraient pleinement les sacrifices qu'elles auraient faits.

D'aucuns prétendent que l'Afrique est impropre à toute autre transaction que le commerce des esclaves. Cette donnée, qui peut être vraie dans l'état de désolation où la traite des nègres a mis tout l'intérieur du continent en partie dépeuplé, est en contradiction avec les indications fournies par les hommes les plus autorisés. Cameron (p. 523) cite une longue liste de tous les produits que pourrait exporter l'Afrique si la sécurité était rétablie. De son côte, Lenz énumère tous les objets qui peuvent être l'objet de transactions entre Timbouctou et l'Europe (1).

L'Afrique est donc condamnée à la stérilité et à la sauvagerie, non parce qu'elle serait privée de ressources, mais parce que la barbarie a établi, au centre même du continent, son principal boulevard. Avec la suppression de la traite, le développement normal de la population reprendra sa marche, et le commerce en sera la conséquence nécessaire. C'est ce qui nous faisait dire que l'Angleterre, qui occupe déjà sur le littoral africain des positions importantes, et qui, dans l'ordre des prévisions humaines, doit profiter plus que d'autres de la prospérité commerciale de l'Afrique, se doit, autant par intérêt que par humanité, à cette grande œuvre réparatrice.

---

(1) *Timbouctou*. Dr Oskar Lenz. Hachette 1887, p. 166.

Digitized by Google

Il faut aussi espérer que le Portugal tiendra à honneur d'user, dans le même but, de l'antique influence qu'il exerce dans l'Afrique centrale et des positions privilégiées qu'il occupe sur les grandes voies commerciales.

Les bandes esclavagistes ont pénétré dans l'intérieur venant du Maroc, du pays de Touaregs, de la Tunisie, sur Timbouctou, la région du Niger, l'Egypte et Zanzibar, la région des grands Lacs, et enfin, jusqu'au delà du haut Congo, et presque aux confins des possessions anglaises et des colonies du Cap. C'est donc un blocus presque complet qu'il s'agirait d'établir dès aujourd'hui.

— Il faudrait qu'une conférence de plénipotentiaires fût réunie à Bruxelles, et qu'elle investît une *commission* spéciale *internationale*, analogue à celle qui fonctionne pour la navigation du bas Danube, du soin d'exécuter le programme qui aurait été adopté.

— Cette commission disposerait d'une *flottille*, formée de croiseurs fournis par chacune des puissances contractantes, dans la mesure de ses intérêts politiques ou commerciaux en Afrique.

— Tout Etat exerçant sur le continent africain une domination directe prendrait l'engagement de barrer le passage à toute caravane d'esclaves, d'en saisir le chef, si faire se peut, et de le livrer au tribunal spécial qui serait institué par la commission internationale.

— Chaque puissance opérant sur le territoire qu'elle occupe un blocus rigoureux contre l'interdiction des fusils et de la poudre, la flottille internationale n'aurait plus à surveiller qu'un littoral généralement inabordable et plus particulièrement les côtes du Maroc, de la Tripolitaine et celles de la Cyrénaïque, notamment Ben-Ghazzi et Derna, par où l'on pénètre au centre de la secte des Senoussya.

— Tout chargement de fusils et de poudre à destination d'un point quelconque de l'Afrique, devrait être l'objet d'une déclaration spéciale de l'agent qui, dans chaque capitale, représenterait la commission internationale, et cela à peine de confiscation de la cargaison.

— Le port d'armes serait un privilège individuel et exclusivement réservé aux Européens, aux troupes régulières et aux milices indigènes chrétiennes, organisées par les membres de la légion internationale. Tout indigène, saisi un fusil à la main, et tout recèleur de poudre serait déporté dans une île voisine du continent qui servirait de pénitencier.

Un pareil programme soulèvera un grand nombre de protestations

Digitized by Google

de la part des doctrinaires ; mais tant qu'ils n'auront pas démontré qu'il est inapplicable, sans effet utile, et qu'ils n'auront pas proposé un meilleur moyen, nous demanderons qu'on mette celui-là à l'épreuve. Puis nous rendrons la parole aux théoriciens le jour où il n'y aura plus dans le continent noir une seule bande esclavagiste.

A cette heure, la croisade est ouverte, et chacun doit, sans arrière-pensée, se rallier autour du cardinal qui veut tenir à la fois la croix et l'épée. Que la presse de tous les pays opère sur les chancelleries une pression décisive et en obtienne un concours immédiat pour le succès de cet admirable entreprise. Jamais les publicistes n'auront employé plus utilement leur talent.

ÉDOUARD MARBEAU.

Digitized by Google

L'INSTRUCTION PUBLIQUE AUX ÉTATS-UNIS

ET LE ROLE DU GOUVERNEMENT

Les hommes d'État qui nous proposent volontiers comme exemple la République des États-Unis devraient au moins l'imiter en ce qu'elle a d'avantageux, se souvenant de cette maxime si juste :

> Quand sur une personne on prétend se régler,
> C'est par ses beaux côtés qu'il lui faut ressembler.

Or, l'un des beaux côtés de la démocratie américaine c'est la grande liberté qu'elle laisse à l'action des particuliers et la part restreinte qu'elle fait à l'action de l'État. Elle a pour principe de laisser agir d'abord les citoyens et de ne faire intervenir la puissance publique, la puissance qui taxe et qui contraint, que s'il y a nécessité urgente et que si les particuliers sont insuffisants ou plutôt inactifs.

Prenons pour exemple l'instruction publique, cet objet si important et qui a été en France, depuis quelques années, l'occasion de tant de lois et de tant de dépenses. Que voyons-nous dans notre pays? Nous y voyons le gouvernement jaloux de se réserver le monopole de l'enseignement. Il n'a pas osé encore ôter aux particuliers tout pouvoir de fonder des établissements d'instruction, mais il en a rendu l'installation très difficile. Il exige que ceux qui y enseignent soient diplômés par lui, inspectés par lui; il ne connaît et n'admet que la science officielle; cette science varie de temps en temps, n'importe, elle est seule bonne et ouvre seule l'accès des diverses carrières libérales. Voilà donc les adversaires forcés de se plier à ses programmes, de les changer quand il les change, d'envoyer leurs élèves subir des examens devant ceux qu'il désigne. Pour les particuliers qui, malgré tant de défaveur, veulent encore fonder des écoles, la loi multiplie les obstacles et les délais, et les fonctionnaires, dans la pratique, augmentent encore la dureté de ses exigences.

C'est qu'en effet le gouvernement, ou l'État (j'emploierai indifféremment l'un ou l'autre terme, puisque l'habitude les a rendus synonymes) considère l'éducation comme un moyen de former à son gré les générations futures. C'est le prix du parti vainqueur; il formera les Fran-

Digitized by Google

çais à venir à son image et en même temps il vexera les vaincus, puisqu'il apprendra par force à leurs enfants ce qu'ils ne veulent pas que leurs enfants apprennent et il le leur apprendra en prenant pour cela l'argent de leurs parents. Puis lui, l'État, avec sa force, sa richesse, puisqu'il peut puiser dans toutes les bourses, ira faire concurrence aux établissements privés qui auront été érigés avec tant de peine. Il donne gratuitement l'instruction primaire; quel particulier peut la donner ainsi? Il faut alors qu'il le fasse par sacrifice et par dévouement. Il donne à si bas prix l'instruction secondaire que nul, à moins d'y perdre, ne peut être son concurrent. Aussi les établissements privés sont obligés de demander un prix plus élevé et cependant, eux aussi, comme les parents qui leur confient leurs enfants, sont contribuables, c'est-à-dire sont obligés de fournir à l'État les moyens avec lesquels celui-ci leur fait concurrence. Voilà quelles sont l'égalité et la liberté de nos jours.

Quant aux instituteurs et institutrices, ce sont des fonctionnaires (1), choisis, nommés, révoqués par l'État, qui reçoivent de lui un traitement fixe et le même par toute la France. Ils dépendent donc de l'État pour leur subsistance, leur avancement et leur retraite. En revanche ils reçoivent ses ordres avec des programmes uniformes. La manie de l'unité est ici poussée si loin que je me souviens d'avoir entendu, dans une réunion électorale, un candidat se déclarer opposé à l'autonomie des communes, parce qu'avec ce système, disait-il, on n'aurait pas le même enseignement partout tandis que actuellement la volonté de l'État est exécutée dans la moindre école de village, quel que soit d'ailleurs le vœu des habitants.

Voilà bien notre système, celui en faveur, et si l'on y touche, c'est pour augmenter le pouvoir de l'État et mettre à l'action des particuliers quelque entrave nouvelle. Voyons maintenant les Etats-Unis, nous allons trouver un tout différent spectacle.

---

(1) Ne venons-nous pas d'entendre le ministre de l'instruction publique déclarer, dans son discours de Grenoble, que les instituteurs devaient être « les représentants de l'État dans l'École » et qu'ils ne devaient relever en aucune manière des communes ou des parents, mais seulement du gouvernement central?

Digitized by Google

I

Les législatures des divers États de l'Union américaine (on sait que chaque État a la sienne) se sont trouvés d'accord pour assurer aux particuliers toute liberté d'ériger des écoles de tous les degrés et voici quel a été le résultat d'une législation si large.

Il y a actuellement plus de trois cents universités ou collèges. (Aux États-Unis il n'y a que des écoles publiques, *common School*, et des universités ou collèges. Les premières donnent l'enseignement primaire et une partie de celui que distribuent nos collèges ; les autres donnent à la fois l'instruction des hautes classes de nos lycées et celui de nos facultés de lettres, droit, sciences. médecine et théologie). Or, ces établissements, qui pour l'ordinaire sont des fondations privées, se suffisent entièrement dans la proportion de deux sur trois. La munificence des États et le désir qu'ils ont de contribuer à l'instruction supérieure leur a fait ériger quelques établissements et leur fait allouer annuellement des subsides. Mais ils se sont gardés de le faire comme concurrents et d'entraver en rien les particuliers ; ils n'ont érigé des collèges *que là où il n'y en avait pas*. Or, on peut imaginer ce qu'a produit cette large liberté laissée aux donateurs et aux testateurs, car il est permis en Amérique de laisser une somme et même tous ses biens pour fonder une université, ou pour doter une université existante. Le testateur nomme, pour veiller à l'exécution de ses dispositions dernières, des hommes de confiance ou *trustee* et le legs est valable, sans aucune intervention administrative.

Le collège de Yale (du nom de son fondateur, il date de 1700) avait, il y a vingt ans, une fortune donnant 6,270,000 francs de revenu et formée uniquement de dons et de legs. Cette fortune est certainement plus grande aujourd'hui. M. Peabody, dont l'immense fortune a été employée avec une générosité inépuisable, voulut faire quelque chose pour Yale ; il donna 2,000,000 francs, mais dans un but spécial : pour ériger un musée d'antiquités américaines.

Le collège de Haward, pour les jeunes filles, doit son nom à son fondateur, un riche brasseur qui, après en avoir fait élever les bâtiments magnifiques sur le modèle de notre palais des Tuileries, remit encore aux *trustee*, le jour de l'inauguration, un coffre contenant 500,000 dollars espèces, soit plus de 2,500,000 francs.

Digitized by Google

Un particulier, visitant le collège assez récent de Darmouth, remarque qu'il n'y a pas de gymnase: il donne 25,000 dollars pour en construire un.

On pourrait citer beaucoup d'exemples analogues. C'est, dira-t-on, le fait de gens riches. Mais ils sont suivis par les citoyens de fortune médiocre. Un simple cultivateur du Kentucky, considérant, il y a environ trente ans, que la région où il habitait était dépourvue d'établissement pour l'enseignement supérieur, se mit en campagne, et vint solliciter, des gens de sa classe, leur souscription pour fonder « une université moderne, américaine et chrétienne, destinée surtout aux jeunes gens de la classe industrielle » c'est-à-dire destinée à donner un enseignement technique, et en cinq mois il avait recueilli un million de francs avec lesquels l'université commença.

Le collège La Fayette en Pennsylvanie a été fondé à Easton, en 1821, par les habitants de cette petite ville et en un temps où le pays était bien loin d'avoir la richesse qu'il a aujourdhui. Les citoyens d'Easton venaient, après avoir recueilli par souscription la somme nécessaire, d'élever les bâtiments, lorsque La Fayette, qui visitait alors les États-Unis arriva en Pennsylvanie. De suite on le prie d'être le parrain de l'université nouvelle et son patronage ne lui a point porté malheur, car elle est réputée aujourd'hui pour la force de ses études.

La générosité des bienfaiteurs s'exerce en mille manières. Un M. Tappan, considérant que les élèves des universités, qui sont externes, ont parfois de la peine à vivre, laissa de quoi installer un hôtel où sont reçus, nourris et logés cent étudiants pauvres. C'est exactement ainsi que s'étaient fondés à Paris, au moyen âge, ces nombreux collèges, dont le plus célèbre était la Sorbonne, dû à la munificence de Robert Sorbon, chapelain de saint Louis. Le collège des Irlandais a, de nos jours encore, conservé sa destination; il subsiste toujours près de Sainte-Geneviève et élève de pauvres écoliers irlandais. Un missionnaire illustre, Mgr Lynch, mort récemment archevêque de Toronto, y avait fait ses études. Et pour compléter la ressemblance, le collège américain Tappan contient, comme ceux des villes universitaires du moyen âge, une bibliothèque et une chapelle.

Pourquoi, demandera-t-on, ne trouve-t-on plus en France de semblables fondations? On en trouve, mais elles sont rares, parce que l'État s'y oppose ouvertement ou par voies détournées. Il a été interdit aux particuliers de fonder des universités jusqu'en 1875. La loi rendue

Digitized by Google

à cette époque et amendée depuis, parce que nos législateurs ont senti un mortel regret d'avoir trop donné aux citoyens, a mis des obstacles nombreux à la fondation de ces établissements. On leur interdit de prendre le nom d'universités, de réclamer aucune rétribution de leurs élèves pour droits d'inscription. Ces élèves doivent passer leurs examens devant les professeurs de l'État, seuls investis du droit de délivrer des diplômes, etc.

Autant d'exigences inconnues en Amérique, où les universités privées recrutent leurs professeurs comme elles l'entendent; leur intérêt étant d'en avoir de bons, et le diplôme, qui est une preuve d'érudition, ne donnant nullement la capacité d'enseigner. Elles délivrent des diplômes qui sont ou non appréciés, suivant la réputation de l'université qui les a conférés. Et il ne semble point, pour le dire en passant, que les médecins américains, par exemple, soient au-dessous des nôtres, bien qu'ils ne tiennent pas leur titre de l'État; les dentistes américains passent pour assez habiles, même en notre pays.

Puis, en France, dès qu'une université libre se fonde, et avec quels sacrifices! l'État, immédiatement, en installe une à côté, afin d'ôter à la première tout ce qu'il pourra d'élèves. C'est ce qu'il a fait à Lyon et à Lille notamment, et, bien entendu, il prend l'argent de ces fondations dans la poche des contribuables, compris ceux qui ont érigé les universités privées; ce sont presque des ennemis publics.

Le legs pour fonder un collège, une université est impossible en France. On ne peut léguer qu'aux établissements existants, et encore faut-il qu'ils soient « reconnus d'utilité publique ». Cela même ne suffit pas. Tout legs, comme toute donation immobilière, doit être autorisé par le Conseil d'État, qui approuve ou refuse à son caprice, et souvent attribue une partie du legs aux héritiers, même n'ayant droit à aucune réserve. Cela n'est pas fait pour exciter à la générosité. Beaucoup de testateurs prennent alors le parti de léguer à l'État ou à la commune. C'est être souvent mal avisé. Ainsi M. Giffart, bien connu du public pour avoir construit le ballon captif qui fonctionna en 1878 dans la cour des Tuileries, et connu des ingénieurs pour ses découvertes mécaniques, a laissé sa fortune à l'État (environ 2 millions), pour être attribuée par lui aux sociétés ou institutions destinées à propager la science. L'État accepta, se mit en possession du legs, puis M. Tirard, alors ministre, pensa à donner la somme aux syndicats ouvriers, dont

Digitized by Google

on parlait beaucoup. A la vérité, ces syndicats répandent souvent le trouble et les grèves dans le monde du travail et jamais la science; n'importe, il estimait que cette générosité ferait bon effet; la volonté du défunt lui semblait de peu de considération.

Le ministère ayant changé, le successeur de M. Tirard a eu l'idée d'attribuer 400,000 francs pris sur le legs à l'hôpital français de Constantinople. Cet hôpital est une œuvre excellente, mais, encore une fois, ce n'est pas celle qu'avait voulu favoriser le testateur.

Il se trouve précisément que le gouvernement des États-Unis a reçu jadis d'un Anglais, M. Smithson, un legs semblable et conçu dans les mêmes termes. Le congrès a érigé une université scientifique qui possède des collections et un observatoire dont les pronostics sont envoyés en Europe, et ont servi plus d'une fois à nos marins. Chaque année les *trustee* désignés par le Congrès publient un compte rendu de la situation financière de l'établissement (les dons et les legs lui sont venus depuis sa fondation) et de ses travaux.

Nul ne sera surpris de voir les étrangers eux-mêmes venir faire des fondations en un pays où la législation et les mœurs les favorisent si fort. C'est ainsi qu'à Philadelphie, un vaste orphelinat a été fondé avec les fonds d'un Français, Stéphen Girard, qui a légué dans ce but une somme de dix millions. Les dix millions ont été entièrement employés conformément au vœu du testateur, et l'établissement qui porte son nom est réglé d'après les indications laissées par lui.

Les orphelins et les contribuables de Pennsylvanie ont recueilli là le bénéfice de la législation libérale de leur pays, puisque, grâce à cette législation, les orphelins sont secourus avec les fonds venus de l'étranger, et les contribuables de l'État déchargés d'autant. Par contre, ces dix millions ont été perdus pour nous. Orphelins et contribuables français ont été privés d'un tel don à cause de la législation tyrannique et mesquine de leur pays.

Et si l'on veut une preuve de ce que peuvent faire ces jeunes universités trop peu prisées parmi nous, je signalerai les remarquables publications de la *John Kopkins University* de Baltimore sur l'historique des États-Unis et sur la situation économique et sociale actuelle du pays. Ceux qui la dirigent, ont eu l'honneur de comprendre que l'enseignement par la parole, seul possible dans l'antiquité et au moyen âge, était bien moins efficace aujourd'hui que l'enseignement

Digitized by Google

par la presse et ils publient périodiquement des travaux distribués aux sociétés savantes ou aux hommes capables d'en tirer parti, et qui donnent une très favorable opinion et des auteurs et de ceux qui ont conçu l'idée et savent la mettre à exécution. Et qui procure un tel résultat? Les seuls efforts des particuliers auxquels une législation équitable permet de faire produire leur effet.

II

Il faut venir maintenant à l'instruction primaire, à celle qui doit être donnée à tous et non plus à un petit nombre. Nous trouvons d'abord le même principe: liberté complète pour les écoles privées. Vous voulez enseigner et les parents veulent vous confier leurs enfants, c'est fort bien fait. L'intérêt et l'affection que les parents portent à leurs enfants vaut bien les sentiments que le gouvernement prétend avoir pour eux. Quant aux lumières qu'aurait le gouvernement à l'exclusion des familles, la vérité est qu'il est souvent porté à donner aux enfants avec partialité des idées contraires à celles de leurs parents, ce qui est fort propre à mettre le trouble dans les familles. En Amérique, on n'a jamais cru que l'État fût plus sage que les parents, et eût plus de pouvoir qu'eux sur leurs fils et leurs filles. Dans l'État de Pennsylvanie, que je prends comme exemple, parce qu'il contient à lui seul le dixième de la population de toute l'Union (5,000,000 d'habitants) il y a environ un million et demi d'écoliers et les écoles privées, qui sont presque exclusivement des écoles religieuses, c'est-à-dire fondées par les citoyens d'une même religion et en vue de donner l'instruction religieuse en même temps que la profane, ont le tiers de ces élèves.

Pour les écoles publiques, voici quel est le système suivi :

L'État est divisé en districts variables comme étendue et population ; il y en a 2,281 en Pensylvanie. C'est là une division toute scolaire et qui ne répond à aucune circonscription administrative.

Dans chaque district les habitants nomment un « bureau scolaire » composé de six membres renouvelés par tiers tous les trois ans. Ce sont ces « bureaux » qui sont chargés d'ériger des écoles publiques suivant les besoins. Ils ont tous pouvoirs pour louer et acheter des terrains et bâtiments, faire construire, acquérir le matériel nécessaire, etc., revendre celui qui est devenu inutile et les bâtiments même. Ils doivent seulement, dans quelques cas, demander l'approbation du

Digitized by Google

tribunal. Ils n'ont point besoin, comme chez nous, de réclamer à chaque mouvement l'autorisation du préfet ou même du Conseil d'État qui ne viennent qu'après d'infinies lenteurs et lorsque l'immeuble à réparer est tout à fait détruit.

Mais en revanche, la loi a limité leurs pouvoirs en un point bien plus essentiel : elle porte que les taxes levées pour les écoles (sous forme de centimes additionnels aux autres contributions) ne peuvent dépasser un certain chiffre : tant pour cent de la valeur imposée dans le district. Même règle pour les emprunts ayant un but scolaire.

Ah ! si de pareilles règles pouvaient être introduites dans notre législation, si elles pouvaient surtout être observées, comme la bourse des contribuables serait mieux défendue que par l'intervention tracassière de fonctionnaires politiques méticuleux, mais incompétents !

Que l'on n'aille pas supposer aussi que l'instruction publique soit négligée. D'après la dernière statistique officielle, publiée qui concerne l'année allant de juin 1886 à juin 1887, l'État que je prends pour exemple, possédait 21,062 écoles avec 23,822 instituteurs ou institutrices. La dépense scolaire s'était élevée dans l'année à 10,129,732 dollars. Les bâtiments scolaires avec leur terrain étaient estimés près de 37,000,000 dollars.

Si l'on veut apprécier le chemin parcouru, voici, pour le même État, la statistique de 1860 : La population était alors de 3,000,000 d'âmes et il y avait 789,000 élèves dans les écoles publiques (les écoles privées étaient alors moins nombreuses). On comptait : 13,435 écoles, avec 16,523 professeurs des deux sexes ; quant aux dépenses elles n'avaient guère excédé 4,000,000 dollars.

Ce sont aussi les « bureaux scolaires » qui choisissent les professeurs, assistés pour ce choix par des « superintendants » personnages pourvus de grades académiques ou ayant l'expérience de l'enseignement et qui servent aux membres de ces bureaux à la fois de contrôleurs et des guides. Les contrats passés entre les « bureaux », et les instituteurs ou institutrices sont absolument personnels à chacun d'eux et tellement variables que l'on voit dans le comté (division administrative qui répond à peu près à nos arrondissements) un instituteur touchant 150 dollars par mois (le traitement est toujours fixé par mois) alors qu'un autre n'en aura que 30 ou 40, moins parfois. C'est que le premier est un homme d'expérience, qui a la capacité d'ensei-

Digitized by Google

gner, qui par suite est recherché, tandis que le second est un débutant, ou un homme qui n'a pas la confiance des familles ; il est obligé d'aller s'offrir dans un district ayant peu d'élèves et peu de ressources.

On ne savait trop il y a vingt ans encore comment former des maîtres ou maîtresses d'écoles; il y avait seulement deux écoles normales dans l'Etat, mais qui évidemment ne pouvaient suffire aux besoins. Cette lacune fut remarquée et depuis, l'initiative privée qui avait érigé les deux premières écoles en a établi dix autres. Elles sont fort bien installées et reçoivent même des internes, ce que ne font pas les collèges et universités. Elles subsistent avec les dons des particuliers, auxquels s'ajoutent les subsides de l'Etat et des districts qui y envoient les bons élèves de leurs écoles primaires désireux d'entrer dans l'enseignement. On s'est même porté de ce côté avec une telle générosité et une telle ardeur, que le but a été dépassé ; les écoles normales forment trop d'instituteurs et d'institutrices; là où il en fallait trois cents, il s'en est présenté huit cents, l'an dernier.

On voit donc se produire, aux Etats-Unis comme chez nous, un fait qui ne semble pas avoir été prévu par les fondateurs des premiers établissements scolaires. Comme il y avait alors peu d'écoles, et que l'instruction est, en principe, une bonne chose, ils crurent que l'on ne pouvait trop multiplier et les écoles et l'instruction, sans songer que l'excès est un défaut en tout et que l'on n'a pas besoin de dix ni même de trois instituteurs ou institutrices pour une seule place.

Il y a toutefois cette différence entre les deux pays, c'est qu'aux Etats-Unis, les auteurs de ce mauvais raisonnement, l'ont payé de leur poche, tandis qu'en France ils l'ont payé et le paient non avec leur argent, mais avec le nôtre, puisque c'est l'Etat qu'ils ont chargé de l'exécution.

Il est arrivé ceci encore, c'est qu'à force de vouloir faire des lettrés on en est venu à donner à bien des enfants une profession qui ne vaut pas, pour eux, une profession manuelle ordinaire. Il n'y a guère aux Etats-Unis de bas ouvrier qui ne gagne plus de 20 dollars par mois (1), et il y a des instituteurs publics diplômés qui gagnent moins. 10 dollars

(1) Une récente statistique citait des ouvriers, de simples ouvriers manuels, gagnant au delà de 4 dollars par jour. Les salaires de 2 dollars sont fréquents.

Digitized by Google

sont le gage d'une servante médiocre, logée et nourrie et c'est le traitement de quelques institutrices qui doivent subvenir à tous leurs besoins. Un assez grand nombre reçoit entre 15 et 20 dollars (1).

III

Mais il faut répondre à une question que le lecteur s'est posée déjà. L'instruction est-elle aux Etats-Unis, gratuite, laïque, obligatoire?

En Pennsylvanie, elle a été obligatoire et ne l'est plus. L'obligation dut être abrogée comme impopulaire. Du reste, pendant cette obligation, le temps légal pendant lequel les enfants devaient fréquenter l'école était seulement de six mois (ou même au début quatre mois) par an et de vingt jours par mois. Il n'y a pas d'école le samedi, ni le dimanche.

La gratuité est de tradition depuis longtemps, c'est une suite de l'esprit démocratique des Américains. Ils veulent voir tous les enfants sans distinction de fortune ni d'origine fréquenter les mêmes écoles. Et toutefois des plaintes nombreuses contre le principe de la gratuité se font entendre de la part de ceux qui envoyant leurs enfants dans des écoles privées soutenues à leurs frais, ne voudraient pas encore payer les écoles où leurs enfants ne vont pas.

Quant à la laïcité, elle existe en ce sens que l'on n'enseigne aucune religion en particulier dans les écoles publiques; dans un pays où les sectes sont si nombreuses, il n'en saurait être autrement, mais il ne faudrait pas prendre le mot de laïque avec le sens irréligieux qu'il a en France. Les Américains sont des chrétiens fervents, convaincus, et ils le font voir sans cesse, mais surtout en matière d'éducation.

Dans la plupart des écoles publiques, les maîtres ne négligent pas de lire la *Bible* à leurs élèves, et de leur parler de leurs devoirs envers Dieu. Il n'y a pas d'école normale qui n'ait sa chapelle. A plus forte raison y en a-t-il dans les universités.

Dans celle de Haward, la plus ancienne de toutes, le règlement toujours observé porte qu'un service religieux (protestant) sera célébré chaque jour dans la chapelle du collège. Le dimanche, les élèves doivent assister au service religieux dans cette chapelle ou dans une autre

(1) Le traitement mensuel moyen est à Philadelphie, pour les instituteurs, de 133 dol. 20; pour les institutrices de 67 dol. 20. Dans le reste de l'Etat, il est pour les instituteurs de 38 dol. 53 (on voit la différence) et pour les femmes de 29 dol. 86.

Digitized by Google

église à leur choix, mais ils doivent y assister. On n'est point reçu sans cela dans l'établissement.

Veut-on entendre, au surplus, un de ces personnages dont j'ai indiqué le rôle, un superintendant, dans son rapport annuel sur l'état de l'instruction publique dans son comté, rapport imprimé aux frais de l'État, avec les chiffres et renseignements dont j'ai cité quelques uns ?

« Les parents et directeurs (des bureaux scolaires) doivent s'inquiéter avant tout de l'éducation physique, intellectuelle et religieuse de leurs enfants, parce qu'ils seront les hommes et les femmes de notre nation dans l'avenir. Le plus grand obstacle au bien de notre nation est que nous cherchons trop le bien-être et le plaisir au lieu de nous attacher à Dieu, la vraie source de tout bien et de toute joie.

» Arrêtons-nous et méditons. Sûrement nous sommes intéressés à procurer à nos enfants le bonheur en ce monde et la félicité éternelle. Que nos enfants donc soient *élevés* dans le vrai sens du mot. L'éducation intellectuelle *seule* est une plaisanterie. La jalousie et l'égoïsme se montrent chez ceux qui n'ont reçu que l'éducation intellectuelle, même la plus haute..... Je plaide pour l'éducation véritable, celle qui fait l'homme entier. C'est vers Dieu qu'il faut tourner nos regards pour avoir cette direction. »

Quel fonctionnaire en France oserait parler ainsi, malgré le mot de liberté écrit sur tous nos édifices, mais moins mis en pratique qu'en inscription ?

Certes, tout n'est pas à imiter dans le système d'instruction publique des Américains. Ni l'instabilité de leurs instituteurs qui souvent, et surtout les femmes, ne font que passer dans l'exercice d'une profession qui exigerait toute la vie; ni le mélange des enfants des deux sexes dans les écoles même supérieures; ni l'étrange éducation donnée aux filles dans les universités, où elles étudient et enseignent même le latin, le grec et les hautes mathématiques, ne doivent nous tenter. Ne copions pas les défauts d'autrui, nous avons assez des nôtres, mais sachons aussi prendre des autres ce qu'ils ont de bon. Or, il y a aux États-Unis deux choses excellentes et qui se retrouvent dans leurs lois et dans leur pratique de l'enseignement à tous les degrés, à savoir : le respect de la liberté des particuliers et le sentiment chrétien. C'est ce qui fait la force et la grandeur de ce peuple et soutient sa démocratie.

HUBERT-VALLEROUX.

Digitized by Google

CORRESPONDANCES ET NOUVELLES

TERRE-NEUVE

LA PÊCHE DE LA MORUE — LA PÊCHE DU HOMARD

LA FABRICATION DES CONSERVES DE HOMARDS

M. Le Beau, commissaire de la marine, a fait, à la Société de Géographie commerciale de Nantes, une conférence du plus haut intérêt pour l'industrie de la pêche. Nous l'empruntons au Bulletin de cette Société.

L'île de Terre-Neuve (« New Found Land » des Anglais) est située à l'est du golfe Saint-Laurent, dans l'Atlantique, proche de l'Amérique du Nord, non loin de Salvador, en face du Canada. Dès 1504, les Bretons et les Normands venaient pêcher dans les eaux de Terre-Neuve. C'est principalement sur la côte méridionale que s'établirent les Français, dont les premiers établissements sédentaires de pêche furent fondés, en 1604, du côté de la baie de Plaisance. Les Anglais se cantonnèrent sur la côte orientale autour de Saint-Jean. Terre-Neuve était donc mi-partie française, mi-partie anglaise, avec droit de pêche particulier à chaque nation dans les eaux qu'elle possédait, lorsque, par le traité d'Utrecht (1713), la France reconnut à l'Angleterre l'entière propriété de la grande île de Terre-Neuve avec les îles adjacentes, mais conserva le droit de « pêcher et de sécher le poisson » depuis le cap de Raye, à l'ouest, jusqu'au cap Saint-Jean, à l'est; d'établir sur la côte « les échafauds (aujourd'hui chauffauds) et cabanes nécessaires et usités pour sécher le poisson ». L'Angleterre s'engageait, de son côté (déclaration annexée au traité du 3 septembre 1783) (1) à ne troubler en aucune manière, par la concurrence de ses nationaux, la pêche des Français pendant « l'exercice temporaire qui leur est accordé; à faire retirer à cet effet les établissements sédentaires formés sur la côte de Terre-Neuve; » enfin, « à ne pas gêner les pêcheurs français dans la coupe des bois nécessaires pour la réparation de leurs échafaudages, cabanes, bâtiments de pêche. » Il était bien spécifié à nouveau, dans cette déclaration, comme dans le traité d'Utrecht, que l'on se conformerait aux usages de tout temps reconnus pour faire la pêche; que les pêcheurs français ne bâtiraient rien que leurs échafaudages, se bornant à réparer leurs bâtiments de pêche, « n'hivernant point et n'abordant dans ladite île dans d'autre temps que celui qui est propre pour pêcher et nécessaire pour sécher le poisson. » Je rappellerai, à cette occasion, ces mots prononcés alors, sorte de consolation ironique si complètement démentie par les faits: « Nous pouvons abandonner ces terres. N'avons-nous pas quelque chose de plus précieux, le droit de pêche. » C'est

(1) Le droit de pêche des Français sur le grand banc de Terre-Neuve, sur les côtes de l'île de ce nom et des îles adjacentes et dans le golfe de Saint-Laurent, fut solennellement confirmé par l'article 13 du traité de Vienne de 1815.

Digitized by Google

qu'à cette époque, Terre-Neuve était presque déserte; il ne semblait pas que ces espaces peu hospitaliers dussent jamais être de quelque valeur.

La partie réservée à la France a pris nom de « French Shore ». On y compte environ 70 havres ou baies, dont 21 sur la côte ouest et 49 sur la côte est. Dans ces baies ou havres, il y a 208 places de pêche et 14 places de saumonerie.

Les armements pour la pêche de la morue sont de deux espèces :

Les armements pour la côte, avec sécherie à terre;

Les armements pour le banc, avec ou sans sécherie.

Ces derniers n'ont point nécessité de réglementation particulière. Il n'en était pas de même pour la pêche à la côte. Il fallait prévenir les compétitions, assurer la libre et paisible occupation des places, régler les rapports avec les Anglais. Les dispositions adoptées dans ce but peuvent être résumées ainsi :

Tous les cinq ans, au 5 janvier, a lieu, à Saint-Servan, entre tous les armateurs intéressés et sous la présidence du chef du service de la marine, le tirage général des places de pêche de Terre-Neuve, côte ouest et côte est.

A cet effet, les bâtiments sont répartis en trois séries :

La première, bâtiments de 149 tonneaux et au-dessus, ayant un équipage minimum réduit à 30 hommes par le décret du 7 janvier 1888;

La deuxième, bâtiments de 90 à 149 tonneaux, ayant un équipage minimum réduit à 25 hommes;

La troisième, bâtiments au-dessous de 90 tonneaux, ayant un équipage minimum réduit à 20 hommes.

La première série choisit d'abord les places à sa convenance. Vient ensuite la deuxième, puis la troisième.

Les armateurs sont obligés la première année, sous peine d'amendes élevées, d'envoyer à Terre-Neuve le bâtiment annoncé ou un autre de même série. Ils doivent entretenir en bon état les établissements de pêche, chauffauds, cabanes, qui existaient ou qu'ils feront construire à la place dont ils ont obtenu la concession afin que, soit à l'expiration de la période quinquennale, soit plus tôt, en cas de renonciation après cette première année, ils puissent les remettre aux armateurs que le tirage au sort leur aura substitués. Chaque année, un tirage partiel se fait dans les mêmes conditions, entre les armateurs désireux d'occuper les places restées sans preneur.

Les bâtiments armés pour la pêche de la morue ne peuvent partir :

Avant le mois de mars pour la côte ouest et le banc ;

Avant le 20 avril pour la côte est.

Tout départ doit être effectué avant le 1er juillet.

Différents genres de pêche sont usités par nos bâtiments :

Ainsi, il y a la pêche sédentaire dans une baie réservée, pour ceux qui y ont obtenu des places ;

La pêche nomade, en défilant le golfe, en dégrat ;

Digitized by Google

La pêche dans les baies communes, pour les défileurs de golfe ou les banquiers; Enfin, des pêcheurs sur le banc obtiennent des places de sécherie à la côte.

Dans chaque place, on trouve d'abord des « graves » ou grèves caillouteuses pour étendre la morue; puis se rencontrent des chauffauds, des cabanes, des magasins, toutes *constructions temporaires* « temporary buildings » selon l'expression anglaise. Un certain nombre d'hommes de l'équipage reste à terre pour trancher la morue, enlever les viscères, pour saler et sécher; les autres vont à la pêche dans de légères embarcations de construction américaine, sorte de pirogues à fond plat, appelées « doris », que l'on achète à Saint-Pierre et Miquelon et qui valent en moyenne 130 francs l'une. On a essayé en France de faire des doris avec le même bois, de même épaisseur, de forme rigoureusement semblable: ces constructions n'ont pu lutter avec les doris américains. Deux hommes montent un doris. Ils se servent de *harouelles* ou lignes de fond, garnies d'une centaine d'hameçons appâtés avec de la boëte (harengs, encornets), qu'on tend le soir pour les lever le lendemain. On pêche aussi avec la ligne à main, toujours tenue en mouvement, ainsi que le font les Américains dont le procédé est plus avantageux même que le nôtre. La ligne à main s'appâte facilement avec des coques et de l'encornet. Enfin, des embarcations plus solides servent pour la pêche avec les grandes sennes débordant en bateau, jamais à terre.

Les équipages sont engagés *en participation aux bénéfices*, avec des salaires fixes sur lesquels ils reçoivent des avances au départ. Des acomptes sont aussi payés à leurs familles pendant la campagne de pêche. La discipline est assurée par les bâtiments de guerre de la division navale française, chargée, concurremment avec les croiseurs anglais, de faire respecter les règlements, d'aplanir les contestations, de garantir aux pêcheurs la libre jouissance de leurs droits et de provoquer l'expulsion des bâtiments anglais qui viendraient en pêche dans les baies occupées par les Français.

Le plus ancien capitaine de pêche, dans une baie commune, est investi d'une sorte de magistrature de paix et de ministère public; il prend nom de *capitaine prud'homme*. Il est conciliateur, arbitre, constate les délits et contraventions qui sont renvoyés ensuite au jugement des tribunaux correctionnels en France.

Les encouragements accordés par le gouvernement à la pêche de la morue consistent en immunités des droits de régie et de consommation et des droits de douane pour le sel employé. Ils consistent aussi en primes à l'armement et aux produits rapportés. La prime à l'armement est de 50 francs par inscrit maritime embarqué, pourvu que l'équipage atteigne le minimum réglementaire et que le bâtiment ait une sécherie à Terre-Neuve. Elle est réduite à 30 francs lorsque l'armement ne comporte pas de sécherie. La prime aux produits de pêche varie de 12, 16 à 20 francs par 100 kilogrammes de morues sèches propres à la consommation; elle est de 20 francs par 100 kilogrammes pour l'importation des rogues. Par contre, la morue salée étrangère paye un droit de 44 francs par 100 kilogrammes.

Digitized by Google

Malgré ces avantages, la pêche de la morue, qui était prospère autrefois sur les côtes de Terre-Neuve, périclite de plus en plus. Au commencement du siècle, on comptait près de 200 bâtiments prenant armement pour Terre-Neuve ; les armateurs étaient au nombre de 50 à 60. Aujourd'hui, 9 places sont occupées sur la côte ouest, 8 sur la côte est. 17 bâtiments sont armés pour 1888; les armateurs sont réduits à 8.

A quelles causes doit-on attribuer cette décadence si affligeante. D'abord, à l'extension de plus en plus grande des armements pour le grand banc et les banquereaux ; on prétend que la morue se trouve ainsi arrêtée sur ces plateaux sous-marins et qu'elle remonte plus difficilement le long des côtes. Cependant certains armateurs estiment que l'espèce qui fréquente la côte n'est pas la même que celle qui se rencontre sur le banc ; ils affirment que la morue de la côte est plus petite, plus fine; elle est, dans tous les cas, très estimée et très recherchée sur le marché italien. Une cause de trouble dans la migration du poisson est la descente des banquises de glace, à une époque plus tardive, depuis quelques années. Les procédés des Anglais ont eu une influence très sérieuse sur la disparition de la morue le long des côtes de Terre-Neuve. Ainsi, ils se servent de *trappes*, sortes de filets fixes très destructeurs, qui viennent d'être interdits pour les Français ; ils rejettent dans les baies les détritus de leur pêche, ce qui éloigne à tout jamaie la morue de ces eaux (1).

Il faut aussi tenir grand compte de l'influence de la spéculation ; le marché de la morue est concentré à Bordeaux ; les prix sont soumis à des fluctuations qui pèsent sur l'armateur, surtout lorsque la pêche a été abondante.

On peut dire aussi que, pour des causes diverses, par suite même de l'élévation générale du bien-être, il se fait aujourd'hui une bien moindre consommation de ce poisson que cela n'avait lieu autrefois. A ces résultats, désastreux pour les intérêts français, est venue s'ajouter l'hostilité constante des habitants de Terre-Neuve et surtout du parlement de Saint-Jean, la ville capitale de l'île, contre la pêche française. La population de Terre-Neuve s'est augmentée avec

(1) Ces procédés ont presque fait disparaître la morue sur les côtes appartenant aux Anglais, et, déjà, l'inquiétude perce dans la colonie même au sujet du dommage causé par les engins de pêche qui, en troublant les fonds, détruisent les sources d'alimention et même celles de la reproduction du poisson. — Poussé par la presse locale, le gouvernement de Terre-Neuve songe à fonder un centre de pisciculture pour la morue, à l'exemple de la Norvège où des essais de repeuplement des eaux sont en voie de progrès. Aussi le vice-consul de France à Saint-Jean préconise-t-il des études du même genre sur le French Shore, de la part de nos armateurs, « l'expérience démontrant, déclare ce fonctionnaire, *que la morue fréquente de préférence les baies où l'éclosion s'est effectuée.* » Un syndicat des armateurs de la côte et du banc, dont il recommande également la formation, pourrait faire procéder à ces recherches, en même temps que, par l'exploitation commune des deux sortes de pêche, il établirait un équilibre heureux entre les recettes et les dépenses et réaliserait bien des améliorations inaccessibles à un particulier.

Digitized by Google

la rapidité propre à la race saxonne. Beaucoup d'habitants ont été attirés vers la côte par les Français eux-mêmes qui ont eu l'imprudence de confier à des familles anglaises le soin de garder, pendant l'hiver, leurs établissements où ils laissaient des approvisionnements assez considérables. Souvent aussi. on leur confiait des engins de pêche pour subvenir à leur existence; Aujourd'hui, une population nombreuse est échelonnée sur le French Shore : plus de 40,000 âmes; des goélettes nomades prennent armement, parcourant nos baies et pratiquant la pêche sans aucun souci de l'avenir. La nécessité de venir librement à la côte s'est fait plus vivement sentir encore pour les Terre-Neuviens, par suite du développement considérable donné à l'exploitation des mines; il faut expédier les produits; de là des chemins de fer, des warfs d'embarquements. Actuellement, on compte sur le French Shore, dans la baie des Pins, des mines de quartz aurifère dont le rendement est de 1/2 once d'or par tonne de quartz; des gisements d'asbeste (espèce d'amiante), des gisements de pierre de savon ou savon-pierre, dans la baie Verte, se trouvent de nombreuses mines de fer. Sur la côte anglaise est en exploitation la grande mine de cuivre de Little-Bay, qui emploie 600 ouvriers.

Malgré les efforts des rédacteurs des traités, les droits réciproques des Anglais et des Français sont restés mal définis sur beaucoup de points. La contradiction des intérêts n'était point de nature à faire disparaître les difficultés sans cesse renaissantes. D'un commun accord, les gouvernements français et anglais cherchent depuis longtemps un *modus vivendi*. A cet effet, une convention avait été préparée en 1885, qui paraissait devoir donner satisfaction à tous. Bien que le gouvernement anglais y eût accordé son entière adhésion, elle a été repoussée par le Parlement de Saint-Jean. Cette hostilité s'est traduite d'une façon plus directe par le vote d'un bill qui, sous prétexte de *conserver la boëte pour les pêcheries de la colonie*, en défendait l'exportation sans l'autorisation du gouvernement. C'était, en réalité, un coup direct porté à la pêche française sur le Grand Banc. Jusqu'ici, en effet, les bâtiments banquiers, de France aussi bien que d'Amérique, venaient acheter aux Anglais, dans la baie de Saint-Georges, avant de se rendre sur les lieux de pêche, la boëte (harengs, capelans, encornets) qui leur était nécessaire. En interdisant cette vente, le parlement de Saint-Jean se proposait de paralyser les opérations des Français auxquels les pêcheurs anglais, bien et facilement approvisionnés de boëte, seraient venus faire une concurrence redoutable. Ils favorisaient ainsi la pêche de leurs nationaux tout en entravant la nôtre.

Le gouvernement français protesta avec une grande énergie contre ce bill qui ne s'accorde pas bien avec les principes du libre-échange si chers à nos voisins. Pendant deux années, le gouvernement anglais hésita. Enfin, le bill vient d'être ratifié, le 27 février 1887, pour être applicable pendant la campagne de pêche 1888. L'émotion fut aussi vive à Terre-Neuve, parmi les pêcheurs de harengs de la baie de Saint-Georges, qui se virent ruinés,

Digitized by Google

qu'à Saint-Pierre et Miquelon et en France. La division navale française fut chargée de visiter la côte, de rechercher les baies où se tenait de préférence le hareng et de s'assurer des facilités que trouveraient les pêcheurs français pour venir y prendre eux-mêmes leur boëte. M. le capitaine de vaisseau Humann, officier supérieur des plus distingués, qui commande actuellement cette division navale, et aux rapports duquel j'emprunte un grand nombre des renseignements que je vous donne ici, confia cette mission au commandant de la *Perle*, M. le lieutenant de vaisseau Carpentier, et explora lui-même la côte sur la *Clorinde*. Il fut reconnu par eux qu'il y avait place, dans le havre de Saint-Georges, *ce vivier à harengs*, ainsi que l'appelle le commandant Humann, pour plus de 250 navires pêcheurs. Le hareng n'est, du reste, nécessaire que pour la pêche avec les harouelles. Si l'on se sert des lignes à main, l'encornet et les coques suffisent. Les Français auront donc à modifier un peu leurs procédés de pêche et à aller chercher directement la boëte, soit au havre de Saint-Georges, soit dans la baie des Iles, vers le 15 avril, avant d'entrer en pêche pour la morue. La confiance est bientôt revenue chez nos armateurs ; ils se préparent à pêcher leur boëte ; les Anglais ne peuvent s'y opposer et, devant ceux-ci, se dresse la perspective de voir leur industrie ruinée aussi bien pour la pêche que pour la vente de leurs produits.

Les recherches faites par M. le lieutenant de vaisseau Carpentier et par M. le commandant Humann ont, d'ailleurs, éveillé l'attention française sur une nouvelle industrie dont nous pourrions tirer profit comme les Anglais, je veux parler de la *mise des harengs en barils*. M. Carpentier indique même, dans la baie de Saint-Georges, des emplacements favorables où nos pêcheurs et industriels pourraient s'établir ; il cite les envois considérables qui sont faits en Amérique, de harengs simplement conservés dans de la glace. M. Humann rappelle que la factorerie anglaise de harengs établie dans la baie de Confusion, sur le French Shore, est en pleine activité et a exporté en Écosse, en 1886, plus de 1,000 barils de harengs fumés.

La pêche du homard et la fabrication des conserves

Ce fut en 1885, que M. le capitaine de vaisseau Le Clerc, officier de grand mérite, placé, à cette époque, à la tête de la division navale de Terre-Neuve, se préoccupa de l'extension que prenait l'industrie anglaise des conserves de homards dans les baies réservées à la pêche française, et des bénéfices considérables que les Terre-Neuviens réalisaient ainsi à nos dépens. M. le commandant Le Clerc vit là une compensation qui nous était offerte par la nature pour contre-balancer le fâcheux état de la pêche de la morue. A la réunion des armateurs qui eut lieu à Saint-Servan, le 5 janvier 1886, M. le commandant Le Clerc fit auprès d'eux de grandes instances pour que l'industrie française vînt disputer aux Anglais cette source de richesses. Il donna les détails les plus surprenants et les plus inattendus sur la fécondité pro-

Digitized by Google

digieuse du homard dans les baies de Terre-Neuve. Les pêcheurs français n'y avaient jamais fait grande attention ; ils prenaient simplement quelques homards pour leur consommation ou comme appât.

M. Le Clerc montra les progrès des industriels anglais qui mettaient des baies en coupe réglée, ne les abandonnant qu'après épuisement complet. Mais, telle est la rapidité de reproduction du homard, qu'un havre, épuisé par une exploitation de deux ou trois années consécutives, est, suivant l'opinion des hommes compétents, repeuplé au bout de deux saisons de repos. A Port-Swender, notamment, il fit connaître que l'on avait pêché plus de 800,000 homards en deux mois. L'usine édifiée sur le littoral, au mépris des traités et notamment de la déclaration de 1783, avait été obligée de restreindre la pêche de ces crustacés afin de permettre le fonctionnement régulier de la mise en boîtes. La matière ne manquait donc pas ; elle n'avait aucun prix; il s'agissait de la prendre et de l'employer. L'exemple des Terre-Neuviens était là pour donner confiance. Et cependant, les préparations anglaises étaient bien imparfaites comparées aux conserves françaises : fer-blanc de mauvaise qualité, boîtes soudées à l'intérieur avec de l'étain défectueux, procédé de fermeture abandonné depuis longtemps par nos industriels ; en somme, conserves de médiocre qualité, souvent malsaines et rapportant néanmoins des bénéfices tellement considérables qu'en pleine prospérité, un des usiniers anglais a cessé son exploitation, se trouvant suffisamment riche.

Les appréciations de M. le commandant Le Clerc furent bientôt confirmées par la relation d'un naturaliste français, M. Thoulet, qui avait obtenu de suivre la campagne de pêche de 1885, sur *la Clorinde* (1). Parlant de Port-Swender, M. Thoulet dit :

Un Anglais y exploite une homarderie. On y prépare des conserves avec des homards dont la quantité est prodigieuse dans ces parages. Pendant le mois de juillet, sur un espace long de deux ou trois kilomètres, on en pêche 12,000 par jour; pendant le mois d'août, alors que la chair est moins savoureuse, on se borne à 6,000; enfin, en septembre, on remonte à 8,000. On les prend de la façon la plus simple. On jette à l'eau un casier demi-cylindrique en lattes, à claire-voie, avec une ouverture latérale au centre de laquelle on suspend une tête de morue. Les homards, une fois entrés, ne peuvent plus sortir. Lorsque le pêcheur, seul dans son canot, a déposé son dernier casier, il va relever le premier qu'il remonte rempli par une douzaine de homards. Il les recueille, amorce de nouveau, remet le casier à l'eau et continue ainsi sa tournée sans interruption. Les homards sont rapportés, jetés en tas sur l'appontement, amenés à l'usine composée de quelques cabanes en planches. On verse les animaux dans trois vastes chaudières pleines d'eau bouillante : on remue avec un filet au bout d'un long manche en bois. Dès qu'ils sont cuits, on les égoutte, on les range sur des tables qui font le tour de la pièce. Aussitôt refroidis, un homme les dépèce avec un couperet. Les carapaces vont former une frange rouge sur le bord de la mer; la chair est portée à des ouvrières qui en remplissent des boîtes en fer-blanc

(1) Conférence faite à la Société de Géographie de Paris (voir *la Revue scientifique* 12 mars 1887).

Digitized by Google

et les pèsent. On soude le couvercle en y laissant un trou, on les dépose sur des plaques percées entourées d'eau bouillante; après un instant de cuisson, on ferme le trou par une goutte de soudure et la conserve est terminée.

Les procédés de pêche restent les mêmes; on voit combien ils sont simples. Quant au mode de fabrication des conserves et de soudure des boîtes, nos fabricants n'ont rien à en retenir, au contraire.

Les efforts de M. le commandant Le Clerc ne furent pas vains; de Saint-Servan, il était venu à Nantes et avait eu une conférence avec les principaux fabricants de conserves de la ville qui paraissaient disposés à tenter l'aventure. A Saint-Servan même, un armateur intelligent et entreprenant, M. Anatole Lemoine, résolut d'armer un navire, *le Puget*, qui joindrait à la pêche de la morue l'industrie accessoire de la pêche du homard et de la fabrication des conserves. Il est essentiel, en effet, aussi bien pour la pêche du homard que pour celle du saumon, de ne les considérer que comme *annexes de la pêche de la morue* qui, seule, donne droit aux primes. On vient de voir que c'est imposé par la nature même, puisque l'appât dont le homard est le plus friand est la tête de morue. M. Lemoine avait pensé faire son opération en participation avec quelques-uns des fabricants de conserves de Nantes. L'accord ne put s'établir et il agit seul, procédant avec le plus grand secret, afin de ne pas nuire aux négociations qui étaient alors pendantes avec le Gouvernement britannique en vue de la ratification de la convention de pêche soumise au Parlement de Terre-Neuve.

M. Lemoine installa son usine à l'île Saint-Jean, dont il avait la concession, mais il construisit une *cheminée en briques*. Émoi et protestations des Anglais réclamant l'exécution des traités, lesquels n'admettent, nous le savons que des *constructions temporaires*. Après un arrêt, la fabrication put reprendre sans donner lieu à contestations. Le commandant de l'aviso français *le Drac* était intervenu et avait dû exiger que satisfaction fût accordée aux réclamations anglaises. Une indemnité fut demandée au Gouvernement français par M. Lemoine pour le trouble apporté à ses opérations. Sur le refus opposé par le Gouvernement, la question fut portée à la tribune du Sénat par M. le vice-amiral Véron, sénateur d'Ille-et-Vilaine. Le ministre des affaires étrangères expliqua les faits et fut amené à déclarer que le droit de pêche des Français *s'étendait bien non seulement à la morue, mais à toute espèce de poisson, y compris les crustacés*. L'opération, même avec ces contretemps, ne fut pas infructueuse pour M. Lemoine, et, grâce à sa tentative hardie, on put voir enfin mettre en vente des boîtes de conserves de homard avec une marque réellement française : deux drapeaux nationaux croisés. La concurrence était ainsi déclarée aux produits anglais, aux indigestes *Fresh-Lobsters* qui inondent le marché français. De leur côté, les fabricants de conserves de Nantes n'étaient pas restés inactifs. Ils avaient envoyé en mission à Terre-Neuve un capitaine au long cours, M. Lemaître, navigateur expert, consciencieux, qui avait parcouru la côte sur une goélette, visitant les usines anglaises, recherchant les baies favorables pour la pêche du homard. Quelque

Digitized by Google

temps avant l'ouverture de la campagne de pêche 1887, ces fabricants demandèrent au ministre de la marine s'ils pouvaient s'installer en toute sécurité à Terre-Neuve. Le Gouvernement conseilla la prudence, affirmant toujours le droit de pêche. Les fabricants, qui cherchaient à se constituer en syndicat, ajournèrent leur action à une époque ultérieure.

A Saint-Servan, la campagne de 1887 vit trois maisons importantes organiser des homarderies à Terre-Neuve; M. Lemoine armait, cette année, deux navires, *le Puget* et *le Quiqu'en-Grogne;* son frère, M. Aug. Lemoine, suivait son exemple à l'île des Sauvages; la maison Guibert en faisait autant au nouveau Port-au-Choix et à l'anse de Barbacé, entreprenant, en outre, la mise du saumon en boîtes. Cette industrie est nouvelle pour nous; jusqu'ici les saumoneries françaises, qui avaient été recherchées autrefois, étaient presque abandonnées; on y faisait seulement du saumon salé et fumé. M. Guibert en a fait des conserves qui sont excellentes. C'est aussi ce que l'on peut dire des conserves françaises de homards dont plusieurs centaines de mille boîtes furent confectionnées dans cette campagne.

Les armements étaient des plus simples; — des équipages un peu nombreux, divisés en escouades; celles-ci occupées, partie à pêcher les homards avec des casiers fabriqués par les hommes eux-mêmes pendant la traversée d'aller ou après l'arrivée sur les lieux de pêche, partie à capturer les morues dont les têtes servaient d'appât, dont les corps salés et séchés devenaient matière marchande en déduction des frais faits. Quelques hommes pour la préparation et la cuisson, quelques ferblantiers pour la soudure des boîtes. Deux hommes montaient chaque chaloupe; ils pouvaient facilement placer, surveiller, relever et reboëtter 200 casiers par jour; dix chaloupes ou doris étaient en pêche pour chaque bâtiment; chacune d'elles a rapporté en moyenne 350 homards par jour et quelquefois davantage.

Pendant cette campagne de 1887, M. le commandant Humann suivit avec la plus grande sollicitude les efforts des pêcheurs français. Il visita particulièrement la côte est, sur laquelle nos bâtiments de guerre paraissaient rarement; il y envoya également le *Drac*, et, dans un rapport qu'il adressa, le 4 septembre 1887, au ministère de la marine, il eut la satisfaction de signaler la richesse de ces eaux en homards ainsi qu'en harengs. La baie Blanche où les Anglais avaient fait déjà deux tentatives d'organisation de homarderie, lui parut exceptionnellement favorable :

« On a trouvé du homard en *quantité*, dit-il, sur tout le parcours de la baie s'étendant du cap Partridge à la pointe Purbeck, soit sur une longueur de 30 milles environ; la morue s'y rencontre plus nombreuse que dans le nord; le hareng y pullule. Dans cette baie, le port Hawling ou Bras de l'Ouest; le havre des Veaux-Marins ou Bras-du-Sud offrent des mouillages spacieux et sûrs; l'eau et le bois s'y trouvent en abondance; le poste de Fleur-de-Lys serait bien placé aussi pour mener de front la double industrie du homard et de la morue. Voilà trois places de pêche qu'il faudrait occuper sans hésitation, dès le début de la saison prochaine. Je suis certain, ajoutait M. le commandant Humann, que nos armateurs n'auraient pas à se repentir de cette détermination. ».

Digitized by Google

L'expérience avait confirmé que les Anglais ne feraient aucune opposition, soit à la pêche, soit à la mise en boîte ou à tout autre mode de préparation du homard, aussi bien que du saumon, du hareng et des autres poissons que l'on peut apprêter en même temps, tels que les flétans, les capelans, etc. Du moment que les établissements français étaient rigoureusement conformes à la lettre des traités, ils se sont inclinés, et la question peut être considérée aujourd'hui comme jugée. M. le commandant Humann avait beaucoup insisté auprès du ministre de la marine pour que son mémoire fût communiqué, avec la carte de la baie Blanche, qui y était annexée, aux Chambres de commerce et aux autorités maritimes du littoral. C'est à Nantes, que son appel a été entendu, grâce à l'intermédiaire actif de la Chambre de commerce, que l'on trouve à la tête de toutes les améliorations, de toutes les initiatives intéressant l'industrie et le commerce de cette cité. Une opération a été montée et deux navires arment, en ce moment, pour le compte d'une maison de Nantes, qui a demandé les places de pêche de la baie Blanche. L'exploitation comprendra la pêche et la préparation de la morue et du hareng, la pêche et la mise en boîtes du homard et du saumon. Les moyens d'action sont perfectionnés, les bras nombreux, la direction énergique et expérimentée. Tout fait donc présager que les prévisions de M. le commandant se réaliseront. Le gouvernement a affranchi de tous droits, à l'entrée, les boîtes de conserves provenant de la fabrication française à Terre-Neuve, alors que les boîtes similaires anglaises payent 10 francs par 100 kilos. Un double but est ainsi poursuivi : atténuer le mauvais rendement de la pêche de la morue en nous assurant de nouveaux et fructueux débouchés; prévenir surtout l'abandon du French Shore par les pêcheurs français, afin que les négociations et protestations de notre diplomatie, actuellement et pour l'avenir, trouvent leur appui et leur force dans la présence des intérêts français.

Pour donner une idée de l'importance de l'industrie des conserves de homards, il faut rappeler qu'on trouve des homarderies anglaises, outre celles du French Shore, dans le havre du Catalina, au sud du cap Bonavista, dans l'île de Fogo, dans l'île de Toulinguet, dans la baie des Exploits, dans le havre de Fortune. L'île du Prince-Édouard, située dans le golfe Saint-Laurent, près de la Nouvelle-Écosse, au sud-ouest de Terre-Neuve, qui a environ 100 lieues marines de tour, compte environ 97 usines à homards. Les Terre-Neuviens sentent tout le parti qu'on peut tirer d'un aliment qui acquiert de plus en plus la faveur du public, qui pénètre jusqu'au fond des campagnes comme mets de luxe à bon marché, alors qu'autrefois on ne pouvait en manger que sur le bord de la mer et qu'il était seulement accessible aux bourses bien garnies.

Le rapport de notre consul à Saint-Jean donne des éclaircissements précieux sur ce côté de la question qai prend ainsi un caractère vraiment national. Il montre le Dominion Canadien faisant tous ses efforts pour englober Terre-Neuve afin, assure-t-il, « de nous écarter du golfe Saint-Laurent ou tout au moins de donner aux colons de Terre-Neuve le libre accès au fleuve à travers

Digitized by Google

la zone qui nous est réservée. Le gouvernement canadien serait heureux de trouver là une occasion de ramener à lui les mécontents de la Nouvelle-Ecosse et de plaire au Nouveau-Brunswick, *en favorisant les empiétements de ces provinces sur le French Shore, notamment en ce qui concerne les pêcheries de homards* ».

Vous le voyez, non seulement il s'agit de favoriser le développement de notre commerce maritime, de notre industrie, mais il faut affirmer nos droits en les exerçant. Il faut espérer que les dix-neuf places favorables sur la côte ouest du French Shore, pour l'établissement des homarderies, ainsi que les quatorze saumoneries que nous possédons sur les deux côtes, seront toutes occupées par des établissements français en pleine activité.

LE LAC ALBERT

OU-GANDA, OU-NYORO, ÉGYPTE ÉQUATORIALE

La reconnaissance faite par Emin-pacha jusqu'à Kibiro, sur la rive orientale du lac Albert, a fourni des données précieuses qui viennent s'ajouter à celles de Casati. L'*Afrique explorée* a classé méthodiquement tous ces renseignements.

Au commencement de l'année dernière, l'Ou-Nyoro, gouverné par Kabréga, fut attaqué une première fois par les troupes de Mwanga, roi de l'Ou-Ganda. C'est de cette première expédition que parle le P. Lourdel, dans une lettre de 1887 aux *Missions catholiques* : « Une première expédition n'a eu d'autres résultats que la mort du général en chef des Wa-Ganda, tué avec un grand nombre des siens en tentant la prise du village fortifié de Kabréga. Les sorciers déclarent maintenant qu'il ne faut pas recommencer la guerre; mais le farouche Kiambalango, un des principaux chefs, couvert de blessures dans la dernière expédition, est venu trouver le roi pour lui raconter ses exploits. « Je partis avec mes hommes ; arrivés en face du village où Kabréga s'était fortifié, nous résolûmes de l'attaquer aussitôt pour ne pas le laisser échapper. Mal informé des dispositions du général en chef, qui avait remis le combat au lendemain, j'allai me heurter avec ma seule division contre toutes les forces de Kabréga. Une balle me frappa au genou ; une nouvelle balle à la cuisse me força à battre en retraite. J'appris alors la prise du village par notre aile droite et la mort du général en chef. Kabréga n'a plus d'hommes, je les lui ai tous tués ; retournons dans l'Ou-Nyoro, la victoire ne saurait être douteuse. » Là-dessus, le roi ne voulut plus écouter les avertissements des sorciers, et déclara aux députés de Kabréga qu'il ne pourrait être question de paix que quand la guerre aurait décidé entre lui et leur maître. Tous les Wa-Ganda sont appelés sous les armes ; c'est un branle-bas indescriptible dans tout le pays. »

D'autre part, le capitaine Casati, dans une lettre à M. Camperio, fait le tableau suivant des hordes auxquelles on donne le nom d'armées dans l'Ou-Nyoro ou l'Ou-Ganda. Représentez-vous un essaim de 5,000 à 6,000 hommes,

Digitized by Google

depuis les jeunes gens de 15 ans jusqu'à des vieillards de 60 ans, dans les costumes et les équipements les plus différents ; depuis la garde du roi, munie de gibernes, proprement vêtue de drap rouge ou de peaux de léopard, armée de fusils à percussion, luisants, solides, jusqu'au pauvre montagnard portant un bâton noueux et les reins ceints d'un pagne crasseux tissé de fibre d'écorce. Entre ces extrêmes sont représentées des variétés innombrables d'hommes pourvus de vieux fusils et de lances de toutes formes imaginables ; l'un est vêtu d'un morceau de toile de coton vieux et sale ; un autre, du manteau national de peau de bœuf ou d'un autre animal, avec ornement de perles ou d'amulettes parmi lesquelles prévalent les cornes de chèvres remplies d'une poudre magique. Cette tourbe est divisée en bandes, conduites chacune par un chef, et reconnaissables à leur équipement ou aux tambours que l'on porte après elles. Telle est l'armée du roi de l'Ou-Ganda. Le but que poursuivent ces hordes est de piller et de détruire les propriétés. Les habitations sont fouillées jusque dans les recoins les plus secrets, tout ce qui peut être transporté est pris, et le reste est réduit en cendres avec les huttes.

Kabréga possède plus de 1,000 fusils dont il a armé sa garde. Celle-ci forme la force armée, qui, pour des causes inconnues à Casati, n'est pas soutenue par les propriétaires du sol armés de lances et de boucliers. L'armement de la garde consiste en un certain nombre de carabines Remington, quelques fusils Snider, et beaucoup d'armes à percussion provenant en partie de déserteurs des anciennes garnisons égyptiennes ou des gens du Lango (1), qui, plus d'une fois, ont infligé des défaites aux Egyptiens ; les autres armes sont de bons fusils se chargeant par la culasse ou à percussion achetés aux marchands de Zanzibar. Les gens de l'Ou-Nyoro ont pour tactique de ne point s'engager dans des batailles sérieuses, de ne jamais commencer un combat en rase campagne, mais d'égarer l'ennemi et de le harceler par des surprises et des embuscades soigneusement préparées. Casati croit que l'Ou-Nyoro renferme les éléments nécessaires pour former le noyau d'une armée réelle solide et capable de se battre bien si elle était bien commandée. Il ne pense pas que les plans ambitieux de Mwanga puissent réussir, étant donnée l'armée dont il dispose contre Kabréga.

La seconde expédition envoyée par Mwanga dans l'Ou-Nyoro a livré son premier combat le 27 juin 1887 ; le 15 juillet les Wa-Ganda rentraient dans leur pays chargés d'un riche butin. Kabréga s'était enfui à Mrouli. Casati était resté à Djuaia sans être molesté par le Wa-Ganda.

Dans une lettre d'Émin-Pacha au docteur Junker, le gouverneur de l'Egypte équatoriale explique que les insuccès de Kabréga sont dus à son entourage. Émin-Pacha avait fait son possible pour l'engager à adopter une conduite plus raisonnable. Il lui avait offert de l'ivoire, des cadeaux et son intervention personnelle auprès de Mwanga, avec lequel il est actuellement en bons

(1) Au nord-est du Victoria-Nyanza.

Digitized by Google

rapports. Mais l'influence de l'entourage de Kabréga a tout gâté. Casati s'est trouvé dans une situation des plus difficiles, dont il n'a pu triompher que grâce à une tenue très énergique et à une démonstration militaire faite du côté du nord par Émin-Pacha lui-même. Celui-ci, d'ailleurs, lui doit beaucoup, car c'est lui qui jusqu'ici a tenu ouverte la route de Wadelaï à Roubaga. Si Casati quittait l'Ou-Nyaro pour se retirer à Wadelaï ou pour se rendre dans l'Ou-Ganda, les communications de l'Europe avec Émin-pacha seraient extrêmement compromises. Elles l'étaient déjà, malgré la présence de Casati, par le fait des Arabes qui sont auprès de Kabréga, surtout de l'un d'entre eux, Abd-er-Rahman, trafiquant de Zanzibar, établi depuis plusieurs années dans l'Ou-Nyoro, « qui, » dit Émin-pacha, « a ouvert toutes les lettres à moi expédiées de l'Ou-Ganda par M. Mackay au mois de mai 1887, et a gardé quantité de lettres et de journaux sans que les réclamations adressées à Kabréga contre ce procédé aient eu aucun succès. Qu'arriverait-il si nos lettres étaient livrées sans contrôle au bon plaisir de Kabréga et de ses gens? L'arrivée de Stanley est encore trop éloignée, pour que nous puissions nous reposer pour notre route postale sur un simple espoir. Casati restera donc aussi longtemps qu'il le pourra sans courir de danger direct, et nous ferons tout pour assurer des communications, si ce n'est régulières, au moins occasionnelles avec l'Ou-Ganda. »

En ce qui concerne la province de l'Égypte équatoriale, Émin-Pacha, avait fait, à la fin de juillet 1887, un séjour d'une semaine à la station de Msoa, pour y chercher les marchandises que le missionnaire Mackay devait lui envoyer. Il en avait profité pour faire des recherches botaniques et zoologiques, il y avait trouvé des plantes présentant une analogie frappante avec la flore du pays des Mombouttou, et des oiseaux dont plusieurs espèces étaient nouvelles pour lui. Il se proposait d'y retourner pour en explorer les environs. Les marchandises envoyées par M. Mackay avaient été apportées par Mohamed-Biri, Tunisien établi comme trafiquant dans l'Ou-Ganda, par l'intermédiaire duquel le Dr Junker et Émin-Pacha ont, de l'Ou-Nyoro, noué des relations avec les missionnaires de l'Ou-Ganda. Parti de Roubaga le 11 avril, et arrivé le 18 à la frontière de l'Ou-Nyoro, Mohamed-Biri dut y attendre deux longs mois l'autorisation de Kabréga d'entrer sur son territoire. Encore cette permission ne lui fut-elle accordée que sur les instances de Casati, et après que le premier ministre de Babedongo et son acolyte Abd-er-Rhamam eurent ouvert tous les colis et prélevé un fort tribut de chacun d'eux. Mohamed-Biri dut encore séjourner longtemps chez Kabréga; lorsque la résidence de celui-ci eut été incendiée par les Wa-Ganda, il se retira à Kibiro, et un certain nombre de colis se perdirent. Émin-Pacha profita d'une course qu'il fit à Kibiro en vue de les recouvrer, pour ravitailler Casati et lui envoyer du blé, du bétail, etc. D'après une lettre de ce dernier, Kabréga a nommé, comme chef de la partie occidentale de ses États, Njakamitra, homme plus raisonnable que Babedongo. Le roi lui-même reste encore dans les environs de Mrouli, mais il a donné l'ordre de lui préparer une nou-

Digitized by Google

velle résidence sur les hauteurs de Kavaraïtoki, à 2 kilomètres au nord-est de Djuaia où réside Casati. Émin-Pacha se propose d'aller le voir, persuadé que s'il avait pu lui faire visite précédemment, il eût prévenu une partie des malheurs qui ont fondu sur l'Ou-Nyoro.

Quant aux projets d'avenir du gouverneur de l'Égypte équatoriale, après avoir exprimé sa profonde reconnaissance envers tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie quoiqu'il fût un étranger pour eux, Émin-Pacha rappelle qu'aussi longtemps que Dieu lui conservera la vie, il restera à son poste pour y poursuivre l'œuvre qu'il a reçue de Gordon. « Il est impossible, » écrit-il, « de songer à abandonner le terrain que nous occupons encore; il ne peut pas en être question. Ce n'a été que sous la pression exercée par les événements que j'ai quitté pour un temps les districts de Mombouttou, de Rohl et de Latouka; mais, dès que je le pourrai, je les réoccuperai très certainement. Les stations que nous occupons maintenant sont Rejaf, Beden, Kiri, Muggi, Labore, Khor-Aju, Dufflé, Fatiko, Wadelaï; en outre, j'ai réoccupé Wandi, dans le Makaraka, et Fadibek. J'ai aussi, sur le lac Albert, les deux stations du Petit et du Grand Mahagi. J'ai abandonné Lado, soit parce que les nègres avaient quitté ce district, soit parce qu'il était trop difficile de pourvoir de vivres la garnison. Il y a trois jours, j'ai envoyé une petite troupe dans la direction du sud-ouest à la recherche de Stanley et d'un emplacement convenable à l'établissement d'une nouvelle station dans le district d'A-Lendou. J'ai deux routes en vue pour les ravitaillements à venir : l'une le long de la rive occidentale du lac Albert, d'où j'atteindrais, à travers le Mboga et le district de Baltoua, l'extrémité septentrionale du Tanganyika, l'autre par l'Ouellé-Makoua. Mais, pour me décider, je dois attendre le résultat de l'expédition de Stanley. Sans doute la meilleure route pour nous serait actuellement celle qui conduit à la côte orientale par le pays des Masaï. Stanley trouvera probablement que les difficultés de la route du Congo sont presque insurmontables, pour les transports surtout. Je connais, par expérience, les marécages presque infranchissables, les rivières nombreuses, chargées d'une végétation flottante, qui doivent entraver la marche d'un voyageur venant du Congo. D'autre part, je ne puis croire que l'Angleterre, qui a obtenu de pouvoir exercer son influence sur tout un immense territoire, de Mombas jusqu'ici, puisse songer à la laisser déchoir. Elle tiendra à la faire valoir. Il sera donc nécessaire, tôt ou tard, de créer des stations pour permettre aux marchands de traverser le pays en sécurité et pour régulariser les transports. La présence de chameaux dans les districts de Lango et des Masaï offre la possibilité de réaliser ce projet. On peut donc estimer que l'ouverture d'une route n'est qu'une question de temps, et, si je vis jusqu'au jour où l'Angleterre commencera à l'ouvrir depuis la côte, je pourrai facilement concentrer quelques troupes, fonder quelques stations, tendre la main à ceux qui viendront de l'est et leur aider. Je n'ai reçu d'Égypte aucune instruction quant à l'administration future de cette province, mais il m'est impossible de l'évacuer. Nous verrons si le

Digitized by Google

gouvernement égyptien renonce à toutes prétentions sur ce territoire, ou s'il se propose de le garder avec la responsabilité qu'entraînera sa conservation. S'il l'abandonne et que, de son côté, le gouvernement anglais ne puisse annexer ces districts, alors se posera pour moi la question que vous avez soulevée, de prendre une position indépendante, comme a fait le rajah de Sarawak; la chose serait parfaitement possible. Les récoltes de cette année sont heureusement abondantes. Les plantations de coton sont en plein rapport. Grâce à M. Mackay, nous avons reçu de l'Ou-Ganda une quantité considérable d'étoffe pour chemises, et quoiqu'elle ne suffise pas à répondre à tous nos désirs, il y en a eu cependant assez pour en faire un petit présent à chacun. Le *damour*, ou toile de coton fabriquée par nous, étant plus approprié au service de tous les jours, nous gardons les tissus de l'Ou-Ganda pour les jours de fête. Quant au commerce, nous avons en abondance à l'est, de l'ivoire, des plumes d'autruche, des peaux, de l'huile, de la cire, des fruits de l'arbre à beurre; à l'ouest, de l'ivoire, du caoutchouc, de l'huile de palme, des fourrures, etc.; il y en a de quoi alimenter le trafic. L'Angleterre et l'Allemagne, ayant délimité leurs sphères d'intérêts respectifs dans l'Afrique orientale, doivent maintenant songer aux moyens de développer ces pays. A mon avis, la première et la plus importante décision à prendre, pour conserver la paix et garantir la prospérité de l'Afrique centrale, doit être l'interdiction absolue de *l'introduction de fusils, poudre et autres munitions de guerre* (1). Dans tous les cas, j'ai encore devant moi beaucoup à faire; si je réussis avec l'aide de Dieu, à en accomplir ne fût-ce qu'une partie je serai plus que récompensé de ce que j'ai dû endurer. Les privations ne m'effraient pas; douze ans de séjour dans l'Afrique centrale sont une bonne école de renoncement. »

Il est permis d'espérer que la création d'établissements, par la nouvelle British East African Company, de Mombas au lac Victoria-Nyanza, facilitera la réalisation des plans d'Émin-Pacha et assurera à sa province le maintien et le développement de la civilisation qu'il y a portée. L'Ou-Ganda et l'Ou-Nyoro eux-mêmes, réfractaires jusqu'ici, ne pourront se soustraire à l'influence qui les entourera de tous côtés.

---

(1) Rapprocher ce vœu du souhait exprimé dans l'ouvrage sur la campagne du colonel Frey dans le Haut-Sénégal et tendant à l'interdiction de la vente des armes, balles et poudre, comme le plus sûr moyen de pacifier le pays et de mettre un terme à la traite des esclaves. (Voir la *Revue Française* T. VII, p. 693.)

Il nous semble qu'au moment où S. E. le cardinal de Lavigerie provoque à Paris un grand mouvement d'opinion contre le commerce des esclaves en Afrique, le moyen le plus efficace serait de réunir une Conférence internationale pour interdire la vente des armes à feu aux indigènes dans toute la partie du continent africain où la traite se pratique encore. — Ed. Marbeau.

Digitized by Google

TRIPOLITAINE

Voici l'état économique de la Tripolitaine, d'après ce que M. de Saussure écrit, de Tripoli, au *Journal de Genève* : « Depuis l'occupation de la régence de Tunis par la France, il semble que le commerce de Tripoli aurait dû augmenter, car dès ce moment les caravanes du Soudan qui aboutissaient à Rhadamès, et qui de là prenaient la route de Tunis, ont cessé d'y envoyer leurs marchandises et se sont dirigées sur Tripoli. Néanmoins cette ville n'a guère profité d'un changement en apparence aussi favorable à ses intérêts. En effet, le commerce du Soudan est en voie de décroissance et les caravanes deviennent de plus en plus rares. Les principales marchandises que fournit le Soudan sont l'*ivoire* et les *plumes d'autruche*. Mais les plumes ont passé de mode et se remplacent de nos jours sur les chapeaux des dames par des ailes de canards ou des têtes de pingouins, plus faciles à trouver, mais qui ne s'en payent pas pour cela moins cher. Aussi le prix des *plumes d'autruche* est-il tombé au quart de ce qu'il était, et dès lors les caravanes ont presque cessé d'arriver, ne trouvant plus à faire leurs frais, qui sont en effet considérables. Le voyage n'est pas sans dangers, et les peuplades que traversent les convois ne manquent pas de lever sur les marchands des tributs onéreux. Tant que les plumes d'autruche se vendirent à haut prix, les caravanes étaient possibles, vu le capital considérable que représentait la charge d'un chameau; aujourd'hui il n'en est plus de même. Reste l'*ivoire*, mais c'est là une marchandise lourde; quatre dents d'éléphant font une charge, et quel que soit le prix auquel monte cet article, il ne suffit pas pour faire vivre ceux qui en font le commerce. En dehors de ses relations avec le centre de l'Afrique, la Tripolitaine pourrait sans aucun doute trouver, dans son propre territoire, plus d'un article d'exportation, si ce pays était exploité comme il mériterait de l'être. C'est une erreur de croire qu'il se compose d'un désert stérile. Il forme sans doute la prolongation du Sahara algérien, mais, comme le Sahara, il est parsemé d'oasis de palmiers, dont plusieurs sont fort peuplées, et l'on sait que de toutes les cultures celle du palmier-dattier est la plus productive. Au sud de la côte et à une distance qu'il serait difficile de préciser, on rencontre des plateaux sur lesquels prospèrent les céréales, les oliviers, l'alfa, et en général toutes les plantes utiles du nord de l'Afrique. Malheureusement cette contrée est restée jusqu'à ce jour à peu près complètement inconnue. Il ne manque ni d'explorateurs, ni de commerçants désireux de la parcourir; c'est là une fantaisie bien naturelle; mais entre le désir et la possibilité d'exécution, il y a malheureusement un abîme infranchissable. La Tripolitaine n'est plus, comme jadis, une régence vassale de la Porte. C'est tout bonnement une province turque, gouvernée par un pacha, comme le sont les autres provinces de l'empire ottoman. Aujourd'hui c'est presque l'état de siège qui règne à Tripoli, car depuis que la Tunisie est tombée sous la suzeraineté française, et qu'à tort ou à raison la Tripolitaine a semblé devenir l'objectif de l'Italie, la Porte a été saisie d'une

Digitized by Google

inquiétude mortelle à l'égard de cette province, et elle a pris les mesures les plus ostensibles contre toute tentative d'occupation. Deux frégates turques sont mouillées devant les murs de Tripoli, et s'y rouillent depuis longtemps dans une immobilité parfaite. Ce qui est plus sérieux, c'est une armée de *quinze mille* hommes qui campe autour de la ville et qui constitue une force réelle. Ces troupes ne diffèrent en rien de celles qu'on rencontre sur d'autres points de la Turquie. Elles n'ont aucune apparence, mais elles sont bien armées et sous leurs uniformes rapiécés elles trahissent des qualités sérieuses On ne peut se défendre d'une profonde admiration pour ces pauvres soldats qui ne sont ni payés ni habillés, qui n'ont que du pain noir et qui néanmoins ne se plaignent ni ne s'insurgent. Dans ces circonstances tout Européen qui aborde à Tripoli passe pour suspect, et l'autorité met tous ses soins à dérober le pays aux investigations indiscrètes des curieux. Les étrangers ne peuvent circuler que dans la ville ou dans ses environs immédiats; une promenade en voiture dans les palmiers est la seule excursion permise. La douane déballe jusqu'au fond les malles des voyageurs; elle retient les livres pour les examiner.

» Pour voyager dans la Tripolitaine, il faut un firman du sultan, qui s'obtient, paraît-il, sans trop de peine. Mais il ne faut pas être la dupe de cette espérance. Le firman obtenu, on n'en voyagera pas plus après qu'avant, car le pacha a mille moyens de neutraliser l'effet de ce passeport indispensable. Ce n'est plus la crainte d'être blâmé en haut lieu qui le portera à s'opposer à votre voyage, mais bien la responsabilité qu'il encourrait s'il vous arrivait quelque désagrément du reste presque inévitable. Incapable d'assurer la protection efficace de votre personne au delà du cercle à sa portée immédiate, de peur qu'il ne vous arrive quelque chose, il vous fera pour plus de sûreté. au bout de deux jours, ramener à Tripoli par un caïd quelconque. »

LA CULTURE DES GRAINES OLÉAGINEUSES EN ALGÉRIE (1)

Les importations de l'Inde anglaise en France ont doublé dans l'espace d'une dizaine d'années et se concentrent, sous forme de graines oléagineuses, soit à Marseille, soit, pour les graines de lin et de colza, dans les ports de la Manche, où elles alimentent la grande industrie locale. Il est étrange que ce mouvement n'ait pas donné l'idée à nos compatriotes d'Algérie de créer des cultures similaires qui auraient leur débouché en France.

Le rapport présenté aux Chambres anglaises en février dernier montre que, du 1er avril 1886 au 1er avril 1887, la valeur des produits indiens exportés directement en France a été de 77,088,430 rupees, dont 32,643,040 représentaient 5,575,034 quintaux anglais, ou environ *283 millions de kilo-*

(1) Une étude fort importante sur ce sujet vient d'être publiée par M. Albert Vandendriesche, dans le *Bulletin de la Société de Géographie commerciale de Paris*. Tome X. 1887-1888, n° 5.

Digitized by Google

grammes de graines oléagineuses. C'est *plus du tiers* de l'exportation indienne de ces graines dont le Royaume-Uni ne prit qu'environ 344 millions de kilogrammes.

L'importation des Indes en France est :

Graine de lin.	68.038 T.	soit 15.5 0/0	de l'exportation indienne.
— colza	69.845	51 0/0	— —
— sésame	76.607	71.5 0/0	— —
Ricin, arachides, mowa, moutarde, pavots, etc. .	68.439		
	282.929 T.		

La proportion de l'exportation des graines oléagineuses de l'Hindoustan est ainsi :

Pour l'Angleterre	42.5 pour cent.
Pour la France	35 —
Pour les autres pays.	22.5 —

La *rupee* étant représentée au change de 1 sh. 5 d., on a pour la valeur estimée en douane, à la sortie de l'Inde, des graines expédiées directement en France en 1886-1887 :

Graine de lin	15.521.597 francs.
— de colza.	13.356.366 —
— de sésame	17.841.579 —
Autres graines.	11.660.904 —
	58.383.446 francs.

La valeur moyenne de chaque espèce par 1,000 kilogrammes au port d'embarquement, a été de 228 francs pour le lin ; 191 francs pour le colza ; 233 francs pour le sésame ; 170 francs pour les autres graines.

Pourquoi ne pas essayer en Algérie une culture qui aurait un débouché certain en France de 200,000 à 300,000 tonnes ?

En 1873, la culture du lin en Algérie couvrait près de 9,500 hectares. De 1872 à 1881, la moyenne de production à l'hectare fut de 709 kilogrammes pour la graine de lin, tandis qu'en Europe on n'obtenait qu'un rendement moyen de 638 kilogrammes. Il y aurait donc à rechercher les causes qui ont fait abandonner cette culture.

M. Albert Vandendriesche examine, dans l'article que nous avons cité, les conditions de culture de l'arachide, du ricin, du sésame. Ces renseignements techniques sont du plus haut intérêt pour les colons algériens. Il est à remarquer que l'Arabe de Syrie exporte des plaines de Kama, de Homs et du Hauran, pour Gênes et Marseille, une quantité considérable de sésame. On devra consulter sur ce point le rapport de M. Erhard Bissenger, consul des États-Unis à Beyrouth.

Digitized by Google

NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES & COLONIALES

Sénégal. — *Maures Trarzas.* — Le pays des Maures Trarzas, qui a été si souvent déjà le théâtre de luttes sanglantes, vient encore d'être troublé par une révolte de la tribu des Elb, mécontente des prérogatives accordées par Oumar-Saloum à ses parents. En marchant sur le camp du roi pour le surprendre, les rebelles furent attaqués par Ahmet-Saloum, l'un des fils de l'ancien roi Ely, qui les mit en fuite et tua leur chef, Buis-Ould-Eli-Kramleck. Le cousin et allié de celui-ci, Ahmet-Baba, fut contraint de chercher un refuge sur la rive française avec ses partisans. Il a obtenu l'autorisation de s'établir dans le canton de Mérinaghen, où un emplacement lui a été désigné, après entente avec le ministre d'Oumar-Saloum.

Côte Occidentale d'Afrique. — Le 6 juillet, à la Chambre des Communes, M. Houldsworh a demandé si le gouvernement anglais a eu connaissance de l'adresse présentée au mois de mai dernier par les négociants du Lagos au gouverneur du pays, appelant son attention sur un arrangement conclu par un agent français avec les chefs de l'Abéokuta, en vertu duquel ces chefs céderaient leurs droits au gouvernement français.

Sir James Fergusson, sous-secrétaire d'État au Foreign Office, a répondu que le gouvernement a reçu communication de cette adresse. Il s'occupe de savoir sur quel fondement repose le bruit qu'un agent français aurait conclu un traité avec les chefs de l'Abéokuta. Le gouvernement anglais est en pourparlers à cet égard avec le gouvernement français.

D'autre part, des avis plus récents annoncent qu'une députation de négociants anglais de cette région, auxquels se sont joints un certain nombre de négociants indigènes, sont partis pour voir le roi et les chefs. Le roi avait déjà déclaré à une précédente députation qu'il n'a pas conclu avec les Français, d'accord plaçant son pays sous leur contrôle; il leur a simplement donné le droit de commerce. La nouvelle députation va tâcher d'obtenir lecture du document passé entre le roi et les Français.

Golfe de Biafra. — M. Rogosinski est débarqué à Marseille le 11 juillet, venant du golfe de Biafra, après un second voyage à la côte occidentale d'Afrique, qu'il explore depuis 1882.

Il y a six ans, M. Étienne Rogosinski, accompagné de MM. Zeller et Léopold Janikowski, est parti du Havre pour le golfe de Guinée. Après avoir visité les principaux ports de la côte, il est allé explorer la région, encore inconnue alors, des Camerouns, qui s'étend entre l'embouchure du Niger sous l'équateur et la colonie française du Gabon. De l'île de Mondolah, qu'il avait prise pour centre d'opérations, il remonta la rivière Mungo et atteignit le mont Cameroun dont la cime volcanique, couverte de neige, se dresse jusqu'à près de 5,000 mètres d'altitude. Au mois de décembre 1884, il parvint

Digitized by Google

à gravir le point le plus élevé de ce massif, le Mongo-ma-Lobab, et il découvrit un grand nombre de cours d'eau qui ne figuraient pas sur les cartes.

Pendant qu'il négociait avec les gouvernements anglais et français pour l'occupation des contrées qu'il avait découvertes, les Allemands, sous la direction du docteur Nachtigal, vinrent planter leur pavillon dans les parages du Cameroun. M. Rogosinski s'est montré l'adversaire implacable de l'influence allemande.

Son second voyage à eu pour objectif l'île espagnole de Fernando Poo, où il a fondé un établissement important et a l'intention de se fixer à son retour d'Europe. M. Rogosinski se rend en ce moment à Varsovie, d'où il reviendra cet automne pour s'embarquer à Marseille.

A son arrivée en Afrique, il se propose de recommencer son exploration de la région du Cameroun, et d'aller, à l'est de ce massif, à la recherche du lac Liba, dont l'existence, ou du moins la position, est hypothétique. Les indigènes racontent que ce lac est situé à un mois et demi de marche dans l'intérieur, et que sur ses bords vit une race d'hommes blancs d'une taille très petite, de vrais Pygmées.

Les Allemands sur la côte occidentale d'Afrique. — D'après la loi sur l'administration du Cameroun et du Togo, la juridiction consulaire allemande sera introduite dans ces possessions à partir du 1er octobre. A la juridiction consulaire seront soumis tous les habitants, à l'exception des indigènes. Des dispositions spéciales établiront à quel point et dans quelles circonstances la juridiction consulaire peut être appliquée à ces derniers.

Cameroun. — L'expédition des lieutenants Kund et Tappenbeck, dans la région située à l'est du territoire de Cameroun n'a pas réussi, mais elle a servi à faire connaître un pays inexploré, sur lequel la *Deutsche Kolonial Zeitung* a fourni les renseignements suivants, d'après une lettre du lieutenant Kund. L'expédition fut d'abord arrêtée, vers le milieu de décembre 1887, au passage du petit Ndjong, rivière qui traverse le pays des Ionguana, tribu établie à 200 kilomètres de la côte, dont les hommes sont armés de lances ; quelques-uns cependant ont des fusils. Après avoir conclu la paix, les Ionguana aidèrent aux membres de l'expédition à construire des canots, au moyen desquels ceux-ci suivirent la rivière aussi loin qu'elle était navigable ; après quoi ils se dirigèrent vers le grand Ndjong. Le pays est habité par une population nombreuse et pacifique qui témoigna partout d'une façon très vive sa surprise et sa joie de voir arriver des blancs dans le pays. Les indigènes accompagnaient ceux-ci par centaines, les femmes et les enfants voulaient tous toucher leur peau blanche. Les plus beaux moutons ou les chèvres ne coûtaient que 3 fr. 75 payés en étoffe ; une poule, 6 centimes, en boutons, Le grand Ndjong fut atteint le 11 janvier ; c'est un grand fleuve qui, contrairement à l'attente des explorateurs, ne coule pas vers l'est, mais débouche près de Malimba, dans le pays de Cameroun. L'expédition traversa le fleuve et se trouva tout à coup parmi des tribus complètement différentes de celles que MM. Kund et

Digitized by Google

Tappenbeck avaient rencontrées jusque-là; c'était la race du Soudan. Ils purent constater que les nègres du Soudan ont déjà pénétré assez avant vers le sud et qu'ils se trouvent établis à 150 kilomètres environ de la côte, dans le voisinage du Cameroun. Ces tribus cultivent la terre et élèvent du bétail; mais l'effroi que leur causa l'arrivée de l'expédition, qu'elles prirent probablement pour des chasseurs d'esclaves, les rendit hostiles; elles attaquèrent les explorateurs qui, malgré la prise d'un grand village palissadé, vigoureusement défendu par ses habitants armés d'arcs, de flèches et de lances, durent rebrousser chemin. Ils retraversèrent le grand Ndjong, dont ils suivirent la rive gauche vers l'ouest, dans la direction du Cameroun. A six ou sept journées de marche du territoire du protectorat allemand, ils furent attaqués par les Ba-Koko, dans un terrain où ils ne pouvaient guère se défendre à cause des roseaux d'une hauteur de 4 à 5 mètres au travers desquels ne circulait qu'un étroit sentier. La fusillade dura jusqu'à la nuit; ils eurent 4 morts, 26 blessés, et durent abandonner de nombreuses charges. Après avoir regagné le plateau du grand Batanga, ils coururent le danger de mourir de faim en traversant une forêt vierge de sept journées de marche où ils ne trouvèrent aucune espèce de nourriture. Enfin les gens de la côte arrivèrent à leurs secours avec des vivres; il était temps. La caravane avait déjà une longueur de trois lieues, et les plus faibles ne pouvaient plus la suivre. Les deux fleuves auxquels les indigènes de l'intérieur donnent les noms de Petit Ndjong et de Grand Ndjong sont vraisemblablement le Moandja, qui débouche par 3°, 45′ à la côte du Petit Batanga, et l'Édéa, qui se jette dans l'océan au sud du Cameroun, en formant un delta à trois branches: le Quaqua, le Borno et le Boréa. Grenfell avait déjà exploré ce dernier jusqu'à des chutes, à une soixantaine de kilomètres de son embouchure. Le Moandja a également une cataracte de 10 mètres de hauteur à 40 kilomètres, de la côte. Les deux chefs de l'expédition avaient été blessés: M. Kund, au bras et à la main gauches, percés de plusieurs balles; M. Tappenbeck, d'un coup de fusil à la tête. Ils sont aujourd'hui dans un état satisfaisant.

Congo. — L'amendement suivant au budget des affaires étrangères a été adopté par le Sénat des États-Unis d'Amérique (séance du 6 juin):

« Une somme de 25,000 dollars (125,000 francs) sera affectée aux appointements et aux dépenses d'une commission scientifique, composée de trois membres, savoir : un officier compétent de l'armée territoriale ou navale, un géologue minéralogiste et un naturaliste. Cette commission sera chargée de visiter le bassin du Haut-Congo, de faire connaître les ressources commerciales qu'il présente, de fournir un rapport sur ses produits, sur ses richesses minérales et végétales, d'indiquer si ce pays peut offrir des débouchés au commerce américain et de recueillir tous les renseignements qui pourraient présenter quelque intérêt pour les États-Unis. Le Président de la République peut fixer les appointements et les indemnités des membres de cette commission à la somme qu'il jugera convenable, mais qui ne pourra pas être supérieure à 6,000

Digitized by Google

dollars (30,000 francs) pour chaque membre. La mission de cette commission expirera le 30 juin 1889. »

Administration ecclésiastique de l'État du Congo. — Un bref pontifical, daté du 11 mai dernier, a érigé le territoire de l'État indépendant du Congo en vicariat apostolique, et en a confié l'évangélisation à la congrégation belge de Scheutveld, près de Bruxelles.

Les limites de ce vicariat sont :

Au nord, au sud et à l'ouest, les limites mêmes de l'État indépendant. A l'est, la frontière est le 30e degré de longitude (Greenwich), supputation faite à partir du 4e degré de latitude nord jusqu'au lac Muta Nsige vers le sud; ensuite les frontières sont déterminées par les rives nord et ouest de ce lac jusqu'à son extrémité sud, et de là, en suivant une ligne droite partant de la pente méridionale, jusqu'à l'endroit où la rivière Lira se jette dans le Lualaba, en longeant le cours de ce fleuve jusqu'au lac Moero et en contournant le lac à l'ouest le long du fleuve Luapula jusqu'à l'extrémité de la rive sud-ouest du lac Bangweolo.

Ce vicariat comprend ainsi le territoire de l'État presque tout entier, à l'exception d'une zone peu étendue, qui confine au lac Tanganyika et qui forme un vicariat déjà créé antérieurement.

Oubanghi. — *Marché d'esclaves d'Erebo.* — Les *Missions Catholiques* du 27 juillet annoncent l'installation de deux nouveaux postes de missionnaires, l'un à Brazzaville, l'autre au confluent de l'Oubanghi et du Congo dans une propriété de 300 à 400 hectares, un des meilleurs sites du pays. Mgr Carrie a acheté cette station à un indigène qui habitait sur la rive opposée du Congo à Ngombé. Il a choisi cet endroit après avoir remonté l'Oubanghi pendant deux jours jusqu'au poste français de Nkundja où il a rencontré dans la seconde quinzaine d'août dernier cinq de nos compatriotes. Il apprit que les Baloï avaient attaqué l'escorte d'un d'entre eux qui avait perdu six hommes tués et noyés.

Mgr Carrie se félicite d'être à portée du grand maché d'Erebo « d'où l'on conduit tant d'esclaves à la boucherie; car dans le haut de la rivière on débite la chair humaine comme en Europe la viande de bœuf ou de mouton. Si nous ne pouvons pas toujours aller au marché pour acheter ces malheureuses victimes, nous serons du moins sur la route qui les y conduit. »

L'expédition de Stanley. — Le journal du Caire *le Bosphore égyptien* ayant télégraphié à son correspondant à Souakim afin de savoir ce qu'il y avait de vrai dans le bruit relatif à l'apparition du pacha blanc au Soudan, a reçu la réponse suivante :

« Il m'est impossible de répondre d'une manière satisfaisante à la dépêche que vous m'avez adressée au sujet des bruits qui circulent, dites-vous, à Souakim, et relatifs à un *pacha blanc* qui serait arrivé au Bahr-el-Ghazel, accompagné de grandes forces.

Digitized by Google

» Laissez-moi vous dire d'abord que ces bruits sont absolument invraisemblables, s'ils ont pris leur source à Souakim. Comment pouvons-nous soupçonner ici ce qui se passe dans l'intérieur inaccessible des provinces équatoriales du Soudan, à 2,000 kilomètres au moins de Berber, alors qu'il nous est presque impossible d'accorder la moindre créance aux rares *nouvelles* que certains émissaires arabes, menteurs intrépides, nous donnent sur Berber et Khartoum ?

» Il ne faut pas oublier que de Souakim à Berber, la route à chameau, qui circule à travers le pâté montagneux, mesure environ 300 kilomètres ; le Nil, de Berber à Khartoum, a une longueur presque égale ; et, enfin, de Khartoum au confluent du Bahr-el-Ghazel et du Nil blanc, on estime la distance minimum à 1,000 kilomètres.

» Ceci dit, quelle valeur peut-on accorder aux bruits dont vous me parlez? Vous me demandez en outre si j'ai entendu dire qu'Abdulaï, alarmé par la présence au Bahr-el-Ghazel de cet extraordinaire *pacha blanc*, ait pris des mesures pour s'opposer à sa marche en avant? Ici l'on ne sait pas le premier mot de cette étonnante histoire. Dans tous les cas, qu'on sache bien que l'émir d'Ondurman a d'autres soucis en tête que ceux que peuvent lui causer les événements qui se passent à 1,000 ou 1,500 kilomètres de Khartoum. »

Le 13 juillet au soir, on télégraphiait d'Ostende à *l'Indépendance belge* :

« Le colonel sir Francis de Winton, ancien gouverneur de l'État indépendant du Congo, est arrivé ce soir ici. Il exprime la conviction que si Stanley est arrivé à Bahr-el-Ghazel, il ne poussera dans aucun cas jusqu'à Khartoum.»

On écrit de Bruxelles au *Galignani's Messenger* que le gouvernement de l'État du Congo a demandé à lord Salisbury si le cabinet anglais serait disposé à prendre part officiellement à une expédition ayant pour but d'obtenir des renseignements précis sur le sort de M. Stanley. Lord Salisbury a répondu que le gouvernement anglais ne saurait intervenir dans cette affaire, attendu qu'il avait prévenu M. Stanley, lors de son départ, qu'il devait entreprendre son expédition à ses risques et périls.

Loulouabourg. — M. le capitaine de Macar, commandant du district de Loulouabourg, répondant au questionnaire remis à l'État indépendant du Congo par le Congrès d'horticulture d'Anvers, donne sur le pays qu'il administre les renseignements suivants, publiés par le Bulletin de la Société florale d'Anvers :

Le sol est généralement fertile. Les cultures de manioc, riz, sorgho, millet, canne à sucre, arachides, deux espèces de patates douces, ignames, ciboules, haricots, coton, tabac, viennent parfaitement. Le pays est arrosé par de nombreuses rivières et par d'autres cours d'eau. Les bois et les forêts ne manquent pas et contiennent des essences diverses propres aux constructions et à la fabrication des canots.

Le caoutchouc, qui est la principale ressource du pays, se trouve surtout aux environs de Mansangoma, où il abonde. Il continue jusqu'à Lubi, mais là les indigènes ne le récoltent pas.

Digitized by Google

Le fer se trouve à Baqua Odi — Bena Tchikulu — Bena Mucuna — Baqua Kunde — entre le Mansangoma et le Lubudi.

Le sel sur les deux rives du Lukulla.

Les indigènes extraient encore du sol une espèce d'argile dont ils font des poteries qui, préalablement séchées au soleil, résistent parfaitement au feu le plus intense.

Ils trouvent également une terre blanche, nommée *Pemba*, dont on se sert pour blanchir les habitations. Les chefs indigènes l'emploient pour barioler la figure et le corps des gens de leur tribu qni vont en guerre ou en voyage pour qu'ils aient du bonheur.

Dans quelques ruisseaux et dans la Louloua ils trouvent des pierres à fusil.

L'altitude de ces contrées varie entre 500 et 650 mètres.

Les arbres perdent leurs feuilles au commencement de la saison sèche, c'est-à-dire fin mai ou commencement de juin, et les reprennent aussitôt, une quinzaine de jours après. La saison sèche dure jusqu'au milieu ou la fin d'août. Le manioc est la plante alimentaire fondamentale du pays.

Les essais de culture que j'ai faits à Loulouabourg ont donné des résultats satisfaisants, vu la vétusté des semences employées que j'avais reçues d'Europe depuis plus d'un an et qui avaient, dans les voyages, toujours été dans de mauvaises conditions pour la conservation. Néanmoins, j'ai obtenu des choux, des salades, des endives, des haricots, des échalotes, de l'ail, un peu de pourpier, des concombres, des tomates (qui existent également dans le pays), des radis. Je crois qu'avec des semences de bonne qualité on pourrait obtenir d'*excellents* résultats.

J'ai planté 10 pommes de terre que j'avais reçues par une caravane venant de Malange. Les résultats ont été d'environ 150 tubercules, mais plus petits; ils sont tous replantés, j'attends.

Le blé que j'ai semé a été brûlé sorti de terre d'environ deux pouces. (Deux récoltes par an.) Il m'a donné un très bon rendement.

Le riz — une plantation m'a permis d'envoyer à Léopoldville, pour les différentes stations de l'État et les missions, 12 sacs de 90 livres. J'en ai conservé suffisamment pour mon personnel, composé de plus de 120 nègres, négresses.

Toutes les autres cultures très vastes de maïs, sorgho, millet, arachides, etc. (deux récoltes), produisent en abondance.

Quant au manioc, j'en ai des hectares. Vu la bonne qualité de la terre, en un an on pourrait déjà en récolter. Tous les jours j'agrandis mes plantations.

Je n'ai pas eu le temps encore de m'occuper de la culture des plantes industrielles, mais il est à ma connaissance que le cotonnier vient parfaitement. Les palmiers existent en quantité.

M. Héli Châtelain a transmis à l'*Afrique explorée*, les renseignements suivants que lui a fournis le Dr Summers. Celui-ci a eu l'occasion de racheter chez Kasongo, homme cruel, grand chasseur et marchand d'esclaves, un cordonnier de Malangé, que Kasongo retenait comme esclave et qui allait être décapité pour un crime imaginaire. Le Dr Summres lui rendit la liberté. Il

Digitized by Google

de Tamatave. Elles étaient en plein fonctionnement et environ 600 tonneaux de sucre avaient déjà été expédiés quand la guerre franco-malgache en amena l'abandon.

En créant ces plantations autour de Tamatave, les propriétaires n'ont consulté que leurs convenances personnelles, non les besoins de leur industrie, à la réussite de laquelle je ne crois pas pour les raisons suivantes :

1° Le manque des travailleurs que l'on est obligé de faire venir du Sud en les payant le double de ce qu'ils gagnent chez eux;

2° Le manque de riz qui, venant du Sud, s'y paie trois fois plus cher;

3° Tamatave étant colonisé depuis longtemps, les bons terrains des environs, rares d'ailleurs, ont tous été accaparés et il faut les acheter dix fois ce qu'ils valent ailleurs;

4° Aucune rivière n'aboutissant à Tamatave et aucune voie de communication n'y existant, il faut transporter les produits à dos d'homme sur un parcours de 8 à 10 kilomètres ou créer des charrois dispendieux.

Pour toutes ces raisons, le sucre fabriqué aux environs de Tamatave coûtera toujours de 20 à 25 0/0 de plus que celui fabriqué dans la zone comprise entre Vatoumandry et Fort-Dauphin, où les travailleurs et la nourriture abondent, et où toutes les rivières (où à peu près) sont reliées entre elles par des arroyos qui permettent, sans transbordement, le transport des produits de l'usine à bord des navires.

La guerre a fourni aux planteurs une e.. cellente occasion de liquidation pour des affaires créées dans des conditions tellement désavantageuses, qu'à notre sentiment elles fussent tombées d'elles-mêmes par la force des choses.

Pour l'édification des planteurs à venir, nous allons donner un tableau comparatif du coût actuel d'une plantation à Madagascar dans la zone dite « Tamatavienne » et dans celle dite « Sud-Est ». Nous parlons, bien entendu, d'une plantation créée par une personne compétente.

ENVIRONS DE TAMATAVE :

Location. — Les bons terrains étant occupés, il faut les louer, ce qui, défalcation faite des parties marécageuses ou trop escarpées, remet l'arpent cultivable à 500 francs, pour une période de 25 ans. Soit, en dehors de la nécessité d'un débours anticipé et en comptant l'intérêt au taux légal du pays qui est de 20 0/0 l'an : pour l'intérêt et amortissement. . . . . Fr. 18.23

Main-d'œuvre pour un arpent :

40 journées d'hommes pour défrichage et déchaussage.
25 journées d'hommes pour alignage et trouage.
126 journées d'hommes pour un nettoyage par 40 jours, soit 9 par an à 14 hommes.

191 journées à une moyenne de 15 francs pour 25 jours de travail, soit à 60 centimes par jour. 114.60

Nourriture. — 191 hommes à 1 kilogramme de riz par jour, kilog . . 191
Part proportionnelle pour jours fériés. 64
Kilog. . . . 255
Soit, à 32 francs les 100 kilogrammes, en moyenne . . . . . Fr. 81.60

Total par an et par arpent . . . . . Fr. 214.43

Digitized by Google

Réunion. — *Les rapports commerciaux avec l'Indo-Chine sont presque nuls.* — On écrit de Saint-Denis à *la Gironde* : Nos Chambres de commerce et d'agriculture sont sous le coup d'une profonde déception. Le délégué qu'elles ont envoyé à grands frais en *Indo-Chine*, en vue d'étudier les moyens d'établir des relations commerciales entre notre colonie et cette vaste possession, écrit qu'il n'y a rien à faire là-bas. Les sucres de menus grains, le rhum et le café sont les seuls de nos produits qui se consommeraient en Indo-Chine, et nos exportations devraient se limiter aux deux ports de Saïgon et de Haïphong. Mais la consommation en serait si restreinte qu'il ne nous est pas possible de songer à faire des expéditions autrement que par les Messageries maritimes. Même un petit voilier de 4 à 500 tonneaux encombrerait les marchés à un tel point que nous nous trouverions en présence d'une réalisation désastreuse.

Nous voilà donc encore une fois déçus dans nos espérances et rivés plus fortement que jamais au pacte colonial. Encore si les marchés de la métropole, où nous ne demandons pas mieux que d'apporter nos produits, pouvaient satisfaire en échange à tous nos besoins! Mais nos plus importantes dépenses, celles qui concernent le riz, la farine et le bœuf, nous viennent de l'étranger et c'est là que s'en va sans cesse le plus clair de nos revenus.

Les Cafres à la Réunion. — Un dernier convoi de Cafres est venu porter à 738 le nombre des immigrants. Cette fois, ce sont de véritables Cafres, doux et bêtes, et non plus des Zoulous madrés, comme avant.

Ces nouveaux Yambanes sont beaucoup plus foncés que les premiers Zoulous. Leur seul inconvénient, c'est que presque personne ne les comprend. Autrement, ils sont beaucoup plus doux, plus forts et plus dociles que les Indiens, et, malgré les dépenses de réorganisation de ce courant d'immigration, leur transport ici ne revient pas plus cher que celui des Malabars, qui valent, chacun intrinsèquement, à peine le quart d'un Cafre.

Mais ce qu'il y a d'étonnant, c'est qu'en présence du drainage des immigrants indiens qui s'opère dans nos ateliers, les demandes de l'agriculture soient si rares pour l'introduction d'un plus grand nombre de Cafres. Et cependant le besoin de bras se fait sentir, le départ continu des Indiens dépeuple nos ateliers et le Crédit agricole et commercial accorde toutes facilités à ceux des habitants qui désirent participer à la distribution des Cafres.

Anglais en Égypte. — On mande du Caire au *Standard* :

« L'opinion des autorités est que les affaires vont avant peu prendre une tournure grave à la frontière. Le mahdi, qui, l'année dernière, se vantait de prendre Assouan, va être mis en demeure de tenir sa parole. Il s'y prépare. Il attend des renforts. De sérieux engagements auront alors lieu sur le Nil. Le manque de troupes anglaises est vivement ressenti ici, et, au quartier général, on préférerait de beaucoup envoyer la brigade de fusiliers à Wadyhalfa plutôt que de l'envoyer hors d'Égypte en ce moment de crise. »

Digitized by Google

Harrar. — L'ingénieur italien Robecchi est parti le 18 juin de Zeila, sur la Mer Rouge, pour le Harrar. Il se propose d'étudier les ressources minérales du pays habité par les Gallas. et de faire une collection géologique.

Arabie. — Le professeur Schweinfurth, président de l'Institut égyptien et vice-président de la Sociéte de géographie du Caire, a quitté cette ville le 1er juillet pour se rendre à Berlin, où il doit faire les préparatifs d'une expédition scientifique dans l'Yémen (Arabie heureuse).

Au retour de ses voyages d'exploration dans l'Afrique Centrale, le professeur Schweinfurth s'était établi, depuis plusieurs années, en Egypte, où il a contribué, pour une large part, à toutes les découvertes géologiques et paléontologiques dans la vallée du Nil et dans les déserts.

Frontières de la Turquie et de la Perse. — Une question importante vient de surgir entre la Porte et le gouvernement anglais.

En 1856, le gouvernement ottoman a conclu avec la Perse un traité en vertu duquel ni la Turquie ni la Perse n'ont le droit de construire des fortifications à une certaine distance des deux pays. Ce traité avait été conclu sur l'initiative du gouvernement anglais.

Pendant ces derniers temps, le gouvernement ottoman a commencé la construction de toute une série de forts le long du Tigre et de l'Euphrate, et le cabinet de Londres, considérant ces travaux comme contraires audit traité, fit à ce sujet des représentations à la Porte.

La Porte répondit que la ligne de défense projetée était indispensable pour la sécurité de l'empire et que le gouvernement persan était libre d'agir de même de l'autre côté de la frontière. Le gouvernement anglais déclara alors que les nouvelles fortifications menaçaient la libre navigation des navires anglais sur le Tigre et invita la Porte à suspendre les travaux.

A ce propos, le correspondant du *Standard* dit que le cabinet de Londres est décidé à insister avec énergie sur l'observation du traité turco-persan et à en faire même un *casus belli* si la Porte refusait de se rendre à ses désirs.

Samarcande. — L'ouverture du chemin de fer transcaspien jusqu'à Samarcande attache un intérêt particulier d'actualité à cette ville, que cet événement, — car ce fait a toute l'importance d'un événement, — destiné à devevenir prohainement le centre de la vie économique des possessions russes dans l'Asie centrale. Nous croyons donc utile de reproduire cette description, que donne de l'antique cité tartare un correspondant du journal les *Nouvelles* de Saint-Pétersbourg :

« On ne saurait s'imaginer la vue pittoresque qui s'étale des deux côtés de la chaussée, lorsqu'on s'approche de la ville par l'ancienne route postale. La route est d'une beauté remarquable, avec ses deux allées spacieuses de peupliers gigantesques. Tout d'abord, on aperçoit le long de la route de petits jardins entourés de clôtures et au milieu desquels s'élèvent des maisonnettes originales en terre glaise. Plus loin ce sont des vignobles, qui

Digitized by Google

frappent par leur originalité et exhalent un parfum enivrant. C'est que les habitants du pays laissent généralement les vignes croître à ras de terre, de sorte que ces vignobles ressemblent à des champs immenses d'un vert foncé.

» En arrivant au sommet de la hauteur qui s'élève devant la ville, on rencontre les premiers bâtiments de style européen, une belle caserne des troupes d'infanterie, une brasserie et la prison. Cette dernière a l'aspect majestueux d'un château ceint d'une muraille. En descendant vers la ville, la chaussée forme une grande courbe. A droite, on admire le grand parc public avec un étang ; à gauche on aperçoit un moulin à eau. Une allée spacieuse conduit dans la ville russe, qui a l'aspect riant de Tsarskoé-Sélo ou de Péterhof. En général, les maisons du quartier russe n'ont pas de belles façades ; mais les jardins et les boulevards qui les entourent leur donnent un aspect gai. Le seul édifice vraiment remarquable, au point de vue artistique, est le palais du gouverneur avec son parc splendide. On y voit des cyprès, une quantité d'arbres fruitiers et une magnifique collection de fleurs. Le boulevard Abramow, est le plus beau de la ville.

» L'église russe est située sur une grande place, entre le jardin public, le club des officiers et le boulevard.

» Des petits canaux qui servent à l'irrigation des jardins et à l'arrosement des rues sont alimentés par le Zaravschan. Quant à l'eau potable, on la puise dans un ruisseau qui coule au milieu de la place du marché du bétail, entre les deux villes.

» Une chaussée conduit de cette place au quartier indigène. C'est l'ancienne Samarcande avec ses tours et ses coupoles de style oriental. Le premier monument grandiose que l'on rencontre est le tombeau de Tamerlan, que les autorités ont eu soin de faire entourer d'une muraille et d'un grillage. D'ailleurs, c'est exclusivement sur les soins de l'administration locale qu'on peut compter pour la conservation des monuments d'antiquité.

Cochinchine. — M. C.-M. Rosset, voyageur anglais, a écrit récemment au docteur Abbate pacha, de la Société égyptienne de géographie, une lettre, datée de Chan-Kong (Cochinchine), dans laquelle il rend compte de ses voyages dans l'intérieur des royaumes de Cambodge et de Siam, et chez des tribus sauvages, les Hennongs, les Branoys, les Shengs, les Kings et les Maios.

Ces voyages, embrassant des régions qui n'avaient pas encore été parcourues par des Européens, paraissent avoir été hérissés de difficultés et de dangers. Après un court repos, M. Rosset se propose de repartir dans la direction du nord, en suivant le cours de la rivière Donarai ; cette entreprise est considérée comme téméraire, en raison de l'hostilité des habitants.

Dans ses excursions, l'infatigable voyageur a fait de précieuses collections zoologiques et ethnographiques et pris une série de vues et de dessins.

Cambodge. — M. Fournereau, chargé d'une mission au Cambodge, est débarqué le mois dernier à Marseille.

M. Fournereau avait pour mission d'étudier les ruines d'Angkor, autrefois

Digitized by Google

capitale d'un grand peuple, les Khmers, maintenant oubliés, desquels il ne reste plus que quelques monuments, dont les débris grandioses sont du plus haut intérêt artistique et scientifique.

Angkor, disparue aujourd'hui presque entièrement, est située dans le Cambodge siamois, près du Toule-Sap, lac d'une grande étendue, dont le trop-plein se déverse dans le fleuve cochinchinois le Mékong.

M. Fournereau a rapporté de nombreux moulages des sculptures les plus remarquables qu'on trouve encore parmi ces ruines.

Annam. — *Interruption des travaux.* — Les mesures budgétaires prises à l'égard de l'Indo-Chine ont eu les conséquences suivantes : On a arrêté aux deux tiers de son tracé la route de Tourane à Hué. Les bas-côtés ne sont pas consolidés et à la saison des pluies les travaux faits risquent de disparaître complètement. Les 3,000 coolies qui y travaillaient retournent dans leurs provinces. — A Tourane, principal point de concentration des troupes, on a arrêté la construction des casernes qui auraient économisé beaucoup de journées d'infirmerie. — A Hué, les constructions que l'on commençait à Mang-Ca ont dû être abandonnées, et cependant nos soldats sont dispersés dans l'immense carré d'un kilomètre de côté, qui fut l'ancienne citadelle détruite le 5 juillet 1885. Il est urgent de rendre au roi cet espace et de cantonner nos troupes dans la concession française de Mang-Ca qui commandera la citadelle aussi bien que la rivière, et qui a l'immense avantage d'être exposée à la brise.

Tonkin. — *Le Courrier d'Haïphong* publie la lettre suivante qui lui a été adressée par un mandarin sur l'état de la province d'Hanoï :

« J'ai l'honneur de vous faire connaître, dit ce mandarin, que les populations de la province d'Hanoï ont reçu deux bienfaits du gouvernement français. Cette province est bornée par le Bai-Trai, près de Song-Tay, par le Bai-Say, près de Hong-Yen. Auparavant, il y avait beaucoup de pirates qui nuisaient aux habitants et leur faisaient du mal. Grâce au gouvernement français, les pirates ont disparu; il a fait distribuer des armes aux mandarins pour se défendre contre les chefs pirates.

» C'est le premier bienfait.

» Il y a quatre phus, dans la province d'Hanoï : Phu-Tuong-Tin, Phu-Hung-Hoa, Phu-Thanh-Oai, Phu-Xuyen. Pendant l'été, ces quatre phus étaient inondés. Les habitants ne pouvaient faire leur culture et ramasser le riz. Le troisième mois de l'année dernière, les habitants ont demandé qu'on leur permît de faire un canal. A cette époque, M. Halais, résident à Hanoï, et M. le Ton-Doc ont conseillé d'ouvrir un canal de Phu-Xuyen à Di-Giang et à Phu-Ly, jusqu'à la rencontre du fleuve à Chau-Giang.

» Maintenant, le canal est fait, tous les habitants de ces quatre phus n'ont plus d'inondations à redouter, et ils trouveront plus facilement à gagner leur vie. Les habitants remercient bien le gouvernement français.

» C'est le deuxième bienfait. »

Digitized by Google

Projet de chemin de fer jusqu'à Lang-Son. — M. Fauquier, ingénieur conseil du Protectorat, vient de remettre à M. le président général un rapport sur les résultats des études des chemins de fer de *Phu-Lang-Thuong à Lang-Son.* La construction de la ligne nécessitera l'installation de plusieurs ponts, quelques-uns importants; ces ponts seront exclusivement métalliques.

M. Fauquier propose d'adopter une voie d'un mètre de largeur. Le point de départ serait Phu-Lang-Thuong, rive gauche du Song-Thuong; la gare se trouverait à hauteur du blockhaus de Lang-Son et serait reliée au fleuve par des garages selon les besoins. Toutes les dispositions sont prises pour que si, plus tard, on veut relier Phu-Lang-Thuong à Hanoï, on puisse jeter un pont sur le Song-Thuong sans aucune difficulté. On a supposé une station à tous les postes militaires qui devraient être conservés. Le point terminus serait à Lang-Son, à l'entrée de la ville. La gare serait disposée pour être défendue contre une invasion des Chinois et couverte par les feux du fort de Lang-Son. La longueur de la voie peut être fixée à *105 kilomètres*; la voie étant de 1 mètre, la dépense approximative, par kilomètre, serait de 70,000 fr., d'où une dépense totale approximative de 7 millions 350,000 fr. Les dépenses s'élèveraient à 4 millions 200,000 fr. pour une voie de 0m,70.

Hanoï. — *Dernières nouvelles.* — Une grande surexcitation règne dans les esprits, surtout dans la province de Son-Tay. Le bruit d'une prochaine révolte, suscitée cette fois par d'anciens tirailleurs tonkinois païens commence à prendre de la consistance. La *Revue Française* n'a pas cessé de recommander de ne pas se fier aux païens, pour en faire des soldats. Dans le n° de décembre (p. 562.) elle disait déjà :

« On a déjà créé plusieurs régiments tonkinois, composés en grande partie de païens. Qu'on y prenne garde! Du jour où l'effectif européen sera réduit, les soldats païens formés et disciplinés par nos soins pourront se tourner contre nous, et l'on pourrait voir se renouveler ce qui a eu lieu lors de l'insurrection des cipayes dans l'Inde. »

Espérons que pareille prévision ne se réalisera pas, mais un certain nombre d'officiers qui n'étaient pas, au début, de l'avis exprimé en 1885 par la *Revue* reconnaissent maintenant qu'elle avait donné un sage avertissement.

Jean Cabot. — Dans le mois de mars et d'avril, devant la Société des sciences de Québec, l'abbé Beaudouin a consacré plusieurs conférences aux voyages du navigateur Jean Cabot, qui dispute à Christophe Colomb l'honneur d'avoir le premier découvert le continent américain.

On n'a de données précises ni sur la naissance ni sur la mort de Jean Cabot. Il n'était pas né à Venise, comme on l'a longtemps présumé, mais dans une ville d'Italie dont le nom est ignoré; la République de Venise lui conféra des lettres de grande citoyenneté pour services maritimes rendus à l'Etat. Quant à la mort de Cabot, on n'en connaît exactement ni le lieu ni la date; on ne sait rien de ses dernières années, mais tout porte à croire qu'il mourut en Angleterre vers 1509, après avoir accompli deux voyages qui

Digitized by Google

ont eu pour résultat la découverte définitive du nord de l'Amérique. Cabot avait conçu le dessein de partir à la découverte de l'hémisphère occidental; mais comme le gouvernement vénitien ne put lui fournir les ressources nécessaires pour entreprendre un voyage de ce genre, il alla offrir ses services au roi d'Angleterre, qui finit par mettre à sa disposition un navire, à bord duquel le navigateur enthousiaste s'embarqua, vers le printemps de l'année 1497, pour la terre inconnue.

A quel endroit Jean Cabot a-t-il débarqué d'abord? Est-ce au Cap Breton, sur les côtes du Labrador, ou à Terre-Neuve? Tel est le point principal que l'abbé Beaudoin s'est attaché à élucider. Les auteurs ont fait à cette question des réponses contradictoires. L'abbé Beaudoin, d'après certaines autorités pense que ce fut sur la côte nord-ouest du Cap Breton que Cabot aborda pour la première fois, le 24 juin 1497; en effet cet endroit fut appelé par lui *Terra primum vista* (terre aperçue la première). Toutefois ses découvertes ne se bornèrent pas à l'île du Cap Breton. Il est certain qu'il fit sur les côtes de l'Amérique un voyage de 300 lieues : on n'est pas fixé non plus sur la direction qu'il prit.

L'abbé Beaudoin ne croit pas qu'il descendit au sud du fleuve Saint-Laurent, et encore moins jusqu'à la Floride, comme on l'a prétendu; il suppose qu'il longea la péninsule de Gaspé et pénétra dans le Saint-Laurent, jusqu'au Bie ou aux environs, et que de là il redescendit le fleuve et suivit la côte nord, en touchant au Labrador ou à Terre-Neuve. Ensuite il retourna en Angleterre, où il arriva au commencement d'août 1497, le 6 sans doute. L'année suivante, le roi Henri VII, encouragé par le succès de cette première expédition, confia six navires à Jean Cabot, qui entreprit un second voyage; mais cette excursion n'amena aucune découverte nouvelle.

La frontière entre la Bolivie et la République Argentine. — On écrit du Buenos-Ayres, le 21 juin, que le Ministre des Affaires étrangères argentin a signé, avec le plénipotentiaire de la Bolivie, un traité provisoire qui fixe le 22e degré de latitude sud, jusqu'à l'intersection du Pilco-Mayo, comme limite entre les deux pays, la Bolivie devant exercer sa juridiction au nord de ce degré et la République Argentine au sud.

L'intérêt de ce traité réside moins dans la reconnaissance du territoire s'étendant sur la rive gauche du Pilcomayo, entre le 25e et le 22e degré, que dans la possession exclusive des deux rives de cette rivière, lesquelles appartiennent désormais tout entier à la République Argentine, qui devient en même temps propriétaire de toute la partie du cours d'eau susceptible d'être rendue navigable.

Chaco. — On écrit de Buenos-Ayres à la *Gironde* que le Chaco, où sont établis beaucoup de Français, est encore le théâtre de déprédations commises par les Indiens. La brigade du colonel Uriburu a entrepris une vaste battue, quelque chose de semblable à ce que propose le cardinal Lavigerie pour la suppression de l'esclavage africain.

Digitized by Google

Le colonel Uriburu s'est mis en marche le 26 du mois dernier, éparpillant autour de lui de nombreux détachements chargés de battre la plaine, et formant comme un immense filet, dans lequel tomberont successivement les divers groupes d'Indiens. Autrefois, la cavalerie se lançait à toutes brides à la poursuite de ceux-ci, aussitôt que l'on apprenait où ils étaient, négligeant souvent la proie pour l'ombre, s'attachant au pas de quelques cavaliers et laissant les autres s'enfuir. Au bout de quelques journées de ces galops désordonnés, les chevaux étaient accablés et les hommes épuisés par la soif et la faim, les grands ennemis du désert. Aujourd'hui, la chasse aux Indiens se fait plus méthodiquement; on marche doucement, se faisant suivre de convois d'approvisionnement, s'éclairant à droite et à gauche et ne laissant aucun ennemi derrière soi; comme dans une battue dans les plaines de la Beauce, la ligne des rabatteurs, qui s'est développée au départ, se resserre peu à peu et le gibier est obligé de venir passer devant le front des tireurs. Cette façon de faire la guerre et de conquérir le désert a été inaugurée par le général Roca dans le Sud, et on sait avec quel succès.

Le colonel Uriburu suit évidemment la même tactique au Chaco, afin de détruire d'un seul coup les bandes indiennes qui, de temps à autre, donnent signe de vie en incendiant une *estancia* et en volant des animaux. Il a dispersé son monde autour de lui, en se tenant prêt, comme l'araignée au milieu de sa toile, à se jeter sur l'ennemi qui se présentera. Ses lieutenants, lancés de différents côtés, ont déjà rencontré des détachements d'Indiens.

Groënland. — M. Charles Rabot, chargé d'une mission scientifique au Groënland, s'est embarqué le 14 juillet, pour une croisière, dans l'Océan Glacial, sur un transport danois, à bord duquel son passage lui a été accordé, grâce à la bienveillante intervention de la légation de France à Copenhague.

Expédition antarctique. — Nous avons annoncé à diverses reprises que les colonies de l'Australie avaient formé le projet d'entreprendre une expédition d'exploration au pôle antarctique. Dans le but de mettre ce dessein à exécution, les gouvernements de plusieurs de ces colonies se sont adressés à celui d'Angleterre pour lui demander son concours

Dans la séance de la Chambre des Communes du 17 juillet, répondant à une interpellation à ce sujet, M. Smith, premier lord de la Trésorerie, a déclaré que le gouvernement ne prêtera pas son appui financier à cette expédition, qui « n'aura sans doute aucun avantage pratique ». Le ministre est convaincu que les intérêts commerciaux et scientifiques de l'entreprise ne justifieront pas les frais qu'elle nécessiterait.

Ce refus de la part de la métropole n'a pas découragé les colonies, qui continuent à faire leurs efforts pour réunir les fonds nécessaires à l'exécution du plan projeté en dehors de tout concours; mais il est à craindre que leur initiative ne soit devancée par une concurrence étrangère.

On annonce, en effet, que le gouvernement prussien a résolu d'entre-

Digitized by Google

prendre une exploration du pôle sud pour son compte et que l'expédition mettra à la voile dans quelques semaines.

Une somme considérable sera portée dans le prochain budget pour subvenir aux dépenses de l'entreprise, à laquelle seront attachés les hommes les plus aptes au double point de vue de la science et de la navigation, et dont l'organisation est déjà confiée au docteur Neumayer, de l'Observatoire de Hambourg, qui passe pour avoir fait des études suivies sur les régions antarctiques.

On espère trouver dans le cercle polaire du sud de vastes étendues de terre; on y a déjà constaté l'existence de hautes montagnes et d'un grand pic volcanique. Les membres de l'expédition devront explorer la région à fond et ne quitter le pôle que lorsque les connaissances qu'on possède sur cette partie du globe, la moins connue, se seront considérablement accrues.

Région du Caucase. — Les journaux de Saratov constatent que l'excursion archéologique entreprise récemment par MM. Tills. président de la commission scientifique des archives; Krasnodonbrowsky et Sokolow, membres de cette commission a été couronnée de brillants résultats.

On a découvert sur la rive du Volga aux environs de Saratov, sur une étendue de deux verstes et demie en longueur et d'une verste environ en largeur, les vestiges d'une grande cité antique ayant tous les indices d'une civilisation supérieure (marbres sculptés, aqueducs, etc.). Les explorateurs, nonobstant le peu de durée de leurs recherches, ont rapporté avec eux une riche collection de monnaies arabes, persanes et tartares, ainsi qu'une foule d'objets domestiques ayant appartenu aux habitants de la cité disparue.

Canal maritime au travers de l'Italie. — L'ingénieur Victor Brocca vient d'achever les études qu'il a faites pour un canal maritime qui partagerait l'Italie en deux et éviterait le très long voyage qu'exige le tour du cap de Leuca. Ce canal partirait du voisinage de Castro, sur la mer Tyrrhénienne, pour aboutir à Fano, sur l'Adriatique : ces deux villes sont situées dans la Romagne (anciens États de l'Église. Sa longueur serait de283 kilomètres, sa largeur moyenne de 100 mètres, et sa profondeur de 12 mètres. On utiliserait le parcours de ce canal pour le desséchement des lacs de Bolsena et de Trasimène. Le devis évalue les frais à environ 500 millions

La mer territoriale française. — Le *Journal officiel* a publié le 13 juillet un décret en date du 9, traçant comme suit les lignes droites tirées en travers des baies des côtes du 5e arrondissement maritime de France et de l'île de Corse, et à partir desquelles la limite des trois milles marins déterminant la mer territoriale française doit être comptée :

COTES DE FRANCE SUR LA MÉDITERRANÉE

Golfe d'Aigues-Mortes (carte n° 2474). — De l'embouchure du Grau de Palavas au phare de l'Espignette, 9 milles 5.

Digitized by Google

Golfe des Saintes-Maries (carte n° 2474). — Du Grau d'Orgon à la balise de Beauduc, 8 milles 3.

Golfe de Fau (carte n° 2474). — De la pointe de la rive droite de l'embouchure du Rhône au phare du cap Couronne, 7 milles.

Golfe de Marseille (carte n° 2681). — 1° Du moulin de Carri au phare de Planier, 8 milles 5 ; 2° Du phare de Planier à la pointe ouest de l'île Riou, 6 milles 3 ; 3° de la pointe est de l'île Riou au Bec-de-l'Aigle, 9 milles 1.

Baies de la Ciotat, Bandol et Saint-Nazaire (carte n° 2681). — Du Bec-de-l'Aigle au phare du Grand-Rouveau, 8 milles 5.

Baie de l'entrée de Toulon (carte n° 2681). — Du sémaphore de Sicié à l'île Longue (presqu'île de Giens), 10 milles.

Rade des îles d'Hyères (carte n° 2681). — 1° De la pointe Escampobariou au fort du grand Langoustier, 3 milles 3 ;

2° Du phare de Porquerolles à la pointe du Vallon (île de Port-Cros), 8 milles 5 ;

3° De la pointe du Vallon à la pointe Maupertuis (île du Levant), 1 mille 9 ;

4° Du phare du Titan au cap Lardier, 8 milles 3.

Anse de Pampelune et golfe de Saint-Tropez (carte n° 2682). — Du cap Camarat à la pointe Alissandre, 9 milles.

Golfe de Fréjus et rade d'Agay (carte n° 2682). — De la pointe Alissandre à l'île de la Boute, 9 milles 2.

Golfe de la Napoule (carte n° 2682). — De l'île de la Boute à la tourelle des Moines, 8 milles 2.

Golfe Juan (carte n° 2682). — De la Tourelle des Moines au phare de l'Hette, 4 milles.

Baie des Anges (carte n° 2682).— Du bastion N.-E. du Fort carré d'Antibes au phare du cap Ferrat (Villefranche), 10 milles.

Baies de Saint-Hospice et de Monaco (carte n° 2682). — De la pointe de Saint-Hospice au cap Martin, 7 milles.

ILE DE LA CORSE

Golfe de Saint-Florent (carte n° 232).— De la pointe des Canelles à la pointe Pérallo, 7 milles.

Golfe de Calvi (carte n° 232). — De la pointe Valetone au phare de Revelata, 7 milles 5.

Golfe de Porto (carte n° 232).— De la pointe Rossa au cap Rosso, 5 milles, 6;

Golfe de Sagone (carte n° 232). — De la pointe Cargèse au cap Feno, 9 milles 7.

Golfe d'Ajaccio (carte n° 232). — Du phare des îles Sanguinaires au cap Muro, 8 milles 7.

Golfe de Valinco (carte n° 232). — Du cap Néro à l'île d'Eccia, 8 milles 4.

Baie Ventilegne et port de Figari (carte n° 232). — De la pointe Rocapina au cap Feno, 7 milles 7.

Digitized by Google

Un autre décret, du 11 juillet, donne le tracé des lignes déterminant la mer territoriale sur les côtes de l'Algérie :

Golfe de Bône (carte n° 3024). — De l'auberge de l'embouchure de l'Oued-Mafiag au phare du fort Génois, 10 milles.

Baie de Sidi-Merouan (carte n° 3061). — Du phare du cap de Fer, au sommet est de la pointe Felfela, 10 milles.

Baie de Philippeville (carte n° 3061). — Du sommet Cabara au phare de l'île Srigina, 8 milles 2.

Baie de Collo (carte n° 3061). — Du Ras-Bibi au feu de la pointe Djeba. 8 milles 6.

Baie des monts Tahard (carte n° 3023). — De l'île Lamein à la pointe Tahard nord, 6 milles 8.

Baie de Djidjelli (carte n° n° 3023). — De l'embouchure de l'Oued-Nil au grand phare de Djidjelli, 4 milles.

Baie de Bougie (carte n° 3029). — Du sommet Aokas au phare du cap Carbon, 10 milles.

Baie d'Alger (carte n° 3043). — Du phare du cap Matifou à la pointe Pescade, 10 milles.

Baie de Tipaza (carte de n° 3030). — De l'embouchure de l'Oued-Koucha au cap Chenoua, 8 milles.

Baie de Sidi-Ferruch (carte n° 3030). — Du raz Acrata à la pointe de Sidi-Ferruch, 3 milles 5.

Baie d'Arzeu (carte n° 3219). — De la pointe ouest du Port-aux-Poules au grand phare d'Arzeu, 7 milles 5.

Baie d'Oran. — (carte n° 3483). — De la pointe Canastel à la pointe au nord de Mers-el-Kébir, 7 milles 5.

Baie de l'Oued Ouedi (carte n° 3483). — 1° Du phare du cap Falcon à l'île Plane, 4 milles 5; — 2° De l'île Plane au cap Lindless, 3 milles.

Passage entre les îles Habibas et la côte (carte n° 3483). — 1° Du cap Lindless à la pointe N.-E. des îles Habibas, 8 milles 8; 2° Du phare des îles Habibas au cap Fegalo, 9 milles 2.

Abords de la Tafna (cartes n°s 3436 et 3412). — 1° Du cap Gros au phare de Rachgoun, 7 milles 7. — 2° Du phare de Rachgoun à l'îlot de la pointe El-Harouch, 4 milles 5.

Les délimitations qui précèdent ont été établies à l'aide des cartes de l'hydrographie française et autres à même échelle.

Marine allemande.— *Difficulté de recrutement.* — Jusqu'à ces dernière années, la marine militaire prussienne prenait ses matelots dans la population maritime des provinces de Prusse, de Poméranie, de Hanovre et du Schleswig-Holstein. Mais par suite du développement de cette marine et des progrès du commerce maritime, le recrutement des navires de guerre était devenu tellement difficile que le gouvernement s'est vu obligé de compléter

Digitized by Google

le contingent avec des hommes pris dans la population agricole des mêmes provinces, et par engagements volontaires dans toute l'étendue de l'empire.

Un rapport que j'ai eu sous les yeux constate que la population maritime de l'Allemagne ne peut suffire aux besoins réunis des deux marines. Cette insuffisance s'accroît, pour la flotte, des désertions, dont la moyenne est de 12 0/0 de l'effectif. Ce n'est pas tout : la population maritime de l'Allemagne émigre dans de fortes proportions : 35 0/0 des hommes recrutables du littoral partent chaque année pour l'Afrique et l'Amérique. D'un autre côté, les marins enlevés au commerce par la flotte y restent rarement au delà de la durée obligatoire du service, c'est-à-dire trois ans; 2 0/0 seulement contractent un engagement ultérieur, dans l'espérance de devenir sous-officiers. Le recrutement des sous-officiers rencontre de grandes difficultés.

Les causes de l'impopularité du service dans la marine sont diverses. Au premier rang, il faut citer la sévère discipline qui règne à bord et qui contraste avec le laisser-aller des navires marchands; puis, les exercices presque continuels auxquels sont assujettis les marins de l'Etat, tandis que ceux du commerce ne sont tenus qu'aux travaux peu fatigants qu'exige la conduite du navire. D'un autre côté, l'État ne donne pas une solde aussi élevée ni une aussi bonne nourriture que le commerce.

Par suite d'un goût de plus en plus vif pour les jouissances matérielles et même des habitudes de débauches croissantes au sein des classes inférieures de la société, le nombre des jeunes gens assez vigoureux pour suffire aux travaux pénibles et souvent dangereux de la marine militaire diminue sensiblement. On m'a cité de gros villages qui fournissaient autrefois d'excellents mousses à partir de l'âge de quinze ans, et qui voient aujourd'hui émigrer presque tous les enfants de cet âge dans les villes, où ils gagnent facilement leur vie. Pour suppléer à cette insuffisance d'élèves à bord de la flotte, on a dû créer des compagnies de mousses où sont reçus les enfants sains, robustes, bien portants qui veulent signer l'engagement de servir pendant douze années. Ils y sont nourris, vêtus et préparés au service par une solide instruction théorique et pratique. Ce mode de recrutement produit, assure-t-on, d'excellents résultats. *(Gironde du 23 juillet.)*

Concurrence à la ligne du Saint-Gothard : M. Edmond Théry après avoir étudié les divers projets de tunnels à travers les Alpes estime que le transit entre la Belgique et la Méditerranée, pourrait être attiré sur le réseau français au moyen d'une simple jonction en *Hirson* (Réseaux du Nord et de l'Est) et *Chagny* (station de la ligne Dijon-Mâcon).

La ligne du Simplon comporte un tunnel 16,070 mètres, et unirait Brieg (Suisse), à Arona (Italie). Ce ne saurait donc être une entreprise produite au point de vue français puisque nous n'en occuperions aucun des débouchés. Ce serait pourtant la ligne la plus courte entre le port de Boulogne et Plaisance point de croisements des lignes italiennes. La distance entre ces

Digitized by Google

deux villes est en effet de 1382 kilomètres par le Mont-Cenis, 1353 kilomètres par le Saint-Gothard et 1279 kilomètres seulement par le Simplon.

La ligne du mont Blanc offrirait bien une ligne française, mais les difficultés d'une pareille entreprise ont fait reculer les plus audacieux.

La ligne de jonction *Hirson-Chagny* résoudrait au dire de M. Ed. Théry la difficulté. Elle n'aurait que 370 kilomètres. Actuellement la ligne du Saint-Gothard offre une économie de 85 kilomètres sur celle de Bruxelles, Paris, Marseille. La jonction Hirson-Chagny, donnerait au contraire au transit par la France un avantage de 100 kilomètres sur celui par le Saint-Gothard. Les marchandises paieraient 8 francs par tonne de moins qu'elles ne paient par la ligne du Saint-Gothard. PAUL BARRÉ.

Le Port de Cardiff. — Dans son compte rendu du mouvement du commerce britannique, M. Jacquemin, consul de France, fait un intéressant tableau de la prospérité de Cardiff.

L'accroissement de Cardiff pendant les 25 dernières années est vraiment extraordinaire, écrit notre représentant. Quoique très ancienne et malgré un passé des plus honorables, cette ville était inconnue comme port avant 1837 et 1838. Avant cette époque, les houilles des comtés sud du Pays de Galles, aujourd'hui si recherchées par l'étranger, n'étaient connues que dans leur pays d'origine et dans le voisinage.

La construction du West-Dock en 1839 fit de Cardiff un vrai port L'ouverture, en 1841, du chemin de fer de la vallée du Taff le mit en communication directe avec les usines et forges du sud du comté de Glamorgan, Ce fut l'origine de la fortune commerciale de Cardiff. Cette même année les transactions sur les charbons s'élevèrent à 62,000 tonnes. Dix ans plus tard ce chiffre avait décuplé atteignant près de 600,000 tonnes et il s'éleva à 2,900,000 tonnes en 1861 pour toucher celui de 3,600,000 en 1871.

Pendant les six dernières années, quatre docks ont été creusés, y compris le Roath-Dock dont l'inauguration a eu lieu dans le courant du mois d'août 1888. La superficie du nouveau dock est de 13 hectares et demi, et le développement de ses quais d'environ 2 kilomètres. La profondeur en permet l'entrée aux navires du plus fort tonnage.

Il est muni de grues mobiles réunissant les deux qualités maîtresses : puissance et rapidité, pouvant charger 360 à 450 tonnes par heure et porter le charbon jusqu'au fond des cales, afin d'éviter le bris.

Des chemins de fer à double voie donnent accès sur les quais. L'une des voies sert à amener les wagons chargés de houille, et l'autre, descendant en pente douce, permet le retrait immédiat de ceux-ci sans besoin de bras pour les pousser, ce qui constitue une économie et évite l'encombrement.

Profondeur de la mer. — Dans le dernier rapport du service hydrographique des États-Unis sur les sondages opérés par *l'Albatros* dans l'océan Pacifique, le long des côtes de l'Amérique centrale, on remarque une ligne passant par 11° 45′ latitude nord et 97° 3′ longitude ouest, où les eaux ont

Digitized by Google

une profondeur de 2,256 brasses, ou 13,536 pieds, soit environ la hauteur du niveau de la mer au sommet du mont Shasta (Californie).

D'autres sondages ont donné : 1,379, 1,616, 1,724, 1,882 et 1,997 brasses.

L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — Dans sa séance du 20 juillet, elle a statué sur le prix Garnier, destiné à favoriser les voyages d'exploration dans la haute Asie et dansl'Afrique centrale.

Le prix sera réparti entre le Père Livinhac, vicaire apostolique du lac Nyanza; le Père Coulbois, pro-vicaire apostolique de la mission du haut Congo sur la rive ouest du Tanganika; et le Père Hautecœur, supérieur de la mission de l'Ounya Nyembé, à Tabora. Ces trois missionnaires se trouvent actuellement soit sur les bords du Victoria Nyanza, soit sur le haut Congo.

Il leur sera recommandé de s'occuper de toutes les questions de géographie, d'ethnographie et de linguistique qui intéressent la science; de rechercher s'il n'existe pas dans ces contrées des voies de communication accessibles aux Européens; de constater jusqu'où s'étend l'influence des Arabes qui se livrent au trafic des esclaves et s'ils font du prosélytisme musulman.

La commission de l'Académie se réserve le droit d'étendre son programme.

Commerce extérieur des États-Unis. — Nous empruntons à l'*Export*, de Berlin, les chiffres suivants qui méritent la plus grande attention. Nous ne nous lasserons pas de signaler à nos lecteurs ces symptômes chaque jour plus inquiétants de la restriction de nos débouchés, de l'envahissement constant des marchés par les industriels et les commerçants allemands. Pendant cinquante ans, les Allemands ont été les commis du monde entier. Aujourd'hui qu'ils ont pris possession d'eux-mêmes, qu'ils se sentent forts et se trouvent dans une situation privilégiée, ils profitent avec énergie et habileté de l'expérience qu'ils ont acquise

Les statistiques suivantes sont un enseignement pour nous.

IMPORTATION *aux États-Unis.— Part des différents pays :*

	1880	1881	1882	1883	1884	1885	1886	1887
	%	%	%	%	%	%	%	%
Grande-Bretagne.	31.53	27.15	26.99	26.08	24.34	23.67	24.28	23.84
Allemagne	7 82	8.25	7.78	7.93	9.74	10.95	10.88	11.65
France	10.38	10.86	12.27	13.55	10.61	9.86	9 78	9.84
EXPORTATIONS :								
Grande-Bretagne.	54.74	54 01	55.13	52.28	52.79	54.35	51.79	51.65
Allemagne.	6.83	7.79	7.20	8 »	8.18	8.37	9.15	8.15
France	12.00	10.16	6.46	6.96	6.82	6.12	6.01	7.92

Commerce extérieur de l'Égypte en 1887. — *Le Handelsmuseum* emprunte au rapport du consul autrichien au Caire les chiffres suivants :

Total du commerce extérieur de l'Égypte en 1887 : 18,968,048 liv. ég., dont 8,093,297 pour l'exportation et 10,866.751 à l'importation; en augmentation

Digitized by Google

pour l'importation de 245,066 et pour l'exportation de 637,131 livres égyptienne sur 1886.

Les principaux États ressortent ainsi :

Angleterre et possessions britanniques : 3,833,317 (importation); 6,992,063 liv. ég. (exportation) ;

France et colonies : 913,885 (importation), et 901,397 liv. égypt. (exportation);
Autriche-Hongrie : 764,220 (importation); 611,156 liv. égypt. (exportation);
Russie : 364,304 èt 932,638;
Italie : 246,837 et 817,230;
Belgique : 124,342 et 59,381.

Les recettes de la douane ont monté à 936,934 liv. égypt. en 1887 contre 932,552 en 1886,

États-Unis. — *Population :* En raison de l'immigration des dernières années, immigration qui s'est élevée à 509,281 têtes, et de ce fait que le nombre des naissances a dépassé dans une mesure considérable celui des décès, la population s'est notablement accrue. De 1870 à 1880, l'augmentation annuelle, abstraction faite de l'immigration, était de 2 0/0. Si l'on admet que l'augmentation s'est continuée dans la même proportion depuis 1880 et si l'on tient compte du chiffre des personnes immigrées, on obtient les totaux suivants pour les 8 dernières années, — années fiscales closes au 30 juin :

Population au 30 juin		Augmentation de 2 0/0 jusqu'au 30 juin		Chiffre des immigrants dans la même année
1880	50 155 783	1881	1 083 116	788 992
1881	51 947 891	1882	1 038 958	603 222
1882	53 590 171	1883	1 071 803	518 592
1883	55 180 566	1884	1 103 611	395 346
1884	56 679 523	1885	1 133 590	334 203
1885	58 147 316	1886	1 162 946	496 109
1886	59 800 452	1887	1 196 009	222 830
1887	61 219 291			

Le total des habitants des États-Unis au 1er avril 1888 peut être évalué sur ces bases à plus de 62,500,000. Si l'immigration continue dans les mêmes proportions jusqu'au prochain recensement (1890), la population s'élèvera alors au chiffre approximatif de 67 millions. *(Export de Berlin.)*

Grèce. — *Commerce extérieur :* Le total du commerce extérieur de ce pays s'élevait en 1887 au chiffre respectable de 254,112,455 francs dont 144,721,806 francs à l'importation, et 109,390,649 à l'exportation. Ces chiffres accusent une réelle augmentation sur 1886. Aux importations prenaient part :

	Pour francs		Pour francs
1. Russie	34 294 564	8. Allemagne	3 234 747
2. Angleterre	31 413 576	9. Belgique	1 548 877
3. Autriche-Hongrie	17 337 216	10. Égypte	612 347
4. Turquie	16 920 323	11. Suisse	346 199
5. France	10 406 525	12. Pays-Bas	80 892
6. Roumanie	8 253 636	13. Autres pays	1 257 858
7. Italie	6 142 565		

Digitized by Google

Une ville ancienne. — Sur une grande ferme du nord-est de la province de Chihuahua, connue sous le nom du Rancho José de Babicora, et appartenant au sénateur George Hearst de la Californie et à M. Follansbee d'El-Paso, on a trouvé les restes d'une ville antique, taillée et sculptée dans la roche solide, comme la ville de Pétra dans l'ancienne Edom. Cette ville est située dans les déserts escarpés de la Sierra Madre, les approches en sont difficiles; les indigènes eux-mêmes ne traversent que rarement cette partie des montagnes. Il n'existe nulle part de tradition concernant cette ville; mais ses ruines montrent que les habitants de ce lieu préhistorique étaient *civilisés*. On voit des centaines de chambres creusées dans la roche solide sur les côtés de la montagne; et les pierres qui en avaient été extraites ont été employées à des bâtisses. Il y a différentes rangées de chambres et d'escaliers taillés dans le roc, conduisant d'une maison à l'autre. En beaucoup d'endroits, la roche est élégamment sculptée et polie.

Le colonel John G. Follansbee, l'un des propriétaires, doit prochainement explorer complètement ces ruines.

Caravane scolaire d'Arcueil. — La caravane scolaire d'Arcueil, conduite par M. l'abbé Barral, partira le 5 août pour faire son 11e voyage. Voici les points principaux qu'elle visitera : Massif de la Grande Chartreuse, Chambéry, Annecy, Chamonix et ses environs, Martigny, le Grand Saint-Bernard, Aoste, Val Tournanche, Col de Saint-Théodule, Zermatt, Col du Monte-Moro, lac Majeur, Milan, lacs de Côme et de Lugano, le Saint-Gothard, lac des Quatre-Cantons, Lucerne, Le Brünig, Interlaken, Berne. Le voyage sera d'environ 25 jours.

La *Revue Française*, qui a déjà relaté le récit de précédentes excursions, ne saurait trop applaudir à la formation de semblables caravanes.

Canada. — M. Henri de Soras (d'Annonay, Ardèche), d'après le journal *le Manitoba*, se fixerait au Canada, près de la station de Whitewood, non loin de la Rolanderie. Il serait voisin de MM. de Jumilhac et Wolf; — et aussi, pouvons-nous ajouter, de notre collaborateur le Dr Meyer, qui nous a fourni déjà les éléments de plusieurs études.

Errata. — Expédition italienne en Afrique (t. VIII).

Page 18, ligne 36. *Au lieu de :* Après avoir purgé le Choa.
Lisez : Après avoir purgé l'Harrar.

Page 26, lignes 35, 36. *Au lieu de :* rester dans nos positions de Massouah....Keren.
Lisez : rester dans nos positions de Massouah... Moncullo.

BIBLIOGRAPHIE

Projet de canal entre le Don et la Volga, par Léon Dru. La Société civile franco-russe d'études du canal du Don vient de publier chez Chamerot un superbe volume orné de belles cartes, plans et gravures, contenant le mémoire de M. Dru, qui vient de procéder aux études préparatoires à l'exécution du canal que Pierre le Grand et, avant lui, le sultan Soliman avaient essayé d'exécuter. Après avoir

Digitized by Google

examiné la position du terrain, déterminé le tracé, indiqués les travaux d'art, digues, réservoirs et alimentation du canal, M. Dru passe en revue les frais possibles de l'entreprise et ses bénéfices.

Le canal qui aurait son point de départ sur le Don, près de Piati-Izbianskaïa, viendrait aboutir sur la Volga au sud de Tsaritsine, mettant en communication la mer Noire et la Caspienne et apportant un foyer d'activité considérable au pays cosaque. Au point de vue stratégique comme au point de vue commercial, son importance sera considérable, car les petits bâtiments et les torpilleurs qui déjà communiquaient de la Baltique à la Caspienne pourraient désormais se rendre dans la mer Noire par la grande voie de la Volga.

Les Nihilistes et la Révolution en Russie. — L'œuvre d'Alexandre II, Alexandre III, par N. Kosma. E. Leroux éditeur.

La première de ces brochures est anonyme. L'auteur y met en parallèle les bienfaits apportés à la Russie par le gouvernement des tsars, qui a fait l'unité du pays, et le recul vers la barbarie que ne manquerait pas d'amener le triomphe des idées nihilistes.

L'étude de M. N. Kosma est un panégyrique de l'œuvre du tsar Alexandre, le libérateur des serfs. L'auteur y expose les tendances slavophiles que l'on prête au tsar Alexandre III et examine la question des alliances. Il rappelle fort justement, comment la Russie, sans tirer l'épée, a profité de la guerre franco-allemande pour obtenir la revision du traité de 1856. La situation actuelle ne manque pas d'analogie, et la Russie ne tirerait-elle pas profit d'un nouveau conflit possible pour obtenir la revision du traité de Berlin en faisant passer ses intérêts avant ses sympathies?

Chez les Bulgares, *par* L. Hugonnet, *A. Savine éditeur.* — Ce petit peuple qui a causé la dernière guerre turco-russe et qui met continuellement l'Europe sur le qui-vive, a eu trop peu de visiteurs pour que les notes de voyage publiées par M. Hugonnet ne présentent pas un grand intérêt. L'auteur, qui connaît les peuples d'Orient et a assisté au conflit serbo-bulgare de 1885, nous décrit le Bulgare lent, sobre, patient et travailleur, ayant contracté sous la domination turque des habitudes d'obéissance qui le rendent extrêmement maniable. Comme soldat il est discipliné, résistant à la fatigue et plein de sang-froid en présence du danger. Grâce à ses qualités, on s'explique les succès de Slivnitza.

M. Hugonnet, passant en revue les derniers événements politiques de Bulgarie, nous fait assister à la révolution de Philippopoli, au renversement d'Alexandre de Battenberg et à l'avènement du prince de Cobourg, pour lequel il ne cache pas son antipathie profonde, qui ressort parfois d'une façon bien crue. Le jeune prince qui s'est lancé, non sans un certain courage, dans une pareille entreprise, ne mérite cependant pas un tel dédain. Il est certain que tout n'est pas parfait en Bulgarie, mais il faut tenir compte de ce fait qu'on ne peut dégrossir en dix ans un peuple qui a subi cinq siècles d'esclavage.

Le Propriétaire-Gérant,

Edouard MARBEAU.

IMPRIMERIE CENTRALE DES CHEMINS DE FER. — IMPRIMERIE CHAIX.
PARIS, 20, RUE BERGÈRE. — 15840-6-8.

Digitized by Google

VOYAGE EN RUSSIE

(Suite.) (1)

Pétersbourg. De Moscou à Pétersbourg. — Aspect du pays. — Industrie du gouvernement de Tver. — Rybinsk. — La ligne Nicolas. — Arrivée à Pétersbourg. — Les *Izvostchiks.* — Physionomie de la ville et de ses monuments. — Statues. — Le monde officiel. — La Cour. — Le monde des affaires. — Les colonies étrangères. — Les théâtres. — L'Université et l'étudiant. — Les beaux-arts : l'Ermitage et l'Académie. — Enseignement artistique. — Bibliothèque publique. — Maison de Pierre-le-Grand. — Les différents quartiers de la ville. — Vie sociale. — Environs de Pétersbourg. — Industrie et fabrique. — Mouvement du port.

Ce n'est pas sans regret que je quittai Moscou, que j'avais fini par aimer pour sa vie large et facile. En me rendant à Pétersbourg par la ligne Nicolas, je continue à traverser la région industrielle, qui, ainsi que je l'ai dit plus loin, s'étend de Nijni à Pétersbourg. Le pays est pauvre et triste; ici, de vastes espaces de terrains sablonneux; plus loin, des marais à moitié desséchés où paissent des troupeaux amaigris; de temps à autre, des forêts de jeunes pins aux tons sombres. Par suite des conditions climatériques de cette région, l'agriculture y est peu profitable. Les semailles du printemps se font tardivement, les blés ont à peine le temps de mûrir et sèchent difficilement dans les champs.

Le gouvernement de Tver, que je traversai, possède 303 fabriques diverses (2). Des fenêtres de mon wagon, j'aperçois les nombreux clochers des églises de ce chef-lieu. Tver compte plusieurs filatures et fabriques de tissage, entre autres la grande manufacture de ce nom qui emploie 5,805 ouvriers et produit plus de 700,000 pièces. Dans les districts, l'industrie dite buissonnière est non moins développée. C'est Biéjetzk qui fabrique des sacs par millions, Kortchef et surtout

(1) Voir la *Revue Française*, 1886, n° 24; 1887, n°s 27, 29, 34; 1888, n°s 37, 41, 44, 45.

(2) Les relèvements statistiques laissent beaucoup à désirer en Russie. Ainsi, pour les fabriques du gouvernement de Tver, je me suis trouvé en présence de trois statistiques, émanant de sources officielles et donnant les chiffres suivants : 303, 107 490. J'ai choisi la moyenne.

Digitized by Google

la commune de Kimry, où 26,000 cordonniers préparent annuellement plus de 3 millions de paires de chaussures, pour une somme de 7 millions de roubles, et qui en 1812 fournirent gratuitement des bottes à l'armée russe. C'est Ostachkof qui fabrique des faux et des faucilles, Torjok qui brode le maroquin avec or, argent et soie, Kortchef qui fournit le célèbre cuir de Russie.

A Bologoé, je laisse à ma droite Rybinsk, grande ville commerçante située sur les deux rives de la Volga, où se trouve un beau pont en fer construit par la maison Gouin, de Paris. Cette ville, jeune encore mais florissante, est le point terminus de tous les transports de céréales qui viennent de la Volga. Là, ces transports sont déchargés et expédiés à Pétersbourg, soit par voie ferrée, soit sur des bateaux plus petits, par les systèmes de navigation formés de canaux et de rivières qui réunissent la Volga et la Néva. Rybinsk reçoit et expédie à Pétersbourg, tous les ans, 2,744,000 tonnes de marchandises environ.

La ligne Nicolas appartient à la grande Société des chemins de fer russes; c'est la plus importante de toute la Russie par son mouvement en voyageurs et en marchandises, car elle sert de grande artère entre Moscou et Pétersbourg et, par conséquent, entre l'Europe et la Russie centrale. En 1886, elle a réalisé un bénéfice net de 12,260,864 roubles et donné un revenu verstique de 19,923 roubles. C'est aussi une des mieux entretenues. Les trains y sont plus nombreux et plus rapides, les buffets fréquents et bien servis, les wagons ont tout le confort désirable. Il y a des wagons-lits, des cabinets de toilette et des salons, où les amateurs du tapis vert peuvent jouer aux cartes toute la nuit. Je me suis laissé dire que des *grecs* circulent exprès sur la ligne, afin de trouver des victimes à duper.....

Mais j'aperçois au loin des tours, des clochers et de hautes cheminées d'usines; plus près, se dressent les coupoles de la Laure Alexandro-Nevska; les sifflets de la locomotive redoublent et notre train ne tarde pas à entrer dans la spacieuse gare Nicolas. En sortant, je suis assailli par une foule d'*izvostchiks* braillants, qui m'offrent leurs services en me vantant leurs équipages et leurs chevaux. Ils ne sont pas plus élégants que ceux de Moscou. En général, ces *izvostchiks* sont des paysans venus parfois de loin pour gagner de l'argent. Chaque soir, ils doivent remettre une certaine somme au patron. Il

Digitized by Google

arrive quelquefois que ces *Vankas* improvisés connaissent fort mal la topographie de la ville. Un jour, j'en louai un qui m'avoua naïvement qu'il ignorait la rue que je lui avais indiquée. Au moins, ils n'ont pas l'insolence de nos cochers parisiens, et c'est d'un air fort humble qu'ils vous demandent un pourboire *(na tchaï)*. Par les froides et longues nuits d'hiver, ces pauvres cochers, qui doivent stationner aux abords des théâtres ou des restaurants, sont à plaindre.

En quittant la gare, j'entre de plain-pied dans la Perspective Nevski, ce long boulevard qui va en droite ligne de la gare à la place de l'Amirauté, mais qui ne commence réellement qu'à partir du pont Anitchkine. La Perspective, comme on l'appelle ordinairement, forme avec la grande Morskaïa, l'artère principale de Pétersbourg. En hiver, dans l'après-midi, on peut y voir le monde élégant foulant à pied le trottoir, ou dans des traîneaux attelés de superbes *rysaki*, conduits par des cochers barbus et habillés à la russe.

Pierre le Grand, en jetant sur les rives marécageuses de la Néva les fondements de sa nouvelle Capitale, prétendait ouvrir à la Russie une fenêtre sur l'Europe. En longeant la Perspective, on s'aperçoit tout de suite qu'on se trouve dans une ville européenne, et le vent frais qui souffle du détroit vous apporte les senteurs de l'Occident. Ce contraste est surtout frappant quand on arrive de Moscou. Dans cette dernière ville, le Russe patriote doit réellement se sentir chez soi. Pétersbourg ne ressemble nullement à Moscou, et les étrangers qui, après avoir visité Pétersbourg, s'imaginent connaître la Russie, se trompent fort. La Russie véritable est à Moscou, au Kremlin, à Nijni, sur la Volga. Pétersbourg est une ville officielle qui n'a de raison d'être que parce que Pierre le Grand, voulant rompre avec les traditions du passé, la tira du néant. Le peuple russe sent bien cette différence. Lui qui continue à donner à Moscou l'épithète de *matouchka biélokamennaïa* (1) n'éprouve que de l'indifférence pour la Capitale, qu'il appelle dédaigneusement : *Piter*.

Les grands édifices qui ornent cette ville appartiennent à l'architecture étrangère. Vous n'y rencontrerez plus de ces nombreuses églises aux tons polychromes, de ces innombrables coupoles qui font le charme et l'originalité de Moscou.

(1) Petite mère aux pierres blanches.

Digitized by Google

Les quatre dompteurs du pont Anitchkine, le palais Anitchkof, le théâtre Alexandre, la Bibliothèque, ne vous disent rien de nouveau, à vous, voyageur venu de l'Occident. Allons plus loin. Voici la cathédrale de Kazan qui rappelle de fort loin Saint-Pierre de Rome. Descendons la Grande Morskaïa et arrêtons-nous devant la cathédrale d'Isaac dont la coupole dorée s'aperçoit au loin et qui a été construite par Montferrand. En dépit de ses ors, de ses marbres et de ses colonnes de granit, elle vous laisse froid. Ses proportions gigantesques vous étonnent, mais vous n'y trouvez ni grâce ni harmonie. C'est un colosse de pierre, sans originalité et représentant la fusion de plusieurs systèmes d'architecture. Pénétrons sur la place de l'Amirauté. Le Sénat, le Saint-Synode, le Ministère des affaires étrangères, le Palais d'hiver lui-même, ne sont que des constructions massives, sans cachet, imitations ou copies plus ou moins réussies des grands monuments de l'Europe occidentale.

Après avoir jeté un coup d'œil sur la coupole de l'Église des Chevaliers-Gardes, la flèche de la forteresse Pierre et Paul, cette Bastille de la Russie, qui contient en outre les tombeaux des tsars depuis Pierre le Grand, ainsi que sur l'aiguille dorée de l'Amirauté, franchissons la Néva. Nous trouvons ici la Bourse, sorte de temple grec, et en face d'elle, sur la place, deux colonnes rostrales surmontées de trépieds en bronze; puis l'Académie des Beaux-Arts, immense bâtiment qui a la forme d'un rectangle.

Dans mon voyage sur la Volga, et à Moscou, j'avais déjà fait la remarque qu'en général les statues, en Russie, manquent de goût. Heureusement qu'elles ne sont pas nombreuses et qu'on ne les prodigue pas comme chez nous. Mon opinion se confirme à Pétersbourg. Souvarof, qui a sa statue sur la place du palais d'été, est représenté en dieu Mars. Devant la cathédrale de Kazan, les statues des héros de 1812, Barclay de Tolly et Koutouzof, ne disent pas grand'chose à l'imagination. La statue de l'empereur Nicolas, sur la place de ce nom, œuvre du sculpteur Klodt, prête à la critique par ses défauts d'exécution. Il en est de même de la statue de Catherine II qui s'élève dans un petit square en face de la Bibliothèque. La figure de l'impératrice est fort disgracieuse. Son auteur, Mikiéschine, à qui l'on doit déjà le monument millénaire de Novgorod. ne s'est pas corrigé de ses défauts.

La plus belle statue que possède Pétersbourg est sans contredit celle de Pierre le Grand, œuvre du sculpteur français Falconet, aidé de son élève

Digitized by Google

Mlle Collot, et commandée par Catherine II. Il y a quelque chose de grand et d'imposant dans la fière et noble attitude du fondateur de Pétersbourg, maintenant son cheval qui se cabre et, la main étendue, indiquant, d'un geste superbe, l'emplacement de la nouvelle capitale. Lorsqu'au printemps, le vent reflue les eaux de la Néva ou lorsque, lors de la débacle, la Néva mugissante lance ses vagues furieuses par-dessus les parapets et inonde la place, la statue du grand souverain, par sa pose et son geste, semble arrêter le flot envahissant et lui dire : « Tu n'iras pas plus loin. » Le rocher qui sert de piédestal à la statue est d'un seul bloc venu de Finlande, et pèse, dit-on, près de trois millions de livres.

Une autre statue plus modeste qui se trouve au jardin d'été est celle du fabuliste Krilof, le La Fontaine russe, qui fut, je crois, le premier des écrivains russes à avoir sa statue. Le fabuliste, vêtu d'une longue redingote et la poitrine découverte, est assis sur un bloc de pierre, la tête inclinée sur un livre qu'il tient de la main gauche. Son visage a bien cette expression de bonhomie mélancolique que lui prêtent ses contemporains. Bon nombre de statues de femmes, de nymphes, ornent le jardin, mais elles sont sans importance. Combien de fois, assis au pied d'une de ces statues, n'ai-je pas vu passer devant moi l'empereur Alexandre II, se promenant dans l'après-midi, accompagné de sa fille, maintenant duchesse d'Édimbourg, et de son chien favori ! Revêtu du manteau gris et de la casquette que portent les officiers généraux, il marchait la tête levée, et son œil bleu fixé devant lui malgré les attentats dont il avait été victime, il s'obstinait à se promener seul faisant preuve d'un courage digne d'un meilleur sort.

Ce n'est pas seulement par le caractère de son architecture que Pétersbourg diffère de Moscou, c'est aussi par sa physionomie. Et à vrai dire, Pétersbourg n'a pas de physionomie générale; ses habitants n'ont pas de type commun. C'est avant tout une ville officielle. Transférez la cour et les ministères à Moscou, et Pétersbourg ne sera plus qu'un port de transit. Sa population se compose en majeure partie de fonctionnaires de tous rangs. Au recensement de 1881, le statisticien, Janson, sur une population totale de 861,297 habitants, relevait 33,832 employés civils, soit 6,8 0/0 (1) 18.893 domestiques servant dans les différentes administrations. Après, vient le monde cosmopolite des gens

(1) Cette proportion est à Berlin de 3, 6 0/0, et à Paris de 1, 6 0/0.

Digitized by Google

d'affaires : banquiers, concessionnaires, négociants, industriels, administrations de chemins de fer; en troisième lieu les petits boutiquiers et le peuple.

Naturellement le monde officiel donne le ton à toute la ville. Indifférent à la littérature, aux beaux-arts, au développement national, ne s'intéressant à la politique intérieure et extérieure qu'autant qu'elle le touche personnellement, et connaissant fort mal d'ailleurs le pays qu'il est chargé d'administrer, il vit en égoïste de la part du gâteau qui lui est attribué, et cherchant à grossir cette part. Toute sa préoccupation est de ne pas avoir d'opinions trop tranchées et de ne pas se compromettre, car l'opinion de demain pourrait bien n'être plus l'opinion d'aujourd'hui. Il est donc occupé sans cesse à flairer du côté où souffle le vent, et à tâcher de deviner le courant qui vient d'en haut. Toute la vie du fonctionnaire pétersbourgeois; tous ses efforts, toute son énergie sont consacrés à monter en grade, à obtenir un *tchine* nouveau et un traitement plus élevé, à recevoir une décoration au nouvel an et un logement de l'État, à être envoyé en tournée en province, faveur qui est spécialement recherchée car c'est en général une véritable moisson de roubles à gagner. Pour en arriver à toutes ces fins, il est humble devant son *natchalnik*, s'attache à lui plaire, à être toujours en vue, à flatter ses opinions, et ses goûts. Humble aujourd'hui dans sa position de subordonné, il sera demain hautain, impérieux, cassant, s'il parvient à un poste élevé. Un coin fort curieux à étudier, ce sont ces salons où les avancement, les nominations, les décorations sont cuisinés d'avance. Représentant une coterie quelconque, ils ont pour centre quelques hauts fonctionnaires qui viennent y recevoir les hommages des solliciteurs, et où ils règnent en demi-dieux. La maitresse de la maison qui, chose étrange, est rarement jeune, a conservé ou possède des relations influentes, parfois même inexplicables. Elle reçoit d'un air protecteur les fonctionnaires de province qui viennent étudier la situation et tâcher d'éventer l'opinion qui aura cours demain, les jeunes employés ambitieux voulant parvenir, les militaires briguant un emploi élevé dans la carrière civile. Le public pétersbourgeois appelle en plaisantant ces salons : des bureaux de placement.

Moscou, au contraire, qui écoute attentivement tout ce qui se dit et se passe à Pétersbourg, a son opinion faite sur toutes choses, opinion

Digitized by Google

profondément nationale. Lorsque l'honneur de la Russie est engagé, c'est Moscou qui la première fait entendre sa voix patriotique, qui donne le branle à l'opinion publique, et est prête à faire tous les sacrifices. Pétersbourg, lui, ne voit dans tout cela qu'une affaire de nominations, que l'occasion de gagner une place, d'obtenir une concession ou un commandement. En résumé, si Pétersbourg est la tête de la Russie, Moscou en sera toujours le cœur.

Le monde des affaires se rattache au monde officiel comme la mouche s'attache au miel. Ce monde se recrute un peu partout. Vous y verrez des Russes, des Anglais, des Français, et surtout des Allemands et des Israélites. Ici, on tâche d'agir par de gros pots de vin ou par l'intermédiaire des favorites de hauts personnages. De temps à autre éclate un scandale que l'on étouffe par ordre d'en haut, ou dont les péripéties se déroulent devant les tribunaux. Le petit commerce compte aussi un grand nombre d'étrangers. Généralement, la cordonnerie, les brasseries, la charcuterie sont entre les mains des Allemands. Les Français fournissent des modistes, des perruquiers, des tailleurs, des gantiers, des restaurateurs et des..... cocotes. Les Suisses donnent un fort contingent de gouverneurs et d'institutrices. Chez les Arméniens et les Persans vous trouverez des armes et des tapis de l'Orient. Les Tatars parcourent les rues en achetant de vieux habits ou servent comme garçons dans les restaurants.

Dans cette capitale, qui ne possède pas encore un million d'habitants, la cour et les ministères occupent une place prédominante ; autour d'eux se groupent des intérêts aussi nombreux que multiples. Il faut dire aussi que la cour de Russie est une de celles où règne l'étiquette la plus sévère. Le palais d'hiver est à lui seul une petite ville qui se suffit à elle-même. A la cour sont attachés plusieurs centaines de fonctionnaires sous le nom de chambellans, maréchaux, échansons, écuyers, maîtres des cérémonies, maîtres de la cour, écuyers tranchants, veneurs, gentilshommes de la chambre, dames et demoiselles d'honneur.

Les fêtes données au palais d'hiver se distinguent par une grande richesse, et lorsque la cour paraît en public, elle se montre dans un apparat vraiment imposant. Je me rappelle entre autres la cérémonie du 6 février qui, chez les orthodoxes, s'appelle la fête du Jourdain ou bénédiction des eaux. Cette cérémonie s'accomplit à Pétersbourg sur la Néva, en face du palais, en présence de la famille impériale, de

Digitized by Google

toute la cour, et de la garde qui, en grande tenue, malgré un froid rigoureux, est massée sur la place de l'Amirauté, se tient immobile pendant toute la cérémonie, puis défile devant l'empereur.

Du temps d'Alexandre II, Pétersbourg était fort animé, car la cour y résidait presque toujours. L'empereur actuel vit en bon père de famille et d'une façon plus retirée. On sait que maintenant la cour réside presque toujours à Gatchina.

En étudiant de plus près Pétersbourg, j'y ai trouvé encore plusieurs autres particularités qui la distinguaient de Moscou. Dans cette dernière ville, le théâtre, la littérature et l'Université sont l'objet de l'affection des Moscovites. A Pétersbourg, il en est autrement. Le monde des employés (car je ne parle pas du monde des affaires qui est trop hétéroclite pour s'occuper de ces choses-là), ignore la littérature ou n'éprouve pour elle que du dédain. Je reviendrai du reste plus tard sur cette question. Quant au théâtre, vous trouverez le *tout Pétersbourg* aux premières des représentations françaises du théâtre Michel, au théâtre Marie, surtout aux jours d'opéra et de ballet, mais il croirait se compromettre s'il mettait les pieds au théâtre Alexandre, qui est cependant la scène vraiment nationale à Pétersbourg, comme le Petit-Théâtre l'est à Moscou. Le théâtre Alexandre, c'est ce qui explique peut-être son infériorité, n'est fréquenté que par les petits employés et les marchands russes. J'y vis souvent des familles de *Kouptzi* occupant des loges entières, où entassés les uns sur les autres, ils épongeaient leurs visages tout ruisselants avec de gros foulards rouges.

Pétersbourg n'a guère plus de sympathie pour son Université, qui est la plus fréquentée après celle de Moscou ; car, en 1886, elle comptait 64 professeurs ordinaires, 8 extraordinaires, 47 privat-docents et 2,627 étudiants, dont 87 pour la Faculté des langues orientales et 1,170 pour celle de droit (1). Comme les jeunes gens de haute famille préfèrent entrer au Lycée impérial ou à l'École de droit qui leur donnent accès aux brillantes carrières, les étudiants de l'Université sont, en majorité, fort pauvres et obligés de donner des leçons en ville pour pouvoir s'entretenir. C'est vraiment pitié que de voir parfois, le soir, ces jeunes gens, revêtus d'un mince pardessus ou d'un plaid, courir les rues par un froid

(1) Il n'y a pas de Faculté de médecine, mais une Académie médico-chirurgicale.

Digitized by Google

de 20 degrés, pour aller au loin donner des leçons, afin d'avoir 1 rouble ou 50 copecks de plus. Heureux encore quand ils en trouvent. Rien n'est fait pour améliorer leur situation matérielle ; toute association créée par eux dans ce but serait sévèrement interdite. Je me rappelle avoir lu dans les journaux la lettre d'un médecin qui prouvait que beaucoup d'étudiants succombaient à des maladies causées par une mauvaise nourriture et même la faim.

Les étudiants sont tenus en suspicion par le monde officiel, qui regarde l'Université comme un foyer de nihilisme. Non seulement l'étudiant n'est reçu nulle part, mais il est encore l'objet d'une surveillance incessante et étroite de la part de la police. Il doit habiter des garnis indiqués par cette dernière; le propriétaire est tenu à avoir une double clef de chaque chambre et il arrive souvent que l'étudiant en rentrant chez lui, le soir, trouve ses papiers en désordre et s'aperçoit que ses meubles ont été fouillés. Je sais bien que plusieurs d'entre eux ont été convaincus d'appartenir à des sociétés révolutionnaires, et toutes les fois qu'il y a des désordres, les journaux réactionnaires y voient la main des anarchistes étrangers, mais quelques brebis galeuses ne peuvent pas entacher tout le troupeau. Je suis d'avis que tout jeune homme sortant du collège pour entrer à l'Université n'est nullement prédisposé à devenir un conspirateur. Ce n'est pas dans sa nature, et j'en trouve la preuve dans les universités étrangères où règne la liberté la plus grande. Mais la tyrannie incessante dont les étudiants russes sont l'objet et qui fait ressembler l'Université à une compagnie de discipline, l'antipathie qu'ils trouvent autour d'eux, et leur triste situation matérielle peuvent finir par les aigrir; les caractères plus faibles, poussés à bout, se révoltent contre la société. L'étudiant pétersbourgeois ne connaît pas les plaisirs bruyants de l'étudiant de Paris. Il n'a à sa disposition ni cafés, ni bals publics, ni petits théâtres. Bienheureux lorsqu'il peut se procurer des leçons en ville ou des traductions; il a au moins de quoi payer son dîner dans une gargotte *(kuchmisterska)*. J'ai connu de fort près plusieurs de ces étudiants, j'ai assisté à leurs réunions du soir, dans la chambre de l'un d'entre eux, où l'on s'asseyait comme l'on pouvait sur le lit, sur des coffres. Le thé et la bière étaient le seul luxe qu'ils pussent se permettre. La discussion était ardente; tous les problèmes sociaux, économiques, les questions littéraires étaient abordés. Il y avait parfois un peu trop de fanfaronnade, trop d'absolutisme dans la manière de

Digitized by Google

les résoudre, mais une conviction chaleureuse, l'amour de la vérité et de l'idéal, l'avidité de la science guidaient seuls ces jeunes esprits. Le Russe, en général, aime à discuter et, à plus forte raison, l'étudiant; mais il montre dans ses convictions plus de sincérité et d'entraînement que l'étudiant allemand.

Si le monde officiel n'éprouve que du dédain pour la littérature et l'Université, les beaux-arts sont en revanche l'objet d'une bienveillance toute spéciale, et, à ce titre, on peut dire que Pétersbourg est mieux doué que Moscou. Tous les souverains qui se sont succédé sur le trône de Russie, depuis Pierre le Grand, n'ont reculé devant aucun sacrifice pour doter la capitale de riches musées et pour développer le goût de la peinture et de la sculpture dans leur pays. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à visiter l'Ermitage, tout près du palais d'Hiver et relié à ce dernier par une galerie. C'est vraiment un palais royal qu'on peut envier à la Russie. C'est un édifice d'une beauté remarquable par son péristyle, son atrium avec ses hautes colonnes en granit rouge, son escalier monumental en marbre de Carrare et la décoration luxueuse de ses salles. Dans la galerie des marbres antiques, on voit un chef-d'œuvre : le célèbre vase de Cumes de la collection Campana. Plus loin, ce sont les salles des antiquités sibériennes, scythes; une série complète de tous les Flamands et des Hollandais; des chefs-d'œuvre des écoles italienne, espagnole et française du siècle dernier. Il y a aussi une salle fort curieuse pour l'étranger : c'est celle qui renferme des souvenirs historiques et des objets provenant de Pierre le Grand et de ses successeurs. Le grand réformateur occupe à lui seul une salle tout entière.

Passons la Néva et pénétrons dans le musée de l'Académie des Beaux-Arts. Là, domine surtout l'école française avec Ingres, Scheffer, Delacroix, Rousseau, Troyon, Meissonnier. Le voyageur devra aussi visiter avec intérêt le musée d'antiquités russes qui, bien que constitué récemment, n'est pas sans être d'une grande valeur. La collection de vieilles *icônes* est surtout intéressante à voir. L'école de peinture et de sculpture, qu'on appelle Académie des Beaux-Arts, doit son origine à Pierre le Grand et a été constituée définitivement par Catherine II. L'Académie conserve pieusement l'original de son règlement, rédigé de la main de l'impératrice elle-même. A l'origine, il fallut naturellement faire venir les professeurs de l'étranger. Aujourd'hui, ils sont tous russes. Depuis

Digitized by Google

sa fondation, l'Académie a toujours eu pour président des membres de la famille impériale. Actuellement, elle a pour protecteur le grand-duc Vladimir, commandant en chef de la garde et des troupes du cercle de Pétersbourg. Les pensionnaires de l'État sont envoyés à l'étranger et, au moment où j'écris ces lignes, les journaux russes annoncent que le gouvernement a l'intention de fonder à Rome une école russe sur le modèle de l'école française. Enfin, l'enseignement artistique est donné encore par deux écoles : celle de la Société impériale d'encouragement des arts, qui a à sa disposition un musée d'une grande valeur, et l'école du baron Stiglitz, qui lui a légué un capital de plus de vingt millions.

On voit que tout a été fait pour développer en Russie la peinture et la sculpture et créer une école nationale. Le gouvernement a réussi et aujourd'hui les expositions de peinture sont aussi intéressantes et aussi fréquentées par la société de Pétersbourg qu'à Paris. La Bibliothèque publique, qui se trouve sur la Perspective, est une des plus importantes de l'Europe. Elle contient près d'un million de volumes, dont beaucoup ont été transférés de Varsovie à Pétersbourg ; plus de 30,000 manuscrits, dont plusieurs sont uniques; 75,000 estampes et plus de 7,000 volumes appartenant à la collection de Voltaire. Le gouvernement français y envoie souvent des savants chargés de copier les manuscrits précieux, relatifs à l'histoire de France, qui sont tombés en la possession du gouvernement russe, lors de la grande révolution. La section spéciale de *Rossica* contient plus de 40,000 volumes, qui sont tous des ouvrages étrangers à la Russie. De grandes familles russes, comme les Vorontzof, Lvof, Panine, possèdent aussi des bibliothèques dépassant chacune plus de 10,000 volumes. La plus importante de ces bibliothèques privées est celle de la famille Schérémetief, qui s'élève à plus de 40,000 volumes et qui renferme de magnifiques éditions françaises illustrées, datant du dix-huitième siècle.

Un pèlerinage qui s'impose à tout voyageur, c'est la visite de la maison de Pierre le Grand sur les bords de la Néva. C'est une cabane rustique en bois, enchâssée dans une autre qui la protège contre les injures du temps. Lorsqu'on pénètre dans ces petites chambres, que l'on aperçoit les meubles qui ont servi à ce grand empereur, les instruments et les outils qu'il a employés et le canot (l'aïeul de la flotte russe) qu'il a lui-même construit, on ne peut résister à un profond

Digitized by Google

sentiment d'émotion. Qu'on oublie pour un moment le Pétersbourg actuel avec ses quais, ses cathédrales, ses palais et sa Perspective, et qu'on se reporte à l'époque où Pierre le Grand s'installa dans cette simple cabane, sur les bords de la Néva, couverts de marécages et de landes limités par des forêts. Quelle audace de venir à plus de six cents kilomètres de Moscou fonder une nouvelle capitale, en plein territoire étranger, en face des Allemands et des Suédois! Il fallut d'abord consolider le terrain et creuser des canaux avant de bâtir.

Plus de cent cinquante mille ouvriers y travaillèrent, et les paysans y mouraient par milliers. Pour faire venir des maçons, un oukaze interdit la construction de tout édifice en pierre dans tout le reste de la Russie. Il faudrait un volume pour écrire les difficultés de toute sorte contre lesquelles ce grand monarque eut à lutter. Son intention était d'ouvrir une fenêtre sur l'Europe, et la fondation de la nouvelle capitale l'obligea, lui et ses successeurs, à conquérir le rivage de la Baltique. En songeant à tout cela, on se croirait revenu aux temps antiques, à la fondation de l'ancienne Rome. Pierre 1er est trop grand, trop colossal pour nos mœurs modernes. Il appartient à l'antiquité, et déjà, aujourd'hui, la légende populaire l'a entouré d'une auréole.

Pétersbourg se déploie en éventail le long des bras de la Néva, dont la puissance est affaiblie par plusieurs canaux : la Moïka, le canal Catherine et la Fontanka. La Néva, par ses ramifications, divise Pétersbourg en plusieurs quartiers qui ont chacun leur physionomie. Sur la rive gauche, c'est la capitale proprement dite avec ses palais, ses cathédrales, ses théâtres, ses restaurants, ses beaux magasins et la Perspective Nevsky, grand boulevard qui a plus de trois kilomètres de longueur. Le quartier du vieux Pétersbourg, où s'élevèrent les premières fondations de Pierre le Grand, est peuplé d'usines, de fabriques et habité par les ouvriers et les étudiants. L'île de Vassili où s'élèvent la Bourse, les entrepôts de la douane et tous les établissements scientifiques, comme : l'Académie des Sciences, celle des Beaux-Arts, l'Université, etc., est divisée en rues qui portent le nom de *lignes*. Ce quartier, qui manque d'originalité, mais est fort paisible, est habité de préférence par la classe moyenne et les professeurs.

La vie sociale à Pétersbourg n'a pas cette ampleur ni cette simplicité d'allure que l'on trouve à Moscou, et, du reste, l'élément intellectuel y joue un moindre rôle. Le climat malsain de la capitale, avec ses brouil-

Digitized by Google

lards et son humidité, imprime à toutes les physionomies un air d'ennui, je dirais presque maladif. Tout le monde semble souffrir de la gastrite et on n'y mange que du bout des dents. Les cafés n'y existent pas plus qu'à Moscou. Mais, dans cette dernière ville, qui aime à manger solidement, les *traktirs* sont magnifiques et richement bâtis; à Pétersbourg, ils sont moins nombreux, moins fréquentés et plus modestes. Les restaurants français de la Grande Morskaïa s'ouvrent surtout le soir à la jeunesse dorée et aux jeunes officiers de la garde, qui, en compagnie de dames du demi-monde, dépensent gaiement leur argent. Du reste, le beau temps de ces cafés est passé ; ils ont jeté un dernier éclat après la guerre de Turquie, alors que les officiers avaient les poches bien garnies.

La saison d'hiver, avec ses distractions habituelles que l'on retrouve dans toutes les capitales et en dépit d'une grande animation à la surface, garde cependant une physionomie morne et morose. Dans l'après-midi, la Perspective Nevsky est sillonnée par d'élégants traîneaux dont les *rysaki* dans leur course folle soulèvent des tourbillons de neige; mais ce sont toujours les mêmes et tout Pétersbourg les connaît. A la même heure, le côté gauche de la Perspective est inondé de promeneurs, qui, pendant une heure ou deux, foulent le trottoir du pont de Police au pont Anitchkine, comme à Paris de la chaussée d'Antin au faubourg Montmartre ; mais la conversation est peu animée. Les amusements de la veille et l'emploi de la soirée en font tous les frais. Vous retrouverez le même air d'ennui dans les soirées du grand monde, au club anglais et au club de la noblesse. Dans une capitale où il n'y a aucune vie politique et où l'on n'ose parler trop haut, il ne reste qu'à s'entretenir de nominations, de changements officiels ou à jouer aux cartes, et c'est ce que tout le monde fait. On a souvent reproché aux Russes de méconnaître leur pays et de dépenser leur argent à l'étranger. Il faut avoir passé un hiver à Pétersbourg pour comprendre jusqu'à quel point les Russes ont soif d'air, de liberté et de soleil.

Pendant la semaine du carnaval, lorsque le pré Tsarytsine se couvre de *balaganes* (baraques), les dames en font bêtement le tour en traîneaux, pour avoir le plaisir de se critiquer mutuellement ou d'être lorgnées. Quand on s'ennuie trop, on loue une *troïka* et l'on va passer gaiement la nuit *extra-muros*, dans un de ces fameux restaurants qui, sous le

Digitized by Google

nom de *Samarcande*, *Arcadia*, *Ozerki*, etc., attirent les convives avec leurs jardins d'hiver et leurs chœurs de tsiganes.

En été, Pétersbourg, avec son air malsain, sa chaleur tropicale et son repavage des rues, devient inhabitable. Ceux que leurs affaires obligent d'y rester, vont contempler le coucher du soleil à la pointe d'Elaguine, ou passer leur soirée dans un de ces nombreux jardins, moitié cafés-concerts et moitié restaurants, qui peuplent les îles. Ces îles, avec leurs *datchas* élégantes, leurs parcs, leur verdure et leurs pelouses, sont une des beautés de Pétersbourg. Les environs de la capitale, sans avoir le charme pittoresque et varié des environs de Paris, offrent cependant d'agréables résidences en été. Il est vrai que le voisinage de la mer y est pour beaucoup. Là, on peut se griser d'air et de lumière pendant quelques mois. L'air est d'une pureté extraordinaire, le soleil ne se couche que pendant quelques heures et, durant le court espace de temps qui sépare son coucher de son lever, la nuit est d'une clarté blanchâtre, douce, transparente, dont rien n'égale la beauté.

Pétersbourg, comme Moscou, est aussi un grand centre industriel. On compte dans la capitale et aux environs 777 fabriques, occupant 75,000 ouvriers et produisant pour cent millions de roubles. Il faut placer en première ligne la fabrique impériale de porcelaines, qui est exclusivement chargée de fournir les palais et les châteaux de la famille impériale. Le long de la Néva, ce sont des docks, des arsenaux, où sont en chantier les grands vaisseaux de la flotte et les bâtiments de commerce, la fabrique d'armes de Sestroretzka, la fonderie d'acier d'Oboukhof, l'usine de Kolpino, la fabrique de rails de Poutilof, les filatures de Koenig, de Pahl, la fabrique de laine de Tornton, la fabrique d'indiennes de Schlusselbourg, qui a onze machines et produit annuellement 650,000 pièces.

Enfin, Pétersbourg est important comme port de transit, surtout depuis que le canal maritime, creusé entre Cronstadt et la capitale, permet aux grands navires de pénétrer dans la Néva. Son exportation consiste surtout en céréales venant de la Volga, soit par les canaux, soit par chemins de fer. Son importation se compose de charbons et de fers. Toutefois, le canal maritime, qui a coûté près de vingt millions, n'a pas produit tous les résultats auxquels on s'était attendu, et le nombre des vaisseaux qui le suivent est fort restreint. Ainsi, en 1884, sur 556 arrivages, 52 seulement franchirent le canal. Il en est de même des sorties

Digitized by Google

qui, pour 1884, se répartissent ainsi : chiffre général : 1,773 bâtiments représentant 895,200 tonnes, dont :

1.010 bâtiments,	soit 702.141	tonnes	. . . . .	de Cronstadt,
680 —	150.400	—	. . . . .	Pétersbourg,
54 —	26.920	—	. . . . .	Par le canal.

D'ailleurs, le mouvement du port est en décadence, d'abord parce qu'étant surtout un port de transit, il est à la merci du chemin de fer Nicolas, et ensuite par la concurrence que lui font les ports de Rével, de Riga et de Libava.

(A suivre). C. Courrière.

Digitized by Google

LA FÊTE DU FEU

GHEZ LE BRAHME SINATHAM-BOU A LA TERRE-ROUGE

(ILE MAURICE)

Je viens d'assister à un spectacle inouï et je m'étonne qu'on en parle si peu dans la colonie. Peu de créoles mauriciens ont eu la curiosité de l'aller voir ; pourtant il n'y a, de Port-Louis au camp indien de *Terre-Rouge*, que deux heures de voiture. Parmi la foule d'Indiens qui assistait à cette fête, il n'y avait qu'un très petit nombre d'habitants et d'Européens. Voici d'abord le lieu de la scène.

Une plaine assez vaste, au sol rouge ton brique, qui évoque l'idée de feu, un sol déjà embrasé, comme pour aider ou présider au sacrifice. Au fond, une pagode indoue contenant, au centre d'une galerie circulaire, la tombe de quelque saint fakir. Le portique de ce temple, est orné d'une sorte de *velum* fait d'une natte festonnée, soutenue par deux bananiers dont les feuilles superbes et les fruits d'un jaune d'or se balancent au souffle du vent qui, près de là, grossit les vagues de l'océan Indien. Au fond de ce temple, un *Shiva* en bois verni, de grandeur naturelle, est majestueusement assis, vêtu de somptueux habits, la tête couverte d'une sorte de tiare, souriant, les lèvres rouges et la moustache relevée, il semble regarder d'un air dédaigneux un gros serpent jaune qui s'enroule autour de son bras gauche. Voilà l'idole, celle qui, tout à l'heure, élevée sur un pavois par une douzaine de fidèles, présidera au sacrifice.

Pendant qu'à l'intérieur de la pagode on prépare pour la cérémonie les quinze ou vingt fanatiques qui se sont fait inscrire pour en être les héros (et le mot *héros* n'est point ici exagéré) ; pendant qu'au son d'une musique étrange de tambourins, de flûtes et de cymbales, produit par un groupe de *virtuoses* accroupis, les *catéchumènes* viennent s'asseoir sur leurs talons pour recevoir, nus et pleins d'enthousiame, les exhortations du prêtre qui, en même temps qu'il leur parle, leur place d'abord sur la tête une grosse corde qui leur tombe sur le nez,

Digitized by Google

puis la retire et jette sur le front du néophyte une pincée de poudre jaune qui reste visible sur leur front noir ; pendant que toutes ces scènes fantastiques se passent à l'intérieur du temple, des femmes indiennes en font le tour à l'intérieur en se traînant sur le ventre dans la boue, les alentours de la pagode ayant été, à cet effet, arrosés avec profusion. Chacune de ces femmes, rampant de la sorte, était accompagnée d'une autre femme marchant à côté d'elle et tenant, élevé sur son bras gauche, une sorte de vase contenant des fruits, des légumes et des fleurs (sans doute une offrande à Brahma ou à Shiva), et retenant de son bras droit un petit bébé, à cheval sur sa hanche. Personne dans mon entourage n'a pu m'expliquer le sens de cette cérémonie. Je crois que ces bonnes gens se traînent dans la boue en signe d'humilité devant leur dieu.

Autour de l'immense bûcher qui brûle depuis la veille et qu'on alimente sans cesse ; à trente pas devant le temple, une troupe de petits marchands malabars sont venus établir leurs boutiques où ils débitent des petits gâteaux, des bananes, des rafraîchissements, du bétel que les Indiens mâchent sans cesse et qui leur fait paraître la bouche pleine de sang, puis, des bijoux à la mode indoue, bimbeloterie de tous genres dont ces Asiatiques paraissent très amateurs. Enfin, on voit là plusieurs chars aux roues massives, enluminés sur tous leurs panneaux de couleurs éclatantes et d'où débordent des divinités fantastiques et des dragons aux gueules énormes. C'est dans l'un de ces chars qui, paraît-il, est une imitation de celui de *Jaggernaut*, célèbre à Delhi, que, grâce à la protection du fils d'un des prêtres de la pagode, nous prenons place au milieu d'un groupe de vingt ou trente curieux venus de Port-Louis pour assister à la fête. De ce poste élevé, nous dominons toute la petite plaine, entourée de palmistes, de bananiers, d'aloès et de filaos, au centre de laquelle l'énorme bûcher flambe, jetant sur la foule multicolore qui l'entoure, les cendres de son brasier.

Je n'oublierai jamais ce spectacle : devant nous, à cinq ou six mètres, au milieu d'un carré formé par des perches de bambou liées les unes aux autres, un bûcher de trois ou quatre mètres de haut, jetant au ciel des flammes courbées et tordues par la brise maritime. A deux pas du brasier est une petite tranchée, creusée pour la circonstance et que l'on est en train d'emplir d'eau. C'est à cette mare que les martyrs devront arriver après avoir marché sur le feu. La carré de bambous qui sert de clôture à

Digitized by Google

ce brasier et à cette mare a deux ouvertures aboutissant à deux chemins se faisant face, l'un venant de notre côté, l'autre se dirigeant vers la pagode.

Le moment solennel approche; déjà l'on a amené dans le carré les deux chèvres que l'on doit décapiter au moment du sacrifice, et les hommes qui alimentaient le bûcher commençent à en retirer de grosses bûches pour n'y laisser que la braise que l'on recouvre pour la conserver vive, de feuilles vertes de bambou. La chaleur est telle, près de ce bûcher que les hommes qui l'entourent ne peuvent en approcher qu'après s'être fait jeter des seaux d'eau sur la tête et sur le corps, On enlève ensuite toutes les bûches non encore carbonisées; il ne reste que la braise que l'on étend avec des râteaux pour en faire un tapis ardent de six mètres de long sur quatre de large et vingt centimètres environ d'épaisseur. Cette braise est toute rouge, et on ne peut croire que des êtres humains puissent fouler, pieds nus, cet infernal tapis, sur lequel il y a au moins huit ou dix pas à faire pour atteindre la mare qui est de l'autre côté. C'est ce qui vient pourtant de s'accomplir sous nos yeux avec un courage que le fanatisme seul peut donner à ces êtres bornés.

Une longue clameur a retenti; la foule retenue à grand'peine par un cordon de policemen, essaye de se porter du coté d'où vient ce bruit; ce sont les martyrs qui arrivent. Ils sont nus; seul un étroit *langouti* leur ceint les reins et ils portent sur la tête une corbeille élégante pleine de fleurs et de fruits tropicaux qu'ils doivent aller déposer aux pieds du dieu dont la statue dorée s'avance, portée par de nombreux fidéles escortés de porteurs de torches. On sait que deux chemins aboutissent au carré où se trouve le brasier et la mare. Par celui qui vient de la pagode arrive la statue du dieu, et c'est par le sentier opposé que débouchent les fanatiques qui doivent aller offrir leurs corbeilles au dieu, après avoir marché sur le feu. Tous ces malheureux semblent fous; les yeux leur sortent de la tête; presque tous poussent des cris féroces, comme pour exciter leur courage; quelques-uns, cependant, sont silencieux et semblent comprendre et redouter le danger qu'ils vont courir, mais, entourés de leurs amis et parents, et sous les yeux de la foule, ils s'efforcent de faire bonne contenance, bien que le claquement de leurs dents décèle leur indicible épouvante, assez légitime, en effet, si l'on pense qu'ils n'ont aucun secours à

Digitized by Google

espérer de personne dans le cas où le cœur viendrait à leur manquer au moment d'accomplir leur effroyable sacrifice. On m'assure que si l'un d'entre eux tombait en traversant le brasier, personne ne l'aiderait à en sortir, et on le laisserait s'y consumer, ce serait pour tous les assistants une preuve que ses péchés sont trop considérables pour que Brahma veuille les lui pardonner, même au prix de la souffrance qu'il s'impose. Heureusement, aucun incident de ce genre ne s'est produit; tous, même ceux qui paraissent les plus timides, ont passé bravement. Mais, aux clameurs de la foule a soudain succédé un silence profond. On n'entend plus que le sourd bourdonnement de prières marmotées, chuchotées par l'assistance. Toutes les mains sont jointes, tous les yeux sont fixés sur le groupe des martyrs, qui, eux, n'attendent plus que la dernière cérémonie pour s'élancer, pieds nus, sur le brasier écarlate.

Cette cérémonie consiste en la décapitation de deux chèvres à l'entrée du carré, au seuil du chemin par lequel vont déboucher les fanatiques, et c'est dans le sang de ces animaux que leurs pieds doivent d'abord se poser avant d'arriver au tapis brûlant. Lorsque la terre est bien imprégnée de sang, la barrière s'ouvre sous l'irrésistible poussée des fanatiques qui s'élancent, en poussant des hurlements de fauves, sur le tapis incandescent. Pas un ne faiblit; en voici qui passent en courant, arrivent à la mare et s'y plongent, apparemment sains et saufs; les autres plus courageux, vont lentement, comme s'ils foulaient un tapis de gazon, et, cependant, chacun de leurs pas fait jaillir sous leurs pieds des étincelles. Ils marchent ainsi tranquillement leurs deux bras au-dessus de la tête, soutenant la corbeille; pas un muscle de leur corps ne semble trahir la moindre douleur. Seulement, le passage du feu opéré, dès que leurs pieds entrent dans l'eau, la douleur contenue éclate, ils tombent dans la boue de la mare et se roulent en épouvantables convulsions.

Mais ils se croient purifiés et sanctifiés, Brahma leur a pardonné.

L. Cretot.

Digitized by Google

NOS COLONIES EN CAS DE GUERRE

Nous avons publié, le 1er avril 1888 (t, VII, p. 458), sous ce titre, « *L'Algérie-Tunisie en cas de guerre* » une note indiquant l'insuffisance des forces dont disposerait notre vaste colonie en cas de guerre, et la nécessité qu'il y avait d'y créer des arsenaux pour permettre à notre flotte de s'y ravitailler.

Dans cet ordre d'idées, le colonel Niox, professeur à l'École supérieure de guerre, faisait dans le même temps de prudentes recommandations, dans son VIIe volume de géographie militaire. Étudiant les routes de l'océan Pacifique : par l'Afrique *(route de Suez et du cap de Bonne-Espérance)* et par l'Amérique *(route de l'Amérique du Nord, de Panama, du cap Horn)*, il signalait jusqu'à quel point seraient menacées les communications avec nos colonies et les dangers que nos possessions lointaines courraient en cas de guerre. Il montrait que, faute de dépôts de charbon et de matériel pour réparer notre flotte, il ne nous serait guère possible de mener une guerre indépendante dans les mers de Chine. Nous avons reproduit (t. VII, p. 447) cette étude si autorisée, et attiré plus spécialement l'attention publique sur la nécessité de mettre sans retard notre domaine colonial à l'abri d'un coup de main. Mais les nécessités budgétaires sont là; les sommes gaspillées depuis dix ans ont tari les ressources qui eussent été indispensables à la défense de notre territoire, aussi bien pour la métropole que pour les colonies.

On a vu tout dernièrement l'ajournement du vote des crédits nécessaires pour les travaux de défense de nos ports de Brest et de Cherbourg; peut-on espérer que les Chambres consentiront à faire les sacrifices nécessaires pour la protection de nos colonies? Nous n'osons guère l'espérer. Cependant, l'opposition d'un grand nombre de députés aux crédits pour les colonies vient, en partie, de l'état de confusion dans lequel est ce service qui change sans cesse de mains, et de l'absence de programme bien défini, pour les améliorations qu'il faudrait réaliser. Nous ne croyons pas nous avancer beaucoup en disant qu'à part quelques hommes politiques au courant de ces questions spéciales, nos mandataires, pour la plupart, ne seraient pas en mesure d'indiquer les effectifs que nous avons dans chacune de nos colonies, la quantité de batteries

Digitized by Google

dont nous disposons pour leur défense, l'importance des forces qu'il serait nécessaire de réunir sur chaque point au cas où nous serions aux prises avec les flottes de la triple alliance, réunies à celles de l'Angleterre. Sans ces données peut-on voter d'une façon éclairée le budget colonial?

Le général d'artillerie de marine, A. Thorye, vient de réunir tous ces éléments dans le Bulletin de la Société des études coloniales et maritimes. Nous engageons les députés à consulter ces données avant le vote des crédits du budget colonial, et à demander au gouvernement qu'il établisse un programme bien défini des conditions de défense qu'il entend réaliser dans chacune de nos colonies au moyen de ces crédits.

ED. MARBEAU

MOYENS DE DÉFENSE DE NOS COLONIES EN PERSONNEL ET MATÉRIEL

Voici quels sont les effectifs entretenus actuellement dans nos colonies, non compris les officiers.

1° *Infanterie de marine.*

Tonkin et Annam. — 5 bataillons à 4 compagnies de 200 hommes chacune, soit 4,000 hommes, plus les troupes de l'armée de terre, environ 5,500 hommes et les tirailleurs tonkinois.

Cochinchine. — 18 compagnies de 150 hommes, effectif 2,700 hommes, plus les tirailleurs annamites.

Réunion. — 1 compagnie de 150 hommes, plus 2 compagnies de réserve pour Diégo-Suarez.

Madagascar. — 4 compagnies de 150 hommes, effectif 600 hommes.

Sénégal. — 4 compagnies de 150 hommes, effectif 600 hommes, plus les tirailleurs indigènes et 2 compagnies de discipline.

Martinique. — 2 compagnies de 150 hommes, effectif 300 hommes.

Guadeloupe. — 1 compagnie de 150 hommes et une compagnie de discipline.

Guyane. — 3 compagnies de 150 hommes, effectif 450 hommes.

Tahiti. — 1 compagnie de 150 hommes.

Nouvelle-Calédonie. — 8 compagnies de 150 hommes, effectif 1,200 hommes.

2° *Artillerie de marine.*

Tonkin et Annam. — 5 batteries plus 33 ouvriers d'artillerie, en tout 883 hommes.

Cochinchine. — 2 batteries, plus 45 conducteurs, plus 50 ouvriers d'artillerie, en tout 295 hommes.

Réunion. — 33 canonniers, plus 10 conducteurs, plus 15 ouvriers d'artillerie, en tout 58 hommes.

Madagascar. — 1 batterie, plus 15 ouvriers d'artillerie, en tout 190 hommes.

Sénégal. — 2 batteries, plus 66 conducteurs, plus 75 ouvriers d'artillerie, en tout 341 hommes.

Martinique. — 67 canonniers, plus 10 conducteurs, plus 20 ouvriers d'artillerie, en tout 97 hommes.

Guadeloupe. — 33 canonniers, plus 10 conducteurs, plus 15 ouvriers d'artillerie, en tout 58 hommes.

Digitized by Google

Guyane. — 33 canonniers, plus 10 conducteurs, plus 25 ouvriers d'artillerie, en tout 68 hommes.

Tahiti. — 50 canonniers, plus 10 conducteurs, plus 15 ouvriers, en tout 75 hommes.

Nouvelles Calédonie. — 1 batterie, plus 25 conducteurs, plus 50 ouvriers d'artillerie, en tout 175 hommes.

L'inspection de ce tableau montre, à première vue, que les effectifs de nos troupes dans les colonies sont en général peu élevés, et parfois même insuffisants, surtout si l'on tient compte qu'il y a lieu de les réduire d'au moins un dixième pour tenir compte des non-valeurs de toute espèce et notamment des malades, dont le nombre, en cas d'épidémie de choléra ou de fièvre jaune, peut atteindre des chiffres bien plus élevés que le dixième de l'effectif. Au mois de décembre 1887, lorsqu'on se décida à faire revenir en France la majeure partie des troupes de l'armée de terre employées au Tonkin, pour les remplacer par celles de la marine, on réduisit les garnisons des autres colonies, afin de diminuer le surcroît de service colonial qui allait incomber aux troupes de la marine, et aussi pour présenter à la Chambre des députés une diminution de dépenses. C'était tenter l'impossible, et le remède a été pire que le mal. Il n'en pouvait être autrement, car il n'y a aucune connexité entre la substitution des troupes de la marine à celles de la guerre pour la défense du Tonkin, et l'effectif indispensable pour défendre les autres colonies. Il est bien évident que cet effectif ne saurait être affecté par le changement opéré au Tonkin; et si l'on a paru sauver la situation pour le présent, ce n'est qu'aux dépens de l'avenir qui se trouve compromis.

Comme cela a lieu dans certaines colonies de peu d'importance, il vaudrait mieux laisser une colonie sans défense que d'y mettre une garnison tout à fait insuffisante; dans les deux cas elle sera prise à coup sûr par l'ennemi ; mais dans le premier, elle aura moins à souffrir, et l'on ne sacrifiera pas inutilement quelques malheureux soldats qui se croiront obligés de se battre quand même, pour l'honneur du drapeau et sans aucune chance de succès.

Voyons maintenant quelles sont les bouches à feu en batterie dans chaque colonie, sans entrer dans les détails relatifs à chaque batterie.

Cochinchine. — 2 obusiers de 0m,22 rayés, et 9 canons rayés de 0m,16, modèle 1858-1860, se chargeant par la bouche.

Réunion. — 4 canons rayés de 0m,16, modèle 1858-60, se chargeant par la bouche, et 27 obusiers de 0m,22, à âme lisse.

Sénégal. — 41 canons rayés de 0m,16, modèle 1858-60, se chargeant par la bouche.

Martinique. — 52 canons rayés de 0m,16, modèle 1858-60, se chargeant par la bouche.

Guadeloupe. — 50 canons de 0m,16, modèle 1858-60, se chargeant par la bouche, 4 canons de 36, à âme lisse, et 2 canons de 24 court, à âme lisse.

Guyane. — 9 canons de 0m,16, modèle 1858-60, se chargeant par la bouche.

Tahiti. — 17 canons de 0m,16, modèle 1858-60, se chargeant par la bouche.

Nouvelle-Calédonie. — 15 canons de 0m,16, modèle 1858-60, se chargeant par la bouche.

Digitized by Google

Une semblable nomenclature prouve que l'armement de nos colonies se compose de canons presque tous vieux et peu aptes à les défendre contre un ennemi sérieux. Pas un d'entre eux n'est capable de percer, presque à bout portant, la cuirasse d'un cuirassé du plus faible échantillon ; et cependant si les Anglais attaquent nos colonies; ce ne sera pas avec de vieux navires datant de 30 ans, mais avec les bâtiments cuirassés et autres qu'ils ont en ce moment, et dont les plus mauvais sont encore plus que suffisants pour la besogne à accomplir.

Les canons de 16 centimètres, modèle 1858-60, se chargeant par la bouche, qui forment presque tout l'armement de nos colonies, sont du plus ancien modèle de canons rayés que nous ayons construit; c'est l'enfance de l'art; ils sont en fonte; de plus, le projectile qu'ils lancent n'a qu'une vitesse très faible et est par suite impuissant. On ne les met plus en batterie sur nos côtes, en France, et l'on devrait faire de même aux colonies. Ils ne sont bons qu'à tirer sur des troupes, à terre, ou sur des débarquements ; et cependant c'est ce qu'il y a de mieux dans la liste ci-dessus. Que dire des pièces à âme lisse, se chargeant par la bouche, obusiers de 22 centimètres, canons de 36 et de 24 court? Ce sont des pièces d'un autre âge, elles ont fait leur temps; ce sont des tubes en fonte, ce ne sont plus des canons. Un pareil armement serre le cœur, en présence surtout de celui que les Anglais possèdent dans leurs colonies, et l'on se demande avec tristesse ce que deviendraient les nôtres, si la guerre venait à éclater avec l'Angleterre avant qu'on ait pu remédier à un tel état de choses.

Si l'on réunit ensemble les éléments de deux des tableaux précédents, indiquant d'une part le nombre de canons constituant l'armement de chaque colonie, et d'autre part le nombre des hommes appelés à les servir, on trouve qu'il y a :

A la Réunion, 58 hommes d'artillerie pour 31 canons, soit 1 homme 87 par pièce.
Au Sénégal, 341 hommes d'artillerie pour 41 canons, soit 8 hommes 31 par pièce.
A la Martinique, 97 hommes d'artillerie pour 52 canons, soit 1 homme 36 par pièce.
A la Guadeloupe, 58 hommes d'artillerie pour 56 canons, soit 1 homme 03 par pièce.
A la Guyane, 68 hommes d'artillerie pour 9 canons, soit 7 hommes 55 par pièce.
A Tahiti, 75 hommes d'artillerie pour 17 canons, soit 4 hommes 41 par pièce.
A la Nouvelle-Calédonie, 175 hommes d'artillerie pour 15 canons, soit 11 homme par pièce.

On voit qu'à la Réunion, à la Martinique et à la Guadeloupe, trois anciennes colonies, il y a moins de deux hommes d'artillerie par pièce en batterie, et qu'en déduisant les non-valeurs, les malades et les gradés qui auront à surveiller chacun plusieurs pièces, il y aura un servant par canon, ce qui est d'une insuffisance notoire pour des canons se chargeant par la bouche, car il faut au moins un second servant pour boucher la lumière pendant que l'autre introduit la charge dans l'âme, afin que celui-ci ne soit pas exposé à avoir les bras emportés. A la Guadeloupe, il y aura moins d'hommes que de canons, ce qui fait que certains de ceux-ci devront se

Digitized by Google

charger tout seuls! Est-ce ainsi qu'on doit défendre des colonies de cette importance? Notons en outre qu'il ne faut pas songer à tirer des auxiliaires de l'infanterie, vu la faiblesse extrême de son effectif. Quant aux officiers, il n'y en a pas, ou peu s'en faut.

Examinons maintenant les ressources de chacune de nos colonies, tant en personnel de toutes armes qu'en matériel d'artillerie, puis nous conclurons.

Tonkin. — Annam. — L'effectif des troupes occupant le Tonkin et l'Annam se compose d'environ 5,000 hommes d'infanterie et d'artillerie de marine, plus 5,500 hommes de troupes de l'armée de terre et les troupes indigènes, tirailleurs tonkinois. Cet effectif peut paraître suffisant pour le moment et tant qu'il n'y aura plus qu'à donner la chasse aux pirates et aux mécontents; on parle même déjà de le réduire pour faire des économies. Mais il est des économies qui sont pires que des dépenses exagérées : ce sont celles qui sont faites inconsidérément, par exemple celles qu'on a faites en réduisant outre mesure les garnisons de la Réunion et de la Guadeloupe. Que la guerre vienne à éclater, l'Angleterre ayant accédé à la triple alliance contre nous, et qu'on examine ce qu'il nous faudra d'hommes pour défendre l'immense territoire qui va du nord du Tonkin au sud du Bin-Thuan, alors que, de toutes parts, les indigènes se soulèveront contre nous, poussés par les Anglais et les Allemands, qui leur fourniront des armes, de l'argent et des cadres européens, aidés, en outre, par les Chinois, venant, soit par petites bandes isolées, soit en troupes régulières envoyées par leur gouvernement. Qu'on joigne à cela l'éloignement de la France et la difficulté d'envoyer des renforts sans être maîtres de la mer, sans dépôts de charbon assurés sur la route, peut-être même sans pouvoir passer par la mer Rouge, et l'on se convaincra qu'il faut y regarder à deux fois avant de réduire notre effectif. Sans cela, nous pourrions bien n'avoir dépensé tant d'hommes et tant de millions que pour les autres, et nous aurions doublement à regretter d'être allés au Tonkin.

Cochinchine. — Cambodge. — Ces considérations s'appliquent aussi à la Cochinchine et au Cambodge, dont la garnison se compose de 3,000 Européens, plus les troupes indigènes, tirailleurs annamites. Nous y sommes établis depuis longtemps déjà, et nous devrions y jouir d'une sécurité complète.

Quant au matériel d'artillerie, mis en batterie pour la défense de la rivière de Saïgon, il se compose de neuf canons de $0^m,16$, modèle 1858-60, se chargeant par la bouche, et de deux obusiers de $0^m,22$, rayés, placés dans les forts Reynaud et Rigault et au cap Saint-Jacques. C'est insuffisant pour la défense d'une rade immense comme celle du cap Saint-Jacques, plus grande que la rade de Toulon et nullement fermée.

Réunion. — La garnison de cette colonie a été réduite récemment à une compagnie d'infanterie de marine de 150 hommes et à 58 hommes d'artillerie, en tout 208 hommes, plus deux compagnies de réserve pour Madagascar, dont il ne faut pas tenir compte pour la défense de la colonie, car elles ne se composeront que de malades venant de Diégo-Suarez, et l'on sera

Digitized by Google

bien heureux s'il n'en est pas de même de la petite garnison locale, dans laquelle on puisera pour remplacer les malades de Madagascar. En 1847, j'étais en garnison à l'île Bourbon ; l'effectif comprenait deux bataillons d'infanterie de marine, deux batteries et demie d'artillerie de marine et 50 ouvriers d'artillerie, soit en tout 2,000 hommes ; — et aujourd'hui il y en a 208 seulement! Le gouvernement d'alors n'était cependant pas prodigue, il passait même pour économe. Quoi qu'il en soit, il faut se rendre à l'évidence et admettre que l'effectif actuel est insuffisant. Et cependant aujourd'hui la colonie possède un chemin de fer qui fait presque le tour de l'île, un port à la pointe des Galets, à peu près terminé, et un autre en construction à Saint-Pierre, qui devrait être fait depuis longtemps et qui s'achèvera bien quelque jour. Tout cela est fait pour tenter les Anglais et pour les engager à conserver la Réunion, s'ils venaient à s'en emparer de nouveau. Une semblable colonie, qui sert en outre de base d'opération et de ravitaillement à notre établissement de Madagascar, mérite d'être défendue en cas de guerre et d'avoir dans ses batteries de côte autre chose que des canons de 0m,16, modèle 1858-60, se chargeant par la bouche, et des obusiers de 22 à âme lisse. En somme, la Réunion est une colonie sacrifiée. Est-ce ainsi qu'on doit la récompenser du patriotisme qu'elle a montré pendant toute la durée de notre récente expédition à Madagascar, en y envoyant des volontaires créoles et en remplaçant par sa milice la garnison locale partie pour Tamatave? Sans les ressources de toute sorte qu'on y a trouvées, l'expédition eût avorté très probablemant ou eût coûté bien davantage.

Madagascar. — Notre établissement de Diégo-Suarez est à l'état d'enfantement; j'en parlerai peu; sa garnison se compose de 600 hommes d'infanterie et de 109 hommes d'artillerie; cela peut suffire en temps de paix, mais en temps de guerre, avec les Hovas d'un côté et les Anglais de l'autre, il en serait tout différemment, surtout si l'on tient compte de l'insalubrité du climat qui est telle que la moitié du personnel est à peu près hors d'état de prendre les armes. Il en sera de même tant que l'on se bornera à occuper un ou plusieurs points de la côte est, qui est éminemment malsaine, et qu'on n'aura pas sur les hauteurs un point salubre pouvant servir de sanitarium à la garnison de la côte. C'est ainsi qu'opérent les Hovas et ils ont raison.

Mayotte. — Dans le voisinage de Madagascar, non loin de Diégo-Suarez, nous avons des possessions qu'on laisse sans défense ou à peu près ; ce sont : Sainte-Marie-de-Madagascar, Nossi-Bé et les Comores. Parmi ces dernières, il s'en trouve une, Mayotte, que nous occupons depuis plus de 40 ans, et qui a une importance militaire très grande, surtout au point de vue de la défense de nos établissements à Madagascar. Cette colonie possède une rade de premier ordre, vaste, sûre, bien fermée et très facile à défendre. Si les Anglais s'en emparaient au début d'une guerre, ils deviendraient maîtres du canal de Mozambique, et auraient là une excellente base d'opération

Digitized by Google

contre nos établissements de Madagascar, qui se trouveraient bloqués indubitablement. Il est donc de toute nécessité de défendre Mayotte d'une manière complète; des travaux à cet effet furent commencés en 1847, et ont été abandonnés depuis; il y aurait lieu de les reprendre. Ils seraient peu coûteux, car la nature a fait là tout ce qu'on peut désirer de mieux.

Sénégal. — Cette colonie peut se diviser en deux parties bien distinctes au point de vue de la défense : 1° la rade de Gorée et le territoire qui s'étend de Saint-Louis à Dakar et que traverse le chemin de fer qui relie ces deux villes; 2° le pays compris entre Saint-Louis et Bamakou, sur le Niger. Ce dernier n'est pas, à proprement parler, une colonie; c'est plutôt un long cimetière; l'Européen n'y peut pas vivre tant le climat est malsain. C'est une contrée où l'on guerroie tantôt avec l'un, tantôt avec l'autre, sur les deux rives du Sénégal, et où la religion de Mahomet constitue pour nous, avec l'aide du climat, un obstacle à peu près insurmontable. Je ne parlerai pas de sa défense, qui est dans des conditions tout à fait exceptionnelles et bien différentes de celles des colonies proprement dites. Je ne m'occuperai que du territoire compris entre Saint-Louis et Dakar. La garnison de la colonie se compose de 600 hommes d'infanterie de marine et de 341 hommes d'artillerie, réduits de beaucoup par les maladies, et surtout par l'expédition annuelle du haut fleuve qui, chaque année, moissonne une trop forte partie de l'effectif. Il faut à ce personnel ajouter les troupes indigènes, 9 compagnies de tirailleurs sénégalais, 2 compagnies de disciplinaires et un escadron de spahis. Quant au matériel d'artillerie, il se borne à l'armement des batteries de la rade de Gorée, composé de canons de 0m,16 modèle 1858-60, se chargeant par la bouche, et est d'une insuffisance notoire, comme nous l'avons dit précédemment.

La rade de Gorée est la seule bonne rade de la côte ouest d'Afrique, depuis le détroit de Gibraltar jusqu'au cap de Bonne-Espérance; elle a donc une importance exceptionnelle et devrait, par suite, être défendue par tous les moyens les plus perfectionnés, artillerie rayée des plus forts calibres, torpilles et nombreuse garnison. C'est un des points les plus importants que nous occupions hors d'Europe, et dont les Anglais ont le plus envie; le cas échéant ils ne manqueront pas d'y faire un effort sérieux. Une fois maîtres de Gorée et de Dakar, le reste de la colonie tombera forcément entre leurs mains et nous perdons notre seul point d'appui et notre seul dépôt de charbon à la côte occidentale d'Afrique.

Martinique. — La garnison de la Martinique est forte de 322 hommes d'infanterie et de 97 hommes d'artillerie, au total de 429 hommes. moins les non-valeurs. L'artillerie en batterie comprend des canons de 16 centimètres, modèle 1858-60, se chargeant par la bouche. La colonie possède à Fort-de-France, son chef-lieu, une belle rade et un bassin de radoub, le seul que nous ayons dans ces parages; c'est, par suite, un point important à conserver, et ce n'est pas avec 400 hommes et un matériel d'artillerie sans valeur réelle qu'on pourra la défendre contre une attaque sérieuse, faite

Digitized by Google

par une force navale comprenant un seul cuirassé et des troupes de débarquement.

Guadeloupe. — Ici la garnison est nulle ou peu s'en faut : 150 hommes d'infanterie et 58 d'artillerie, en tout 208 hommes, plus une compagnie de discipline, moins les malades. Joignez-y un matériel d'artillerie composé de 50 canons de 0m,16 modèle 1858-60, se chargeant par la bouche, de 4 canons de 36 à âme lisse, et de 2 canons de 24 court, aussi à âme lisse, pièces dont on n'entend plus parler en France depuis tantôt vingt ans, et vous aurez les éléments de la défense d'une colonie sacrifiée, ainsi que ses diverses dépendances, les Saintes, Marie-Galante, Saint-Martin et Saint-Barthélemy. Cependant elle possède le port de la Pointe-à-Pitre, qui peut être appelée plus tard à une grande importance commerciale et à constituer un point militaire d'une réelle valeur, quand le canal de Panama sera ouvert à la navigation, car il est très bien fermé et, par suite, d'une défense facile.

Guyane. — 518 hommes de troupes de toutes armes, moins les malades qui sont nombreux, grâce au climat, et 9 canons de 0m,16 modèle 1858-60, se chargeant par la bouche, voilà de quoi se compose la défense de cette colonie, est-ce suffisant ?

Tahiti. — Rapa. — L'émeraude du Pacifique possède une garnison de 150 hommes d'infanterie et de 75 d'artillerie, au total 225 hommes, disposant d'un matériel d'artillerie composé de 17 canons de 0m,16 modèle 1858-60, se chargeant par la bouche.

C'est maigre, surtout si l'on considère la distance immense (la moitié du tour de la terre) à laquelle cette colonie se trouve de la métropole, et la grande difficulté d'y envoyer des secours en temps de guerre. En outre, il faut noter qu'elle possède de nombreuses dépendances auxquelles elle devrait venir en aide, et qui sont sans défense aucune; ce sont : les Marquises, les îles Sous-le-Vent, les Gambiers, les Tuamotus et Rapa. Qu'il en soit ainsi pour ces diverses îles, sauf Rapa, cela peut se concevoir; mais quant à cette dernière, c'est bien différent, vu son importance maritime.

Rapa est une île de peu d'étendue et peu peuplée, mais jouissant d'un climat sain, ayant un très bon port, bien fermé et très facile à défendre; il peut servir de dépôt de charbon et de lieu de refuge en temps de guerre. De plus, il est placé sur l'arc de grand cercle allant de Panama à la Nouvelle-Zélande et en Australie, et à peu près à égale distance des deux points extrêmes, ce qui en fait pour plus tard, quand le canal de Panama sera ouvert, un point précieux à occuper. Aussi les Anglais ont-ils cherché à se le faire céder par la France, en 1885, en l'englobant dans un traité relatif à diverses contestations coloniales. L'affaire manqua heureusement à la suite, dit-on, d'un avis unanime du conseil d'amirauté. Il y a donc nécessité pour la France de défendre ce point d'une façon sérieuse.

Je ne quitterai pas Tahiti sans dire que cette colonie possède, à l'isthme de Taravao, un port excellent, appelé port Phaéton, bien fermé et très facile

Digitized by Google

à défendre. On n'en tire aucun parti, quoique ce soit le seul de la colonie; on n'y a pas même mis un canon en batterie. En cas de guerre, l'ennemi pourrait s'en emparer sans coup férir, et s'en servir ensuite pour bloquer la colonie et ses dépendances. Là, comme à Rapa, il faut une défense solide et un dépôt de charbon; l'on peut y arriver aisément et à peu de frais.

Nouvelle-Calédonie. — Cette colonie possède une garnison de 1,200 hommes d'infanterie et de 175 hommes d'artillerie, total 1,375 hommes. Ce peut être suffisant, à la rigueur, en temps de paix, mais ne le serait pas en temps de guerre, surtout si l'on songe qu'on aurait affaire probablemen aux Canaques et aux forçats, libérés ou non, en même temps qu'aux Anglais et aux Australiens qui, depuis l'invention du mot Australasie, revendiquen la Nouvelle-Calédonie comme un territoire qui leur revient de droit. Quan au matériel d'artillerie servant à l'armement des batteries de la colonie, il comporte 15 canons de 0m 16, modèle 1858-60, se chargeant par la bouche, bien insuffisants pour résister aux forces dont l'Australie pourra disposer dans un avenir prochain.

Conclusion. — Nos colonies ne sont pas en état de se défendre en cas de guerre, si l'Angleterre se joint à la triple alliance formée par l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie! Il y a donc lieu de les mettre au plus tôt en état de repousser avec succès toute agression venant de ces diverses puissances. Les moyens à employer pour y parvenir sont tout indiqués par l'exposé ci-dessus; ce sont les suivants:

1° Augmenter nos garnisons coloniales, surtout les plus faibles, dans de notables proportions, en tenant compte de leur éloignement et des difficultés de les secourir en temps de guerre.

2° Placer dans les batteries qui ont vue sur la mer un certain nombre de canons d'un calibre suffisant pour percer les cuirasses des bâtiments cuirassés de deuxième ou troisième rang, et supprimer tous les canons à âme lisse comme étant sans valeur réelle.

3° Enfin, envoyer des torpilles en quantité suffisante partout où besoin sera.

Il faudrait aussi se hâter d'appliquer, au moins en partie, la nouvelle loi du recrutement à certaines de nos colonies, où cela peut se faire sans inconvénients graves; c'est de toute équité et réclamé depuis déjà longtemps. Si depuis 1872 on avait agi de la sorte, on y aurait maintenant une quantité de réservistes et de territoriaux telle, qu'avec leur concours, la défense de ces colonies serait assurée en temps de guerre. A l'appui de cette assertion, je citerai un fait inconnu en France, c'est que pendant notre dernière expédition à Madagascar, la milice de la Réunion a prêté son concours pour faire le service de la place de Saint-Denis, en remplacement de la garnison partie presque en entier pour Madagascar.

Digitized by Google

CORRESPONDANCES ET NOUVELLES

CONFLITS ENTRE LES ANGLAIS, ALLEMANDS ET PORTUGAIS
DANS L'AFRIQUE ORIENTALE

Une discussion de la plus haute importance a eu lieu récemment à la Chambre des Lords au sujet des entreprises des Allemands et des Portugais dans l'Afrique orientale; nous croyons devoir reproduire les avis divers qui ont été émis sur cette grave question.

Lord Harrowby a questionné le ministère sur la situation des intérêts anglais et en particulier sur celle des missionnaires dans l'Afrique centrale orientale. Il a dit que la Grande-Bretagne avait entretenu de bonnes relations avec le sultan de Zanzibar, qui s'était fait son intermédiaire pour exercer une influence civilisatrice dans cette région. Jusqu'en 1884 les efforts de l'Angleterre, pour empêcher le commerce des esclaves, ont été couronnés de succès comme le montre Sir J. Kirk. On se rappelle, dit l'orateur, que l'opinion anglaise s'éprit de cette question à l'apparition du livre de Livinsgtone décrivant ses explorations de 1840 à 1856. L'effet fut si grand que le gouvernement anglais a immédiatement renvoyé Livinsgtone dans cette région presque inconnue avec l'autorité consulaire. La mission du Zambèze dura de 1858 à 1864 et coûta £ 30,000.

Livingstone, en résumant les instructions qui lui furent données pour cette expédition, dit qu'indépendamment du point de vue scientifique, on a cherché à développer chez les indigènes le goût de l'agriculture, du commerce et de l'industrie, espérant ainsi provoquer un mouvement d'échanges avec l'Angleterre, ce qui amènerait la prospérité dans le pays et ferait comprendre aux indigènes la supériorité du trafic des marchandises sur celui des esclaves. Lord Clarendon, lord Mallesbury, lord Russel, ayant successivement approuvé cette expédition, on acquit en Angleterre la conviction que ce n'était pas l'œuvre d'un parti, mais bien une politique nationale. La mission passa six années dans le pays et fut bien reçue par les chefs indigènes. Le second livre de Livingstone produisit une sensation encore plus grande que le premier, et la mission des Universités fut organisée. Elle dépensa environ £ 46,000, établissant dans l'Ile de Zanzibar des écoles et des centres de travail. En 1875, l'Église d'Écosse fonda une mission sur les hauteurs entre le Zambèze et le lac Nyassa où un grand nombre d'agents européens furent employés. La dépense faite par l'Église d'Écosse fut de £ 35,000, puis une souscription de £ 4,000 par an fut attribuée à l'entretien d'un pensionnat, d'un externat et d'une mission médicale. L'Église libre d'Écosse avait déja fondé cinq stations sur le lac Nyassa et avait dépensé £ 5,000. La Compagnie des Lacs africains largement soutenue par les capitaux de Glascow avait établi plusieurs stations commerciales et avait vingt-cinq agents européens dans le district; ils instruisaient les indigènes et les rétribuaient régulièrement pour leur travail.

Digitized by Google

Des commerçants s'y fixèrent et les indigènes vinrent s'offrir comme ouvriers à gages.

Bien que la conférence de Berlin n'ait pas touché à la côte orientale d'Afrique, on y a cependant manifesté le désir unanime que le Zambèze entrât dans le système préconisé par les plénipotentiaires, à savoir: la suppression de l'esclavage, et l'établissement d'un régime qui assurât l'ordre et le respect de la religion. Depuis, un autre acte diplomatique est intervenu. En octobre 1886 lord Iddesleigh a signé une convention avec l'Allemagne, pour une partie du littoral d'une longueur de 1,200 milles. Il fut décidé que certaines portions de ce district seraient divisées entre plusieurs puissances européennes. L'Allemagne avait environ 500 milles du littoral; soit une étendue à peu près égale à l'empire d'Allemagne en Europe. La frontière ouest demandée par les Allemands peut être considérée comme limitrophe de celle de l'État du Congo.— D'autres traités furent également conclus, — la France notamment assurait au Portugal sa liberté d'action sur une étendue de terrain de 200 miles, de l'océan Indien à l'océan Atlantique; et l'Allemagne était disposée à souscrire à cet arrangement, à la condition qu'aucune puissance ne s'y opposerait. Le Portugal n'avait pourtant aucun titre sur ce pays, et ne possédait qu'une ligne de côte qui était utilisée comme pénitencier au grand détriment des indigènes; car ces condamnés devenaient généralement tous des marchands d'esclaves.

L'orateur conteste tout droit du Portugal sur le terrain qui s'étend du Mozambique au Zambèze. En règle générale, la découverte donne un titre; or ce pays a été découvert par Livingstone et n'était occupé que par des Anglais et des Écossais. « S'il y a donc un droit sur ce territoire, c'est à notre profit et non à celui des Portugais. » Le Portugal n'a même pas de droits moraux, car il a employé son influence dans ce pays, non pas à civiliser les indigènes, mais à les corrompre. En septembre 1884, sir J. Kirk signale l'existence d'un *commerce important d'esclaves* des possessions portugaises aux colonies françaises de Madagascar et des îles Comores. Dans cette affaire le Portugal n'avait nullement les mains nettes. Il y a des districts de l'Afrique centrale d'une étendue de 200 à 300 milles carrés qui étaient très peuplés et que les marchands d'esclaves ont totalement ruinés. Même désolation entre le lac Tanganika et le lac Nyassa. Depuis 1884, il y a eu une recrudescence dans ce commerce odieux. L'orateur en attribue en partie la cause à l'abaissement du prestige de l'Angleterre vis-à-vis des indigènes.

L'année dernière la ville de Minengani, habitée par des sujets anglais a été bombardée par les Portugais sans déclaration de guerre. Malgré cette insulte au Gouvernement anglais les Portugais restèrent maîtres sur cette partie de la côte sans avoir fait aucune réparation pour cet acte. Les Portugais, d'après la *Royal Scottish Geographical Society*, ont élevé leurs tarifs sur le Zambèze entravant ainsi le commerce anglais et la communication avec les grands lacs; ils menacent même de fermer le Zambèze à tous les ba-

Digitized by Google

teaux qui n'appartiennent pas à des sujets portugais ou qui ne sont pas montés par eux. Le Parlement, après cinq jours de discussion, a réclamé le monopole du Zambèze.

Au nord du lac Nyassa est un établissement anglais important que les Arabes ont assiégé pendant plusieurs jours (1). Cette place a été délivrée par un Anglais et 5,000 indigènes venus au secours des Anglais contre les Arabes. M. Buchanan, consul de la Grande-Bretagne, a été dernièrement dépouillé et insulté par un chef arabe des environs du lac Nyassa qui jusque-là avait traité les Anglais avec respect; il ne rendit M. Buchanan à la liberté que moyennant une rançon de 200 balles de calicot.

La mission de l'Université établie sur la côte au-dessus de Zanzibar prévient que ce pays est très agité, et que l'acquisition du territoire par l'Allemagne excite les indigènes, qui parlent de balayer tous les Européens. Ils agiraient à l'instigation des chefs arabes qui s'uniraient à eux pour cette campagne.

Comment s'étonner, en face des difficultés soulevées par les Portugais et de la situation prise par les Aliemands, que le prestige de l'Angleterre décline.

De vastes plantations ont été faites par les Arabes et les Portugais le long de la côte. La main-d'œuvre des esclaves leur est indispensable. Ils voient donc d'un mauvais œil les ennemis de ce commerce. Les traitants sont très engagés dans le trafic des alcools, et jusqu'ici l'Angleterre a fait tout ce qui dépendait d'elle pour empêcher l'importation des boissons spiritueuses, des *armes à feu et de la poudre* dans l'Afrique orientable. Le territoire allemand, au contraire, en est malheureusement inondé. Les intérêts politiques et commerciaux s'unissent donc pour l'expulsion des Anglais de cette partie du continent.

Le *marquis de Salisbury* a répondu que pour avoir une idée exacte de la situation du littoral de l'Afrique orientale, il faut traiter d'une façon distincte les diverses transactions dont cet immense continent a été l'objet.

Avant 1884, date choisie par lord Harrowby, l'Angleterre n'avait dans la région de l'Afrique dont il a été parlé, qu'une action indirecte à Zanzibar, grâce à l'influence que sir John Kirk exerçait sur le sultan. En 1884, les Allemands proposèrent certains arrangements pour administrer une partie de la côte Est qu'on considérait comme dépendante du sultan de Zanzibar. Le littoral était sans conteste sous la domination du sultan, mais jusqu'où s'étendait ce domaine à l'intérieur? C'était matière à controverse. L'Allemagne proposa de délimiter d'une façon précise les possessions du sultan et d'installer, sur la zone qui serait sans maître, des établissements commerciaux au profit d'une des grandes puissances européennes. On s'entendit pour partager la zone libre entre l'influence anglaise et alle-

(1) Voir la *Revue Française*, T. VII. p. 502, 15 avril 1888. Arabes au lac Nyassa.

Digitized by Google

mande. Successivement lord Granville, Rosebery et l'orateur y ont donné leur assentiment, et la convention a été conclue définitivement sous lord Iddesleigh. « Vous n'avez qu'un moyen d'arrêter l'esclavage en Afrique, dit le marquis de Salisbury, c'est de boucher les issues de ce vaste continent. Vous ne pourrez jamais vous attaquer au marchand d'esclaves sur les montagnes, lacs et plateaux de l'intérieur où il poursuit son œuvre sanguinaire; mais vous pouvez empêcher ses opérations d'être rémunératrices en lui retirant tout débouché sur la côte. Si votre but est d'arrêter le commerce des esclaves, n'est-ce pas le meilleur moyen que d'envoyer les Européens développer le commerce, faire des plantations le long de la côte Est que les marchands d'esclaves doivent traverser? Mais cela prend du temps.... » Le marquis de Salisbury déclare que ces arrangements n'ont rien enlevé à l'influence que l'Angleterre exerce à Zanzibar, tout en reconnaissant qu'avec le Portugal les relations n'ont pas été aussi heureuses. Mais, ajoute-t-il, on est encore dans la période des négociations.

Le Portugal réclame une bande de territoire près du cap Delgado, sur laquelle était un établissement de marchands *(coloured)*, dont beaucoup de Bombay. Il ne faut pas voir là une insulte à la Grande-Bretagne, car il n'est pas vrai que ces marchands fussent des protégés de l'Angleterre. Ils étaient simplement sujets du sultan de Zanzibar et occupaient une étroite bande de terre de la baie de Tunig, qui est réclamée par le Portugal depuis de longues années. Le Portugal se fonde sur un traité du commencement du siècle dans lequel le cap Delgado est indiqué comme limite nord de ses possessions. C'est une question de nature à être soumise à un arbitrage. Seulement la mesure coercitive que le Portugal a cru devoir prendre, sans en donner avis au sultan a été regrettable en raison de sa violence.

On dit que le Portugal a droit à toute la zone de territoire s'étendant du Zambèze au Mozambique sur l'Océan Indien, et à Sugola sur l'Atlantique, mais il faut pour cela une doctrine extraordinaire d'acquisition. Le marquis de Salisbury dit que ces prétentions reposeraient sur un décret du pape Alexandre VI, mais il ne veut pas discuter la valeur d'une semblable doctrine internationale. La France et l'Allemagne ont admis les droits du Portugal sous la réserve des droits d'autres puissances; l'Angleterre n'y a pas consenti. Le Portugal part de là pour déclarer que le Zambèze lui appartient. Il est certain que si la zone du littoral lui appartenait, il aurait une certaine base pour ces prétentions; mais il y a un territoire au delà qui n'est pas portugais et où l'Angleterre a des intérêts antérieurs, peu définis, mais réels. Les autorités locales ont essayé d'empêcher les approvisionnements de parvenir par la voie du Zambèze au lac Nyassa; mais des ordres viennent d'être donnés pour que cette interdiction soit levée.

Digitized by Google

MISSIONS ANGLAISES DE L'AFRIQUE CENTRALE

M. C. A. Smythies, évêque de la mission des Universités dans l'Afrique centrale, écrit au *Times* la lettre suivante à propos de la discussion qui a eu lieu à la Chambre des Lords.

« Depuis deux ans notre situation dans le pays est complètement changée. Autrefois, nous pouvions toujours obtenir, grâce au consul anglais, la protection du sultan de Zanzibar contre les vexations que nous éprouvions de la part de ses sujets. Je parle de la région d'*Usambura*, au nord de Zanzibar. Mais la Compagnie allemande Est-Africaine, s'est installée sans même qu'on nous ait donné le moindre avis de ce qui se passait. Nous sommes les seuls Européens qui aient jamais habité ce pays; nous y sommes fixés depuis environ quatorze ans. La mission a été établie là et dans l'île de Zanzibar, parce que l'on supposait que l'influence anglaise continuerait à être prépondérante. Tout à coup nous sommes totalement exclus de la zone de cette influence, la ligne de délimitation n'étant que de 30 à 40 milles au-dessus de nos stations. Le contre-coup s'en est bientôt fait sentir. Nos stations ont été menacées, il a fallu renvoyer à la hâte et durant la nuit les dames anglaises qui nous aident. Deux fois, la situation a été si critique que le consul anglais de Zanzibar a ordonné aux dames de quitter le pays. Quand nous en appelons au sultan, il dégage sa responsabilité en déclarant que le pays est désormais sous l'influence allemande. Nous n'avons plus que la ressource d'appeler les Allemands à notre aide, mais il n'y a pas de résident allemand dans cette partie du pays. De plus, les indigènes n'aiment pas cette immixtion, et nous sentons que nous ne pourrions nous identifier avec eux si nous adoptions cette ligne politique. Le sultan nous aidait par sa médiation, tandis que les Allemands seraient obligés d'employer la force. On nous annonce maintenant que le nouveau directeur de la Compagnie allemande a prévenu nos missionnaires qu'il allait être probablement obligé de racheter nos écoles, si nous ne consentions pas à y enseigner l'allemand. Pourtant nous agissions dans la confiance de l'appui du gouvernement anglais; et comme preuve de l'agrément qu'il donnait à notre coopération, depuis de longues années, il nous confiait les esclaves libérés par le consul de Sa Majesté, mais jusque dans ces derniers temps il ne nous donnait aucun subside pour les dépenses qui en résultaient. Nous avons encore environ 300 esclaves adultes, 250 enfants.

On nous a dit qu'encouragés par cette retraite des Anglais, les Arabes avaient proposé aux indigènes de nous chasser du pays; heureusement les indigènes nous sont plus fidèles que nos protecteurs naturels. Nous ne demandons aucune influence politique, aucun secours matériel; nous ne souhaitons que d'être libres d'exercer notre ministère parmi ces populations auxquelles nous sommes attachés depuis de si longues années. Nous voudrions que l'influence anglaise continuât à nous protéger contre les violen-

Digitized by Google

ces par l'action bienfaisante du sultan de Zanzibar. A défaut de cette protection nous demandons, puisqu'on a attribué à l'Allemagne des territoires immenses, sans que cette puissance ait eu d'antécédents dans le pays, que la ligne de délimitation soit déplacée de 30 à 40 milles, de manière à laisser sous l'influence anglaise le territoire sur lequel les résidents anglais sont les seuls Européens. A l'avenir, le gouvernement anglais trouvera sans doute beaucoup plus de difficultés politiques par suite du refus des missionnaires d'abandonner leurs convertis, si un gouvernement étranger vient à le demander, qu'en leur obtenant la liberté de remplir la tâche difficile qu'ils ont entreprise.

FRONTIÈRE DU TONKIN ET DE LA CHINE

PRÈS LANG-SON

On se rappelle que le traité de Tien-Tsin entre la France et la Chine portait que les frontières entre la Chine et le Tonkin seraient délimitées par des commissaires qui se rendraient sur les lieux. Les travaux de la commission française ont été des plus pénibles et ont nécessité une véritable exploration de toute une région encore infestée de pirates. Plusieurs de nos compatriotes ont payé de leur vie cette tentative, que la faible escorte mise à la disposition de la mission, la certitude de l'impunité pour les pirates et jusqu'à un certain point la connivence des autorités chinoises rendaient singulièrement hardie et même téméraire. Il a fallu une patience vraiment héroïque de la part des délégués français pour mener les choses à bien, et sans créer d'incident diplomatique, en présence des lenteurs calculées et des procédés de discussion adoptés par les commissaires chinois. C'est le docteur P. Neis qui s'est fait l'historien de cette mission. Sa relation, publiée récemment dans le *Tour du Monde*, et accompagnée de nombreuses gravures, permet de suivre dans ses moindres détails l'expédition et les opérations, qui n'ont pas duré moins de vingt mois, du 1er novembre 1885 au 26 juin 1887. La grande expérience que le docteur Neis a des affaires de l'Indo-Chine lui a facilité l'étude de toute cette région, limitrophe de la Chine, zone à peine connue, et qui est entrée, à dater de cette délimitation, dans le rayon de notre action directe (1).

La commission était composée de MM. Bourcier-Saint-Chaffray, Scherzer, docteur Neis, le lieutenant-colonel Tisseyre, le capitaine Bouinais, Delenda, adjoint. On se réunit à Hanoï, le 1er novembre 1885. Le rendez-vous avec les commissaires chinois était à Long-Chéou, ville chinoise, sur les confins du Kouang-Si, non loin de Lang-Son. Mais comme ce dernier poste n'avait pas été réoccupé depuis la retraite du colonel Herbinger, il fallut s'y rendre avec une colonne d'escorte assez imposante pour parer à toute éventualité.

(1) Les diverses cartes que nous donnons pour faciliter l'étude des travaux des commissaires français sont extraites du *Tour du Monde*. La librairie Hachette a bien voulu nous autoriser à les reproduire.

Digitized by Google

Carte de la frontière du Kouang-Si en

Digitized by Google

Digitized by Google

Deux canonnières, parties le 10 décembre, arrivèrent le 12 au poste de Lam, près de Chu, limite des régions fertiles. Au delà, le pays est désolé. Le commandant Servière prit la direction de l'escorte, et le 14 on partit pour Pho-Cam, On arriva à Dong-Song le 15 au soir. On passa ensuite le col de Deo-Quao, pour redescendre dans la vallée du Song-Thuong, que l'on retrouve à Thanh-Moï. On laissa sur ce dernier point un détachement suffisant pour assurer les communications pendant toute la durée des travaux de la Commission, car le Caï-Kinh, chef des pirates, était encore posté dans la montagne. A partir de Thanh-Moï, on entra dans l'inconnu. La première halte fut faite au pied du col de Cut, qui forme la ligne de partage des eaux entre le versant tonkinois et le versant chinois. Lang-Son, qu'on atteignit le lendemain, était abandonné, rien n'avait échappé à l'incendie à la suite de notre malheureuse retraite. Au delà de la ville serpente le Song-Kikong, déjà navigable pour les petites pirogues; au delà du fleuve est la petite ville chinoise de Kilua, dominée par deux forts. C'est là que fut blessé le général de Négrier. dans la journée du 28 mars.

Les commissaires chinois, arrivés à Long-Chéou, firent annoncer leur départ pour la Porte de Chine. Le 20, le commandant Servière s'avança jusqu'à Dong-Dang, à 15 kilomètres de Lang-Son, où les réguliers chinois avaient préparé les logements des commissaires. Le commandant s'avança à 3 kilomètres plus loin, où s'ouvre la Porte de Chine, qui est la frontière du Tonkin.

Le 21, la commission, escortée de 30 chasseurs d'Afrique, quitta Lang-Son pour se rendre à Dong-Dang. Kilua est habité presque exclusivement par les Chinois. Au delà sont de grandes rizières, des deux côtés sont des villages bien peuplés. Les bois de badiane font la richesse de cette contrée. Dong-Dang est à l'embranchement de la route qui va au nord à That-Ké et à Cao-Bang, et de la route de Lang-Son à la Porte de Chine. Jadis les Chinois qui y résidaient s'adonnaient au commerce du riz avec la Chine et à la fabrication de l'huile de badiane. Elle a été en grande partie ruinée par la dernière guerre.

Quinze jours se passèrent en pourparlers sur le cérémonial à suivre pour les conférences. Enfin, la première réunion eut lieu le 12 janvier 1886 à Dong-Dang, et après des discussions aussi laborieuses que stériles, les opérations de reconnaissance de la frontière ne purent commencer que le 20 mars. Le président Teng, refusant de se rendre sur les lieux, il fut décidé que, sauf les deux présidents, tous les autres commissaires voyageraient de conserve.

Le commandant Servière profita de cette période pour organiser la défense de Dong-Dang et occuper That-Ké, poste situé à trois jours de marche au nord de Dong-Dang, et qui servait de point de ravitaillement au pirate Caï Kinh. La ligne de retraite vers la Chine des pirates qui infestaient toute la région passait entre Dong-Dang et That-Ké. Aussi, au commencement de janvier, MM. Bohin et Vernet, officiers topographes qui, avec de faibles escortes de linh-tap, levaient la frontière entre Dong-Dang et Ban-Tao situé

Digitized by Google

à 10 kilomètres, eurent-ils l'occasion de sauver huit femmes annamites avec leurs enfants, qui avaient été volées dans le Delta, et que trois cents pirates entraînaient en Chine avec tout le butin fait dans le pays. La région de Dong-Dang est habitée par les Thôs. Le long de la route de That-Ké, beaucoup d'entre eux sont refugiés dans des grottes creusées dans le rocher pour se mettre à l'abri des pirates. Chaque soir ils retirent la mince échelle de bambou qui y donne accès.

M. Scherzer, consul de canton, épuisé par une dysenterie chronique quitta la commission vers la fin de février, et ne put arriver jusqu'en France; il succomba pendant la traversée de la mer Rouge. M. Haïtee ancien élève de l'École des langues orientales, et qui connaissait la langue chinoise, lui succéda.

La confiance revint parmi les habitants de la région de Dong-Dang, et le colonel Crétin trouva à Lang-Son assez de riz pour alimenter les postes de Thanh-Moï et de Dong-Son. Le marché de Lang-Son fut journellement approvisionné de volailles, de poissons du Song-Kikong, de légumes; le jeudi il y avait en abondance des porcs, des bœufs, du tabac, de l'opium, de l'eau-de-vie et du riz. L'intendance put même y acheter trente poneys du pays au prix de 15 à 20 piastres (60 à 80 francs). Toutefois, c'est le marché de la ville chinoise de Kilua, qui est le plus fréquenté. Mais l'agglomération des réguliers chinois à la Porte de Chine et les réunions fréquentes à Dong-Dang amenèrent en ces deux endroits voisins un mouvement considérable de tous les marchands des environs. Sur le marché on trouve: oies, chapons, poulets; huile de ricin, arachides, eau-de-vie de riz, patates douces, igname, taro, courges, macres, opium, quincaillerie et bimbeloterie chinoises, porcs et chiens destinés à être mangés; tabac haché et en feuilles, pipes à eau; bétel, choux, écorces astringentes, cachou.

Le télégraphe fut rétabli entre Lang-Son et Dong-Dang. La sécurité fut bientôt rétablie dans le pays et les commissaires purent visiter de près les villages des Thôs. Cette population vigoureuse et de taille moyenne tient de l'Annamite et du Chinois du sud. Ils ont les pommettes moins saillantes, le nez moins aplati que les Annamites, dont ils ont les cheveux longs et les vêtements; les femmes ne portent pas le *kékan* (pantalon annamite), mais un jupon court en cotonnade, comme les femmes laotiennes. Leur langue diffère totalement de l'annamite. Le docteur Neis y a trouvé beaucoup de mots siamois ou laotiens et des plus usuels tels que *kinkao* (manger). On assure que cette langue possède aussi beaucoup de mots cantonnais. Les dialectes sont nombreux. Les notables connaissent presque tous le cantonnais et parfois l'annamite. Ce peuple est essentiellement agriculteur. Certaines familles ont la spécialité de fondre l'argent pour en faire des boucles d'oreilles et des bracelets. Ils fabriquent eux-mêmes des vans pour le riz, mais font venir de Chine la partie métallique ainsi que les instruments aratoires. Les Thôs cultivent la badiane, le fruit est mûr en juin ou juillet. Ces fruits se vendent toujours aux Chinois, qui ont le mo-

Digitized by Google

nopole de la fabrication de l'essence. Les Chinois du Kouang-Si viennent s'établir en été dans les villages où se cultive la badiane. Ils apportent un chaudron, les autres parties de l'alambic pouvant se trouver sur les lieux. L'essence fabriquée est dirigée sur Canton par That-Ké. Le docteur Neïs, qui a organisé le service médical tant pour les hommes de l'escorte que pour les coolis qui se rendaient de Lang-Son à That-Ké pour approvisionner la garnison, vit mourir un grand nombre de ces gens par suite d'accès pernicieux à forme algide. Il ne croit pas cette région ordinairement malsaine; les chasseurs d'Afrique, bien vêtus et bien nourris, ne donnèrent que peu de malades. La suspension de la culture des rizières pendant un an ou deux suffit pour engendrer la malaria. Le docteur Neïs ajoute que telle région qui, bien cultivée et peuplée, sera saine et pourra sans danger être habitée par des Européens, deviendra un foyer pestitentiel, si les rizières restent en friche pendant quelques années. Les réguliers chinois campés dans les forts environnant la Porte de Chine furent beaucoup plus éprouvés par la fièvre que les soldats européens et annamites.

La délimitation commença par la Porte de Chine trois mois après l'arrivée à Dong-Dang. Les commissaires se dirigèrent vers l'ouest jusqu'au village de Chinong à moitié désert. Les Chinois s'installèrent dans celui de Naphi, qui est plus riche. On se rendit le jour même à la Porte de Chine d'Aïro. — Puis on marcha jusqu'à Bakkat (24 mars), situé à deux kilomètres de la Porte de Chine d'Ailoa. — Le premier procès-verbal de délimitation fut alors signé à Khodien après des pourparlers interminables.— A Connang, on signa les procès-verbaux pour les Portes d'Aïro et d'Aïloa. Les commissaires pour contourner le mont Mauson que l'on peut apercevoir de la citadelle de Lang-Son, durent passer sur le territoire chinois. A Phodeng (Pho-dan) arriva un convoi de vivres venant de Lang-Son et une nouvelle escorte pour remplacer la compagnie du 23e de ligne. On se rendit à Napia, près la Porte de Naki, simple porte en bambou, reliée par des palissades aux deux mamelons qui dominent le défilé.

Les commissaires français et chinois se retrouvèrent sur le territoire chinois à Nathong. Le Mauson s'élève à pic au S.-O., une petite rivière coule presque parallèlement à la frontière vers le nord et se rend à la sous-préfecture chinoise de Ning-ming-Chéou, où elle se jette dans le fleuve de Canton. La population est ici toute différente des Thôs, le type chinois s'accentue. A l'entrée du village est une pagode bouddhiste. On ne parle ni la langue mandarine, ni la langue des Thôs, mais la langue cantonnaise. La mission rentra au Tonkin par la Porte de Chima, qui commande la route faisant communiquer Anchan, Tien-Yen et Lang-Son à Seling-Chéou. Phaïsam est à un kilomètre et demi de la porte de Chima. C'est un village de Thôs (31 mars). On signa à la porte de Chima les procès-verbaux pour la délimitation depuis la porte de Naki jusqu'à celle de Chima. La meilleure route pour retourner à Dong-Dang est celle de Lang-Son. La mission dut repartir sans avoir obtenu l'autorisation de visiter Long-Chéou, situé

Digitized by Google

sur la *rivière de gauche*, branche du Li-Kiang, au confluent du Song-Ki-Kong, rivière de Lang-Son, et de celle de Cao-Bang. Cette ville a servi de magasin général et de base d'opérations aux troupes chinoises du Kouang-Si. Elle est destinée à devenir un des points ouverts au commerce entre la Chine et le Tonkin. En deux petites journées de marche la mission fut de retour à Lang-Son.

Restait à délimiter la frontière N. O. de la Porte de Chine jusqu'au point où le Song-Ki-Kong entre en Chine. Cette opération commença le 7 avril. On reconnut d'abord la porte de Kida, qui est à 500 mètres environ de la route de Dong-Dang à That-Ké. En allant à Binhi, point extrême à délimiter dans cette direction, les commissaires passèrent près de Ban-Tao et s'arrêtèrent à Phia-Met, petit village thô (8 et 9 avril). Une enquête permit alors de constater que les mandarins de Pin-Tsiang avait déplacé la Porte de Bo-Chaï et avait ainsi enfermé indûment quatre villages annamites dans le territoire chinois.

Malgré le voisinage de pirates dont l'apparition est signalée sur la route de That-Ké, les commissaires se rendent à Binhi (Pingeur) village chinois sur la rive droite du Son-Ki-Kong, qui peut ici porter de jonques de moyenne taille. En moins d'un jour on peut ainsi se rendre par eau à Long-Chéou. Le 12 avril on arrêta définitivement la rédaction des procès-verbaux. Les deux missions se séparèrent le 13. Les Chinois partirent pour Long-Chéou. Les commissaires français passèrent près du fort chinois de Kéo-Cho, non loin de Pin-Tsiang, et par Phia-Met rentrèrent à Dong-Dang le 15 avril au soir. De là ils furent bientôt à Hanoï par Chu.

(A suivre.)

PRESQU'ILE DE MALACCA

MALAIS — CHINOIS — INDIENS — SAUVAGES

M. Borie, membre de la Société des missions étrangères de Paris, a publié un travail fort intéressant sur la presqu'île de Malacca, où il a résidé pendant vingt-cinq ans et où il a vécu en contact continuel avec la population indigène qu'il évangélisait. La *Revue française* a publié, T. III, p. 1 (janvier 1886), une étude de M. J. de Morgan sur l'histoire et les ressources de la péninsule malaise. Le travail de M. Borie s'attache plus particulièrement à la description des usages des habitants et à la vie d'apostolat chez les sauvages. Nous en extrayons le passage suivant et y joignons la carte dessinée par le commandant Borie, sur les indications du P. Borie (1).

La presqu'île de Malacca est le rendez-vous commun et accepté de tous les peuples du globe. Outre des Anglais, des Français et des Allemands, on y rencontre des Américains, des Africains, des Juifs, des Arabes, des Persans, des Indiens de toutes les côtes, des Chinois, des Annamites, des Siamois, des Birmans, des Javanais, des Bougis et autres peuples de l'Océanie.

(1) *Presqu'île de Malacca*, par M. l'abbé P.-H.-D. Borie. Tulle, imprimerie J. Mazeyrie.

Digitized by Google

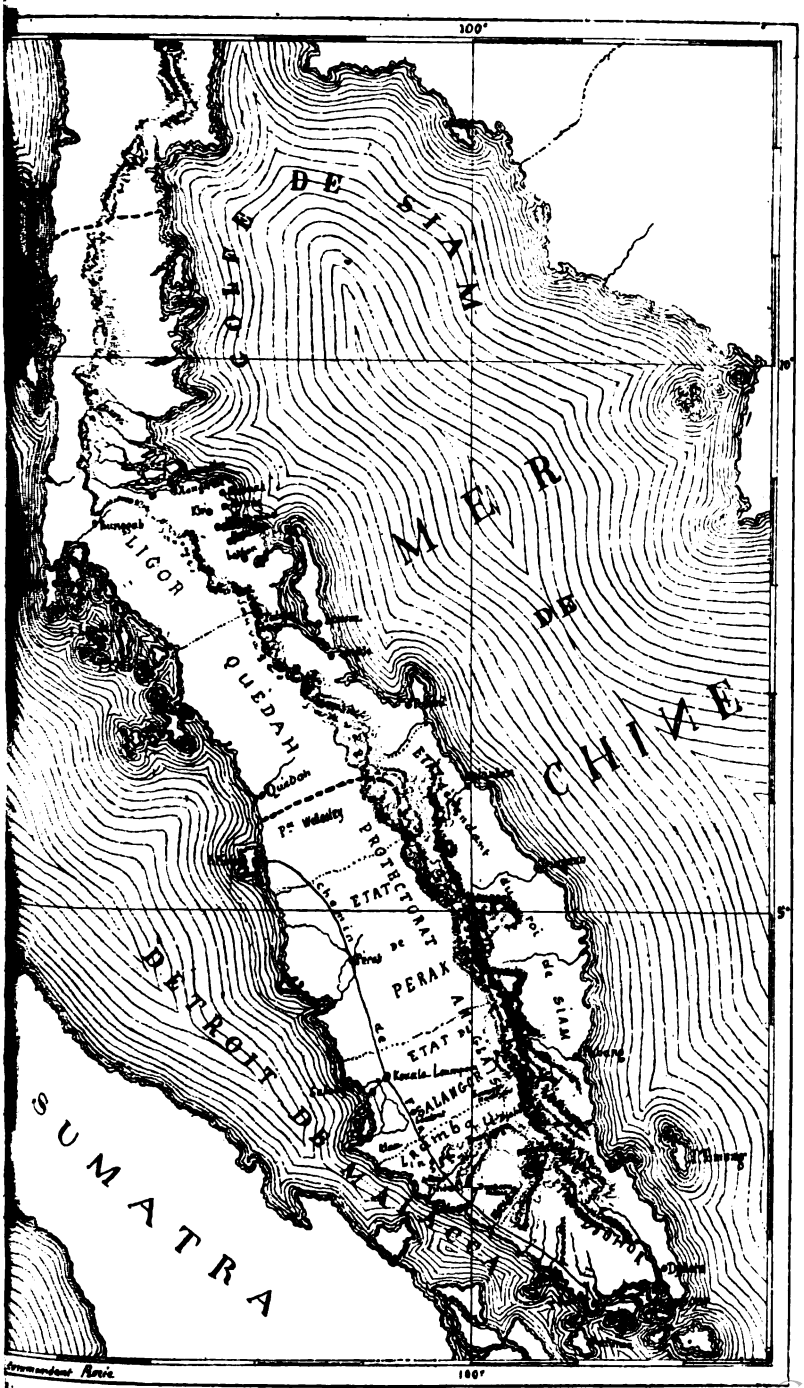

Digitized by Google

Digitized by Google

Mais ceux qui y forment les agglomérations les plus fortes sont les Malais, les Chinois et les Indiens.

Les Malais appelés Malaïon (1) ou Orang di bavah-angin (2), ont le teint basané, les yeux grands, étincelants, les cheveux longs, lisses et noirs, le nez plat et la bouche large, ils sont robustes, nerveux, rusés, violents, vindicatifs, féroces à la guerre, indolents par caractère et paresseux par goût. Bien des hypothèses ont été faites par les savants sur l'origine de ce peuple, les uns le font venir de l'Inde, les autres le déclare aborigène, soit de la péninsule, soit de Menang-Kabou (3). Les savants sont encore partagés de sentiments au sujet de la race à laquelle appartiennent les Malais, les uns les disent issus de la race blanche croisée avec la race jaune, d'autres, avec plus de raison peut-être, disent que les Malais forment une race à part, la race des Océaniens jaunes. Les Malais sont répandus dans la presqu'île; libres possesseurs naturels de toutes les richesses, que tant d'autres se disputent, le Malais préfère le repos, une vie plus retirée, plus tranquille, pourvu qu'il ait du riz et du poisson sec à manger, du bétel à chiquer, du tabac à fumer et des étoffes légères pour se couvrir, cela lui suffit; il possède des mines d'or, des mines d'étain en très grand nombre, les laisse exploiter par les étrangers et se contente d'en tirer une redevance s'il est chef, et quelques poignées de riz s'il habite dans le voisinage. Le Malais, paresseux par nature et par goût, préférera toujours une vie même de privation, à une vie plus aisée, dès qu'il faudra l'acheter par un travail soutenu et réglé.

Parmi les races étrangères à la presqu'île, celle qui est sans conteste supérieure à toutes les autres et la plus accessible au christianisme, c'est la race chinoise; c'est celle qui offre le plus de garantie, le plus d'avenir, c'est la plus intelligente, la plus forte, la plus laborieuse, la plus économe, la plus vivace, la plus âpre au gain, c'est celle que la Providence semble destiner,

---

(1) Malaïou, mot qui, selon les uns, vient du Tamoul, maley (montagne), ou du sanscrit, Malaïa (chaîne de montagne, les Ghattes); selon d'autres, d'une rivière de Sumatra près de Palembang, appelée Songei-Malaïou, d'où les Malais se disent eux-mêmes originaires.

(2) Orang di bavah-angin, c'est-à-dire, hommes habitant sous le vent, expression en usage pour désigner les peuples à l'orient de la pointe d'Achem, tels que les Malais de la presqu'île et des îles de la Malaisie; Orang di atas-angin, c'est-à-dire, hommes sur le vent, veut dire les peuples à l'occident de la pointe d'Achem, tels que les Arabes, les Persans, les Indiens. M. W. Marsden, dans sa grammaire malaise, a fait une dissertation pour expliquer le sens de ces mots : Orang di bavah-angin et Orang di atas-angin.

(3) *Menang-Kabou* (Menang, vaincre, et Kabou pour Krebau, buffle, la victoire du buffle sur le tigre), royaume malais, célèbre dans l'histoire de Sumatra, est situé dans l'intérieur de cette île. Menang-Kabou est regardé par les Malais comme leur mère-patrie; là, nulle tradition ne conteste cette opinion, que les Malais sont venus de Sumatra dans la péninsule malaise.

Digitized by Google

dans un temps, peut-être prochain, à dominer dans l'Indo-Chine. Chaque année, des navires expédiés en Chine déposent, au retour de la Malaisie, et dans la presqu'île spécialement, des milliers de Chinois que la faim et l'esprit d'aventure poussent hors le Céleste-Empire. Depuis quelques années, les Chinois qui se sont fait une position en Malaisie, font venir leurs femmes et leurs enfants et toutes les défenses des Fils du Ciel seront impuissantes à arrêter cette émigration. Les Chinois émigrants, que l'on nomme Singkeh (nouveau venu) servent pendant un an celui qui paye pour eux le passage au capitaine qui les a transportés. L'année expirée, les Singkeh peuvent se faire comprendre, ils ont une idée du pays et des habitants, ils se sont créés des relations, ils sont libres. Partout, le Chinois se montre intelligent, travailleur, entreprenant, hardi, téméraire jusqu'à l'excès, lorsqu'il s'agit de faire fortune, mais comme le commun des hommes, à côté de leurs qualités ils ont leurs défauts, ils sont menteurs et voleurs. Peu importe au Chinois le genre de spéculation, le métier, l'industrie, pourvu qu'il gagne de l'argent ; ils sont domestiques, charpentiers, maçons, forgerons, armuriers, cordonniers, tailleurs, orfèvres, jardiniers, laboureurs, matelots, pêcheurs, planteurs, chercheurs intrépides d'or et d'étain, ils sont scieurs-de-long, boutiquiers, marchands, négociants, ils sont partoût, font tout, accaparent tout. La vie, en un mot, paraîtrait impossible dans les centres européens, si les Chinois venaient à disparaître de la Malaisie.

Les Indiens, Orang-Indou, Orang-India, sont, après les Chinois, les étrangers les plus nombreux dans la Malaisie, ils fréquentent l'Indo-Chine depuis les temps les plus reculés, ainsi que l'attestent les monuments trouvés à Java et l'établissement du Bouddhisme, dont l'île de Java en particulier garde les traces ineffaçables, même après l'introduction du mahométisme. Les Indiens en deçà du Gange sont principalement représentés par les Kling (1), habitants des côtes de Coromandel, et par ceux au delà du Gange, les Bengali. Dans l'Indo-Chine, les Indiens sont pasteurs, cultivateurs, domestiques, garçons de table, cuisiniers des Européens, cochers, changeurs, marchands. Ils ont leurs temples et leurs fêtes, mais observent les castes moins rigoureusement que dans l'Inde.

Sauvages. — Les Malais désignent les sauvages sous les noms de *Orang-Benoua* (aborigènes, hommes du pays) ; *Orang-Outan* (homme des bois); *Orang-Bouket*, *Orang-Gounong* (montagnards) ; *Orang-Rimba* (habitant des forêts). C'est le mot *Orang-Bouket* qui est le plus généralement accepté par les aborigènes.

Les Sauvages ne diffèrent pas essentiellement des Malais; ils se rattachent, comme ces derniers, à la race des Océaniens jaunes, ils ont assez ordinairement les cheveux crépus sans être laineux ni frisés, les lèvres grosses, le

(1) *Kling* (abréviation de Kalinga), nom donné aux Indiens, appelés ailleurs Indous, Malabars et Tamouls. Le nom de Kling n'est en usage que dans les pays de Java, de Sumatra et la presqu'île malaise

Digitized by Google

teint tirant sur le noir, la bouche très fendue, le nez élargi, la figure ronde et sensiblement aplatie, les membres grêles ; ils sont, en général, plus petits et moins vigoureux que les Malais, et portent sur leurs traits une empreinte de douceur, de simplicité et de timidité, qui prévient de prime abord en leur faveur; mais, ainsi que les nègres de l'Océanie, ils exhalent une odeur forte; la propreté n'est pas encore, chez ces races déchues, passée à l'état de vertu.

Le nombre des sauvages de la presqu'île ne saurait être évalué même approximativement, vu que l'on ne saurait se fier aux renseignements que pourraient donner les Malais et les Sauvages qui savent à peine compter; néanmoins, pour dire mon opinion, je pense que ce serait beaucoup de porter tous les sauvages de la presqu'île malaise proprement dite de 15,000 à 18,000. Le nombre des Mantra ne paraît pas dépasser 4,500, celui des Djakon 1,000, les Orang-Houlou 3,500, les Semang 4,000 et les Karian 3,500. Ce chiffre, tout restreint qu'il est, ne peut pas manquer de diminuer, si des circonstances favorables ne viennent au secours de ces races déshéritées.

TRAITÉ DE COMMERCE FRANCO-ITALIEN

La *Revue Française* du 15 juillet (t. VII p. 84) a publiée une étude sur la situation économique résultant de la rupture des relations commerciales entre la France et l'Italie. Nous indiquions la nécessité pour l'Italie d'arriver à un arrangement avant l'époque des vendanges, et nous marquions le désir sincère qne tout le monde éprouve en France d'une solution auasi prompte que possible de la crise que cette situation entraîne. Il ne paraît pas que tous les efforts nécessaires pour arriver à une entente, aient été faits par nos voisins, car les dernières propositions italiennes n'ont pu être acceptées par notre gouvernement. Le cabinet de Rome a persisté à prendre pour base des négociations le nouveau tarif général des douanes voté l'an dernier par le Parlement italien. Le gouvernement français s'en tenait, au contraire, au traité de 1881, ce qui ne pouvait nuire à l'Italie puisque, de 1875 à 1880, la moyenne annuelle de nos expéditions en Italie était de 192 millions; celle des exportations italiennes en France, s'élevait à 364 millions. Or, depuis 1881, la moyenne de nos expéditions, à destination de l'Italie, est restée à 188 millions, et celle de nos achats de produits italiens s'est maintenue à 360 millions. On voit que le mouvement annuel de nos échanges, tant à l'importation qu'à l'exportation n'a guère varié. Cependant, le gouvernement français ne s'est pas refusé à étudier une modification du traité périmé, sur la base de concessions réciproques. Mais le cabinet de Rome, s'appuyant sur le mouvement protectionniste italien, a exigé un relèvement énorme des droits sur les tissus, c'est-à-dire sur les marchandises qui constituent à peu près le quart de nos expéditions sur les marchés de la péninsule. Ainsi, en 1886, nos exportations de tissus et de passementerie de laine ont atteint 18 millions environ. Or, le nouveau tarif général des douanes italiennes portait

Digitized by Google

à un taux variant de 150 francs à 250 francs les droits d'entrée sur les tissus de laine, alors que ces droits, d'après le tarif conventionnel de 1881, variaient entre 93 fr. 50 c. et 170 francs. C'était un relèvement de 60 0/0 pour les marchandises les moins taxées, et une augmentation de 47 0/0 pour les produits les plus chers. Le gouvernement français ne pouvait, on le conçoit, négocier sur de semblables bases. Une concession faite par le gouvernement italien, sur son tarif général de 1887, peut paraître importante, alors qu'il en résulte, en fait, une aggravation énorme des droits anciens. Les dernières propositions du cabinet de Rome, celles que notre gouvernement vient de repousser, laissaient encore une augmentation de 50 0/0 environ sur les droits relatifs aux tissus de laine bon marché.

On aurait pu admettre, à la rigueur, un relèvement quelconque sur certains produits, si, sur quelques autres, le gouvernement italien avait consenti à une réduction de taxe. Or, on ne nous à proposé, en somme, que la réduction à 2 francs du droit d'entrée sur les vins, et encore sur les vins titrant moins de 12 degrés. Les vins de 12 à 16 degrés devaient continuer à acquitter le droit ancien de 4 francs par hectolitre. Comme nons n'expédions en Italie qne pour 4 millions de vins, — en général des vins fins, — la concession, il faut l'avouer, était quelque peu illusoire.

Le *Temps* du 3 août, dont nous venons de reproduire les chiffres, fait à ce sujet les réflexions suivantes :

« De tous ces faits, on pourrait presque conclure que le gouvernement italien n'était pas fermement décidé à traiter. Sans doute, il pourrait dire que, nous aussi, nous avons à compter avec un parti protectionniste et que, depuis quelques années, nous avons progressivement relevé les droits d'entrée sur le bétail étranger, ce qui a causé un réel préjudice aux exportateurs de bestiaux italiens. Cependant, si nous avons augmenté le tarif pour les produits qui ne figuraient pas dans le traité de 1881, à cet égard l'Italie n'a rien à nous reprocher. Nombreux sont les produits qui, au 1er janvier dernier, se sont vus surtaxés par suite de l'application du tarif italien de 1887. Le refus de la part des négociateurs italiens d'apporter des modifications pondérées à l'ancienne convention suffit d'ailleurs à justifier les promesses que notre gouvernement a dû faire à la commission des douanes de la Chambre des députés.

Sans doute, la rupture des relations commerciales normales entre la France et l'Italie est infiniment regrettable, et nous n'avons pas été les derniers à la déplorer, mais, si le ministère de M. Crispi désire sincèrement la conclusion d'un accord, il devra présenter des propositions de nature à être approuvées par notre Parlement. Les demandes de la France sont des plus modestes, puisqu'elles sont limitées, en principe, au maintien du *statu quo ante.* »

Digitized by Google

NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES & COLONIALES

Sénégal : *Mouvement commercial.* — Le mouvement de la navigation a été considérable pendant le mois dernier; il a dépassé de plusieurs millions de tonneaux le chiffre le plus élevé qui ait été atteint depuis le commencement de l'année 1887. Voici les renseignements que donne la *Gironde :*

Tout le commerce avec la Métropole s'est fait sous pavillon national; il est arrivé au Sénégal dix-sept navires français, jaugeant ensemble 14,072 tonneaux, montés par 373 hommes. Trente-neuf navires venant de l'étranger ont débarqué des marchandises dans les ports de la colonie; dix-neuf de ces bateaux sont étrangers et jaugent 17,599 tonneaux avec 423 hommes d'équipage, tandis que les vingt autres, qui naviguent sous pavillon français, ne donnent que 1,470 tonneaux et 137 hommes,

Le cabotage a été pour les navires français dans la proportion de 14,724 tonneaux contre 4,100 pour la marine étrangère.

En résumé, le mouvement d'importation comprend 219 navires jaugeant ensemble 51,961 tonneaux et occupant 2,166 marins.

Tous les navires français sont repartis pour la Métropole avec des produits du cru, sauf deux qui se sont dirigés sur les Antilles. Quant aux navires étrangers, ils ont continué leur route vers le Sud, à l'exception de quelques côtres qui font ordinairement les voyages entre la colonie et les possessions anglaises ou portugaises voisines.

Le trafic d'exportation a occupé 233 navires de 53,365 tonneaux, montés par 2,521 hommes d'équipage.

Il a été exporté de la Casamance pendant le mois de juin : 136,763 kilogrammes d'arachides, dont 136,033 en coques; 12,597 kilogrammes de caoutchouc, 8,300 kilogrammes d'amendes de palme et 60 kilogrammes d'ivoire.

Il serait indispensable d'avoir un service régulier de bateaux à vapeur pour desservir toute la côte occidentale d'Afrique, du Maroc jusqu'au Cap, où se développe une grande activité, tant de la part des Anglais que des Allemands.

Médine. — Le commandant supérieur du Soudan français fait connaître que deux grandes caravanes composée de deux cents chameaux environ, tous chargés de gomme, viennent d'arriver à Médine.

Saldé. — Le pays de Saldé, poste sur le Sénégal en aval de Matam, est calme. En ce moment, il n'y a aucune culture sur les bords du fleuve, mais les travailleurs préparent la terre dans l'intérieur. Les champs de cotonniers et d'indigo ont été sarclés et la terre remuée au pied de chaque plant, afin de permettre aux premières pluies de pénétrer jusqu'aux racines. Au commencement de ce mois, les Peulhs n'avaient pas encore quitté les terrains

Digitized by Google

où ils passent la saison sèche, pour se rendre dans le Djeri. La grande caravane Tazakante, qui était annoncée dernièrement, n'était pas encore arrivée, mais son avant-garde, composée de 200 bœufs porteurs, était parvenue à Saldé. Il a été expédié de cette escale 42,371 kilogrammes de gomme pendant le mois de juin. Matam en a fourni 10,567 kilogrammes pendant la même période.

Ripp. — Au mois de juin dernier, le chef de la colonie était informé que Biram-Cissé, sous prétexte de fêter un marabout de passage, réunissait un grand nombre de guerriers à Guidhamar. En même temps, des courriers allaient et venaient entre ce point et Bathurst, et nos partisans étaient vivement menacés. Il fallait donc agir sans retard et l'arrestation de Biram-Cissé pouvait seule enrayer le mouvement. Par ordre du gouverneur, cet agitateur fut enlevé sans lutte et enfermé à Nioro, en attendant qu'il puisse être dirigé sur Gorée. Le Conseil privé va être appelé incessamment à statuer sur le sort de ce chef indigène. Ce résultat a produit un grand soulagement dans le pays. Biram-Cissé est remplacé par N'Derikani, homme énergique et tout dévoué à notre cause.

Siné-Saloum. — Le Siné est tranquille. Des mesures ont été prises récemment pour mettre à l'abri des entreprises des Tiédos la population peulhe du pays que ses riches troupeaux et ses mœurs paisibles désignaient comme une proie facile à ses pillards. Le bour Gnonik-Sambodj a été destitué à la suite d'une tentative de razzia dans le bas Saloum. Ce pillard incorrigible avait osé se montrer en armes sur l'escale de Foundiougne, escorté d'environ quarante guerriers. Il a été désarmé et a dû rentrer dans son pays. Guédel se propose de reconnaître publiquement pour son héritier le jeune Maba, fils de sa sœur et de Saër-Maty.

Casamance. — Aux termes du traité de délimitation entre la France et le Portugal, la Casamance est une rivière complètement française, et la place de Zighinchor, évacuée par les Portugais, est désormais à la France. Les populations de la Haute-Casamance paraissent moins disposées que par le passé à se laisser piller; aussi Papa-Amar et M'Bagnik-Dialo ne se font pas beaucoup de partisans. Le bruit que Sylla, le roi de Coumbo, aurait fait cause commune avec eux n'a pas été confirmé. Les Yolas de Congoli-Barada, dans le Fogny, viennent de repousser avec pertes les guerriers que Fodé-Kaba avait envoyés contre eux. Cette nouvelle attitude des gens du pays est d'ailleurs encouragée par l'administrateur de Sedhiou qui vient de parcourir son cercle, libérant partout les captifs de Papa-Amar et M'Bagnik, afin de diminuer les ressources de ces derniers. La Basse-Casamance est calme. A Zighinchor, M. Galibert a pris les mesures nécessaires pour assurer l'ordre, en attendant que notre nouvelle possession puisse être rattachée au centre de la Basse-Casamance.

Rio Grande-Cassini-Company. — D'après le traité franco-portugais, la frontière des deux colonies doit passer à égale distance du Rio Compony

Digitized by Google

et du Rio Grande. Or, ces deux fleuves coulent beaucoup plus au nord qu'on ne le supposait; de sorte que la frontière est à vingt-cinq ou trente kilomètres au nord du tracé indiqué sur les cartes de la région. Le Cassini n'est pas un fleuve, c'est un estuaire qui se termine au point où la marée cesse de se faire sentir. A 16°50' de longitude, le Compony cesse de monter vers le nord-ouest et se dirige vers le sud-ouest, tandis que le Rio Grande, qui coule d'abord vers l'est et le sud, prend la direction de l'ouest pour aller se jeter dans l'estuaire du Geba. Sur le méridien, les deux fleuves sont séparés par un pays montueux d'une largeur de douze kilomètres.

Rio Nunez. — Les indigènes s'occupent activement de la préparation de leurs champs en vue des prochaines semailles. Comme chaque année, à cette époque, les négociants et les traitants ont quitté le pays pour aller en Europe ou à Sierra-Leone, laissant seulement quelques agents chargés de recevoir les rares caravanes qui arrivent malgré les pluies.

Rio Pongo. — Le commerce demande le remplacement de Thomas Bomboh par Ali-Théoury. Le premier se rend en effet de plus en plus impossible par ses exactions. La situation des pays situés sur la route du Pongo au Fouta-Djallon semble s'améliorer. Le roi du Bramaya, William Fernandez, s'occupe activement de conclure la paix entre le Labayah et le Soumboury et paraît sur le point de réussir.

Dubreka. — Le commerce se félicite de la situation de la Dubreka. Des caravanes sont descendues du Fouta-Djallon à la fin de juin, malgré les pluies, ce qui ne s'était jamais vu. La presqu'île Tumbo prend tous les jours une importance plus grande. La *West african telegraph Co, limited* transporte, paraît-il, sa station centrale de Sierra-Leone à Conakry, point situé sur le littoral, vis-à-vsi des îles de los Idolos, et le bruit court qu'elle sera bientôt imitée par d'autres maisons de commerce de la colonie anglaise.

Haut-Niger. — *Rive droite : Traité Thiéba.* — On écrit de Kayes le 10 juillet : Le commandant du fort de Bammako, sur le Niger, vient de signer avec Thiéba, le puissant chef du Niger, un traité plaçant tous ses États sous le protectorat français. Ce nouveau succès, préparé par le colonel Galliéni, nous met en relations avec les immenses contrées de la rive droite du Niger, que vient justement de traverser le capitaine Binger, et où essaient en ce moment de pénétrer les officiers anglais de Sierra-Leone. Ce traité étend de plus en plus notre influence dans la grande boucle du Niger, où toutes les populations, lassées de la tyrannie de l'almamy Samory, appellent de tous leurs vœux nos canonnières, qui ont pris le large vers le commencement de juillet. Le commandant Davoust, qui dirige l'expédition, a reçu les instructions les plus détaillées du colonel Galliéni pour continuer l'œuvre d'extension politique et commerciale qui a reçu un tel développement pendant ces deux dernières campagnes. On voit par là combien nos missions d'officiers ont contribué à ouvrir les routes com-

Digitized by Google

merciales vers l'intérieur. Aussi bien vers le fleuve Sénégal que vers nos rivières du Sud, les caravanes cheminent actuellement en toute sécurité, au grand avantage de notre commerce. C'est ainsi qu'on vient de voir pour la première fois, en plein hivernage, plusieurs caravanes arriver de Fouta-Djallon à la Dubréka. (*Gironde*).

Kong. *Lieutenant Binger : Armes et esclaves.* L'expédition de M. Binger avait pour objectif, en partant de nos postes du Haut Niger, d'atteindre, à travers le Ouassoulou, la région de Kong, et, en tirant toujours vers le sud, de gagner nos possessions d'Assinie, sur la Côte d'Or. Nous avons déjà (t. VIII, p. 119, n° 50, 15 juillet) signalé les nouvelles plus rassurantes au sujet du lieutenant Binger dont la présence le 10 mars à Kong dans le Wanghara, au nord du pays des Ashantis, était considérée comme certaine. Le *Journal Officiel* du Sénégal publie le résumé des lettres datées de Kong (10 mars) et adressées au colonel Galliéni. On remarquera le passage où il est parlé de l'échange d'armes et de poudre contre des captifs. Il est visible qu'en empêchant les Dioulas de Kong de s'approvisionner d'armes, on retirerait, du moins de ce côté à Samory, le moyen d'armer ses bandes et de vendre ses esclaves.

« Le 12 janvier, le lieutenant Binger est presque obligé de fuir pour sortir des États de Samory. Il achète fort cher le droit de pénétrer dans le Fouloua ou Foulounda. Arrêté à six kilomètres de Niélé, capitale de Pegué, il reçoit l'ordre d'attendre là que celui-ci puisse le recevoir. Il tombe malade. Pegué ne le laisse manquer de rien et fait prendre chaque jour des nouvelles de sa santé, mais il refuse de le recevoir, à cause de son passage chez Samory, et de l'influence des sorciers : en effet, Tidiani est mort après le passage des canonnières chez lui et le chef de Fourou est mort après le passage de Binger dans ce village. Il proteste cependant de son amitié pour les Français. Tiéba ravage périodiquement ce pays, où il est détesté pour ses actes de cruauté.

» M. Binger part pour Kong le 3 février, en contournant Niélé, avec un guide que Pegué lui a donné. Il y arrive le 20 du même mois, après avoir traversé deux grosses rivières qui se réunissent en aval de cette ville pour former un cours d'eau qu'il suppose être la rivière Aleka ou grande branche de la Volta.

» Kong, dont la longitude est de 6° 9′ 45″ et la latitude 8° 54′ 45″, est à cinquante jours de marche de Bammakou. Les pays à traverser pour y arriver sont turbulents. La ville a 10,000 habitants et est bâtie sur un grand plateau de 650 à 700 mètres. Les almamys Sitafa, Sokhonokho, de la famille des Ouattara, sont les chefs du pays. La population de Kong, toute musulmane, est exclusivement commerçante. Elle s'occupe de tissage et de teinture à l'indigo. Il y a près de cent puits à teinture en activité. Cette population nous est encore un peu hostile, par suite de nos relations avec Samory; mais les marabouts, qui forment la classe dirigeante, sont gagnés à notre cause. Le reste du pays est très pacifique et sympathique aux Français.

Digitized by Google

» Kong exporte sur Djenné et Silga des étoffes, des dampés, de l'or du Lobi et du Gottogo et des colas venant de l'Ashanti.

» A la date de sa lettre, M. Binger devait prendre, avec un sauf-conduit, la route de Djenné jusqu'à Bobodioulasou pour aller à Wogodougou, par la Ylinga ou la Dafina. Il espérait arriver à Wogodougou à la fin d'avril et revenir à Kong par le Gottogo.

» A la fin de l'hivernage, il comptait chercher Bountoukou, endroit encore inconnu, signalé par l'Anglais Loudale, et revenir par là. La situaiion de Samory et de Tiéba est toujours la même.

Les Dioulas de Kong vont échanger de la poudre et des armes à Sikhasso, contre des captifs ioffas de Samory. Sikhasso est approvisionné pour longtemps et on dit que Tiéba résistera encore plusieurs années. Tous les pays que le lieutenant Binger a traversés sont hostiles à Samory. »

On annonce le départ de M. Treich-Laplène pour Assinie (côte de Guinée), afin de prendre en personne la direction du convoi de ravitaillement qui va être dirigé sur Kong, où le capitaine Binger doit se trouver vers le 1er octobre. M. Treich-Laplène, qui est résident adjoint à Grand Bassam et Assinie, était désigné pour cette difficile mission par la belle exploration qu'il a faite l'an dernier dans la région des Bontoukous. Son escorte sera choisie dans la milice d'Assinie, qui est composée d'hommes disciplinés et dévoués.

On estime à 20,000 francs les frais de toute nature occasionnés par cette expédition de ravitaillement. Mais M. Verdier, résident de France à Grand-Bassam et à Assinie, a généreusement offert à l'administration des colonies d'y contribuer pour une moitié, et, conformément aux propositions de cet administrateur, le complément de la somme nécessaire pour le convoi a été mis à sa disposition par le sous-secrétaire d'État.

M. Treich-Laplène espère arriver à Kong vers le 1er octobre et rallier la côte avec M. Binger avant la fin de l'année. Le voyage qu'il va entreprendre sera intéressant sous tous les rapports.

M. Olivier, vicomte de Sanderval, dont, sur le rapport d'indigènes du Fouta-Djallon, on avait faussement annoncé la mort dans cette région, est arrivé ces jours-ci à Marseille, en excellente santé, sur le steamer *la Bourgogne*.

Lagos. — *Les Français à Abeokuta.* — Dans une réunion de la section africaine de la Chambre de commerce de Liverpool, présidée par M. G, Hutchinson, on a examiné la situation faite par l'immixtion française à Abeokuta, sur la côte occidentale d'Afrique. Le président dit avoir reçu de la côte des nouvelles d'après lesquelles les Français tentaient d'étendre leur protectorat sur Abeokuta, ville importante de l'intérieur près de Lagos, et que si par là les Français atteignaient la rivière Ogun, qui sert de communication entre Lagos et l'intérieur, ils pourraient ruiner l'avenir commercial de Lagos.

On donne lecture d'un grand nombre de correspondances d'indigènes, qui établissent qu'Abeokuta est une grande ville très populeuse du royaume

Digitized by Google

des Agbas, et le grand emporium du commerce de l'intérieur. Les Anglais, qui y sont depuis 1843, ont appris aux indigènes beaucoup de métiers utiles, et ont établi le commerce actuel d'huile de palme et de noix. Un officier français, déguisé en négociant, aurait, d'après le *Times* du 12 juillet 1888, conclu un arrangement avec plusieurs chefs indigènes pour détourner le commerce vers Porto-Novo, qui est sous la protection de la France, et fermer les routes vers Lagos. On a résolu de faire une démarche auprès du sous-secrétaire colonial.

On écrit de Lagos qu'une nouvelle députation, composée de négociants de Lagos, indigènes pour la plupart, est allée à Abeokuta pour interroger le roi et les chefs au sujet des démarches des Français et obtenir le retrait des concessions faites. La première députation avait appris du roi que l'arrangement fait avec un officier français n'était pas un traité de protectorat, mais une convention commerciale. Les délégués n'ont pu voir le document, mais la nouvelle députation essayera de se le procurer.

D'après l'*African Times*, l'officier français qui aurait obtenu le traité serait M. Viard, qui serait allé à Abeokuta sous prétexte de visiter les écoles et les églises des missions catholiques. Deux prêtres français y sont établis et M. Viard serait descendu chez eux. Avant d'aller à Abeokuta, il avait visité Porto-Novo et Ilaro. Dans cette dernière ville, les autorités crurent que les négociations n'avaient trait qu'au commerce, et lui permirent d'établir une factorerie dans leur ville. M. Viard laissa, dit l'*African Times*, un papier qui était inintelligible pour les habitants, et fut, après son départ, porté à Lagos au gouverneur Moloney. Le gouverneur informa les messagers que c'était une convention plaçant leur pays sous la domination française et devant être signée par les chefs de la place. Les messagers répondirent qu'aucun des chefs n'avait signé ce document, mais qu'ils avaient donné à M. Viard simplement la permission de faire commerce.

Ilaro est tributaire d'Abeokuta, qui fut ensuite visité par M. Viard. Il obtint aussi la permission d'y faire le commerce. Il voulut alors pénétrer plus avant jusqu'à Ohio, mais les chefs lui en refusèrent l'autorisation.

Il y a deux partis à Abeokuta : les Ogbonis et les Baloguns, ce dernier forme le parti guerrier. Le chef actuel des Ogbonis subit l'influence du chef des Baloguns. Les chefs d'Abeokuta apprenant la portée politique du traité se rassemblèrent, et on déclara que rien de semblable n'avait été signé, que M. Viard devait revenir en septembre, et que si le chef des Ogbonis avait signé pareille chose, il serait mis à mort avant cette époque.

Dernières nouvelles.— Il n'est pas exact, dit *le Temps*, que le gouvernement français n'ait pas voulu donner suite au projet de traité avec le roi des Egbas, rapporté par M. Viard. Le ministre, en écartant tout ce qui pouvait avoir trait à l'établissement d'un protectorat français, se propose d'examiner ce qui touche les relations commerciales à établir dans ce pays.

Digitized by Google

Niger : *Liberté de navigation. Conflit anglo-allemand.* — Les Allemands se plaignent que, depuis le moment où une charte royale a conféré des droits souverains à la Royal Niger Company (autrefois National Africa-Company), celle-ci a mis des entraves à la libre navigation du fleuve, et frappé les marchandises allemandes de droits qui rendent le commerce impossible, sauf à la Compagnie elle-même. De plus, un des griefs des Allemands est que, si les négociants débarquent leurs marchandises dans certaines localités, on les leur confisque aussitôt. C'est ce qui serait arrivé à un Allemand qui, pour recharger ses canots, est entré à Onitza : on a fait main basse sur tout ce qu'il possédait. Il est en ce moment à Berlin en instance auprès du ministère des affaires étrangères d'Allemagne pour obtenir qu'on lui fasse rendre justice.

Enfin, en 1885, l'expédition de M. Thomson a conclu des traités avec les Sultans de Socoto et de Gando, ce qui a assuré à la Compagnie une espèce de monopole dans ces régions et a étendu sa sphère d'influence jusqu'à Sago, sur le Niger, et jusqu'à Yola, sur le Binué. Vers la même époque, juillet 1885, l'explorateur allemand Flegel pénétrait dans le même pays, mais arrivait trop tard, il avait été distancé par ses concurrents anglais.

Les Allemands reprochent au gouvernement anglais d'avoir retardé l'arrangement final de la question des frontières jusqu'à ce qu'il se soit assuré, par des traités avec les chefs indigènes, des droits sur le Binué central et supérieur; de sorte que, pendant que les Allemands abandonnaient leurs droits sur la baie de Sainte-Lucie, les Anglais se procuraient la frontière avantageuse de Rio-del-Re à Yola sur le haut Binué, au lieu de la ligne fixée par Flegel qui aurait été tracée beaucoup plus bas sur la rivière. Les Allemands prétendent qu'ils n'ont pas seulement été distancés, mais que les agents de la Compagnie du Niger ont multiplié les obstacles sur la route de Flegel et que c'est à eux qu'est dû l'insuccès de sa mission.

Le *Times* du 22 juillet traite cette question avec de grands développements. On y reconnaît que la Conférence de Berlin de 1884-1885 a déclaré la liberté du commerce sur le Niger; mais on demande ce qu'il faut entendre par là. Et on répond que la liberté ne s'applique qu'à la navigation du fleuve qui se trouve ainsi assimilé au Danube.

D'après le *Times*, la Compagnie du Niger affirme s'être conformée à la lettre de l'acte signé à Berlin et que la navigation du Niger est absolument libre. Les seuls droits prélevés par la Compagnie sont des droits territoriaux d'importation et d'exportation, dont le tarif a été approuvé par le gouvernement anglais.

Mais la Compagnie du Niger n'est pas seulement une entreprise commerciale; elle est aussi une agence gouvernementale; le *Times* le reconnaît : Quoique, dit-il, le Niger soit un fleuve librement ouvert à la navigation, l'administration en a été confiée à l'Angleterre, et la Compagnie, qui est notre représentant, doit prendre les mesures nécessaires pour l'exercice du protectorat et, pour ce faire, elle est en droit de prélever certains droits raisonnables. »

Digitized by Google

C'est justement là qu'est la question. Les Allemands soutiennent que les droits prélevés par la Compagnie sont exorbitants. Il s'ensuit que la Compagnie joue le double rôle de maison de commerce et d'agence politique. C'est une situation anormale et qui peut engendrer des abus. Aussi le gouvernement la surveille-t-il de près. Le devoir du gouvernement, dit le correspondant du *Times*, est de « voir si la Compagnie, en sa qualité d'administrateur, ne fait pas le jeu de la Compagnie commerçante de façon à provoquer l'irritation constante des Allemands ». Il ajoute que le gouvernement anglais doit encore veiller à ce que les clauses de la convention de Berlin ne soient pas violées, et modifier les règlements s'ils y étaient contraires et pouvaient faire douter de la bonne foi britannique. Mais voilà tout. « Sinon, continue-t-il, il n'y a aucune raison pour que nous abandonnions les avantages que nous avons obtenus d'un côté de l'Afrique, comme nous l'avons fait de gaieté de cœur de l'autre côté, uniquement pour faire plaisir au prince de Bismarck.»

La conclusion du correspondant du *Times* est que la meilleure solution serait d'ériger le territoire du Niger en colonie anglaise dont le gouvernement serait directement responsable; mais il doute, cependant, que la région soit assez mûre pour cela. Notons cette observation significative : « Le fait est, dit-il, que la France et l'Allemagne (qui ont des possessions de ce côté) sont toutes prêtes à consentir à un arrangement qui, avec des concessions de part et d'autre, nous laisserait maîtres absolus de la côte occidentale de l'Afrique, depuis la république de Libéria jusqu'aux Camerouns. »

Zoulouland. — (Voir la *Revue française*, t. VIII, p. 174). Natal, le 1er août: le Secrétaire colonial est arrivé à Umfolosisans opposition. Samkali, chef de la localité, s'est rendu volontairement et sans conditions et l'on attend la reddition des autres chefs. On dit que les partisans indigènes de Dinizulu se dispersent. Sir E. Havelock a l'espoir que Dinizulu se rendra lui-même. La situation s'est beaucoup améliorée.

Durban, 1er août, Tomkeli, chef allié de Dinizulu, a fait sa soumission. Il a promis de livrer des maraudeurs qui ont tué et pillé plusieurs commerçants européens.

Les partisans de Dinizulu continuent à diminuer.

7 août — Dinizulu et Uridabuko se trouveraient, écrit-on de Durban, dans Ceza-Bush avec 2,000 hommes. Le gouvernement du Transvaal a assuré de nouveau sir Arthur Havelock qu'il prendra des mesures actives pour empêcher les Boërs de prêter assistance aux rebelles.

Pietermaritzbourg, 10 août. — Les chefs insurgés Dinizulu et Undabuko, suivis d'un millier de partisans, ont pénétré avec tout leur bétail sur le territoire du Transvaal.

Orange. — Sir Henry Brand, président de l'Etat libre d'Orange, vient de mourir. C'est une perte grave pour les Anglais, car il usait de son influence pour entretenir avec eux des relations amicales. Ces sentiments

Digitized by Google

ont été exprimés par Lord Carnavon et Lord Knutsford à la Chambre des Lords.

Delagoa. — *Chemins de fer.* — Il résulte d'une correspondance télégraphique échangée entre le gouverneur du Cap et le président du Transvaal que ce dernier aurait exigé de l'Angleterre une déclaration portant qu'elle n'a aucune intention d'acquérir la suprématie sur le chemin de fer de Delagoa. Le gouverneur du Cap a répondu que le Gouvernement y consentait, à la condition que le Transvaal admît les marchandises importées par terre des colonies anglaises au même tarif que celui en vigueur dans la baie de Delagoa.

M. Krüger a acquiescé à cette demande et a annulé l'article 39 de la concession de la Compagnie néerlandaise.

Afrique méridionale. — *Boers et Anglais.* — Le pays du chef Khama qui est placé en partie dans la sphère d'influence de l'Angleterre, a été envahi récemment par le Boer commandant Grobelaar, ancien émissaire du président Krüger. Ne serait-ce pas le signal de la lutte inévitable entre Anglais et Boers pour la possession des territoires qui enveloppent le Transvaal et que la Grande-Bretagne a accaparés depuis quelques années. Le gouverneur de la colonie du Cap a ordonné à l'administrateur du Bechouanaland, Sydney Shippard, de se rendre sur les lieux pour faire une enquête. M. Krüger, président de la République du Transvaal, a été invité par le Gouverneur à envoyer un délégué du Transvaal pour prendre part à l'enquête.

Nouvelles annexions anglaises. — Le Gouvernement anglais, sur le rapport de sir Sydney Shippard, administrateur du Bechouanaland, vient de faire notifier à la République du Transvaal que le pays de Matabele-Mashuna et de Makaleka, ainsi que la partie septentrionale du territoire de Khama jusqu'au Zambèze, sont dans la sphère exclusive de l'influence anglaise. Cet espace nouvellement acquis sans autre formalité, a près de dix degrés géographiques. Cette zone est limitée au nord par le Zambèze, au sud par le Bechouanaland et le Transvaal, à l'ouest par le territoire allemand du Damaraland.

Lac Nyassa. — M. H. Allen, secrétaire de la Société antiesclavagiste écrit au *Times* : Le consul anglais au lac Nyassa, s'il veut circuler dans son district, ne peut compter que sur le passage accidentel d'un bateau de commerce ou des moyens dont disposent les missionnaires, Pour 4,000 livres sterling le consul pourrait avoir sur le lac un petit bateau à vapeur semblable à ceux qui y sont actuellement, et la dépense annuelle d'entretien serait probablement moindre que celle qu'il est obligé de faire actuellement pour ses voyages. La sphère d'action de l'Angleterre serait ainsi fortifiée dans ces eaux sans intervention armée, et cette dépense budgétaire exceptionnelle serait rapidement amortie.

Digitized by Google

Emin Pacha : *Situation périlleuse.* — Les nouvelles suivantes, qui viennent de Zanzibar (1er août), seront utilement rapprochées de l'article « le Lac Albert », publié dans le dernier numéro de la *Revue Française*, t. VIII, page 160 :

« D'importantes nouvelles de l'intérieur viennent d'être apportées par deux messagers qui ont réussi à s'échapper d'Uganda. Ces messagers, capturés, il y a quelques mois, par des pillards d'Uganda, alors qu'ils revenaient à Wadelaï d'une expédition vers la côte orientale, ont quitté l'intérieur au commencement d'avril. Ils racontent que la situation était alors des plus difficiles. Les vivres manquaient et le découragement se manifestait parmi les troupes d'Emin-Pacha.

» Le 4 avril, Emin avait reçu du mahdi une lettre datée de Khartoum, le sommant de se rendre et de licencier son armée. On lui remettait en même temps une autre lettre, soi-disant de Lupton-Bey, dans laquelle l'ex-gouverneur de Bahr-el-Gazel engageait Emin à souscrire aux propositions qui lui étaient faites, la soumission étant le seul moyen de sauver les Européens déjà au pouvoir du mahdi et d'empêcher les propres troupes d'Emin d'être exterminées. La même lettre annonçait qu'on préparait une expédition décisive contre Wadelaï, et les messagers du mahdi l'affirmaient également.

» Les fugitifs qui apportent ces nouvelles déclarent qu'Emin considérait que cette lettre, attribuée à Lupton-Bey, avait été fabriquée par le mahdi lui-même. Toutefois, les détails donnés par les messagers mahdistes touchant l'organisation d'une expédition sont confirmés par les avant-postes d'Emin, qui signalaient au delà de Lado, port du Nil-Blanc, autrefois occupé par Emin, la présence d'éclaireurs mahdistes et de navires armés au confluent du Nil et du Sobat.

» Les fugitifs ajoutent qu'Emin avait décidé que, dans le cas où l'exactitude de ces informations serait prouvée, il descendrait le Nil avec le gros de ses forces, en suivant la rive gauche du fleuve, jusqu'au delà de Lado, pour essayer de surprendre l'ennemi.

» D'après les fugitifs, la situation d'Emin, durant le mois de mars, était extrêmement pénible, surtout en raison du retard de Stanley, dont il attendait vainement l'arrivée. Au cours de ce mois, Emin avait reçu de vagues nouvelles de l'explorateur, nouvelles qui, de tribu en tribu, s'étaient propagées jusqu'à la région de l'Albert-Nianza. Les rapports parvenus à Wadelaï étaient des plus contradictoires. Ils disaient qu'après avoir perdu un certain nombre d'hommes et une grande partie de ses vivres, Stanley se trouvait arrêté par des tribus hostiles, entre le pays de Maboda et l'Albert-Nianza.

» D'autres versions portaient qu'il avait été attaqué par les tribus du district de Matougora-Mino et qu'après plusieurs combats, il avait changé sa marche et s'était porté vers une direction inconnue.

» Des caravanes qui de Tabora sont arrivées à la côte ces jours derniers, racontent qu'elles ont rencontré dans l'intérieur des indigènes qui avaient

Digitized by Google

déserté la première expédition auxiliaire formée par Tippo-Tipp à Stanley-Falls pour aller à la recherche de Stanley. D'après ces indigènes, Tippo-Tipp avait rencontré de grandes difficultés dans le recrutement des volontaires disposés à s'aventurer dans l'intérieur pour secourir Stanley, hésitation due aux rumeurs défavorables qui circulaient touchant le sort de l'explorateur américain. Les indigènes en question attestaient néanmoins la bonne volonté de Tippo-Tipp et son désir de prêter assistance au major Barthelot, le lieutenant de Stanley laissé sur l'Aruwhimi. Ils affirmaient aussi l'intention qu'auraient les Arabes d'établir des stations commerciales sur le haut Congo, sous la direction du gouverneur de Stanley-Falls.

» A l'époque du passage des fugitifs à travers la région sud-est de l'Albert-Nianza, des collisions venaient d'avoir lieu entre Kabrega et M'Wanga, roi d'Uganda. Les troupes de Kabrega avaient subi des pertes très considérables.»

Abyssinie. — *Les Derviches.* — M. Crispi, questionné par M. Chiala, a déclaré à la Chambre italienne que des événements d'une grande importance s'étaient passés en Abyssinie et avaient retardé la possibilité d'un accord entre l'Italie et l'Abyssinie. La mort du fils du Négus, la puissance que les Derviches acquièrent chaque jour, ont fâcheusement impressionné l'esprit du roi Jean. Il a ajouté que de nouvelles négociations devront être entamées afin d'arriver à un résultat pratique et honorable,

Moscou, 5 août. — Suivant des nouvelles reçues directement d'Abyssinie, le fils du négus serait encore vivant; les Abyssins seraient résolus à continuer contre les Italiens une guerre à outrance; enfin, les forces du royaume s'élèveraient à 340,000 hommes, dont 200,000 auraient une mission spéciale tenue secrète.

Wady-Halfa, 21 juillet. — Quatre cents Derviches ont attaqué hier soir, au coucher du soleil, un village situé non loin de l'île de Dabrusa, à cinq milles au nord de Wady-Halfa. Le colonel Woodhous, à la tête d'un détachement de troupes. les a délogés des collines qu'ils occupaient, mais il était trop tard pour les poursuivre.

Les Derviches, qui ont eu devant eux, pendant une heure et demie, dix pièces et deux bataillons, ont subi des pertes considérables.

Vingt indigènes ont été tués.

Trois soldats égyptiens ont été blessés ; un autre a été tué.

31 juillet. — On télégraphie du Caire au *Daily Chronicle* que les maraudeurs continuent leurs déprédations dans les environs de Wady-Halfa. Les dernières nouvelles reçues de l'attaque des Derviches contre le village de Dabrusa, annoncent que les rebelles ont tué cinquante habitants pendant que cent autres, dont la plupart des Grecs de Syrie, se noyaient sur des bateaux où ils s'étaient réfugiés.

Des déserteurs, qui viennent d'arriver à Wady-Halfa, rapportent que les derviches ont remporté une victoire sur les Abyssins près de Galabad.

Digitized by Google

Massaouah : *Caractère de l'occupation italienne.* — D'après une note adressée le 25 juillet 1888 par M. Crispi aux représentants diplomatiques de l'Italie à l'étranger, l'occupation de Massaouah qui remonte au 5 février 1885, et est par conséquent antérieure à l'acte de la Conférence de Berlin, aurait néanmoins été portée à la connaissance des grandes puissances par deux télégrammes adressés aux représentants de l'Italie le 9 et le 13 février 1885. Ces déclarations étaient suffisantes, dit M. Crispi, pour notifier aux puissances notre prise de possession. Elles remplacèrent même d'avance, ajoute-t-il, les formalités qui, en vertu de l'article 34 de l'acte général de la Conférence de Berlin, sont devenues plus tard obligatoires pour chaque puissance qui prend possession d'un territoire sur les côtes de l'Afrique ou s'y charge d'un protectorat.

Le cabinet du quai d'Orsay avait jugé la question autrement, parce que, en 1885, M. Mancini, lors de l'occupation de Massaouah, avait déclaré que son gouvernement ne poursuivait d'autre but que la protection des propriétés de ses nationaux sur ce point de la rive de la mer Rouge, et que la question de souveraineté ne pouvait être en aucune façon préjugée par les mesures qui allaient être prises; que depuis la signature de l'acte de la Conférence de Berlin, il n'avait été fait aucune notification de prise de possession définitive; que jusqu'à la fin de 1885 le drapeau égyptien flottait à côté du drapeau italien.

A cette époque, il est vrai, les troupes égyptiennes se sont retirées; l'Égypte a cessé en fait d'exercer sur ce territoire les actes de police qu'elle y opérait en vertu d'une délégation de la Porte, afin d'éviter aux troupes turques en garnison sur la côte de l'Arabie la traversée de la mer Rouge. Mais en 1887, au moment où elle a mis le blocus devant Massaouah, l'Italie déclarait encore que cette mesure n'avait pas pour effet de préjuger la question de souveraineté qui restait en suspens.

M. Goblet, dans la note qu'il vient d'adresser aux représentants de la France à l'étranger, déclare que jusqu'à présent il a toujours été admis que les capitulations subsistaient, nonobstant l'établissement d'une nation européenne, tant qu'il n'était pas intervenu un traité spécial sur ce point. Or, il n'y a rien eu de semblable ni avec la Sublime-Porte, ni avec le khédive, ni avec le négus.

Varna, 8 août. — La Turquie n'admet pas la doctrine du cabinet italien sur Massaouah. Elle se considère comme restée suzeraine de ce territoire et n'admet la présence des troupes italiennes qu'à titre temporaire. On n'admet pas, à la Porte, que les capitulations puissent être abolies sans son consentement formel et autrement que par un traité en règle.

Les Italiens à Zoula.— Zoula est située à l'intérieur des terres, au sud de Massaouah, près de Molkutto, escale du littoral occidental de la baie d'Adulis.

La France n'ayant pas jugé à propos d'exercer les droits qu'elle avait sur

Digitized by Google

ce point, en vertu d'anciens traités, parce qu'elle a plus au sud la station d'Obock qui suffit comme escale sur la route de l'Extrême-Orient, les Italiens ont tenu à planter leur pavillon à Zoula.

Rome, 4 août. — Depuis deux ans, les habitants de Zoula demandaient instamment le protectorat Italien. Dernièrement, le naïb du pays a formulé cette demande dans un acte solennel, au nom de la population tout entière.

En conséquence, le commandant en chef italien a proclamé avant-hier le protectorat en arborant le drapeau italien en présence de la population. La garnison, composée de bachi-bouzoucks, a été accrue d'une compagnie de débarquement. Depuis le mois de février 1885, les bachi-bouzoucks tenant garnison à Zoula au nom de l'Égypte étaient passés à la solde de l'Italie et plusieurs fois des détachements de troupes régulières y avaient tenu garnison. Aucun autre drapeau que le drapeau égyptien n'avait flotté jusqu'ici à Zoula.

Londres, 4 août. — Un détachement d'infanterie de marine italienne a hissé le drapeau national à Zoula, au sud de Massaouah, et le protectorat italien, sur ce district, a été formellement proclamé.

Une note du gouvernement italien notifiant aux signataires de l'acte de Berlin cette décision, dit qu'elle est seulement la consécration officielle d'un fait déjà existant, à la suite de la demande réitérée de la population.

Perse. — Téhéran, 28 juillet. — On confirme que les Yomouds Turcomans de la province d'Asterabad se sont soulevés. La ville est menacée par les insurgés, qui pillent les villages environnants et massacrent la population. Les habitants d'Asterabad ont télégraphié au shah et au gouverneur de Khorassan pour leur demander leur assistance, les troupes locales étant impuissantes contre l'insurrection. Les vivres manquent à Asterabad et au fort persan de la frontière d'Akkaleh.

Indes anglaises. — *Frontière Nord du Pundjab.* — On mande de Hazura, ville au N.-O. du Cachemire, et au S.-E. du point où l'Indus pénètre dans le Dardistan : L'enquête ordonnée par le gouvernement de l'Inde sur les circonstances qui ont causé la mort du colonel Battye et du capitaine Urmston, montre que ces officiers et leur escorte se trouvaient sur le territoire anglais, lorsqu'ils ont été attaqués par les Akazais. Il est décidé en principe qu'une expédition aura lieu, en automne, contre les tribus de la Montagne-Noire.

Deux expéditions semblables ont déjà été faites en 1853 et en 1868, mais n'ont produit aucun résultat malgré le grand déploiement de forces. Chaque année la frontière est violée; à chaque incursion des villages sont brûlés et des sujets anglais sont enlevés. On redoutait dernièrement un soulèvement général. On signale de grands rassemblements à Oghi, capitale de la vallée d'Ayror à l'ouest du district d'azura, dont la Montagne Noire forme l'extrémité nord-ouest. Oghi, est à peu près sur le méridien de Rawalpindi, et sur le parallèle passant par Caboul. Les Montagnes Noires ont été jadis le centre

Digitized by Google

des Syndhs, qui sont affiliés à tous les musulmans de la péninsule. On estime que pour réaliser l'annexion de cette contrée il ne faudrait pas moins d'une force de dix mille hommes.

Sikkim. — *On écrit de Calcutta :* La résistance des Thibétains s'accentue; ils menacent actuellement les communications des avant-postes britanniques avec Sikkim. Ils ont occupé Yenconten, à la jonction des routes de Jantok et Pokyong et se préparent à tenter l'assaut d'Enchi, résidence du rajah de la province, tandis qu'à Juatong, localité sur laquelle marche un détachement du corps expéditionnaire anglo-indien, ils se retranchent de façon à pouvoir repousser toute attaque.

Simla, 10 août. — On croit que 15,000 Thibétains sont massés dans le défilé de Jelapla.

Deux nouvelles compagnies d'infanterie anglaise ont reçu l'ordre de partir de Calcutta pour Sikkim. Les lamas du Thibet agissent pour leur propre compte sans égard pour l'autorité de la Chine; cette puissance s'est montrée très désireuse d'empêcher leur politique agressive.

Siam. — *Chemin de fer vers Luang-Prabang.* — On écrit de Bangkok qu'un ingénieur italien serait chargé d'étudier un projet de chemin de fer entre Outaradit (sur le Meinam) et Luang-Prabang. Cet embranchement partirait de Paknam-Po, suivrait la vallée du Meinam jusqu'à Outaradit, passerait dans la vallée du Mékong pour aboutir, par Paklay et Thudua à Luang-Prabang. Le *Survey department* siamois fait établir une carte par deux Anglais MM. Mac-Carthy et Collins.

En même temps, les Anglais unissent Rangoon (Birmanie) à Xieng-Mai Siam) par une voie passant par Moulmem et Tavoi.

Tonkin. — *Pacification. M. Pavie.* — Le correspondant du *Temps*, rappelant les services rendus par le colonel Lebrun qui a organisé successivement les colonies de Lai-Chau, de Ba-Khé, l'occupation de la Rivière-Noire, de la haute rivière Claire... et qui vient récemment de quitter le Tonkin en remettant le commandement au général Borgnis-Desbordes, exprime le vœu qu'on se contente des résultats acquis et qu'on n'entreprenne plus d'expéditions lointaines à l'intérieur. Il montre qu'on peut obtenir par d'autres moyens la la pacification du pays comme l'a prouvé M. Pavie, notre consul à Luang-Prabang. Passant sur le territoire Muong, entre le Song-Ma et la rivière Noire, M. Pavie s'est abouché avec les principaux chefs de Pavillons noirs installés dans cette région et a décidé dix d'entre eux à l'accompagner jusqu'à Hanoï pour discuter, avec l'autorité militaire, les conditions de leur soumission. Ces gens ne demandent qu'à travailler si on leur en donne les moyens. Si on était entré dans cette voie avec le Bo-Giap, le Cai-Kinh et tant d'autres, nous n'aurions pas eu à enregistrer tant de sacrifices d'hommes et d'argent. Les travaux de route, de déboisement et de défrichement entrepris par les pillards offrent, à tous les points de vue, la meilleure des solutions. Le général

Digitized by Google

Bégin, a fort bien compris cette situation ; il emploie actuellement aux travaux de défense de Tuyen-Quan, une bande de pirates chinois qui ont fait leur soumission du côté des lacs Ba-Bé.

Mines à la frontière de Chine. — Une Société a été formée, ces temps derniers, en vue d'exploiter des mines d'étain et de plomb argentifère dans la région de Cao-Bang, de Ngan-Son et des lacs Ba-Bé cette société a acquis, par priorité d'occupation, le droit exclusif de recherches dans deux périmètres spécifiés. L'honneur de la découverte de ces mines revient au lieutenant-colonel Servières, ancien résident militaire et organisateur de la province de Lang-Son, dont les recherches ont été continuées avec succès par M. Massie, pharmacien-major. Tous ces gisements étaient exploités, avant la guerre, par des Chinois qui payaient une redevance à la cour de Hué; M. Servières avait proposé jadis à l'administration du protectorat de mettre les mines en régie et d'appliquer leur produit aux travaux d'installation et de routes de sa province.

Mauvais état sanitaire : Les causes. — Le *Courrier d'Haïphong*, du 24 juin, proteste contre les mouvements de troupes au Tonkin en été et rapporte les faits suivants :

Dernièrement, un jeune sous-lieutenant, M. Bourian, sorti tout récemment de Saint-Cyr, était envoyé de Thaï-Nguyen à Tuyen-Quan par voie de terre, dans un pays montagneux, difficile, coupé de ravins grossis par les pluies. Il est mort de fatigue et de découragement, après avoir perdu le tiers de son monde.

Dans quelques jours, deux compagnies vont partir par la même voie pour se rendre à Tuyen-Quan, Vinh-Thuy et Ha-Gian, au haut de la rivière Claire, sur la frontière de Chine. Une petite trotte de 400 kilomètres, par une température dont celle du Delta donne à peine une idée. Comment les troupes arriveront-elles à Ha-Gian? Comment les coolies y arriveront-ils? Combien resteront en route? Rappelons, enfin, que tous ces coolies sont arrachés à la culture en trop grand nombre : c'est la ruine des provinces. Dans la province de Thaï-Nguyen, déjà nommée, il y a eu 4,000 journées de coolies pendant un seul mois, et ces coolies ne sont payés que 12 cents par jour. Ces levées de coolies exaspèrent la population, entretiennent la piraterie. C'est aux administrateurs qu'il appartient d'empêcher ces abus. De leur suppression dépend la pacification de leur province.

Et au moment où l'on mettait en route ces colonnes, la température variait de 32 à 37 degrés! Vraiment, écrit le *Temps*, à propos de ces faits, on a au Tonkin un trop grand mépris des moindres règles de l'hygiène du soldat en campagne; cependant, nous savons parfaitement comment on doit conduire des troupes coloniales ; exemple, ce qui se fait au Sénégal, où, grâce aux excellentes mesures prises cette année par le commandant supérieur du Haut-Fleuve, la colonne de ravitaillement a pu franchir des espaces immenses, avec des pertes beaucoup moins élevées que dans les campagnes précédentes. La mortalité restera très grande au Tonkin, tant que les hommes seront

Digitized by Google

casernés sous de mauvaises paillottes et qu'ils feront des marches dans la saison des chaleurs, qui est toujours très rude à traverser; *mais tout cela a été dit cent fois*, et il est désespérant de constater que chaque année, à plusieurs reprises, on est obligé de protester au sujet du traitement infligé à nos soldats. On leur fait traverser la mer Rouge à toute époque de l'année, même au moment où la température est intolérable (1). Au Tonkin comme à Diego-Suarez, leur casernement est détestable, enfin on leur fait faire des marches à travers la brousse, dans le Haut-Tonkin, par des chaleurs torrides. On ne s'étonnera pas, après cela, qu'ils deviennent si aisément la proie des épidémies.

Nos troupes souffrent surtout de l'insuffisance des casernements qui permet à l'épidémie de prendre un développement qu'elle n'atteindrait pas si les installations étaient autres. Parmi les hommes, le nombre des cas a été élevé, mais beaucoup ont pu être combattus avec succès. Le corps d'officiers a perdu, depuis un mois, MM. le capitaine Fraissines, du 3e zouaves, et Brindejonc, médecin en chef de l'hôpital à Sontay; le capitaine Patrice de Nugent, du 2e tonkinois, mort à Hanoï des suites de blessures reçues à l'attaque du fortin de Thanh-Hoa-Dan; Desjacques, commis de trésorerie, préposé-payeur à Lang-Son. Parmi les fonctionnaires et dans la population civile européenne, nous enregistrons les décès de MM. Libersalle, vice-résident de 1re classe, président du tribunal consulaire d'Haïphong, arrivé depuis quelques jours de Cochinchine; Louis Baudeuf, agent de la ferme d'opium à Haiduong, et Botzenhrat, agent des travaux publics à Thaï-Nguyen.

Ile Christmas. — *Récente annexion anglaise.* — Des lettres de Singapour annoncent que le capitaine May, commandant *l'Impérieuse*, après avoir quitté l'île Maurice, ouvrit les ordres cachetés qui lui avaient été remis par l'Amirauté anglaise et contenant l'autorisation d'annexer l'île Christmas, 11° lat. S; 106° long. E. Le drapeau anglais fut hissé le 6 juin à 11 heures du matin. Une planche annonçant le fait fut clouée sur un arbre, et on déposa sur place une petite cassette en plomb contenant quelques documents. Jusqu'à l'année dernière, personne ne s'était occupé de cette île, une des plus petites du globe. Elle est à 200 milles au sud de l'extrémité ouest de Java, et à peu près à un tiers de la distance entre cette île et les îles Keeling, qui sont aussi une possession anglaise. La valeur stratégique en est nulle, mais il eût été gênant d'y voir flotter un autre pavillon. Ses guanos et ses cocos lui donnent une certaine valeur commerciale. Elle a

(1) On a vu dans la *Revue Française* t. VII, p. 786, sous la rubrique : *Déplacement des troupes européennes*, le tableau des transports effectués pour les troupes anglaises de l'Inde, et nous avons alors signalé, à propos du *Canton*, le danger d'effectuer ces transports pendant la saison chaude. C'était une indication suffisante pour que les députés obtinssent du gouvernement des engagements à cet égard; mais leurs préoccupations étaient ailleurs. Aussi, encore en ce moment, on continue ce système déplorable de transports pendant la saison la plus défavorable.

Digitized by Google

été visitée en 1886 par le *Flyingfish*, et en 1887 par l'*Egeria*. Les rapports qui ont été faits relèvent de singuliers phénomènes naturels. Le seul ancrage qu'on y trouve est peu sûr et situé au nord-ouest de l'île. Une exploration sérieuse a été faite par l'équipage de l'*Egeria*. On a constaté que le sol est formé surtout de corail recouvrant un massif volcanique. Son niveau s'est ainsi élevé à plus de 1,100 pieds. Ce corail forme des falaises abruptes, presque inaccessibles en certains endroits, et couvertes d'une végétation luxuriante. D'énormes crabes se trouvent dans l'île. La nuit, les rats s'y montrent par masses. Aucun être humain ne paraît y avoir vécu. L'eau y est immédiatement absorbée par le sol. La circulation est presque impossible. Ces conditions et l'absence de port d'embarquement empêcheront les colons de s'y fixer. Il n'existe probablement pas d'autre île aussi élevée et ayant une enveloppe de corail aussi intacte.

Archipel Marshall : *Allemands*. — L'archipel Marshall, situé à l'est de l'archipel espagnol des Carolines (1), est formé de deux groupes orientés du N.-O. au S.-E. : le groupe des îles Ralik, le plus à l'ouest, et le groupe des îles Ratak, le plus à l'est. L'atlas publié à Londres sous le titre *Lett's popular Atlas* portait, il y a quelques années, ces îles comme des dépendances de l'Espagne, aussi bien que les Marianes, les Carolines et les Gilbert.

Le groupe des Ralik contient notamment Udia-Milaï, Radokala, Kwadelen, Namou, Tebut, Odia, Helut, Jaluit (Kyli, Banham), Ebon, Namurck. Ces dernières îles ont été découvertes dès 1792 et 1797 ; les autres, plus au nord, n'ont été découvertes que beaucoup plus tard, 1804 et même 1825.

Le groupe des Ratak comprend Bigar, Udirik, Tagai, Ailou, Miadi, Otdia, Eregup, Kaven, Aour, Arrowsmith, Mulgrave, ...

Dans l'arrangement conclu entre l'Allemagne et l'Angleterre pour délimiter la zone d'influence de ces deux puissances en Océanie, la ligne de démarcation qui coupe l'archipel Salomon en en attribuant les îles principales à l'Allemagne, laisse les îles Marshall du côté de cette dernière puissance. L'Allemagne n'avait donc plus à faire, dans le choix de son lot, qu'à l'Espagne considérée jusque là comme ayant seule des intérêts apparents ou réels dans cette partie de la Micronésie.

Dès 1878, les Allemands avaient fondé un dépôt de charbon à Jaluit ; en octobre 1885, ils plantèrent leur drapeau sur plusieurs autres îles ; enfin, en février 1886, ils notifièrent officiellement l'établissement de leur protectorat sur les îles Marshall, Brown et Providence. L'île Brown est à l'ouest de l'île Udia-Milaï ; le groupe Providence est au sud-ouest et sur la limite du groupe des îles Carolines. Le commerce des Marshall était fait, d'ailleurs, depuis un certain temps par des Hambourgeois.

Voici que le correspondant du *Times* à Berlin annonce pourtant l'annexion

(1) Les Carolines, voir la *Revue Française*, t. II, p. 374, octobre 1885.

Digitized by Google

de l'île Pleasant. D'après cette nouvelle, l'importation d'armes et de munitions a été interdite dans l'île; l'entrée n'aura lieu que par le port de Jaluit. S'agit-il là d'une annexion nouvelle ou seulement d'une simple régularisation, à l'égard des indigènes, d'une situation déjà fixée au regard des puissances par la notification de février 1886; c'est cette seconde interprétation qui semble plus probable.

Nouvelles Hébrides. — Un télégramme de Sydney, 19 juillet, annonce que le croiseur anglais le *Diamond* est de retour des Nouvelles-Hébrides, où il est allé, en avril dernier, inaugurer le protectorat de la France et de l'Angleterre. Le capitaine est chargé de remettre à son gouvernement le rapport de la commission, qui s'est réunie deux fois pour formuler les règlements concernant le fonctionnement du protectorat, suivant les stipulations de la convention anglo-française.

Les bouches du Mississipi. — Une récente inspection des jetées construites par feu M. Eads, à l'embouchure du Mississipi, au-dessous de la Nouvelle-Orléans, a prouvé qu'elles ont complètement atteint le but qui leur était assigné : celui de maintenir la profondeur du chenal telle que la navigation l'exige aujourd'hui. Sur un parcours de 2 milles et demi, elles ouvrent dans le golfe du Mexique un large passage aux navires ayant 9 mètres de tirant d'eau. La ligne extérieure de défense contre les empiétements des sables entraînés par les eaux du golfe n'a pas eu le même succès, car elle a été rompue, quoique composée de roches artificielles. On a placé, en arrière, deux rangées de cyprès enfoncés profondément dans le sable, plaçant entre elles un matelas de saules, chargé avec des pierres perdues. La mer et le sable ont continué de briser sur le mur de pierres extérieur; mais, quand la lame se retirait, elle laissait le sable emprisonné entre les rangées de piquets. Il se forme donc une barrière qui promet de faire obstacle aux ravages des plus fortes tempêtes du golfe. Derrière la jetée de la rive droite, une grande étendue de sable s'est transformée graduellement en un rivage solide qui s'étend presque jusqu'à l'extrémité de la jetée. (*Iron* du 29 juin.)

Jamaïque. — Les ouvriers qui ont quitté en grand nombre la Jamaïque pour trouver du travail sur les chantiers de l'isthme de Panama et du chemin de fer de Costa-Rica seraient, d'après le livre bleu de la Jamaïque pour 1887, dans une situation déplorable. En 1885-1886, il y avait eu 8,601 émigrants de la Jamaïque pour l'isthme; en 1887, ce nombre est monté à 10,418 à destination de Colon. Pour Costa-Rica l'émigration a été de 1,183 ouvriers. La plupart de ces gens n'auraient pas trouvé d'ouvrage et un grand nombre tombés malades seraient restés sans secours, si bien que durant l'année 1887, 7,195 émigrants auraient été obligés de rentrer à la Jamaïque pour échapper à la misère.

Digitized by Google

Marine espagnole. — Les essais officiels du vaisseau cuirassé de premier rang, *le Pelayo*, construit pour le compte de la marine espagnole, à La Seyne, ont eu lieu le 1er août, au large des îles d'Hyères, avec un plein succès.

M. Béhic, président de la Société des Forges et Chantiers est venu de Paris à cette occasion, et les épreuves ont eu lieu sous le contrôle d'une Commission de la marine espagnole à laquelle s'étaient joints les commandants Cerlera et Ferandis. C'est M. Lagome, ingénieur des ateliers de la Seyne qui dirigeait les opérations.

Quatre parcours successifs ont été effectués sur la grande base des îles d'Hyères et ont donné une moyenne de 16 nœuds 28. Les machines tournaient à 86 tours par minute, avec le tirage ordinaire. On espère dépasser 17 nœuds par tirage forcé aux prochaines expériences.

Le Pelayo est un des plus puissants cuirassés de la marine moderne. Il a 105 mètres de longueur, éperon compris. Sa largeur est de 20 mètres et sa jauge de 9,902 tonneaux.

Aux termes du contrat, il devait filer 15 nœuds et on les a largement dépassés. Ce magnifique vaisseau a été mis en chantier en avril 1885, et ne coûte pas moins de 14,200,000 francs au gouvernement espagnol, non compris sa puissante et nombreuses artillerie et l'outillage hydraulique qui l'actionne.

Le Pelayo, commandé par l'Espagne, aura été construit et armé en moins de quatre ans. Par contre, *le Marceau*, qui est en construction dans les mêmes chantiers pour la marine française, a été commandé à la fin de 1880, il n'entrera en service que dix ans après sa mise sur chantier. Il en a été de même pour *l'Amiral-Baudin*, en essais à Brest, et *le Formidable* à Lorient. Il faut donc dix ans pour construire un navire commandé par le gouverment français et quatre ans quand la commande est faite par des États étrangers. Hâtons-nous de dire que la cause de ces lenteurs vient exclusivement des errements de l'administration de la marine et des entraves que le Parlement met à la marche des affaires, même de celles qui intéressent la défense nationale. En revanche, le ministère peut montrer la Tour d'Eiffel qui aura été exécutée avec une rapidité qui tient du prodige! C'est que là il s'agit d'une manifestation politique. Il est regrettable que les députés n'aient pas proposé, il y a deux ans, l'inauguration de tous les travaux de défense et des navires en construction pour le centenaire de 1789. A coup sûr ils eussent été terminés.

Développement de la flotte italienne. — Quatre nouveaux bâtiments à pont cuirassé, du type *Dogali*, vont être mis en construction pour la marine italienne. On sait que le *Dogali* est un croiseur à pont cuirassé, en même temps qu'un bélier-torpilleur qui, avec 2,050 tonnes de déplacement, possède une force motrice de 7,500 chevaux, lui procurant une vitesse de 20 nœuds. Il est armé de 6 canons de 0,15 et de 15 mitrailleuses.

Quatre nouveaux croiseurs-torpilleurs, du type *Tripoli*, vont aussi être

Digitized by Google

construits. Ils auront un pont cuirassé à $0^m,025$; leur déplacement sera de 741 tonnes et leur force motrice de 4,200 chevaux, ce qui leur procurera une vitesse de 23 nœuds. On sait que le *Tripoli* a trois machines indépendantes, actionnant trois hélices à trois branches. La disposition de ces trois hélices est considérée par les officiers italiens comme très avantageuse, non seulement pour obtenir une grande vitesse, mais pour faciliter les évolutions des bâtiments. Les quatre croiseurs dont il s'agit seront armés de 8 canons à tir rapide et de trois mitrailleuses.

Il a été résolu, encore, de construire cinq avisos-torpilleurs du type *Folgore*, pour donner la chasse aux bateaux-torpilleurs ordinaires. Ces nouveaux bâtiments auront, comme celui dont ils reproduisent le type, un déplacement de 317 tonnes et des machines de 2,800 chevaux qui leur donneront une vitesse de 20 nœuds. Ils seront armés de 2 canons à tir rapide et de 4 mitrailleuses.

Un grand nombre de bateaux-torpilleurs de haute mer vont aussi être construits immédiatement. L'arsenal de Castellamare vient d'être chargé de construire simultanément un bâtiment de chacun de ces types : *Dogali*, *Tripoli* et *Folgore*. (*Army and Navy Gazette* du 16 juin.)

Nice : *Défense du littoral. Ligne stratégique.* — Le ministère de la guerre aurait enfin reconnu l'utilité de la ligne du Central-Var, au point de vue stratégique. Par suite, de notables changements seraient apportés dans la construction de la ligne de Draguignan, Grasse et Nice.

La plate-forme serait disposée pour recevoir une voie large; les courbes seraient ramenées à un rayon de deux cents mètres. Trois rails seraient posés; deux serviraient à l'exploitation de la ligne à voie étroite en temps normal; la troisième ne serait utilisé qu'en temps de guerre pour recevoir sans transbordement les wagons venus de la grande ligne.

Cette solution s'imposait depuis que Nice, à cause des forts qui l'entourent de tous côtés, est en train de devenir une de nos premières places de guerre. Or, en ce moment, ce vaste camp retranché, qui contiendra toujours près de 10,000 hommes, n'est mis en communication rapide avec ses bases de ravitaillement que par le pont du Var, situé à quelques cents mètres de la mer, et qui porte à la fois la voie de terre et la voie ferrée. Il est certain qu'en cas de guerre, le premier soin de l'ennemi serait de détruire ce pont et de rompre ainsi toutes les communications du comté de Nice avec la Basse-Provence.

Il faut ajouter que, depuis le pont du Var jusqu'à Saint-Raphaël, la ligne ferrée côtoie presque constamment la mer, et que sur ce parcours de près de 60 kilomètres, elle peut être très aisément détruite par un ennemi audacieux. La décision prise au sujet du Central-Var est donc pleinement justifiée, et l'achèvement de cette ligne, d'une importance stratégique si grande, s'impose à bref délai.

Digitized by Google

Corse: *Défense des côtes.* — On écrit de Toulon: « Le gouvernement paraît décidé à faire pour la Corse ce que les Italiens font pour les îles de la Maddelena et de Caprera, où plus de 2,000 ouvriers, sous la direction d'officiers du génie, construisent des casernes, des poudrières, des sémaphores et des routes.

» Le transport la *Mayenne* va commencer sous peu l'embarquement de gros canons avec affûts, destinés à la défense des côtes de la Corse, et des ouvriers vont être embauchés pour exécuter les travaux nécessaires pour protéger cette sentinelle avancée de France sur la Méditerranée, et faire de cette île une formidable position stratégique. »

Bosnie et Herzégovine. — 29 juillet. — Il y a dix ans que les Autrichiens sont entrés dans ces provinces. Depuis cette époque les revenus ont monté de 5 1/2 millions de florins à 9 1/2 millions. On a construit 3,200 kilomètres de routes, 500 kilomètres de voies ferrées et un grand nombre d'édifices publics. Il y a actuellement 1,100 écoles, la moitié ont été construites à neuf.

Esclavage: *Le cardinal Lavigerie à Londres.* — Le 31 juillet a eu lieu à Londres, dans le Princes-Hall, sous la présidence de lord Granville, une réunion organisée par la Société contre l'esclavage. Un grand nombre de prélats, entre autres le cardinal Lavigerie, étaient présents. Lord Granville a pris la parole pour exprimer le vœu que les nations civilisées s'unissent pour combattre l'esclavage. Il a ensuite, au nom de l'assemblé, souhaité la bienvenue au cardinal Lavigerie.

Ce dernier s'est alors levé et a prononcé en français un éloquent discours, fréquemment applaudi. L'orateur a exprimé l'avis que l'Angleterre, qui a déjà tant fait pour supprimer l'esclavage sur bien des points du globe, était tenue d'aider ceux qui veulent l'abolir en Afrique. Il a exposé ensuite la façon dont la traite des nègres est pratiquée dans l'intérieur du continent noir.

Sur la proposition du cardinal Manning, l'assemblée a adopté une résolution remerciant le cardinal Lavigerie pour son discours et pour les services qu'il a rendus à la cause commune.

Suppression de l'esclavage africain. — Nous avons consulté Mgr. Symthies, évêque de la Mission des Universités pour l'Afrique centrale sur l'utilité qu'il y aurait à interdire l'importation, dans le continent africain, des fusils et de la poudre. Il nous a répondu, à la date du 10 août, qu'il craignait qu'il fût impraticable d'empêcher l'importation de la poudre et des armes à feu dans l'Afrique centrale. Il doute même, au cas où cela serait possible, qu'on obtînt ainsi l'effet désiré. La cause, dit-il, de ce terrible commerce est la présence des Arabes, et il croit que le meilleur moyen d'empêcher ce commerce est d'exercer un contrôle sur toutes les puissances qui ont droit à l'obéissance des Arabes sur les bords de l'Afrique.

Il ajoute en *post scriptum:*

« Depuis que je vous ai écrit cette lettre, j'ai appris avec plaisir que notre

Digitized by Google

consul général de Zanzibar a suggéré au sultan qu'il devrait essayer de restreindre l'importation *des armes et des munitions* destinées au lac Nyassa et Tanganyika, où les marchands d'esclaves développent maintenant le plus d'activité. »

Un fusil russe à tir rapide. — Depuis deux ans, une prime élevée était offerte, en Russie, à l'inventeur du meilleur fusil à tir rapide et tous les cerveaux étaient en travail. Un officier du génie, appartenant à l'état-major de Varsovie, a envoyé à Saint-Pétersbourg une arme qui paraît avoir obtenu le prix. Dans les essais qui ont eu lieu, ce fusil a donné les résultats ci-après :

1° Il est le moins lourd de tous les fusils en service dans les armées européennes ;

2° Le canon ne s'échauffe jamais par le tir, et reste froid au toucher malgré les décharges les plus répétées ;

3° On peut tirer 62 coups par minute.

Une poudre qui brûle sans fumée et presque sans bruit est déjà le secret des arsenaux russes. (*Army and Navy Journal*, 22 juin.)

Une poudre sans fumée. — Nous apprenons, de diverses sources, que les efforts considérables faits par la Russie pour accroître les forces de son armée et de sa flotte sont couronnés de succès, et qu'elle se trouve en mesure de fabriquer, sur une large échelle, une poudre de guerre qui brûle sans fumée et n'encrasse pas les armes. Nous sommes heureux de pouvoir dire, de notre côté, qu'une poudre ayant les mêmes qualités a été trouvée par des inventeurs de notre pays, qu'elle a été éprouvée avec succès, qu'elle conserve ses qualités en magasin, et qu'on commence à la produire en quantité notable.

Cette poudre peut être préparée de manière à brûler lentement ou rapidement, suivant qu'on le désire. On peut la comprimer sous un petit volume sans qu'elle perde ses bonnes qualités. Elle est de couleur chocolat et soyeuse en apparence. Elle semble posséder toutes les qualités requises pour l'artillerie navale. Celle que l'on fabrique maintenant est destinée aux canons à tir rapide et aux armes portatives; mais on se propose de travailler bientôt pour l'artillerie de tous les calibres. On peut donc espérer voir, avant longtemps, notre artillerie navale en possession d'une poudre qui n'aura plus le défaut de masquer, par une fumée épaisse, le but même sur lequel on veut diriger ses coups.

(*Admiralty and Horse Guards Gazette* du 23 juin.)

Le Propriétaire-Gérant,

EDOUARD MARBEAU.

IMPRIMERIE CENTRALE DES CHEMINS DE FER. — IMPRIMERIE CHAIX.
PARIS, 20, RUE BERGÈRE. — 16586-8-8.

Digitized by Google

COLONISATION AGRICOLE DU TONKIN[1]

CLIMAT DU TONKIN

En ce qui concerne le climat, il faut compter quatre périodes :

1° *De la mi-janvier à fin mars.* — Température variant entre 12° et 22° descendant parfois à 6° et 7°. On doit chauffer les appartements presque chaque jour, à partir de février. Un brouillard londonnien, désigné sous le nom de *crachin*, tombe en pluie fine, sature l'air d'humidité et atteint les vêtements dans les meilleures armoires. Les jardins sont pleins de tous nos légumes, pommes de terre, choux, carottes, oignons, radis, tomates, etc., c'est le moment de planter les arbustes et de se livrer à tous les grands travaux agricoles;

2° *D'avril à la mi-mai.* — Température de transition. Journées tantôt sèches, tantôt humides; thermomètre oscillant entre 15 et 30°, chaleur très supportable;

3° *Du 15 mai à fin août.* — Saison chaude. Temps orageux. Grandes pluies tombant presque chaque soir et une partie des nuits. La température ne cesse pas d'être humide. Le thermomètre ne descend guère au-dessous de 30°; la différence de température entre le jour et la nuit est presque insensible. Les cotes maxima sont de 36 à 38° à l'ombre, ce qui est considérable pour un pays humide. Il n'y a que des soins à donner aux cultures et aux plantations, il faut surtout tailler les arbres à fruits. La végétation accuse une puissance extraordinaire. Nous avons vu à Hanoï des pieds de balsamines de 2 mètres de hauteur, avec une circonférence de 12 centimètres à la base et de jeunes arbres croître de 1m,50 dans un mois. On n'a pu encore faire venir de légumes en cette saison, ils montaient en graine en quelques jours. Leur absence est une grosse privation pour les Européens, habitués à en consommer depuis huit mois. Des maisons bien aménagées, telles que

(1) Cette étude nous est envoyée par un Français qui vient de passer ces deux dernières années au Tonkin et a fait sur place des études spéciales en vue de créer une exploitation agricole.

Digitized by Google

celles édifiées depuis deux ans à Hanoï et à Haiphong, rendront beaucoup plus supportable la rigueur du climat.

4° *Avec septembre commence la saison sèche qui dure jusqu'en janvier.* — Les soirées et les matinées sont délicieuses, le milieu du jour est encore très chaud. Les eaux sont descendues à leur niveau normal qu'elles ne quitteront plus avant le 15 mai. Les Européens font activement ensemencer leurs jardins qui alimenteront leur table de légumes frais pendant plus de sept mois. L'équitation et la chasse, deux sports très en honneur font promptement disparaître les fatigues de la saison précédente.

Tel est le Tonkin. — En résumé il n'a que trois mois et demi de saison chaude, à la température accablante dont on se garantira de plus en plus à l'aide de constructions bien appropriées au climat.

En France, on s'est formé une opinion désavantageuse du Tonkin en se basant sur les pertes qu'a eu à subir notre corps expéditionnaire. On oublie trop qu'il est impossible de comparer les conditions faites aux civils dans une colonie avec celles qui sont faites à l'armée. Tandis que les premiers, qui disposent de ressources abondantes, s'accordent autant de bien-être qu'ils peuvent s'en procurer, les militaires sont astreints à un rude service. Malades, fiévreux, il leur faut faire des étapes par des sentiers à peine frayés, au milieu de hautes herbes où l'on étouffe et où l'on se déchire, sous la forêt au sol jonché de débris végétaux qui dégagent des miasmes pestilentiels et rendent la marche pénible. Ils ont encore à passer à gué, plusieurs fois par jour, de petits cours d'eau où il faut parfois entrer jusqu'à la ceinture, et dans un pays aussi pluvieux, ils arrivent très fréquemment trempés à l'étape. Là, bien souvent, il n'y a ni hangars, ni maisons, rien. Il faut bivouaquer. Pour nourriture, on a la viande de bœufs éreintés qui suivent la colonne et des conserves souvent avariées (1). Il faudrait être de fer pour sortir indemne de semblables expéditions. On exalte et avec raison les mérites des explorateurs; peu de personnes se doutent que des milliers de soldats français ont, depuis cinq ans, enduré plus de fatigues, supporté

(1) La colonne Pernot qui a opéré sur la haute rivière Noire cet hiver, a reçu des boîtes de sardines de 1883, 1884 et 1885. Ces conserves avaient été envoyées en approvisionnement en 1884 et 1885. L'effectif ayant été réduit de plus de moitié, au lieu de renvoyer en France partie du stock en magasin, on a tout conservé et aujourd'hui on *écoule* tant bien que mal dans les colonnes ces produits surannés.

Digitized by Google

plus de privations pendant leur séjour au Tonkin, que la plupart de nos grands voyageurs. Il est aujourd'hui prouvé qu'en s'installant confortablement, en menant une vie large, exempte d'excès, on peut aussi bien qu'aux Indes, qui sont à peu près sous les mêmes latitudes, vivre quinze ou vingt ans au Tonkin, surtout si l'on prend soin d'aller se retremper pendant quelques semaines en France ou au Japon. Les exemples de Français ayant un aussi long séjour en Cochinchine, où le climat est beaucoup plus débilitant qu'au Tonkin, ne sont pas rares. Il ne faut pas non plus perdre de vue que la culture assainit, qu'elle abaisse parfois de quelques degrés la température et rend habitables pour l'homme des pays qui jouissaient tout d'abord de la plus détestable réputation d'insalubrité. La question du climat ne s'oppose donc pas à la fondation d'exploitations agricoles.

L'EMPLOI DES CAPITAUX AU TONKIN

Dans peu de pays, on rencontre un sol se prêtant mieux à l'utilisation des petits capitaux dans l'agriculture que celui du Tonkin.

Le Tonkin offre à l'agriculteur les deux grands éléments de fertilité, *le soleil et l'eau*. Le soleil échauffe la terre de ses rayons ardents chaque année pendant plus de huit mois; l'eau répandue à profusion est partout utilisable sous mille formes.

Les *moyens de communication* les moins coûteux dans tous les pays, les voies fluviales, sont multipliés par la nature avec une libéralité inouie. Ces voies communiquent presque toutes entre elles. Elles sont sillonnées par des milliers de sampans et de jonques montées par une population fort habile à leur manœuvre, ayant depuis des siècles l'habitude d'effectuer les transports, et déjà préparée, par les réquisitions *rétribuées* du Gouvernement du protectorat, à mettre ses services à la disposition des colons.

La *main-d'œuvre* est sur place et à bon marché (environ dix sous par jour). Bien dressés et bien traités, les travailleurs sont adroits, dociles et assez laborieux.

Grâce à la diversité des saisons, il est permis de faire, concurremment avec les riches et coûteuses plantations de thé, de café, de tabac, de coton à longue soie, etc., la *culture des plantes à rendements rapides*, arachides, sésame, ricin, coton annamite, pommes de terre, etc., tous

Digitized by Google

produits déjà classés et bien payés sur les marchés du Tonkin, de la Cochinchine et de Hong-Kong. On croit trop facilement, en Europe, que l'on ne saurait, sous les latitudes intertropicales, se livrer à d'autres productions que celles des denrées coloniales. Les colons quittent leur pays avec des idées préconçues et un plan tout fait. L'un veut faire du café, l'autre du thé, de la canne à sucre, un troisième du poivre, du tabac, du manioc ou du cacao ou encore l'élevage des vers à soie; presque toujours on cherche la *spécialité*. On oublie que là encore, du moins lorsqu'il s'agit d'un pays neuf, il faut, comme en Europe, pour pratiquer l'agriculture avec succès, posséder l'art de faire venir les denrées et étudier soigneusement, au préalable, les conditions économiques du milieu qui les produit. Personnellement, nous nous méfions de la spécialisation des cultures en pays neuf; et ces perspectives brillantes, qui font entrevoir au planteur un commencement de fortune en deux ou trois ans et le titre de millionnaire en moins de dix années, nous laissent sceptiques. Voilà vingt ans que la Cochinchine reçoit des colons sérieux ou réputés tels, qui désirent tenter la spécialisation. Très peu ont réussi et le Conseil colonial qui leur avait voté des encouragements en a été pour ses frais, sans avoir retiré autre chose qu'une profonde déception relativement à l'avenir agricole de la colonie. Dans la Malaisie, des millions de piastres ont été engloutis en tentatives de l'espèce, par des gens insuffisamment préparés pour la carrière de planteur.

Il ne faudrait pourtant pas conclure que nous sommes systématiquement ennemi des grandes Sociétés de plantation qui ont fait et entretiennent la fortune de Singapore, de Penang, de Deli et de tant d'autres ports de l'Extrême Orient. Nous reconnaissons qu'il est parfois nécessaire de spécialiser. Prenons, par exemple, un grand planteur de canne à sucre : Dépourvu le plus souvent de moyens de transports rapides, il doit posséder le matériel nécessaire à la fabrication complète et rapide du sucre. — Or, ce matériel ne coûte pas moins de 100,000 $ (1) (piastres) qui représentent :

Taux normal de l'argent 8 0/0	8.000 $ (piastres)	
Amortissement en dix ans	10.000 $	—
Frais généraux et d'entretien.	4.000 $	—
TOTAL	22.000 $	ou 88.000 francs.

(1) Une ($) piastres vaut 4 francs et se subdivise en cent *cents*.

Digitized by Google

Il faut ajouter à cette somme les frais de plantation, d'entretien, d'arrachage; les frais de transport de cannes à la fabrique, les frais de transport du sucre et du tafia au port d'embarquement. Enfin les traitements et salaires qui sont énormes, si l'on examine que tout le travail se fait à la main (plantation, binages, arrachages) et que pour cela certains planteurs entretiennent jusqu'à huit cents coolies (travailleurs) embrigadés par 20 ou 25 sous les ordres d'un mandor (chef de chantier) et les brigades placées par cinq ou six sous les ordres d'un « assistant » (surveillant contremaître) européen.

Les coolies de la Malaisie sont presque tous Chinois. Pour chaque coolie il faut payer :

1° Les frais de voyage de Chine à Singapore;
2° Leurs dépenses à Singapore;
3° Le bénéfice de l'entremetteur;
4° Les frais du voyage de Singapore à la plantation;
5° Un mois de salaire d'avance.

A cause de tous ces frais, un coolie chinois coûte, avant d'avoir travaillé, de 55 à 60 $ pour une plantation de Bornéo et de 35 à 40 $ pour Deli (Sumatra) et la province Welleslay, sur les côtes du détroit de Malacca.

Le travailleur est payé de 25 à 30 cents par jour et les gouvernements ont pris toute une série de mesures de protection des coolies contre les brutalités des planteurs, des assistants et des mandors, afin de prévenir les révoltes. Dans l'île de Singapore, les frais de coolies sont moins élevés. Comme la capitale est le centre de dépôts de travailleurs chinois, les planteurs s'entendent avec des mandors également chinois qui, tous les matins, amènent le nombre de coolies commandé la veille. On les paye à la journée et même à la demi-journée, sur le pied de 23 à 25 cents par jour; l'argent est généralement remis chaque dimanche au mandor qui s'arrange avec ses hommes.

On comprend qu'avec des charges aussi lourdes il serait difficile de faire plusieurs genres de cultures qui nécessiteraient autant de matériels spéciaux. Puis, les coolies, peu intelligents pour la plupart, ne travaillent vite et bien qu'autant que leur travail est spécialisé. Mais combien ces organisations établies sur un capital de plusieurs centaines de mille dollars sont fragiles! Vienne une maladie sur le café; que

Digitized by Google

l'Europe voulant protéger la fabrication du sucre de betteraves frappe d'un droit d'entrée le sucre de canne, c'est la ruine des planteurs!

Heureusement, les avantages naturels émunérés plus haut nous dispensent au Tonkin d'une organisation semblable. D'abord la main-d'œuvre se trouve sur place et, en cas d'insuffisance, elle nous arriverait sans frais de la Chine, par terre ou par mer. Puis, les terres cultivables sont presques toutes situées à proximité de voies navigables pour des remorqueurs à roues. Ces voies descendent vers le delta, c'est-à-dire vers les ports d'embarquement. Il sera donc possible aux planteurs, grands et petits, de se syndiquer pour fonder des usines qui recevront les racines de manioc, les cannes à sucre, le café non décortiqué, le coton non égrené, les arachides brutes, le tout, produit dans un rayon de trois ou quatre heures de chaloupe. Dans ces usines centrales, au moyen des appareils les plus récents, on préparera complètement le sucre. Le tapioca fabriqué avec le manioc, au lieu d'être à demi préparé, sera achevé et mis en boîtes ou en caisses prêtes à être livrées directement au consommateur. Le café, après avoir été dépouillé de ses diverses enveloppes et séché, sera trié par qualités et vendu en conséquence. On pourra épurer les huiles d'arachides, de sésame et d'œillette et les présenter directement sur les marchés de l'Extrême Orient, où il en est fait une consommation considérable. Au lieu d'expédier sur l'Europe le tabac en balles comme le font les planteurs de Deli et de la Malaisie, la fabrique centrale pourra le traiter par les procédés les plus perfectionnés et le convertir en cigares et cigarettes. En un mot, les futurs colons du Tonkin, grâce aux voies fluviales nombreuses que possède ce pays, seront en mesure: 1° d'éviter les lourdes charges que l'absence de moyens naturels de transports impose aux planteurs de la plupart des colonies; — 2° de se livrer simultanément à plusieurs cultures, ce qui, sans diminuer leur gain, les garantira contre les pertes que l'avilissement des prix d'une denrée pourrait leur faire subir; — 3° Divisant leurs cultures, ils pourront employer, durant l'année entière, le même personnel, le fixer à leur sol et ainsi obtenir de lui, sans frais, une garantie de stabilité, un dévouement, que ne peuvent espérer les planteurs dans les colonies où la main-d'œuvre est étrangère; — 4° Enfin le colon, débarrassé des soucis de la préparation des produits d'exportation, pourra se con-

Digitized by Google

sacrer entièrement à la surveillance de son exploitation et obtenir des rendements plus élevés.

Les adversaires du Tonkin nous accuseront sans doute d'avoir embelli le tableau. Nous le soumettons sans crainte au jugement des soixante et quelques mille Français disséminés dans toutes les communes de France et qui ont séjourné au Tonkin.

L'organisation que nous venons d'exposer est-elle possible?

Que les usines et fabriques centrales soient fondées par les planteurs syndiqués ou au contraire par des industriels, peu importe, le principal est que la possibilité de les établir soit affirmée et elle l'est partout au Tonkin, grâce aux voies fluviales. — Donc, pas plus que le climat, l'absence de gros capitaux chez nos colons ne saurait empêcher le Tonkin de devenir une colonie agricole française. Nous connaissons pour notre part beaucoup de jeunes gens, anciens sous-officiers ou soldats de la division d'occupation, disposant d'un capital de huit ou dix mille francs ou d'un crédit équivalent, qui seraient prêts à revenir au Tonkin fonder une exploitation, si un régime libéral de la propriété leur en facilitait les moyens.

Il nous reste à étudier : 1° l'état actuel de la division du sol, qui nous permettra d'apprécier le développement réservé à la colonisation agricole européenne; 2° Le régime de la propriété le plus applicable au Tonkin.

DIVISION DU SOL

Au point de vue de la colonisation agricole par les Européens, la division du sol se présente au Tonkin dans des conditions particulièrement avantageuses. D'une part, nous avons le Delta, pays plat, boueux, vaseux une partie de l'année, que l'Européen aurait laissé ce qu'il a dû être tout d'abord, un vaste marais exhalant la fièvre, tandis que les aptitudes spéciales du peuple annamite ont su le convertir en magnifiques rizières qui fournissent, et bien au delà, les moyens de subsistance à une population excessivement dense. La haute région, au contraire, composée de vallées, de coteaux et de plateaux, se prête fort bien aux efforts continus de l'Européen, qui peut y cultiver durant l'année entière le café, le coton, la canne à sucre, les arachides, etc; tous produits qui, nous l'avons déjà dit, ont des débouchés sur la métropole et sur Hong-Kong. Elle est inhabitée sur la plus grande

Digitized by Google

partie de son étendue, soit que les habitants aient fui devant les incursions des bandes d'irréguliers chinois, soit que le voisinage des tigres les ait effrayés, soit enfin qu'ils aient subi cette loi commune qui semble régir les migrations de peuples, aussi bien en Asie qu'en Afrique, et qui porte les émigrants à marcher toujours vers la mer.

Quoi qu'il en soit, il nous suffit de constater que le Tonkin, en dehors du Delta, n'est habité que par cinq ou six cent mille montagnards, *Muongs*, *Mans*, *Méus*, *Tos*, etc., disséminés dans des villages clairsemés et bâtis, suivant les tribus, sur le flanc des montagnes ou sur leurs cîmes difficilement accessibles.

On estime à dix ou douze millions d'hectares les surfaces qui ne sont au Tonkin l'objet d'aucune culture et qui pourraient être exploitées par les Européens.

A cause de la fertilité du sol et surtout des accidents de terrain qui empêchent les labours à la vapeur, le Tonkin ne devra jamais être un pays de grandes exploitations, et il sera du devoir du Gouvernement de faciliter la fondation de propriétés individuelles de 50 à 200 hectares qui répondent si bien aux ressources ordinaires des colons français.

RÉGIME ACTUEL DE LA PROPRIÉTÉ

Tout le sol du Tonkin appartient au roi d'Annam. Les villages existants ont reçu leur territoire en toute propriété, sous réserve de le mettre de suite en culture et de payer l'impôt à partir de la troisième année. Néanmoins, le Gouvernement annamite se réserve toujours le droit de faire, sans indemnité, des fouilles dans les champs pour réparer, le cas échéant, les chemins et les digues. De même, il peut prendre tout ou partie des territoires concédés, s'il en a besoin, pour un service quelconque. Dans ce cas, les occupants reçoivent une compensation sous la forme d'un territoire équivalent. Les terres disponibles, les dix ou douze millions d'hectares dont nous parlions plus haut, appartiennent donc au roi, et le Gouvernement français, qui a tant dépensé au Tonkin, ne s'est malheureusement pas réservé le droit d'en disposer en faveur de ses colons.

Étant donné que nous avons sur le roi d'Annam une créance de plusieurs centaines de millions qui n'est pas gagée, ne semble-t-il pas équitable, *puisque nous administrons directement le Tonkin*, de prendre

Digitized by Google

un arrangement en vertu duquel le Gouvernement du protectorat sera substitué au roi d'Annam dans ses droits sur les terres domaniales du Tonkin et aurait, en conséquence, toute liberté de les céder en toute propriété ou par un bail emphytéotique, aux agriculteurs européens ou autres, au mieux des intérêts du Trésor et de la colonisation?

RÉGIME APPLICABLE A L'ALIÉNATION DES TERRES DOMANIALES

Au mois de février dernier, les journaux du Tonkin publièrent, aux Actes officiels, un arrêté par lequel le Gouverneur général se réservait le droit d'accorder les terrains domaniaux aux conditions principales suivantes :

1° Versement une fois fait de un franc par hectare de terre concédée, concession pour cinq années;
2° Obligation de mettre en culture dans le délai de cinq ans;
3° Paiement de l'impôt pour les surfaces cultivées à partir de la troisième année;
4° Renouvellement de la concession par période de trente ans si, à la fin de la cinquième année, les obligations ci-dessus spécifiées étaient remplies. — Retrait des surfaces non cultivées dans le cas contraire.

Cet arrêté, que l'absence d'arrangements avec le roi d'Annam a empêché de recevoir ses effets, n'était autre qu'une forme de concession gratuite. Or, nous dit M. Leroy-Beaulieu, « il est amplement démontré par l'histoire que les concessions gratuites n'ont pas la force d'attraction qu'on leur a supposée; elles n'exercent sur les émigrants aucune fascination, tout au contraire, l'on voit ceux-ci accourir de préférence dans les colonies où les terres sont mises en vente; c'est que la propriété n'a d'attrait pour l'homme qu'à la condition d'être entière, irrévocable, inconditionnelle. Or, la concession gratuite mutile le droit de propriété au point de le détruire, ou tout au moins le soumet à des conditions qui le rendent singulièrement précaire (1). Dans un article inséré au *Journal des Débats* du 6 décembre 1887, le même auteur confirme les déductions ci-dessus tirées de l'histoire de la colonisation en Australie et dans les Amériques en relevant, dans le projet de budget de l'Algérie pour 1888, que plusieurs lots de terres « offerts gratuitement par l'administration et refusés par les colons ont obtenu de bons prix aux enchères publiques. »

(1) *De la colonisation chez les peuples modernes*, 2e édition, page 587

Digitized by Google

Au Tonkin, si la propriété n'est pas pleine, entière, irrévocable, inconditionnelle, sauf certaines obligations relatives au paiement du prix d'achat et de l'impôt foncier, obligations indispensables pour défendre contre les accapareurs un sol que sa fertilité et ses accidents désignent toût naturellement pour la petite et la moyenne culture, les colons auront à subir une foule de retards ; à formuler mille réclamations, souvent sans résultats, et le mouvement colonisateur sera entravé.

Le projet d'arrêté dont le texte suit donnerait, il nous semble, des ressources abondantes au Trésor et aux colons, avec les garanties requises, toutes les facilités désirables pour l'acquisition d'une propriété.

PROJET D'ARRÊTÉ RELATIF A LA VENTE DES TERRES DOMANIALES DU TONKIN AUX COLONS ET A L'EMPLOI DU PRODUIT DE CES VENTES

ARTICLE PREMIER. — Les terres situées sur le territoire du Tonkin, appartenant au domaine et non exploitées, pourront être livrées à la colonisation dans les conditions déterminées ci-dessous. Les territoires des villages abandonnés depuis cinq années, feront retour au domaine et pourront, par suite, être livrées à la colonisation.

ART. 2. — Les terres susceptibles d'être livrées à la colonisation seront vendues, aux enchères publiques, par les soins de l'administration du Trésor du protectorat, à la résidence de la province dans laquelle elles se trouvent situées ou à tout autre lieu fixé par le résident général et après que les annonces légales auront été faites pendant une période de trois mois.

ART. 3. — Il ne pourra être concédé gratuitement des terres que pour récompenser des services rendus au protectorat. Les concessions de l'espèce ne pourront excéder cent hectares par personne.

ART. 4. — Des ventes pourront avoir lieu à l'amiable, avec l'autorisation de M. le résident général, dans le cas où une première mise aux enchères n'aurait pas été couverte et pourvu que le prix offert ne soit pas inférieur de plus d'un cinquième au chiffre de la mise aux enchères non couverte.

ART. 5. — Le paiement aura lieu comptant ou 1/10 comptant et le reste par annuités de 1/9.

Le paiement complet comptant donnera lieu à une diminution de 1/20 sur le montant de la somme non exigible immédiatement.

Le paiement par annuités se fera selon le système d'amortissements adopté par le Crédit Foncier de France. Les sommes restant dues après paiement du premier dixième seront grevées d'un intérêt de 3 0/0.

ART. 6. — Tout acquéreur direct de l'Etat pourra céder les terres acquises. Toutefois, demeurant seul responsable vis-à-vis du Trésor, il sera tenu d'y effectuer le versement des annuités restant à amortir, avant que son cessionnaire puisse entrer en jouissance.

ART. 7. — Il ne sera fait exception à la règle formelle posée par l'article 6, que si le premier acquéreur venant à décéder, ses héritiers ne veulent ou ne peuvent con-

Digitized by Google

tinuer l'exploitation. Si le nouvel acquéreur est reconnu solvable, le résident général pourra le substituer aux droits du défunt à se libérer par annuités; les sommes restant à amortir devront être versées avant son entrée en jouissance dans le cas contraire.

Art. 8. — Le produit de la vente des terres sera divisé en deux parts, la première composée des 2/3 du produit des ventes, servira à la construction de routes, de chemins d'exploitation, à l'amélioration de tous les moyens de communication propres à servir les colons, à subventionner des expériences d'agriculture; à donner des primes de culture et des prix d'élevage d'animaux; à créer des cours d'agriculture et des publications périodiques ou autres pouvant servir l'agriculture.

La seconde part formera, jusqu'à concurrence de . . . . . un fonds de réserve qui ne pourra être utilisé que dans certains cas extrêmes et après un vote du conseil supérieur du gouvernement de l'Indo-Chine et sur autorisation du ministre de la marine et des colonies. Ce capital sera placé, au fur et à mesure de sa formation, en valeurs de tout repos et au mieux des intérêts du Trésor. Les intérêts seront capitalisés chaque année et viendront s'ajouter au capital lui-même, jusqu'à concurrence de la somme fixée par l'article 8.

Art. 9. — Les impôts fonciers, dont pourraient être frappées les terres nouvellement concédées ou vendues par le domaine, ne seront exigibles que par cinquième et à partir de la troisième année qui suivra la vente : ainsi, l'acquéreur d'une propriété de 200 hectares paiera l'impôt à partir de la troisième année pour 40 hectares, 80 hectares, la quatrième, 120, la cinquième, 160, la sixième année, 200, la septième année, que la propriété soit ou non cultivée, à moins, toutefois, de cas de force majeure, pouvant autoriser des dégrèvements.

Art. 10. — Les terres concédées ou vendues par le domaine, soit à des Européens, soit à des Chinois, à des Indiens ou à des Annamites, seront frappées d'un impôt unique par hectare, quelles que soient les plantations ou emblavures.

E. de Phu-Moi.

Digitized by Google

LA RÉVOLUTION D'HAÏTI

Nouvelles de Port-au-Prince, 11 août.

La révolution qui a ensanglanté et détruit par l'incendie la plus grande partie de notre ville est définitivement victorieuse. Le *pronunciamiento* du général Telemaque Seide a amené le triomphe de l'insurrection à l'aide des troupes du département du Nord.

Hier, 10 août, le président Salomon a renoncé à la lutte. Il s'est embarqué à grand'peine, poursuivi par les menaces de la population, sur la frégate anglaise *le Canada*. Il s'est rendu à Santiago de Cuba.

La sécurité des nationaux français est garantie par l'aviso *Bisson*, qui stationne dans la rade.

M. Bois-rond-Canal et le général Légitime font partie du gouvernement provisoire.

A ce propos, M. G. de Molinari donne dans le *Journal des Débats* les renseignements historiques suivants :

Elu président de la république d'Haïti pour une période de sept ans, le 23 octobre 1879, le général Salomon était réélu, le 30 juin 1886, à l'unanimité des 96 membres de l'Assemblée nationale formée de la réunion de la Chambre des Communes et du Sénat. Il n'y avait d'opposition, nulle part. Le « parti national », dont le général Salomon était le chef, occupait, depuis dix ans toutes les positions officielles; le « parti libéral » ne s'était pas relevé depuis l'insurrection avortée et sévèrement réprimée de Miragoane en 1883. Son unique journal, le *Peuple*, de Port-au-Prince, se contentait d'insinuer de temps en temps que le Président était affilié à la secte des Vaudoux, ce qui lui attirait, avec un démenti indigné du *Moniteur officiel* et du journal officieux l'*Œil*, un avertissement sévère du ministère de l'intérieur.

L'ordre le plus parfait régnait dans toute la république, et, pendant un voyage triomphal qu'il avait fait, après sa rélection, aux Cayes et à Jacmel, une foule enthousiaste avait poussé sur son passage, les cris mille fois répétés de « Vive le père de la patrie! » Cependant le général Salomon vient d'être renversé.

Quoique la république noire soit essentiellement constitutionnelle, — elle n'a pas eu moins de quinze Constitutions depuis la proclamation de son indépendance. — et que la transmission des pouvoirs y ait été réglée d'après les meilleurs modèles, c'est habituellement par voie d'insurrection qu'un Président succède à un autre. Depuis Boyer qui avait réussi à se maintenir au pouvoir pendant un quart de siècle, de 1818 à 1843, on n'en cite qu'un seul, M. Nissage-Saget, qui soit arrivé, sans encombre, au bout de son mandat. Tous, Pierrot, Riché, Soulouque, Geffrard, Salnave, Domingue, Bois-rond-Canal, et finalement, M. Salomon, ont fini par l'émeute et le pillage.

Digitized by Google

Quoique la dernière Constitution d'Haïti stipule formellement (article 192) que, « en cas de pertes éprouvées par le fait des troubles civils et politiques, nul Haïtien ou étranger ne peut prétendre à aucune indemnité », les étrangers ne manquent pas de réclamer des réparations pour les pertes qu'ils ont subies; et leurs réclamations, appuyées par les canons des croiseurs de leurs nations respectives, s'élèvent à des hauteurs vertigineuses. Les indemnités qui ont été payées par suite de l'insurrection avortée de 1883 ont atteint 3 millions et demi de piastres, et il est probable qu'elles vont être encore dépassées, cette année. C'est la ruine de finances d'Haïti. Sous la Présidence du général Salomon, les finances avaient commencé à se refaire; l'indemnité des colons d'Haïti avait été soldée; des usines importantes pour le triage, le séchage et la préparation du café avaient été fondées, et l'exportation s'en était rapidement élevée de 40 à 75 millions de livres. — Il est à craindre que ce mouvement d'expansion agricole et commerciale ne s'arrête, tandis que les difficultés financières iront s'aggravant.

On nous écrit de la Jamaïque, à la date du 29 juillet :

Je ne veux pas essayer de fournir une explication des tristes événements qui viennent de se produire à Port-au-Prince, où le pillage, l'incendie et le meurtre sont à l'ordre du jour ; parmi les étrangers qui habitent le pays depuis de longues années, et qui, par leur haute situation, sont le mieux placés pour juger impartialement les hommes de ce pays et leurs actes, il n'en est pas un qui comprenne quel est le but poursuivi par les agitateurs d'aujourd'hui. Voici seulement les faits :

Malgré les souvenirs de l'esclavage, le peuple haïtien est demeuré essentiellement français, à tel point que tous les grands événements politiques qui surviennent à Paris trouvent comme leur écho en Haïti, mais avec une sauvage exagération. Ainsi on a pu constater que l'agitation actuelle qui paraît viser au renversement du président Salomon, réélu pour sept ans en 1886, a commencé à se manifester à la chute de M. Jules Grévy.

Le 24 mai dernier, les premières intrigues se firent jour, dirigées par deux hauts fonctionnaires de l'Etat : les généraux Légitime, sénateur, et F. Manigat, député au Corps législatif. Mais le gouvernement de Salomon, pour agir contre ces adversaires, voulut recourir à de tels procédés que les représentants des grandes puissances étrangères se virent dans l'obligation d'intervenir. Pour obliger à sortir de chez lui M. Légitime, qu'on savait entouré de soixante hommes résolus et bien

Digitized by Google

armés, on devait mettre le feu à tout un quartier de la ville. L'énergique opposition du corps consulaire arrêta l'exécution des ordres donnés. MM. Légitime et Manigat eurent la vie sauve et purent gagner l'étranger « volontairement » (?) afin « de désavouer bien mieux que par des paroles, tout le bruit qu'on a fait autour de leurs noms et affirmer leur dévouement au maintien de la paix publique », dit le *Moniteur*, journal officiel, du 2 juin 1888.

Le mois de juin fut calme ; mais la ville était en état de siège, et la circulation dans les rues interdite à partir de neuf heures du soir.

Dans ces moments d'agitation, la ville de Port-au-Prince offre un curieux et triste aspect. En tout temps elle est sale et dégoûtante; ses rues, qui se coupent à angles droits, sont ravinées par les pluies et encombrées d'immondices accumulées; partout on voit les ruines d'habitations et de monuments incendiés dans les précédentes périodes de troubles, même dans le quartier marchand du *Bord de mer*, où les maisons sont bâties en briques et munies d'épais volets et portes de fer contre le feu et contre les balles.

Les révolutions successives ont rendu très impressionnable le peuple d'Haïti. Il suffit parfois que quelques gens se mettent à courir dans la rue, que deux soldats se battent au marché, pour qu'aussitôt un *petit couri*, un *couri-banane*, commence. Toutes les paysannes se sauvent avec leurs bourriquets, abandonnant sur la place leurs denrées, qui sont aussitôt pillées. Puis, la panique grandissant avec l'accélération du mouvement dans les rues, les portes en fer des magasins se ferment avec bruit, et en peu de temps la ville paraît déserte.

Le 4 juillet dernier, ce fut un *grand couri*. Vers dix heures du matin, le feu fut mis à la Chambre des députés, au-dessus de la salle où les honorables représentants du peuple tenaient séance ; puis la flamme, poussée par un violent vent d'est, et attisée par les incendiaires, gagna rapidement du côté de la mer et vers l'arsenal, où se trouvait un grand approvisionnement de poudre. Là on avait eu le soin d'arracher les feuilles de zinc recouvrant les contrevents de bois et de soulever des plaques en tôle de la toiture, afin d'assurer la propagation du feu. Un changement de vent vint déjouer ce plan, et l'incendie revenant sur lui-même, combattu en quelques points par deux pompes à vapeur de la ville et par la pompe à bras de l'aviso

Digitized by Google

français le *Bisson*, seul navire de guerre étranger sur rade, finit par s'arrêter vers quatre heures du soir. Il avait, en six heures, dévoré cinq cents cases et maisons.

Ce jour-là, comme on s'attendait à une prise d'armes et à des coups de fusil dans la rue, personne, pas même le ministre de France, ne sortait sans être armé. Beaucoup circulaient le doigt sur la détente de leur carabine ou bien une *manchette* (1) nue à la main. Cependant la ville resta calme, malgré la multitude de ces misérables soldats haïtiens en loques bleues et traînant savates, mieux disposés pour le pillage que pour le maintien de l'ordre; à tous les coins de rue ces troupiers formaient des postes, suspendant leurs hamacs aux piliers des vérandas, jouant aux cartes, et la nuit, assourdissant tout le monde par leurs qui-vive et leurs sonneries de clairon.

Les jours suivants, plusieurs tentatives d'incendie échouèrent. Le samedi, 7 juillet, le feu reprit à 10 heures du matin chez M. Arteaud, ministre de l'instruction publique. Comme le mercredi précédent, la brise soufflait avec force et en moins de deux heures, plus d'une centaine de maisons (2) et tout un quartier appelé la *Cour Pisquette* devinrent la proie des flammes en étendant l'espace déjà dévasté qui est ainsi d'un seul tenant.

On évalue la superficie ravagée au tiers de la ville ; à 6,000 personnes sur 21,000 habitants, les gens laissés sans abri et sans ressources. La plupart des maisons étant bâties en bois avec larges vérandas, on s'explique sans peine la facilité et la rapidité de propagation du fléau; un ingénieur français, M. Pélion, n'a eu que le temps de sauver deux valises contenant ses notes de voyage dans l'île ; il a perdu ses effets, ses livres, ses instruments. Sur une vaste étendue il ne reste plus que les débris des soubassements en briques de toutes ces habitations.

A la suite de cette nouvelle catastrophe et en présence des bruits menaçants qui circulaient, une grande partie de la population abandonna la ville en emportant à la campagne tout ce qu'il était possible d'emporter. Un détachement de 12 matelots du *Bisson*, commandé par un officier, fut mis à terre pour garder, en cas de troubles dans la

(1) De l'espagnol *machete*, grand coutelas.
(2) De ce nombre celle du sénateur Légitime.

Digitized by Google

rue, la légation de France ainsi que le consulat d'Angleterre pour lequel cette protection avait été demandée.

Le 9 juillet, afin de calmer les esprits extraordinairement surexcités par la crainte d'un soulèvement de ces milliers d'individus sans ressources prêts à mettre la ville au pillage, le gouvernement fit fusiller en grande pompe un certain Romulus Romain arrêté comme incendiaire. Cet homme était innocent; on l'a exécuté malgré ses protestations, malgré les déclarations d'un propriétaire, M. Marmont-Flambert, qui l'avait au contraire employé chez lui contre le feu. Mais l'autorité haïtienne avait besoin d'une victime, quelle qu'elle fût, pour faire preuve de vigueur dans le maintien de l'ordre public et elle avait choisi ce Romain qui ne jouissait pas de toutes ses facultés pour en faire une victime docile et muette.

Malgré de sinistres rumeurs, un calme relatif s'établit à la suite de cette exécution. Il semble qu'on puisse attribuer cet apaisement à l'action de deux hommes, mulâtres l'un et l'autre, le général Héraud-Laforest et l'ancien président Bois-rond-Canal. Le premier est l'un des rares officiers haïtiens qui aient toujours une tenue très correcte et une allure vraiment militaire; comme commandant de l'arrondissement il dispose de toutes les troupes de Port-au-Prince et paraît les tenir bien en main.

Le second, prédécesseur de Salomon, comme chef de l'État, a quitté volontairement le pouvoir sans y avoir fait fortune; il a eu l'audace, rès grande dans un tel pays, de se poser aujourd'hui en médiateur; il a tenté plusieurs démarches auprès de Salomon pour l'amener soit à faire des concessions à ses adversaires, soit à descendre du poste élevé qu'il occupe sans en être chassé par les armes au péril de sa vie. Aussi, parle-t-on à chaque instant de l'arrestation de Bois-rond-Canal; jusqu'à présent il a été protégé par sa popularité et aussi par ses partisans qui ont la réputation d'être gens résolus et bien armés. Mais il faut s'attendre à tout en Haïti; à chacun de prendre ses précautions pour assurer sa sécurité personnelle.

Salomon lui-même, quittant sa retraite de Solitude-Villa, à Turgeau, est venu s'installer au Palais par mesure de prudence. L'isolement de cette construction est une assurance contre l'incendie; des mitrailleuses en défendent les abords; de Saint-Marc et des Gonaïves on a appelé pour renforcer la garde deux régiments d'infanterie et d'artillerie

Digitized by Google

(450 hommes) exclusivement formés de noirs d'une fidélité assurée (1). Si on attaque le Palais, on ne prendra pas Salomon sans une vive résistance.

En face d'une situation aussi critique, il est naturel que les étrangers établis dans le pays demandent la protection armée de leurs gouvernements respectifs. Après les incendies des 4 et 7 juillet, divers navires sont venus rejoindre l'aviso français *le Bisson* à Port-au-Prince; le 21 juillet, il y avait sur rade, en outre du *Bisson*, le croiseur le *Canada*, les canonnières *Ready* et *Wrangler* de la marine britannique et la frégate hollandaise la *Reine-Emma*. On attendait aussi un bâtiment américain.

Jusques à quand se prolongera un pareil état de choses, qui, on doit le dire, est une honte pour la civilisation? Tous les Haïtiens éclairés sentent bien que leur pays ne peut plus demeurer longtemps encore troublé comme il l'est. « Notre réputation est en jeu, et peut-être notre *autonomie* aussi, » dit *la Vérité* du 14 juillet, journal indépendant. Salomon lui-même, avant les incendies, à son audience hebdomadaire du 1er juillet, a prononcé le même mot : « .....s'il en était autrement, ce serait le chaos, le néant, qui conduirait à la perte de notre *autonomie*. » A plus forte raison, le président d'Haïti doit-il penser ainsi aujourd'hui. Tôt ou tard l'une ou l'autre des grandes nations civilisées se verra obligée d'intervenir activement dans les affaires intérieures de ce malheureux pays qui ne demande cependant qu'un peu de calme et de bonne administration pour redevenir ce qu'il était sous la domination française, la perle des Antilles.

A. Salaignac.

(1) Les sapeurs de ces régiments portent encore le tablier blanc des sapeurs français de l'empire et ressemblent avec leurs gigantesques bonnets à poil à des animaux antédiluviens.

Digitized by Google

CORRESPONDANCES ET NOUVELLES

LE KASSAI ET LA LOULOUA

(Voyage du capitaine Thys.)

La *Revue Française* a publié (T. VIII, p. 172) la relation du capitaine de Macar, commandant du district de Loulouabourg, sur les ressources qu'offrait cette région de l'État du Congo; nous trouvons l'itinéraire par les rivières Kassaï et Laloua, qui y conduisent, dans une conférence que le capitaine Thys, délégué de la Compagnie du Congo pour le commerce, a faite à la Société belge des ingénieurs. M. Thys a passé les mois d'octobre et novembre 1887 sur le Congo, qu'il a remonté au delà de la station Équateur, jusqu'au pays des Bangalas, qui occupent la région comprise entre l'Oubanghi et le Congo et voisins du confluent de ces deux cours d'eau. Cet itinéraire a été souvent retracé dans cette *Revue*, et nous n'avons à retenir de cette communication que certains renseignements commerciaux que l'on trouvera aux nouvelles géographiques sous la rubrique : *Congo. — Commerce.* Mais la description du Kassaï et des bords de la Louloua, qu'il a remontés sur 750 kilomètres jusqu'à Louebo, aux confins (sud) de l'État libre du Congo, offrira un attrait particulier. Les cartes publiées jusqu'à ce jour, suffisamment fournies pour la vallée du Congo, ne contiennent que des indications bien sommaires et out à fait insuffisantes sur le parcours du Kassaï; nous avons donc tenu à mettre sous les yeux des lecteurs la nouvelle carte publiée à l'Institut national de Géographie de Bruxelles, dressée par M. Wauters (1), et qui permettra de suivre la relation de M. Thys, que nous reproduisons.

Jusqu'à Mouchié, le fleuve porte le nom de *Kwa*. Lorsqu'on le remonte, il coule d'abord dans une gorge dont les rives, peu élevées, plongent presque directement dans les eaux du fleuve.

A quelques kilomètres au-dessus du confluent, la rivière se resserre jusqu'à 350 ou 400 mètres de largeur; le courant devient extrêmement violent. A certaines places, aux pointes, il n'est certainement pas inférieur à 5 nœuds.

A 50 ou 60 kilomètres en amont, la rivière s'ouvre tout à fait, et coule dans une plaine fertile, admirablement appropriée à l'élevage du bétail et à la grande culture. Ses largeurs deviennent considérables et atteignent 6,000

(1) La carte de l'État indépendant du Congo, qu'on trouvera dans ce numéro, s'étend au delà du 30e Long., E. Ce méridien délimite partiellement au N. E. l'Etat du Congo, qui est borné au S. E. par les lacs Tanganika et Moero. La carte comprend notamment la zone qui s'étend de Yambouga et de Stanley Falls au lac Albert Nyanza, à Wadelaï et à Gondokorro. C'est la région sur laquelle l'expédition de Stanley a attiré tout spécialement l'attention publique. Un nouveau caractère d'actualité s'attache à ce pays à raison du départ de la caravane de secours, dirigée de Yambouga vers l'est, sur les traces de Stanley.

Digitized by Google

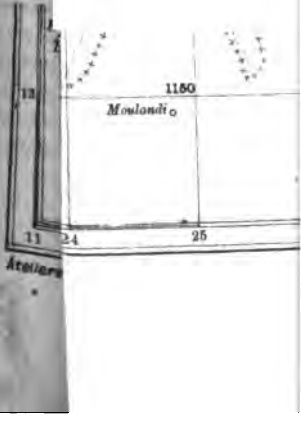

Digitized by Google

Digitized by Google

à 7,000 mètres. De longues îles couvertes généralement d'une herbe maigre, mais présentant parfois des bouquets de palmiers et de bananiers, des champs de manioc et des villages, forment des chenaux de 2,000 à 3,000 mètres de largeur.

Avant d'ariver à Mouchié, le Kwa se rétrécit à 700 ou 800 mètres de largeur; il se divise en deux bras: devant soi, on voit le Mfini qui présente la même largeur que le Kwa lui-même, tandis que la branche principale, le Kassaï proprement dit, est dérobée à la vue par un rideau continu de verdure. On s'explique ainsi très bien que Stanley, lorsqu'il a remonté le Kwa, se soit engagé dans le Mfini, sans soupçonner même qu'il venait de laisser sur la droite le plus puissant des tributaires du Congo. Lorsqu'on remonte le Kassaï, on s'aperçoit facilement, à la violence du courant qui atteint plus de 4 nœuds, de l'importance de la rivière.

Pendant les 40 kilomètres suivants, le Kassaï coule au milieu de terrains bas : plaine sablonneuse, vers la gauche, immense plaine de terre grasse, avec de nombreux villages entourés de plantations de bananiers et de bouquets de bois, vers la droite. L'œil s'arrête alors surpris devant une large expansion de la rivière parsemée d'îles sableuses ou couvertes de grandes herbes. C'est le Wissmann-Pool. Au loin, des montagnes couvertes de forêts sombres. On sort du Wissmann-Pool par un goulet de quelques centaines de mètres de largeur, bordé, sur la rive droite, par une prairie couverte de hautes herbes, tandis que vers la gauche, une admirable colline couverte de palmiers et de bananiers, avec de nombreux villages assez importants, repose agréablement les regards. Successivement la rivière présente deux autres expansions, toutes parsemées d'îles et de bancs de sable.

Le Kassaï conserve, pendant 60 kilomètres, d'immenses largeurs; il présente de nombreuses îles. La rive droite, que nous avons suivie, est généralement couverte d'arbres élevés formant rideau; en arrière, des villages peu visibles, et dont les places de débarquement se couvrent, au passage du steamer, d'une foule sympathique qui offre des vivres : poules, chèvres, bananes, manioc, etc., etc.

C'est à la fin de cette seconde section du Kassaï que se trouve le seul passage vraiment difficile de la rivière. En cet endroit, le fond est rocheux; de nombreux récifs rétrécissent le passage; ainsi que je l'indique sur ma carte, les capitaines feront chose sage, avant de s'y aventurer, et jusqu'au jour où des bouées indiqueront la passe, d'en faire une reconnaissance préalable.

Au delà de ce passage difficile, le Kassaï se rétrécit jusque 606 à 800 mètres et coule dans une prairie profonde qui se relève lentement sur les deux rives. A quelques kilomètres dans l'intérieur, la forêt. Nombreux petits villages, avec d'assez importantes plantations. On entre ensuite dans une région d'îles, où la rivière atteint souvent d'immenses largeurs et dont la description détaillée est impossible. Parfois les rives, couvertes de pelouses et de bouquets de bois, s'élèvent en pentes douces; d'autres fois, elles se

Digitized by Google

dressent en un saut brusque de 10 ou 20 mètres, cachant le terrain en arrière. Les îles profondes sont parfois sableuses et habitées seulement par des populations clair-semées de pêcheurs; d'autrefois, elles sont fertiles, herbues, et alors généralement très habitées et couvertes de plantations.

On arrive ensuite au mont Pogge, mamelon en forme de cône de 150 mètres d'élévation. Près de là, j'ai eu la preuve que la rivière était encore en pleine voie de formation. En montant, nous avions vu l'eau se précipiter en bouillonnant dans une excavation qu'elle venait de creuser. En redescendant, à la même place, quinze jours après, il y avait un chenal de 30 mètres de largeur.

A delà du mont Pogge, les rives deviennent presque continuellement boisées.

Les îles sont très peuplées, les rives le paraissent également. A chaque instant, on aperçoit d'immenses champs cultivés de manioc ou de maïs. J'ai marché dans un de ces champs de manioc pendant près d'une heure, sans en trouver la fin. Des pirogues nombreuses sillonnent le fleuve. Les populations viennent d'ailleurs à chaque instant se ranger, nombreuses, le long des rives et acclament le steamer au passage. On arrive au confluent de la rivière Loangé, où le Kassaï, qui, à quelques kilomètres plus bas, présente des largeurs de 5,000 à 10,000 mètres, re rétrécit jusqu'à 150 mètres, coulant entre deux montagnes, avec une vitesse effrayante.

Le panorama que présente la rivière, en aval du Loangé, est un des plus beaux qui se puissent voir. Les rives s'élèvent en pentes, couvertes de bois immenses de palmiers. Des villages sont établis à mi-pente, entourés de plantations considérables, défrichées dans la forêt. D'autre fois, la montagne laisse, entre elle et le fleuve, une petite plaine où sont établis les villages, qui sont nombreux et deviennent plus importants. Le Kassaï fait alors un coude brusque ; sa rive nord s'élève à pic en un saut de 15 à 20 mètres de hauteur.

A 50 kilomètres en amont du confluent du Loangé, se trouve celui du Sankourou, qui se jette dans le Kassaï en formant un delta. 50 kilomètres plus haut, la rivière se resserre jusqu'à 500 ou 600 mètres de largeur. Mais longtemps avant de recevoir la Louloua, elle s'épanouit de nouveau en largeurs de 2,000 ou 3,000 mètres, parsemée d'îles.

La Louloua est une charmante rivière de 150 à 300 mètres de largeur, qui court au milieu de forêts vierges composées principalement de palmiers, de bois de teck, d'acajou, d'ébène. Partout la liane à caoutchouc abonde, de même, du reste, que dans les forêts du Kassaï. Ces forêts renferment sans doute de grandes richesses végétales. Pour ce qui me regarde, j'y ai constaté, à diverses reprises, la présence de la noix muscade et du cubèbe. J'en ai rapporté plusieurs échantillons que je remettrai au Comité d'études.

De temps en temps, on réussit, soit à une place de débarquement, soit à un affouillement récent, à voir la terre. Elle est noire et grasse. Partout, d'ailleurs, les rives présentent une fertilité prodigieuse. La Louloua cesse

Digitized by Google

d'être navigable à Louébo, où son lit est obstrué poar d'énormes blocs de rochers. Son affluent, le Louébo, qui présente à son embouchure 30 mètres de largeur, est, lui aussi, interrompu à quelques kilomètres de la station, par des chutes dont la vue est ravissante.

Partout le long du Kassaï, nous avons rencontré, de la part des populations, l'accueil le plus sympathique. Chaque soir, une heure après que nous étions établis au camp, les indigènes nous apportaient, en grande abondance, des vivres frais que nous achetions à des prix de bon marché excessif. Les indigènes se montrent particulièrement avides d'étoffes, mais ils n'acceptent que celles qui sont de bonne qualité. Les perles bleues, les sonnettes, les assiettes, les verres, les couteaux, sont également très demandés. En plusieurs endroits on nous a offert de l'ivoire en vente, mais en petite quantité.

De nombreux canots sillonnent la rivière. L'avidité des nègres pour les articles d'Europe est tellement grande, que presque chaque jour le *Stanley* était suivi pendant plusieurs heures par les indigènes en canot, faisant force de pagaies pour se maintenir à notre hauteur et nous solliciter par des offres de produits de toute espèce.

En résumé, les 750 kilomètres de rivière que j'ai remontés le long du Kassaï et de la Louloua présentent une navigation relativement facile, des rives généralement fertiles et habitées, des ressources commerciales qui paraissent considérables et qui pourront être assez facilement mises en valeur, une population paisible, avide de négoce et industrieuse. J'en remettrai comme preuve quelques échantillons de tissus très remarquales faits en fibres indigènes par les tribus du haut Kassaï, ainsi que quelques poteries et des sculptures qui, malgré leur caractère primitif, n'en présentent pas moins un côté artistique intéressant.

LES CHEMINS DE FER A SIAM

Le 5 mai 1887 une concession fut accordée par S. M. le roi de Siam pour l'établissement et l'exploitation d'une ligne de tramways au cœur même de la ville de Bangkok et s'étendant tout le long de la grande avenue qui va de Bangkolem Point, extrémité sud de la capitale, jusqu'à Tha-Tien, point extrême des faubourgs du nord. Cette ligne de tramways, traversant ainsi la ville sur une longueur de six milles, le long du boulevard le plus important de Bangkok, au milieu de la partie la plus dense de la population d'une cité qui contient près d'un million d'habitants, ne pourra manquer d'être un moyen de communication très apprécié du peuple siamois. Les omnibus, qui font actuellement le service de cette artère, ont un nombre énorme de voyageurs, leur exploitation est très fructueuse et rapporte plus de 175,000 ticaux par an. La clientèle de ces véhicules ne peut manquer de se porter vers les tramways. Les concessionnaires sont : MM. Alfred John Loftus, hydrographe de Sa Majesté, et André du Plessis de Riche-

Digitized by Google

lieu, commandant de l'escadre siamoise. Le capital est de 616,000 ticaux (environ 7,700 catties), divisé en 7,700 parts de 80 ticaux chaque (environ £ 7). Les Directeurs honoraires sont : S. R. G. le prince Krom Mun Damrong Rajanuphab, S. E. Phya Samuth Buranuraks Luang Nai Sit, MM. F. S. Clarke, esq., J. Gassi esq., H. Sigg, banquier.

On lit dans le *Bangkok Times* du 18 juin 1887 : « La publication dans notre feuille de la circulaire de la Compagnie des tramways de Bangkok marque sans aucun doute une ère nouvelle dans l'histoire du Siam. Partout où existent les tramways le commerce général et le travail prennent une extension plus grande. L'introduction de la locomotive dans ce pays a été trop longtemps retardée, mais nous sommes convaincus que le premier pas est enfin fait et que le gouvernement et le peuple sont appelés à connaître les immenses bienfaits des chemins de fer qui, dans un temps que nous ne croyons pas très éloigné, parcourront tout le royaume. »

Le 30 septembre de l'année précédente, le roi de Siam avait accordé des concessions pour l'établissement et l'exploitation d'une ligne ferrée de Bangkok à Paknam et d'une autre ligne de Bangkok à Bangmai et l'exécution de ces deux lignes ne saurait tarder. Les concessionnaires sont : MM. A. J. Loftus et André du Plessis de Richelieu. Les études entreprises pour la construction de ces lignes ferrées ont été très satisfaisantes. Les deux lignes doivent partir du point d'intersection entre le Klong's Oak-Lampong (1) et Kut-Mai, et la ligne de Paknam doit aller de ce point jusqu'auprès de Klong Phra-Kanong et de là dans la direction du Sud, tout le long de la ligne télégraphique jusqu'à Paknam; ayant son terme à cette station télégraphique, à l'est de Paknam, et juste au nord du grand port central de cette ville.

En ce qui concerne la ligne de Bang-Mai, elle doit avoir la même direction le long du Klong Oak-Lampong que la ligne de Paknam, sur une longueur d'environ un 1/2 mille, et là elle fera sa jonction avec le Klong-Ban-Kah-Nath aussi près que possible des jardins du Lotus. De cet endroit la ligne doit courir le long dudit Klong dans le voisinage immédiat des habitations et des jardins jusqu'au point où commence le Ban-Jah-Kai et où il tourne vers le sud-est, divergeant du Klong-Ban-Kah-Naht et descendant ainsi vers le Ménam-Ban-Pa-Kong et ayant son terme dans le champ libre qui se trouve entre Sah-Song-Sow et Wat-Kamen.

Les stations intermédiaires seront choisies aux endroits les plus habités et où la population rurale sera le plus dense.

Ces lignes vont traverser des terres en général très cultivées et très peuplées; elles passeront près de nombreux villages et pourront en desservir un plus grand nombre encore qui sont à des distances variées du Klong, environ 2 ou 3 ou 4 milles. Vingt-quatre milles de terrain sur les 45 milles et demi qui forment la longueur du railway de Bang-Mai sont richement

(1) Bras de Ménam ainsi dénommé Klong.

Digitized by Google

peuplés, 11 milles sont presque sans habitants et les dix autres milles sont pauvrement habités et peu cultivés. Les terrains étant d'une fertilité exceptionnelle, il est indéniable que le premier résultat de la ligne de Bang-Mai sera de faire naître la culture là où elle manque et d'amener des travailleurs et des habitants sur les points actuellement déserts; la civilisation en pénétrant dans ces régions y fera naître, aidée par l'excellence du sol, l'abondance et la richesse.

Quant à la ligne de Paknam, elle traversera huit jardins admirablement cultivés, des champs de riz magnifiques et d'immenses plantations d'attap appartenant à Sa Majesté le roi de Siam. Cette ligne donnera un nouvel essor à la prospérité de ces endroits qui lui fourniront un fret considérable de marchandises, tant pour le transport entre Paknam — qu'on a surnommée la Cronstadt du roi de Siam et que nous pourrions appeler aussi le Saint-Nazaire de Bangkok — et Bangkok, que pour le transi des stations intermédiaires avec Bangkok et Paknam; toutes les marchandises qui descendent le fleuve pour aller s'embarquer à Paknam trouveront, grâce à la ligne ferrée, un moyen de transport bien plus rapide et assureront à ce chemin de fer un travail des plus importants. Le mouvement commercial ne pourra, d'ailleurs, que se développer et augmenter la prospérité du royaume de Siam et les bénéfices de la Société du chemin de fer de Paknam (1).

Au double point de vue civilisateur et économique, on ne peut donc qu'applaudir à la création de ces voies ferrées et que louer Sa Majesté le roi de Siam et son premier ministre, le sympathique prince Dewan, d'avoir ouvert par ces concessions libérales, leur riche pays au progrès.

L'annonce, qui a été transmise dernièrement par télégramme, d'une nouvelle concession qui aurait été accordée par le roi de Siam à un groupe de capitalistes anglais, représentés par M. Andrew Clarke, pour l'établissement et l'exploitation d'une ligne ferrée de Bangkok à Lakon et de Lakon à Zimmé, a ému quelque peu les esprits en France, et quelques journaux, entre autres *la France*, ont fait des articles à ce sujet, reprochant au gouvernement français son manque de vigilance et son peu de souci des intérêts de ses nationaux dans ces contrées. L'opinion publique attache avec raison une importance considérable au rôle que les chemins de fer doivent jouer au point de vue politique dans les pays de l'Extrême-Orient. Il est possible que Sa Majesté le roi de Siam ait chargé officieusement M. Andrew Clarke de faire les travaux

(1) La ligne de Paknam aura besoin d'être élevée en moyenne de trois pieds au-dessus du sol, à cause des inondations fréquentes des bras du Ménam dans ces terres basses comme les polders de Hollande, et à cause de la nature du sol humide et marécageux en certains endroits. Mais cela ne sera qu'un faible obstacle qu'on surmontera sans grands frais, surtout si le type des chemins de fer à voie étroite, système Decauville est adopté; en tous cas, ce système est tout indiqué par la légèreté de la construction de ses voies, sa grande solidité et son prix relativement peu coûteux.

Digitized by Google

et les explorations nécessaires pour le tracé de la ligne projetée. Mais il faut espérer que les conseillers éclairés de la cour de Siam auront fait ressortir aux yeux du gouvernement siamois combien il serait périlleux de donner une concession aussi considérable à des capitalistes anglais : la ligne de Bangkok à Lakon et de Lakon à Zimmé, traversant en effet tout le royaume de Siam et comportant 470 kilomètres de Bangkok à Lakon et 130 kilomètres de Lakon à Zimmé, a une importance telle, au point de vue économique, stratégique et politique, que Sa Majesté le roi de Siam et son jeune et intelligent premier ministre, le prince Dewawongse Varoprakar se garderont bien d'en confier l'exécution à des mains anglaises.

Les concessionnaires de cette ligne se reliant aux lignes qu'on exécute en Birmanie seraient non seulement les maîtres du commerce du Siam, mais encore les possesseurs du pays lui-même qu'ils tiendraient garrotté et à leur merci sous les rails de leurs chemins de fer. Donner la concession de la ligne de Bangkok à Zimmé aux Anglais, c'est leur livrer le Siam ; et on le sait bien à la cour siamoise.

La politique anglaise essaye d'endormir les Siamois par des protestations d'amitié protectrice ; elle agite à tous moments, aux yeux du gouvernement de Siam, le spectre des troupes françaises marchant sur sa capitale et des canonnières incendiant les citadelles et détruisant la chaîne tendue de Paklat, tandis que tout doucement, elle avance par la Birmanie pour saisir une partie, si ce n'est la totalité du royaume. Les Siamois ne se laisseront point prendre à ce jeu.

Il est certain qne les Siamois ne sont point encore capables de créer eux-mêmes des lignes ferrées dans leur pays ; mais si la concession de la ligne de Bangkok à Zimmé, au lieu d'être donnée à des Anglais, comme on l'a annoncé, était accordée à un syndicat de financiers français, anglais, allemands et siamois, ayant un caractère international, ce chemin de fer pourrait être alors exécuté sans crainte, car le Siam n'aurait plus rien à redouter de la part de ses voisins : la ligne de Bangkok à Zimmé deviendrait ainsi une ligne neutre dont chacune des quatre puissances intéressées s'efforcerait de faire respecter l'indépendance et la libre circulation.

La ligne de Bangkok à Zimmé pourrait être reliée à une autre ligne allant de Bangkok à Luang-Prabang et pouvant faire converger ainsi vers Bangkok le commerce des provinces françaises du Tonkin et de la Chine, de même que la ligne de Bangkok et Rangoon les produits de cette partie de l'Indo-Chine.

GASTON ROUTIER.

LES PÊCHEURS D'ALGÉRIE

Les pêcheurs de la côte algérienne ne sont pas plus heureux que ceux de la Manche, et ils nous font parvenir leurs griefs, désespérant de voir leur député, M. Letellier, prendre leur cause en main. A défaut de leur mandataire, le Ministre de la Marine ne saurait rester indifférent à leur plainte, et nous avons la conviction qu'il ordonnera une enquête sur les faits signalés.

Digitized by Google

Ils sont cinq cents pêcheurs, qui vivent tous tant bien que mal du peu qu'ils pêchent sur la côte d'Algérie; ils assistent journellement au dépeuplement de la mer par l'emploi d'engins prohibés, si bien qu'ils ne trouvent déjà plus de quoi alimenter leur pêche. *L'Akhbar*, du 24 mai, a signalé le départ d'un équipage de ces pêcheurs qui emportait sa barque et ses filets pour tenter fortune à Marseille.

Que sont-ils devenus?

On m'adresse d'Algérie, à la date du 7 août, la réponse à cette question.

« Le syndicat des pêcheurs marseillais interdit à cet équipage de pêcher dans ses eaux; il lui permit seulement, à titre de faveur, de jeter les filets pendant quelques jours, pour gagner de quoi retourner à Alger, où ils retrouveront la misère malgré un travail incessant. »

Cet essai malheureux empêchera certainement l'abandon de la côte algérienne par la population maritime, comme le redoutait *l'Akhbar*; mais ce n'est pas une solution, et les pêcheurs finiront par déserter une industrie qui ne les nourrit plus. Sommes-nous tellement forts dans la Méditerranée, en face de la flotte italienne qui grandit chaque jour, que nous puissions traiter ces 500 inscrits maritimes de quantité négligeable? S'il en est ainsi, il faudrait qu'on le sût, et les pêcheurs iraient alors gagner leur pain ailleurs, sinon, il faut qu'on s'occupe d'eux.

Ils ont adressé, dans le courant de juin, à M. Letellier. député, une pétition qui à la date du 7 août, nous écrit-on, était restée sans réponse. Nous reproduisons la partie essentielle de cette pétition.

« Les règlements sur la pêche interdisent formellement l'emploi de certains engins qui détruisent une quantité considérable de poissons. Cependant, en dépit de la loi, nous voyons presque journellement faire usage du *lampar*, qui capture d'un seul coup tout ce que nous avons pu réunir aux endroits où nous avons jeté nos amorces. Nous rendons justice à la sévérité de M. le Commissaire de l'inscription maritime, mais malgré toute son activité et le zèle de ses gardes maritimes peut-il, avec les moyens si restreints dont il dispose, venir à bout de réprimer la fraude?

» Le temps nécessaire pour chauffer l'aviso destiné à Alger et se transporter sur un point signalé, permettra aux délinquants de terminer leur opération; ou s'ils craignent d'être pris, ils auront encore tout le loisir de faire disparaître au fond de la mer la preuve de leur culpabilité.

» C'est pourquoi, et selon l'article de *l'Akhbar* du 10 mai, nous avions sollicité de M. le Ministre de la Marine l'autorisation de nous *constituer en conseil de prud'hommes*, ainsi que cela existe dans les ports de France.

» L'État aurait ainsi, sans la moindre dépense, des auxiliaires sûrs et dévoués, intéressés eux-mêmes à l'exécution de la loi, et toujours à portée, en se livrant à leur travail, de constater les infractions qui se produisent.

» Notre demande, pour des motifs que nous ignorons, n'a pas reçu la solution que nous espérions, nous n'en persistons pas moins à nous mettre à la disposition de M. le Ministre, pour la surveillance des eaux territoriales, et

Digitized by Google

en attendant nous vous serions très reconnaissants de vouloir bien présenter notre réclamation à M. le Ministre de la Marine pour l'interdiction rigoureuse de la pêche au lampar. »

La pétition adressée au Ministre de la Marine et dont il est ici question, a été reproduite dans *l'Akhbar* du 10 mai. On y insiste pour la création d'un Conseil de prud'hommes, afin de faciliter la constatation « des fraudes qui se commettent journellement, en dépit de la loi *qui interdit aux étrangers* la pêche sur nos côtes. » Au dire des pétitionnaires, le Commissaire de l'inscription maritime ne disposerait que d'un petit bateau à voile, alors qu'une péniche à vapeur lui serait indispensable.

L'Akhbar a fait suivre cette pétition des réflexions suivantes :

« Notre honorable député, M. Letellier, plaidant la cause si intéressante de pêcheurs, a reçu à la date du 25 avril dernier, une lettre de l'amiral Krantz, que nous avons publiée.

» Cette lettre annonçait que *l'Actif*, réparé de façon à assurer les meilleurs services, allait bientôt revenir à Alger pour prêter son concours à la surveillance des eaux territoriales. Le Ministre promettait en outre, aussitôt que les ressources budgétaires le permettraient, de mettre à exécution le projet de construction de deux péniches à vapeur, pouvant coopérer à la mission de *l'Actif*.

» La dernière partie de cette promesse ne peut pas être actuellemen suivie d'effet, mais le prochain retour de *l'Actif* à son stationnement d'Alger est une chose sur laquelle on peut compter.

» Néanmoins, l'idée des pêcheurs est essentiellement pratique. Nous croyons que la coopération de la surveillance de gens directement intéressés à ce que la fraude soit poursuivie, sera pour l'inscription maritime d'un concours très utile. »

A la date du 7 août l'aviso *l'Actif* n'était pas encore en fonction, les deux péniches à vapeur, nous écrit-on, ne viendront pas de sitôt. Les pêcheurs du littoral algérien considèrent donc qu'on leur a donné de l'eau bénite de cour, et se demandent si le bruit de la formation d'une grande compagnie financière pour l'exploitation de la pêche dans les eaux algériennes ne serait pas fondé; et si ce ne serait pas là le motif qui expliquerait le refus qu'on leur oppose de se constituer en syndicat pour protéger leurs intérêts.

Ce n'est pas le seul grief des pêcheurs; ils se plaignent d'être à la merci d'une dizaine d'accapareurs, qui font les prix, si bien qu'à la criée, qu'il y ait abondance ou rareté, par suite d'une entente entre les acheteurs, la vente se fait toujours à vil prix.

Nous voulons, disent-ils, *la suppression de la criée*, qui constitue un monopole qui nous écrase. Qu'on nous laisse vendre nous-mêmes le produit de notre pêche, nous paierons à la ville le droit de stationnement qu'elle voudra exiger, nous vendrons le poisson meilleur marché qu'il ne se vend actuellement, et malgré cela nous retirerons un bénéfice de beaucoup supérieur à celui qui nous est laissé. Cette coalition des acheteurs à la criée se reforme

Digitized by Google

entre les revendeurs, si bien qu'on voit les prix du poisson quintuplés sitôt qu'il est à l'étalage. Si on supprimait la criée, ajoutent-ils, on supprimerait tous les abus. Les pêcheurs vendraient eux-mêmes le produit de leur pêche ou s'en rapporteraient pour cela à des tiers choisis librement par eux. La vente, répartie entre 50 ou 100 individus, s'affranchirait de toute entente préalable, de tout monopole; elle serait plus rémunératrice pour ceux qui l'exercent; ce que nous demandons, c'est un *marché libre*.

On nous écrit que cette demande n'a pas eu plus de succès que la précédente.

Il serait pourtant intéressant de veiller à l'avenir de cette population maritime, et d'empêcher qu'elle ne déserte une profession qui n'est plus rémunératrice. A l'occasion de la discussion pour la mise en état de défense des ports de Cherbourg et de Brest, des voix autorisées ont déclaré que la véritable supériorité, en cas de guerre, viendrait moins des travaux de protection des ports, toujours exposés à un bombardement avec la portée actuelle de l'artillerie, que du nombre de vaisseaux de guerre à opposer aux escadres ennemies. C'est une opinion très répandue dans la marine. Si elle est juste, il nous faut des mathurins. Les travaux à la mer et les cuirassés se font à coups d'argent, tandis que les mathurins se font par la pratique de la pêche maritime; et la pêche ne sera sauvée que si le gouvernement donne à une bonne administration le pas sur la politique.

ÉDOUARD MARBEAU.

NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES & COLONIALES

Tripoli : *Commerce*. — L'Allemagne, qui n'a songé sérieusement au marché de Tripoli qu'en 1886, avait, à la fin de la même année, déjà importé sur ce marché 47,000 francs de *sucres*, 37,000 francs d'*alcools*, 34,000 francs de riz et 26,000 francs d'*allumettes*, sans compter les autres articles qu'elle importait déjà. L'Angleterre fournit seule les cotons à la Tripolitaine, soit pour la consommation locale, soit pour être envoyés dans l'intérieur de l'Afrique. Aucun autre pays n'a réussi jusqu'ici à offrir ces tissus (qui sont incontestablement l'article de commerce le plus important et essentiel même, fourni à Tripoli par l'étranger), soit aux mêmes, soit à de meilleures conditions que les fabriques de Manchester. Il en est de même pour les *tissus de lin et de laine*, mais ils ne sont, pour la Tripolitaine, que des articles secondaires, à l'encontre des tissus de cotons dont on fait un grand usage et une grande consommation en Tripolitaine comme au Maroc, en Algérie, en Tunisie et en Egypte.

Le *fer*, tant en barres qu'en feuilles, est importé également d'Angleterre. C'est un article courant sur la place de Tripoli. L'article *clous* est aussi cou-

Digitized by Google

rant sur le marché; il est ordinairement importé de Belgique, ainsi que les *armes, faïences, verreries et allumettes.*

Maroc. *Commerce français.* — Le Consul de Belgique à Tanger signale la reprise des affaires du Maroc avec la France.

Le commerce français s'est remis l'année dernière de l'échec qu'il avait eu, en 1885, par suite des quarantaines imposées aux provenances françaises lors de l'apparition du choléra dans le midi de la France. Nous constatons une majoration de 3,476,900 francs, soit 2,339,501 francs à l'importation et 1,137,400 francs à l'exportation. Les articles sur lesquels les industriels français ont repris leur prépondérance sont les suivants:

	1885.	1886.	AUGMENTATION.
	Fr.	Fr.	Fr.
Bougies stéariques.	105.050	311.050	206.000
Drap	110.750	282.100	171.350
Faïence et porcelaine.	51.525	97.550	40.025
Mousselines et tissus de coton.	372.450	571.800	199.350
Soieries.	64.650	357.500	292.850
Sucre en pains	2.594.650	3.641.775	1.047.125

Opérations militaires : le *Journal des Débats* reproduit la correspondance suivante: *Madrid, 17 août.* — Voici quelques renseignements que je reçois à l'instant sur les affaires du Maroc, et qui me viennent d'une source digne de foi. Vous savez que le sultan Mouley-Hassan avait entrepris, il y a quelques mois, une campagne contre les tribus berbères du massif de l'Atlas, tribus belliqueuses et qui rendent absolument impraticable la route de Fez à Maroc. Les courriers et même l'armée du sultan étaient forcés de faire le détour par Rabat et la côte de l'Atlantique, ce qui augmentait la distance entre les deux capitales d'une vingtaine de jours de marche. C'est dans le but de remédier à cet inconvénient, que Mouley-Hassan s'était mis en campagne; mais c'était une lutte difficile où beaucoup d'armées marocaines avaient déjà échoué. Ce n'est qu'après avoir divisé les tribus berbères que Mouley-Hassan pénétra dans leurs montagnes; l'expédition réussit, il détruisit la plus puissante tribu, celle des Beni-Inguild, et réduisit les autres à merci. On croyait la guerre terminée, et le sultan s'apprêtait à venir visiter Tanger. On négociait seulement encore la soumission de quelques familles; les Ait-Choukman, l'une des plus dangereuses, fit des ouvertures que l'on accepta. Confiant dans la sincérité de leur démarche, Mouley-Hassan leur envoya un chérif de sa famille, Mouley-Serone, avec une escorte de deux cents cavaliers de sa garde, et les pourparlers commencèrent. Les gardes de Mouley-Serone étaient répartis dans les maisons berbères; une nuit, à un signal donné, tous furent massacrés et leur chef avec eux. A cette nouvelle, le sultan rassembla son armée et rentra dans le pays des Berbères qu'il venait de quitter, mettant tout à feu et sang pour venger l'hon-

Digitized by Google

neur de sa famille et achever son œuvre. Mais les Ait-Choukman se sont réfugiés sur les sommets de l'Atlas où ils paraissent en sûreté, car il est peu probable que Mouley-Hassan les y puisse atteindre, et l'on peut craindre s'il tente l'aventure, qu'il ait à s'en repentir, comme plusieurs de ses prédécesseurs.

Madrid, 20 août. — Une mission militaire espagnole est partie de Tetuan pour Fez et Méquinez. Elle parcourra l'intérieur de l'empire. Le sultan a battu la tribu rebelle de Esker Sogoman. La tribu a été dispersée et a perdu quatre cents hommes. Les pertes de l'armée du sultan sont inconnues.

Abéokouta (pays des Egbas), *M. Viard.* — Nous avons rapporté, dans notre dernier numéro, p. 239, que, dans la séance de la Chambre des communes d'Angleterre du 6 juillet, une interpellation avait été adressée au gouvernement relativement à un arrangement conclu par un agent français avec le chef du pays des Egbas, en vertu duquel il céderait ses droits à la France.

Le ministre anglais a répondu qu'il était en pourparlers à cet égard avec le gouvernement français.

Il est vrai, en effet, que M. Édouard Viard, chargé par le sous-secrétaire d'État aux colonies d'une mission ayant pour objet d'ouvrir une voie commerciale entre la colonie française de Porto-Novo et les régions du moyen Niger, a obtenu du roi des Egbas la signature d'un traité par lequel il mettait son pays sous le protectorat de la France.

Plusieurs journaux ont annoncé que le gouvernement de la République n'entendait pas donner suite à ce traité et en ont allégué pour raison la situation géographique de la contrée, qu'ils ont décrite comme suit :

« Le pays des Egbas est situé au nord de la colonie anglaise de Lagos; » on accède à Abéokouta , capitale du royaume, par la rivière Ogoun, qui » débouche dans la lagune de Lagos. De Porto-Novo, qui est la possession » française la plus voisine, les pirogues ne peuvent remonter dans le pays » des Egbas qu'en passant dans les eaux anglaises. »

M. Viard, dans une lettre qu'il a adressée le 8 août au *Journal des Débats*, dénonce cette description comme erronée et la rectifie en ces termes :

« La situation est tout autre ; le pays des Egbas est réellement situé au » nord de la colonie anglaise de Lagos, mais il l'est également de la colonie » française de Porto-Novo, puisqu'il barre la route aux deux colonies dans » la direction du Nord, et si l'on arrive à Abéokouta par la rivière Ogoun, » qui débouche sur les territoires anglais, on y arrive aussi par la rivière » Addo qui est française, et même la route française est la plus avantageuse, puisqu'on peut aller de Porto-Novo à la capitale des Egbas par la » rivière Addo en quatre jours, alors qu'il en faut cinq pour se rendre de » Lagos au même point, par la rivière Ogoun. Donc, le rattachement du » pays des Egbas à notre colonie de Porto-Novo est non seulement réel, mais » encore est plus court que par la voie anglaise. »

Digitized by Google

Quant à la décision du gouvernement, M. Viard nous apprend qu'elle n'est pas aussi absolue qu'on l'a dit. Le ministre n'a pas décliné entièrement le traité ; « seulement il n'a cru pouvoir en accepter que les articles concernant spécialement la partie commerciale. »

On a voulu sans doute ainsi éviter un démêlé avec l'Angleterre, jalouse de sa suprématie dans ces parages, surtout depuis qu'en 1884 nous avons cédé à la Compagnie du bas Niger des comptoirs que nous possédions sur ce fleuve.

Quant au caractère des conventions passées avec les Egbas, voici les explications données par M. Viard et reproduites par le *Matin :*

« Étant directement intéressé dans la question, puisque c'est un voyage que je viens de faire dans les régions du moyen Niger qui lui a donné naissance, permettez-moi de rétablir les faits et de vous exposer brièvement ce qui s'est passé.

» Transportons-nous au golfe du Benin. Là, le continent africain est séparé de l'Océan par une lagune. Aux points extrêmes de cette lagune, mais sur le sol africain, deux colonies : une française, la colonie de Porto-Novo; une anglaise, la colonie de Lagos.

» Si l'on remonte vers le nord, viennent les Egbas, nation de deux millions d'hommes dont les territoires barrent la route, dans cette direction, aux colonies française et anglaise. Derrière les Egbas, se trouve le Yorouba, habité par trois millions d'individus dont les terres, par les États qui lui sont tributaires, confinent aux rives du Niger moyen.

» Ces cinq ou six millions d'hommes étouffent sur leurs territoires, entourés qu'ils sont d'ennemis qui ne leur permettent pas d'en sortir.

» Le Dahomey leur barre le chemin à l'ouest, le Benin à l'est, au nord c'est l'État de Gando, et le sud, c'est-à-dire le littoral, la seule issue qui leur permettrait d'établir des rapports avec les Européens, leur est fermé par leur ennemi acharné, le roi de Porto-Novo, et par leur répugnance à entrer en relation avec les Anglais, à qui ils ne pardonnent pas de les avoir chassés des terres qui forment la colonie de Lagos, terres qui leur appartenaient.

» A la fin de janvier de cette année, M. le sous-secrétaire d'État aux colonies me confia une mission dans le but de créer une voie commerciale entre notre colonie de Porto-Novo et les peuples que je viens de citer.

» Je réussis au delà de mes espérances; cinq mois après mon départ, je rentrais en France en possession d'un traité qui nous assurait des avantages commerciaux considérables, et nous ouvrait cette superbe région du Niger moyen où grouillent tant de millions d'hommes et où se perdent tant de richesses par manque de débouchés.

» Je rapportais de plus un vœu exprimé par la nation des Egbas, qui sollicitait la France de la prendre sous sa haute protection et la priait d'obtenir pour elle l'accès du littoral par Porto-Novo, que lui fermait impitoyablement le roi de ce royaume.

» Cette partie du vœu des Egbas reçut de suite satisfaction. Le comman-

Digitized by Google

dant français résidant à Porto-Novo obtint de Tofa, notre protégé, qu'à l'avenir les Egbas pourraient venir commercer et s'établir sur son pays.

» Quant au traité que j'ai signé avec les Egbas, il n'est définitif qu'en ce qui concerne la partie commerciale; relativement au vœu de protectorat exprimé par eux, je n'ai consenti à l'insérer dans le traité que sous toute réserve et sous cette condition, acceptée par eux, que le gouvernement français serait libre d'y donner suite ou non sans que la décision à intervenir puisse modifier en rien le traité commercial.

» Tel est ce fameux traité que, sans le connaître, on s'est félicité de voir repousser par notre gouvernement. »

Golfe de Benin : *Établissements français. Situation économique. — Grand-Popo. — Kotonou. — Porto-Novo.* — Pendant le premier trimestre de cette année, il a été exporté de Kotonou, par les deux maisons françaises qui y ont des comptoirs, 810 tonnes d'huile de palme pour Marseille. Les maisons étrangères ont exporté de Porto-Novo par Lagos 1,960 tonnes d'amandes et 880 tonnes d'huile de palme à destination de Hambourg. La tonne d'huile de palme valant 480 francs et la tonne d'amandes 250 francs, à Marseille ou à Hambourg, on a un chiffre total de 1,236,200 francs pour les exportations du premier trimestre de 1888.

Les importations en genièvre, tafia, anisette, muscat, tissus anglais et tabac faites par les mêmes maisons françaises, directement pour Kotonou, se sont élevées, pendant cette période, à 435,000 francs et ont occupé huit navires à vapeur et onze voiliers. Les maisons étrangères ont employé huit vapeurs pour importer de Lagos 441,550 francs des mêmes marchandises.

A Grand-Popo, le bureau des douanes a encaissé, du 1er janvier au 1er avril 1888, la somme de 15,289 fr. 88 c. pour droits d'importation sur le tafia, le tabac, la poudre et les fusils, — les seules marchandises qui soient taxées par l'arrangement franco-allemand du 25 mai 1887, — ce qui donne, à 5 0/0, un chiffre d'affaires de 300,000 francs environ. Il a été importé des marchandises non taxées, tissus anglais, sel, pacotille, pour une valeur approximative de 250,000 francs, soit un total de 550,000 francs. Ces marchandises ont été débarquées à Grand-Popo par vingt-six navires, dont onze vapeurs. 1,441 tonnes d'amandes et 400 tonnes d'huile de palme, d'une valeur de 552,230 francs, ont été exportées de Grand-Popo pour Marseille et Hambourg. Le commerce d'Agoué est nul.

La monnaie anglaise est, avec la monnaie indigène, seule employée à Porto-Novo et à Kotonou. Le cours de la livre sterling était de 25 fr. 50 c. au mois de mai dernier. 1 shelling vaut 2 piastres cauris, 1 piastre cauris vaut 10 gallènes, 1 gallène vaut 5 toques, 1 toque vaut 10 cauris. A Grand-Popo, la monnaie française est acceptée depuis l'établissement du régime douanier.

Il y a à Grand-Popo cinq factoreries, dont deux appartiennent à des maisons françaises.

Digitized by Google

Outre les navires à vapeur et les voiliers appartenant aux maisons Monte frères et Borelli de Regis, et Fabre et Cie, de Marseille, ou affrétés par elles, il y a trois compagnies étrangères qui desservent régulièrement les comptoirs de la côte occidentale d'Afrique avec quarante-trois navires à vapeur, dont trente-quatre steamers anglais. Ce sont : 1° la *British and African Steam navigation C°*; 2° l'*African ship C°*; 3° la compagnie allemande *Woermann*, de Hambourg.

Afrique Centrale : *Exploration Trivier.* — Le capitaine Trivier vient de partir à bord de la *Nerthe* pour Dakar. Son but est de traverser l'Afrique équatoriale de l'Ouest à l'Est. M. Trivier est de la Rochelle, il est agé de 46 ans et a déjà fait ses preuves au Mexique, dans l'Amérique du Sud, aux Açores, à Madère, aux Canaries, au Gabon... Son dernier séjour sur la côte orientale d'Afrique n'a pas duré moins de trois ans.

Il est accompagné de M. Weissenburger, un Rochelais, qu'il rencontra jadis sur les bords du Parana, au Grand Chaco, dans le temps où le Docteur Crevaux y fut assassiné par les Indiens Tobas. C'est la *Gironde* qui fait les frais de l'expédition. Le Ministère de la Marine lui fournira à Dakar une escorte de laptots sénégalais.

Voici l'itinéraire projeté : Remonter le Congo, visiter Nyangoué, rechercher le déversoir du lac Tanganika et aboutir à la côte de Zanzibar. Ce trajet peut être accompli en 15 ou 18 mois. Si rien ne vient à la traverse. M. Trivier ira de Dakar à Loango, où il organisera une caravane de porteurs; vingt-cinq jours après, il sera à Brazzaville, où il s'embarquera sur un des vapeurs de la colonie du Gabon-Congo jusqu'aux Falls; aux Falls, reprise de la voie de terre jusqu'à Nyangoué, puis jusqu'à la Loucouga, où paraît se déverser le Tanganika; enfin descendre à M'Pala, traverser le Tanganika; toucher à Karema, puis, par la route du nord, visiter Oudjiji, et se rendre d'Oudjiji à Bagamoyo, sur la côte, en traversant le pays Ouniamouesi, atteignant ainsi Zanzibar. D'Oudjiji à Bagamoyo, on ne compte pas moins de 1,225 kilomètres.

Esclavage. — Dans la conférence qu'il a faite à Bruxelles, le cardinal Lavigerie a déclaré que le Congo était la région où l'esclavage sévissait avec le plus d'intensité. Les six provinces ruinées totalement sont toutes dans le Congo belge. La plus voisine des missions où des Pères belges exercent leur ministère, qui a été décrite par Livingstone, était devenue déserte quelques années après, quand Stanley la parcourut. Il a péri dans le Manyéma belge et les contrées voisines plusieurs millions de noirs. Près de Stanley Falls où il y avait un million d'habitants, Stanley en y retournant peu après n'a plus retrouvé personne. — Il n'y a au Congo que *huit* missionnaires belges dans un pays trois cents fois grand comme la Belgique. Le cardinal a demandé l'envoi au lac Tanganika de cent Européens pour barrer le passage aux caravanes d'esclaves. En rappelant aux puissances les articles de l'acte qu'elles ont signé à Berlin en 1885, en s'engageant à entraver la

Digitized by Google

traite, l'orateur a exprimé le désir de voir interdire aux musulmans, dans les contrées africaines placées sous des protectorats européens, *le port et l'usage des armes* dont ils frappent les esclaves.

État du Congo. — D'après un ouvrage récent de M. Émile Banning qui a étudié les travaux accomplis par l'État du Congo depuis sa fondation, voici quelle a été la répartition des dépenses en 1887 :

1° Administration centrale en Europe	Fr.	112.800
2° Administration centrale en Afrique		80.290
3° Administration des districts		105.953
4° Service des bateaux et travaux dans l'intérêt de la navigation		258.760
5° Service des transports par voie de terre; routes et ponts		207.400
6° Service sanitaire		38.267
7° Force politique		615.016
8° Constructions et cultures		76.650
9° Service des finances; enregistrement des terres, impôts, service postal		69.000
10° Service judiciaire		27.448
11° Explorations géographiques		119.366
12° Dépenses diverses (transports et voyages entre l'Europe et l'Afrique; dépenses imprévues)		180.240
Total	Fr.	1.891.190

Congo : *Navigation.* — Dès notre arrivée au Congo, dit M. Thys, le problème de la navigabilité jusqu'à Boma était résolu. Le steamer *Vlaanderen* sur lequel nous nous étions embarqués à Anvers, accosta en effet avec nous à Boma, au pied de l'État. Avant et après le *Vlaanderen*, d'autres bâtiments aussi importants ont, d'ailleurs, atteint la résidence du gouverneur général de l'État indépendant. En voici la liste :

Ligne Walford, d'Anvers :

Vlaanderenn	1.675	tonneaux.
Lys	1.350	—
Brabo	1.650	—
Schelde	1.000	—
Fez	875	—

Ligne Woermann, de Hambourg :

Gertrude Woerman	1.800	tonneaux.
Ella Woermann	1.650	—
Adolphe Woermann	1.800	—
Carl Woermann	1.940	— (1)

(1) Depuis lors, le steamer *Africa*, jaugeant 1,720 tonnes et appartenant aux Compagnies de Liverpool et le steamer *Loanda*, jaugeant 1,475 tonnes, de la même ligne, ont dû également remonter jusqu'à Boma.

Digitized by Google

Afin de permettre de se rendre compte de la navigabilité au-dessus de Boma, le gouverneur général a bien voulu faire exécuter par le capitaine Boyé, le chef de service du pilotage que l'État a établi sur le bas Congo, des sondages entre Boma et Matadi.

Le croquis de ces sondages est exposé dans la salle et une copie en sera remise à votre comité d'études. Il montre que le capitaine Boyé n'a trouvé en aucun point de la passe une profondeur d'eau inférieure à 60 pieds, et qu'à Matadi, sans établir de plus grands travaux qu'en aucun autre point de la rivière, on peut construire des installations maritimes où les grands bateaux de mer pourront aborder en toutes saisons, avec un tirant d'eau de 24 à 30 pieds. Je dis en toutes saisons, car les sondages ont été exécutés à l'époque des basses eaux.

Au point de vue de la navigation du bas Congo, Matadi convient donc comme point de départ du chemin de fer.

Depuis la frontière de l'État, en aval, à Ango-Ango, le point de Matadi est le seul qui présente un développement de rives assez important pour permettre l'établissement des quais nécessaires à une gare tête de ligne vers l'intérieur. Le seul reproche que l'on puisse adresser à Matadi, c'est qu'il semble peu propre à l'établissement d'une grande ville.

Commerce. — M. Thys donne comme raison de la difficulté de la situation commerciale des régions du *bas fleuve* l'outillage distinct des diverses maisons de commerce. Si bien que les six établissements de Bosna ont chacun un pier, des chalands, des embarcations..... ce qui élève considérablement les frais généraux. C'est pour tout simplifier, que se constitue la Compagnie des magasins généraux du Congo.

Dans le *haut Congo*, l'ivoire est actuellement le seul objet du commerce, parce que les frais de transport à dos d'homme à travers le pays des cataractes ne permettent pas l'arrivée d'autres produits. Les choses pourront changer quand le chemin de fer sera construit et que les Noirs se rendront compte des profits qu'ils peuvent tirer du caoutchouc, du café, du tabac, du riz, de l'indigo, du cacao, des gommes copales, des bois de teinture, des épices.....

Trois maisons de commerce se sont actuellement établies dans le haut Congo et exploitent l'ivoire. Ce sont : la maison hollandaise « la Nieuwe Afrikaansche Handels Vennootschap », la maison française Daumas, Béraud et Cie et une Compagnie belge, la « Sanford exploring expedition. »

Ces Sociétés ont créé au Stanley-Pool des établissements centraux, où elles achètent l'ivoire qui leur est amené par les commerçants nègres des bords de la rivière, car les aptitudes commerciales de la race nègre sont tellement puissantes, que, déjà maintenant, avec leurs mauvaises pirogues, des tribus nègres qui habitent à plusieurs centaines de kilomètres en amont viennent à Kinchassa échanger leur ivoire contre les produits européens. On voit souvent, le long des rives du Congo ou du Kassaï, leurs longues embarcations remontant le fleuve, chargées de produits européens; les marchandises

Digitized by Google

sujettes à s'avarier sont recouvertes de nattes au-dessus desquelles sont attachés les poteries, les faïences et les autres objets qui ne courent aucun risque à la pluie ou à l'humidité.

Le commerce de Léopoldville en ivoire est toutefois sans grande importance et les prix d'achats y sont relativement élevés. Les grands chefs nègres qui habitent dans la région des cataractes, Ngaliéma, Loutété, Makito, sont, d'ailleurs, de sérieux concurrents pour les commerçants blancs. Si ceux-ci peuvent, il est vrai, se procurer les marchandises européennes à des prix plus avantageux que leurs concurrents nègres, qui sont forcés de s'adresser aux comptoirs de la côte, en revanche les trafiquants nègres, employant au transport leurs propres sujets, ont un énorme avantage sur les Européens dont les frais sont considérablement augmentés par le portage à travers la région des cataractes. Aussi rencontre-t-on presque chaque jour, sur la route de Léopoldville au bas Congo, des caravanes chargées d'ivoire appartenant à des chefs indigènes qui préfèrent aller vendre à la côte que de s'adresser aux comptoirs de Léopoldville,

Mais là où l'Européen reprend tout avantage sur le marchand nègre, c'est dans le haut Congo, où il peut se rendre aux marchés lointains en bateau à vapeur. Déjà maintenant la maison hollandaise et la « Sandford exploring expedition » ont lancé chacune sur le haut Congo un steamer, le *Holland* et le *Florida*, qui sillonnent le fleuve et ses affluents et vont y acheter l'ivoire. Ces bateaux font, en ce moment, de véritables razzias d'ivoire.

Combien de temps cela durera-t-il ?

Les bateaux vont d'abord ramasser ce qu'on pourrait appeler l'ivoire de surface, c'est-à-dire celui qu'offre immédiatement un propriétaire inconscient, ne se rendant pas bien compte de la valeur de sa marchandise, Cette quantité ne saurait être considérable, car le commerce ne peut se faire ainsi au pied levé et exige des établissements fixes, auxquels les indigènes prennent l'habitude de s'adresser.

Expédition de Stanley. — On annonce le départ de l'arrière-garde de l'expédition de Stanley, sous le commandement du major Barttelot, et d'une forte caravane de porteurs, sous la direction de Tippo-Tip.

Zanzibar, 30 juillet 1888. — M. Jamesson écrit de Kasongo, sous la date du 15 avril, que le major Barttelot et lui-même se préparaient à quitter le camp d'Yambouya avec Tippo-Tip et une caravane de 900 hommes, à la recherche de Stanley.

Si, dit le *Temps*, M. Jamesson, un des adjoints de Stanley, laissé à Yambouya avec le major Barttelot, et qui s'est déjà rendu à Nyangoué et à Kasongo, résidences de Tippo-Tip, où s'organisait la caravane destinée au transport des six cents charges laissées par Stanley, songe à quitter le camp, c'est assurément que depuis le retour de Tippo-Tip aux Stanley-Falls la situation dans cette région s'est considérablement améliorée.

La colonne partie d'Yambouya, forte de six à huit cents porteurs escortés de cent vingt-cinq soldats, marche vers Wadelaï.

Digitized by Google

D'autre part, une lettre écrite de Giuaïa, résidence du chef de l'Ounyoro, par le capitaine Casati à M. Camperio, le 5 décembre 1887, c'est-à-dire un mois après la réception des dernières lettres d'Émin, en Angleterre, montre qu'à cette date Stanley n'était pas encore annoncé :

« Je ne crois pas, dit le voyageur italien, que Stanley arrive prochainement. Aucune nouvelle, même vague, ne nous est parvenue de l'ouest. Je suis convaincu qu'il ne peut être ici avant le mois de mars prochain, à moins que la fortune n'ait singulièrement souri à sa marche.

» Caravane nombreuse, difficulté de ravitaillement, pénurie de grain, maladie..., ce sont là des éléments avec lesquels il faut compter sérieusement. »

Ainsi le capitaine Casati n'attendait pas Stanley avant le mois de mars. La nouvelle de son arrivée près d'Émin pourrait très bien ne pas nous être encore parvenue, puisque jusqu'ici les correspondances de Wadelaï ont mis au moins six mois pour arriver à la côte.

On mande de Souakim au *Times* :

Les bruits relatifs à l'apparition d'un chef blanc dans le Bahr-el-Gazel sont confirmés. Ce chef est désigné sous le nom d'Abou-Dign (le Père des Barbes); ses forces seraient considérables; elles se composeraient d'hommes à peu près nus, probablement de Niam-Niam ou de gens du Denka.

« La personne dont je tiens ces informations, dit le correspondant anglais, insiste sur leur exactitude; elles ont surpris et alarmé la population de Kartoum et constitueraient une nouvelle probabilité très forte en faveur de l'opinion d'après laquelle Abou-Dign ne serait autre que Stanley.

» Le Mahdi a envoyé 5,000 hommes d'infanterie et 200 cavaliers à Fashoda, par la voie du Kordofan. Les Abyssins ont infligé une défaite sérieuse aux derviches placés sous les ordres d'Abou-Anga, entre Metamnieh et Gondar. Les Abyssins se trouvent en force à Galabat; le roi Jean aurait solennellement juré de prendre Kartoum. Le Mahdi est très effrayé. La mort de Lupton Pacha est confirmée par un témoin oculaire. Il a succombé, le 1er juillet, à une maladie de poitrine qui l'a emporté en quelques jours. On lui a fait des funérailles publiques comme à un mahométan. Le Mahdi s'est, paraît-il, montré très affecté de cette perte. Lupton s'était rendu très utile dans l'arsenal. Il laisse une femme abyssine et une fille. »

D'après une dépêche du Caire, reçue à Londres, le 17 août, des pèlerins de Sokoto (Afrique occidentale), arrivés à Souakim par la voie de Bongo (Soudan égyptien) dans le Bahr-el-Gazel, racontent que des blancs sont arrivés avec des forces importantes dans la province de Bongo.

Les pèlerins ont quitté le Bongo dans le courant de février, après avoir campé quatre jours avec les blancs qui sont armés de fusils Remington.

D'après une opinion, le pacha blanc serait M. Edmond O'Donovan, ancien correspondant du *Daily News*, et que l'on considère comme mort depuis plusieurs années,

Digitized by Google

« M. O'Donovan était un membre des plus ardents du parti fenian, et il était parti pour le Soudan avec des intentions hostiles à l'Angleterre. Aujourd'hui, il va remplir le serment de fidélité qu'il a prêté aux fenians. »

Transwaal : *Commerce.* — La France ne participe que dans une faible mesure aux approvisionnements de la République Sud-Africaine.

Les seuls articles fournis par notre industrie sont les *vins*, les *cognacs*, les *sardines*, les *jouets*, la *bijouterie* et quelques *articles de fantaisie*. Et encore presque tous ces objets ont été commissionnés en Angleterre ou en Hollande et ont donc passé par plusieurs intermédiaires, ce qui en a naturellement augmenté le prix.

L'Angleterre et, dans une certaine mesure aussi, les Pays-Bas et l'Allemagne, écoulent, au contraire, dans le pays tous les objets imaginables.

La raison majeure qui empêche la création de débouchés nouveaux pour nos produits est l'absence, au Transwaal, de Français disposant de capitaux suffisants pour établir des maisons de commerce capables de rivaliser avec les entreprises anglaises, hollandaises et allemandes.

Les *articles de ménage et d'ameublement*, les *étoffes*, la *quincaillerie*, la *mercerie*, les *articles pour fumeurs*, la *parfumerie*, les *faïences*, la *bijouterie*, la *maroquinerie*, les *articles de mode*, les *gravures*, les *jouets*, les *bonbons*, les *conserves*, les *articles de Paris*, pourraient certainement être écoulés avec profit au Transwaal.

Le seul moyen d'obtenir des résultats appréciables serait qu'il s'établît dans le pays une maison française sérieuse, pourvue de capitaux, ou bien, à défaut d'entreprise individuelle, l'agent d'une Compagnie française fondée spécialement pour le développement de nos relations avec l'Afrique australe.

Une Compagnie hollandaise a déjà été établie, dans un but analogue, à Amsterdam, en 1882. Son capital est de 1,050,000 francs, dont il a été versé 630,000 francs. Elle a des agences au Cap, à Natal et dans la République Sud-Africaine. Ses affaires ont pris depuis quelque temps un grand développement. Elle a donné 5 0/0 de dividende en 1884 et 1885, et 6 0/0 en 1886. Une banque hollandaise va aussi être créée à Prétoria avec un capital de 15 millions de francs. On parle également d'une Société de commerce, au capital de 250,000 francs, en formation à Genève pour opérer en Afrique.

État libre d'Orange : *Commerce.* — D'après les rapports consulaires allemands, les exportations et importations de ce pays sont extrêmement limitées et peu susceptibles d'extension. Le chiffre d'affaires de 1887 est sensiblement le même que celui de l'année précédente. Cela tient aux conditions particulières du pays. On n'y trouve point de routes établies, mais des chemins de terre très primitifs. C'est la première voiture qui passe, qui sert de pionnier et trace le chemin; les ponts font défaut. La contrée n'est arrosée par aucun cours d'eau régulier; on n'y rencontre aucune industrie propre; l'élevage et l'agriculture sont les seules ressources et encore le

Digitized by Google

manque d'eau est-il leur constant souci et leur perpétuel ennemi. A cela s'ajoute le chiffre restreint de la population, d'où manque de bras.

Industrie. Berlin.

Madagascar: On écrit de Tananarive au *Temps* (15 juillet): Le baptême de la princesse Ravero, qui a eu lieu ces jours derniers, est une nouvelle preuve des progrès de notre influence. Vous savez que le méthodisme est la religion d'État, les Anglais, pour assurer leur prépondérance, n'ayant négligé aucun moyen de flatter la vanité des Malgaches. C'est ainsi qu'ils ont fait fonder l'Église de Madagascar sur le modèle de l'Église d'Angleterre, donnant à la reine de la grande île africaine, sinon le titre de papesse, du moins les attributions qu'il confère, et faisant d'elle le chef de l'Église nationale malgache. Cela eut pour principal résultat d'empêcher le catholicisme, considéré comme la religion des Français, de recruter des adeptes parmi les nobles et les riches qui, plus que le peuple, ménageaient les susceptibilités du palais.

Au moment où nous étions considérés comme des ennemis à la cour, les Malgaches d'un certain rang, appartenant à la foi romaine, n'osaient se montrer aux églises catholiques, tant était grande la crainte d'encourir quelque disgrâce et de se compromettre. Peu à peu, les sentiments du premier ministre changèrent, et les Pères virent revenir à eux leurs ouailles. Mais ils comptaient les conversions importantes. Ceux qui acceptaient leur enseignement, qui étaient catholiques de cœur, reculaient devant les conséquences que pouvaient entraîner pour eux le baptême. Et voilà qu'aujourd'hui, du consentement de Sa Majesté, une princesse du sang royal, proche parente de Ravanola III, reçoit en grande pompe le baptême catholique! Quel sujet de réflexions pour les Malgaches et de déboires pour les Anglais!

Centre de l'Afrique: *Exploration Angelvy*. — M. Gaston Angelvy s'est embarqué le 12 août à Marseille à destination de Zanzibar. Cet explorateur s'est déjà distingué par deux missions importantes; l'une, dont il fut chargé en 1884 par le sultan de Zanzibar, et qui avait pour objectif, les gisements houillers des bords de la *Rienda*; l'autre, entreprise de concert avec M. Revoil, et non consommée, qui tendait à l'*Ouganda* (ouest du *Tanganyka*), et qui dut être interrompue, par ordre de M. de Freycinet, brusquement pris de scrupules à la nouvelle du meurtre d'un évêque anglais missionnaire dans cette même région.

M. Angelvy se propose d'étudier le bassin du fleuve Rouvouma, qui tombe dans la mer des Indes entre le 10e et le 11e degré de latitude sud, par le 38e degré environ de longitude est. Dans un voyage précédent il avait déjà exploré le cours inférieur de ce fleuve; cette fois il doit le remonter jusqu'à sa source, qui est encore un sujet de controverse parmi les géographes, dont les uns font provenir le Rouvouma du lac de Tanganyka, et les autres le donnent comme un affluent du lac d'Albert-Nyanza. Le programme de M. Angelvy, indépendamment de la question hydrographique, comporte la triangulation

Digitized by Google

du pays, et de nombreuses observations. Peut-être M. Angelvy pourra-t-il faire le periple de l'Albert-Nyanza dont il désire rapporter la carte définitive.

Zanzibar. *(Les Italiens).* — Voir t. VII, p. 171. Une dépêche de Zanzibar, 7 août, annonce que le sultan de Zanzibar a répondu aux communications de l'Italie que, tout en regrettant de n'avoir pas répondu à la lettre du roi Humbert, il se refusait à céder Kismayo à l'Italie. Le drapeau italien a été abaissé sur le consulat, et les relations diplomatiques sont rompues.

Le paquebot *Yarra*, courrier de l'Australie, arrivé à Marseille, a apporté la nouvelle d'un échec dans les démonstrations navales tentées pour agir sur le sultan de Zanzibar. Une corvette à vapeur aurait été d'abord dirigée sur Zanzibar après avoir fait son plein de charbon à Aden, mais on était en pleine mousson sud-ouest, le vent ne cessait de souffler en tempête et la corvette dut rebrousser chemin, et retourner à la Spezzia. Le *Dandolo*, l'un des plus forts cuirassés de la marine italienne fut aussitôt envoyé à Zanzibar, mais en quittant Aden et arrivé au cap Guardafui, il se trouva, comme la corvette, dans une mer démontée contre laquelle il lutta vainement. Le *Dandolo* aurait été obligé de rentrer à Aden.

Afrique orientale. — Le colonel sir F. de Winton, qui fut longtemps gouverneur du Congo supérieur, a été nommé représentant de la Compagnie britannique de l'Afrique orientale à Momba.

Le Deutsche Kolonialzeitung annonce qu'à partir du 15 août l'administration des douanes à la côte est d'Afrique, de Wanga à Rovuma, et l'administration générale de la bande de côtes qui borde ses possessions, est remise à la Compagnie de l'Afrique orientale.

Afrique équatoriale. — *Départ des missionnaires.* — Mgr Bridoux, de la Société des Missionnaires d'Alger, vicaire apostolique du Tanganyka, s'est embarqué le 17 juillet dernier à Marseille, pour Zanzibar, d'où il se rendra dans sa mission au centre de l'Afrique équatoriale.

Six missionnaires de la même Société se sont embarqués avec Mgr Bridoux qu'ils accompagnent. Ce sont les RR. PP. Auguste Carmoi, du diocèse de Rennes, destiné au vicariat apostolique du Tanganika ; Auguste Schinse, du diocèse de Trèves, destiné au provicariat de l'Ounyanyembé ; Antonin Guillermain, du diocèse de Lyon, destiné à la Procure de Zanzibar, où il va remplacer le Père Jules Chantemerle, du diocèse de Lyon, désigné pour le vicariat du Nyanza ; Édouard Herrebaud, du diocèse de Gand, destiné au vicariat du Haut-Congo ; les Frères coadjuteurs : Alexandre Andrieux, du diocèse de Chambéry, pour le vicariat de Tanganyka, et Pierre Terteyre, du diocèse de Saint-Flour, pour le vicariat du Nyanza.

Trois jeunes nègres, rachetés par les missionnaires d'Alger et qui ont achevé leurs études de médecine à Malte, font également partie de cette caravane apostolique. Ce sont MM. Charles Faradji, Adrien Athimau et Joseph Gatchy. Ces médecins-catéchistes sont destinés aux vicariats apostoliques du Nyanza et du Tanganyka.

Les Italiens à Massaouah : *Echec de Saganeiti.* — Nous avons déjà indiqué, T. VIII, p. 29, les principales voies de pénétration de l'Abyssinie, notamment celle qui, partant d'Arkiko, au sud de Massaouah, se dirige direc-

Digitized by Google

tement vers le sud, jusqu'au torrent Alighédé, d'où par Ua-â, on peut atteindre en inclinant vers le sud-ouest, Digsa, qui est à une faible distance de Gura où les Abyssins ont un camp retranché qui protège l'entrée de leur pays. C'est par cette voie que la nouvelle expédition italienne avait été dirigée pour atteindre l'ennemi à Saganeiti, à peu de distance et à l'Est de Digsa sur le 15°. Voici le texte du rapport adressé par le général Baldissera et publié à Rome le 16 août :

« Le 24 juillet, Debeb a tenté une razzia sur les troupeaux réunis sur la colline Agametta; les bergers, nos protégés, informés à temps, ont pu se mettre à l'abri.

» Le 31 juillet, nos éclaireurs nous ont appris que Debeb rassemblait à Saganeiti (sur la route Goura-Digsa, à environ 120 kilomètres d'Arkiko) près de 300 hommes armés de fusils pour entreprendre de nouvelles razzias.

» Alors on a décidé d'agir et, à cause de la difficulté d'atteindre la bande en rase campagne, j'ai chargé le capitaine Cornacchia de se porter, à la tête de 400 bachi-bouzouks, et avec la plus grande rapidité possible, d'Arkiko à Saganeiti par Ua-â, Diiot et Cekur, afin de surprendre Debeb au milieu de ses préparatifs. Le détachement devait partir de Ua-â le 31 juillet, et attaquer Saganeiti, selon toutes les probabilités, à l'aube du 5. Le capitaine Cornacchia nous avait informé que la horde de Adam Aga le suivrait avec 200 hommes pour assurer sa retraite. A Ua-â quelques guides ont dit au capitaine Cornacchia que Debeb disposait de 470 fusils. C'est peut-être pour ce motif que le capitaine, au lieu de continuer sa marche, jugea à propos d'attendre pour faire sa jonction avec Adam. Celui-ci, en route, avait grossi sa horde de 200 Assaortins, ce qui retarda la marche et ne permit d'arriver à Saganeiti qu'à l'aube du 8. Debeb, informé, avait tout disposé pour la défense. Toutefois, le capitaine Cornacchia, après avoir fait cerner le village, y pénétra hardiment avec le lieutenant Poli et 100 bachi-bouzouks et chassa les Abyssins d'un fortin qu'il occupa immédiatement avec ses troupes.

» Les Assaortins, qui s'étaient joints en route à la horde d'Adam, et qui avaient déjà trahi durant la marche en informant Debeb, passèrent à l'ennemi au début de l'action et tirèrent sur les nôtres. Aussitôt la défense du fortin devint impossible, d'autant plus qu'il est resserré et dominé par les maisons voisines mises en état de défense.

» Après quelque temps, le capitaine et le lieutenant ayant reçu plusieurs blessures, sont tombés; ce que voyant, les bachi-bouzouks sont sortis en désordre du poste fortifié et du village.

» Cette retraite, la trahison des Assaortins et le nombre des ennemis devenu si considérable ont produit une vraie panique dans les rangs des bachi-bouzoucks placés à l'extérieur.

» Quelques noyaux de résistance purent s'organiser autour des trois officiers que le capitaine avait laissés hors du village, et malgré leur petit nombre, ces soldats ne reculèrent pas d'un pouce et opposèrent une résistance désespérée.

Digitized by Google

» Il résulterait des informations qui nous sont parvenues jusqu'ici, que tous les officiers, sauf peut-être le lieutenant Virginie, sont tombés dans la lutte. Cependant personne ne peut certifier leur mort d'une manière absolue.

» Environ 400 de nos bachi-bouzoucks ont été recueillis à Ua-â par un détachement d'irréguliers envoyés avec des vivres et des médecins.

» L'attitude de nos jeunes officiers a été véritablement héroïque. Il n'y a qu'un cri d'admiration pour leur courage parmi les bachi-bouzouks qui sont retournés.

» Outre les 20 otages assaortins, j'en ai fait arrêter 20 autres et je les ferai juger aussitôt que j'aurai obtenu des données suffisantes.

» Des avis récents du camp abyssin nous informent que les pertes de Debeb ont été de 250 hommes, soldats ou paysans réunis à la bande.

» Un grand nembre de nos soldats revenus de cette expédition sont blessés; ils ont rapporté leurs fusils. On croit qu'Adam a été tué. »

Abyssinie : *Les missionnaires français et les Italiens.* — Le *Matin* du 23 août, répondant au réquisitoire que la *Riforma* a dirigé contre notre représentant à Massaouah, M. Soumagne, et les lazaristes français d'Abyssinie, rappelle que M. Soumagne avait été rappelé dès le début des hostilités pour que les rapports amicaux qu'il entretenait avec le Négus ne pussent porter ombrage à l'Italie. Quand aux lazaristes, le *Matin* donne sur leurs dispositions des détails qui sont de nature à dissiper tous les préjugés des Italiens qui ont su rester calmes au milieu de ce regrettable conflit diplomatique, et qui savent voir dans cette querelle la main de celui qui a tout intérêt à semer la zizanie parmi les nations de race latine. Voici les réflexions du *Matin* :

Les missions d'Abyssinie, confiées aux lazaristes français, ont leur procure à Massaouah. C'est là que fonctionne une sorte d'intendance chargée de pourvoir au matériel de la mission; elle est confiée à M. Bohé. Mais la résidence principale où se trouvent le séminaire et les écoles, est depuis 1835 établi à Kéren, où sont les principaux chefs de la mission, MM. Duflot, Cabrouiller, Picard, Paillard et Crombette; Mgr Touvier, vicaire apostolique, mort récemment et qui n'est pas encore remplacé, résidait aussi à Kéren.

Partant de Kéren, les missions rayonnèrent dans tout le pays avoisinant. En 1874, M. Barthez fondait l'établissement d'Alitiena; en 1875, M. Coulbeaux s'installait à Acrour, près de Saganeiti.

L'influence de ces missionnaires, plus que tout autre œuvre de civilisation, fut profitable à l'Italie; et, malgré les affirmations de la *Riforma*, il n'est pas un seul des Italiens résidant à Massaouah, qui ne s'empresse de le reconnaître. A l'occasion de la mort de Mgr Touvier, les 9 et 10 août dernier, le *Popolo romano*, la *Riforma* elle-même, et, nous écrit-on de Rome, jusqu'au *Capitan Fracassa*, — cette âme damnée des mauvais instincts du ministère de M. Crispi — publièrent des articles nécrologiques où les éloges n'étaient pas ménagés au chef défunt de la mission, non plus qu'à ses missionnaires.

Digitized by Google

On sait que les lazaristes entraînent partout avec eux des sœurs de charité, cette création parallèle de saint Vincent de Paul. Or, à Massaouah, à Dogali, dans des circonstances particulièrement dangereuses, ces sœurs ont été, comme partout, admirables, au point que leur dévouement arrachait au général Saletta même — peu susceptible cependant de tendresse pour elles — un cri d'admiration qu'il rendait public par une lettre solennelle de remerciements et de félicitations. La *Riforma* l'a-t-elle donc oubliée?

Ce n'est pas tout. Le 20 janvier 1887, la colonie italienne de Massaouah apprit avec consternation que trois de ses meilleurs enfants, MM. Salimbeni, Piano et son fils, partis en voyage d'exploration dans l'intérieur des terres, avaient été faits prisonniers par le ras Aloula, et que celui-ci réservait à ces malheureux une mort rendue plus affreuse par les circonstances. Il fallait agir vite. On songea aux lazaristes français. Le P. Coulbeaux partit aussitôt pour Ghindah, où l'on croyait que le ras avait dressé son camp. Mais là, le missionnaire apprend que ce camp a été levé et transporté à Sahati. A travers mille dangers, il y court, et trouve les prisonniers sur le champ d'exécution, devant un peloton de soldats sous les armes.

Le P. Coulbeaux se rappelle l'amitié que lui a toujours manifestée le ras Aloula; il y fait appel, et, grâce à ses supplications, il obtient un sursis de quelques heures, puis de trois jours, qu'il emploie à retourner en hâte à Massaouah.

Obligé de faire la route à pied, surpris en chemin par des hordes de malfaiteurs qui ne lui laissent la vie qu'à grand'peine, il arrive aux portes de la ville, mourant de faim, à moitié nu, sans vêtements, sans chemise. Et lui qui se dévouait avec tant de cœur pour les Italiens, se voit arrêté par ces mêmes Italiens qui l'insultent, le maltraitent, le conduisent aux avant-postes comme un espion!

Plus difficilement qu'auprès du ras Aloula, il parvient à se faire conduire en présence du général Gené, alors commandant en chef des troupes expéditionnaires, et demande et obtient des promesses formelles à proposer au ras en échange des trois prisonniers. Le même jour, il repart pour Sahati, arrache à Aloula la vie des condamnés; puis, grâce à la requête du consul de France (est-ce donc là ce que la *Riforma* appelle utiliser son influence dans un but hostile à l'Italie?) il obtient définitivement leur liberté.

Mais le service une fois rendu, le gouvernement italien fut prompt à l'oublier. Le général Gené ne tint pas ses promesses; le P. Coulbeaux dut supporter à son tour les supplices que lui infligea Aloula, exaspéré de se voir joué et s'en prenant au médiateur.

Et c'est alors que les missions françaises ont rendu de si beaux et si dévoués services à la cause italienne en Abyssinie; que le télégraphe nous apprend que les premiers secours apportés aux dernières et malheureuses victimes de Saganeiti, le furent par des missionnaires français; que les premières nouvelles précises fournies au général Baldissera sur la catas-

Digitized by Google

trophe le furent par un lazariste français, qui, venant d'Acrau, dut traverser les lignes ennemies, c'est alors le moment que choisit l'organe de M. Crispi pour faire retomber sur l'œuvre des missions françaises la responsabilité des injustices du gouvernement italien ; — c'est le moment que choisit le *Capitan Fracassa* pour prétendre que le ras Aloula n'a pas de meilleurs alliés contre l'Italie que les pères lazaristes français établis à Keren, qui, sous le prétexte de ravitailler leur couvent, viennent tous les quinze jours à Massaouah, espions de l'Abyssinie, pour surprendre les secrets de l'action italienne » ; — c'est le moment enfin que, dans sa dernière note en réponse à celle de M. Goblet, M. Crispi lui-même choisit pour parler des provocations de la France et de ses agents à Massaouah !

Asie-Mineure : *Les Allemands.* — D'après un récent rapport du consul des Etats-Unis à Sivas, il s'est produit dans le courant de la dernière année un mouvement d'immigration allemande dans l'Asie-Mineure. Il y a actuellement environ cent familles allemandes à Amasia. C'est le résultat des efforts du consul allemand. Presque tous ces colons sont des artisans, ayant peu de ressources : meuniers, charrons, fermiers et autres professions. On a installé plusieurs moulins à farine avec les derniers perfectionnements européens. Amasia est très bien située pour cette industrie, à raison des forces motrices que donnent les eaux de la région, et de la grande fertilité en céréales du pays. L'immigration est faible, il est vrai, mais c'est un indice d'un courant qui certainement attirera dans cette nouvelle direction un contingent considérable de l'émigration allemande, et développera bien des ressources que les indigènes avaient laissées stériles.

Découvertes archéologiques dans l'Asie-Mineure. — Un archéologue belge, M. Martin Schweisthal, qui s'est rendu en Asie-Mineure pour explorer le mont Sipyle, si fameux dans la mythologie grecque, vient de découvrir dans le Yamandar-Dagh, près de Smyrne, une vaste forteresse pélasgique, comprenant une citadelle avec trois enceintes fortifiées et plusieurs autres constructions dont le but est encore ignoré. M. Schweisthal, qui était accompagné du Dr K. Buresch, de Kiel, se propose d'étudier en détail cette forteresse, datant de plus de 3,000 ans et qui promet d'importants résultats pour l'histoire de la civilisation grecque. M. Schweisthal a pu, du reste, constater l'existence d'une grande ligne stratégique de fortifications, destinées à garantir contre toute invasion étrangère le mont Sipyle, gouverné, d'après la mythologie, par Tantale et son fils Pélops.

Bélouchistan : *Russes et Anglais.* — Nous avons montré l'année dernière (1) combien les Anglais devaient craindre l'arrivée des Russes sur le golfe Persique. Nous avons alors signalé les vues que la Russie devait forcément avoir sur Erzeroum, base d'opération, à la fois, pour une marche

(1) *Revue française*, t. VI, p. 338. Novembre 1887. *L'Arménie et l'opinion publique.*

Digitized by Google

vers la Méditerranée, à travers les pays arméniens; et vers le golfe Persique, par les vallées du Tigre et de l'Euphrate. Ces inquiétudes ont été ravivées par la récente ouverture de la première section de la ligne russe de Téhéran à la Caspienne. Il n'y a que 200 milles à franchir pour réunir la capitale de la Perse, au grand lac russe, tandis que les Anglais ont quatre fois plus de chemin à faire pour relier Téhéran au golfe Persique. Et cette dernière ligne ne pourrait jamais avoir le trafic considérable et le caractère international de la ligne Téhéran-littoral de la Caspienne-Bakou. Depuis la création de la ligne Caspienne-Merw-Samarcande, la Russie a une immense base d'opération qui lui permet de menacer la frontière nord-est de la Perse. La ligne de la Caspienne à Téhéran formera une nouvelle voie de pénétration au cœur même du pays. Enfin, le Volga assure aux troupes opérant au sud de la Caspienne, un ravitaillement aussi économique que rapide.

La Russie n'a donc qu'à étendre la main pour saisir une proie qui s'offre à elle. De Téhéran, il sera facile aux Russes de s'avancer jusqu'au golfe Persique, et cette opération peut même être menée d'une façon beaucoup plus indépendante que la marche par Erzeroum qui mettrait à vif la question arménienne, forcerait la Turquie à entrer en ligne et amènerait sans doute une conflagration générale. L'Europe occidentale ferait plus aisément son deuil de la Perse et pourrait ne voir là qu'une des phases du duel tout local des Anglais et des Russes en Asie.

Il est donc bien naturel que le *Morning Post* exprime de vives inquiétudes à la vue de la marche des Russes sur Téhéran, et souhaite que le ministre de la Grande-Bretagne à Téhéran obtienne la concession, en faveur des Anglais, d'une ligne reliant Téhéran au golfe Persique. Ce serait un moyen de maintenir la Perse dans une sorte de neutralité et de barrer les accès du golfe Persique. Dans le même ordre d'idées, le *Morning Post* engage les hommes d'Etat anglais à assurer, vis-à-vis de la Perse, ses intérêts dans le *Bélouchistan*, à organiser les frontières de l'Afghanistan et à interdire à la Russie tout établissement maritime dans les mers des Indes. Il voudrait que le Bélouchistan fût soumis au protectorat anglais et que cette frontière fût garnie d'un cordon de troupes.

Ce n'est pas d'ailleurs la première fois que les Anglais ont manifesté leurs vues sur le Bélouchistan. En 1885, le *Daily-News* (1) annonçait des négociations entre l'Angleterre et le Khan, qui s'engagerait à mettre à la disposition de la Grande-Bretagne, en cas de guerre avec la Russie, un corps de troupes de 30,000 hommes; en échange d'une subvention pécuniaire et de la construction de la ligne de Kelat à Quettah.

Afghanistan. *Londres*, 22 août. — La *Saint-James-Gazette* annonce que le gouvernement a été informé qu'un soulèvement sérieux s'est produit à Maimena, dans le nord de l'Afghanistan. Ishak-Khan, gouverneur de Balkh, y serait impliqué. Des troupes ont été envoyées de Hérat à Maimema.

(1) Voir la *Gazette Géographique*, 17 septembre 1885, n° 37, p. 228.

Digitized by Google

On reçoit de Simla, sous la date du 22, la dépêche suivante :

Ishak-Khan, gouverneur général du Turkestan afghan, a récemment décliné l'invitation que lui adressait l'émir de venir à Caboul. On croit qu'il a pris maintenant une attitude de rebelle. Les dernières nouvelles reçues ici portent qu'une partie des troupes de la région administrée par Ishak s'est tournée contre lui en faveur de l'émir; la garnison de Maimena aurait déposé le gouverneur qu'il a nommé, et demandé au gouvernement de Hévat quelqu'un pour remplacer ce fonctionnaire. On a envoyé le frère de l'émir, commandant en chef à Hérat.

On ne signale aucun engagement. L'opinion générale est que l'autorité de l'émir est fermement établie et qu'Ishak-Khan ne saurait la renverser.

Mer des Indes. — Le vapeur *Essex*, de la marine des Etats-Unis, vient de terminer une série de sondages dans l'Océan Indien, entre le cap Guardafui et l'île de Ceylan. Entre le 60e et le 70e degré de longitude est, on rencontre presque constamment une profondeur uniforme d'environ 2,000 brasses, mais cette profondeur diminue graduellement à mesure que l'on approche des côtes. La plus grande profondeur que l'*Essex* ait constatée a été de 2,705 brasses, dans les parages du littoral africain, à 160 milles du cap Guardafui. A l'est de ce maximum, le lit de la mer passe tout à coup à une profondeur de 857 brasses seulement au-dessous de la surface.

La route des Indes en Chine par la Birmanie. — La route du capitaine Mitchell, explorée récemment de Makum à Chindwin, par M. Needham et M. Ogle, devra probablement servir de communication entre l'Inde et la Chine, car elle ne présente pas de difficultés sérieuses pour l'établissement de routes ou de chemins de fer. La route de Bramaputra à l'Irrawadi, d'environ 300 mille est, dit-on, praticable, et comme les cinq éléphants pour les transports militaires, lourdement chargés, ont pu traverser les montagnes sans que l'escorte eût de haches ni de bêches, c'est la preuve que les routes sont praticables. Cette expédition, en quittant Makum, traversa quarante milles en pays plat, arriva au pied des monts Pat-Koi, à une altitude de 1,250 pieds et 650 pieds plus haut que Makuem. Cette pente s'élève graduellement et un seul pont est nécessaire. De Pat-Koi la route sur 60 milles est à travers la montagne, l'altitude de la plus grande partie est de 1,500 pieds, mais s'élève par endroits à 3,000 pieds et il y aurait deux ponts à construire. La section suivante de 20 milles, après la descente des montagnes, traverse les jungles de Terai à travers les bois, sur une élévation de 1,000 pieds jusqu'au Chindwin qui a 1,064 pieds. Du Chindwin à l'Irrawadi le pays est plat et n'offrirait pas plus de difficultés que toute autre route à travers les Indes.

(*Penang Gazette*, 12 juin.)

Indo-Chine : *Effectif des troupes.* — Il y a actuellement en Indo-Chine près de 14,000 hommes de troupes européennnes, ainsi répartis entre la Cochinchine, le Cambodge, l'Annam et le Tonkin :

Digitized by Google

ANNAM ET TONKIN

Troupes de la guerre:

	Hommes.
4 bataillons de légion étrangère	2.500
2 bataillons d'infanterie légère d'Afrique	1.200
2 et 1/2 compagnies du génie	200
Pontonniers, train des équipages, infirmiers, télégraphistes, gendarmes, etc.	1.500
Cadres du 4e régiment de tirailleurs tonkinois et de 3 bataillons de chasseurs annamites	500

Troupes de la marine:

Infanterie de marine	3,600
Artillerie de marine	900
Cadres des 1er, 2e et 3e régiments de tirailleurs tonkinois	833
Total pour l'Annam et le Tonkin	11.233

COCHINCHINE ET CAMBODGE

Infanterie de marine	2.000
Artillerie et divers	500
Cadres des tirailleurs annamites	120
Total pour la Cochinchine et le Cambodge	2.620

En tout pour l'Indo-Chine, 13,850 hommes.

Il faut ajouter à cet effectif 18,000 hommes de *troupes indigènes*, ce qui donne un total général de près de 32,000 hommes.

Quelques personnes estiment qu'on pourrait ramener l'effectif européen à 6,000 hommes pour l'Annam et le Tonkin, à 2,000 pour la Cochinchine et le Cambodge, en tout 8,000 hommes au lieu de 13,850.

A raison de 1,500 francs par homme et par an, c'est une économie de plus de 8 millions qu'il serait possible de réaliser, sans compter l'économie des vies humaines sacrifiées sans profit. Mais voir à ce propos l'étude du général Thory, t. VIII, p. 216.

Siam. — *Exploration de la frontière nord.* — On vient d'adresser au Parlement anglais un rapport sur un voyage fait dans les États siamois de Shan par M. Archer, vice-consul anglais à Chiengmai (Zimme).

La première partie du voyage concerne la frontière nord de Siam, et le reste du voyage s'est accompli dans le centre du Laos et la province est de Nan. La plus grande partie de cet itinéraire n'avait jamais été faite par un Européen.

Remontant la vallée du Meping, principal tributaire du Menam, M. Archer, en quelques jours, arriva à la frontière, où il trouva installés avec leurs familles des gens qui avaient été expulsés de Zimme comme possédés des mauvais esprits. Tournant à l'est, il traversa le Menam et le Meikong

Digitized by Google

(Cambodia) et atteignit la nouvelle ville de Muang-Fang, qui occupe l'emplacement d'une ville beaucoup plus ancienne, qui aurait été détruite il y a 170 ans par les Birmans. Cette ville, qui est capitale du district, a été fondée il y a neuf ans. Les établissements du Laos, et notamment toutes les capitales locales, sont toujours situés sur des sites soigneusement choisis près des bords de la rivière principale. Il est de première importance que le pays environnant soit propre à la culture du riz. C'est donc toujours en pays plat, bas, et cependant assez élevé pour être à l'abri des inondations. On commence par cultiver des bananiers et autres plantes poussant rapidement. C'est à travers cette région que se fait, par les commerçants du Yunnan, le trafic de la Chine et des Etats (nord) de Shan vers Moulmein. Les caravanes ont 50 à 100 mules ou petits chevaux; elles voyagent avec une grande rapidité. Les Yunnanais traversent Zimme qour descendre la côte en décembre, et reviennent en février avec des cotonnades. Les éléphants ne sont employés qu'aux travaux des forêts et des rizières. La condition ethnologique extraordinaire de cette partie de l'Indo-Chine qui se trouve entre la Chine, la Birmanie, Siam, le Tonkin, et qui jusqu'à ces derniers temps n'a été occupée par aucune de ces puissances, est indiquée par le nombre considérable de tribus différentes, avec lesquelles M. Archer s'est mis en contact. Pour ajouter à cette confusion, chaque peuple ou tribu donne un nom spécial à chacune des autres. Il y a là un amas inextricable de races diverses aborigènes ou immigrantes : Shans, Laos, Musos, Kuis, Kaws, Siamois, Birmans, Lawas, Kamus, Lamets et une vingtaine d'autres.

Tonkin : *M. J. Dupuis. Concessions. Charbon. Forêts. Opium.* — M. J. Dupuis, le célèbre explorateur du Tonkin, est revenu, il y a peu de temps, de ce pays, où il a reçu de nombreux témoignages de l'estime et de la sympathie que les indigènes professent pour lui. Des députations tonkinoises lui ont offert de superbes panneaux de soie exécutés spécialement pour lui. Le roi d'Annam, Dong-Khânh, lui a fait l'accueil le plus cordial; il lui a dit que bien jeune encore, il avait appris son nom déjà répandu dans toutes les bouches; il lui a fait remettre la décoration Kim-Kanh, pour ses services exceptionnels.

Le gouvernement annamite a concédé à M. Dupuis le droit de couper des forêts dans les deux provinces du Nge-An et du Thanh-Hoa.

M. J. Dupuis, a obtenu la concession de l'île de Kébao, dans la baie de Faï-tsi-long, au Tonkin, elle renferme environ 25,000 hectares de terrains houillers.

Le charbon qui se trouve à Kébao est de même qualité que celui d'Hon-Gay (concession récente faite à M. Bavier-Chauffour) (1), d'après les constatations de MM. Fuchs et Sarran.

(1) La concession obtenue par M. Bavier-Chauffour est de 1,560 hectares de terrains houillers, situés à Hon-Gay dans la baie d'Halong au Tonkin. Il a été formé en avril

Digitized by Google

M. Dupuis vient de rentrer en France pour créer une société française pour la mise en exploitation des charbonnages de Kébao. Les capitalistes français seront, assure-t-on, placés à Kébao dans de meilleures conditions que les capitalistes anglais à Hon-Gay.

La Chine, l'Indo-Chine et les établissements des détroits, consomment chaque année une énorme quantité de charbon qui vient du Japon, de l'Australie et de l'Angleterre.

L'article suivant, publié par le journal *The Nagasaki Express*, du Japon, donnera une idée de l'immense trafic de charbon fait dans l'Extrême Orient :

Il est intéressant de noter l'augmentation graduelle de la consommation du charbon, provenant des mines de Takasima; 47,618 tonnes de charbon en ont été extraites, en avril dernier. La plus grande quantité chargée dans une seule journée a été de 4,509 tonnes, chiffre sans précédent dans l'histoire de cette mine et c'est, probablement la plus grande quantité de toute espèce de charbon livrée dans un jour, en Extrême Orient.

La quantité des chargements a été distribuée ainsi :

Hongkong	11.195	tonnes.
Singapore	8.160	—
Shanghaï	6.500	—
Yokohama	5.918	—
Kobé	1.480	—
Wadivostock	1.012	—
Vente locale... etc.	13.353	—
TOTAL	47.618	tonnes.

Le charbon du Japon renferme beaucoup de soufre et est de qualité inférieure, il faut, pour employer ce combustible, le mélanger avec des charbons d'Angleterre et d'Australie.

Les charbons du Tonkin, qui sont supérieurs à ceux d'Australie, et dont la qualité approche de ceux d'Angleterre, trouveront un très grand débouché dans la Chine, l'Indo-Chine, les Philippines espagnoles et les établissements des détroits.

Le docteur Macgowan, américain, qui réside en Chine depuis une trentaine d'années et qui est un des plus anciens membres de la *Royal Asiatic Society*, a publié sur le Tonkin plusieurs articles fort intéressants dans le journal anglais *The North China Daily News* sous ce titre : « Aperçus sur le Tonkin ».

Au Tonkin, les colons français ont une grande confiance dans l'avenir de cette colonie et leurs espérances sont fondées sur des faits dont il est facile de se rendre compte. La superficie de ce pays est égale au quart de celle

dernier, à l'aide de capitaux anglais de Hong-Kong, une Société de charbonnages du Tonkin, au capital de 4 millions de francs (4,000 actions de 500 francs payées et 4,000 actions libérées remises au concessionnaire pour ses apports).

Digitized by Google

de la France, avec une population égale au tiers de celle de la métropole. Les terres d'alluvion sont d'une extraordinaire fertilité. Les montagnes sont couvertes de forêts d'une richesse inépuisable, et les mines y sont abondantes et très variées. Le Tonkin deviendra certainement une corne d'abondance pour ceux qui l'exploiteront. Dans certaines conditions, on peut faire trois récoltes de riz par an, dans le même champ. Les fruits et les légumes de France y viennent très bien. Deux récoltes de magnifiques pommes de terre sont faites pendant la saison d'hiver. Une centaine de millions intelligemment dépensés en travaux publics donnerait un très grand essor à l'industrie et au commerce. Trois millions d'hectares de magnifiques terrains, appartenant au domaine, produiront des millions au Trésor, quand ils seront exploités. Rien ne s'oppose donc au rapide développement des richesses naturelles de ce pays, si ce n'est l'*abus du fonctionnarisme* qui est aussi nuisible que l'anarchie elle-même.

Un spécialiste a été envoyé de l'Inde, pour faire des essais de culture de l'opium, le résultat en a été que la drogue peut incontestablement être produite au Tonkin de même qualité que celle du Bengale.

La consommation de l'opium au Tonkin a été pour l'année 1887 :

Opium de l'Inde	33.317.700	kilog.
— du Yûn-Nân	19.215.320	—
— Résidus	153.700	—

Transit. — Le *Journal officiel de la Cochinchine* publie le texte d'un arrêté pris le 26 juin dernier par M. Richaud, gouverneur général par intérim, sur le rapport de M. de Champeaux, résident général de France au Cambodge, relatif à la situation commerciale de la colonie.

Cet arrêté supprime le droit de transit de 5 cents par picul qui frappait depuis trois ans les riz et paddys de provenance siamoise descendant à Saïgon et Cholon par le Mékong, à travers le Cambodge. Ce droit de 5 cents pesait lourdement sur le commerce, en raison des bas prix actuels des riz et paddys.

Les Messageries fluviales, de leur côté, ont abaissé notablement leurs prix de fret, et ces deux mesures, prises d'un commun accord, auront certainement pour résultat une reprise d'affaires dont profiteront les commerçants de Saïgon et de Cholon.

L'arrêté est motivé par la nécessité d'attirer en Cochinchine les riz et paddys du Siam par la voie du Mékong et d'en favoriser le transit par le Cambodge.

Ligne postale. — Dans la séance du 16 juin, la Chambre de commerce de Hanoï a entendu le rapport de M. James sur la création d'une ligne commerciale de vapeurs entre l'Europe, la Cochinchine et le Tonkin, et celle d'une ligne postale entre Haïphong et Hong-Kong, pour correspondre avec la malle anglaise.

L'opportunité de la première création ne paraît pas à la Commission suffi-

Digitized by Google

samment établie. Par son contrat avec les Messageries maritimes, le gouvernement, dit le rapporteur, se trouverait dans l'impossibilité de pouvoir subventionner une seconde ligne entre l'Europe et l'Indo-Chine.

La Commission propose, au contraire, d'appuyer fortement la création d'une ligne postale entre Haïphong et Hong-Kong, et remarque que cette proposition est conforme au vœu exprimé en février dernier à M. Constans, lors de son séjour à Hanoï.

Pirates aux environs d'Hanoï. — Six cents pirates du Bay-Say ont fait irruption le 4 juillet, à une heure du matin, dans le huyen de Than-Tri, à deux heures d'Hanoï, et ont enlevé un poste de miliciens.

Ces pirates étaient tous habillés en tirailleurs tonkinois ou miliciens. Trois cents au moins étaient armés de fusils à tir rapide. Ils avaient à leur tête trois chefs montés, costumés en officiers français. En moins d'une demi-heure, le logement ou huyen était rasé, le poste établi dans une pagode, sur un point fortifié, enlevé et brûlé. Ce poste était occupé par vingt miliciens dont un pho-quan, chef de poste, qui a fait toute la campagne, et qui a les plus brillants certificats de tous ses officiers.

Grâce à la nuit noire, à la pluie et grâce aussi, disent les correspondances du Tonkin, à la connivence des villages voisins qui passent pour hostiles, le tout a été fait sans que nul soit venu avertir le poste de l'arrivée d'une bande.

Aussitôt après, les pirates ont passé le fleuve et gagné le Bay-Safl. M. Halais, résident d'Hanoï, est allé aussitôt faire une enquête.

On annonce en revanche la prise d'un célèbre chef de rebelles qui tenait la campagne depuis longtemps dans les régions situées entre Lang-Son et Phu-Lan-Thuong. Sa bande, fatiguée de subir les vexations de son chef, a fini par se révolter. Le chef s'est enfui ; mais, poursuivi vigoureusement par nos postes, il a été capturé vivant. C'est en revenant d'une expédition contre ce rebelle que le colonel Dugenne est mort, et que le caïking, en apprenant les préparatifs de la colonne qui devait opérer contre lui, réussit dans la nuit du 22 décembre dernier à incendier les magasins du Phu-Lang-Thuong, où se trouvaient tous les approvisionnements de la troupe. La bande de ce chef était très forte et armée de fusils à tir rapide.

Pays de protectorat : *Pouvoirs du résident général.* — La section du contentieux du Conseil d'État a rendu, sur le pourvoi d'un sieur Richard, expulsé de l'Annam et du Tonkin au mois d'août 1886 par décision du résident général, un arrêt, d'où se dégage la doctrine suivante :

Le résident général exerce sur nos nationaux établis dans le territoire du protectorat la plénitude des pouvoirs de police conférés à nos consuls dans les Échelles du Levant par l'édit de juin 1878 et la loi du 28 mai 1736, et ce, en vertu des décrets des 27 janvier et 8 février 1886, qui les investissent des attributions des consuls.

La requête du sieur Richard a été en conséquence rejetée.

Ce principe ne faisait pas question pour l'île de Madagascar, l'article 13 du

Digitized by Google

décret du 8 mars 1886 y conférant explicitement à nos résidents les droits de haute police de nos consuls dans les Échelles du Levant. L'unité de doctrine se trouve donc établie pour l'ensemble des pays de protectorat par l'arrêt du Conseil d'État.

Chine : *Nouvelles diverses.* « On fait en ce moment de grands efforts, dit le *Times*, pour compléter la nouvelle cathédrale catholique qui doit remplacer celle de Pei-Tang, qui doit être rendue à l'empereur de Chine le 8 décembre. L'abbé Favier en est l'architecte. Il a réuni tous les matériaux et occupe chaque jour 600 ouvriers. Dès le mois de juin, on pouvait juger des proportions de la basilique.

— L'Impératrice doit abandonner complètement au mois de mars prochain la direction des affaires et la transmettre au jeune empereur.

— La ferme d'opium de la colonie de Hong-Kong a été louée pour trois ans à raison de $ 38,500 par mois. Le prix antérieur était de $ 13,900. De sorte que sur l'ensemble du contrat la colonie gagne $ 885,600 : soit environ £ 150,000.

D'après la *Deutche colonial Zeitung*, il y avait, en 1887, 597 Allemands en Chine et 65 maisons de commerce occupées par des Allemands. L'Allemagne tient ainsi le deuxième rang parmi les nations étrangères et sa position vis-à-vis de l'Angleterre est dans le rapport de 1 à 4.

Le lac Baïkal. — Il résulte d'un mémoire présenté dernièrement à la section de la Société russe de géographie créée dans la Sibérie orientale, que la section verticale de la rivière Angara, à sa sortie du lac Baïkal, est de 17,920 pieds, et que le volume d'eau qui se déverse du grand lac sibérien atteint 121,353 pieds cubes par seconde. Si cet écoulement venait à être arrêté, le niveau du lac s'élèverait de 7 pieds dans l'espace de 13 mois.

Un voyage à travers la Sibérie. — Deux voyageurs anglais, correspondants du journal de Londres *The Graphic*, MM. L. Gouring et Uren, ont exécuté, l'hiver dernier, une excursion des plus pénibles en traversant la Sibérie dans toute sa longueur, au plus fort de la saison rigoureuse.

Les voyageurs, partis de Shanghaï à bord d'un vapeur japonais débarquèrent à Vladivostock au commencement de décembre. Là ils commencèrent par se pourvoir de fourrures et de vêtements de feutre et par acheter, au prix de soixante-dix roubles, un traîneau grossier, mais solide, capable de les transporter, eux et leur bagage, par-dessus deux mille lieues de neiges et de glace. Ils le croyaient du moins au départ; mais ils se virent obligés, au cours de leur voyage, de renouveler deux fois leur troïka,

La neige se fit attendre trois semaines, et c'est seulement le 20 décembre qu'on put se mettre en route

Deux jours après avoir quitté la côte, les voyageurs arrivèrent à la vaste nappe d'eau peu profonde désignée sous le nom de lac Khanka. Une tempête qui l'avait agité quelques heures avant la gelée y était restée figée sous la

Digitized by Google

forme de petites chaînes de montagnes de glace, hautes d'une vingtaine de pieds, et sur lesquelles la route des traîneaux avait été marquée par des pieux. Ces lignes de pieux! ils devaient en revoir plus d'une avant d'être au terme de leur voyage; car, sur tous les lacs, sur toutes les plaines de la Sibérie c'est ainsi que le chemin est tracé en hiver. Des centaines de mille de piquets sont préparés tous les ans à cet effet, et des milliers d'hommes employés à ce travail.

En quittant le lac, il fallut suivre, sur une longueur de quinze cents milles, le grand fleuve Amour et ses tributaires. Le jour de Noël, les voyageurs étaient à Khaboravka, le chef-lieu militaire de la Sibérie orientale; et, dès le lendemain soir, ils se remirent en route. Au point de rencontre de l'Ussuri et de l'Amour, les blocs de glace formaient une barrière inextricable, que leurs trois chevaux attelés à la file eurent beaucoup de peine à franchir; mais un contre-temps plus inattendu encore leur était réservé à Blagovetschenk : le manque de neige. Force fut de renoncer au traîneau pour adopter un véhicule monté sur roues. mais sans ressorts, et que cinq chevaux tiraient sur les plus abominables chemins du monde : c'est ce qu'on appelle une *tarantasse*. Leur troïka les suivait à vide; ils la reprirent aussitôt que ce fut possible, car ils avaient hâte d'échapper aux cahots de la tarantasse.

A mesure qu'on approchait de Stretensk, le froid devenait plus vif. Il finit par atteindre 42 degrés Réaumur au-dessous de zéro. Tous les cochers sans exception portaient au nez, au menton ou aux joues des cicatrices de congélation. Les propres nez des voyageurs ne purent pas longtemps échapper aux morsures de la bise, et il arrivait fréquemment à un compagnon d'invoquer l'assistance de l'autre pour se faire délivrer du masque de glace que sa barbe et son collet de fourrure formaient devant sa bouche. En s'éveillant le matin, les voyageurs trouvaient habituellement leurs paupières collées par une couche de glace qu'il fallait frotter longtemps pour arriver à ouvrir les yeux.

Cinq semaines de voyage les amenèrent aux rives du lac Baïkal. Et dès lors leur course fut à tout instant retardée par les longues caravanes de traîneaux qu'on rencontrait et qui transportent le thé de la Chine ou les produits de la Russie orientale à travers le désert de Mongolie. Mais bientôt la riche cité d'Irkoutsk leur rendit un avant-goût de la civilisation, et quinze jours de plus les amenèrent à Tomsk, capitale de la Sibérie occidentale.

Désormais les chevaux ne manquaient plus, ils étaient forts et bien nourris, et quoique les routes fussent telles qu'on n'en voit nulle part ailleurs, les voyageurs arrivaient aisément à faire cent cinquante milles par jour.

Exactement neuf semaines après avoir quitté Vladivostok, ils aperçurent les feux de Tiumen et eurent la satisfaction de se retrouver enfin en pays de chemins de fer. A la vérité, la ligne de Tiumen-Ekaterinenburg n'a que cinq cents milles de longueur; ils eurent donc à faire six ou sept cents milles en traîneau avant d'atteindre Nijni-Novgorod et le chemin de fer de Moscou. Ils venaient de parcourir près de deux mille lieues sur la neige ou

Digitized by Google

la glace, en changeant trois cents fois de chevaux; ils sont probablement les seuls Européens qui aient jamais fait un semblable voyage.

Borneo: *Sarawak*. — L'Angleterre négocie en ce moment l'établissement de son protectorat sur l'État de Sarawak, situé au nord-ouest de la grande île de Bornéo et limitrophe de la partie occupée par les Hollandais qui sont établis dans toute la région centrale et méridionale de cette île. Depuis 1881, les Anglais ont pris position à la pointe nord-est de ce vaste territoire où une Société puissante, en possession d'une charte accordée par la Reine, étend activement le champ de la colonisation. Bientôt, sans doute, l'État de Brunei qui confine au territoire de cette Société, sera placé sous le protectorat anglais. Dès à présent on peut considérer comme définitive cette opération pour l'État de Sarawak, à l'ouest de celui de Brunei.

L'Angleterre déjà maîtresse de Singapore, aura par son établissement à Sarawak une situation exceptionnelle dans le sud de la mer de Chine. Ces deux positions stratégiques commandent tous les détroits, lui assurent la suprématie militaire au milieu des Indes hollandaises et fortifient considérablement cette puissance au regard de nos établissements de l'Indo-Chine.

Il y a déjà longtemps que l'Angleterre a été invitée à établir son protectorat sur l'État de Sarawak. Dès 1841, J. Brooke, qui s'était constitué un véritable royaume sur la côte septentrionale de Bornéo avait espéré intéresser l'Angleterre à l'œuvre civilisatrice entreprise dans ce pays livré au pillage et à la discorde. Les États-Unis et l'Italie avaient été les premières à reconnaître le nouveau rajah. Ce ne fut qu'en 1864 que la Grande-Bretagne consentit à envoyer un consul anglais auprès de Brooke, qui mourut peu de temps après laissant à son neveu un État suffisamment organisé pour être pris au sérieux et donner des garanties de durée. Le rajah, sujet anglais, continuant la politique de son prédécesseur, chercha à gagner les sympathies de l'Angleterre, et finalement, il présenta le 14 juin dernier au conseil supérieur de Sarawak le traité dont nous reproduisons les principales dispositions et que le gouvernement anglais paraît disposé à sanctionner.

Sarawak continuera à être gouverné par le rajah Brooke et son successeur comme État indépendant, sous la protection de la Grande-Bretagne; mais elle ne donne au gouvernement anglais aucun droit de s'ingérer dans l'administration intérieure, sauf certains cas prévus.

Les relations entre l'État de Sarawak et les États de Brunei et de Bornéo du nord sont placées sous la direction de la Grande-Bretagne, qui sera juge des difficultés qui pourraient s'élever avec les autres États.

Des agents consulaires pourront être placés dans toutes les parties de l'État de Sarawak, recevant l'exequatur du gouvernement de Sarawak et jouissant des privilèges habituels.

Les sujets, les négociants et les navires anglais auront les mêmes droits et privilèges que ceux de Sarawak.

Aucune cession ou aliénation de territoire ne pourra être faite par le rajah ou ses successeurs ou par les sujets ou citoyens au profit d'un État étran-

Digitized by Google

ger sans le consentement de Sa Majesté; mais cette restriction ne s'applique pas aux concessions ou locations de terrains ou de maisons à des particuliers pour y fonder des établissements industriels ou agricoles.

Ce traité est conçu d'après les mêmes bases que ceux qui ont été passés avec les divers états protégés de la péninsule malaise.

Canada. — La Chambre de Commerce française de *Montréal* vient de procéder à la nomination des membres de son bureau pour l'exercice 1888. Ont été réélus: *Président*, M. Schwob, agent consulaire de France; *Vice-Président*, M. A. Girard, notable négociant en blé; *Trésorier*, M. E. Galibert, propriétaire d'une importante tannerie; *Secrétaire*, M. Fréchon, négociant en produits de Terre-Neuve et en ornements d'église; *Conseillers*, MM. R. Beullac, négociant, et J. Helbronner, rédacteur en chef du journal « *Le Prix Courant.* »

Pacifique, *1er navire de guerre.* — Un nouveau croiseur, le *Charlestown*, a été lancé hier à San Francisco. Il est armé de huit grands canons et jauge 3.750 tonnes. C'est le premier navire de guerre construit sur les côtes du Pacifique. Les plans ont été dressés par MM. Armstrong.

Costa-Rica. — On a publié récemment le résultat du recensement de la population terminé le 31 décembre 1887. A cette date, le nombre des habitants de la République était de 200,197. Comme dans le cours de l'année le nombre des naissances avait surpassé celui des morts, — 8,490 contre 4,563, — on constatait une augmentation de population de 3,927 habitants. 40,238 hommes étaient aptes au service militaire. Le total des importations de l'année avait atteint le chiffre de 5,569,014 piastres, et les exportations 6,236,563.

Les Antilles espagnoles. — D'après un relevé récent, la population totale de l'île de Porto-Rico est estimée à 814,927 habitants, ainsi répartis dans les divers départements :

San Juan (la capitale)	137,239	habitants.
Ponce	162,038	—
Marjaguez	116,934	—
Arecibo	126,124	—
Guayama	96,966	—
Aguadilla	86,823	—
Humacao	81,799	—
Viegues	6,014	—

Voici les chiffres de la population des principales villes de l'île de Cuba : la Havane, 198,721 habitants; Matanzas, 87,760; Santiago, 71,307; Cienfuegos, 65,560; Porto Principe, 46,641 ; Holguin, 34,767; Espiritu Santo, 32,609; Guanabaccoa, 28,789; Trinidad, 26,654; Manzanillo, 23,208; Santa Clara, 22.781; Pinardel Rio, 21,870; Colon, 20,398.

Guyane Francaise. — M. Coudreau, l'explorateur bien connu du nord-est de l'Amérique du Sud, est de retour à Cayenne d'un voyage de sept mois dans le massif des Tumac-Humac occidentales, entre les sources de l'Itany et celles du Camopi. Parti par le Maroni, après avoir remonté

Digitized by Google

l'Itany et exploré la région qu'il arrose, M. Coudreau est descendu au littoral par le Maronimi-Crique, grand affluent inconnu du fleuve Maroni.

Le résultat le plus important de cette excursion de M. Coudreau, c'est qu'il a découvert dans la haute Guyane, en territoire français, seize nouvelles tribus indiennes formant un groupe de vingt mille personnes au moins. Ces Indiens ne sont pas, comme on le croyait, des primitifs ne vivant que de chasse et de pêche, nomades dans les désert de l'intérieur; ce sont des agriculteurs sédentaires parvenus déjà à un certain degré de civilisation.

A la dernière date, M. Coudreau se disposait à repartir pour l'Approuague et l'Oyapock, d'où il ne compte revenir à Cayenne qu'au printemps de l'année prochaine.

Groenland : *Exploration Nansen.* — Le capitaine d'un baleinier, arrivé à Sandefjord le 4 août, dit avoir rencontré, le 10 juillet, le bateau *Jason*, ayant à bord le docteur Nansen, de Bergen et ses compagnons qui devaient, en souliers de neige, traverser le Groenland. Le *Jason* devait les débarquer sur la côte est, mais le brouillard les en a empêchés. Pour ne pas perdre la saison de la chasse de la loutre, le *Jason* tourna au sud, mais avec l'intention de revenir au nord le 10 juillet pour y débarquer les explorateurs. Il y a de grandes masses de glace le long de la côte.

Explorations polaires arctiques. — Les explorations isolées faites au pôle Nord n'ayant jamais donné de résultats définitifs, la Norvège va proposer que les grandes nations européennes s'associent, afin que des expéditions provenant de chaque Etat aient lieu successivement, chacune venant continuer l'œuvre de la précédente et reprenant l'exploration au point où celle-ci l'aurait laissée.

Le canal entre la mer du Nord et la Baltique. — Une flotte allemande destinée à protéger la côte en cas de guerre n'aurait jusqu'à présent pas de communication directe entre la mer du Nord et la mer Baltique, il lui faudrait contourner le Danemark, enfin suivre un long détour qui présente de grands inconvénients.

Pour parer à cette lacune, le gouvernement impérial a décidé le creusement d'un canal à travers le Sleswig. destiné à mettre la mer Baltique en communication avec la mer du Nord, et, au mois de juin de l'année dernière, l'empereur Guillaume Ier a donné, à Kiel, le premier coup de pioche aux travaux de ce canal.

La Commission chargée de l'entreprise vient de faire paraître un compte rendu sur la situation. Le percement est achevé du côté occidental jusqu'au vieux canal de l'Eider. Il a été extrait de ce côté plus de 25 millions de mètres cubes de terre. Du côté oriental, le percement est achevé entre les 70e et 94e kilomètres. Il a été percé en tout 44,31 kilomètres et extrait 51,5 millions de mètres cubes de terre. A l'heure actuelle, le canal, dont la longueur sera de 99 kilomètres, est à moitié achevé.

Digitized by Google

Les journaux anglais annoncent que le Danemark se prépare à faire concurrence au canal allemand.

L'ingénieur danois Gloesner, appuyé par des capitalistes anglais et français, a obtenu du gouvernement de Copenhague l'autorisation de construire un canal qui, en traversant le Jutland, reliera la mer du Nord à la Baltique. Ce canal commencerait à la baie de Jammer et irait en ligne droite, en passant par Liimfjord et Huts-Harre, aboutir au Kattegatt. La largeur du canal serait de 30 mètres au fond et de 180 au niveau de l'eau; la profondeur serait de 24 mètres. A chaque distance de 2,000 mètres, il y aurait des bassins pour faciliter le transit. Les travaux devront être terminés dans cinq ans. Les frais sont évalués à environ 2 millions de francs, et le capital est déjà souscrit presque en totalité.

L'Escaut. — La ville d'Anvers vient de fêter le 25 anniversaire de l'affranchissement de l'Escaut. C'est le 15 juillet 1863 que fut signé le traité entre la Belgique et la Hollande, par lequel le roi des Pays-Bas renonçait, moyennant la somme de 17,141,640 florins, aux droits perçus sur la navigation de l'Escaut et de ses embouchures en vertu du traité de paix du 19 avril 1839.

C'est à cet affranchissement que le port d'Anvers doit sa prospérité croissante. Le mouvement maritime à l'entrée se chiffrait, en 1862, par 579.899 tonnes, en 1887 il se chiffre par 3,658,900 tonnes. La population, qui était de 120,444 habitants en 1863, dépasse aujourd'hui 220,000.

Iles Minquiers. — A la requête du département hydrographique, le Comité du port à Saint-Helier (Jersey) a visité les îles Minquiers. Il a trouvé dix-sept chaumières occupées par des gens de Jersey, faisant la pêche du homard ; une grande carrière de pierre exploitée par des habitants venus de Jersey. Un sémaphore français y a été élevé, mais il n'y a aucun pavillon ou emblème indiquant la nationalité du groupe. Le commerce annuel avec les Minquiers est d'environ £ 2,000 à 3,000. Les pierres de la carrière ont été employées à la construction du Fort-Régent à Jersey.

Corse: *Défense des côtes*, (voir p. 255). — On télégraphie de Bonifacio que le transport la *Mayenne* effectue le débarquement des grosses pièces d'artillerie embarquées à Toulon pour la défense de la Corse. Ce débarquement s'opère à l'aide du ponton, le *Dromadaire*, parti d'ici avec la *Mayenne*. Cette opération est fort lente à cause de l'exiguïté du port. Les pièces mises sur le ponton sont débarquées sur le quai et transportées dans les forts par les soins d'une batterie d'artillerie attelée.

La *Mayenne* rentrera à Toulon sitôt après et recommencera un nouveau voyage dans les mêmes conditions. On espère que Bonifacio sera en complet état de défense dans deux mois. Actuellement, trois batteries défendent les routes de Sartène et de Bastia, et empêchent un débarquement de l'ennemi sur ces côtes. Trois autres batteries défendent les bouches de Bonifacio; enfin, plusieurs batteries rasantes seront établies au-dessus de l'entrée du

Digitized by Google

port, avec quelques torpilleurs. La ville de Bonifacio sera désormais à l'abri d'un coup de main.

La *France* dit que depuis que, les travaux de défense ont commencé, l'île est envahie par de nombreux espions italiens. Une surveillance des plus sévères serait organisée.

Espagne. *Port de Bilbao.* — Le Consul de Belgique à Bilbao annonce que le Gouvernement espagnol a approuvé le projet des travaux pour l'amélioration du port de Bilbao. Ces travaux seront très considérables; il s'agit de rendre possibles, en tout temps, l'entrée et la sortie des vapeurs, qui doivent passer la barre située entre les deux points Las Arenas et Portugalete, pour remonter le canal jusqu'à Bilbao. Ce passage est très rétréci et, par ce fait, très dangereux à franchir lorsque, par suite de la violence du ressac, la mer est un peu houleuse. Le coût des travaux est évalué de 25 à 30 millions de francs; ils devront être achevés dans un délai de dix années.

Serbie. *Commerce.* — En vue d'organiser et de faciliter l'exportation des produits serbes, le ministre du commerce de Serbie, le Dr Vladan Gyorgyevitsch a institué à Belgrade un bureau commercial chargé de mettre en rapport immédiat l'acheteur étranger et le producteur serbe. Cette agence donne oralement et par correspondance tous renseignements relatifs à la fabrication et aux prix des marchandises, aux douanes et au transport; et elle s'occupe aussi des importations en Serbie.

Roumanie : *Musée commercial russe.* — Le gouvernement russe a accordé une subvention de 200,000 roubles pour l'institution d'un musée d'échantillons à Bukarest. (*Industrie*, Berlin.)

Chemins de fer des Balkans : *Inauguration des chemins de fer bulgares au service international. — De Paris à Constantinople en moins de quatre jours.*

On se rappelle que nous avons relaté (t. VII, p. 733), l'inauguration de la ligne Belgrade-Salonique qui a eu lieu le 18 mai dernier. Depuis lors, on peut aller de Paris à Salonique en 60 heures.

Désormais on peut également se rendre directement de Paris à Constantinople par chemin de fer : *viâ* Pest, Belgrade, Sofia.

On nous écrit de Belgrade, à ce sujet, 13 août :

« C'est hier soir samedi 12 août, qu'a passé à Belgrade le premier train spécial venant de Pest et se rendant à Sofia et à Constantinople. Il contenait environ cinquante invités et était composé de même que celui qui avait inauguré, en mai dernier, la ligne de Salonique. La presse quotidienne a suffisamment entretenu le public de l'enlèvement par une bande de brigands de M. Saendler, agent de la société des raccordements, et de M. Binder, agent des chemins de fer ottomans, et l'incident est clos, ces messieurs ayant recouvré leur liberté avant-hier, grâce à une forte rançon. Peu de jours après

Digitized by Google

les Bulgares prenaient possession de la ligne de raccordement de Bellova à Vacarel (45 kilom.), construite par la société ottomane des raccordements, à laquelle le gouvernement turc venait de confier l'exploitation dans les mêmes conditions que pour celle de Vrania-Uskub. La société ottomane a bien protesté, mais cet acte d'énergie n'a eu pour conséquence que le retrait de l'iradée lui concédant l'exploitation de Bellova-Vacarel et aussi Vrania-Uskub, l'exploitation de ces deux jonctions étant accordée au baron de Hirsch qui exploite actuellement les chemins de fer orientaux.

» Les Bulgares ne veulent absolument pas, paraît-il, rendre la ligne Bellova-Vacarel; on leur prête même l'intention de s'emparer de la ligne exploitée par la Compagnie des Chemins orientaux de Bellova à Mustapha-Pacha (frontière de la Roumélie et de la Turquie).

» Malgré tout, l'inauguration a lieu et le train journalier prévu dans la conférence à quatre va prendre immédiatement son service régulier de Constantinople à Budapest. D'après les prévisions faites dans les récentes conférences tenues à Budapest et à Poprad-Felka, le trajet de Paris à Constantinople s'effectuera en moins de quatre jours. Si les difficultés qui existent encore dans la circulation du train Orient express, par la Serbie et la Bulgarie, sont bientôt levées, ce sera un gain de 24 heures pour le trajet en question. »

Russie : *Colonies étrangères.* — De 1764 à 1866, 549 colonies agricoles ont été établies, dont, pour les gouvernements suivants : Saratov, 58; Samara, 131; Tchernigor, 6; Voronej, 1; Pultava, 1; Novgorod, 3; Livonie 2; Saint-Pétersbourg, 12; Bessarabie, 70 : Cherson, 47; Ekaterinoslav, 53; Tauride, 165. Soixante-quinze pour cent de ces colonies sont des villages allemands.

Saint-Pétersbourg, 30 juillet. — Le *Novosti* du 27 donne les résultats du dernier recensement de la population de Saint-Pétersbourg, opéré le 27 juin dernier.

Dans les 38 quartiers de police urbaine, il y avait, ce jour-là, 732,881 habitants, et dans les 4 quartiers suburbains, 110,002 habitants. Total 842,883.

Ce chiffre est inférieur de 85,113 au résultat du recensement opéré pendant l'hiver de 1887. Mais comme il y a toujours en hiver plusieurs dizaines de milliers d'habitants absents, on va faire, dit le *Novosti*, un nouveau recensement le 27 décembre.

Une ville antique. — Les journaux de Saratof constatent que l'excursion archéologique entreprise récemment par MM. Tillo, président de la Commission scientifique des archives russes, Krasnodoubrovsky et Sokolof, membres de cette Commission, a été couronnée de brillants résultats. On a découvert sur la rive droite de la Volga, aux environ de Saratof, sur une étendue de deux verstes et demie en longueur et une verste environ en largeur, les vestiges d'une grande cité antique ayant tous les indices d'une civilisation supérieure (marbres sculptés, aqueducs, etc.) Les explorateurs, nonobstant le peu de durée de leurs recherches, ont rapporté avec eux une riche collection de monnaies arabes, persanes et tatares, ainsi qu'une foule d'objets domestiques ayant appartenu aux habitants de la cité disparue.

Digitized by Google

Traité de commerce franco-italien. *(Vins.)* — Nous avons déjà indiqué le dommage qui peut résulter pour le commerce italien de la suspension des relations commerciales avec la France. (1) Nous avons insisté spécialement sur l'intensité de la crise en Italie, au cas où l'entente n'interviendrait pas avant les vendanges. Il ne saurait en être autrement puisque la consommation des vins italiens en France représente les 4/5 de l'exportation italienne de ce produit. A cet égard, le tableau que vient de publier la direction générale des gabelles d'Italie pour le mouvement commercial d'exportation en 1887, est instructif :

PAYS		En fûts	En bouteilles	TOTAL
Autriche	Hectolitres	31.248	84	31.332
Belgique.	—	3.215	83	3.298
Danemark.	—	1.593	8	1.601
France	—	2.782.707	5.168	2.787.865
Allemagne	—	92.385	346	92.731
Grande-Bretagne . .	—	44.758	237	44.995
Grèce et Malte. . . .	—	67.694	77	67.771
Hollande	—	8.263	36	8.299
Roumanie.	—	111	5	116
Russie	—	5.345	164	5.509
Espagne et Gibraltar.	—	141	229	370
Suède et Norwège. .	—	1.556	»	1.556
Suisse	—	165.253	279	165.532
Turquie Europe. . .	—	2.405	204	2.609
Turquie Asie	—	876	»	876
Japon.	—	»	179	179
Asie (poss. angl.) . .	—	1.030	446	1.476
Autres contrées d'Asie	—	»	14	14
Egypte	—	24.676	565	25.241
Tunis et Tripoli. . .	—	56.030	51	56.081
Algérie	—	16.005	171	16.176
Autres cont. africaines	—	7.994	454	8.448
Etats-Unis, Canada. .	—	119.651	3.550	123.201
Conféd. Argentine. .	—	62.672	3.749	66.421
Uruguay	—	51.990	2.801	54.791
Paraguay	—	6.562	193	6.755
Pérou.	—	182	200	382
Chili	—	»	167	167
Mexique.	—	458	102	560
Autres contrées américaines.	—	27.283	1.356	28.639
Australie	—	21	62	83
TOTAL.	—	3.582.104	20.980	3.603.084

(1) Voir la *Revue Française*, t. VIII p. 84 t. VIII p. 233.

Digitized by Google

Missions Italiennes. — On mande de Rome que le ministère des affaires étrangères vient d'adresser une circulaire aux *missions catholiques en Asie et en Afrique*, les informant que le gouvernement italien a décidé de ne leur continuer la subvention dont elles jouissent, qu'aux conditions suivantes : 1° les écoles des missions doivent se placer sous le patronage du roi Humbert; 2° elles doivent adopter le programme et les livres d'études des écoles italiennes, et 3° elles doivent reconnaître le droit de surveillance des inspecteurs d'instruction publique du gouvernement italien.

La Pêche du Hareng à Fécamp (1). — On nous écrit de *Fécamp*, le 24 août 1888 :

Presque tous les bateaux fécampois expédiés à la pêche du hareng sont rentrés : 22 sur 25 bateaux sont déjà arrivés. L'ensemble comme poisson est satisfaisant tant en qualité qu'en quantité.

Voici la comparaison entre la situation créée cette année par le décret fixant le départ pour la pêche du hareng au 25 juillet, et celle faite à cette même industrie, l'année dernière à pareille date, lorsque les départs avaient lieu avant que le hareng fût arrivé à maturité.

Le 24 août 1888, on avait reçu à Fécamp 37 bateaux ayant apporté 11,792 tonnes de harengs et 1,210 mesures bac, pour 170,800 francs, soit *4,600 francs de produit moyen par bateau.*

Le 24 août 1888, on avait reçu de Fécamp 22 bateaux, jaugeant 1,500 tonneaux, et ayant ensemble 440 hommes d'équipage. Ils ont apporté 7,100 tonnes de hareng et 210 mesures du hareng bac (2) (ce dernier vendu 5 fr. 50 la mesure), pour 123,200 francs, soit *5,600 francs, produit moyen par bateau.*

C'est donc 1,000 francs de gain par bateau de plus que l'année dernière pour ce seul voyage.

L'an passé le last (12 barils) se vendait *120 francs.*

Cette année le last s'est vendu de *200 à 220 francs.*

En fixant au 25 juillet la date du départ pour la pêche du hareng, on a supprimé le premier voyage qui s'effectuait en juin-juillet.

Ce sont donc 7,000 tonnes de hareng gras, huileux, et que les chaleurs détériorent très vite; qui, cette année, pèsent en moins sur le marché; ce qui réduit à des proportions normales la provision du vendeur et permettra à ce dernier d'écouler tout le stock provenant de ce voyage, avant l'arrivée des bateaux qui rentreront de leur second voyage du 10 au 15 septembre.

Pêcheurs anglais : *Poisson non arrivé à maturité* (3). — Sir Michael Hicks Beach, M. Calcraft et sir T. W. P. Blomefield ont reçu une députation

(1) Voir la *Revue Française*. Études sur la pêche du hareng (*avec carte*). T. VII, p. 358, 417, 608.

(2) *Bac :* synonyme du mot boulonnais *vrac*, c'est-à-dire non en baril.

(3) Ces observations seront utilement rapprochées des études publiées, à propos de la question de la pêche des harengs, dans *la Revue Française*, les 15 mars et 1er avril 1887, t. VII.

Digitized by Google

du *Board of Trade* de la *Fish Trade Association* de Londres au sujet de la grande quantité de poisson *immature* et invendable apporté constamment sur le marché de Londres. Sir E. Birkbeck, membre du Parlement, en présentant la députation, a dit qu'il voulait attirer l'attention non seulement sur le poisson de *trawl* (chalut) non arrivé à maturité, mais aussi sur toutes les espèces de poisson *immature* qu'on aurait dû laisser à la mer.

Ceci est véritablement une question internationale, dit le *Times*, et si un comité de la Chambre des communes faisait un rapport en vue d'empêcher la prise de ce poisson *immature* dans les eaux territoriales et la vente de ce poisson sur les marchés du Royaume-Uni, il est certain que l'industrie de la pêche demanderait au gouvernement de solliciter *des puissances maritimes européennes une conférence à ce sujet.*

Sir M. Hicks Beach dit que la députation doit d'abord faire comprendre l'intérêt de la question par ceux qui sont intéressés à la grande industrie poissonnière, obtenir leur opinion définitive sur ce sujet et faire concorder leurs propositions avec le bill qui est en ce moment soumis au Parlement; qu'ils se rendent compte des conséquences du bill s'il était voté. Quand ils auront fait le nécessaire pour les eaux territoriales du Royaume-Uni, ils pourront alors faire des démarches auprès des gouvernements étrangers. Il faudrait commencer par convaincre les intéressés avant d'agir auprès du gouvernement. (*Times*, 13 août 1888.)

Marine espagnole. — Le *Pelayo*, construit pour la marine espagnole, et dont nous avons relaté les essais (p. 253), a subi, en route libre, des expériences pour la *consommation du charbon*. Aux termes du contrat, il ne devait pas consommer plus de 70,000 kil. de charbon par vingt-quatre heures avec une vitesse de 12 à 13 nœuds. Les expériences faites en rade des îles d'Hyères et jusqu'à Saint-Raphaël ont dépassé les prévisions. Pendant sept heures consécutives de marche à 13 nœuds, les foyers n'ont absorbé que 11,600 kil., ce qui correspond à une consommation de 40,000 kil. en vingt-quatre heures, au lieu de 70,000. On comprend l'importance de ce résultat pour un navire de guerre, où la question d'approvisionnement est capitale, et combien ces essais font honneur aux constructeurs français de La Seyne.

Le contrat imposait une vitesse de 15 nœuds, et le *Pelayo* a filé 16 nœuds 3/10. C'est donc le plus rapide des cuirassés actuellement à flot.

Marine russe: L'*Amiral-Korniloff*. — Le croiseur l'*Amiral-Korniloff*, construit par la Société des Chantiers de la Loire, à Saint-Nazaire, pour le gouvernement russe, vient de faire ses essais préliminaires en route libre. Ces essais ont été des plus satisfaisants.

La machine a fonctionné pendant douze heures sans stoppage et sans incident, à une allure variant de 50 à 80 tours; la vitesse de 16 nœuds 1/2, prévue au marché, a été atteinte avec le tirage naturel et sans développer toute la puissance, ce qui permettra de dépasser 18 nœuds avec tirage forcé.

Le gouvernement russe était représenté à bord par l'amiral Dickoff, par

Digitized by Google

le commandant Rimsky-Korsakoff, attaché naval à Paris ; par le commandant Alexeïeff et par plusieurs officiers.

L'*Amiral-Korniloff* est un croiseur de 107 mètres de long et d'un déplacement de 5,000 tonneaux. La machine peut développer 8,000 chevaux ; son artillerie de gros calibre est composée de quatorze canons de 15 centimètres. Ce croiseur doit partir pour Cronstadt.

Marine française : *Navires en construction.* — Voici les noms des bâtiments neufs dont les essais auront lieu l'an prochain : à Cherbourg, on essayera trois canonnières cuirassées, *le Phlégéton*, *le Styx* et *le Cocyte* ; le croiseur de 3e classe, *le Surcouf*, et deux torpilleurs. A Brest on essayera le croiseur de 3e classe, *le Coëtlogon*, et trois torpilleurs. A Lorient, on essayera les cuirassés d'escadre, *le Formidable* et *le Hoche*. A Rochefort, on essayera les trois croiseurs de 3e classe, *le Forbin*, *le Lalande* et *le Cosmao*. A Toulon, on essayera le cuirassé d'escadre, *le Marceau* ; le croiseur à batterie, *le Cocile* ; les croiseurs de 2e classe, *le Davoust* et *le Suchet* ; le croiseur torpilleur, *le Vautour*, et cinq torpilleurs.

Budget du ministère de la marine pour 1889 : *Service marine.* — Les crédits demandés au titre du budget ordinaire pour le service marine s'élèvent à 192,661,104 francs, en augmentation de 9,759,403 francs sur le budget de l'exercice courant. Les augmentations s'élèvent à 33.834,327 francs, compensées en partie par 14,074,924 francs de diminution.

Les principales augmentation sont les suivantes :

Officiers de marine et équipages	Fr.	1.496.305	»
Salaires pour constructions neuves		1.460.008	»
Approvisionnements		3.600.000	»
Constructions neuves		7.041.800	»
Artillerie		2.473.557	»
Travaux hydrauliques		1.763.443	»
Vivres		535.162	»
Outillage des ports		895.973	»
Transports par mer		711.574	»
Frais de route et de transports		1.673.018	»

Au titre du budget extraordinaire, il est demandé pour la marine 14 millions 298,000 francs, qui se répartissent ainsi :

Achats de bâtiments	Fr.	9.142.000	»
Nouvel armement des côtes		4.895.000	»
Achèvement des stations et docks pour torpilleurs		261.000	»

Service colonial. — Les crédits demandés s'élèvent à 56,763,633 francs, en diminution de 3,329,916 fr. sur les sommes allouées pour l'exercice courant.

L'allègement du budget provient de la suppression d'une somme de 4,800,000 francs pour la part de la France dans les dépenses du proctectorat de l'Annam et du Tonkin, part qui est provisoiremes fixée à 15 millions.

Digitized by Google

Parmi les augmentations à noter :

Chemin et port de la Réunion, 1 million ;
Relégation, 403,000 francs ;
Exposition universelle, 390,000 francs ;
Personnel des services civils aux colonies, 259,424 francs.

Transports coloniaux et frais de route : Un administrateur colonial, envoyé de l'Inde à Mayotte, en passant par la France, puis de Mayotte en Cochinchine, et accompagné de sa femme, de cinq enfants et d'un domestique, a naturellement voyagé aux frais de l'État, et ces déplacements ont coûté, sans compter la solde des membres de la famille, qui sont des agents de l'État, la somme de 48,864 francs ; à savoir, 23,932 francs pour le voyage de l'Inde à Mayotte *(Budget des Colonies)* et 24,932 francs pour celui de Mayotte à Saïgon *(Budget local de la Cochinchine)*.

A l'occasion de ce fait de date récente, on rappelle que l'amiral Pothuau, étant ministre de la marine, constata à la suite d'une enquête un abus encore plus criant. Un officier du commissariat colonial en service à la Martinique, ayant obtenu un congé de convalescence, vient en France avec sa famille, composée de huit à dix personnes. Le congé expiré, il part par la voie des États-Unis pour Tahiti, toujours accompagné des siens. A peine installé à Tahiti, il est promu au grade supérieur et désigné pour la Cochinchine. Il se rembarque avec sa smalah, retraverse la moitié de l'océan Pacifique, l'Amérique du Nord, l'océan Atlantique, débarque au Havre, se repose en France et reprend enfin à Marseille le paquebot de l'Indo-Chine qui le dépose à destination. Un an de voyage et plus de 80,000 francs de frais pour ces pérégrinations d'un modeste fonctionnaire.

Un yacht anglais utilisable comme aviso de guerre. — On a lancé, le 13 juin dernier, des chantiers de MM. H. S. Edwards et fils, à Howdon-sur-Tyne, un yacht de plaisance, portant le nom de *Lady Brassey*. Un intérêt particulier s'attache à ce bâtiment, parce qu'il est destiné à recevoir un armement qui permettra de l'utiliser en temps de guerre. Lord Brassey a voulu faire les frais de cette construction, pour que le yacht puisse être mis à la disposition de l'association de volontaires, formée pour la défense des côtes. L'Amirauté fournira les canons.

Le nouveau bâtiment est à deux hélices et n'aura que $1^m,80$ de tirant d'eau. Il a $48^m,24$ de longueur et $7^m,318$ de largeur au maître-bau. Il est construit tout entier en acier, et est divisé en compartiments étanches suivant les procédés les plus perfectionnés. Ses deux machines à triple expansion, construites aussi légèrement que le comportent les exigences du service qu'il doit faire journellement, doivent lui donner une grande vitesse. Il pourra filer de 12 à 14 nœuds ordinairement, avec une faible consommation de charbon. Ses soutes sont faites pour porter du combustible pour six jours. Il est probable que le yacht *Lady Brassey* sera armé de deux à quatre canons à tir rapide. (*Revue maritime*, août 1888.)

La défense des dépôts de charbon de la marine anglaise. — Dans sa séance du 4 juin dernier, la Chambre des Communes a voté, à la

Digitized by Google

majorité de 206 voix contre 85, un crédit de 65 millions de francs pour accroître les défenses des ports où sont établis, sur divers points du globe, des dépôts de charbon, de vivres et de munitions pour le ravitaillement des bâtiments de la flotte anglaise. (*Engineering* du 8 juin.)

La bellite. — Cette nouvelle substance explosive, qui a été inventée par M. Lamm, de Stockholm, a la couleur du soufre et l'odeur de la poix. Elle est présentée sous la forme de capsules, qui ressemblent à des grosses bougies de cire et sont enveloppées de papier verré. C'est un composé d'environ quatre parties de nitrate d'ammoniaque et d'une part d'un mélange de binitro et trinitro-benzine avec du salpêtre (*Army and Navy Journal*, 22 juin).

Le canon à tir rapide Nordenfelt, de 57 m/m. — Cette arme vient d'être expérimentée pendant trois jours, du 6 au 8 juin, au polygone de Steinfeld, près de Felixdorf (Autriche), et a donné les résultats les plus satisfaisants. En tirant lentement à 2,000 mètres, le 7 juin, 751 empreintes ont été obtenues, avec onze shrapnels, sur 119 sections d'une cible qui en avait 180. Le 8, à 1,000 mètres, 10 shrapnels ont fait 829 empreintes sur 159 sections de la cible, en 21 secondes. Dans la pratique, à 250 mètres, 15 coups ont donné 1,195 empreintes sur 175 sections de la cible, et cela en 30 secondes. On peut, en service courant, tirer de 30 à 35 coups par minute, (*Armeeblatt* de Vienne).

Académie des sciences. — Dans la séance du 30 juillet, M. Rouire, poursuivant ses études sur la géographie de la Tunisie centrale et l'ancien bassin du Triton, mentionne dans une note adressée à l'Académie, diverses particularités géographiques qu'il a constatées lors de ses explorations dans la régence, Il en résulte des renseignements de nature à apporter des modifications à la carte du littoral du golfe d'Hammamet et à démontrer l'exactitude des données anciennes sur cette région.

Asie centrale *Excursion.* — Le 1er septembre doit partir de Paris un train d'excursion pour l'Asie centrale. Arrêt de 24 heures à Vienne. Halte de deux jours à Kiew; de même à Odessa. Les excursionnistes iront par mer en Crimée et après 5 jours passés dans la Péninsule, ils s'embarqueront pour Novrossick. Le chemin de fer les conduira ensuite à Vladikavkas, au nord du Caucase et de là à Tiflis. — 2 jours à Tiflis, puis séjour à Bakon pour y visiter les puits de pétrole. A travers la Caspienne ils atteindront la tête de ligne du nouveau chemin de fer de Samarcande, où ils arriveront le 30 septembre. Ils visiteront sur la route Merv et Bokhara et reviendront par le sud de la mer Noire. Trajet de Bakou à Batoum par Tiflis. — Puis arrêt à Trebizonde, à Sansoun pour atteindre Constantinople. Retour par les nouvelles lignes bulgare et serbe. Arrivée à Paris le 30 octobre. Coût, £ 200 par personne. Les billets ne sont délivrés qu'aux membres de certains cercles de Londres et de Paris.

Le Propriétaire-Gérant,
EDOUARD MARBEAU.

IMPRIMERIE CENTRALE DES CHEMINS DE FER. — IMPRIMERIE CHAIX.
PARIS, 20, RUE BERGÈRE. — 17576-9-8.

Digitized by Google

PARTAGE POLITIQUE DE L'AFRIQUE

Les progrès rapides de la France et de l'Allemagne sur le continent africain commencent à préoccuper l'opinion publique en Angleterre. On se demande si ce ne serait pas le moment de déterminer les zones d'influence des puissances européennes, qui ont pris des positions dans ces dernières années, avant que de nouvelles annexions n'amènent entre les territoires un enchevêtrement tel qu'il devienne impossible d'opérer ensuite des délimitations logiques. Dès que des intérêts commerciaux auront pris une importance appréciable dans les pays récemment occupés, on sera en face de droits acquis, de prétentions parfois exorbitantes des nationaux des diverses puissances, et l'entreprise encore possible aujourd'hui sera peut-être au-dessus des forces de la diplomatie. D'autre part, il est incontestable que la disposition actuelle des territoires occupés par les grandes puissances sera une cause perpétuelle de conflits. On vient de voir surgir, à propos des traités passés par M. Viard au pays des Egbas, des protestations des Anglais établis sur la côte des Esclaves à Lagos. Il est certain que des faits semblables se renouvelleront sans cesse, sur tous les points de l'Afrique, si les zones d'influence ne sont pas partout bien définies.

Les Anglais ne veulent pas se laisser surprendre par les événements, et ils éclairent l'opinion publique sur les véritables intérêts de la Grande-Bretagne dans le continent africain. La tâche de ses hommes politiques sera ainsi simplifiée et l'assentiment général du peuple anglais leur donnera une force incontestable, le jour où les négociations devront être engagées avec la France, l'Allemagne et le Portugal pour le partage définitif de l'Afrique.

Il est à craindre au contraire que ces études ne restent le monopole des bureaux de nos ministères, et que le Parlement ne se trouve tôt ou tard appelé à ratifier des projets élaborés sans la participation des intéressés. Il se produira alors, à la dernière heure, des discussions confuses et irritantes, et le vote d'un arrangement international de la plus haute importance, auquel l'opinion publique n'aura pas été initiée, dépendra d'une manœuvre parlementaire ou d'un vote de confiance arraché à une Assemblée insouciante ou ignorante.

Digitized by Google

Il y a donc un intérêt sérieux à indiquer dès à présent les termes du problème que pose le *Times* dans un article récent, et à ouvrir une enquête auprès des intéressés pour savoir dans quelle mesure la diplomatie française peut se prêter à de semblables arrangements. Pour le moment, c'est la théorie anglaise que nous exposons ici.

Les Anglais et les Français dans l'Afrique occidentale

Le centre de gravité de l'influence anglaise dans l'Afrique occidentale est la côte de Guinée et le bas Niger. Les possessions de la Grande-Bretagne sont : la *rivière Gambie*, au sud de notre colonie du Sénégal, la colonie de *Sierra Leone*, isolée sur la côte entre les rivières du Sud, qui dépendent de la France et la république de Liberia ; — puis, dans le golfe de Guinée, plusieurs établissements importants : *Côte-d'Or*, *Lagos*, *Oil rivers*, et ceux du *Niger* et du *Binué*, affluent du Niger ; mais ces possessions sont séparées par toute une série d'enclaves.

Sur la Côte d'Ivoire, la France occupe Grand Bassam et Assinie, qui séparent les établissements anglais de la Côte-d'Or de la république de Liberia.

La Côte-d'Or est séparée de Lagos : — par Togoland, enclave qui appartient à l'Allemagne ; — par les établissements français de Grand Popo ; — par l'enclave qui fut occupée un moment par les Portugais, au sud du Dahomey ; — enfin, par le poste français de Porto Novo.

Les Anglais désireraient opérer la concentration de leurs établissements en plaçant sous leur influence le littoral tout entier, depuis la république de Liberia jusqu'aux bouches du Niger. Cela ne serait possible que par voie d'échanges.

Il faudrait que la France cédât ses établissements de la Côte d'Ivoire, ceux de Grand Popo et de Porto Novo. En échange l'Angleterre abandonnerait à la France la rivière Gambie, les îles de Los, situées près des rivières du Sud, et la rivière Grande Scarcies, conservant, comme nouvelle limite de sa colonie de Sierra Leone, la rivière Petite Scarcies.

Il faudrait que l'Allemagne cédât Togoland, qui, d'après le *Times*, n'a aucune utilité pour l'Empire allemand et est cause d'ennuis continuels pour la colonie anglaise de la Côte-d'Or. L'Angleterre offrirait en échange à l'Allemagne Walvisch bay, qui forme enclave dans les possessions allemandes du S.-O. de l'Afrique. Il s'agit de 20 milles carrés de terres sté-

Digitized by Google

riles et sablonneuses, ne suffisant même pas à nourrir l'établissement, qui est obligé de faire venir l'eau potable de Capetown. D'autre part ce port, qui est le seul bon sur une ligne de côtes de 12°, qui forme l'étendue du littoral dans cette partie de l'Afrique, est indispensable au développement de la colonie allemande.

Il faudrait que l'Angleterre établît son protectorat sur la côte du Dahomey, qui a été abandonnée par le Portugal. Le gouvernement portugais a bien notifié, le 21 janvier 1886, conformément à l'article 34 de l'acte signé à Berlin, ses traités du 5 août 1885 relatifs à cette côte, mais le 22 décembre 1887, elle a retiré son protectorat de ce littoral. Les Anglais considèrent donc cette côte comme *res nullius*.

D'après ces arrangements, la Grande-Bretagne posséderait d'une manière continue toute la côte d'Afrique, depuis et y compris Sierra Leone jusqu'à la colonie allemande de Cameroons, à l'exception toutefois de la république de Liberia, qui serait enveloppée par des territoires dépendant de la Grande-Bretagne, et finirait par être commercialement et politiquement une satellite de cette puissance. « Cette faible république nègre, dit le *Times*, est déjà anglaise de langue et de sympathie et s'appuie en toutes circonstances sur Sierra Leone. Entourée de tous côtés par des territoires anglais, elle cesserait de redouter à tout instant l'agression de la France ou de l'Allemagne, et la sécurité lui permettrait de développer les richesses de son territoire sous la protection anglaise. »

Dans ce programme, la France n'aurait plus de point de contact avec les possessions anglaises sur ce littoral, que par Sierra Leone, la petite Scarcies servant de frontière. On sait qu'au point de vue commercial, Freetown, capitale de la colonie anglaise de Sierra Leone, est la véritable métropole de cette côte, et que sa prépondérance se fait sentir sur nos postes de Benty, de Konakry, de Boffa et même sur Boké, qui, bien que rapproché de Dakar, ne rentre cependant que partiellement dans la zone commerciale du Sénégal. Les maisons de Freetown et de Dakar ont également des succursales à Boké. Les Anglais ont même pénétré dans l'intérieur de nos possessions; ainsi sur la Mellacorée, en amont de Benty, nous trouvons à Contah la maison anglaise Randal et Fisher; sur la ligne de traite vers l'ouest à Forecaria, à côté de la C^le^ française du Sénégal, dite de la côte d'Afrique, nous trouvons aussi deux comptoirs anglais, Randal-Fisher et Paterson-Zokonis.

Digitized by Google

Ces établissements drainent les marchandises du Fouta Djallon: gommes, copal, caoutchouc, sésame, 30,000 à 40,000 peaux de bœufs... On peut se rendre compte de l'importance de cette position, puisque les douanes de Benty et de Katonko ne produisent pas moins, moyennant le droit de 5 0/0 sur les sorties, de 38,000 francs par an.

Ainsi s'explique l'importance que l'Angleterre attache à la colonie de Sierra Leone, et on ne s'étonnera pas que dans le programme tracé dans le *Times*, cette colonie, bien qu'isolée du reste des possessions de la Grande-Bretagne, reste partie intégrante de son empire colonial. Il y a plus, les Anglais, tout en obtenant en 1885, à Berlin, la suprématie complète sur le bas Niger, n'ont pas renoncé à l'arrière-pensée de conquérir commercialement les marchés du haut fleuve. Maîtres des embouchures, ils se contenteront d'être les riverains du Niger sur tout son parcours en en occupant la rive droite.

« La France pourrait prendre la rive gauche du Niger, dit l'article du *Times*, jusqu'à Timbouctou, et nous, la rive droite jusqu'à notre frontière; et d'un point sur le haut Niger, près Falaba (dans le Soulimana), la frontière serait tirée jusqu'à la rivière petite Scarcies...

» La France s'engagerait à ne faire aucun traité ni à accepter aucun protectorat à l'est du Niger, et nous prendrions un engagement semblable par rapport au pays à l'ouest de ce fleuve, qui deviendrait ainsi la frontière des deux nations dans l'Afrique de l'ouest.

« L'Angleterre aurait ainsi l'influence exclusive sur toute la grande courbe du Niger. »

Dans cette combinaison, le Niger, depuis ses sources jusqu'à son embouchure, deviendrait un fleuve anglais. La colonie de Sierra Leone servirait de voie de pénétration pour atteindre Falaba et les sources mêmes du Niger. Tout espoir d'établir, en prenant pour base Bamakou et Séguiri, des voies commerciales descendant directement au sud, vers nos possessions de la côte d'Ivoire, de la côte d'Or et de la côte des Esclaves, serait évanoui. L'exploration poussée par le lieutenant Binger jusqu'à Kong, aussi bien que les tentatives de M. Viard sur Abeokuta (1) n'auraient eu pour résultat que de tracer à l'Angleterre les voies commerciales dont elle aurait le monopole. La pacification du haut Niger, qui nous a coûté tant de sacrifices, ne servira

(1) *Revue Française*, t. VIII, p. 239 et 285.

Digitized by Google

définitivement qu'à étendre le champ d'action commerciale de nos voisins.

L'auteur de l'article du *Times* ne se dissimule pas qu'il faudrait offrir à la France une sérieuse compensation; aussi fait-il ressortir l'avantage qu'il y aurait pour notre pays à avoir une voie fluviale pénétrant au cœur de nos possessions sénégambiennes. Par contre il adoucit les regrets que la perte de la Gambie peut causer à ses compatriotes. « La Gambie, dit-il, n'a aucun avenir comme rivière anglaise, et c'est un entêtement stupide de notre part de vouloir la conserver. Les Français l'entourent de leurs possessions; son commerce est pour les trois quarts dans des mains françaises. Les Français ont réussi à y implanter leur langue et à y imposer l'usage de leur monnaie. »

Faisant allusion aux réclamations des Allemands contre les procédés de la Compagnie du Niger (1), le correspondant du *Times* déclare qu'il faut adopter vis-à-vis du commerce allemand une politique plus large que celle qui a été mise en pratique par la Compagnie du Niger, et cesser cette suspicion jalouse et cette malveillance mal dissimulée dans les rapports avec les Allemands qui, par leur colonie des Cameroons, auront forcément des relations fréquentes avec les régions du Niger et du Binué, désormais placées sous le contrôle politique exclusif de la Grande-Bretagne. Il reproche aussi aux Allemands les vexations dont les Anglais ont été l'objet dans la colonie de Cameroons, la méthode qui a été employée pour déraciner la mission baptiste qui y existait depuis quarante ans. Les restrictions imposées à leur œuvre ont obligé ces missionnaires à se retirer. Cette attitude des Allemands n'est pas accidentelle; les Anglais se plaignent des mêmes procédés à l'égard de leur commerce dans la station allemande de Togoland, sur la côte de Zanzibar, et même à l'égard des missions des Universités dans l'Afrique orientale (2). Ces diverses considérations ont amené les Anglais à étendre leurs responsabilités en Afrique et à chercher le moyen de mettre un terme à tous ces conflits, par des arrangements diplomatiques, aussi bien dans l'Afrique orientale que dans l'Afrique occidentale.

---

(1) *Revue Française*, t. VIII, p. 241. Niger : Liberté de navigation. Conflit anglo-allemand.

(2) *Revue Française*, t. VIII, p. 225. Lettre de Mgr Smythies, évêque de la mission des Universités dans l'Afrique centrale.

Digitized by Google

LES ANGLAIS, ALLEMANDS ET PORTUGAIS DANS L'AFRIQUE ORIENTALE.

La part de l'Italie, dans le programme que nous analysons, serait, au nord, la Tripolitaine et Barca. A l'est, l'occupation de Massaouah, finira par amener tôt ou tard l'Abyssinie dans la zone d'action italienne.

L'Égypte propre formerait un état vassal sous l'hégémonie anglaise, tandis que la Nubie, le district de Souakim, le Darfour et le Soudan égyptien, pourraient être attribués à une grande compagnie anglaise, en vertu d'une charte spéciale, qui lui serait octroyée comme cela a été fait pour le nord de Bornéo.

La partie nord du pays Somali, que l'Angleterre occupe déjà par ses stations de Zeila, Bulhar, Berbera, Las-Gori, devrait être occupée entièrement au moyen d'un protectorat sur toute la côte, depuis la frontière française de Tadjurra jusqu'au cap Guardafui. Cette zone paraît indispensable comme grenier pour Aden, et les Anglais ne peuvent se faire à l'idée qu'une puissance étrangère s'établisse en face de leur principale escale sur la route des Indes.

La Société dite « British East African C° » est déjà en possession, au sud de l'établissement allemand de Vitu, d'un vaste territoire, limité au nord par la rivière Tana, au sud par l'Uruba. Cette acquisition est due à Sir John Kirk. Cette Société peut atteindre le lac Victoria Nyanza au moyen d'une pointe qui pénètre à l'intérieur. Il ne serait pas invraisemblable que la province d'Emin Pacha pût être un jour annexée à ces territoires. Pour compléter le plan, on insinue à cette Société l'idée de s'établir sur la côte Est Somali, pour tout ce qui ne serait pas réclamé par une puissance européenne. De la sorte le protectorat allemand à Vitu n'aurait plus d'intérêt, puisqu'il ne formerait plus qu'une enclave, et, tôt ou tard, l'Allemagne l'abandonnerait pour l'échanger contre une autre possession anglaise.

On voit que déjà, en ce qui concerne le lac Albert et le lac Victoria, la suprématie anglaise doit s'y établir d'une façon certaine, et que la Grande-Bretagne peut attendre que le travail de ses agents commerciaux et de ses missionnaires soit assez avancé pour qu'elle puisse, d'un trait de plume, déclarer son protectorat sur toute cette région, comme elle vient de le faire ces jours derniers pour le royaume Matabele et toute la rive droite du haut Zambèze. Les lacs Victoria et Albert formeraient ainsi, avec le haut Nil, un immense district protégé contre

Digitized by Google

toute entreprise par la possession de la côte nord et est du pays Somali.

La région des Grands Lacs s'offre dans des conditions exceptionnelles pour commander toutes les communications de l'Afrique équatoriale. Aussi, nonobstant l'installation des Allemands sur la côte de Zanzibar, depuis la frontière anglaise jusqu'à la rivière Rovuma, qui sépare leurs possessions du territoire portugais ; malgré les prétentions des Portugais à relier la côte de Mozambique aux colonies occidentales d'Angola et de Benguela, les Anglais mènent vigoureusement la campagne pour tracer une ligne transversale du nord au sud en suivant le lac Victoria, le lac Tanganika et le lac Nyassa jusqu'à la rivière Shiré qui donnerait un accès sur le bas Zambèze au sud-est, pendant que le cours de la rivière Loagwa, à l'est du lac Nyassa, ouvrirait un débouché vers le cours moyen du Zambèze et permettrait aux lignes commerciales anglaises de se relier avec les territoires Matebele. L'Afrique australe serait ainsi en communication directe avec l'Afrique équatoriale, et l'Angleterre serait l'arbitre de toutes les communications terrestres entre l'océan Atlantique et l'océan Indien.

Ce problème, qui paraît gigantesque, n'est pourtant pas impossible à résoudre, et il est visible que l'Angleterre en poursuit la solution avec une persévérance et une hardiesse dignes de l'admiration de tous les peuples. L'État libre du Congo est nominalement en possession de la rive occidentale du lac Tanganika, mais la rive orientale est libre ; et à partir de Mokaria (7° latit. S.) tout le littoral des deux côtés du lac est considéré par les Anglais comme placé définitivement sous leur influence, parce qu'ils sont seuls à y avoir des intérêts par les missionnaires et les négociants qui naviguent sur le lac dans leurs propres bateaux. La route Stevenson relie le lac Tanganika au lac Nyassa. Contrairement à ce qui aurait lieu pour le lac Tanganika, c'est la rive occidentale du lac Nyassa qui serait dépendante de l'Angleterre, la côte Est serait abandonnée à l'influence allemande. Les missions des Universités ont néanmoins des stations et des écoles sur la côte est, à l'île Lukoma, à Chitesi, à Mayendendas.... Sur la rive opposée est Bandawe, station écossaise, et Karonga, reprise par l'Église libre (1).

(1) Consulter les cartes de l'Afrique centrale : *Revue Française*, T. II, n° 7 (juillet 1885), T. VII, n° 53 (1er sept. 1888).

Digitized by Google

La rivière Shiré qui sert de lien entre le lac Nyassa et le Zambèze, est déjà placée sous l'influence anglaise dans toute sa partie supérieure, depuis Mponda jusqu'à Mlomo, en aval de Mbewe. Plus au sud, c'est l'action du Portugal qui se fait surtout sentir. Par contre, dans toute la région comprise entre le lac Nyassa et le lac Bangueolo, le champ est libre, et les Anglais peuvent tout à loisir jalonner le cours de la rivière Loangwa, pour atteindre à travers un pays riche en or, en fer, en étain et en autres métaux, l'escale de Zumbo sur le Zambèze.

Tout le succès de ce plan repose donc naturellement sur l'activité des missionnaires anglais. On sait qu'il n'existe pas moins, en Afrique, de neuf sociétés de missions, qui reçoivent par an 5 millions de francs. La doctrine anglaise à l'égard de ses missionnaires est :

Les servir pour nous en servir ; les soutenir envers et contre tous.

Il n'est pas douteux que les missionnaires anglais ont, dans de pareilles conditions, des éléments d'action autrement puissants que ceux dont peuvent disposer les missionnaires français. Nous avons sous les yeux le tableau des missions françaises de la Congrégation du Saint-Esprit. Dans le vicariat de Zanguebar, on compte 35 missionnaires français, 15 religieuses, 11 stations, 2,600 fidèles, 6 écoles fréquentées par 280 enfants ; 7 orphelinats comprenant 767 enfants ; 7 ouvroirs où travaillent 205 enfants ; 6 fermes-écoles occupées par 282 enfants ; 8 villages chrétiens ; 14 hôpitaux et pharmacies. Voilà une base d'opération assez puissante près de Zanzibar pour que la France ait pu, elle aussi, revendiquer sa part d'action politique sur cette côte ; mais l'esprit public ne paraît pas encore avoir saisi l'intérêt national qu'il y a pour la France à couvrir ses missionnaires et à seconder leur propagande. Lorsqu'on fera plus tard l'histoire de l'absorption par l'Angleterre de la région des Grands Lacs, l'indifférence que nous déplorons aujourd'hui paraîtra inexplicable. Elle vient de l'ignorance de tous ces grands problèmes, dans laquelle on a maintenu la jeunesse, et du silence qu'une presse antichrétienne a fait systématiquement autour de l'œuvre civilisatrice des missions catholiques.

L'Afrique australe est désormais entrée, depuis le Cap de Bonne-Espérance jusqu'au haut Zambèze dans le giron de la Grande-Bretagne. Les Anglais ont fait leur deuil de la côte entre le Cunène et la rivière Orange, occupée par l'Allemagne, dès que cette dernière puis-

Digitized by Google

sance a obtenu de l'Angleterre la déclaration solennelle qu'elle renonçait à s'y installer. Mais il fallait se hâter et empêcher les Allemands de tendre la main aux Boers du Transvaal et aux Portugais de Safola. L'Angleterre occupait déjà le Bechuanaland, l'absorption du royaume Matebele vient d'anéantir tout espoir de communication, indépendante des Anglais, entre l'océan Atlantique et l'océan Indien. Mais ce succès ne suffit pas à la Grande-Bretagne : la baie de Delagoa est un point stratégique de la plus haute importance pour l'accomplissement du programme qu'elle s'est tracé dans l'Afrique australe. Les vastes régions au sud du Zambèze n'ont pas de débouchés directs vers le canal de Mozambique; la rivière Limpopo comme la baie de Delagoa appartiennent au Portugal. Dans ces conditions, il devient très difficile aux Anglais de résoudre la question des Boers, de pénétrer le Transvaal pour y maîtriser cette population blanche, qui par son origine, sa langue et sa religion a bien des affinités avec les Anglais, mais qui a la prétention de conserver coûte que coûte son indépendance. C'est pour ce motif que l'Angleterre sollicite du Portugal l'abandon ou la vente de la baie de Delagoa ; elle demande même la cession d'une portion du littoral au nord de cette baie jusqu'à la rivière Limpopo, qui dans ses combinaisons serait la frontière nécessaire entre l'Angleterre et le Portugal.

Le commerce de l'Angleterre avec l'Afrique n'est pas une quantité négligeable. Le mouvement des importations et des exportations a été, en 1887, de 775 millions de francs.

Maroc, Algérie, Tunis, Tripoli, Egypte . . . . . .Fr.	302.500.000
Gambie, Sierra-Leone, Côte d'Or, Lagos, Oil River, Niger, Gabon, Congo	145.000.000
Colonie du Cap, Natal, Transvaal, île Maurice	290.000.000
Madagascar, Zanzibar, Socotora, Somali	37.500.000

Ainsi s'explique la préoccupation incessante que les affaires du continent africain causent aux hommes d'affaires de la Grande-Bretagne.

(A suivre.)

Digitized by Google

LES PÊCHEURS DU MORBIHAN

NOUVELLES ZONES DE PÊCHE AU LARGE

Nous avons publié, le 1er avril dernier (T. VII, p. 429), une lettre adressée de Lorient par M. Victor Guillard et relative aux nouvelles zones de pêche, découvertes au large grâce à l'initiative d'un patron de Groix, Martin Raude, qui, le 30 janvier 1887, par un coup de chalut donné à 12 lieues à l'ouest de Belle-Ile, a révélé les richesses que les pêcheurs du Morbihan avaient à leur portée. M. V. Guillard, l'initiateur de ce progrès, nous adresse le rapport qu'il a présenté au Commissaire Général de la marine à Lorient, sur les résultats de la 3me exploration faite au large, du 28 au 30 avril dernier, par le chalutier à vapeur *la Jeanne*, en vue de déterminer les nouvelles zones de pêche qui offrent un vaste champ d'activité aux pêcheurs du Morbihan. Le 4 juillet, M. V. Guillard recevait du Commissaire Général un témoignage très flatteur en réponse à la communication de son rapport.

Il s'agit d'entraîner plus au large, où ils trouveront des fonds poissonneux, les marins du littoral morbihannais qui se sont bornés jusqu'ici à la petite pêche côtière. Il faut aussi qu'ils adoptent un outillage plus perfectionné. Par là ils assureront la prospérité de leur industrie.

Nous avons fait étudier le rapport de M. V. Guillard par un patron de pêche de la Manche, homme fort expérimenté. Il nous a fait diverses observations dont les gens du métier apprécieront certainement la valeur, et qui sont de nature à seconder l'œuvre si généreusement entreprise par M. V. Guillard.

Extrait du Rapport de M. V. Guillard

Les opérations de *la Jeanne* se sont effectuées à 60 milles au large de Groix et à 14 ou 15 lieues au S.-O. de Belle-Ile. Elles ont commencé le 27 avril, à minuit, à environ 20 milles de Groix, au milieu de la zone vaseuse. Le chalut fut levé à 4 heures du matin et donna de très belles soles, des merlus, grondins, raies.... Les merlus et les grondins avaient de la sardine de saison dans l'estomac. Le 28, le trait de chalut a été donné dans la zone de sable jaune et fin, qui a une largeur d'une vingtaine de lieues, et que l'on rencontre à 13 lieues à l'ouest de Groix. On y trouva les plus belles soles et les plus beaux turbots. Les fonds varient de 100 à 130 mètres de profondeur. Le poisson pris dans les cinq traits de chaluts donnés dans cette zone fut très abondant. Les quatre derniers traits furent donnés avec un égal succès dans la zone vaseuse, et *la Jeanne* regagna le S.-O. de Belle-Isle. Le 1er mai *la Jeanne* rentrait à Lorient avec environ 1,600 kilos de poisson, qui furent vendus pour le compte de M. Perrin, armateur au Havre, et propriétaire de *la Jeanne*.

Digitized by Google

M. V. Guillard estime que c'est de novembre à mars ou avril qu'il faudrait aller travailler au large, pour y faire une pêche fructueuse. C'est donc un champ d'activité ouvert aux chalutiers qui, sachant par expérience que le poisson commence à rallier la côte aux premiers jours du printemps, ont jusqu'ici désarmé leurs bateaux à la fin d'avril. A 15 lieues environ au S.-O. de Belle-Ile, *la Jeanne* rencontra de nombreux chalutiers de Riantec, Lomiquelic, Gâvres, Étel.... en plein travail. C'est que, depuis le commencement de l'hiver, les pêcheurs ont enfin abandonné la zone côtière, ravagée par l'abus du chalut et ont attaqué hardiment les zones du large qui sont intactes.

Il y a toujours une boussole à bord des bateaux qui pêchent au chalut, et en mettant le cap à l'est, ils sont certains d'atterrir; mais M. V. Guillard déplore l'ignorance de ces pêcheurs qui sont encore incapables de fixer leur position à la mer, ce qui leur cause des pertes de temps considérables.

M. V. Guillard a reçu de plusieurs patrons chalutiers de Groix des lettres l'informant que souvent, quand les grands vents du sud-ouest ne leur permettent pas de travailler dans la zone côtière, au lieu d'essayer d'atterrir, comme ils le faisaient autrefois en passant par les pertuis, ou de gagner l'entrée de la Gironde, parages où tant de Grésillons ont trouvé leur tombeau (126 de 1882 à 1887), ils courent au large jusqu'aux nouvelles zones récemment explorées, et ils y reprennent leur travail jusqu'à ce que le temps soit devenu maniable. C'est donc un progrès considérable qui a été obtenu par l'extension du champ de travail pour ces pêcheurs. Aussi la dernière campagne d'hiver, qui dure quatre ou cinq mois, a-t-elle été bien plus rémunératrice que celles des années antérieures. Certains patrons de Groix ont pu donner cet hiver 1,000 à 1,100 francs à chaque homme de leur équipage, tandis que, l'hiver précédent, la moyenne pour chaque homme variait de 350 à 450 francs. Quelques pêches faites en deux ou trois jours ont été vendues 1,700 et 1,800 francs.

Il faut aussi signaler l'ouverture, le 1er mai dernier, d'une criée à Port-Louis; on attend, pour en installer une à Lorient, que le terrain soit livré par l'administration ; Etel fait des démarches pour avoir la sienne. Il y aura donc bientôt des maréyeurs sur plusieurs points de la côte.

Digitized by Google

Le jour où nos pêcheurs, écrit M. V. Guillard, prendront l'habitude de rester un mois et plus à la mer, de vendre leur poisson à des bateaux à vapeur qui feront la cueillette du produit de leur pêche et qui les ravitailleront en vivres, ce jour-là s'ouvrira une ère de prospérité inouïe pour nos populations maritimes; car leur travail profitera de tout le temps que nos pêcheurs perdent pour se rendre sur les lieux de pêche, et pour venir vendre leur poisson aux marchés voisins. Avec leur mode actuel de travail, ils perdent trois ou quatre jours et quelquefois cinq par semaine. C'est le séjour des pêcheurs anglais au large, ajoute M. V. Guillard, qui les a sauvés de la ruine et a donné une si grande prospérité à leurs pêcheries.

Observations du patron de pêche.

Jusqu'en 1866, les pêcheurs du littoral du Pas-de-Calais étaient aussi peu instruits que le sont actuellement les pêcheurs du Morbihan. Ils ne se dirigeaient que par la pratique et la vieille routine. Il s'est alors trouvé à portée des patrons de pêche quelques marins qui avaient complété leurs études nautiques et qui consentirent à leur donner quelques leçons pour leur apprendre à fixer leurs positions à la mer. Les grands avantages que ces données élémentaires procurèrent aux patrons les amenèrent à faire donner à leurs fils une instruction un peu plus complète, grâce au dévouement d'anciens capitaines au long cours et de maîtres au cabotage qui habitaient le littoral. Aujourd'hui, presque tous les patrons de pêche du hareng savent faire le point, et certains patrons, à l'aide de ces connaissances, ont pu aller jusqu'à la baie de Galway, côte ouest de l'Irlande et même jusqu'aux îles Lofoten, côte nord-ouest de Norwège.

Tous les lougres qui font la pêche du maquereau et du hareng ont maintenant à bord quatre, cinq ou six boussoles, un octant, un loch à hélice, des cartes marines et des plans particuliers pour les baies et les côtes où ils doivent atterrir au cours de leur campagne de pêche.

Il y a à craindre que la cueillette par des bateaux à vapeur recommandée par M. V. Guillard ne donne de grandes déceptions aux pêcheurs. Par là, on amènerait d'un seul coup et sur un même point du littoral tout le poisson pêché dans une zone. Les cours seraient sûrement écrasés. La ruine des pêcheurs serait inévitable.

L'essai fait par les Anglais n'a pas donné d'aussi bons résultats qu'on paraît le croire ici. Ils commencent à regretter ce système de cueillette, car il a bientôt donné lieu à des abus. Les bateaux à vapeur de Hull et de Grimsby, tout en allant faire la cueillette, s'armèrent d'un chalut et détruisirent si bien le frai que dès 1886, dans un meeting tenu à Hull, on a demandé l'interdiction de la pêche au chalut par bateau à vapeur.

Digitized by Google

Les voiliers ne peuvent chaluter qu'avec une bonne brise, et encore n'est-ce pas possible par tous les vents. Il faut que ce soit par une marée le vent battant, sinon le chalut lève et la marée le fait rouler. Pendant l'été, à cause du calme, on trale moins souvent; aussi détruit-on moins de frai.

Le bateau à vapeur, au contraire, chalute par tous les temps sans se soucier du vent et pourchasse le frai dans les fonds les plus retirés.

On comprend que les bateaux à vapeur aient trouvé plus expéditif de traler pour leur compte; mais le poisson détruit sur la côte par les chalutiers à voiles s'est trouvé aussi détruit au large par les chalutiers à vapeur.

Quant à la perte de temps que vous voulez éviter au moyen de la cueillette, il ne faut pas la regretter. Si vous augmentez subitement le temps utile de la pêche proprement dite, vous en accroîtrez la production dans des proportions telles que la consommation ne vous suivra pas, et que vous ne trouverez plus un prix rémunérateur pour vos produits. Vous n'aurez pas même la ressource qu'ont les pêcheurs de harengs ou de maquereaux qui salent les produits de leur pêche; vous ne pourrez saler les carlets, turbots, raies, grondins, rougets.... que vous aurez pris au chalut. Vous serez donc obligés de livrer votre marchandise à vil prix.

Il faut absolument que vous rapportiez votre poisson vous-mêmes; vos zones de pêche sont dans une position si favorable pour le transport à terre de poisson frais qu'il n'y a que le temps calme qui puisse vous occasionner une perte de temps, ce qui est tout à fait accidentel. En supposant qu'un chalutier se trouve au point extrême ouest du tracé de la troisième exploitation de *la Jeanne*, il sera toujours possible d'être en trente-six heures à Lorient ou à Vannes avec des vents S.-E. Avec des vents N.-E, on peut, du même point, être, en moins de quarante-huit heures, dans le port de La Rochelle. A plus forte raison avec des vents d'ouest. De Brest jusqu'aux Sables-d'Olonne, les voiliers trouveront, quelque temps qu'il fasse, un port où ils pourront vendre leur poisson, surtout si des criées s'installent tout le long de la côte.

En embarquant de la glace, les pêcheurs bretons pourront conserver frais leur poisson cinq jours de plus que le temps habituel. Ils éviteront ainsi les dépenses que comporte la construction d'un bateau à vapeur, les frais d'exploitation, sans parler du danger d'encourager la pêche au chalut par bateau à vapeur, ce qui serait leur ruine.

Pendant les mois de mai et de juin, qui sont sujets au calme, les pêcheurs boulonnais rapportent journellement dans leurs voiliers des maquereaux frais, très bien conservés dans la glace, de l'île Claer à la pointe sud-ouest d'Irlande. Ils se rendent ainsi à Fécamp, et franchissent en moins de soixante heures une distance qui, en ligne droite, n'est pas moindre de 417 milles marins. Rien n'empêche donc les pêcheurs bretons de faire de même, puisque de l'extrémité des nouvelles zones de pêche ils n'ont que 80 milles à franchir pour trouver un port doté d'une criée. Ce ne sera pour eux, la plupart du temps, qu'un trajet de vingt-quatre heures.

Digitized by Google

Extrait du rapport de M. V. Guillard.

Depuis cette année, les pêcheurs ont modifié leur matériel. Plusieurs ont adopté des câbles en fils d'acier et de petits treuils à vapeur pour lever le chalut. Ces câbles sont plus souples, plus résistants, ils s'enroulent sur un petit cylindre en fonte, et ainsi n'encombrent pas le pont pendant la manœuvre du chalut. Ils ne coûtent que 500 à 600 francs, tandis que les câbles en chanvre coûtent 1,100 à 1,200 francs. C'est pour chaque bateau une économie annuelle d'au moins 200 francs, car leur durée est bien supérieure à celle des câbles en chanvre. Pour les 200 chalutiers de Groix, ce serait déjà une économie de 40,000 francs par an. — Le treuil à vapeur coûte 3,000 francs, et bien entretenu il peut durer indéfiniment. M. Léon Léonard, capitaine de frégate en retraite, a informé M. V. Guillard des essais qu'on a faits récemment au Havre, d'un petit treuil à vapeur qui peut être livré à 2,400 francs. Ainsi se trouve supprimée la fatigue qu'éprouve l'équipage pour amener le chalut à bord avec un treuil à bras, quand la mer est grosse ; on peut même ainsi faire à bord l'économie d'un homme. A l'aide de ces engins, les pêcheurs de Groix pourront user complètement leur flottille actuelle de pêche qui a une valeur de deux à trois millions.

Observations du patron de pêche.

A Boulogne, on n'a pas cru devoir adopter le fil d'acier, malgré certains avantages qu'il donne. Ainsi, avec un câble d'acier, qui offre moins de prise à la résistance de l'eau, il suffit de 60 brasses dehors pour traîner un chalut à 25 ou 30 brasses d'eau, tandis qu'il faudrait 90 brasses de câble en cordage avec la même vitesse. Le câble d'acier donne donc l'économie d'une longueur beaucoup moindre, mais il risque de se tordre et de se rompre.

Les Hollandais ont commencé à s'en servir il y a huit ans, comme haussière pour la pêche du hareng ; mais cet usage ne s'étant pas propagé chez eux, il est probable qu'ils auront trouvé des inconvénients à son emploi.

Les chalutiers du Boulonnais sont tous munis de treuils à vapeur. C'est une dépense d'environ 3,000 fr. Ils achètent souvent les machines de rebut délaissées par les bateaux qui font la pêche du hareng.

(A suivre.)

Digitized by Google

CORRESPONDANCES ET NOUVELLES

PARTAGE POLITIQUE DE L'OCÉANIE

ET ATTRIBUTION DES ILES NON ENCORE OCCUPÉES (1)

La superficie des îles du Pacifique ne dépasse pas 45,000 miles carrés et la population n'est guère de plus de 800,000 âmes. Cependant, soit à cause des positions stratégiques qu'offrent divers archipels, soit en raison de l'importance que prendront certaines îles comme stations des voies commerciales qui s'ouvriront sitôt après le percement de l'isthme américain, toutes les grandes puissances maritimes convoitent la possession des archipels océaniens.

Pour l'Angleterre, cette question s'impose d'autant plus que, par la construction de la ligne du Canadien-Pacifique et le projet d'union télégraphique entre le Dominion et l'Australie, les intérêts anglais dans le Pacifique prendront une importance de premier ordre.

Nouvelle-Guinée : C'est pour sauvegarder cette situation et conserver la prépondérance exclusive dans le détroit de Torrès que la Grande-Bretagne a annexé, il y a quatre ans, 86,000 miles carrés de la partie sud-ouest de la *Nouvelle-Guinée*. Cette dernière île, comme l'Australie, a des relations étroites avec la Malaisie et le Pacifique. Cette région, tant pour la partie occupée par l'Angleterre que pour celle annexée par l'Allemagne, peut être considérée comme dépendant du Pacifique, tandis que la portion de la Nouvelle-Guinée occupée par les Hollandais semble se rattacher plus intimement aux Indes orientales hollandaises. Le *Times*, à ce propos, considère que c'est une faute de n'avoir pas annexé toute la partie non encore occupée de la Nouvelle-Guinée lorsqu'il était possible de le faire, et qu'aucune nation n'y songeait; car la région allemande contient une série de ports naturels et une côte beaucoup plus saine que celle qui fait face à l'Australie. Aussi au cas où les Hollandais abandonneraient la Nouvelle-Guinée, ce serait une faute, dit le *Times*, de laisser une autre nation s'y installer.

Zone de l'Australie : A l'Est du détroit de Torrès, en plein océan, sont plusieurs groupes d'îles que les Anglais désignent comme les avant-postes de l'Australie, mais dont aucun ne dépend de la Grande-Bretagne : les îles Salomon, les Nouvelles-Hébrides, les îles Loyalty, la Nouvelle-Calédonie. Entre la Nouvelle-Calédonie et l'Australie, sont quelques îles isolées que les Anglais considèrent comme leur appartenant, mais qui n'ont aucune valeur stratégique : Auckland, lord Howe, Norfolk, Avon,...

---

(1) Le lecteur devra se rappeler que c'est ici le correspondant du *Times* qui parle, et considérer par conséquent la thèse développée dans cet article comme n'engageant en rien la rédaction de la *Revue Française*.

Digitized by Google

Délimitation de la zone d'influence de l'Allemagne et de l'Angleterre: En vertu d'un arrangement avec l'Allemagne, cette puissance peut étendre sa sphère d'influence sur les îles les plus importantes de l'archipel Salomon: Bougainville, Isabelle, Choiseul... tandis que les autres sont considérées comme rentrant dans la zone anglaise: les îles au sud-est de la Nouvelle-Guinée, y compris les quatre îles: Nouvelle-Géorgie, Guadalcanar, Malanta, San Christoval. Au sujet de ces îles et de l'archipel voisin de Santa-Cruz, ne serait-il pas possible, dit le *Times*, d'avoir une entente avec la France à propos de la question toujours irritante des Nouvelles-Hébrides, comme cela a eu lieu avec l'Allemagne pour le partage des îles Salomon?

Iles Fidji : Au point de vue commercial, les *îles Fidji* ont beaucoup plus d'importance que la Nouvelle-Calédonie et les Loyalty réunies, bien que dernièrement le commerce total avec l'étranger soit tombé de £ 800,000 à £ 500,000. La valeur d'un groupe déjà considérable comme station navale augmentera par suite de l'ouverture du canal de Panama. Malheureusement les indigènes, presque tous chrétiens, disparaissent rapidement. Sur les 124,000 habitants, environ 100,000 sont des émigrants coolies et des travailleurs polynésiens.

Iles Kermadec : Environ à moitié chemin entre Fidji et la Nouvelle-Zélande se trouvent les *îles Kermadec*, qui ont été annexées récemment, principalement pour les empêcher de tomber entre les mains des étrangers. Ce sont réellement les avant-postes de la Nouvelle-Zélande. Leur superficie est d'environ 20 miles carrés. Lorsqu'on les a visitées l'année dernière, on y a trouvé M. Bell (de Samoa) et sa famille qui y cultivaient des légumes européens et diverses plantes. Il ne paraît pas y avoir là de ports d'une valeur quelconque.

Ile Chatham : Plus au sud et jouant toujours le rôle d'avant-poste de la Nouvelle-Zélande du côté de l'est est l'*île Chatham*, utile comme dépôt de provisions.

Sporades centrales polynésiennes : Les seules autres îles du Pacifique que pourrait réclamer l'Angleterre, sont celles qu'elle vient précisément d'annexer: Caroline, Starbuck, Malden, Fanning, Penrhyn, qui ont figuré depuis des années sur la liste du *Colonial office*. *Fanning* a été annexé en 1861 et est réellement une possession utile. Cette île n'a que 30 miles de circonférence, mais elle est fertile et bien alimentée en eau. Elle est à environ 5° de l'équateur, au sud des îles Haval. *Malden* et *Starbuck* sont environ à la même distance de l'autre côté de l'équateur. Toutes sont comprises dans ce que Stieler appelle les Sporades centrales polynésiennes. Ce sont de petites îles et récifs semés sur une grande étendue, et le guano qui faisait leur principale richesse est presque partout épuisé. Elles furent annexées en 1866. A environ 5° au sud-est est l'*île Caroline*, qui a près de 8 miles de long sur 2 miles de large. Elle a été annexée en 1868. A environ 500 miles O.-N.-O., est l'île *Penrhyn*, occupée récemment. C'est une lagune de 50 miles de circonférence avec de bons ancrages pour de petits navires. Ces atomes dans l'océan

Digitized by Google

sont pourtant de premier ordre comme station si on jette un câble de Vancouver en Nouvelle-Zélande. Leur importance commerciale est faible, bien que le copra vaille la peine qu'on s'en occupe.

Iles non encore occupées : Le *Times* recommande d'examiner d'autres îles sur la route ouest du canal de Panama à l'archipel malais, et de les occuper si on y trouvait de bons ports. Il fait remarquer que, dans l'atlas de Stieler et dans la carte du Pacifique de Kiepert, l'île Penrhyn est indiquée comme appartenant aux États-Unis, ainsi qu'un grand nombre de petites îles au milieu et à l'ouest du Pacifique. Ce sont aux environs de Malden et Starbuck : les îles Samarany, Palmyra, Walker, Christmas; au N.-O. de l'archipel Sandwich : les îles French Frigate et Middle ou East île; au S.-E. de l'île Penrhyn sont l'île Flint, la dernière du groupe Gilbert, l'île Howland, l'île Baker, et d'autres plus à l'ouest. C'est sans doute parce que les dépôts de guano de ces îles ont été exploités par des Compagnies américaines, et que le gouvernement des États-Unis aura dû donner sa protection durant les travaux, que ces îles auraient été considérées comme américaines. Mais comme ces dépôts sont pour la plupart épuisés, ces îles sont désormais de peu d'importance, et il est peu probable que le gouvernement des États-Unis prenne le moindre embarras à leur sujet.

Hawaii : On considère comme une donnée acquise que le groupe Havaïen deviendra bientôt une possession de fait des États-Unis comme il en est déjà une sorte d'apanage virtuel. L'Angleterre en a reçu l'offre il y a quelques années, mais l'a refusée. Il est probable que les États-Unis annexeront en même temps que l'archipel les îles et récifs du N.-O.

Samoa : Quant aux intérêts que les États-Unis ont aux Samoa, ils n'empêcheront pas leur annexion à l'Allemagne, mais il est probable que les États-Unis chercheront à obtenir le maintien de la station de charbon qui leur a été concédée à Tutuila.

La France au Pacifique : Durant ces derniers quarante-six ans, la France, dit le *Times*, a été si ardente pour se constituer un empire dans le Pacifique qu'on s'étonne qu'elle y ait obtenu si peu de chose, tandis que l'Allemagne, qui est entrée en lice, il n'y a que quatre ans, y est bien mieux partagée. La France occupe dans le Pacifique, le groupe de la Nouvelle-Calédonie et des îles Loyalty (5,000 miles carrés et 60,000 habitants); les Marquises; l'archipel Toamotu; les îles de la Société; le groupe Tubuuï entre 8° et 30° S. latitude et 125° 155° O. longitude (1,000 miles carrés et 50,000 habitants). Les meilleurs ports sont à Tahiti et à Mangareva au sud-est du groupe Tuamotu. Quant à l'annexion par la France des îles Wallis ou Uea, petit groupe à mi-chemin entre Samoa et Fidji, où les missionnaires français sont installés et influents depuis longtemps, elle n'a pas, d'après le *Times*, de valeur à aucun point de vue. Mais le même journal considère comme bien plus grave la rumeur d'après laquelle la France aurait tenté d'attirer sous sa protection *Raratonga*, la principale des îles Hervey ou Cook, et on admet même que la prise de possession de Raiatea n'a été que le

Digitized by Google

premier pas vers l'annexion du groupe du S.-O., dont les relations sont intimes avec le groupe de Tahiti. Mais Raratonga et les îles voisines sont considérées comme le boulevard de la Société des missionnaires de Londres dans le Pacifique; c'est là que John Williams a remporté ses triomphes les plus signalés, et les autorités de Sydney ne pourraient rester indifférentes à l'annexion de ce groupe. D'autre part, au seul aspect d'une carte, on comprend qu'il soit naturel pour la France d'étendre son influence protectrice autour du groupe Hervey. Cela compléterait le groupe des possessions française dans le Pacifique. Leur étendue entière n'est pas de 400 miles carrés : *Raratonga sera forcément un jour la principale station de charbon sur la route de Panama en Australie,* car ce point est sur la ligne directe.

A l'O.-N.-O. de la Nouvelle-Calédonie sont quelques récifs appelés Chesterfield et Bampton, dont les Français ont pris possession en 1878, à cause de leurs guanos, malgré les protestations de Sir Hercules Robinson.

Ile Clipperton : Dernièrement, à environ 2,000 miles O.-N.-O. de Panama est l'île Clipperton, sorte de double rocher, réclamé par la France, et que les auteurs français désirent voir occuper effectivement, garnir de phares et fortifier avant l'ouverture du canal; car elle pourrait devenir un point de relâche. Cela est possible, dit le *Times*, et personne ne saurait refuser cette satisfaction aux compatriotes de M. de Lesseps.

L'Allemagne en Océanie. — Les Allemands, dans ces quatre dernières années, ont réussi à former un empire colonial beaucoup plus vaste que celui de la France, qui a commencé il y a environ cinquante ans. La Nouvelle-Guinée, la Nouvelle-Bretagne, les îles Salomon et Marshall avec une étendue de terrain d'environ 100,000 miles carrés, donnent à l'Allemagne une force stratégique et commerciale beaucoup plus grande que celle de la France. Il va sans dire que ces possessions ne pourront jamais être autre chose que des colonies d'exploitation, mais la Nouvelle-Bretagne et les îles Salomon sont parmi les meilleures du Pacifique, et les explorations qui ont été faites dans la Nouvelle-Guinée allemande, promettent un champ superbe pour des plantations variées. En outre, il y existe plusieurs ports excellents.

L'Espagne en Océanie : Tout le monde se souvient de la consternation de l'Espagne lorsque les Allemands ont voulu occuper les Carolines. L'Espagne réclame depuis longtemps, cet archipel, ainsi que les îles Mariannes et Pelews, mais elle n'a rien fait pour les développer.

Ces îles forment la plus grande partie de la *Micronésie,* où l'Espagne est la principale puissance.

La France a la part du lion en *Polynésie* si nous en excluons Hawaii.

L'Angleterre a la suprématie en *Australasie.*

La *Mélanésie* au contraire est divisée entre trois grandes puissances, l'Allemagne y ayant, jusqu'à présent, la plus grande part.

Tonga, Samoa, Ellis, Gilbert : Restent libres actuellement, outre les Nouvelles-Hébrides, les groupes de Tonga et de Samoa, à l'est et au nord-est de Fidji, et les groupes Ellis et Gilbert entre les îles Fidji et Marshall. Il n'est

Digitized by Google

pas douteux que, malgré les arrangements existants, l'Allemagne a l'œil sur les groupes Tonga et Samoa, très importants au point de vue commercial et stratégique, ainsi que par le caractère des indigènes. L'annexion de Tonga ne serait certainement pas approuvée par les Australiens et les Fidjiens, mais il paraît certain que la maison Godeffroi de Hambourg a depuis de longues années des relations intimes avec ces deux groupes ainsi qu'avec presque toutes les îles du Pacifique. Le petit groupe Ellis avec ses indigènes bienveillants devrait au point de vue ethnologique être groupé avec Samoa et en ce cas l'Allemagne désirerait sans doute s'approprier le groupe Gilbert pour former un protectorat continu depuis les îles Marshall dans la direction sud-est. Cependant, il est à remarquer que l'Allemagne a reconnu nettement les intérêts anglais dans ces groupes. Sur les cartes allemandes deux des îles Gilbert sont indiquées comme américaines.

Entre la Polynésie française et Hawaii sont une multitude d'îlots et de récifs dont beaucoup n'ont pas été encore l'objet de prise de possession, probablement à cause de leur peu d'importance et d'utilité. L'existence même de certains d'entre eux est douteuse. De même au nord des Carolines on trouve une série de noms sans intérêt, jusqu'aux îles Bonin, qui sont considérées généralement comme appartenant au Japon.

En vérité, tout ce qui en Océanie vaut la peine d'une annexion a été englobé par une des grandes puissances. Il serait à désirer pour la paix générale, qu'une entente eût lieu pour procéder au partage de ce qui reste. Quant à l'Angleterre, dit le *Times*, comme elle occupe un continent entier, trois grandes îles, une partie d'une quatrième île, un grand archipel et plusieurs îles éparses, elle peut réellement être généreuse dans la répartition à venir et ne rien demander en dehors de ce qui lui est nécessaire pour sauvegarder ses possessions actuelles.

GOUVERNEMENT DES " STRAITS SETTLEMENTS "

(Etablissements des détroits.)

Sous ce titre, les Anglais ont concentré entre les mains d'un Gouverneur résidant à Singapore l'administration des établissements britanniques du détroit de Malacca et des détroits ou "*passes*" formés par les îlots qui existent sur les côtes de Sumatra et de Malacca (1). L'Angleterre est établie dans la presqu'île malaise depuis 1818. L'île de Penang fut annexée en 1786, et en 1819, sir Stamford Raffles occupa Singapore. Les protectorats de Pérak, de Selangor et de Sungei-Ujong ont été imposés en 1874.

Malacca, capitale de la presqu'île malaise, est le siège de la plus vieille colonie européenne de l'Extrême-Orient puisque les Anglais l'occupèrent dès 1509. Cette ville a perdu une grosse part de son importance à la suite du

(1) Voir la carte de la *Péninsule Malaise* (*Revue Française*, n° 52, 15 août 1888).

Digitized by Google

développement de Penang et de Singapore. Son mouvement commercial (importation et exportation) atteint à peine dix millions de francs.

L'île de *Penang* se trouve dans le détroit de Malacca, sur la côte de la province malaise Welleslay. Penang sa capitale, est située par 5° 24′ de latitude nord et par 100° 2′ de longitude est. L'importance de ce port s'accroît chaque année ; elle est exclusivement due aux produits des mines d'étain de Pérak, et aux plantations de canne, de manioc, de tabac, de riz, etc. Les surfaces de l'île de Penang et de la province Welleslay réunies sont de 212,402 acres de 40 ares dont 176,137 acres sont cultivés.

En 1886, les importations se sont élevées à.	$	38.313.266
Et les exportations à.		38.144.570
Soit un total de		76.457.836

ou au taux de 4 francs la piastre, 305,831,344 francs.

Les paquebots des malles anglaises et allemandes font escale à Penang.

Singapore. — L'île de ce nom est située à la pointe de la presqu'île malaise. Elle occupe une surface de 145,000 acres, dont 100,000 environ ne sont l'objet d'aucune culture. La capitale de l'île est située par 1° 16′ de latitude nord et par 100° 53′ de longitude est. Son climat est sain, le thermomètre dépasse rarement 30° centigrades ; la température est constante et les arbres ont presque toujours des fleurs et des fruits.

Singapore doit à sa situation exceptionnelle sur la route de la Chine, du Japon, des Indes Néerlandaises et du royaume de Siam, d'être un vaste entrepôt. Son mouvement commercial en 1886 représentait une somme de 523,642,744 francs, se décomposant en :

Importations	$	72.618.427
Exportations		58.292.259 (1).
Total		130.910.686

Il augmente chaque année.

Voici la part prise par l'Angleterre, la France et l'Allemagne, dans le mouvement commercial des " Straits Settlements":

ROYAUME-UNI		Importations	Exportations
Singapore	$	15.557.421	11.552.680
Penang		4.305.604	8.992.093
Malacca		»	»
		19.863.025	20.544.773

(1) La différence de 24,000,000 $ au profit des importations est représentée par la consommation des habitants de Singapore.

Digitized by Google

	Importations	Exportations
FRANCE		
Singapore . . . . . $	623.591	3.472.022
Penang	74.998	111.168
Malacca	»	»
	698.589	3.583.190
ALLEMAGNE		
Singapore . . . . . $	907.862	1.423.436
Penang	799.491	61.960
Malacca	»	»
	1.707.353	1.485.396

On voit que le marché de Penang est à peu près inconnu des négociants français. On remarque, en outre, que les achats de la France dépassent ses ventes de 2,884,601 $ ou 10,528,404 francs ; tandis que l'Allemagne qui achète peu (2,097,794 $ de moins que nous, soit environ 60 0/0), importe au contraire sur ce marché environ 60 0/0 de plus que nous, soit 1,008,764 $ ou 4,033,056 francs.

Ces chiffres, m'assure-t-on, se sont encore accrus en 1887.

En 1886, les entrées de navires dans les trois grands ports de la colonie présentent les résultats suivants :

	Nombre	Tonnage
SINGAPORE.		
Navires venant de l'étranger	3.139	2.566.858
Navires chargés dans la colonie (Natives Craft)	5.667	172.102
	8.806	2.738.960
PENANG.		
Navires venant de l'étranger.	2.449	1.452.593
Navires chargés dans la colonie. . . . . , ...	2.035	55.761
	4.484	1.518.354
MALACCA.		
Navires venant de l'étranger.	960	85.360
Navires venant de la colonie.	2.052	38.051
	3.012	124.411

Sur ce nombre étaient compris :

	Nombre	Tonnage
Navires venant de France à Singapore	41	60.907
Navires venant de France à Penang	6	6.461
	47	67.368

Digitized by Google

En ce qui concerne les expéditions en France, nous trouvons :

	Nombre	Tonnage
Navires expédiés de Singapore en France	47	97.992
Navires expédiés de Penang en France.	6	6.441
	53	104.433

En outre, il est entré pendant le cours de la même année :

	Nombre	Tonnage
Navires battant pavillon français à Singapore	149	259.747
Navires battant pavillon français à Penang	2	3.410
	151	263.157

Comme on le voit, notre situation au point de vue des importations et du mouvement maritime était fort précaire en 1886, surtout si l'on tient compte du passage régulier à Singapore des paquebots français de la ligne de Chine. Nous avons tenu à en rechercher les causes et à connaître la situation actuelle.

Au point de vue de la navigation, il existe actuellement deux Compagnies françaises qui font un service à peu près régulier entre le Havre ou Marseille et Singapore. Ce sont : la Compagnie générale des Transports maritimes du Havre et la Compagnie Nationale de navigation de Marseille. La première est représentée par une maison anglaise, la maison Boustead et C°, et la Compagnie nationale, qui a, comme on le sait, l'adjudication des transports de troupes de France au Tonkin et qui prend du fret au retour, est représentée par une autre maison anglaise, la maison Guthrie et C°. Voici les difficultés que causent aux négociants français ces représentations étrangères :

Les marchandises d'exportation : cornes, rotins, papiers, gambier, gommes, tapioca, copras, etc., ne peuvent fort souvent être emportées par les messageries, parce qu'elles sont trop encombrantes, ou parce que le chargement est complet. Il faut donc que nos nationaux s'adressent aux maisons anglaises ou allemandes. Or, celles-ci refusent nos marchandises si elles ont à expédier des produits similaires. Dans tout autre cas, elles chargent d'abord les leurs, ce qui est trop naturel, et si elles ont de la place, elles prennent tout ou partie des marchandises des maisons françaises. La plupart du temps, après avoir tout accepté, elles en laissent la moitié sur le quai, ce qui oblige notre commissionnaire à refaire toutes ses lettres d'envoi et d'avis, ses factures, etc. Ce sont des ennuis de chaque instant contre lesquels les fortes maisons peuvent seules lutter, à grands frais d'argent et de patience.

Les prétentions des maisons anglaises sont telles qu'en ce moment l'une d'elles lutte pour obtenir qu'une grosse maison française d'exportation ré-

Digitized by Google

dige ses lettres d'envoi par ses bateaux sur des feuilles portant son en-tête, de manière que la maison française fasse d'abord connaître la maison anglaise, puis semble n'être qne son agent, ce qui amènerait infailliblement son abandon à bref délai par le négociant européen. Enfin, fait inouï, les consignataires anglais, les maisons Boustead et Guthrie, donnent de 32 à 34 cents de fret par picul (62k,500) pour Marseille, le Havre, à nos bateaux, et 38 à 40 cents aux navires anglais et allemands pour les mêmes destinations.

Si l'on me disait que nos armateurs ignorent ces faits, je répondrais qu'il n'en est rien, attendu que nous avons vu sur le Copie de lettres d'un de nos compatriotes, gros exportateur, qui est précisément victime chaque jour de ces tracasseries et témoin des faits qui viennent d'être signalés, deux longues lettres en date de mars 1887, adressées, l'une au directeur de la Compagnie générale des Transports maritimes, l'autre au directeur de la Compagnie nationale de Navigation, et dans lesquelles il exposait la situation, entrait dans des détails très précis, démontrait la nécessité de secouer le monopole étranger, et de réserver à notre pavillon au moins le transport de nos marchandises. Il demandait la consignation des vapeurs de ces deux Compagnies, s'engageant à charger complètement un bateau de chaque Compagnie chaque mois. Il offrait comme référence (son nom est connu depuis vingt-cinq ans qu'il habite la colonie), nos consuls et plusieurs maisons de banque. Il n'a jamais reçu de réponse. C'est à cette situation qu'il est urgent de remédier. Il faut que nos commerçants s'habituent à chercher des Français pour les représenter à l'étranger ou qu'ils se groupent pour en envoyer.

On se plaint que notre marine marchande se meurt. Comment veut-on qu'elle vive, si on lui paie moins son fret que celui de ses rivales? Si en partant de Singapore, par exemple, elle reçoit six ou sept cents par picul, soit une piastre par tonne de moins que les marines anglaise ou allemande? Nous avons l'habitude de croire que les Allemands n'ont pas de fonds, que leurs maisons sont de peu d'importance et qne dans les colonies, il ne faut craindre que les Anglais. C'est là une erreur en ce qui concerne l'Extrême-Orient. Depuis trois ou quatre ans, les Allemands y arrivent nombreux par chaque malle. Ils envahissent tout; sont 4, 5, 6 partenaires dans chaque maison qui se distribuent la besogne, sont à l'affût de toutes les affaires et les enlèvent généralement. Où un Anglais exige 200 $ (800 francs) d'appointements par mois, l'Allemand se contente de 60 $. Les Anglais les appellent, pour ce motif, les Chinois d'Occident; ils n'en ont cure; ils prennent patience, travaillent, se mettent au courant des affaires et, quand ils connaissent la clientèle, ils supplantent les Anglais.

Examinons ce qui se passe à Penang, où la colonie allemande acquiert chaque jour de l'importance : contre 61,960 $ de denrées que l'Allemagne y achète, elle y vend pour 799,491 $ de marchandises, alors qu'y achetant pour 111,168 $, nos ventes ne s'élèvent péniblement qu'à 74,998 $.

A Singapore, les mêmes faits se reproduisent à l'avantage de l'Allemagne et au détriment de la France.

Digitized by Google

Les Allemands pris individuellement n'ont peut-être pas de grosses fortunes, mais grâce à leur union ils ont conquis une place considérable dans toutes les entreprises. On les voit s'unir trois ou quatre pour acheter une action et parvenir à en posséder ainsi un nombre suffisant pour obtenir, en unissant leurs votes, une majorité qui décide généralement que telles et telles maisons allemandes de la ville la plus voisine seront les courtiers ou les consignataires obligés de la société.

Dans dix ans, si le mouvement allemand continue en Extrême-Orient, ce dont il ne faut pas douter, les Anglais ne seront plus chez eux dans leurs colonies. Il y a à Berlin et dans les ports de l'Allemagne une œuvre patiente, qui dirige habilement les colons et les commerçants sur tous les points offrant de l'avenir; qui leur donne au départ une marche à suivre, leur fait éviter les écueils et les groupe. L'énergie, les habitudes laborieuses et économes et la souplesse des gens de cette race font le reste.

Pour relever notre commerce extérieur si affaibli, on avait beaucoup compté sur les musées commerciaux et sur les expositions flottantes. Cela ne saurait suffire à assurer à notre marine marchande et aux produits de nos industries, la large place qui leur appartient dans le monde. Il existe au contraire un moyen très simple d'arriver immédiatement à un résultat qui dépasserait toutes les espérances.

Le Ministre du commerce possède, et on peut se faire donner par le Bureau des douanes le relevé de toutes les marchandises importées dans chaque pays et exportées des mêmes pays par chaque commissionnaire dans nos différents ports de commerce. Qu'il réunisse dans son cabinet les exportateurs et les importateurs de la ligne de Chine, par exemple, avec les représentants de nos grandes Compagnies de navigation; qu'il prête son concours officieux et aplanisse les difficultés existant entre les commerçants et les Compagnies de navigation, et diminue les exigences de ces dernières afin que, dans l'avenir, nos marchandises importées ou exportées soient réservées à notre pavillon. Nous ne serons plus alors comme aujourd'hui la 6e ou la 7e puissance maritime du monde.

La colonie française compte une centaine de membres dans le gouvernement des « Straits Settlements ».

Parmi les établissements français existant à Singapore, il faut citer l'Agence des Messageries maritimes qui tient une large place et occupe un grand nombre d'agents, d'ouvriers et de coolies, tant dans ses bureaux que dans ses docks et magasins. Le paquebot *Godavery* y stationne et effectue un voyage bi-mensuel sur Batavia, qui n'est qu'à 50 heures de là. En outre, Singapore est tous les quatorze jours visité par des paquebots de cette Compagnie, venant : 1° de Chine et du Japon, 2° de France et escales, 3° de Saïgon et Manille.

Un grand planteur, M. Es-Chassériau, est établi depuis 1847 dans la Malaisie; sa plantation de « café Libéria » atteint actuellement huit cents acres et il a la réputation, non usurpée, d'être le premier planteur de toute la presqu'île.

Digitized by Google

On rencontre encore une grosse maison de commission, d'exportation et d'importation, la maison Valtriny et Cie, et plusieurs fabricants de conserves d'ananas. Il convient de s'arrêter un instant sur cette industrie essentiellement française.

En 1874, un Corse du nom de Bastiani, pâtissier ou cuisinier des Messageries maritimes, fit, avec un autre ouvrier de la même Compagnie, les premières conserves. Deux ans plus tard, un confiseur de Paris, M. Favre, venait s'établir à Singapore, donnait de l'extension à la fabrication des ananas conservés et y adjoignait la fabrication du *brandy* d'ananas, des confitures de goyaves, de noix de muscade et des conserves suivantes : mangoustans, mangues, fruits de l'arbre à pain, fruits de palmier, papaye, Jack fruits, Durian, tous fruits produits par le sol de Singapore.

L'exportation des conserves d'ananas, par les maisons Favre et Bastiani s'élève à environ 200,000 boîtes de 1 kilogramme. Les autres préparations, quoique très recherchées, atteignent cependant un chiffre moins élevé que celle d'ananas. La caisse de 12 boîtes vaut 12 francs pris à Singapore.

Il n'existe pas d'hôtel français à Singapore. L'hôtel de l'Europe fait distribuer aux passagers, à l'arrivée des paquebots, des cartes rédigées en français. Cette manière de procéder et la magnifique situation de l'hôtel sont cause de sa prospérité. Les deux propriétaires sont Allemands. La cuisine (dans le goût anglais), que l'on y sert, plus encore que le climat, nous a rendu fort pénible le séjour dans la capitale des Straits Settlements. Il y a dans cette région une magnifique situation à prendre pour un Français, mais à la condition que l'on agisse avec trois ou quatre cent mille francs et que les gérants parlent anglais et malais (1). La création d'un hôtel français où l'on servirait notre cuisine est en effet désirée par les voyageurs de toutes les nationalités.

Grâce aux « Missions Étrangères », la France occupe une part notable d'influence à Singapore et le nom français est attaché à plusieurs édifices publics (2). Nous devons à l'obligeance de Mgr Gasnier, vicaire apostolique, résidant à Singapore, des renseignements précis sur l'état de cette mission.

Mgr Gasnier est évêque titulaire d'Eucarpie et vicaire apostolique de la presqu'île malaise. La mission de la presqu'île comprend, canoniquement, la presqu'île entière, mais par suite d'un arrangement spécial entre les deux évêques, Mgr l'évêque de Bangkok conserve la direction des provinces malaises où l'usage du siamois domine, tandis que la mission de la Malaisie dessert tous les territoires où le malais est la langue de la majorité, c'est-à-dire *Quédah* dépendant du Siam; *Penang* et la province *Welleslay* de la colonie anglaise des Straits Settlements; *Pérak*, *Selangore* et *Sungei-Ujong* placé sous la protection du même gouvernement; *Malacca* et son territoire, colonie anglaise; *Muor* et *Johore*, gouvernés par un marajah ou sultan indépendant; enfin, sur la côte est, *Pahan*, *Tringanu* et *Kalantang*.

---

(1) Le malais, langue des travailleurs, s'apprend en quelques semaines.

(2) Trois églises ou chapelles, une école de garçons et une de filles et un évêché français.

Digitized by Google

Malacca fut le siège de la première mission catholique de l'Extrême Orient. En 1530, les Portugais s'en emparèrent et en 1547, saint François-Xavier y trouva une église établie.

En 1557, Malacca devint siège épiscopal, mais la prédication ne sortit pas des limites de la colonie portugaise.

En 1767, les Birmans ayant envahi le Siam détruisirent *Futhio* sa capitale et emmenèrent captifs l'évêque catholique et un grand nombre de chrétiens. 1,500 environ se réfugièrent à Bangkok qui devint la capitale du royaume pendant qu'un nombre plus considérable traversaient la presqu'île et allaient se réfugier dans une île nommée *Fontelang*. Là encore, en 1809, ils furent attaqués par les Birmans; leur prêtre, M. Rabeau, fut jeté à la mer par les mahométans, ceux qui survécurent au massacre se réfugièrent à Penang, possession anglaise depuis 1787 et se fixèrent dans un village près de *Georges Town*. C'est là qu'a été fondé le Collège général des missions étrangères de Paris, établissement destiné à la formation d'un clergé indigène.

Toutes les missions de la Société dans l'Extrême Orient ont le droit d'y envoyer deux douzaines d'élèves quand elles sont persécutées et une douzaine d'élèves dans le cas contraire.

Le 16 juillet 1827, un décret de Léon XII donna à l'évêque du Siam prédication sur Singapore.

Le 18 août 1832, le gouvernement anglais accordait le terrain pour la construction de l'église catholique de Singapore à M. Boueho, missionnaire à Penang. Le père Albrand, plus tard évêque en Chine, y établit la mission chinoise en 1832. En 1838, le père Courvésy, missionnaire pour le Siam, fut nommé évêque coadjuteur chargé de la mission du Siam occidental, en résidence à Singapore, par conséquent le premier évêque de cette mission. Il eut pour successeur, en 1845, Mgr Boueho, qui résida toujours à Penang. Mgr Leturdu lui succéda en 1872. Cet évêque mourut à Paris, en 1877 et fut remplacé, en 1878, par Mgr Gasnier lequel avait été nommé par Pie IX le 2 février 1878, puis préconisé par Léon XIII, le 28 mars suivant, sacré à Bangalow dans les Indes le 2 juin et installé à Singapore le 15 juin de la même année.

Mgr Gasnier est un angevin. Il adore sa ville natale qu'il n'avait guère quittée avant son entrée au séminaire des missions étrangères. La nationalité du missionnaire français s'affirme dans le moindre de ses actes. A ses écoliers, à ses catéchistes, à ses chrétiens il raconte une foule d'anecdotes sur son village ou sa ville, sur sa famille, sur ses amis, sur la France et ainsi, bien souvent, sans qu'il s'en doute, sans qu'il y ait une idée préconçue de faire de la propagande française, ce qui pourrait, dans certains pays, être dangereux pour lui et pour son œuvre, il arrive à graver profondément, dans le cœur de ses fidèles, une impression saine de notre pays et à lui donner une haute idée de sa puissance, de la bonté et de l'esprit de justice de ses habitants.

24 missionnaires français et deux prêtres indigènes secondent Mgr Gas-

Digitized by Google

nier dans son apostolat et assurent le service du culte dans 35 églises et chapelles.

Les écoles de garçons de Penang, Singapore et Malacca sont dirigées par 18 frères de la doctrine chrétienne (presque tous Français). Elles comptent six cents élèves.

38 sœurs de la congrégation française des sœurs de Saint-Maur ont 650 élèves dans les écoles des trois villes désignées ci-dessus. Elles desservent en outre les deux grands hôpitaux de Singapore et de Penang. A Singapore, où on laisse souvent des malades français provenant des paquebots ou des transports militaires français, ces religieuses rendent les plus grands services à nos compatriotes qui, ignorant la langue anglaise, auraient sans elles les plus grandes difficultés à se procurer les choses indispensables.

Dans l'intérieur la mission possède:

13 écoles de garçons avec.	1.175 élèves;
11 écoles de filles.	756 —
17 orphelinats.	111 orphelins et 416 orphelines.

Récemment, sur la demande de Mgr Gasnier, le Gouvernement anglais a donné 1,500 acres de terrain à la mission pour la fondation d'une colonie. L'essai a pleinement réussi. 450 personnes y sont entretenues ou y travaillent; c'est une sorte de phalanstère où toutefois les travaux agricoles dominent, et le Gouvernement qui a payé les frais d'installation y entretient en outre une école pour les garçons et une autre pour les filles.

Dans les pensionnats de filles, toutes les élèves de la première classe apprennent le français. Notre langue n'est pas enseignée aux garçons parce que son étude n'est pas prévue dans le programme du Gouvernement. Une classe de français coûterait 2,400 francs (1) par an pour les deux principales écoles. Toutes les écoles subventionnées par le Gouvernement sont examinées par l'Inspecteur des écoles.

PROGRAMME:

Les matières comprises dans le programme sont groupées en plusieurs étendards ou divisions qui comprennent:

1er étendard: lecture, écriture, calcul « addition, soustraction »;
2e étendard: — — — quatre règles;
3e étendard: lecture, dictée, calcul, géographie;
4e étendard — — — — analyse;
5e étendard — — — — analyse logique et compositions;
6e étendard — — — — compositions plus difficiles;
6e, 2e, 3e, 4e: algèbre, géométrie, histoire,

La liberté la plus complète est laissée pour la religion et pour l'histoire.

(1) Ce chiffre ainsi que ceux cités plus haut nous ont été remis par Mgr Gasnier.

Digitized by Google

Le mode de secours, qui est absolument le même pour toutes les écoles, soit libres, soit du Gouvernement, consiste à donner :

1° $ 2 pour chaque élève examiné comme régularité à venir à l'école;
2° $ 3 par étendard pour chaque composition reçue.
Il va sans dire que les élèves peuvent composer pour plusieurs étendards.

L'année dernière, les examens dans les écoles de Singapore, Penang et Malacca, les seules que le Gouvernement subventionne, ont rapporté trois mille piastres (douze mille francs) à la mission. C'est assez dire que la méthode adoptée par le Gouvernement colonial anglais donne des résultats pratiques et que les écoles françaises sont dirigées avec habileté et dévouement. A la fin des examens a lieu un concours écrit entre toutes les écoles du Gouvernement et les écoles libres subventionnées pour l'obtention de trois primes de 180, 160 et 140 $. En outre, une bourse d'apprenti ingénieur et deux bourses d'étudiant en droit ou en médecine font l'objet d'un concours entre les mêmes élèves.

Les élèves ingénieurs qui font leur apprentissage à Singapore reçoivent : 120 $ la première année, 140 $ la deuxième année, et 160 $ la troisième année. Lorsqu'ils ont donné des résultats assez brillants pour que l'on puisse les envoyer passer une année en Angleterre, ils reçoivent, ainsi que les étudiants en droit et en médecine, une subvention annuelle de 200 $, et on leur paye, en outre, le passage aller et retour. Les natifs indiens, chinois, javanais ou malais apprennent la lecture et l'écriture de l'anglais, la lecture et l'écriture du malais, qui est la langue de tous les travailleurs, un peu de géographie et les quatre règles. Tous ceux qui veulent aller au delà doivent payer les frais d'école, à moins qu'ils n'aient pu obtenir une bourse. Cette mesure a été prise récemment sur la proposition de Mgr Gasnier. En élevant le niveau des études pour ces enfants et en les maintenant à l'école jusqu'à douze ou treize ans, on privait leur famille de leur travail; on leur faisait perdre le goût du travail manuel et on encombrait la place d'une foule de gamins qui ne voulaient plus accepter d'autre situation que celle d'interprète, de commis, voire de planton. Les offres étant supérieures aux demandes, le Gouvernement se trouvait ainsi être le *fabricant*, si nous pouvons nous exprimer ainsi, d'une foule de jeunes déclassés qui mécontentaient leur famille jusqu'au jour où ils allaient peupler les prisons. On fera bien de profiter de cette expérience en Indo-Chine.

Les écoles primaires d'enseignement secondaire et supérieur sont très fréquentées. Les programmes sont conçus dans une forme exclusivement pratique. L'enseignement de l'anglais y tient une large place ainsi que celui des mathématiques, du dessin et de la comptabilité. Telle est la méthode adoptée dans la plupart des colonies anglaises.

Dans les colonies françaises, on procède par tâtonnements en fait d'instruction publique. On trouve mille raisons pour déclarer qu'il serait fort coûteux, inutile et peut-être dangereux, de contraindre nos sujets à apprendre

Digitized by Google

notre langue. Nous nous contentons d'ériger quelques lycées ou collèges, aux proportions grandioses et coûteuses, où les fils de fonctionnaires et d'officiers pourront faire leurs classes, et notre Gouvernement *démocratique* néglige le peuple.

Ne pouvant communiquer avec le peuple par la parole et par le livre, il échappe à notre action directe, ignore nos bienfaits, ne peut se rendre compte de l'emploi des produits de l'impôt, conserve une impression fâcheuse de certaines mesures quelquefois peu pratiques, prises par une administration ignorante de ses besoins, et se trouve ainsi tout naturellement prêt à écouter les fomenteurs de révoltes.

Si les colonies anglaises sont prospères, cela tient certainement à beaucoup de causes, mais une des principales est que leurs gouverneurs ont su ne pas les écraser sous le faix de charges militaires, et ils n'ont pu éviter ces charges qu'en dirigeant, en étendant l'instruction primaire et en se mettant ainsi en communication directe avec leurs administrés. Il est grand temps que nous nous rendions compte de cette vérité en France. Le Parlement n'a jamais hésité à prendre à la charge du budget les expéditions lointaines et les frais des guerres de conquête. Il ne saurait refuser d'ajouter au budget de l'instruction publique les trois ou quatre millions qui seront pendant quelques années nécessaires à l'installation de modestes écoles sur tout le territoire de l'Algérie, de la Tunisie et de l'Indo-Chine. Le jour où des manuels français pourront pénétrer sous la tente arabe la plus modeste, et le jour où dans chaque village de l'Indo-Chine quelqu'un saura expliquer ce qu'est la France, nous aurons bien vite conquis à notre patrie ces peuples intelligents, actifs, que nous nous contentons de réprimer, de contenir à l'aide de gros bataillons, au lieu de les gagner par la douceur, la persuasion et le dévouement, qualités qui forment si bien le fond du caractère de notre vieille France.

ÉMIGRATION AU CANADA ET DANS NOS COLONIES

L'émigration des cultivateurs français vers le Canada prend à chaque saison des proportions plus considérables. Les émigrants se recrutent principalement dans la Bretagne et l'Anjou. Dans la Sarthe, les premiers émigrants furent, en 1887, une famille Hervé, de Saint-Georges-sur-Loir, et une autre famille de Saint-Mars-la-Jaille. A Paris, M. Hector Fabre, commissaire général du Canada en France, donne les renseignements et la direction. Au Canada, le curé Labelle et l'abbé Maindon sont les chefs les plus actifs de la colonisation. Le *Paris-Canada* enregistre de nouveaux départs : les familles Thiévin, 10 personnes; Denis, 5; Bossé, 4; Robin, 4, qui ont été rejoindre par Liverpool (ligne Dominion) leurs parents et amis établis, notamment à Verchères, chez M. Dansereau, et qui leur ont préparé des installations. Sont dans les mêmes conditions les nommés Aug. Blondeau, Jean Barron, Aug. Goujon, D. Chapeau, ainsi que la femme Gasnier qui re-

Digitized by Google

joint son mari ; tous sont de la même région. Dans le Maine-et-Loire, la Sarthe et la Loire-Inférieure, on se préoccupe beaucoup de l'avenir qu'offre le Canada.

Ce courant d'émigration, qui a été maintes fois signalé dans la *Revue Française*, et qui est dû à l'active propagande de M. Hector Fabre, peut servir d'exemple à notre Direction des colonies. Les procédés que pratique notre administration quand il s'agit du transport des colons, sont exposés dans le *Bulletin des renseignements coloniaux* d'août 1888.

« La *Direction des colonies* communique à la presse des circulaires enthousiastes appelant les colons en Guyane, en Calédonie, à Tahiti, à Diego-Suarez, etc., etc., et promettant concessions et passages. Les candidats accourent en foule, l'administration choisit ses élus. Après avoir attendu des mois, le candidat reçoit l'avis que sa demande est acceptée et qu'il pourra partir tel mois, tel jour, telle heure, par tel navire de l'État. L'heureux candidat vend son bien, donne congé à son patron, fait ses caisses, dit adieu à ses amis et part. Une dépêche de la Direction des colonies le rattrape ; le départ est remis à une date inconnue ! C'est la ruine, la femme et les enfants se trouvent sans pain, sans abri, c'est le désespoir et la misère sans phrases.

» C'est ce qui vient d'arriver, une fois de plus, à 32 personnes qui devaient s'embarquer le 1er juillet 1888, pour Diégo-Suarez après des mois d'attente et qui, ayant reçu contre-ordre à la dernière heure, attendent que les passages gratuits pour Diégo, capricieusement supprimés depuis la réception de leur ordre de départ, soient capricieusement rétablis.

» Il y a mieux encore. On connaît nombre de jeunes gens arrivés au port et qu'il a fallu mettre en subsistance à la caserne, parce que le jour du départ du navire avait été changé sans qu'ils en fussent prévenus, ou bien que le capitaine partait sans eux, n'ayant pas d'ordre pour les prendre.

» Ces faits, si invraisemblables qu'ils paraissent, sont fréquents.

» Proviennent-ils d'une mauvaise organisation, de rivalités intérieures entre bureaux, du mauvais vouloir ou de l'incapacité des chefs de service et peut-être de tout cela à la fois ? En tous cas, il y a là une réforme à faire et nous espérons qu'on la fera. »

Pour les députés qui cherchent matière à interpellations, voilà un terrain favorable. Ils auront sûrement l'opinion publique avec eux.

Des faits de cette nature sont profondément regrettables. Depuis dix ans, l'expansion française au dehors a pris un développement qui dépasse toutes les prévisions ; la crise économique qui sévit en France, le gaspillage financier qui a amené une augmentation constante des impôts sont les principales causes de l'émigration actuelle.

« Autrefois, chez nous, dit M. de Mandat-Grancey, dans le *Correspondant*, personne ne songeait à émigrer, parce que tout le monde se trouvait bien. Il paraît qu'il n'en est plus de même maintenant, car le nombre est grand de ceux qui veulent quitter notre pays, et ce nombre augmente tous les jours. Ce ne sont pas les coquins qui veulent partir, ce sont les autres qui

Digitized by Google

se voient ruinés, et qui sentent que le temps est passé où il suffisait du travail et de l'honnêteté pour se relever. »

Il n'y aurait rien à regretter si une partie notable du courant de l'émigration s'était portée vers les colonies françaises, augmentant leur richesse par la population, le travail et les capitaux. Mais l'Administration a fait en sorte que nos colonies sont l'objet d'une défaveur marquée chez les émigrants français. Si les abus que M. G. Laforest dénonce dans le *Bulletin des renseignements coloniaux* continuent à se produire, nos colonies seront définitivement désertées.

Nous faisons appel à l'intelligente activité de M. de La Porte, sous-secrétaire d'État. Ceux qui l'ont connu jadis au Conseil d'État savent qu'il y a en lui plus qu'un homme politique, que c'est un travailleur que rien ne rebute. Pendant qu'il occupe ce poste important qui lui met en main tous les rouages coloniaux, il pourrait certainement opérer des réformes radicales dans les services d'où dépend l'émigration. Ce que M. Hector Fabre parvient à faire avec tant de succès, pour l'organisation du courant d'émigration au Canada, qui empêche M. de La Porte, à qui une pratique déjà longue a donné une réelle expérience dans ces questions, de le réaliser au profit des colonies françaises ? Édouard MARBEAU.

LES CHEMINS DE FER DE L'INDE

SITUATION GÉNÉRALE ET LIGNES STRATÉGIQUES

Le rapport de la Direction générale des chemins de fer de l'Inde est aujourd'hui devant le public. Il commence par ce fait peu encourageant que les recettes de 1887-1888, comparées avec celles de l'année précédente, montrent une diminution de Rs 3,878,758, diminution produite surtout par la dépression du trafic des grains, et qui est donnée plus particulièrement par les lignes *North-Western*, *Bombay-Baroda*, *Central India* et *Rajputana-Malwa*. Le transport du matériel de chemin de fer a été moindre sur la ligne *North-Western*, mais le trafic s'est développé d'une manière satisfaisante sur *l'Eastern-Bengal* et le *Southern-Mahratta*. Bref, le gouvernement a souffert une perte de Rs 9,827,927 en 1887-88, mais le Directeur Général fait observer que les capitaux employés à des sections non encore livrées, restent pour le moment improductifs, et de plus une forte partie du capital sous la rubrique *Chemins de fer de l'État* a été employée à des lignes stratégiques, utiles au point de vue politique en dehors de toute considération commerciale.

Le fait important de l'année est l'établissement d'un système de lignes militaires sur la frontière, le commencement des travaux du tunnel à travers le Khojak-Amran, l'inauguration de la ligne *Southern-Mahratta* longeant la côte à Marmagoa, l'extension des lignes de la Birmanie, enfin les travaux « de famine » dans la présidence de Madras, les ponts *Dufferin* et *Balawali* sur le Gange, le pont de *Ferozepore*, sur le Sutlej, le pont de *Kalpi* sur la Jamna, et la formation de la *Bengal Nagpur Railway Company*.

Digitized by Google

Neuf cent quatre-vingt-huit milles de chemin de fer ont été achevés et livrés le 31 mars 1888, faisant un total de 14,383 milles en exploitation. Les lignes principales ouvertes sont : 167 1/2 milles *South-Mahratta*, 95 milles *Indian Midland*, 90 milles *Bellary-Kistna*, 83 milles *Cuddapah Nellore*, 118 1/4 milles *Sind-Peshin*, 203 1/2 milles *Sind-Sagar*, 50 1/2 milles *Lucknown Sitapur Sihraman*, 69 1/2 milles *Assam-Behar*, 70 milles *Nizam's Guaranteed Railway*.

L'épreuve du pont *Kaiser-i-hind* sur le Sutlej n'a pas été satisfaisante, et de nouveaux travaux devront être entrepris. Les travaux du pont sur le Sukkur ont été retardés par le délai dans la réception du matériel; on espère l'achever vers le commencement de 1890. Un pont, le *Victoria*, sur le Jhelum, l'embranchement de *Mahmud Kotto Kuraishi* (Ghazi Ghat), la ligne entre *Malakwal* et *Bhakkar*, et les branches de *Kuraishi* à *Dera Ghazi Khan*, 3 1/4 milles, et *Darya Khan* à *Dera Ismaïl Khan* 5 3/4 milles, sur la section *Sind-Sagor*, ont été ouverts cette année.

Le rapport du Directeur général donne des détails intéressants sur le développement du système des lignes frontières. La ligne à travers le col *Khojak* est en voie de construction, ayant été préférée à la route par le col *Gouaja*, ou par la ravine *Sanzal*. La ligne de *Sibi* à *Quetta* por le col *Bolan* a été livrée cette année, et une nouvelle route a été sanctionnée devant relier *Hirok* à *Kotal-Durwaza*, la dépense étant estimée de 13 à 14 lacks de roupies.

Un coup d'œil sur le combustible et sa provenance est également instructif en comparant avec l'année précédente :

	1887-88	1886-87
Charbon anglais . . . . . Tonneaux.	212.529	240.063
— indien.	470.210	410.948
Coke	9.564	9.132
Briquettes	30.029	26.212
Bois.	392.808	259.513

Ainsi diminution sur le charbon anglais de 27,534 tonneaux, et augmentation du charbon indien de 17,261 tonneaux. Nous ne tarderons pas à voir le pétrole entrer en ligne de combustible. *(Petit Bengali).*

NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES & COLONIALES

Maroc. — *Les protégés au Maroc.* — La conférence qui devait depuis tant de mois se réunir à Madrid, pour régler la question des protégés, est définitivement ajournée. Nous avons exposé, t. VII, p. 198, l'intérêt qu'il y a pour la France à maintenir le *statu quo*. Mais il serait de bonne politique de ne

Digitized by Google

pas attendre que la réforme se fasse tôt ou tard contre les intérêts du commerce européen, et que toutes les puissances missent elles-mêmes un frein aux abus. Ce serait le meilleur moyen de retirer au sultan de justes sujets de plainte.

D'après une étude du consul américain de Tanger, à son arrivée au Maroc, l'année dernière, il y avait 800 personnes protégées par le représentant des États-Unis d'Amérique, dont la plupart l'étaient officieusement. Par exemple, dans un village, près de Tanger, 300 habitants refusaient de payer les taxes, sous prétexte qu'ils formaient une colonie américaine. L'enquête a établi qu'ils étaient employés comme rabatteurs dans les chasses au sanglier organisées par le consulat, et qu'ils devaient être, par ce motif, exempts de taxes. La protection non officielle du consulat américain a été abolie.

Il y a trois classes de protégés : les indigènes employés par le consul ; — les protégés à raison de services rendus aux États-Unis ; — les agents ou acheteurs pour les citoyens américains qui font au Maroc le commerce d'importation ou d'exportation.

La protection des deux premières catégories résulte des traités et est indispensable dans un pays où règne l'arbitraire. Le consul cite le cas d'un vieux Maure qui avait été, sans être protégé, employé accidentellement au consulat pour copier des lettres arabes officielles, et qui préféra perdre sa place plutôt que d'écrire au Sultan, au nom du consul, des choses qui auraient pu déplaire à des ministres marocains.

Les abus du système de protection résident surtout dans le nombre très variable des protégés, à titre d'agents commerciaux. Un Maure, naturalisé par fraude ou autrement aux États-Unis, peut retourner au Maroc faire pendant plusieurs années le commerce, ne serait-ce qu'avec Gibraltar, et cependant obtenir la protection pour deux agents dans tous les ports du Maroc. Il arrive souvent qu'un patron soit salarié par son propre employé, qui désire obtenir la protection. Le consul n'en déclare pas moins la protection indispensable pour le commerce, à cause de la rapacité sans bornes et de l'irresponsabilité des gouverneurs indigènes.

Deux réformes seraient possibles : 1° que certaines taxes consenties par les puissances fussent payées au Sultan par tous les sujets protégés et par les étrangers, et encaissées par les consuls. Le trésor marocain n'éprouverait ainsi aucun dommage ; 2° la protection donnée aux indigènes par les négociants américains ne serait accordée que s'ils faisaient véritablement le commerce entre le Maroc et les États-Unis.

Exploration Thomson. — Voici les nouvelles, en date du 22 juillet, que M. Thomson donne de son voyage dans le Maroc. Il se rendit par mer de Tanger à Casablanca, et de là par terre à Mogador. Un juif de Demnat lui fut d'un grand secours, car il ne pouvait nullement compter sur son escorte. De Demnat il fit deux excursions intéressantes au point de vue géologique et géographique, puis franchit l'axe central de l'Atlas jusqu'au district de Tiluit, dans le bassin de la Draa. L'insurrection des tribus du versant sud,

Digitized by Google

vers l'ouest, le força à retourner vers les plaines du Nord. Il traversa la chaîne par une passe, un peu au sud de Djebel Tizah, dont l'ascension avait été faite par Hooker, et atteignit sans encombre Gindaby. Plus tard, M. Thomson fit l'ascension du pic de l'Atlas au nord de Amsiviz (12,500 pieds), soit 1,500 pieds de plus que tous les pics atteints jusque-là. Il revint à Maroc pour attendre les provisions qui lui étaient envoyées de la côte.

Opérations militaires. — Le sultan a mené avec une grande habileté sa campagne contre les Beni M' Guild. Les prédécesseurs de Mouley Hassan, les sultans Mouley Soliman (Sliman), Mouley Abd El Rahman et Sidi Mohammed n'avaient pu soumettre les deux grandes tribus des Aït Ydrâssen et Aït Malou. Vers la fin du siècle dernier, Mouley Soliman fut battu et dévalisé par les Beni M" Guild, qui lui prirent toute son artillerie. Le sultan actuel vient de rapporter un mortier trouvé sur le champ de bataille où fut défait son arrière-grand-père.

Les 23, 25 et 28 juin, eurent lieu les combats qui assurèrent au sultan la victoire sur ces tribus jusque-là indomptables. Les kasbah furent démolies. Le sultan a dû suivant l'usage opérer les ventes d'esclaves pour donner satisfaction à ses troupes. Le beau-frère du sultan, Sid Mohamed el Amrani reste dans le pays avec quelques bataillons pour achever la pacification.

Le 25 juillet, l'armée quittait le pays des Beni M' Guild, rentrait sur le territoire des Aït Ahmed, et campait à Aït Zerz'ou, quand, il apprit le massacre du prince Srour, qu'il avait envoyé avec 200 cavaliers chez les Aït-Choukman, fraction des Beni M' Guild.

La *Dépêche algérienne* reproduit des nouvelles de Tlemcen d'après lesquelles les Aït-Choukman après avoir prêté leur concours au sultan pour la soumission des Beni M' Guild, auraient été ensuite traités par lui comme les vaincus eux-mêmes. De là viendrait le massacre de la mission du prince Srour envoyée pour réclamer des contributions de guerre.

Le sultan, comme nous l'avons dit (t. VIII p. 285) pénétra chez les Aït-Choukman pour en tirer vengeance. Il trouva le pays désert et détruisit complètement leurs villages; puis il retourna à Mequinez

A propos de l'ensemble de ces opérations militaires du sultan, le *Réveil du Maroc* publie les observations suivantes :

« Le descendant des Mah'ouch et le descendant des Sommeur, — qui avait régné en maître absolu sur plusieurs tribus berbères, — ont accepté chacun l'investiture kaïdale que le sultan a bien voulu leur conférer. Les Beni M' Guild sont donc soumis ainsi que les tribus voisines des Aït Isedeg, Aït Ahmed, Schkiren, etc.

» Le Chérif derkaoua de Medagha a écrit au sultan une lettre de soumission et a contribué à la pacification et à la soumission des Beni M' Guild en leur conseillant de se rendre au sultan sans conditions, ce que la plupart firent d'assez bonne grâce; Sa Majesté songea alors à ramener l'ordre et la tranquillité dans les provinces du nord et de l'ouest. Il est à désirer que

Digitized by Google

ce voyage s'effectue paisiblement a travers le pays des Zemmour et des Beni Hassan. »

Les Zemmour ayant offert leurs hommages et leurs contributions au sultan, celui-ci a renoncé à traverser le pays et s'est dirigé sur Mequinez.

» Un fils du sultan se rend de Maroc à Méhedia avec les chefs du sud et des Chaouïa pour complimenter S. M. Les chefs des autres tribus du sud suivront bientôt. On doit se réunir à l'embouchure du Sébou (Méhedia). Cette fois-ci on peut presque affirmer le voyage à Tanger de Mouley Hassan. »

Sénégal. — On écrit de Saint-Louis, le 16 août, à la *Gironde* : Le 12 juillet dernier, le chaland la *Sorna*, monté par quatre hommes et commandé par le patron Tom-Kayta, a été attaqué dans le fleuve, à la hauteur du barrage de Serpoli, par une vingtaine de Maures armés de fusils. Le patron essaya de se défendre; mais les agresseurs lui arrachèrent son fusil, la seule arme qui fût à bord. Puis lui et ses hommes furent renversés et frappés à coups de crosse et de bâton. Tom-Kayta fut blessé grièvement à la tête et laissé sans connaissance. Les marchandises, effets et vivres contenus dans le chaland furent pillés, sauf trente barres de fer et dix boîtes de capsules qui échappèrent aux recherches des assaillants. Ceux-ci appartiennent à la tribu des Ouled-Hamet, dépendante des Bracknas. Deux notables Bracknas ont été retenus comme otages à Podor, en attendant que leur roi, Sidi-Ely, ait accordé la réparation qui lui a été demandée par le chef de la colonie.

Comptoirs français de la côte d'Ivoire. Côte des Dents : *Jacks-Jacks. Grand-Bassam.* Côte d'Or : *Assinie.* — « Il se fait un commerce considérable d'huile et d'amandes de palme dans nos possessions de la *Côte d'Ivoire*, les Jacks-Jacks et Grand-Bassam. Aux Jacks-Jacks, il n'y a pas de maisons de commerce européennes. Les chefs indigènes se sont réservé le monopole de la traite, qui se fait avec des navires venus de Hambourg et de Liverpool, surtout des voiliers de ce dernier port. Les capitaines des bateaux donnent des marchandises en échange de *l'huile* et des *amandes de palme*, qu'on trouve en abondance dans l'intérieur, à Toupa, à Soubourg, à Dabou et dans tout le pays des Ebriés. qui s'étend jusqu'à Grand-Bassam, au nord de la lagune du même nom.

» Il y a deux maisons de commerce européennes à Graud-Bassam, l'une française, appartenant à M. *Verdier*, de la Rochelle, et la maison anglaise *Swanzy*, de Londres. Les Jacks sont reliés à Graud-Bassam par une magnifique lagune entourée d'une végétation luxuriante et que nos avisos parcourent sans difficulté d'une extrémité à l'autre. La rivière l'Akba se jette dans la lagune en face du village de Grand-Bassam, situé à un ou deux milles de la mer sur la rive sud. Cette rivière peut également être remontée par les petits avisos pendant trente milles environ, jusqu'aux roches Ebriès,

Digitized by Google

où se perdit jadis la canonnière du même nom. Elle se dirige au nord, suivant la route des monts Kong.

» Sur la *Côte d'Or* nous possédons Assinie, qu'une lagune semblable à celle de Grand-Bassam relie à la mer et met en communication avec l'intérieur jusqu'à la rivière de Kimjaboo, qui conduit au village du même nom, résidence du roi Akba-Simaoné. Notre territoire, limité par les possessions anglaises, s'arrête au village neutre de Newtown. Les maisons *Verdier* et *Swanzy* ont des comptoirs à Assinie, et il y a en outre une seconde maison anglaise qui fait le commerce du *bois*. *L'or* et le *café* sont les produits principaux du pays. On peut évaluer à 3 millions environ la valeur des exportations de Grand-Bassam et d'Assinie. La maison Verdier a planté cent hectares de café, et bientôt, la propriété sera en plein rapport. » *(Journal officiel.)*

Côte d'Or (Les Allemands). — Une dépêche d'Accra (Côte d'Or), 24 août, annonce qu'une troupe allemande, composée de soldats noirs et de laboureurs, sous le commandement de trois officiers blancs, a occupé Addelar, la ville située au nord-est de Salaga ou Selgha, près du territoire du Dahomey.

Cette occupation aura pour effet d'empêcher le commerce d'Accra avec Salaga et l'intérieur du pays.

Les Allemands ont construit à Addelar un fort auquel ils ont donné le nom de Bismarckbourg.

La *Gazette de l'Allemagne du Nord* rectifie cette information de la manière suivante : — Ce n'est pas une force militaire qui a pénétré dans la région intérieure du Togo, mais seulement le médecin major Wolf, chargé d'une mission d'exploration, et qui, dans l'intérêt de ses études scientifiques, a, au mois de mai, établi une station à Addelar.

En ce qui concerne le prétendu obstacle apporté au commerce anglais entre Accra et l'intérieur, c'est une pure invention, attendu que la voie commerciale qui longe le fleuve Volta ne passe nullement dans le voisinage d'Addelar.

Progrès obtenus au Congo. — M. le capitaine Thys indique ainsi les résultats obtenus jusqu'ici au Congo :

1° La navigation maritime poussée dans le bas Congo jusque Boma, est assurée dès maintenant de pouvoir remonter jusqu'à Matadi ;

2° Divers travaux, tels que sondages, pose de bouées, construction de feux, entrepris pour donner plus de sécurité à la navigation du bas fleuve;

3° La carte cadastrale du bas Congo destinée à servir de base à la propriété foncière déjà terminée, et la brigade topographique réunissant les éléments nécessaires à l'établissement d'une carte générale du bas Congo ;

4° La justice fonctionnant régulièrement, dans le bas Congo, à deux degrés ;

5° Un service des postes assurant le transport rapide, régulier et à bon marché de la correspondance et des colis postaux :

6° L'état civil institué et fonctionnant pour les naissances, les mariages et

Digitized by Google

les décès des non-indigènes, et qui sera bientôt, sans doute, établi pour les indigènes des environs des stations ;

7° Un service médical, dirigé par des docteurs belges, établi à Banana, Boma et Léopoldville ;

8° Une force publique importante composée de soldats noirs, commandés par des officiers et sous-officiers européens, déjà disciplinée, exercée et capable de faire respecter les décrets et règlements ;

9° La sécurité absolue assurée à la route des caravanes entre Matadi et Léopoldville, où l'on peut voyager aussi librement et avec moins de risque que sur bien des routes d'Europe ;

10° Un service de portage à dos d'homme desservant cette région des chutes que d'aucuns disaient inhabitée et où l'année dernière, en huit mois, on a trouvé à engager 60,000 indigènes pour le transport de près d'un million de kilogrammes de matériel et de marchandises ;

11° Les études du chemin de fer, dont la construction doit vaincre la résistance séculaire des cataractes presque achevées ;

12° La création, dans les stations de l'État, de troupeaux de gros bétail pour la consommation et la reproduction. Déjà à Boma il y a un troupeau de 200 bêtes à cornes ; il y en a d'autre moins importants, à Matadi, Loukoungou, Léopoldville et Loulouabourg ;

13° La présence sur les eaux du haut Congo, au cœur de cette Afrique sauvage qu'il y a trente cinq ans l'on croyait encore inhabitée, d'une flottille de bateaux à vapeur dont le nombre va chaque année en augmentant ;

14° L'autorisation d'émettre en Belgique un emprunt de 150 millions de francs dont les titres sont admis à la cote de la Bourse de Paris et dont les premières séries ont déjà été émises avec succès ;

15° L'évolution des tribus indigènes les plus vivaces de l'intérieur descendant jusqu'au bas Congo pour venir se mettre au service des blancs, comme soldats, matelots, terrassiers, forgerons ;

16° Les progrès des établissements commerciaux, dont, il y a huit ans, la chaîne ne dépassait pas Nokki et dont les factoreries extrêmes sont aujourd'hui à Bangala et à Louébo, au centre du continent, sous la protection de la bannière de l'État ;

17° Une entreprise agricole fondée par un Belge, M. de Roubaix, dans le bas Congo, à Matéba ; une maison de commerce belge, *Sanford exploring expedition*, achetant de l'ivoire dans le haut Congo ; une nouvelle société, les *Magasins généraux*, sur le point de se constituer pour établir un hôtel et un bazard à Boma ; une autre société, encore à l'étude, mais dont l'idée a été accueillie avec une faveur qui permet d'espérer que bientôt elle aussi pourra se constituer, en vue d'organiser les transports par bœufs, entre le bas Congo et le haut Congo...

Wallfisch bay — *(Allemands.)* La société allemande de l'Afrique occidentale cherche à établir une communication régulière entre Wallfisch bay et

Digitized by Google

Saint-Paul de Loanda, pour se relier aux steamers de la ligne Wœrmann. Cela donnerait un débouché aux produits des établissements d'exploitation de viande de bétail créés dans ces territoires. Entre Saint-Paul de Loanda et la république de Libéria, les vapeurs de la ligne Wœrmann touchent 16 escales de la côte où manquent les viandes salées et fumées, et où les territoires de l'intérieur ne fournissent que très peu de viande de boucherie

(Afrique explorée.)

Stanley. *Expédition Barttelot :* D'après une dépêche de Saint-Paul de Loanda, en date du 22 août, le major Barttelot, commandant l'arrière-garde de l'expédition Stanley, a quitté le 10 mai le camp de Yambouya, dans l'espoir de retrouver et rejoindre Stanley, dont il n'avait reçu aucune nouvelle depuis tant de mois.

La caravane qui accompagne le major Barttelot est composée des cent hommes laissés au major par Stanley et de 640 porteurs recrutés par Tippo-Tip. MM. Rose Troup et Jannison partagent le commandement avec le major Barttelot. C'est M. Jannison qui marche à l'avant-garde. Les porteurs de la caravane sont chargés de grandes quantités de vivres et de munitions pris à Léopoldville, c'est-à-dire fournis par l'État du Congo ou par Tippo-Tip.

Le major Barttelot a laissé derrière lui, au camp de Yambouya, un détachement d'environ quarante hommes auquel il a déjà fait savoir que ses premières étapes ont été accomplies sans incident.

Ces nouvelles auraient été rapportées au Congo par le steamer qui a récemment conduit le capitaine Van Gèle aux Falls.

A propos de ces nouvelles, l'*Indépendance belge* dit « qu'on s'est trop avancé en publiant des détails très circonstanciés sur la récente réoccupation des Stanley-Falls, et en annonçant notamment que les Arabes avaient rendu les trois canons enlevés par eux lors de la prise de la Station, que l'arrivée du capitaine Van Gèle avait été saluée de manifestations enthousiastes, etc.

» Renseignements pris, il n'y a rien de tout cela dans la dépêche reçue à l'administration de l'État du Congo, dépêche fort laconique, constatant simplement la réoccupation des Stanley-Falls, « sans incident ».

» A l'administration du Congo, on n'est pas même certain que la réoccupation ait été effectuée par le capitaine Van Gèle, qui n'en était pas officiellement chargé; c'est une simple conjecture qui peut se trouver confirmée, qui paraît même l'être par la dépêche de Saint-Paul susmentionnée, mais qui n'avait aucun caractère d'authenticité au moment où elle était publiée, d'autant qu'on savait M. Van Kerckhoven en route, lui aussi, pour aller réoccuper les Falls. »

Nouvelle expédition. — On annonce de Buda-Pesth que le major Charles Dobner s'occupe activement du recrutement des officiers et des sous-officiers qui doivent faire partie de l'expédition à la recherche de Stanley. On

Digitized by Google

assure que les fonds seront fournis par une Société anglaise, mais que l'expédition sera entièrement commandée par d'anciens officiers hongrois ou autrichiens. Le major Dobner, qui est le frère du premier aide-de-camp du prince Ferdinand, appartient encore à l'armée des honveds, mais il obtiendra un congé illimité.

Ce ne sera pas son premier voyage en Afrique, il y a déjà commandé deux expéditions qui, il est vrai, n'avaient pas l'importance de celle dont la direction vient de lui être confiée. Le major Dobner cherche à obtenir le concours d'officiers qui possèdent d'autres connaissances que des connaissances militaires. Il fait, en particulier, appel aux architectes, ingénieurs civils, mécaniciens, mineurs, naturalistes, docteurs, peintres, etc. Il va sans dire que le gros de la troupe se composera de naturels que l'on recrutera au Congo.

La question du fusil qui sera adopté n'est pas encore réglée. Le major Dobner et son comité hésitent entre le Mannlicher et le Martini-Henry,

L'expédition partira de l'embouchure du Congo jusqu'aux « Stanley-Falls », où le major Dobner compte arriver au bout de trois mois, si le gouvernement du Congo lui vient en aide en lui prêtant un steamer et quelques bateaux.

De Stanley Falls, l'expédition se dirigera vers le lac Nyanza, en passant par le district de Mabode, qu'elle explorera; on espère retrouver les traces de Stanley dans le voisinage de Nyanza ou dans les monts Manbonton.

Le Pacha blanc. — Nous avons indiqué (T. VIII p. 292), l'hypothèse d'après laquelle le Pacha blanc, qui à la tête de bandes de nègres Niamsniams, Dinkas, Monbouttous, réfractaires à l'influence musulmane, menace le Mahdi de Khartoum, pourrait être E. O'Donovan, le correspondant du *Daily News* à l'armée anglaise du Soudan. Le *Matin* publie les détails suivants sur la carrière de cet explorateur :

Fils du célèbre professeur de langue et de littérature celtique à l'Université de Dublin, et lui-même linguiste hors ligne, il s'engagea, à peine sorti de Trinity College, dans notre Légion étrangère pour la guerre de 1870; fait prisonnier à la bataille d'Orléans, il resta en Allemagne jusqu'à la paix. Successivement correspondant militaire de journaux anglais dans la guerre carliste de 1873 et dans la guerre russo-turque, il fut chargé par le *Daily News* d'accompagner l'armée russe dans sa marche vers le Turkestan. Le général Lazareff lui ayant cherché mille difficultés, il lui signifia froidement que, puisqu'il ne voulait pas le laisser l'accompagner à Merv, il s'y rendrait tout seul et y serait avant lui. Ce qu'il fit alors tient du roman le plus prodigieux : Il resta pendant trois années à Merv, devint un des chefs du gouvernement de la ville, et, quand il reparut en Europe, chacun l'avait déjà considéré comme mort.

En 1883, le *Daily News* l'envoya à l'armée du Soudan comme correspondant, mais avec l'ordre formel de n'y rester que jusqu'au moment où il

Digitized by Google

pourrait rejoindre le Mahdi. Il accompagna l'armée de Hicks-Pacha à Kashgate, où celle-ci, comme on sait, fut fatalement annihilée. On raconta à l'époque que O'Donovan avait été tué dans la bataille avec Hicks-Is-Pacha ; mais ce qui diminua la croyance à cette rumeur, c'est qu'on avait parfaitement retrouvé le corps du général anglais et de tous les officiers, et que celui d'O'Donavan n'avait jamais été retrouvé. Aussi ses amis prétendent que le Mahdi, avec lequel il était déjà entré en pourparlers, conformément à ses instructions, l'aurait fait simplement prisonnier, son admirable connaissance de la langue arabe pouvant lui être utile.

Malheureusement, nous avons connu très exactement le nom et la nationalité des Européens que le Mahdi conserva auprès de lui à Khartoum, et jamais le nom d'O'Donovan n'a été prononcé.

Quoi qu'il en soit, il y a quelques jours seulement, sa mère, qui vit encore en Irlande, dans une lettre qu'elle adressait à son neveu, Mac H. Sullivan, exprimait sa croyance formelle que le pacha blanc était son fils.

Esclavage. — Le cardinal Lavigerie a adressé le 26 août aux journaux belges une lettre en réponse à M. Carathéodory, ministre de Turquie, qui avait essayé de défendre la religion musulmane du reproche de complicité dans la chasse à l'homme.

Je vis, depuis plus de trente années, écrit le cardinal, soit comme directeur des écoles d'Orient, soit comme archevêque d'Alger, et délégué par le Saint Siège pour les missions de l'intérieur de l'Afrique, en rapports constants et plein de bienveillance réciproque, avec les musulmants.

Or, d'après cette expérience de trente années, faite ainsi dans les conditions les plus favorables :

1° Je ne connais pas, en Afrique un seul État musulman indépendant, grand ou petit, dont le souverain ne permette et le plus souvent ne pratique lui-même, sur ses propres sujets, dans les conditions les plus atroces de barbarie, la chasse et la vente des esclaves.

2° Il n'y a dans toute l'Afrique, que des musulmans qui organisent et conduisent les bandes, qui la ravagent par les razzias et par la vente des esclaves.

3° Je ne connais pas, dans les pays où la traite n'est pas défendue par des lois sévéres, imposées par des puissances chrétiennes, un seul musulman qui ne pratique en principe, l'esclavagisme, en se déclarant prêt à acheter ou à vendre des esclaves noirs.

4° Je connais, personnellement, dans la Turquie d'Asie et dans les provinces d'Afrique qui appartiennent encore à l'empire ottoman, un bon nombre de localités où la vente des esclaves et le passage de leurs tristes caravanes ont lieu avec la complicité des autorités turques.

5° Jamais, à ma connaissance, aucun muphti, uléma ou autre lecteur ou interprète du Coran n'a protesté, ni en Afrique, ni dans les autres régions indiquées, contre cet infâme trafic ; au contraire, ils le reconnaissent tous dans leurs conversations comme autorisé par le Coran, *pour les vrais croyants*, vis à-vis des infidèles.

6° Jamais aucun cadi ou juge musulman (qui doit juger d'après les seules lois du Coran et des commentaires autorisés) n'a, dans les mêmes pays, prononcé, à ma con-

Digitized by Google

naissance, un jugement qui impliquât la condamnation de l'esclavage ; et, au contraire, ils professent, à cet égard, les mêmes opinions que les docteurs.

En résumé donc, tous les souverains musulmans indépendants de l'Afrique pratiquent l'esclavagisme ; tous les chefs esclavagistes de l'Afrique sont musulmans; tous les musulmans sont prêts, lorsqu'ils le peuvent sans péril, à acheter et à vendre des esclaves; la Turquie elle-même ne l'empêche que pour la forme, et très imparfaitement. Dans ses provinces d'Afrique et dans ses provinces d'Asie, les interprètes du Coran ne condamnent pas l'esclavagisme, les juges musulmans, qui jugent d'après le Coran, ne se prononcent jamais contre lui.

Lac Nyassa: *Travaux des missionnaires anglais, par Mgr Smythies.* — La seule issue pour les eaux du lac Nyassa est la rivière Shiré, qui se jette dans le Zambèze. Cette rivière, sauf sur un très court espace, est navigable dans tout son cours. En quittant le lac, elle fait une courbe vers l'ouest et, au-dessous de Matope, cesse d'être navigable à cause des cataractes Murchison.

Plus bas sont les cataractes Katunga et, à partir de ce point, la rivière redevient navigable. Les passagers et les marchandises allant à Nyassa sont débarqués à Katunga et, après un petit parcours à terre, ils s'embarquent de nouveau à Matope. A mi-chemin entre Katunga et Matope se trouvent à Mandala, les magasins et le *settlement* de la « African Lakes Company ». A un peu plus d'un mille de ce poste est le florissant village de la mission, à Blantyre, qui, avec ses jardins, ses écoles, ses maisons, forme un groupe vraiment merveilleux au centre de l'Afrique. Comme il est situé sur une hauteur, le climat y est plus favorable aux Européens que celui des autres stations de la région. On peut aussi y faire pousser des fruits et des légumes importés d'Europe. M. Hetherwick a appris l'idiome yao et a traduit en cette langue l'évangile de saint Mathieu. Il est revenu récemment d'une mission du nord-ouest au mont Zomba. M. Scott est maître des langues chinyanja, que parlent les tribus du Nyassa. Le gouvernement anglais a reconnu l'importance de ces postes en nommant à Nyassa un consul, qui a construit une maison près des plantations de M. Buchanan, au pied du mont Zomba, à environ 40 milles de Blantyre, près du lac Kilwa ou Shirwa. M. Buchanan parle yao et instruit les indigènes qui viennent en grand nombre lui demander de l'ouvrage.

La station de M. Buchanan est florissante; mais cette prospérité dépend, comme toutes celles de ces parages, du libre accès à la côte par les rivières Shiré et Zambèze. Ce serait un désastre si les Portugais y mettaient obstacle. Les difficultés pour établir des missions à Nyassa sont assez grandes, pour que les puissances ne viennent pas les augmenter.

En arrivant au lac Nyassa lui-même, nous trouvons des missions de chaque côté du lac. A l'ouest, les stations de Cap-Maclean et Bandawe, avec des stations secondaires, parmi lesquelles est une mission pour les Angoni, tribu de maraudeurs d'origine zulu. A Bandawe, le Dr Laws a aussi à gagner la confiance des indigènes. De 500 à 600 personnes se réunissent dans ses

Digitized by Google

écoles où sont instruits de nombreux enfants. Grâce à la sécurité qu'assure le voisinage d'une mission, une population considérable s'est groupée dans les environs et offre de bâtir elle-même des écoles, si le Dr Laws consent à procurer des professeurs. Mais toutes ces œuvres sont menacées si la Compagnie des lacs africains trouve des obstacles sur le cours de la rivière. On a aussi à redouter les Arabes, irrités de voir grandir l'influence européenne, qui a incontestablement contribué, dans ces dernières années, à la diminution du trafic des esclaves que font les Arabes. Il serait déplorable, dit Mgr Smythies, que par des querelles entre nations européennes, ce pays retombât dans la barbarie, dont les entreprises anglaises l'avaient délivré.

La mission des Universités a commencé ses travaux à l'est du lac. Il y a trois ans, un vapeur y a été expédié, et l'ajustage s'en est fait à Matope, sur le Shiré. Une mission a été établie à Lukoma, île située dans le lac, à 5 milles de la côte. Le climat y est meilleur que sur les rives du lac, et les baies permettent d'y abriter un vapeur. Bien que l'île soit petite, la population est d'environ 3,000 habitants. On se propose d'y faire une école centrale, une station pour les missionnaires anglais, et d'établir des écoles dans les villages de la côte.

Quelques jeunes gens, esclaves libérés, élevés dans l'école de Zanzibar, ont été envoyés dans ces villages pour y ouvrir des écoles. On compte en envoyer encore cette année, mais tous ces projets dépendent du libre accès à la mer.

De ce côté, le grand danger qui menace les missions, vient de la tribu des Magwangwara, composée de maraudeurs. L'évêque et ses missionnaires ont visité ces peuplades qui ravagent le pays sur des étendues de 500 milles. Ils sont en ce moment en bons termes avec les missionnaires, mais on raconte qu'ils se sont ligués avec les Arabes qui traversent le pays, et il est possible que poussés par eux, ils deviennent dangereux pour les missions. Il faudrait obtenir à ce sujet l'intervention du sultan de Zanzibar.

Les Allemands en Afrique orientale. — *Grands Lacs.* On écrit de Berlin le 20 Août :

La nouvelle Société allemande des lacs de l'Afrique orientale se constituera le 11 septembre, à Wiesbade. Parmi les membres du comité on cite l'explorateur Schweinfurth, M, Bennigsen et le comte Mirbach.

Côte de Zanzibar (R. F., t. VIII p. 295). On mande de Zanzibar, le 23 août :

La Compagnie allemande de l'Afrique orientale a été chargée, par le Sultan, de l'administration de la partie de la côte où elle est établie.

On croyait que le transfert des pouvoirs aurait lieu d'une façon absolument pacifique, vu les grandes précautions qui avaient été prises par la Compagnie, d'accord avec le Sultan; mais, d'après des avis reçus ici, la façon dont les Allemands ont agi, en ce qui concerne le drapeau du Sultan, aux stations qu'ils ont occupées, à causé beaucoup d'irritation parmi les populations indigènes de la côte.

Digitized by Google

On affirme qu'un détachement, débarqué par une canonnière allemande à Bagamoïs, a coupé la hampe du drapeau du Sultan, qu'il a enlevé.

On mande aussi d'autres endroits que les agents de la Compagnie allemande ont débarqué des détachements de troupes et commis des actes arbitraires; mais on n'a pas encore reçu de renseignements authentiques confirmant ces bruits.

L'escadre anglaise des Indes est ici.

Zanzibar (*Les Italiens*). — Nous avons signalé (t. VII, p. 781) les prétentions des Italiens sur la rivière Juba et la baie de Kismayo. Les négociations de M. Cecchi, consul général à Aden, semblent réussir puisqu'on annonce que le drapeau italien va être rehissé à Zanzibar (31 juillet). Ni l'Angleterre, ni l'Allemagne ne peuvent voir avec satisfaction l'Italie s'installer sur la rivière Juba. Que les Italiens occupent Massaouah et le littoral de la mer Rouge pour tenir en échec l'Abyssinie et barrer le chemin à toute agression étrangère sur le flanc du Soudan égyptien, les Anglais n'y contredisent pas. C'est, pour ces derniers, une garantie qu'ils pourront tranquillement organiser sur le haut Nil quelque puissante Compagnie formant un lien entre l'Égypte et les Grands Lacs. Mais il ne paraît pas que la Grande-Bretagne laisse l'Italie se substituer à elle dans le pays Somali. Les établissements vis-à-vis Aden sont le commencement d'une opération qui, pour être complète, exige la mainmise sur la côte est du pays Somali. Déjà les Allemands étendent leurs prétentions sur une partie de cette côte, et les Anglais parlent d'obtenir d'eux la cession de Vitu, au sud de Juba (1). Ce n'est donc pas pour laisser l'Italie créer une enclave nouvelle plus près encore du cap Guardafui. Au point de vue diplomatique, cet établissement soulèvera certainement des difficultés; mais, cette fois, ce n'est pas la France qui aura maille à partir avec M. Crispi, mais bien l'Allemagne et l'Angleterre qui sont les plus intéressées dans cette affaire. La *Gazette de Cologne* fait remarquer, en effet, que l'inviolabilité du territoire de Zanzibar a été garantie par la France, l'Angleterre et l'Allemagne, et que l'assentiment de ces puissances serait certainement nécessaire pour la cession du port de Kismayo, à l'embouchure du fleuve Juba. L'Allemagne ne se montrera pas très empressée de répondre aux exigences de l'Italie, et celle-ci ne voudra pas, à cette occasion, se brouiller avec l'Allemagne On ne peut d'ailleurs s'attendre à voir, avant un certain nombre d'années, une puissance européenne prendre pied sur la côte orientale des Somalis, à moins qu'elle n'y emploie constamment des forces militaires considérables. Il y a quatre ans, l'expédition italienne du vaisseau de guerre le *Barbarigo* à Kismayo a complètemen échoué; les Anglais aussi ont fait des expériences désagréables avec les Somalis. De toutes les nations européennes, ce sont les Allemands qui ont le mieux su prendre ce peuple belliqueux. Les membres

(1) Voir la *Revue française*, t. VIII, p. 321. Partage politique de l'Afrique.

Digitized by Google

de la Société de l'Afrique orientale, qui ont conclu des traités avec les princes somalis, ont passé de longs mois, sans armes, au milieu de ces populations redoutées, qui les ont traités avec respect et amitié. Aucune puissance européenne ne pourrait occuper Kismayo plus facilement que l'Allemagne. Si, malgré les traités passés avec la société de l'Afrique orientale, l'Allemagne n'a pas essayé d'acquérir ce port, c'est parce que les rapports avec les indigènes, qui n'ont presque pas eu de contact avec l'Europe, sont encore trop difficiles, et que l'on veut attendre de voir quelle sera l'influence du commerce européen sur le caractère des belliqueuses tribus somalis.

Les difficultés provenant des dispositions des populations indigènes sont considérables si on s'en rapporte au correspondant du *Temps* qui écrit de Zanzibar, le 31 juillet :

Bien que Kismayo soit considéré par les navigateurs comme un port de refuge, on s'accorde à dire que son mouillage laisse à désirer et que sa situation commerciale est de peu d'importance. On est là au milieu des Somalis, dont le caractère guerrier pourrait être comparé à celui des peuplades dirigées par Osman-Digma. Le Somali, qui vit d'indépendance, diffère du Souahéli. Ce dernier se plie aux exigences et aux duretés de l'esclavage alors que le Somali, soucieux de sa liberté, brise tous les obstacles qui l'empêchent de vivre à sa guise. Le sultan lui-même n'a, dit-on, aucun pouvoir effectif sur ces tribus somalis qui habitent le littoral de l'Afrique orientale, à partir de quelques milles au sud de la Juba jusqu'à Ras-Hafoun, et, lors de la délimitation de ses États, il fut reconnu par les représentants de la France, de l'Angleterre et de l'Allemagne réunis en commission, que les ports de Kismayo, Brawa, Meurka, Mogadicho, Warsheikh, appartenaient au sultanat de Zanzibar sur un rayon de dix milles seulement.

Si l'Italie s'installait à Kismayo, elle aurait à redouter les Somalis de l'Ogaden, qui règnent en maîtres dans cette partie de l'Afrique. Il n'y a qu'à voir, du reste, les difficultés que n'a cessé d'avoir l'Angleterre dans le golfe d'Aden, à Berberah et à Boulhar, malgré les subsides importants qu'elle accorde annuellement aux chefs de l'Intérieur, pour deviner la situation qui serait faite à l'Italie à Kismayo, si elle venait à avoir contre elle les tribus environnantes. A Kismayo sont établis également les Bar-Ajem, tribu somali qui depuis vingt ans bataille contre les Tounné, autre tribu somali qui s'attribue des droits sur la côte d'Afrique, de la Juba à Brawa.

Les caravanes qui arrivent à Kismayo descendent la plupart des Borana-Gallas; elles apportent principalement de l'ivoire. Les explorateurs qui ont visité ces parages assurent qu'il y existe des mines d'or et de fer.

Aux environs de Kismayo, près de la Juba, les esclaves souahélis, désireux de reconquérir leur liberté, se sont groupés dans un village appelé Gocha, et défient là quiconque voudrait les reprendre. Ils y sont en assez grand nombre, et sont, paraît-il, un péril constant pour les voyageurs qui oseraient s'aventurer dans l'intérieur.

Digitized by Google

Choa : *Antonelli.* — Rome, 27 août. — L'explorateur Antonelli est arrivé à Rome venant du Choa. Il est porteur de lettres de Menelick qui assurent que son armée est forte de cent trente mille hommes, dont cinquante mille sont armés de fusils se chargeant par la culasse.

M. Antonelli croit que si les négociations pour la paix avaient été confiées à Menelick au lieu d'être confiées à une mission anglaise, elles auraient eu une meilleure issue.

On se rappelle que la *Riforma*, appuyant la thèse de M. Crispi, reprochait récemment à M. Soumagne, notre représentant à Massouah, d'avoir non seulement noué des relations en août 1886 avec le Négus, mais d'avoir exercé même au Choa, où les explorateurs italiens ont créé des droits à leur pays, le protectorat que la France a gardé sur les missions catholiques. L'arrivée de M. Antonelli va remettre sur le tapis la question du Choa, et il est vraisemblable que l'Italie ne négligera rien pour trouver dans ce pays un appui pour ses opérations dans le pays somali. En cherchant à prendre position sur la rivière Juba, les Italiens ont-ils l'espoir d'établir par le Sud une communication tant avec le Choa qu'avec les Grands Lacs ? Les communications que M. Antonelli ne manquera pas de faire permettront sans doute de saisir l'économie générale du programme italien pour le pays somali et la région des Gallas.

Syrie : *Université de Beyrouth.* — Le journal *l'Italie* signale les progrès énormes des missionnaires français en Asie-Mineure; et dit que la France n'épargne rien pour se répandre dans le Levant. A propos de cet article *La République française* fait les réflexions suivantes :

« C'est l'université de Beyrouth, paraît-il, qui a pris le développement le plus considérable. Rien que cette année, elle a décerné le diplôme de docteur en médecine à soixante jeunes gens. Il faut dire que la France lui accorde une subvention annuelle de 60,000 francs. Les missionnaires français accomplissent la même œuvre nationale et civilisatrice dans chacune des villes de l'ancienne Grande-Grèce. C'est un fait connu à Smyrne, par exemple, un grand nombre de jeunes étrangers sortent Français d'éducation et de cœur des écoles des maristes.

L'*Italie* résume ainsi son étude :

« Les avantages que la France retire de l'Université de Beyrouth et de l'extension de ses missions et instituts religieux en Asie-Mineure sont incalculables. »

Il va sans dire, ajoute *la République française*, que le journal officieux propose de combattre par tous les moyens possibles les progrès de la langue française. On supporte impatiemment, à Rome, que la France conserve en Orient son protectorat religieux, qui s'étend sur les missionnaires catholiques de toutes les nationalités. Mais nous avons comme on le voit par le témoignage des Italiens, une situation magnifique; il ne dépend que de notre sagesse et du patriotisme de nos Chambres de la conserver.

Digitized by Google

Palestine. *Allemands.* — Le *Warte des Tempels* (gardien du Temple), organe des missions protestantes allemandes, annonce dans son numéro 27 que les colonies allemandes en Palestine sont dans une situation favorable. A Garonde, la récolte a été d'une bonne moyenne. Les enfants nés dans la colonie se distinguent à côté de ceux qui ont été amenés de la mère patrie, par leur rapide et vigoureuse croissance ainsi que par leur plus grande force de résistance au climat.

Ceux de nos lecteurs qui seraient curieux de plus de détails relatifs à l'action des missionnaires protestants dans la Terre-Sainte, soit anglais, soit allemands, trouveront un travail très complet sur ce sujet, dans le *Correspondant* du 25 janvier 1888.

Perse : *Turcomans Yomoods* (R. F. T. VIII, p. 247). — La plupart des renforts envoyés dans la province d'Asterabad à la suite du dernier soulèvement des Turcomans Yomoods sont arrivés à destination.

Les Yomoods se sont retirés. On prend des mesures énergiques pour rétablir l'ordre. Les habitants retournent dans les villages persans qu'ils avaient désertés à la suite des attaques des Turcomans.

Le gouverneur d'Asterabab établira un camp retranché dans le district troublé, près du fleuve Gurgan qui se jette dans la mer Caspienne, à peu de distance de la frontière russe.

Sibérie. — *Pénétration de la Sibérie par la mer de Kara, l'Obi et l'Yénisséi.*

La *Gazette* (russe) *de Saint-Pétersbourg* fournit quelques détails sur le chemin de fer de l'Obi. Le canal de Kara, par lequel on reliera prochainement l'Obi au Yénisséi, assure, dit-elle, un brillant avenir à cette entreprise. Le chemin de fer se dirigera du village d'Obdorskoé, situé à la source de l'Obi, *vers la mer de Kara, navigable pendant plusieurs mois de l'année.*

La ligne aura une longueur de 400 verstes. On ne possède pas de données précises sur la production agricole du bassin des deux fleuves susmentionnés; mais il est notoire que les sources de l'Obi et du Yénisséi sont situées dans les contrées les plus fertiles de la Sibérie. Dans la province de Tomsk, la production de froment dépasse de 18 à 30 millions de francs la consommation. En y ajoutant les autres denrées, on peut admettre que le bassin de l'Obi fournira pour 25 millions de roubles de marchandises au trafic du chemin de fer.

Quant à la navigation de la mer de Kara, on considère aujourd'hui le problème comme résolu. Sir R. Morier vient de publier une relation des derniers essais qui ont été faits. Le 9 octobre 1887, pour la première fois, un bateau à vapeur venant de l'Océan a pu débarquer ses marchandises au cœur de la Sibérie en venant par la mer de Kara. Dès la formation de la Compagnie commerciale, *Phœnix*, sir R. Morier, qui a secondé énergiquement l'initiative de M. Wiggins, l'explorateur de la mer de Kara, s'est mis en relations avec le gouvernement russe pour faciliter l'entreprise qui consistait à pénétrer la

Digitized by Google

Sibérie. Cette Compagnie ne demandait aucun subside, mais à raison des risques considérables qu'elle courait, elle désirait avoir la franchise pour l'introduction des marchandises transportées à travers la région arctique. MM. de Giers, Vlangaly et plus spécialement le baron Osten Sacken, directeur du département commercial, accueillirent favorablement les propositions de M. Wiggins. Sir R. Morier obtient que toute la cargaison du *Phœnix* serait admise en franchise, et il vient d'obtenir en outre une concession de cinq ans pour l'introduction en franchise de certaines catégories de marchandises sur le Yénisséi, et d'un an pour celles introduites par l'Obi. La loi russe réserve aux sujets russes le monopole de la navigation riveraine; aussi n'est-ce pas sans difficultés que sir R. Morier a obtenu la faculté pour le *Phœnix* de naviguer sur les 2,000 milles de rivière depuis Yénisseisk jusqu'à la bouche du Yénisséi.

Voici, d'après sir R. Morier, l'historique des explorations de la mer de Kara :

En 1874, la *Diane*, yacht à vapeur d'environ 120 tonnes, traversa les passes de la mer de Kara, d'abord jusqu'à la bouche de l'Obi, et ensuite jusqu'à l'estuaire du Yénisséi. Ce fut seulement une exploration scientifique pour établir la justesse des prévisions de M. Wiggins, à savoir : que pendant l'été les passes et les estuaires de ces rivières étaient libres de glace, grâce à la direction du *Gulf Stream*.

Se basant sur cette expérience, Nördenskjold put, l'année suivante, faire son premier voyage au Yénisséi et ensuite son célèbre voyage autour du monde par le détroit de Behring.

En 1876, un propriétaire de mines en Sibérie, M. Siberiakow, offrit £ 1,000 pour un voyage à travers le détroit de Kara jusqu'au Yénisséi. Un vapeur de 100 tonnes, *The Thames*, traversa la mer de Kara, et remonta le Yénisséi sur 1,000 mètres. Le problème était donc dès lors résolu.

L'année suivante, une maison de Liverpool mit à la disposition de M. Wiggins un steamer de 500 tonnes, *Warkworth*, qui transporta avec succès une cargaison et en rapporta une de Nadim, à la bouche de l'Obi.

Cinq steamers partirent d'Angleterre l'année suivante pour l'Obi et un chargé par M. Siberiakow pour le Yénisséi. M. Wiggins refusa de se charger de l'expédition anglaise, trouvant les bateaux impropres à cette navigation. Les six bateaux eurent un insuccès complet; les bateaux n'arrivèrent pas à destination. Aussi crut-on, que M. Wiggins n'avait pu pénétrer précédemment dans les estuaires que grâce au hasard. Mais l'année dernière, M. Wiggins, avec l'aide de la Compagnie Phœnix, acheta un bateau de 400 tonnes, qu'il chargea d'échantillons et partit de Newcastle pour Yénisseisk, première grande ville sur le Yénisséi, et qui n'est qu'à quelques centaines de verstes de la frontière chinoise. Le bateau de M. Wiggins tirait 11 pieds d'eau et dut procéder par tâtonnements dans sa navigation sur le Yénisséi, dont les fonds étaient inconnus. Il eut pour guide un chef samoyède, aveugle, qui, de mémoire, donna des indications si précises que M. Wiggins put remonter la rivière sans accident.

Digitized by Google

Asie centrale. — Le célèbre explorateur, général Prjewalsky, qui s'est fait remarquer par ses voyages en Chine, part le 29 août avec une trentaine d'hommes, dont vingt-quatre cosaques, par la route du Volga, la Russie transcaspienne, la Boukharie et le Turkestan, pour une cinquième expédition.

Le général se propose de visiter les contrées inexplorées de l'Asie centrale et du Thibet, où il n'a pu pénétrer jusqu'à présent.

Sikkim. — Nous avons tenu les lecteurs au courant des difficultés que les Anglais éprouvent, au nord du Bengale, de la part des Thibétains. L'État de Sikkim qui forme une pointe s'avançant vers le Thibet entre le Népaul et le Bouthan est la seule voie commerciale qui relie Calcutta au centre du Thibet à travers l'Himalaya. C'est donc une question grave pour l'empire des Indes. Mais il ne paraît pas que le conflit touche à son terme. D'après une dépêche de Calcutta, publiée par le *Daily-News*, les messagers envoyés par le rajah de Bhoutan aux autorités thibétaines, pour traiter avec elles, sont revenus en apportant l'assurance que le Thibet ne traitera qu'après l'évacuation de Guatong par les troupes indiennes. Les habitants de Sikkim ont été informés que 15,000 hommes de troupes thibétaines sont en marche vers cette ville.

Le rajah de Sikkim est placé sous le protectorat britannique. Cet État n'a que 7000 habitants et une superficie de 1550 milles carrés. La *Revue Française* a déjà publié une note (T. VIII. p. 116) sur l'État de Sikkim. Le *Temps* résume ainsi les relations entretenues avec le Thibet:

Déjà en 1774 Warren Hastings envoyait un commissaire spécial au Thibet. Plus tard, l'Angleterre acquit, moyennant une rente annuelle de trois cents livres sterling, la possession de Darjeeling, important comme entrepôt principal du commerce des thés dans ces régions. En 1861, une expédition imposa au rajah un traité établissant le libre échange avec son pays, la protection des sujets étrangers dans son territoire et le droit pour l'Angleterre d'y faire et d'y entretenir des routes jusqu'au Thibet.

Cette dernière clause indiquait l'intention d'ouvrir les voies au commerce avec le pays des Lamas. En 1884, M. Colman Macaulay étant entré en communication avec la lamasserie de Chigatzi, constata qu'il n'y avait point d'objection fondamentale à l'établissement de relations commerciales. Il dut aller demander à Pékin les autorisations nécessaires du pouvoir suzerain qu'il obtint en 1885.

De retour, il fut chargé d'organiser une mission pour aller négocier avec le Grand Lama. On commit la faute de mettre cette expédition sur un tel pied, qu'elle ressemblait, à s'y méprendre, à une expédition militaire. Les Thibétains s'émurent: il fallut renoncer à un projet, qui bien exécuté, aurait eu de grands avantages économiques.

Non contents de ce succès, les Thibétains envahirent la vallée de Sikkim et y occupèrent, dans l'automne de 1886, Lingtu, pour barrer la porte de

Digitized by Google

s. Pendant de longs mois, le gouvernement des Indes se contenta de r. Il accorda même aux Thibétains un délai, sur la demande du ement chinois.

is de mars 1888, on recourut enfin à la force. Le colonel Graham é à la tête de 200 hommes (Anglais) du 2e bataillon du régiment shire, de 400 cipayes du 13e régiment d'infanterie du Bengale, onniers indigènes du 32e régiment d'infanterie du Bengale, et de anons de l'artillerie royale. Le 20 mars, il enleva les ouvrages les Thibétains, qui se battaient avec courage, mais qui n'avaient que mousquets à mèche et des flèches. Le 21, il occupa Lingtu et poussa natong, dans la partie du Sikkim sur le revers thibétain de l'Hima- mai, 3,000 Thibétains assaillirent la position de Gnatong et furent avec de grandes pertes. Les sujets du Grand Lama ont reformé de 15,000 hommes, qui se prépare à attaquer le colonel Graham, son côté, reçu des renforts qui portent à 2,300 hommes et à ses forces.

le *Times*, les forces anglaises sont concentrées à Gnatong, et avec ts arrivés récemment, seraient seulement de 1,800 hommes et Le colonel Graham prendrait l'offensive peur refouler les Thibé- de Sikkim et se bornerait ensuite à la défensive.

des Indes. — Les journaux anglais annoncent que l'adminis- la guerre fournira prochainement an gouvernement de l'Inde un bre de canons destinés à la défense des côtes de l'empire indien. Bombay reçevra 12 pièces; Houghly, 8; Kurrachée et Rangoon 8, 9. Les forts de l'intérieur recevront en outre : ceux de Quettah, Bombay et Burnah, chacun 24; Madras, 3; Agra, Allabahad et chaque; Fero-Zepore, 16, Calcutta, 6; Lahore, 2; Peshawer, 6; i, 10; Mhow, 10.

: *Le roi des Sedangs.* — Marie Ier, ou M. de Mayrena. Voici le constitution qui aurait fait M. de Mayrena, roi des Sedangs, sur annamite, à la frontière de Siam. D'après une correspondance (11 juillet), publiée par le *Temps*, le père Guerlach, mission- it contresigné cet acte. Il atteste que les Sedangs ont agi sans trainte :

3 juin 1888, les chefs de tous les territoires qui ont signé un traité de Mayrena et l'ont reconnu pour chef suprême se sont réunis, avec de leurs tribus du village de Kou-Gung, et, après traduction et explica- ré accepter la Constitution suivante :

— Les territoires indépendants qui s'allient aujourd'hui prennent le nom ion moï.

Les territoires sedangs étant les plus considérables dans cette confédé prendra le nom de royaume sedang.

Digitized by Google

Art. 3. — M. de Mayrena, déjà chef reconnu, *est élu roi des Sedangs.*

Art. 4. — *La royauté est héréditaire*, mais le roi, s'il le veut, peut désigner un successeur en dehors de sa famille. Toutefois, les chefs des tribus exigent que ce roi soit agréé par tous les chefs, à la majorité des voix.

Art. 5. — *Le drapeau national sera bleu uni, avec une croix blanche à étoile rouge au centre.*

Art. 6. — Le roi a *l'autorité absolue.* Il commande à tous les chefs civils et militaires, et règle les différends qui peuvent naître entre eux.

Art. 7. — Il décide de la guerre et de la paix, avec l'assistance d'un conseil composé des chefs des tribus.

Art. 8. — Le roi conduit les hommes à la guerre ou désigne celui qui doit les commander.

Art. 9. — Les terres ne sont aliénables aux étrangers qu'avec le consentement des Tuoules, et toute aliénation doit être sanctionnée par le roi.

Art. 10. — A l'avenir, les sacrifices humains sont interdits.

Art. 11. — Toutes les religions sont libres dans le royaume sedang.

Art. 12.—En dehors du conseil général, le roi nommera un conseil privé, chargé du courant des affaires.

Art. 13.— Toute modification à la présente Constitution devra, pour être valable, être décidée, le roi présent, par le grand conseil général.

Fait à Kou-Gung, le 3 juin 1888.

La *Correspondance de Tourane* donne les renseignements suivants :

M. de Mayrena, qui avait organisé, avec l'autorisation du gouverneur général, un voyage d'exploration chez les Moïs, est parti de Binh-Dinh il y a trois ou quatre mois environ, accompagné d'un « ingénieur », d'un aubergiste de Quin-Hon, qui se lassa vite de l'aventure et rentra à son comptoir. Un lieutenant d'infanterie de marine, qui se croisa avec la petite troupe, conseilla à M. de Mayrena d'être prudent en ce qui concernait les gisements aurifères, et de ne pas essayer de les trop disputer aux indigènes. Ces derniers sont très doux, très hospitaliers, et accueillent volontiers les missionnaires, parce que, disent-ils, ceux-ci leur apprennent de nouveaux et excellents procédés d'agriculture. « Est-ce que celui-là est un missionnaire? demandaient-ils à l'officier dont nous parlions tout à l'heure, en lui désignant un sergent qui l'accompagnait et dont l'humeur leur avait plu. — Non. — C'est bien dommage, car nous l'aurions conservé avec nous. »

M. de Mayrena a trouvé, sur son parcours, auprès des autorités annamites, un concours très cordial. Elles lui ont même procuré des coolies. Les missionnaires semblent l'avoir aussi fortement secondé de leur influence. Les origines exactes de cette royauté sont cependant un peu obscures. On savait bien, par divers rapports, que le voyageur passait avec les Moïs des traités « au nom du gouvernement français », lorsqu'on apprit tout à coup l'avènement au trône de Marie Ier et la promulgation de la constitution

Tonkin. — On écrit d'Hanoï, le 6 juillet, au *Journal des Débats :*

Travaux nécessaires. — Depuis longtemps, on a signalé l'utilité qu'il y aurait à réunir le Song-Tam-Bach et le Lach-Traï par un canal qui permet-

Digitized by Google

trait d'éviter le dos d'âne sur lequel s'échouent les navires en amont d'Haïphong, et qui raccourcirait sensiblement la distance entre cette ville et Hanoï. Un autre projet non moins utile, et qui avait été étudié d'une façon très complete, en 1885, par M. Getten, ingénieur des ponts et chaussées, alors chef du service des travaux publics, consistait à creuser un second canal pour mettre en communication le Cua-Cam et le Cua-Nam-Trieu. Le niveau des eaux au-dessus de la barre de Cua-Nam-Trieu est supérieur de un mètre à celui de la barre de Cua-Cam; le canal projeté aurait l'immense avantage de rendre le port de Haïphong accessible aux navires ayant de 6 à 7 mètres de tirant d'eau. La dépense prévue pour l'exécution de ces deux canaux ne dépasserait pas 600,000 francs. C'est peu si l'on met en regard les avantages immenses qu'en retirerait notre premier établissement maritime du Tonkin.

Opérations militaires et pacification. — L'occupation de Déot-Hat par la colonne que commandait le chef de bataillon Berger, mort, depuis, d'une attaque de choléra. Si les pluies et les maladies ont empêché d'exécuter entièrement le programme assigné aux opérations combinées des colonnes Berger et Bosc, l'occupation de Déot-Hat n'a pas moins amené la désorganisation complète des bandes auxquelles cette position servait de place fortifiée. On assure que les chefs de ces rebelles ont cherché un refuge en Chine. La situation militaire, dans son ensemble, est très satisfaisante; il n'y a eu d'autre incident que l'attaque dans la province de Haïdzuong, du doï-tich, chef d'une bande qui désolait la région et qui était retranchée à Meï-Don dans une assez forte position. L'opération a été préparée et dirigée, non par l'autorité militaire, mais par le résident en personne, M. Neyret, qui s'était fait fort, avec ses miliciens, de purger la province de tous les pirates. Il ne semble pas qu'à Meï-Don son succès ait été bien décisif; il a rédigé, il est vrai, un bulletin de victoire, où il prétendait que ses miliciens et ses hotchkiss avaient fait merveille, qu'il ne s'était retiré que faute de munitions. Il n'en est pas moins certain qu'il n'a pas délogé les rebelles et qu'il a eu quatre de ses miliciens tués et treize blessés. Évidemment, le rôle des miliciens n'est pas de prendre de vive vorce des places défendues par des pirates, armés de fusils à tir rapide. L'expérience qu'a tentée M. Neyret, et qui, d'ailleurs, avait été autorisée par M. Constans avant son départ, prouve une fois de plus la nécessité de délimiter bien nettement les attributions des autorités civiles et militaires.

La région entre la rivière Noire et le haut Song-Ma, que M. Pavie avait entrepris de pacifier, est actuellement absolument gagnée à notre influence : on a pu utiliser la rivière Noire, pour envoyer sous les ordres d'un lieutenant un convoi d'une quarantaine de pirogues destiné à ravitailler le poste de Laï-Chau. Ce mode de transport dispense de recourir à la réquisition de coolies, système qui coûte cher et expose les malheureux qui en sont victimes à des fatigues et des privations qui ne contribuent pas peu à nous aliéner les bonnes dispositions des populations indigènes.

Digitized by Google

Chemins de fer de Langson : Les convois mettent en moyenne quinze jours pour aller de Hanoï à Langson (159 kilomètres); le ravitaillement de cette place coûte annuellement la somme nette de 1,200,000 piastres, environ 5 millions de francs; le dernier convoi a mis soixante-douze jours pour atteindre Laokaï. Quant à la mortalité des coolies employés, elle a varié suivant les époques, les saisons et les régions entre les chiffres effrayants de 33 à 92 0/0. On a vainement cherché à remplacer les coolies par les animaux de transport : la mortalité a été presque aussi considérable, et la dépense beaucoup plus forte. On a pu dire sans exagération que la route de Phu-Lang-Thuong à Langson était un véritable charnier empoisonné par les cadavres d'hommes et de buffles enterrés à fleur de terre. Le chemin de fer projeté pour relier ces deux points s'impose comme une nécessité absolue pour ravitailler, dans des conditions plus humaines et moins onéreuses, la principale place qui défend la frontière nord du Tonkin.

La traite des jaunes : On écrit de Hong-Kong au *Temps*, 26 juin. J'ai assisté, à Haïphong, à l'arrestation de plusieurs Chinois de Canton qui se livraient à la traite des jaunes : par l'entremise de quelques vieilles femmes chinoises et annamites, ils achetaient ou volaient des petites filles annamites et les transportaient en cachette à Hong-Kong, à bord des vapeurs qui font le service entre ce port et Haïphong. De là, ces enfants étaient envoyées en Chine, sur des jonques, et peuplaient les maisons malfamées. La police et la douane de Haïphong ont un service si bien organisé, que ce commerce illicite continuait depuis longtemps sous les yeux et à la barbe de leurs agents. Enfin, sur la dénonciation d'un Annamite dont la femme avait été enlevée et conduite en Chine, on s'est décidé à prendre des mesures énergiques; et et dix-huit petites filles, cachées dans un vapeur en partance pour Hong-Kong, ont été découvertes et plusieurs de leurs conducteurs arrêtés. J'ai vu ces petites filles : quelques-unes étaient véritablement jolies. Les unes avaient six à huit ans; les autres, seize à dix-huit. On les achète en moyenne à raison de 10 à 20 piastres par tête (40 à 80 francs), selon l'âge, et on les revend en Chine de 40 à 50 piastres (160 à 200 francs); c'est, comme l'on voit, un métier assez lucratif. Il est à espérer qu'on mettra un terme à cette traite des jaunes.

Les dernières nouvelles apportées par l'*Anadyr* signalent en certains points dans la province de Bac-Ninh des cas de piraterie assez sérieux. Un petit détachement de tirailleurs tonkinois, commandé par un lieutenant d'infanterie de marine, à attaqué une de ces bandes qui lui a opposé une vigoureuse résistance.

Dans ce combat contre les pirates armés de fusils à tir rapide, le lieutenant et un sous-officier ont été tués; dix-sept tirailleurs ont été tués ou blessés.

Iles Wallis et Fotouna. — On mande que le gouverneur de la Nouvelle-Calédonie, M. Nouet, est parti le 17 juin sur le transport-aviso la

Digitized by Google

Dives, à destination des îles Wallis et Fotouna, qui ont été placées sous le protectorat de la France sur leur demande. Le pavillon français a été arboré aux îles Wallis le 17 novembre. Cette cérémonie n'avait pas encore eu lieu à Fotouna, et l'on attendait les instructions officielles pour y procéder. Le courrier ayant apporté les ordres du ministre, le gouverneur s'est mis en route sans retard.

Voici sur cette île quelques renseignements que donne *le Temps* :

Fotouna, le Hoorn des cartes anglaises, au sud-ouest des Wallis, aurait été découverte, en 1616, par le capitaine hollandais Schouten; elle est située par 179°33 de longitude est et par 14°10 de latitude sud. Très accidentée, avec de superbes vallées arrosées d'une eau claire et délicieuse, des collines couvertes d'une végétation puissante, cette île est dominée par une belle montagne, le Puke, de 833 mètres d'altitude.

Fotouna est d'origine volcanique et n'a que cinq à six lieues de long sur deux de large. Elle est d'une grande fertilité. A côté, se trouve une autre île, Alofi, presque inhabitée, mais qui renferme des grottes splendides, véritables merveilles qu'admirent beaucoup les rares voyageurs qui s'arrêtent à Fotouna. Il existe sur le littoral de bons mouillages pour les petits navires.

Les Fotouniens appartiennent à la race polynésienne. A l'arrivée des missionnaires, ils avaient la coutume de se partager la figure en quatre compartiments, deux noirs et deux rouges qu'ils traçaient en guise d'ornement, les premiers avec du charbon, les autres avec le suc d'une racine.

Leurs cheveux sont longs : les élégants les frottaient de terre glaise; les autres, et c'était le plus grand nombre, les laissaient flotter en toute liberté sur leurs épaules.

Le travail était déjà en honneur; mais tous les vices régnaient parmi eux et les marins les regardaient comme le peuple le plus voleur et le plus cruel de l'Océanie. Cette réputation de cruauté était justifiée non seulement par leur attitude à l'égard des étrangers, mais encore par les guerres continuelles qu'ils se faisaient entre eux.

L'anthropophagie et l'infanticide y étaient passés à l'état d'institutions.

Le christianisme peu à peu transforma ce peuple. Aujourd'hui, tous les habitants sont catholiques, et *cette unanimité dans la foi a amené l'unanimité dans la demande du protectorat de la France*. La population de Fotouna est en voie d'accroissement ce qui est une exception dans les archipels océaniens.

Un décret du 27 novembre 1887 en a fait une dépendance administrative de la Nouvelle-Calédonie.

Les Iles-Sous-le-Vent. — On écrit de Papeete (13 juin), à la *Gironde* :

Depuis l'annexion des Iles-Sous-le-Vent (Raiatea, Bora-Bora, Huahine), la situation dans ce groupe n'a constamment fait qu'aller de mal en pis; à Raiatea les Français ne possèdent à peu près que le sol qu'ils y foulent,

Digitized by Google

Une cinquantaine de nos soldats, avec autant d'auxiliaires indigènes et un officier d'infanterie de la marine à leur tête, sont enfermés dans un ouvrage en terre, dont la mer forme l'un des côtés par où ils sont ravitaillés. Un terrain a été débarrassé de ses broussailles à quelques centaines de mètres à la ronde, les Français et leurs alliés peuvent y circuler à peu près sans danger; quant au reste de l'île, il ne faut pas songer à s'y aventurer. Les habitants se sont refugiés dans les montagnes. Les gens valides, au nombre de quatre à cinq cents environ, dit-on, y sont armés de fusils, de canons même, abondamment pourvus de poudre et de balles, et résolus, paraît-il, à opposer la plus énergique des résistances à l'annexion française.

Comment a-t-il pu se faire que des gens qui, il y a trois mois, nous accueillaient presque comme des libérateurs, en soient arrivés à un tel degré d'exaspération contre les Français qu'ils préfèrent endurer des privations de toutes sortes, plutôt que de vivre en paix avec nous? Je ne puis expliquer cette transformation complète que par l'influence qu'ont dû prendre sur eux certains missionnaires protestants de nationalité anglaise.

Les circonstances favorisaient singulièrement les Raiatéens insurgés en les poussant à résister. Le gouverneur M. Lacascade, et le capitaine de vaisseau Laguerre, qui montait le croiseur *Decrès*, commandant supérieur aux îles Sous-le-Vent, et chargé depuis le 17 mars de la conduite des opérations militaires, n'avaient à leur disposition que des forces insuffisantes pour les réduire.

Le *Duquesne*, avec le nouveau chef de la division navale du Pacifique, l'amiral Lefèvre, était à Nouméa, où il s'était rendu pour renouveler son équipage. Le *Fabert* se faisait réparer à Sydney, puis était chargé de diverses missions en Australie, aux Nouvelles-Hébrides, etc. Mais, au commencement de ce mois, il fut aisé de prévoir que les choses allaient bientôt changer de face et se modifier en notre faveur. Un croiseur, le *Volta*, commandé par le capitaine de frégate Jarrige, nous arrivait expédié de Nouméa par l'amiral Lefèvre; puis, à quelques jours d'intervalle, le *Duquesne* jetait l'ancre dans la jolie rade de Papeete. Quelque temps auparavant, la *Vire* était venue remplacer le *Scorff*, qui avait fini son temps de station. Le *Volta* venait relever le *Decrès*, qui se rend à Melbourne pour y représenter la France pendant la durée de l'Exposition. Le commandant Jarrige, du *Volta*, remplaçait le capitaine de vaisseau Laguerre dans toutes les attributions qui lui avaient été conférées par M. Lacascade relativement aux îles Sous-le-Vent.

Dans deux jours, le *Duquesne*, monté par 600 hommes d'équipage et armé de 21 pièces de gros calibre, fera route pour Raiatea. Une fois, sur les lieux, l'amiral mettra tout en œuvre pour arriver à la pacification complète.

Canada : *Population*. — *Indiens*. — D'après la dernière statistique officielle, la population du Canada est de 4,324,810 habitants, dont 30 pour 100 sont de race française; 22 pour 100 de race irlandaise; 20 pour 100 de race anglaise; 60 pour 100 de race écossaise; 6 pour 100 de diverses autres races; 64 pour 100 de la population sont Canadiens de naissance.

Digitized by Google

Le rapport du département des Indiens vient d'être distribué. Il constate qu'il y a actuellement dans la Confédération 121,499 Indiens, répartis comme suit :

Ontario	17.479
Québec	11.867
Nouvelle-Écosse	2.179
Nouveau-Brunswick	1.566
Ile du Prince-Edouard	321
Manitoba et territoires du Nord-Ouest	23.811
District de la rivière à la Paix	2.038
District d'Arthabaska	8.000
District de Mackenzie	7.000
Terre de Rupert de l'Est	4.016
Labrador	1.000
Côte Arctique	4.000
Colombie Britannique	38.222

S'il faut en croire ce rapport comparé à ceux publiés précédemment, le Indiens du Nord-Ouest restent dans un état de civilisation à peu près stationnaire. Les efforts qu'on a tentés pour leur faire changer leurs costumes, pour leur donner des habitudes d'ordre et d'économie, n'ont pas été très fructueux. Cependant on n'a pas perdu l'espoir de les civiliser.

Un certain nombre d'entre eux se livrent, néanmoins, avec assez de succès à l'agriculture.

Les missionnaires travaillent énergiquement pour les amener à des habitudes plus morales; mais ce n'est qu'en déployant un zèle infatigable qu'ils réussissent à leur faire abandonner l'état sauvage.

Russie : *Faillite des établissements Malzew.*—L'*Industrie* de Berlin donne comme significative de la situation économique en Russie, la suspension de paiements de la grande Société commerciale Malzew. Cette Société, dont il serait difficile de trouver la pareille hors des frontières de l'empire des Tzars, possède sur une étendue de 183,000 hectares — répartis dans les gouvernements de Smolensk, Orel et Kaluga, 35 usines (fonderies, aciéries, fabriques de machines, de wagons, de papier, verreries, brasseries, distilleries), 45 moulins, 12 scieries à vapeur, plusieurs mines de fer et de houille, 12 tuileries, 13 métairies, ses propres vapeurs et chemins de fer, de nombreux dépôts, maisons, champs et prairies. C'est un Malzew qui a fondé la première verrerie près de Moscou ; c'est un autre Malzew qui a fondé la première sucrerie dans le cercle de Brjansk. Un fils de ce dernier, S.-J. Malzew, mû par un merveilleux esprit d'entreprise créea plus de cent différents établissements industriels et agricoles, qu'on a appelé tous ensemble l'Amérique russe. En 1875, Malzew lançait une compagnie par actions, avec 24,000 parts à 500 roubles l'une, dont il distribuait la plus grande partie à ses employés et à ses favoris.

Digitized by Google

Depuis la guerre russe-turque (1877-78) la prospérité de cette compagnie subit un temps d'arrêt et même un mouvement de recul survint. Au début de 1880 les recettes ne suffisant pas à payer les salaires des ouvriers au nombre de 11,000, le gouvernement se vit forcé pour enrayer les troubles qu'il craignait de voir éclater, et pour maintenir les ateliers en activité, de fournir des subventions considérables. Il en vint même à installer en 1885, à Djädkowo, des administrateurs de l'État, qui, jusqu'en ces derniers temps, ont dirigé l'entreprise. Pendant ce laps de temps, le Gouvernement a eu à débourser 13 millions de roubles; et il se trouve créancier de la Compagnie pour une somme de 15 millions de roubles. Tous les intéressés, et en tête le Gouvernement, sont d'avis que le parti le plus avantageux est de vendre au plus offrant les immenses propriétés de la Compagnie. Dejà au milieu de 1887 une offre avait été faite par un syndicat français, qui allait être acceptée, quand est survenu le renvoi des ouvriers.

Charbons de Crimée. — On vient de découvrir en Crimée, à 60 kilomètres environ de Sébastopol, d'importants gisements de charbon. Les études préalables qui ont été faites permettent d'espérer que ces gisements vont donner lieu à des exploitations importantes.

Ces charbons, qui tiennent le milieu entre les Newcastle et les Cardiff, pourraient se vendre à Sébastopol au prix de 10 à 12 copecs par poud. Les charbons anglais se vendent sur cette place de 20 à 25 copecs.

Les couches très faciles à exploiter en travers bancs et sans machines d'épuisement mesurent 1^{m},20 à 1^{m},50 d'épaisseur.

Caucase : *Nouveau textile croissant sur les bords de la mer Caspienne.* — Un de nos correspondants nous adresse du Caucase la communication suivante : Cette plante nommée « Kanaff » par les indigènes appartient à la famille des « Corchorus; » elle croît en été et atteint en trois mois jusqu'à 10 pieds de hauteur, son diamètre varie entre 2 et 3 centimètres.

Par une culture rationnelle et au moyen d'une manipulation technique on obtient avec les fibres de cette plante, suivant les études faites par M. O. Blankenbourg, ingénieur chimiste distingué, une matière textile tout à fait supérieure; elle est molle, élastique et soyeuse, elle donne un fil très résistant et se blanchit au chlore sans être attaquée; l'étoffe fabriquée avec le Kanaff et blanchie s'imprime très bien en toutes nuances et peut rendre impossible toute concurrence, vis-à-vis des étoffes pour meubles connues jusqu'à ce jour.

Mais c'est surtout dans la fabrication des sacs, des toiles à prélarts, bâches, cordages... que cette nouvelle matière textile peut défier toute concurrence par son bon marché et sa force extraordinaire de résistance.

Son poids spécifique est plus léger que le chanvre d'un sixième. La résistance est cependant bien supérieure à celle du chanvre. Ainsi, une corde de 8,25 $^{m}/^{m}$ de diamètre tressée à la main avec trois ficelles fabriquées avec

Digitized by Google

du Kanaff ne s'est rompue qu'avec un poids de 270 kilogr. La même corde de laquelle on avait enlevé une des trois ficelles s'est rompue avec 180 kilogrammes. Une corde de 1/2 inch anglais de diamètre, fabriquée à Moscou, ne s'est rompue que sous le poids de 625 kilogrammes.

Quand on saura que la Russie consomme annuellement plus de 150 millions de sacs, dont 1/3 est importé, on comprendra facilement que l'apparition sur les marchés de cette nouvelle matière textile serait d'une importance considérable.

Notre correspondant nous a soumis différents échantillons de fil, cordes et toiles fabriquées avec le Kanaff, à l'appui de sa communication, ce qui indique que des études sérieuses de cette plante ont été faites.

Écoles italiennes d'Orient. — La lutte d'influence entre l'Italie et la France dans le Levant a toujours été très vive sur le terrain des Écoles. Le protectorat de la France sur les chrétiens d'Orient, consacré par les traités, plaçait les écoles italiennes aussi bien que les écoles françaises sous la protection de l'ambassadeur de France à Constantinople. M. Crispi aurait voulu supprimer ce lien plusieurs fois séculaire et placer les écoles italiennes sous la protection des consuls italiens. Le Saint-Siège n'a pas cru devoir rompre avec une tradition à laquelle la France, malgré toutes les vicissitudes et même les égarements de la politique religieuse du gouvernement à l'intérieur, n'a jamais manqué de faire honneur.

Le sous-secrétaire d'État italien aux affaires étrangères vient d'approuver les propositions de la Commission formée pour l'étude du règlement des écoles italiennes d'Orient. On y voit l'inauguration d'un régime spécial de *protectorat italien*. C'est en accordant ou en supprimant les subsides que le gouvernement italien espère arriver à son but. Voici le texte du règlement :

1° Le gouvernement italien assumera la dépense causée par l'entretien de toutes les écoles élémentaires établies ou à établir et ouvrira dans les centres principaux des jardins d'enfants annexés aux écoles mêmes.

2° Il convertira en écoles gouvernementales toutes les écoles qui reçoivent maintenant un subside égal au traitement du personnel enseignant, ainsi que celles qui ont une importance spéciale pour le lieu où elles se trouvent.

3° Il ouvrira des écoles secondaires, spécialement commerciales et d'arts et métiers, pour les colonies qui en feront la demande et se déclareront disposées à participer à la dépense.

4° Il continuera à allouer le subside aux écoles religieuses dirigées par des corporations italiennes, *pourvu qu'elles acceptent le protectorat du roi d'Italie*, qu'elles portent le nom d' « écoles italiennes », qu'elles adoptent les programmes et les livres d'enseignement proposés par le ministère, et reconnaissent la surveillance de l'autorité scolaire et de l'inspectorat central qui sera établi auprès du ministère des affaires étrangères.

5° Il n'accordera jamais de subsides aux écoles de corporations religieuses étrangères, excepté les indigènes qui ne sont pas protégées par des gouver-

Digitized by Google

nements européens. Le subside sera accordé à ces dernières si, pour l'enseignement de l'italien, elles acceptent les programmes et les livres du ministère et reconnaissent la surveillance des consuls et des autorités scolaires.

6° Il établira, outre l'inspectorat central dont le siège sera à Rome, trois directions centrales dont dépendront toutes les écoles d'Orient :

Une à Alexandrie, pour les écoles de l'Égypte; une à Constantinople, pour les écoles des provinces asiatiques et européennes de l'empire turc; la troisième à Tunis, pour les écoles de la Tunisie et de la Tripolitaine.

Un règlement général donnera les nouvelles mesures qui entreront en vigueur au commencement de l'année prochaine.

Italie. *Écoles Commerciales.* — Le succès de l'École supérieure de commerce fondée à Gênes en 1886 a amené la création d'établissements analogues dans d'autres villes d'Italie.

L'École de Gênes, qui ne comptait en 1887 que 37 élèves, dont 26 de la ville même, a vu le nombre des inscriptions se doubler pour l'année prochaine. 80,000 francs viennent d'être consacrés à fonder une école de ce genre à Naples. La dépense annuelle montera à 180,000 francs; l'État prend 1/4 à sa charge, les 3 autres seront supportés par les autorités locales.

(*Industrie*, Berlin.)

Sardaigne. — *Défense des côtes.* Les îles de la Maddalena et de Caprera situées au N.-E. de la Sardaigne, près du détroit de Bonifacio, viennent d'être, dit l'*Indépendance belge*, transformées en forteresses inexpugnables, armées de canons de 24 et dotées de forts couronnant les hauteurs. Les deux îles vont être reliées par un pont de pierre; un sémaphore a été construit à Caprera; il est relié à tous les forts et travaux défensifs par un service télégraphique et téléphonique. Dans quelques mois tous les travaux seront terminés, ainsi que le fort de la Vecchia-Guardia, qui domine les deux îles, autrefois lieu de pèlerinage patriotique, aujourd'hui îlots hérissés de canons.

Les Allemands à Constantinople. — La *Revue Française* a publié (t. V. p. 431, juin 1887), sous le titre : « Les officiers étrangers au service de la Turquie », une notice sur les principaux officiers et instructeurs allemands que le sultan avait chargés d'organiser et de dresser son armée à la prussienne. M. Von der Goltz était l'âme de cette réorganisation, puis venaient Kamphœvner, instructeur de l'infanterie, Ristow et Strecker pour l'artillerie, Hobe pour la cavalerie, Schilgen pour l'intendance, Blum pour les fortifications..... Les Allemands représentaient ainsi l'élément exclusif pour les choses de l'armée. On a rapporté que depuis quatre mois la solde de ces fonctionnaires n'était pas payée. Comme c'est l'époque du renouvellement de leurs contrats, ils auraient demandé en même temps une augmentation du traitement d'un quart et une garantie du paiement par une

Digitized by Google

délégation sur le revenu de certains impôts. La *Gazette de Cologne* a annoncé qu'on tenait pour probable à Berlin, (28 août) le maintien dans leurs fonctions de MM. Kamphœvner, Ristow et Hobe.

D'après une dépêche de Vienne du 26 août la Porte serait disposée à renoncer aux services des fonctionnaires civils allemands : MM. Sebold, (Travaux publics) ; Koss (Finances) ; Meyer (Domaines).

Les Allemands dans le canal de la Manche. — *L'île de Herm.* Il existe dans la Manche, à trois milles environ de l'île de Guernesey, une île appelée île de Herm, qui contient une centaine d'habitants, et qui appartenait au colonel Felton. Cette île inculte vient d'être cédée par acte authentique à deux banquiers allemands.

On écrit de Guernesey au *Galignani's Messenger :*

La nouvelle que deux banquiers allemands songeaient à faire l'acquisition de l'île de Herm a paru bien suspecte aux habitants des îles du canal de la Manche, qui sont de plus en plus convaincus que c'est le gouvernement allemand qui est sur le point de conclure un arrangement à ce sujet.

Pendant les derniers deux ou trois mois on a surveillé attentivement les allées d'un officier de haut rang allemand, aujourd'hui à Jersey, et il est parvenu à la connaissance du gouvernement anglais que cet officier qui se disait en retraite, recevait en réalité sa solde de service actif et qu'en outre il s'occupait avec un intérêt plus qu'ordinaire de tout ce qui concerne la topographie et la navigation dans les îles du canal.

L'île de Herm, par elle-même, ne pourrait être d'aucune utilité pour telle ou telle puissance en cas de guerre, mais elle serait, en tout temps, un centre important comme base d'observations en matière de navigation. Les autorités locales ont raison de croire que les prétendus acheteurs sont des officiers de marine déguisés et que, une fois en possession de la place, ils feraient de fréquentes excursions navales sous la direction de pilotes locaux, afin de se familiariser avec les eaux du canal. Des connaissances de ce genre, en cas de guerre, seraient d'une importance capitale, car elles aideraient les Allemands à donner la chasse aux Français et à les pousser dans des passages dangereux, dont ils ne pourraient s'échapper dans certaines circonstances.

On ne saurait douter que l'amirauté allemande prenne des mesures pour entreprendre une campagne navale active contre la France lorsqu'une guerre viendrait à éclater, et l'on se demande ce qu'elle pourrait faire de mieux, en vue de cette éventualité, que de diriger son attention sur les îles du canal.

Les Juifs à Vienne. — En 1857, il n'y avait à Vienne qu'un israélite pour 70 habitants; il en y avait déjà un sur 9 en 1880; il y en a aujourd'hui un sur 6.

Sur 60,000 négociants, il y a plus de 30,000 israélites; sur 600 avocats, 350/53 0/0. On en compte 56 0/0 parmi les étudiants de l'Université, et 64 0/0 dans les lycées et les collèges. Toute la presse, la Bourse, les banques sont entre leurs mains; la grande industrie commence à y passer en bloc.

Dans une de ses dernières conférences, Schœnerer, l'apôtre de l'Antisémitisme, en citant ces faits, s'est exprimé ainsi : « Vous avez espéré, en ouvrant toutes les carrières aux israélites, les voir se fondre dans la popu-

Digitized by Google

lation jadis dominante; vous voyez aujourd'hui à quoi vous en êtes réduits; ce n'est pas nous qui les absorbons, c'est, au contraire, eux qui nous subjuguent. La lutte est dorénavant impossible, et le mal dont nous sommes atteints est incurable. »

Les principaux journaux antisémites de Vienne sont la *Parole sincère allemande*, la *Patrie*, l'*Ami du Peuple autrichien*...

Frontière franco-espagnole. — On écrit de Madrid, 26 août. — Le fort San-Marco, qu'on vient d'inaugurer hier, a une importance militaire considérable.

Il ferme tous les chemins que pourrait utiliser une invasion française.

Le fort domine, en effet, la seule partie de la frontière qui restait ouverte.

On construit aussi, à cinq kilomètres du fort, un des versants fortifiés du polygone militaire dans lequel on peut établir un camp retranché de 200,000 hommes. D'autres forts sont également élevés à Guadaloupe, Chonquela et Monte-Arcade.

Chemins de fer des Balkans.— On nous écrit de Belgrade : L'inauguration de la ligne Vienne-Constantinople par Belgrade et Sofia n'a été marquée par aucun incident et a même été d'une simplicité peu en rapport avec l'importance de l'œuvre accomplie. Aucun personnage officiel n'a pris part à l'inauguration. Le train, parti le 31 juillet-12 août, était le 1/13 août à Sofia. Le prince a présidé le banquet. Après un séjour de 36 heures à Constantinople, le train a repris sa marche directement jusqu'à Pesth.

Les chemins serbes continuent à se perfectionner. La dernière section Nich-Pirot-Zaribrod vient d'être ouverte au service définitif; de sorte que tout le réseau serbe (500 kilomètres) est actuellement en exploitation régulière.

Les chemins bulgares sont loin d'être achevés; les stations sont encore en construction; il manque beaucoup de ballast sur la voie, de sorte que la vitesse doit être maintenue relativement faible. De Vacarel à Bellova, ligne appartenant à la Société des Raccordements, et qui a été confisquée par les Bulgares, la situation est de beaucoup meilleure. Enfin, sur le réseau ottoman de sérieuses améliorations ont été apportées à la voie.

On prête aux Bulgares l'intention de s'émparer de la section Bellova-Mustapha-Pacha, ce qui les amènerait à la frontière de la Roumélie et de la Turquie. On pense que jusqu'ici les prises successives opérées par le gouvernement de Sofia ont si bien réussi, qu'il est fort probable que ce que l'on raconte concernant Bellova-Mustapha-Pacha se réalise prochainement

Le Directeur général de la Société internationale des wagons-lits, qui vient de passer par Belgrade, pense que l'Orient-Express pourra être mis en marche, de Paris à Constantinople et retour, une fois par semaine à partir du 15 septembre prochain. Jusqu'à l'achèvement complet des che-

Digitized by Google

mins bulgares, la durée du trajet, qui sera de 60 heures, devra, pour les débuts, être légèrement augmentée.

Actuellement le train international prévu par la Conférence à quatre, circule entre Vienne et Constantinople d'après l'itinéraire ci-après :

DÉPART DE :	
Constantinople	8.15 s.
ARRIVÉE A	
Andrinople	5.10 m.
Philippopoli	10.52 »
Bellova	12.43 s.
Sofia	4.29 »
Zaribrod	6.43 »
Nisch	9.55 »
Belgrade	4.45 m.
Budapest	1.25 s.
Vienne	7.15 »

DÉPART DE :	
Vienne	8. » m.
Budapest	2.40 s.
Belgrade	10.50 »
Nisch	5.35 m.
Zaribrod	9.57 »
Sofia	12.16 s.
Bellova	3.57 »
Philippopoli	5.47 »
Andrinople	11.24 »
ARRIVÉE A :	
Constantinople	8.15 m.

Une voiture directe fait le service entre les points extrêmes.

Saint-Gothard : *Le transit par chemin de fer* est loin de se développer ; il paraît même devoir rester stationnaire. Le tunnel a été ouvert le 1er janvier 1882. Voici les chiffres du transit dans les deux sens :

	En tonnes.
1883	343.165
1884	374.664
1885	421.203
1886	374.510

De la Suisse sur l'Italie.

	En tonnes.
1883	35.995
1884	42.792
1885	48.403
1886	41.095

De l'Italie sur la Suisse.

	En tonnes.
1883	65.985
1884	79.557
1885	115.666
1886	74.813

De l'Allemagne, Belgique et Hollande sur l'Italie.

	En tonnes.
1883	203.917
1884	212.989
1885	218.805
1886	221.972

De l'Italie sur l'Allemagne, Hollande, Belgique et Angleterre.

	En tonnes.
1883	37.268
1884	39.326
1885	38.329
1886	36.630

La subvention donnée par l'Italie pour le percement du Saint-Gothard a été de 58 millions, celle de l'Allemagne n'a été que de 30 millions, celle de la Suisse de 31 millions.

Digitized by Google

Chemins de fer du globe. — Les Archives officielles (Berlin) des chemins de fer publient des statistiques relatives à l'accroissement des chemins de fer en 1886 sur toute l'étendue du globe.

Le réseau total comprenait :

	Au 31 déc. 1885.	Au 31 déc. 1886.
Europe	195.057 kilom.	201.673 kilom.
Amérique	249.425 »	265.661 »
Asie	22.178 »	24.384 »
Afrique	6.895 »	7.259 »
Australie	12.945 »	14.148 »
Total	486.500 kilom.	512.525 »

Pour ce qui concerne les principaux Etats d'Europe, voici la répartition

	1885	1886
Allemagne	37.535 kilom.	38.266 kilom.
Autriche-Hongrie	22.613 »	23.390 »
Grande-Bretagne	30.843 »	31.105 »
France	32.491 »	33.385 »
Russie	26.483 »	27.385 »
Italie	10.354 »	11.388 »

L'Inde avait à elle seule en 1886 la plus grande partie du réseau asiatique, soit 20,728 km.

La même publication évalue le capital employé à 136 milliards de francs.

Transport rapide du poisson frais. — On se rappelle que nous avons demandé, le 15 juin dernier, dans un article intitulé : *Sauvetage de la marine par les grandes compagnies de chemins de fer*, que l'organisation des services d'exploitation commerciale de nos voies ferrées soit telle que le poisson frais puisse être transporté du littoral de la Manche vers les villes populeuses du centre de la France dans le plus court délai possible.

Nous indiquions que la véritable solution de la crise de l'industrie de la pêche consiste dans l'augmentation de la zone de consommation du poisson frais.

Notre appel vient d'avoir un écho dans les conseils généraux du *Nord*, du *Pas-de-Calais* et de la *Somme*. Ces départements sont en effet habités par une population maritime considérable. Dans des termes identiques, ces trois assemblées viennent, dans la dernière session d'août, de voter, à l'unanimité, un vœu tendant à obtenir du ministre des Travaux publics qu'il agisse dans ce sens auprès des grandes compagnies de chemins de fer.

Le mérite de cette proposition revient :

Dans le Nord, à MM. Bergerot et Demarle-Fetel ;

Dans le Pas-de-Calais, à MM. Tailliandier et Labitte ;

Digitized by Google

Dans la Somme, à MM. Briet de Rainvilliers et Baron le Feuvre.

La question, ainsi posée par des assemblées autorisées et défendue par des membres du Parlement, doit forcément trouver une solution satisfaisante. Nous avons reçu, d'autre part, l'assurance que les diverses administrations de nos grandes compagnies sont très favorablement disposées à réaliser tous les moyens compatibles avec les nécessités du service, en vue de sauver l'industrie de la pêche.

Nouveau procédé pour répandre l'huile à la mer.— Un brevet d'invention a été pris en Allemagne pour un système de fusée, ayant pour but de projeter l'huile à la mer, à une certaine distance, quand on veut apaiser la fureur des lames. La fusée entraîne avec elle un cylindre rempli d'huile; elle peut être lancée du bord avec précision, et, quand elle éclate, l'huile est répandue à l'endroit où l'on a voulu qu'elle le fût. Des expériences répétées viennent d'être faites, pendant un voyage de Brême à New-York, en lançant les fusées à des distances allant jusqu'à 450 mètres. Par l'explosion de cinq fusées, à une distance de 360 à 450 mètres du navire, une surface d'eau de 140 à 185 mètres carrés a été couverte d'huile, et les vagues ont été calmées. On a pu lancer des fusées jusqu'à 270 mètres de distance contre un grain. On dit que l'invention a été achetée par le Lloyd de l'Allemagne du Nord. (*Iron* du 22 juin.)

M. Michlaf, ingénieur, fait à ce sujet les réflexions suivantes publiées dans *le Matin* du 14 août. « Je trouve peu pratique le procédé qui consiste à lancer l'huile loin du navire, à l'aide de fusées. En effet, avec ce système, l'huile lancée s'étendra suivant un cercle. Or, pour que le navire fût protégé, il serait indispensable d'avoir une succession non interrompue de ces nappes circulaires; pour arriver à ce résultat, il faudrait un nombre énorme de fusées; de plus, l'huile serait mal employée, puisque la nappe ainsi formée serait beaucoup trop large.

Voici le système que je propose: A l'avant du navire, à l'extrémité du mât de beaupré, serait fixée la lance d'une pompe à incendie portant au bout, à l'intérieur et placé concentriquement, un petit tube communiquant avec un réservoir à huile. Pendant une tempête, on n'aurait qu'à faire fonctionner la pompe, l'eau en mouvement entraînerait une certaine quantité d'huile, comme, dans l'injecteur Giffard, la vapeur entraîne l'eau. Il serait facile de régler ou de graduer le débit de l'injecteur. La distance à laquelle serait projetée l'huile ne dépendrait que de la puissance de la pompe; il serait très facile d'atteindre 80 mètres.

» Ce système serait précieux pour les petits navires de sauvetage placés à l'entrée de nos ports. »

Le Filage de l'huile, son action sur les brisants de la mer; aperçu historique, expériences, mode d'emploi, par le vice-amiral G. CLOUÉ, membre du Bureau des Longitudes, vice-président du Conseil de l'Observatoire et du Bureau central météorologique. 3e édition avec figures, petit in-4 de 106 pages. — Gauthier-Villars.

Digitized by Google

M. l'amiral Cloué a, le premier en France, vérifié expérimentalement tout ce que l'on avait dit sur l'effet de l'huile pour apaiser une mer démontée. Il s'est fait l'avocat convaincu d'une opinion vieille comme le monde, et à laquelle on se refusait de croire. Il a multiplié les preuves; il a indiqué les meilleures méthodes à suivre. On ne saurait trop recommander la lecture de son petit livre à tous nos marins. Combien d'existences ne devra-t-on pas à l'initiative éclairée de M. l'amiral Cloué?

Mission scientifique. — M. François, docteur ès sciences, maître de conférences à la Faculté de Rennes, est chargé d'une mission scientifique à Tahïti : l'étude des coraux. Auparavant, il se rendra à l'exposition de Melbourne, où il est spécialement délégué par le ministère de l'instruction publique.

MM. Faye et Tisserand, membres de l'Institut et du Bureau des longitudes, sont chargés d'une mission à l'effet de représenter le Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts à la session du Congrès géodésique international qui doit se tenir à Salzbourg au mois de septembre prochain.

— MM. Jacques-Joseph Passy, élève de l'École des sciences politiques, et Jean-Bénigne Passy, élève de l'École des chartes, sont chargés d'une mission à l'effet d'étudier, au point de vue économique, anthropologique et scientifique, les îles Açores et en particulier l'île de San-Miguel.

La deuxième expédition suédoise au Groenland, par Nordenskiöld. Traduit du suédois par Rabot. Paris, Hachette, gr. in-8°, avec gravures et cartes.

Dans l'histoire des explorations arctiques, cette expédition occupera une place l'honneur à côté du voyage à jamais célèbre de la *Vega*. Au cours de cette nouvelle entreprise, effectuée pendant l'été de 1883, M. Nordenskiöld a obtenu des résultats inespérés en des contrées où les brumes et les glaces rendent le climat plus qu'incertain. Accompagné de Lapons et de matelots éprouvés, il a réussi à pénétrer dans le désert glacé du Groenland, et il a parcouru pendant trente et un jours une partie du glacier qui occupe, croit-on, tout l'intérieur du pays. Pendant ce pénible et dangereux voyage, l'intrépide explorateur et ses compagnons ont fait des découvertes scientifiques du plus haut intérêt.

C'est à M. Ch. Rabot, le jeune et déjà célèbre explorateur des régions du Nord, que ce magnifique travail doit d'être vulgarisé. Comme tout ce que fait la maison Hachette, il est édité avec le plus grand soin et illustré avec beaucoup de recherche et de goût.

Erratum. — Page 316, ligne 18, *au lieu de :* Le 24 août 1888.
Lisez : Le 24 août 1887.
Ligne 21, *au lieu de :* On avait reçu de Fécamp.
Lisez : On avait reçu à Fécamp.

Le Propriétaire-Gérant,
Edouard MARBEAU.

IMPRIMERIE CENTRALE DES CHEMINS DE FER. — IMPRIMERIE CHAIX.
PARIS, 20, RUE BERGÈRE. — 18486-9-8.

Digitized by Google

L'INSTITUT DE DROIT INTERNATIONAL

ET

LA QUESTION DES OCCUPATIONS DE TERRITOIRES

L'Institut de droit international s'est réuni à Lausanne, le 3 septembre dernier et a ouvert ses délibérations dans le palais du tribunal fédéral, sous la présidence de M. A. Rivier, professeur à l'université de Bruxelles et consul général de Suisse en Belgique.

Cette session ne le cède en rien aux sessions précédentes par le nombre et par l'importance des sujets qui y ont été traités ; nous signalerons particulièrement, comme se rattachant au programme de cette revue, une question sur laquelle la conférence du Congo avait déjà formulé quelques principes applicables au continent africain et que le récent incident de Massaouah a remise à l'ordre du jour ; nous la désignons en tête de cet exposé.

Deux projets de déclaration avaient été soumis à l'assemblée, l'un de M. de Martitz, professeur à l'Université de Tubingue, membre associé, l'autre de M. Ed. Engelhardt, ancien ministre plénipotentiaire de France, membre effectif de l'Institut. C'est le premier projet qui avait tout d'abord servi de base à la discussion, comme émanant du rapporteur d'une commission *ad hoc* instituée en 1885. Il soulevait par son article premier un point de droit délicat en déclarant TERRITORIUM NULLIUS *toute région qui ne se trouve pas effectivement sous la souveraineté ou sous le protectorat d'un des États qui forment la communauté du droit des gens, peu importe que cette région soit habitée ou non.*

Suivant le compte rendu que nous avons sous les yeux, M. Engelhardt, après avoir rappelé que la conférence de Berlin n'avait pas jugé les tribus indépendantes de l'Afrique comme absolument dépourvues des caractères constitutifs de la personnalité juridique, a combattu la proposition de M. de Martitz, par les considérations suivantes :

« Est-il admissible, a-t-il dit, de poser comme règle absolue que tout territoire, non possédé ou non protégé par un Etat membre de la communauté du droit des gens, sera considéré comme disponible,

Digitized by Google

même s'il est habité ? Il faudrait tout d'abord s'entendre sur la définition d'un Etat faisant partie de la communauté internationale. Exclurait-on de cette communauté des Etats qui, en acceptant certains principes généraux du droit des gens, en repousseraient d'autres, tels par exemple, que la condamnation de l'esclavage? Le Maroc, qui pratique l'esclavage et pour lequel la traite terrestre est une importante source de revenu, est-il ou non hors la loi internationale? Son territoire rentre-t-il, oui ou non, dans la catégorie des territoires sans maîtres ?

Quid de l'Abyssinie et du sultanat de Zanzibar ?

D'autre part. n'existe-t-il pas sur la surface du globe des sociétés qui, absolument étrangères aux lois de la communauté du droit des gens, offrent les conditions d'une organisation politique plus ou moins régulière, qui représentent de véritables États, et peuvent ainsi légitimement prétendre au respect de la souveraineté ?

N'était-ce pas le cas des Mexicains et des Péruviens à l'époque des premières conquêtes coloniales ? Ne peut-on en dire autant des Egbas, groupe à peu près ignoré de deux millions d'hommes, établi d'ancienne date entre le Dahomey et le Benin, et dont un explorateur français vient de faire connaître la curieuse constitution ? D'après M. Viard, qui a séjourné longtemps au milieu d'eux, les Egba forment une confédération de villes qui, chacune, a son roi, sa municipalité, ses fonctionnaires civils et militaires divisés en trois classes, sa noblesse, etc. Un roi, résidant dans la ville d'Aké, est placé à la tête de la confédération; il ne décide rien par lui-même; les lois sont discutées et votées sur son initiative par le conseil de la nation; il y a un trésor commun, alimenté par les douanes, etc.

Ne retrouve-t-on point dans ces traits généraux le caractère des peuples dont Cicéron disait qu'ils pouvaient être traités en ennemis : « *quia habent rempublicam, curiam, ærarium, consensum civium et rationem aliquam pacis et fœderis* » ?

Et quant aux agglomérations humaines qui, privées de tout contact avec les peuples civilisés ou restées en dehors de leur influence, ont une certaine fixité territoriale, sans posséder encore la consistance et tous les attributs distinctifs d'un État, convient-il qu'une assemblée, dont la mission a pour but « le triomphe des principes de justice et d'humanité », proclame, à l'égard de ces groupes de culture diverse le

Digitized by Google

droit de la force et de la spoliation? Car telle serait la conséquence de la maxime proposée par M. de Martitz.

Enfin, raisonnant dans une hypothèse inverse, ne peut-on se figurer des États qui, notoirement compris dans le *consortium* international, ne présentent guère plus de garanties sociales que certaines tribus du continent noir? La République d'Haïti s'est donné les institutions des peuples les plus avancés de l'ancien monde; la révolution y est, pour ainsi dire, endémique, et c'est par des actes de véritable sauvagerie que s'y annoncent et s'y fondent les nouveaux gouvernements. »

« Ces divers exemples, a dit en terminant M. Engelhardt, ne démontrent pas seulement la vérité de l'adage : *omnis definitio periculosa;* de très sérieuses objections ne peuvent-elles également en être déduites contre la disposition énoncée en termes aussi absolus par le rapporteur? Et si même ces objections n'étaient pas reconnues fondées, appartiendrait-il à l'Institut, on le répète, de déclarer solennellement œuvre légitime l'assujettissement violent des peuples sauvages ou réputés tels, c'est-à-dire, la mainmise sur leur territoire sans autre motif que l'intérêt de l'envahisseur? C'était la doctrine des XVe et XVIe siècles; elle n'est plus en harmonie avec les idées modernes. »

Ces observations critiques répondaient sans doute au sentiment de la majorité de la Compagnie, car, après un débat approfondi, l'article 1er de M. de Martitz fut repoussé.

Etait-ce à dire que l'Institut devait s'abstenir de toute déclaration sur *l'origine* même des occupations et sur leur légitimité? L'on se rappelle que la Conférence africaine de 1885 avait été conviée par l'un des plénipotentiaires de l'Amérique du Nord à formuler à ce sujet certaines règles, en reconnaissant « le droit des races indigènes de disposer librement d'elles-mêmes et de leur sol héréditaire ». L'assemblée de Berlin n'avait pas cru devoir entreprendre l'examen de ce point « délicat », tout en décidant que la motion américaine aurait les honneurs du protocole. L'Institut, en sa qualité d'association exclusivement scientifique, pouvait d'autant moins éprouver un pareil scrupule, que ses délibérations n'ont d'autre portée que celle d'un avis, lors même qu'elles affectent la forme de stipulations conventionnelles.

Et de fait, la discussion ayant porté sur les traités qui ont donné naissance à de nombreuses colonies modernes, M. Engelhardt a pensé

Digitized by Google

pouvoir s'en autoriser pour suggérer la déclaration suivante : « L'Institut, considérant que la plupart des prises de possession effectuées depuis un certain temps sur le continent d'Afrique, ont eu pour base des arrangements directs avec les chefs indigènes, émet le vœu que cette pratique se généralise et devienne la règle des occupations futures ».

Cependant, influencée par des considérations diverses, et tout en applaudissant au progrès dont ce vœu aurait eu pour but de faire la loi des fondations nouvelles, l'assemblée a cru devoir borner sa tâche au développement et à la généralisation des règles adoptées à Berlin pour l'Afrique seule, sans se préoccuper pour le moment des circonstances dans lesquelles les prises de possession se seraient accomplies. Et tel étant l'objet précis du projet de M. Engelhardt, il a été convenu qu'en l'absence du rapporteur appelé à défendre ses conclusions, ce projet serait mis à l'ordre du jour pour la suite des délibérations.

Les points indiqués ci-après ont été successivement abordés et résolus : conditions auxquelles les occupations sont considérées comme effectives, ainsi que les protectorats, procédure à suivre en cas de réclamations fondées sur des titres antérieurs, règles humanitaires à observer vis-à-vis des indigènes, respect des droits acquis, liberté de conscience et des cultes, abolition graduelle de l'esclavage, défense de la traite terrestre.

Le vote le plus important de cette intéressante séance porte incontestablement sur les protectorats. L'on sait qu'en 1885 les gouvernements français et allemand avaient concerté une déclaration qui assimilait les protectorats aux occupations sous le rapport des actes exigés pour que l'un et l'autre de ces deux régimes fussent reconnus et respectés. Au cours des négociations de la conférence de Berlin et sans doute sur les représentations de l'Angleterre qui repoussait hautement la parité des obligations dans les deux cas prévus, un revirement se produisit dans les dispositions de la chancellerie impériale et, sur sa motion, l'on renonça à imposer à l'État protecteur l'engagement que devait assumer l'État occupant, celui « d'instituer un pouvoir local responsable pourvu de moyens suffisants pour assurer l'exercice régulier de son autorité. »

L'Institut de droit international, en souscrivant à l'article III du projet en discussion, a admis que les protectorats ne seraient tenus

Digitized by Google

pour effectifs qu'autant que la puissance intéressée se conformerait, elle aussi, à cette dernière clause.

Nous n'avons pas besoin d'insister sur les conséquences pratiques de cette résolution : aux mêmes obligations correspondent les mêmes droits vis-à-vis des tierces puissances.

Pour clore ce rapide résumé de l'une des plus longues conférences de Lausanne, nous ajouterons que deux questions posées par notre compatriote dans son projet, en ont été extraites pour être déférées à l'étude de deux commissions spéciales qui soumettront leurs rapports dans la prochaine session de l'Institut : l'une est relative aux dispositions propres à préserver autant que possible les territoires coloniaux des maux de la guerre; l'autre se rattache à la surveillance internationale de la traite maritime d'après les bases de l'avant-projet présenté par le comte de Benomar à la conférence de Berlin.

La Rédaction.

Digitized by Google

PARTAGE POLITIQUE DE L'AFRIQUE

(Suite) (1).

COTE ORIENTALE D'AFRIQUE

ANGLAIS. — ALLEMANDS. — ITALIENS

L'établissement des Anglais dans l'Afrique orientale, au nord de Zanzibar, vient de recevoir sa forme définitive, par le transfert à la Société : *The British East African Association*, des droits qui avaient été précédemment conférés à M. Mackinnon. Cette Société se trouve désormais placée dans une position presque identique à la Société allemande qui se partage avec elle les anciens États du sultan de Zanzibar. Leur but est le même : marcher à la conquête des Grands Lacs et nouer des relations avec l'État libre du Congo. Mais la Société anglaise, plus rapprochée du haut Nil, semble avoir un champ d'activité sinon plus vaste du moins plus intéressant pour l'époque actuelle, puisqu'elle peut ouvrir une nouvelle issue aux régions où vient d'opérer Stanley et où Emin Pacha a su maintenir ses positions. C'est une nouvelle porte qui va s'ouvrir pour le Soudan oriental.

Il s'agit du territoire réservé à l'action de l'Angleterre par l'arrangement anglo-allemand des 29 octobre et 1er novembre 1886. La première émission a permis de former un capital de £ 250,000, souscrit par 35 personnes. Tout ce qui en Angleterre s'est occupé de l'Afrique dans ces dernières années a tenu à concourir à cette grande entreprise nationale. Voici l'origine de cette œuvre immense : L'Allemagne, nonobstant la situation toute spéciale dont l'Angleterre jouissait de longue date, dans les possessions du sultan de Zanzibar, avait octroyé le 27 février 1885 une charte à une Société commerciale allemande qui s'était installée dans les quatre provinces d'Usuguha, de Nguru, d'Usagara et d'Ukami (environ 150,000 kilomètres carrés). Les acquisitions de cette Société s'étaient rapidement étendues au sultanat de Vitu, au nord de l'embouchure de la rivière Tana. Le 6 mars 1885, la

(1) Voir la *Revue française*, t. VIII, p. 321.

Digitized by Google

charte était notifiée au gouvernement de la reine par application de l'acte de la conférence de Berlin. La Grande-Bretagne, malgré l'atteinte grave que cette mesure portait à son influence, dut accepter le fait accompli et, le 30 mars, elle donnait, sans réserve, acte de cette notification au Cabinet de Berlin. Mais la leçon devait profiter; du moment que le chancelier de l'empire d'Allemagne entendait se servir avec tant de diligence des engagements réciproques contractés à la Conférence de Berlin, le comte Granville comprit qu'il ne fallait pas tarder davantage et, le 25 mai, il adressait à l'ambassadeur d'Angleterre, à Berlin, une dépêche le chargeant d'informer M. de Bismarck que « quelques capitalistes considérables avaient formé le dessin de créer un établissement britannique dans la région située entre la côte et les lacs qui sont les sources du Nil-Blanc et de la rattacher au littoral par un chemin de fer .» Le 2 juin, le chancelier, qui venait de rencontrer de vives résistances de la part du sultan de Zanzibar, à l'occasion de la prise de possession par la Société allemande des quatre provinces de l'intérieur, écrivit à Londres en marquant des dispositions favorables à l'établissement anglais qui lui paraissait de nature à obtenir des résultats analogues à ceux que l'Allemagne avait en vue dans ces régions. L'ultimatum signifié par l'Allemagne, le 14 août, au sultan de Zanzibar et appuyé par une démonstration navale imposante, mit fin aux velléités de résistance du sultan, et une commission de délimitation, où furent représentées l'Angleterre, l'Allemagne et la France, détermina, le 9 juin 1886, l'étendue des possessions du sultan de Zanzibar. L'acte définitif n'eut lieu que les 29 octobre-1er novembre 1886, en vertu de dépêches échangées entre les négociateurs allemands et anglais.

Ces actes ont une importance considérable, en ce qu'ils ont posé des limites précises à la fois aux possessions du sultan de Zanzibar et aux possessions anglaises et allemandes.

Indépendamment des îles de Zanzibar, de Pemba et Lamou (au nord), de Mafia (au sud), le sultan a été reconnu comme souverain de toute la bande côtière s'étendant, *sans interruption*, de l'embouchure de la rivière Miningani, à la sortie de la baie de Tunghi (10°40′ latitude sud) un peu au sud de la rivière Rovuma, jusqu'à Kipini (4°30′ latitude sud). Kipini est situé au N.-E. de la rivière Tana, près Vitu, au N. de la baie de Formose. La localité de Kau était comprise dans ces États.

Digitized by Google

Cette bande côtière a une profondeur, vers l'intérieur des terres, de 10 milles marins (environ 18 kilomètres). Au nord de Kipini, au delà de la colonie allemande de Vitu, on a reconnu au sultan de Zanzibar la possession des stations suivantes : Kismaju, Barawa, Marka, Makdischu, et plus au nord, près du pays Somali, la station de Warscheik.

Le port de Kismaju ainsi attribué au sultan est précisément le point où les Italiens prétendent s'installer près de l'embouchure de la rivière Juba (1).

Si on tient compte, d'une part, que le sultan de Zanzibar à cédé dès le 4 décembre 1886, à la Compagnie allemande, contre redevance, l'usage des deux ports de Dar es Salaam et de Pangani, sur la côte voisine de l'île de Zanzibar; que par suite d'arrangements récents (28 avril 1888), l'administration de la zone littorale réservée, et l'affermage des droits de douane dans la partie correspondante aux établissements allemands, a été abandonnée à la même Compagnie (2); enfin qu'il a renoncé dès le 4 décembre 1886, à ses prétentions sur le massif montagneux de Kilimandjaro;

Si on tient compte, d'autre part, que le 24 mai 1887, la Compagnie commerciale anglaise de l'est africain s'est, par contrat, — substituée à l'autorité du sultan — sur toute la bande côtière entre la rivière de Wanga et Kipini (4°30′ et 2°35′ latitude sud) pour une durée de cinquante ans;

On comprendra que le sultan de Zanzibar n'ait plus qu'une autorité nominale sur le continent africain et ne soit pas disposé à céder de bon gré à l'Italie un point quelconque parmi les rares stations qui lui sont restées sur la côte. Il est certain que l'Italie désire opérer sur cette côte une prise de possession analogue à celles qui ont été réalisées dans ces dernières années par l'Allemagne et l'Angleterre, et qu'elle comprend difficilement que le sultan montre à son endroit plus de susceptibilité qu'à l'égard de l'Angleterre et de l'Allemagne. Mais la situation n'est pas identique, ces deux dernières puissances ont entamé la campagne d'absorption en commençant par l'intérieur et dans des régions où l'autorité du sultan était très contestable. Ce n'est que plus tard qu'elles ont obtenu du sultan des concessions décisives en ce qui

(1) Voir la *Revue Française*, t. VIII, p. 363. Les Italiens à Zanzibar.
(2) Voir la *Revue Française*, t. VIII, p. 362. Les Allemands dans l'Afrique orientale.

Digitized by Google

touche le littoral, qui n'a d'intérêt pour ce dernier que comme débouché des voies commerciales de l'intérieur où il avait perdu tout espoir d'être le maître. L'Italie, au contraire, en élevant des prétentions de prime abord sur un point du littoral, qui a été officiellement reconnu comme possession du sultan, se heurte à des droits incontestables et met le sultan dans la nécessité d'en appeler à l'Angleterre et à l'Allemagne, ou bien, en cédant à l'Italie, d'abdiquer définitivement, au regard des populations du continent, toute autorité effective.

Il paraît très douteux que l'Allemagne aussi bien que l'Angleterre voient sans inquiétude l'Italie s'établir à Kismaju et sur la rivière Juba. En se plaçant à Vitu, l'Allemagne avait manifesté suffisamment l'intention d'occuper tout le littoral qui dépendait autrefois du sultan de Zanzibar; son programme n'a pu se réaliser complètement, parce que l'Angleterre a agi avec une extrême célérité, et que l'Allemagne ne pouvait, sans créer un conflit aigu, s'opposer à ce que l'Angleterre fît sur une partie restreinte de l'État de Zanzibar ce qu'elle venait de faire elle-même sur une étendue si considérable de ce même État. Vitu a donc perdu pour l'Allemagne une partie de son importance, et ne constitue plus pour elle qu'un poste d'observation, ou un élément d'échange éventuel contre une autre possession appartenant à l'une des grandes puissances coloniales. L'Italie n'est pas encore en état d'offrir à l'Allemagne une compensation territoriale en échange de Vitu; l'Angleterre, comme cela a déjà été exposé (1), ne serait peut-être pas éloignée de traiter avec l'Allemagne pour la cession de cette colonie afin d'étendre au nord le territoire nouvellement acquis sur cette côte. Si donc l'Italie venait à s'installer à proximité de Vitu, sur la rivière Juba, la question changerait d'aspect; Vitu, au lieu d'être une station qui permettrait soit à l'Angleterre, soit à l'Allemagne de s'étendre plus tard progressivement le long du littoral, de proche en proche jusqu'au cap Guardafui, ne serait plus qu'une enclave sans grand intérêt, ni pour l'Allemagne ni pour l'Angleterre. Il y a donc tout lieu de penser que les cabinets de Londres et de Berlin souhaitent le maintien du *statu quo* pour toute la côte Somali et pour les possessions qui ont été récemment attribuées au sultan. Néanmoins, ceux qui ne tiennent pas rigueur à l'Italie de l'attitude étrange de son premier ministre et

(1) Voir la *Revue Française*, t. VIII, p. 326.

Digitized by Google

qui restent convaincus, comme nous le sommes, que les deux nations sœurs n'ont aucun intérêt majeur qui les sépare, et qu'au contraire leur destinée est d'unir leurs efforts pour les œuvres de la civilisation, ceux-là regretteront que l'Italie ne puisse pas, dès à présent, fonder sur la côte Somali un établissement à l'instar de ceux que viennent de créer l'Angleterre et l'Allemagne. L'Italie, qui a fait de nombreux sacrifices pour devenir une grande puissance maritime, peut légitimement revendiquer sa part du continent noir aussi bien que les autres puissances occidentales qui en poursuivent la conquête pacifique. Il nous paraît fâcheux, autant pour le prestige de l'Italie que pour l'œuvre civilisatrice qui incombe en Afrique aux nations européennes, que tant d'efforts aient été dépensés, sans effet utile, aux environs de Massaouah et que l'ennemi d'une puissance européenne, qui porte Rome dans ses flancs, soit précisément l'Abyssinie, la seule nation chrétienne qu'il y ait sur le continent africain. Au moment où l'invasion arabe, déployant l'étendard de l'Islam et semant partout la dévastation, a dévoré le Soudan, et est arrivée jusqu'à Cameroun, à l'occident, et jusqu'au lac Nyassa à l'orient, les légions italiennes eussent plus noblement dépensé leur valeur en refoulant le torrent et en barrant le passage aux caravanes d'esclaves qui arrivent à la côte Somali. L'Angleterre a la part assez belle en Afrique pour ne pas pratiquer un exclusivisme systématique, et l'Allemagne devrait, à titre de dédommagement pour son accession à la triple alliance, prêter à l'Italie ses bons offices auprès du sultan de Zanzibar pour en obtenir l'abandon des stations nécessaires à un établissement sérieux et durable sur cette côte. Par voie de délimitation, l'Angleterre prendrait ses garanties pour ne pas risquer d'être menacée tôt ou tard sur son flanc, dans sa marche colonisatrice vers la province d'Emin Pacha.

Cette opinion, qui pourra paraître singulière à quelques esprits surexcités par l'échange des récentes notes diplomatiques, à propos de l'incident de Massaouah, sera favorablement jugée par les hommes politiques français, qui souhaitent que l'Italie trouve dans l'expansion coloniale des succès de nature à flatter son amour-propre national, à absorber sa grande activité, et à lui faire entrevoir des perspectives plus généreuses que celles qu'elle peut rêver en hérissant de canons ses frontières, et en se préparant à frapper au cœur la France, sa libératrice.

Digitized by Google

L'arrangement anglo-allemand des 29 octobre-1er novembre 1886 (1), après avoir fait la part du sultan de Zanzibar sur le continant africain et tracé les deux lignes extrêmes de ses possessions, a délimité d'une façon précise les sphères d'influence respectives entre l'Allemagne et l'Angleterre. L'espace auquel s'applique cet arrangement spécial est limité au sud par le fleuve Romuva, et au nord par une ligne qui, partant de l'embouchure de la rivière Tana, suit le cours de cette rivière ou de ses affluents jusqu'à l'intersection de l'équateur avec le 38° de longitude est, et se prolonge ensuite en ligne droite jusqu'à l'intersection du 1° de latitude nord avec le 37° de longitude est où la ligne prend fin.

Il s'agissait ensuite de tracer, entre ces deux limites, une ligne qui départageât l'influence anglaise localisée au nord et l'influence allemande confinée au sud.

Cette ligne devait passer près du massif montagneux de Kilimandjaro. On sait combien l'occupation par les Allemands de la montagne de Cameroun, située au fond du golfe Biafra, sur la côte occidentale d'Afrique, a été un crève-cœur pour les Anglais. Dans ce pays où les colons ont sans cesse à lutter contre les fièvres, les postes élevés sur les flancs des montagnes offrent le moyen d'établir un sanatorium où sans retourner dans la métropole on peut assurer aux colons et aux troupes d'occupation un air sain et vivifiant, la possession de la montagne de Kilimandjaro était donc d'une importance considérable dans cette région équatoriale. C'est l'Allemagne, ici comme à Cameroun, qui a eu la bonne fortune de comprendre ce massif montagneux dans ses possessions.

La ligne de démarcation commence à l'embouchure de la rivière Wanga ou Umbe (4°30' latitude sud), va en ligne directe vers le lac Jipe, longe ensuite la rive orientale, puis la ligne septentrionale de ce lac (qui devient ainsi un lac allemand). Elle traverse la rivière Lumi, puis elle coupe par le milieu les districts de Taveta et de Dschagga (le premier de ces districts restant à l'Angleterre et le second à l'Allemagne). La ligne contourne la base septentrionale de la chaîne du Kilimandjaro (Kilima-Ndscharo), et se dirige de là en ligne droite vers un point du rivage oriental du lac Victoria Nyanza près la baie de Kavirendo, correspondant avec le premier degré de latitude sud.

(1) Cet arrangement a été reconnu par la France le 8 décembre 1886.

Digitized by Google

C'est au nord de cette ligne de démarcation qu'opère la Compagnie anglaise, qui ayant obtenu du sultan, dès le 24 mai 1887, la concession pour cinquante ans de l'administration de ses domaines, a ainsi tous les débouchés sur la côte jusqu'à Kipini (2°35 latit. sud). Mais pour compléter son œuvre, il faut qu'elle obtienne des concessions analogues des autres chefs indigènes, et c'est en vue d'acquérir une indépendance complète et une autorité suffisante pour mener à bien ces négociations qu'elle a sollicité de la reine la charte qu'elle vient d'obtenir. La bande de côte dont elle dispose a cent cinquante milles de longueur sur dix milles de largeur et contient les deux ports de Mombassa et plus au nord celui de Melinde. A l'intérieur, le territoire est limité au sud par le massif de Kilimandjaro, mais comprend les montagnes de Kénia au N.-O. vers le Victoria Nyanza.

La charte octroyée par la reine à la Compagnie anglaise subordonne cet acte important à l'approbation du Secrétaire d'Etat. Elle exige que la Compagnie reste anglaise aussi bien par ses tendances que par son domicile. Les agents supérieurs doivent être tous sujets anglais. Les conflits seront jugés par le Secrétaire d'Etat. La Compagnie peut avoir son propre drapeau mais ne peut accorder aucun monopole commercial. Certaines taxes ou redevances équitables sont autorisées là où le commerce sera libre. Des précautions doivent être prises pour empêcher la disparition des éléphants.

Les grandes lignes de cette charte sont tracées dans l'acte général de la Conférence de Berlin qui a compris ce territoire dans ceux où la liberté commerciale de toutes les nations doit être complète. Art. 1, § 3. « Dans la zone se prolongeant à l'est du bassin du Congo jusqu'à l'Océan indien, depuis le 5° latit. nord jusqu'à l'embouchure du Zambèze au sud ».

On voit par là que toutes les anciennes provinces du sultan de Zanzibar font partie de la zone où la liberté commerciale est stipulée par cet acte international. L'article 6 du même acte oblige les puissances exerçant une influence dans ce territoire à concourir à la suppression de l'esclavage et surtout à la traite des noirs.

Il convient de remarquer que dès le 24 mai 1887 la Compagnie, en obtenant du sultan la concession pour 50 ans de l'administration de ses domaines, s'est réservée la faculté de prohiber l'importation de

Digitized by Google

certaines marchandises, *telles que les armes, les munitions de guerre*, les liqueurs enivrantes (1).

Nous indiquerons, d'après une correspondance publiée récemment dans le *Times*, les données générales qu'on possède actuellement sur le vaste territoire que la charte, délivrée par la reine, place sous l'autorité de la Compagnie dite : *The British East African Association.*

La Compagnie anglaise qui vient d'obtenir sa charte fondamentale est en possession de Mombassa qui est considéré comme le meilleur port de cette côte et qui peut contenir en même temps une flotte de vingt cuirassés.

La zone de côte, malsaine et humide, d'une largeur d'environ 200 milles, a été jusqu'ici un obstacle au développement de l'intérieur, qui est un pays fertile et où le climat est relativement sain. Le sol s'élève graduellement jusqu'aux plateaux de l'intérieur. C'était autrefois un district riche en bétail; mais les Massai l'ont ravagé au point d'en faire un désert. Depuis Taro, à environ 60 milles de la côte, et à la base S.-E. du Kilimandjaro, sont deux grandes étendues de terre, sans eau, de 50 milles chacune. On pourrait traverser cette région par une ligne ferrée, mais il serait peut-être préférable de la diriger de Mombassa au N.-O. du Kilimandjaro, afin d'éviter entièrement le district montagneux de Teita et de raccourcir considérablement le trajet vers l'intérieur. Il n'y a actuellement aucun projet sérieux de voie ferrée.

M. Thomson, dans sa relation de voyage, fait une description enthousiaste des forêts et des vallées de Taveta, que ses marches pénibles depuis la côte lui rendaient encore plus séduisantes. La forêt de Taveta a quinze milles sur trois milles. On croit que, lorsqu'elle sera défrichée, le sol en sera d'une fertilité inépuisable. — Le plateau situé à l'O. et au S.-O. de Taveta, autour du Kilimandjaro, a 2,500 pieds d'altitude, il s'étend sur une largeur de 50 milles et s'élève graduellement pendant 100 milles vers le N.-O. Il est couvert de pâturages et est d'une grande fertilité. Le sud du plateau de Taveta passe aussi pour être formé de bonnes terres. Le district donne environ 100 tonnes de miel et de cire chaque année. Aux environs, l'Allemagne n'a pas moins

(1) On trouvera le texte de la plupart des pièces diplomatiques relatives au *Partage politique de l'Afrique*, dans l'ouvrage publié sous ce titre par M. Émile Banning, chez Muquardt à Bruxelles. Juin 1888. Ce livre contient un exposé très net et très précis de toutes les transactions internationales depuis 1885 à 1888.

Digitized by Google

de 200 milles carrés de la meilleure terre. — La plaine au sud de Massai a une très grande étendue de culture; le climat y est plus froid que dans celle de Taveta. — Il y a un autre plateau plus vaste au nord de celui-ci et où pourrait réussir la culture du blé. Il commence au sud du campement du Maes et s'étend au N.-O. jusqu'au Victoria Nyanza. Il a 3,000 à 4,000 pieds d'altitude en moyenne. Il est plus boisé que la plaine du Massai, et la population qui est robuste et indépendante a su résister aux déprédations de cette peuplade. Le premier soin de la Compagnie sera de dompter les Massai qui sont de grands voleurs de bestiaux. On estime cette tribu à 500,000 âmes. M. Thomson la croyait trois fois plus nombreuse.

C'est la culture du blé qui est l'objectif principal de la nouvelle colonie britannique. Aux Indes et en Australie, il ne faut pas franchir moins de 600 à 1,200 milles pour conduire les blés à la côte, tandis que dans l'Afrique de l'Est il n'y aura guère plus de 300 milles à parcourir pour arriver au port d'embarquement. Les récoltes seront expédiées justement dans l'intervalle de celles venant des Indes. Quant à la main-d'œuvre, il sera possible d'en faire venir des Indes. Depuis plus d'un demi-siècle, des Indiens se sont établis comme négociants dans les Etats du sultan de Zanzibar. On en compte actuellement près de 7,000 avec leurs familles. Ils sont presque tous riches et sont tous sujets anglais. Ils n'ont pas osé s'établir à l'intérieur où ils n'auraient pas été en sécurité; mais dès qu'ils ont su qu'une concession avait été donnée à une Société anglaise, ils sont partis en masse pour le nord et s'établirent rapidement tout le long de la côte. Le gouvernement indien paraît favorable à cette émigration vers l'Afrique de l'Est. On appliquera sans doute avec succès à ces colons le même système de petites fermes qui fonctionne si bien aux Indes; cela donnerait des ressources à la nouvelle colonie au moyen des prélèvements opérés d'après les mêmes bases qu'aux Indes.

Le champ sur lequel la colonisation pourra s'étendre est illimité; on peut s'avancer à l'intérieur sur les 360 milles jusqu'aux rives du Victoria Nyanza. Au delà, rien ne fait obstacle à ce qu'on atteigne les vallées de l'Ouganda, de l'Unyoro et les provinces d'Emin Pacha et du haut Nil (1). Cette voie de pénétration par la côte orientale

(1) V, la *Rev. Fr.* T. VIII, n° 160. Le lac Albert-Ouganda-Ounyoro. Egypte équat.

Digitized by Google

d'Afrique pourra constituer dans un temps donné la sortie la plus courte et la plus économique des productions de toute cette région des Grands Lacs et du haut Nil, depuis la cataracte Dufli en aval de Wadelai. Mombassa semble donc destiné à être le grand port d'avenir de cette côte.

Au milieu de cette correspondance du *Times*, il faut remarquer une préoccupation qui se fait jour dès maintenant : « Les derniers rapports de l'Allemagne, y est-il dit, parlent de projets ambitieux pour l'établissement d'une série de stations à travers les territoires allemands vers l'Albert-Nyanza et le Soudan du Sud. Si les commerçants allemands veulent tenter cette entreprise, on ne peut les en blâmer, mais ils seraient des intrus (*intruders*) dans une région que le prince de Bismarck a reconnue comme étant dans la zone d'octroi de l'Angleterre (1). A l'appui de cette thèse, le correspondant dit qu'en juillet 1887, il a été convenu entre l'Allemagne et l'Angleterre qu'aucune puissance n'interviendrait à l'ouest des sphères précédemment définies; que la Grande-Bretagne laisserait l'Allemagne complètement libre aussi loin au nord que les lacs Tanganika et Nyassa, touchant la frontière ouest de l'Etat

(1) Le *Temps* du 17 septembre publie à propos de ces projets allemands les observations suivantes : « La Société coloniale allemande, réunie la semaine dernière à Wiesbaden, a résolu de ne pas se laisser damer le pion par les Anglais. Emin-Pacha n'est-il pas Autrichien, comme le prouve assez son nom originaire de Schnitzler, qui, comme le lui reprochait amicalement Gordon, ne peut guère se prononcer qu'en éternuant? Une expédition a été décidée. Le chef en sera le docteur Peters, qui a joué un grand rôle dans la formation du domaine de la Société allemande de l'Afrique orientale, mais que des imprudences de langage et de conduite ont fait promptement remercier du service de cette compagnie. Il aura sous ses ordres le lieutenant Wissman, qui passe pour un explorateur accompli.

On n'est pas très satisfait, dans une partie du public, de ces choix. On craint que M. Peters ne fasse surtout une campagne de réclame à son profit; on trouve ridicule qu'un homme aussi bien fait pour commander que le lieutenant Wisman lui soit subordonné.

Quant à l'objet précis de cette nouvelle expédition, c'est là que perce le bout de l'oreille de cette belle philanthropie allemande. Il ne s'agit pas d'aller secourir Emin : ne sait-on pas bien qu'il est maître chez lui? *Il s'agit de créer entre les territoires de la Société allemande de l'Afrique orientale et les provinces équatoriales d'Emin une chaîne de postes fortifiés où flottera le drapeau allemand.*

Autrefois, cela se fût appelé conquérir l'immense espace qui sépare ces deux régions. Aujourd'hui, l'on fait fi de ces expressions brutales, cela s'appelle voler, au nom de l'humanité, au secours de l'un des champions de la civilisation. Les Anglais ont fait un grand et profitable usage de ces formules : il est piquant de voir les Allemands les retourner aujourd'hui contre eux.

Digitized by Google

du Congo, et qu'en revanche, l'Allemagne devrait respecter les droits anglais à une influence similaire sur les pays à l'ouest du Victoria Nyassa et du Nil.

Il est possible que cette manière de voir séduise l'opinion publique, en Angleterre, et que les idées s'orientent de façon à ce que l'on s'imagine qu'il est intervenu un contrat tacite entre les deux chancelleries pour la création d'un monopole anglais dans toute la région septentrionale du lac Victoria Nyanza et, par suite, de toutes les provinces du haut Nil. Une telle interprétation des conventions pourrait être dans l'avenir une cause perpétuelle de conflits. Lorsque la métropole exerce directement son autorité, comme cela a lieu au Gabon, dans la partie qui a été placée par l'acte de la Conférence de Berlin dans la zone de liberté commerciale absolue, les commerçants étrangers trouvent toutes les garanties désirables d'impartialité chez les gouverneurs, qui relèvent directement du pouvoir central, et sont obligés de conformer leurs moindres actes aux instructions données par le ministre. Les chancelleries, qui avant tout veulent éviter des conflits, veillent alors constamment à l'application loyale des conventions internationales par les agents placés sous les ordres directs du gouvernement. Le moindre abus peut donc être réprimé immédiatement et les droits des tiers sont ainsi toujours sauvegardés. Il n'en est pas de même, lorsque l'autorité centrale a été déléguée à une Compagnie commerciale, qui, à l'abri de son propre pavillon, maîtresse de sa police et de la force armée, loin des regards de la métropole, constitue une sorte d'État distinct et est portée à estimer que ses intérêts commerciaux priment toute autre considération.

Les principes de liberté commerciale, placés, en vertu des actes de de la Conférence de Berlin, au frontispice de la charte qui est octroyée à ces Compagnies, risquent d'être tenus pour de simples clauses de style, et les agents de ces sociétés auront toujours quelque peine à se montrer d'une impartialité rigoureuse à l'égard des négociants étrangers que, par avance, ils considèrent comme des intrus.

Il ne faut pas compter davantage sur « la protection spéciale prévue par l'article 6 de l'acte de la Conférence de Berlin, à l'égard des missionnaires chrétiens, des savants, des explorateurs, de leurs escortes, avoir et collections. » L'explorateur et le missionnaire sont les pionniers de l'influence des puissances qu'ils représentent ; derrière eux s'avancent les

Digitized by Google

négociants et courtiers. Aussi les gens pratiques estiment-ils que le partage politique auquel nous assistons est seulement théorique; et qu'avant un quart de siècle, les puissances se désintéresseront de celles de ces contrées où leurs nationaux n'auront pas su créer des établissements prospères. La place restera alors à ceux qui seront parvenus à coloniser et à civiliser. Aussi, l'exclusivisme et le monopole seront toujours pour les Compagnies armées de leurs chartes la règle générale, nonobstant toutes les déclarations internationales. Si un doute pouvait s'élever à cet égard, dans certains esprits, il n'y aurait qu'à examiner la situation faite aux négociants allemands qui cherchent à se fixer dans la zone attribuée à la *Royal Niger Company* (1).

En revanche, les Anglais se plaignent de l'absence complète de protection pour leurs missions placées dans le domaine de la Compagnie allemande est-africaine (2). Mgr Smythies cite des faits d'après lesquels dans l'Usambara les missions, depuis la domination allemande, sont moins en sécurité qu'au temps où le pays dépendait sans conteste du sultan de Zanzibar.

Les prétentions excessives de la Société anglaise du Niger ont amené un correspondant du *Times* à poser la question de savoir si les complications diplomatiques que l'attitude de cette Société pouvait entraîner ne rendraient pas préférable le retour au système d'administration directe par le pouvoir central dont la responsabilité, tant devant le Parlement que vis-à-vis des Cabinets étrangers, offre toutes les garanties désirables.

(A suivre.)

---

(1) Voir la *Revue Française*, t. VIII, p. 241. Niger. Liberté de navigation. Conflit anglo-allemand.

(2) Voir la *Revue Française*, t. VIII, p. 225. Missions anglaises de l'Afrique centrale. Lettre de Mgr Smythies.

Digitized by Google

LA RÉVOLUTION D'HAITI

Suite (1)

On nous écrit de la Jamaïque, août 1888 :

Le premier acte du drame politique qui se joue à l'heure actuelle en Haïti s'est terminé le 10 août dernier par la chute et l'expulsion du Président Salomon.

Le dimanche 5 août, à son audience hebdomadaire, après l'inspection mensuelle des troupes sur le Champ de Mars, le chef de l'État ne craignait pas de déclarer que « l'ordre et la tranquillité continuaient toujours à se maintenir sur tous les points du pays. »

Ce jour même, le Cap haïtien prenait les armes. Le général Seide Thélémaque, commandant de l'arrondissement, y levait l'étendard de la révolte, se proclamant général en chef de la Révolution, et se mettait aussitôt en marche pour Port-au-Prince avec 3 ou 4,000 hommes, afin de « renverser un régime tyrannique et dilapidateur. »

A Port-au-Prince, les chefs du mouvement, et à leur tête le général Bois-Rond-Canal, ancien président de la République, n'attendaient que les nouvelles du Nord pour soulever la capitale. Le 8 août, les faits étaient connus; d'ailleurs, vers 5 heures du soir, pour faire preuve de vigueur, le gouvernement fit proclamer par les rues : l'insurrection du Cap, la mise en état de siège de l'arrondissement de cette ville et le blocus maritime de son port. Un régiment, colonel et drapeau (2) en tête, était chargé de cette annonce avec force sonneries fausses de clairon et commandements sans *r* de *po'otez a'ames, e'posez-vous su' vos a'ames*, chaque fois que les noms vénérés du chef de l'État ou d'un de ses ministres étaient lus au bas d'un décret pour signature ou contre seing.

Le 9, quelques localités autour de la capitale, La Croix-des-Bouquets

(1) Voir la *Revue Française*, T. VIII, p. 268.

(2) Les drapeaux des régiments haïtiens ne sont que des loques toujours enroulées sur la hampe, comme si, trop déchiquetés par les balles, ils ne pourraient plus flotter au vent.

Digitized by Google

dans la plaine de Cul-de-Sac, Pétionville, à deux lieues de Port-au-Prince, tirèrent le canon pour se déclarer en état d'insurrection. En ville, chacun savait, sauf Salomon très peu renseigné par son entourage, que les coups de fusil étaient décidément pour le lendemain.

En effet, le vendredi 10 août, à 9 h. 30 du matin le « Général Canal jeune faisait une démonstration sur le Bel-Air (1) », puis, jetant des pièces de monnaie au travers des gens du marché, il provoquait un *couri* formidable, début traditionnel de toute agitation en Haïti. A quelques pas de là, Bois-Rond-Canal (l'aîné), muni d'un simple *cocomacague*, se présentait devant l'arrondissement (le quartier-général), criait « Vive la Révolution ! » et recevait l'adhésion du général Hérard-Laforest. Dès lors le pouvoir de Salomon était perdu.

Des bandes de partisans en armes se mirent à parcourir les rues; sur quelques points seulement ils rencontrèrent de la résistance. A midi, on attaque l'arsenal; là, la fusillade dure une demi-heure, très nourrie. Puis on se dispose à marcher sur le Palais pour se saisir du Président et le fusiller. La lutte aurait été sanglante, entre les colonnes insurgées et les régiments de la garde retranchés derrière le mur d'enceinte et possédant trois mitrailleuses. Toutes les armes aux mains des uns et des autres étaient des carabines à répétition à 16 ou 32 coups, quelques-unes à balles explosibles.

L'attaque avait déjà commencé quand, sur les vives instances du corps diplomatique, Salomon fit annoncer qu'il abdiquait. Au travers des coups de feu, les négociations pour son départ se firent rapidement. Le Président choisit pour refuge le *Canada*, croiseur anglais, l'hospitalier foyer britannique; mais pour se rendre jusqu'au quai d'embarquement, il se vit contraint de demander la compagnie du Ministre de France qui avait seul un prestige assez grand pour sauver la vie de ce chef d'État que ses sujets voulaient tuer.

En effet, à 2 heures, en voiture, malade, Salomon quitta le Palais National, entouré du Ministre de France, des Consuls d'Angleterre et de Hollande, que précédaient les pavillons nationaux, ainsi que d'une nombreuse escorte ayant à sa tête le général Hérard-Laforest. Tout le long du chemin, il fut salué par les insultes de la foule et d'innombrables coups de feu tirés en l'air. Au quai, les embarcations

(1) Montmartre de Port-au-Prince.

Digitized by Google

armées en guerre du *Canada* le reçurent avec Mme Salomon, Mme Pierre sa sœur, et deux des hommes les plus compromis dans les derniers événements, Stéphen Lafontant et le général Jeanty (1).

Pendant ce temps quiconque avait quelque sujet de redouter la vindicte publique s'empressait de chercher asile dans les consulats; il y en a, comme le Ministre des finances Fouchard, qui, avant même la démission, s'étaient déjà réfugiés à l'abri du pavillon britannique.

C'est qu'en ce pays, à chaque changement de Président, les chefs du parti vaincu ont tout à craindre du vainqueur, et les vengeances personnelles sont libres de se satisfaire dans ces moments où chacun fait usage de ses armes à sa fantaisie.

On peut dire cependant que la révolution du 10 août a été relativement pacifique. A Port-au-Prince, il n'y a eu que 10 morts et 45 blessés; et grâce à la volonté des têtes du parti, on n'a pas fait jusqu'à ce jour des recherches qui auraient conduit à de sanglantes exécutions.

Dans la soirée du 10 août, le sentiment dominant de la population semblait être le soulagement après avoir « gémi neuf ans sous une main de fer ». Par les rues, les magasins étant clos, les gens circulaient armés et tiraient sans cesse en l'air, soit isolément, soit par feux de salve; les voyous nègres les plus ignobles, gris ou soûls, s'en donnaient à cœur joie avec de belles carabines et des munitions prises à l'arsenal. Mais personne n'avait cet air de méfiance qui se peignait sur les physionomies les 4 et 7 juillet, après les incendies, alors que chacun avait l'œil au guet et le doigt sur la détente de son arme. Avec quelques partisans à cheval, le général Bois-Rond Canal galopait par la ville s'efforçant de tout faire rentrer dans l'ordre, accueilli partout par le cri de « Vive la Révolution ! »

Dès l'embarqnemnt de Salomon, de sa propre autorité, il avait décrété: « Louis-Etienne-Félicité-Lysius Salomon, traître à la patrie et parjure à son serment constitutionnel, déchu de la présidence de la République d'Haïti. »

Dans sa proclamation *au Peuple et à l'Armée* Bois-Rond-Canal rappelle qu'il est descendu volontairement du pouvoir et déclare que si aujour-

(1) Les Anglais ont transbordé Salomon sur l'*Alps*, vapeur anglais en avaries sur rade et l'y ont traité non comme hôte, mais comme un prisonnier. Ils ne l'ont transporté que le 15 août à Santiago de Cuba.

Digitized by Google

d'hui il a renversé *Salomon le tyran*, ce n'est pas par ambition; car il n'est pas candidat à la Présidence, mais il a voulu arracher la société haïtienne menacée à cette anarchie à laquelle avait abouti un « monstrueux despotisme ». En attendant la prochaine élection d'un Président par les représentants de la nation, il s'engage seulement à sauvegarder les intérêts publics avec l'aide d'un comité provisoire.

On ne peut que rendre hommage à cet homme simple et honnête qui a réussi à user avec la plus grande modération de la force révolutionnaire dont il a disposé dans Port-au-Prince. Il ne veut point du pouvoir suprême dont les responsabilités ne conviennent pas à son caractère; car, s'il est brave au feu, il est, dit-on, quelque peu indolent et irrésolu dans les circonstances ordinaires de la vie. Mais à coup sûr son influence se fera sentir dans le choix du successeur de Salomon, et son candidat sera certainement le plus digne.

Digitized by Google

CORRESPONDANCES ET NOUVELLES

LE DÉSASTRE DE L'EXPÉDITION BARTTELOT

TIPPOO-TIB LE FOURBE

On va lire plusieurs documents de la plus grande importance qui éclairent d'une lueur sinistre l'entreprise dont les territoires à l'extrême limite Est de l'Etat libre du Congo sont le théâtre. On se demande quel jeu entendent jouer ceux qui ont représenté l'œuvre internationale du Congo comme une entreprise humanitaire. Au lieu de faire de l'Etat du Congo une base d'opération pour gagner progressivement du terrain et refouler les marchands d'esclaves, on s'est livré complètement à Tippoo-Tib, le chef de ces bandits. Avec une naïveté qu'on est étonné de trouver chez l'homme placé à la tête de la position la plus avancée sur l'Aruwhimi, le major Barttelot écrit du camp de Yambuga, la veille de son départ : « Tippoo-Tib veut nous retenir ici, je ne sais pas pourquoi. »

Tant que Stanley pouvait être rejoint, Tippoo-Tib, mieux informé sur son sort que ne pouvait l'être Barttelot, a pris des prétextes pour ajourner l'envoi des porteurs promis. Dès qu'il a eu la certitude que Stanley était hors de portée ou devrait succomber avant l'arrivée des renforts, il a consenti à laisser partir Barttelot. Ses hésitations de la dernière heure trahissent ses doutes sur la situation exacte de Stanley qui, à cette époque, devait, suivant toutes probabilités, être dans la période aiguë de la lutte contre les éléments et contre les indigènes.

Cette leçon servira sans doute aux explorateurs de l'avenir pour les guider dans le choix de leurs alliances. Tippo-Tib, le grand chef de la chasse à l'homme, ne pouvait être l'ami des Européens. — Il devait forcément en être l'ennemi. C'est à lui qu'il fallait déclarer la guerre avec toutes les forces dont on disposait. Sa chute eût amené la pacification du pays et préparé l'œuvre de civilisation que l'Etat du Congo avait promis de remplir :

Tout est bien dans le camp du major Barttelot. Le *Standard* publie une lettre qui lui a été adressée le 26 juillet, par un fonctionnaire de l'État du Congo. Le camp d'Aruwhimi est levé et le major Barttelot est parti avec MM. Jameson et Bonny à la recherche de Stanley. Il paraît que Tippoo-Tib lui a envoyé 400 hommes après les lui avoir fait espérer environ douze mois. Aussi le major, sans attendre de réponse à son télégramme envoyé par Ward, demandant des instructions, prit sous sa responsabilité de marcher de suite. Troup était malade et ne pouvait le suivre. Depuis il a descendu le Congo, est resté ici quelques jours pour se reposer, et est parti ce matin. Lui et un autre homme nommé Farran, un des interprètes de l'expédition, ont fait un récit pitoyable de la condition des hommes dans le camp d'Aruw-

Digitized by Google

himi. Farran est ici depuis une semaine; je l'ai ramassé sur la route un jour près de la ville de Ugombe, il avait été abandonné par une caravane à cause de sa maladie, et se traînait comme il pouvait. Je l'ai amené ici et lui ai donné des soins médicaux. En retour, il m'a fait un récit intéressant de ce qui s'était passé dans ces derniers douze mois.

Comment concilier avec la relation qui va suivre la dépêche envoyée par Ward, et qui fut publiée à Londres le 4 mai : *All well.* » — Sur les 220 hommes environ que le major commandait, il y a un an, au camp de Yambuya, il n'en restait pas un cent pouvant répondre à l'appel, lorsque l'ordre fut donné de suivre les traces de Stanley le 10 juin 1888; les autres étaient morts ou trop malades pour être utiles; plus de cent tombes avaient été creusées, et la grande partie de ceux partant avec Barttelot étaient dans un tel état de faiblesse et de maladie qu'il leur serait impossible de surmonter les fatigues du voyage. Sur les 60 soldats soudanais envoyés au Caire par Stanley, il n'en restait le 10 juin que 27, dont 4 étaient mourants. Le manioc indigène comme seule nourriture, des marais pestilentiels autour du camp, un traitement cruel et qui a été sans doute l'épreuve la plus dure, telles sont les causes de ce ravage parmi l'escorte; et cependant le major Barttelot télégraphie : « *Tout est bien.* »

On lui reproche de n'avoir rien tenté de ce qu'il pouvait faire pour empêcher ses hommes de mourir de faim; il négligea totalement les dernières instructions de Stanley, que j'ai lues dans les journaux de Londres, à savoir qu'il devait consulter les autres officiers pour tout ce qui devait concourir aux besoins de l'expédition. Jusqu'au mois d'avril dernier, il ne fit rien pour presser Tippoo-Tib d'envoyer les renforts promis. Le traitement brutal qu'il a fait endurer aux hommes, malgré leurs souffrances, est considéré par Troup et les autres comme la plus mauvaise politique, car plusieurs soldats laissèrent entendre que quand le commandant serait en route, ils le fusilleraient. Un soldat accusé de désertion fut condamné à être fusillé; le major, changeant ensuite d'avis, lui fit infliger trois cents coups de fouet. Le malheureux succomba après trois jours d'agonie. Cependant cet homme avait déclaré qu'il n'était allé dans une ville voisine que pour chercher de la nourriture parce qu'il mourait de faim. Il est certain que le major était détesté par tous ses hommes. Aucun de ses officiers ne prend sa défense. L'un d'eux, depuis deux mois, ne lui adressait plus la parole. D'après des sources d'informations indépendantes, le major aurait été d'une incapacité absolue.

Quant au sort de Stanley, les opinions varient considérablement et Barttelot croit qu'il est mort, mais Troup a trop de foi en lui pour ne pas croire qu'il soit en sûreté. A trois ou quatre reprises, des déserteurs de sa troupe sont venus au camp, et bien que leurs renseignements soient sujets à caution, ils sont tous d'accord pour parler des immenses difficultés qu'il a eu à surmonter. Il y aurait eu des batailles continuelles, de vastes marais, des forêts impénétrables où il fallait, à chaque pas, frayer sa route à la hache et où les hommes mouraient chaque jour. Ils disent aussi que Stanley a été

Digitized by Google

légèrement blessé à la hanche par une flèche. A les entendre toute l'expédition était condamnée; tant d'hommes avaient déserté que les vivres avaient dû être abandonnés en partie et que le découragement avait gagné tout le monde. Les déserteurs avaient à se défendre dans leur fuite contre les indigènes, et, en général, sur chaque bande de déserteurs qui étaient à l'origine de douze à quinze, il n'en arrivait que deux ou trois au camp de Yambuya; les autres étaient tués et mangés par les indigènes.

A tout prendre, si Stanley arrive ou non à délivrer un homme qui ne veut pas être délivré, je crois que cette expédition peut être considérée comme malheureuse. Une grande somme d'argent a été gaspillée, un grand nombre de vies perdues, et on se demande quel sera le profit, même si on atteint le but proposé. Je ne sais pas si les pertes considérables d'hommes faites à l'Aruwhimi ont été annoncées en Angleterre. Dans le comité on étouffe ces nouvelles autant que possible, et à moins qu'une personne indépendante ait envoyé des rapports authentiques à la presse de Londres, il est probable que le public n'en sait rien. Je ne serais pas surpris que les hommes fournis par Tippoo-Tib et qui ne sont partis que contre leur gré, ne reviennent à l'Aruwhimi d'ici deux ou trois mois, en annonçant le massacre de tous les blancs. Tippoo-Tib vint au camp pour y conduire ses hommes, et le major lui fit une si mauvaise impression qu'il déclara qu'il ne lui aurait confié personne s'il l'avait connu auparavant. Il serait donc possible qu'il eût recommandé à ses hommes de ne pas s'aventurer trop loin à la recherche de Stanley.

J'aime beaucoup Troup. Il blâme très ouvertement le commandant, mais il ne pourra rien dire en Angleterre, car d'après son engagement, comme pour les autres officiers, il lui est interdit de publier quoi que ce soit sur la marche de l'expédition avant les six mois qui suivront la fin des opérations. Je ne suis pas inquiet pour Stanley, car par un hasard singulier, il revient toujours seul, mais je suis inquiet pour ses compagnons blancs.

Les affaires de l'Etat du Congo ont été si mal conduites que Tippoo-Tib est maître de la situation, et ne reculera devant rien tant qu'il pourra obtenir de l'ivoire et des esclaves. A mon avis, Tippoo est la plus habile canaille *(cleverest rogue)* comme il est le plus grand potentat de l'Afrique, et un homme qui rendra tout bon gouvernement impossible. C'était un de ses chefs, son neveu, qui combattit Deane et le chassa de la station de Falls; ce sont ses agents qui graduellement se glissent le long du Congo et prennent peu à peu possession de tout ce qu'ils trouvent. Voici comment ils procèdent, l'exemple est du mois de mars dernier. Salim Mahomed un des émissaires de Tippoo, arrive avec une troupe d'Arabes à Wajwa, ville voisine de l'Aruwhimi, et demande au chef de faire le commerce avec lui. Sur son refus, Salim qui n'est pas en force pour le combattre, mais qui constate qu'il y a beaucoup d'ivoire, offre au chef de s'allier avec lui pour combattre une tribu voisine rivale. Salim met le village de cette tribu à sac, capture 70 femmes et enfants, prend 60 défenses d'éléphants. Le chef garde la

Digitized by Google

moitié des femmes et distribue le reste à sa troupe. Les femmes et les enfants sont massacrés et mangés, et Salim quitte Wajwa avec une forte cargaison d'ivoire qui va grossir le trésor de son maître. Voilà ce qu'est l'infâme Tippoo-Tib que l'Etat libre du Congo nomme commissaire de tout le district Est de ses domaines. Il n'y a jamais eu de plus grave faute commise, et cela prouve l'incapacité de ce gouvernement; des scènes de carnage se passent continuellement sous les yeux des fonctionnaires qui restent impassibles.

Il y a douze ans, quand Stanley engagea Tippoo à Nyangnee pour qu'il le conduise à la grande rivière, ces hordes arabes n'avaient jamais pénétré au nord, et même Tippoo n'osa s'avancer au delà de la forêt de Uregga; mais maintenant Tippoo s'est avancé au nord, sur huit degrés de latitude, en élargissant son champ d'action, à mesure qu'il avance. Les Arabes ont établi des stations à 700 et même 800 milles de Stanley Pool, et aucune puissance ne peut les arrêter. Je doute que les missionnaires puissent faire grand chose tant que ces maraudeurs sont en possession. Pour comble de malheur, l'Etat du Congo a amené Tippoo à Boma, et lui a fait remonter le Congo avec Stanley il y a 18 mois. Cet homme qui est très intelligent a dû se rendre compte de l'impuissance des postes et de l'impossibilité où l'administration du Congo était d'entraver son œuvre de destruction. Si les Anglais possédaient le Congo, ce beau pays, bien organisé, serait d'un bon rendement, et la cause de la civilisation y serait défendue.

Auxiliaires des esclavagistes : M. Graham Wilmot Brooke, écrit de Léopoldville (Stanley Pool), 18 juillet, dans une lettre publiée par le *Times*, que les 400 Manyemas qui ont enfin consenti à suivre le major Barttelot, ne l'ont fait qu'après avoir stipulé expressément qu'on les laisserait absolument libres de faire ce qu'ils voudraient, de sorte que le pillage et le meurtre transformeront en un désert le pays traversé par l'expédition, comme ils l'ont déjà fait pour le pays autour du camp. La colonne ouvrira ainsi un pays vierge aux Manyemas, qui pourront procurer à la factorerie des Stanley-Falls, de l'ivoire à des prix fabuleux de bon marché.

Attitude de Tippoo Tib. — On trouve dans une lettre du major Barttelot lui-même, écrite le 4 juin dernier du camp de Yambuya, au moment de son départ pour la direction de Kavalli-Kibero-Wadelai, les réflexions suivantes: « Au sujet de Tippoo-Tib, je ne puis dire qu'une chose, c'est qu'il nous a manqué de parole; je ne puis que faire des suppositions sur les motifs de son retard à fournir le contingent d'hommes et la faiblesse de cette troupe (400 hommes). Je crois qu'il est de mon devoir de continuer à faire cette expédition et je suis soutenu en cela par MM. Jameson (1) et Bonny. Attendre plus longtemps serait inutile et coupable car Tippoo-Tib n'a nullement l'intention de nous aider davantage — Je compte qu'il faudra 3 ou 4 mois pour arriver aux Lacs, et en plus 7 à 8 pour arriver à la côte — Si je ne réussis pas à rejoindre Stanley, je me mettrai à la disposition d'Emin

(1) On lira plus loin le télégramme annonçant la mort de M. Jameson.

Digitized by Google

Pacha avec mon escorte en passant par la meilleure route pourvu que ce ne soit pas par l'Uganda, parce que les Manyemas me quitteraient; car j'ai promis à Tippoo-Tib qu'ils n'iraient pas là et que je les ramènerais dans leur pays par la route la plus courte dès que j'aurais atteint mon but.

Je suis très heureux de vous dire que tous les officiers de l'Etat dont j'ai sollicité l'aide me l'ont prêté immédiatement de la façon la plus obligeante. Je dois surtout mentionner le capitaine Van Kerk-Hoven chef de Bangala et le lieutenant Liebrechts.

Ce matin (6 juin) Tippoo-Tib m'a demandé s'il pourrait avoir l'argent pour ses hommes. Je lui ai dit que je ne pouvais le lui assurer. Il me demanda alors des garanties. Je vous envoie une copie de l'arrangement et des garanties...

Ce matin (8 juin) Tippoo-Tib est venu visiter les charges que j'avais fait préparer pour ses hommes et pour les 30 porteurs fournis par Muni Somai. Il a trouvé les charges trop lourdes, la plus forte était de 45 livres. Deux jours avant il avait pourtant approuvé le poids de ces mêmes charges qu'il refusait aujourd'hui. Je lui montrai la difficulté de faire une charge d'un poids exact, et que les charges de ses hommes étaient bien supérieures au poids prescrit. Nous devions partir le lendemain, mais maintenant nous ne pourrons partir que le 11 ou 12 juin parce que je veux refaire les paquets pour qu'ils pèsent exactement 40 livres... En réalité ce n'est qu'un prétexte et *il ne veut pas du tout que nous partions*. Il a eu la main forcée par des lettres reçues de M. Holmwood; tout cela lui déplaît considérablement malgré l'amitié qu'il prétend avoir pour Stanley. La façon dont il nous a traité ce matin, prouve cela jusqu'à l'évidence. — En ce moment *nous sommes trop sous son pouvoir* pour résister.

Nous avons pesé tous les paquets devant un chef de Tippoo-Tib; il a accepté des charges qu'il avait refusées le matin, ce qui prouve que pour une raison ou pour une autre, *il veut nous retenir ici*; mais *je ne sais pas pourquoi*. Nous pourrons partir le 11, mais je regrette la perte des munitions que nous avons dû laisser de côté, car ce sont surtout les munitions qu'ils ont fait retirer.

J'ai donné des ordres à Ward au cas où vous m'enverriez des télégrammes et Tippoo-Tib m'a promis qu'il enverrait un messager pour me rejoindre pourvu que je ne sois pas parti depuis plus d'un mois.

Nous emportons 128 carabines — (20 juin). Les charges et les cartouches ont été distribuées aux hanyemos et nous sommes prêts à partir demain matin.

Je vous rappelle encore que Tippoo-Tib *nous a manqué de parole* et a rompu son contrat avec nous. Muni Somai ici a l'air très sérieux et j'espère à cause de cela que tout ira bien.

Bruxelles, 21 septembre. L'*Indépendance belge* publie un télégramme de San-Thomé, qui annoncé la mort de M. *Jameson*, qui revenait aux Stanley-Falls après l'assassinat du major Barttelot. Il allait tenter de réorganiser une expédition pour aller à la recherche de Stanley. M. Jameson est mort

Digitized by Google

de la fièvre à la station de Bengala, sur le territoire de l'État libre du Congo.

Par suite de cette mort, l'expédition de secours de Stanley ou d'Emin-Pacha est définitivement abandonnée.

LA NAVIGATION EN TUNISIE ET LE PAVILLON FRANÇAIS

Les derniers événements politiques italiens, la rupture définitive des négociations commerciales entre la France et l'Italie, les décrets du Quirinal sur les écoles italiennes en Orient, suffiraient à appeler une attention soutenue sur la Tunisie, si cette contrée n'était en mesure de le faire d'elle-même. L'Italie, comme on a pu le voir par différents articles de presse, n'a pas renoncé à se substituer à la France à Tunis. Pour le moment, la Régence est un champ de bataille industriel et commercial entre les deux pays, et comme dans toute lutte on compte les points, comptons-les en ce qui concerne le mouvement de la navigation, spécialement à l'égard des deux pavillons français et italiens.

Avant l'occupation française, le mouvement commercial extérieur, monopolisé par les Italiens, était bien inférieur à celui d'aujourd'hui. Si l'on prend pour exemple le port de la Goulette, le plus important de tous, on constate que le nombre des navires entrés dans le port, s'élevait de 779 en 1874, à 874 en 1881, 1,358 en 1886, et 1,202 en 1887. Le tonnage suivait la proportion ascendante, et de 116,927 tonneaux montait à 296,675, 455,146 et 462,005, représentant, pour 1887, une valeur de 88,231 tonnes de marchandises.

Si le port de la Goulette a prospéré, la prospérité des autres ports de la Régence a pris une extension bien plus considérable encore. En 1880, avant le traité de Kasar-Saïd, les six ports de Sousse, Monastir, Mehdia, Sfax, Gabès et Djerbah ne totalisaient comme marchandises importées que 3,295 tonnes. Depuis le protectorat, le mouvement commercial a vingtuplé, et les quatre ports de Sousse, Sfax, Gabès et Djerbah dépassent isolément le total des six ports pour 1880. En 1887, Sousse arrive en tête avec 25,404 tonnes de marchandises importées (au lieu de 1,249 en 1880), et Mehdia en dernière ligne avec 1,430 tonnes (au lieu de 121 en 1880). La progression la plus sensible s'est effectuée en faveur de Gabès sautant, dans le même laps de temps, de 33 tonnes à 9,929, et de Djerbah, passant de 136 tonnes à 5,179.

Ces chiffres, que nous empruntons au *Tunis-Journal*, le premier organe français de la Régence, démontrent d'une façon surévidente dans quel état lamentable étaient tombées les transactions sous l'administration beylicale, et quel véritable coup de fouet leur a été donné par l'occupation française.

Ceci établi, il est intéressant de voir comment se répartit le trafic.

Les marchandises importées présentent un total de 168,250 tonnes en 1886, et de 154,725 en 1887. Dans ces chiffres, la France entre pour 51,181

Digitized by Google

tonnes en 1886 et 54,931 en 1887; l'Italie pour 51,068 et 43,656; la
sie pour 22,545 et 20,260; l'Angleterre pour 21,774 et 16,948, etc.
malgré une différence totale en moins s'élevant à près de 14,000
pour 1887, le pavillon français représente une plus-value de près de
tonnes, tandis que les pavillons italiens et anglais subissent une mo
lue de 7,000 et 4,000 tonnes. Un tel état de choses est consolant.

Passons maintenant aux exportations.

En 1880 le total des marchandises exportées de la Régence s'é
59,610 tonnes. En 1886, il atteint 132,373 tonnes et 117,942, en
quotité de la France, pour ces deux années, monte de 18,872 à 22,
de la Tunisie, de 16,077 à 17,086, tandis que celle de l'Italie des
60,719 à 56,722 tonnes et celle de l'Angleterre saute de 24,940 à 14,770

En résumé, la part dans les importations des pavillons français et
s'élève de 44 0/0 à 49 0/0 (en 1886 et 1887), malgré une décroiss
marchandises importées, tandis que celle du pavillon italien des
30,8 0/0 à 28 0/0.

Pour les exportations, la dépréciation est encore plus sensible
pavillon italien qui, malgré un chiffre supérieur dans le commerce
tation pour 1887, descend de 51,6 0/0 à 44 0/0, tandis que pour la
la Tunisie réunies il y a ascension légère de 29 0/0 à 30 0/0.

Ce tableau est assez rassurant, car on voit que les pavillons fr
tunisiens se substituent peu à peu au pavillon italien qui, avant l'oc
régnait en maître incontesté sur toute la côte. Et ce résultat a été
malgré l'infériorité numérique notoire de la population françai
Régence comparée à l'émigration italienne, malgré la distance,
plus grande pour la France, malgré les obstacles et les tarifs qui
à un haut degré les rapports commerciaux de la Tunisie avec la

Dans un ouvrage rempli d'observations, et où il expose l'état p
la Tunisie et son avenir (1), M. de Lanessan fait remarquer comb
regrettable de voir une véritable barrière douanière rester élevée
avant l'occupation, entre la Tunisie et la France. Non seulement les
tunisiens sont frappés d'un droit de sortie, mais les droits de dou
paient à l'entrée en France sont parfois supérieurs à ceux des tar
qués aux produits des autres nations. Depuis la cessation du traité
merce franco-italien, on a peine à s'expliquer comment les produits
qui sont en partie ceux qu'on faisait venir d'Italie, ne sont pas
risés et ne jouissent pas de l'entrée en franchise qu'on réclam
longtemps pour eux. Le blé et le vin, absolument nécessaires à
sommation, devraient depuis longtemps avoir la préférence sur les
étrangers.

On a redouté, paraît-il, la concurrence que la Tunisie, qui doit
sidérée comme terre française, pourrait faire à la métropole. Les p

(1) *La Tunisie*, par J. de Lanessan — Alcan, éditeur.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

produits tunisiens sont le blé dur, l'huile d'olive et la laine. Or le blé dur n existe pas en France et les deux autres produits ne sont fournis par la métropole qu'en quantité insuffisante pour sa consommation.

Craindrait-on pour le bétail? Mais en 1887 la Tunisie a reçu 3,786 têtes de bétail et n'en a exporté, par voie maritime, que 933. 912 étaient importés et 375 exportés sous pavillon français. Quand on pense que l'Allemagne encombre le marché de la Villette de ses bestiaux et que l'Italie en inondait naguère notre frontière des Alpes, on se demande pourquoi nous favorisons des étrangers qui ont pour but la haine et l'abaissement de la France, tandis que nous laissons se décourager et se ruiner les colons entreprenants et courageux qui ont été assez osés pour croire que, dans l'Afrique du Nord, ils se trouvaient dans une seconde France.

Les vœux de la colonie française de Tunis sont aussi répétés qu'unanimes et il faut espérer qu'un jour nous pourrons trouver des ministres ayant le temps de s'occuper des affaires de la France. Jusqu'ici on a fait beaucoup de politique coloniale improductive et dispendieuse, et quand il s'agit de deux riches greniers comme l'Afrique française et l'Indo-Chine française, on ne parvient à leur appliquer que des tarifs douaniers aussi ruineux pour le commerce et l'industrie que peu productifs pour le Trésor.

GEORGES DEMANCHE.

ÉTATS-UNIS DE VÉNÉZUÉLA

Nous avons eu plusieurs fois l'occasion de signaler les travaux importants de notre collaborateur M. F. Bianconi, Ingénieur, qui a entrepris pour tout le globe une étude détaillée des ressources de chaque État; et qui a réuni les données statistiques les plus récentes et les plus précises dans des publications distinctes pour chaque pays. Des cartes exécutées avec une élégance et une exactitude parfaites, accompagnent le texte, qui groupe sous une forme méthodique tous les renseignements de nature à intéresser les négociants, les colons et les explorateurs.

Les Etats-Unis de Vénézuela sont à l'ordre du jour. Nous avons publié récemment des études sur le conflit qui s'est élevé entre l'Angleterre et cette République, à propos d'une zone de territoire limitrophe de la Guyane anglaise, et que la Grande Bretagne entend annexer à sa colonie. Ce ne sont pas seulement les mines d'or importantes de l'Yuruari qui préoccupent les Anglais, mais ce sont principalement les bouches de l'Orénoque qu'ils convoitent; car ils tiendraient par là tout le commerce du Vénézuéla (1).

Nous devons donc féliciter M. F. Bianconi d'avoir mené assez rapidement ce grand travail pour que tous les négociants puissent se rendre compte, au moment où ces questions sont sur le tapis, des ressources considérables qu'offre ce vaste territoire. L'opinion publique éclairée par cette étude ne saurait rester indifférente aux efforts

(1) Voir la *Revue Française* : t. VII. 1er semestre 1888. L'Angleterre aux bouches de l'Orénoque. Ed. Engelhardt, p. 353. — Conflit entre l'Angleterre et le Vénézuéla p. 567 et 569. — Vénézuéla, p. 668. Sources de l'Orénoque, p. 471. Orénoque, p. 77. Les bords de l'Orénoque. Exploration de M. Gaillard, p. 203.

Digitized by Google

que le Vénézuéla fait pour conserver l'intégrité de son territoire et son indépendance commerciale.

Les lecteurs de la *Revue* pourront suivre à l'aide de la carte que l'auteur a bien voulu mettre à notre disposition les explications les plus importantes que nous avons extraites de sa notice descriptive (1).

Si, partant de l'Orient, depuis le Rio de Moroco, qui est considéré comme la limite orientale de la Guyane vénézuélienne, on parcourt les côtes du pays, on trouvera sur un espace de cent vingt lieues quantité de baies et de plages, celles-ci couvertes de végétations, que fertilisent en grande partie les eaux de l'Orénoque qui viennent en cet endroit de la côte se jeter dans l'Océan par de nombreuses bouches.

En suivant les péninsules de Paria et d'Araya, on observera en premier lieu des montagnes venant couper les petites vallées arrosées par une grande quantité de rivières.

Jusqu'à Araya, la côte s'abaisse un peu et offre à la vue du spectateur des collines dépourvues de verdure et de grandes plaines arides.

Plusieurs beaux ports et baies se forment dans la partie occidentale de cette péninsule.

Près de Cumana la côte devient escarpée et les collines viennent se perdre dans les eaux toujours paisibles du golfe de Cariaco.

Plus loin apparaissent des plages sablonneuses, et enfin de nombreux rochers et îles qui semblent ne former qu'un seul corps près de la côte et qui en sont pourtant séparés par un canal de grande profondeur possédant de magnifiques ports et de vastes refuges.

Ce pays est divisé naturellement en trois zones bien distinctes.

La première comprend la partie cultivée qui s'étend dans les nombreuses et fertiles vallées formées par les chaînes de montagne s'étendant des limites occidentales de la République à la péninsule de Paria.

La deuxième renferme les immenses pampas dans lesquelles se multiplient, sans aucun travail de l'homme, les troupeaux paissant l'herbe abondante qui couvre ces plaines, et où ils trouvent l'eau que la nature a distribuée dans ces contrées en grandes et nombreuses artères.

La troisième contient les immenses forêts situées plus près de l'Orénoque où les conquérants, dans leur fièvre de richesse, crurent trouver la Terre de l'Or, dont la fabuleuse description encouragea l'ambition et le courage de tant d'aventuriers.

La zone des bois a une extension de 18,214 lieues carrées et comprend plus de la moitié du territoire.

---

(1) Etats-Unis de Vénézuéla par F. Bianconi et E. Broc. Notice descriptive comprenant les renseignements les plus récents et carte commerciale.

Cette notice et cette carte font partie de la collection des études générales géographiques publiées sous la direction de M. F. Bianconi par la librairie Chaix.

Digitized by Google

La zone des pâturages mesure 9,000 lieues carrées et la zone cultivée 8,757 lieues carrées.

La température des États-Unis de Vénézuela est telle qu'on y rencontre tous les climats.

Du niveau de la mer à 585 mètres d'altitude, le thermomètre centigrade marque de 25 à 30°.

Jusqu'à 1,458 mètres, il oscille entre 16 et 25°. Si l'on s'élève jusqu'à 2,437 mètres, il descend jusqu'à 2°; enfin la hauteur des régions où les neiges sont perpétuelles est de 4,580 mètres.

Chemins de fer. — Les débuts de la construction des chemins de fer au Vénézuéla remontent à un petit nombre d'années; aussi, les lignes construites et en construction sont-elles encore peu nombreuses; mais d'importantes concessions déjà données créeront un vaste réseau ferré dans toute l'étendue du pays.

La première ligne construite a été celle de La Guaïra à Caracas, joignant la capitale de la République au port le plus important, situé sur la mer des Antilles, longue de 38 kilomètres. La distance à vol d'oiseau entre ces deux villes étant de 9 kilomètres et demi, et Caracas étant situé à une altitude de 922 mètres au-dessus du niveau de la mer, la voie monte et serpente sur les flancs de la montagne au-dessus de nombreux précipices, et offre un spectacle digne d'admiration.

La ligne ouverte au trafic le 1er juillet 1883, fut solennellement inaugurée le 23 du même mois, par le général Guzman Blanco. Elle a coûté 14 millions et rapporte environ 7 0/0 l'an.

En 1884 fut terminé le chemin de fer de Maiquetia à Macato, deux localités situées au bord de la mer, l'une à l'ouest, l'autre à l'est de La Guaïra, dont elles sont distantes d'environ 4 kilomètres. La voie, au passage de La Guaïra, se confond avec celle de Caracas à La Guaïra.

La ligne du port de Carenero à Rio-Chico, longue de 30 kilomètres, a été construite en deux périodes : la première partie du port de Carenero au Rio-Tuy a été inaugurée le 27 décembre 1885, le pont sur le Tuy et le tronçon jusqu'à Rio-Chico, ont été achevés en 1887. Cette œuvre est due à l'initiative privée et a coûté environ 9 millions; les actions valent 70 B.

Le chemin de fer Central, qui doit unir Caracas à Valencia (capitale de l'État de Carabobo), par Santa-Lucia et la vallée du Tuy, au coût duquel la République participe pour un quart, a vu son premier tronçon de Caracas à Petare, long de 10 kilomètres, inauguré le 4 septembre 1886.

Les travaux continuent sur la partie de la ligne de Petare à Santa-Lucia.

Le railway de La Ceiba à La Sabana de Mendoza, dans l'État des Andes, construit par des capitaux privés, a été terminé le 31 décembre 1886 et ouvert au trafic le 20 janvier suivant. Il a une longueur de 40 kilomètres.

La petite ligne de Caracas à Antimano, dans la charmante vallée de ce nom, et longue de 8 kilomètres, a été inaugurée le 27 avril 1887.

Une autre petite ligne joignait Caracas à El-Valle, bourgade distante de

Digitized by Google

6 kilomètres; elle avait été construite par une entreprise particulière qui a dû l'abandonner; les intérêts du capital et les frais d'exploitation dépassant de beaucoup le rendement.

Le chemin de fer de Puerto-Cabello, deuxième port important du Vénézuéla à Valencia (État de Carabobo), long de 53 kilomètres, très pittoresque, est presque achevé.

Le Gouvernement fédéral participe pour 4 millions au coût de cette ligne, évalué à 20 millions.

La Société des Houillères de Neveri a construit un chemin de fer du port de Guanta (ou port Guzman-Blanco) à Barcelona (capitale de l'État Bermudez), long de 19 kilomètres et le continue jusqu'en Nacional, à proximité de ses mines de charbon.

Ce chemin de fer de La Fria à El-Brazo (80 kilomètres) dans l'État de Falcon-Zulia; celui de La Luz à Barquisimeto (75 kilomètres), dans l'État de Lara, et celui de Puerto-Cabello à San-Felipe (60 kilomètres), dans les Etats de Carabobo et de Lara, commencent à se construire.

Les concessions suivantes sont accordées :

Barquisimeto à Bruznal	150	kilom.
Coro à La Vela	15	—
Cojoro à Maracaïbo	155	—
Merida au lac de Maracaïbo	175	—
San-Cristobal au Rio-Uribante	50	—
Caracas à Barcelona et à Soledad	600	—
Guacipati à l'Orénoque	200	—
Caracas à San-Carlos (Zamora)		
San-Felipe à Bruzual	175	—

Le Gouvernement accorde une garantie de 7 0/0 l'an à toutes ces entreprises de chemins de fer.

Navigation. — Les communications régulières par steamers entre le Vénézuéla et les autres pays ne remontent guère au delà d'une dizaine d'années.

La Compagnie Générale Transatlantique a deux services par mois, touchant à différents ports du Vénézuéla et les mettant en communication avec les Antilles françaises et avec la Colombie (Savanilla, isthme de Panama).

Deux lignes anglaises, l'une de Liverpool, l'autre de Southampton, font un parcours à peu près semblable avec escales aux Barbades et à la Trinitad.

La Compagnie américaine *Roja D.*, met La Guaïra en communication directe avec New-York, trois fois par mois, en sept jours. Les bateaux font l'escale de Curaçao.

Une ligne hambourgeoise, faisant escale au Havre et à Saint-Thomas, touche deux fois par mois à La Guaïra et à Puerto-Cabello.

La Hollande (Amsterdam), a uu service mensuel avec le Vénézuéla.

Une Compagnie espagnole dessert le trafic entre Cuba et le Vénézuéla une fois par mois.

Digitized by Google

Des services de petits vapeurs sont établis entre La Guaïra et Maracaïbo, Rio-Chico, les ports de l'ouest et Ciudad-Bolivar.

La Monnaie de Caracas a son propre bateau pour ses transports entre Ciudad-Bolivar et La Guaïra.

Les lacs de Valencia et de Maracaïbo possèdent une navigation intérieure suffisante pour les besoins des populations qui en habitent les bords.

La navigation à vapeur sur l'Orénoque et sur l'Apure existe et est faite jusqu'à Urbana et Nutrias respectivement.

Tout dernièrement on a reçu la nouvelle que les chaloupes à vapeur *Atures* et *Eva* de la Société du Haut-Orénoque et des Amazones, avaient franchi les rapides de Maipures et que l'*Eva*, sous la conduite de notre compatriote J.-B. Richard, est arrivé le 30 août dernier à San-Fernando (environ 4° lat. nord et 71° long.)

Postes et télégraphes. — Ces deux administrations sont régies par le gouvernement fédéral qui en nomme et paie le personnel.

Le Vénézuéla fait partie de l'Union postale universelle, et son tarif, pour l'extérieur, au départ, est identique au tarif de réception.

Le Vénézuéla n'est pas encore en communication télégraphique avec les pays d'outre-mer. Jusqu'ici, la voie la plus rapide a été la ligne terrestre jusqu'à Guiria, pointe extrême nord-est du Vénézuéla, avec transport par bateau à *Port of Spain* ou *P^to Espana* (Trinitad) (voir *Annuaire Rojas 1886*, p. 285), mais le trajet entre Guiria et Trinitad s'opérant par voiliers à départs non fixes, on se sert souvent des vapeurs allant à Colon ou à la Martinique.

Ce n'est pas que le gouvernement fédéral n'ait, depuis plusieurs années, consacré ses efforts à faire établir un câble reliant le Vénézuéla à une station voisine quelconque du télégraphe sous-marin; mais, soit que les Compagnies, auxquelles il s'est adressé, aient élevé des prétentions exorbitantes, soit que les divers concessionnaires qui se sont présentés n'aient pas eu de moyens suffisants, ces efforts ont été lents à aboutir.

Enfin, le contrat passé en juillet 1887, avec M. V. Cuenca Creus a reçu un commencement d'exécution : le steamer *Roddam* a dû partir de Londres, le 29 novembre, avec une première section du câble destiné à relier La Guaïra à Curaçao.

Il y a une école de télégraphie à Caracas.

Les principales productions du Vénézuéla sont : le cacao; le café, dont l'exportation a été en 1885-86 de 39,054,548 kilogrammes pour 35,733,423 fr.; le coton, exporté en 1887 (123,670 kilogrammes) pour 138,744 francs; l'indigo, un peu délaissé maintenant; le tabac, très abandonné maintenant; la canne à sucre; les bois de teinture; diverses graminées; les gommes résines...

On a compté environ 1,380,755 bœufs, 1,128,273 moutons (en 1873), 93,800 chevaux et 47,200 mulets (en 1873).

Les métaux les plus divers se trouvent au Vénézuéla. M. F. Bianconi en

Digitized by Google

donne la nomenclature complète et des indications générales sur les principaux gisements.

Le chapitre qui contient des détails particuliers pour chaque État offre un intérêt tout spécial.

État Guzman-Blanco : Les sources principales de la richesse de cet État sont : l'agriculture, la pêche et plusieurs industries dont les productions sont : café, cacao, canne à sucre, tabac, maïs, haricots et pois, bétail, fromage et poissons en grande quantité. Il y a de magnifiques salines dans la section Nueva Esparta ; on a découvert dernièrement dans la section Guzman-Blanco, près de Ciudad de Cura, des terrains aurifères qui promettent d'être très riches ; et, dans le district Guzman de la section Guarico, il existe d'immenses gisements de houille qui, une fois exploités, rendront des bénéfices incalculables, car tous les chemins de fer du centre de la République, de même que les machines à vapeur des autres industries, feront usage de ce précieux combustible à un prix très modéré. Le minerai serait transporté très avantageusement au moyen d'un chemin de fer qui serait facilement embranché sur un point quelconque du Tuy avec celui que l'on construit actuellement de Caracas, par Petare et Santa Lucia, à la Victoria et Valencia.

État Carabobo : Café ; cacao de qualité supérieure ; canne à sucre.

État Lara : Cacao ; café, canne à sucre, plantes vivières, agave. — Mines de cuivre, de fer, de soufre. Savanes pour l'élevage du gros bétail, des chevaux, des chèvres, des porcs.

État Los Andes : Café, cacao, indigo, blé. — Mines de houille. de cuivre, de cristal de roche, de pétrole.

État Zamora : La principale source de richesse de cet État est l'élevage des bestiaux, il y a aussi d'abondantes productions agricoles : cacao, café, indigo, coton, tabac, cultures maraîchères. Il s'y rencontre aussi plusieurs minéraux, tels que le nitrate de potasse, le sulfate de fer, le manganèse, l'amiante, la craie, le fer, le cuivre et l'opale.

État Falcon-Zulia : Peaux de chèvre, café, cacao, canne à sucre, ricin, pulpe, tabac, pistaches, bois de teinture et de construction, culture maraîchère, etc., excellentes houillères.

État Bolivar : Les produits riches et variés de l'État Bolivar, des territoires Yuruary, Haut-Orénoque, Amazones et Caura, ainsi que ceux de l'État Zamora, sont exportés par le port de Ciudad-Bolivar : lingots d'or, gros bétail et bestiaux, peaux, fromages, fèves du Tonka, café, cacao, caoutchouc, copahu, caranna, simarouba, chiqui, etc.

État Bermudez : A deux kilomètres de la ville se trouve le port Guzman-Blanco, par lequel sont exportées les productions de la section, qui sont : le café, cacao, tabac, coton, peaux de bœufs et de chevreuils, gros bétail et bestiaux, fromages, bois de teinture et de construction, plantes vivrières, etc. Près de cette ville se trouvent les mines de houille de Naricual et Capiricual.

Digitized by Google

dont l'exploitation est entreprise par une Compagnie française qui a déjà commencé ses travaux.

Territoire Yuruari : Riches mines d'or exploitées depuis 17 ans. La Compagnie la plus importante est « *El Callao* ».

Territoires Haut-Orénoque et Amazones : Fève de Tonka, copahu, *cereipo*, *currucal*, *cusparie*, quinquina, caoutchouc, *chiqué*, *curagua*, *sassafras*, *simaroube*, vanille, etc.

Les productions de ces deux territoires sont exportées au Brésil et à Ciudad-Bolivar.

Territoire Colon : Guano, nitrates et phosphates.

Territoire Goagira : Culture maraîchère. Petits troupeaux de bœufs... Les indigènes portent leurs productions à Paraguaïpoa.

Territoire Armisticio : Magnifiques terrains pour l'agriculture et l'élevage.

Territoire Delta : Pour l'exploitation des mines, de l'agriculture et du bétail, un contrat a été fait entre le gouvernement et M. Georges Turnbull.

Territoire Caura : Fève de Tonka.

Colonie Guzman-Blanco : Café, manioc, canne à sucre. 1599 habitants en 1886.

Colonie Bolivar : Créée en 1874. 440 habitants.

ADMISSION DU HARENG DANS L'ORDINAIRE DU SOLDAT

On nous communique une lettre parvenue récemment à l'Administration centrale de la Marine et écrite par des pêcheurs de hareng du Boulonnais :

« Reconnaissants de la sollicitude que l'Administration centrale a bien voulu nous témoigner à l'occasion de la fixation de la date des départs pour la pêche, nous tenons à donner, au cours même de la harangaison, les résultats obtenus jusqu'ici grâce au décret rendu sur la proposition du Ministre de la marine.

» Les bateaux, partis tous le 25 juillet, sont rentrés de leur premier voyage du 14 au 30 août, rapportant un hareng de *bonne qualité*, de nature à rendre confiance à la clientèle et à relever la marque de Boulogne. Les cours qui, en 1887, avaient été, du 16 août au 8 septembre, par last, de 140 francs, 145 francs, 182 francs, 165 francs, 191 francs, 205 francs, ont été cette année, du 14 août au 8 septembre, par last, de 260 francs, 250 francs, 230 francs, 220 francs, 190 francs, 180 francs (1).

» Il en est résulté que tandis que, l'année dernière, le gain du *premier voyage* avait été nul pour tout le monde (sauf quatre bateaux rentrés avec environ cinquante tonnes de morue) et que beaucoup de bateaux avaient même subi des pertes, cette année on a eu à partager, comme bénéfice réel, à la part, de 120 à 200 francs, ce qui a dispensé les hommes de demander,

(1) Ils sont tombés depuis à 140 francs.

Digitized by Google

comme ils l'avaient fait les années précédentes, des avances aux écoreurs en escomptant les bénéfices possibles de la harangaison.

» Il est à remarquer cependant que les cours qui, l'an passé, avaient suivi sans cesse une période ascendante, ont, au contraire, cette année baissé graduellement depuis le 14 août. Le motif en est que cette année la demande de la clientèle ne s'est pas encore fait sentir d'une façon appréciable, soit parce que le consommateur, qui les années précédentes avait reçu du hareng huileux et non arrivé à maturité, est devenu méfiant, soit parce que la saison des légumes s'est prolongée plus que de coutume et que la saison des fruits a subi un grand retard.

» Les saleurs, après avoir payé 250 francs le last, prix rémunérateur pour nous et qui correspond au cours de 35 francs le baril pour la clientèle de l'intérieur, ne voyant pas venir les commandes, ont offert le baril à 28 francs. Cela a jeté un désarroi subit sur le marché. Les acheteurs à la halle, de leur côté, ne voyant pas s'écouler les harengs venus par le premier voyage et apprenant par leurs correspondants qu'on avait offert le baril à 28 francs n'ont plus osé soutenir les cours en halle: de là vient la baisse continuelle de ces cours.

» Ces offres à 28 francs, prix dérisoire, qui mettent le last à 180 francs et au-dessous, viennent-elles de la nécessité où peuvent être certains vendeurs de se procurer de l'argent, coûte que coûte, pour faire face à leurs échéances? C'est possible; mais à coup sûr cette baisse est encouragée par certains armateurs qui ne dissimulent pas leur désir *de voir disparaître les bateaux à la part*, sans se soucier du sort d'au moins six cents pêcheurs actuellement à la part à Boulogne et au Portel et qui seront sur le pavé si cette manœuvre vient à réussir.

» Dans l'état actuel, si nous n'avions pas obtenu le décret fixant les départs au 25 juillet, il y aurait en magasin au moins 40,000 barils de harengs *de mauvaise qualité* de plus que les stocks actuels. Le prix serait tombé si bas que nous aurions été obligés de *laisser en ce moment même nos bateaux dans le bassin*, au lieu de continuer nos voyages comme nous le faisons, dans l'espoir de voir se relever rapidement le cours dès que les demandes de la clientèle vont arriver.

» Nous avons tenu à signaler cette situation afin que l'Administration supérieure puisse suivre au fur et à mesure de sa marche, l'essai que M. le Ministre de la marine a bien voulu autoriser cette année, et qui nous a évité, pour cette campagne de 1888, un désastre qui eût achevé la ruine de tous les bateaux à la part. »

L'importance de cette note ne saurait échapper à ceux qui ont à cœur la prospérité de l'industrie de la pêche, condition essentielle de recrutement de notre marine de guerre (1). Je crois devoir faire à ce propos certaines réflexions dont les intéressés pourront tirer profit.

---

(1) Voir la *Revue Française*. La ruine de l'inscription maritime et les bateaux à la part, t. VII. p. 358. 15 mars 1888 p. 417. 1er avril 1888.

Digitized by Google

Un examen attentif auquel je me suis livré sur place m'a montré qu'il s'était trouvé malheureusement à Boulogne-sur-Mer quelques saleurs et armateurs, qui avaient résolu de faire échouer l'expérience tentée par le Ministre de la Marine en fixant les départs de la pêche au 25 juillet pour cette année. Dès les premiers jours de juin, ils s'étaient vantés de faire la baisse, mais on avait conservé l'espoir que leur intérêt véritable l'emporterait sur leur amour propre, et qu'ils reculeraient devant une sorte de crime de lèse-humanité. Le but avoué de ces opposants est de faire disparaître tous les bateaux à *la part* pour diminuer les arrivages de hareng et centraliser ce commerce entre les mains de quelques armateurs n'ayant plus que des bateaux *au mois*, c'est-à-dire des lougres, montés par des pêcheurs engagés à prix fixe. Ce résultat étant atteint, il serait alors possible aux détenteurs de ce monopole, d'avilir le prix de la main-d'œuvre, au risque de provoquer des grèves à chaque saison, et de faire osciller les cours à leur gré sans avoir à compter avec une catégorie de producteurs indépendants.

On se rappelle ce qui a été dit dans cette Revue, sur les avantages du système *à la part* et les inconvénients du système *au mois;* j'ajouterai que les bateaux à la part forment la meilleure école de mousses que l'on puisse jamais organiser. Grâce à eux notre flotte de guerre reçoit chaque année un fort contingent de matelots bien exercés et dressés dès le jeune âge. Il y a souvent trois mousses et quelquefois quatre sur les bateaux à la part, tandis que sur les bateaux au mois on n'en compte jamais plus d'un ou deux, et toujours plus âgés que les autres. Il est reconnu par tous les officiers de marine que les pêcheurs à la part, stimulés par le bénéfice qui s'augmente pour eux en proportion du succès de la pêche, acquièrent une supériorité considérable d'instruction et de pratique de la mer sur les matelots qui reçoivent de l'armateur un salaire fixe que la pêche soit bonne ou mauvaise. Dans le premier cas on a devant soi des travailleurs intéressés aux bénéfices de l'entreprise, dans le second de simples prolétaires qui, malgré leur énergie et leur labeur incessant, n'ont plus d'espoir d'arriver jamais à l'aisance : Pourquoi chercheraient-ils à faire plus qu'on ne leur demande, puisqu'ils seront toujours payés le même prix (1)?

Le passé est là pour prouver que les qualités éminentes acquises par les pêcheurs à la part, dans cette recherche incessante d'un progrès qui leur sera profitable, ont fait de nos équipages de la flotte ce corps d'élite que la France trouve prêt, sur tous les points du globe, chaque fois que l'honneur du drapeau est en jeu.

La tradition patriarcale en usage dans les bateaux à la part a été jusqu'ici le secret de la force de notre armée et la source de la prospérité des populations du littoral. Si nous défendons pied à pied ce terrain contre les efforts

(1) Les armateurs le savent si bien que, sur les bateaux *au mois*, tout en donnant un salaire fixe à l'équipage, ils ont trouvé nécessaire d'intéresser les patrons aux bénéfices.

Digitized by Google

d'une spéculation coupable, c'est que nous voyons là l'intérêt supérieur de la patrie (1).

Cet intérêt vital pour la défense nationale est actuellement en péril pour le premier port de pêche de France. Déjà, à Boulogne, à la suite d'une crise prolongée, plus de la moitié des bateaux (2) ont dû renoncer au système à la part. L'administration centrale a fini par concevoir des inquiétudes pour le recrutement de la marine, si la situation ne s'améliorait pas; et se rendant cette année même au désir exprimé par toute la population maritime du littoral de Dunkerque à Fécamp, elle a fait l'essai d'un régime nouveau qui devait forcément, dans des conditions normales, amener une hausse notable des cours du hareng. Il parut dès lors évident que si les cours de cette année étaient de beaucoup supérieurs à ceux de l'année précédente, le ministre n'hésiterait pas à faire proroger pour 1889 le décret fixant les départs au 25 juillet. Si, au contraire, les cours étaient les mêmes ou inférieurs, il semblait assez naturel qu'on renonçât à maintenir une mesure d'exception qui n'aurait pas eu d'effet utile.

De là l'idée chez certains saleurs et armateurs, désireux de voir disparaître les bateaux à la part, de mener une campagne de baisse. Les départs pour la pêche redevenant libres en 1889, ils pourraient recommencer à faire pêcher dès le mois de juin des harengs de mauvaise qualité; le marché serait chargé d'un stock de poisson avarié de près de 40,000 barils bons à jeter à l'engrais, comme cela s'est pratiqué toutes ces dernières années pour une partie des produits de ce premier voyage d'Écosse. Les cours du last de hareng seraient alors tellement avilis que les patrons de bateaux à la part n'auraient même pas de quoi payer leurs débours, et désarmeraient en masse. Le monopole de quelques armateurs serait enfin obtenu. Quant à l'intérêt général de la population, il n'en est pas question dans les calculs de ces spéculateurs; la loi de toutes les industries ne devant être à leurs yeux que la lutte à outrance pour la vie.

Ces tacticiens n'ont oublié qu'une chose, c'est que l'administration centrale de la marine ne peut se placer au même point de vue qu'eux, et n'est pas disposée à se laisser prendre à un piège aussi grossier. Il n'est pas en effet dans les usages du ministère, de résoudre les questions au pied levé, d'accepter des chiffres en bloc sans les analyser. Aucun ministre de la marine n'engagera sa responsabilité devant le Parlement par une adhésion ou un refus, sans avoir fait au préalable une enquête sérieuse.

Or, cette enquête apprendra au ministre qu'après avoir obtenu en août des cours de 250 francs qui étaient rémunérateurs, les patrons ont vu le prix du last tomber en septembre à 180 francs, 170 francs et même 140 francs,

---

(1) Voir la *Revue française*, t. VIII, p. 186, 1er août 1888. Difficultés qu'éprouve l'Allemagne pour le recrutement de sa flotte de guerre.

(2) Sur 80 bateaux du port de Boulogne; il y en a déjà 51 au mois et il n'en reste plus que 29 à la part.

Digitized by Google

de sorte que si l'époque des départs n'avait pas été fixée pour cette année au 25 juillet, il y aurait un stock si lourd sur le marché, que bien des patrons auraient dû, en pleine saison, interrompre la campagne de pêche. C'eût été un désastre.

Cette enquête apprendra encore au ministre que si la consommation du hareng salé a subi cette année un retard aussi considérable, ce n'est pas seulement parce que les ouvriers ont été retenus aux champs par les récoltes tardives, parce que la saison des légumes et des fruits s'est prolongée plus que de coutume, parce que les grèves et le malaise de l'industrie obligent le travailleur à se priver de poisson; mais encore et surtout, parce que nulle part les marchands de comestibles, épiciers et autres débitants ne sont disposés à faire cette année des achats de hareng salé.

Quel est le marchand, qui voyant le cours de cette denrée baisser chaque jour, se pressera de faire des approvisionnements? Il suspendra évidemment ses commandes aussi longtemps que durera le mouvement de baisse, et ne manquera pas de dire aux consommateurs qu'il attend pour leur livrer du hareng salé que la qualité en soit suffisamment bonne. Ce que la ménagère croira d'autant mieux, que les années précédentes, on lui passait, durant ce mois, des harengs détestables pêchés avant maturité, en juin et juillet.

Pour amener cette baisse et jeter le désarroi sur tous les marchés du centre de la France, il n'est pas nécessaire à un négociant de faire un grand effort d'imagination. Voici le procédé qui a été employé. Tous les armateurs sérieux ont lancé leurs circulaires et fait leurs offres, au commencement d'août, aux environs du prix de 32 et 33 francs le baril. Au même moment les trois ou quatre saleurs et armateurs qui s'étaient donné le mot, pour mener une campagne de baisse, faisaient des offres à 28 francs; en limitant, bien entendu, les qualités afin de ne pas être pris au mot. Instantanément les acheteurs de l'Est et du centre de la France suspendirent leurs commandes et demandèrent aux premiers armateurs de baisser leurs prix à 28 francs.

Le last (13 tonneaux) qu'on avait payé aux pêcheurs en halle de Boulogne 250 francs avec l'espoir de vendre le baril marchand au cours de 32 francs, tomba du coup à 180 francs. La perte était donc tout entière pour le pêcheur. Les baissiers exultaient.

Encouragés par ce premier succès, ces étranges négociants lancèrent à l'intérieur de nouvelles offres à 25 francs le baril et au-dessous. Achetant à bas prix aux pêcheurs le hareng salé, peu leur importait de baisser les cours plus que de raison. Ils ne s'engageaient à livrer à la fois qu'une dizaine de barils, et étaient ainsi garantis en cas d'une reprise subite. D'autre part, ils courraient la chance, au moment où la consommation serait dans son plein, d'écouler la marchandise à de hauts cours.

Le premier effet, qui était d'ailleurs facile à prévoir, fut l'absence absolue d'ordres venant de l'intérieur, au moment où la saison aurait dû battre son plein. C'est donc trois semaines perdues pour la consommation : trois semaines qu'il est impossible de regagner.

Digitized by Google

Le contre-coup a été, à Boulogne, une baisse encore plus forte. Les magasins étant bondés de tonnes pleines, on ne paie plus le last aux pêcheurs que 170 francs, 160 francs, 140 francs. A ce prix, le marin ne gagne absolument rien.

Les meneurs de cette campagne n'en ont tiré jusqu'ici aucun profit; ceux qui sont à la fois saleurs et armateurs y ont même perdu. Mais la satisfaction d'avoir prouvé qu'ils avaient le moyen de faire avorter une expérience que d'autres avaient sollicitée du ministre paraît leur suffire. L'opposition qu'ils ont manifestée, en mai dernier, au projet de décret s'explique clairement maintenant. La manœuvre qu'ils viennent de faire eût été, en l'absence du décret, le coup de mort pour les bateaux à la part. Le prolétariat maritime eût été définitif et complet dans tout le Boulonnais. Tandis que c'est une partie à recommencer l'année prochaine.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, les baissiers doivent s'apercevoir qu'ils sont pris dans leurs propres filets. Au lieu d'une baisse accidentelle, ils ont provoquée, sans s'y attendre, une débâcle sans précédents dans l'histoire de cette grande industrie nationale. Ils ne sont plus maîtres de l'arrêter, car les magasins sont pleins, il faut bien se décider à vendre pour se procurer un fonds de roulement.

Le consommateur a pris le parti d'attendre que le poisson soit de bonne qualité, selon l'expression du débitant, et le débitant tient pour bons ces cours fictifs de 25 francs et au-dessous qu'on lui a lancés pour occuper le tapis. Le mal fait est irréparable et les auteurs essaieront d'en décliner maintenant la responsabilité ; mais leurs procédés ont été trop apparents pour qu'ils puissent donner le change. Les pêcheurs savent parfaitement distinguer entre ceux des armateurs qui menacent leur existence, et ceux qui, faisant abstraction de leurs propres intérêts, se sont imposé de grands sacrifices pour soutenir aussi longtemps que possible les cours, afin que le matelot ait une rémunération équitable de son travail. A ces derniers ils rendent une entière justice et les considèrent comme leurs protecteurs.

Quant à la conduite des premiers, elle provoque chez ces rudes matelots des rancunes profondes que tempèrent leur patience et leur respect de la loi. Mais j'en ai vu pleurer de rage ! Nous sommes dans un siècle où à plusieurs reprises les juges et les gendarmes ont fait relâche, et la haine rentrée est mauvaise conseillère. *La faim est mère du socialisme,* et vous avez affamé pour cet hiver dans une seule localité plus de trois mille hommes, femmes et enfants jusque-là heureux et paisibles.

Les meneurs de cette campagne de baisse ne jouent pas seulement un jeu dangereux pour eux-mêmes, ils font un tort considérable à tout le commerce du premier port de pêche de France, et, par leurs procédés ils lasseront la bienveillance du ministre. C'est d'autant plus fâcheux, qu'ayant des intérêts personnels en jeu, ils ont souvent besoin du concours de l'Administration centrale.

Ce ne sont pas les trois ou quatre baissiers d'aujourd'hui qui se charge-

Digitized by Google

ront de nourrir les 500 pêcheurs des bateaux à la part, qui erreront sur les quais de Boulogne, quand ils leur auront retiré leur gagne-pain. S'ils atteignent leur but on verra continuellement se produire des grèves comme celle de février dernier ; quand ces messieurs, forts et fiers d'un monopole fondé sur la ruine de toute une population d'inscrits maritimes, viendront frapper à la porte du ministre de la marine pour lui demander son assistance, j'entends l'amiral leur répondre :

— Cette crise, messieurs, c'est vous-mêmes qui l'avez provoquée. Vous réclamiez hier pour vous la liberté des départs, du commerce, de la spéculation..... Vos ouvriers réclament aujourd'hui la liberté des salaires — c'est leur droit. Je ne puis rien pour vous..! —

Il y aurait bien un moyen de sauver la situation. C'est de faire en sorte que pendant ce mois d'octobre, une fois par semaine, le hareng salé figurât à l'ordinaire du troupier. Le trop-plein s'écoulerait ainsi rapidement, les cours remonteraient. Pour cela le ministre de la marine n'a qu'un mot à dire à son collègue de la guerre, qui sait bien qu'en France, s'il y a des troupes de terre et des troupes de mer, il n'y a qu'une seule armée dont la solidarité est la sauvegarde de la patrie.

ÉDOUARD MARBEAU.

NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES & COLONIALES

Algérie: Frontière marocaine : On écrit d'Alger, 14 septembre. — Une correspondance d'Ain-Sefra donne les détails suivants sur le passage au Maroc de plusieurs *tribus des Hamours* qu'on a signalé le 1er septembre. Le caïd Aoumar, récemment nommé à Figuig par le gouvernement marocain, a pris, dès son entrée en fonctions, une attitude incorrecte envers l'autorité française. En juillet dernier, il fallut même une intervention officielle pour l'obliger à relâcher trois fonctionnaires algériens de passage, qu'il avait fait incarcérer. En outre, par ses excitations, il détermina un certain nombre de tentes des Oulad-Abdulla et des Oulad-Selim à gagner clandestinement le Maroc.

L'autorité militaire prit immédiatement des mesures pour empêcher le renouvellement de ces départs; mais malgré les mesures prises, de nouveaux groupes parvinrent à quitter notre territoire dans la nuit du 4 au 5 septembre. Le commandant supérieur d'Aïn-Sefra envoya des cavaliers à leur poursuite, mais ils ne purent les rejoindre. On évalue à 190 environ le nombre des tentes des Hamours passées au Maroc. On croit que les fugitifs regretteront bientôt leur insoumission, et que l'exemption d'impôts, qu'on a fait miroiter à leurs yeux, se changera bientôt en exactions de toutes sortes. Afin d'éviter le retour de velléités de ce genre, ordre a été donné de diriger les autres fractions des Hamours vers le cercle de Tiaret.

Digitized by Google

Sénégal : *Le Cayor. Procédés de culture. M. Mohler.*— Par suite de l'abondance des pluies pendant l'hivernage de l'année dernière, la récolte de mil et de riz a été mauvaise dans le Cayor et dans le N'Diambour ; de sorte que ces malheureux pays étaient menacés de disette. L'administration, informée de cette situation, s'en est émue et a demandé aux Chambres de commerce de venir en aide aux indigènes en leur faisant des avances remboursables après la récolte. La Chambre de commerce de Saint-Louis a mis le plus grand empressement à répondre à cet appel, et il a été décidé que 4,000 quarts de mil (de 50 kil.) seraient mis à la disposition des chefs du Cayor pour être répartis entre les habitants du pays qui en paieront le montant après la récolte, c'est-à-dire dans trois mois environ, à raison de 12 fr. 50 le quart. Quatre cents sacs de riz ont été livrés au N'Diambour dans les mêmes conditions, à raison de 20 francs le sac. Le commerce du deuxième arrondissement s'est empressé également de fournir, dans des conditions très avantageuses, le mil et le riz qui lui ont été demandés. Les chefs indigènes ont pris l'engagement écrit de rembourser les avances dès que la récolte sera terminée. L'administration continuera à leur servir d'intermédiaire avec les commerçants et tiendra la main à ce qu'ils remplissent fidèlement les obligations qu'ils ont contractées. Grâce à ces mesures, les populations du Cayor et du N'Diambour n'ont plus à craindre la famine qui les menaçait.

M. Mohler, agriculteur à Khouma, près Richard-Toll, a bien voulu faire connaître à M. le Gouverneur le résultat des essais de culture qu'il a entrepris dans le Oualo depuis l'année dernière et qui portent exclusivement les améliorations à apporter aux procedés indigènes. Il a donné les renseignements suivants :

Tous les produits s'accommodent fort bien d'un labour léger, pratiqué peu de temps après la première pluie d'hivernage. Ce labour a le triple avantage de mettre la partie féconde des terres à portée des racines des plantes cultivées, de détruire les mauvaises herbes en les enfouissant, et de retenir les eaux des pluies qui s'écoulent sans pénétrer sur les terrains unis. Le mil, le maïs, le ricin, presque toutes les graines peuvent être semées derrière la charrue. Le semeur suit l'attelage et dépose la semence aux distances convenables dans le petit sillon formant l'intervalle entre les deux dernières raies. Un trait de herse recouvre ensuite la semence et on n'a plus qu'à attendre la germination. Un homme éclaircit alors les plants trop serrés, en ayant soin de toujours ménager les plus vigoureux. Quinze ou vingt jours après, un léger sarclage finit de détruire les mauvaises herbes. Le petit mil, dont la végétation dure quatre mois, semé en lignes distantes de 1 m. 50 avec un intervalle de 1 mètre entre les touffes, rend 7,500 touffes à l'hectare et une moyenne de 3.000 kilogrammes de grain. L'indigène place à peine 5,000 touffes à l'hectare, à cause de l'irrégularité de ses semis. Le maïs mûrit en quarante-cinq jours et donne, récolte moyenne, 2,600 kilogrammes par hectare. Sur la même étendue de terrain, l'arachide rend 11,000 kilogrammes de grain en coque. Il lui faut beaucoup d'eau. Bien d'autres produits peuvent être cultivés : l'adiana

Digitized by Google

ou bentamaré, succédané du café, l'andropogon muricatus ou vetiver des parfumeurs, le riz, l'indigo, la pourghère, l'acacia Vereck. Ce dernier est l'objet d'études toutes spéciales de la part de M. Mohler. Les vereks rapportent davantage lorsqu'ils sont espacés de 6 à 10 mètres, qu'ils n'ont pas été incendiés et qu'un fort vent d'Est succède à une rosée. Il a été récolté près de 700 grammes de gomme sur un seul arbre dans ces conditions.

Il est à regretter que les nombreux gommiers de Bounoun ne soient pas exploités faute d'eau. Aussi M. Mohler se propose-t-il de creuser au mois de décembre prochain un puits dans la vallée de La Guébé (forêt de Bounoun), endroit admirablement situé pour la culture, l'élevage et la récolte des gommes malheureusement la main-d'œuvre est difficile.

Les indigènes paraissent vouloir adopter les procédés employés par M. Mohler et suivent ses travaux avec intérêt. Beaucoup d'entre eux lui ont demandé des renseignements sur le prix des charrues et les moyens de les faire venir.

Système douanier au Sénégal. — On sait que, au point de vue douanier, nos possessions du Sénégal sont divisées en deux régions soumises à un régime différent : dans la partie Nord jusqu'à la rivière Saloum, il n'est perçu que des *droits à l'importation* fixés à 5 0/0 de la valeur pour toutes les marchandises, *sauf les armes et les munitions de guerre qui payent un droit de 15 0/0* et les tabacs en feuille, frappés d'une taxe de 10 0/0. Aucun avantage n'est accordé aux produits français, si ce n'est aux tissus dits guinées : les guinées étrangères payent un droit de 6 c. 1/2 par mètre; les guinées fabriquées en France ou dans les colonies françaises ne sont taxées qu'à 2 c. 1/2 par mètre. Dans les rivières du Sud, il n'existe pas de droit à l'importation; la seule taxe douanière est un *droit de sortie* de 5 0/0 de la valeur sur tous les produits exportés.

Une dépêche ministérielle du 4 novembre 1887 indiquait deux moyens de relever les recettes de douanes qui constituent le revenu principal de la colonie : établir dans la partie Nord un droit de sortie de 2 à 3 0/0, ce qui produirait une recette annuelle de 350,000 francs; remanier le tarif des droits à l'entrée, en accordant une détaxe de 40 à 50 0/0 aux produits métropolitains. L'assemblée locale, d'accord avec les chambres de commerce de Saint-Louis, de Dakar, et de Rufisque, a repoussé l'une et l'autre de ces suggestions; elle s'est contentée, pour créer les ressources nouvelles qui lui étaient demandées, de voter une augmentation des droits actuels, dont le taux serait porté de 5 à 7 0/0, aussi bien à l'entrée, dans la partie Nord, que dans la partie Sud.

Le *Journal des Débats*, exposant cette situation, exprime la crainte que cette décision soit vivement critiquée par beaucoup de chambres de commerce de France et par les groupes parlementaires, qui croient voir dans l'application du tarif général métropolitain à toutes nos colonies un remède à la crise dont souffre l'industrie nationale. Il met donc en lumière, dans les

Digitized by Google

termes suivants, les motifs qui ont déterminé le Conseil général à repousser l'établissement de droits différentiels.

La première de ces raisons est la crainte de provoquer des représailles de la part des colonies étrangères voisines du Sénégal. Une grande partie du commerce de la Gambie et des Bissagos est entre les mains de maisons françaises; il serait à craindre que, par des vexations de toute nature, les Anglais et les Portugais ne cherchassent à faire fermer les comptoirs occupés par nos nationaux. La seconde raison, plus sérieuse à notre avis, est que, en frappant de droits élevés les marchandises étrangères que les caravanes sont habituées à venir chercher dans nos postes, on risque de détourner au profit des colonies voisines le commerce de l'intérieur. Le traitant indigène est essentiellement nomade ; il lui coûte peu de faire une route plus longue s'il trouve à meilleur marché le produit et la marque qui lui sont familiers. Quant à croire que les tissus français prendront facilement la place des tissus étrangers, c'est là une illusion. L'expérience est faite pour les guinées; les guinées françaises paient 4 centimes par mètre de moins que les produits similaires de provenance étrangère. C'est un droit de 20 0/0 de la valeur environ. Croit-on que ce soient les industriels de Rouen et de Roubaix qui aient bénéficié de cette détaxe? Nullement, les importations de guinées anglaises ont, il est vrai, diminué. Mais ce sont les guinées belges, mieux faites et plus belles, qui ont pris leur place. De France, il n'est venu que quelques centaines de coupons, à titre d'essai timide, bientôt abandonné (1).

Rivières du Sud. — *Rio Nunez.* — Dans le Rio Nunez, tout est calme. Yunka-Laye lui-même donne à peine signe de vie. — A la fin du mois de juin, il a écrit une longue lettre à l'administrateur de Boké et l'a supplié de faire son possible pour qu'il puisse être sujet français. Il a bouché, dit-il, le canon de son fusil et l'on n'entendra jamais plus dire qu'il ait tiré sur quelqu'un.

Pourtant on apprend que Thom-Junka, le père de Junka-Laye, qui s'était risqué jusqu'à Lakata, a été tué par les chefs du pays. Dion-Boïo, son petit-neveu, et Amara-Caro, fils de feu Manga-Couloun, roi de Sobaneh, se sont emparés de lui et l'ont jeté à l'eau après lui avoir coupé la tête. Cet événement pourrait bien changer l'attitude de Junka-Laye et lui faire oublier ses bonnes résolutions. (*Gironde.*)

Dans le Rio Nunez, les semailles ont été terminées en juin, sauf pour le riz et le foundgingils. Les arachides, semées en grande quantité, viennent très bien. Les transactions ont été à peu près nulles pendant les deux derniers mois.

---

(1) Dans un article sur les *toiles guinées* (*Revue française*, t. II. p. 386 (n° 10, octobre 1885), on fait remarquer que sur 5,500 à 6,000 balles de guinées vendues annuellement au Sénégal, la guinée indienne figurait pour environ 75 0/0. On consultera utilement cet article pour se rendre un compte exact de l'industrie et du commerce des toiles guinées.

Digitized by Google

Forécariah. — On écrit de Saint-Louis au *Temps* :

« L'aviso le *Goëland,* commandé par le lieutenant de vaisseau Boyer, vient de rentrer ici, après une fatigante et fructueuse campagne dans les rivières du Sud. Le *Goëland* était parti du chef-lieu de la colonie avec M. de Beeckman, directeur des affaires politiques, et un capitaine d'artillerie, qui était chargé d'étudier sur place les moyens de lancer une colonne contre les rebelles du Sud, qui gênaient depuis longtemps les transactions commerciales. Des opérations successives entreprises par le commandant Boyer, d'accord avec le directeur des affaires politiques, ont eu ce résultat qu'avec ses seules ressources, le *Goëland* a ramené à l'obéissance tous les rois indisciplinés de la région.

» Après avoir exploré les rivières assez mal connues qui s'étendent entre la Mellacorée et le Dubréka, le commandant Boyer résolut de frapper les rebelles dans leur tata fortifié de Forécariah, près de la rivière de ce nom.

» Le *Goëland* mouilla à six ou sept milles du tata, et embarqua dans ses canaux sa compagnie de débarquement, commandée par l'enseigne de vaisseau Rataillaud, avec un canon-revolver pour lequel on avait construit un affût de campagne. Après deux heures de route, nos marins débarquaient chez Daouda, roi allié dont le village se trouve sur la rive opposée au tata de Forécariah et y cantonnaient pendant la nuit. Le lendemain, au jour, ils traversent la rivière et prennent position à deux cent cinquante mètres environ du fort, à l'abri des hautes herbes, tandis que les contingents alliés se portent sur la droite de l'ouvrage.

» Cependant M. de Beeckman veut éviter, si possible, l'effusion du sang. Il s'avance seul en parlementaire jusqu'à cinquante mètres du fort, et fait les trois sommations d'usage. Les insurgés refusent d'évacuer la position. M. de Beeckman revient, le commandant Boyer donne alors l'ordre d'ouvrir le feu. La compagnie de débarquement fait des feux de salve, tandis que le canon-revolver envoie avec une justesse remarquable des obus qui vont éclater dans le village, traversant les murs de boue épaisse du tata. Les guerriers noirs fuient épouvantés; les marins s'élancent dans le tata, où ils ne trouvent qu'une vieille femme et un enfant. On détruit l'ouvrage avant de reprendre la route du bord.

» Quelques-jours après, nouvelle expédition. On brûle un village qui n'oppose pas de résistance. Les rebelles font leur soumission, et le *Goëland* part pour Konakry, où il met à terre ses malades, et de là il se rend à Dakar, où le gouverneur lui envoie un témoignage de satisfaction. L'équipage avait besoin de repos après cette expédition fatigante, dans laquelle presque tous les hommes et les officiers avaient été éprouvés par les fièvres.

» Résultat de cette campagne : la colonne projetée est inutile; sans déplacer un seul homme de la garnison du Sénégal, le *Goëland* a pacifié la région qui s'étend au nord de la Mellacorée. »

Digitized by Google

Haut-Niger. — *Lutte entre Samory et Thiéba.* — *Traité Thiéba* (1). — On écrit de Saint-Louis 30 août à la *Gironde* :

La lutte engagée entre Samory et Thiéba continue à tourner à l'avantage de ce dernier. Au commencement du mois d'août, Samory aurait éprouvé un nouvel échec devant Sikhasso. Son frère, Maninke Mory et plusieurs de ses lieutenants ont été tués. Les gens du Ouassoulou ont assassiné l'un des chefs de son parti qui conduisait des prisonniers à Bissandougou. Les chefs de Famany, nos protégés, demandent de repousser par les armes les Soffas qui les pillent.

Il résulte de renseignements venus de Siguiri que Karamoko vient d'essayer de faire passer un convoi de vivres pour Samory à travers le Ouassoulou, mais qu'il en a été empêché par les habitants. Revenu furieux dans le Kondougou, il s'est emparé des villages de Moussara, Santiguilla, Noumoussala, Dilone, et, en dernier lieu, de Guimbala. Tous les vieillards ont eu la tête coupée et les autres habitants ont été envoyés à Bissandougou. A la suite de ces massacres, Dacmore, chef du Kondougou, a dû réunir des guerriers pour défendre les autres villages contre Karamoko.

La femme de Samory, qui se rendait de Sikhasso à Bissandougou, a été arrêtée, avec huit de ses enfants, par les habitants de Sadougoula, dans le Ouassoulou, et conduite à Siguiri.

Les envoyés de Thiéba, venus dernièrement à Bammako pour passer un traité avec la France, ont quitté ce poste le 16 juillet, après avoir rempli leur mission. Arrêtés par les gens de Gouni, en face de Koulikoro, ils ont pu repasser sur notre rive, grâce à l'intervention de la canonnière *le Niger*, qui s'est mise en route dès qu'elle a été informée des dangers qu'ils couraient. Les Soffas cherchaient par tous les moyens possibles, même par la privation de vivres, à les faire passer par Ségou. Après quelques pourparlers, ils ont été laissés libres de continuer leur route sur Kénédougou ou de repasser sur la rive gauche. Ils ont pris ce dernier parti, persuadés qu'un peu plus tard ils auraient été faits prisonniers et conduits à Ségou. Immédiatement le commandant supérieur du Soudan français est entré en relations avec Ahmadou pour assurer le passage de la mission, tandis que le commandant de Bammako écrivait à Madani dans le même but. Deux envoyés de celui-ci sont arrivés à Bammako le 31 juillet apportant sa réponse. Madani blâme le chef de Dandougou, qui a molesté les envoyés de Thiéba, et, d'après lui, l'incident de Gouni est dû à un excès de zèle du captif, chef de village. Il déclare d'ailleurs qu'il est l'ami des Français et de Thiéba. Pour éviter tout nouveau conflit, le commandant de Bammako lui a répondu en demandant une escorte pour la mission sur tout le territoire de Ségou. Il doit aussi se faire remettre des otages afin que la sécurité de cette mission soit complète. L'incident est sans doute réglé aujourd'hui.

---

(1) Voir la *Revue française*, t. VIII, p. 237.

Digitized by Google

Dahomey et Niger. — *Esclavage.* — M. James Marshall, ancien magistrat à la Côte-d'Or, écrit au *Times* qu'il se pratique sur les frontières des possessions anglaises des sacrifices humains autrement barbares que l'esclavage lui-même. C'est principalement dans le royaume de Dahomey, qui borde la colonie de Lagos, que ces sacrifices sont en usage. Vers 1875, l'amiral Hewett, alors commodore de la station, fit le blocus de la côte de Dahomey pour venger M. Whydah, négociant anglais, à qui on avait fait subir des mauvais traitements. Une expédition contre la capitale Abomey était déjà préparée, mais un contre ordre vint subitement arrêter les représailles. Depuis cette époque, le roi de Dahomey continue impunément à tyranniser le pays et à faire des chasses à l'homme.

Les Français sont maintenant, ajoute-t-il, où nous avons refusé d'aller. Espérons qu'ils occuperont le Dahomey et mettront un terme à ces cruautés; mais nous autres, serviteurs de la Grande Bretagne, nous regrettons que cette puissance se contente toujours de maintenir l'ordre sur la côte sans se soucier de ce qui se passe à l'intérieur. De la sorte, l'Allemagne et la France sont libres de prendre rapidement possession des territoires situés en arrière de nos établissements et de s'emparer des voies commerciales.

En revanche des Anglais, dit M. J. Marshall, viennent de porter un coup sérieux à la forme la plus cruelle de l'esclavage. Je reviens des territoires du Niger qu'une charte royale a placés sous les lois de la « *Royal Niger Company* ». J'avais été chargé d'y organiser le système judiciaire et je m'étais installé à Asaba, siège du Gouvernement, à environ 160 milles en amont du Niger. M. Kane, ancien membre du barreau de Dublin, m'accompagnait. Comme les sacrifices humains sont notoires dans le pays, les chefs furent avertis que la Compagnie, sans vouloir intervenir dans les rites et coutumes locales, ne pouvait pourtant pas tolérer des pratiques aussi barbares. Toutefois, la semaine suivante deux chefs étant morts, tout était préparé pour des sacrifices humains à l'occasion de leurs funérailles, et les indigènes, ne tenant aucun compte des avis qui leur avaient été donnés, massacrèrent les esclaves et attaquèrent même les postes de la Compagnie, Mais la force armée dont dispose la Compagnie et les secours amenés par l'agent général, M. Flint, eurent raison des Arabes, qui, poussés à bout, promirent de renoncer au meurtre des esclaves.

Ces derniers vinrent en troupes exprimer leur gratitude à la Compagnie. Ceci montre ce que le Gouvernement pourrait faire s'il s'en donnait seulement la peine, puisque des particuliers ont pu obtenir de tels résultats.

Côte occidentale d'Afrique : *Service maritime français.* — Le cahier des charges pour l'adjudication du service postal de France à la côte d'Afrique est préparé. L'adjudication aura lieu aussitôt le vote du crédit par les Chambres. Les steamers devront donner douze nœuds de vitesse aux essais et dix en service. Les départs auront lieu tous les deux mois de Dunkerque, le Havre, Cherbourg et Bordeaux, à destination de Lisbonne, Dakar, îles de

Digitized by Google

Loos, Cap Palmas, Grand-Bassam, Kotonou, Bonito, Libreville. Loanda, avec faculté réciproque des deux parties pour créer d'autres escales et relever pour le Cap de Bonne-Espérance, et, en Europe, pour les ports étrangers tels que Liverpool, Londres, Anvers ou Hambourg.

Les steamers de la ligne principale seront de 2,000 tonneaux de port. L'adjudicataire devra avoir sur la côte de petits bateaux pour faire le cabotage dans les rivières et desservir les comptoirs français.

Plusieurs armateurs français sont déjà sur les rangs.

Zoulouland. — (R. F. t. VIII, p. 174 et 242). Les inquiétudes conçues à la suite du soulèvement de Dinizulu sont totalement dissipées ; une dépêche du 11 septembre de Pietermaritzburg peut être considérée comme la clôture de cet incident :

M. Meyer, commissaire anglais à la frontière du Transwaal, est revenu à Vryland. Il rapporte que les Zoulous ont déposé les armes. Dinizulu s'est rendu au gouverneur du Transvaal, après avoir reçu l'assurance qu'il ne serait pas livré aux mains des Anglais.

Dinizulu est malade. Il est gardé par la police du Transwaal. Après son rétablissement, il sera immédiatement conduit à Vryland. Undabuko tiendrait maintenant seul la campagne dans le Tongaland.

Madagascar. — Le *soulèvement des Macoas* contre l'autorité de la reine, suscité par l'agent de l'Angleterre à Majunga, est déjà une faute grave; l'ex-vice-consul a trouvé le moyen de lui donner une importance plus grande. Il y a quelques jours, un navire chargé de bois est arrivé dans ce port à la consignation de M. Knott. L'agent du Comptoir d'Escompte chargé de la perception des droits de douane ne voulut pas accepter la déclaration des employés de M. Knott et exigea le déchargement du navire. A peine quelques planches étaient-elles enlevées qu'on découvrait une cargaison de fusils destinés, sans aucun doute, aux Macoas révoltés. Je vous laisse à penser combien cette mauvaise action a impressionné le monde politique à Tananarive et quel est le juste ressentiment du gouvernement malgache. Le navire a été saisi, et Rainilaiarivony a fait partir aussitôt un de ses fils pour Majunga, afin de tirer cette affaire au clair et de départir les responsabilités.

(*Le Temps*).

Zanzibar : *Allemands* (Rev. Fr. t. VIII p. 362.) Le conflit entre les Allemands et les indigènes que nous avons signalé a pris une gravité exceptionnelle.

On mande de Zanzibar au *Times* que les Usambara, ayant à leur tête Simboja, se sont révoltés contre la Société coloniale allemande. La caravane du docteur Meyers aurait été dispersée. Ses porteurs ont déserté et le docteur a dû revenir à la côte.

Mercredi soir, des Suahali ont attaqué dans les rues de Zanzibar le secré-

Digitized by Google

taire de l'amiral Freetmentle qu'ils ont pris, croit-on, pour un des agents de de la Société coloniale. Le secrétaire n'est pas sérieusement blessé.

Ses agresseurs ont disparu dans l'obscurité.

Une dépêche du *Times*, venue également de Zanzibar, porte que le sultan a provisoirement repris l'administration du Tonga et de Pangani et la gardera jusqu'à ce que l'agitation anti-allemande se soit calmée.

A Lindi et à Kiliva, la situation prend une tournure menaçante; les tribus de la côte et les agents de la Compagnie allemande sont entrés en conflit.

A Bagomoyo, les équipages du *Leipzig* sont descendus à terre; sans perdre un seul homme, ils auraient tué 150 indigènes.

Le général Mathews que, depuis quinze ans, les populations considéraient comme leur ami, a dû quitter, en toute hâte, Pangani; il a failli être massacré,

Les indigènes déclarent qu'en présence du traitement que leur font subir les agents allemands, ils ne feront plus de distinction entre les Européens.

On craint, dit la dépêche du *Times*, un soulèvement général.

Zanzibar, 24 septembre; On mande au *Temps* :

Deux navires de guerre allemands ont bombardé Bagamoyo hier. Trente indigènes et deux Indiens, sujets anglais, ont été tués. Les indigènes de toute la côte africaine ont refusé catégoriquement de reconnaître toute autre autorité que celle du sultan.

25 sept. — A Quiloa, deux agents des douanes ont été massacrés avec leurs domestiques par les indigènes. Les missionnaires anglais ont été rappelés de l'intérieur de l'Afrique, et les Indiens sujets anglais résidant à la côte on été rapatriés à Zanzibar. L'amiral allemand se trouve à Bagamoyo.

Les Italiens en Abyssinie. — On écrit d'Aden, le 27 août, au *Bosphore égyptien* :

Je vous ai annoncé dernièrement que le Barambarras Kafel s'était signalé par un haut fait d'armes : la prise de Keren. Je dois démentir cette nouvelle; voici exactement la vérité :

Kafel s'est présenté en effet devant Keren, qu'il savait défendu par une poignée d'hommes. Il paya d'audace et fit savoir au fitiorari (officier d'avant-garde), à qui Ras Alula avait confié la défense de la place avec une garnison de Johannès, que lui, Kafel, commandait l'avant-garde d'une armée de 10,000 hommes qui venait s'emparer de Keren. Il le sommait de se rendre et engageait les habitants à se retirer en Ethiopie. Le fitiorari répondit fièrement qu'il n'était pas un traître, et, soupçonnant que Kafel usait de ruse, il sortit à sa rencontre. Un combat acharné eut lieu; Kafel, la jambe traversée par une balle, put être transporté à Massaoua.

La prise de Keren devait servir de prologue à des razzias de bœufs et de moutons que les Italiens se promettaient de faire à Saganeiti. On supposait, en effet que Djedad Debeb, qui occupait ce poste, se porterait avec ses troupes à la défense de Keren. La colonne qui a tenté cette razzia, se

Digitized by Google

composait de 1,550 hommes, dont 1,200 bachibouzouks, 320 Assaortins et 130 Italiens. Djedad Debeb parvint à attirer la colonne dans un défilé où se livra un combat acharné, dont vous connaissez les résultats. La plupart des blessés ont été mutilés, suivant l'horrible coutume que les Abyssins ont, du reste, empruntée aux Égyptiens.

On sait, à n'en pas douter, que les tribus qui, moyennant finances, prêtent leur concours au corps d'armée expéditionnaire, sont toutes sujettes à caution. Cependant Kafel est dans l'impossibilité matérielle de trahir, car il sait que sa trahison ne le sauverait pas, en Abyssinie, de la peine capitale; d'autre part, il est en guerre constante avec les derviches de Kassalà et les Habbahs lui ont voué une haine mortelle. Enfin, sa femme, son fils et sa fille sont restés en otages à Massaouah.

Le kantibaï est l'allié le plus gênant et le plus coûteux des Italiens. Comme subsides personnels, il reçoit 1,000 livres anglaises par an, et pour ses partisans, des quantités considérables d'armes et de munitions de toute nature. Cet homme est insatiable, et ses demandes de secours sont quotidiennes; jusqu'à ce jour, il n'a rendu aucun service appréciable.

Souakim. — Nous avons indiqué (t. VII, p. 727, 1er juin 1888) la situation difficile des Anglais à Souakim, occupée depuis trois ans et qui n'en est pas moins à redouter chaque nuit quelque coup de main. On annonce que la situation y devient de plus en plus sérieuse. Les rebelles se sont retranchés à 900 mètres des forts et fortifient chaque jour leurs positions, en dépit du feu très vif dirigé contre eux par les forts et la canonnière *Gannet*. Ils ont aussi monté deux pièces de campagne et ont envoyé dans la ville deux obus, qui n'ont heureusement pas éclaté. Un troisième obus a endommagé le *Rocket*.

Les plus grandes craintes sont inspirées par l'approvisionnement d'eau, qui pourrait être coupée. Les rebelles sont déjà maîtres des meilleurs points et les condensateurs suffisent bien juste aux besoins de la garnison anglaise. Les forces ennemies s'élèveraient à 800 hommes d'infanterie et 200 cavaliers. Le même nombre d'hommes serait réuni à Handoub.

D'après une dépêche plus récente, les Soudanais auraient, dans la nuit du 23 au 24 septembre, ouvert devant Souakim un feu très vif et cinq obus sont tombés dans les lignes anglaises, mais sans faire explosion. Le feu combiné du cuirassé *Gannet* et des forts ont enfin fait taire les canons ennemis.

Les assiégés ont fait une reconnaissance pour provoquer un mouvement es Soudanais. Une fusillade meurtrière a été ouverte par les forts et le *Gannet*, sur les ennemis; elle a forcé leur cavalerie à se retirer et a fait cesser la fusillade partant des tranchées. Les positions occupées par les Soudanais sont maintenant très fortes; on s'attend à une attaque contre la ville.

Le 21, une canonnière italienne de Massaouah et un vaisseau de guerre français d'Aden sont arrivés à Souakim. On mande du Caire que la canon-

Digitized by Google

nière anglaise *Racer* et un navire à distillateur vont se rendre immédiatement à Souakim, dont un bataillon égyptien ira également renforcer la garnison.

Canal de Suez: *A-t-il profité à l'Angleterre?* — La section de géographie du congrès scientifique de Bath a entendu un discours de son président, le colonel Wilson, sur les conséquences que l'ouverture du canal de Suez a eues pour le commerce de l'Angleterre. Ces conséquences, à en croire l'honorable conférencier, ne sont rien moins que favorables. En premier lieu, les produits de l'Orient sont de plus en plus directement amenés aux divers ports de la Méditerranée, au lieu d'aller comme autrefois en Angleterre pour être de là répartis sur la face de l'Europe. C'est ainsi qu'Odessa, Trieste, Venise et Marseille sont devenus des centres de distribution pour l'Europe centrale et méridionale, comme Anvers et Hambourg pour le Nord. Une autre conséquence regrettable du percement de l'isthme de Suez est la construction d'une grande quantité de navires à vapeur destinés au commerce de l'Inde et de l'extrême Orient par la voie du canal, mais incapables, si la guerre fermait un jour cette route, de faire le voyage plus long et plus difficile par le Cap. La facilité du nouveau trajet tend ainsi à priver l'Angleterre d'une classe supérieure de vaisseaux marchands. Troisième péril : l'ouverture du canal qui met en communication la Méditerranée avec l'océan Indien a fait entrer l'Inde agricole et manufacturière en concurrence avec l'Angleterre. Les exportations de l'Inde, qui étaient en moyenne de 57 millions pour chacune des cinq années qui ont précédé 1874, se sont élevées à 88 millions en 1884. Quant à la production du blé, qui était autrefois absolument insignifiante dans l'Inde, elle est devenue aujourd'hui l'une de ses principales cultures et elle atteint des chiffres considérables. « La position dans laquelle l'Angleterre a été placée par l'ouverture du canal, a dit l'orateur en terminant, ressemble à plusieurs égards à celle où la découverte de la route du Cap mit jadis Venise. »

Arabie. — *Jeddah.* D'après le rapport du consul anglais à Jeddah, il est arrivé dans cette ville, l'an dernier, 46,020 pèlerins allant à la Mecque. Il en venait 10,000 de l'Inde anglaise ; 16,000 d'Égypte, Turquie, Syrie ; 7,000 environ du Maroc, Algérie, Tunisie, Tripoli ; 5,000 de Java ; 1,000 à 2,000 de chacun des pays suivants : Arabie, Yemen, Perse. La moitié des pèlerins sont arrivés par navires anglais. La mauvaise récolte dans le golfe Pacifique a amené une diminution considérable du commerce entre cette région et Jeddah et par suite une réduction notable du nombre des navires anglais venant à Jeddah. Le nombre des pèlerins javanais venant par Singapore a été aussi beaucoup moindre.

Les exportations consistent en gomme, nacre, henné, peaux de moutons et de chèvres.

Jeddah n'a pas d'égout et est ainsi devenue une des villes les plus malsaines de la mer Rouge.

Digitized by Google

Les Algériens en Syrie. — Il y a environ 3,500 ou 4,000 Algériens qui sont domiciliés en Syrie. Une partie appartient à la tribu qui s'est formée autour d'Abdel Kader durant son exil, et qui était considérée comme protégée française. Dernièrement, 250 pèlerins, à leur retour de la Mecque, se sont rendus à Beyrouth au lieu de revenir en Algérie d'où ils étaient partis. A ce propos, on agite la question de savoir si les Algériens qui ont fixé leur domicile en Syrie restent sujets français et ont droit à notre protection, ou s'ils deviennent, comme le prétend la Sublime Porte, sujets ottomans. N'y aura-t-il pas moyen de régler cette question, en maintenant la situation de protégés français à tous les membres de la tribu qui s'était groupée auprès d'Abdel-Kader, et en invitant les Algériens, qui ont immigré en Syrie depuis la mort de l'émir, à opter entre la qualité de Français ou de sujet du Sultan. La Sublime Porte aurait, paraît-il, refusé cet arrangement et exprimé l'intention (imitant en cela la conduite des Allemands en Alsace) de refuser le séjour en Turquie aux Algériens musulmans qui s'y fixeraient sans devenir sujets du Sultan.

Perse. — *Chemins de fer.* — La presse anglaise a récemment exprimé les inquiétudes de l'opinion publique en Angleterre, à l'occasion de l'inauguration de la petite ligne entre Téhéran et Shahzadèh-Abdoulazin, a neuf kilomètres de la capitale, et de la construction d'une autre ligne de 15 kilomètres entre Amal, capitale du Mazenderan et le petit port de Mahmoud-Abad, sur la Caspienne. C'est à cela que se réduisent, quant à présent, les entreprises de voies ferrées. L'émotion causée en Angleterre est donc un peu hâtive. Une lettre adressée de Téhéran au *Temps*, le 25 août, exprime la surprise causée en Perse par les nouvelles fantaisistes qui ont circulé, à cette occasion, dans la presse anglaise. Nous publions plus loin un extrait de cette correspondance. On y remarquera que l'idée de relier la mer Caspienne au golfe Persique date déjà de dix-huit ans. M. F. Boital, il y a quelques années, vint à Paris et essaya de convaincre les capitalistes de l'intérêt commercial de ce projet. Tôt ou tard, il se réalisera ; les Anglais redoutent cette échéance, mais rien n'empêchera les Russes d'exécuter cette ligne le jour où ils verront l'intérêt stratégique et commercial que présente pour eux un débouché sur le golfe Persique (1).

La question des chemins de fer en Perse n'est pas une question nouvelle. Elle progresse lentement, mais elle progresse. Il y a plus de trente ans que les premiers projets des capitalistes ont commencé à s'entasser dans les archives du ministère des affaires étrangères. Longtemps ces demandes sont restées sans solution : d'une part on exigeait trop, de l'autre on n'accordait pas assez.

C'est en 1872 que le gouvernement persan accorda la première concession pour une ligne allant de la Caspienne au golfe Persique. La Compagnie an-

(1) Voir la *Revue française*, t. VIII, p. 299. Bélouchistan.

Digitized by Google

glaise, représentée par le baron J. de Reuter, fit immédiatement commencer les travaux à Revcht; mais, après quelques semaines, elle les arrêta, et les engagements furent rompus de part et d'autre.

En 1883, M. Fabius Boital obtint cette même concession. Des pourparlers furent engagés à Paris avec de hauts financiers pour la formation d'une société. L'affaire allait être conclue, cependant ils demandaient une modification à un article de l'acte de concession, lorsque des complications politiques vinrent malheureusement retarder la solution définitive de cette affaire qui, depuis lors, est restée en suspens. Pourtant, en 1887, le même financier fut autorisé à construire un petit chemin de fer entre *Téhéran et Shahzadèh-Abdoulazin*, lieu de pèlerinage très fréquenté, situé à 9 kilomètres de la capitale, sur l'emplacement de l'ancienne Rhagès, ou Reï. C'est cette ligne qui vient d'être achevée et livrée à la circulation. Enfin, un grand négociant persan a été autorisé également à construire et à exploiter une ligne de 15 kilomètres entre *Amal*, capitale de la riche province du Mazenderan, et le petit port de *Mahmoud-Abad* sur la Caspienne. Cette ligne, qui n'est pas encore achevée, doit servir surtout au transport des produits du pays, tels que bois de construction, riz, etc., qui s'exportent en grande quantité.

Il serait difficile de dire si ces deux entreprises vont de prime abord donner de brillants résultats. De simples tronçons ne peuvent jamais avoir la même vitalité que les grandes lignes. Mais, quoi qu'il en soit, les quelques millions lancés dans cette affaire porteront leurs fruits. Déjà on a su apprécier à Téhéran les avantages de ce mode rapide de locomotion et les bienfaits de ces grands travaux appelés à contribuer au développement de la richesse publique.

Aujourd'hui, M. F. Boital se propose de reprendre sa concession de 1884, si le gouvernement consent à accepter la modification proposée par les actionnaires. Des négociations sont engagées à ce sujet, et nous espérons que, malgré les compétitions qui se sont produites, une entente définitive se fera et que prochainement nous aurons ici une grande entreprise française. La France est, en effet, la nation à laquelle ces grands travaux reviennent pour ainsi dire de droit. De longue date, elle entretient en Perse de vives sympathies, heureuse de voir le pays progresser, libre et indépendant.

Le projet actuel ne comprend que la ligne de la Caspienne au golfe Persique. Cette vaste artère, passant par les principales villes de l'empire, est la plus utile et est appelée sûrement à entretenir un mouvement commercial des plus actifs. Le commerce et l'industrie du pays offrent plus de ressources qu'on ne le croit généralement.

M. *Ager Lemoulle*, vient de traverser Tiflis, se rendant à Téhéran, pour y négocier la construction du chemin de fer persan pour le compte de capitalistes belges.

Arméniens. — On écrit de Constantinople, à propos du mouvement des Arméniens grégoriens vers l'union avec l'Eglise d'Angleterre, que du vivant

Digitized by Google

de l'évêque Narses une correspondance fut échangée avec l'archevêque de Cantorbéry. Mgr Narses avait très à cœur d'opérer un rapprochement trouvant que les doctrines des deux églises étaient presque identiques. Depuis sa mort, ce mouvement ne s'est pas manifesté ouvertement, mais ne s'est pas arrêté et, d'après la correspondance adressée de Constantinople aux journaux anglais, le clergé grégorien paraît déterminé à arriver à une solution.

Afghanistan. — Les nouvelles de l'insurrection du gouverneur du Turkestan, afghan Ishak-Khan, n'ont cessé d'être contradictoires depuis quinze jours, qu'elles fussent de source boukhare (source russe) ou bien de source anglaise, provenant de l'agent anglais de Meshed (Perse) ou des Indes par Simla.

Dans le premier cas, l'émir Abdurrahman était abandonné de ses principaux chefs ; Ishak-Khan pouvait déjà opposer 30,000 hommes aux 50,000 soldats de l'émir. Caboul serait menacé. L'émir serait même mort.

D'après les dépêches de source anglaise, Ishak-Khan n'aurait que 2,000 fantassins et 6,000 cavaliers irréguliers. Deux régiments envoyés par lui à Maimana (S. O. de Balk) seraient restés fidèles à l'émir. Ishak-Khan aurait contre lui à l'ouest le gouverneur de la circonscription du Mourghab, et à l'est Abdulla-Jan, gouverneur du Badakshan. Au sud, c'est l'émir qui protégerait Caboul. Les Afghans de Maimana auraient battu les avant-postes d'Ishak-Khan le 4 septembre à Belchérie, ainsi qu'à Kamard et à Khinjan. La lutte décisive serait probablement à Haibak (S. E. de Balk).

Les dernières nouvelles ne donnent pas plus d'éclaircissements.

D'après une dépêche de Taschkend (source russe), Ishak-Khan se trouve à Mazarischerif (S. E. de Balk — entre cette ville et Khulm). Son fils, à la tête d'une armée, s'avance lentement sur Caboul. L'émir Abdurrhaman est dans cette ville. C'est son fils également qui conduit les troupes afghanes contre les rebelles.

Par contre, on télégraphie de Simla que le gouvernement de l'Inde a reçu d'Abdurrhaman un message, daté du 19, dans lequel l'émir annonce que, le 12, ses troupes sont arrivées à Riu à 30 milles d'Haibak, et que le chef de cette tribu a fait sa soumission. On assure que Ishak-Khan a fui du côté de Boukhara, mais ce bruit est considéré comme douteux.

D'après des avis de Chitrab, l'opinion dans cette ville est que Ishak s'est rendu dans le Badakshan où il s'efforcerait de soulever les populations contre l'émir.

Cochinchine. *Appauvrissement.* — On écrit de Saïgon au *Temps* le 20 août :

L'opinion publique réclame à grands cris la suppression du tarif général des douanes, qu'elle considère avec raison comme la principale cause de la situation actuelle, et il est d'autant plus urgent de lui donner satisfaction que nous sommes menacés de voir la crise commerciale se compliquer d'une crise agricole intense.

Digitized by Google

En effet, la sécheresse s'étant prolongée cette année, les rizières n'ont pu être labourées en temps utile ou n'ont pu l'être qu'imparfaitement. Là où on a pu semer, les semailles ont été faites dans de mauvaises conditions et les riz, à peine levés, se sont desséchés; tout indique, malheureusement, que nous n'aurons pas de récolte cette année, et les rapports des administrateurs sont à peu près unanimes à cet égard.

Or, l'immense majorité de nos cultivateurs annamites est pauvre. L'absence de récolte les condamne à la misère et peut-être à la famine. Comment donc pourront-ils payer l'impôt si l'on ne prend pas des mesures pour leur procurer d'importants dégrèvements directs ou indirects?

Les ressources de la Cochinchine, les économies qui constituaient sa caisse de réserve ont été absorbées par la contribution qui lui a été imposée au profit du Tonkin. On n'a donc plus là les moyens de venir en aide aux populations indigènes, et cependant il faut chercher à les soulager.

Si l'on persiste à ne rien faire, non seulement l'impôt ne rentrera pas, mais il est à craindre que des révoltes ne se produisent dans certains arrondissements. Et, si un mouvement insurrectionnel éclate en Cochinchine, il aura certainement sa répercussion en Annam et au Tonkin, où tout indique que la situation économique n'est guère plus brillante qu'ici. Nos gouvernants ont été assez avertis pour être sans excuse si les éventualités que nous redoutons se réalisent. Il est de toute nécessité que des mesures libérales et énergiques soient prises d'urgence, et nous espérons que notre futur gouverneur général, quel qu'il soit, saura le faire comprendre.

Tonkin: *M. Pavie. Retour à Luang-Prabang*. (R. F. t. VIII, p. 248.) On écrit d'Hanoï à la *Gironde*: La mission Pavie a quitté Hanoï le 31 juillet. Le but de cette mission est d'établir des communications directes entre Hanoï et Luang-Prabang, ce qui permettra d'exploiter les richesses de ce pays encore inexploré et de créer un courant commercial entre le Tonkin et le Siam, en traversant le Laos. M. Pavie était arrrvé à Hanoï, le 13 mai dernier, venant de Luang-Prabang, après un voyage des plus accidentés. Le courageux explorateur va maintenant refaire cette route en sens inverse avec ses compagnons, puis, dans six mois environ, il reviendra une deuxième fois à Hanoï après avoir établi un poste à Dien-bien-Phu (Muong-Teng), point de jonction entre Lai-Chau et Luang-Prabang.

La mission est ainsi composée: MM. Pavie, vice-consul de première classe; Massie, pharmacien-major; Messier de Saint-James, lieutenant d'infanterie de marine; Vacle et Garanger, négociants; plus dix jeunes Cambodgiens, parlant le français, l'annamite ou le laotien, et qui sont destinés à occuper plus tard différents emplois à notre poste consulaire de Luang-Prabang. M. Pavie emmène encore avec lui les quinze chefs rebelles qui l'avaient accompagné à Hanoï pour faire leur soumission. Une commission d'étude est formée de MM. Cupet, capitaine au 3e zouaves, et Nicolon, qui sont actuellement, l'un à Luang-Prabang, et l'autre dans la région du Song-Ma.

Digitized by Google

M. Lerède, capitaine d'armement de la Compagnie des Messageries fluviales, accompagnera la mission jusqu'au barrage de Cho-Bo qu'il franchira ; puis il se livrera pendant un mois à des sondages et études sur la navigabilité de la rivière Noire. Il y a dix jours, M. Massie était parti avec un premier convoi pour aller attendre le gros de la mission à Sion-Vout. A deux heures, mardi, une première chaloupe a emmené les Cambodgiens et les chefs rebelles et a pris les devants; puis, à six heures du soir, MM. Pavie, Messier de Saint-James, Vacle et Garanger et le capitaine Lerède se sont embarqués à bord de la chaloupe *Querné*. M. le général Bégin et les nombreux amis des membres de la mission, parmi lesquels se trouvaient beaucoup d'officiers, étaient réunis sur le quai pour serrer une dernière fois la main aux vaillants explorateurs.

Tonkin : *Magasins généraux d'Haïphong.* — On sait que la maison U. Pila, qui a de grands intérêts en Extrême-Orient, a passé des contrats avec le gouvernement du protectorat pour la construction de magasins généraux à Haïphong, faisant fonction de douane. C'était une entreprise hardie, car l'avenir commercial d'Haïphong peut être compromis si on se décide à creuser la barre de Quan-Yen ou à établir à Hon-Gay (baie d'Along) un port en eau profonde. Mais le besoin d'appontements et de wharfs était tel à Haïphong où le mouvement commercial est très actif, que l'opération a paru devoir être rémunératrice et que les travaux ont été menés avec activité. Grâce à cette initiative de la maison U. Pila, on voyait le moment où les opérations de débarquement et d'embarquement, qui exigeaient une perte de trois ou quatre jours et de grands frais à cause des allèges, chalands et chaloupes, allaient se faire rapidement et économiquement.

Une correspondance publiée dans le *Journal des Débats* du 13 septembre, et dont nous recommandons la lecture aux députés qui suivent les questions coloniales, signale l'ordre venu de Paris de surseoir à l'ouverture des magasins généraux à la veille du jour où les navires de la Compagnie des Messageries s'apprêtaient à décharger leurs cargaisons sur les appontements des nouveaux magasins.

La critique du correspondant est acerbe, mais elle est vraie. Il serait temps enfin de mettre un peu de méthode dans l'administration coloniale.

Samoa. On écrit d'Aukland (15 septembre). — Des avis de Samoa portent qu'une révolte vient d'éclater dans cette île. La cause en serait aux tentatives faites par Branders pour amener les naturels à conférer à Tamasèse, le présent roi, tous les titres de Malietoa. Les lourdes taxes imposées à la population ont également contribué à faire naître les troubles qui viennent de se produire. Branders, à la tête d'un corps de Samoans, partisans de Tamasèse, a attaqué les rebelles. Dans le conflit, les premiers ont perdu sept hommes et leurs adversaires trois; le nombre des blessés est considérable des deux côtés. Les forces réunies par Branders s'élèvent à quatorze cents hommes.

Digitized by Google

Mille indigènes de Savaï se sont rendus au camp des partisans du roi détrôné Malietoa, portant ainsi à 3,000 hommes les forces qui lui sont dévouées. On ne doute pas que Tamasèse ne finisse par être déposé, s'il n'est pas secouru par les Allemands.

Sable-Island : — Le steamer *Alert*, du Dominion du Canada, a quitté Halifax, dans les derniers jours de juin dernier, avec tout le matériel et le personnel nécessaires pour ériger un nouveau phare à la pointe ouest de Sable-Island, où déjà deux phares ont disparu par suite de l'affaissement du sol. Le nouvel emplacement choisi est sur la partie la plus large de l'île et aussi près que possible de la barre si dangereuse qui est au N.-O. et a déjà occasionné tant de sinistres.

La disparition rapide de Sable-Island est une des merveilles actuelles de l'Atlantique nord. Cette île diminue d'année en année et menace d'avoir le sort de la mythologique Atlantide. En attendant sa disparition totale, les modifications qu'elle subit incessamment rendent les cartes marines de cette région très incorrectes et par conséquent trompeuses.

D'après M. Macdonald, qui a fait récemment une conférence sur ce sujet devant l'Institut des sciences naturelles d'Halifax, non seulement la pointe N.-O. a été submergée, mais elle a changé de direction vers l'est et est actuellement presque nord, formant ainsi un angle droit avec la partie principale de l'île. On s'en aperçoit par une ligne de 17 milles de brisants, quand il fait mauvais temps; mais, quand cette indication manque, il reste une erreur, non signalée, de 7 à 10 milles en longitude sur la position des bas-fonds. Les cartes contiennent encore une indication devenue inexacte relativement à la hauteur de 45 mètres qu'elles assignent aux dunes de sable; M. Macdonald n'en a pas trouvé ayant plus de 24 mètres.

En résumé, depuis l'établissement d'une station de sauvetage sur Sable-Island, on a constaté que la longueur de cette île a diminué de 40 milles à 19 1/2 et sa largeur, de 2 milles 1/4 à moins d'un mille.

(Scientific American.)

Russie. — *Saint-Pétersbourg.* — Dans le but d'éloigner de Kronstadt tous les navires marchands, il est question de creer un port de commerce à Saint-Pétersbourg.

Il serait établi sur les bords du Vasili-Ostrow, et en communication immédiate avec les voies ferrées; il pourrait contenir 50 vapeurs et 80 voiliers, et coûterait 9 millions de roubles. Un autre projet consisterait à le construire près de Goutouyesvskiy; il coûterait 11 millions de roubles; il a moins de chances d'être accepté que le premier.

On examine en ce moment à la direction des Mines à Saint-Pétersbourg, un nouveau projet de règlement pour l'exploitation des *gisements aurifères* en Russie. Ce projet est motivé par la mauvaise situation de cette industrie en Sibérie, qui en est encore aux vieux procédés d'exploitation, qui pro-

Digitized by Google

duisent 16 zolotniks d'or par poud de sable, tandis qu'avec les nouvelles méthodes on peut en produire 26 zolotniks.

On va créer à *Varsovie* une fabrique de *montres*, pour laquelle on a fait venir des maîtres ouvriers de Genève; les capitaux sont fournis par une société par actions créée à cet effet. — Il est question d'établir dans la même ville une foire périodique pour les toiles.

On a formé à Pétersbourg, au Ministère des Finances, un comité ayant pour but l'étude des mesures à prendre contre la *contrefaçon des étiquettes* et marques de maisons de commerce. — Avis aux Allemands.

Sur les réclamations de propriétaires fonciers, il serait question de diminuer de 25 cop. en or par poud les droits de douane sur les *machines agricoles* introduites en Russie directement par les propriétaires et sans but commercial.

M. le baron Montier, représentant d'un syndicat de capitalistes français, vient de traverser Varsovie, se rendant à Saint-Pétersbourg dans le but d'acheter des étendues considérables de terrains vierges pour y établir des *fermes modèles* et des pâturages sur une grande échelle.

On étudie au ministère des finances un projet de nouvelles mesures à prendre contre la falsification des vins. On propose entre autres de faire mettre les vins en bouteilles sous la surveillance de la douane, comme cela se fait déjà pour les alcools et cognacs, et de munir toutes les bouteilles d'une banderole-vignette. Les vins fabriqués dans l'intérieur seraient mis en bouteilles dans les magasins de gros et chez les vignerons. On pourrait justement remarquer que les autorités russes feront bien de surveiller attentivement le vin de provenance allemande et notamment des *fabriques de vins de tous pays*, de Würsbourg, etc. — Les Allemands, qui ont si bien su s'emparer du marché russe pour y vendre nos vins, n'ont jamais négligé de vendre en même temps les nombreuses boissons qu'ils fabriquent sous des étiquettes françaises, notre réputation ne pouvant qu'en souffrir.

La mer Noire lac russe : *Batoum, Novorossisk, Forces navales.* — D'après le journal semi-officiel de Tiflis, le *Ravkar*, les défenses de Batoum deviennent très importantes. A 6 milles de Batoum, à l'ouverture de l'un des plus longs tunnels du Caucase, il y a une puissante batterie de canons de forteresse, dominant la mer. Deux batteries semblables existent à Batoum même : l'une, au centre de la ville, à Barun-Tabia; l'autre, non loin du dépôt de pétrole de la maison Rothschild. Les réservoirs de la ville sont disposés pour recevoir 90,000 tonnes de pétrole. En cas de guerre, ces réservoirs seraient remplis de résidus d'huile, au lieu de kérosine, ce qui constituerait un approvisionnement de combustible liquide pour la plus grande escadre opérant dans ces parages. Par l'ouverture de l'embranchement du chemin de fer qui conduit aux mines de houille, Batoum possède aussi un approvisionnement de charbon.

Le port de Novorossisk, qui est situé entre Sébastopol et Batoum, au sud-

Digitized by Google

est du détroit de Kertch, est desservi maintenant par un chemin de fer qui apportera dans la mer Noire tous les produits de la région du Volga. Ces trois positions navales, puissamment fortifiées, assurent la domination de la Russie dans la mer Noire. Kertch n'est plus considéré désormais comme une station fortifiée, ses batteries ayant été démantelées, il y a trois ans. L'entrée de la mer d'Azoff sera suffisamment défendue par des torpilles,

(Army and Navy Gazette.)

On signale la présence dans la mer Noire du cuirassé *Tshesmé*, récemment armé. Ce bâtiment, avec ses 6 canons de 30 c. et sa cuirasse de 45, est considéré comme en état de couler toute la flotte turque. Dans quelques semaines, le second cuirassé, *Catherine II*, pourra prendre la mer. Le troisième, le *Sinope*, n'est pas encore complètement armé. La plupart des fortes canonnières nouvellement construites, seront prochainement terminées; et la flotte russe sera en mesure d'empêcher, en cas de guerre, l'entrée dans la mer Noire d'une escadre turque.

Le *Messager d'Odessa* annonce que toute l'escadre russe de la mer Noire se rendra sous peu de Sébastopol à Novorossisk et à Batoum. Elle sera composée des navires cuirassés *Tchesmé* et *Catherine II*, des canonnières *Ouralets*, *Térets*, *Koubanets* et *Zaporojets*, de la corvette *Souvenir-du-Mercure*, des vapeurs *Eriklik* et *Pendéraclia*, du schooner *Gonets*, et de cinq grands torpilleurs. A cette escadre se joindra le vapeur *Moscou*, de la flotte patriotique.

Novorossisk. — Le 12 septembre courant on a inauguré, après un service religieux et en présence d'une affluence considérable, la nouvelle jetée qu'on vient de construire dans le port de Novorossisk.

Ce sont deux Français, MM. Fraissinet et Guisans qui ont fourni les pierres et le ballast nécessaires à cette construction.

Novorossisk est actuellement reliée par une voie ferrée à la ligne de Rostow à Vladicaucase et son port est appelé à prendre une importance considérable. En effet, les céréales et autres produits de la province du Kouban qui étaient dirigés sur Rostow et Taganrog seront désormais embarqués à Novorossisk avec une grande économie sur le transport par voie ferrée qui sera raccourci d'une façon notable, et le fret qui est toujours plus élevé dans la mer d'Azow, par suite du peu de profondeur de cette mer; les vapeurs ne pouvant s'approcher qu'à quelques kilomètres des ports, il y a par suite, des frais très élevés de chargement.

La Compagnie russe de navigation et de commerce va ouvrir une nouvelle ligne de Novorossisk à Constantinople, une de Sévastopol à Constantinople et une de Batoum à Odessa et Saint-Pétersbourg.

La ligne circulaire d'Odessa, Constantinople et l'Anatolie serait supprimée mais on établirait une ligne spéciale de Batoum à Constantinople. Cette Compagnie qui rend de grands services dans la mer Noire, possède une flotte considérable et bien aménagée; elle se tient continuellement à la hauteur du progrès maritime. Le confortable de ses bateaux ne le cède en rien

Digitized by Google

à celui de nos meilleures Compagnies. Les officiers qui commandent ces navires ont des prévenances que tous les voyageurs apprécient. Nous citerons entre autres le commandant du *Pousckine*, M. Gérard, qui est d'origine française.

La Compagnie russe est subventionnée par le gouvernement; la convention qui l'établit est sur le point de prendre fin; certains concurrents voudraient lui faire retirer cette subvention. Ce serait fâcheux, nous écrit-on de Tiflis, car le trafic entre les ports de la mer Noire n'est pas encore assez important pour justifier, sans appui, un service aussi considérable et bien compris que celui de cette Compagnie.

Caucase. *Mont Elborous.* — M. Déchy, voyageur hongrois, a fait cette année l'ascension de l'Elborous et a pu photographier les glaciers qui l'environnent. Il a de plus réussi à établir des points de repère qui permettront de suivre les mouvements de ces glaciers. M. Déchy qui a communiqué le résultat de ses ascensions et offert ses photographies à la Société Impériale de Géographie a été nommé membre correspondant en récompense de ses travaux.

Une mission vient d'être envoyée au Caucase pour étudier les moyens propres à éviter les nombreux accidents produits sur les routes de ce pays par la chute de rochers et par les avalanches provenant de glaciers, notamment sur la route militaire géorgienne entre Tiflis et Vladicaucase.

Noisetier. — La récolte des noisettes sera très abondante cette année dans le district de Noukha, Gouvernement d'Elisabetopol (Caucase). Le noisetier, qui croît spécialement dans ce district produit des fruits d'une grosseur remarquable et atteignant le volume d'un œuf de pigeon; ils sont très savoureux et par suite très estimés en Russie. La culture de cet arbuste ne comporte d'autres soins que de l'arroser trois fois par an; il est d'un très bon rapport. Le prix moyen sur place est de 75 à 100 francs les 100 kilogrammes.

École forestière. — Les 1/13 septembre, ouverture à Akhaltzik (Caucase) d'une école forestière pour les grades inférieurs. Les élèves seront recrutés parmi les gardes indigènes actuellement au service du gouvernement. L'ouverture de cette école est une conséquence de la loi du 4 avril 1888 sur la surveillance et la conservation des forêts domaniales et particulières, qui est en vigueur dans plusieurs gouvernements depuis le 1er juillet de cette année. Cette loi, il faut l'espérer, arrêtera la dévastation des forêts en Russie exercée par des propriétaires avides et surtout sollicités par les intermédiaires juifs.

Fromages. — On nous dit que le Ministre des Finances a l'intention de faire venir de Suisse des maîtres professeurs pour favoriser au Caucase la fabrication des fromages façon Gruyère. C'est une industrie d'un grand avenir au Caucase où il existe des pâturages considérables sur les montagnes

Digitized by Google

qui ne le cèdent en rien aux pâturages suisses. Le baron de Koutchenbach, un Suisse, a du reste fait des essais couronnés de succès et il livre actuellement au commerce du pays des fromages de diverses qualités qui peuvent défier toute concurrence. On arrivera certainement à fabriquer au Caucase des gruyères de premier choix, comme on fabrique déjà depuis assez longtemps des chester qui sont expédiés en Angleterre pour y être vendus comme fromages anglais et souvent réexpédiés même en Russie.

Vigne. — On nous écrit de Derbent que « l'Oidium tuckeri » a ravagé, dans les mois de juin et juillet, au moins les deux tiers de la récolte des vins; les habitants viennent d'adresser une supplique au gouverneur du Daghestan pour le prier de leur envoyer une commission qui étudierait le meilleur moyen de combattre ce fléau.

Fruits. — Le jardinier Hadji-Ismaïl de Belokane, district de Zakatal, vient de présenter à la Société agricole de Tiflis des poires pesant 1,200 grammes et une pomme de 1,600 grammes, provenant d'arbres indigènes greffés avec des boutures françaises.

Tiflis. — Il y a quelques mois, à la suite de pluies torrentielles, il se produisit près du parc Mouschtaïd à Tiflis un effondrement considérable qui mit à découvert une espèce de caverne formée de plusieurs pièces que l'on prit pour une ville ancienne ou une forteresse. Cela fit beaucoup de bruit. Il est maintenant bien établi qu'on se trouve simplement en présence d'anciens travaux du génie exécutés en 1846 par ordre du prince Voroutzoff et recouverts à la longue par les terres d'alluvion.

Pétrole. — Le 12 septembre, un incendie s'est déclaré à Balakhan (1) au milieu des puits de pétrole, et, fort heureusement, ne s'est pas étendu, ce qui aurait provoqué un désastre. Un lac de naphte avait pris feu ainsi que quelques hangars renfermant plus de mille tonnes de pétrole.

Chemins de fer de Balkans. — *Bosnie-Herzégovine.* — On nous écrit de Sarajevo, 20 septembre, à propos de la ligne qui doit rejoindre la capitale de la Bosnie à l'Adriatique à travers l'Herzégovine, les informations suivantes :

Le second tronçon du chemin de fer Metcovich-Sarajevo a été ouvert le 1er septembre. Cette ligne à voie étroite, comme celle de Brood à Sarajevo, n'est pas construite aux frais de l'administration militaire de l'empire comme la dernière. Cette ligne, dite « Chemin de fer d'État bosno-herzégovinien », est construite aux frais de la province. Le gouvernement impérial avance les fonds et le Trésor de Bosnie les remboursera par amortissement annuel.

Le premier tronçon Metcovich-Mostar (43 kilomètres) est en exploitation depuis 2 ans. Il a donné l'année dernière une recette nette de 90,000 florins.

---

(1) Voir la *Revue française*, t. I, p. 7, 1885 : Le Pétrole à Bakou (avec cartes).

Digitized by Google

Le second tronçon, qui vient d'être livré à l'exploitation, va de Mostar à Ostrovatz (66 kilomètres). Les travaux ont duré 2 ans et ont coûté environ 20,000 florins par kilomètre.

Le tracé suit presque toujours la rive droite de la Narenta à travers les Alpes doriques. A partir de Mostar, il traverse la plaine sur un parcours de près de 12 kilomètres pour s'engager dans la vallée pittoresque de la Narenta et longe le flanc de montagnes tombant à pic dans le fleuve. A Grabovitza, où les Turcs avaient déjà établi un beau pont de fer sur la Narenta, la ligne passe sur la rive gauche, sous un court tunnel, pour déboucher dans le bassin de Zablanitza où elle repasse de nouveau sur la rive droite; ensuite elle s'engage dans la vallée étroite de la Rama, affluent de la Narenta, qu'elle traverse sur un pont élevé et débouche à Ostrovatz dans la vallée riante de Konjitza. Un pont jeté sur la Narenta permet aux voyageurs de continuer sur la route postale leur voyage à Konjitza.

Le premier projet du ministre Kallay consistait à remonter, à partir d'Ostrovatz, la vallée de la Naretvitza pour gagner, au moyen d'un tunnel, la vallée de Fojnitza, d'où la ligne serait descendue par Kiseljak à Visoka pour se rattacher à la ligne Brood-Sarajevo. Soit que les études de ce tracé aient fait constater de trop grandes difficultés de construction, soit que le ministre ait pris en considération les pétitions des négociants de Sarajevo en faveur du tracé Kinjitza-Sarajevo, il est certain qu'on a renoncé au projet Fojnitza et que des ordres ont déjà été donnés pour la continuation des travaux d'Ostrovatz à Konjitza, qui pourront être terminés dans deux ou trois mois.

Il est vrai que les délégations de l'empire n'ont encore pas été saisies de la demande des fonds nécessaires, mais à coup sûr elles approuveront la demande dès que M. Kallay se sera définitivement entendu avec le ministre de la guerre.

A partir de la petite ville Konjitza, où la ligne quittera la Narenta, la vallée monte assez sensiblement jusqu'au pied du col Ivan, qui forme une haute barrière entre l'Herzégovine et la Bosnie. Il paraît que le ministre, pour la traversée de ce col, s'est décidé pour l'adoption d'un chemin de fer à crémaillère, tel qu'il a été construit dans la montagne du Harz en Allemagne, où nos ingénieurs ont été étudier le tracé.

Marine italienne : On écrit de Rome, le 14 septembre, qu'au banquet offert à Turin au Ministre de la marine italienne, celui-ci a dit qu'il voulait passer en revue l'état actuel de la marine.

La flotte qui, en 1866, atteignait une valeur de 160 millions, était peu à peu réduite à quelques vieux bâtiments valant une centaine de millions. De 90 millions, le budget était tombé à 30. Maintenant la flotte est en grande partie reconstituée, sa valeur est de 360 millions.

Nous possédons 102 bâtiments au lieu de 60 et en outre 108 torpilleurs.

L'orateur a loué ensuite l'amiral Acton de l'organisation de la défense

Digitized by Google

maritime de la Spezzia. Il a terminé en félicitant l'Italie d'avoir construit simultanément des cuirassés, des croiseurs et des torpilleurs, pour ne pas s'en tenir à un exclusivisme erroné, et d'être déjà en état de fournir elle-même tout le matériel, y compris les cuirassés et les machines de l'*Umberto*, de la *Sicilia*, et de la *Sardegna*, qui seront lancés dans peu de temps.

Belgique. — *Fortifications de la Meuse.* — Les Belges ont tenu à fortifier la digue de la Meuse qui protège une partie considérable du royaume contre une agression venant du sud et de l'est. A cet effet, ils ont choisi du côté de la France la place de *Namur*, au confluent de la Sambre et de la Meuse, et en face d'Aix-la-Chapelle la place de *Liège* pour servir de boulevards protégeant, en cas de guerre franco-allemande, leur territoire contre les violations de sa neutralité.

Namur aura neuf forts. — Rive gauche : St-Héribent, Malonne, Suarlée, Emines, Cognelée, Marchovelette. Rive droite : Maizeret, Andoy, Dave.

Liège aura douze forts. — Rive gauche : Flémalle, Hollongue, Loncin, Lantin, Lierre, Pontisse. — Rive droite : Barchon, Evegnée, Flérou, Chaudfontaine, Embourg, Boncelles.

Les deux têtes du pont de ces citadelles devront être armées pour le 1er janvier 1891. Chacun des ouvrages doit avoir trois tourelles pour canon à tir rapide; une tourelle pour obusier de 21 centimètres, une tourelle pour canon long de 15 centimètres, deux tourelles pour canon de 12 centimètres, un observatoire cuirassé.

Allemagne et Italie. *Commerce.* — La Chambre de commerce de Francfort a publié son rapport annuel pour 1887. Ce document a la plus haute importance en ce qui concerne le commerce avec l'Italie au moment où les relations commerciales entre la France et l'Italie sont rompues. Il ne paraît pas, comme certains l'ont dit, que le commerce allemand envisage avec satisfaction ce conflit commercial. Il est certain d'autre part que l'Italie en souffre beaucoup. On est donc amené à se demander à qui cette situation peut bien profiter.

Voici l'analyse du passage du rapport concernant l'Italie, et que M. Belle, consul général de France à Francfort, a adressé au Ministre du commerce.

Le rapport fait ressortir que les transactions entre l'Allemagne et l'Italie sont susceptibles du plus grand accroissement, et que les industriels et les négociants de l'Empire devaient porter toute leur attention de ce côté, la rupture des relations économiques entre l'Italie et la France créant pour eux une *situation exceptionnellement favorable de l'autre côté des Alpes.*

Depuis l'ouverture de la ligne du Saint-Gothard, le mouvement commercial entre les deux pays a doublé pour certaines marchandises et triplé pour d'autres. Cet état de choses si favorable est pourtant menacé par la pensée du gouvernement italien de profiter de l'échéance des traités avec l'Autriche et avec la France pour chercher dans un relèvement de ses tarifs une protection efficace en faveur de l'industrie indigène. Le traité entre

Digitized by Google

l'Allemagne et l'Italie prend fin en 1892 seulement, mais il ne vise qu'un très petit nombre des articles d'exportation allemande et des moins importants. Pour tous les autres, l'Allemagne se verrait donc appliquer simplement le traitement de la nation la plus favorisée; mais un accord avec la France ne paraît pas sur le point de se faire, et, dans le nouveau traité austro-italien, le tarif conventionnel ne s'étend qu'à 43 catégories au lieu de 99 qui étaient comprises dans l'ancienne convention. Et encore dans ces séries ne sont pas compris les produits qui ont le plus d'intérêt pour l'Allemagne.

Par exemple, l'Italie exclut de toute convention les tissus, particulièrement les tissus imprimés, les machines pour l'industrie et les ouvrages en métaux, sauf les clous et les faux. L'Allemagne a justement le plus grand intérêt à ce que l'exportation de ces produits soit facilitée, et l'application qui leur sera faite du nouveau tarif général italien semble, d'après l'opinion de la Chambre de commerce de Francfort, devoir exercer une influence fâcheuse sur ces importantes branches de la production de l'Empire. Aussi le rapport émet-il le vœu *qu'une entente intervienne bientôt entre l'Italie et la France* au sujet du droit sur les bestiaux et permette la conclusion d'un traité dont les clauses deviendront applicables à l'Allemagne, tout au moins jusqu'en 1892. A cette époque, le gouvernement allemand devra, selon la Chambre de commerce, s'efforcer de conclure une convention où sera spécifié le plus grand nombre possible d'articles pour que le pays recouvre sa pleine liberté et ne soit plus à l'avenir dépendant de la politique commerciale ou des caprices de ses voisins du sud-est ou de l'ouest.

L'exportation allemande vers l'Italie, dans les dix premiers mois de l'année, a été en chiffres ronds de 83 millions de lires plus élevée que pendant la période correspondante en 1886.

L'importation d'Italie en Allemagne a également été en hausse, surtout pour les chanvres, vins, fruits et œufs.

Vingt jours sur les côtes de Normandie et de Bretagne, par Constant de Tours

Ce joli petit *Guide-Album* du touriste, illustré et édité avec tout le soin que sait y mettre la maison Quantin, est à la fois un index pour le voyageur, et un recueil de souvenirs. C'est le commencement d'une série qui comprendra les côtes de France et même quelques-unes de l'étranger, et, à en juger par le premier spécimen, les suivants ne peuvent être que fort attrayants.

Le Propriétaire-Gérant,

Edouard MARBEAU.

IMPRIMERIE CENTRALE DES CHEMINS DE FER. — IMPRIMERIE CHAIX.
PARIS, 20, RUE BERGÈRE. — 19630-9-8.

Digitized by Google

LE MANITOBA

ET LE NORD-OUEST CANADIEN

Pour les populations des bords du Saint-Laurent, la cession du Canada fut une catastrophe lamentable, qui eut heureusement ses compensations par la suite. Mais pour les territoires de l'ouest, ce fut presque la nuit. Ce ne fut plus qu'un champ abandonné à la cupidité des traiteurs. Pendant près d'un siècle, l'obscurité enveloppa de ses ombres ces vastes plaines, ces immenses forêts. Pourtant, la vie n'y était pas éteinte ; des vestiges de notre race s'y conservaient providentiellement ; si bien, qu'après cette longue séparation, lorsque ces domaines firent retour au Canada, en 1870, nos hommes publics purent légitimement se demander s'ils ne venaient point d'ajouter une province française à celle qui existait déjà au sein de la Confédération canadienne.

Comment donc s'était opérée cette merveille ? Par les nécessités et les rivalités des deux Cies commerciales, et par le dévouement éclairé, religieux et patriotique du clergé canadien.

Les explorateurs canadiens-français avaient acquis un grand prestige sur les sauvages par leur douceur, leur tact, leur intelligence et leur intrépidité. Traditionnellement conservé au milieu des tribus, ce prestige était appelé à jouer un rôle dans les luttes des deux Cies formées pour l'exploitation des riches fourrures du nord-ouest. L'une d'elles, — la Cie du Nord-Ouest, — exigeait la connaissance de la langue française non seulement de ses officiers, de ses subalternes à divers degrés, mais même de ses membres. Ce n'était pas uniquement par sympathie, mais c'était un moyen d'agrandir le cercle de ses opérations parmi les sauvages, d'emmagasiner plus de *poils*. Voici, à ce sujet, une curieuse page de Mgr Taché, archevêque actuel de Saint-Boniface :

La Cie du Nord-Ouest, composée ou du moins dirigée par des Écossais, imposait à ses membres l'obligation de parler la langue française, et tous ses employés subalternes étaient Canadiens d'origine française, en sorte que cette Cie semblait la

Digitized by Google

continuation de celle formée dans la Nouvelle-France. Les sauvages la désignaient toujours sous ce nom : *les Français*. — La Cie de la Baie d'Hudson, au contraire, avec ses officiers, aussi Ecossais pour la plupart, et ses employés orcadiens, était universellement connue sous ce titre : *les Anglais*. Les intérêts commerciaux amenèrent de déplorables rivalités, au point que le mot *Anglais*, appliqué à un Écossais de la Cie de la Baie d'Hudson, devenait un terme de mépris dans la bouche d'un autre Écossais de la Cie du Nord-Ouest... Ce n'était pas une rivalité nationale, quoique les noms pussent le faire soupçonner, mais tout simplement une rivalité commerciale. Cette rivalité a fini par l'union des deux sociétés qui la fomentaient et depuis, Français, Anglais, Écossais et autres, ne forment plus qu'un peuple vivant dans une parfaite « *entente cordiale*. »

Cette « entente cordiale » fut précédée de péripéties diverses, quelquefois sanglantes. La Cie de la Baie d'Hudson faisait remonter ses droits jusqu'en 1670, et réclamait en vertu de sa charte royale, octroyée par Charles II, le droit exclusif de chasse et de pêche sur ces territoires. La Cie du Nord-Ouest, fondée en 1784 par des Canadiens, refusait son allégeance à ce monopole.

Pour soutenir cette concurrence, chacune des compagnies érigea une ligne de forts, se faisant face, et d'où elles s'envoyaient réciproquement des dragées. Sur l'emplacement actuel de la cité de Winnipeg, il y eut le fort Gibraltar — on savait être modeste — appartenant à la Cie du Nord-Ouest, et à un kilomètre plus bas, le fort Douglas, appartenant à la Cie de la Baie d'Hudson. C'est en vue de ce dernier poste que se passa, en 1816, un engagement connu sous le nom de *Massacre de la Grenouillère*. Le gouverneur Temple, de la Cie de la Baie d'Hudson, et vingt et un des siens furent les victimes de cette rencontre.

On n'est pas entièrement d'accord sur la responsabilité encourue par chacune des compagnies en cette affaire. Les uns veulent que le gouverneur Temple ait été audacieusement et insolemment l'agresseur ; et cette opinion est basée sur d'excellentes traditions. Les partisans de la Cie de la Baie d'Hudson, tout en admettant l'imprudence du gouverneur, soutiennent qu'il n'a fait toutefois que répondre à des manifestations hostiles de la part de ses ennemis. Il est certain cependant qu'avant d'en venir aux mains, les gens de la Cie du Nord-Ouest détachèrent un parlementaire vers le gouverneur, et que le premier coup de fusil partit du côté des Anglais. D'autres incidents rendent encore plus vraisemblable la première des ces opinions. Cette rivalité dangereuse devait cesser avec l'union des deux compagnies en 1821.

Le règlement de la Cie du Nord-Ouest exigeant la connaissance de

Digitized by Google

la langue française de tout son personnel, elle en opérait le recrutement en pays français. Les avantages qu'un tel personnel donnait à cette compagnie sur sa rivale n'échappait point à celle-ci. L'intérêt est la mesure des actions. Nul n'a jamais mieux compris cette maxime que la Cie de la Baie d'Hudson; nul n'a jamais plus systématiquement cherché à y conformer sa conduite. Pour ne point rester inférieure à la Cie du Nord-Ouest, elle en vint donc, elle aussi, à demander une partie de ses employés aux populations des bords du Saint-Laurent et de l'Outaouais. Après la fusion des deux compagnies, le même mode de recrutement se poursuivit. C'est ainsi que l'élément français ne cessa d'exister dans les pays du nord-ouest. Parmi tous ces employés, il y avait un nombre assez considérable d'aventuriers. C'était, en effet, jouer sa vie que de signer un engagement pour les *pays d'en haut*. Néanmoins, malgré les irrégularités qu'on pouvait leur reprocher, ils étaient de vaillants lurons. Ils ont constitué cette forte race de voyageurs, sans égale au temps dont nous parlons, et qui, récemment encore, a donné des preuves de son intelligence et de son intrépidité. Lorsque Wolseley résolut de pénétrer par le Nil jusqu'à Kartoum, au secours de Gordon, c'est aux voyageurs canadiens qu'il s'est adressé pour la conduite de sa flottille. Ils ont aussi formé, par leurs alliances avec les femmes indiennes, une autre race qui, tout en servant avec fidélité les maîtres qu'elle jugeait à propos de se donner, a su servir également les intérêts supérieurs de la foi et de la nationalité auxquelles elle appartenait.

Que serait-il advenu de tous ces avides négociants, de tous ces voyageurs, de cette race de métis, s'ils avaient été laissés seuls, au milieu de ces déserts et des Indiens qu'ils exploitaient de toutes les façons, quand ils ne leur faisaient point la guerre? A l'époque où la rivalité des Cies du Nord-Ouest et de la baie d'Hudson semble avoir atteint sa plus grande intensité, va paraître un nouvel élément qui tirera de ce chaos toute une société, par les principes de justice, d'ordre, de paix et de stabilité qu'il représente. Cet élément, c'est le clergé canadien.

En 1812, un gentilhomme écossais, — lord Selkirk — était devenu l'un des principaux actionnaires de la Cie de la Baie d'Hudson. Dans un but humanitaire, il entreprit de fonder une colonie à la Rivière Rouge. Lui-même vint au nord-ouest. Il vit de suite qu'il faudrait autre chose que la force matérielle pour assurer la permanence de sa colonie. Ses

Digitized by Google

préjugés de protestant ne l'empêchèrent point de demander à l'Église catholique le frein moral qui devait empêcher ces populations de tomber dans la sauvagerie. Sur les instances du noble lord, de plusieurs des officiers de la Cie de la Baie d'Hudson, et des catholiques de la Rivière Rouge, Mgr Plessis envoya dans ces pays lointains deux missionnaires, MM. les abbés Provencher et Dumoulin. Au mois de juillet 1818, les deux missionnaires débarquaient à la Rivière Rouge. En 1822, M. l'abbé Provencher devenait évêque de Juliopolis, avec juridiction sur les pays connus sous le nom de *territoire de la Baie d'Hudson* et *territoire du Nord-Ouest*.

Le modeste prêtre qui acceptait avec une humilité touchante la noble et difficile mission de fonder une nouvelle église dans un pays grand comme la moitié de l'Europe, habité par des aventuriers et des peuplades indiennes, était un homme de valeur. En 1825, le conseil de la Cie de la Baie d'Hudson adressait ses félicitations à l'évêque missionnaire et lui octroyait une subvention.

Le gouverneur Simpson, faisant connaître à Mgr Provencher la délibération de la Compagnie, ajoutait : « Je suis étonné que vous pussiez opérer tant de bien avec si peu de moyens, tandis que nos ministres avec tant d'argent ne font rien. » C'est le même gouverneur — protestant, notons-le bien, et d'un caractère à ne pas prodiguer des éloges immérités — qui écrivait à Mgr Taché cette remarquable appréciation des qualités du premier évêque du nord-ouest canadien :

Pendant une longue période, — plus longtemps même qu'il n'est généralement donné aux amitiés humaines de durer, — ç'a été l'un des bonheurs de ma vie de pouvoir entretenir avec ce digne évêque des rapports d'estime et d'amitié personnelles non interrompus durant au delà de trente ans, aussi bien dans nos positions officielles que dans nos relations privées. Dans toute sa carrière publique, il s'est montré l'ami de l'ordre et de la bonne administration des affaires, le promoteur de tout projet propre à contribuer à la prospérité générale, le ferme appui des autorités constituées, toujours prêt, dans les délibérations du conseil aussi bien que dans la défense des lois, à supporter sa part de responsabilité... Permettez-moi d'ajouter que c'est une consolation pour moi, au milieu des douleurs de cet événement, de voir ses fonctions tomber entre les mains d'un aussi digne successeur. L'homme peut être changé, mais je sens que l'évêque de Saint-Boniface ne cessera de donner à cette colonie l'exemple des vertus chrétiennes et des idées éclairées... »

Le rôle de Mgr Provencher fut celui que trace l'Église catholique à tous ses ministres : donner la vie spirituelle, nationale et intellectuelle, à ces tronçons de peuples, disséminés dans ces champs encore incultes

Digitized by Google

et introduire la vraie civilisation au sein des tribus indiennes. Les ressources mises à sa disposition n'étaient pas en rapport avec la grandeur de la mission; mais l'homme de foi ne dédaigne pas de mettre en terre le grain de sénevé. A peine a-t-il touché les plages de la Rivière Rouge qu'il baptise, instruit, pacifie, et s'efforce de grouper et d'attacher au sol les éléments nomades. Il jette les bases des institutions que son successeur devait affermir et rendre florissantes. Il appelle auprès de lui d'autres missionnaires; il cherche surtout à doter son diocèse d'ordres religieux, dont les traditions, la stabilité et la permanence soient des garanties d'avenir. Dès l'année 1844, les sœurs de la charité, dites les *sœurs grises*, congrégation canadienne fondée par Mme d'Youville, nièce de La Vérandrye, font leurs adieux à la cité de Montréal et viennent fonder un établissement à côté de la modeste cathédrale de l'évêque de Juliopolis. Leur dévouement et leur abnégation se peignent tout entiers dans le trait suivant: Il s'agissait d'obtenir l'envoi d'une mission à un poste éloigné dans le nord. Les ressources sur lesquelles les sœurs devaient compter pour vivre étaient si incertaines qu'on dut leur en faire l'observation. La réponse fut héroïque:

Nous savons bien que les bons Pères chargés des différentes missions ne laisseront pas souffrir nos sœurs; nous ne demandons que le vêtement et la nourriture. Mais si les Pères eux-mêmes n'ont pas de quoi pourvoir à leur subsistance, nos sœurs jeûneront comme eux, et prieront Dieu de venir en aide aux uns et aux autres.

L'un des grands actes de l'administration de Mgr Provencher fut d'appeler les religieux oblats à son secours. Lui-même l'a toujours considéré comme le couronnement de son œuvre. Nous ne pouvons, dans cette rapide esquisse, mettre dans tout son relief l'œuvre des oblats de Marie, au nord-ouest canadien. Il convient néanmoins de s'arrêter un instant devant la figure de l'un d'eux, — figure qui dominera cinquante années de notre histoire, de toute la hauteur de ses sacrifices, de ses labeurs, de ses facultés brillantes, diverses et fécondes.

Mgr Taché appartient à l'une des plus anciennes familles de la colonie. Arrière-neveu de La Vérandrye; sa lignée se rattache aussi à celle de l'impératrice Joséphine, par les Tascher de la Pagerie. C'est au chevet d'une malade qu'il devint missionnaire. Pour rappeler à la vie sa mère expirante, il se voua, dans un de ces moments d'héroïsme qui font l'homme si grand, à l'apostolat des missions de la

Digitized by Google

Rivière Rouge. — C'était le sacrifice à la famille dans son expression la plus sublime, prélude de celui qu'il allait faire à sa patrie quelques jours plus tard. En effet, le 24 juin 1845, — jour de la célébration de la fête patronale des Canadiens-Français, — il traversait les rues de Montréal, toutes pavoisées des couleurs nationales, reflétant les gloires du passé, pour aller prendre les canots d'écorce qui devaient le transporter jusqu'à Saint-Boniface. — Le voyage dura trois mois. — Quelque temps après son arrivée, il fut ordonné prêtre. Le 23 novembre 1851, il recevait, dans la cathédrale de Viviers, la consécration épiscopale des mains de Mgr Mazenod, évêque de Marseille, fondateur de l'ordre des oblats, assisté de Mgr Guibert, depuis cardinal-archevêque de Paris, qui était aussi oblat. — Mgr Taché n'avait que vingt-sept ans. Était-ce le terme des sacrifices, des privations? Lisez la description qu'il a tracée lui-même de son palais épiscopal :

Le palais a 20 pieds de long, 20 pieds de large, et 7 de haut; il est enduit en terre. Cette terre n'est point imperméable, en sorte que la pluie, le vent et les autres misères atmosphériques y ont un libre accès. Deux châssis de six verres chacun éclairent l'appartement principal; deux morceaux de parchemin font les autres frais du système luminaire. Dans ce palais, où tout peut vous paraître petit, tout, au contraire, est empreint d'un caractère de grandeur. Ainsi, mon secrétaire est évêque; mon valet de chambre est évêque; mon cuisinier lui-même est aussi quelquefois évêque. Ces illustres employés ont tous de nombreux défauts : néanmoins leur attachement à ma personne me les rend chers et me les fait regarder avec complaisance. Quand ils paraissent fatigués de leurs emplois respectifs, je les mets tous sur le chemin, et me joignant à eux, je m'efforce de faire diversion à leur ennui.

Et comment voyage-t-on :

Deux souliers de trois à quatre pieds de long chaussent Sa Grandeur; vraies pantoufles épiscopales, parfaitement adaptées à la finesse du tissu du blanc tapis sur lequel il faut marcher. Elles conduisent son individualité avec toute la vitesse que peut leur imprimer sa force musculaire; sur le soir, cette force égale à peu près zéro; alors la marche est suspendue. Une heure de travail suffit pour improviser une habitation. La neige, si belle, si blanche, est reculée avec une minutieuse précaution; quelques branches d'arbres forment l'élégant parquet du nouveau palais; le ciel en est le dôme; la lune et les étoiles, les brillants et riches flambeaux; un horizon sans bornes, ou une épaisse forêt en forment les lambris somptueux; les quatre chiens de charge en sont de droit les gardiens fidèles; les loups et les hiboux sont les grands maîtres d'orchestre. La faim et la fatigue font tressaillir de joie à la vue de tant d'apprêts. Les membres engourdis par le froid bénissent le foyer bienfaisant qu'alimentent les géants de la forêt. Après avoir pris possession d'une si riche habitation, les propriétaires s'invitent à un festin commun. Les chiens sont les premiers servis, vient ensuite Monseigneur. Celui-ci a pour table ses genoux, pour vaisselle un couteau de poche, un pot et un plat de fer-blanc. Il conserve aussi précieusement un vieil

Digitized by Google

outil de famille : c'est une fourchette à cinq fourchons qui, dans maintes circonstances, lui a rendu les services les plus signalés. Le *Benedicite omnia opera Domini*, ne tarde pas à retentir à l'oreille du voyageur. La nature est trop belle, trop grande, même au milieu de ses rigueurs, pour qu'on puisse oublier son Auteur..... Après avoir rendu ses hommages à Dieu, chacun songe à réparer ses forces et à se préparer aux fatigues du lendemain. Le valet de chambre de Monseigneur dépouille Sa Grandeur de la « capote » qu'elle portait pendant le jour. Il l'étend de son mieux et lui donne le nom de matelas. Les mitaines et la casquette prennent à la faveur des ténèbres, le nom d'oreiller. Deux couvertures en laine doivent défendre au froid et à tout le reste de troubler le sommeil du prélat. Menacent-elles de ne point réussir, la Providence vient en aide en envoyant une aimable petite couche de neige qui nivelle les conditions et étend sur l'évêque et sa suite un manteau protecteur sous lequel tous dorment d'un sommeil profond, sans même comprendre la surprise qu'éprouverait un des *enfants gâtés* de la civilisation, si, reculant cette neige, ils trouvaient dessous évêque, sauvages, chiens, etc.

Dans un seul voyage, en hiver, Mgr Taché dut coucher ainsi à la belle étoile, par des froids de 40° Farenheit, au-dessous de 0, pendant plus de quarante nuits consécutives. Quarante-trois années d'un semblable apostolat n'ont pas altéré la sérénité de son âme, ni la charmante gaieté dont il sait éclairer les situations les plus sombres. Le corps a souffert des fatigues, des privations, et des mille sollicitudes de sa charge. — Une santé chancelante lui commanderait un repos qu'il ne prendra jamais. Les sollicitudes d'un père n'ont de terme que son dernier sommeil. Mgr Taché a fécondé de son souffle tout ce qui existe au Manitoba et dans le Nord-Ouest canadien. Administration spirituelle et civile, éducation, institutions de tous genres, immigration, création de paroisses, mise en œuvre des ressources du pays, tous les grands intérêts de l'homme et de la société, des tribus sauvages comme du monde civilisé, rien ne lui est resté étranger. Quelquefois, c'est au prix des plus grands sacrifices personnels, qu'il s'est chargé des missions les plus délicates et les plus difficiles. En 1870, l'archevêque de Saint-Boniface était à Rome, au concile du Vatican. Conçoit-on une satisfaction plus légitime pour un pauvre missionnaire que de prendre part à ces augustes assises de l'Église, délibérant entre le ciel et la terre, sur les intérêts de l'un et de l'autre? Soudain, éclate une insurrection au milieu de son peuple, qu'il avait laissé en paix. Le gouvernement canadien fait appel à l'évêque pour rétablir l'ordre. Celui-ci n'hésite point; il revient, pour trouver aux portes mêmes de son palais épiscopal des gardes postées là par le chef de l'insurrection, qui lui devait son instruction. Ce qu'il lui fallut de force d'âme, pour refou-

Digitized by Google

ler en lui-même ses premières émotions, ce qu'il lui fallut de tact pour ressaisir un ascendant que des populations devenues soupçonneuses semblaient vouloir ne plus reconnaître, nous pouvons à peine le faire pressentir.

La pacification se fit pourtant, au point que, quelques mois après, les mêmes populations, à la suite du même chef, venaient offrir au gouverneur de la province leur concours pour repousser les bandes féniennes, menaçant à leur tour la paix du pays.

Mgr Taché, dans le nord-ouest canadien, c'est votre illustre cardinal Lavigerie dans vos colonies africaines. Par sa bienveillance et son affabilité, par la largeur de ses vues, la clairvoyance de son esprit, par la profonde estime qu'il inspire, il est le lien le plus fort entre toute cette population de croyance et d'origine diverses, juxtaposée au nord-ouest. Autour de lui, concourant au même but, sont Mgr Grandin, Mgr Clut, Mgr Faraud, tous trois oblats et français de naissance, tous évêques suffragants de l'archevêque de Saint-Boniface. Leur action commune s'exerce des rives du lac Supérieur jusqu'aux montagnes Rocheuses, du 49e degré de latitude jusqu'au delà du cercle polaire. Et c'est ainsi qu'à différentes époques, d'abord par La Vérandrye et ses auxiliaires, ensuite par nos voyageurs canadiens, par nos métis, par le dévouement patriotique, religieux et éclairé de nos missionnaires, par celui de quelques laïques mus par les mêmes motifs, l'influence et l'élément français a pu vivre, et surnage encore dans ces territoires aussi vastes que la moitié de l'Europe, malgré la marée montante de l'immigration étrangère.

S'il nous était permis de nous adresser à ceux qui président aujourd'hui aux destinées de la France, nous leur demanderions de s'arrêter un instant devant ce spectacle, devant ces résultats, si pleins d'enseignements. Nous avons un orgueil, fruit des affections qui nous rattachent toujours à notre commune mère patrie : c'est celui de croire que notre existence n'est pas chose indifférente à la France. Or, ce n'est pas la politique française qui nous a sauvés. Cette politique aboutissait, en 1752, à des désastres. Le drapeau français repassait les mers, laissant derrière lui une population aux abois. Nous n'étions alors que soixante mille âmes; nous sommes aujourd'hui près de deux millions, exerçant une sensible influence dans les affaires du continent américain. Qui nous a servi de pilotes, pendant que nous remontions ainsi le courant?

Digitized by Google

Ce sont nos évêques et nos prêtres. Ce fait est tellement notoire que ceux qui veulent aujourd'hui battre en brèche cette action du clergé ne sentent pas le besoin de désigner celui-ci autrement qu'en parlant de *nos chefs*. Cette expression est comprise d'un bout à l'autre de la Puissance du Canada.

La France poursuit actuellement, sur d'autres rives, d'importantes entreprises coloniales. Elle trouverait son avantage moral, matériel et national, à s'inspirer des traditions canadiennes, ou, si l'on aime mieux, des traditions françaises au Canada. On ne saurait d'ailleurs mieux démontrer la haute intelligence, la sincérité, le courage et le dévouement patriotique des missionnaires français qu'en rappelant le mémoire de Mgr Puginier récemment publié dernièrement dans *la Revue Française* (1).

Le 9 mars 1869, la Compagnie de la Baie d'Hudson céda au Canada ses prétentions sur le nord-ouest. En 1870, s'opéra le transfert. Cette même année, une certaine étendue de ces territoires en fut détachée pour former la province du Manitoba. Cette évolution politique se fit à la suite d'une insurrection dont nous ne pouvons rappeler ici toutes les péripéties. Il faut dire toutefois que les métis français en furent les principaux instigateurs, et qu'elle eut pour résultat de doter la nouvelle province d'une institution calquée sur celle des anciennes, avec deux chambres, dont l'une a été abolie depuis, un conseil de ministres et un lieutenant-gouverneur, auxquels furent délégués des pouvoirs législatifs exclusifs sur l'éducation, la vie civile, l'administration de la justice, les travaux publics d'un caractère local, l'agriculture et l'organisation municipale. Au point de vue français, cette constitution offre ceci de particulier qu'elle nous garantit la liberté de notre culte, le contrôle de nos écoles et de l'éducation supérieure, et déclare officielle la langue de nos pères.

Ce que nous appelons aujourd'hui proprement le nord-ouest forme quatre grands districts provisoires, respectivement nommés : Assiniboia, Alberta, Saskatchewan et Keewatin. L'administration de ces districts dépend en grande partie des autorités fédérales, lesquelles, néanmoins, s'en départissent graduellement pour la remettre aux mains de la population. Ces territoires ont maintenant un grand conseil,

(1) Voir la *Revue Française*, t. VII, p. 176.

Digitized by Google

dont la majorité des membres est élue par le peuple. Le lieutenant-gouverneur reste le principal officier exécutif. Un Canadien-Français, l'honorable M. de Bojal. doit bientôt occuper cette haute situation.

Le retour de ces territoires au Canada, et l'annexion de la Colombie anglaise, sur le Pacifique, complétaient l'union des possessions britanniques de l'Amérique du nord, à l'exception toutefois de l'île de Terre-Neuve, dont l'entrée dans le giron fédératif ne peut tarder maintenant. L'un des grands buts des auteurs de la confédération était atteint, c'est-à-dire que les parchemins constataient l'adhésion de plusieurs contrées à une forme unique de gouvernement, sous l'égide d'une constitution à la fois assez élastique pour les recevoir, assez définie pour assurer à chacune son autonomie provinciale, assez forte pour les grouper. Mais une telle union a partout besoin, pour subsister, de faire naître des intérêts communs de quelques liens physiques. Les nécessités politiques et nationales ont donc fait revivre, au Canada, des projets datant de la domination française. La route de la mer à l'ouest, qu'avait cherchée La Vérandrye et ses fils, était tout indiquée. Mais, à notre époque,de vapeur et d'électricité, il faut être en état de franchir en un jour ce que l'on mettait jadis un mois à parcourir. Le Pacifique canadien a été construit, et cette voie transcontinentale entoure de ses rails d'acier toutes les provinces de la Puissance du Canada, favorisant ainsi le commerce intérieur, et nous affranchissant en même temps du capricieux vouloir des Etats-Unis pour nos communications de l'Atlantique au Pacifique. Le transport de nos troupes par le Pacifique, lors de l'insurrection du nord-ouest en 1885, fut toute une révélation pour nos rusés voisins. « Ils ne croient pas encore, disait alors le consul américain à Winnipeg, à la construction de cette route nationale. » Ils s'attendaient à une demande de la part du gouvernement canadien, pour le passage de nos volontaires sur leur territoire, et ils se préparaient à y mettre des formes. Mais déjà les transports s'opéraient sur la voie qu'ils pensaient n'exister encore que sur le papier. Le transcontinental canadien touche, dans la plus grande partie de son parcours, aux points principaux explorés par La Verandrye. Le dernier rail en a été posé juste deux siècles après la naissance du fameux explorateur. C'est une œuvre colossale, et dont nous sommes trop enclins, dans nos luttes politiques et pour des besoins de partis, à diminuer l'importance. A propos d'un diffé-

Digitized by Google

rend survenu entre notre gouvernement provincial et le pouvoir fédéral, on a dit que le Pacifique canadien avait été construit pour le Manitoba et le nord-ouest. On a dit aussi que l'Est s'était saigné à blanc pour l'Ouest. Ni l'une ni l'autre de ces assertions ne sont exactes. La construction du Pacifique a été l'exécution d'un pacte, et le résultat de nécessités politiques affectant toute la confédération. Les sacrifices qui ont pu être faits, l'ont été pour l'avantage de toutes les provinces confédérées. Cette voie ferrée est appelée à servir les intérêts généraux de la puissance et même de l'empire britannique. Sur ces convois, trois continents expédieront leurs produits, et, certes, dans ces conditions, on ne peut affirmer qu'une telle route ait été construite plus spécialement pour une province.

Au-dessus des résultats pratiques, il y a, dans cette œuvre, des conséquences autrement importantes à considérer. Les prairies à moitié désertes que cette voie sillonne aujourd'hui vont se remplir de populations hétérogènes. D'où viendront les flots de peuples qu'il entraînera et échelonnera partout dans ces vastes territoires ? Quels seront leur caractère, leurs mœurs, leur langage, leur nationalité, leur religion ? Le Nord-Ouest produira bientôt autre chose que des céréales. Il y germera des questions d'ordre national et politique, social et religieux, dont la maturité sera hâtée par la circulation à toute vapeur qui se fera sur cette route transcontinentale. L'élément français existe, disséminé nn peu partout, dans tout cet espace compris entre les deux grands lacs et les montagnes Rocheuses. Dans les territoires du Nord-Ouest, les principaux groupes sont ceux de Saint-Albert, siège épiscopal de Mgr Grandin, de Qu'appelle et de Saint-Laurent. Ce dernier endroit, situé sur les bords de la Saskatchewan, a été le théâtre de l'insurrection de 1885. Les ruines causées par ce soulèvement se réparent graduellement.

Ces divers groupes ne sont malheureusement pas assez concentrés pour exercer une grande influence. Saint-Albert a seul pu déléguer au conseil du Nord-Ouest un représentant de ses idées et de ses intérêts spéciaux. Grâce néanmoins aux sollicitudes et à l'autorité de Mgr Taché et de Mgr Grandin, la question qui nous intéresse principalement, — l'éducation, — a reçu une solution conforme à nos principes et à nos besoins. Dans les territoires du Nord-Ouest, comme au Manitoba, et dans la province de Québec, nous avons le contrôle de nos

Digitized by Google

écoles. Cette grande question de l'éducation, qui soulève ailleurs d'irritantes discussions, a reçu au Canada une solution pratique. Chaque dénomination religieuse a le contrôle de ses écoles. Nul protestant n'est appelé à supporter une école catholique, et *vice-versâ*. Dans les provinces où il existe, ce système fonctionne harmonieusement et sans aucune confusion administrative. Il en résulte pour notre société une paix fructueuse, et qui tranche avec l'agitation presque permanente des esprits dans les pays non initiés à ce système d'enseignement libre.

Au Manitoba, notre influence s'est fait sentir jusqu'à présent dans toutes les manifestations de la vie provinciale, grâce à l'union qui n'a cessé d'exister entre nous.

Nous sommes confiants dans l'avenir. Nous avons été les premiers en date et en nombre au Manitoba. L'immigration nous a soudain rabaissés dans l'échelle proportionnelle, suivant une juste expression de M. Reclus; elle ne nous a point annihilés. Nous nous sommes au contraire fortifiés continuellement de diverses manières : par l'affermissement de nos maisons d'éducation et de nos institutions de charité; par la création de nouvelles paroisses; par de nouveaux postes jetés au milieu de la plaine, et qui sont autant de jalons plantés symétriquement, de manière à pouvoir plus tard les rattacher les uns aux autres par un cordon de populations sympathiques. Nous attendons de la province de Québec, des Etats-Unis, et des pays de langue française, en Europe, l'appoint qui doit remplir les intervalles. Nous aspirons au rôle éminemment social et politique d'être le ciment qui rivera les uns aux autres tous les éléments divers dont est composée la population du Canada. Après avoir découvert et exploré tous ces pays; après les avoir ouverts à la colonisation, nous voudrions être en état de créer et de maintenir l'unité nationale. Si nous pouvions redevenir au Manitoba sinon la majorité, du moins une quotité telle qu'on ne pût rien entreprendre sans nous, nos aspirations se réaliseraient. La force qu'apporterait à la province de Québec ce groupe, uni à ceux qui se développent graduellement dans Ontario, dans les provinces maritimes et dans le nord-ouest, donnerait la prépondérance à l'élément français au Canada. Pour notre part, nous croyons à ce résultat définitif; il sera d'autant moins lent à venir que notre situation sera plus tôt comprise de ceux qui s'intéressent à l'a-

Digitized by Google

venir de notre race. Parmi ceux qui, dans la vieille France, songent à l'émigration, combien peu pensent à se diriger vers le Canada. N'y a-t-il donc pas au sein de la population agricole, dans les bonnes couches sociales, des esprits qui seraient tentés de s'associer à nous dans la réalisation de la grande œuvre que nous poursuivons sur le nouveau continent? De tous les pays de l'Amérique du nord, il n'en est point qui soit plus sympathique aux races latines. Ici, l'on vit et l'on meurt, sans cesser d'aimer la France, bien que loin d'elle.

« Partout où va le drapeau français, il faut le suivre! » s'écriait un jour Mgr Freppel devant les Chambres françaises. Si le sort de la guerre et les traités ont forcé le drapeau français à descendre du sommet de nos citadelles, ses couleurs n'en sont pas moins demeurées empreintes au fond du cœur de ses défenseurs, qui les ont transmises aux générations subséquentes. Les couleurs françaises ne sont pas seulement au fond de nos cœurs! Dans nos fêtes religieuses et nationales, nous les hissons dans les airs à côté du drapeau d'Albion; et lorsqu'un jour nous avons triomphalement porté dans les rues de Québec, le vieux drapeau de Carillon, — le drapeau de Montcalm, — notre gouverneur et son épouse, l'une des filles de la reine Victoria, notre souveraine, se sont inclinés devant ce glorieux trophée d'un âge héroique.

T. Alfred Bernier,
Surintendant de l'Instruction publique au Canada.

Digitized by Google

LES ANGLAIS AU NIGER

Tout ce qui touche au Niger intéresse la France, depuis qu'elle occupe la tête de cet immense fleuve.

La brillante campagne du commandant Gallieni, en 1887-1888, a ouvert à l'influence française tout le bassin du Haut-Niger; le commandant Caron et, à l'heure qu'il est, peut-être aussi le lieutenant Davoust, ont fait flotter le pavillon tricolore sous les murs de Tombouctou, cette métropole du Soudan occidental. On peut se demander aujourd'hui si ce ne fut pas une faute grave que de n'avoir point su maintenir la position qu'avait prise le commerce français dans le bas du fleuve. Au commencement de l'année 1884, en effet, il y avait sur le Bas-Niger 32 comptoirs français contre 33 comptoirs anglais. Les deux influences s'équilibraient. Mais là, comme jadis au Canada et dans l'Inde, c'est l'élément anglo-saxon, plus tenace et mieux appuyé, qui a fini par éliminer l'autre. Autrement, le Niger, serait aujourd'hui un FLEUVE FRANÇAIS.

Les regrets ne sont pas de saison. Il importe seulement de veiller à ce que ceux qui ont supplanté les Compagnies françaises sur le Bas-Niger n'y prennent pas une position telle, qu'ils puissent en arriver un jour à fermer le bas du fleuve à la France, maîtresse d'ici là de tout le cours supérieur.

C'est pourtant ce que sont en train de faire les Anglais, sous le masque de la *Royal Niger Company*.

Cette Compagnie puissante, calquée sur le modèle de l'ancienne Compagnie des Indes, a remplacé depuis 1886 la *National African Company*, qui s'était formée elle-même par le fusionnement des quatre Compagnies anglaises existant sur le Bas-Niger en 1884, et qui était restée maîtresse du bas fleuve (commercialement parlant, bien entendu), après avoir racheté à vil prix les comptoirs, le matériel et l'outillage des Compagnies françaises.

La *Royal Niger Company, Chartered and Limited*, est puissamment organisée. Les capitaux ne lui manquent pas, et la Charte qui lui a

Digitized by Google

été octroyée par Sa Majesté la Reine Victoria, lui confère des pouvoirs presque illimités.

Voyons un peu de quelle manière elle en use.

L'Acte général de la Conférence de Berlin, du 26 février 1885, signé par la Grande-Bretagne, comme par les autres puissances, contient des dispositions très précises sur la libre navigation du Niger. Il y est dit, à l'article 26 : *La navigation du Niger, sans exception d'aucun des embranchements ni issues de ce fleuve, est et demeurera entièrement libre pour les navires marchands, en charge ou sur lest, de toutes les nations, tant pour le transport des marchandises que pour celui des voyageurs.* Et à l'article 27 : *La navigation du Niger nè pourra être assujettie à aucune entrave ni redevance basées uniquement sur le fait de la navigation.*

On peut se demander d'abord si le gouvernement anglais a agi bien sagement en confiant à un groupe de marchands l'exécution du mandat que la Grande-Bretagne avait assumé à la Conférence de Berlin, dans l'acte de navigation du Niger. N'était-ce pas charger le loup de garder la bergerie? Est-ce qu'une Compagnie privée ne devait pas tout naturellement, dans son désir d'écarter la concurrence, enfreindre cet acte, au lieu de l'observer?

C'est même encore une question, que de savoir si le gouvernement anglais était fondé à faire cette substitution, et si les autres puissances signataires n'auraient pas eu le droit de s'y opposer, car l'Acte général porte (à l'article 30) : *La Grande-Bretagne s'engage à appliquer les principes de la liberté de navigation énoncés dans les articles 26, 27, 28, 29, etc.* Il ne dit pas : La Grande-Bretagne s'engage *à faire* appliquer ces principes. L'article 26, lui-même, se termine par ces mots : *Ces dispositions sont reconnues par les puissances signataires comme faisant désormais partie du droit public international.* Or, depuis quand une simple Compagnie de négociants, tant respectables soient-ils, peut-elle être chargée d'appliquer les principes du droit public international?

Bref, qu'on l'ait voulu ou non, il est arrivé que ces négociants ont cherché avant tout leur intérêt, sans trop se soucier de ce qu'en dirait le monde, et qu'ils se comportent aujourd'hui en maîtres absolus dans la région du Bas-Niger et de son grand affluent, le Bénoué.

Déjà en février 1885, la *National African Company*, d'où est sortie

Digitized by Google

la *Royal Niger Company*, avait envoyé l'explorateur Joseph Thomson à Sokoto, dans le Soudan central, pour obtenir du sultan, moyennant un subside annuel, le monopole du commerce et le droit exclusif d'exploiter les richesses naturelles sur les deux rives du Bénoué et de ses affluents. Même démarche fut faite pour obtenir du sultan de Gandô des privilèges analogues sur les deux rives du Niger, de Lokodja (confluent du Bénoué) jusqu'à Say (terme extrême de la navigation).

En outre, comme l'Adamaoua (au sud du haut Bénoué) est tributaire de Sokoto, la Compagnie se considère comme seule en possession du commerce dans cet immense territoire.

Bien plus, elle s'imagine que ses droits s'étendent aussi au Noûpé, parce que ce grand royaume, qui couvre les deux rives du Niger en amont de Lokodja, était *jadis* vassal du Gandô.

Tous ces prétendus droits que s'arroge la *Royal Niger Company*, sont fort contestables.

En ce qui concerne l'empire de Sokoto, il est à remarquer que MM. Staudinger et Hartert, les compagnons de l'infortuné Dr Flegel, affirment que le sultan leur a déclaré « qu'il n'avait ni cédé, ni vendu un pouce de son territoire aux Anglais, et qu'il ne leur avait concédé aucune espèce de monopole. » « Ses marchés, ajoutait-il, sont ouverts à toutes les nations. » Cela se passait après la visite de Thomson, qui *prétendait* avoir acquis le monopole.

Quant au sultan de Gandô, il aurait promis plus qu'il n'était en droit de le faire, et surtout de tenir, car en 1867 déjà, l'explorateur Gerhard Rohlfs avait constaté que le roi du Noûpé ne reconnaissait plus que l'autorité spirituelle du sultan de Gandô, et que ce dernier avait lui-même, admis la suprématie politique du sultan de Sokoto. Thomson, l'envoyé de la Compagnie, dit d'ailleurs dans sa relation, que « le Noûpé payait encore en 1885 un tribut au sultan de Gandô; mais qu'il pouvait, à tous autres égards, être considéré comme un royaume indépendant, gouverné par un véritable despote. » Il est évident que ce tribut était payé au sultan de Gandô, non comme « suzerain », mais comme « chef religieux ». Ce qui prouve surabondamment l'inanité des prétentions de la Compagnie, c'est que dans une récente proclamation (1888), le roi du Noûpé, Moléki (ou Maliké, comme l'appelle Thomson), a déclaré qu'il n'entendait pas se soumettre aux exigences

Digitized by Google

de la « Royal Niger Company », et que les traitants de toutes nations sont librement admis dans ses États.

Mais la « Royal Niger Company » ne s'arrête pas à de si infimes détails. Sa politique est d'écarter toute concurrence et d'arriver au monopole, sinon de droit, du moins de fait. Pour atteindre ce but il n'y a pas de moyens qui lui répugnent.

Il serait trop long de raconter ici toutes les misères dont elle abreuva l'infortuné Dr Flegel, lorsqu'il remonta le Niger en 1885 pour fonder des stations scientifiques et commerciales. Ses compagnons, seuls survivants, sont là pour le dire. La Compagnie flairait dans le Dr Flegel un de ces hommes désintéressés qui sacrifient leur santé, leur fortune et leur vie à la poursuite d'une idée humanitaire *(a fool,* un fou, un imbécile, comme on les appelle de l'autre côté de la Manche). Cela (son flair, pas son opinion), lui faisait honneur, car l'idée que poursuivait cet homme, qui alla mourir misérablement à Brass, le 11 septembre 1885, ce n'était rien moins que d'ouvrir ces régions de l'Afrique à *tout le monde)* « *freier Handelsverkehr für Jedermann* », comme il le disait dans son rapport, daté de Lokodja, 23 novembre 1885).

Aussitôt que la « Royal Niger Company » se vit en possession de ses privilèges réels ou supposés, elle introduisit des tarifs et des règlements de douane de plus en plus rigoureux, afin d'écraser les traitants étrangers qui persistaient à vouloir faire des affaires malgré les droits exorbitants qu'ils avaient à payer. Ceux qui, sur la foi de l'Acte général de la Conférence de Berlin, garanti par les puissances, s'étaient niaisement imaginé que la navigation du Niger était libre, voyaient leurs navires visités jusqu'à fond de cale par les agents de la Compagnie. On leur prescrivait les ports auxquels ils osaient toucher, et on leur intimait défense de toucher à d'autres, sous peine de voir leurs marchandises confisquées. Ne croyez pas que ce fût une simple menace : on ne se bornait pas à le dire; on le faisait.

De quel droit la Compagnie mettait-elle ainsi l'interdit sur certains ports ? Les souverains des États voisins étaient-ils d'accord? Pas du tout. On raconte même, à ce sujet, l'anecdote que voici :

Il prit un jour fantaisie à la Compagnie d'établir une douane à Egga, le principal marché du royaume de Noûpé. Le roi Moléki lui intima l'ordre de la supprimer et infligea à la Compagnie une amende de 1500 livres sterling (37,500 francs). La Compagnie paya, mais ne se

Digitized by Google

déconcerta point. Elle fit savoir aux traitants que les droits qu'elle avait compté percevoir à Egga seraient dorénavant perçus à Akassa (à la bouche principale du Niger), ou à Asaba, situé un peu plus haut. Elle força même les embarcations venant de Brass, sur un autre bras du delta, à faire un détour pour passer à la douane, au lieu de pouvoir suivre la route directe par un de ces embranchements que l'article 26 de l'Acte général déclare « entièrement libres pour les navires marchands, en charge ou sur lest. »

Dès cette époque, aucun navire ne fut admis à remonter le Niger où ses affluents, sans avoir payé à Akassa des droits qui s'élèvent à 134 0/0 de la valeur sur les spiritueux, 50 0/0 sur le sel et 2 0/0 sur les autres marchandises, si ces navires ne vont pas plus loin que Lokodja (confluent du Niger et du Bénoué) ; mais de 268 0/0 sur les spiritueux, 100 0/0 sur le sol et 12 0/0 sur les autres marchandises, lorsqu'ils doivent dépasser le confluent. Notez bien que l'article 27 de l'Acte général stipule que : « *Dans toute l'étendue du Niger, les navires et les marchandises transitant sur le fleuve ne seront soumis à aucun droit de transit, quelle que soit leur provenance ou leur destination. Il ne sera établi aucun péage maritime, ni fluvial, basé sur le seul fait de la navigation, ni aucun droit sur les marchandises qui sont à bord,* » etc., etc. Ce n'est pas la peine de citer, comme ce n'était pas la peine d'émettre des prescriptions que personne ne fait observer.

Là ne s'arrêtent pas, d'ailleurs, les droits auxquels la Compagnie soumet les navires qui transitent « librement » sur le Niger et ses affluents. Tout navire est tenu de payer encore :

£ 10 (250 francs) par unité de tonnage, pour droit de passage.
— 10 (250 —) par tête, pour chaque homme d'équipage ou passager.
— 50 (1250 —) de patente pour être autorisé à ouvrir un comptoir.
— 10 (250 —) pour chaque succursale de ce comptoir.
— 100 (2500 —) pour être autorisé à vendre des spiritueux.

Qu'il soit permis d'ouvrir ici une parenthèse :

On pourrait croire que c'est par des motifs, comment dirons-nous.... moraux, honnêtes, humains, que la Compagnie met tant d'entraves au commerce des spiritueux (134 à 268 0/0 de droits d'entrée et 2500 francs de patente). Étrange illusion ! C'est tout simplement afin de se réserver pour elle ce commerce très lucratif. La preuve en est que sa pruderie britannique ne s'est point effarouchée en offrant,

Digitized by Google

tout dernièrement, 30 caisses de gin et 12 demi dames-jeannnes de rhum au chef du district du Rio Forcados (branche du delta du Niger) pour prix de la cession de son territoire. Sur ce, fermons la parenthèse.

Tous ces droits et redevances, qui sont en opposition flagrante avec l'Acte de libre navigation, doivent être payés en monnaie anglaise. Ils ne dispensent nullement les traitants de payer encore aux potentats indigènes le 10 0/0, qui a été prélevé de tout temps à titre de « *pourboire* » (jamais mot n'expliqua mieux la chose) par ces roitelets couleur d'ébène.

La Compagnie a ordonné, en outre, que les traitants ne pourraient aborder qu'aux places où elle possède elle-même des comptoirs, et cela sous peine de confiscation des marchandises et d'emprisonnement du traitant, s'il enfreint cette défense. C'est un moyen, très ingénieux, on le voit, d'empêcher tout commerce sur les points où la Compagnie n'a pas déjà dûment pris pied.

Seulement, « tant va la cruche à l'eau, qu'à la fin elle casse! » Un petit incident — probablement pas isolé — survenu l'année dernière, pourrait bien attirer quelques ennuis à la Compagnie.

Voici ce dont il s'agit :

Le roi d'Onitcha, sur la rive gauche du Niger, qui paraît bien connaître l'humeur envahissante des Anglais, avait refusé de laisser la Compagnie s'établir chez lui. Il voulait conserver la faculté de faire le commerce avec les traitants de toutes nations (Lui aussi, il croyait à l'Acte général de la Conférence de Berlin!). Aussitôt, la Compagnie le mit à l'index, et défense fut faite aux traitants, à quelque nation qu'ils appartinssent, de toucher à ce port. Un négociant allemand dut y atterrir pour transborder ses marchandises sur des canots et pouvoir remonter ainsi jusqu'à Egga. Il ne croyait point faire tort à la Compagnie, puisqu'il avait déjà acquitté à Akassa les droits de 2 schellings (2 fr. 50) par sac de 50 kilos de sel. Faute d'autre abri, il logea à la mission française. Le même soir, ayant dû s'éloigner, il fut saisi par les agents de la Compagnie anglaise, ses marchandises furent confisquées, et lui-même conduit à Asaba pour y être mis en prison, sous le prétexte qu'il avait touché à un port interdit. Il réussit à s'évader et retourna à Onitcha se placer sous la protection de la mission française. Au milieu de la nuit, les agents de la Compagnie se présentèrent pour

Digitized by Google

l'y saisir de force. Le supérieur de la mission refusa de le livrer et favorisa son évasion à la côte.

Ce négociant, ne pouvant laisser ainsi son comptoir d'Egga à la garde de Dieu et à la merci des Nègres... et des Anglais, dut retourner sur le Niger. Il fréta un vapeur. On lui contesta le droit de charger les marchandises dont il avait besoin; il dut remonter le Niger sur lest. Arrivé à Egga, il porta plainte auprès du roi de Noûpé et lui demanda aide et protection. Le roi lui donna une lettre pour M. Wallace, chef de la factorerie anglaise à Egga. Ce dernier, qui avait eu vent de l'affaire, eut soin de s'esquiver. Quelques jours plus tard, le négociant allemand rencontrait M. Wallace à Lokodja et lui présentait la lettre du roi. Pour toute réponse, Wallace le fit arrêter et conduire en prison à Asaba. C'était en mars 1888; le mandat d'amener datait déjà du 13 novembre 1887. On intenta au négociant un procès comme coupable de haute trahison pour s'être placé sous la protection d'un roi indigène et l'avoir soi-disant excité contre la Compagnie. Le négociant fut condamné au bannissement. Il se rendit à Londres, puis à Berlin. Sa première réclamation officielle datait déjà du mois de janvier 1887, sans qu'il lui eût été possible d'obtenir justice du gouvernement anglais. Un journal de Berlin, la *National Zeitung*, nous apprend, en date du 10 septembre 1888, que le gouvernement de l'empire d'Allemagne vient d'adresser une note au cabinet de Londres à propos des exactions de la « Royal Niger Company » et des spoliations dont a été victime le négociant dont nous avons parlé. Ce négociant s'appelle Honigsberg (ce que nous traduirions par « montagne de miel »). Est-ce une ironie du sort; mais il nous semble que cette montagne *de miel* pourrait bien devenir, pour la Compagnie du Niger, une montagne *de fiel*.

Du reste, il paraît que les Anglais eux-mêmes ont eu à se plaindre également des agissements de la *Royal Niger Company*. Ceux de Lagos ont vivement réclamé contre les privilèges exorbitants accordés à cette Compagnie de marchands, privilèges dont elle use et abuse pour écarter avec un soin jaloux tous les concurrents, même ses compatriotes anglais.

Ces réclamations viennent fort à propos. Elles mettront le gouvernement britannique plus à son aise pour agir contre la Compagnie, et l'obliger à donner à l'Allemagne les satisfactions qu'elle réclame.

Mais, qu'on ne s'y trompe pas, l'affaire Honigsberg n'est pas le seul « point noir » qui s'élève entre l'Angleterre et l'Allemagne. Des conflits

Digitized by Google

plus graves, nés de la rivalité de ces deux puissances en Afrique, menacent de troubler leurs bons rapports. En s'y taillant arbitrairement des colonies, elles ont augmenté leurs points de contact. Déjà les Anglais voient d'un œil jaloux les Allemands établis au Togoland, sur cette Côte de Guinée où ils se croyaient les seuls maîtres. Les Allemands, de leur côté, voudraient bien expulser les Anglais de Walfish Bay, pour arrondir leurs possessions du Sud-Ouest africain (possessions qui ont débuté très modestement par Angra Pequeña et le Lüderitzland). Dans l'Afrique orientale, c'est encore pire. Le démembrement des États du sultan de Zanzibar (qui, comme Robinson Crusoë, n'a bientôt plus que son île pour tout royaume) menace de devenir une pomme de discorde entre les spoliateurs, tant il est vrai qu'il y a une justice sur cette terre. Les Anglais trouvent que les Allemands se sont fait la part trop grande, qu'ils les ont relégués, — eux autrefois si influents à Zanzibar — à l'extrême limite de ces possessions qu'ils ont si longtemps convoitées. Comment cela s'est-il fait, personne ne l'a jamais bien compris. Malgré ce succès inespéré, les Allemands ne sont pas contents : il leur faut encore ce Soudan oriental que les Anglais ont fait perdre à l'Égypte et où ils n'ont su qu'abandonner leurs compatriotes (Gordon Pacha, Lupton Bey), sans même chercher à les secourir. Ces pays du Soudan, de l'Ounyoro, de l'Ouganda, la *British East African Association* (aujourd'hui *Imperial British East African Company)* les regardait déjà comme son bien et y comptait comme un dédommagement accordé à l'Angleterre pour l'échec subi à Zanzibar. Mais, voilà que les Allemands, sous prétexte d'aller au secours d'Émin Pacha, — lequel ne demande pas plus leur secours qu'il ne réclamait celui de Stanley — s'apprêtent à s'en emparer. Ou nous nous trompons fort, ou l'expédition qui s'organise actuellement en Allemagne est le prélude d'une nouvelle annexion.

Les promoteurs, les organisateurs sont peut-être sincères aujourd'hui, lorsqu'ils disent que « en allant au secours d'Émin Pacha, ils ne poursuivent aucun but d'annexion et qu'ils veulent seulement, lui fournissant des armes, des munitions et les autres ressources nécessaires, le mettre en mesure de maintenir l'indépendance des pays qu'il a administrés jusqu'ici. » Mais à qui fera-t-on croire que ces idées platoniques sont au fond de tous les cœurs et qu'on s'y conformera toujours ? Le grand meneur, le chef d'abord désigné de l'expédition, n'est-il

Digitized by Google

pas le Dr Peters, dont le nom seul donne un éclatant démenti aux vues désintéressées qu'on affiche. Supposons que l'expédition allemande réussisse mieux que celle de Stanley. Et ensuite? La « province d'Émin Pacha », comme on l'appelle, sera-t-elle rendue à l'Égypte, qui s'est montrée si peu digne de la posséder? Formera-t-elle un royaume indépendant, avec Émin Pacha comme chef, sans autres moyens de défense contre ses puissants voisins que les armes et les munitions que les Allemands lui auront apportées? Mais, s'il est vrai qu'il ait besoin de secours aujourd'hui, il en aura encore besoin demain et les jours suivants. A qui les demandera-t-il, de qui les obtiendra-t-il, sans rien perdre de son prestige, de son indépendance? Dans tout cela, Émin Pacha n'est qu'un prétexte, un manteau sous lequel se cachent des ambitions rivales. Si Stanley eût réussi, le Soudan oriental serait *anglais;* si le Dr Peters réussit, le Soudan oriental sera *allemand*. L'Allemagne dit clairement aux Anglais : « Vous avez échoué, tant pis pour vous; nous allons essayer de faire mieux; mais ce ne sera point, croyez-le bien, pour partager le gâteau, et encore moins pour vous le donner tout entier. » Le Soudan oriental, l'Ounyoro, l'Ouganda iront grossir le nombre des États indigènes que le Dr Peters a déjà si lestement annexés dans l'Afrique orientale. Ces trois pays (Soudan, Ounyoro, Ouganda) se rattachent tout aussi naturellement aux possessions allemandes de la *Deutsch Ostafrikanische Gesellschaft*, qu'aux possessions anglaises de la *British East Africa Company*. Seulement, comment les Anglais prendront-ils la chose? Ils n'aiment généralement pas qu'on se moque d'eux.

Sans être prophète, on peut donc prévoir un conflit, un avenir gros d'orages. En un mot, en Afrique, *ceci mangera cela*.

Mais, pour en revenir au Niger, il est singulier que les Anglais, qui ferment ce fleuve aux autres nations, au mépris d'un Acte signé par les puissances, prétendent qu'on leur ouvre librement le Zambèze! Or, ici, les Portugais sont dans leur droit : le Zambèze n'est point compris dans l'Acte général; rien n'oblige les Portugais à l'ouvrir à la libre navigation, et cependant ils le font, en se contentant de percevoir un modique péage de 3 0/0 *ad valorem*. N'ayant aucun argument valable, les Anglais cherchent à déconsidérer les Portugais en faisant croire que leur présence sur le Zambèze est un obstacle à l'extinction de l'esclavage en Afrique. Il y a longtemps néanmoins que les Anglais en

Digitized by Google

particulier la *African Lakes Company*, sont plus proches voisins que les Portugais des marchands arabes qui font le commerce des esclaves. Qu'ont-ils fait pour l'empêcher? Il s'y est développé, au contraire, à côté d'eux et sous leurs yeux. Non seulement ils n'ont pas chassé les marchands d'esclaves, mais ils ont pactisé avec le plus roué d'entre tous, avec ce fameux Tippo-Tip, qui a si bien su en faire ses dupes.

Depuis que ces lignes sont écrites, le gouvernement allemand et le gouvernement britannique se sont tendu la main sur le dos du pauvre Honigsberg. Ils ont, dans ce moment, bien d'autres « chats à fouetter! » On lui a conseillé de s'adresser aux tribunaux ordinaires, et le Foreign Office a promis au Reichskanzler de se montrer plus sévère vis-à-vis de la Royal Niger Company, non pas précisément à cause de ce « sujet allemand » qu'elle a si fortement malmené, mais parce que beaucoup de sujets de Sa gracieuse Majesté la Reine se sont plaints des agissements de la Compagnie anglaise (du Niger et de l'espèce d'omnipotence que lui accorde sa charte.

Pour nous, à part la sympathie qui est due au faible opprimé par le fort, nous n'avons aucun motif de nous intéresser au négociant Honigsberg; mais ce qui nous importe, c'est que l'Acte général de libre navigation du Niger ne demeure pas *lettre morte*. C'est, pour ainsi dire, le seul et unique avantage concédé à la France par la Conférence de Berlin, en échange de toutes les concessions qu'elle a faites; c'est donc bién le moins qu'il lui soit maintenu... ou bien, alors, qu'on déchire le Protocole final de la Conférence de Berlin, si l'on ne veut pas le faire respecter. La France n'a rien à y perdre! Le Portugal aussi a tout à gagner, car c'est aux dépens de l'influence déjà acquise en Afrique par ces deux puissances, qu'Anglais, Allemands et Belges s'y taillent à qui mieux mieux des royaumes.

D. Kaltbrunner,

Digitized by Google

LA RÉVOLUTION D'HAITI

Suite (1)

On nous écrit de Port-au-Prince, 30 août :

Nul n'ignore en Haïti quel est le candidat de Boisrond-Canal à la présidence de la République. c'est l'un des derniers persécutés de Salomon, le sénateur F.-D. Légitime. Un vapeur spécialement affrété est allé à Kingston chercher l'exilé et l'a ramené à Port-au-Prince le 15 août. Son débarquement a fourni à la population un nouveau prétexte de faire parler la poudre. Dans le bas de la ville, *au bord de mer*, il y a une très grande place que bordent, du côté de l'est, les magasins des principaux négociants; la douane, le bureau du port et les ruines d'une grande construction incendiée sont auprès du rivage, à l'ouest. A quatre heures du soir, dès que l'*Atlas* fut signalé, cette place se couvrit de monde, les hommes armés jusqu'aux dents. A peine M. Légitime eut-il mis le pied sur le sol haïtien que, pour le fêter, une fusillade épouvantable éclata, mettant précipitamment en fuite les gens assez imprudents pour s'être placés quelque part en spectateurs. Notez que pour une telle fantasia, qui se prolongea près d'une demi-heure sans discontinuer, les Haïtiens ne font nullement usage de cartouches à poudre; ils tirent sans se soucier du projectile, et les balles qui retombent du ciel sont beaucoup plus dangereuses que les coups de feu des maladroits. Sur la place, plusieurs personnes furent blessées; dans une rue, une paysanne, venue des *mornes* pour vendre ses légumes, a été tuée raide, atteinte au sommet du crâne. Toute la soirée et toute la nuit, les coups de feu continuèrent comme au jour de la révolution, malgré les patrouilles des policiers et les formidables coups de *cocomacaque* du général Hérard, frappant à bras raccourci quiconque il surprenait.

Le sénateur Légitime s'est immédiatement posé en candidat à la présidence. S'adressant à ses concitoyens, il a « protesté d'abord contre

(1) Voir la *Revue française*, t. VIII, p. 268, p. 402.

Digitized by Google

les deux incendies du 4 et du 7 juillet dernier, allumés, dit-il, *par ordre* au Port-au-Prince, pour terroriser les esprits, consolider un pouvoir ébranlé et tâcher enfin, par ce crime inouï depuis Néron, d'assurer pour plusieurs années encore un régime autocratique qui a fini dans la boue. » Voici comment ce prétendant conçoit la puissance suprême dans l'État : « Je suis de ceux qui croient sincèrement que tout pouvoir vient de Dieu et ne peut être conféré que par le peuple : de Dieu, l'absolue justice, hors laquelle il n'y a pas de souveraineté possible; du peuple, sans l'intervention duquel tout pouvoir est une usurpation. » Il considère que le travail est à la fois la voie la plus sûre et la plus noble pour rétablir les affaires du pays et relever la puissance haïtienne. Il reconnaît la nécessité d'améliorer les routes, de créer des chemins, d'encourager l'instruction et surtout l'éducation de la femme; il accepte la radiation de l'article qui, dans la constitution d'Haïti, interdit à l'étranger de posséder des immeubles dans le pays, mais en exigeant une législation qui mette l'Haïtien à l'abri de l'envahissement. Ces diverses mesures ne sont pourtant qu'accessoires à ses yeux pour l'instant; avant tout, il croit qu'il faut provoquer une « augmentation de la production en Haïti », par un abaissement considérable des droits qui obèrent l'exportation de produits importants comme le campêche, le rhum, le tafia, le café; par un appel, pour les transports, aux marines commerciales étrangères, à défaut de marine haïtienne; par le dégrèvement de tous droits irrationnels qui entravent les transactions et provoquent une restriction dans la production (1).

On est, je crois, trop porté en France à considérer Haïti comme un pays grotesque ; ici, on est souvent étonné d'entendre le langage que savent tenir certains hommes. Aussi ai-je cru devoir exposer assez longuement le programme de M. Légitime pour montrer qu'il y a des Haïtiens bien convaincus de la nécessité de faire progresser leur pays à la manière européenne, et disposés à recourir pour cela aux moyens reconnus efficaces par les sciences économiques et sociales. Il est malheureusement à craindre que le sénateur Légitime n'arrive pas au pouvoir sans résistance. Le général Séide Thélémaque a posé sa candidature,

(1) Adresses des 15, 16 et 20 août ; — *Haïti, son commerce et ses industries*, par F.-D. Légitime, sénateur, Port-au-Prince, mai 1888.

Digitized by Google

et les gens du Nord ne paraissent pas disposés à abandonner de bon gré à d'autres le gâteau dont ils veulent avoir la plus grosse part. Devenu maître du Cap Haïtien, sans lutte, le 5 août, Thélémaque a suivi pour venir à la capitale avec ses troupes la route du littoral par Plaisance, les Gonaïves, Saint-Marc et le nord de la baie du Port-au-Prince (1), une route qui date du temps des Français. Les habitants de la capitale auraient bien voulu tenir à distance ces soldats du Nord que leur chef, disait-on, ne traînait à sa suite que par l'appât d'un pillage autorisé de la grande ville haïtienne. Mais, malgré les demandes du comité provisoire et les instances du corps diplomatique, le général en chef de la Révolution, invoquant « la tradition » en sa faveur, a poursuivi son projet jusqu'au bout. A la veille de l'arrivée de cette armée à intentions suspectes, la population était peu rassurée. Le général Hérard-Laforest lui-même, chargé du maintien de l'ordre, éprouvait sans doute le besoin d'affermir sa popularité ; car le 22 août, on a pu le voir employant pour cela de grands moyens. Lui qui se montre si souvent à cheval sans insignes, avec un simple képi de soldat en drap grossier, il était à pied dans la rue devant son quartier général et jetait de l'argent à ses généraux, vêtu d'une grande tenue toute neuve : culottes rouges, bottes, tunique bleue à jupe plissée, ceinturon brodé d'or, sabre très orné, chapeau à claque surmonté d'un grand plumet. D'abord c'étaient des *gourdes* (2) en papier dont il faisait des boulettes et qu'il lançait en l'air. Alors ses généraux, à uniformes fripés faits de morceaux civils et de morceaux militaires, se précipitaient, tombaient à terre dans la poussière et roulaient au ruisseau. Hérard riait à gorge déployée, allant, venant, renouvelant son jeu. On l'entourait de près ; les mains se tendaient vers lui. Mais, attention ! qu'on ne le bouscule pas ; trois de ses partisans le suivent pas à pas, la carabine haute, prêts à abaisser leur arme et à en user au premier ordre. Les gourdes épuisées, Hérard lança des *centimes*, et les mêmes scènes se renouvelèrent entre soldats avec un mélange de quelques officiers subalternes. Le spectacle était curieux ; il a eu pour témoins nombre d'Européens, et notamment des officiers des navires de guerre anglais ou français qui s'en sont fort divertis.

(1) On dit ici : *le* Port-au-Prince *en* Haïti.
(2) 1 gourde = 5 francs — 100 centimes haïtiens.

Digitized by Google

Cependant c'est sans tumulte que l'armée du Nord a fait son entrée dans le Port-au-Prince, le 23 août au matin, par le portail Saint-Joseph auquel aboutit la large route de la plaine de Cul-de-Sac, jadis merveilleusement cultivée, aujourd'hui envahie par la forêt des mimosas. Beaucoup de personnes avaient arboré le pavillon haïtien bleu et rouge qu'on voyait si peu précédemment, alors que tant de gens se couvraient des drapeaux les plus hétéroclites pendant les périodes d'incendie et de révolution. Ces troupes ont cantonné où elles ont pu. Il y en a beaucoup autour de la maison qu'occupe leur chef; elles y encombrent les rues et les vérandas des habitations, et s'y trouvent si bien sans doute qu'elles ne veulent plus quitter la capitale. Un gouvernement provisoire de six membres, dont Boisrond-Canal, Thélémaque et Légitime, a été constitué pour faire les élections. Au sein de ce comité, les deux compétiteurs se trouvent face à face. Légitime représente le régime de la légalité, le gouvernement dans le seul intérêt du pays; Thélémaque, c'est le régime militaire et arbitraire, l'occupation du pouvoir sans préparation préalable. L'un possède un programme parce qu'il a étudié les besoins de la nation et veut leur donner satisfaction; l'autre n'invoque comme droit à la première place dans l'État que le fait d'avoir, avant quiconque, pris les armes contre Salomon; il reste dans Port-au-Prince, entouré de toute son armée, avec l'intention de plus en plus visible de peser sur les décisions de l'Assemblée constituante qui se réunira le 17 septembre pour le choix du Président de la République. Il est malheureux de constater une semblable prédisposition contraire aux déclarations de désintéressement contenues dans les diverses proclamations du général Thélémaque; car on craint qu'il ne reste aux deux partis en présence qu'à recourir aux armes pour l'exclusion de l'un d'eux et l'intronisation du vainqueur.

A. Salaignac.

Digitized by Google

CORRESPONDANCES ET NOUVELLES

LES ARABES AU LAC NYASSA

Nous avons déjà signalé le péril que courent les missionnaires anglais au nord du lac Nyassa depuis que les Arabes se sentent assez forts pour les chasser de leurs stations (1). La lutte entre les missions anglaises et les Arabes marchands d'esclaves s'est étendue à toute la région des lacs de l'Afrique centrale. Déjà les missionnaires de la Société de Londres, établis sur la rive orientale du lac Tanganika à Ujiji, ont dû se retirer devant les Arabes et se réfugier dans une île sur le Lac et dans une des stations sur les hauteurs entre le lac Nyassa et le lac Tanganika. Cette lutte dura dix années. Successivement les membres de la mission ont dû s'en aller. Leur premier évêque fut assassiné ; et ce malheur a toujours été attribué aux intrigues des Arabes et aux calomnies dont il avait été chargé auprès de la cour de Mtesa.

Les Arabes ont achevé leur œuvre d'envahissement et de destruction dans toute la partie de l'État du Congo qui est à l'ouest du lac Tanganika. Ils y sont maîtres absolus.

La route Stevenson qui relie le lac Tanganika au lac Nyassa est également aux mains des Arabes. Une de leurs dernières entreprises a été dirigée contre la mission de Karonga, au N.-O. du lac Nyassa. Mais là les conditions de résistance sont plus favorables pour les missionnaires anglais que dans la région des lacs du Nord. Ils sont toujours certains de pouvoir se procurer des renforts par la voie du sud qui sûrement restera libre. Les Portugais tenant Kilimane et le bas Zambese, on a une base d'opération sur la côte orientale d'Afrique, et les ravitaillements parviennent sûrement par le Shiré dans la zone sud du lac Nyassa où les missions anglaises ont établi leur influence. Sur plus de cent vingt-cinq lieues de longueur le steamer des missionnaires peut parcourir le lac, qui est ainsi une voie de pénétration à l'abri de toute agression. A l'extrémité N.-O. du lac Nyassa la station de Karonga occupe une situation stratégique. C'est le point de départ de la route Stevenson qui se dirige vers le N.-O. et conduit à l'extrémité sud du lac Tanganika ; si les missions étaient maîtresses de cette route, elles pourraient à l'aide des lacs Nyassa et Tanganika barrer le passage aux Arabes qui dirigent leurs caravanes de l'intérieur vers le littoral. Ils pourraient être bloqués sur une longueur de près de 400 lieues, soit une distance supérieure à celle qui sépare Dunkerque de Gibraltar.

(1) Voir la *Revue Française*, t. VII, p. 502 (n° 44, 15 avril 1888).

Digitized by Google

Il paraît généralement admis que les nègres sont accessibles aux bons procédés et peuvent s'apprivoiser assez facilement ; qu'ils n'exigent même pas des Européens la pratique des vertus évangéliques, mais que la loyauté, la justice leur suffisent pour qu'ils ne nous traitent pas en ennemis. Avec les Arabes il en est tout autrement, ils sont à la fois apôtres, marchands, conquérants. Ils étendent sur le continent noir le signe de la barbarie, tandis que les missionnaires et les explorateurs Européens entendent y implanter la civilisation. Il y a donc nécessairement conflit et nous comprenons difficilement ces longues conférences que relatent les correspondants du *Times* (31 août 1888), où l'on discute sur le théâtre même de la lutte s'il convient ou non d'user de la force pour reprendre aux Arabes les positions qu'ils ont ravies aux missions. L'action vis-à-vis des Arabes ne peut être efficace que si on emploie les armes ; si la démonstration avait besoin d'être faite, le récit qui va suivre et que nous extrayons de la même correspondance suffirait à lever tous les scrupules. On ne peut regretter qu'une chose, c'est que tant d'efforts soient faits sans que le succès soit immédiat et complet. On attaque des positions retranchées sans être en nombre, on n'a même pas à sa disposition une petite pièce d'artillerie de montagne pour mitrailler des gens abrités par des roseaux couverts de boue. Ces échecs enlèvent aux nègres la confiance qu'ils ont dans la supériorité des Européens et enhardissent les Arabes. Nous avons tenu à publier complètement les documents relatifs aux combats livrés contre les Arabes portés au nord du lac Nyassa, parce que la légion organisée par le cardinal Lavigerie se trouvera au lac Tanganika en face de difficultés semblables. Elle court risque, si le nombre des combattants n'est pas suffisant, et si l'armement n'a pas une supériorité écrasante sur celui des marchands d'esclaves, de subir des échecs qui auraient dans toute l'Afrique un contre-coup terrible.

On va lire successivement les relations des opérations près de la mission de Karonga, des 23 décembre, 6 mars, 10 avril, et le journal de M. Moir, sur l'attaque faite en juin dernier par la bande de volontaires qui s'était formée au sud du lac Nyassa à Blantyre.

On écrit de Karonga (nord du lac Nyassa) :

Nous sommes vingt-six blancs écossais et anglais avec près de quatre cents indigènes armés de carabines. Nous préparons un mouvement. Mais les Arabes se sont fortifiés. C'est la première fois qu'un groupe d'Européens de cette importance s'est rassemblé pour empêcher les incursions des marchands d'esclaves arabes et la continuation sur les territoires des grands lacs du sud des scènes de carnage qui ont eu lieu dans l'Etat libre du Congo, à l'ouest des mers du Nord.

L'attaque des Arabes à Karonga a été la première phase de la lutte actuelle. L'arrivée du consul Hawes fut le signal de l'attaque du repaire du chef arabe Mlozi, qui avait été nommé sultan du pays de Konde. On rechercha et on obtint l'alliance des Wa-Mwamba, qui avaient été d'anciens

Digitized by Google

auxiliaires à Karonga. Le steamer *Ilala* fut envoyé pour chercher des munitions. L'attaque eut lieu le 23 décembre, mais le succès ne fut pas complet, faute de forces suffisantes. Le steamer revint, mais sans munitions. On était campé sur les bords du marais du Grand-Eléphant; la fièvre sévissait; les pluies étaient persistantes; les indigènes du district du Shiré commençaient à murmurer. Cinq du groupe restèrent avec les armes et les munitions, et durent prendre une forte position dans les montagnes, la station Mweni-Wanda des missionnaires de l'Eglise libre, à quarante milles du lac sur la route Stevenson, vers Tanganika. Les autres durent retourner au sud pour organiser une forte bande qui leur porterait secours. Ces dispositions furent prises, et on se sépara le 5 janvier.

La station de Mweni-Wanda est à 4,000 pieds au-dessus du niveau de la mer. Auprès est un pic plus haut de 1,000 pieds, occupé par des indigènes amis. Cette petite bande resta deux mois sans nouvelles. Elle essaya en vain d'empêcher le passage de renforts envoyés par les Arabes de Tanganika à leurs camarades du pays de Konda.

Le 6 mars, le steamer ayant reparu au nord du lac, le groupe de Mweni-Wanda reçut les renforts attendus. On occupa de nouveau la station de Karonga sans trouver de résistance. On s'y fortifia. Un mois après, il y avait déjà 4,000 Wa-Nkonde, qui avaient installé leurs cabanes autour de la station. Ils avaient fui leurs villages par peur des Arabes. Le 10 avril, on attaqua les Arabes qui s'étaient fortifiés à Salema. La bande était formée de 80 blancs et 275 indigènes armés de carabines à longue portée, Martini et autres, et une masse de réfugiés Wa-Nkonde armés de flèches et de lances.

Il y a quatre villages arabes, deux sur la route Stevenson, qui est absolument commandée par eux. Celui du chef Mlozi et le quatrième sont à douze milles du lac. On s'attaqua au plus fort des villages situés sur la route Stevenson. Pendant l'assaut, une sortie fut faite du village arabe de Kopa-Kopa sur la gauche; il s'ensuivit une panique. M. Monteith et plusieurs des meilleurs miliciens repoussèrent cette agression; M. Frédéric Moir fut blessé; on dut battre en retraite. Trente des indigènes avaient été blessés; heureusement, les Arabes avaient tiré trop haut, sans cela les pertes eussent été plus considérables.

Pendant ce temps, une bande de volontaires, dont quelques-uns de Natal, s'était réunie à Blantyre. Ce renfort précieux de blancs fut expédié de suite à Karonga.

Le consul général anglais à Zanzibar a obtenu du sultan l'envoi d'un messager spécial, vers les pays agités, pour prévenir ses sujets de ne pas se joindre à ceux qui luttaient contre les Anglais (1).

Voici comment M. J.-W. Moir a relaté dans son journal quotidien les

(1) On lira plus loin une lettre de Mgr Smythies, qui signale l'influence salutaire du sultan de Zanzibar.

Digitized by Google

péripéties de la lutte soutenue en juin dernier contre les Arabes pour reprendre les positions perdues au nord du lac Nyassa.

18 mai. — A une heure de l'après-midi, nous avons quitté Blantyre pour Matope, situé sur la rivière de Shiré. Le capitaine Lugard, le Dr Cross et moi avons fait la route à cheval et à âne jusqu'au ruisseau Lunzu, et de là nous marchâmes jusqu'à Matope que nous atteignîmes un peu après minuit. Nous avons, pour cette campagne, neuf engagés. Notre troupe est de vingt hommes. Nons montons à bord de l'*Ilala*.

19 mai. — Nous quittons Matope et arrivons à Bandawe dans la nuit du 24 mai. (Bandawe est sur la rive occidentale du lac Nyassa, un peu au nord du 12° de lat. S.). Nous y passons le jour suivant, de manière à ce que notre compagnon Sharpe vienne par terre de Bandawe à Karonga, avec cent cinquante hommes, si toutefois c'est possible.

26 mai, — En arrivant à *Deep Bay*, nous apprenons que Bwanawali, le demi-frère de Mlozi, venait de passer se dirigeant vers le nord *avec une caravane de poudre*, etc., pour les Arabes. Nous leur donnâmes la chasse sans pouvoir les atteindre, mais nous avons capturé plusieurs bateaux chargés de riz. Sans cette bonne fortune, je ne sais comment nous aurions pu nous nourrir à Karonga. Nous brûlons les maisons de Nyasala dont les habitants avaient favorisé la fuite des Arabes.

28 mai. — Nous arrivons à Karonga. Notre présence rendit courage à la garnison.

Dimanche, 10 juin. — Le Dr Cross, quoique souffrant, put lire le *service* pour les Européens. L'après-midi, environ mille Sokiles s'assemblèrent à Kayune pour le service. Après le diner, un autre petit *service* fut fait pour les Atongas dans le camp indigène.

11 juin. — Les indigènes sont divisés en sept troupes de quarante à cinquante hommes, et confiées chacune à trois Européens. J'eus la première troupe Ajawa de Mandala. (Mandala est une station de la région à l'est du Shiré, près Blantyre). Nous n'étions, depuis la mort de Pigott, survenue le 9 juin, que vingt-trois Européens y compris le capitaine et le docteur. J'appris aux hommes à manœuvrer et à tirer, ce que beaucoup ne savaient pas. Ils comprirent très vite la méthode pour viser, et se servirent de cibles en calicot que nous avions placées. Quelques-uns ne pouvaient cependant s'habituer à fermer un œil pour mettre en joue. Plusieurs furent employés à agrandir les fossés de la fortification de notre poste.

15 juin. — Nous partons à dix heures pour Kopa-Kopa.

16 juin. — Nous marchons lentement toute la nuit. A une heure quarante nous entendons le cor de Salema. On y change sans doute les veilleurs, car le cor sonne régulièrement à chaque heure. — Smith prit des positions pour empêcher Mlozi, qui était à cinq ou six milles de distance, d'envoyer des secours. Puis Sharpe et Lindsay postèrent leurs hommes guidés par Muntu-Mweni, frère de Kopa-Kopa. Nous vîmes s'élever une fusée, lancée probablement par Salema pour prévenir Kopa-Kopa. Les balles sifflaient au-dessus de nos têtes

Digitized by Google

partant des deux postes. Malgré l'obscurité, nous pouvions distinguer un peu les feux de Salema mais nullement ceux de Kopa-Kopa. Nous donnâmes l'assaut au poste ennemi et fûmes reçus par une décharge. Rolfe fut blessé grièvement à la tête... Le capitaine Lugard et Sharpe constatèrent que le rempart était beaucoup plus fort qu'on ne leur avait dit. Il était fait de bâtons minces d'environ douze pieds de haut enlacés avec des lianes et surmontés d'épines. Le tout était recouvert d'une couche de boue jusqu'à environ sept ou neuf pieds de haut. Des meurtrières y étaient pratiquées par endroits. La seule faute de notre attaque a été d'avoir confié, pour mettre le feu au village, un tonneau de poudre, des haches, fusées, torches, bombes explosibles à des hommes non armés et peu sûrs, au lieu de confier cette besogne aux mieux armés. Aussi ne les voyait-on pas arriver. Faute de haches, le capitaine Lugard saisit les bâtons pour les arracher en s'exposant aux feux de tout le poste. Il fut blessé grièvement et fut reporté à Karonga... Les charges furent faites avec courage, mais la place était trop forte pour nous.

1er juillet. — L'*Ilala* arriva apportant la nouvelle que mon frère avait dû retourner en Europe. Je dus moi-même, à cause de ma santé, quitter le capitaine Lugard blessé et le Dr Cross assez souffrant.

3 juillet. — Je remis mes pouvoirs au capitaine Lugard et à son défaut à Monteith.

Mon retour à Kilimane s'effectua en trois semaines...

Mgr Smythies, évêque de la mission des Universités dans l'Afrique centrale, vient d'écrire au *Times* une lettre où il exprime le regret de voir s'amoindrir sans cesse l'autorité du sultan de Zanzibar, dont l'action lui paraissait la plus efficace pour l'extinction de l'esclavage :

« Durant ces quatre dernières années que j'ai passées en Afrique, écrit-il, j'ai constaté que l'influence du sultan de Zanzibar sur les Arabes, marchands d'esclaves, était des plus salutaires. De quelque façon que les puissances européennes partagent ou divisent l'Afrique orientale, elles n'auront jamais d'influence sur les Arabes que par la force qu'elles ne paraissent pas disposées à employer. Leur présence ne fera donc qu'irriter les Arabes; elle a été très probablement la cause de la mort de l'évêque Hannington. Mais j'ai toujours trouvé au contraire que les Arabes et la plupart des indigènes subissent d'une façon très appréciable l'influence du sultan dont ils se considèrent les sujets, et évitent d'être en opposition avec lui. Ils ont intérêt à rester en bons termes avec Zanzibar, qui est le centre de leur commerce ; ils savent que le sultan, s'il était mécontent, pourrait leur causer de grands désagréments.

» Je considère, pour ma part, qu'une lettre de recommandation du sultan de Zanzibar est la plus grande garantie de sécurité dans une ville arabe, même à l'intérieur jusqu'aux Grands Lacs. Quand je quittai l'Afrique en évrier dernier, de grandes complications surgissaient déjà, par suite de la

Digitized by Google

destruction par les puissances européennes de l'autorité du sultan, sans que rien n'ait été mis à la place.

» Depuis l'avènement du nouveau sultan, tout a été de nouveau changé, et il a su exercer d'une façon très salutaire son influence sur les Arabes... »

LES PORTUGAIS EN AFRIQUE

La Société de Géographie commerciale de Lisbonne ayant adressé au Ministre des colonies du Portugal une note relative à l'administration de la colonie de Lourenço Marquez (baie Delagoa), le Ministre a répondu par le manifeste suivant, qui emprunte une grande importance aux difficultés de toutes sortes que l'Angleterre paraît susciter au Portugal pour l'amener à lui céder cette possession :

« Lourenço Marquez, le plus beau port de toute la côte africaine, dit la lettre ministérielle, continuera d'être Portugais ; car avec la ferme volonté nationale de le garder et de le défendre s'accordent la plus claire manifestation du droit international, la bonne foi et la loyauté des gouvernements des nations amies et voisines, et même les intérêts, en opposition à de certains points de vue, de ces nations qui les portent à préférer la solution historique actuelle à d'autres solutions qui pourraient les frapper dans leur développement commercial ou dans leur indépendance.

» Mais si Lourenço Marquez constitue le port d'accès le plus vaste de l'Afrique orientale, notre possession de Mozambique, outre ses magnifiques richesses minérales et agricoles, la densité de sa population, susceptible de se dévouer au travail libre, ainsi que le démontrent plusieurs exemples pratiques, Mozambique renferme, avec le Zambèze, le Chire et les autres affluents du grand fleuve, la meilleure voie de pénétration dans l'Afrique centrale et dans les régions équatoriales.

» Une telle situation nous impose des devoirs vis-à-vis des nations intéressées au développement de la civilisation chrétienne et européenne. Il faut accepter franchement les charges de pareils devoirs, Il faut porter sans perte de temps jusqu'à la frontière portugaise le chemin de fer de Lourenço Marquez et établir une entente sincère avec le gouvernement du Transvaal, dont les intérêts se confondent avec les nôtres, pour arriver à un accord nécessaire et équitable entre les deux Compagnies sur la question de tarifs, de façon que les travaux de construction de la voie puissent être poussés sans entraves jusqu'à Pretoria.

» C'est là une nécessité indéclinable, impérieuse, à laquelle le gouvernement est décidé à prêter toute son attention dans le plus bref délai.

» Profiter de la grande voie fluviale de pénétration du Zambèze et du Chire, voilà encore un autre devoir auquel il nous est interdit de manquer, et qui réclame notre attention immédiate.

» Dans ce but, il nous faut détruire ou surmonter la barrière naturelle qui entrave aujourd'hui cette mise à profit.

Digitized by Google

» La navigation du Zambèze, de Mazano à Sena, est très difficile sur un parcours de 115 à 120 kilomètres. Le fleuve de Quelimane ou *Bons Signaés* ne communique avec le Zambèze qu'à l'époque des grandes crues : cette communication a lieu à Boro-Boanda (au sommet du delta et à quelques kilomètres en aval du confluent du Chire) et à Mazaro.

» Comment se fait le transport des marchandises et des embarcations avant ou après l'époque des crues ? Une partie est portée à dos d'homme ou traînée à Boro-Boanda, depuis le Zambèze jusqu'au fleuve Quelimane; une autre partie monte jusqu'au Mazaro par le Zambèze et de là suit à dos d'homme jusqu'au Mutu, affluent du Quelimane (Bons Signaés); le reste, enfin, descend avec d'immenses difficultés jusqu'à Inhamizengo, véritable barre du Zambèze. De tous les itinéraires cités, ce dernier est le moins utilisable, soit à cause de la difficulté de navigation sur le grand fleuve, soit en vertu des mauvaises conditions de l'embouchure.

» On doit observer encore que la navigation du Bons Signaés ou Quelimane s'effectue également en des conditions fort désavantageuses.

» La construction d'une ligne de 150 kilomètres à peine, qui, partant de Guelmiane, suivrait jusqu'à Mopeia, et de là encore jusqu'aux environs du Chanco, quelques kilomètres en amont du confluent du Chire, et qui de Mopeia enverrait un embranchement de 12 kilomètres jusqu'à Mutaca-Taca, débouché de tout le mouvement commercial du versant oriental de la chaîne de Gorimgasa, serait l'ouverture de fait du Zambèze et du Chire et le meilleur titre moderne que nous pourrions invoquer pour le maintien de notre domination sur le grand fleuve et ses affluents. Le trafic de cette ligne, d'après l'opinion de tous ceux qui connaissent la région, atteindrait en moins de dix ans le chiffre de 60,000 tonnes par kilomètre.

» De Sena à Tete, le Zambèze est aisément navigable pour des chaloupes à vapeur. Il en est de même pour le Chire sur un parcours de 230 à 240 kilomètres.

» On pourra plus tard, au moyen de deux chemins de fer d'une extension relativement courte, franchir les cataractes de Guebrabaça sur le Zambèze, et celles du haut Chire; on aura alors conquis pratiquement pour le commerce et la civilisation cette grande artère fluviale qui permettra de remonter d'une part jusqu'au Cafué et le centre de l'Afrique, d'autre part jusqu'au Nyassa, et avec lui jusqu'au voisinage des lacs équatoriaux.

» Ce plan, recommandé, patronné par des hommes tels que J.-J. Machado, Moraes Sarmento et Xavier Caldas, — notamment encore par ce dernier dans son étude récente et fort intéressante à tant d'égards sur le Zambèze, — ce plan, dis-je, auquel le gouvernement accorde une entière adhésion, va recevoir un commencement d'exécution avec les études auxquelles j'ai fait procéder pour la ligne déjà citée de Guelmiane au Chire, suivant les conditions d'un contrat que j'ai fait établir et qui sera signé dans un court délai.

» Le Portugal a été fort injustement accusé de vouloir se retrancher der-

Digitized by Google

rière une politique d'exclusivisme intransigent, de difficultés et barrières opposées au commerce du monde.

» Telle n'est point ni ne saurait être la pensée du gouvernement.

» Les conditions fort différentes de développement et d'assimilation où se trouvent nos deux grandes colonies des côtes orientale et occidentale ne permettent pas d'appliquer à Mozambique une législation économique qui a toute sa raison d'être à Angola. Nous pouvons, nous devons, sans négliger aucun effort pour nationaliser la colonie, accorder toutes facilités pour la navigation du Zambèze, établir de très modestes droits de transit pour les marchandises à destination de l'intérieur et rendre possible l'exploitation des immenses richeses minières de la province. Pour cela, il est cependant nécessaire, indispensable, que les facilités accordées de la sorte au commerce du monde ne puissent se tourner plus tard en instrument de combat contre notre souveraineté politique.

» L'acceptation franche et formelle de cette souveraineté, la délimitation indispensable de la province, conformément aux exigences justifiées de la priorité et de la grandeur de nos découvertes, l'influence traditionnelle exercée par nous en Afrique, nos aspirations nationales et les lourds sacrifices que le pays s'impose depuis longtemps pour remplir ses devoirs de puissance coloniale : voilà les éléments essentiels et primordiaux, je le répète, grâce auxquels la politique économique du gouvernement pourra acquérir au Mozambique ce caractère foncièrement libéral que l'on nous sollicite si vivement de lui imprimer.

» On a fait déjà beaucoup en vue d'assurer cette garantie internationale préliminaire; un pas encore reste à faire, mais il est essentiel. Le gouvernement ne refuse pas de le faire; on ne saurait donc lui imputer la responsabilité du maintien d'un système restrictif qu'une parole d'autrui, une parole de justice absolue, ferait tomber en un moment.

» On ne saurait équitablement exiger de personne, surtout d'une nation ayant les traditions de la nôtre, de fournir elle-même les armes dont on se servira pour l'attaquer.

» On voit aujourdhui s'émouvoir l'Europe entière à la voix éloquente et convaincue d'un prélat qui est une gloire de la France et qui continue avec honneur sur le siège primatial de Carthage les grandes traditions de l'Église dans le nord de l'Afrique; on la voit cherchant à hâter le moment heureux qui mettra le terme aux horreurs du trafic qui menace de dépeupler l'intérieur du continent noir. Notre pays peut et doit s'associer à tous les efforts, à toutes les tentatives pratiques qui viseront ce but généreux et chrétien.

» En agissant ainsi, nous ne ferons que persévérer sur une route où nous marchons depuis longtemps. Le gouvernement se propose de faire extraire des archives du commandement général de la marine et de la direction des colonies les documents qui établissent quelle a été la part prise par notre marine de guerre et par les autorités coloniales à l'abolition de la traite et de l'esclavage, tâche à laquelle nous avons travaillé de tous nos efforts et qui a été

Digitized by Google

couronnée par la loi du 29 avril 1875. Le nom vénérable de Sada Bandeira est attaché à cette loi, dont João d'Andrade Corvo a été le ministre référendaire.

» L'appui et la sympathie du Portugal ne manqueront certainement pas aux ouvriers de la civilisation et de la foi, qui luttent en faveur de ce mouvement qu'on cherche à faire naître en Europe.

» En protégeant d'une façon efficace et sincère la mission religieuse catholique et en combattant l'esclavage, notre pays honore ses traditions les plus chères en même temps qu'il sert ses meilleurs intérêts politiques.

» Mais pour réaliser avec sûreté de tels progrès, pour implanter dans l'Afrique occidentale les améliorations en voie d'exécution, pour y entreprendre la construction indispensable du chemin de fer de Massamedez, pour suppléer aux besoins urgents de réparation et renfort de notre matériel naval et du personnel de notre vaillante flotte de guerre qui, tous les jours, rend à la patrie tant de de services inappréciables, il nous faut la faveur de l'opinion la libéralité du Parlement; il nous faut encore l'esprit d'entreprise, l'initiative individuelle, l'attention de nos capitaux vers ces entreprises d'outre-mer. qui représentent l'espoir assuré d'un avenir meilleur. Pour en mener à bonne fin une grande partie, nous pouvons compter sur l'apport des capitaux étrangers, attirés par l'utilité des opérations et par la solidité de notre crédit, placé en ce moment à une hauteur sans précédents dans notre histoire financière.

.....

» *Le Ministre des affaires étrangères,*
» BARROZ GOMES. »

Lisbonne, 7 octobre. — Un incident vient de se produire relativement aux relations entre Portugais et Anglais en Afrique. L'Angleterre, ayant demandé aux autorités portugaises l'autorisation de débarquer à Quilimane *des armes*, sous prétexte qu'elles sont nécessaires aux agents de la Compagnie des Lacs africains, le gouvernement portugais vient de répondre qu'il est assez fort pour défendre les habitants des côtes et du pays qu'il occupe, et qu'il refuse l'autorisation demandée.

PARTAGE POLITIQUE DE L'OCÉANIE

Anglais et Allemands. — Iles Cook. — Iles Tonga.

Sous ce titre : PARTAGE POLITIQUE DE L'OCÉANIE, on a lu dans le t. VIII de cette *Revue*, p. 337 et 338 (15 septembre) les réflexions d'un correspondant du *Times* à propos des îles Cook ou Hervey. *Rarotonga*, y est-il dit, *sera forcément* un jour *la principale station de charbon sur la route de Panama en Australie* ; et parlant de la situation de la France dans le sud du Pacifique, le même journal signale la gravité de la rumeur d'après laquelle la France aurait tenté d'attirer sous sa protection Rarotonga, l'île principale de ce groupe. L'occupation par la France de Raiatea n'aurait été, d'après la feuille

Digitized by Google

anglaise, qu'un premier pas pour s'avancer jusqu'aux îles Cook, boulevard de la Société des Missionnaires de Londres et théâtre des triomphes de John Williams.

C'était pour les esprits clairvoyants une indication suffisante des vues de l'Angleterre, et si la France ne se sentait pas prête à y étendre son protectorat pour renformer ses établissements dans le Pacifique; qui l'empêchait de négocier avec le *Foreign Office* pour obtenir la neutralité de cet archipel par une convention analogue à celle qui a réglé la situation aux Nouvelles-Hébrides?

Notre position eût été certainement préferable à celle qui nous est faite par l'établissement des Anglais dans l'archipel Cook. Nos possessions de la Polynésie n'étaient séparées de la Nouvelle-Calédonie que par l'archipel Cook et les îles Tonga. Si nous ne pouvions étendre notre influence sur l'archipel Cook convoité par l'Angleterre et l'archipel Tonga convoité par l'Allemagne comme annexe des îles Samoa, il eût été préférable d'en obtenir la neutralisation. Nous tenions par les îles de la Société et la Nouvelle-Calédonie les deux extrémités de la chaîne d'îlots qui jalonnent la route de Panama vers l'Australie, nous avons laissé l'Angleterre aux îles Cook et demain nous laisserons l'Allemagne aux îles Tonga couper ces communications et neutraliser notre influence dans le sud du Pacifique.

En revanche, on aura discuté dans la presse française, pendant des mois, l'opportunité de la revision et du rétablissement du scrutin d'arrondissement. Il nous semble que nos petits neveux se demanderont. avec quelque raison, pourquoi à l'heure où l'on s'indignait tant en France de l'abandon du Canada et des Indes, on songeait si peu à réparer ces fautes d'un autre âge par une politique coloniale plus avisée. ÉDOUARD MARBEAU.

Auckland, 1er octobre.

Le vice-consul britannique, à Rarotonga, a reçu des instructions pour proclamer le protectorat anglais sur cette île et le reste du groupe Hervey. On doit proclamer le protectorat le 20 pour Rarotonga, et ensuite pour les autres îles.

Cette nouvelle, dit le *Times*, doit être agréable non seulement aux Australiens, mais encore à tous ceux qui ont à cœur les intérêts de l'Angleterre, dans le sud du Pacifique. Le *Times* rappelle qu'il a été démontré récemment dans ses colonnes que personne n'avait plus de droits que l'Angleterre sur cet archipel. Il fut découvert par Cook et a été le théâtre des plus éclatants triomphes de John Williams. Le véritable nom de ce pays est îles de Cook, le nom d'Hervey ne lui ayant été donné que longtemps après, par John Williams.

Les îles de Cook sont immédiatement au S.-O. des îles de la Société où prévaut l'influence française, et au S.-E. de Samoa, où l'Allemagne cherche à établir sa suprématie. Elles sont séparées de Fidji, à l'ouest, par *Tonga, qui pourrait avec avantage être enveloppée dans la sphère de protection de l'Angleterre.* Le groupe se compose de 9 à 10 îlots. La population ne dépasse pas

Digitized by Google

8,000 âmes. Beaucoup d'indigènes se rendent à Tahiti comme journaliers et en reviennent avec des économies notables et de meilleures habitudes.

Rarotonga, qui est la principale île du groupe, est une des plus belles du Pacifique. Elle est de formation volcanique. Le massif montagneux atteint environ 300 pieds. Elle a environ 30 milles de circonférence et est entourée d'un récif de corail. Quelques ouvertures pourraient former des ports pour de petits navires, mais sans abri. Comme station navale, ce point n'a donc aucune valeur.

Le principal village, Avarua, est au nord, et des vaisseaux de 100 tonnes peuvent entrer dans son port et s'avancer sur les récifs.

Les principaux produits sont le café, le coton, l'arrow root, l'huile de coco. On y trouve également des cochons, des dindons, de la volaille, des pommes de terre et des ananas. Le peuple n'a pas d'industrie. Le commerce est presque nul.

Au S.-E. de Rarotonga est Mangaia, dont l'altitude est bien inférieure. La population est à peu près la même qu'à Rarotonga et comme celle de cette dernière elle est chrétienne. L'île n'est pas protégée par des récifs et ne peut être abordée qu'en canot.

Atin, le Wateeo de Cook, qui a décrit avec de grands détails la réception des indigènes, est au N.-E. de Rorotonga. Cette île a environ 20 milles de circonférence et 1,000 habitants.

Les îles Hervey proprement dites sont au nord d'Atin, la plus grande est Artutaki, découverte par le capitaine Bligh, sur la *Bounty*, quelques jours avant l'insurrection. Elle a environ 18 milles de circuit; est extrêmement fertile et au centre se trouve une montagne de 450 pieds d'altitude. Les bateaux peuvent pénétrer dans le récif près de la station des missionnaires au N.-O., mais il n'y a pas d'ancrage. La population est d'environ 1,500 habitants.

Quelques autres récifs et îles sont encore à noter. Mais jusqu'ici on n'y a découvert aucun abri pour de grands vaisseaux. Peut-être un examen plus attentif fera-t-il découvrir un port qui serait très utile sur une route commerciale entre le canal de Panama et les possessions anglaises australiennes. Ces îles sont le centre de grandes entreprises de missionnaires. Les indigènes y sont dressés et envoyés dans toutes les parties du Pacifique et de la Nouvelle-Guinée.

Non seulement les Anglais pensaient à établir dans ces îles un dépôt de charbon, mais il est possible qu'ils s'en servent comme point d'attache pour le câble à établir entre Vancouver et la Nouvelle-Zélande.

Auckland, 2 octobre.

L'amiral Fairfax est parti de Tonga pour Samoa, à bord de la croisière *Calliope* et accompagné de la canonnière *Lizard*. Il a pour instructions, assure-t-on, de débarquer en route, à l'île Savage, pour y proclamer le protectorat anglais.

Digitized by Google

L'Ile-Savage ou Inué a 36 milles de circonférence et offre plusieurs baies commodes; elle est très bien située à mi-chemin entre Panama et Brisebanne (Queensland) et un peu en dehors de la ligne directe d'Auckland à San-Francisco. Elle est de plus, assez fertile; on y peut cultiver le coton, l'arrowroot et d'autres plantes; et l'eau fraiche s'y trouve en abondance. Il y a déjà une factorerie appartenant à MM. Godeffroy.

La *Gazette de l'Allemagne du Nord* n'est pas restée indifférente à cette dépêche d'Auckland et a fait immédiatement cette réponse catégorique: «il est certain que le gouvernement anglais ne peut pas établir son protectorat dans cet île, vu qu'elle est déclarée *neutre* dans la *convention* que l'Angleterre et l'Allemagne ont conclue le 6 avril 1886 pour délimiter la sphère d'influence de ces deux puissances.

LE BOMBARDEMENT DES VILLES OUVERTES SUR LES COTES

ET LES MANŒUVRES NAVALES ANGLAISES

Les dernières opérations navales ont donné naissance en Angleterre à une discussion très vive sur la question de savoir si le bombardement des villes ouvertes du littoral est une légitime opération de guerre. Voici ce que nous lisons dans le *Broad Arrow* à ce sujet.

Notre opinion est que cette opération est très légitime. Le grand but de la guerre étant d'affaiblir un ennemi et de l'amener à composition, tout ce qui peut contribuer à ce résultat est permis à un commandant en chef. Certaines choses qui n'ont pas d'effet ont été rejetées par la coutume plutôt que par un accord formel, tandis que d'autres ont été interdites par convention internationale, comme l'usage des projectiles explosibles au-dessous d'un certain calibre. On peut objecter que l'humanité défend de tirer sur des villes sans défense; mais tout ce qui tend à terminer la guerre, sert la cause de l'humanité.

Il y a trois classes de villes maritimes qui peuvent être attaquées par l'ennemi :

1° De grands ports marchands comme Liverpool, Glascow ou Greenock; l'importance de la destruction de telles places pour l'ennemi est manifeste, quel que soit le dommage qui en résulte pour les non belligérants;

2° La levée d'une forte contribution sur une ville comme Brighton, sous peine de destruction, peut être un procédé très désagréable pour les habitants de Brighton mais serait une opération de guerre très légitime. En effet, cette contribution, payable en monnaie ou en marchandises, ne tendrait-elle pas à affaiblir l'Angleterre et à l'amener à composition?

3° Le bombardement d'une ville maritime, sans demande de contribution, est l'opération qui se justifierait le moins. Il est clair, cependant, qu'un ennemi qui ne pourrait pas effectuer un débarquement et n'aurait pas

Digitized by Google

d'autre moyen de coercition à exercer contre un État insulaire, serait justifié en lui faisant tout le mal qu'il est en son pouvoir de faire.

Nous ne devons pas oublier que l'Angleterre est une île-forteresse; or, dans le siège d'une forteresse il a toujours été admis que l'on pouvait tirer sur la ville, afin que les habitants exercent une pression sur le commandement militaire pour le décider à capituler.

Il est ridicule de parler de l'inhumanité qu'il y aurait à bombarder les villes ouvertes, d'appeler un tel acte lâche et barbare, lorsque nos bâtiments de guerre détruisent si souvent des collections de huttes sur la côte d'Afrique, ou dans les îles de l'océan Pacifique, parce qu'ils n'ont pas le moyen de punir les chefs de ces populations. Dans les sièges, il n'est pas sans exemple que, lorsque les assiégés avaient fait sortir de la ville les non-combattants, les assiégeants les y faisaient rentrer, afin d'amener plus tôt la consommation des vivres qui entraînerait la capitulation de la place. On cite l'exemple du capitaine Hope, qui refusa de faire tirer de son vaisseau sur un régiment de Cosaques, par ce motif que ceux-ci ne pourraient pas répondre à son feu et ne venaient pas pour l'attaquer. C'est un cas où le mal fait aux Cosaques n'aurait eu aucun effet sur les opérations générales. Mais, si le capitaine Hope avait vu sous ses canons une colonne de munitions, ne l'aurait-il pas détruite et n'aurait-il pas été dans son droit?

Excepté dans un petit nombre de cas réglés par des conventions ou par l'usage, on se détermine par la crainte des représailles. Notre adhésion à la conférence de Paris a été sévèrement blâmée parce qu'elle abolissait la course et déclarait que le pavillon neutre couvrirait toutes les marchandises, excepté la contrebande de guerre. L'Amérique n'avait pas adhéré à la convention et cependant elle n'y a pas dérogé pendant la guerre de sécession. Tous les avantages qu'il est possible de retirer de la course sont obtenus par le droit que conserve une puissance d'armer en guerre des navires de commerce avec des officiers commissionnés.

Un gouvernement a la faculté de déclarer contrebande de guerre toute marchandise susceptible de profiter à l'ennemi, comme le charbon, le blé, le riz, le coton; il court seulement le risque de voir les États neutres prendre les armes pour défendre leur droit de commercer avec des nations amies. Ainsi, les Français ont déclaré le riz contrebande de guerre, pendant qu'ils étaient en guerre avec la Chine; nous pourrions pareillement déclarer le blé contrebande, si nous étions en guerre avec la France. Nous ne sommes point intervenus à propos du riz; les Américains n'interviendraient pas davantage à propos du blé, quoique leur commerce serait fortement lésé par la mesure qui atteindrait cette marchandise.

Le commerce et le crédit sont des choses d'une délicatesse telle que, si nous étions en guerre avec une grande puissance maritime, il y aurait certainement un transfert considérable de pavillons, comme au temps de la grande guerre civile. Les dernières manœuvres navales ont prouvé combien il serait difficile d'empêcher des croiseurs isolés de prendre la mer; or, une

Digitized by Google

fois qu'ils sont hors des ports, la vapeur leur donne un puissant moyen de concentration; les escadres seront toujours exposées à prendre l'avantage du nombre.

A propos de ces manœuvres navales, nous voulons faire, toutefois une observation relativement au grand nombre de paquebots qui ont été capturés par un seul croiseur. Actuellement, les paquebots transatlantiques arrivent chaque jour, à Liverpool, aussi régulièrement que les trains des chemins de fer. Les croiseurs ennemis, pendant les manœuvres, ont compté sur cette régularité et n'ont eu que la peine de compter leurs prises, les paquebots ne se préoccupant pas autrement d'eux que pour répondre à leurs signaux. Il n'en serait pas de même en temps de guerre, dès que le commerce serait averti de l'ouverture des hostilités; les paquebots ne s'approcheraient d'un croiseur qu'avec une certaine prudence, et, dès qu'ils auraient reconnu l'ennemi, ils le fuiraient à toute vitesse. A moins d'user de stratagème, un croiseur ennemi ne ferait guère de prise à l'embouchure de la Mersey : les paquebots sauraient bien se réfugier sous les canons de Kingstown et de Holyhead.

La Revue maritime et coloniale a publié divers articles sur les manœuvres navales anglaises et a reproduit notamment, d'après l'*Army and Navy Gazette* du 1er septembre, les diverses opinions émises jusqu'ici sur les conclusions à tirer du résultat de ces manœuvres.

On peut les résumer comme suit :

La flotte anglaise, dans son état actuel, est complètement incapable de protéger les côtes et le commerce, même contre les attaques d'une seule puissance maritime.

Aucun blocus ne devrait être tenté, dans une guerre réelle, avec les moyens et la méthode employés dans les dernières manœuvres.

Les torpilleurs n'ont de valeur réelle que pour la défense, en combinant leur action avec les mines sous-marines (1).

Il faut avoir une grande supériorité numérique sur l'ennemi pour entreprendre de l'empêcher de sortir du port où il se trouve.

La manière satisfaisante de faire du charbon à la mer est encore à trouver.

La protection du commerce contre les loups de mer improvisés doit être assurée, dans une large mesure, par l'armement dont les navires marchands seront eux-mêmes pourvus en temps de paix; mais aux croiseurs réguliers de l'ennemi, il faut opposer des croiseurs des meilleurs types et en plus grand nombre.

Les types *Amphion* et *Thames* paraissent excellents; mais il faut cesser de chercher à obtenir de grandes vitesses avec des machines trop légères, qui

(1) L'amiral Baird dit, au contraire, que les services des torpilleurs ont été inappréciables pour effectuer le blocus.

Digitized by Google

font des avaries graves dès qu'on veut leur faire retrouver à la mer la puissance qu'elles ont développée dans leurs essais.

Relativement à la vitesse, l'amiral de Horsey a écrit : « A quoi sert une grande vitesse si, quand on s'est rapproché de l'ennemi, on ne peut pas le combattre avec des armes suffisamment puissantes? » L'amiral sir Georges Elliott abonde dans le même sens et demande que, pour les bâtiments de combat de 10,000 tonnes de déplacement, on se contente d'une vitesse de 14 nœuds, réservant, pour accroître la protection, tout ce que l'on se décidera à ajouter au poids indiqué.

L'*Army and Navy Gazette* combat cette manière de voir et rappelle que, dans tous les engagements où des bâtiments anglais ont eu le dessous, c'est parce qu'ils manquaient de vitesse pour contraindre l'ennemi au combat. « Si nous ne pouvons pas compter, dit l'écrivain anglais, que les monstrueux canons portés par nos cuirassés serviront utilement, autant vaut-il les laisser se rouiller à Woolwich. » Il cite l'exemple de l'amiral Tryon, qui a employé d'une manière différente ses bâtiments, suivant le degré de vitesse dont ils étaient doués, tandis que l'amiral Baird, en voulant conserver tous les siens réunis, s'est trouvé dans l'impossibilité de remplir sa mission intégralement et s'est borné à protéger Londres, abandonnant Liverpool et les autres grandes villes commerciales à toutes les entreprises de l'ennemi.

L'*Army and Navy Gazette* finit par opposer à l'opinion des deux amiraux cités ci-dessus celle d'un autre amiral, le commandant actuel de la station de l'Océan indien, qui écrivait il y a un an :

« Si je devais prophétiser, je dirais que, dans une guerre navale, désormais, on spécialisera les entreprises sans hasarder une action générale. On cherchera à faire lever un blocus, ou l'on tâchera de détruire le commerce de l'ennemi, ses villes maritimes comme ses navires. Dans ces conditions, l'opinion que la vitesse est une qualité secondaire pour un bâtiment de guerre ne peut pas se soutenir. »

LES COLLISIONS EN MER

La *Revue française* a publié à propos du sinistre de l'*Orégon* (1886, t. III, p. 496, t, IV, p. 31) des articles où était démontrée l'urgence de reviser le règlement du 1er septembre 1884 pour prévenir les abordages. Une nouvelle étude sur les collisions en mer par temps de brume, de brouillard ou de neige a paru plus récemment (1887, t. V, p. 432). Il y est prouvé que les signaux sonores employés actuellement sont tout à fait insuffisants et que c'est dans la réglementation des signaux lumineux et sonores d'une grande puissance qu'on peut trouver un remède aux dangers de la navigation. M. le vice-amiral G. Cloué vient d'adresser au commandant Riondel une lettre qui indique la même solution et qui repousse énergiquement le vœu formulé par ce commandant et qui tendrait à provoquer une conférence internationale pour fixer

Digitized by Google

des routes de navigation, *aller et retour*, afin d'éviter, autant que possible, les abordages.

24 août.

« Mon cher commandant,

» Au cours d'un article que vous avez publié dans le *Cosmos*, vous avez invoqué « l'autorité de mon nom » pour appuyer des arguments sur la nécessité d'imposer aux capitaines des bâtiment à vapeur des routes de navigation d'aller et de retour, qui seront tracées sur leurs cartes.

» Je vous ai écrit pour vous faire savoir que si, en effet, j'avais, dans une note placée à la suite du travail du lieutenant de vaisseau Serpette « *Sur la navigation en temps de brume*, » émis le désir de voir adopter ces routes de navigation dans le but de diminuer les chances de collision en mer, j'avais reconnu depuis, en examinant la question de plus près, que ce désir ne pouvait malheureusement être mis en pratique. . . . . .

. . . . . .

» Oui, il serait vivement à désirer que l'on pût adopter pour les services postaux et autres services rapides, des routes d'aller et des routes de retour qui éviteraient certainement une partie des abordages dont les conséquences se traduisent presque toujours par la perte d'existences précieuses.

» Est-il possible d'adopter ces routes ? Cette adoption aurait-elle le résultat recherché ?

» Je réponds hardiment : Non !

» 1° Je ne crois pas que l'on puisse jamais, par une entente internationale, adopter des routes d'aller et de retour. J'ai la ferme conviction que les Anglais (des gens pratiques) n'y consentiront jamais. Or, dès qu'il n'y a pas consentement général, la question est résolue dans le sens négatif.

» Mais supposons qu'il y ait entente entre toutes les nations maritimes; cela conduira-t-il à quelque chose ? Je réponds encore : Non !

» En effet, considérez les nombreux points de départ des paquebots, aux environs de l'entrée et dans l'entrée de la Manche. Remarquez ce faisceau compliqué de routes qui se croisent entre l'Irlande et le cap Finistère, et sont dirigées vers toutes les parties du monde. Est-ce qu'il est possible de réglementer tout cela, et de tracer la route que chacun doit suivre, absolument comme nous voyons ces mille rails qui aboutissent à nos gares de chemins de fer? Cependant, malgré les voies tracées, ici encore il arrive des accidents.

« C'est une illusion de vouloir réglementer les routes maritimes comme les chemins de fer; un tel règlement ne diminuera pas les chances de collision, parce qu'il ne peut pas être mis en pratique.

« 2° Quittons les environs des côtes et plaçons-nous en plein océan.

« Les paquebots à grande vitesse qui font, aujourd'hui, le service de New-York, pourraient souvent, grâce à leurs puissantes machines, suivre la route adoptée. Mais il est certaines tempêtes, malheureusement trop fréquentes, qui les obligent à modifier leur route. Causez avec les capitaines des paquebots les plus rapides, ils vous diront qu'il n'est pas un seul de ces magnifiques navires qui ne soit obligé, à un moment donné, pendant ces forts coups de vents de l'Atlantique nord, de modifier sa route à cause du vent et de la mer.

Digitized by Google

» C'est ainsi qu'il leur arrive de se trouver à 50 lieues plus au nord ou plus au sud qu'ils ne voudraient. Et pensez-vous qu'une fois ainsi écartés de leur route, ils se hâteront, dès le retour du beau temps, de faire un crochet pour la rejoindre par la voie la plus courte? Vous ne pouvez y compter : les capitaines gouverneront sur le port de destination, parallèlement à la route réglementaire.

» Si les grands et puissants paquebots-postes sont obligés, dans certaines circonstances, de s'écarter de la route qu'ils devraient suivre, les autres bâtiments à vapeur, munis de moins fortes machines, seront, à plus forte raison, jetés en dehors de la route réglementaire;

» 3° Il y a plusieurs mois pendant lesquels les glaces (icebergs ou banquises) dérivent bien au sud du parallèle du sud de l'accore des Bancs de Terre-Neuve, et obstruent les routes habituellement suivies par les bâtiments à vapeur. Ces dangers flottants ne peuvent être prévus; il n'est pas possible d'en tenir compte en prescrivant des routes. Par conséquent, c'est encore une raison qui empêche de réglementer certains parcours; les bâtiments seront donc, pour cause de force majeure, souvent obligés de s'écarter de la route réglementaire;

» 4° Enfin, la brume, dans bien des cas, obligera un capitaine à suivre une autre direction que celle qu'il aurait suivie par temps clair. Celui, par exemple, qui, avec un temps clair, aurait gouverné pour reconnaître les îles Scilly, se gardera bien de suivre une route qui l'en rapprocherait, s'il est enveloppé par la brume;

» 5° Je n'ai pas parlé des navires à voiles, ils sont en trop grand nombre encore pour être négligés.

» Vous ne pouvez pas espérer que ceux d'entre eux qui auront été amenés par les hasards de la navigation sur les routes que vous voulez réserver aux navires à vapeur, s'en écarteront, s'ils se trouvent favorisés par un bon vent. L'habitude du danger les fera profiter du temps favorable... Au petit bonheur! ils espéreront toujours qu'*ils verront*, ou qu'*on les verra* à temps pour éviter une mauvaise rencontre.

» Il y a, en outre, les voiliers, qui couperont la route réglementaire, parce que leur destination les y oblige. Il est probable qu'en approchant de cette bande réservée, ils veilleront peut-être moins, une fois en dehors de cette ligne, sans songer aux bâtiments à vapeur qui n'auront pas pu la suivre.

Cette idée de réglementation des routes, qui paraît toute naturelle de prime abord, ne peut donc pas être adoptée dans la pratique, car, ainsi que je viens de le démontrer, le mauvais temps, les glaces et les brumes ne permettront pas de suivre les routes aller et retour que l'on voudrait imposer.

» Croyez, mon cher commandant, à mes sentiments dévoués,

Vice-amiral G. Cloué.

» P.-S. — L'abordage récent du *Thingwalla* avec le *Geiser*, qu'il a coulé en le prenant droit par le travers, prouve que *c'est dans les signaux sonores, en temps de brume*, qu'il faut chercher la solution. »

Digitized by Google

A PROPOS DES MANŒUVRES DE SEPTEMBRE

Il a paru peu de jours avant les grandes manœuvres de septembre une *Étude sur la tactique de l'infanterie* (1), qui a eu quelque retentissement dans l'armée. L'auteur y démontre les inconvénients, au point de vue de l'instruction des troupes, des changements trop fréquents apportés dans les règlements de manœuvre. Il signale l'impossibilité, pour les cadres de réserve et de l'armée territoriale, de suivre ces changements continuels des théories, devenues d'ailleurs si compliquées que ce code pratique, destiné à être pour les cadres un manuel quotidien, n'est plus, dans beaucoup de ses parties, qu'un véritable chaos, et ne concorde plus avec les transformations indispensables de la tactique, eu égard au progrès des armes à feu.

Nous n'analyserons pas cette brochure dont les conclusions sont rien moins que rassurantes pour les conditions d'instruction dans lesquelles seront nos cadres au jour décisif. Tout officier fera bien d'en méditer les données, et il serait à souhaiter, puisque aujourd'hui l'armée est la nation tout entière, que l'opinion publique s'emparât de ce grave sujet, et forçat le gouvernement à doter nos corps de troupes d'un manuel plus rationel et qui fût en harmonie avec les méthodes pratiques de combat.

Une des idées émises dans cet opuscule offrira un intérêt tout particulier aux nombreux lecteurs de la *Revue* qui portent leur attention sur les questions militaires, Le système de défensive ou de combat sur place qui va être exposé, a été expérimenté avec un succès complet aux grandes manœuvres de septembre. Ce n'est pas seulement de théorie pure, mais bien de théorie appliquée qu'il s'agit.

Sous la rubrique : « Manœuvres de guerre à portée de l'ennemi : *Défensive ou combat sur place*, l'auteur écrit que le règlement, après être entré dans de minutieux détails sur la défensive exécutée par une compagnie et un bataillon, dit en revanche, art. 74, page 43, école de régiment : « *Il n'est pas possible de prescrire une formation tactique normale de combat pour chacune des grandes unités (régiment, brigade, division), cette formation étant subordonnée aux circonstances.* »

« Il est possible qu'il y ait, suivant les circonstances, certaines modifications à apporter dans la formation tactique des grandes unités, mais ces modifications n'empêchent pas qu'il ne soit facile d'établir les règles de ces formations, ainsi qu'une forme servant de type général et permettant de faire comprendre à chacune des unités de chaque arme le rôle qu'elles jouent dans l'ensemble. Il est certain aussi qu'une des petites unités, compagnie, bataillon, etc., peut avoir, dans l'ensemble, un rôle bien différent, suivant la place qu'elle occupe. De plus, dans l'ensemble d'une opération,

(1) *Étude sur la tactique d'infanterie*, par le général Philebert. Chez Baudoin, 30, rue Dauphine, Paris.

Digitized by Google

une compagnie, un bataillon, n'ont à jouer qu'un rôle subordonné, et il est évident qu'une compagnie, un bataillon isolés n'ont point, en guerre, occasion, à moins d'exceptions extraordinaires, de jouer un rôle et un emploi distinct. Vouloir définir minutieusement, comme le règlement l'a fait, les détails de leur rôle tactique est une erreur; ce qu'il faut leur apprendre, c'est leur rôle dans l'ensemble. Commencer par définir avec minutie ce que fait une compagnie, un bataillon, etc., livrant une bataille pour son compte, c'est troubler l'esprit et l'intelligence de tout le monde et faire croire au début à chaque capitaine qu'il a un rôle de chef indépendant, tandis qu'il est absolument subordonné. Les affaires d'avant-poste, de partisans, de petites troupes agissant pour leur compte ont leur valeur, assurément, et méritent attention, mais c'est une valeur secondaire qui a bien peu d'action sur l'ensemble. Ce qui domine tout, c'est la bataille, et la bataille avec les masses énormes qui seront en ligne. Or, dans la bataille, il n'y a pas de tactique propre à des compagnies, à des bataillons. C'est de toute évidence. L'étude à faire est donc celle qui fixe et détermine le rôle de grosses unités, celles qui sont composées des trois armes, le rôle des divisions.

» Quand nous serons arrivés à cette détermination, nous redescendrons facilement à trouver dans ce grand milieu le rôle des unités inférieures, des bataillons et des compagnies. Il faut procéder du grand au petit, et non, comme nos règlements, du petit au grand. Car alors, lorsqu'on veut, à l'aide de toutes ces compagnies et bataillons, faire un tout, on a une machine qui fonctionne mal, chacun des rouages étant plus préoccupé de son rôle particulier que de celui de l'ensemble. En résumé, nous perdons notre temps dans une méthode d'exercices de détail et nous n'arrivons jamais aux exercices d'ensemble. Que de régiments voient venir leur inspection générale avant d'avoir fait l'école de bataillon et même terminé l'école de compagnie. Toutes ces minuties et ces travaux de détails sont des superfétations et des chinoiseries.

» Il est évident qu'il est fort utile à chaque capitaine d'avoir des notions claires de tactique, mais il y a des cours de tactique plus complets, et le règlement fait quelque chose de puéril en essayant de mettre à la portée de ces infiniments petites unités des principes et des lois qui ne peuvent être appliqués que par des unités composées des trois armes. En effet, la compagnie n'a pas de rôle isolé, elle est une des fractions de la division et ce qu'elle doit savoir, c'est jouer son rôle dans la pièce générale. Ce qu'on doit donc s'efforcer de présenter, d'une façon claire et précise, c'est la pièce d'ensemble.

» Alors, nous pourrons dire, en outre, que les conseils donnés par le règlement nécessitent certaines modifications qui, du reste, ont déjà fait leur apparition dans ceux de 1885, quoique timidement. Parmi ces modifications sont celles qui ont trait à l'occupation des positions.

» Jusqu'à ces derniers temps on prend position soit à la crête, soit en avant de la crête, en ayant les réserves sur le versant opposé, et l'on considère

Digitized by Google

comme bonnes les positions qui ont un fort relief et qui permettent de voir au loin dans la direction de l'ennemi. Assurément la deuxième condition est juste et il est nécessaire d'avoir un champ de tir étendu; mais une bonne position doit remplir deux conditions : avoir un champ de tir étendu, c'est-à-dire pouvoir longtemps tirer sur l'ennemi dans sa marche en avant, et être placée de manière que l'ennemi ne puisse pas avoir sur vous le même avantage; car, s'il peut vous faire autant de mal que vous lui en faites, vos avantages seraient neutralisés.

» Il faut absolument en conclure, sans pouvoir dire le contraire, qu'une crête qui a beaucoup de relief et qui, par conséquent, est vue de loin, est une mauvaise position, puisque l'ennemi peut de loin y concentrer ses feux d'artillerie, et plus tard d'infanterie. C'est le point qu'il faut éviter parce que c'est là qu'on est exposé à faire le plus de pertes.

» Cette notion très juste depuis que les armes sont arrivées à des portées qui permettent de tirer de très loin, amène, dans la tactique, des modifications forcées et considérables. C'est celle de l'emploi de ce que les Prussiens appellent des *avant-lignes*. Elles sont précisément destinées à utiliser ces sortes de crêtes et à en neutraliser la faiblesse.

» Il faut absolument arriver aussi en France à nous en servir. Nous croyons pouvoir ajouter que, dans le cours de tactique de l'École supérieure de la guerre, on en enseigne la valeur et l'emploi. On pourrait se demander comment, à l'École de guerre, on peut enseigner une tactique aussi complètement contraire à celle de nos règlements, et si les officiers qui en sortent ne seront pas fort embarrassés pour choisir entre les deux systèmes absolument opposés. Pour nous, il est hors de doute que l'École supérieure de guerre a raison et qu'il est à regretter que nos règlements ne progressent pas, tout en changeant à chaque instant.

» Puisque nous nous disons partisan de l'avant-ligne, nous devons expliquer ses avantages.

» D'abord, l'avant-ligne défend longtemps la position avec ses seuls moyens, retarde l'ennemi et lui fait perdre beaucoup de temps. Elle l'oblige à se déployer, à arriver en masse sur la crête et l'attire sur un terrain qui sera sous un feu préparé longtemps à l'avance.

» Enfin, la condition majeure qui impose son emploi, c'est qu'en arrière on occupe une position fortifiée à loisir, dont l'ennemi ne peut préparer l'attaque par son artillerie, laquelle n'a pas de vues à distance et ne peut mettre en batterie à portée du feu de l'infanterie; que, par conséquent, s'il veut briser la résistance, il lui faut risquer un assaut non préparé, assaut qui, dès lors, est sans chance de réussite. »

Cette théorie vient d'être appliquée en avant de Pontoise, et pour couvrir cette ville contre une attaque d'une brigade venant de Meulan. Les troupes défendant Pontoise et chargées de faire une reconnaissance dans la direction de Magny-en-Vexin, rencontrèrent l'ennemi sur un terrain où la lutte était

Digitized by Google

impossible ; mais un point saillant (cote 116) (1), sorte de dos d'âne étroit, parut favorable pour servir de masse couvrante, et on y établit une avant-ligne d'une batterie et de deux bataillons, avec mission d'attirer l'ennemi et l'amener peu à peu sur la cote 116. L'ordre étant de quitter cette position au moment où l'ennemi se croirait en mesure de la prendre de force.

Mais on avait eu soin d'organiser en arrière de la cote 116 des défenses pour couvrir Pontoise. Les lignes de tranchées-abris et autres fortifications passagères qui devaient offrir à l'ennemi une barrière infranchissable avaient été établies de façon que les feux d'infanterie pussent raser la cote 116, en l'enveloppant dans la zone dangereuse. La distance à laquelle doivent être placés les éléments de l'infanterie pour obtenir cet effet dépendent, d'après des calculs connus, de l'altitude de la masse couvrante et de la largeur du dos d'âne dont le sommet est la cote 116. L'infanterie se tenait, d'après ces données et à raison de la forme du terrain, sur la droite à 1,100 ou 1,200 mètres de la cote 116, et sur la gauche à 900 ou 1,000 mètres du même point. L'artillerie était en arrière à 700 ou 800 mètres plus loin, avec l'ordre de tirer sur l'ennemi sitôt qu'il apparaîtrait sur la cote 116. Les réserves, massées en colonne double, prolongeaient à gauche la ligne d'artillerie.

Dans la manœuvre de septembre dernier, l'ennemi, pendant qu'il était surpris et ébranlé par cet accueil du feu, a été attaqué par les réserves qui, opérant sur son flanc gauche, l'ont séparé de son point d'appui, et par suite il s'est trouvé dans l'impossibilité de continuer le combat.

Cette disposition n'est autre que celle que les Allemands ont employée contre l'armée de Ducrot lors de la sortie de Champigny. On se rappelle l'émotion pleine d'espérance avec laquelle fut accueillie par les Parisiens la nouvelle que la première ligne ennemie avait été enlevée; mais au delà il y avait le parc de Cueilly, fortifié et infranchissable, et d'où les Prussiens ne purent être délogés et nous écrasaient tout à loisir, lorsqu'attirés sur la première position, leur avant-ligne abandonnée, nous fûmes exposés sans abri à recevoir, comme ils disaient, *la bienvenue, l'accueil du feu.* On s'étonnera que dix-huit ans plus tard on en soit encore à préconiser cette méthode de combat.

---

(1) La cote 116 est à l'ouest du petit village de Puiseux, sur la route de Pontoise à Bezons, à 6 ou 7 kilomètres de Pontoise.

Digitized by Google

NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES & COLONIALES

Tunisie. — Le *Journal officiel tunisien* publie un rapport sur le budget adressé au bey par le résident général, rapport suivi d'un décret approuvant les propositions du conseil des ministres.

Les recettes pour l'exercice 1306 sont évaluées à 31,876,000 piastres, les dépenses à 31,875,251 piastres. Au budget de l'exercice courant, qui prend fin le 13 de ce mois, les prévisions s'étaient élevées en recettes à 34,545,000 piastres, et en dépenses à 34,545,000 piastres. Cette année, la situation défavorable des récoltes a obligé le conseil des ministres à faire subir à l'évaluation des ressources du prochain exercice des différences considérables, et encore n'a-t-il pu prévoir les recettes ci-dessus qu'en fixant à 7 millions le prélèvement sur le fonds de réserve. Les disponibilités de l'exercice courant sont de 2,170,268 piastres. Quant au surplus, il provient de l'exercice 1304, qui vient d'être réglé en excédent de près de 5 millions.

Dans le budget qui va s'ouvrir, 600,000 piastres sont réservées pour les dépenses imprévues. Enfin la dotation de 11,232,747 piastres pour le port de Tunis, constituée à l'aide des excédents des exercices antérieurs à 1302, reste encore intacte. « C'est, dit le rapport, une ressource qui pourra recevoir en tout ou en partie, son emploi en 1306, en plus des prévisions du budget de cet exercice. »

Voici, en piastres, les principales dépenses : liste civile du bey, 1,500,000; dotation de la famille beylicale, 1,200,000; service de la dette tunisienne, 10,512,534; postes et télégraphes, 1,030,000; administration générale, 5,083,316; armée tunisienne, 935,782; travaux publics, 7,500,456.

Congo. — Un charpentier ayant servi Stanley, lors de ses premières expéditions au Bas-Congo, a affirmé que les rives du fleuve étaient boisées et qu'il y avait abattu des teaks magnifiques. — Jusqu'ici les agents de l'État prétendaient, au contraire, que les rives étaient arides et désertes. M. Dupont, directeur du Musée d'histoire naturelle de Bruxelles, qui s'est rendu au Congo, a confirmé la déclaration du charpentier de Stanley, et affirme qu'à environ vingt lieues de marche du port de Banama, il a traversé un plateau sans ravins, ayant environ 300 pieds d'altitude, couvert de magnifiques forêts, s'étendant d'un côté jusqu'au fleuve et de l'autre à perte de vue.

Les navires pourraient venir charger ces bois au pied du coteau où le fleuve a plus de vingt pieds d'eau.

Zanzibar. — *Soulèvement contre les Allemands* (*Rev. Fr.* T.VIII, p. 362). — La lutte des indigènes contre la Société coloniale allemande a pris un caractère tel, que toutes les entreprises de colonisation, aussi bien de la part des Anglais que de la part des Allemands, paraissent devoir être suspendues.

Digitized by Google

Le continent est même fermé pour le moment de ce côté aux explorateurs et aux missionnaires. Dans une lettre adressée de Zanzibar à la *Gironde*, nous trouvons une relation fort intéressante de l'origine de ce conflit :

« Les conséquences de la mise en vigueur du traité conclu entre le sultan et la Société allemande de l'Est africain ne se sont pas fait attendre longtemps.

Vous savez que ce traité concédait aux Allemands tout l'intérieur du Zanguebar, moins une bande de côte d'une largeur de 10 milles, comprise entre le fleuve Rouvouma, au sud, et la rivière Umba, au nord. Sur cette partie de la côte, la perception des douanes était confiée à la Société allemande, qui en même temps avait droit de juridiction. Le traité était exécutoire à partir du 15 août dernier.

Il y a quelques jours à peine, les indigènes de *Pangani* (port situé sur la côte un peu au nord de Zanzibar), refusèrent de laisser hisser le pavillon de la Société.

Le sultan envoya alors, sur la réquisition des Allemands, une troupe d'irréguliers pour rétablir l'ordre; mais à toutes les sommations qui leur furent faites, les indigènes répondirent que le sultan avait outrepassé ses droits en cédant aux Allemands un territoire qui leur appartenait, et dont ils entendaient dorénavant interdire l'accès aux Européens, ajoutant qu'ils feraient feu sur toute embarcation qui essaierait de prendre terre. Devant ces menaces, les quelques Allemands qui escortaient les irréguliers durent se retirer.

En même temps que ceci se passait à Pangani, des événements d'une plus grande gravité se produisaient à *Tanga* (à six heures de marche au nord de Pangani). La population s'opposait au débarquement de quelques matelots de la canonnière allemande *Mœve*, et en blessait deux, dont un mortellement. A la suite de cet incident, la *Mœve* a bombardé Tanga. On parle d'une quarantaine d'indigènes tués. Deux navires de guerre anglais et un navire du sultan portant des troupes se sont vu refuser le débarquement. D'un autre côté, trois bâtiments allemands qui étaient à Tanga et à Lamoo sont rentrés hier au soir pour attendre des instructions.

Dans le sud, les troubles continuent. Les Allemands ont chassé le gouverneur de Lindy, Cheick-Ahmoud, qui refusait de leur donner des hommes pour s'établir aux gisements houillers de la Rouvouma.

Ils ont agi de même avec le gouverneur de Quiloa.

En somme, toute la côte est dans une effervescence indescriptible; on craint beaucoup pour les Européens qui sont dans l'intérieur, car les naturels, une fois sortis de leur apathie habituelle, ne connaissent plus de frein. Ils ne feront certainement dans les représailles aucune distinction ni de nationalité ni de caractère. La situation est d'autant plus grave que Mbaroukou, un chef indigène toujours en révolte, s'est mis à la tête de ce mouvement. Homme d'une grande énergie et très intelligent, il est tout-puissant, car il jouit d'un prestige énorme chez les nègres. Que va-t-il résulter de

Digitized by Google

tout cela? C'est ce que tout le monde se demande avec anxiété, Toujours est-il que les communications avec l'intérieur sont complètement rompues. Il est probable que l'Allemagne va profiter de l'occasion pour annexer définitivement la côte. »

A propos du massacre à Quiloa de deux agents des douanes, voici la dépêche reçue par le *Times* et datée du 29 septembre :

Les Allemands de Quiloa sont morts courageusement, les armes à la main, en vue de la canonnière allemande à l'ancre dans le port. Des milliers d'indigènes couvraient le rivage. Le commandant de la canonnière ne pouvait tenter un débarquement. Les corps des victimes ont été affreusement mutilés.

La canonnière anglaise *Pingouin* a sauvé les Allemands de Lindi. L'amiral anglais est retourné à Zanzibar.

A Mikindany, les Allemands ont pu prendre la fuite à minuit, une demi-heure avant l'arrivée des insurgés. Ceux-ci ont tiré des coups de fusil sur le bateau qui emmenait les fugitifs et qui était chargé de 500 kilogrammes de poudre.

Une seconde dépêche, datée du 30, dit que toute la riche colonie des Indiens sujets anglais a quitté Bagamoyo. Les Indiens ont emmené leurs femmes et leurs enfants et se sont réfugiés à Zanzibar en emportant leurs objets les plus précieux.

La *Gazette de Cologne* (30 septembre) dit que d'après les missionnaires catholiques de la côte occidentale d'Afrique, l'insurrection était prévue, et il y a tout lieu de craindre qu'elle devienne générale et s'étende de la mer jusqu'aux Grands-Lacs. L'insurrection aurait pour instigateurs les rois et les chefs nègres qui redoutent de voir des entraves apportées à la traite des esclaves. Le plus puissant parmi ces rois serait Midanga qui commande 10 millions de sujets. Ses chasses à l'homme lui permettent de vendre 60 à 80 mille noirs. Les musulmans marchands d'esclaves poussent activement à la révolte, et conseillent le massacre de tous les blancs. Ils cherchent à faire dans le sud de l'Afrique ce qu'ils ont fait au Soudan : convertir les nègres au mahométisme et, comme au Soudan, devenir dans ces immenses régions les maîtres absolus.

La *Gazette nationale* reconnaît que la plus grande faute commise par les Allemands a été de ne pas laisser au sultan de Zanzibar tout son prestige dans ces régions, lui seul ayant, de par la tradition, l'autorité nécessaire pour tenir en bride les Arabes et par eux les populations noires.

Les missionnaires anglais, notamment ceux de la mission des Universités, partagent absolumeut cette opinion et ont toujours déclaré que l'on obtiendrait beaucoup plus en utilisant les bonnes dispositions du sultan de Zanzibar qu'en essayant de se substituer à lui au regard des indigènes. Les Allemands ont encore des écoles à faire en matière coloniale ; et, pour avoir voulu brusquer les choses et négliger les conseils des gens qui ont l'expérience de ces régions ils risquent d'ajourner indéfiniment l'œuvre dont ils espéraient tant de brillants résultats.

Digitized by Google

On télégraphie de Zanzibar au *Times* que les communications sont interrompues avec les villes de la côte méridionale. Deux officiers anglais, le capitaine Curzon et le lieutenant Walter, ont débarqué à Lindi, au péril de leur vie, en face de plusieurs milliers d'indigènes fanatiques. Ils ont délivré, sous la protection du canon du navire allemand, un employé allemand, qui sans cela aurait été massacré. Toutes les huttes de Quiloa ont été incendiées par les insurgés.

La ville de Zanzibar est pleine de réfugiés, appartenant à la Compagnie allemande et venant de Bagamoyo et de Dar-ès-Salam. Les navires *Leipzig* et *Sophie* gardent les établissements dans lesquels sont restés seulement les agents de la Compagnie et un petit nombre de noirs. La Compagnie cherche à obtenir des insurgés un sauf-conduit pour six de ses fonctionnaires actuellement à Pangani. Elle aurait quelque chance de réussir, les rebelles étant très à court d'argent.

Tous les missionnaires anglais sont, dit-on, en sûreté.

On avait à tort annoncé la saisie, par un navire italien, du *Swordsman*, bateau qui appartient au sultan. Ce navire est entré le 5 octobre à Zanzibar. Les indigènes de Quiloa ont empêché les Indiens sujets britanniques de s'embarquer à bord du *Swordsman*, en leur assurant qu'ils pouvaient continuer tranquillement leurs affaires ; mais les femmes et les enfants des Indiens auraient pu s'embarquer. Ce navire portait les colons anglo-indiens de Laudo, Mikendani et Sudi, avec tout ce qu'ils avaient pu emporter.

On signale une révolte à Unyamyezi.

Le *Times* est informé, par une dépêche de Zanzibar, que les six Allemands restés à Pangani ont réussi à s'échapper et à gagner Zanzibar,

Le long de la côte, l'agitation ne paraît pas en voie de se calmer. Les tribus agissent de concert et sont décidées à ne pas céder.

L'amiral allemand est attendu à Zanzibar; il laisserait la *Mœwe* à Bagamoyo.

D'après M. Georges Mackenzie, représentant de la Compagnie britannique de l'Afrique orientale, qui vient d'arriver à Zanzibar, les indigènes n'auraient de sentiments hostiles que contre la Compagnie allemande de l'Afrique orientale, et cette hostilité ne s'étendrait même pas au gouvernement allemand.

M. Mackenzie paraît d'avis que les torts sont du côté de la Compagnie allemande qui, jusqu'à présent, se serait montrée impérieuse et violente.

Zanzibar, 9 octobre. Le bruit court que tous les Allemands ont été rappelés à Zanzibar, ainsi que tous les agents douaniers allemands établis à la côte. On dit que de fortes indemnités vont être demandées au sultan pour les dégâts commis dans les plantations allemandes. On craint que le sultan ne puisse payer, et l'on appréhende que dans ce cas les Allemands n'élèvent des prétentions sur Zanzibar même. On affirme que des troupes allemandes vont être envoyées avec une nouvelle escadre. Les relations avec toute la côte africaine sont encore rompues. Le sultan promet de les rétablir si les Allemands n'interviennent pas. Le voyageur français Angelvy a été rappelé.

Digitized by Google

D'après le *Standard* : Malgré les efforts du Dr Peters pour déguiser la vérité, les deux derniers points occupés par les Allemands, à savoir Bagamoyo et Dar-ès-Salam, étant abandonnés, il n'existe plus de colonie allemande dans l'est de l'Afrique.

Le sultan de Zanzibar aurait, dit-on, signé avec M. Mackenzie, représentant de la Compagnie britannique pour l'Afrique orientale, un traité identique à celui obtenu par la Compagnie allemande.

Le vaisseau amiral allemand est arrivé à Zanzibar ayant à bord la garnison de Bagamoyo ; 25 hommes de son équipage sont malades de la fièvre.

On assure que le docteur Meyer est sain et sauf et qu'il cherche à regagner la côte par Mombassa. De ses 300 porteurs, il ne lui en reste que 5; les autres ont déserté.

Le navire français *d'Estaing* est arrivé.

M. Mackenzie part pour Mombassa. Le consul général anglais a soigneusement expliqué aux tribus le but de la Compagnie britannique et on n'a à redouter aucun trouble.

Expédition Wissmann : *Ajournement.* — La délivrance d'Emin Pacha n'a jamais été considérée par les gens sérieux que comme un prétexte pour couvrir les ambitions des puissances qui convoitent la possession des Grands Lacs et du Soudan égyptien. La preuve en est que c'est précisément au moment où Emin Pacha semble le plus menacé que l'on abandonne tous ces beaux projets humanitaires. Déjà il a été décidé que Stanley se tirerait d'affaire comme il pourrait. D'autre part, les événements récents, qui ont amené l'expulsion de l'Afrique orientale de la Société allemande, viennent d'avoir comme contre-coup l'abandon du projet d'expédition de M. Wissmann. On a jugé à Berlin que l'heure des conquêtes africaines n'était pas encore venue.

L'Indépendance belge a reçu, le 4 octobre, de Berlin, la dépêche suivante :

« J'apprends de bonne sourse que l'expédition allemande, qui devait se mettre à la recherche d'Emin Pacha, est provisoirement abandonnée. L'ordre de la suspendre est parti de la chancellerie impériale de Berlin.

» Le gouvernement allemand redoute, paraît-il, un soulèvement général des indigènes de l'Afrique centrale, ce qui le mettrait dans l'alternative, ou d'abandonner M. Wissmann et ses compagnons à leur sort ou de s'engager dans une entreprise aventureuse dont l'issue n'est rien moins que certaine.

» Si le soulèvement des indigènes sur la côte de Zanzibar n'est que local, le gouvernement estime qu'il faut mieux attendre qu'il se soit calmé de lui-même. »

Les Anglais doivent éprouver une vive satisfaction de cette nouvelle, car, dans ces derniers temps, ils faisaient entendre de véritables lamentations en voyant les Allemands précipiter leur mouvement vers les Grands Lacs. Mais la situation est devenue telle dans l'Afrique orientale que les Anglais eux-mêmes se voient obligés de renoncer à leur projet d'expédition vers Wadelaï.

Cette rivalité entre Anglais et Allemands n'a plus, pour l'heure, de raison d'être. Pourquoi n'emploieraient-ils pas cette trève pour trancher définitive-

Digitized by Google

ment toute cause de conflit, au sujet des Grands Lacs, afin de reprendre en commun une politique active qui servirait mieux l'humanité !

Souakim. — *Anglais assiégés par les Soudanais* (t. VIII, p. 434). — La situation n'a fait qu'empirer depuis le 24 septembre. Les Anglais n'ont plus affaire à des attaques désordonnées, mais à un siège en règle conduit méthodiquement par les Soudanais munis d'artillerie. Le 25 septembre, les Anglais ont repoussé un assaut, mais ont perdu un artilleur. Dans la nuit du 26 au 27, les Soudanais se sont installés à 500 mètres à droite du fort qui protège les sources, et cela malgré le feu violent des forts et du cuirassé *Gannet*. Le 29, le *John-Pender* est arrivé, et, à l'aide de ses feux électriques, on a pu observer les positions des indigènes, ce qui les empêche d'étendre leurs tranchées. A la date du 1er octobre, les Soudanais, postés dans leur dernière ligne de retranchements, attendaient des renforts de Tokar pour donner l'assaut. Une troupe d'indigènes auxiliaires des Anglais a dû renoncer à protéger au dehors les communications téléphoniques, elle a perdu un homme. D'après les nouvelles venues du Caire, Osman Digma désapprouverait l'investissement de Souakim. Le 8 octobre, le contingent égyptien a fait une reconnaissance, il a été accueilli par un feu très vif et a eu 2 hommes tués et 25 blessés. Les assiégeants seraient environ au nombre de 1,000. Ils se retireraient, dit-on, sur Handoub.

Asie-Mineure. — *Chemins de fer.* La Porte vient d'accorder à un syndicat allemand, représenté par M. Kaulla, la concession de la grande ligne de 459 kilomètres d'Ismidt à Angora. Ismidt est déjà desservi par une voie ferrée de 98 kilomètres, qui aboutit à Haidar-Pacha, sur le Bosphore, en face de Constantinople. Il paraît qu'il y a une entente tacite entre les Anglais et les Allemands à ce sujet. Le sultan aurait été conduit à donner la préférence à ce syndicat allemand sur la Banque ottomane qui était également demanderesse, à raison d'un projet d'emprunt de 34,500,000 francs dont M. Kaulla aurait offert un taux supérieur. Peut-être y a-t-il dans cette affaire bien d'autres considérations.

On estime à 150,000 francs la dépense à faire par kilomètre. Un revenu de 15,000 francs par kilomètre est garanti par la Porte. Les travaux doivent être achevés en quatre ans.

Russie d'Asie. — En vertu d'un avis du conseil de l'Empire russe, approuvé par S. M. l'Empereur le 9 juin, les changements suivants sont introduits dans l'administration des territoires du Littoral, de l'Amour et du Transbaïkal :

Le territoire de l'Amour comprendra dorénavant deux nouveaux arrondissements : 1° celui d'*Anadyr*, auquel on ajoute la péninsule de Tchoukot (faisant actuellement partie de l'arrondissement de Gijiginsk) et tout le bassin de l'Anadyr, et 2° celui *des îles du Commandeur*, qui comprendra les îles de Behring, du Cuivre et des Phoques.

Digitized by Google

Le poste du gouvernement militaire de la ville de Vladivivostok est supprimé et la ville de Vladivostok avec la péninsule de Mouraview-Amoursky et l'île Russe sont incorporées dans l'arrondissement de l'Oussouri du Sud du territoire de l'Amour.

Le siège de l'administration du territoire de l'Amour sera transféré de Khabarovka à Vladivostok.

Bacou. — M. Mareskell, délégué de la Société royale technique de Bruxelles, vient de se rendre à Bacou, afin d'y étudier les sources et usines à *pétrole* et d'en faire un rapport à ladite Compagnie.

On vient de recevoir à Bacou de la *semoule et des farines* de première qualité gruau), provenant du Turkestan et fabriquées dans ce pays : ces produits de premier choix ont été payés à raison de 60 à 65 francs les 100 kilogrammes.

Les fabricants de tabacs de la même ville reçoivent également des *tabacs de Tachkent* qui égalent en qualité les tabacs persans et ne sont pas soumis aux droits de douane, ce qui est pour eux d'un avantage considérable.

Pour faciliter les relations commerciales avec Khiva, il est question de relier cette ville par une voie télégraphique avec Tchardjoui.

Les travaux de percement du tunnel de Souram avancent rapidement, encore une centaine de mètres, et les ouvriers partis de Tsipa et de Bigléti se rejoindront, on espère, dans une quinzaine de jours. On sait que ce tunnel, qui aura environ deux kilomètres de longueur, est d'une importance considérable parce qu'il diminuera sensiblement la rampe du Souram qui atteint jusqu'à 40 millimètres par mètre.

Indes anglaises. — *Frontière nord du Pundjab.* — Nous avons annoncé (t. VIII, p. 247), que les Anglais avaient décidé en principe une expédition contre les tribus de la Montagne-Noire. C'est le général Macqueen qui a commencé cette attaque et paraît devoir la conduire avec une grande activité.

Le *Pioneer* d'Allahabad dit que des escarmouches ont eu lieu à Oghi et à Derbend, entre l'expédition anglaise et les tribus de la Montagne-Noire. L'ennemi a été repoussé, laissant six hommes sur le terrain. Quelque temps après, il est revenu avec de nouvelles troupes, mais il a été dispersé par l'infanterie du Pundjab. D'après une dépêche de Simla, la marche en avant de l'expédition anglaise contre les tribus de la Montagne-Noire est générale.

Une colonne s'est emparée de Maunkadana, près de la frontière. Quatre indigènes ont été tués; les Anglais n'ont subi aucune perte. D'autres colonnes s'avancent sur Katkoi dans la direction du nord vers l'ouest, sur les crêtes de la Montagne-Noire.

On écrit de *Simla* : La troisième colonne de l'expédition anglaise sous les ordres du général Macqueen, s'est avancée hier sur Surmulbustpur, situé dans la Montagne-Noire. Une escarmouche a eu lieu avec l'ennemi,

Digitized by Google

dans laquelle six soldats anglais et deux cipayes ont été blessés. La quatrième colonne a occupé Katkoi après un combat très vif. Un capitaine a été tué. Deux lieutenants ont été blessés.

Simla, 8 octobre. — Le général Macqueen, à la tête de la troisième colonne de l'expédition anglaise dans la Montagne-Noire, a atteint dimanche la dernière montagne, suivi de près par les troupes de l'ennemi. Dans une reconnaissance, les Anglais ont perdu trois cipayes. Deux autres ont été blessés. Le général Macqueen a dû, pour rejoindre la quatrième colonne, livrer à l'ennemi un combat très vif, dans lequel trois hommes ont été tués et un autre blessé.

Une dépêche de Chittabut, dans la Montagne-Noire, en date du 7 octobre, annonce que la veille une colonne anglaise, sous les ordres du colonel Vincent, s'était emparée d'une colline escarpée dominant le camp ennemi. Les Anglais ont eu deux blessés et leurs adversaires auraient subi de grosses pertes.

Les tribus de la Montagne-Noire paraissent se diriger vers l'Indus. Le général commandant Macqueen occupera un point dominant le pays; il a prévenu les tribus que l'on détruirait leurs récoltes si elles ne faisaient pas leur soumission avant le 15 octobre.

La première colonne est à cinq milles au nord de Chittabut. La quatrième est à huit milles à l'ouest de Kotkai sur l'Indus. La deuxième et la troisième ont opéré leur jonction sur la crête du Karingali. La troisième colonne, qui aurait subi un échec assez grave, doit chercher à éclairer la route conduisant à la position de la quatrième colonne.

Sikkim. — *Les Anglais au Thibet.* — Nous avons laissé (t. VIII, p. 368) les forces anglaises concentrées à Gnatong, sous les ordres du colonel Graham. Nous avons aujourd'hui à enregistrer le succès qu'il a remporté, le 24 septembre, sur environ 10,000 Thibétains, dans les défilés de Jelapla, où il a enlevé leur camp. Les Thibétains, d'après les dépêches de Simla, auraient perdu 400 hommes. Du côté des Anglais, le colonel Bromhead, et 9 miliciens ont été blessés, Le colonel Greham s'avança ensuite sur Rinchigong, dans la vallée de Chumbi, qui dépend du territoire thibétain. On sait que le Sikkim a pour les Indes septentrionales une importance considérable, car c'est la route du Thibet, et cette province commande la ville de Darjeeling, entrepôt du commerce des thés dans la région. Le colonel Graham a reçu, paraît-il, une lettre du représentant chinois de Lhassa, lui annonçant son arrivée à Gnatong, pour négocier la paix entre les Anglais et les Thibétains. Le rajah du Sikkim et son frère se sont soumis. La colonne anglaise a occupé Tumloong, capitale du Sikkim.

Raiatea. — Les nouvelles de Tahiti annoncent que M. Lacascade, gouverneur des établissements français de l'Océanie, a fait une tournée d'inspection aux Marquises, où il ne s'est passé aucun fait méritant d'être relaté.

On annonce par le même courrier que la situation de Raiatea tend à

Digitized by Google

s'améliorer et qu'on espère ramener les dissidents à reconnaître le nouvel état politique des îles Sous-le-Vent sans effusion de sang.

Samoa : *Insurrection.* — Nous avons annoncé (t. VIII, p. 440) la révolte qui a éclaté dans l'archipel Samoa contre le roi Tamasèse que l'Allemagne avait installé à Samoa pour remplacer le roi Malietoa qui ne s'était pas montré assez souple pour servir la politique d'absorption pratiquée par les Allemands. C'est le consul allemand qui se serait mis lui-même en tête des troupes du roi Tamasèse. Son échec a été complet. L'insurrection est triomphante. Le 12 septembre les partisans de Tamasèse ont été écrasés. Les rebelles ont occupé Apia et proclamé Mataafa comme roi.

Le capitaine du vapeur *Vindex* a été tué d'un coup de fusil, tandis qu'il se rendait au consulat d'Angleterre. Il n'y a pas eu d'autres victimes parmi les Européens. Les cuirassés allemands et américains ont gardé la neutralité pendant l'émeute.

D'après des informations reçues à Londres, les troupes de Tamasèse se sont réfugiées sur le territoire neutre occupé par les Allemands.

Projet d'un câble télégraphique entre Vancouver et l'Australie (1). — L'étude des conditions dans lesquelles le câble dont il s'agit pourrait être établi, est bien avancée et est encouragée par toutes les colonies intéressées. Le câble passerait par les îles Sandwich, Fannind et Fidji, pour atteindre la Nouvelle-Zélande et l'Australie. La longueur totale serait de 6,000 milles, mais la longueur du plus long tronçon ne dépasserait pas 2,000 milles.

Les considérations d'intérêt impérial suffisent pour faire reconnaître que la pose d'un second câble entre l'Angleterre et ses colonies du Pacifique vaut son prix de revient, quel qu'il soit.

La semaine dernière, la ligne télégraphique entre Java et Port-Darwin a été rompue, et cet accident est très désagréable; en temps de guerre, il pourrait être désastreux. Le gouvernement de Victoria, dès qu'il fut informé de l'accident, pensa que c'était une bonne occasion pour faire l'expérience de l'efficacité des dépenses locales. On supposa que la rupture était le fait d'un croiseur ennemi, les réserves furent appelées sous les armes; les canonnières furent envoyées aux Heads. Cette épreuve de mobilisation paraît avoir été satisfaisante.

Brésil. — *Crise commerciale de la province de Rio Grande do Sul.* Cette province, qui est la plus méridionale de l'Empire du Brésil, est limitrophe à l'ouest de la République Argentine dont elle est séparée par la rivière Uruguay. Au sud, elle confine à la République de l'Uruguay, c'est ce qui explique l'impossibilité d'appliquer un système douanier d'une manière utile. Les

(1) Voir t. VII, p. 647, *un Câble à travers le Pacifique* (avec carte).

Digitized by Google

trois principaux centres de la province de Rio Grande do Sul, sont Porto Alegre, qui alimente de grandes colonies allemandes et italiennes ; Pelotas, dont la richesse vient du commerce des bestiaux et en pâturages ; Rio Grande, qui est le principal port. Excepté quelques routes secondaires, il n'y a pas de voie commerciale pour un transit international ; d'autre part, les droits sur les importations et sur presque toutes les exportations sont excessifs, si bien qu'une contrebande très active s'est organisée par la frontière de l'Uruguay ayant Montevideo comme siège principal. Le Brésil a accordé un tarif spécial à la province afin de mettre un terme à cet état de choses, et l'Uruguay a répondu en abaissant ses prix de transports et ses droits d'entrepôt. Les recettes dans les trois ports brésiliens baissent constamment, tandis que la contrebande de l'Uruguay a augmenté au point que les ports sont remplis, sous les yeux des autorités douanières, avec des articles qui n'ont presque jamais acquitté les taxes et font que la douane n'a pas de raison d'être.

Les six ou huit maisons qui font ce commerce dans l'Uruguay passent leurs marchandises par la Douane sous un tarif spécial qui souvent n'est que le 1/8 du tarif habituel. Souvent les marchandises sont vendues à un prix notablement inférieur au montant de la taxe qu'elles auraient dû payer. De là un trouble général dans tout le commerce de la province et la baisse des recettes des chemins de fer. Presque toutes les maisons anglaises d'importation sont fermées. Pendant ce temps la République Argentine et l'Uruguay construisent une série de lignes ferrées vers la frontière brésilienne et ne tarderont pas à faire de cette province un vassal commercial. Le seul remède est de réduire le tarif des douanes de manière à rendre la contrebande improductive, car il est matériellement impossible d'exercer une surveillance efficace sur une aussi grande frontière. (Extrait du rapport du consul anglais à Rio Grande do Sul, pour 1887.)

Groënland : *Exploration Nansen* (1). — La lettre suivante, qui contient les dernières nouvelles du Dr Nansen, est parvenue récemment en Norwège :

Le 4 juin, nous quittons l'Islande et nous nous dirigeons vers le cap Dan (côte est du Groënland), à environ 66° lat. N. Le 11 juin, nous étions environ à 40 milles de la terre au nord du cap Dan, et nous pouvions voir les montagnes et les pics, spécialement et assez distinctement le sommet Ingolfsgield, environ 6,000 pieds. Mais, vu l'abondance des glaces qui nous séparaient de la côte, nous avons pensé qu'il fallait mieux attendre jusqu'en juillet pour atterrir, car les glaces diminuent rapidement pendant chaque mois de l'été. Pendant ce temps, notre bateau ira prendre des loutres *(cystophora cristata)* sur la glace, dans le petit détroit et près de l'Islande. Mais il y en avait très peu, comme du reste ces trois dernières années. Il ne nous est rien arrivé de particulier.

(1) Voir la *Revue Française*, t. VIII. p. 311.

Digitized by Google

Le 15 juillet, nous sommes de nouveau en vue des montagnes au nord du cap Dan. Hier nous passons le cap Dan, et aujourd'hui nous sommes juste en face d'Inigsalik à l'ouest du Sermilikfjord et à une distance de 8 à 10 milles. La glace nous paraît devoir être franchie facilement avec des barques. Nous quitterons donc le navire dans deux heures avec toutes nos provisions chargées sur deux bateaux. Un de nos bateaux a été construit spécialement pour cet usage en Norwège, mais, par précaution, nous en avons emporté un second. A Inigsalik, la terre se présente sous un bon aspect, les montagnes sont basses et arrondies, et n'ont pas l'aspect abrupt et escarpé qu'elles présentent plus au nord. On pourra les gravir facilement. Juste derrière la montagne la plus proche, nous avons la vue des glaciers intérieurs. Nous ne pouvons atterrir sous de meilleurs auspices qu'ici. Si tout va bien, nous atteindrons peut-être, au commencement de septembre, Christianshaob, dans la baie Disco (côte ouest du Groënland); et nous pourrions revenir sur le dernier bateau danois qui quitte ces parages vers cette époque.

FRIDJOF NANSEN,
à bord du *Jason*, 17 juillet.

Expédition au pôle Sud. — Nous lisons dans le *Record*, de Philadelphie, que des contrats seront passés prochainement avec des constructeurs de navires de cette ville, pour la construction de deux vapeurs destinés à l'expédition polaire antarctique qu'organise en ce moment M. Henry Villard.

Ces vaisseaux devront être prêts à partir au printemps prochain ; et pour pouvoir s'avancer aussi près que possible du pôle Sud, ils devront être d'une solidité extraordinaire, attendu que dans les eaux antarctiques, la glace est plus forte et en quantités plus considérables que dans les mers du Nord. Ils seront de petites dimensions, pourvus de machines consumant le moins de combustible possible et capables de déployer assez de voile pour pouvoir entrer dans les ports sans l'aide de la vapeur.

Les officiers et les savants de l'expédition seront tous des Américains et des Allemands, par la raison que l'autre prise est soutenue en grande partie par des banquiers et des hommes de science de Hambourg.

Le point de départ sera New-York, et l'on explorera les îles Sherlands du Sud, les Orkneys méridionales, la Géorgie méridionale, les îles de Powel et l'île du Couronnement.

. . . . . .

derrière, sur une valeur de 270,000 liv. st. de marchandises de cette epèce, venues de toutes parts, l'Angleterre seule en avait fourni pour 220,000 livres.

La France envoie aussi de la quincaillerie, de la coutellerie et de la chaudronnerie ; mais ces importations sont loin de valoir celles des États-Unis et des Anglais, à qui les Allemands font depuis quelque temps une forte concurrence.

Nous devons faire observer cependant que les machines et les appareils à faire le sucre viennent concurremment des États-Unis, d'Angleterre et de

Digitized by Google

France, mais ce sont les évaporateurs français qui sont préférés comme fonctionnant mieux que ceux de fabrication anglaise.

Enfin, la France fournit à Cuba des produits pharmaceutiques, dont une portion vient aussi des États Unis ; c'est l'Angleterre qui importe la majeure partie des produits chimiques.

Sardaigne. — Défense des côtes (R. F. t, VIII, p. 378). Les fortifications récemment construites par le gouvernement italien sur les îles Caprera et Maddalena, au nord de la Sardaigne, comprennent deux forts sur le première de ces îles : Punta-Rossa et Stagnari ; quatre sur la seconde : Nido d'Acquila, Teggio-Monota, Vecchio et Garda-Vecchia. Un pont déjà commencé doit réunir les deux îles. Les ingénieurs militaires avaient à leur disposition, pour exécuter ces travaux, 2,000 marins et 500 détenus d'une colonie pénitentiaire. *(Engineering*, d'après *Secolo.)*

Frontière franco-espagnole : *Defenses de l'Espagne.* — L'inauguration par la reine Doña Christine de la citadelle de San-Marcos, près Saint-Sébastien, à la fin d'août, a donné au correspondant du *Temps*, l'occasion de communiquer quelques observations sur les nouveaux forts qui s'échelonnent au delà de notre frontière des Pyrénées, et dont l'exécution ne doit pas coûter moins de 150 millions de francs.

Je suis parti de Hendaye, écrit-il, par la vieille route des diligences qui passe au pont de Béhobie, tout près de l'île des Faisans. En me rapprochant d'Irun, j'ai aperçu au loin sur la Sierra, derrière Fontarabie, les travaux du génie. Ma lorgnette m'a fait voir qu'on construisait là, tout près du cap Figuier et de l'ermitage de la Guadalupe, une redoute dont les feux se croiseront dans la vallée de la Bidassoa avec un autre fort qu'on compte élever sur la colline de San-Marcial. La redoute de la Guadalupe sera, dit-on, très solidement construite avec des murs épais, recouverts de plusieurs mètres de terre pour protéger les plates formes mobiles sur lesquelles seront montées plusieurs grosses pièces du système Hontoria. Actuellement, la redoute est loin d'être achevée, et on aperçoit les soldats du génie travaillant et remuant beaucoup de terre emporte qu'on à dos de mulets et sur des charrettes à bœuf.

Au delà d'Irun et de ses faubourgs remplis de jolies villas et de fabriques aux hautes cheminées, la route s'engage entre des vergers dont les arbres sont couverts de pommes, car nous sommes dans un pays fameux pour son cidre. On arrive vite à un endroit où la route bifurque d'un côté vers Oyarzun et sur un flanc de la citadelle de San-Marcos, et, de l'autre, vers la montée du tunnel de Gainchurizqueta. Arrivé au haut du col de Gainchurizqueta on aperçoit sur une montagne qui domine toutes les routes conduisant à Saint-Sébastien, à Irun, à Oyarzun, à Tolosa, dans une position superbe pour canonner la capitale de Guipuzcoa et le port de Passages. La nouvelle citadelle de Saint-Sébastien. On l'a construite en quatre ans, sur les positions des carlistes. De la route d'Irun à Passages, on distingue les

Digitized by Google

épaulements du fort en forme de fer à cheval, dont six embrasures sont dirigées vers Irun et Oyarzun et une vers Passages et Saint-Sébastien. En suivant la route d'Irun à Saint-Sébastien, on découvre les travaux et les terrassements qui rendent encore plus inaccessible la position.

En arrière du fort San Marcos, la Sierra continue vers la vallée de l'Urumea; dans ses ondulations, on va établir un camp retranché entre le fort lui-même et un autre pic, Choritoqueta, où le génie exécute des travaux d'autant plus importants que cette seconde position domine San Marios et la vallée de l'Urumea, vers Astigarraga, Hernani et Saint-Sébastien.

On sait que Pampelune doit être entourée de forts détachés. On vient d'achever dans cette zone les travaux sur le pic de San Cristobal.

Les officiers du génie prétendent que des travaux de défense sur une échelle assez considérable ont été commencés dans le haut Aragon et en Catalogne, toujours dans le but de commander les passages stratégiques et les débouchés des futures voies ferrées de Canfranc, Oloron et Noguera-Pallarès. Ils pensent que ces fortifications sur la frontière, les camps retranchés et les nouvelles citadelles échelonnées du golfe de Gascogne, c'est-à-dire de Saint-Sébastien jusqu'à la Méditerranée, n'ont qu'un caractère défensif. Ils ne nient pas que ces fortifications puissent servir de base à une concentration de 100,000 hommes entre l'Ebre et les Pyrénées si l'Espagne était forcée de faire une démonstration sur la frontière française. Ces concentrations seraient d'autant plus faciles que les grandes voies ferrées viennent toutes aboutir au chemin de fer qui court parallèlement aux Pyrénées, de Saint-Sébastien et Bilbao jusqu'à Pampelune, Saragosse et Barcelone.

LES ÉTRANGERS EN FRANCE

Monsieur le Président,

Les relevés de la statistique démontrent que le nombre déjà considérable des étrangers résidant en France s'accroît sans cesse par un mouvement d'immigration qui va toujours en progressant. Cette situation m'a paru s'imposer à l'attention particulière du gouvernement, et j'ai pensé qu'à l'exemple de ce qui se pratique chez la plupart des autres nations, il conviendrait de mettre l'administration à même de connaître les conditions dans lesquelles se produit l'établissement sur notre territoire des personnes ou des familles venues de l'étranger.

J'ai l'honneur de soumettre à cet effet à votre signature le décret ci-joint, qui impose aux étrangers déjà établis en France ou venant s'y fixer, l'obligation de faire à l'autorité de leur résidence les déclarations concernant leur identité et leur nationalité avec production des pièces justificatives à l'appui.

Ces dispositions ne sauraient soulever légitimement aucune protestation fondée sur nos engagements conventionnels, puisque l'accomplissement des formalités prescrites ne donnera lieu à la perception d'aucune taxe, et demeurera purement gratuit. Il est d'ailleurs bien entendu que la nouvelle réglementation ne s'applique qu'aux étrangers qui se sont définitivement fixés en France ou qui s'y établissent avec la pensée d'y faire un séjour prolongé. Ces dispositions ne concernent pas les étrangers qui sont momentanément de passage sur notre territoire pour leurs affaires ou leurs plaisirs.

Digitized by Google

Si les considérations qui précèdent vous paraissent susceptibles d'être approuvées, je vous serais très obligé de vouloir bien revêtir de votre signature le projet de décret ci-joint.

Veuillez agréer, etc. *Le Président du Conseil, Ministre de l'Intérieur,*
CH. FLOQUET.

Voici le texte de ce décret :

« Le Président de la République française décrète :

» Article premier. — Tout étranger non admis au domicile, qui se proposera d'établir sa résidence en France, devra dans un délai de quinze jours, à partir de son arrivée, faire à la mairie de la commune où il voudra fixer cette résidence une déclaration énonçant :

» 1° Ses nom et prénoms, ceux de ses père et mère ; 2° sa nationalité ; 3° le lieu et la date de sa naissance ; 4° le lieu de son dernier domicile ; 5° sa profession ou ses moyens d'existence ; 6° les noms, l'âge et la nationalité de sa femme et de ses enfants mineurs lorsqu'il sera accompagné par eux.

» Il devra produire toutes les pièces justificatives à l'appui de sa déclaration. S'il n'est pas porteur de ces pièces, le maire pourra, avec approbation du préfet du département, lui accorder un délai pour se les procurer. Un récépissé de sa déclaration sera délivré gratuitement à l'intéressé.

» Art. 2. — Les déclarations seront faites à Paris, au préfet de police, et à Lyon, au préfet du Rhône.

» Art. 3. — En cas du changement de domicile, une nouvelle déclaration sera faite devant le maire de la commune où l'étranger aura fixé sa nouvelle résidence.

» Art. 4. — Il est accordé aux étrangers résidant actuellement en France et non admis au domicile, un délai d'un mois pour se conformer aux prescriptions qui précèdent.

» Art. 5. — Les infractions aux formalités édictées par le présent décret seront punies des peines de simple police, sans préjudice du droit d'expulsion qui appartient au ministre de l'intérieur, en vertu de la loi du 3 décembre 1849.

» Art. 6. — Le président du Conseil, ministre de l'intérieur, est chargé de l'exécution du présent décret. »

BIBLIOGRAPHIE

Plaies d'Égypte, par E. CHESNEL. Marpon, éditeur.

Au temps de Pharaon, Jéhovah frappa l'Egypte de six fléaux ou plaies. Aujourd'hu ces plaies reparaissent sous la forme des orthoptères écarlates qui saignent à blanc la vallée du Nil. Tel est le thème développé par l'auteur avec beaucoup d'intérêt et de virulence, pour montrer à quel point les Anglais se sont abattus sur l'Egypte comme de véritables fléaux, désorganisant tout, détruisant tout ce qui est artistique et original.

Digitized by Google

Sous le nom de KESNIN-BEY, le même auteur a publié le *Mal d'Orient*, satire aussi vive des hommes et des choses des rives du Bosphore, ce qui lui a valu d'être interdit dans l'Empire Ottoman.

A propos de l'organisation de l'Indo-Chine, est le titre d'une instructive brochure, publiée à Rochefort, par M. SILVESTRE, ancien directeur des affaires civiles et politiques au Tonkin. La compétence de l'auteur donne une valeur particulière aux idées qu'il expose sur la situation réservée aux Européens et l'établissement du régime du protectorat.

Noirs et Jaunes, par ALBERT DAVIN, lieutenant de vaisseau. 1 vol. illustré de 16 gravures. (Librairie Académique Perrin et Cie.)

Ce volume traite de l'océan Indien et de la mer de Chine. Port-Saïd, canal de Suez, mer Rouge, Obock, Aden, Pondichéry, Bangkok, Saïgon, Pnhom-Penh, Hué, tels sont les titres des différents chapitres. L'auteur montre l'état actuel de l'Extrême-Orient; il nous fait assister au couronnement du roi actuel de Siam, à la conclusion du traité de 1874 entre la France et l'Annam et aux modifications politiques introduites au Cambodge. L'Extrême-Orient se transforme lentement; on ne saurait prêter une attention distraite à cette fermentation qui agite sourdement 7 à 800 millions d'âmes. A ce titre, les observations d'un témoin occulaire présentent un réel intérêt.

Teurkia, par A. CAISSE. Marpon, éditeur.

Teurkia est une étude de mœurs algériennes prise sur le vif, grâce aux relations cordiales et profondes de l'auteur avec les indigènes qu'on arriverait à assimiler si on les pratiquait davantage.

Quatre mille lieues aux États-Unis, par F. DE BIANCOUR. Un vol. in-18. P. Ollendorff, éditeur.

Le titre seul de l'ouvrage indique la longueur des pérégrinations de l'auteur dans l'Amérique du Nord, traversée de part en part de New-York à San-Francisco. C'est par les placers des Montagnes Rocheuses et par une excursion au Canada que M. de Biancour termine son récit qui donne une idée complète et fort intéressante de la vie, des mœurs américaines et de la société yankee. Au Canada revivent les souvenirs de l'ancienne France que l'auteur ne retrouve pas sans émotion. Il constate, quoique un peu rapidement, les progrès de la race française dans cette colonie anglaise, autonome de fait, mais point du tout portée, comme il pourrait le croire, à une absorption par les États-Unis.

Jour de bataille, par G. BASTAR. Ollendorff, éditeur.

Ce livre, qui fait suite à *Sanglants combats*, est le récit animé et vibrant des derniers moments de l'armée de Châlons en 1870. Dans ces tristes journées apparaissent d'héroïques dévouements qui relèvent tous les cœurs.

Notes pour servir à l'histoire de la guerre de 1870, par DARIMON. Ollendorff, éditeur.

Des points un peu obscurs sont élucidés dans cet ouvrage; des anecdotes précises des faits, des indiscrétions établissent la vérités de certaines aventures. L'Empereur, l'Impératrice, MM. de Grammont, E. Ollivier, Clément Duvernois, le maréchal Lebœuf sont les personnages principaux mis en scène. C'est en somme un livre curieux.

L'Islande et l'archipel de Fœroë, par H. LABONNE. Un vol. in-12, avec gravures et cartes. Hachette, éditeur.

Digitized by Google

L'Islande est un des pays les moins connus, et cependant tout est curieux dans cette île de glace où le feu des volcans est toujours en activité. Le paysage désolé est surtout représenté par les coulées de lave, les cratères éteints ou fumants, les geysers ou jets d'eau bouillante, et les crevasses d'où s'échappent des nuages de vapeur d'eau ou d'acide sulfureux. Et sur cette terre vit une population robuste et hospitalière, dont M. Labonne se plaît à reconnaître les mérites qu'il fait bien valoir au lecteur.

Voyage à Merv, par Boulangier. — Hachette, 1 vol. avec cartes et gravures.

L'auteur qui a assisté à l'exécution de l'œuvre grandiose du chemin de fer transcaspien a été émerveillé de la rapidité et de l'économie avec lesquelles cette entreprise a été exécutée par deux bataillons de chemins de fer et de travailleurs indigènes sous la direction du général Annenkof. La ligne qui conduit à Samarcande se rattachera sans doute un jour au grand central Sibérien, actuellement en projet, et aux chemins de fer de l'Inde par l'Afghanistan. L'étude de M. Boulangier permet d'apprécier la vitalité de la race slave et ses facultés si puissantes d'assimilation sur les peuples à demi-barbares de l'Asie, auxquels elle apporte la paix et la richesse.

Le Maréchal de Moltke, par ***. — Quantin, éditeur.

L'auteur est un des officiers supérieurs les plus en vue de notre état-major. Les campagnes du vieux maréchal sont décrites d'une allure rapide et décidée, comme elles ont été menées. Ce livre les présente sous une forme saisissante : impossible de rien lire de plus dramatique que le tableau de la bataille de Sedan, qui le termine.

Le maréchal de Moltke, plus encore que l'empereur Guillaume, qui vient de mourir, est le grand artisan de nos désastres militaires; à ce titre, il n'est pas un Français qui ne doive le connaître.

La Géographie pourrait à la rigueur se passer de l'Histoire; l'Histoire ne saurait se passer de la Géographie. Telle est l'épigraphe que M. P. Foncin, inspecteur général de l'Enseignement secondaire, a mise en tête d'un nouveau *Livre-Atlas* qu'il vient de publier à la librairie A. Colin, sous le titre de *Géographie historique*. En présentant toujours côte à côte la carte qui parle aux yeux et le texte qui s'adresse à l'esprit, il a réussi à mettre en lumière l'influence que la géographie exerce sur la marche de l'histoire.

L'ouvrage est divisé en quatre parties : *Histoire ancienne*, du *Moyen âge*, *Moderne* et *Contemporaine*. Les événements sont considérés sous deux aspects différents : l'*Histoire de la formation territoriale des peuples :* établissement des nations et fondation des États dans les différents pays ; l'*Histoire de leur civilisation :* transformations dans les usages, les mœurs, la science, l'organisation sociale, les institutions politiques.

La *Géographie historique* de M. P. Foncin (1 vol. in-4°,48 leçons, 48 cartes en regard du texte, 50 gravures. Prix, 6 fr.) est le premier livre de ce genre qui ait été publié en France. C'est à la fois un précieux instrument de travail et un utile répertoire.

Le Propriétaire-Gérant,
Edouard MARBEAU.

IMPRIMERIE CENTRALE DES CHEMINS DE FER. — IMPRIMERIE CHAIX.
PARIS, 20, RUE BERGÈRE. — 20540-10-8.

Digitized by Google

LA QUESTION DES ÉTRANGERS[1]

Il semble qu'il y ait quelque témérité à vouloir lutter contre le courant de désapprobation qui s'est manifesté dans presque toute la presse contre le décret du 2 octobre. Cependant le sujet est assez important pour que ceux qui ne partagent pas le sentiment de la majorité se fassent un devoir d'exposer leurs motifs. Quelle est l'origine du problème, pourquoi la proportion des étrangers constitue-t-elle en France une des préoccupations de l'opinion, alors qu'ailleurs on n'entend parler de rien de semblable? Les chiffres ci-dessous répondront :

POPULATION DE LA FRANCE

Années :	Français :	Étrangers :	Total
1872	35,362,253	730,844	36,102,921
1876	37,104,034	801,754	36,905,788
1881	36,761,183	864,107	37,405,290
1886	37,103,689	1,115,214	38,218,903

Le résultat du recensement de 1886 a été une véritable surprise. Jusqu'en 1881, l'augmentation annuelle de la population étrangère avait été d'environ 13,000 âmes seulement; mais une poussée de 251,000 en quatre ans et demi, c'était plus qu'il n'en fallait pour attirer l'attention des plus indifférents.

En Algérie, les chiffres ont été encore plus éloquents : nous comptions en 1884 seulement 219,627 Français contre 206,212 étrangers. Quant à la Tunisie, on n'a pas encore de données, mêmes approximatives; on sait seulement que les colonies étrangères y sont plusieurs fois plus fortes que la colonie française.

Ces résultats, publiés au moment où la crise industrielle et agricole cause le plus de souffrances, ont favorisé la campagne à laquelle nous

(1) Consulter le discours de M. Cordier, substitut du procureur général, prononcé le 17 octobre 1887 à Caen, sur la *Condition de l'Étranger en France* : Surveillance des étrangers. — Taxe de séjour. — Naturalisation. Voir la *Revue Française*, t. VI. p. 144 n° 36, — Décembre 1887.

Digitized by Google

assistons pour une plus sérieuse protection de la main-d'œuvre française et pour une plus équitable participation des étrangers aux charges de toute nature qui pèsent sur nos ouvriers et, par contre-coup, sur notre production. La Chambre des députés est saisie de plusieurs propositions dans ce sens; la commission chargée de les étudier conclut, paraît-il, à frapper les émigrés d'une modique taxe de séjour, à l'exemple de ce qui se passe dans presque tous les États d'Europe.

En attendant, le ministère Floquet a cru utile de prendre des mesures efficaces pour obtenir des données plus certaines, non pas sur le nombre total des étrangers, mais bien sur celui de la portion d'entre eux qui n'a d'étranger que le nom. On sait, en effet, qu'il n'y a rien de très sûr dans les tableaux des recensements; chacun inscrit sur sa feuille ce qui lui plaît, et, parmi tous ceux qui s'abstiennent de fournir les renseignements demandés, il n'en est pas de plus enclins à ne pas s'exécuter que les sujets des différents gouvernements dont nous avons si peu à nous louer depuis quelques années. On admettra généralement que, sur 100 émigrés il en est bien 30 ou 40 au moins qui se dispensent de fournir des éléments à la confection des statistiques officielles. Cette proportion, qui élève à 1,800,000 le nombre de nos hôtes, n'a rien d'exagéré, surtout si l'on pense au nombre énorme de vagabonds et de repris de justice déversé sur notre sol par l'Italie et l'Allemagne.

On a fait au décret un reproche qui paraît assez fondé au premier abord. Il est vrai, disait-on, toutes les nations de l'Europe frappent de taxes élevées et accablent d'ennuis de tout genre les étrangers séjournant même temporairement. Cela leur enlève le droit de protester contre les réglements que nous jugeons nécessaire d'édicter à notre tour; mais nous, Français, nous nous devons de ne pas imiter les procédés inhospitaliers des autres peuples; notre bon renom souffrirait de l'adoption de mesures vexatoires.

C'était là exagérer les choses, et mettre dans le décret incriminé ce qui n'y est pas. Celui-ci ne tend nullement à expulser, à taxer ou même à taquiner les non-Français; il vise seulement à nous renseigner exactement sur le nombre des familles qui, fixées chez nous depuis un certain temps et parfois même depuis plusieurs générations, ont refusé jusqu'à présent d'entrer dans nos rangs. Quel abus peut-il y avoir à exiger, même sous peine d'amende, des preuves d'identité de la part de ceux qui viennent réclamer la protection de nos lois?

Digitized by Google

Ce qui complique les choses, c'est le mouvement commencé depuis longtemps dans les grandes villes pour diminuer le secours que les ouvriers venus du dehors apportent aux patrons contre les grèves. Il y a là une campagne fâcheuse, et il est regrettable que nos ouvriers ne comprennent pas à quel point ils sont intéressés à la continuation de cette immigration. Ils ne veulent pas reconnaître que, le seul moyen d'avoir du travail, c'est de se contenter de salaires raisonnables. Or, la France est si peu peuplée en comparaison des nations voisines, la main-d'œuvre y est si chère que, non seulement le marché extérieur nous est ravi, mais encore notre marché intérieur est dominé par nos rivaux. Si l'on persiste à vouloir maintenir les salaires actuels, cette situation continuera d'empirer. Peut-être, à la fin, l'expérience profitera-t-elle à nos ouvriers, mais, pour le moment, ils ne parviennent pas à se rendre compte de l'inutilité d'une haute tarification des salaires quand personne ne commande plus d'ouvrage. Jusqu'à ce que les excédents des naissances sur les décès aient repris chez nous la proportion qu'ils ont jadis connue, un seul palliatif pourra diminuer le mal, à savoir l'accroissement du nombre des bras par l'immigration étrangère. Seulement, et c'est ce que les auteurs du décret paraissent avoir parfaitement compris, il faut entourer de certaines précautions l'usage de ce remède; ainsi, il est indispensable d'empêcher les immigrés de conserver trop longtemps des attaches avec leur ancienne patrie; nous devons tout faire pour qu'ils se fondent dans la masse et deviennent français le plus promptement possible, au lieu de former en France des groupes à part. On a très justemeut fait remarquer l'analogie qui existe entre cette situation et celle des Européens qui vivent dans les pays musulmans à l'abri des capitulations, échappant pendant des siècles à toute action du pouvoir indigène et continuant, pendant cinq ou six générations, à se réclamer d'un consulat étranger.

La comparaison est fort juste; elle n'est nullement à notre honneur. Pour mettre un terme à cet abus, il ne sera pas nécessaire d'employer des moyens extraordinaires. Déjà le gouvernement vient de rappeler anx étrangers qu'il s'inquiète de leur nombre; il suffira ensuite de les soumettre au droit commun et d'abolir les privilèges exceptionnels dont une législation surannée et des mœurs trop hospitalières les font jouir. Près de la moitié d'entre eux ne sont que de

Digitized by Google

faux étrangers, nés en France et ignorant la langue de leurs parents ou de leurs grands-parents. C'est pourquoi, sans pouvoir approuver la pensée qui pousse nos ouvriers à réclamer des impôts spéciaux contre leurs concurrents, nous sommes partisans de toutes les mesures tendant à diminuer les avantages des étrangers et à leur donner l'idée d'adopter promptement et franchement la France pour patrie. Ils ont tant d'intérêt à venir travailler chez nous et si peu de choses à regretter chez eux qu'il n'y a guère à craindre que ces mesures de saine justice ne les renvoient d'où ils viennent. Ce qui vient de se passer dans la province de Constantine en est manifestement la preuve.

On y a signalé, l'année dernière, une recrudescence dans le nombre des demandes de naturalisation, principalement de la part des Italiens qui sont établis depuis longtemps sur les côtes d'Algérie et qui ne retournent plus en Sardaigne et en Sicile. L'explication de ce phénomène est bien simple : notre convention de navigation avec l'Italie n'avait pas été prorogée pour un an comme le traité de commerce; pas suite, le pavillon italien ne pouvait plus faire concurrence au nôtre dans les eaux territoriales de la colonie. A moins de retourner dans une patrie quittée depuis de longues années, les pêcheurs se sont vus dans l'obligation de se faire naturaliser pour conserver leurs moyens d'existence. Il est bon de le faire remarquer : il s'agit ici non d'étrangers de passage ou de trafiquants prêts à rentrer chez eux après fortune faite, mais bien d'immigrés s'étant choisi, par suite des nécessités de leur métier, un nouveau pays, et finissant par se décider, sous la pression des circonstances, à régulariser leur situation.

Cette situation devait survenir un jour ou l'autre. Quand même nos lois sur la pêche côtière ne l'eussent pas provoquée cette fois, les enfants ou les petits enfants de nos nouveaux compatriotes auraient fini tôt ou tard par entrer dans la grande famille française. Mieux vaut donc diminuer dès maintenant le nombre des clients des consuls italiens. Assurément, un diplôme officiel ne suffit pas pour faire germer des sentiments patriotiques chez ceux qui ne l'auraient pas sollicité sans un intérêt; mais c'est un acheminement. Le temps, les mariages mixtes, l'école et le régiment feront le reste.

Si l'on avait écouté à ce moment nos économistes libre-échangistes, il aurait fallu redouter que, après l'abolition du privilège des pêcheurs italiens, il ne devînt plus possible de trouver du poisson dans les

Digitized by Google

halles d'Algérie. Heureusement, l'événement a démenti les prédictions des théoriciens. Il y a à Bône et à Philippeville tout autant de poissons que par le passé ; seulement il y a, en même temps, quelques colons français et quelques barques françaises de plus.

La Commission parlementaire dont nous avons parlé en commençant n'est pas la seule qui ait à s'occuper de la situation légale des étrangers en France ; il en est une autre qui revise dans un sens plus large et plus politique la loi déjà votée par le Sénat pour ou plutôt contre la naturalisation. A notre avis, toutes deux étudient des questions connexes, si ce n'est identiques ; elles devraient se confondre en une seule. Dans le cas contraire, elles devraient combiner leurs travaux. Celle qui a pour mission de ralentir l'invasion de l'élément étranger ne pourra y parvenir sans la collaboration de la commission chargée de faciliter l'acquisition de la qualité de Français.

La législation des autres pays est infiniment plus sage que la nôtre sur cette matière, et c'est en grande partie pour cela qu'aucun état de l'Europe ne présente une si forte proportion de non-regnicoles. On aura quelque peine à le croire, mais il existe encore en 1888, à ce qu'il nous a été affirmé, une famille de Jacobites qui, depuis sa venue en France à la suite des Stuarts, a conservé sans interruption la nationalité anglaise malgré le changement de sang par les mariages ; peut-être même n'est-elle pas la seule. Nulle part ailleurs chose pareille n'aurait été tolérée. En 1887, un arrêté du gouvernement du Caucase a décidé que, à partir d'une date déterminée, tous les habitants de la région seraient considérés, de gré ou de force comme sujets russes. C'est là, nous en convenons, un exemple difficile à suivre rigoureusement; mais, entre les deux systèmes, le Russe est préférable au nôtre.

Il faudrait chercher bien loin pour trouver quelque part dans le monde un pays où l'on supporterait rien de semblable à ce qui s'est passé à Marseille, cette année pour le déchargement du « Parana. » Sur l'ordre de sa compagnie, le capitaine de ce vapeur avait exclu tous les portefaix français, et n'avait confié le travail qu'à des manouvriers italiens. En vérité, on éprouve un certain scrupule à reprocher aux Marseillais, la vivacité avec laquelle quelques-uns d'entre eux ont alors témoigné leur indignation ; cette vivacité est moins répréhensible que notre imperturbable indifférence.

Digitized by Google

En ce qui concerne la suite à donner au décret du 2 octobre, la première mesure à prendre nous semble devoir être la simplification et surtout la réduction de prix des formalités nécessaires pour la naturalisation. Avant toutes choses, le Ministre de la Justice devrait interdire aux référendaires au Sceau d'interpréter le Code civil à leur convenance. Afin de doubler leurs honoraires, ces messieurs se sont entendus, depuis quelques années, pour obliger les étrangers mariés à faire aussi naturaliser leur femme, quand même celle-ci serait une Française de naissance. Rien n'est plus contraire à l'esprit et au texte du Code, lequel dit que la femme suit toujours le statut personnel de son mari (1). Les référendaires ont raison de penser que la Française devient étrangère en épousant un étranger ; mais la logique veut que, si cet étranger se fait naturaliser Français, le bénéfice de la naturalisation s'étende de droit et par le seul effet de la loi à la femme. En tolérant une interprétation aussi arbitraire et aussi fructueuse pour les intermédiaires, l'État augmente les entraves à l'accroissement du nombre de Français (2).

Nos ouvriers paraissent avoir raison quand ils demandent que l'argent des contribuables ne soit versé par l'État, les départements et les communes qu'à des travailleurs français ; nous irons même plus loin et nous étendrons le même vœu aux grandes administrations d'utilité publique qui sont dans la main de l'État : les chemins de fer, la Banque de France, le Crédit foncier, etc... Il suffirait que les portes de ces établissements fussent un peu moins grandes ouvertes : les demandes de naturalisation doubleraient immédiatement et tripleraient même. En un mot, si l'étranger n'a pas un avantage à se faire naturaliser, il économisera toujours cette dépense et ce tracas. L'État n'est pas le seul coupable ; nous avons tous notre part de responsabilité dans cette situation anormale. Il n'y a pas plus de six ou sept ans, une de nos grandes compagnies de chemins de fer élisait un Anglais comme président de son conseil d'administration. Hâtons-nous de le dire, elle avait raison, la personnalité choisie méritant en tous points cet honneur, Mais, où il y a eu faute, c'est dans l'attitude des actionnaires de-

(1) Articles 12 et 19.

(2) L'auteur de ces lignes en sait quelque chose, ayant eu à verser 500 francs au référendaire au Sceau qui s'était chargé de poursuivre les formalités de sa double naturalisation.

Digitized by Google

puis lors ; si, à une des assemblées générales annuelles, un d'eux avait prié le président de répondre à la confiance qui lui avait été témoignée par un acte de déférence semblable en adoptant le pays où il est fixé depuis si longtemps, nul doute que ce vœu n'eût été immédiatement écouté et même de très bon cœur ; mais pourquoi l'étranger dont nous parlons se donnerait-il les ennuis d'une demande de naturalisation si tout le monde, les actionnaires en tête, trouve que tout est pour le mieux ainsi ?

La crainte du service militaire est une des principales causes (si ce n'est même la seule), qui empêchent la plupart de nos compatriotes de fait de devenir nos compatriotes de droit. Or, ici, nous nous trouvons précisément en présence d'une des rares mesures habiles qui aient été prises pour augmenter le nombre des Français ; il résulte des règlements sur la matière que, en vue d'encourager les naturalisations, les nouveaux Français sont dispensés de tout service quelconque dans l'armée active ou dans la territoriale. Seulement, on a bien soin de tenir ce fait ignoré et d'annuler par là toute son utilité. Il paraît bien probable que plusieurs milliers d'étrangers, surtout dans les classes riches, signeraient immédiatement une demande de naturalisation s'ils étaient certains qu'elle ne les exposerait pas à faire des séjours à la caserne. Puissent ces lignes contribuer à les rassurer et à doter la France de quelques citoyens de plus ! Quant aux modifications à introduire dans le code civil, elles sont urgentes. Les cas d'option légale sans obtention d'un décret sont tout à fait insuffisants ; on n'a ce droit que pendant l'année qui suit la majorité. Il devrait exister pendant toute la vie de l'étranger né en France, comme le stipule une loi de la Révolution en faveur des descendants des familles expulsées à la révocation de l'édit de Nantes. Cette catégorie d'enfants à réadopter nous rappelle le cas d'une de nos célébrités littéraires, M. Victor Cherbuliez, qui n'avait pas besoin de brevet pour être, quoique Suisse, un excellent Français. On apprit, un beau jour, qu'il venait de déclarer à la mairie de son arrondissement l'intention où il était de recouvrer la nationalité française jadis perdue par ses ancêtres ; puis, quelques mois plus tard, on apprit aussi qu'il posait sa candidature à l'Académie française. Evidemment, la seconde nouvelle était la cause de la première ; cela donnait à penser que M. Cherbuliez aurait continué à négliger de se mettre en règle si le désir de faire

Digitized by Google

partie de l'Académie française ne l'avait mis dans la nécessité d'y aviser.

C'est surtout dans des réformes de ce genre que l'on trouvera la véritable solution de la question des étrangers. Aux petits-fils de Huguenots on devrait ajouter plusieurs classes de demi-Français auxquels on étendrait la faculté d'opter à tout âge. Quoi de plus juste, par exemple, que d'accorder ce droit au fils d'une mère française? Nous proposerons encore d'y faire participer l'étranger ayant épousé en France une Française et témoigné par là d'une certaine intention de s'établir chez nous. Nous demanderons aussi que tout soldat ayant servi, pendant un temps à fixer, dans la légion étrangère soit autorisé à passer dans l'armée nationale si ses chefs sont satisfaits de sa conduite. Enfin, nous réclamerons le même droit pour l'étranger qui prouverait dix années de paiement de contributions directes. Bien entendu, ces différentes catégories ne pourraient profiter du droit d'option qu'en présentant des rapports de police qui attesteraient leur moralité; il y a vraiment de l'injustice à les obliger toutes de subir les interminables et dispendieuses formalités de la naturalisation. Il est urgent de supprimer le plus tôt possible le droit exorbitant d'opter pour la nationalité étrangère que le Code laisse à l'enfant né en France d'un père qui y est né lui-même. Le Sénat a été frappé de ce qu'une telle disposition présente de baroque; sa commission de la loi militaire a décidé de faire porter à l'avenir cette classe de jeunes gens sur les listes de recrutement.

Une question plus délicate est celle des classes de pseudo-étrangers auxquels l'autorité devrait avoir le droit d'imposer, sous peine d'une amende, l'entrée dans nos rangs. Mais ici une distinction capitale s'impose tout d'abord. Une partie considérable des nouveaux habitants de la France est composée de familles riches qui viennent dépenser sur notre territoire des fortunes dont elles privent leur patrie et qui compensent de la façon la plus heureuse le tribut que nous payons chaque année à l'étranger en lui achetant plus de marchandises qu'il ne nous en vend. Pour ceux-ci, nous demandons que nos frontières soient toutes grandes ouvertes et que toutes les mesures possibles soient prises pour augmenter leur nombre; quand même ils voudraient vivre pendant des éternités parmi nous sans s'assimiler, il faudrait leur laisser, aussi longtemps qu'ils le voudraient, la liberté de nous

Digitized by Google

apporter leur argent. Seulement, ils ne sont qu'une minorité; la grande majorité est composée d'artisans et de commerçants (dont le travail, il est vrai, nous est nécessaire, nous ajouterons même indispensable), mais qui, néanmoins, gagnent leur vie sur notre sol, et doivent à nos lois et à notre organisation économique et sociale le pain de leur famille. Y aurait-il un abus à les contraindre, au bout d'un certain nombre d'années (5 ans, 10 ans même), à se joindre à nous sous peine de voir leur patente doublée ou triplée? Personne ne le prétendra, et aucun gouvernement ne pourrait nous en faire un reproche. Quand un homme a quitté son pays et s'est créé ailleurs de nouveaux intérêts ou a accepté dans sa nouvelle résidence des fonctions ou un emploi permanents, il donne barre sur lui aux autorités de sa seconde patrie; et si la naturalisation lui déplaît, il n'a qu'à renoncer à la position rémunératrice qu'il a trouvée ou à se résigner à payer des impositions supplémentaires. Certes, nous n'avons pas le droit de jeter le grappin sur les étrangers qui passent; mais il est tout aussi injuste de permettre à ceux à qui nous fournissons leurs moyens d'existence de continuer à faire bande à part, malgré l'ancienneté de leur installation au milieu de nous.

En résumé, le point de vue auquel s'étaient placés les rédacteurs du code ne répond malheureusement plus à la situation présente. A cette époque, on considérait comme un privilège la nationalité française; les limites de la France étaient les mêmes que celle de la Gaule, et la victoire restait fidèle à nos couleurs. Depuis lors, hélas! la suprématie a changé de mains; de nouvelles nations sont nées à la vie politique; chaque année, le nombre de leurs enfants s'accroît dans des proportions formidables; pendant ce temps notre population reste stationnaire et la vigueur de notre race semble à jamais épuisée (1).

A une situation nouvelle, il faut appliquer des lois nouvelles; quand nous avons besoin d'une aide venant de l'extérieur, ce n'est plus le moment de tenir la dragée haute pour une faveur que l'on ne nous demande plus.

Certains écrivains font à la politique d'assimilation le reproche suivant. « Ne craignez-vous pas, disent-ils, que tous ces étrangers

(1). Consulter sur cette question : Marine marchande et colonies, 1 vol. in-12, par A. Rochaïd, page 104.

Digitized by Google

modifient notre caractère national en mêlant leur sang au notre? Leurs ancêtres n'ont pas pris part au développement historique de notre pays; c'est un danger pour une nation de compter dans son sein tant d'éléments hétérogènes.? La réponse est facile. Notre caractère national provient précisément de la formation composite de notre race. A vrai dire, il n'y a pas de race française; dans les veines de tout Français coule du sang celte, romain, germain, goth, sans compter mille infiltrations moins considérables. D'un autre côté, la grande majorité des immigrés actuels vient des pays étrangers qui se trouvent dans les frontières naturelles de la Gaule : la Belgique, le Sud de la Hollande, l'Allemagne de la rive gauche du Rhin, la Suisse. Qui d'entre nous verrait d'un mauvais œil le retour au patrimoine national d'une parcelle de ces contrées qui, de jour en jour, perdent graduellement quelque chose des anciennes traces de notre civilisation et de notre langue? Pourquoi alors fermer nos portes à ceux de leurs habitants qui veulent redevenir des nôtres ?

Arrivons à nos possessions africaines. Ici les réformes sont peut-être plus pressantes encore qu'en France. Non seulement nous ne faisons rien pour activer l'assimilation des étrangers et des indigènes; mais nous accordons aux premiers des faveurs qui sont une gageure contre le bon sens. Dans la province d'Oran, nombre de municipalités ont des maires espagnols. Lorsque, sur une terre française, le gouvernement concède une partie de la puissance publique à des étrangers, de quel droit reproche-t-on à l'administration du protectorat tunisien sa trop grande faiblesse ? Dieu nous garde de réclamer la révocation des fonctionnaires qui s'obstinent à conserver leur ancienne nationalité tout en servant la France, mais nous avons le droit de dire que l'insouciance du pouvoir central et de ses agents est seule cause de ces anomalies. Tout ce monde se ferait naturaliser sans retard s'il y voyait la moindre utilité.

Il y aurait des mesures sérieuses à prendre en Algérie pour diminuer les obstacles qui s'opposent à l'assimilation des indigènes; ces obstacles sont assez nombreux et nous ne devrions pas attribuer uniquement au mauvais vouloir de la population arabe le chiffre si restreint des demandes d'admission à la qualité de Français. Le meilleur moyen de vérifier de quel côté sont les torts serait d'accorder aux indigènes le droit de réclamer à tout âge, par une simple décla-

Digitized by Google

ration, notre nationalité, au lieu de leur imposer des formalités interminables. Ce droit facultatif serait une nouveauté infiniment moins radicale que le décret Crémieux. Nous avons eu de tout temps le défaut de verser constamment d'un extrême dans l'autre. Un jour, nous franciserons en bloc la classe la moins méritante des indigènes; puis pendant des années, nous empêcherons par l'abus des formalités et des démarches imposées toute bonne volonté de se produire. Il ne faudrait pas s'illusionner et croire qu'il y aurait beaucoup d'Arabes à profiter des facilités demandées en leur faveur. Au bout de quelques années, quand on verra le peu d'empressement qu'ils auront mis, on se rendra un compte plus exact des ressources à trouver dans cette race. Nous ne serons plus alors contraints de réfuter des propositions aussi étranges que celles des deux députés de la Seine qui veulent imposer des droits politiques à plusieurs milliers de musulmans nullement soucieux de voter.

Le lecteur reconnaîtra, sans doute, combien il devenait nécessaire d'avoir des données certaines sur l'importance de l'élément étranger tant en France qu'en Afrique. Pour le moment, il ne s'agit pas d'autre chose; la question est d'ores et déjà posée. Tôt ou tard il faudra bien se décider à mettre fin à l'abus commis par les cinq ou six cent mille Français de naissance et d'éducation qui, sous prétexte d'une origine étrangère plus ou moins récente, se défendent par l'inertie contre une fusion désormais inévitable avec leur entourage. Le ministre qui saura alors doter la patrie d'un tel nombre de nouveaux enfants lui rendra le même service que s'il accroissait le territoire national d'un département de plus.

A. Rochaid.

Digitized by Google

AU CANADA

ET CHEZ LES PEAUX ROUGES

(Suite) (1).

VII

LOUIS RIEL ET L'INSURRECTION DES MÉTIS

Soulèvement des Métis de la Rivière Rouge. — Louis Riel. — Griefs des Métis du Nord-Ouest. — L'insurrection éclate. — Gabriel Dumont. — Premier engagement au Lac aux Canards. — Massacres commis par les Sauvages. — Difficulté des opérations. — Marche de Middleton sur Batoche. — Echec de la Rivière aux Poissons. — Prise de Batoche. — Riel prisonnier. — Opérations du colonel Otter et du général Strange. — Poursuite et capture de Gros Ours. — Procès et condamnation de Riel. — Riel était-il fou? — L'échafaud de Regina.

Le nom de Louis Riel appartient aujourd'hui à l'histoire, mais l'époque de sa fin tragique est encore trop rapprochée pour que les passions politiques, soulevées autour de sa tombe, aient eu le temps de s'apaiser. Aussi court-on le risque, selon l'opinion émise, d'encourir l'approbation des uns et la désapprobation des autres. Cependant, on reconnaîtra, je pense, que l'opinion d'un non-Canadien pourra être, sinon absolument vraie — chose à laquelle on prétend ordinairement sans pouvoir y atteindre toujours — du moins entièrement dégagée de l'influence des partis. C'est avec cette espérance que j'écris ces lignes sur l'insurrection de 1885 au Nord-Ouest.

Ce soulèvement de la race métisse n'est pas le premier et il est intéressant de le rapprocher de celui de 1869-1870, car, dans tous deux, on retrouve les mêmes griefs et la participation prédominante de Riel.

Lorsque le gouvernement fédéral, issu de l'acte d'union de 1867, voulut prendre possession des immenses territoires que venait de lui céder la Compagnie de la baie d'Hudson, il eut à lutter contre de graves difficultés. Le pays était à peine peuplé, mais dans la partie la plus accessible, et non la moins fertile, se trouvait établie depuis longtemps,

---

(1) Voir *Revue Française*, tome III, p. 97 (fév. 1886); p. 289 (avril); t. IV, p. 1 (juil.); p. 259 (sept.); p. 427 (nov.); t. V, p. 283 (avril 1887).

Digitized by Google

sur les bords de la Rivière Rouge, une colonie métisse assez importante. Ces *sangs-mêlés*, ou *demi-sangs (half-breed)*, étaient environ 9,000, pour les trois quarts d'origine française. Leur possession territoriale était indiscutable en fait, mais, en droit, ils n'étaient point nantis d'un titre, ne pouvaient transmettre leurs terres d'une façon valable et souvent même ne parvenaient pas à faire respecter leur bien. Quand on eut reconnu, en effet, que le territoire nouvellement créé de Manitoba était extraordinairement fertile, les arpenteurs, envoyés pour l'établissement du cadastre, opérèrent sans façon et prétendirent disposer à leur gré des terres occupées par les Métis.

Ceux-ci réclamèrent des titres de propriété ou une indemnité équitable en cas d'expropriation. Mais, comme il n'était pas fait droit à leurs requêtes répétées, ils prirent les armes, établirent, à Fort-Garry, un gouvernement provisoire, qui arbora le drapeau blanc fleurdelysé, avec la harpe d'Irlande, et se donna bientôt pour chef un de ses membres, Louis Riel (1869). Et quand le premier gouverneur fédéral, W. Mac-Dougall, connu par son hostilité pour l'élément français, arriva par la voie de Chicago, la seule alors praticable, pour prendre possession de ses fonctions sur le territoire de la Rivière Rouge, le gouvernement provisoire le consigna à la frontière où il dut attendre tout l'hiver. Mac-Dougall prononça alors, de sa propre autorité, l'annexion du territoire au Dominion, mais le cabinet fédéral le désavoua.

Louis Riel était né en 1844 à Fort-Garry. Métis, comme ceux dont il prenait la défense, il possédait cependant peu de sang indien dans les veines. Fort intelligent, il fut remarqué par Mgr Taché, évêque de Saint-Boniface, qui l'envoya finir ses études au séminaire de Montréal. N'ayant point manifesté de dispositions pour la carrière ecclésiastique, il se fit recevoir avocat et revint au Manitoba au moment où l'agitation de ses concitoyens prenait une tournure plus inquiétante. Éloquent et énergique, il sut acquérir rapidement une influence considérable et se trouva tout désigné, au jour du soulèvement, pour prendre la direction du mouvement. Il publia alors une *Déclaration de droits* dans laquelle il revendiquait pour les Métis le droit absolu de propriété sur leurs terres.

Le cabinet fédéral entra alors en négociations avec Riel, reconnaissant ainsi implicitement l'existence de son gouvernement, et une députation fut envoyée à Ottawa pour discuter les termes de l'arran-

Digitized by Google

gement à intervenir. A ce moment, le parti anglais tenta de renverser Riel. Ambroise Lépine, lieutenant de ce dernier, dispersa les opposants après avoir fait quelques prisonniers. L'un d'eux, Thomas Scott, orangiste d'Ontario, ayant tenté à deux reprises de s'évader avec violence, fut traduit devant une cour martiale, condamné à mort le 3 mars 1870 et exécuté le lendemain, sans qu'on ait eu le temps d'intervenir efficacement pour empêcher cet acte d'excessive rigueur.

Cette exécution souleva de vives animosités. Les Anglais l'appelèrent un assassinat et vouèrent à Riel, qui avait osé toucher à un des leurs, une de ces haines implacables dont les effets se firent encore sentir quinze ans après.

Le gouvernement fédéral, pour apaiser les Métis, avait eu l'habileté de rappeler en toute hâte dans son diocèse, Mgr Taché, qui se trouvait à Rome. En même temps, l'hiver était mis à profit pour organiser une colonne expéditionnaire qui, sous les ordres du colonel, depuis général Wolseley, devait rétablir l'ordre matériel. Mais Mgr Taché, dont l'influence était considérable, parvint à tout concilier et, lorsque la colonne Wolseley entra à Fort-Garry, après une marche aussi longue que difficile depuis Port-Arthur, l'ordre était rétabli. Les Métis avaient obtenu d'importantes satisfactions et étaient en droit de réclamer une concession de 240 acres par tête. La province de Manitoba était créée avec un parlement responsable et l'usage du français se trouvait légalement consacré. Mais Riel était exilé pour cinq ans et l'amnistie octroyée ne s'appliquait pas aux chefs du mouvement.

La tentative, bien qu'avortée, de Riel n'avait pas affaibli le prestige de celui-ci. Aussi, à l'expiration de son temps d'exil, fut-il élu député du Manitoba à la Chambre des communes. Il eut la hardiesse de se rendre à Ottawa pour prendre possession de son siège ; mais, averti par ses amis qu'il ne s'y trouvait pas en sûreté, car le gouvernement d'Ontario avait promis 5,000 piastres pour sa capture, il consentit à s'éloigner en toute hâte et se retira momentanément aux États-Unis. Il se trouvait au Montana, en 1884, professeur dans un collège tenu par les jésuites, lorsque les Métis du Nord-Ouest vinrent le chercher pour soutenir leurs griefs.

Les causes de mécontentement des Métis du Nord-Ouest étaient presque identiques à celles de leurs concitoyens du Manitoba, en 1869. Dans une assemblée tenue par eux à Saint-Laurent (septembre 1884),

Digitized by Google

ils formulèrent une *Déclaration de droits* qui fut votée à l'unanimité et transmise au gouvernement fédéral (1).

Pendant tout l'hiver l'agitation se poursuivit sans sortir de la forme constitutionnelle et légale. Elle s'étendait non seulement chez les Métis de race française placés au nombre de 2,000 environ sur les deux rives de la Saskatchewan, entre Battleford et Batoche, mais aussi chez les Métis de race anglaise et écossaise groupés aux environs de Prince-Albert. Ces derniers ne furent pas les moins ardents à encourager Riel, à le lancer en avant, pour l'abandonner avec empressement au jour du danger. Sans ce concours, sur lequel Riel croyait pouvoir compter, celui-ci n'eût peut-être pas poussé les choses à bout. D'un autre côté, le gouvernement aurait pu se débarrasser de l'agitateur à prix d'argent, car Riel se serait éloigné moyennant le versement d'une somme de 35,000 piastres. Mais le cabinet fédéral, après avoir hésité, refusa de suivre cette négociation.

A force d'attendre le redressement de leurs griefs, les esprits s'aigrissaient. Il y a loin, il est vrai, des bords de la Saskatchewan à la capitale du Dominion, mais la construction du chemin de fer du Pacifique, achevée depuis quelque temps jusqu'aux Montagnes Rocheuses, rendait les communications incontestablement plus rapides, et, malgré les lenteurs inhérentes à l'administration dans tous les pays du globe, les Métis avaient peine à comprendre comment leurs réclamations sommeillaient toujours à Ottawa (quelques-unes remontaient, en effet, à plusieurs années), et se considéraient, non sans quelque raison, comme abandonnés à eux-mêmes, victimes de dénis de justice répétés et ne comptant plus aux yeux du gouvernement. De là à un soulèvement il n'y avait qu'un pas, et ce pas fut vite franchi. La patience des Métis était à bout, leur confiance en Riel était immense, et celui-ci, qui

(1). Cette réclamation, qui récapitulait tous les anciens griefs, portait sur les sept points suivants : 1° Subdivision en provinces des territoires du Nord-Ouest. — 2° Octroi aux Métis de la Saskatchewan des mêmes avantages territoriaux concédés aux Métis du Manitoba. — 3° Délivrance de titres de propriété aux colons en état de possession. — 4° Vente de 500,000 acres de terre du gouvernement pour en appliquer le produit à l'établissement d'écoles, hôpitaux et autres institutions de même genre pour les Métis, et à l'octroi de semences et machines agricoles aux Métis pauvres. — 5° Réserve de 100 cantons de terres à distribuer dans l'avenir aux enfants des Métis. — 6° Subvention d'au moins 1,000 piastres pour l'entretien d'une école dirigée par des religieuses dans chaque établissement métis. — 7° Amélioration du sort des Sauvages.

Digitized by Google

passait presque pour prophète, résolut d'user de son ascendant pour lever l'étendard de la révolte, non avec la folle pensée de lutter contre tout le Canada, mais avec l'espoir d'obtenir par la crainte qu'il soit fait droit à toutes ses demandes.

Cette détermination était certes condamnable au premier chef, mais le gouvernement fédéral, de son côté, n'avait rien fait pour la prévenir. Et quand il se décida à accorder les premières satisfactions, il était déjà trop tard. Le 30 mars, une commission de trois membres était nommée pour s'enquérir, à bref délai, des réclamations des Métis. Mais déjà la poudre avait parlé, et la commission ne parvint sur les lieux qu'après la pacification.

La nouvelle de l'arrivée de la police montée, seule force publique chargée du maintien de l'ordre au Nord-Ouest, dans les paroisses habitées par les Métis, précipita le mouvement. Averti du fait et craignant pour sa sécurité, Riel convoqua en toute hâte ses partisans à Batoche, petit village situé sur la rive droite de la Saskatchewan du sud, et les détermina à la résistance. Pour les armer et les nourrir, il réquisitionna les armes, munitions et vivres qui se trouvaient dans les magasins des négociants, tout en demandant un état des livraisons qu'il entendait payer. En même temps, il laissait profaner l'église et persécuter les missionnaires, tout en affectant les dehors d'une grande piété. Faisant ensuite emprisonner quelques ôtages anglais, il constitua un gouvernement provisoire, sous la forme d'un conseil de douze membres, dont il fut le chef incontesté et absolu (18 mars 1885). Il prit le titre d'*exovide* et donna à son conseil celui d'*exovidat*.

Parmi ces membres on remarquait notamment Gabriel Dumont, Maxime Lépine, Philippe Garnot, Jackson. Ces deux derniers furent les seuls blancs associés par Riel à ses entreprises. Jackson, ex-apothicaire à Wingham, converti de la veille au catholicisme, devint secrétaire de Riel. Traduit en jugement, par la suite, il fut acquitté comme fou et enfermé comme tel dans une maison d'aliénés d'où il parvint à s'échapper. Max. Lépine, ancien député provincial au Manitoba, était frère d'Ambroise Lépine, lieutenant de Riel en 1870. Garnot, esprit aventureux, remplit les fonctions de secrétaire du conseil.

Quant à Gabriel Dumont, le chef militaire de l'insurrection, il mérite une mention spéciale. Chasseur de buffles à l'époque où ces animaux existaient encore, il passait dans toute la Prairie pour un intré-

Digitized by Google

pide trappeur doublé d'un tireur hors ligne. Il n'avait pas son pareil pour choisir son terrain de combat et dresser une embuscade, joignant la supériorité des blancs à l'instinct de la race indienne. Un jour il se rendit avec quelques chasseurs blancs et métis dans un camp de Pieds-Noirs. Les Sauvages exécutaient la *Danse du Poteau*, cérémonie dans laquelle les plus braves guerriers racontaient leurs exploits. Dumont entre hardiment dans la danse, s'approche du poteau et y plantant son couteau, s'écrie avec une téméraire audace : « J'ai tué dix Pieds-Noirs. » Ses compagnons, stupéfaits de cette bravade, se regardent déjà comme des hommes morts. Mais les grands sachems se lèvent et expriment à Gabriel Dumont leur admiration. « Tu es un brave, lui disent-ils. Nous avons entendu parler de ta valeur ; elle n'est pas surfaite. Tu resteras avec nous ; nous ferons festin avec toi et tes compagnons ». Avec un chef de cette trempe et des tireurs habiles comme les Métis, la lutte devait être chaude.

Tant que le sang n'avait pas coulé on pouvait espérer une transaction, comme en 1870. Mais cet espoir fut vite déçu. Le major Crozier, de la police montée, ayant appris la présence d'une bande de Métis près du Lac aux Canards, s'y rendit avec 100 de ses hommes et 40 volontaires (26 mars). Il y rencontra 26 Métis à cheval commandés par Gabriel Dumont et les somma de mettre bas les armes. Ceux-ci refusèrent. Un Sauvage ayant voulu saisir l'arme d'un homme de la police fut jeté à terre et atteint d'un coup de feu. Presque en même temps un Métis était tué. Les compagnons de Dumont firent alors une décharge sur la troupe du major Crozier, lui tuèrent 14 hommes et en blessèrent 9. La fusillade continua quelque temps ; mais le major, craignant de ne pouvoir déloger, sans de grandes pertes, les Métis postés au haut d'une colline, battit en retraite en abandonnant ses morts, après n'avoir infligé que des pertes légères à ses adversaires (4 tués et quelques blessés). Il fut rejoint par le colonel Irvine à Fort Carlton ; mais les deux officiers, craignant de ne pouvoir résister dans cette position mal fortifiée, l'évacuèrent et se retirèrent à Prince-Albert, d'où ils ne bougèrent plus de toute la campagne.

La nouvelle du soulèvement des Métis fut annoncée au Parlement d'Ottawa le 23 mars et fit l'effet d'un violent coup de tonnerre dans un ciel sans nuages. Les esprits troublés voyaient déjà une révolte générale des Peaux-Rouges. Rien n'était préparé pour la répression

Digitized by Google

d'une insurrection que Riel, avec un coup d'œil remarquable, faisait éclater à cette époque de l'année où la fonte des neiges, qui dure généralement deux à trois semaines, rend les mouvements de troupes presque impossibles.

Le Canada n'ayant pas d'armée permanente, mais seulement des milices, il fallut mobiliser en toute hâte quelques bataillons. En y comprenant les armes spéciales, 5,000 hommes furent convoqués et transportés en moins d'un mois sur le théâtre des opérations.

Le général Middleton, désigné par le ministre de la milice, sir Adolphe Caron, pour diriger les opérations actives, se met en route dès le 24 pour Winnipeg, où il arrive le 27. Prenant avec lui le 90e bataillon (carabiniers de Winnipeg), qui avait été appelé sous les armes depuis quelques jours seulement, il se transporte aussitôt à Fort Qu'Appelle où il établit son quartier général, en attendant la concentration des troupes mobilisées. De ce point, il surveillait l'insurrection et, par sa présence, maintenait dans l'ordre les Sauvages, assez nombreux, qui avaient leurs réserves dans ces parages.

Le succès des Métis au Lac aux Canards avait été le signal d'un soulèvement des tribus indiennes de la Saskatchewan, travaillées depuis longtemps par Riel et ses émissaires. Riel n'ignorait pas qu'en appelant les Sauvages à la révolte, il donnait libre cours à tous leurs instincts féroces et sanguinaires ; mais il comptait sur son ascendant pour les maîtriser. Il n'en fut malheureusement rien, et, dès le début, se produisirent d'affreux massacres, qui enlevèrent à la cause des Métis les sympathies qu'elle pouvait avoir dans l'opinion.

Apprenant la nouvelle du premier engagement, le détachement de police à cheval qui se trouvait à la colonie du Lac aux Grenouilles se retira au fort Pitt, à 30 milles au sud, sur la demande même des blancs. Ceux-ci se croyaient plus en sûreté de cette façon, mais la tribu de Gros-Ours, dont la réserve était voisine, se chargea de les désabuser cruellement. Le 31 mars, les Sauvages pillaient les magasins, massacraient de sang-froid plusieurs colons, ainsi que deux missionnaires, les PP. oblats Fafard et Marchand, et emmenaient prisonniers ceux qui survivaient au massacre.

Gros-Ours marcha ensuite sur le fort Pitt, dont la garnison (22 hommes de la police montée), commandée par le capitaine A.-J. Dickens, fils du célèbre romancier, repoussa tout d'abord une

Digitized by Google

première attaque. Mais le fort, hors d'état de résister à de nouveaux assauts, fut évacué à la nuit et la garnison descendit la Saskatchewan, alors en pleine débâcle, dans un bac qui faisait eau de toutes parts, et, après cinq jours d'une navigation des plus pénibles, arrivait à Battleford (22 avril).

De ce côté, les tribus des Cris et des Stonis qui avaient reçu de Riel du tabac — invitation et signal de se soulever, — venaient d'entrer dans le sentier de la guerre, sous le commandement de Poundmaker, secondé par Mosquito et Faisan Rouge. Le 30 mars, Battleford était envahi et pillé. Les colons et la garnison s'étaient mis à l'abri dans l'enceinte du fort situé au confluent de la Saskatchewan et de la rivière Bataille. La position était presque inexpugnable, aussi les Cris se contentèrent-ils d'établir un blocus qui dura jusqu'à l'arrivée des secours.

En quelques jours le soulèvement des Métis et des Sauvages s'étendait des environs d'Edmonton à Prince-Albert, sur les deux rives de la Saskatchewan. Peu s'en fallut que le théâtre des opérations ne prît des proportions beaucoup plus vastes. L'influence toute-puissante du P. Lacombe, les distributions de cadeaux et enfin l'arrivée des troupes maintinrent dans la soumission les Peaux-Rouges des environs de Qu'Appelle et de Calgary, et notamment la turbulente tribu des Pieds-Noirs, la plus puissante de toutes, au Canada.

Le terrain sur lequel allaient opérer les troupes fédérales était des plus défavorables. La neige ne fondait que lentement. La pluie, qui allait tomber fréquemment, formait une série de marécages. Le soir, la température descendait parfois au-dessous de glace et contribuait encore à aggraver les difficultés de la situation. Le pays qu'il fallait traverser étant à peine peuplé, les troupes en marche devaient traîner à leur suite tout ce qui était nécessaire à leur subsistance. Sans les centaines de charriots et d'attelages fournis principalement par la compagnie de la baie d'Hudson et la ferme du major Bell, les opérations eussent été considérablement retardées. La concentration des troupes était aussi fort difficile, car le chemin de fer du Pacifique n'étant pas encore achevé au nord du lac Supérieur, les troupes venant de l'est étaient obligées de fournir plusieurs étapes dans des terrains détrempés, avant de retrouver la voie ferrée à Port-Arthur.

Malgré toutes ces difficultés les opérations commencèrent sans trop de retards. Le plan du général Middleton consistait à former trois

Digitized by Google

colonnes expéditionnaires, ayant toutes pour base d'opérations le chemin de fer du Pacifique.

La 1re colonne, dont le général se réservait le commandement, était la plus importante et devait avoir pour objectif Batoche, centre de la rébellion. La 2e, commandée par le colonel Otter, avait pour but de dégager Battleford. La 3e, dirigée par le général Strange, devait protéger Edmonton et opérer sur la haute Saskatchewan du nord. Les trois colonnes ne se composaient guère que de jeunes miliciens, braves mais inexpérimentés et nullement préparés aux fatigues d'une rude campagne. Elles allaient avoir fort à faire en face des Métis, tireurs émérites, quoique médiocrement armés et sans artillerie, soldats infatigables et connaissant admirablement le terrain où ils opéraient. Ces avantages permirent à ces derniers de lutter, même avec succès, contre des forces supérieures en nombre et en armement.

De la station de Qu'Appelle à Batoche la colonne du général Middleton avait à parcourir 230 milles. C'est à Fort Qu'Appelle que se fait la concentration dans les premiers jours d'avril. Le 6, l'avant-garde se met en marche. Le 13, Humboldt, où se trouvent des magasins militaires, est occupé sans coup férir. De ce point, le général Middleton, voulant utiliser, autant que possible, le cours de la Saskatchewan, se dirige sur la Traverse de Clarke (Clarke's Crossing), où il parvient le 17, sans avoir, à son grand étonnement, rencontré l'ennemi, ni ses *scouts* (éclaireurs), qui auraient pu facilement le harceler et lui enlever ses convois, lesquels, imprudence grave, ne sont pas escortés.

Les Métis occupant les deux rives de la Saskatchewan, le général Middleton, au lieu de se contenter de garder le gué, résolut de diviser ses forces et de s'avancer en même temps sur les deux rives. Ce plan était fort téméraire, étant données l'absence de pont et la difficulté des communications (un chaland était le seul moyen de transport entre les deux colonnes). Si l'ennemi avait été entreprenant et avait eu les plus élémentaires notions de tactique militaire, il aurait pu, par l'agilité de ses mouvements, écraser l'une après l'autre les deux troupes alourdies par la masse de leurs transports. Il n'en fut rien. Les Métis ne bougèrent pas, paralysés qu'ils étaient par l'attitude indécise ou contradictoire de Riel, dont la conduite, pendant la durée de l'insurrection, fut un mystère. Aussi le général Middleton, après un premier avertissement, put-il atteindre son but.

Digitized by Google

Le 23 avril, le camp de la Traverse de Clarke est levé, et l'on se remet en marche : l'aile gauche, forte de près de 400 hommes et 2 canons, sous les ordres du lieutenant-colonel Montizambert avec lord Melgund comme chef d'état-major ; l'aile droite, forte de 500 hommes et 2 canons, sous les ordres directs de Middleton. Le 24, en approchant du ravin de la Rivière aux Poissons (Fish Creek), à 10 milles de Batoche, l'avant-garde est assaillie par des coups de feu, dans un terrain fort accidenté, et forcée de reculer. L'action s'engage aussitôt. Les Métis sont repoussés jusqu'au ravin, mais toutes les tentatives faites pour les en déloger restent infructueuses. Ils avaient creusé des tranchées et se tenaient blottis dans des *rifle pits*, trous profonds où ils se cachaient pour tirer, n'offrant de prise à l'ennemi que sur une surface très réduite. Employant leurs ruses de guerre, ils mettaient en évidence un chapeau au bout d'un bâton ou une couverture derrière un buisson, et, pendant que les soldats, encore novices sous ce rapport, criblaient de balles ces objets qui figuraient l'ennemi, celui-ci profitait de la circonstance pour tirer à coup sûr.

Middleton désespérant, malgré le tir de son artillerie, d'enlever les positions ennemies, d'où part une violente fusillade, cesse le feu et établit son camp à quelque distance en arrière du champ de bataille, après avoir perdu 10 tués et 40 blessés, soit 1/10e de son effectif. Les Métis, que commandait en personne Gabriel Dumont, n'étaient, d'après les papiers trouvés plus tard à Batoche, que 280. Leurs pertes furent de 11 tués et 18 blessés.

C'était un échec pour les troupes, et il en aurait été sans doute autrement si Middleton n'eût pas divisé ses forces. Pendant toute la durée du combat, la colonne de la rive gauche dut assister l'arme au bras au combat, le chaland qui lui eût permis de passer la rivière étant resté en arrière. Quand celui-ci arriva enfin, le transbordement commença, mais l'action touchait à sa fin et la colonne arriva trop tard pour changer la situation.

Le 25, la journée se passe tranquillement, après une nuit d'angoisses pendant laquelle on avait redouté une attaque furieuse et l'enlèvement des convois. Le 26, on est tout étonné d'apprendre que G. Dumont a abandonné ses retranchements. Cette retraite après une victoire est restée inexplicable et on ne saurait l'attribuer qu'à la conduite mystique de Riel, absorbé par les révélations qu'il prétend recevoir.

Digitized by Google

Middleton, après avoir évacué ses blessés, complété ses approvisionnements, reçu quelques renforts et une mitrailleuse Gatling, que le steamer *Northcote* lui amène de Swift-Current, lève le camp le 7 mai, prend le 8 le contact de l'ennemi et commence, le 9 au matin, l'attaque de Batoche, où Riel a établi son quartier général et son centre de résistance. Les positions avancées des Métis, qui couvrent Batoche sont enlevées tout d'abord, et Middleton parvient à s'avancer jusqu'à l'église catholique qu'il occupe. Pendant qu'il exécute ce mouvement, une bande de Peaux-Rouges débouchant subitement d'un fourré, se précipite sur l'artillerie qu'elle aurait réussi à enlever si cette dernière, qui est restée attelée, n'avait pu battre en retraite immédiatement. Le feu de la mitrailleuse Gatling arrête les assaillants et les rejette dans le fourré.

A peine remis de cette alerte, Middleton aborde la ceinture de bois qui couvre Batoche et forme la clef de la position. Mais tous ses efforts viennent échouer contre la tenace résistance des Métis qui, protégés par des tranchées et une série de *rifle pits*, dirigent contre les troupes canadiennes un feu aussi nourri que redoutable. Aussi les colonnes d'attaque hésitent-elles à se lancer à fond. Le *Northcote*, armé en guerre, seconde depuis la matin l'attaque des troupes; mais, assailli par un feu des plus violents des berges élevées qui dominent la Saskatchewan, il subit des pertes graves, se trouve presque désemparé et dépasse le théâtre des opérations. La nuit approche lorsque le feu mis aux hautes herbes et l'offensive reprise par les Métis forcent Middleton à abandonner l'église et à se replier un peu en arrière.

La situation est grave. Si Middleton recule, il est perdu, car sa retraite se changera inévitablement en déroute. Redoutant cette éventualité, le général en chef fait camper ses soldats sur le terrain, décidé à continuer l'attaque le lendemain.

Le 10, la matinée est passée à se fortifier, puis la lutte recommence. Le 10e grenadiers (Toronto) et le 90e carabiniers (Winnipeg) renouvellent leurs attaques de la veille, mais la journée s'achève sans qu'un pouce de terrain ait été conquis.

Le 11, nouvelle fusillade. Middleton esquisse un mouvement tournant, mais les Métis l'attendent et il se heurte à une série de retranchements qu'il n'ose aborder.

Le 12, le général en chef, décidé à en finir à tout prix, tente un suprême effort. Une attaque heureuse lui livre le cimetière fortifié et

Digitized by Google

un mouvement tournant prononcé fait tomber la résistance des Métis. Le feu de ceux-ci se ralentit, leurs munitions se font rares et, se voyant débordés, ils battent en retraite de toutes parts, abandonnant les ôtages retenus depuis près de deux mois, et laissant aux vainqueurs leur drapeau blanc orné de l'image de la Sainte-Vierge.

Le triomphe des troupes canadiennes est complet, mais il n'a pas fallu moins de quatre jours de combat pour enlever des positions admirablement choisies et défendues avec un rare courage. Riel n'eut jamais sous la main que 600 hommes environ, parmi lesquels 200 Peaux-Rouges, et c'est avec ces faibles forces qu'il tint en échec les troupes fédérales. Quelle eût été sa résistance si Gros-Ours et Poundmaker avaient opéré leur jonction avec lui! Middleton avait eu à Batoche une soixantaine d'hommes hors de combat. Les pertes de Riel, quoique mal connues, furent bien plus considérables.

La prise de Batoche ne termine pas la guerre, mais le cœur de la résistance est brisé. Riel a disparu, mais on le sait caché dans le pays. Recherché de tous côtés, il est découvert par trois éclaireurs auxquels il se livre de lui-même (15 mai). Quant à Gabriel Dumont, qui s'est battu comme un lion, il gagne la frontière des États-Unis et se réfugie au Montana. Riel aurait pu suivre son exemple. Mais il a expliqué lui-même qu'il n'avait pas pris la fuite, parce qu'il avait foi dans la justice de sa cause.

Suivons maintenant les opérations des colonnes Otter et Strange, qui n'eurent pas la même importance que celle de Middleton.

Le colonel Otter, dont le but est de dégager Battleford, quitte Swift-Current, sa base d'opérations, le 13 avril et arrive le lendemain à Saskatchewan-Landing. Il ne lui faut pas moins de 3 jours pour transporter à bac, de l'autre côté de la Saskatchewan, ses 500 hommes, son artillerie (2 canons et 1 mitrailleuse Gatling) et ses nombreux convois. Le pays qu'il faut traverser est dénué de toute ressource et les soldats sont obligés d'emporter du bois pour se chauffer. La température est glaciale et le terrain défoncé. Le 18, la colonne reprend sa marche et arrive le 25 devant Battleford, ayant parcouru 202 milles sans avoir rencontré l'ennemi. Le fort, où 560 personnes se trouvaient entassées et à court de vivres, se trouve débloqué.

Les Sauvages rôdant toujours aux environs, le colonel Otter se dispose à les atteindre. Le 1er mai, il quitte Battleford avec plus de

Digitized by Google

300 hommes, 2 canons et une mitrailleuse, remontant la rivière Bataille. Le 2, un vif combat s'engage contre la bande de Poundmaker, à la Montagne du Coup de Couteau. Cachés dans les *rifle pits*, les bois et les coulées — car le terrain est très mouvementé — les Sauvages résistent à plusieurs attaques et, dans un retour offensif, sont sur le point de s'emparer de l'artillerie. Celle-ci est démontée par son propre tir, et le colonel Otter, désespérant alors d'enlever les positions ennemies, bat en retraite sur Battleford, sans être poursuivi par les Peaux-Rouges. La petite troupe a eu 8 tués et 16 blessés. Les pertes de l'ennemi sont presque égales, comme le nombre de ses combattants. Des deux côtés on se dit victorieux.

La nouvelle de la défaite de Riel change bientôt la face des choses Poundmaker, conseillé par le P. Cochin, missionnaire qu'il retient prisonnier, fait sa soumission pour éviter de grands malheurs à sa tribu et se livre, le 26 mai, au général Middleton arrivé depuis deux jours à Battleford, après avoir visité Prince-Albert.

La 3e colonne, commandée par le général Strange, avait pour objectif de dégager Edmonton et Fort Pitt, dont la chute fut longtemps ignorée, et de réduire Gros-Ours. Laissant à Calgary et Mac-Leod, le 9e voltigeurs (Québec), pour surveiller les Pieds-Noirs et les Sarcis, le général Strange prend avec lui le 65e bataillon de carabiniers (Montréal) et le 92e (Winnipeg), plus un détachement de police montée et de *cow-boys* (bouviers à cheval) formés en éclaireurs. Le 19 avril, l'avant-garde quitte Calgary et arrive, 6 jours après, à la traverse de la rivière de l'Orignal-Rouge (Red-Deer). Le 2 mai, elle fait son entrée, sans coup férir, à Edmonton, où 730 hommes se trouvent réunis quelques jours après. Le général Strange fait alors construire des radeaux pour descendre la Saskatchewan du nord, s'embarque le 14 et arrive à Victoria le 18. Il en repart le 20, le 65e descendant en bateau et le 92e suivant la route de terre pour gagner Fort Pitt, où la jonction s'opère le 25. C'est alors, seulement, que le général Strange apprend de quel côté se trouve la bande de Gros-Ours, évaluée à 600 guerriers. Marchant aussitôt à sa rencontre, avec 450 hommes, il la trouve retranchée à la Butte-aux-Français, à 15 milles de Fort-Pitt et à 3 milles de la rive nord de la Saskatchewan. Le combat s'engage le 28. Les tirailleurs et l'artillerie (1 canon) font taire le feu de l'ennemi, mais le général Strange, n'ayant pas toutes ses troupes sous la main, hésite à

Digitized by Google

se lancer à l'assaut des retranchement. Un mouvement de flanc des Sauvages le décide, au contraire, à la retraite. Gros-Ours ne l'inquiète pas du reste, et, s'attendant à une nouvelle attaque, se retire vers le nord. L'engagement de la Butte-aux-Français avait été peu sanglant : du côté du général Strange, 4 blessés ; chez les Sauvages, 5 tués et 5 blessés.

A la nouvelle de cet insuccès, Middleton accourt à Battleford avec 500 hommes, opère sa jonction, le 2 juin, avec le général Strange et se met à la poursuite de Gros-Ours, le seul chef qui tienne encore la campagne. Mais celui-ci a une forte avance. Arrivé jusqu'à la rivière Castor, par des sentiers impraticables, Middleton renonce à lutter de vitesse et revient à Fort Pitt le 11 juin. Une nouvelle poursuite ne donne pas de meilleurs résultats. Mais la bande du chef sauvage, considérablement réduite, n'est plus à craindre, et les captifs du Lac aux Grenouilles ont été délivrés. Aussi le général Middleton, considérant la campagne comme terminée, ordonne-t-il le rapatriement des troupes, laissant le pays sous la garde de la police montée qui s'empare, le 3 juillet, de Gros-Ours et de ses derniers compagnons.

L'insurrection est vaincue. Ses chefs et les auteurs du massacre du Lac aux Grenouilles vont avoir à répondre de leurs actes devant la justice, pendant que la commission, chargée si tardivement de recueillir les plaintes des Métis, procédera enfin à une enquête et à la délivrance de titres de propriété. Que de malheurs on eût évité en agissant en temps opportun ! Des centaines d'existences eussent été épargnées et le Trésor canadien n'aurait pas eu à débourser 10 millions de piastres (50 millions de francs) pour payer les frais de la guerre.

Le procès de Riel s'ouvrit le 20 juillet à Regina. Le tribunal était composé du magistrat stipendiaire Richardson et de six jurés, conformément à la législation des Territoires du Nord-Ouest. Riel était assisté de MM. F.-X. Lemieux et Fitzpatrick, avocats de Québec, et une souscription avait été ouverte pour couvrir les frais de sa défense.

Les avocats de Riel commencèrent par contester la compétence de la juridiction, puis plaidèrent la folie de leur client, malgré l'opposition de celui-ci qui protesta vivement contre ce système et se défendit avec une énergie et une éloquence rares, faisant valoir surtout la justice de la cause qu'il soutenait et les droits méconnus des Métis. Les témoignages entendus ne furent pas d'accord sur la responsabilité de Riel, les uns le considérant comme parfaitement sain d'esprit, les au-

Digitized by Google

tres comme irresponsable. Le 4 août le jury rapportait un verdict de culpabilité, mais *avec recommandation à la clémence de la cour*. Malgré cela, le juge Richardson tint ce langage à l'accusé : « Je ne puis pas entretenir d'espoir pour vous et je vous conseille de faire la paix avec Dieu. Pour moi, un seul devoir pénible me reste à accomplir : c'est de prononcer la sentence contre vous. Si on vous épargne la vie, personne n'en sera plus satisfait que moi, mais je ne puis entretenir aucun espoir de ce genre. La sentence est que vous, Louis Riel, serez conduit au corps de garde de la police à cheval de Regina, d'où vous venez, et gardé là jusqu'au 18 de septembre prochain, et de là au lieu de l'exécution, où vous serez pendu par le cou jusqu'à ce que la mort s'ensuive. Que Dieu ait pitié de votre âme ! »

Portée en appel devant la cour du Banc de la Reine à Winnipeg, la décision des premiers juges fut confirmée purement et simplement. C'est alors qu'un recours suprême fut adressé au Conseil privé à Londres, pendant qu'un sursis était accordé à Riel jusqu'au 16 octobre d'abord, et ensuite jusqu'au 10 novembre.

Nous étions à Regina au moment même où le sursis d'exécution venait d'être notifié à Riel. Celui-ci, qui depuis plus de quatre mois, était en prison, avait déjà beaucoup changé. Ses forces l'abandonnaient par moments, et lui, qui avait toujours été impassible, versait parfois d'abondantes larmes. Sa raison, déjà fort atteinte, s'égarait complètement lorsqu'il s'agissait de questions religieuses ou politiques.

On a beaucoup discuté la question de savoir si Riel était ou non fou, et ses ennemis ont prétendu qu'il avait tout bonnement simulé la folie, avant et après son procès, en vue d'échapper à la peine capitale. Il sera, je pense, assez facile d'éclaircir ce point d'histoire en examinant la conduite de Riel pendant l'insurrection de 1885.

Et d'abord il faut dire que Riel, avant d'habiter le Montana, sa dernière résidence, avait été interné par trois fois dans les asiles d'aliénés de Washington, de Longue-Pointe (près Montréal), et de Beauport (près Québec), où il était resté dix-huit mois. Ceci est significatif.

Après la prise d'armes de Batoche et pendant toute la durée de la campagne, Riel non seulement n'organisa rien, mais entrava tous les efforts des Métis, les empêchant d'étendre leurs opérations avant l'arrivée de Middleton, de harceler ce dernier et de profiter de leur succès de la Rivière aux Poissons. Tout entier à ses rêveries, à ses prophéties,

Digitized by Google

il se disait en communication avec un grand Esprit qui devait diriger sa conduite, et il arrêtait les Métis dans leurs entreprises, en leur déclarant que l'Esprit ne leur avait pas commandé d'agir ainsi. Non seulement Riel était atteint de la monomanie des grandeurs, mais encore il se posait en réformateur de l'Église, se disant le prophète infaillible envoyé pour sauver la nation métisse, et ajoutait à son nom celui de David, pour mieux qualifier sa mission prophétique. Sous ce rapport, Louis « David » Riel se livra à des divagations qui ne permettaient pas de croire à son entière liberté d'esprit et qui semblaient sorties uniquement d'un cerveau malade. Mais les Métis remarquaient à peine les aberrations de Riel, car leur foi en lui était aussi aveugle que profonde. Après la prise de Batoche et la fuite des siens, Riel resta trois jours sans savoir ce qu'il voulait faire, jusqu'au moment où il devint prisonnier.

Pendant sa détention et au cours de son procès, Riel s'est vivement défendu de passer pour fou, entrant dans une grande colère lorsque cette opinion était présentée par des témoins ou soutenue par ses défenseurs, et disant que ses ennemis ne l'avaient fait interner que pour se débarrasser de lui. Mais un aliéné reconnaît-il jamais le manque d'équilibre de son esprit, ne proteste-t-il pas toujours contre une pareille hypothèse et ne prend-il pas habituellement pour des fous ceux qui ne pensent pas comme lui ?

La folie n'était-elle point simulée ? Non, car dans ce cas Riel ne se serait pas défendu d'être fou. Celui qui simule la folie fait porter la simulation sur tous ses actes, tandis que Riel avait de longs intervalles lucides, surtout quand il ne parlait ni politique ni religion. Un simulateur ne fera jamais preuve de sagesse, de grandeur d'âme et même d'esprit à côté de sa folie. Or, Riel, parmi les nombreuses notes et pensées écrites dans sa prison, laissait percer, au milieu de ses divagations d'esprit, des éclairs de bon sens. La plupart de ces écrits ont été détruits par lui ; néanmoins, voici quelques bribes de ses pensées, recueillies à Regina même, et dont l'original est entre nos mains. C'est d'abord un manifeste de fière indépendance, dans lequel éclate à chaque ligne sa haine contre l'Angleterre ; puis, après cela, des pensées vagues et diffuses ne dénotant que trop bien l'incohérence de son esprit.

L'Angleterre ne s'est affirmée comme suzeraine du Nord-Ouest, en 1670, que pour soumettre ce vaste territoire et ses nombreux aborigènes au monopole de la Compagnie des Aventuriers de la Baie d'Hudson.

Digitized by Google

La charte du roi Charles II donna à cette Compagnie le privilège de faire la traite des pelleteries dans ces contrées à l'exclusion de tous autres gens, priva ainsi gratuitement le Nord-Ouest de son droit de trafiquer avec le monde, et le monde de son droit de trafiquer avec le Nord-Ouest ; frustra le Nord-Ouest des avantages du commerce universel, et fit perdre aux hommes, en général, les bénéfices du trafic avec les tribus et les peuplades de ce grand territoire.

Ce qui l'aida le plus à ruiner mes aïeux indiens du Nord-Oust, c'est qu'en devenant riche à leurs dépens *(sic)*, et au fur et à mesure qu'elle gagna de l'influence auprès des autorités anglaises, cette Compagnie devint elle-même le gouvernement des contrées de la Baie d'Hudson ; et ne les gouverna jamais que pour les fins de son avarice et de sa cupidité.

L'autocratie commerciale unie au pouvoir public dans la Compagnie fit de cette bande d'aventuriers un chancre, un monstre qui dévora le Nord-Ouest et l'immensité de ses richesses en pelleteries pendant plus d'un siècle et demi.

Cette réclamation que l'Angleterre a faite de mon pays, pour le donner avec mes pères en proie à des brigands, a été un abandon et une profanation de ses devoirs de suzeraine. Et puisque l'histoire de sa domination sur nous est là pour prouver irrésistablement qu'elle a commis cet abandon criminel, je m'en prévaus. J'invoque cette trahison internationale dont elle a fait grandir la culpabilité depuis 1670 jusqu'à 1849. Je dénonce le système de brigandage dans lequel elle s'est obstinée de la sorte durant cent soixante-dix-neuf ans. Je proclame que l'Angleterre a forfait à tous ses droits de gouvernement sur le Nord-Ouest.

Je déclare mon pays libre de son joug et de sa tyrannie en suppliant l'Homme-Dieu que j'adore d'une manière toute particulière, de me soutenir et de soutenir ma déclaration ; et en priant les hommes de m'aider autant que les circonstances le leur permettront, autant que la Providence voudra leur en donner la facilité.

Louis « David » Riel.

17 septembre 1885. 10 heures du soir.

INTUITIONS DE LA VÉRITÉ

« Riel vaut quatre Bollandistes. Il en vaut cinq. Il les vaudra longtemps. »

Le beau parti grit a rué un fier coup pour la droiture, ce soir. Il s'est étendu. Il reprend sa place.

AUTRES CHOSES

Un peu de neige sur la terre, pas assez pour toute la blanchir ; je tombe sur un peloton de gens qui se cachent ; ils ne m'aperçoivent pas. Ils sont, en apparence, une dizaine. Je ne leur vois pas d'armes ; le plus haut d'entre eux porte un casque, rond, haut, grande palette. C'est peut-être dans la Saskatchewan ; peut-être chez les Bramner ; peut-être dans la grande coulée qu'il faut passer pour aller à la première maison de l'établissement, quand on vient de chez Maxime Lépine.

Pauvres gens, ils se cachent en plein chemin, en descendant la côte.

Mon Dieu ! prenez en pitié les groupes éparpillés de mon peuple ; du peuple que vous m'avez donné, de ce qui est à vous entre tous les peuples de la terre. Mon Dieu ! souvenez-vous que vous n'avez eu un aussi bon peuple que le peuple métis.

Louis « David » Riel, *exposed.*

Digitized by Google

De tout ceci il faut conclure que Riel, s'il n'était pas complètement fou, était certainement un halluciné, en proie à de fréquents accès d'aliénation mentale lui enlevant par moments toute indépendance d'esprit. C'était, suivant l'expression médicale, plus qu'un homme à responsabilité atténuée, c'était un irresponsable.

Malgré tous ces symptômes significatifs, le gouvernement hésitait à prendre une décision définitive ; car, après le rejet du recours suprême de Riel devant le Conseil privé, il avait reporté sans motifs le sursis du 10 au 16 novembre. C'est que, pour le cabinet, il y avait là une importante question politique. Québec, c'est-à-dire le Canada français, qui avait fait de la cause de Riel une cause de nationalité, réclamait à grands cris la commutation de peine du chef métis. Par contre, Ontario, c'est-à-dire le Canada anglais, manifestait des sentiments absolument opposés, demandant la rigoureuse application de la loi contre celui qu'on appelait le meurtrier de Scott, montrant ainsi que c'était plutôt des événements de 1870 que de ceux de 1885, qu'on voulait tirer vengeance, malgré le temps écoulé et malgré une amnistie. Des miliciens sous les armes allaient même jusqu'à le brûler en effigie dans leur camp ! Des manifestations aussi indécentes et aussi barbares, vis-à-vis d'un homme au pied de l'échafaud, ont toujours paru indignes d'un grand peuple civilisé.

Enfin, après un examen médical officiel qui ne fut qu'un simulacre, car les médecins chargés d'y procéder étaient connus d'avance comme opinant pour la pleine responsabilité du condamné, le gouvernement fédéral, dispensateur suprême du droit de grâce, arrêta définitivement sa ligne de conduite. Sir John Macdonald et ses collègues du cabinet, y compris les trois ministres français, se prononcèrent pour l'exécution, malgré la recommandation à la clémence du jury, qui avait manifesté par là sa croyance que Riel n'était pas entièrement responsable de ses actes.

Le 16 novembre au matin, l'échafaud était dressé dans la prison de Regina. Des précautions extraordinaires avaient été prises et la police à cheval interdisait l'abord du campement à un mille de distance. Riel, averti depuis la veille au soir, était prêt. Après avoir entendu la messe et reçu les derniers sacrements, que lui administra le P. André, aumônier de la prison, il se remit entre les mains du bourreau qui lui lia les mains derrière le dos. Puis, d'un pas ferme et assuré, la

Digitized by Google

tête haute, il marcha vers l'échafaud, accompagné des P.P. André et Mac-William, en récitant des prières. Sa physionomie était sereine, son attitude digne, sa conduite noble et courageuse. Après avoir dit, en anglais : « Je demande le pardon de tous et je pardonne à tous mes ennemis, » il fit une dernière prière en français. Le bourreau, après lui avoir attaché la corde autour du cou, lui rabattit le bonnet sur la figure, la trappe s'ouvrit, et, quelques instants après, tout était fini.

Riel fut d'abord enterré sous l'échafaud de Regina. Il repose aujourd'hui, à côté des siens, dans le cimetière de Saint-Boniface.

L'exécution de Riel causa une stupéfaction profonde, car l'opinion publique, dans le monde entier, s'attendait à une commutation de peine. Riel était un condamné politique ; or, de nos jours, les crimes politiques ne sont généralement plus punis de la peine capitale. L'Angleterre s'était montrée plus clémente lors de la révolte des Cipayes. et les États-Unis, après la guerre de Sécession, avaient cru, avec raison, qu'il était de bonne politique de se montrer généreux.

Le gouvernement fédéral fut inaccessible à des sentiments de ce genre. Sa conduite fut inhumaine et impolitique. Inhumaine, parce qu'elle envoyait à la mort un homme dont l'esprit chancelant était mal équilibré et qui devait au moins bénéficier du doute général, surtout après la recommandation à la clémence du jury. Impolitique, parce qu'elle eut pour résultat de raviver les haines de race et de jeter une perturbation complète dans la ligne de conduite de l'élément français.

A peine connue, la nouvelle de l'exécution de Riel souleva les plus vives récriminations contre le cabinet, et surtout contre les ministres français, dans tout le Bas-Canada. Des meetings d'indignation eurent lieu partout et la presse, conservatrice aussi bien que libérale, — même une partie de la presse anglaise, — fit entendre d'ardentes protestations. Puis la réflexion aidant et la politique s'en mêlant, la question Riel ne fut plus qu'un tremplin électoral sur lequel se battirent les *pendards* ou *partisans de la corde* (conservateurs) et les *nationaux* (libéraux et conservateurs dissidents).

Depuis ce temps, l'animosité s'est affaiblie mais n'a point cessé, et la scission produite entre conservateurs s'est perpétuée. Lors des élections au Parlement de Québec, un an après, la majorité passa sans hésitation aux riellistes, et au Parlement fédéral, en 1887, le cabinet de sir John vit sa belle majorité sensiblement réduite.

Digitized by Google

Enfermé comme fou, Riel eût cessé d'être dangereux. Son exécution en a presque fait un martyr. Qui sait si, un jour, sa statue ne s'élèvera pas sur le lieu même de son supplice?

Les lieutenants de Riel: Poundmaker, Gros-Ours, Maxime Lépine, Garnot et plusieurs autres, furent condamnés à quelques années d'emprisonnement jusqu'au jour où des grâces individuelles, prévenant l'amnistie de juillet 1886, leur ouvrirent les portes du pénitencier de la Montagne de Pierre.

Les auteurs des massacres du Lac aux Grenouilles avaient expié leurs forfaits, et huit Indiens ou Métis avaient été pendus, le 27 novembre 1885, à Battleford.

C'était l'épilogue du drame du Nord-Ouest.

(A suivre).

GEORGES DEMANCHE.

Digitized by Google

CORRESPONDANCES ET NOUVELLES

LE LAOS : EXPLORATION DE M. C. GAUTHIER

Les lecteurs de la *Revue Française* connaissent M. C. Gauthier, l'explorateur du Laos. Nous avons publié (T .VII, p. 49) une lettre importante qu'il écrivit de Phi-Xaye le 17 octobre 1887 sur le commerce du Laos, et, en outre (T. VII, p. 712), une analyse de son voyage due à la plume autorisée de M. Pigeonneau. Les membres de la Société de Géographie commerciale de Paris, dont M. C. Gauthier a été un des correspondants les plus actifs, attendaient impatiemment la séance de rentrée où leur collègue devait rendre compte de son exploration. Le mardi 16 octobre, M. C. Gauthier a fait enfin le récit de son grand voyage sur le Ménam qu'il a remonté jusqu'à la rencontre du Mékong et de la descente de ce fleuve jusqu'à son embouchure. M. Maurice Dunan a bien voulu nous transmettre l'analyse de cette curieuse conférence:

M. Gauthier donne lecture des passages les plus importants de son journal de voyages. Il expose d'abord comment, malgré le mauvais vouloir des autorités siamoises, il avait pu arriver à Luang-Prabang, à 800 kilomètres au nord de Bangkok. Ce point est un des plus importants pour le commerce, mais la réputation de Luang-Prabang était mauvaise, le lieu passant pour malsain et particulièrement dangereux. Le Ménam (en siamois *Mère des Eaux*) est garni de nombreux villages. Partant de Bangkok, M. Gauthier remonta assez lentement jusqu'à Pak-nam-pho, parce que le courant était très fort; il trouva M. Pavie, le consul de Luang-Prabang, venu à Phi-Xaye pour accompagner le prince laotien qui avait dû partir à la suite de troubles.

M. Pavie venait d'être chargé de délimiter les frontières du royaume de Siam et du Tonkin avec une commission franco-siamoise.

Le représentant du Gouvernement siamois refusa formellement qu'on louât des éléphants à M. Gauthier. Le Gouvernement siamois n'aime pas les Européens, surtout les Français. M. Pavie et M. Gauthier ne prirent pas la route habituelle par Paklaye; ils tenaient à passer par Muang-Nan. Le 17 octobre 1887, on quittait Phi-Xaye. Il ne fallut pas songer à remonter jusqu'à Nan, parce que les eaux baissaient et l'on n'avait pu obtenir que six éléphants. M. Pavie et M. Gauthier marchaient pieds nus à côté de ces éléphants portant leurs bagages. Le café, qu'ils avaient en abondance, les soutint pendant ces marches très pénibles, alors que tout le reste leur manquait. On arriva à Nan le 6 novembre, qu'on quitta le 11, pour remonter encore le long du Ménan. Enfin on atteignit le Mékong à trois journées de navigation en aval de Luang-Prabang, après trente jours de marche en forêt. Par la route ordinaire de Bangkok à Luang-Prabang, on met trente-cinq jours en moyenne.

Digitized by Google

Le Mékong a 800 mètres environ à Luang-Prabang; il atteint 1,000 et 1,200 mètres aux hautes eaux. Cette ville est la capitale d'une principauté laotienne qui devrait peut-être, en droit et d'après les traditions, se rattacher à Hué plutôt qu'à Bangkok. L'ouverture d'une route commerciale avec le Tonkin ferait de Luang-Prabang un marché français très important. Ce serait le moyen d'établir, sur le Mékong, notre influence qui y est nulle.

Le 9 décembre 1887, M. Gauthier quittait le Laos, après avoir donné l'accolade à M. Pavie, celui-ci se dirigea vers Hanoï, pendant que M. Gauthier descendit le Mékong. Sur un radeau portant 2 tonnes de marchandises, M. Gauthier filait avec une vitesse de dix kilomètres à l'heure, entre des forêts vierges et des villages très espacés et peu importants. Par Thadua, et en traversant des rapides dangereux, formés de hautes roches, on arriva à Paklaye. Là le Mékong a déjà 1,500 mètres de largeur et le courant se ralentit beaucoup. Sieng-Cang est le premier centre important de population qu'on rencontre. Il y a deux cents cases construites sur pilotis; on y cultive le coton qui vaut 12 francs les 60 kilogrammes. En aval de Sieng-Cang recommencent les rapides. L'arbre à caoutchouc se trouvait à droite et à gauche en abondance. On atteignit Nong-Kaï, chef-lieu du Laos central, grand centre d'un commerce qui se fait par Bangkok. M. Gauthier calcula que le transport d'une tonne de marchandise de Bangkok à Nong-Kaï revenait à 200 francs. Il y a de nombreux commerçants chinois à Nong-Kaï; ils se placeraient volontiers sous la protection de la France, s'il y avait là un vice-consul. Les Laotiens sont paresseux, mais surtout ils craignent de travailler pour enrichir les mandarins siamois. Toute cette partie du Laos fertilisée par le Mékong pourrait devenir cependant le grenier de la péninsule. On a le droit de naviguer sur le fleuve sous pavillon français depuis une convention recente avec le Siam. Qu'attend-on donc pour se servir du fleuve et pour attirer vers la Cochinchine le courant commercial qui passe exclusivement par Bangkok? — Malheureusement, on a établi des droits de 15 à 20 0/0 sur les marchandises qui entrent de la Cochinchine et du Cambodge dans le Laos, tandis que les marchandises qui viennent de Bangkok ne payent que 3 ou 4 0/0. La Chambre de commerce de Saïgon demande que cette mesure établie par le gouvernement français soit rapportée. Il faut espérer que les intérêts français seront mieux compris et mieux défendus sur le Mékong.

— Une lettre de M. Pavie adressée à la Société depuis son retour à Luang-Prabang établit que la rivière Noire est navigable.

LES PÊCHEURS D'ALGÉRIE

Nous avons publié (T. VIII, p. 280) un article signalant la situation critique des pêcheurs de la côte algérienne. Les renseignements nous paraissant insuffisants pour faciliter l'enquête que nous voudrions voir faire à Alger par ceux qui, dans cette ville, se préoccupent de la défense des inté-

Digitized by Google

rêts de la Marine, nous avons demandé à l'un de nos correspondants d'Alger quelques données complémentaires. Voici ce qu'il nous écrit :

La situation précaire faite aux pêcheurs algériens par l'emploi d'engins prohibés et par le défaut de surveillance de la part de l'autorité maritime, malgré ses meilleures intentions, est toujours la même, rien n'a été modifié; le *lampar* continue à détruire tout le poisson, et pour lutter contre le besoin, nos rudes matelots sont obligés d'aller chercher à une grande distance, dans des parages moins connus, où ils sont moins à même d'apprécier la variation des vents, le poisson qu'ils avaient autrefois, pour ainsi dire, à leur portée.

Outre le surcroît de fatigues, cette nécessité de s'aventurer n'importe où, dans l'espoir de ramener la barque moins souvent vide, occasionne des sinistres inévitables. C'est ainsi qu'il y a peu de temps, le palangrier *Zéphyr*, patron Lopez, a fait naufrage à 70 milles E. d'Alger, par un coup de vent S. O. S'il avait pu effectuer sa pêche dans le rayon normal de 10 milles, cet infortuné n'aurait pas perdu deux hommes de son équipage et ne serait pas totalement ruiné. Les petites barques de 2 à 4 tonneaux étaient suffisantes pour pêcher le long des côtes, mais maintenant qu'il faut aller au large, c'est un danger permanent.

Pourquoi donc ne pas autoriser les pêcheurs à se constituer en *Conseil de prud'hommes?* Puisqu'il est notoire que l'administration de la Marine n'a pas de moyens suffisants pour remédier au mal, qu'elle accepte les auxiliaires qui s'offrent à l'aider dans cette tâche, et qu'on donne aux pêcheurs syndiqués le droit de signaler les bateaux surpris en contravention.

L'aviso *l'Actif* est enfin arrivé depuis quelques jours, mais c'est, dit-on, pour se rendre pendant un mois au moins sur la côte d'Oran ; et du reste il ne peut exercer la surveillance partout à la fois ; les gardes maritimes font bien tout ce qui dépend d'eux, mais la fraude s'exerce sur une trop grande étendue pour qu'on n'arrive pas le plus souvent à les dépister.

La perte du *Zéphyr* doit encore attirer l'attention sur le vœu exprimé par les pêcheurs de constituer une *caisse de réserve*. En versant chaque semaine, et chacun suivant les bénéfices qu'il aurait réalisés, une somme déterminée, on arriverait à secourir ceux de leurs camarades victimes d'un naufrage ou qui auraient perdu leurs filets.

Le lampar, dont l'emploi soulève les plaintes des pêcheurs du littoral algérien, consiste en un filet d'une longueur de 100 à 150 mètres et plus. Il se compose d'une première partie, de 15 mètres environ, ayant des mailles de 0^m 30 de côté ; à la suite, et rattachée à la première, est une autre partie dont les mailles ont 0^m 20, les mailles diminuent successivement jusqu'à 0^m 01, de sorte que l'ensemble se termine par une sorte de poche où viennent s'engouffrer les poissons.

Ce filet se pose en hélice : engagé dans cette sorte de labyrinthe et effrayé par les mailles qui l'arrêtent à droite et à gauche, le poisson s'avance de plus en plus, jusqu'à ce qu'il parvienne dans le fond, d'où aucun, même le

Digitized by Google

plus petit, ne peut s'échapper. Aussi ce genre de pêche est formellement interdit sur les côtes de France, d'Algérie, d'Italie, etc.

Les pêcheurs qui protestent contre l'usage du lampar sont bien presque tous d'origine étrangère, principalement d'origine napolitaine, mais ce sont les fils de marins naturalisés et habitant Alger depuis plus de trente ans, ou bien ils sont eux-mêmes naturalisés depuis un certain nombre d'années; tous se réclament de leur qualité de Français, et sont prêts à faire leur devoir à la première occasion. Ils n'ont aucun goût pour leurs anciens compatriotes, surtout pour les Siciliens, qui, au mépris des conventions internationales, arrivent chaque année à l'époque de la pêche des anchois et des sardines, avec leurs barils et leur provision de sel. Un gourbi est établi dans un repli du rivage, les filets sont placés de toutes parts, et les Siciliens, après avoir pris quantité de poissons, salent les produits de leur pêche et s'en retournent chez eux, emportant leurs barils et sans avoir fait chez nous la moindre dépense. Cette année cependant, à la fin juillet, malgré leur manque d'embarcations rapides, les gardes maritimes ont réussi à capturer quelques-uns de ces fraudeurs.

L'idée viendra sans doute à quelque touriste de visiter ce groupe de pêcheurs d'Alger et de faire campagne en leur faveur.

En se promenant dans Alger on n'aura qu'à descendre en contrebas du boulevard de la République, c'est là derrière la Mosquée et sous les voûtes que ces braves gens ont installé leurs familles près de leurs embarcations. Il leur en coûte de 20 à 30 francs par mois, c'est lourd quand on gagne si peu. On compte, cinq, six et jusqu'à sept enfants par famille. Les garçons, dès qu'ils sont en âge de travailler, vont à la mer, les filles travaillent à la machine, confectionnant des chemises et des draps; la mère, la quenouille à la main, file de quoi raccommoder les filets. Les petites barques de ces pêcheurs s'appellent: palangriers, sardinals, tartaneaux. Elles ne servent qu'à la pêche autorisée et qui se pratique au moyen de palangres ou filets, ou de paniers, sorte de nasses que l'on pose à la mer, ou bien encore de boulantin ou ligne pour la bonite et le maquereau. Ces deux dernières espèces ne doivent se pêcher qu'au boulantin et c'est sur elles que s'exercent surtout les ravages du lampar qui a été décrit plus haut. Le sardinal, armé spécialement pour la pêche de la sardine, porte aussi des filets pour les thons.

La *Revue Française* a déjà exposé les plaintes des pêcheurs contre la coalition des revendeurs, maîtres de la criée, qui exploitent dans des conditions abusives, d'une part le pêcheur producteur, d'autre part l'habitant d'Alger consommateur. L'*Akhbar* du 16 septembre a publié à ce sujet un article édifiant. Il en résulte que la bande de Maltais et de Juifs, qui s'est attribué le monopole des achats à la criée, arrive à ne payer aux pêcheurs le poisson, qu'au taux de 0 fr. 20 c. le kilogramme et à le revendre 1 fr. 50 c. L'auteur de l'article de l'*Akhbar* déclare avoir vu la corbeille de poisson telle qu'elle arrive des bateaux, c'est-à-dire pesant 12 à 13 kilogrammes et se composant de merlans, rougets, pajeaux, crevettes, soles, raies, s'adjuger pour un prix

Digitized by Google

moyen de 2 fr. 65, soit environ 0 fr. 20 le kilogramme. Pour obtenir ensuite de la clientèle le prix de 1 fr. 50 le kilogramme, ces revendeurs n'hésitent pas à jeter à la mer tout ce dont ils n'ont pu obtenir le prix demandé. Ainsi, les 15 et 16 septembre, plus de 200 corbeilles de poissons ont été ainsi jetées en pure perte.

Ils sont libres de faire ce qu'ils entendent du poisson qu'ils ont acheté, même d'en priver la population ouvrière d'Alger, mais la municipalité n'a-t-elle pas de son côté le devoir de modifier le système de la criée ou de le remplacer par la *vente libre*. On estime à 20,000 francs par semaine le bénéfice que font ainsi aux dépens des pêcheurs les revendeurs sur les 2,000 corbeilles apportées chaque semaine à la Pêcherie.

L'*Akhbar* signale l'organisation récente d'une Société dite des *Pêcheries algériennes à vapeur* qui fonctionne depuis deux mois. Quatre petits bateaux à vapeur pêchent constamment au large, un cinquième va et vient leur apportant leurs approvisionnements et recueillant le produit de leur pêche. Cette Société a adopté la mise en vente du poisson au kilo, c'est d'ailleurs le seul mode de vente autorisé à la Pêcherie d'Alger.

NOS COLONIES EN CAS DE GUERRE

On a lu l'importante etude du général Thory (T. VIII, p. 212) sur l'insuffisance des moyens de défense de nos colonies, en personnel et en matériel. Le même auteur vient de répondre dans le *Bulletin de la Société des Etudes coloniales et maritimes* à certaines critiques dirigées contre ses conclusions. Nous croyons devoir reproduire cette réplique vigourcuse :

Dans son numéro du 9 août 1888, le journal *Le Commerce de la France et des Colonies* publie sous la signature de M. Dutilh de la Tuque, un article critiquant celui qui a paru dans le *Bulletin de la Société des Études coloniales et maritimes* sur la défense de nos colonies. Cet article peut se résumer comme il suit.

L'auteur admet d'abord la nécessité absolue de remplacer les canons à âme lisse par des canons rayés à longue portée, et notamment par un certain nombre de canons capables de percer les cuirasses des bâtiments anglais qu'on aurait à combattre en temps de guerre. Il admet aussi l'emploi des torpilles comme moyen de défense. Mais, par contre, il s'oppose formellement à l'augmentation de nos garnisons coloniales dont la faiblesse n'est cependant que trop évidente. En effet, dans nos trois anciennes colonies à sucre, la Réunion, la Martinique et la Guadeloupe, il n'y a pas même 2 canonniers par canon en batterie, alors que les règlements militaires en admettent au moins 5. Entre ces deux opinions de l'auteur, il y a une contradiction manifeste. Il veut bien des canons rayés de fort calibre, mais il ne veut pas de canonniers pour les servir, comme si les canons pouvaient se tirer tout seuls! De deux choses l'une, ou il faut des canons dans nos colonies pour en assurer

Digitized by Google

la défense, et alors il faut un nombre de canonniers suffisant pour les servir ; ou bien il ne faut pas de canonniers, et partant pas de canons; qu'on garde alors ceux-ci en France, ce sera une économie toute faite et une proie assurée de moins pour l'ennemi.

Mais alors la question de nos Colonies peut se résumer de la manière suivante : La France doit, en cas de guerre, abandonner ses Colonies sans défense à la merci des Anglais!! Tel n'est pas mon avis, loin de là, car j'estime qu'il est indispensable à l'honneur et aux intérêts de la France de les défendre avec la plus grande vigueur.

Examinons sur quoi cette opinion est basée. Elle repose uniquement sur cette considération qu'il faut conserver en France tous nos moyens de défense, sans aucune exception, parce que la guerre continentale primera de beaucoup, comme importance, la guerre coloniale. En outre, si nous sommes vainqueurs en Europe, on nous rendra forcément nos Colonies à la conclusion de la paix; et si nous sommes vaincus, nous serons toujours dépossédés de nos Colonies, même si elles n'ont pas été prises par les Anglais. D'après ce raisonnement, on devrait aussi abandonner sans défense l'Algérie, et certains points de la France continentale d'importance secondaire. Dans toutes ces assertions il y a bien des erreurs comme nous allons le prouver.

En effet, en cas de mobilisation, la France mettra sous les armes, en quelques jours, un million deux ou trois cent mille hommes, plus, environ pareil nombre quelque temps après s'il en est besoin. Or, que réclame la défense de nos colonies comme surcroît d'effectif? *deux mille cinq cents hommes* environ. Que feraient en France deux mille cinq cents hommes de plus à côté de un million deux cent mille soldats? Rien, absolument rien, ils disparaîtraient dans la masse ; leur présence n'y serait même pas sensible. Au contraire, dans nos colonies, l'accroissement d'effectif qui résultera de leur présence sera non seulement très sensible, mais encore en changera la situation du tout au tout, car elle les mettra à l'abri des attaques de l'ennemi, et leur permettra de tenter quelque coup de main sur les colonies anglaises voisines, surtout avec l'aide des milices locales, qui n'existent plus qu'à la Réunion, et dont l'article auquel je réponds s'est abstenu de parler, malgré leur importance, sans toutefois dire pourquoi. Ce qui se fait à la Réunion devrait se faire aux Antilles. en attendant l'application de la loi sur le recrutement, tant attendue et toujours retardée.

Il est inexact d'ailleurs de dire que si nous sommes vainqueurs en Europe, cela suffira pour qu'on nous rende nos Colonies. On ne nous rendra que ce que nous serons assez forts pour reprendre, et si nous ne sommes pas vainqueurs de l'Angleterre sur mer, elle ne nous rendra pas les colonies qu'elle nous aura prises. L'exemple du premier empire le prouve surabondamment; jusqu'en 1812 nous avons été vainqueurs en Europe, et les Anglais ne nous ont rien rendu. Or, il n'est pas probable que notre gouvernement, quel qu'il soit, puisse obtenir d'eux plus que Napoléon.

Quant à affirmer que si nous sommes vaincus en Europe, nous serons

Digitized by Google

sûrement dépossédés de nos Colonies par nos vainqueurs, même si elles n'ont pas été prises par les Anglais, cela ne saurait être exact qu'en cas d'un écrasement complet qui n'est guère admissible. La défense énergique du colonel Denfert a conservé Belfort à la France, en 1871, et si Metz et Strasbourg avaient été défendues avec la même vigueur, leur sort eût été bien différent de ce qu'il est aujourd'hui. L'histoire proteste d'ailleurs contre cette thèse, car en 1814 et en 1815 nous étions vaincus et l'on nous a cependant rendu une partie de nos Colonies.

Quoi qu'il en soit de ces diverses considérations, il en est une qui prime tout, c'est de mettre à l'abri la vie et les biens des créoles qui sont, eux aussi, des Français qu'on ne doit pas abandonner sans défense aux Anglais. Qu'arriverait-il en effet, avec ce triste système? Nos diverses Colonies se trouvant sans défense, seront attaquées et prises par les Anglais successivement et en peu de temps. Après avoir détruit en quelques heures nos batteries impuissantes, ils débarqueront, brûleront, pilleront et saccageront les villes et les habitations, avec l'humanité qui les caractérise; puis ils emmèneront ensuite comme prisonniers les rares survivants de la garnison, ainsi que les notables de la Colonie, qu'ils enverront, comme jadis, mourir misérablement sur des pontons. Si tel est le sort que la France doit réserver à ses Colonies, mieux vaudrait pour son honneur qu'elle n'en eût pas. Qu'on consulte là-dessus les créoles; leur opinion n'est pas douteuse. Ils répondront tous que si la France veut posséder des Colonies, elle a le devoir supérieur de les défendre en cas de guerre, et que si elle ne veut pas remplir ce devoir, elle doit renoncer à leur possession. Les créoles des Antilles vous diront qu'ils sont tout disposés à faire comme leurs pères, et à rejeter les Anglais à la mer s'ils tentent de débarqner dans leurs îles; mais que, pour cela, il faut que la Métropole leur fournisse des armes et une quantité suffisante de troupes d'infanterie et d'artillerie, et qu'enfin elle ne continue pas plus longtemps à les priver d'une organisation militaire sérieuse, indispensable à leur sûreté. Quant aux habitants de la Réunion, ils ajouteront qu'avec une garnison suffisante et quelques vapeurs, ils se chargeront de repousser les Anglais.

Voilà quelle utilité il y aurait à augmenter l'effectif de nos troupes dans les colonies. Qnant à dire qu'il est inutile d'encombrer de nos soldats les villes du littoral de nos colonies, c'est une ironie amère, en présence du chiffre désisoire de nos effectifs; il n'est pas besoin d'y répondre. Ce serait d'ailleurs fort heureux pour les colonies, car ils serviraient à repousser l'ennemi s'il tentait d'y débarquer, et empêcheraient le bombardement des villes du littoral en forçant les bâtiments ennemis à rester au large. Je dois faire remarquer aussi que c'est encore une contradiction manifeste que de se refuser à mettre dans nos colonies des garnisons insuffisantes et de vouloir y construire des ports fortifiés devant servir en même temps de ports de commerce et de protection en cas d'attaque. Pour qu'un port fortifié puisse servir de protection en cas d'attaque, il faut des canons et des canonniers.

Digitized by Google

L'assertion qui consiste à dire que, pour tenter une diversion sur nos colonies, il faudra que l'Angleterre se rende sur les lieux, pèche par la base, en ce sens qu'elle y est toute rendue, car elle entretient dans toutes les parties du monde des divisions navales plus nombreuse que les nôtres, et elle possède plus de dépôts de charbon et plus de colonies que nous.

En somme, je maintiens toutes mes conclusions au sujet de la défense des colonies, et je résume comme il suit :

1° Augmenter les effectifs de nos garnisons coloniales d'environ 3,000 hommes, dont 350 d'artillerie, et défendre partout les rades de Gorée, de Mayotte, de Rapa, et de Port-Phaéton à Tahiti, d'une manière aussi complète que possible;

2° Placer dans les batteries de côte un nombre suffisant de canons rayés de gros calibre, capables de percer les cuirasses des bâtiments anglais auxquels on aura affaire, et en retirer les canons à âme lisse;

3° Envoyer des torpilles en quantité suffisante dans chacune de nos colonies.

En terminant, je dirai à MM. les sénateurs et députés des colonies : vous êtes les représentants de nos colonies; maintenant que vous connaissez, au moins en partie, le triste état de leur défense, c'est à vous qu'il appartient de le faire cesser, et d'agir en conséquence sur le Ministère de la Marine et des Colonies, car nul n'est sûr du lendemain, et il ne faut pas qu'encore une fois on puisse nous dire : il est trop tard!

Général THORY.

NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES & COLONIALES

Algérie. *Les dégâts des sauterelles à Constantine.* — Il résulte du travail fait par le service des contributions que les pertes totales subies du fait des sauterelles, de la sécheresse et des épizooties dans les arrondissements de Constantine, Philippeville et Sétif s'élèvent à la somme de 24,860,000 francs. Elles se décomposent ainsi : 1,547 Européens ont perdu 3,644,883 francs; 55,362 indigènes ont perdu 21,215,177 francs.

En ce qui concerne les colons, l'arrondissement de Constantine est compris pour 1,390,399 francs. Les pertes des colons placées sous la rubrique « malheureux », au nombre de 512, sont de 867,500 francs.

Pour l'arrondissement de Philippeville, il y a 43,693 francs de pertes les colons « malheureux » au nombre de 40, sont compris pour 29,280 francs.

Pour l'arrondissement de Sétif, il y a 2,210,791 francs de pertes; les colons « malheureux », au nombre de 368, sont compris pour 950,240 francs.

Digitized by Google

Les vins en Algérie. — On sait quel développement a pris, en Algérie, la culture des vignes. Voici le mouvement de l'importation, de l'exportation et de la production de notre colonie de 1872 à 1887 :

	Production — Hectol.	Importation — Hectol.	Exportation — Hectol.
1887 . . . . . Fr.	» »	» »	794.596 »
1886	1.665.995 »	230.267 »	461.608 »
1885	967.924 »	265.935 »	330.336 »
1884	890.899 »	154.583 »	145.648 »
1883	811.584 »	215.507 »	117.805 »
1882	651.335 »	303.391 »	15.736 »
1881	228.549 »	283.630 »	16.637 »
1880	432.580 »	257.652 »	24.042 »
1879	351.525 »	275.840 »	6.181 »
1878	338.220 »	334.897 »	» »
1877	265.173 »	368.616 »	» »
1876	222.425 »	409.446 »	» »
1875	196.313 »	374.368 »	» »
1874	228.999 »	» »	» »
1873	170.679 »	» »	» »
1872	228.999 »	» »	» »

Maroc : *Caravanes de Timbouctou :* Après avoir rendu compte des résultats de la caravane de cette année, le Consul de France à Mogador examine les conditions dans lesquelles les opérations peuvent être traitées d'une manière fructueuses en ce qui concerne les produits importés par les caravanes de Timbouctou.

Il me paraît nécessaire, écrit notre agent, d'expliquer brièvement au moyen de quel procédé les Anglais arrivent à monopoliser, pour ainsi dire, chez-eux, certains produits du Soudan et principalement les gommes et à nous rendre, sous ce rapport leurs tributaires. Tout d'abord, il n'ont eu jusqu'aujourd'hui, en ce qui concerne Mogador du moins, à lutter contre aucune ou presque aucune concurrence sérieuse. Cette concurrence existerait-elle même, qu'il faudrait pour qu'elle réussît, qu'elle pût adopter le système des négociants de Londres. Ceux-ci ne craignent nullement d'envoyer, à l'époque de l'arrivée des caravanes, des avances importantes en numéraire à certains commerçants israélites, qui jouissent de leur confiance, avec ordre d'acheter tous les produits du Soudan qui ont cours en Europe. Fréquemment aussi les représentants des maisons anglaises, à Mogador, reçoivent, indépendamment du numéraire, une quantité considérable de cotonnades qu'ils échangent facilement contre des articles venant de Timbouctou. Les échanges ne se font pas seulement sur notre marché, les courtiers israélites se rendent jusque dans l'intérieur du pays, là où s'arrête le convoi, à Touzouni ou Tendouf, par exemple. Si, parfois, ils se disputent entre eux les marchandises du Soudan, ce n'est, après tout, que pour le compte des négociants

Digitized by Google

anglais et, de toute façon, en ce qui nous concerne, le résultat final reste malheureusement le même, c'est-à-dire que tout ou presque tout le chargement des caravanes prend la route de Londres.

Plusieurs maisons françaises, qui s'occupent plus particulièrement du commerce des gommes, se sont adressées, dans ces derniers temps, au Consulat de France à Mogador, pour obtenir des renseignements à ce sujet. A toutes nous avons indiqué la manière de faire : expédition d'avances en numéraire ou, mieux encore, envoi d'un représentant avec ordre de concourir à l'achat, *sur place et au comptant*, des principaux articles provenant de l'intérieur. C'est là l'unique moyen d'arriver à obtenir, de première main et à des prix raisonnables, les marchandises que nous sommes, la plupart du temps, dans l'obligation de demander à la Grande-Bretagne.

Sahara occidental. — *Mission Lahure.* On a lu dans le tome VII, page 713, le compte rendu de l'exploration de M. C. Douls chez les Maures nomades, La carte qui accompagne ce récit permet de se rendre compte de la région qui vient d'être explorée par la mission Lahure.

On écrit de Las Palmas (îles Canaries) que le colonel belge baron Lahure et le lieutenant de marine Fourcault ont débouché à la côte du Sahara, en venant du désert. Ils ont été reçus, après leur dangereuse expédition, dans une factorerie anglaise située au nord du cap Bojador. M. Donald Mackenzie, fondateur de cette factorerie, leur a fait un chaleureux accueil. D'après les bruits qui viennent de cette station en relations continuelles avec les Canaries, le colonel Lahure aurait parcouru des régions sahariennes très fertiles et dont la salubrité est tout à fait remarquable. Il aurait réussi, également, à pénétrer dans la vallée et le delta du Saghiet-el Hamra, large torrent du Sahara, où aucun Européen n'avait mis le pied jusqu'ici.

L'intérieur serait peuplé de mahométans intelligents et pourrait devenir un important débouché commercial ayant sa tête de ligne au nord du cap Bojador.

Sénégal : *Service de Gorée à Dakar. — Situation dans le Ripp, le Niani, à Yola.* — La *Nerthe* a apporté à la *Gironde* les nouvelles suivantes :

Le *Journal Officiel* du Sénégal mentionne un traité passé entre la colonie du Sénégal et la Société Louis Achard et Cie, pour l'entreprise d'un service régulier de transport de voyageurs et de correspondances entre Gorée et Dakar.

Les chaloupes à vapeur pontées destinées à ce service seront aménagées de façon à donner passage à vingt personnes (équipage et passagers compris).

Ripp : La situation continue à être calme. Les renseignements complémentaires recueillis par le commandant de Nioro sur la tentative de soulèvement organisée par Biram-Cissé montrent, de plus en plus, combien l'arrestation de cet agitateur était nécessaire.

Digitized by Google

La rareté des pluies facilite la maturation du petit mil, et tout le monde s'attend à une belle récolte. La sécurité dont jouissent les cultivateurs contribue pour une large part au résultat que l'on espère obtenir. Les traitants deviennent nombreux dans nos escales de Gambie; quelques-uns se sont installés dans l'intérieur, à Kontango, par exemple.

Niani : La situation est loin d'être aussi bonne. Le pays est en proie aux exactions d'une foule de petits chefs pillards qui attaquent les villages, volent des bœufs et font des prisonniers. Ali-Maka et Maka-Cissé sont les deux brigands dont on se plaint le plus en ce moment. Dernièrement, le premier a attaqué le village de Laverady, a fait douze prisonniers et a enlevé quarante-deux bœufs.

Yola. Bagnick-Dialo vient encore de troubler la paix en se jetant, avec ses bandits, sur Yola, petit village voisin de la Gambie, qu'il a pillé.

Haut Niger : *Thieba* (t. VIII, p, 430). On se rappelle qu'une escorte pour les envoyés de Thieba avait été demandée à Madani, à la suite de l'incident de Gouni. Le commandant supérieur du Soudan français fait savoir que la réponse du fils d'Ahmadou est parvenue à Bammako le 2 septembre. La mission va partir sous la sauvegarde de Simbara-Facima et de Bandiougou, envoyés de Madani. Celui-ci déclare de nouveau que l'arrestation de la mission est le résultat d'un malentendu, et il renouvelle ses protestations d'amitié, envers les Français et envers Thieba. Comme on l'espérait, tout est réglé pacifiquement.

Congo. *Assassinat du major Barttelot. — M. Jameson. — Situation générale satisfaisante.* — L'*Indépendance belge* a reçu de Boma, 15 septembre, la lettre suivante :

« Le télégraphe vous aura probablement signalé, en termes sommaires, la mort du major Barttelot, assassiné à la tête de l'arrière-garde de Stanley au moment où il s'engageait sur les traces de l'illustre explorateur. Le courrier de Stanley-Falls vient d'arriver à Boma, et nous apporte quelques éclaircissements sur cet événement.

» C'est par un de ses porteurs, agissant isolément et sans complot avec d'autres, que le major Barttelot a été tué d'un coup de feu. L'événement a jeté le désordre dans la colonne. M. Jameson, prenant le commandement, s'est alors replié vers les Stanley-Falls. Il y a trouvé Tippo-Tip. Celui-ci s'est montré réellement très affecté de cette mort tragique, dans laquelle il semble n'avoir été pour rien, bien que le bruit de sa complicité ait été répandu tout d'abord. Le meurtrier a été livré aux autorités des Falls, et prompte justice va être faite, si elle n'est faite déjà.

» M. Jameson, s'étant décidé à descendre, a été pris d'une fièvre violente à laquelle il a succombé, le 17 août, à la station des Bangalas. L'arrière-garde de Stanley joue décidément de malheur. Elle est complètement désorganisée et n'a plus à sa tête que deux Européens, MM. Ward et Bonny. M. Ward est redescendu à la côte pour attendre de nouvelles instructions de

Digitized by Google

la part de la *Emin relief Committée*. Mais il est peu probable que les débris de l'expédition Barttelot se remettent jamais en route.

» L'entente la plus cordiale règne au Stanley Falls entre les agents de l'État libre du Congo et les Arabes. Ceux-ci se livrent avec ardeur aux travaux de l'agriculture.

» L'état sanitaire des agents de l'État libre est bon.

» Le steamer *Roi des Belges* est enfin arrivée à Léopoldville après avoir remonté les affluents du Kassaï ; il nous ramène de Luluabourg MM. de Macar et Le Marinel. Ces deux agents vont repartir immédiatement pour l'Europe, après un séjour de plus de trois ans au Congo.

» La saison froide touche à sa fin et déjà la pluie est tombée deux fois à Boma. Si l'on en croit la statistique, l'année sera exceptionnellement favorable au commerce. Il paraît, d'après les vieux Africains, qu'il y a un cycle bien déterminé de bonnes et de mauvaises années, et que nous entrons dans la période des « vaches grasses. » L'année 1888 a, du reste, été fort bonne. L'*Afrikaan*, le steamer de la maison hollandaise, vient de payer 12,000 francs de droits de sortie. Jamais, jusqu'ici on avait atteint ce chiffre.

» Vos lecteurs savent, du reste, combien les taxes son insignifiantes par rapport à la valeur des produits exportés. L'ivoire afflue depuis deux ou trois mois du haut fleuve. Les maisons de commerce s'outillent en conséquence et la flottille déjà nombreuse de steamers naviguant en amont du Stanley-Pool sera encore renforcée sous peu.

» On attend dans quelques jours les missionnaires belges qui vont s'installer à Kwamouth, à l'embouchure du Kassaï-Kwamouth, qui a été baptisé officiellement du nom de Berghe-Sainte-Marie, ce qui lui donne un certain parfum des Flandres.

» Tout le monde ne meurt pas au Congo : il y a des gens qui y naissent. Le bureau de l'état civil à Boma a enregistré ces jours-ci la naissance de deux enfants jumeaux, fils d'un missionnaire protestant de Underhill. Vous voyez que le « minotaure africain » a parfois des remords. »

Zambèze. — *Chemin de fer.* — Le gouvernement portugais vient de signer avec deux ingénieurs, MM. J. Pires de Sousa-Gomes et A. de Foraes-Sarmento, une convention pour les études du chemin de fer du Zambèze. La ligne qu'il s'agit de tracer part de Quelimane, passe à proximité de Mopeia et aboutit aux environs de Chamo, sur la rive gauche du Chiré, avec un embranchement partant de la ligne principale près Mopeio et se dirigeant vers Mutacata, sur la rive du Zambèze. Les ingénieurs doivent, dans un délai de 48 mois, livrer les études complètes du tracé à la commission permanente des travaux publics. Ils auront un droit d'option pour la construction de la ligne, qui fera l'objet d'un concours.

Zanzibar. — *Londres, 16 octobre.* — D'après une dépêche de Zanzibar du *Times*, l'équipage d'une dhow (bateau du pays) battant pavillon français aurait, samedi dernier, opposé une résistance armée aux agents de la Com-

Digitized by Google

pagnie allemande de l'Est africain, qui voulaient visiter ce bâtiment à son arrivée à Dar-es-Salam et contrôler ses papiers. Un détachement des équipages de la *Mœve* serait venu à bord et aurait découvert un certain nombre d'indigènes que l'on soupçonne être des esclaves, Les Allemands auraient mis l'embargo sur la dhow. Enfin, le consul général d'Allemagne serait parti pour procéder sur place à une enquête.

Le *Journal des Débats* publie la dépêche suivante :

« *Berlin, 19 octobre.* — Une dépêche reçue de Zanzibar à Berlin annonce qu'une insurrection très grave aurait éclaté dans le port de Nombas, qui a été concédé à l'Association africaine anglaise. Les indigènes auraient tenté d'empêcher des fonctionnaires anglais d'établir une administration douanière et ils y auraient réussi. Deux Anglais auraient été tués et plusieurs blessés.

» Déjà les autorités britanniques auraient demandé l'envoi dans les eaux de Zanzibar de navires de guerre. Les détails qu'on donne à ce sujet sont assez précis, mais peut-être ne faut-il pas les accepter sans réserves. Les récentes insurrections contre l'autorité des Allemands sur la côte orientale d'Afrique peuvent les inciter à exagérer les malheurs qui atteignent leurs rivaux.

» En tout cas, il semble y avoir matière à nouvelles conquêtes sur les indigènes, voire sur le sultanat lui-même, qui n'en peut mais. »

Zanzibar, 22 octobre. — M. Mackenzie est arrivé à Zanzibar; il a été accueilli par les indigènes dans le durbar public comme représentant de la Compagnie britannique. Les indigènes lui ont exprimé la crainte que la Compagnie ne veuille mettre des entraves à l'esclavage domestique, mais M. Mackenzie les a rassurés complètement à ce sujet.

Le lieutenant Swayne et sa caravane sont partis pour l'intérieur le 18 octobre.

Le comte Teleki est arrivé à quelques journées de Mombasa, après une expédition heureuse à Sambeam.

La *National-Zeitung* reçoit la communication suivante :

« La nouvelle venant d'Angleterre et d'après laquelle les stations de Dar-es-Salam et de Bagamoyo auraient été évacuées par la Société allemande de l'Afrique orientale, est inexacte. Les deux places sont encore dans les mains des Allemands. Le commandant de Dar-es-Salam est M. Leue, celui de Bagamoyo le baron de Gravenreuth. L'agence générale de Zanzibar a reçu l'ordre d'occuper plus fortement les places et de les maintenir. Dans les cercles coloniaux d'ici prédomine depuis une semaine l'opinion que le mouvement insurrectionnel sur la côte orientale de l'Afrique est sur son déclin et que la réoccupation des places évacuées, au moyen de forces plus considérables, s'effectuera sans difficultés. »

A la recherche de Stanley. — Les Américains ont décidé d'envoyer aussi une expédition au secours de Stanley ; c'est un explorateur africain bien connu, le colonel Chaillé Long, qui en serait le commandant.

Digitized by Google

M. le colonel Chaillé Long bey, actuellement chef de la légation des États-Unis en Corée, écrit de Séoul à la date du 29 juillet, qu'il venait de recevoir plusieurs lettres de New-York, dans lesquelles on lui demandait de se mettre à la tête d'une expédition à la recherche de Stanley.

M. le colonel Chaillé Long, qui a donné au gouvernement égyptien tant de preuves de son infatigable dévouement, a acquiescé, en principe, à cette demande; mais, au moment où il reçut ces lettres d'Amérique, il était sur le point de quitter Séoul pour aller explorer une île inconnue et ne devait être de retour de cette expédition qu'à la fin d'octobre.

Si, à son retour, Stanley n'a pas reparu sur la scène du monde, Chaillé Long bey acceptera le mandat qui lui est confié par ses compatriotes.

Voici quel serait le plan du colonel :

On sait que c'est grâce à lui que les belles provinces de l'Équateur avaient été ajoutées aux fleurons de la couronne vice royale d'Égypte jusque dans l'Ouganda, où régnait alors le roi M'tesa, aujourd'hui remplacé par son fils Wandja. Le colonel Chaillé Long se proposerait donc de solliciter l'appui du gouvernement du Khédive, en lui demandant une centaine de ses soldats noirs comme ceux qu'il recruta autrefois pour parcourir l'Afrique centrale jusqu'à la côte orientale. De la côte, suivant le chemin qui lui fut tracé par Gordon, Chaillé Long espère pouvoir, une fois arrivé à Kismayu, dans l'Ouganda, transiger avec le fils de son ami M'tesa et obtenir son appui pour l'aider dans sa recherche de Stanley. Stanley retrouvé, le colonel se porterait au secours d'Emin-pacha et descendrait, de concert avec lui, le Nil Blanc, pour prendre les Madhistes à revers, s'emparer de Khartoum et rendre ainsi à l'Égypte toutes ses grandes provinces du Soudan.

Esclavage — *Chasse aux négriers.* — On mande de Zanzibar au *Times* le 19 octobre :

« L'aviso *Griffon* vient d'arriver de Pemba. Son commandant rapporte que mercredi, à minuit, la chaloupe à vapeur du bord, commandée par le lieutenant Cooper, donna la chasse à un négrier. Après avoir envoyé une volée de mousqueterie à la chaloupe, l'équipage arabe se jeta à la mer, abandonnant le navire et les quatre-vingt-six esclaves qu'il transportait. Trois de ceux-ci étaient morts et trois blessés. Le lieutenant Cooper a été tué dans cette affaire et deux de ses matelots sont blessés.

» Des avis ultérieurs portent que le négrier était armé d'un canon qu'on avait chargé jusqu'à la gueule et auquel on mit le feu, mais qui ne partit pas. Les obsèques du lieutenant Cooper ont eu lieu hier. Les amiraux français et allemand y ont pris part avec leurs états-majors, ainsi que tout le le corps consulaire présent à Zanzibar. Le *Griffon* est reparti pour Pemba emmenant des soldats du sultan et le commissaire chargé de ramener morts ou vifs les arabes impliqués dans cette affaire. L'irritation est très vive parmi les équipages anglais impatients de représailles.

Digitized by Google

» D'après les nouvelles arrivées du Sud, la situation sur la côte n'a pas changé. Les rebelles, très nombreux y sont toujours maîtres de la situation.

Berberah : *Attaque des Somalis. — Aden, 10 octobre :* 300 ou 400 cavaliers Somalis et autant de fantassins ont attaqué la partie indigène de Berberah pendant la nuit. La garnison, formée de cinquante indigènes et vingt soldats de la troupe d'Aden, qui y stationnaient, firent une sortie. Une douzaine de Somalis furent tués. Un navire de la marine anglaise, l'*Osprey*, s'y est rendu, et le vapeur des Indes *le Tenasserim* est parti pour Berberah avec la troupe d'Aden et cent indigènes. Cette force devra suffire. Cette affaire fera beaucoup de tort au commerce de Berberah, car les caravanes seront toutes arrêtées.

Le Mont Elbrouz. — Nous empruntons à une correspondance de la *Gazette Russe*, datée de Naltchik 27 septembre. les détails suivants au sujet du professeur anglais Donkin et de ses compagnons de voyage. M. Donkin, accompagné du fabricant Fox, de deux guides suisses, nommés Streich et Fischer, et d'un interprète, M. Rieger, est arrivé au commencement d'août au village d'Ourousby, situé au pied de l'Elbrouz, d'où il s'est rendu à Bezingui.

Accompagné de ses guides et d'un indigène du village de Toubinel, M. Donkin se dirigea le 3 août vers les glaciers de Bezingui, afin d'atteindre le sommet du Kaschkan-Tau. Il envoya en même temps M. Rieger, avec des appareils photographiques. à Balcaria, où les excursionnistes devaient rejoindre quelques jours plus tard l'interprète. M. Donkin et les guides arrivèrent dans la soirée du 13 août aux glaciers de Bezingui, dans le voisinage desquels ils passèrent la nuit, sous une tente. Le lendemain, ayant confié la garde de la tente à l'indigène, ils se dirigèrent vers les glaciers. Dans la matinée le temps était beau, mais un épais brouillard arrêta dans la soirée la marche des excursionnistes, qui ne retournèrent à la tente que dans la soirée du 15. Toute la journée du 17 fut consacrée au repos.

Le lendemain, à l'aube, M. Donkin fit charger tous les bagages sur le seul cheval dont il disposait et ordonna à l'indigène de rejoindre avec les bagages M. Rieger à Balcaria. Dans la lettre qu'il remit à l'indigène, M. Donkin annnonçait à l'interprète qu'il arriverait à Balcaria dans cinq ou six jours, en passant par les glaciers. De Balcaria, M. Donkin se proposait de se rendre par le défilé de Schari dans la province de Koutaïs. Il chargeait M. Rieger d'envoyer des chevaux et des approvisionnements au refuge établi au pied de la montagne de Dykhtau (16,925 pieds), non loin du défilé de Schari (à 30 verstes de Balcaria). Cet ordre fut exécuté, mais l'indigène qui conduisait les chevaux attendit en vain pendant plusieurs jours les voyageurs à l'endroit indiqué.

Ne recevant à son tour aucune nouvelle de M. Donkin, M. Rieger se rendit le 14 septembre à Naltchik et porta le fait à la connaissance de la police.

Digitized by Google

On a retrouvé les traces des voyageurs jusqu'au sommet de Kaschkan-Tau (17,096 pieds). Dans différents endroits, près des grandes crevasses des glaciers on aperçoit des débris de chaussures et des traces de coups de hachette. Au dire des indigènes, les voyageurs avaient pris les sentiers les plus périlleux.

Deux suppositions seulement sont admissibles : ou bien les voyageurs ont été ensevelis dans un éboulement, ou bien ils ont été précipités dans une crevasse.

La mer Blanche. — Les hydrographes chargés de faire le relevé de la mer Blanche sont revenus le 7 septembre dernier à Arkhangel sur un des paquebots de la Compagnie Mourmane. C'est le 18 mai que l'expédition avait inauguré ses travaux dans la baie d'Onéga. Ayant reçu mission d'explorer le golfe de Soroki, l'expédition s'est partagée ; trois officiers, à bord d'une barque à vapeur, se sont dirigés du côté de Soroki, tandis que leurs compagnons sont restés à Onéga.

Malgré le mauvais temps et les vents froids qui ont soufflé pendant les mois de juin et de juillet, dit le *Grajdanine,* les résultats obtenus ont été considérables. Le golfe de Soroki a été entièrement exploré et on y a découvert un banc de onze pieds de profondeur, à un endroit où les cartes marquaient 35 pieds. Le chenal de la rivière de Vyg et la rade de Soroki ont été étudiés en détail. On sait qu'il est question de construire un canal dit d'Onéga-mer Blanche. Si ce projet venait à se réaliser, il faudrait construire un bon port à Soroki, sans quoi la relâche des bâtiments y serait fort difficile et dangereuse.

Dans la baie d'Onéga, l'expédition a mesuré le chenal de Corélie et celui de la Dvina, ainsi que la partie du fleuve qui baigne la ville. Comparaison faite avec les cartes de 1830, l'un et l'autre chenals ont subi des déviations considérables. Celui de la Dvina s'est beaucoup amélioré, celui de Corélie est devenu plus tortueux et n'a plus que onze pieds de profondeur. Il est étrange que, par une ancienne habitude, on continue à le choisir pour la navigation et que des balises l'indiquent encore. Bientôt il sera entièrement ensablé. Il faudrait établir un phare à l'île de Kii. A l'instar du monastère de Solovetsk, le couvent situé sur l'île susmentionnée pourrait se charger de l'entretien de ce phare. Il y aurait lieu d'en construire un aussi sur le cap Letny Orlow. Entre ce cap et les îles Solovetsk passent tous les bâtiments qui vont à Kien, au couvent de Solovetsk à Soumy et à Onéga. Les écueils des îles Mouksalma, mal indiqués sur les cartes actuelles de la mer Blanche, sont d'un grand danger pour la navigation. Ce récif devrait être exploré et, afin d'en atténuer les dangers, on faciliterait la tâche des navigateurs en établissant un phare sur ledit cap Orlow. Les bâtiments qui font le commerce dans les eaux septentrionales de la Russie d'Europe se chiffrent par centaines.

Sibérie : *Pénétration de la Sibérie par la mer de Kara :* On a lu (T. VIII, p. 366), les détails sur les explorations de M. Wiggins à la recherche d'une

Digitized by Google

route pour pénétrer par la mer de Kara jusqu'au cœur de la Sibérie. Voici les nouveaux renseignements que donnent à ce sujet les journaux anglais:

La Compagnie des « Aventuriers du Phœnix », à Newcastle sur la Tyne, a appris que le vapeur *le Labrador* n'avait pu atteindre la rivière Yenisei et avait dû aller à Vardoe. On a tort d'attribuer cet insuccès à ce que la mer de Kara serait bloquée par les glaces. S'il en était ainsi, il faudrait renoncer à toutes les espérances conçues par le capitaine Wiggins, de pénétrer en Sibérie par la voie maritime et fluviale. Le voyage du *Labrador* a au contraire confirmé les théories du capitaine Wiggins sur la possibilité d'accès dans la mer de Kara pendant une partie de l'année. L'insuccès présent doit être attribué aux causes suivantes :

A l'arrivée du *Labrador* à Vardoe, on apprit que le *Phœnix* avait échoué sur un banc de sable dans la rivière Yenisei, et que les eaux ayant baissé, il était peu probable qu'il pût être remis à flot à temps pour aller à la rencontre du *Labrador*. Comme il était inutile que le *Labrador* allât jusqu'à l'embouchure de l'Yenisei s'il ne pouvait faire remonter la rivière à sa cargaison, on le garda à Vardoe.

Il y a trois vapeurs russes sur le Yenisei. Chacun d'eux a fait deux voyages en remontant et en redescendant son cours, ce qui prouve que la rivière est praticable.

Le 4 septembre, le *Labrador* et le *Seagull*, que la Compagnie venait d'acheter, partirent ensemble ; mais ils furent le jour suivant séparés par une forte tempête, et le *Seagull* se mit à l'abri près de l'île de Kolguer. Il y attendit le *Labrador*, mais, ne le voyant pas arriver, il revint à Vardoe. Il était alors trop tard pour continuer l'expédition. Pendant ce temps, le *Labrador* alla au Jugor strait et y attendit vainement le *Seagull*.

La saison était annoncée comme devant être très mauvaise, et les Norvégiens craignaient qu'on ne pût traverser la mer de Kara. A une époque moins tardive, des sloops pour la pêche aux *walrus* avaient rencontré beaucoup de glaces, mais quatorze d'entre eux avaient passé dans la mer de Kara durant le mois d'août. Le capitaine Wiggins dit qu'il a trouvé des glaces dans le détroit de Jugor, mais qu'à une certaine distance de la côte, la mer était complètement libre, et que les sloops avaient atteint au nord 75° de latitude avec une mer tout à fait ouverte ; mais on était alors au 27 septembre, les tempêtes d'hiver commençaient, et le capitaine Wiggins jugea imprudent d'aller jusqu'à la bouche de l'Yenisei, à cause des difficultés qu'il trouverait au retour.

Cette expédition est la sixième qu'ait tentée le capitaine Wiggins, et il resta convaincu que s'il était arrivé dans ces parages à une époque moins tardive et ayant à sa disposition un autre bateau de faible tonnage, le succès eût été complet.

Sibérie : *Voie de terre en concurrence à la voie par la mer de Kara.* — Les Russes commencent à se préoccuper de l'ouverture de la voie commerciale

Digitized by Google

par la mer de Kara, qui aurait pour effet de faciliter l'introduction des négociants anglais au cœur de la Sibérie. M. Sibiriakow, qui s'était montré d'abord partisan de la voie de pénétration par l'Yenisei, déclare maintenant que ce projet est irréalisable et est devenu un promoteur ardent de la route de terre. Il croit avoir trouvé dans la chaîne de l'Oural, entre les bassins de l'Obi et du Petchora, une passe large de 100 verstes qu'il a utilisée pour le transport de marchandises dans le district de Petchora. Cette route n'a pas été accueillie avec faveur par les Russes, à cause de sa grande distance de la mer, et pour des raisons locales. On paraît plus favorable au projet de M. Golokhvastow, qui vient d'obtenir l'autorisation de faire un projet pour la construction d'un petit chemin de fer de Obdorsk sur le petit Obi, dans la direction Ouest, à travers l'Oural, à 600 pieds au-dessus de la mer. Il traverserait la rivière Ussa, atteignant la mer, *viâ* Tudra Bolschozemelsk, au nord de Belkow Noss. Aucune difficulté ne serait à surmonter sur ce tracé de 400 verstes et le combustible s'y trouverait en quantité suffisante. La ligne ne pourrait être exploitée que pendant 180 jours par an; mais ce temps suffirait pour transporter 30 millions de pouds de marchandises. La difficulté est de trouver un port convenable sur l'Océan Arctique. Des expéditions doivent être envoyées au printemps pour rechercher un point favorable.

Asie centrale : *M. Semenow.*—Le 5/18 octobre, a eu lieu la première assemblée plénière de la Société russe de géographie. Cette séance avait attiré un nombreux public. Elle a été consacrée à une communication de M. le vice-président Semenow sur le voyage qu'il a fait au printemps et en été dans le Turkestan et dans la province Transcaspienne. Après une comparaison entre l'ancien état patriarcal et inculte de ces régions et son état actuel, M. Semenow a passé à la narration de son voyage. M. le vice-président a visité les territoires limitrophes du Zaravschan, en faisant l'ascension des sommets neigeux des montagnes voisines. Il a pu accomplir ces excursions dans des conditions exceptionnellement favorables, presque sans la moindre difficulté, grâce à des guides connaissant parfaitement leur métier. Revenu à Samarcande, M. Semenow a fait, pour se rendre à Taschkent, un voyage de 280 verstes à travers le désert connu sous le nom de « Steppe de la faim ». Dans les conclusions de son rapport, M. Semenow a indiqué les circonstances qui semblent promettre un brillant avenir aux régions qu'il a traversées. La ville de Taschkent, devenue déjà un centre qui exerce une action civilatrice sur tout le pays, promet d'être le foyer de la vie industrielle de la contrée. La culture du coton promet des avantages très considérables, surtout la culture des espèces d'Amérique. La sériciculture vient en second lieu. L'industrie viticole et celle du riz ont aussi un bel avenir. Les chemins de fer transcaspien et de Samarcande ont déjà donné un essor si considérable au progrès pacifique de ces régions qu'on peut espérer, dans un avenir plus ou moins prochain, des résultats tout à fait extraordinaires.

(Nouveau Temps)

Digitized by Google

Indes : *Population.* D'après le recensement de 1881 la population des territoires anglais était de 198,790,853 âmes et celle des États indigènes de 55,191,742, soit ensemble 253,982,595 habitants. La population approximative du Cachemire qui n'a pas été comprise dans le recensement était en 1873 de 1,500,000 âmes et en Birmanie supérieure, en 1886, on en comptait 3,000,000. Les États Shan birmans avaient 2,000,000 habitants. L'augmentation annuelle de la population est d'au moins 1/2 0/0. Il faut donc en conclure que la population actuelle serait, dans les territoires anglais, de 207,754,578 âmes et dans les États indigènes de 60,382,466 donnant une population totale de 268,137,044 habitants.

Indes. — *Ce que peut coûter un voyage aux Indes.* — On lit dans le *Times* : « Il y a trois ans, je débarquai à Bombay au commencement de mars, et j'en repartis en septembre, après avoir parcouru les Indes sans autre interruption qu'un séjour de quatre semaines chez des parents à Simla. Durant cette période, je visitai non seulement les principales villes des Indes centrales, mais aussi Srinagar et je poussai jusqu'à Islamabad dans Cachemir. Bien que partout les Résidents anglais fussent très hospitaliers, je préférai descendre à l'hôtel ou dans des dâk bungalow, ce qui me procurait l'indépendance complète.

Chaque fois que j'ai tenu à visiter un point quelconque je ne me suis jamais laissé arrêter par la dépense. En tout et y compris quelques acquisitions, le coût total de ce voyage atteint £ 250.

Ceux qui n'ont que deux mois de congé par an doivent savoir qu'il suffit de 17 jours de Londres à Kurrachee et qu'un mois passé aux Indes leur permettrait de voir bien des villes, races et croyances dont ils ont entendu parler, mais qu'ils connaissent si superficiellement, pour un prix certainement moindre à celui qu'ils consacreront à une partie de chasse ou à une saison d'eau. »

Sikkim. — *Les Anglais au Thibet* (t. VIII., p. 504). On mande de Calcutta au *Times* que la campagne anglaise contre les Thibétains peut être considérée comme terminée, du moins pour cette année. L'armée thibétaine serait complètement désorganisée, et sur 11.000 hommes, dont se composait les forces ennemies, 3.000 à 4.000 seulement ont été ralliés. 3.000 de ces hommes se trouvent à Phari, et 400 à Garling. Le reste des forces thibétaines a été dispersé dans toutes les directions.

Les soldats de Kumba ont été attaqués à Garling par les villageois et plusieurs d'entre eux ont été tués.

Un représentant politique chinois est arrivé à Chumbi.

Personne ne comprend comment les Thibétains ont réussi à faire disparaître leurs canons ; on croit que ces pièces d'artillerie ont été jetées dans un des lacs.

Indo-Chine. — *M. Taupin.* On nous écrit : On a beaucoup parlé d'une lettre par laquelle Si-Votha, frère de Norodom, aurait fait sa soumission au gouverneur de l'Indo-Chine. La chose se serait faite par l'intermédiaire de M. Taupin. Cette nouvelle n'a pas été accueillie par tous avec une crédulité

Digitized by Google

parfaite. Je puis vous affirmer en ce qui concerne M. Taupin, que ce professeur, qui parle fort bien le Cambodgien est parti en janvier dernier pour une excursion dans le Sud de l'Indo-Chine. Il a quitté Saïgon pour se rendre à Angkor, et espérait obtenir du gouverneur de cette province des lettres pour les mandarins Siamois dont il devait traverser les provinces. DAngkor il devait se rendre à Bassac, puis se diriger, suivant les circonstances vers Phom-Penh ou vers Binh-Dinh (Annam). Le but de cet explorateur était d'étudier les langues des contrées qu'il traverserait et de prendre des vues pittoresques ; aussi s'était-il muni d'un appareil photographique. — Quant au côté diplomatique de sa mission, elle demande une confirmation.

Tonkin. — Le gouverneur de l'Indo-Chine, pendant son récent séjour à Hué, a obtenu du roi d'Annam la signature de deux ordonnances. La première constitue en concessions françaises les villes de Haïphong, de Hanoï et de Tourane, ainsi qu'un large périmètre autour de ces villes. En vertu de la seconde, les propriétes françaises seront régies par les lois françaises dans tout le Tonkin et dans les ports ouverts de l'Annam ; dans le reste de l'Annam, les Français pourront acquérir, mais leurs propriétés seront régies par la loi annamite.

Bornéo. — L'étendue du territoire *Nord British Borneo* est de 10 631 milles carrés, représentant environ la superficie de l'Écosse et du pays de Galles. Sa population est de 150,000 âmes. Bien que la charte ait été accordée en 1881, le premier exercice financier s'est terminé en 1883. Le revenu était alors de $ 50,738. En 1888, il est estimé à $ 157,682. En 1883, les dépenses étaient cinq fois supérieures au revenu. Actuellement, il y a un excédent de revenu. Les importations ont passé de $ 429,000 (en 1883) à plus de 1 million de dollars en 1887 ; et les exportations, de $ 159,000 à $ 535,000. Les principaux produits sont : cire, nids d'oiseau comestibles, camphre, noix de coco, café, fruits, poissons salés, gutta-percha, peau, caoutchouc, ivoire, bestiaux, poivre, rotins, riz, sagou, perles, nageoires de requin, tortues, tabac, trepang, cèdre et autres bois.

Jusqu'à la fin de 1887, 120,000 acres de terres avaient été vendues pour la culture, et pendant le premier trimestre de 1888, 158,335 acres nouveaux ont été demandés, principalement par des planteurs de tabac. Les résultats de ces ventes sont considérés comme un capital. En 1884, la région attribuée à la Compagnie a été accrue par la région Dent, au sud. M. Treacher, le premier gouverneur, avait eu une grande expérience de Bornéo en administrant la colonie de Labuan. A Sandakan, Papar, Kimanis, Kaya, Kudat, Silam, sur la côte des stations furent ouvertes. On recruta une police parmi les Somalis, Nubiens, Sikhs, Dyaks, Malais, Sulus. On défricha, des immigrants arrivèrent. Les indigènes apportèrent leurs produits. Les lois sont basées sur celles de l'Inde. Des casernes, des hôpitaux, des prisons, des docks ont été construits

Digitized by Google

dans chaque station. On a trouvé des placers sur la rivière Segama. Il existe des houillères dans les provinces du Sud; mais jusqu'ici on n'a développé que l'agriculture. Les revenus proviennent des droits sur l'opium, le tabac, les alcools, le sel, les taxes d'exportation. Le tabac de Bornéo peut rivaliser avec celui de Sumatra. Cinq Compagnies plantent actuellement du tabac, et on croit qu'il y en aura vingt en 1889. Les forêts produisent les plus beaux bois connus, y compris le fameux *bilian*, et l'exportation des bois de chêne augmente. Les planteurs, mineurs, négociants, petits commerçants et cultivateurs chinois vont et viennent à leur guise.

Nouvelle-Calédonie : *Concessions de terres.* — Les concessions de terres aux colonies sont de deux natures : gratuites ou à titre onéreux. Les colonies qui accordent des concessions *gratuites* de terres sont : l'Algérie, le Sénégal et la Nouvelle-Calédonie. Celles dont les concessions de terre s'obtiennent *moyennant une redevance* variable sont : Mayotte, Nossi-Bé, les Nouvelles-Hébrides, Tahiti, la Guyane, le Tonkin, et aussi le Sénégal et la Nouvelle-Calédonie.

En Algérie, en Nouvelle-Calédonie, à Tahiti et peut-être aux Nouvelles-Hébrides, le cultivateur français peut, sans danger réel, travailler lui-même la terre, mais dans les autres colonies, sauf exception, son rôle doit se borner à surveiller et diriger les indigènes qui seuls sous ces climats peuvent se livrer au travail de la terre.

En ce qui concerne la Nouvelle-Calédonie, voici, d'après le *Bulletin de Renseignements coloniaux*, les conditions auxquelles s'obtiennent les concessions de terres :

En dehors des concessions gratuites, qui deviennent définitives après l'accomplissement de certaines formalités, les terres du domaine s'obtiennent au prix de 24 francs l'hectare. Le prix est payable en douze ans, à raison de : 50 centimes par hectare et par an pendant les trois premières années; 1 franc pendant les trois suivantes; 2 fr. 50 c. pendant les trois autres; 4 francs pendant les trois dernières. Ces versements doivent être faits par semestre et d'avance. Les concessions gratuites s'accordent aux émigrants, aux militaires et fonctionnaires congédiés ou retraités dans la colonie, aux enfants qui y sont nés. Les demandes de concessions s'adressent au gouverneur de la colonie. Les demandes de passages, à la Direction des Colonies, au Ministère de la Marine.

Iles Sous-le-Vent. — *Leur importance stratégique; Nécessité de les relier à Nouméa.* — L'amiral Lefevre est constamment avec le *Duquesne* soit à Papeete, soit à Raiatea, la plus importante des îles Sous-le-Vent, dont les habitants sont toujours en insurrection. Les insurgés se sont réfugiés dans les montagnes au centre de l'île. On écrit à ce sujet de Papeete à la *Gironde* à la date du 14 août :

Nous ne possédons à l'heure actuelle à Raiatea que le fort abritant nos soldats et nos marins, auxquels sont venus se joindre une centaine de naturels

Digitized by Google

demeurés fidèles. Mais la situation ne peut tarder à se modifier. Le *Fabert* vient de nous arriver : et l'amiral et le gouverneur vont, sans doute, combiner un mouvement offensif, devant forcément amener la soumission des quatre ou cinq cents Raiatéens révoltés. Quant à Bora-Bora et à Huahine, qui forment avec Raiatéa, le groupe des îles Sous-le-Vent, elles ne bougent pas, et le pavillon français y flotte, hissé chaque jour par les naturels de ces deux îles.

C'est chez nous, grâce à la prise de possession des îles Sous-le-Vent, que les vaisseaux venant d'Europe et d'Amérique pour gagner par Panama la Nouvelle-Calédonie, la Nouvelle-Zélande, l'Australie, les Fidji, les Samoa, la Nouvelle-Guinée les Nouvelles-Hébrides, etc., s'arrêteront forcément pour s'y ravitailler, s'y réparer au besoin, y faire leur eau et leur combustible. C'est chez nous qu'en cas d'un conflit dans lequel la France se trouverait mêlée, nos navires de guerre croisant dans le Pacifique doivent venir se réparer, y prendre des bœufs, du charbon, des vivres de toutes sortes, à l'effet de courir sus aux vaisseaux ennemis voguant sur toute la côte d'Amérique, entre le Cap-Horn et San-Francisco.

C'est alors que le rôle de la Nouvelle-Calédonie pourra être très efficace pour la France. Elle nous enverra ses bœufs dont elle regorge ; sa houille qui y est fort abondante et de bonne qualité, que nous ne pourrons plus à ce moment-là tirer d'Australie ou d'Amérique, le charbon de terre étant considéré comme contrebande de guerre.

Il faut que ces deux îles sœurs, la Nouvelle-Calédonie et Tahiti, se concertent, afin de faire essuyer en temps de guerre à l'ennemi de la France le plus de dommages possible. Pourquoi, dans ce but, ne prolongerait-on pas, au moyen d'une annexe, jusqu'à Papeete, la ligne mensuelle à vapeur fonctionnant depuis plusieurs années entre Marseille et Nouméa ? Grâce à la suppression des escales de Maurice et de la Réunion, les steamers des Messageries maritimes se rendent en 45 jours à la Nouvelle-Calédonie ; avec un vapeur de cette Compagnie faisant le service entre Nouméa et Papeete, nous ne serions pour nos correspondances et nos marchandises qu'à une soixantaine de jours de France, période de temps à peu près égale à celle qui s'écoule aujourd'hui que le service est fait par des voiliers qui nous arrivent chaque mois de San-Francisco, nous inondant de produits américains, au plus grand détriment du commerce français.

La France pourrait donner aux Messageries la subvention annuelle de 75,000 francs qu'elle fournit aujourd'hui à la ligne *américaine*, à laquelle viendraient certainement s'ajouter des subventions que ne refuseraient pas de voter les Conseils généraux de la Nouvelle-Calédonie et des établissements français de l'Océanie.

On songe ici sérieusement à s'outiller pour le jour où le canal de Panama laissera passer les navires. La création d'un port, avec bassin de radoub, paraît décidée en un point nommé Port-Phaéton, situé à soixante kilomètres de Papeete, à laquelle il est relié par une route carrossable.

Digitized by Google

Le gouverneur revient de faire une tournée aux îles Tuamotu, à l'effet d'y choisir les points où seront élevés des phares destinés à éclairer les vaisseaux se rendant en relâche ou pour escale à Tahiti.

Les Chiliens en Océanie. — *Ile de Pâques.* — Le gouverneur de Tahiti et le contre-amiral Lefèvre, commandant la division navale de l'océan Pacifique, ont prévenu le département des colonies que les Chiliens avaient l'intention de prendre possession de l'île de Pâques. D'après les informations qui sont parvenues au ministère de la marine, le gouvernement chilien voudrait en faire un lieu de déportation politique.

L'île de Pâques, qui, en langue indigène, est désignée sous le nom de Rapa-Nui, se trouve presque à moitié chemin entre Valparaiso et Tahiti à l'ouest de l'île Sala-y-Gomez: elle est située au centre du parcours d'inspection qui est dévolu à notre division du Pacifique.

Alaska. — *Mines d'or du Shitanda.* — La rivière Yukon et le pays environnant, soit une étendue de près de 600 milles dont 200 milles contiennent des mines d'or, a été déclarée, d'après un rapport officiel transmis d'Ottawa, être une dépendance du territoire anglais. Il y a là matière à discussion; car la rivière Yukon est dans la plus grande partie de son cours sur le territoire d'Alaska. La frontière entre Alaska et la Colombie anglaise suit le 140° de longit. O, partant du mont Saint-Élias au sud, elle traverse le Yukon dans son cours supérieur, en en laissant une petite partie dans le territoire canadien. Cette frontière, qui était tracée sur les cartes lorsque Alaska passa du territoire canadien à celui des États-Unis, a été depuis longtemps considérée de part et d'autre comme peu satisfaisante; mais la discussion ne porte à ce moment que sur une étendue de 600 milles. Le Canada voudrait que la ligne séparative fût plus à l'ouest pour comprendre le Shitanda et d'autres rivières tributaires du Yukon, le long desquelles on a découvert de l'or et où les mineurs arrivent en foule depuis ces découvertes. Dans ces conditions, ce serait le gouvernement canadien qui aurait le contrôle des mines. Le gouverneur d'Alaska estime que cette ingérence pourrait causer des troubles. Actuellement, la seule route qui conduise à ces placers traverse le territoire anglais.

Canada: *Chemins de fer.* — Toronto, 23 octobre. — Des dépêches de Winnipeg portent qu'un différend des plus graves vient de surgir dans le Manitoba. L'administration du Chemin de fer Canadian-Pacific a décidé que le chemin de fer de Red River-Valley ne traverserait pas ses lignes, L'administration du Canadian-Pacific a en conséquence envoyé un train qui occupe le point d'intersection des deux lignes. Un nombre considérable d'employés de cette Compagnie, amplement pourvus de vivres, tiennent pour ainsi dire garnison dans ce train, sous les ordres de l'inspecteur Whyte. Ils doivent s'opposer à toute tentative de forcer la ligne, fallût-il pour cela soutenir un siège.

Le gouvernement provincial du Manitoba a, de son côté, décidé de faire

Digitized by Google

prévaloir les droits du chemin de fer Red-River. La population, très excitée est prête à appuyer l'action du gouvernement.

Les ouvriers qui construisent la voie ont atteint aujourd'hui le point d'intersection. Une collision paraît inévitable. La milice a été appelée.

Le loup marin. — La pêche au loup marin a été médiocre partout cette année, sauf à l'est de Terre-Neuve et au nord du détroit de Belle-Ile.

Des vingt goélettes de la Pointe-aux-Esquimaux, la moitié seulement ont pu payer leur frais ; il fallait une capture d'au moins 120, et neuf n'en ont pas même pris 50. Sur cinq goélettes de Nataskouan, deux ont fait un voyage fructueux, les autres n'ont rien pris du tout. Dans la partie est les glaces ont tenu la côte bloquée jusqu'au 20 juin ; alors la saison de la pêche au loup marin était passée.

Les Trains de bois en Amérique. — Les journaux ont parlé dernièrement d'un immense radeau qui, après avoir descendu l'un des plus grands fleuves de l'Amérique du Nord, s'était rompu au milieu même de l'Océan. Ce train de bois était formé de 27,000 troncs d'arbres reliés entre eux par une série de chaînes de fer attachant les pièces du pourtour à un solide câble central s'étendant d'un bout à l'autre dans le sens de l'axe.

L'ensemble de la construction mesurait 170 mètres de long, 20 mètres de diamètre et son poids était de 11,000 tonnes — le poids d'un vaisseau cuirassé! Il n'avait pas fallu moins de six mois pour édifier ce monument, dont, y compris la matière première, la main-d'œuvre et le transport ont été de 190,000 francs.

C'est au mois de décembre de l'année dernière que ce radeau monstre fut mis à flot. Il navigua d'abord sans encombre à la remorque du vapeur *Miranda*. Mais on avait compté sans les bourrasques dont le déchaînement eut bientôt raison de cet échafaudage flottant.

Le *Miranda*, steamer de 1,500 tonneaux, fut, en effet, assailli à 45 milles de l'île Nantucket, par une forte tempête qui en détermina la perte. Le train de bois qu'il traînait à la remorque fut, par la même occasion, complètement disloqué.

Depuis cette époque, ses débris jonchent l'Océan et font l'effroi des navigateurs. Il y a de quoi, en vérité, avoir peur et prendre des précautions. Le voilier allemand le *Bremen*, qui s'est trouvé pendant cinq jours au beau milieu de cette forêt de « béliers » flottants à la dérive, ne s'en est tiré qu'au prix de sérieuses avaries.

Le gouvernement des Etats-Unis a cru devoir organiser, dans la crainte d'accidents plus graves, tout un service de surveillance. Mais c'est là une besogne difficile, en raison de l'immense étendue de la zone couverte par les épaves, dont quelques-unes touchent déjà aux îles Açores, — où le yacht du prince de Monaco, l'*Hirondelle*, les a reconnues et relevées, — tandis que les dernières n'ont pas disparu des côtes canadiennes. Bref, l'éparpillement s'est fait sur une aire qui va du 30e au 40e parallèle d'une part et du 32e au

Digitized by Google

52e méridien d'autre part, — c'est-à-dire sur un carré de 200 à 300 lieues de côtés ! Les Américains s'efforcent de se consoler des dangers qui en résultent en escomptant le bénéfice scientifique des précieuses indications relatives à la direction des courants marins qu'on pourra tirer du sens et de la rapidité de leur marche.

Cet échec n'a pas découragé les spéculateurs. Le premier radeau-monstre venait à peine d'être mis en pièces que la ténacité anglo-saxonne s'apprêtait à lui donner un successeur d'un gabarit plus gigantesque encore. Il y a quelques semaines tout au plus que ce *Great-Eastern* des radeaux était lancé à Joggins, dans la baie de Fundy (Nouvelle-Ecosse). Construit en trois mois, et composé de 30,000 pièces de bois, il présente approximativement les formes d'une carène de navire.

Long de 213 mètres, il est muni de 6 mâts portant des voiles, ce qui lui permet de naviguer par ses propres moyens et d'avoir une « dirigeabilité » relative.

Les constructeurs espèrent que, grâce à la faveur de la belle saison, il arrivera tout seul à bon port. Il n'a pas coûté plus de 13,000 dollars (65,000 fr.) à « établir », et comme il est sûr que le bois qui le constitue vaudra au bas mot, une fois arrivé, à New-York, quelque chose comme 50,000 dollars (250,000 fr.), il y a là une marge de 37,000 dollars (185,000 francs) faite pour tenter des audacieux. Il est bon de noter, d'ailleurs, que le transport par bateaux d'une semblable cargaison n'aurait pas exigé un fret moindre de 200,000 fr.

Accroissement de la flotte des États-Unis. — Le Congrès des États-Unis a voté l'été dernier la loi dont la teneur suit :

Dans le but d'un nouvel accroissement de l'établissement naval de ce pays, le président est autorisé, par le présent acte, à faire construire, par marché, les bâtiments des types ci-après désignés :

1° Deux croiseurs en acier d'un déplacement d'environ 3,000 tonnes, et dont le coût, non compris l'armement et la prime pour excédent de vitesse, ne devra pas dépasser 6 millions de francs, pour chaque ;

2° Un croiseur d'environ 5,300 tonnes de déplacement, et dont le coût ne devra pas dépasser 9 millions de francs, toujours non compris l'armement et la prime pour excédent de vitesse ;

3° Un croiseur cuirassé, d'environ 7,500 tonnes de déplacement, et dont le coût ne devra pas dépasser 17,500,000 francs, toujours l'armement non compris.

Les marchés relatifs aux croiseurs non cuirassés devront stipuler que le constructeur garantit, pour les deux croiseurs dont il est question en premier lieu, une vitesse d'au moins 19 nœuds par heure, et, pour le croiseur de 5,300 tonnes, une vitesse d'au moins 20 nœuds. Ces vitesses seront obtenues, les bâtiments étant complètement armés, dans des expériences dont le département de la marine fixera le programme. Dans le cas où chacun de

Digitized by Google

ces bâtiments obtiendrait une vitesse supérieure, chaque quart de nœud, en sus du nombre stipulé, donnera lieu à une prime de 250,000 francs; mais, pour chaque quart de nœud en moins, une retenue d'égale somme sera exercée sur le prix stipulé au contrat.

Pour la construction de tous les bâtiments mentionnés ci-dessus, les dispositions de l'acte du 3 août 1886 seront observées, en ce qui concerne les matières, machines, chaudières, accessoires, plans et dessins. Il en sera de même en ce qui concerne la passation des marchés, la manière dont l'exécution en sera conduite et surveillée. Lesdits bâtiments seront construits d'après les règles fixées par ledit acte, sauf que, dans toutes leurs parties, ils devront être de fabrication nationale.

L'un desdits bâtiments, au moins, sera construit dans l'un des arsenaux des États-Unis, et si le secrétaire pour la marine ne trouve pas à passer des marchés, à des prix raisonnables, pour l'un quelconque des autres bâtiments, il pourra les faire construire dans les arsenaux qu'il désignera.

Pour la cuirasse et le matériel des nouveaux bâtiments dont il s'agit, il est ouvert un crédit spécial de 10 millions de francs.

Un crédit de 20 millions de francs est ouvert pour l'achèvement des bâtiments dont la construction a déjà été autorisée par le Congrès, ainsi que pour le paiement des primes promises en cas d'excédent de vitesse.

Le Congrès a voté encore un crédit de 6,560,000 francs, pour l'accroissement de l'outillage et l'amélioration des installations dans les divers arsenaux et dans les stations savoir : 160,000 francs pour l'arsenal de Boston; 415,000 francs pour Brooklyn ; 3,128,000 pour League-Island ; 552,440 francs pour Norfolk ; 123,500 francs pour Marc-Island ; 250,000 francs pour la construction d'un bassin de radoub sur la côte du Golf; 1,500,000 francs pour les réparations générales à effectuer dans les divers arsenaux et dans les stations aux bâtiments de la flotte, ainsi que pour leur entretien ; enfin 250,000 francs pour continuer les travaux du nouvel observatoire.

Parmi les autres crédits accordés, il y a 275,000 francs pour des canons de nouveaux types, ainsi que pour des munitions pour l'instruction des cadets à l'Académie navale, et 250,000 francs ayant la même destination pour l'instruction des apprentis-marins.

Aucune disposition de législation nouvelle n'accompagne le budget de la marine. *(Army and Navy Journal.)*

Les dépôts de charbon sur les divers points du globe. — Le bureau des renseignements, au Ministère de la Marine des États-Unis, vient de publier un volume faisant connaître la quantité et l'espèce de charbon que l'on peut trouver dans 554 ports du globe, ainsi que le prix par tonne

Des renseignements sont donnés, en outre, sur la distance des dépôts au port, les moyens usités pour embarquer le combustible, le nombre et les dimensions des bassins de radoub, les ateliers où des réparations de machines peuvent être exécutées. Viennent ensuite des rapports sur les résultats

Digitized by Google

des expériences faites sur les diverses espèces de charbon avec leur analyse chimique, enfin une discussion sur les qualités de l'anthracite et des charbons bitumineux.

Tous les officiers de la marine des États-Unis ont l'ordre de fournir les renseignements nécessaires pour corriger les erreurs ou les omissions qu'ils relèveraient dans ce volume. Une invitation dans le même but est adressée à tous les marins en général.

(Army and Navy Journal.)

Cuba. — D'après un recensement qui vient d'être terminé et qui n'est pas encore publié, la population des principales villes de l'île donne les chiffres suivants :

La Havane, 198,721 habitants; Matauzas, 87,760; St-Jago, 71,307; Cienpiegos, 65,566; Puerto Principe, 46,641; Holguin, 34,767; Sancti Spiritus, 32.608; Guanabacoa. 28,789; Trinidad, 26,654; Manzanillo, 23,208; Santa Clara, 22,781; Pinardel Rio, 21.870; et Colon, 20,398.

Commercialement parlant, on peut dire que les Américains des Etats-Unis se sont annexé Cuba. Ils prennent déjà plus de 90 0/0 des exportations, fournissent 20 0/0 des importations, et ont près d'un tiers du commerce de transport. Ce sont eux qui possèdent presque tous les vapeurs qui font le trajet entre leurs ports et l'île; et ils commencent à placer de nombreux capitaux dans ses exploitations de mines et diverses autres entreprises. Pendant la dernière année financière, la valeur déclarée des produits de Cuba, expédiés de la Havane seule aux Etats-Unis, a dépassé 18 millions de dollars.

En 1837, il est entré dans le port de la Havane 1,068 navires, jaugeant en tout 1,351,732 tonneaux. Dans ce nombre, on comptait 472 navires américains avec 428,453 tonneaux; 411 espagnols jaugeant 541,482 tonneaux; 137 anglais, de 105,287 tonneaux; 29 français, avec 63,590 tonneaux; 1 hollandais, jaugeant 204,000 tonneaux.

La France importe particulièrement des tissus de couleurs mêlées pour vêtements d'hommes, lesquels sont préférés aux tissus analogues anglais, à cause de leur plus grande élégance et de leur variété; mais, pour les autres étoffes, surtout la catégorie des marchandises sèches *(dry goods)*, les Anglais ont de beaucoup la primauté.

Provinces baltiques. — *La langue allemande. La Revue Française* (T. II, p. 319, nº 10. Octobre 1885) a exposé la situation prépondérante de l'aristocratie allemande dans les provinces baltiques, et la lutte qu'elle avait à soutenir contre l'élément démocratique formé par les Lettes et les Esthes, qui prenaient rapidement une situation considérable par la fortune et surtout par le développement intellectuel. Cette classe qu'on avait longtemps considérée comme définitivement vouée au servage s'émancipait et réclamait sa part d'influence dans les affaires publiques.

Le Gouvernement russe n'a pas voulu rester simple spectateur d'une lutte

Digitized by Google

agraire qui menaçait de faire des provinces baltiques (Courlande, Livonie, Esthonie), une nouvelle Irlande. Il a résolu de profiter de l'antagonisme des Allemands et des Lettes et Esthes pour russifier ces provinces; et sentant que l'aristocratie allemande était à la veille de perdre ses privilèges, il a cherché par tous les moyens à substituer l'autorité du pouvoir central à celle qu'exerçaient autrefois les barons allemands. Cette politique explique les refus continuels que rencontrent les propriétaires allemands chaque fois qu'ils veulent essayer de défendre leurs positions.

C'est ainsi que tout récemment, quand la noblesse allemande d'Esthonie a sollicité du Gouvernement russe, le maintien de l'usage de la langue allemande dans l'école de la noblesse de Revel, il a été répondu par le Ministre, que l'École devait se soumettre à la loi commune, d'après laquelle toutes les écoles secondaires du district scolaire de Dorpat devaient employer la langue russe. Il a été dit, en outre, que si la noblesse insistait pour conserver ses privilèges, l'école serait fermée. La même réponse a été faite à la noblesse de Livonie pour les gymnases de Birkenruh et de Fellin; ainsi que pour ceux de Goldingen et de Libau.

Frontière serbo-bulgare; *Mine de houille.* On nous écrit de Belgrade:

L'*Industrielle serbe*, Société anonyme fondée sous le patronage de la Société générale de Belgique, a pris en Serbie, près de Zaïtchar, sur la frontière de la Bulgarie, l'exploitation d'une mine de houille d'un grand avenir.

La houillère, située exactement à Vrska Tchouka, est reliée au Danube par un petit chemin de fer industriel de 0,76 d'écartement et de 80 kilomètres de longueur environ. Il aboutit sur le Danube à un port situé à proximité de la frontière bulgare, appelé Radoujevatz.

Nous avons eu l'occasion de faire partie des invités qui, le 2 courant, ont fait l'inauguration de ce petit chemin de fer appelé chemin du Timok. Il longe, sur la plus grande partie de son parcours, le fleuve de ce nom.

Le charbon est exploité par trois galeries percées dans la montagne de Vrska Tchouka, dont une à niveau du sol, les deux autres à des niveaux plus élevés. La qualité de ce combustible est comparable à celle des meilleurs charbons anglais. Sa puissance calorifique est, en effet, de 7 800 calories et sa teneur en cendres, de 3 0/0 environ. Malheureusement, il est très friable; c'est ce qui a engagé les propriétaires à installer à Radoujevatz une usine importante pour la fabrique des briquettes.

Le combustible de Vrska Tchouka a des débouchés assurés, par le Danube, en Serbie, Roumanie, Bulgarie. Comme son prix sera relativement peu élevé, il permettra de créer enfin, dans ces pays, de nombreuses industries. Vous n'ignorez pas qu'en Serbie et en Bulgarie, en particulier, l'industrie est nulle ou à peu près.

Bien que le chemin de fer ait été construit économiquement dans le but de transporter seulement du charbon, il n'y a pas de doute que dans un avenir, peut-être assez rapproché, il devra faire le transport des produits

Digitized by Google

agricoles de la fertile et très productive vallée du Timok ; enfin même, des voyageurs.

L'importauce de cette ligne deviendrait plus grande encore si l'on pouvait la prolonger jusqu'à Nich, centre des chemins de fer serbes à voie normale. On aurait ainsi la première ligne secondaire en Serbie servant d'affluent au réseau principal, permettant de faire produire abondamment des régions extrêmement fertiles, mais dépourvues jusqu'ici de moyens de communication convenables. La longueur de cette ligne serait, jusqu'au Danube, de 180 kilomètres environ. Elle desservirait le pays de Négotine, fameux pour ses vins.

Il y a là une idée à réaliser pratiquement, et nous ne doutons pas qu'elle fasse son chemin, même assez rapidement.

Danemark. — *Canal de la mer du Nord à la Balque.* — Les journaux anglais annoncent que le Danemark se prépare à faire concurrence au canal allemand de la Baltique. L'ingénieur danois Gloesner, appuyé par des capitalistes anglais et français, a obtenu du gouvernement de Copenhague l'autorisation de construire un canal qui, en traversant le Jutland, reliera la mer du Nord à la Baltique.

Le canal commencerait à la baie de Jammer et irait en ligne droite en passant par Liimfjord et Huts Harre, aboutir au Kattegat. La largeur du canal serait de 30 mètres au fond et de 180 au niveau de l'eau; la profondeur serait de 24 mètres. A chaque distance de 2,000 mètres, il y aurait des bassins pour faciliter le transit. Les travaux devront être terminés dans cinq ans.

Les frais sont évalués à environ 2 millions de francs, et le capital est déjà souscrit presque en totalité.

Portugal. — *Un viaduc français.* — Un entrepreneur français, M. Verdier, vient de demander la concession d'un pont métallique, destiné à relier entre eux trois quartiers de la ville de Lisbonne situés sur des collines élevées. Une commission technique, chargée d'examiner ce projet, ayant émis un avis favorable, la Chambre municipale a accordé la concession demandée par M. Verdier, moyennant certaines conditions.

Le viaduc dont il s'agit aurait une longueur de 1,300 mètres et se composerait de deux tabliers superposés. Il franchirait à une hauteur de 50 mètres les quartiers de la ville basse et traverserait par une seule arche de 150 mètres de largeur, l'avenue de la Liberté, qui forme actuellement la principale artère de Lisbonne. Des ascenseurs à vapeur élèveraient jusqu'au niveau du tablier du pont les voitures et les piétons venant de la basse ville.

Les dépenses sont évaluées à environ 10 millions de francs.

Les concessionnaires ne recevront aucun subside, car, d'après les calculs basés sur la statistique du mouvement des voitures et des piétons, le produit des péages suffira pour assurer l'intérêt, ainsi que l'amortissement du capital engagé.

Digitized by Google

Défense de la Corse. — Nous avons signalé (t. VIII, p. 255 et 312) les dispositions que le gouvernement prenait pour commencer la mise en état de défense de la Corse. Le *Commerce* publie à ce sujet une note qui ne manque pas d'intérêt et que nous reproduisons sans commantaire :

L'île entière est totalement dépourvue de moyens de défense.

Les édifices auxquels on donne le nom de forts, citadelles, ne sont tous que d'antiques constructions ayant pour la plupart un siècle ou deux d'existence, privés de tout élément de défense de première nécessité et incapables de résister au moindre bombardement. Les points stratégiques ne sont pas occupés; les ports ne sont pas défendus et les mouillages où notre flotte pourrait chercher un abri, comme Ajaccio et Porto-Vecchio, sont ouverts à la moins audacieuse des attaques. Nous devons reconnaître qu'en Corse règne l'abandon le plus complet, que les garnisons n'y sont que nominales, et qu'en somme il n'y a dans toute l'île qu'un régiment, divisé en une infinité de garnisons, et une batterie d'artillerie; cependant grâce au déplorable état dans lequel sont les chemins, il ne faudrait pas moins de six à sept étapes pour envoyer des troupes d'une extrémité de l'île à l'autre.

La Corse a un gouverneur militaire, un directeur de l'artillerie, un directeur du génie, mais ces officiers n'ont pour ainsi dire rien à faire, rien à inspecter.

On a bien annoncé la création d'un poste de torpilleurs, mais si nos informations sont exactes, c'est en vain que l'on attend l'arrivée en Corse d'un seul de ces bâtiments. Il est vrai que l'amiral Aube détacha, pour la défense de la Corse, deux torpilleurs et un aviso, qu'il plaça sous les ordres d'un capitaine de vaisseau, nommé chef de la marine; mais hélas! les navires ont été rappelés à Toulon, par mesure économique, et le commandant de la marine ne commande plus qu'un vieux ponton hors d'usage.

La Sardaigne qui appartient à l'Italie et qui confine à la Corse, est munie d'une *division* d'infanterie, qui serait en Corse au premier signal, et la flotte italienne ne mettrait pas six heures pour se rendre de Livourne à Bastia,

Marine : *Le Troude.* — Bordeaux, 22 octobre. — On a lancé ce matin, à 7 heures 45, le croiseur de 3e classe le *Troude*, construit pour notre marine par les chantiers de la Gironde. C'est un bâtiment en acier de 95 mètres de long sur 9 mètres 50 de large, déplaçant 1,880 tonneaux. Il doit filer de 18 à 19 nœuds. Son armement se compose de deux canons de 14 centimètres, trois canons-revolvers de 47 millimètres, quatre de 37 millimètres. Il a des tubes lance-torpilles. Le *Troude* a été lancé avec sa machine, sa cheminée et sa mâture, c'est-à-dire à peu près terminé. Le capitaine de frégate Regnault, nommé au commandement du *Troude*, était venu assister aux opérations de mises à l'eau, qui ont parfaitement réussi. On compte que le *Troude* pourra être emmené à Rochefort dès le mois prochain.

Le quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique. — Le roi d'Italie, à la demande du ministre de l'instruction publique, a pro-

Digitized by Google

mulgué un décret réglant la façon dont le gouvernement italien se propose de célébrer le quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique par Colomb.

Le programme consiste à publier les œuvres du grand navigateur, ainsi que tous les documents et les cartes qui jettent une lumière sur sa vie et ses voyages. Il y aura aussi une liste analytique des ouvrages parus en Italie, sur Colomb et sur la découverte de l'Amérique, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Le président de la commission chargée de la rédaction de cette œuvre est M. Cesare Correnti, président de l'Institut d'histoire italien; on compte, parmi ses membres, MM. Amari, Desimoni et le marquis Doria.

Une somme de 12,000 livres a été affectée pour couvrir les frais de cette œuvre que l'on entreprend pour la première fois.

Beaucoup d'éditeurs ont publié des fragments des écrits de Colomb, tels que Navarrete, l'histoire de ses voyages, et Major, ses lettres; mais personne n'a encore réuni ses ouvrages en une seule édition, bien qu'un index en ait été publié en 1864.

Les États-Unis se préparent aussi à célébrer l'anniversaire de la découverte de l'Amérique.

Entre autres solennités une exposition universelle aura lieu à New-York en 1892.

Le projet de loi relatif à cette exposition universelle a trait également à la création d'une exposition permanente qui en serait la suite et réunirait principalement les objets de nature à faire de mieux en mieux connaître « l'histoire, les ressources, les arts et les industries des trois Amériques.

L'artillerie de défense des côtes en Russie et en Angleterre. — La Russie possède, pour la défense de ses côtes, trois types de canons qui, avec leurs affûts, lui donnent une grande supériorité sur les canons anglais affectés au même service. Ces trois types de canons russes sont en acier, rayés, et se chargeant par la culasse, savoir :

Calibre.	Poids du projectile.	Poids de la charge	Vitesse initiale.	Portée normale.	Élévation normale.
—	—	—	—	—	—
229mm	111k,00	26k,30	406m	5,486m	14°00
279mm	216k,70	54k,60	406m	—	12°35
355mm	432k,80	89k,80	400m	—	14°55

Mais le canon de 229mm a un affût qui lui permet de prendre, au besoin, une élévation de 23° et une dépression de 7°; de là une portée possible de 9 kilomètres et plus. Le canon de 279mm a aussi un affût qui permet une élévation à 14°5 et une dépression de 6°. Cet affût comporte l'emploi de la glycérine dans les cylindres de son frein hydraulique.

Les Russes ont aussi une grande avance dans l'emploi des obusiers. En 1886, un obusier de 279mm put être tiré à 35° d'élévation et lança des obus

Digitized by Google

chargés de 272 kilos à une distance de 6,858 mètres avec des erreurs latérales de 4m,5 à 9 mètres seulement. Le pont d'un cuirassé aurait été criblé par ces projectiles.

L'Angleterre n'a rien d'aussi puissant dans ses batteries de côtes, pas plus que dans son artillerie de siège. Cela doit donner à réfléchir à la nation la plus opulente du monde. Elle a 920 gros canons montés sur les divers points de ses côtes; mais aucun ne peut être pointé à plus de 10° en hauteur, ce qui ne permet qu'une portée maxima de 4,572 mètres. Pour les canons de 38 tonnes (317mm) la situation est plus mauvaise encore, car ils sont dans des batteries casematées où le pointage à plus de 7° d'élévation est presque partout impossible, ce qui réduit la portée à 4,114 mètres. Cet état de choses est intolérable et l'on s'étonne qu'il n'ait pas encore appelé l'attention.

Il est vrai que l'on a pour les canons de 203mm de la flotte se chargeant par la bouche, un affût qui permet 16° d'élévation et 9° de dépression; mais c'est exclusivement pour les bâtiments.

Des expériences récemment faites à Warden-Point, dans l'île de Wight, ont cependant prouvé que l'on pouvait obtenir une portée de 9,143 mètres avec le canon de 229mm monté sur un affût perfectionné; le même affût permet une dépression qui serait bien utile pour atteindre les bâtiments passant à petite distance des batteries élevées.

(Engineer.)

Arsenaux anglais. — *Devonport et Portsmouth :* — Il y a vingt ans, Devonport était admirablement protégé par les batteries de Bovisand, Breakwater-Fort et Picklecombe; une barrière infranchissable s'opposait à l'ennemi, entre Ram'shead et l'embouchure de l'Yealm; les établissements maritimes étaient assez éloignés pour n'avoir rien à redouter. Aujourd'hui, avec les canons montés sur des bâtiments à tourelles-barbette et susceptibles d'être pointés mécaniquement jusqu'à 25 degrés, cette immunité n'existe plus. Une division de bâtiments ennemis pourrait se tenir près de Whitesand-Bay, où il y a, près du rivage, 24 brasses d'eau, et bombarder à son aise les chantiers de Keyham, ainsi que les bâtiments mouillés dans l'Hamoaze, s'ils n'étaient pas en état da sortir pour combattre.

Portsmouth n'est pas dans une meilleure situation. Sans doute le passage des Needles est absolument fermé; mais, de l'autre côté, il y a un point très faible. Là, à une distance de moins de 3 milles de l'arsenal et à un demi-mille seulement de Southsea, nous avons bien les forts de Horse, Norman et Sainte-Hélène, qui empêcheraient des cuirassés de passer; mais, quoique ces forts aient, ensemble, 2 canons de 47 tonnes, 26 de 38 tonnes, et 24 de 18 tonnes; quoiqu'ils soient soutenus en arrière, par le Spit Bank Fort avec 15 autres gros canons, ils sont cependant impuissants, à cause des dimensions de leurs embrasures, contre des bâtiments ennemis qui se tiendraient à une portée supérieure à 4 kilomètres. Leurs plus gros canons

Digitized by Google

ne peuvent pas être pointés, en effet, à plus de 7°, et ceux de 38 tonnes ne peuvent pas même atteindre cette élévation. Quoiqu'il faille ajouter à cette distance celle qui sépare les forts de l'arsenal, la limite extrême où un bombardement est impossible ne serait pas atteinte. Des bâtiments ennemis trouveraient, en outre, dans le nord-est une profondeur d'eau suffisante, à marée haute, pour bombarder l'arsenal à moins de 3 milles de distance.

(Army and Navy Gazette.)

Le même journal publie, dans son numéro du 21 juillet, une lettre qui signale un autre point des dépendances de Devonport, qui serait très sérieusement exposé. Les poudrières situées entre Keyham et Salford, qui contiennent ordinairement 1500 tonnes de poudre, sans compter les projectiles chargés, pourraient etre bombardées par un croiseur ayant des canons d'une portée de 6 à 7,000 mètres, et qui resterait quelques heures seulement à Whitesand-Bay.

BIBLIOGRAPHIE

L'Orient. *Revue franco-hellénique*. Directeur, N. Nicolaïdès, 147, boulevard Saint-Michel. Cette Revue hebdomadaire vient de faire son apparition. Voici les matières traitées dans le premier numéro : *L'Église de Jérusalem. — La Grèce antique étudiée dans la Grèce moderne. — Courrier de Grèce. — Courrier d'Orient. — L'Orient au quartier latin. — La démonstration navale de M. Crispi et les navires marchands grecs.*

Le directeur trace ainsi le programme de cette nouvelle publication hebdomadaire :

« Désormais, comme d'autres nationalités, la nationalité grecque aura en Europe un organe spécialement dévoué. Trait d'union entre l'Orient et l'Occident, la Revue constituera un foyer d'études et une sorte d'Athénée international pour la jeunesse studieuse des écoles et pour le professorat. Elle sera aussi, grâce au choix et au nombre de ses correspondants, un centre précieux de renseignements commerciaux et financiers. »

M. Charles Bayle, éditeur de l'*Atlas colonial*, que nous avons souvent recommandé, vient de fonder un journal intitulé « La Géographie ». Le premier numéro a paru le 15 octobre. Il doit devenir hebdomadaire à bref délai. Le but de cet organe est ainsi défini par son fondateur : « Contribuer du mieux possible à vulgariser les connaissances géographiques de tout ordre, pour le plus grand profit de tous nos compatriotes. » Les principaux sujets traités dans le premier numéro sont : Le premier méridien universel. — Club alpin français. — Globe terrestre au millionième. — Éruption volcanique au Japon. — En Sibérie par la mer de Kara. — Explorateurs. — Nouvelles de l'étranger. — Un bureau géographique au ministère de la marine. — Rarotonga.... Comme nous l'écrit son auteur, toute œuvre de vulgarisation des connaissances géographiques est une force de plus pour diriger l'opinion vers les intérêts de la France à l'extérieur, et conquérir de nouveaux adeptes aux études coloniales. Le talent et l'activité de M. Ch. Bayle nous sont de sûres garanties que sa nouvelle publication aura un succès complet.

Le Propriétaire-Gérant,
Edouard MARBEAU.

IMPRIMERIE CENTRALE DES CHEMINS DE FER. — IMPRIMERIE CHAIX.
PARIS, 20, RUE BERGÈRE. — 21760-10-8.

Digitized by Google

L'ESCLAVAGE EN AFRIQUE

LE DÉCRET DU ROI DES BELGES

Le 1er août dernier, au moment où le cardinal Lavigerie menait en France, en Angleterre et en Belgique, pour l'abolition de l'esclavage, cette magnifique campagne, qui lui valut les applaudissements de toute la chrétienté et qui eût suffi à illustrer son nom, la *Revue Française* signalait l'urgence qu'il y avait de réunir une conférence internationale pour interdire toute importation de fusils et de poudre en Afrique (1).

Si vous essayez de combattre les marchands d'esclaves à armes égales, disions-nous, comme vos légionnaires auront contre eux, outre un climat meurtrier, des masses profondes d'adversaires entraînés par le fanatisme et poussés par la terreur même que leur inspirent les Arabes, leurs maîtres, vous les envoyez au-devant d'un désastre. Il ne faut pas juger des résistances à vaincre d'après les expéditions passées. Le commandant Rivière a bien pu, au début, se maintenir au Tonkin avec quelques centaines d'hommes, et il a pourtant fallu, peu de temps après, mettre en ligne un corps d'armée. Il en sera de même en Afrique. Là où Stanley a pu, il y a peu d'années, se frayer un chemin avec une faible escorte, maintenant que les musulmans savent qu'il s'agit d'une partie décisive, il n'y aura pas trop des forces coalisées des puissances intéressées pour refouler l'Islam, déjà maître de toute l'Afrique équatoriale. Rappelant alors ce que le général Faidherbe fit jadis au Sénégal, reproduisant les conseils donnés par Emin-Pacha, nous demandions que toutes les puissances chrétiennes s'entendissent pour interdire d'urgence, et jusqu'à nouvel ordre, le commerce des fusils et de la poudre dans le continent africain.

(1) *Revue Française*, t. VIII, p. 137, n° 51, 1er août 1888.

Digitized by Google

Nous consultions en même temps Mgr Smythies, évêque de la mission des Universités pour l'Afrique centrale, sur la possibilité d'interdire le commerce des armes dans les régions qu'il évangélisait. Il nous répondit (1) qu'il ne croyait pas notre idée applicable, qu'il doutait même qu'on obtînt ainsi l'effet désiré, et qu'il fallait chercher la suppression de l'esclavage dans un contrôle sur toutes les puissances qui ont droit à l'obéissance des Arabes sur les bords de l'Afrique.

Cette réponse était inspirée par la conviction, qu'ont tous les missionnaires catholiques (2) ou protestants, que l'on obtient de bien meilleurs résultats en utilisant au profit de la civilisation l'influence et le prestige des chefs indigènes qu'en essayant de se substituer à eux; comme les Allemands ont tenté, d'ailleurs sans succès, de le faire dans ces derniers temps pour une partie des États du sultan de Zanzibar.

Toutefois, Mgr Smythies terminait sa lettre en nous annonçant que le Consul général de Zanzibar venait de suggérer au sultan l'idée de restreindre l'importation des *armes et des munitions* destinées aux lacs Nyassa et Tanganyika, où les marchands d'esclaves développent le plus d'activité.

Les semaines passaient sans que cette opinion nous parût avoir été favorablement accueillie. On nous fit même diverses objections: — Supprimer le commerce des armes, mais c'est tuer le commerce africain! — Les Arabes sauront bien se procurer des fusils dans l'immense région de l'Afrique septentrionale où domine la secte des Senoussya; au besoin ils en fabriqueraient eux-mêmes, et les fusils les plus médiocres leur suffiront contre des noirs désarmés. Ces arguments ne nous avaient pas paru décisifs, et nous persistions à croire que, si l'interdiction même provisoire des armes à feu pouvait, sinon entraver la chasse à l'homme, du moins créer aux légionnaires chrétiens une supériorité incontestable dans cette lutte contre les marchands d'esclaves, ce moyen ne devait pas être négligé. Aussi ne nous lassions-nous pas d'enregistrer dans la *Revue* toutes les nouvelles éparses d'où l'on pouvait conclure que les puissances chrétiennes, sous prétexte de commerce, sont à leur insu les pourvoyeuses en armes et en muni-

(1) *Revue Française*, t. VIII, p. 255, n° 52. 15 août 1888. Réponse de Mgr Smythies.
(2) *Gazette de Cologne*, 30 septembre. *Revue Française*, t. VIII, p. 499.

Digitized by Google

tions des chasseurs d'esclaves et des rebelles, qui çà et là attaquent les postes militaires et les stations commerciales (1). Quelque étrange qu'ait pu paraître au début notre proposition, elle a fini par faire son chemin : M. Descamps David, professeur de droit international à l'Université de Louvain, vient, le 27 octobre dernier, dans une assemblée anti-esclavagiste tenue à Cologne, de prononcer un discours dont voici la conclusion :

En ce qui concerne une entente internationale sur certains points, elle est à coup sûr hautement désirable et serait un gage d'un plus rapide et plus complet résultat. *Il faudrait s'entendre premièrement pour défendre d'importer en Afrique de la poudre, des armes et des liqueurs fortes.* On pourrait s'entendre aussi contre le Mahdi et diriger dans ce sens des expéditions de divers pays dans un but commun. Tels seraient, d'après moi, les buts immédiats d'une entente internationale.

Les applaudissements unanimes de l'assistance qui comptait le lieutenant Wissmann, M. Fabri, inspecteur des missions protestantes allemandes d'Angra Pequena (cote occidentale), M. Hamm et un grand nombre de notabilités versées dans les questions africaines, ont montré clairement que ce procédé radical avait déjà de nombreux partisans.

Mais il y a plus qu'un mouvement d'opinion dans le camp des anti-esclavagistes ; nous pouvons enregister un acte capital qui coupe court à toutes les discussions et engage, dès à présent, l'honneur des puissances chrétiennes. S. M. le Roi des Belges, comprenant, sans doute, que des mois se passeraient avant que les chancelleries aient réussi à s'entendre sur le moyen pratique d'organiser l'interdiction du commerce des armes et de la poudre en Afrique, et que d'ici là les marchands d'esclaves auraient tout le loisir de s'approvisionner, a pris les devants. Ne consultant que sa conscience, et soucieux de la responsabilité que lui impose devant Dieu et devant les hommes son rôle de Roi Souverain de l'État indépendant du Congo, il a pris, le 11 octobre 1888, une décision qui lui constitue un titre de plus à la reconnaissance des naturels de l'Afrique. La portée de ce décret est d'autant plus grande que la plupart des armes qui sont importées en Afrique proviennent de manufactures belges. Cette initiative généreuse, venant du Souverain du pays qui a le plus d'intérêt au maintien de ce com-

(1) *Revue Française*, t. VIII, p.129, 164, 238, 255, 288, 355.

Digitized by Google

merce, est de nature à faire fléchir toutes les résistances, s'il venait à s'en produire ailleurs.

LÉOPOLD II, Roi des Belges

Souverain de l'État Indépendant du Congo, A tous présents et à venir, SALUT.

Considérant qu'il importe — dans l'intérêt de la tranquillité publique, du maintien de l'ordre et de la sécurité du commerce régulier — *d'interdire provisoirement le transport et le trafic des armes, munitions, poudres et matières explosibles* quelconques dans les régions inférieures de l'État afin de prévenir les luttes et conflits entre les indigènes et les trafiquants établis dans ces contrées ;

Considérant qu'il y a un danger public à permettre dans l'État l'introduction et le trafic des armes perfectionnées et de leurs munitions ;

Sur la proposition de notre conseil des administrateurs généraux,

Nous avons décrété et décrétons :

ART. 1er. — *L'introduction et le trafic des armes à feu perfectionnées désignées par le Gouverneur général et de leurs munitions sont provisoirement interdits dans tout le territoire de l'État.*

ART. 2. — Le transport et le trafic des armes à feu de toute nature, des munitions, poudre et matières explosibles généralement quelconques, sont temporairement interdits dans les parties suivantes du territoire de l'État :

a) Sur le haut Congo et ses affluents, en amont du confluent de l'Oubandgi ;

b) Dans le bassin du Kassaï.

ART. 3. — En cas de contravention constatée, les articles prohibés sont saisis et tenus à la disposition de l'autorité judiciaire.

ART. 4. — Le Gouverneur général peut accorder, dans des cas exceptionnels, l'autorisation de transporter et de vendre dans l'État et les contrées ci-dessus désignées les armes et munitions dont l'introduction, le transport et le trafic sont prohibés ; cette autorisation doit être donnée par écrit dans chaque cas spécial.

ART. 5. — Quiconque commettra ou laissera commettre par ses subordonnés des infractions au présent décret ainsi qu'aux arrêtés d'exécution, sera puni de 100 à 1,000 francs d'amende et de servitude pénale n'excédant pas trois mois, ou de l'une de ces peines seulement. La confiscation des marchandises saisies sera ordonnée conformément à l'article 79 du Code pénal.

ART. 6. — L'ordonnance de l'administrateur général au Congo en date du 1er juillet 1885 est rapportée.

ART. 7. — Nos administrateurs généraux des départements de l'intérieur et des affaires étrangères, ayant la justice dans ses attributions, sont chargés de l'exécution du présent décret, qui entrera en vigueur le 1er janvier 1889.

Donné à Bruxelles, le 11 octobre 1888.
(S.) LÉOPOLD.

Par le Roi-Souverain :

Les administrateurs généraux des départements
de l'Intérieur et des Affaires étrangères,
(S.) CAMILLE JANSSEN.
(S.) EDM. VAN EETVELDE.

Digitized by Google

Il est de toute évidence que la question ne peut en rester là. Quand le Roi des Belges s'apercevra que le décret qu'il a rendu perd tout son effet utile par la contrebande, qui se fera bientôt sur les frontières de l'État indépendant du Congo, en empruntant le territoire du Congo portugais ou du Congo français, il sera amené à solliciter des gouvernements portugais et français une semblable interdiction. Le cabinet du quai d'Orsay, à l'approche du centenaire de 1789, s'empressera de donner son consentement, et le gouvernement portugais ne commettra pas la faute de le refuser au moment où, sur cette même terre d'Afrique, l'Angleterre cherche à lui disputer certaines possessions séculaires.

Sur la cote orientale, la situation est telle que l'Allemagne et l'Angleterre sont les premières puissances intéressées à ce que cette interdiction soit absolue. Pour l'Allemagne il n'y a pas de doute, tout fusil qui entrera désormais par la côte de Zanzibar servira à armer les insurgés. Bien que la presse anglaise, en présence du soulèvement des indigènes de la côte orientale contre les Allemands, ait répété sur tous les tons : *Chacun pour soi*, le prince de Bismarck ne pouvait admettre que les Anglais laissassent entrer par Mombasa, ou les Portugais par Quilimane, les armes et les munitions qui auraient alimenté l'insurrection.

Il est évident qu'une faute grave a été commise. Il a fallu que la situation fût tout à fait compromise dans l'Afrique orientale, pour que les hommes d'État, à Londres et à Berlin, aient ouvert les yeux. La prudence la plus élémentaire exigeait qu'on prît de sages mesures, dès l'installation des compagnies allemandes et anglaises, ou tout au moins il y a trois mois, dès que le cardinal Lavigerie n'eût plus laissé le droit à un chrétien d'ignorer l'étendue du chancre qui a déjà rongé toute l'Afrique centrale.

Enfin ! au moment où nous écrivons ces lignes, nous apprenons que le marquis de Salisbury vient d'annoncer à la Chambre des Lords que l'Allemagne a résolu de prendre les mesures les plus énergiques pour empêcher le commerce des esclaves et l'*importation des armes*. L'Angleterre a consenti à s'associer à ces mesures, mais son intervention serait purement navale.

En même temps, M. Sidney Buxton annonce au Parlement anglais qu'il proposera prochainement de mettre en vigueur les déclarations du Congrès de Vienne de 1817 et de la conférence de Vérone de 1822, contre la traite des esclaves. Il demandera que les puissances soient

Digitized by Google

invitées à tenir une conférence à Londres pour examiner les mesures à prendre en vue d'arriver à la suppression effective de l'esclavage.

Sans doute, l'idée de réunir une conférence internationale est féconde en résultats pratiques. Nous croyons que cette conférence est indispensable pour mener à bien une entreprise qui exige une unité de vues et la coopération de toutes les puissances chrétiennes, qui ont une domination directe sur le continent africain ; c'est le seul moyen pour exercer, comme le demande Mgr. Smythies, une pression efficace sur les États musulmans comme le Maroc ou la Turquie qui étendent leur influence sur une grande partie de l'Afrique septentrionale ; région d'où les Arabes tirent la plupart de leurs ressources pour accomplir leur œuvre de destruction, et où ils trouvent un débouché pour leur marchandise humaine. Aussi avions-nous demandé dès le 1er août la réunion de cette conférence internationale, et avions-nous même indiqué le programme des questions qu'elle aurait à traiter (1).

Organisation d'une *commission anti-esclavagiste* sur le type de celle qui fonctionne pour la navigation du Bas-Danube.

Formation d'une flottille composée de croiseurs fournis par chacune des puissances contractantes, et opérant le blocus de l'Afrique équatoriale.

Saisie sur terre et sur mer de toute cargaison de fusils et de poudre à destination de l'intérieur de l'Afrique.

Interdiction du port d'armes à tout indigène, à l'exception des soldats des milices chrétiennes organisées par les membres de la Ligue internationale.

Juridiction de la commission anti-esclavagiste pour toutes les infractions aux prescriptions établies par l'acte fondamental émané de la conférence.

Il n'y a là, bien entendu, qu'une indication très sommaire des lignes principales qui nous paraissent devoir obtenir l'assentiment des grandes puissances. Il ne faut pas se leurrer de l'espoir d'obtenir un accord entre l'Angleterre, l'Allemagne, l'Italie, le Portugal, la Belgique et la France pour une expédition militaire en commun à l'intérieur de l'Afrique. L'Angleterre et l'Allemagne qui sont pourtant voisines, dans l'Afrique orientale, qui y ont une situation à peu près semblable, un but identique et des intérêts connexes, ne parviennent pas à s'entendre, en face d'un péril imminent, pour une action commune à l'intérieur. Il s'est même produit dans la presse anglaise une protestation violente contre toute idée de coopération à l'expédition que l'Allemagne sera vraisemblablement obligée de faire sur le continent

(1) T. VIII. p. 137.

Digitized by Google

pour venger l'honneur de son drapeau. A plus forte raison n'obtiendra-t-on jamais une entente entre les grandes puissances pour une action militaire commune et directe. La création d'une commission internationale, ayant sa flottille et sa milice, nous a donc paru le seul mode susceptible de grouper tous les suffrages.

Tout porte à croire qu'une conférence de plénipotentiaires se réunira sous peu. Nous avions indiqué Bruxelles comme terrain neutre où toutes les puissances eussent trouvé dans la personne de S. M. le roi des Belges un auxiliaire dévoué à cette grande cause humanitaire. C'eût été un hommage rendu au dévouement qu'il a apporté pour répandre la civilisation en Afrique. Ce roi paraissait tout désigné pour présider ces grandes assises où on déciderait de la vie et de l'avenir de toute une race déshéritée jusqu'ici. M. Sidney Buxton propose de réunir cette Conférence à Londres. Nous ne voyons pas qu'on puisse refuser aux Anglais cette satisfaction. Leur responsabilité n'en sera que plus engagée dans cette grande entreprise, et aucune puissance ne peut en concevoir d'ombrage. Il n'entre certainement pas dans la pensée des hommes d'État de l'Angleterre, d'arroger à la Grande-Bretagne un monopole quelconque dans les moyens à prendre pour interdire la traite, surtout depuis que l'expérience a prouvé son impuissance absolue à exercer la police du littoral dont elle entendait assumer seule la charge (1). Le danger qu'offre une conférence est la

(1) Nous publions plus loin p. 627 ce qui a paru récemment dans la presse au sujet de boutres arabes, qui auraient abusé du pavillon français pour transporter des cargaisons d'esclaves. C'est le reproche qu'on n'a jamais manqué d'adresser à la France, chaque fois que la question de la suppression de la traite a été agitée dans les chancelleries. En 1822, lors du Congrès de Vérone, les Anglais, espérant obtenir le droit de visite absolu, n'avaient pas manqué, comme aujourd'hui, d'alléguer que la traite se faisait sous pavillon français. M. de Chateaubriand répondant aux attaques contenues dans le mémoire, adressé le 23 novembre 1822 par le duc de Wellington au sujet de la *traite des nègres*, s'exprime en ces termes : « Des pirates peuvent arborer des couleurs respectables ; la France ignore si quelques brigands n'ont point emprunté les siennes; ce ne sera jamais qu'à son insu que le déshonneur et le crime trouveront un abri sous le pavillon français... Retirer l'usage et la protection du pavillon français aux individus étrangers qui se serviraient de ce pavillon pour couvrir le commerce des esclaves, rien n'est plus juste: mais la France n'a pas besoin de défendre ce qu'elle n'a jamais permis... Quant au droit de visite, si le Gouvernement français pouvait jamais y consentir, il aurait les suites les plus funestes ; le caractère national des deux peuples anglais et français s'y oppose; et s'il était besoin de preuves à l'appui de cette opinion, il suffirait de rappeler que, cette année même, en pleine paix, le sang français a coulé sur les

Digitized by Google

lenteur inséparable de toute œuvre diplomatique. Pendant tous ces préliminaires, l'Islam va son train ; les chasseurs d'esclaves enhardis par les échecs successifs des Italiens, par la dispersion de la colonne du major Barttelot, par le désastre de la Société allemande de l'Afrique orientale, redoublent d'activité. Le Madhi est toujours maître de ses positions ; le blocus d'Emin-Pacha est complet ; les stations de missionnaires sont menacées partout ; la route Stevenson qui relie le Nyassa au Tanganyika est aux mains des Arabes. Ni par le nord, ni par le sud, ni par l'ouest, ni par l'est, les Grands Lacs ne sont aujourd'hui accessibles. Et chaque jour de retard coûte la vie à des milliers d'hommes ! Espérons que les plénipotentiaires ne passeront pas des semaines à discuter si l'Angleterre aura ou n'aura pas le monopole du droit de visite sur tous les vaisseaux, quel que soit leur pavillon, pour saisir les esclaves qui sortent ou les armes qui entrent. Accordez à l'Angleterre, si c'est possible, ce qu'elle réclamera pour satisfaire des préjugés inspirés par la fierté nationale..., mais surtout, *faites vite*, car l'Islam n'attend pas et M. A. Le Chatelier vient de vous révéler son organisation puissante, sa méthode, ses plans (1). Le devoir est d'agir ; trop délibérer est une faute lourde.

Au surplus, le Roi des Belges vient de vous donner l'exemple. Que chaque puissance prenne l'engagement d'interdire tout trafic d'armes et de munitions, et on aura alors plus de loisir pour rédiger des protocoles. Le principal sera fait. Et puisque nous avons essayé de tracer le programme des travaux de la conférence internationale, nous prions les plénipotentiaires d'étudier avec un soin tout particulier une question qui n'a pas, croyons-nous, été examinée jusqu'à présent. Dans l'ouvrage publié par M. Berlioux en 1870 (2), et qui est l'analyse des récits de

---

rivages de l'Afrique. La France reconnaît la liberté des mers pour tous les pavillons étrangers, à quelque puissance légitime qu'ils appartiennent ; elle ne réclame pour elle que l'indépendance qu'elle respecte dans les autres, et qui convient à sa dignité. »

M. de Chateaubriand a répondu aux Anglais avec les accents que lui inspirait son patriotisme ; que n'aurait-il pas écrit sur cette obstination des Anglais à voir la paille dans l'œil de leur voisin, s'il avait eu sous les yeux les faits rapportés par M. d'Abbadie sur leur tolérance pour le commerce des esclaves dans la mer Rouge ? On sera édifié en consultant la lettre que nous a écrite M. d'Abbadie à ce propos. (Voir la *Revue Française*, t. VII, p. 782. *Mer Rouge. L'Angleterre tolérant l'esclavage.*)

(1) L'Islam au XIXe siècle, par A. Le Chatelier. (Leroux, Éditeur, 1888).

(2) *La Traite orientale*. Histoire des chasses à l'homme organisées en Afrique depuis 15 ans. 1870. Chez Guillaumin. Paris. *Voir* le chapitre III : Second théâtre de la traite, p. 78.

Digitized by Google

plusieurs explorateurs, on voit que les indigènes sont le plus souvent engagés comme porteurs des cargaisons d'ivoire, et qu'arrivés aux premiers établissements arabes, les porteurs sont vendus comme esclaves tandis que l'ivoire est dirigé vers les comptoirs de la côte. Le trafic de l'ivoire est apparent et la vente des esclaves est masquée. A ce propos le cardinal Lavigerie dit (1) qu'à mesure que l'ivoire s'épuise et devient rare, les hommes étant moins nécessaires comme porteurs, s'enfuient ou sont tués par les chasseurs. Il n'en est pas moins vrai qu'il y a un lien intime dans l'Afrique équatoriale entre le commerce de l'ivoire et celui des esclaves. Il est aisé de démêler dans l'État indépendant du Congo, où l'ivoire est le principal objet de commerce et même parfois le seul (2), quelles sont les relations qui existent entre les comptoirs où se vend l'ivoire et ceux où se fait le trafic le plus actif d'esclaves comme à Erebo (3). De ce travail auquel peuvent se livrer les sociétés anti-esclavagistes, qui ont centralisé toutes les données des explorateurs, missionnaires et commerçants, on pourra conclure que là où le commerce d'ivoire n'est que le prétexte ou l'occasion de la chasse à l'homme, il doit être prohibé temporairement. A ceux à qui la mesure paraîtra trop radicale, nous opposerons le décret concernant les spiritueux, commerce pour lequel l'État du Congo a pris aussi les devants (4).

---

(1) *L'Esclavage africain.* Discours du cardinal Lavigerie prononcé à Londres le 31 juillet 1888, page 12. Paris 11, rue du Regard, à la Procure des Missions d'Afrique.

(2) *Revue Française*, t. VIII, p. 290, n° 53. 1er septembre 1888. Commerce du Haut-Congo, d'après M. Thys.

(3) Marché d'esclaves d'Erebo. *Revue Française*, t. VIII, p. 171, n° 51. 1er août 1888, Oubanghi. Nouvelle station des missions apostoliques établies par Mgr Carrie.

(4) *Trafic des spiritueux dans le Haut-Congo.* — Décret du 17 décembre 1887. Extrait du Bulletin officiel de l'État indépendant du Congo. Janvier 1888 :

« Nous inspirant des résolutions et des discussions de la Conférence de Berlin relatives au trafic des boissons spiritueuses, et voulant prévenir les abus auxquels il peut donner lieu dans les régions du Haut-Congo :

« Art. 1er. Les régions du Haut-Congo comprennent, pour l'application du présent décret, tout le territoire de l'État qui est situé au delà de la rivière Inkissi.

« Art. 2. Les commerçants qui dans les régions du Haut-Congo voudront trafiquer avec les indigènes en leur vendant ou en leur livrant à un titre quelconque des boissons alcooliques, *devront au préalable se munir d'une licence* que délivrera le Gouverneur Général.

« Art. 3. La licence pourra être subordonnée à des conditions spéciales destinées à prévenir les abus...

« Art. 4. Les commerçants auxquels une licence sera délivrée auront à payer annuel-

Digitized by Google

Les missionnaires qui ont passé leur vie en Afrique, et au premier rang on doit placer ceux de la congrégation du Saint-Esprit (1), vous diront qu'il faut distinguer en Afrique deux sortes d'esclavage : — l'esclavage domestique, qui est dans les mœurs et qui ne disparaîtra que quand l'Afrique, de musulmane qu'elle devient, aura été convertie au christianisme. Il résulte de la naissance ou du vol très fréquent des enfants; — d'autre part, l'esclavage barbare résultant de razzias opérées par les chasseurs d'esclaves. C'est ce dernier mode auquel il faut s'attaquer d'abord, en retirant à la *chasse à l'homme* tous ses moyens d'action. C'est dans cet ordre d'idées que nous croyons qu'il faut exercer sur le commerce des divers produits de l'Afrique centrale, à commencer par l'ivoire, un contrôle qui permette de le suspendre partout où il sera démontré qu'il n'est qu'un prétexte pour faciliter le trafic des esclaves. Nous avons la ferme conviction que les plénipotentiaires, qui auront devant l'histoire l'honneur et la responsabilité de cette noble tâche, apprécieront l'intérêt qu'il y a à envisager la question sous cet aspect.

ÉDOUARD MARBEAU.

EXTRAIT DU RÉCIT FAIT PAR LE COMMANDANT CAMERON
DE SON VOYAGE A TRAVERS L'AFRIQUE, DE ZANZIBAR A BENGUELA (2).

Les extraits que nous reproduisons démontrent:

1° Qu'il existe en Afrique un lien étroit entre le commerce des esclaves et celui de l'ivoire, les deux éléments principaux du transit africain: d'où l'on est autorisé à conclure qu'en réglementant les débouchés de l'ivoire, on peut avoir une action directe sur une partie notable du commerce des esclaves dans l'Afrique équatoriale.

2° Que les armes à feu sont la principale cause de supériorité des chasseurs d'esclaves, et en même temps un élément d'échange contre la marchandise humaine; d'où l'on doit conclure (*a*) qu'en interdisant le commerce des armes à feu, on retire aux chas-

---

tement à l'État un droit fixe de 2,000 francs pour chaque établissement de commerce et de 5,000 pour chaque bateau faisant ce trafic en dehors des factoreries permanentes.

« LÉOPOLD »

Nous croyons qu'un système analogue pourrait être utilement appliqué au trafic de l'ivoire dans toute la zone qui borde la région où se pratique la chasse à l'homme. La licence pourrait être accordée non pas moyennant ce droit fixe modique, mais moyennant une caution très élevée, qui devrait être abandonnée en cas de contravention.

(1) Consulter les *Annales apostoliques* de la Congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie. 30, rue Lhomond, Paris.

(2) *A travers l'Afrique*, commandant Cameron, 1878, chez Hachette.

Digitized by Google

seurs leur plus grande force; (*b*) qu'en armant de fusils perfectionnés des milices indigènes protégées par des blokaus sur les principales voies commerciales et en organisant périodiquement des caravanes de ravitaillement de ces postes, on peut exercer une police générale sur tout le transit intérieur de l'Afrique. Ce que Alvez (p. 372) fait en barbare, toute nation civilisée peut l'entreprendre avec succès, si elle respecte l'autorité des chefs et la religion des indigènes (1).

A part le grain et le copal, objets d'un petit commerce restreint au rivage de Zanguebar, l'*ivoire*, la cire, le caoutchouc et l'*esclave* sont actuellement dans cette zone (toute l'Afrique centrale) les articles exportés des deux côtés. *L'esclave et l'ivoire* dominent tellement dans cette exportation que je n'aurais pas cité les autres produits, si la vente de ces derniers ne prouvait pas qu'il peut y avoir, en Afrique, d'autre commerce profitable que celui de l'homme et des dents d'éléphant. — *Cameron* (p. 521).

Dans les pays où les dents d'éléphants sont le plus abondantes et le moins chères, les indigènes ne s'engagent pas volontiers en qualité de porteurs, et les traitants sont obligés d'acheter des *esclaves* pour faire transporter leur *ivoire* au lieu du marché. A l'époque où la traite de l'homme était florissante, ces esclaves étaient vendus en arrivant à la côte et augmentaient les bénéfices du marchand; maintenant qu'ils ne sont plus un article de commerce, il est à craindre que leur vie ne soit encore moins ménagée qu'autrefois par les petits trafiquants de la côte orientale (p. 522).

Tipo-Tipo et beaucoup d'Arabes m'ont assuré qu'ils seraient heureux de trouver un autre genre de transport que le portage à dos d'homme; mais ne regardant pas en principe le commerce des noirs comme un péché, ils emploient le seul moyen qu'ils connaissent, c'est-à-dire l'esclave: 5° lat. S.; 23° 30 long. E. (p. 300).

Après avoir traversé le Lovoï qui sépare l'Ouroua de l'Oussoumbé, Cameron écrit de Msoa (8° 50 lat. S.; 22° 30 long. E.): Mchiré appartient à la famille des Vouakalagannza, l'une des principales tribus de l'Ounyamouési (à l'est du lac Tanganyika). Il se mit à la tête d'une bande nombreuse, traversa le Tanganyika, et, cherchant de l'*ivoire*, se dirigea vers l'ouest. Arrivé au Katannga (10° à 11° lat. S.; 26° à 27° long. E.), il vit immédiatement l'avantage que lui donnaient ses *armes à feu;* il attaqua le chef, et l'ayant battu, se proclama souverain indépendant...

Des caravanes, appartenant à des marchands portugais, le visitent depuis vingt ans et lui fournissent de nombreuses recrues. Il s'approvisionne d'*armes à feu et de munitions* en trafiquant, d'une part avec l'Ounyanyemmbe (route de Zanzibar au lac Tanganyika), de l'autre avec le Benguela; et l'*ivoire* étant assez rare chez lui, son exportation consiste principalement en *esclaves* et en cuivre.

---

(1) On pourra utilement consulter la carte de l'Etat indépendant du Congo que l'on trouvera dans la livraison du 1er septembre 1888.

Digitized by Google

C'est dans le pays même qu'il se procure le métal; pour l'*esclave*, il le fait prendre au loin. Moyennant une faible rétribution, il permet aux bandes de ses adhérents d'accompagner les hommes qu'il envoie en razzia. Au retour, les captifs sont partagés entre les marchands et lui, proportionnellement au nombre *de mousquets* fournis par chacun; et ses affaires avec le Bihé et la côte du pays d'Angola étant brillantes, la dépopulation augmente rapidement... Les femmes s'envoient au pays de Sékélitou... un petit nombre arrive à Benguela... Je suis persuadé qu'il en vient à la côte, et que malgré la vigilance de nos vaisseaux, beaucoup d'Africains sont exportés dans l'Amérique du Sud, et peut-être aux Indes Occidentales (p. 387).

Je ne saurais dire à quel point la conduite des gens d'Alvez était révoltante. Ils attaquaient toutes les petites bandes d'indigènes que nous rencontrions et les dépouillaient de leurs charges.... A mes remontrances, ils répondaient que Kassonngo les avait autorisés à prendre tout ce qui leur serait nécessaire. Mais, *privés de leurs fusils*, ils n'auraient pas agi de la sorte; dès que nous entrâmes dans la région *où les habitants avaient des armes à feu*, ces bandits effrénés devinrent aussi doux que des colombes et cédèrent à toutes les demandes des indigènes: *Avant d'entrer dans l'Oussoumbé. 8° lat. S.; 23° long. E* (p. 372).

En marche sur Kafoundanngo, 11° 15 lat. S.; 19° 40 long. E. — Les quelques villages qui se trouvaient sur la route appartenaient à des natifs du Lovalé, dont la marche vers l'est est rapide. Les habitants avaient des *fusils*; et nos hommes du Bihé, *si audacieux en face des gens de l'Ouroua qui ne possédaient que des flèches et des lances*, se montraient ici d'une extrême douceur. Dans leur crainte de déplaire aux indigènes, c'est-à-dire dans leur lâcheté, ils allaient jusqu'à se soumettre sans murmure aux exigences les plus déraisonnables (p. 407).

Ces gens du Lovalé ont des mœurs très rudes, le caractère violent; et comme ils possèdent des *fusils*, ils sont très redoutés des caravanes.... (p. 408).

Nous rencontrâmes à Kissennga une petite bande de natifs de Lovalé qui achetaient de la cire et de l'ivoire. Tous étaient *armés de fusils*; et comme toujours, en pareil cas, ils regardèrent les miens avec beaucoup plus d'intérêt que ne le faisaient les gens qui n'avaient jamais vu d'armes à feu... ils n'avaient que de longs fusils portugais, des fusils à pierre.... *(11° lat. S.; 20° 40 long. E)* (p. 404).

A travers le Kibannda, 12° 25 lat. S.; 13° long. E. — Une caravane qui appartenait au sénhor Gonzalès nous apprit qu'il était défendu de mener des esclaves à Benguela; ceux que l'on y avait conduits récemment avaient été libérés et les conducteurs sévèrement punis. Cette information tout à fait inattendue fit prendre à nos Baïloundas et à Manoël des figures singulièrement longues. La veille, précisément, l'un d'eux m'avait dit que la traite se faisait toujours sur la côte, principalement à Mossamédès, d'où l'esclave était largement exporté.... (p. 467).

Digitized by Google

AU CANADA

ET CHEZ LES PEAUX-ROUGES

(Suite) (1).

VIII

LES PEAUX-ROUGES.

De Regina à Calgary. — Les missionnaires chez les Sauvages. — La disparition du buffle. — Anchois et petits oignons. — Un logement au Royal-Hôtel. — Le P. Lacombe et Mgr Grandin. — Un mathématicien dans un bourbier. — La réserve des Sarcis. — Peaux-Rouges et photographe. — Les Sauvages au Nord-Ouest. — Les réserves et les traités. — L'Indien considéré comme animal nuisible. — Le camp des Sarcis. — Le wigwam de Tête-de-Bœuf. — La fête du Soleil. — Religion et superstitions. — La légende du bouleau. — Une école industrielle et les ombres chinoises.

De Winnipeg à Regina, nous avons parcouru la meilleure région des terres noires. De Regina à Calgary, nous allons traverser un pays moins bien favorisé sous le rapport du sol.

Moose Jaw (Mâchoire d'Orignal, du nom de cet élan d'Amérique), est la première station un peu importante où nous nous arrêtons. La Compagnie du Pacifique possède en cet endroit de grands bâtiments qui servent de remise à son matériel. Swift-Current, où nous descendons ensuite à une heure assez tardive pour déjeuner (2 h. 30), n'a de valeur que comme station de Battleford, qu'on atteint en cinq jours par la poste et quand les chemins sont praticables. En nous promenant d'un bout du train à l'autre, pour rompre la monotonie d'un aussi long trajet, nous découvrons la présence — je peux bien dire : à bord — de plusieurs Sauvages accompagnés du P. Cochin et d'hommes de la police, embarqués pendant la nuit. L'un d'eux, qui porte le nom d'Osawasiskiyakoup, autrement dit, Couverture de Terre Jaune, de ce qu'il avait l'habitude de couvrir ses vêtements de terre jaune, est le frère

---

(1) Voir la *Revue Française*, tome III, fév. 1886, avril ; t. IV, juill., sept., nov. ; t. V, avril 1887 ; t. VIII. 1er nov. 1887.

Digitized by Google

de Poundmaker. Il est grand, bien découplé comme lui et a dans la physionomie quelque chose qui trahit sa parenté. Avec lui se trouve un grand enfant, fils de Gros-Ours. Un autre, au visage plus pâle et qui a nom Opinawewine, c'est-à-dire la Mue, porte une chaîne au pied droit. Tous sont drapés avec une noble fierté dans leurs couvertures bariolées, ne disent mot et semblent profondément indifférents à ce qui se passe autour d'eux. Ils viennent de la prison de Regina et vont être remis en liberté à Battleford, à l'exception du dernier qui y sera jugé pour sa participation à l'insurrection.

Dans le P. Cochin, nous retrouvons un compatriote, depuis plusieurs années en mission au Nord-Ouest. Fait prisonnier par la bande de Poundmaker, il n'a eu qn'à se louer de la conduite de ce dernier qu'il a amené à déposer les armes. Bien que sa captivité n'ait pas été sans angoisses et sans danger, le P. Cochin, comme tous les missionnaires que nous avons eu la bonne fortune de rencontrer, est plein de commisération et de tendresse pour les Sauvages, ces grands enfants qui ont besoin d'être dirigés.

On ne saurait vraiment trop admirer le dévouement de ces envoyés de Dieu qui quittent sans regret leur famille et leur patrie pour répandre la foi et la civilisation chez les peuples sauvages. Rien ne les rebute dans l'existence de fatigues et de misères qu'ils mènent dans les régions glaciales et presque désertes du Canada.

Sur les bords de l'Athabaska, de la rivière de la Paix, du Mackenzie, là où il gèle même en plein été, où le blé ne mûrit plus, où l'homme n'a pour se nourrir que le produit de sa chasse, de sa pêche et les racines qui lui tiennent lieu de pain, l'existence des missionnaires parmi les tribus indiennes est particulièrement une vie de tristesse, de privations et de souffrances de toutes sortes. N'ayant souvent pour abri qu'une tente ou une cabane enfumée, quand ils n'en sont pas réduits à avoir la voûte céleste pour unique toiture, n'ayant qu'un tronc d'arbre pour siège et pour table, et de l'écorce de bouleau en guise de papier à lettre, ils n'en ont pas moins trouvé moyen d'écrire d'admirables pages qui ont rempli les *Annales de la Propagation* ou le *Journal des Missions catholiques*. Presque sans communications avec le monde civilisé, ils n'ont, pour se subvenir, que les faibles ressources mises à leur disposition par la Propagation de la foi. On comprend, en voyant ces hommes affaiblis par un pareil régime, minés et usé

Digitized by Google

avant l'âge, malgré un tempérament robuste, qu'il faille des vertus particulières pour être apôtre.

Mais ce qui frappe surtout chez les missionnaires, c'est leur bonté, plus grande peut-être que leur charité, qui leur fait aimer comme des membres de leur famille ces Sauvages pour lesquels ils ont des trésors d'indulgence et qui ne s'en montrent pas dignes. Si, au point de vue spirituel, ils n'ont que difficilement prise sur les Peaux-Rouges, ils ont, par contre, un ascendant moral très développé sur eux et sont les intermédiaires naturels entre ceux-ci et le gouvernement. Leur présence vaut une armée, et, s'ils étaient plus souvent écoutés en haut lieu, leur intervention prévoyante et conciliante aplanirait bien des difficultés et éviterait parfois des catastrophes comme celle de 1885.

C'est avec regret que nous voyons descendre, à Swift-Current, le P. Cochin qui regagne sa mission de Sainte-Angèle, près Battleford, pillée et dévastée pendant l'insurrection. Grande est sa joie de retrouver ses fidèles disciples ; mais que de misères il aura à secourir et de ruines à réparer !

Nous poursuivons notre course dans la partie la plus déserte de la Prairie. Toute la journée on aperçoit des étangs et des lacs sur lesquels s'ébattent des nuées de canards sauvages, que le passage du train n'effraie aucunement. Des oies, des outardes, des poules de prairie s'envolent à tire d'aile, pendant qu'un skonc (renard) ou un loup de prairie, troublé dans sa quiétude, s'enfuit à toute vitesse, mais presque toujours dans la direction suivie par la machine, qui semble ainsi s'attacher à ses pas.

De temps à autre, on découvre aussi de petits trous, d'où émerge parfois la tête d'un chien de prairie. Ce gentil petit animal, de la grosseur d'un écureuil et assez curieux de sa nature, se met parfois à la fenêtre de son terrier pour voir ce qui se passe. Il n'est pas très sauvage, mais quand on tente de s'en approcher de trop près, on le voit rentrer subitement dans son trou, comme mû par un ressort. Sa peau est employée comme fourrure, mais sa petitesse ne la fait guère rechercher que par les Indiens.

Les troupeaux sont très rares, ce qui ne les empêche pas de se camper en plein milieu de la voie, d'où la locomotive ne parvient à les chasser qu'en faisant entendre des coups de sifflet précipités et en

Digitized by Google

lançant des jets de vapeur. Malgré tous ces avertissements, malgré un fort chasse-pierre, qui porte le nom caractéristique de cowcatcher (attrape-vache), il arrive parfois qu'un de ces animaux se laisse écraser et, malgré l'éperon protecteur de la machine, se trouve engagé sous la locomotive. Il faut alors le sortir de là à la force du poignet, et les passagers qui, poussés par la curiosité, sont venus voir « ce qu'il y a » assistent à un spectacle qui n'a rien d'attrayant.

Les terres cultivées sont extrêmement rares. Quant aux habitations, on n'en voit pas une seule dans le voisinage de la voie, qui traverse sur un assez long parcours un terrain sablonneux ou recouvert de dépôts salins. C'est la partie aride du Nord-Ouest, celle qu'on appelle le Désert, et qui s'étend surtout entre la ligne du Pacifique et la frontière des États-Unis. Les gares ne sont que de grandes cabanes en bois, percées d'étroites fenêtres et recouvertes d'un badigeon de couleur chocolat, qu'encadre une large bande blanche. En dehors de ces stations, aussi espacées que possible, à une demi-heure ou trois quarts d'heure l'une de l'autre, c'est la solitude à perte de vue.

Deux choses attirent à chaque instant le regard du voyageur dans cette immense plaine ondulée : les débris de boîtes de conserves et les ossements d'animaux. Les boîtes de conserves sont surtout éparses autour des stations et indiquent dans la perfection le régime nutritif auquel sont souvent soumis, ou pour mieux dire condamnés, ceux que leurs obligations ou leurs fonctions appellent dans le Nord-Ouest. Comme dans ces pays un peu perdus il faut tout utiliser, le métal des boîtes est découpé avec autant de symétrie que le permet l'irrégularité des enveloppes et est employé à couvrir les toitures des baraques; en cas d'abondance, il sert même de motifs décoratifs assez grotesques.

Les ossements blanchis qui jonchent la plaine sont ceux des bisons ou buffles qui, il y a une dizaine d'années, régnaient encore en maîtres dans la Prairie et faisaient trembler le sol dans leurs charges rapides. Le *buffalo* avait été jusque-là l'*alter ego* de l'Indien et était l'élément le plus indispensable de l'existence de ce dernier, qui se nourrissait de sa chair, se vêtissait de sa robe et fabriquait sa tente avec ses dépouilles. La chasse, alors, était difficile, périlleuse, et tous les guerriers de la tribu en quête de gibier y prenaient part avec leurs armes primitives et leurs fusils de rebut. Il fallait surprendre les buffalos, fondre sur eux à bride abattue, les pousser vers l'embuscade géné-

Digitized by Google

ralement préparée ou chercher à les gagner de vitesse. Et quand, acculés dans une impasse, les buffles cherchaient à se dégager, il s'ensuivait une mêlée courte, mais terrible, où les guerriers laissaient parfois des leurs sur le terrain.

L'arrivée au Nord-Ouest des chasseurs blancs avec des armes perfectionnées, que les Sauvages parvinrent peu à peu à se procurer, transformèrent toutes les expéditions de chasse en véritables boucheries. Quand un chasseur tuait un buffle, il le dépouillait pour avoir sa fourrure, qu'il vendait avec bénéfice, et lui coupait la langue, partie la plus délicate, pour en faire sa nourriture. Tout le reste était perdu. En une seule année on tua jusqu'à 120,000 buffalos. Le massacre n'ayant pas discontinué, le Nord-Ouest vit disparaître en quelques années son gros gibier. Traqués de toutes parts, les derniers survivants des buffalos se réfugièrent aux États-Unis, dans les montagnes du Dacota, ou gagnèrent le Grand-Nord canadien. A l'exception de ces quelques spécimens, on peut donc considérer le buffle comme rayé du nombre des animaux de chasse du Canada. La Prairie seule conserve encore leurs débris, et dans quelques années il n'en restera même plus trace.

Dans l'ignorance où nous étions, au départ de Montréal, des conditions d'existence au Nord-Ouest et dans les Rocheuses, nous avions fait emplette d'une caisse de provisions où se trouvaient empilées des conserves de tout genre, mais où les petits oignons, les anchois, les cornichons, les câpres et quelques autres condiments tenaient une place fort en disproportion avec leur utilité. Il nous avait fallu demander une licence à Regina pour transporter du vin avec nous, toute boisson fermentée, liqueurs, vin ou bière, étant l'objet d'une prohibition complète au Nord-Ouest. Cette mesure prise dans le but de préserver les Indiens des ravages de l'alcoolisme, eux surtout qui recherchent avec avidité l'*eau de feu* (whisky), et deviennent dangereux lorsqu'ils sont sous l'empire de l'ivresse, serait excellente si elle était moins absolue. Dès le départ du Manitoba, nous avions, en raison des heures fantaisistes d'arrêt aux stations, fait honneur à nos provisions, et, groupés autour d'une tablette, chacun muni de son gobelet et de son plat d'étain venait recevoir la part que lui délivrait notre chef de popote. Notre meilleur accommodement était fait de bons mots et entretenu par un feu roulant de plaisanteries absolument nécessaire pour rompre

Digitized by Google

la monotonie du trajet, et cet assaisonnement en valait bien un autre.

Mais parfois nous descendions prendre part au repas du commun des mortels. Une baraque en bois, à la porte de laquelle s'agite violemment une sonnette, ou se fait entendre un charivari (quelquefois les deux ensemble quand il y a concurrence) pour attirer les voyageurs, est le lieu de rendez-vous des dîneurs. A quelque heure du jour que ce soit, on a toujours le même menu. Un rôti plus ou moins dur, une conserve de poisson ou de légumes, une tarte aux fruits et du thé, voilà ce que l'on trouve sur toute la ligne pour le prix classique d'une demi-piastre (2 fr. 50 c.), somme relativement modérée pour le pays que nous traversons.

Après une seconde nuit en chemin de fer depuis notre départ du Manitoba, nuit toujours éclairée par des feux de prairie dont la fumée âcre pénètre, faute de vent pour la dissiper, jusque dans notre wagon, nous nous réveillons encore dans la plaine couverte d'herbe jaunie. Nous passons à Crowfoot (Pied de Corbeau), qui a pris son nom du chef de la tribu des Pieds-Noirs, dont la réserve se trouve dans le voisinage, à Gleichen, bourgade de deux maisons et de huit cabanes, et nous commençons enfin à aperçevoir, à plus de 100 milles de distance, les sommets neigeux des Montagnes Rocheuses.

Plusieurs stations défilent encore au milieu d'un paysage ondulé, mais toujours monotone et dénudé. Tout à coup le décor se transforme: on aperçoit des arbres, une rivière que l'on franchit sur un pont de fer, une rangée de baraques et de maisons, des Indiens et une Indienne parée d'une superbe robe vert clair, les jaquettes rouges de la police montée, des cavaliers et des amazones passant la rivière à gué et se dirigeant en toute hâte vers la station de Calgary, où nous descendons après cinquante-trois heures de chemin de fer depuis Winnipeg.

Nous trouvons à la gare une foule véritable qui profite du dimanche et de l'arrivée du train pour se montrer. Il y a là un joli méli-mélo de mineurs, de cow boys (gardiens de bestiaux) en tenue de travail, de marchands endimanchés, de misses tirées à quatre épingles, de Métis, de Sauvages et de Sauvagesses drapés dans leurs couvertures de laine multicolores. De tous les Peaux-Rouges que nous avons pu apercevoir jusqu'ici, ce sont les premiers dont le visage soit peint en rouge carmin et qui justifient enfin le nom qui leur est donné.

Digitized by Google

Calgary est une ville qui date de 1882 et compte plus de cent maisons après trois années d'existence. Sa position, au débouché des Montagnes Rocheuses et à l'entrée de la Prairie, sur un sol fertile, au centre d'une contrée d'élevage et dans le voisinage d'une région houillère, lui assure le plus bel avenir et en fera le Winnipeg du Nord-Ouest, comme rapidité d'expansion et comme importance future. Ses rues sont droites et larges, mais n'ayant jamais eu aucun entretien, elles sont raboteuses et hérissées de pierres de toute dimension; le traditionnel trottoir de bois est encore une exception. Ses maisons de bois semblent à peine fixées sur le sol, et nous ne fûmes pas peu surpris, quelque temps après notre arrivée, de voir marcher un de ces bâtiments. Son propriétaire, trouvant la position défectueuse, le changeait tout simplement de place en le soulevant à l'aide d'un cric et en le faisant rouler. Ce n'est pas plus difficile que cela à Calgary. La ville naissante possède déjà un journal, des églises ou plutôt des chapelles de différents cultes, des banques qui, en Amérique, servent de marraines aux cités d'avenir, et des boutiques où se débitent côte à côte sur le même comptoir les marchandises les plus disparates.

Entre les différents hôtels qui s'élèvent au sein de la cité, nous prenons gîte au principal, le Royal-Hôtel, qui ne justifie son nom ni par son aspect extérieur, ni par son confortable intérieur. C'est une simple maison de bois à un étage qui n'a coûté que 500 piastres (2,500 francs) à son propriétaire pour l'acheter démontée, la faire venir et remonter à Calgary. Nous y trouvons tout juste deux chambres, c'est-à-dire deux mansardes pour les dames, qui ne peuvent entrer et sortir de chez elles qu'en traversant tout au long un grand couloir-dortoir qui est notre seul abri à nous autres hommes. On accède aux « appartements » par un escalier raide et sans rampe, à qui le nom d'échelle conviendrait davantage. Les mansardes, séparées par de simples planches mal jointes, n'ont pour tout éclairage qu'une lucarne basse sans carreau; quand on la ferme, on est dans l'obscurité complète. Dans notre grand couloir, toutes les couchettes se touchent sous l'angle formé par la toiture; les sommiers élastiques y sont remplacés par de solides planches de sapin. Pas un meuble, même en bois. Chacun descend faire sa toilette dans le petit *wash room* qui précède la salle à manger. Une brosse et du cirage sont à la disposition des gentlemen qui tiennent à avoir des chaussures présentables. Tout le reste est à l'avenant. Cependant rendons cette

Digitized by Google

justice au Royal-Hôtel que la table y est assez bonne. Après tout, ce n'est peut-être que l'effet produit par un changement de régime.

La première main qui se tend à notre arrivée à Calgary est celle du P. Lacombe dont la mission s'élève à dix minutes de la station. Le vaillant missionnaire nous fait le plus cordial accueil et nous raconte comment, depuis trente-six ans, il a évangélisé toutes les régions du Nord-Ouest entre les États-Unis et le territoire glacial du Mackenzie. Le P. Lacombe, dans sa modestie, ne nous dit pas qu'il est l'auteur d'importants ouvrages sur les Sauvages, notamment d'une grammaire et d'un dictionnaire de la langue crise, résultat de bien des années de travail. Partout son autorité est incontestée et son influence légitime. C'est grâce à sa puissante intervention que la turbulente tribu des Pieds-Noirs n'a pas suivi les bandes de Poundmaker et de Gros-Ours dans le sentier de la guerre.

A la mission, nous trouvons aussi Mgr Grandin, depuis vingt-sept ans dans le pays, et qui a eu des missions non moins pénibles que le P. Lacombe. Mgr Grandin est un compatriote, car il est originaire de Laval et sa famille habite encore le département de la Mayenne. Son diocèse comprend les districts d'Alberta et de Saskatchewan. Sa résidence est à Saint-Albert, près d'Edmonton, où on se rend de Calgary en six à sept jours de voiture. Comme tous les missionnaires du Nord-Ouest, Mgr Grandin appartient à l'ordre des Oblats de Marie-Immaculée. Plus au nord, dans le voisinage des terres glacées, se trouvent encore les vicariats apostoliques d'Athabaska et de Mackenzie placés sous la direction de NN. SS. Clut et Faraud. Ce dernier, qui réside sur les rives du lac la Biche, est encore un Français. Ainsi, partout où il y a une œuvre de civilisation et de dévouement à accomplir, on est sûr de trouver au premier rang des enfants de France.

Le P. Lacombe nous montre à sa mission, près de laquelle habitent des Sœurs grises, quelques jeunes Peaux-Rouges qu'il s'efforce de civiliser, et ce, non sans espoir. Parmi eux se trouvent un Pied-Noir, moins rebelle au progrès que tous ceux de sa tribu, et un fils de Poundmaker, grand et beau jeune homme de seize ans, que son père a consenti à confier aux missionnaires pour l'élever et lui apprendre un métier, celui de charpentier. Nous adressons quelques mots à ces grands enfants, mais tous semblent plus timides qu'une jeune fille et répondent à peine en baissant les yeux. Remarquant l'intérêt que nous portons aux Indiens,

Digitized by Google

le P. Lacombe, qui s'efforce de nous être agréable, y réussit pleinement en s'offrant à nous faire visiter la réserve de la tribu des Sarcis, située à 8 milles de Calgary.

Nous voici donc tous partis le lendemain dans deux grands chariots trouvés non sans difficulté. Traversant à gué l'Elbow river (rivière du Coude), nous suivons quelque temps la piste assez bien frayée qui mène à Mac Leod. A 20 milles de Calgary il n'y a plus de terres libres; tout a été acheté par des colons ou par des spéculateurs, car la couche d'humus, qui a une moyenne de deux pieds de profondeur, forme ici un excellent terrain de culture qui sera prochainement coté à un prix élevé. Mais ces terres sont vides d'habitants pour la plupart, et leurs limites ne sont que rarement indiquées. Cependant nous traversons une propriété de 1,200 acres, coupée en deux par la route et bordée de chaque côté par une clôture en fil de fer qui a certainement coûté plus cher que la propriété elle-même. Nous cheminons ainsi à travers une plaine accidentée, couverte d'herbes jaunes et traversée par un ruisseau fangeux. Là, le P. Lacombe, qui a l'expérience du pays, nous fait faire un léger détour pour franchir la rivière en biais, afin d'éviter le passage habituel, dangereux à force d'avoir été suivi. Mais la deuxième voiture ne suit pas notre exemple. Conduite par un des nôtres qui, en sa qualité de professeur de mathématiques, croyait réellement que la ligne droite est le plus court chemin d'un point à un autre, elle s'engage directement dans le ruisseau, en suivant la piste fréquentée, et grâce à son poids, y reste bel et bien embourbée. Tous les efforts faits pour la dégager ne servent qu'à l'enfoncer davantage, et ce n'est pas sans peine que nous pouvons dételer les chevaux et les faire sortir du marais. Quant au chariot, il n'y faut pas songer. Par bonheur nous trouverons aide et assistance à la réserve des Sarcis à laquelle nous touchons presque, et où nous arrivons deux heures après notre départ de Calgary.

Les Sarcis ont choisi pour résidence la région la plus fertile et la plus pittoresque de la contrée. En effet, en arrivant au haut de la colline qui nous sépare du camp indien, on découvre une large coulée boisée, au fond de laquelle la Fish Creek (rivière aux Poissons) décrit ses méandres. Tout au loin, à l'arrière-plan, la grande chaîne des Rocheuses. Une quinzaine de tentes se dressent près de la rivière; puis, à peu de distance, quelques habitations basses, en terre et en

Digitized by Google

bois : ce sont les demeures des Indiens pendant la mauvaise saison. L'une de ces habitations, plus grande et autrement confortable que les autres, sert de résidence à l'agent du gouvernement. Un autre groupe de tentes se dresse encore plus loin.

Un de nos compagnons, M. Joliot, qui s'est avancé seul vers le camp pour prendre quelques photographies, se voit bientôt entouré de Sauvages, sortant comme par enchantement de dessous les hautes herbes. D'abord hésitants, les Indiens se rapprochent peu à peu, d'un air sournois et sans mot dire, de l'appareil qui pique leur curiosité. Mais bientôt un grand diable qui excite les autres, se poste devant l'appareil qu'il menace de briser. Vainement M. Joliot essaie de parlementer par gestes avec lui ; pour chercher à l'adoucir, il lui montre même l'intérieur de l'appareil. Mais l'Indien voyant, à travers la glace en position, ses compagnons marcher la tête en bas, se montre de plus en plus menaçant et force est à notre compagnon de battre en retraite aussitôt, mais en bon ordre, pour éviter une collision. La cause de cette opposition nous fut expliquée par le P. Lacombe. Les Sauvages étaient convaincus que l'on invoquait contre eux le mauvais Esprit et qu'ils devaient être atteints d'épidémies qui les feraient mourir à brève échéance.

Après avoir campé et déjeuné sur le bord de la rivière, nous laissons les restes de notre repas aux Peaux-Rouges qui sont venus nous contempler sans mot dire et sans donner la moindre expression à leur physionomie. Leur premier mouvement est de sentir nos bouteilles de vin vides ; leur second de les reposer par terre avec déception, en disant au P. Lacombe que ce n'est pas de l'*eau de feu* que les blancs viennent de boire.

Ces Sauvages, qui ne le sont pas trop cependant, car ils consentent cette fois, après quelque hésitation, à se laisser photographier, ont le visage couvert de vermillon. D'autres sont peints en jaune ocre ; enfin il y en a qui se teignent en vert. Ils sont ordinairement drapés dans de grandes couvertures à raies multicolores qui ne contribuent pas peu à leur donner un air singulier. Sous la couverture apparaît le bas d'un large pantalon à franges et à dessins de couleur. Leurs pieds, pour la plupart fort petits, sont chaussés de mocassins à broderies de différentes nuances. Sur les épaules flotte leur noire chevelure, dont une partie est nattée, celle qui tombe de chaque côté des tempes, et

Digitized by Google

est enserrée à hauteur des joues dans des anneaux de cuivre. Quelques-uns ont les cheveux de devant taillés en brosse et peints en vert, ce qui fait un singulier contraste avec le reste de la coiffure que dissimule parfois une toque de plumes. Ils fument la pipe et acceptent sans se faire prier le tabac que nous leur offrons. Leur grande occupation est de ne rien faire.

Nous nous rendons à la maison de l'agent du gouvernement, qui est en même temps le fermier chargé d'apprendre aux Sauvages à cultiver la terre. Ce fermier est, avec sa femme, le seul blanc installé sur la réserve des Sarcis ; il est en bons rapports avec ces derniers, mais ses efforts pour les faire travailler sont à peu près sans résultat. Il en est de même sur toutes les réserves, et, sans les traités passés avec le gouvernement de la Puissance, les Indiens ne trouveraient plus à vivre.

Ces traités ne datent que d'une douzaine d'années. Jusqu'à cette époque, Sauvages et colons ne s'étaient guère trouvés en contact les uns avec les autres que par l'intermédiaire des Métis et des trappeurs; aussi vivaient-ils dans la plus complète indépendance les uns des autres. Mais, après la formation de la province de Manitoba en 1870, le courant d'émigration qui se portait vers cette province, commença à se diriger vers le Nord-Ouest, jusqu'alors domaine incontesté des Peaux-Rouges. Le colon suivait le chasseur et s'installait souverainement sur les terres qui lui convenaient, non sans avoir maille à partir avec les Sauvages. Ceux-ci, de leur côté, voyaient leur principale ressource, le buffle, diminuer d'une façon inquiétante et se demandaient s'ils ne seraient pas bientôt réduits à la famine. C'est alors que le gouvernement d'Ottawa entreprit de traiter avec les Peaux-Rouges et fit toutes les ouvertures auprès d'eux.

Les Indiens ont toujours été et sont encore aujourd'hui disséminés en nombreuses petites bandes. La principale nation est celle des Cris, presque aussi importante à elle seule que toutes les autres tribus du Nord-Ouest. C'est la moins sauvage et aussi la plus accueillante de toutes les tribus indiennes. Aussi la plupart des trappeurs et coureurs de bois ont-ils contracté union avec les femmes des Cris, ce qui explique comment la langue de cette nation est parlée par presque tous les Métis. Les Cris, qui se divisent en Cris des prairies et Cris des bois, habitent par bandes toute la vallée de la Saskatchewan du Nord. Le véritable nom de cette rivière est Kisiskatchewan (le courant

Digitized by Google

rapide), et il est fâcheux que, dans cette circonstance comme dans bien d'autres, l'orthographe géographique officielle ait dénaturé son origine indienne.

A côté des Cris se trouvent les Saulteux, dont le langage est presque identique; les Sioux et les Assiniboines, dont la langue est le sioux, cantonnés sur la Qu'Appelle; les Sarcis, les Pieds-Noirs, voisins de Calgary, les plus remuants et les plus indociles des Sauvages, ennemis héréditaires des Cris; les Gros-Ventres, les Piégans et les gens du Sang, limitrophes des États-Unis, et dont la langue est le pied-noir.

Tout au nord, près de l'Athabaska, du Mackenzie, du lac Caribou, de l'île à la Crosse, se tiennent les Montagnais, les Castors et d'autres tribus avec lesquelles le gouvernement fédéral n'a point passé de traité, n'ayant pour cela aucun intérêt à le faire. En effet, ces tribus ont encore du gibier de terre et d'eau en assez grande abondance, et la région froide qu'elles habitent ne semble pas favorable à la colonisation. Il n'y a donc pas de famine à craindre pour les Sauvages, ni de protection à assurer aux colons qui n'existent point dans ces parages. Les Sauvages relèvent directement du ministère de l'intérieur à Ottawa, où il y a un bureau des affaires indiennes.

Les Sarcis sont une fraction de la famille des Castors. Ils habitaient jadis les bords de la rivière Lapa, mais à la suite de dissensions avec les Castors, il y a un siècle et demi, ils firent bande à part et descendirent dans la Prairie, près des Montagnes Rocheuses. Ils formaient alors un groupe de 150 familles; mais décimés, comme la plupart des tribus, par les maladies (notamment la petite vérole), les excès et les privations, ils voient leur nombre sans cesse décroître et ne comptent plus qu'une quarantaine de familles. Cette décroissance vient aussi de la diminution de la natalité. En effet, un certain nombre de Peaux-Rouges établissant un parallèle entre la liberté et l'indépendance dont ils jouissaient avant l'arrivée des blancs et l'espèce de servitude dorée à laquelle ils sont pour ainsi dire réduits aujourd'hui, en tirent de tristes conclusions pour l'avenir de leur race. Le fonctionnement de nos machines industrielles et agricoles, l'emploi de la *charrette de feu* (locomotive) et des armes à longue portée, qui, suivant leur pittoresque expression, « partent aujourd'hui et tuent demain », leur ont démontré clairement notre supériorité intellectuelle sur la leur. Quelque peu fatalistes, comme les Arabes, ils se résignent

Digitized by Google

attendant patiemment la fin d'une existence brisée pour eux, et se refusant parfois à produire des descendants qu'ils jugent devoir être plus malheureux qu'eux encore.

Depuis les traités les Sauvages sont, pour ainsi dire, parqués sur des étendues de terrain trop restreintes pour y subsister, s'ils ne vivaient que de chasse, mais suffisantes pour s'y livrer à la culture et à l'élevage. C'est ce qu'on appelle une réserve. Il est défendu aux colons de s'y installer, mais la tribu qui s'y trouve ne doit pas en sortir non plus, sous peine de se voir retirer tout subside et toute subsistance et d'amener l'intervention toujours désagréable de la police à cheval.

En revanche l'Etat s'est engagé à nourrir les Indiens et à leur apprendre la culture de la terre. Le fermier installé sur chaque réserve est l'intermédiaire par lequel vivres et subsides sont distribués. Les Sauvages ont bien un chef, mais celui-ci n'a guère d'attributions et parfois d'influence. Choisi par ses compagnons, sa nomination doit être ratifiée par le gouvernement. Ce qui est le plus caractéristique, c'est qu'il reçoit 25 piastres (125 fr.) par an, tandis qu'un simple membre de la tribu n'en reçoit que 5. Chaque semaine, des bœufs sont envoyés à la réserve pour assurer la subsistance de la tribu. Le fermier remet le bétail aux Indiens qui se le partagent. En dehors de cela, ils parviennent à tuer des canards et des poules de prairie, derniers débris des grandes chasses d'autrefois. Quant à travailler, c'est, pour un Sauvage, le cadet de ses soucis. Il n'y a en culture, à la réserve des Sarcis, qu'un champ de pommes de terre ; encore le défrichement n'en a-t-il pas été fait par les Indiens.

Aux Etats-Unis le même système est en vigueur ; mais les agents du gouvernement, véritables souverains au petit pied, n'abusent que trop souvent de leur situation pour détourner à leur profit une bonne part des envois destinés aux Sauvages et ne leur donner que des marchandises avariées. Les réclamations, quand il y en a, ne parviennent généralement pas à destination, et leurs auteurs ont souvent à s'en repentir. En outre, chasseurs et mineurs ne se gênent pas pour envahir les réserves qui leur plaisent et en chasser les Indiens à coups de carabine. Le bon droit est incontestablement du côté du sauvage contre l'homme civilisé, mais 99 fois sur 100 c'est ce dernier qui a gain de cause. Que voulez-vous, l'Indien est considéré comme un animal malfaisant, et on ne rend pas justice aux animaux !

Digitized by Google

Au Canada on pense bien un peu de cette façon, mais il faut reconnaître que l'on passe rarement de la parole à l'action. Il y a bien des abus, des exactions, mais quand ils ont pour conséquence d'amener un soulèvement comme celui de 1885, on y regarde à deux fois avant de les tolérer. Il faut ajouter qu'il y a aussi au Canada un élément de pacification et de justice qui n'existe pas de la même façon aux Etats-Unis : je veux parler des missionnaires catholiques. Presque seuls, ils ont pu acquérir une influence sur les Sauvages, par leur esprit conciliateur et tolérant. Faisant plus de civilisation que de prosélytisme, voyant dans les Peaux-Rouges des hommes et non des parias, s'efforçant de redresser toutes les injustices qui leur sont faites, ils ont acquis sur eux une influence infiniment supérieure à celle de tous les représentants de l'*Indian Office*.

Le P. Lacombe nous ayant fait faire la connaissance de Tête-de-Bœuf, chef des Sarcis, ce sachem nous invite à visiter son wigwam. Pour y arriver nous traversons tout le camp, au milieu des aboiements redoublés des chiens, toujours prêts à se précipiter sur les visiteurs comme leurs congénères les chiens kabyles. De dessous chaque tente sort un Indien avec sa squaw et ses enfants plus ou moins vêtus et plus ou moins noirs. L'arrivée d'une caravane comme la nôtre est un événement; aussi chacun a-t-il mis le nez dehors. Sur notre passage nous apercevons des brancards indiens qui n'ont pas coûté grands frais d'exécution. Deux grandes perches ajustées en forme d'X, mais inégalement croisées et reliées dans la partie la plus large par des traverses, tel est, dans toute sa simplicité, le mode de transport le plus usité chez les Sauvages. C'est du côté le plus étroit que s'attelle l'animal de trait, cheval ou chien (quand ce n'est pas la femme) ; ce traîneau sert le plus souvent au transport du bois.

Nous pénétrons dans la loge (tente) du chef en passant, à demi courbés, par une étroite ouverture. La tente, composée de morceaux de toile de divers âges et de grandeurs variées, est soutenue par une douzaine de hautes perches qui se croisent au sommet, laissant au jour un orifice par où passe également la fumée. La marmite est sur le feu au centre même de la tente. Sur des cordes tendues à hauteur d'homme se balancent des morceaux de viande plus ou moins sèche, qui répandent un parfum de venaison des plus accentués. Une douzaine de personnes peuvent tenir à l'intérieur de la tente. Le chef s'asseoit en face de

Digitized by Google

l'entrée, sur des toiles qui recouvrent une partie du sol. Une de ses femmes (car il est polygame) enfile des perles roses et bleues sur ces petits carrés en peau d'orignal qui servent d'ornement. Voyant que nous la regardons avec curiosité, elle soulève un des replis de la toile qui lui sert de tiroir et en sort, pour nous prouver son adresse, deux de ces carrés entièrement terminés. Mais c'est en vain que nous voulons les lui acheter ; rien ne peut la décider à les vendre.

Une autre des épouses de Tête-de-Bœuf reçoit la visite d'une sauvagesse de ses amies et toutes les deux, pour se distraire, jouent.... aux cartes, tout bonnement. Elles fument la même pipe, qu'elles se passent d'une bouche à l'autre après en avoir tiré quelques bouffées. Notre présence ne les trouble nullement et elles ne paraissent même pas s'en apercevoir. Leur figure hâlée et brûlée par le soleil a cette rudesse qui fait que souvent il est difficile de les reconnaître des hommes sous leurs couvertures rayées et leur couches de peinture. Il fait chaud sous cette tente et l'odeur de viande qui s'y dégage ne nous invite pas à prolonger outre mesure notre visite. Nous serrons la main du chef et battons en retraite vers nos équipages, le char embourbé ayant été extrait, non sans peine, du marécage dans lequel il s'était affaissé.

En quittant les abords du camp nous remarquons deux arbres morts, n'ayant plus que quelques branches, sur lesquelles les Sauvages ont déposé leurs fétiches pendant la fête du Soleil. Autrefois, cette fête était annuelle, mais les missionnaires et le gouvernement ont fait tous leurs efforts, depuis quelque temps, pour la faire tomber en désuétude. Elle a cependant encore des racines assez profondes, et de temps à autre on la tolère pour ne pas mécontenter trop fortement les Sauvages.

C'est généralement au mois de juillet que cette fête se célèbre en présence d'un grand concours de guerriers. La cérémonie commence la nuit par une *Danse à la Lune*, espèce d'invocation religieuse accompagnée de musique sauvage. Puis, au lever du soleil, apparaissent les jeunes guerriers qui, après avoir passé la nuit dans une tente autour d'un grand feu, malgré une chaleur intense, doivent exécuter la *Danse du Poteau*, véritable scène de torture, auprès de laquelle les exercices hypnotisants et répugnants de la secte arabe des Aïssaouas ne sont qu'une jonglerie. Après avoir passé par diverses épreuves préparatoires pour montrer leur insensibilité à la douleur, les jeunes guerriers à demi nus, la figure peinte et les cheveux ornés de plumes, se font entailler des

Digitized by Google

lambeaux de chair qui tiennent encore solidement au corps. A ces lambeaux on attache des lanières fortement assujetties à l'arbre qui sert de poteau, et les guerriers doivent se détacher ces lambeaux de chair en exécutant des danses convulsives et en poussant des hurlements de douleur au milieu des chants, des clameurs et des excitations des assistants. C'est bien alors un retour à la barbarie la plus horrible. Les jeunes guerriers ne parviennent parfois à se délivrer de leurs attaches qu'au bout de deux ou trois heures, quand ils ne tombent pas évanouis auparavant et ne succombent pas sur place à leurs cruelles blessures. A la fin du spectacle, les Peaux-Rouges sont dans un tel état d'excitation que la moindre chose peut les porter aux pires excès et leur faire jouer du tomahawk. C'est pour éviter ces scènes de désordre et de cruauté que les plus grands efforts sont faits auprès d'eux pour les amener à renoncer désormais à ces sauvages pratiques. Aussi ces barbares réjouissances deviennent-elles de plus en plus rares et le jour de leur complète disparition est proche.

De retour à Calgary, il nous faut attendre plus d'une journée le train de Colombie. Pendant que nos compagnons se livrent à la recherche de bibelots indiens authentiques, tels que calumets, mocassins, broderies, tomahawks, qui deviennent aussi rares que les Sauvages qui le sont entièrement, je profite d'une offre gracieuse que me fait le Père Lacombe d'aller visiter l'école industrielle de Saint-Joseph, en compagnie de Mgr Grandin et du Père Legal, qui doivent poursuivre jusqu'à Mac Leod.

Nous passons encore une fois l'Elbow à gué et suivons à peu près le même chemin que la veille. Cette piste est une des moins désertes des environs de Calgary. Près de la ville nous rencontrons une de ces énormes voitures en forme de cage rectangulaire, qui ne contient pas moins d'une tonne de foin. Plus loin c'est un groupe de cavaliers indiens gravissant une colline au petit galop de leurs chevaux, le fusil posé devant eux, en travers, la chevelure flottante, et profilant sur le sol une gigantesque silhouette dessinée par le soleil levant. Quels beaux cavaliers que ces Peaux-Rouges et quel coup d'œil séduisant que de les voir fendre l'air à toute vitesse dans leurs chatoyants costumes! Ces Sauvages ont un air de dignité, de noblesse et de grandeur comme on n'en trouve plus que bien rarement, et malgré tous leurs défauts et leur inaptitude à la civilisation (je parle de la nôtre), on se sent pris

Digitized by Google

d'un sentiment de compassion pour cette race fatalement condamnée à bientôt disparaître.

Non loin de la réserve de Sarcis nous apercevons des arbres funéraires dont les branches recèlent encore, selon toute apparence, la dépouille de Sauvages. Ceux-ci ont, en effet, pour principe de ne pas enterrer leurs morts ; ils les enveloppent dans des couvertures et les déposent à peu de hauteur du sol sur les maîtresses branches des arbres, en ayant bien soin de les couvrir de feuillage et de branchages disposés de façon à former une voûte. Près du mort ils placent, entre autres objets, une pipe, du tabac et des allumettes.

Comme tous les peuples, les Sauvages possèdent à un haut degré le culte des morts et, bien que païens, ont en honneur leur religion mêlée de superstitions. Le Soleil et la Lune sont des divinités très répandues, mais certaines nations, comme les Sioux et les Pieds-Noirs, adorent d'une façon particulière le Soleil. Une éclipse est un signe de mauvais augure et annonce l'approche de quelque calamité. En principe les Indiens reconnaissent un Dieu bon et un Dieu mauvais; un grand Esprit, qui est bon, et un mauvais Esprit, souvent original, bizarre, qui s'incarne dans le tonnerre, les songes, les manitous, les sorciers, les jongleurs. Parmi leurs êtres surnaturels ils placent un Génie, qui tantôt a le pouvoir de commander, quand il s'agit d'une bonne action, tantôt subit une influence supérieure qui le domine, quand il est porté à mal agir. Nombre de légendes courent sur son compte; en voici une, celle du bouleau, qui montre de quelle façon particulière les Sauvages expliquent les phénomènes de la nature :

Le Génie, traversant un jour une savane, aperçut un ours qui se frottait fréquemment les yeux avec ses pattes. Il se dirigea vers lui. « Eh ! s'écria-t-il, salut, frère. » L'ours leva la tête et l'ayant reconnu : « Salut, frère », car les animaux le comprenaient et pouvaient lui répondre. « Qu'as-tu donc à te frotter comme cela les yeux ; as-tu mal ? — Eh ! oui, j'éprouve une démangeaison que je ne puis faire cesser. — Oh ! si ce n'est que cela, dit le Génie après l'avoir regardé, je puis te guérir. Veux-tu que je t'indique un remède ? — Oui, répondit l'ours, car j'ai confiance en toi. — S'il en est ainsi, je vais prendre ces petites graines rouges que tu vois là-bas, en exprimer le jus et te le verser dans les yeux. Ce sera cuisant, mais cela ne t'en guérira que plus rapidement. Il faut pour cela que tu te mettes sur le dos afin de me faciliter l'opération. — C'est entendu, » fit l'ours, qui de suite se plaça dans la position requise. Le voyant ainsi sans défense, le Génie prit une grosse pierre et, d'un coup, lui broya la tête. « Voici, se dit-il alors, mon déjeuner assuré. »

Il se demanda ensuite comment il ferait cuire l'ours. Réflexion faite, il se décida à

Digitized by Google

le faire rôtir tout entier avec le poil. L'opération terminée, il regretta de ne pas avoir un grand appétit afin de pouvoir dévorer l'ours à belles dents.

Il eut alors une idée. S'adressant à un bouleau formé de deux tiges partant du même pied, il lui dit (car les arbres le comprenaient aussi) : « Je vais me placer entre tes deux branches et tu me resserreras jusqu'à ce que je te dise d'arrêter, afin que, par cette opération, je puisse me dilater et absorber une plus large part du festin qui m'attend. » Le bouleau le resserra. « Encore, dit-il, ce n'est pas assez. » Le bouleau continua son mouvement. « Encore un peu, fit-il. Là ; c'est bien. Desserre-moi maintenant. » Mais le bouleau, voulant le punir de sa mauvaise foi envers l'ours, resta immobile et le maintint attaché malgré ses supplications.

Voyant qu'il ne pouvait remuer et restait comme pris au piège, les loups et les coyottes, qui attendaient dans le fourré que le repas fût consommé pour en recueillir les restes, s'avancèrent sans crainte en vue de rassasier leur faim. Ils mangèrent de si bel appétit que de l'ours il ne resta bientôt plus rien. Alors seulement le bouleau se desserra et, satisfait de la leçon qu'il venait de donner, rendit la liberté à son captif.

Mais le Génie voulut à son tour se venger du bouleau qui l'avait humilié. « Désormais, lui dit-il, ton écorce ne poussera plus en hauteur comme celle des autres arbres, mais elle s'étendra de côté. »

Et voilà pourquoi, depuis cette époque, l'écorce du bouleau pousse dans le sens de l'épaisseur de l'arbre.

De la légende je reviens à la réalité en reprenant la route de l'école Saint-Joseph. Nous franchissons successivement la Fish et la Pine Creek, gravissons plusieurs côtes pour descendre enfin dans un repli de terrain qui abrite l'école. Le site est assez pittoresque : à deux pas de la maison, coule, en de sinueux contours, la rivière du Grand Bois ; de gracieux bouquets d'arbres donnent de la vie à ce petit coin de terre, sur lequel apparaissent des affleurements de charbon. Celui-ci est malheureusement trop disséminé pour pouvoir être extrait avec profit.

L'école n'a que deux ans d'existence, aussi l'installation est-elle à peine terminée. Les communs sentent leur provisoire, les jeunes arbres se plantent, les clôtures se dessinent ; seul, un beau potager est dans toute sa splendeur. Une petite hutte basse attire mon attention. Au-dessus d'un trou, creusé jusqu'à mi-hauteur d'homme, s'élève une rotonde de branchages que l'on recouvre de toiles et de couvertures. Au fond du trou s'entassent des cailloux rougis, et sous cet abri, où l'air ne se renouvelle pas, pénètrent en rampant des Sauvages malades et rhumatisants, qui viennent faire une longue séance d'inhalation. C'est ce que, dans la traduction littérale, on appelle une suerie.

En fondant des écoles industrielles pour les Sauvages, le gouverne-

Digitized by Google

ment a voulu voir s'il serait plus facile de transformer les Indiens en artisans qu'en agriculteurs. Jusqu'ici, les résultats ne semblent pas meilleurs, mais l'épreuve n'a pas été suffisante pour qu'il soit possible de se prononcer. L'école est une petite colonie, mais une colonie anglaise. En effet, les maîtres, les serviteurs, les Sœurs qui y sont installés, sont tous de langue anglaise, à l'exception d'une novice, originaire de France, dont la pénitence (qui ne sera pas longue sans doute) est de ne posséder aucune notion de la langue britannique. L'éducation des jeunes sauvages se fait en anglais, car, à part les missionnaires chargés de la surveillance des écoles, aucun des maîtres ne possède les deux langues. Bien mieux, quand le maître est de langue française, c'est encore l'anglais qu'il doit enseigner. C'est ainsi que dans l'immense Nord-Ouest se pratique l'égalité des deux langues. C'est là un fait extrêmement fâcheux, non pas au point des résultats qu'il donne actuellement, mais de ceux qu'il pourrait donner et des précédents qu'on ne manquera pas d'invoquer à l'avenir.

Jusqu'à ce jour, le plus difficile a été de retenir les Indiens. La première année de l'école, on en avait amené, et non sans peine, de 12, 15 et même 18 ans; au bout de quelques mois, et une fois l'hiver passé, il n'en restait plus un seul, tous avaient pris successivement la clef des champs. Cette année, on n'a cherché à élever que des enfants de moins de 12 ans. Le résultat a été meilleur, mais bien faible encore. Que peut-on obtenir de ces pétulants enfants, qu'il est impossible de faire tenir tranquilles, et qui ne savent qu'inventer pour faire tourner la tête à leurs maîtres? Quand nous sommes entrés dans l'école, ces petits Pieds-Noirs se laissaient glisser sur la rampe de l'escalier ou jouaient à qui descendrait le plus vite les marches sur la partie postérieure de leur individu. Pour captiver leur attention et obtenir un peu de calme, leur surveillant leur faisait des ombres chinoises représentant toutes sortes d'animaux, et il était devenu de première force à cet exercice. Grâce à de petits talents de société de ce genre, on parvient à infuser quelques connaissances dans ces esprits réfractaires à toute discipline; mais qu'en restera-t-il quand ils seront rendus à eux-mêmes?

GEORGES DEMANCHE.

(A suivre.)

Digitized by Google

BIRMANIE

LES MINES DE RUBIS

L'ancien Empire birman possède de précieuses mines de rubis à environ soixante milles au nord-est de Mandalay. Avant l'annexion du pays à l'Angleterre, le roi était seul propriétaire de ces riches dépôts. Il les louait à des particuliers et en partageait les revenus avec eux. Tout rubis découvert devait être présenté à un officier du gouvernement, chargé de l'enregistrer. Le mineur en estimait le prix, et, si cette estimation était acceptée, il en payait le tiers au fisc royal; si elle ne l'était pas, l'officier du gouvernement en faisait une contre-estimation ; enfin, si celle-ci était rejetée, le rubis était vendu à l'encan à Mandalay. Le roi retirait de cet arrangement un revenu annuel de 300,000 francs à 375,000 francs. En théorie, il avait le droit d'acheter au prix du marché tout rubis qui pesait plus de quatre carats ; mais de fait, il en acquérait peu, ne voulant pas en donner le prix convenable. La plupart passaient à des marchands, et ceux que le concessionnaire obtenait étaient envoyés en Europe.

Le roi ne permettait à personne de s'approcher des mines à plus de 20 kilomètres. En réalité, il n'existait pas d'ordres prohibitifs; mais on savait que le gouvernement ne verrait pas d'un bon œil celui qui aurait cherché à les visiter, et il ne fallait pas beaucoup de flair pour comprendre que celui qui l'eût essayé n'en serait pas revenu. Par cette prohibition, le roi voulait surtout cacher aux Européens ce qui aurait pu donner la persuasion que la Haute-Birmanie était un pays riche, qui pouvait aisément payer les frais d'une conquête. Dans les derniers temps de la domination birmane, lorsque la désorganisation commença à s'y introduire, un consul français alla s'établir à Mandalay. Il sollicita du gouvernement birman diverses concessions en faveur de syndicats français. Si elles avaient été obtenues, elles auraient été désastreuses pour le commerce anglais dans la Basse-Birmanie. Une de ces demandes réclamait pour la France le monopole de l'exploitation des mines de rubis. La cession de ces mines fut alors mise à l'étude ; mais le contrat ne fut ni approuvé ni ratifié par le roi ; par suite il devint nul.

Digitized by Google

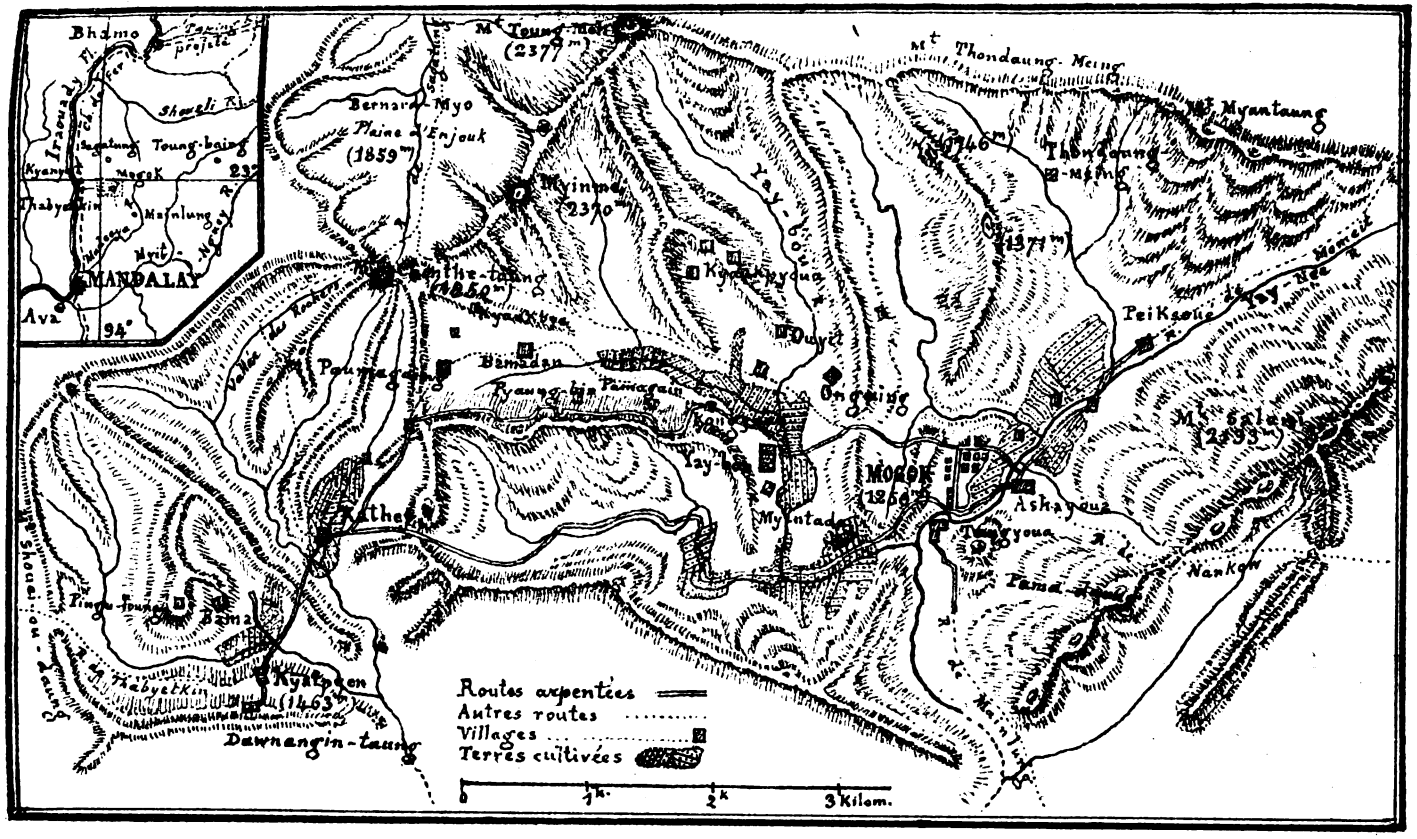
Bhamo
Shweli R.
Irrawaddy R.
Kyaukme
Mogok
Thabyekin
Mainlung
Myit-Nge R.
MANDALAY
Ava
Bernard Myo
Plaine d'Enjouk
(1859m)
Myinma
(2340)
Kyaukkyan
Pounnagaing
Bamadan
Ryaungbin
Pamagain
Yay-bouk
Ongaing
Myintada
MOGOK
(1264m)
Ashayoua
Thongyoua
Tana
Nankow
Peikgoue
Yay-Nee
Mt Thondaung-Meing
Myantaung
Thongaung
Mt Teung-Mai
(2379m)
Kyaukpen
(1463m)
Dawnangin-taung
Routes carrossables
Autres routes
Villages
Terres cultivées
0
1k
2k
3 Kilom.

Digitized by Google

Depuis que l'Angleterre a occupé la Birmanie supérieure, en 1886, le gouvernement britannique est entré en négociations avec des compagnies pour reprendre cette riche exploitation. Jusqu'à nouvel arrangement, la maison Streeter et Cie a été autorisée à la continuer aux mêmes termes que sous l'administration birmane. Par ses ordres, M. Robert Gordon s'est rendu en Birmanie et a levé le terrain des mines. Dans une conférence faite à Londres, le 27 février dernier (1), il a rendu compte du résultat de ses opérations devant la Société royale de Géographie. La carte ci-jointe donne une esquisse de ses reconnaissances.

On peut remonter aux mines par la vallée de la Madeeya, dont les affluents supérieurs baignent les centres miniers. Mais en ce moment il est plus sûr et plus facile de remonter l'Iraouady en vapeur et d'atteindre ensuite, par voie de terre, les hautes vallées de l'est où se trouvent les mines. Lors du voyage de M. Gordon, en décembre 1886, les eaux du fleuve étaient basses et il ne fallut pas moins de douze jours, par suite des difficultés qui furent rencontrées, pour achever un trajet de 90 milles. Cependant le vapeur n'avait pas un tirant d'eau bien supérieur à trois pieds et demi. De Thabyetkin, M. Gordon alla traverser à l'est les collines peu élevées de Shouei-ou-doung et atteignit les mines à Kyatpyen. La route traverse des forêts où abondent les pièces de petit gibier et surtout les singes. Des arbres y répandent des exhalaisons malsaines et tout le pays est sujet aux fièvres malignes. Heureusement, plus au nord, on rencontre la plaine d'Enjouk, dont le climat est sain et très favorable à la santé des Européens. Les officiers anglais y ont trouvé un air excellent à Bernard-Myo, localité située à plus de 2,000 mètres au-dessus du niveau de la mer. C'est dans ces parages que les Birmans, favorisés par les rocs et les défilés, ont opposé leur dernière résistance à la domination étrangère.

Les mines s'étendent sur des vallées entourées de montagnes de 2,000 mètres à 2,700 mètres d'altitude, tandis que le fond des vallées n'est qu'à une hauteur de 1,300 mètres à 1,600 mètres. Elles occupent une région de dix milles de longueur sur cinq milles de largeur. La plaine d'Enjouk en est séparée par les monts Toung-meh; mais il est probable que cette plaine elle-même contient des mines encore inex-

(1) Voyez les *Proceedings*, vol. X, n. 5, auxquels nous empruntons ces détails.

Digitized by Google

plorées de rubis et de saphirs. Ces vallées offrent de magnifiques vues, des paysages hardis, dont le fond est formé par des massifs montagneux et forêts à teintes foncées, tandis que les parties basses et les flancs moins éloignés sont revêtus d'une verdure plus claire, entremêlée de taches rouges et blanches, partout où des portions de terrain entraînées par des pluies torrentielles ont glissé et mis le sol à nu.

La vallée principale est celle de l'*Yay-Nee* (eau rouge). Elle tire son nom des terres rougeâtres extraites des mines, que l'on vient laver dans ses eaux. L'*Yay-Nee* passe au pied de *Mogok*, le plus populeux des centres miniers. Ce village compte 714 maisons et 3,392 habitants. Au-dessous de Mogok, l'Yay-Nee reçoit l'Yay-Bou qui vient du nord-ouest et est ainsi appelée d'une localité de ce nom qu'elle arrose. Plus au sud, mais hors de la région des mines, l'Yay-Nee reçoit les autres cours d'eau qui, dans leurs vallées supérieures, baignent *Kathey* et *Kyatpyen*, deux autres centres miniers fort importants. Kathey compte 405 maisons et 1,725 habitants; Kyatpyen en contient 302 avec 1,553 habitants. Sur ce nombre de 6,670 habitants, on peut estimer qu'il y a de 1,000 à 1,250 hommes, environ 1,000 femmes, et 4,000 enfants dont 1,200 en état de travailler aux mines.

M. Gordon leva dans ces hautes régions les routes de Kyatpyen à Kathey, de Hathey à Yay-Bou, de Yay-Bou à Mogok et de Mogok à Peiksoué. Il leva également une route directe de Kathey à Mogok. Il les fit mettre en bon état et les pourvut de ponts là où elles traversent les rivières. Ces travaux étaient indispensables pour assurer l'exploitation.

Les mines sont de trois sortes, selon qu'il s'agit d'exploiter des filons dans les rochers, ou de laver des terrains, ou d'extraire les rubis des dépôts stratifiés de corindon.

La recherche des rubis des filons, bien que la moins importante en ce moment, sera peut-être la plus précieuse plus tard. On trouve dans des crevasses de roches dures, produites sans doute lors du refroidissement du sol aux époques anciennes, des veines de sol tendre, qui recèlent des rubis. Sans doute que l'action volcanique accompagna le soulèvement de ces montagnes et que les rubis déjà formés y furent lancés au sein d'une matrice de structure complexe. Celle-ci s'est désagrégée depuis, au contact de l'air, en même temps que les roches métamorphiques qui recouvrent les chaînes calcaires plus ancien-

Digitized by Google

nes, dont on voit encore apparaître des éperons au-dessus du sol. Cependant on ne peut observer aucune trace d'action volcanique récente dans les environs. Le corindon se trouve actuellement incorporé à l'argile formée par la désagrégation du gneiss ; ou bien il est disposé en sédiments stratifiés dans le fond des vallées, près des cours d'eau, comme si l'action des eaux l'avait mis à part et étendu en couches. Dans les filons des roches anciennes, on a pratiqué des mines en galeries souterraines, appelées *loos*. A cet effet, on a extrait les terres tendres d'une façon toute primitive et sur une petite échelle. On n'y a presque pas eu recours aux travaux de protection, aux percements de passages réguliers ; on s'est contenté de fouiller les fissures, tant qu'elles ne se sont pas trouvées obstruées par des éboulements, ou qu'elles n'ont pas été remplies d'un air vicié. Quand ces inconvénients sont survenus, les mines ont été abandonnées. On trouve plusieurs de ces galeries, partiellement remplies de terres, juste au nord de Mogok, sous un roc isolé, couronné d'une pagode. Il y en a plusieurs sous une colline voisine de Bama, appelée Pingu-Toung, et un peu partout dans les vallées. Il y a peu de temps, trois hommes y furent victimes d'un éboulement ; et en juillet 1887, il y eut encore trois autres victimes d'un accident analogue. Ces malheurs font sentir le besoin pressant de recourir le plus tôt possible aux procédés scientifiques, qui préviennent les dangers des exploitations souterraines.

Dans les mines de la deuxième catégorie, appelées *Myaw*, c'est-à-dire lavages, on imite, mais d'une manière insignifiante, les exploitations hydrauliques de la Californie. L'eau, introduite dans des canaux pratiqués sur les flancs inférieurs des collines, qui sont formés le plus souvent de restes tendres des roches secondaires, est amenée aux argiles rouges ou de teinte plus claire, où l'on rencontre, mais en petit nombre, des rubis et des saphirs. La terre glaise est taillée en tranches très minces au moyen d'une bêche de jardinier; on la lave et on la dissout dans ces canaux à ciel ouvert et on y cherche les pierres précieuses avec le plus grand soin. Jusqu'ici personne n'a encore essayé de laver les flancs des collines, en y faisant couler des nappes d'eau sous pression. Ce deuxième mode d'opération est surtout employé aux environs de Mogok.

Les mines de la troisième espèce sont actuellement les plus importantes. Elles se rencontrent au fond des vallées les mieux nivelées à

Digitized by Google

des profondeurs variables de trois à neuf mètres. Ce sont des couches horizontales de corindon, appelées *Pyon*, dont l'épaisseur va de quelques centimètres à un mètre. C'est là une œuvre vraiment merveilleuse de la nature. Ce dépôt sédimentaire de corindon est presque pur de tout mélange étranger; il repose sur une couche de terrain, qui ne renferme aucun rubis, et se trouve recouvert d'une autre couche analogue de terre poreuse. Comment a-t-il pu se faire que, pendant une période de temps plus ou moins longue, l'eau n'ait déposé que des terres dépourvues de rubis; qu'ensuite, pendant une période nouvelle, elle n'ait amené et déposé que des sables et des pierres de rubis; et qu'enfin, elle ait recouvert ce précieux sédiment de terres ordinaires? C'est cependant un fait géologique bien certain et Sir Edouard Sladen a également observé dans l'Aracan des grenats déposés d'une façon analogue, par couches de 21 centimètres d'épaisseur, à un mètre vingt centimètres du niveau du sol. Dans ces mines, la couche de corindon est généralement libre de tout mélange argileux; dès quelle est mise à nu, elle fait miroiter au soleil des myriades de petits rubis. Ils sont pour la plupart trop petits pour être de prix; on en retire les plus gros; on les classifie selon les nuances de couleur, les dimensions et la pureté, c'est-à-dire l'absence de pailles. Ce n'est que bien rarement qu'on trouve un rubis qui donne satisfaction à ce triple point de vue. La couche de corindon une fois extraite, on abandonne l'excavation et on la laisse se remplir peu à peu de matériaux tendres. C'est là une source de dangers permanents, surtout lorsque le sol environnant est formé de roches fermes, comme aux environs de Kyatpyen, où les sentiers longent ces excavations que cachent de hautes herbes. Les terrasses résultant des matériaux extraits restent également à côté des exploitations abandonnées, et ne sont pas un des traits les moins remarquables de ces basses vallées, dont elles bordent les cours d'eau.

Les rubis sont de l'alumine rouge, comme les saphirs sont de l'alumine bleue. La composition chimique est la même; seulement l'alumine des rubis est probablement colorée par des traces de chrome. Les rubis et les saphirs cristallisent en hexagones, et on les trouve assez ordinairement en doubles pyramides à six faces. Seulement, tandis que les saphirs se rencontrent fréquemment en cristaux entiers bien que roulés, les rubis ne se trouvent d'ordinaire qu'à l'état de fragments.

Digitized by Google

Évidemment l'élément qui colore les rubis, au moment où ils se constituent, entraîne la cassure des gros rubis en petits fragments.

Le plus gros rubis trouvé en Birmanie pesait 22 carats, tandis qu'on en a trouvé dans l'Inde de 32 et de 38 carats. Celui de 32 carats a été vendu 10,000 L. s., celui de 38 carats, 20,000 L. s. Le plus souvent les gros rubis présentent des pailles qui en diminuent beaucoup le prix. Les rubis de trois à cinq carats, de bonne teinte et presque sans pailles, se vendent bien plus cher que les meilleurs diamants analogues. On trouve de gros diamants et il en est d'historiques; mais les gros rubis de couleur parfaite et sans pailles sont si rares qu'on peut les regarder comme un mythe. Un diamant de trois carats et de belle eau vaut 3,800 francs; un rubis dans les mêmes conditions vaut dix fois plus; un diamant de cinq carats peut valoir 7,500 francs; un rubis analogue vaut 75,000 francs. La nuance des rubis la plus estimée est celle dite *sang de pigeon*.

Les indigènes qui exploitent les mines n'appartiennent pas à une seule et même race; ce sont des fractions de races diverses, qui, depuis des siècles, s'abstiennent de contracter mariage avec leurs voisins. A Bama les mineurs sont des Paloungs venus des montagnes de l'est dites *La-pet-Toungs*, c'est-à-dire montagnes du thé, où les Paloungs, leurs frères d'origine, cultivent cette plante. Ceux-ci occupent un secteur entre les mines de rubis, les États Shans et la Chine. Ils se prétendent indépendants dans leur pays qu'ils appellent le *Toung-Baing*, et l'année dernière, ils ont refusé de reconnaître leur vassalité vis-à-vis de la Birmanie. A Kyatpyen, les mineurs se disent de purs Birmans; mais certains indices permettent d'élever des doutes à cet égard. A Mogok, ce sont des Shans, chinois d'origine, mais chassés depuis longtemps du nord au sud par des hordes du nord de la Chine. Ils ont pris le costume, la vie et les mœurs des Birmans, mais ils savent mieux que leurs voisins maintenir leur individualité et leur indépendance. A Kathey, ce sont des descendants d'Hindous amenés comme prisonniers de Munnipore. Ce sont de purs Aryens, bien qu'ils aient perdu leur langue et renoncé au Brahmanisme pour embrasser le Bouddhisme. Là, comme partout, on trouve des communautés chinoises, établies d'une manière permanente ou seulement temporaire. Quelques-uns sont cultivateurs, mais la plupart se livrent à l'industrie ou au commerce.

Digitized by Google

Depuis la reprise des travaux en avril 1887, les résultats de l'exploitation n'ont pas été très fructueux. Le commissaire en chef n'avait encore accordé en mai que 30 concessions, occupant 346 mineurs; depuis il a fait 83 concessions nouvelles, élevant le nombre des mineurs à 927. On peut être sûr que l'esprit pratique des Anglais saura rendre bientôt ces mines avantageuses à l'empire britannique.

L. R.

Le district des mines de rubis est situé au nord de Mandaly entre l'Iraouady et les états Shans sur la frontière du Yunnan. M. Skelton Stecter partit avec la colonne chargé d'établir le pouvoir civil dans ce district en novembre 1886. On avait à choisir entre deux sentiers de mulets, le premier, de Thabeitkyan (80 milles au nord de Mandalay), le second de Kyan-Nyat (40 milles plus haut sur la rivière). On se décida pour Kyan-Nyat et un poste y fut établi. Une petite bande parvint après quelques escarmouches à Sagadoung, village autrefois florissant. Il est situé au pied des montagnes où sont les mines de rubis. Il a été ruiné par les Shans Dacoits. Les flèches empoisonnées, restes des dernières luttes, sont encore fichées dans les arbres, et, à fleur de terre, on trouve encore des sabres et de vieux mousquets. C'est à partir de ce point que la colonne du général Stewart commença l'ascension de la montagne. Le sol était couvert de plantations de coton. Les sentiers étaient encombrés d'arbres et de rochers. Nous atteignîmes une vallée étroite à 6,000 pieds au-dessus de la mer, et les indigènes nous apprirent que deux gorges étroites conduisaient aux mines de rubis. Après avoir bombardé quelques défenses érigées par les indigènes, nous atteignîmes en deux jours Mogok. Nous avions eu devant nous un milliers d'hommes, mercenaires venus des états voisins des Shans, payés deux roupies par jour de combat, et une roupie les jours où l'on ne se battait pas. La ville de Mogok est le centre commercial et politique du district; il contient quelques maisons en bois, bien bâties, trois grands monastères ornés de sculptures splendides. Tout autour sont des pagodes couvertes de feuilles d'or, monuments dus à la générosité de mineurs enrichis. Des sentiers de mules conduisent à Bamo, Momeyt, Mainloung, et aussi probablement à Manwyne, que les Chinois considèrent comme étant leur ville-frontière. Tous les cinq jours il y a sur la place du marché grand concours de peuple venu des environs pour les achats à faire au bazar. On y vend du riz, des légumes, du poisson sec (*nape*)... des cotonnades de Manchester et de Glascow, des faïences de Belgique, de l'aconit, des allumettes, des têtes de lances, des manteaux de fourrures, des soies du Yunnan, du lait concentré, des sardines italiennes.

A Mogok, ce sont surtout des Shans birmans; dans les villages, le long de l'Iraouady, ce sont de purs Birmans; il y a aussi les Paloungs, tribu qui cultive le thé sur les montagnes frontières de la Chine; les Leesaws, qui

Digitized by Google

habitent les vallées plus éloignées, cultivent du paddy et font le commerce de cochons et du bois de chauffage; les Katheys de Manipur, descendants des anciennes bandes d'esclaves emmenés par le roi Alompra et envoyés par lui pour travailler dans les mines; des Meinthavs, des frontières du Yunnan, vêtus d'étranges robes de serge et à moitié Chinois par les us et coutumes; de vrais Chinois établis dans divers villages. Les principaux commerçants sont Panthays ou Chinois mahométans. Mogok semble avoir été toujours un endroit prospère et en mesure de se défendre contre ses voisins. Il a été jadis un lieu de transit pour les échanges avec la Chine, mais la ressource principale était le commerce des rubis.

(*Société de Géographie de Manchester.*)

MM. Streeter se font envoyer d'Angleterre les machines nécessaires à la mise en exploitation perfectionnée des mines qui ont été jusqu'ici exploitées d'une façon barbare. L'extraction se fait habituellement dans des fosses dont la profondeur ne dépasse pas 8 pieds. Le filon est d'environ 5 pieds d'épaisseur; il est couvert d'une glaise sablonneuse. On n'a pas encore pratiqué d'excavations de plus de 10 pieds. Les Birmans commencent par faire des trous au hasard, et quand ils ont fait un tas de terre suffisamment important, ils la lavent et abandonnent la fosse. La région montagneuse a été exploitée depuis une cinquantaine d'années; mais on ignore encore quelle peut être la grosseur des rubis qu'on y a trouvés, car les rois birmans forçaient les exploitants à leur remettre les rubis qui dépassaient une certaine dimension. Aussi les mineurs préféraient-ils les casser que de s'en défaire au profit du roi.

MM. Streeter ont été les seuls acheteurs de rubis sur place. Les pierres qu'ils refusent sont portées au marché de Mandalay, Le triage est encore à l'état rudimentaire; et les fosses étant abandonnées pendant la saison pluvieuse, beaucoup de rubis sont entraînés par les pluies. On croit que MM. Streeter, dont la concession est expirée depuis 1887, gagneront davantage en traitant ce qui leur sera apporté par les exploitants indigènes que s'ils exploitaient directement, parce qu'il faudrait auparavant débourser des sommes considérables pour obtenir des concessionnaires actuels l'abandon de leurs droits.

Les rubis de Birmanie sont infiniment supérieurs à ceux de Ceylan et de Kandy; mais si les travaux d'extraction continuent à être exécutés sans méthode par les indigènes, on peut s'attendre à ce qu'il se produise des éboulements amenant des désastres et compromettant, comme cela est arrivé à Kimberley en 1880, toutes les exploitations. Les Cafes Zoulous, employés dans l'Afrique méridionale, se dispensèrent de faire des galeries, et il s'était produit à la longue une excavation d'un demi-mille de diamètre et d'environ 400 pieds de profondeur entourée de rochers. Un jour ces rochers s'effondrèrent enterrant des centaines d'ouvriers, tout le matériel et recouvrant des concessions estimées à £ 30,000 par 30 pieds carrés.

(*Rangoon Gazette.*)

Digitized by Google

CORRESPONDANCES ET NOUVELLES

PARTAGE POLITIQUE DE L'OCÉANIE

ANGLAIS ET FRANÇAIS — ILES COOK — RAROTONGA

Nous avons publié (t. VIII, p. 484, 15 octobre 1888) quelques informations sur les îles Cook où les Anglais viennent de s'établir. Le correspondant du *Times* donne à nouveau des renseignements qui montrent par quelles péripéties a passé cette question, si grave pour la Grande-Bretagne et pour la France. Du moment que le gouvernement français n'entendait pas annexer à nos possessions l'archipel Cook, ne devait-il pas chercher à neutraliser cette partie de l'Océanie et en même temps à délimiter les sphères d'action anglaise et française? On verra que dans cette voie notre diplomatie eût trouvé un accueil favorable auprès des hommes d'État anglais. Le *Foreign Office* a compris qu'avec les incertitudes et les soubresauts de notre politique coloniale, il devait se produire une phase de désintéressement des questions océaniennes, et qu'il serait possible pour la Grande-Bretagne d'opérer des annexions successives sans qu'il s'élevât dans notre parlement même une voix pour questionner le cabinet à ce sujet. Les Anglais avaient bien auguré de l'indifférence et de la légèreté de nos prétendus hommes politiques.

Voici en quels termes le correspondant du *Times* expose la question. Il rappelle d'abord qu'il avait indiqué, il y a deux ans, un programme pour le partage politique de l'Océanie, d'après une ligne conventionnelle qui aurait donné à l'Angleterre Rapa et Rarotonga, et qu'il a signalé l'importance de cette dernière île. Il poursuit de la manière suivante :

« Plus tard, quand le conflit des Nouvelles-Hébrides prit des proportions alarmantes, on vit lord Carnarvon entrer dans cette voie et souhaiter une division de ces régions entre la France et l'Angleterre. Cette proposition fut accueillie avec enthousiasme à la Chambre des lords, mais rien ne fut fait sinon de laisser nos rivaux occuper Raratea, Huahine, Bora-Bora; et ainsi à l'exception de l'île Pitcairn, de l'île de Cook (Rarotonga), Rurutu, Rimatara, du groupe austral et l'île de Pâques, toute la partie sud-est du Pacifique se trouva sous le contrôle de la France. Finalement, lord Salisbury a compris l'importance d'annexer Rarotonga.

Depuis longtemps les hommes d'État de la Nouvelle-Zélande avaient suggéré au gouvernement anglais la nécessité d'annexer le groupe des îles Cook; et la population de Rarotonga a toujours incliné vers la puissance anglaise. Dès 1864, les indigènes sollicitèrent le protectorat anglais dans une lettre adressée au gouverneur de la Nouvelle-Zélande, et cette requête fut signée par les

Digitized by Google

chefs de Awarua, Ngatangia, Arorangi, districts qui représentent la population presque totale de Rarotonga. On ne tint pas compte alors de cette demande.

Entourés comme ils le sont par les possessions françaises et l'influence française, on pourrait croire que les habitants de Rarotonga auraient désiré la protection française. Mais au contraire, ils craignent les Français et les considèrent comme des ennemis. Cela vient des récits exagérés qui leur ont été faits de l'oppression du système militaire français, et du traitement cruel des indigènes sur la plantation de la terre Eugénie. C'est ainsi que Rarotonga a échappé au protectorat français.

Si le canal de Panama vient à être terminé un jour ou l'autre, quelle eût été la situation de l'Angleterre dans le Pacifique sud-est sans Rarotonga? La grande route entre Auckland et Panama est commandée par Rapa, aucune autre île ne se trouve dans la ligne directe; entre Sydney et Panama il n'existe pas une seule station anglaise de charbon, tandis que la France possède les îles Tahiti, Meetia, Teliaroa, Raratea, et les îlots environnants dans le passage direct. Tandis que tout près se trouvent les Marquises d'un côté et de l'autre Tubaï, Raivavai, le Panmantus et les Gambier, avec toute une série de ports et de refuges. Sans Rarotonga, la France était maîtresse absolue sur cette route. Rarotonga étant annexée à l'Angleterre, la balance des influences est en équilibre.

Rarotonga a deux ports, petits mais assez bons. Les relations avec Auckland sont sympathiques et fréquentes. Si une guerre européenne vient à éclater, les bateaux anglais auront à Rarotonga, sur un parcours de 7,700 milles qui sépare Auckland de Panama, une station de charbon et un poste de ravitaillement.

Voici quelques détails complémentaires à l'usage des géographes. Le groupe des îles Cook se compose de sept îles dont les plus grandes sont Rarotonga et Mangaia, ayant chacune environ 30 milles de circonférence. Mangaia s'élève à peine à 700 pieds au-dessus du niveau de la mer, tandis que Rarotonga a 3,000 pieds. Aitutaki qui vient ensuite comme importance n'a comme superficie que la moitié de celle de Mangaia. Les autres îles dont les mieux connues sont Atiu, Mauki, Metiaro et Hervey, sont encore plus petites. Mauki fut jadis le rendez-vous des commerçants de bois du Pacifique. Le bois de fer s'y trouve en grande quantité; ces arbres atteignent plus de 40 pieds de haut et ont un mètre de diamètre.

Un témoin oculaire a fait, en 1884, un rapport sur Rarotonga qu'il a adressé à la Chambre des représentants de la Nouvelle-Zélande : Les habitants sont gouvernés par une reine et très avancés en civilisation. Leurs villages sont divisés en rues, et les maisons, qui sont bâties en pierre et en chaux, sont meublées. Ils s'habillent de tissus européens, sont hospitaliers et honnêtes. Leur seul défaut apparent est leur goût pour les boissons; mais il se borne dans l'absorption de plusieurs litres d'une bière qu'ils fabriquent avec du jus d'orange et des bananes de Chine écrasées. On trouve chez eux de bons charpentiers, forgerons, maçons, voiliers. Ils plantent du coton, du café, et exportent une grande

Digitized by Google

quantité d'oranges. Outre l'agent des Missionnaires de Londres, on compte plusieurs Européens qui ont épousé des femmes indigènes et des immigrants d'Auckland. Des petits caboteurs se rendent fréquemment à Auckland et à Tahiti.

ÉMIGRATION CHINOISE

La population de la Chine serait, d'après une étude de M. D. Kaltbrunner (1), de 402 millions d'âmes, soit 35 habitants par kilomètre carré; tandis que la population de la France est de 71 habitants par kilomètre carré. Mais cette masse est très inégalement répartie; ainsi dans la Chine proprement dite, on compte 380 millions d'habitants, soit 95 par kilomètre carré. On sait que les famines, les insurrections, l'émigration, les inondations... ont amené une réduction considérable de la population; car, en 1842, on comptait 412 millions d'âmes où on n'en trouve plus que 380 millions aujourd'hui. Le groupement des masses a lieu principalement dans certaines provinces telles que : Setchouan, Houpé, Foukian, Kiangsou, Chantoung, îles de Formosa et de Haïnan, où la population est de 148 à 608 et 821 habitants par kilomètre carré.

La population s'accroît en temps normal dans des proportions prodigieuses :

de 1760 à 1796,	elle augmente de	79	millions;
de 1796 à 1821,	—	60	—
de 1821 á 1849,	—	77	—

L'émigration était donc devenue une nécessité. Voir les estimations de M. D. Kaltbrunner, pour la répartition des colons chinois sur divers points du globe :

Iles de la Sonde	300.000
Singapour, Penang, Malakka	200.000
Royaume de Siam, plus de	1.500.000

Il y a déjà longtemps qu'on en comptait en :

Birmanie	45.000
Tonkin	500.000
Cochinchine	60.000
Hong-Kong	150.000

Les engagements des coolies ont donné lieu à de tels abus que le Gouvernement chinois a cru devoir prendre des mesures protectrices : il a interdit ce genre de négoce pour le Pérou où, de 1850 à 1874, 98,000 Chinois avaient été expédiés. A mesure que l'esclave noir devenait rare par l'abo-

(1) *Revue de Géographie*, novembre 1888, p. 381.

Digitized by Google

lition de la traite, ce fut le coolie chinois qui le remplaça. L'émigration prit des proportions effrayantes. On estime à 90,000 le nombre des coolies aux Antilles.

La découverte de l'or en Californie fut le signal du courant d'émigration chinoise vers les États-Unis. Il en arriva 13,000 en 1854; 3,326 en 1855; 4,733 en 1856; 5,944 en 1857. La construction de la ligne du Pacifique de New-York à San-Francisco amena une recrudescence de coolies terrassiers:

7.518 en 1861	18.514 en 1873
. . . . .	16.651 en 1874
10.684 en 1868	. . . . .
14.902 en 1869	20.711 en 1881
. . . . .	35.614 en 1882

Chiffres peu considérables si on les compare aux 500,000 émigrants de diverses nationalités arrivant chaque année aux États-Unis par la côte orientale.

M. D. Kalbrunner constate que presque tous les grands travaux publics sont dus aux Chinois, qui sont aussi honnêtes qu'ils sont laborieux, et qu'en retour, en 1862, on les a exclus des réunions publiques, et qu'en 1882 on les considérait encore comme des parias. Le Congrès a même décrété que le territoire des États-Unis leur serait fermé. Un nouveau traité avec la Chine fut négocié dans ce sens à Washington, le 12 mars 1888, mais il n'a pas encore été ratifié par le gouvernement chinois. Le secret de cette haine vient de la concurrence redoutable que font aux ouvriers du pays les Chinois qui se contentent de salaires modiques.

En Australie, d'après les statistiques officielles, on ne comptait pas plus de 50,000 Chinois en 1885 sur 2,500,000 habitants. Cependant ils sont l'objet de vexations continuelles de la part de l'élément anglo-saxon; si bien que le gouvernement du Céleste-Empire a adressé le 12 décembre 1887 une protestation au gouvernement de la Reine. Les colonies australiennes ont répondu en demandant la conclusion avec la Chine d'un traité analogue à celui que les Etats-Unis et la Chine sont sur le point de signer. On a vu depuis la populace de Melbourne s'opposer au débarquement de 270 Chinois, amenés de Hong-Kong par l'*Afghan*. Le 14 juin dernier, à Sydney, une conférence de délégués de toutes les colonies australiennes déclara à l'unanimité s'opposer à l'immigration chinoise. D'autre part, les Chinois établis en Australie protestent contre la loi vexatoire votée par les colonies australiennes et approuvée le 11 juillet 1888; cette loi interdit la naturalisation des Chinois en Australie, défend à tout navire d'amener plus d'*un* Chinois par 300 tonnes de tonnage, impose une taxe de 2,500 francs à tout Chinois nouveau venu et une amende de 1,250 francs à tout Chinois qui passe d'une colonie australienne dans l'autre.... Cette loi a été mise à exécution sans attendre qu'elle ait été sanctionnée par un traité. Lord Salisbury a engagé, par dépêche du 22 juin 1888, le ministre anglais à Pékin à hâter la conclusion du traité réclamé par l'Australie.

Digitized by Google

Pour faire suite à ces indications extraites de l'étude de M. D. Kalbrunner, nous publions la note suivante que nous signale un de nos correspondants à Singapore:

LES CHINOIS DANS L'INDO-CHINE

Siam. — L'invasion silencieuse et persistante de l'Indo-Chine par la Chine est un des phénomènes de notre époque. Dès les temps les plus reculés, les jonques de commerce de Amoy et Swatow ont sillonné les mers vers Kaio-chi (Haiphong), Lin-Yih et Chen-Ch'eng (Tsiampa), Cenlah (Cambodia), K'unlun (Pulo-Condor), Jou-Fuh (Johore) et Chao-Wa (Java), et le courant constant d'émigration continue à suivre les directions tracées par les anciens navigateurs. Mais l'établissement définitif de colons entreprenants est bien un fait nouveau. Ce mouvement a pris de telles proportions que le gouvernement chinois commence à se demander s'il ne pourrait pas tirer profit de ces populations industrieuses, qui font la fortune de certaines puissances coloniales.

Dans le royaume de Siam, sur 6 millions d'habitants, 2 millions au moins sont de vrais Chinois, ou des races mêlées portant la queue. Le chiffre de 25 millions, donné récemment par le ministre de Siam, est considéré comme très exagéré par tous ceux qui connaissent le pays. Jamais jusqu'à présent la présence d'un contingent chinois aussi considérable n'a été l'occasion de troubles ou de conflits; en effet le Chinois, tant qu'on ne le gêne pas dans ses habitudes, reste parfaitement indifférent à la forme du gouvernement. Le secret de cette situation toute pacifique vient de ce que les Siamois laissent les Chinois absolument libres. Ces derniers sont exempts des corvées qui pèsent sur les indigènes et, en échange, paient chaque année une petite taxe. Ils se gouvernent eux-mêmes par leurs confréries, vivent sur pied d'égalité avec les Siamois, enrichissent le pays par leur activité laborieuse, et sont en fait les maîtres de la région. Heureusement ces colons chinois sont de la partie de la Chine qui a le moins à faire avec l'économie intérieure de l'Empire, et qui ne pense nullement à travailler pour le compte de la dynastie mandchoue; autrement, il serait très facile pour la diplomatie chinoise de renverser le système de gouvernement établi en Siam, et de faire de toute la partie comprise entre Szemao et Bangkok une province chinoise.

Cambodge. — Dans le Cambodge, où les Chinois ont été aussi bien traités qu'en Siam, l'élément chinois forme la moitié de la population, qui peut être évaluée approximativement à un demi-million.

Cochinchine. — Dans la Cochinchine française, l'Annam et le Tonkin, où la population totale atteint au moins 15 millions, il n'y a pas plus de 100,000 Chinois. Au Tonkin et en Cochinchine, ils ont annuellement de très lourdes taxes montant jusqu'à 300 dollars par an. En outre, chaque Chinois arrivant à Saïgon est photographié et placé sous la surveillance de la police. Il ne peut partir sans passeport. Il doit porter une lanterne le soir ou payer

Digitized by Google

une lourde taxe annuelle pour être exempté de cette obligation. Contrairement à ses compatriotes de Hong-Kong, il n'a aucun droit en ce qui concerne le gouvernement ou l'administration. Le journal anglais *Pinang Gazette and Straits Chronicle*, d'après lequel nous reproduisons ces données, ajoute que les Français ne paraissent négliger aucune occasion de faire sentir aux Chinois qu'ils sont hors du droit commun, mais qu'en dépit de tous ces obstacles, les Chinois réussissent aussi bien en Cochinchine qu'en Annam et au Cambodge. Il est extraordinaire de voir combien le Chinois est souple et surpasse tous ceux qui l'entourent par la patience, l'ordre et l'adresse; aussi arrive-t-il rapidement, malgré tout, à un succès incontestable.

Presque tout le commerce de riz en gros, tant pour Saïgon que pour Bangkok, dont le chiffre d'exportation monte à 12 millions de piculs, est aux mains des planteurs chinois, exportateurs chinois, et souvent des armateurs chinois. Il est à remarquer qu'il y a un grand nombre de bateaux chinois entre Singapore, Bangkok, Penang, Malacca, Perak et les Straits en général, tandis que les Chinois de Hong-Kong ont très peu de bateaux à leur nom. Les Chinois de Singapore sont devenus très volontiers sujets anglais; il n'en a pas été de même pour ceux de Hong-Kong.

Il y a certainement près de *5 millions* de Chinois disséminés entre le Tonkin et l'Australie. De qui seront-ils sujets? Telle est la question qui se posera dans un avenir prochain. Ces colons montrent une prédilection pour la loi anglaise, qui leur assure l'égalité parfaite devant la loi, contrairement aux règlements qui les régissent dans les colonies espagnoles, hollandaises et même françaises.

LE DOMAINE COLONIAL DE LA FRANCE

Le Ministre de la Marine et des Colonies vient de publier la nomenclature suivante des colonies françaises, l'état de leur population et de leur superficie :

	Population.	Superficie kil. carrés.
ASIE.		
Tong-king, Annam, Cambodge, Cochinchine	18,000,000	510,000
Inde	275,000	508
AFRIQUE.		
Réunion	180,000	2,500
Sainte-Marie	8,000	165
Diégo-Suarez	3,000	En disc.
Nossi-Bé	11,000	293
Mayotte	10,000	386
Comores	53,400	1,766
Obock	22,000	10,000
Sénégal et dépendances	3,000,000	805,000
Congo et Gabon	»	600,000

Digitized by Google

AMÉRIQUE.

Martinique	170,000	988
Guadeloupe et dépendances	180,000	1,870
Saint-Pierre et Miquelon	6,300	225

OCÉANIE.

Tahiti et dépendances	26,500	4,200
Calédonie et dépendances	57,000	2,400
Wallis	3,500	»
Futuna	»	»
Nouvelles-Hébrides (protectorat mixte)	64,000	13,000

Les colonies françaises représentent une superficie de 2 millions de kilomètres carrés et renferment une population de 22 millions d'habitants, le Congo non compris. Sans tenir compte de l'Algérie et de la Tunisie, les colonies fournissent à la France plus de 100 millions de marchandises. Ce chiffre n'est même pas la moitié de leur commerce total, et elles réalisent 127 millions de francs avec les produits vendus à l'étranger.

La Martinique et la Guadeloupe sont celles des colonies qui rapportent le plus; chacune fournit par an pour 17 millions de francs de marchandises: sucre, cacao, campêche, eaux-de-vie, oiseaux, fruits conservés.

L'Inde vient ensuite, avec son rapport de 16 millions, consistant en café, pistaches et huiles de pistaches, poivre, tamarin, tissus, peaux.

Saint-Pierre et Miquelon envoient pour 15 millions de morue et d'huile de foie de morue.

Le Sénégal fournit pour 14 millions d'oiseaux, de plumes, de gomme, d'arachides et de fruits.

La Réunion concourt aux importations françaises pour 10 millions de sucre, de vanille.

La Guyane produit cinq millions d'or, de plumes, de cacao.

Ensemble, les autres colonies font un apport de 8 millions.

Indépendamment de l'Algérie et de la Tunisie, le mouvement annuel des importations et des exportations pour les colonies françaises représente 474 millions de francs.

NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES & COLONIALES

Liberia. Le capitaine E. Trivier rend compte régulièrement dans la *Gironde* de son voyage sur la côte occidentale d'Afrique. Les observations qu'il a faites sur les côtes du territoire libérien offrent un intérêt tout particulier.

En mer, 8 septembre. Depuis notre départ de Sierra-Leone, et afin d'éviter les bancs Sainte-Anne qui s'étendent à 15 lieues au large, nous avions tout d'abord gouverné au S.-O. pour revenir ensuite brusquement au S.-E., dès

Digitized by Google

les hauts fonds passés; aussi, ce matin, dès neuf heures, étions-nous en vue du cap Monte, en plein territoire libérien. Quatre heures après, nous arrivions au cap Mesurado, qui abrite dans un de ses replis ombreux la capitale, Monrovia. Du milieu de la corbeille de verdure qui croît à profusion surgissaient les toits des maisonnettes en planches. Aucune embarcation sur l'eau, aucun indigène à la plage. La vie à Monrovia peut être considérée comme une longue sieste entre-bâillée par de rares arrivages de navires. Laboulaye a publié des pages intéressantes sur ce pays; mais où avait-il pris qu'à Monrovia le travail était à l'ordre du jour; que l'on n'y connaissait les prévarications sous aucune forme? Où avait-il pris que tout prospérait sous la sage et économique direction d'un magistrat intègre? Il n'est peut-être pas un pays au monde où les habitants soient si peu travailleurs que là. Quant aux virements, nous ne sommes pas déjà si éloignés de l'époque où le premier magistrat du pays s'envola avec la caisse contenant 18,000 dollars.

Il y avait pourtant un navire au mouillage, un américain. Ce sont d'ailleurs les seuls voiliers qui visitent ces parages. Malgré la rareté du fret, les Yankees continuent néanmoins à promener leur pavillon sur tous les points de cette république que, du reste, ils ont fondée. Un armateur de Boston, de New-York ou d'ailleurs, arme son navire en prévision d'un voyage d'un an. Il empile dans la cale des farines, des clous, des planches, du pétrole, des montres, etc., etc, puis il l'expédie en Afrique, au petit bonheur. Le capitaine s'attache tout particulièrement à toucher aux ports peu fréquentés et qui, par cela même, sont peu fournis de marchandises civilisées. Il ne demande point d'argent à qui lui achète ses farines, ce brave Yankee! car il sait qu'il n'en pourrait avoir; mais, en échange d'un vêtement complet, de conserves ou de tabac, il accepte fort bien des graines, de l'huile de palme, ou un produit quelconque ayant cours sur les marchés américains. Lorsqu'il s'aperçoit qu'il n'y a plus rien à tirer d'un endroit, il file sur un autre. Peu à peu les marchandises américaines font place aux graines et aux essences d'Afrique, et, quand la cale est pleine, il revient à son port d'armement. Parfois, j'ai vu arriver au Gabon des navires américains de cette catégorie qui, ayant épuisé les stocks de la côte, venaient chez nous transformer leur solde de chargement en bonnes traites à trois mois sur France! Ce n'est pas plus malin que cela!

Depuis le cap Monte nous suivons la côte qui est extrêmement basse et ne laisse apparaître que sa bordure d'arbres verts, et nous la suivons de tellement près que si j'avais eu à ma portée mon appareil photographique, j'aurais pu vous servir ce panorama exotique. Nous mouillerons demain au cap des Palmes, mais pour quelques heures seulement.

10 septembre. — Je vous ai dit que depuis Monrovia nous avions constamment la terre en vue, ce qui m'a fort étonné, car à quelque distance de la côte se trouvent de nombreux récifs sur lesquels il n'y a pas d'eau. L'hydrographie de cette partie de l'Afrique n'ayant pas été faite depuis 1836, les sinistres sont assez nombreux chaque année. Ainsi le *Sénégal*,

Digitized by Google

navire anglais, s'est totalement perdu dans l'est de Tabou ; le *Yoruba*, également anglais, s'est mis au plein près du cap des Palmes, et ce même *Cameroon*, qui me conduit, a, il y a près d'un an, touché sur un roc inconnu où il a laissé douze mètres de quille. Malgré les dangers qu'offre la côte, notre capitaine veut la rallier, afin d'y cueillir tous les Krooboys qui désirent s'engager dans les factoreries européennes du Gabon et du Congo.

De même que les Galiciens d'Espagne sont les Auvergnats de la Péninsule Ibérique, de même les Krooboys sont les Auvergnats de l'Afrique. On les emploie partout. L'homme fait gagne de 15 à 25 fr. par mois, payables en marchandises, ce qui, en réalité, leur donne de 10 à 15 fr. d'argent. Il est vrai qu'ils sont logés, nourris, voire même habillés. Pour l'Européen, cela peut sembler une dépense assez forte. Qu'il se rassure ! les frais généraux n'en sont pas beaucoup augmentés. Bien bâtis, santé robuste, muscles de fer, les Krooboys sont propres à tous les travaux, mais préfèrent cependant le service des embarcations.

A midi, nous arrivons au village de Grand-Sester, et, pour attirer l'attention des naturels, nous mêlons à nos coups de sifflet les plus aigus la note plus grave de notre canon minuscule. Peu à peu la plage se peuple de points noirs ; les pirogues sont lancées à la mer et traversent le ressac assez violent qui borde la rive. Les unes passent heureusement, les autres chavirent ; mais il n'y a aucune existence à pleurer, car les habitants de cette partie de l'Afrique sont presque plus poissons que bipèdes. Quant aux effets mouillés, ils n'y prennent garde, d'abord parce que leur complet se compose d'un unique mouchoir qui leur couvre les reins et revient par devant s'attacher à une ceinture en corde, ensuite parce que le soleil a bientôt fait sécher leur peau luisante.

A Grand-Sester, nous prenons 91 de ces hommes, puis nous filons sur le cap des Palmes que nous atteignons à la nuit.. La mer est forte, il pleut à torrents, et d'après ce que me dit le commissaire du bord, l'atterrissage est souvent difficile. Donc, je reste à bord, me contentant, pendant les éclaircies de pluie, de regarder la terre ; sur le haut du promontoire qui regarde l'ouest, j'ai vu une maison, et à côté, une autre construction que l'on m'a dit être un phare : la ville du cap des Palmes est, paraît-il, misérable. C'est la dernière du territoire libérien, qui finit ici. N'étaient les Américains qui ont constamment une frégate en croisière en ces parages, il y a longtemps que les habitants de la côte de Kroo auraient débordé les Libériens amollis et ramollis par les délices de la Capoue noire.

Notre stock de *bois d'ébène* s'augmente encore de quelques têtes, et à six heures du matin, nous stoppons devant Tabou, remarquable surtout par le petit chalet à toiture rouge bâti sur la pointe de rochers qui borde la mer. Après Tabou, Wathoo, puis Petit-Biribi et enfin Cavalié.

Tous ces endroits sont de simples villages sans importance. La seule qu'ils puissent avoir est qu'ils sont considérés comme des bureaux de placement où

Digitized by Google

l'on peut toujours s'adresser pour obtenir des serviteurs. J'évalue le nombre total des engagés pris dans sept escales à au moins cent cinquante têtes, hommes faits et enfants. Ces gens-là ont-ils le sentiment de la famille? J'ai vu des gamins de douze à quinze ans venir s'engager à bord et ne manifester aucun regret de quitter la hutte maternelle. Quant aux parents, ils étaient ravis de cette bonne aubaine, doublement précieuse en ce sens que l'enfant n'était plus à leur charge, mais qu'au contraire il rapportait un certain bien-être. Les Krooboys sont travailleurs, c'est incontestable; mais ce sont les plus fieffés voleurs qu'il soit possible d'imaginer. Ils ne volent pas parce que le vol peut leur rapporter, ils volent pour voler.

Kong. — *Lieutenant Binger et M. Treich-Laplène.* — Nous avons annoncé (t. VIII, p. 238 n° 52, 15 août) que M. Treich-Laplène, résident adjoint à Grand-Bassam et Assinie, devait partir pour Kong afin de rallier la côte avec le capitaine Binger. Il a écrit la lettre suivante le 12 septembre de Diangui, village de 2,000 habitants, situé à environ cent kilomètres de la rivière Bia :

Cette fois je suis en plein sur ma route pour Kong et, si tout va bien, il y a chance pour que je sois près de M. Binger vers le 10 octobre.

» Mon départ a été assez long à organiser; cependant le 9 j'ai eu mon personnel au complet à Kingaboo, d'où je suis reparti le 10. Déjà j'ai eu bien des ennuis : ces braves noirs sont bien exigeants; ils tâchent toujours d'en soutirer le plus possible au blanc. Bref, sans m'égarer dans le détail, voici l'organisation de mon convoi, qui compte :

2 interprètes; 9 tirailleurs assiniens; 4 de mes familiers; 29 porteurs, en tout 45 hommes. Notre armement se compose de dix revolvers et de dix fusils; la pacotille consiste en tissus riches : soie, velours et passementeries; en corail, tabac, argent monnayé et en poudre; en tissus ordinaires, indiennes et guinées. Les vivres destinés à M. Binger consistent en biscuit, riz, lait, bouillon, quelques toniques et conserves de choix.

Le bruit est venu, il y a déjà quelque temps, qu'un blanc se trouvait à Kong et qu'un de ses gens était mort.

Je n'aurai guère de nouvelles avant d'être au Boudougou. Là, je devrai laisser mon convoi pour me porter seul, avec trois ou quatre fidèles, au-devant de M. Binger; car, lorsque j'ai demandé des hommes à Acasamadou pour aller à Kong, il m'a répondu que ses relations ne s'étendaient pas au delà du Boudougou et qu'il ne répondait pas de ce qui pourrait arriver au delà, qu'il ne voulait par conséquent pas que j'emmenasse ses hommes plus loin. Cela a même apporté des retards à l'organisation de ma troupe.

Je ne sais donc encore ce qui m'attend là-haut. Quoi qu'il en soit, je pars bien résolu à retrouver et à ramener le capitaine Binger.

P.-S. — Je viens d'avoir un palabre avec mes porteurs qui me menacent de m'abandonner si je ne diminue leurs charges. »

État du Congo : *Forces militaires.* — Le lieutenant Roget, du 1er régiment de chasseurs à pied, a organisé dans ces deux dernières années une force publique qui, d'après le *Mouvement Géographique*, est suffisante pour maintenir l'ordre. On devra suivre les indications suivantes, empruntées à

Digitized by Google

ce journal, sur la carte de l'État indépendant du Congo, qu'on trouvera dans le tome VIII de la *Revue Française*, page 274, et qui contient notamment un plan de Boma, de Matadi, etc.

Les stations de Boma, Matadi, Loukoungou, Léopoldville, Bangala, Falls et Loulouabourg possèdent chacune une garnison plus ou moins importante. De nouveaux contingents sont attendus à Boma qui porteront la force numérique de l'armée à environ 2,000 hommes. C'est à Boma que les nouveaux venus reçoivent l'instruction, avant d'être répartis dans les stations de l'intérieur. Ils y sont habillés d'un uniforme, pourvus d'un équipement composé d'une toile de campement, d'une couverture, d'une besace, d'une cartouchière et d'une gourde, et armés d'un Sneider avec sabre-baïonnette.

La garnison de Boma comptait il y a un mois, au départ du commandant Roget, 527 hommes. Un contingent de Zanzibarites et un autre de Haoussas étaient attendus.

L'état-major et les cadres se composaient — outre M. Roget, auquel a succédé le capitaine Avaert — de 19 Européens, savoir : le lieutenant Fiévez, commandant en second, chargé du service des reconnaissances ; les sous-lieutenants de Berghe, Milz et Hanolez ; sept sous-officiers ou anciens sous-officiers belges ; deux armuriers ; cinq soldats travailleurs et un caporal clairon.

Le bataillon de Boma possède trois excellents sergents instructeurs haoussas, quinze caporaux haoussas et dix caporaux bangalas.

Tous les commandements se font en français. A l'appel, les hommes répondent : *Présent*. Le soldat congolais connaît toute l'école du soldat belge, toute l'école du tirailleur et les mouvements essentiels de l'école de compagnie : le mouvement pour passer des formations de rassemblement aux formations de marche, le déploiement pour le combat, le rassemblement et le ralliement des tirailleurs, la formation de la colonne, le mouvement pour passer en ligne, etc. Ils exécutent aussi très convenablement les salves et commencent à être habiles au tir à la cible. Les Bangalas devenaient même tellement adroits, que l'on a jugé prudent de supprimer presque complètement pour eux les exercices du tir à la cible.

L'ensemble des établissements militaires de Boma se développe sur le versant occidental du plateau, le long de la petite rivière des Crocodiles, depuis la batterie de Salut, jusqu'au plateau. De la plaine d'exercice, qui s'étend derrière la batterie, jusqu'à la prison, qui se trouve à gauche, près du Sanitarium, le commandant Roget a construit un boulevard large de 10 mètres et planté de manguiers. Les constructions s'alignent à gauche le long de ce boulevard. Plus bas, sur le versant de la colline, plus près de la rivière, s'étendent 14 baraquements pour les soldats haoussas et bangalas. On y construit deux nouveaux villages pour les Zanzibarites qu'on attend. Un petit chemin de fer Decauville relie Boma-rive aux établissements militaires depuis le Litch jusqu'au pied de la batterie de Salut.

Digitized by Google

Madagascar. — Le *Temps* publie une lettre de son correspondant de Tananarive en date du 20 septembre. Nous serions heureux de recevoir des directeurs des écoles visés dans cette note des explications sur le reproche qui leur est adressé de négliger l'enseignement du français: « Mgr Cazet, évêque de Madagascar, est rentré il y a quelques jours d'une tournée dans le pays des Betsiléos; il m'a dit que les élèves qui fréquentaient nos écoles dans cette contrée étaient à peine au nombre de deux mille, l'an dernier; ils sont actuellement plus de dix mille.

A Tananarive les frères de la doctrine chrétienne construisent de nouvelles écoles, les sœurs ont considérablement augmenté leur ancien établissement et en ont édifié de nouveaux; enfin, les jésuites font bâtir à Ambohipo, c'est-à-dire à deux kilomètres environ de la capitale, un édifice destiné à l'enseignement secondaire et pouvant contenir au moins deux cents élèves. Tout cela sera bientôt insuffisant; mais quoique nous ne puissions que nous féliciter des progrès réalisés, nous regrettons que l'enseignement de la langue française soit trop négligé. Les instituteurs congréganistes professent en malgache; seuls, quelques jeunes gens qui manifestent des dispositions particulières sont admis à étudier le français.

La compagnie de cadets confiée au capitaine Lavoisot fait de rapides progrès; le premier ministre est enchanté du résultat obtenu: il est probable que, dès son retour, le nombre des jeunes soldats sera augmenté dans une assez grande proportion. »

Esclavage: *Boutres arabes sur la côte orientale d'Afrique.* — On lit dans la *Post*, du 28 octobre :

D'après les renseignements que le dernier courrier nous apporte de l'Afrique orientale, il se fait de Lindi et de Mikindani, à la côte de Zanzibar, un trafic considérable d'esclaves à bord de bâtiments qui portent le pavillon français. Les propriétaires de ces bâtiments font enregistrer leurs embarcations à Zanzibar, à Madagascar, à Hoffi-Bé et même à Obock, ce qui les autorise à porter le pavillon français et les protège contre toutes les mesures de contrôle prises contre le trafic des esclaves par les bâtiments de guerre anglais qui stationnent à Zanzibar.

La Compagnie allemande de l'Afrique orientale, qui possède des stations dans les localités ci-dessus désignées, a un intérêt tout particulier à la suppression de cet abus, attendu que ces embarcations communiquent la nuit avec le pays et se livrent à une contrebande active. Toutefois, par suite de l'exterritorialité des navires qui circulent sous pavillon français, la Compagnie est impuissante à réagir contre cette situation. C'est pourquoi, sur la proposition du représentant de la Compagnie, le consul général impérial à Zanzibar a appelé sur ces faits l'attention du consul français, qui a promis de prendre les mesures nécessaires pour supprimer l'abus signalé.

Le *Temps* dit à ce propos :

Malgré les insinuations blessantes que se sont permises certains journaux

Digitized by Google

à propos du fait prétendu que des boutres faisant la traite auraient arboré — sans aucun droit — le pavillon français, tout le monde savait bien que la France est depuis longtemps l'une des puissances qui ont pris la tête du mouvement antiesclavagiste. L'Angleterre, dont une partie de la presse a paru, à un moment donné, vouloir déraisonnablement exploiter contre notre pays l'usurpation de nos couleurs nationales par des négriers hors la loi des nations, l'Angleterre est souvent elle-même aux prises avec des difficultés qui semblent la rendre responsable d'une sorte de reconnaissance de l'esclavage.

Nous recevons un numéro d'un journal paru dans les Champs de diamants (*Diamond Fields*) de l'Afrique du Sud. On y trouve une annonce portant que tel jour, chez tel commissaire-priseur, il sera procédé à l'adjudication pour un certain nombre d'années de l'usufruit de quelques centaines d'indigènes qui ont signé un contrat de louage. Si ce n'est pas l'esclavage, cela n'en diffère guère, et l'Angleterre pourrait se préoccuper à juste titre de réformer cet état de choses.

La même feuille fait suivre ces réflexions de la communication suivante :

Les dépêches venues d'Angleterre rendent compte des déclarations faites par lord Salisbury au sujet de Zanzibar. Il y a lieu de compléter ces renseignements.

Des conversations, en effet, ont eu lieu sur cette question entre notre ministre des affaires étrangères d'une part, les ambassadeurs d'Allemagne et ensuite d'Angleterre, de l'autre.

L'Allemagne, à la suite des événements récents qui se sont passés dans l'Afrique orientale, avait demandé à la France le droit de visite, au point de vue de la transportation des armes de guerre, des bateaux portant pavillon français.

La France répondit qu'il ne lui semblait point conforme aux traditions d'accorder le droit de visite ; pour montrer cependant son bon vouloir, elle ajouta que, si l'Allemagne établissait sur les côtes de Zanzibar, et sur des points limités, un blocus effectif et temporaire, elle ne s'opposerait point à ce que l'Allemagne s'assurât que certains bateaux, portant pavillon français, ne transportaient point des armes de guerre à destination du littoral. C'est ce que la France elle-même a fait, il y a quelque temps, sur les côtes de l'Annam. Ainsi donc la France limitait ses concessions à la contrebande de guerre uniquement.

Vint alors s'ajouter à cette première question celle de la traite des nègres ou des esclaves, qui fut soulevée spécialement par l'Angleterre. Sur ce sujet, la France a répondu qu'elle avait donné déjà, il y a plusieurs semaines, des instructions pour la surveillance à exercer par nos navires. Le gouvernement français se proposa, de plus, d'affecter à cette surveillance un navire détaché de la division navale de Madagascar.

Ce navire sera particulièrement chargé de surveiller les boutres arabes qui

Digitized by Google

vont demander des lettres de francisation dans les ports de Madagascar et qui, naviguant sous pavillon français, pouvaient ne pas se conformer à nos lois et règlements.

Asie Centrale. — *Mort de Prjevalsky.* Nous avons annoncé (t. VIII, p. 368) le départ du général Prjevalsky pour une nouvelle expédition dans l'Asie Centrale. Il devait traverser la Mongolie occidentale et méridionale et atteindre Lassa, capitale du Thibet. On annonce de Saint-Pétersbourg la mort de cet explorateur célèbre dont la Russie peut être légitimement fière. C'est du fort Vernoïë, sur la route de Taschkend où il se trouvait le 18 octobre, qu'est envoyée la nouvelle de cette perte si profondément regrettable. Le plus grand éloge qu'on puisse faire de ce hardi explorateur est le récit de ses étonnants voyages. On en trouvera dans la *Revue Française* de mars 1886 (t. III, p. 253) une relation fidèle due à la plume d'un explorateur de marque, M. H. de la Martinière, qui poursuit actuellement au Maroc ses recherches avec une activité et une énergie indomptables. Nous nous bornons donc ici à indiquer sommairement les titres qui assurent au général Prjevalsky une place d'honneur parmi les explorateurs de ce siècle.

Il y a juste 18 ans que Prjevalski, alors capitaine dans l'armée russe, entreprit son premier voyage dans la Mongolie, avec le projet de pousser plus tard jusqu'à la région inexplorée qui s'étend au delà des montagnes Nan-Shan. Dans l'hiver de 1870, il partit pour Pékin, avec une demi-douzaine de compagnons. Le printemps suivant, il entreprit un tour en Mongolie e dans la contrée de Tangut jusqu'aux eaux du Kokonor. Les circonstances n'étaient pas alors favorables pour une pareille entreprise, car le nord-ouest de la Chine et les parties avoisinantes étaient en pleine rébellion. En mai, Prjevalsky gravit le plateau de la Mongolie orientale, se dirigeant vers l'ouest, et traversant le pays de Tumet. Il atteignit l'extrémité de la chaîne des montagnes Jushan, sur les rives nord du Hoang-ho. L'expédition franchit le fleuve, et, une fois dans les tristes plaines d'Ordos, s'avança, toujours vers l'ouest, parallèlement à la rive sud du courant. Arrivé à Dinghu, Prjevalsky traversa la rivière Jaune et se trouva dans la province d'Alachan, dont il rendit pour la première fois un compte détaillé. Traversant les montagnes de cette région, il rentra dans la capitale de la province. Ses ressources épuisées, il n'avait plus qu'à revenir à Pékin ; c'est ce qu'il fit en suivant la vieille route prise par Marco Paolo lors de sa première visite à la cour du Grand-Khan.

La seconde expédition au Thibet s'est effectuée en 1872. Prjevalsky s'est joint à une caravane chinoise qui se rendait au couvent de Lobsen ; de là il alla faire une excursion dans les montagnes de Tatung, où la rhubarbe a été découverte. Au mois d'octobre il dressa ses tentes sur les bords du Kokonor, à une altitude de 10,000 pieds au-dessus du niveau de la mer. Il résolut de pousser plus avant, bien que le pays fût habité par des tribus hostiles. Après avoir traversé les eaux salées du Tsai-dam, qui coule au nord-ouest

Digitized by Google

du lac Lob, Prjevalsky passa par les hauteurs du Thibet septentrional, désert s'étendant sur un espace de plus de 8,000 kilomètres, à une hauteur de 15,000 pieds au-dessus du niveau de la mer; il s'aperçut alors qu'il lui était impossible de s'avancer plus loin. Les voyageurs n'avaient plus pour provisions de bouche que ce qu'ils parvenaient à obtenir au moyen de leurs fusils; ils n'avaient pour vivre que du thé et de la farine d'orge aigre. Les chameaux étaient harassés, l'argent manquait et la santé des explorateurs était affaiblie par un climat rigoureux. Ils étaient à vingt journées de Lassa, et ils se voyaient obligés de revenir sur leurs pas et de renoncer à la ville qui avait été l'objectif de leur voyage de trois ans. Ils se trouvaient dans un si pitoyable état à leur retour à Dinyuanying que les habitants les qualifièrent de « vraies images de Mongols ». Pour revenir en Russie ils passèrent par Galpin Gobi, région si aride que les déserts du Thibet septentrional peuvent être considérés comparativement fertiles; elle n'a ni oasis, ni eau, ni pâturage; « partout le silence de la vallée de la mort. » Prjevalsky atteint Kiakhta, au mois d'octobre 1873; il rapportait 5,000 espèces de plantes, 120 mammifères grands et petits, 1,000 espèces de poissons et 3,500 d'insectes. L'expédition Prjevalsky, bien qu'elle n'ait pu atteindre la capitale du Thibet, est un des plus remarquables voyages d'exploration.

La tentative faite ensuite par le général pour explorer les régions inconnues de Bodyul resta également infructueuse, quoiqu'il ait réussit à atteindre les bords du Lobnor, le grand lac intérieur dont il a donné une excellente description. Il quitta Kouldja au mois d'août 1876, avec mission officielle d'explorer, si possible, la région d'or qui s'étend entre Khoten et le Thibet, et que les Russes ont convoitée pendant plusieurs années. Prjevalsky ne poussa pas au delà du Lobnor et, presque en vue des monts Nan-Shan, qui forment au nord les frontières des possessions chinoises, il résolut de revenir à Kouldja, où il arriva au mois de juillet harassé et épuisé, comme il l'avoue lui-même dans le récit de ses explorations dans cette région intéressante de l'Asie centrale.

Caucase: *Circassiens.* — La tribu circassienne d'Abazakh, qui habite le Caucase, a envoyé à Constantinople une députation pour demander au gouvernement ottoman la permission d'émigrer en Turquie. Cette permission a été accordée, et la province de Hekkiari, dans le Kurdistan, a été désignée comme résidence future de la tribu, qui comprend 970 individus.

Mont Ararat. — On écrit d'Erivan à la *Gazette de Moscou*, que l'expédition d'étudiants qui se proposaient de faire l'ascension de l'Ararat était arrivée le 11 août à Sardar-Boulakh. L'expédition s'était divisée en deux groupes, dont l'un, sous la direction de M. Markow, avait commencé l'ascension du Grand-Ararat. L'autre groupe avait atteint en quatre heures le sommet du Petit-Ararat. L'ascension a été entravée par une tempête de neige.

Péninsule malaise. — *Progrès de l'influence anglaise. Un résident à Pahang* : Les Anglais se félicitent du succès final des efforts faits depuis

Digitized by Google

longtemps par les gouverneurs des Straits Settlements pour établir l'influence anglaise dans le riche pays de Pahang, efforts qui ont abouti, grâce à l'initiative de sir Cecil Smith secondé par les démarches du sultan de Johore. On sait que le pays de Pahang, situé au sud de la péninsule malaise, est très fertile et très riche en minéraux. Les Anglais ayant compris que leur installation à Pahang serait ajournée indéfiniment si un événement quelconque ne leur fournissait un prétexte pour trancher la question, ont saisi le premier incident qui s'est offert pour exiger du sultan de Pahang une réparation et en obtenir l'établissement d'un résident anglais dans ses États. On n'attend plus que la ratification, par le secrétaire d'État de la Grande-Bretagne, de la nomination de ce résident.

L'incident dont il vient d'être question est l'assassinat, à quelques mètres de la résidence du sultan, d'un Chinois sujet anglais, dont les meurtriers n'avaient pas été poursuivis. Le gouverneur anglais se rendit sur la *Sea Belle* de Singapore à la rivière Pahang, où il arriva le 23 juin. Il fit visite au sultan qui réside à Pekam, à une courte distance du littoral, et lui exposa les complications auxquelles ce crime pouvait donner lieu, s'il n'accordait pas des garanties sérieuses pour la protection des sujets anglais, et des capitaux qu'ils avaient engagés dans ses États. Les négociations entre le sultan et le gouverneur anglais durèrent jusqu'au 29 juin sans aboutir. Le sultan de Johore, sur les instances du gouverneur avec lequel il eut une entrevue, consentit à prêter ses bons offices pour arriver à un arrangement. Ses démarches réussirent, et le sultan de Pahang écrivit au gouverneur qu'il regrettait ce qui s'était passé et qu'il consentait à la nomination d'un résident anglais.

Iles Cocos-Keeling. — M. M.-P. Trevenen vient de faire, d'après les instructions de sir Cecil Smith, l'inspection des îles Cocos-Keeling. S'étant embarqué à Singapore le 22 juin, M. Trevenen arriva le 27 à Batavia, et apprit que le gouvernement des Indes Néerlandaises avait autorisé l'émigration aux îles Cocos des coolies bantameses, en la limitant à trente par an. Quittant Batavia le 1er juillet à midi, il arriva aux îles le 6; la distance entre la pointe de Java et les îles ayant été franchie entièrement à la voile. Le jour suivant, M. Trevenen, accompagné du Dr Nolan, visita M. Ross et inspecta le village bantam. Les indigènes souffrent beaucoup du beriberi ; les maisons des Bantameses bien que grandes, sont obscures, et comme ces gens redoutent le froid, ils s'enferment hermétiquement la nuit. M. Ross a déclaré que l'épidémie de beriberi avait coïncidé avec l'arrivée, à la fin d'avril, d'une bande de coolies de Java, dont un d'eux mourut avant même de débarquer. La désinfection et le lavage avec la chaux ont paru être le moyen le plus efficace d'arrêter les progrès du beriberi. L'eau se trouve dans des puits de 6 à 12 pieds de profondeur et est parfaitement saine. La population au 30 juin dernier était de 535 habitants, dont 385 Cocos et 150 Bantameses. Sept mariages ont été contractés depuis la visite

Digitized by Google

de M. O'Connor, quatre entre des Cocos et trois entre des Bantameses. La mortalité a été de 54 pour 1000 à cause du beriberi, tandis que dans les Straits Settlements elle n'a été que de 37,6 pour 1000. Le toddy est devenu presque une nécessité pour la population. On l'emploie pour faire le pain, les gateaux de farine ou de riz, comme sucre, vinaigre. Si on défendait la fabrication du toddy, ce serait une privation surtout pour les femmes et les enfants, et cela affaiblirait la population, en lui retirant l'auxiliaire de nombreux aliments. D'ailleurs, les indigènes n'en abusent pas et M. Ross assure que, depuis bien des années, il n'a pas vu de Cocos ivres. Il n'y a que dix-sept garçons à l'école, bien que quarante au moins soient en âge de la fréquenter. Sur les dix-sept présents, il n'y en a que deux sachant à peu près lire. L'instruction est pratiquement confinée à la lecture du Coran. M. Ross a établi des ateliers de charpentiers et forgerons.

Samoa. — *Insurrection* (t. VIII, p. 440, 505). — Le roi Tamasese, qui vient d'être détrôné, disposait, d'après le *Sidney Morning-Herald*, de cinq mille hommes armés de sniders mais vêtus d'un simple pagne roulé autour des reins. Le 14 septembre, cette force retranchée dans les édifices publics et abritée par des tranchées avait eu un succès relatif; mais à la seconde période du combat, l'armée de Tamasese fut en partie jetée à la mer; mais la plupart des combattants réussirent à s'enfuir. Le bilan de la bataille se résume en cinq morts.

Alaska: *Rivière Yukon.* — On écrit d'Ottawa (Ontario), le 15 octobre, que M. R. J. Mac Contey, de l'état-major des ingénieurs géologues des États-Unis, est revenu de son exploration des rivières Yukon et Mackenzie.

La rivière Yukon est, paraît-il, une rivière d'une immense largeur, d'un immense volume d'eau; elle a 2,300 milles de large, et est navigable sur une distance de 2,000 milles.

Elle court sur une longueur de 300 milles, au milieu de rives escarpées, et l'on aperçoit, au milieu des rochers qui la bordent, des métaux précieux; mais jusqu'ici les mineurs n'ont pu en tirer que de $ 20 à $ 50 par jour, et cette exploitation ne peut durer plus de deux mois chaque année; d'abord à cause des hautes eaux, ensuite, à cause des gelées qui arrivent vite et suspendent forcément les opérations.

Les minéraux précieux y abondent; on les trouve dans de nombreux districts, surtout dans les régions montagneuses et le long des cours d'eau.

Chili: *Colonisation de l'Araucanie* (1). — Le rapport présenté en 1887 par Don A. Gorostiaga, gouverneur du territoire de colonisation d'Angol (pays des Araucans), dit que la conquête de l'Araucanie doit être considérée comme un fait acquis et l'on fait actuellement les plus grands efforts pour

(1) Voir sur l'Araucanie l'étude de M. E. Michel: Chili; Notes de voyage. *Revue Française*, t. I, p. 62 (1885).

Digitized by Google

y compléter l'organisation des diverses branches administratives. On a déjà construit : une prison, un tribunal civil et criminel, et une école primaire à Angol, une école à Nueva Imperial et deux autres à Temuco. Parmi les nouvelles routes construites aux frais de l'Etat, on peut citer : celles de Sauces à Guadaba, de Quillen à Lautaro, de Lautaro à Temuco et de Allipen à Villa Rica. La plus importante est la grande route de Chuquen, qui sert à relier Traiguen à Nueva Imperial. En avril 1887, Collipuli avait 398 maisons, Victoria 500, La Esperanza 127, Ercilla 100, Traiguen 600, Sauces 83, Temuco 556, Nueva Imperial 242, Puren 110, Lautaro 94, Curaco 130, Lumaco 115, Quillen 80, Quino 30, Galvarino et Chochol chacune 30.

Dans les villes, afin de donner une impulsion à l'industrie, le Gouvernement concède gratuitement jusqu'à un hectare de terrain à ceux qui y établiraient des ateliers, etc. En avril 1887 il existait déjà, à Angol : 4 scieries à vapeur, 1 moulin à eau, 2 brasseries, 2 boulangeries, 3 briqueteries, 1 fonderie, 2 maréchaleries; à Collipuli : 3 moulins à eau, 1 distillerie, 1 brasserie, 1 carrosserie avec moteur à vapeur, 3 fabriques de voitures de transport, 1 fonderie et 15 magasins pour céréales; à Victoria : 2 moulins à eau, 5 scieries, 1 brasserie, 2 fabriques de douves avec moteur à vapeur, 1 carrosserie, 1 maréchalerie, 2 briqueteries, 1 boulangerie, et 4 magasins pour céréales ; à Traiguen, 4 moulins à eau et 1 moulin à vapeur, 1 brasserie, 2 carrosseries, 12 briqueteries et 1 magasin à céréales ; à Temuco : 1 moulin à vapeur, 4 moulins à eau, 1 scierie, 2 distilleries, 2 brasseries, 4 carrosseries, 2 boulangeries, 7 briqueteries. Il existe également des moulins et des maréchaleries à Sauces, Lumaco, Lautaro, Puren, Curaco, Nueva Imperial et Carahue, lesquelles, pour la plupart, ont également des briqueteries, brasseries et magasins pour céréales.

L'agriculture est aussi en grand progrès. On compte dans la commune de Collipuli 21 machines à battre (à vapeur) et 31 moissonneuses (à vapeur) ; à Victoria : 18 machines à battre (à vapeur), 8 moissonneuses (à vapeur) et 8 machines à vanner ; à Traiguen : 35 machines à battre (à vapeur), 9 moissonneuses, 3 machines à battre (mues par bœufs ou chevaux) et 25 machines à vanner.

Du 1er avril 1885 au 1er avril 1887, il a été mesuré et distribué 76,352 hectares, partie concédée aux indigènes, partie mise à la disposition du service de colonisation ou vendue aux enchères.

En avril 1887 la ligne du chemin de fer était en exploitation jusqu'à Collipuli et Sauces. On poussait activement la construction des lignes télégraphiques entre Collipuli et Ercilla et entre Nueva et Baja Impérial. Au commencement les colons avaient à se ressentir du manque d'écoles, mais en avril 1887, il y en avait déjà 13 dans le territoire d'Angol, 3 à Angomême, 2 à Collipuli, 2 à Traiguen, 1 à Victoria, 2 à Temuco, 1 à Nueva Imperial, 1 à Lumaco et 1 à Puren. Les hôpitaux existants sont encore insuffisants. Le Gouvernement a fait et fait encore tous les efforts pour établir un bon service médical dans les colonies. A cet effet, il offre des avantages tout

Digitized by Google

spéciaux (100 hectares de terrain et 100 pesos par mois) aux médecins étrangers ainsi qu'aux jeunes médecins du pays, qui s'engageraient, par contrat, à s'établir dans les colonies pour y donner, gratuitement, des soins aux colons. Un médecin français est établi à Traiguen dans ces conditions. Un médecin suisse y est parti tout récemment et l'on espère que bientôt pourront suivre deux ou trois autres docteurs de différentes nationalités.

La Commission spéciale, formée en vertu de la loi du 30 janvier 1883, a distribué, depuis cette époque, 39,202 hectares aux 1,126 familles des indigènes.

Dans le courant de 1887 (jusqu'au 5 avril) 58 familles (320 personnes) sont arrivées dans les nouvelles colonies, à savoir : *20 familles françaises (92 personnes)*, 13 familles de la Suisse française (79 personnes), 5 familles de la Suisse allemande (46 personnes), 10 familles allemandes (45 personnes), 6 familles anglaises (36 personnes), 4 familles russes (22 personnes).

Depuis 1873, le Gouvernement vend aux enchères, dans le territoire précédemment occupé par les Araucans, des lots dont la valeur augmente chaque année. Les acquéreurs sont généralement chiliens ou des étrangers établis depuis longtemps dans le pays. En 1885 : 47,369 hectares vendus de cette façon produisirent 1,754,606 pesos. En 1886 : 50,570 hectares, 1,872,291 pesos.

D'après le dernier rapport de M. Martin Drouilly, Inspecteur général des Colonies, adressé en avril 1887 à la Société Nationale d'Agriculture, le Gouvernement a dépensé, dans le pays, la somme de 126,176 pesos en 1886.

Le tableau suivant indique l'état dans lequel se trouvaient les nouvelles colonies au 31 mars 1887 :

			Hectolitres de récoltes 1887.		
Colonies.	Familles.	Personnes.	Blé.	Pommes de terre.	Légumes.
Victoria	192	827	7.346	5.983	879
Ercilla	97	410	4.153	3.418	524
Quillen	58	288	1.819	1.120	394
Temuco	33	144	795	1.036	353
Traiguen	51	225	8.680	828	420
Quechereguas	111	521	19.098	2.988	1.250
Quino	140	588	9.898	2.037	730
Galvarino	73	348	2.244	994	522
Contulmo	38	144	579	1.023	501
Puren	21	100	168	416	175
Total	814	3.595	54.780	19.843	5.749

La superficie totale cultivée dans ces colonies était de 5,173 hectares. Les colons possédaient: 2,015 bœufs, 1,244 vaches, 1,385 veaux, 698 chevaux, 3,560 porcs, 436 brebis et 18,062 volailles. Par suite de la sécheresse en 1886-87, on n'a jamais vu au Chili une année aussi peu favorable aux travaux des champs. Pendant ce même laps de temps, nombre de pâturages et de champs de blé ont pris feu. Les colons vendirent leur blé à Traiguen

Digitized by Google

et à Victoria au prix moyen de 3 pesos 15 l'hectolitre. Les colons doivent clôturer leurs concessions, soit au moyen de haies ou de fils de fer, ou bien en creusant des fossés tout autour. De cette façon ils évitent des contestations, au sujet des limites avec leurs voisins, ainsi que la perte ou le vol de leur bétail. La dépense de ce chef est d'environ 150 pesos par kilomètre. Cette dépense est absolument nécessaire, à tel point qu'elle est considérée comme une des principales parmi les raisons qui ont donné lieu à ce que le Gouvernement impose aux colons l'obligation de posséder, en arrivant sur place, un petit capital. Dans certaines localités il y a encore insuffisance de maîtres d'école et de prêtres.

(Revue Sud-Américaine.)

La Société géographique de Paris a tenu le 2 novembre sa première séance de cet hiver. Une lettre de M. H Tenkate expose les résultats des fouilles archéologiques entreprises dans la vallée du Rio Salado au Mexique, sous la direction de M. Cushing. On a rencontré, à Los Muertos et à Los Acequias, deux groupes de ruines considérables, restes des constructions élevées par les ancêtres des Indiens Pueblos actuels. On y a recueilli de la poterie, simple ou décorée, de formes très variées, des armes, des ustensiles, des outils, des ornements en pierre polie, en os, en coquilles marines. Trois cents squelettes environ ont été exhumés: leur taille, leur conformation sont bien celles des Indiens Pueblos: le crâne est brachycéphale avec aplatissement occipital.

M. de Brazza a donné communication d'un rapport de M. Jacob, ingénieur chargé du nivellement de la rivière Kouilliou-Niari. L'instrument dont l'ingénieur s'est servi, le *tachéomètre*, lui a permis de faire rapidement, en même temps que le nivellement, le levé de plan d'une ligne polygonale entre les sommets de laquelle il a dessiné les contours du fleuve.

Avant la chute de Koussounda, il y a une série de rapides. Entre Bakamoéka et le premier rapide (distance: 6 kilomètres), la différence de niveau est de 2 mètres. Le lit du fleuve est à demi barré de distance en distance par des roches apparentes aux basses eaux. Entre le premier rapide et la chute, la différence de niveau est de 6 mètres pour un intervalle de 6 kilomètres. Puis, la pente continue à augmenter.

Le rapport se termine par cette conclusion : « Autant que j'ai pu en juger, dit M. Jacob, j'ai tout lieu de croire que la plupart des rapides que j'ai franchis sont plutôt formés par des étranglements du lit de la rivière que par le surhaussement brusque du sol. En ce cas, la suppression des rapides serait d'une exécution relativement facile. Quoi qu'il en soit, je suis absolument convaincu de la possibilité de rendre navigable le régime des rapides. Les moyens à employer se réduiront peut-être à un simple déblai de rocher dans le lit du fleuve. »

M. Thouar a fait déposer, pour être publié dans le *Bulletin de la Société*, le récit de son voyage dans le bassin du Pilcomayo (Bolivie). On sait que ce voyageur, qui s'était aventuré à la recherche des survivants de la mal-

Digitized by Google

heureuse mission Crevaux, a causé un instant les plus vives inquiétudes. Il a expliqué comment cette recherche lui aurait été fatale sans le secours d'un gouverneur bolivien, le colonel Martinez, qui a fait de force rétrograder sa mission, réduite à quatre hommes, après être partie au nombre de quarante-quatre.

M. Thouar a ensuite donné des détails, recueillis par lui sur les lieux, de la façon dont a péri l'infortuné docteur Crevaux, assassiné par la tribu des Tobas.

M. Charles Rabot a rendu compte de la mission scientifique dont il a été chargé au *Groenland* par le ministre de l'instruction publique.

D'après ses observations, certaines régions du Groenland ont un aspect relativement verdoyant. On rencontre de nombreuses graminées, des broussailles qui s'élèvent à peu près à la hauteur du genou, et même des arbres tordus, rachitiques. Cette maigre végétation donne aux montagnes une teinte verdâtre que l'on n'observe pas dans des régions plus favorisées comme la côte de Laponie, par exemple. Il n'est donc pas étonnant que les premiers colons scandinaves, qui venaient d'un pays absolument stérile, aient appelé la terre qu'ils découvraient le *pays vert (Groenland* en danois). A côté de ces oasis, s'étend un énorme glacier qui couvre tout l'intérieur du Groenland; c'est la nappe de glace la plus étendue du monde entier. Des documents historiques précis établissent que ce glacier existait à l'époque de l'arrivée des premiers colons scandinaves. Depuis le dixième siècle, le climat du Groenland n'a donc subi aucune variation, contrairement à l'opinion générale. D'après M. Rabot, le climat du Groenland serait très agréable pendant l'été, et le pays très pittoresque.

Société de Topographie de France.— Le 4 novembre a eu lieu, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, l'assemblée générale de la Société de Topographie de France, pour la distribution des récompenses qu'elle décerne chaque année aux auteurs de travaux topographiques ainsi qu'aux élèves qui ont suivi les cours qu'elle professe gratuitement, tant à Paris qu'en province.

Après la lecture du rapport sur les travaux récompensés, M. Alphonse Burdo, qui a exploré l'Afrique à plusieurs reprises, fait une intéressante conférence sur Stanley et les entreprises européennes dans l'Afrique centrale.

M. Burdo avait débuté par rappeler les origines de Stanley et de Savorgnan de Brazza.

Il a fait ici un parallèle frappant : d'un côté, de Brazza marche avec une poignée de Laptots sénégalais et un maigre subside ; de l'autre, Stanley s'avance avec une organisation imposante, des vapeurs en acier, une légion de Zanzibaristes et les trésors d'un roi. Et pourtant, dans cette course vers l'inconnu, c'est de Brazza qui arrive le premier et plante au Congo navigable le drapeau de la France. M. Burdo a terminé en retraçant les résultats que présentent déjà les travaux de de Brazza et de ses collaborateurs, et il « rend » un hommage chaleureux aux Français qui se sont illustrés en Afrique.

Digitized by Google

« Grâce à eux, dit-il, l'Africain voit aujourd'hui dans le drapeau français le symbole de la lumière, de la justice et de la liberté. »

Voici la liste des principales récompenses :

Grande médaille d'honneur : M. le colonel Coëllo, président de la Société de Géographie de Madrid.

Prix du ministre de l'instruction publique : M. Berthelot, dessinateur typographe, élève de M. Lacoste.

Médailles de première classe : M. Babin, ingénieur des ponts et chaussées;

M. Ferreiro, secrétaire général de la Société de Géographie de Madrid;

M. Turquan, chef du bureau de la statistique générale de France au ministère du commerce et de l'industrie;

M. Collette, capitaine en retraite, à Saint-Sauveur (Yonne);

M. Marcoux, professeur de topographie à Paris, 23, passage des Panoramas.

Médaille de deuxième classe : M. Lacoste, dessinateur géographe, 75, rue Claude-Bernard, Paris;

M. Blondeau, lieutenant de gendarmerie, à Cannes;

M. Bernard, sous-lieutenant au 117e régiment d'infanterie, au Mans;

M. Pillon, directeur d'institution, à Compiègne;

M. Ailhaud, instituteur, à Vincennes;

M. Enguehard, dessinateur géographe, élève de M. Bazin.

Le peuple allemand. — D'après les indications fournies par M. Ch. Grad, député de l'Alsace au Reichstag, l'empire d'Allemagne compte 45,234,000 habitants. C'est donc après la Russie l'État européen le plus peuplé. La population augmente chaque année de plus d'un demi-million d'habitants. L'accroissement annuel atteint 0.70 0/0, tandis qu'en France il n'est que de 0.21 0/0. A la fin du XXe siècle la population allemande atteindrait d'après cette proportion 170 millions d'habitants.

La proportion des sujets parlant une langue étrangère ne dépasse pas 8 0/0 de la population totale.

Depuis 1820, quatre millions d'émigrants ont quitté l'Allemagne pour les États-Unis; mais depuis 1884 le domaine colonial de l'Allemagne représente cinq à six fois la superficie de l'empire d'Allemagne en Europe, et le gouvernement cherche à diriger vers les nouvelles colonies le courant de l'émigration.

Le nombre des suffrages socialistes depuis 1881 s'est élevé de 311,961 à 763,125 en 1887. M. J. Bourdeau dit, à ce propos, dans le *Journal des Débats :*

« Les catholiques allemands ont inventé, non sans succès, le socialisme chrétien; les ouvriers des contrées catholiques élisent au Reichstag des députés du Centre, tandis que les pays exclusivement protestants, comme la Saxe, sont les foyers les plus actifs de propagande révolutionnaire. Cette preuve péremptoire de l'union en Allemagne du catholicisme et des intérêts conservateurs est un des motifs pour lesquels M. de Bismarck a mis fin au Culturkampf. Les libéraux progressistes, de leur côté, se sont étudiés à fonder des Sociétés de secours dues à l'initiative privée, sans l'assistance de

Digitized by Google

l'État, les *Gewerkvereine* organisés par Schulze-Delitsch sur le modèle des *Trade's Unions* anglaises, qui n'ont réuni que l'élite des ouvriers, c'est-à-dire le très petit nombre. Dans les sphères officielles, plus que jamais le socialisme d'État est en faveur. »

« Aucune autre nation, dit M. Grad, ne dispose d'une puissance supé-
» rieure pour le nombre des soldats et la discipline... En comptant, d'après
» le colonel Rau, les hommes plus ou moins aptes au service militaire,
» fournis par les 25 classes de vingt à quarante-cinq ans, l'armée allemande
» pourrait être portée à 6 millions d'hommes. » Dans le cas d'une mobilisation normale, l'Allemagne réunirait sans effort sous les drapeaux 3 millions de soldats; la France en compte sur pied de guerre 1,905,000; la Russie, 2,980,000.

M. Grad combat l'opinion erronée, l'erreur française qui est de croire que l'exagération du militarisme entraînerait dans un avenir rapproché la ruine matérielle du peuple allemand. Outre le trésor de guerre, prélevé sur les milliards français et déposé dans la citadelle de Spandau, qui s'élève à 120 millions de marks en monnaie d'or allemande, les dépenses courantes réelles, inscrites au budget ordinaire de l'empire, ne dépassent pas la somme inscrite au budget militaire de la France.

Le projet de budget pour l'exercice 1888-1889 porte, pour dépense de l'année, 362,465,016 marks ou 453,081,295 fr., soit 967 francs par homme, répondant à une contribution d'environ 10 fr. par tête d'habitant. En France, le montant du budget militaire est de 555,9354,20 francs, soit 1,082 francs de dépense en moyenne, par homme inscrit, et 15 francs de contribution par tête d'habitant. — Les charges totales des contribuables allemands par rapport à l'Etat, pour les gouvernements particuliers et pour l'empire réunis, n'atteignent pas ensemble 2 milliards de marks, soit par tête d'habitant, 50 francs au plus, contre 84 francs quote-part moyenne d'un contribuable français, avec un budget ordinaire d'environ 3 milliards de francs. Les contributions payées à l'Etat sont plus élevées d'un tiers en France qu'en Allemagne par tête d'habitant. Les dettes des Etats particuliers et celles de l'Empire portent à 8,258 millions de marks, soit à 10,325 millions de francs, le total des dettes publiques de l'Allemagne, en regard d'une dette de 30 milliards inscrite au débit de la France.

BIBLIOGRAPHIE

LA LÉGENDE D'UN PEUPLE (1) — par Louis Fréchette

Il y a quelques années, l'Académie française proclamait au nombre de ses lauréats un poète canadien, Louis Fréchette. Pour la France ce fut presque une révélation, car le Canada était pour ainsi dire inconnu au point de vue de la littérature. Consacré

(1) Un volume grand in-8°, Paris, Librairie illustrée, 7, rue du Croissant.

Digitized by Google

par l'Institut, acclamé par la presse et le monde littéraire, le jeune poète, qui n'en était pas à son premier vol, a vu depuis sa renommée se répandre avec ses poésies.

Hommage rendu à la France et à ses héros au Canada, la *Légende d'un peuple* est un recueil vibrant, écrit plus avec le cœur qu'avec la plume, de nos gloires et aussi de nos désastres. Le souffle puissant qu'anime l'amour de la mère patrie se communique de lui-même au lecteur, embarqué avec J. Cartier pour la découverte de la Nouvelle France et passant avec autant d'attachement que d'enthousiasme des premiers temps de la colonisation aux luttes terribles contre les féroces Iroquois, au duel mémorable de Montcalm et de Wolff, et la résurrection politique de tout un peuple conquis mais nullement asservi. Parmi toutes ces pages où retentissent en vers harmonieux les triomphes des puissants et les sublimes dévouements d'obscurs martyrs de la patrie et de la foi, citons cette invocation touchante à l'histoire canadienne :

O notre histoire ! — écrin de perles ignorées ! —
Je baise avec amour tes pages vénérées.
registre immortel, poème éblouissant
Que la France écrivit du plus pur de son sang !
Drame ininterrompu, bulletins pittoresques,
De hauts faits surhumains récits chevaleresques,
Annales de géants, archives ou l'on voit,
A chacun des feuillets qui tournent sous le doigt,
Resplendir d'un éclat sévère ou sympathique
Quelque nom de héros ou d héroïne antique !
Où l'on voit s'embrasser et se donner la main
Les vaillants de la veille et ceux du lendemain ;
Où le glaive et la croix, la charrue et le livre,
— Tout ce qui fonde joint à tout ce qui délivre, —
Brillent, vivant trophée où l'on croit voir s'unir
Aux gloires d'autrefois celles de l'avenir.

Ce n'est pas la légende, c'est l'histoire de tout un peuple qui fut grand que le jeune poète trace d'une main vigoureuse et sûre, quand il vient

Rajeunir sur nos bords la légende de gloire
Qui dit que, lorsque Dieu frappe fort dans l'histoire,
C'est toujours par la main des Francs.

La *Légende d'un peuple*, où la France retrouve ses gloires les plus pures, sera un nouveau trait d'union entre les deux mondes. Ce beau travail n'est pas de ceux qu'emporte le vent ; c'est un livre qui restera.

G. D.

L'affaire du Tonkin, par un diplomate. Hetzel, éditeur.

C'est l'histoire diplomatique de l'établissement de notre protectorat sur l'Annam et de notre conflit avec la Chine, appuyée par de nombreux documents puisés aux meilleures sources et par des informations qui paraissent d'une rigoureuse exactitude.

L'expédition du Tonkin était fatale, à dater de 1879, sous peine de voir notre influence, constamment battue en brèche, nous échapper complètement. En 1882, la situation est très tendue et l'amiral Jauréguiberry, ministre de la marine, propose de demander un crédit de 10 millions pour organiser une flottille et un corps d'opération. En agissant rapidement, on pouvait avoir un résultat des plus satisfaisants. Mais le conseil des ministre ajourne toute décision et, par cela même, toute expédition. La situation était déjà par trop tendue et le commandant Rivière, envoyé en observation

Digitized by Google

à Hanoï, est forcé de se faire respecter des mandarins et ne peut y arriver qu'en plantant son pavillon sur la citadelle d'Hanoï.

A ce moment M. Bourée entre en scène à Pékin. Le ministre de France est bientôt, suivant l'auteur, pris d'effarement, entrevoyant une invasion chinoise et redoutant une catastrophe. C'est sous l'empire de ces sentiments qu'il signe un traité compromettant gravement notre situation au Tonkin, créant une zone neutre et permettant l'intervention de la Chine qui ne manque pas de profiter de la circonstance pour faire revivre ses prétentions sur le royaume d'Annam. M. Bourée est alors rappelé et le traité déchiré. M. Tricou arrive aussitôt à Pékin pour entamer de nouvelles négociations. Les premières impressions sont favorables, mais bientôt la situation se modifie par le fait de *regrettables manœuvres* et *d'influences* que M. Tricou ne nomme pas et qu'il sera intéressant de connaître un jour, car de là est sortie cette lutte sanglante de vingt et un mois.

Des divisions fondamentales du sol français, par M. P. Vidal Lablache, maître de conférences à l'École normale supérieure. Chez Armand Colin. Paris 1888.

Le pain étranger, par M. Léon Chotteau. Chez A. Ghio, éditeur. 1888.

Société industrielle d'Amiens. Concours pour l'année 1888-1889. — La Société met au concours 46 questions parmi lesquelles nous devons signaler les deux suivantes :

N° 40. Mémoire sur les relations commerciales du département de la Somme avec l'une des colonies françaises ou un pays étranger, au choix de l'auteur, et sur les moyens de les développer *(médaille d'or)*.

N° 46. Recherches sur le développement du commerce extérieur des États étrangers et notamment de l'Allemagne *(médaille d'or)*.

Tous les mémoires doivent être rédigés en français et adressés, *franco*, au Président de la Société industrielle, 29, rue de Noyon, à Amiens (Somme) avant le 30 avril 1889.

Études algériennes, par Ardouin du Mazet. Guillaumin, éditeur.

L'Algérie ayant toujours été trop longtemps considérée comme une colonie toujours dispendieuse pour la métropole n'a pas encore pris la place qu'elle doit occuper dans la sphère, des intérêts français. L'ouvrage de M. du Mazet a pour but de faire tomber un à un tous les préjugés qui subsistent encore contre elle en faisant ressortir quelle part considérable elle occupe dans le mouvement commercial de la France.

M. du Mazet qui a pratiqué l'Algérie, expose quels sont ses vœux, souvent entravés par une bureaucratie routinière.

La province d'Oran et le Sud-Oranais font l'objet d'une étude spéciale. Cette province a toujours été la plus tourmentée, mais c'est aussi celle où la colonisation a fait le plus de progrès. On verra notamment quelle place prépondérante occupe l'élément espagnol et quel parti il faut savoir en tirer.

Le Propriétaire-Gérant,
Edouard MARBEAU.

IMPRIMERIE CENTRALE DES CHEMINS DE FER. — IMPRIMERIE CHAIX.
PARIS, 20, RUE BERGÈRE. — 23518-11-8.

Digitized by Google

VOYAGE EN RUSSIE

(Suite) (1).

L'esprit russe. — La femme russe. — Notre engouement pour la littérature russe. — Situation faite à cette littérature. — Le comte L. Tolstoï et la littérature russe contemporaine. — Musique, peinture, sculpture, théâtre, journaux et revues. — Instruction publique.

On a dit souvent chez nous que les Russes étaient les Français du Nord. C'est porter un jugement bien superficiel et bien léger sur cette grande nation.

Conversez en effet avec un Russe éclairé, instruit. Il est parfaitement au courant de toutes les questions politiques et sociales qui sont à l'ordre du jour; il est admirablement renseigné sur tout ce qui se passe en Europe; mais serrez-le de plus près, tâchez de l'approfondir, interrogez-le à fond sur son pays, et vous verrez qu'il vous échappera, que sa pensée se cachera derrière un voile. C'est qu'en effet, le Russe est un moscovite doublé d'un européen ; son caractère est complexe et il faut bien l'étudier pour le connaitre. Sous cette enveloppe civilisée, brillante, occidentale, il y a le fond du caractère qui est toujours resté moscovite, c'est-à-dire tel que l'ont fait le passé, les traditions et les différents courants qui se sont succédé dans l'éducation historique de la nation russe. Le caractère national de chaque peuple est le produit de sa vie historique. Or, cette dualité, cette superposition de deux natures que je viens de constater dans le caractère russe peuvent se suivre à la piste dans l'histoire de ce pays, depuis le jour où Pierre le Grand arracha brutalement ses sujets à la barbarie. En dépit des efforts de ce grand réformateur et de ses successeurs, la nation russe a conservé les grandes lignes de son caractère national, moscovite. Je parle naturellement de la classe éclairée, intelligente, car le peuple est toujours resté le même, et tous ces grands courants ont passé par-dessus sa tête, sans le toucher.

En étudiant l'histoire russe du XVIIIe et du XIXe siècle, on retrouve à

Voir la *Revue Française*, 1886, n° 24; 1887, nos 27, 29, 34; 1888, nos 37, 41, 44, 45, 52.

Digitized by Google

chaque pas la lutte de ces deux grands courants : occidental et moscovite, le dernier tendant toujours à réagir contre le premier. Sous Elisabeth et Catherine II, les idées françaises régnèrent sans rivales en Russie, sous l'influence de Montesquieu, de Diderot et de Voltaire. Catherine avait convoqué une sorte de parlement et rédigé une instruction qui « renfermait, disait un de ses ministres, des axiomes à renverser les murs ». L'éducation des enfants nobles fut confiée à des Français. Mme Lafond dirigeait l'institution de Smolna. Le Suisse Laharpe, qui était un républicain convaincu, était appelé auprès des grands-ducs Alexandre et Constantin. L'impératrice correspondait avec les encyclopédistes français et se disait leur admiratrice. Mais toute cette philosophie libérale ne se traduisit par aucun acte, par aucun changement. Catherine II ne voulut ou ne put appliquer ses plans de réforme. Autour d'elle une opposition s'était formée. Von Vizine, dans son *Brigadier*, se moquait de ceux qui s'instruisaient en lisant des romans français ; dans son *Dadais*, il ridiculisait l'éducation française donnée par les nobles à leurs enfants. Novikof, dans son *Bourdon*, proteste contre la manie des voyages à l'étranger ; les nobles, dit-il, partent petits cochons et en reviennent gros cochons. Il nous montre le père entretenant des maîtresses, la mère entourée de coiffeurs, de tailleurs et de bouffons français, et les enfants confiés à des gouverneurs étrangers, ignorants ou débauchés. Avec Novikof, apparaît la maçonnerie, ou, comme on disait alors, le martinisme. Destiné à agir contre les doctrines libérales de cette époque et l'indifférence religieuse qui avait gagné les hautes classes, ce mouvement, moitié national et moitié mystique, est, dès son début, condamné à la stérilité, car c'était un dilettantisme comme un autre. Il sut même s'aliéner le clergé et une certaine partie de la société. Aujourd'hui encore, pour le peuple russe, l'épithète de *farmazon* (altération de franc-maçon) est synonyme de sorcier.

La Révolution française épouvanta Catherine. Elle rejeta bien vite tout le bagage d'idées philosophiques et libérales dont elle avait fait montre; les Russes soupçonnés d'idées indépendantes furent suspects ; Radistchéief fut exilé en Sibérie, et Novikof mis en prison. Sous Alexandre Ier, nous retrouvons la même lutte entre les deux grands courants : européen et moscovite. Ce souverain, élevé par Laharpe, inaugura son règne par une foule d'idées généreuses et de réformes libérales. Les

Digitized by Google

principes de la Révolution française avaient trouvé de nombreux adhérents en Russie. Spéransky, un fils de pope, devenu ministre, fit adopter toute une série de projets empreints de l'esprit du siècle. Mais il souleva contre lui une forte opposition, et le célèbre historien Koramzine, dans son mémoire sur la nouvelle et l'ancienne Russie, se fit le défenseur du servage, de l'ancien régime et de l'autocratie. Les réactionnaires l'emportèrent, Spéransky fut exilé et remplacé par Araktchéief, l'ennemi de toute liberté, et dont l'administration dure et despotique assombrit les dernières années du règne d'Alexandre Ier. La censure devint plus sévère, le personnel du corps enseignant fut soigneusement épuré. Grotius, Newton et Copernic furent mis à l'index. Le courant occidental lutte encore. La franc-maçonnerie s'était réorganisée en sociétés secrètes fondées sur le modèle du *Tugenbund* allemand. Son but était de faire jouir son pays d'un régime plus libéral. La littérature, sortie de l'ornière du classicisme, s'associa à ce mouvement. Le romantisme déclara la lutte au classicisme, le premier ayant pour représentant le club de l'*Arzamas*, le second, celui de la *Bésiéda* (1).

Nicolas, comme on le sait, fut le champion des idées conservatrices en Europe, et l'incarnation de l'autocratie dans son pays. La franc-maçonnerie russe fut dispersée lors de la triste échauffourée du 14 décembre 1825; toute velléité de libéralisme fut impitoyablement poursuivie. La lutte ne fut plus possible que dans la littérature, où le classicisme fut définitivement vaincu.

Le règne d'Alexandre II débuta sous des auspices heureux. L'émancipation des paysans, l'institution de la procédure orale, du jury, des conseils généraux, voilà autant de titres qui ont mérité à ce souverain la reconnaissance de son pays. Mais les attentats dont il fut l'objet assombrirent la fin de son règne, et la réaction en profita pour amoindrir la portée des grandes réformes opérées. Du reste, quelque grand que soit, en général, le désir des souverains russes, de vouloir continuer l'œuvre de Pierre le Grand, ils auront toujours à compter avec cet esprit national moscovite qui les empêchera d'aller trop loin dans le chemin des réformes.

Pendant que la lutte entre les deux courants influençait la politique

(1) Voir, pour plus de détails, mon *Histoire de la littérature contemporaine en Russie*, p. 50-53. — Paris, Charpentier, 1875.

Digitized by Google

des souverains russes, elle se continuait dans la société qui devait être obligée de recourir à la littérature pour exprimer ses opinions. Les classiques et les romantiques furent remplacés par les *Zapadniki* (Occidentaux) et les Slavophiles. Les premiers, avec le célèbre critique Biélinsky, soutenaient que la Russie, pour marcher en avant, devait s'inspirer de l'Europe. Les Slavophiles avec Kirievski, Axakof, Khomiakof, etc., pleins de mépris pour l'Europe qu'ils traitaient de pourrie, auraient voulu rejeter tout ce qui avait été fait depuis Pierre le Grand ; ils proclamaient la supériorité de la civilisation byzantine et de la Rouss antique et prétendaient qu'il était temps que la Russie, réalisant l'idée slave, ne marchât plus à la remorque de l'Europe, mais se mît, au contraire, à la tête du mouvement. Les Slavophiles qui, au fond, étaient sincères dans leurs tendances et parlaient au nom de l'indépendance nationale, ne produisirent qu'une agitation stérile. Ils ne surent pas exposer un programme pratique et s'en tinrent à l'utopie. Aujourd'hui la lutte continue entre les *Intelligentni* ou libéraux et les *Narodniki* ou nationaux-réactionnaires. Les mots ont changé, mais, au fond, le débat est toujours le même. Les *Narodniki* prétendent être seuls des Russes; ils reprochent aux *Intelligentni* d'être des étrangers, des Européens, et quelquefois même, avec Katkof et Cyon, l'ancien directeur de la *Nouvelle Revue*, ils accusent les libéraux d'être plus dangereux que les nihilistes. Les libéraux, au contraire, reprochent aux nationaux d'être les adversaires des glorieuses réformes opérées par Alexandre II. Cette lutte entre les deux courants, qui dure depuis des siècles, a produit cependant d'excellents résultats. Les deux éléments européen et moscovite, ralliés et combinés, ont donné à la Russie une littérature nationale dont le mérite n'est plus à être prouvé. C'est ce mélange des deux courants qu'il ne faut pas oublier lorsqu'on veut étudier l'esprit national russe. Napoléon a dit : « Grattez le Russe et vous trouverez le Tatar. » C'était faux. Il aurait dû dire : « Grattez le Russe européen et vous trouverez le Moscovite. » Moscovite et Tatar sont loin d'être synonymes. Nous ne pouvons mesurer le Russe avec l'échelle ordinaire, ni parler de la société russe dans les termes que nous employons pour parler de toute autre société européenne. Ainsi, les mots : conservatisme, libéralisme, démocratisme, ne peuvent pas être appliqués à la Russie dans le sens que nous leur donnons. Agir ainsi, ce serait faire fausse route.

Le Russe est fort instruit, plus instruit même, dans la mesure moyenne,

Digitized by Google

que tout Français. Il aime à passer pour être civilisé, mais il tient plus à l'apparence de la civilisation qu'à la civilisation elle-même. Caressant, sceptique, ambitieux, il est exempt de préjugés. Si le Russe ordinaire se distingue par la solidité du caractère et la suite dans les idées, le Russe, dans les classes supérieures, aime à discuter avec passion toutes les questions, mais il se tient dans des généralités et ne sait pas garder la juste mesure. Il pousse parfois en théorie les déductions d'un principe jusqu'à ses limites extrêmes, mais en l'écoutant on sent instinctivement que cette faconde cache un second dessous d'une nature tout opposée. Cette contradiction se remarque surtout chez les Russes voyageant à l'étranger. Ils tiennent à passer pour être au courant de toutes les questions du jour, et les étrangers qui les écoutent sont portés à croire que la Russie est mûre depuis longtemps pour le parlementarisme. Ils se tromperaient fort en jugeant ainsi. Rentré dans son pays, ce même Russe, surtout s'il est fonctionnaire, redevient tout autre. Au besoin, il ne se gênerait pas pas pour faire donner les verges à un paysan, ou empocher un pot-de-vin de quelques mille roubles. En un mot, il faut rarement juger un Russe d'après sa conversation.

Chez lui il y a tout un abîme entre la théorie et la réalité. Autant il est enthousiaste, entraînant, convaincu, libéral, même dans la discussion, autant il est faible et impuissant dans la pratique. Son origine moscovite finit par prendre le dessus, et ses belles paroles ne sont qu'un feu d'artifice qui se consume en fumée. Impressionnable et poète comme tous les autres Slaves, il peut, en littérature, en poésie et en peinture, être regardé comme l'égal des autres peuples européens. Mais dans le domaine de la philosophie, de l'histoire (en tant que cette dernière n'est pas un simple exposé des faits), de la science sociale et de la pensée, il n'a rien encore produit d'original, malgré sa passion pour le raisonnement. Le Russe est doué d'une forte puissance d'assimilation, à quelque classe qu'il appartienne. Le paysan sait façonner et plier sa vie au milieu dans lequel il se trouve, et c'est ce qui explique son esprit colonisateur. Le Russe de la classe supérieure s'assimile avec une facilité égale tous les systèmes philosophiques qui ont fait le tour de l'Europe; il a une grande aptitude pour les langues vivantes et les sciences, mais, en dépit des prétentions des Slavophiles, il n'a encore créé aucune école, il n'a rien ajouté à ce qui a été fait en Europe. Lorsqu'il a voulu se livrer à une étude sérieuse sur lui-même, il a abouti aux

Digitized by Google

fantaisies mystiques de Khomiakof et des Slavophiles, au mysticisme empreint de pessimisme de Gogol et de Dostoïévsky, aux divagations philosophiques et sociales du comte L. Tolstoï. C'est une nature jeune encore, mal équilibrée, incapable jusqu'à présent de marcher d'elle-même. L'unique penseur dont puisse s'enorgueillir la Russie est, à mon avis, Kavéline. Seul, il a su comprendre sainement son pays, son histoire et ses tendances. Mais il réunissait un grand bon sens à une vaste érudition. Les Slavophiles, ces apôtres de l'idée *russe*, de la civilisation *russe*, ne sont pas allés au delà de leurs grands mots; ils n'ont pas fait faire un pas de plus à la science russe, ils n'ont résolu aucun problème. Khomiakof n'a pas daigné descendre des hauteurs dans lesquelles il planait; Kirievsky, le porte-bannière de la civilisation byzantine, finit ses jours dans un couvent; d'autres, pleins de dédain pour l'Europe, en arrivèrent à demander que la Russie fît table rase de tous les progrès qu'elle avait accomplis depuis Pierre le Grand.

Comme conséquence, le Russe manque généralement d'initiative. Habitué depuis des siècles à la tutelle de son gouvernement, il ne sait que faire lorsqu'il est livré à lui-même; au moindre obstacle, à la moindre crise, il se tourne aussitôt vers l'État. Ce manque d'initiative, qui le rend apathique et insouciant, explique chez le Russe l'absence de tout esprit social. Partout où des Allemands se rencontrent, vous êtes sûr de trouver un *Verein* (association). En Russie, même dans les villes de province où l'on sent le plus besoin de se serrer les coudes afin de lutter contre l'ennui, les seules associations qui existent sont celles du tapis vert et de la bouteille. Lorsque le Russe de la classe supérieure se rapproche du peuple et se confond dans la masse, il se transforme complètement, il n'est plus raisonneur, sceptique, utopiste, et peut faire de grandes choses. La conquête de la Sibérie, du Caucase, de l'Asie centrale, la guerre de 1812, de Sébastopol, et la campagne récente de Turquie le prouvent.

Dans ces cas, le Russe civilisé redevient ce que l'a fait l'histoire, il reprend sa place dans les rangs ; en se rapprochant du peuple, il acquiert de nouvelles forces ; il est pour ainsi dire démocrate. Il aime sa patrie d'une façon désintéressée, fanatique. Quelque triste que soit la vie qu'il y mène, quelques souffrances et quelques privations qu'il endure son amour pour la *Russie pravoslave* n'en est pas amoindri. Le Russe est peu expansif, assez concentré en lui-même. Il donne difficile-

Digitized by Google

ment son amitié, mais une fois qu'il l'a donnée, on peut avoir en lui toute confiance. Du reste, ce n'est qu'en province que le caractère national russe peut être observé en entier ; à Pétersbourg, il a été déformé par le cosmopolitisme de cette ville et le voisinage de la Cour. Le fonctionnarisme est aussi une des plaies qui a altéré le caractère russe. L'obligation séculaire pour tout noble de servir l'État, l'introduction du *tchine*, l'organisation de la bureaucratie russe sur le modèle de la bureaucratie allemande, ont imprimé au caractère national russe un pli étrange, parfois même ridicule, mais toujours faux. Tout fonctionnaire russe, surtout quand c'est un *natchalnik*, n'est plus un homme comme les autres. (Et Dieu sait s'il y en a de ces *natchalniks !*) Il ne parle plus et n'agit plus comme le commun des mortels. Son caractère est complètement faussé. Ce n'est plus un Russe, car il a la morgue et la raideur de l'Allemand sans en avoir l'honnêteté.

Je trouve la femme russe de beaucoup supérieure à l'homme ; il est vrai qu'elle n'a point subi cette éducation historique que le Russe reçoit depuis plusieurs siècles à coups d'oukazes. Je ne parle pas ici de la femme du grand monde. Celle-là ne se distingue presque en rien de nos grandes dames. Elle est européenne des pieds à la tête, et il n'y a pas encore longtemps qu'elle a appris à parler le russe. Je parle ici de la noblesse moyenne et de la classe marchande qui a su se civiliser. La femme russe appartenant à ces deux classes, depuis que sous l'influence d'un grand mouvement d'opinion on a institué des gymnases de filles et des cours supérieurs où elle peut parachever son instruction, a réalisé de grands progrès et s'est montrée sous un jour tout à fait nouveau. La jeune fille russe, semblable en cela à l'Américaine, est avide d'instruction. Les chiffres le prouvent d'une façon irréfutable. Lorsque les cours supérieurs de femmes furent ouverts à Saint-Pétersbourg, il se présenta aussitôt 789 étudiantes. Dans les années suivantes, le chiffre des admissions varia de 200 à 300. Et ce qui pourrait nous paraître étrange à nous autres Français, c'est que des deux sections dont se composent les cours supérieurs : celle des lettres et celle des sciences, c'est cette dernière qui est la plus suivie, ce qui prouve que la fréquentation des cours n'est pas une affaire de mode, mais le résultat d'un entraînement vers les études sérieuses. Ainsi, en 1886-87, la section des sciences des cours de Saint-Pétersbourg comptait 519 étudiantes ; celle des lettres, 243 seulement. Autres déductions à tirer. Sur 90 étudiantes

Digitized by Google

qui fréquentaient les cours en 1883-84, 493 appartenaient à la noblesse, 158 à la classe marchande, 105 au clergé. La statistique prouve, en outre, que les étudiantes venues de la province sont deux fois plus nombreuses que celles habitant la capitale. Beaucoup d'entre elles vont à l'étranger. En 1883, à l'École polytechnique de Zurich, sur 10 étudiantes il y avait 8 russes. La même année, la Faculté de médecine de Paris était fréquentée par 103 étudiantes, dont 8 françaises, 76 russes et 12 américaines. On cite déjà dans la littérature russe un certain nombre de travaux scientifiques fort sérieux dus à d'anciennes étudiantes, et dernièrement, Mme Bézobrazof faisait au Musée polytechnique de Moscou une conférence sur la philosophie de Kant.

Un certain parti dans la presse et la société russes a tourné en ridicule ces étudiantes, en les représentant comme portant des lunettes et des cheveux courts. Les réactionnaires ont dépeint les cours supérieurs comme un foyer de révolution, où le parti nihiliste recrutait de nombreux adhérents. Il est regrettable qu'aujourd'hui, sous l'empire de la réaction qui domine dans la politique intérieure, les cours supérieurs de femmes soient vus de mauvais œil par les sphères gouvernementales, et ne trouvent plus dans la société l'appui qu'ils recevaient autrefois. Au moment où j'écris ces lignes, les admissions sont provisoirement défendues, le programme sera considérablement restreint, et les cours supérieurs de Moscou, du professeur Guerrier, ont été volontairement suspendus.

Non seulement la jeune fille russe est avide de savoir, elle est aussi avide de dévouement. On a des renseignements sur 212 jeunes filles qui ont fini les cours supérieurs en 1885. Sur ce nombre, 62 seulement se sont mariées. Les autres se sont toutes consacrées à l'enseignement. La majorité des jeunes filles qui ont terminé les cours de médecine et d'accouchement, exercent la médecine dans les campagnes. En général, la plus grande partie des étudiantes russes se dévouent à la province qui a tant besoin de professeurs et de médecins. Avec un courage digne d'un meilleur sort, elles supportent le mauvais vouloir et les tracasseries des autorités locales, elles luttent contre l'ignorance et la grossièreté du paysan, enseignent ou guérissent son enfant. Un grand nombre sont allées volontairement en Turquie, lors de la dernière guerre, panser les blessés. Si la femme russe est comme l'homme exempte de préjugés, elle a plus d'initiative, plus d'individualisme ; chez elle, les théories et

Digitized by Google

l'action ne font qu'un. Toutefois, pour bien l'étudier, il ne faut pas l'aborder en public. Là elle est craintive, embarrassée ; loin de briller comme la Polonaise, elle ressemble à une sensitive repliée sur elle-même. Ce n'est que dans son intérieur, au milieu de son entourage ordinaire, et lorsqu'elle est appelée à traiter ses sujets préférés, qu'elle se montre ce qu'elle est réellement, c'est-à-dire animée, instruite, aimant à discuter hardiment ses déductions, un peu naïve dans ses entraînements, et charmante dans ses épanchements, qui dépeignent une nature avide de savoir et de vérité. Enfermée pendant des siècles dans le terem, elle s'est développée en belle fleur sous le souffle de la liberté. Dans la vie conjugale, elle est surtout l'amie et la compagne de son mari.

Je disais plus haut que les deux éléments opposés : Européen et Moscovite, qui sont en perpétuel antagonisme, avaient produit une littérature nationale qni a son cachet original, et dont le mérite n'est plus à prouver. Cette littérature s'est développée principalement sous deux formes : la poésie et le roman. Aujourd'hui, les noms de Pouchkine, de Lermontof, de Gogol, de Tourguenief, de Dostoiévsky, de Pisemsky, d'Ostrovsky, des comtes Alexis et Léon Tolstoï, de Stchédrine sont populaires en France. Est-ce une affaire de mode, d'engouement ? Est-ce un résultat du courant sympathique qui, depuis quelque temps, nous entraîne vers la Russie ? Qu'on me permette, à ce sujet, de citer une anecdote personnelle. En 1879, alors que la littérature russe n'était encore guère connue en France, le directeur d'une revue parisienne me demanda de traduire un roman russe. Embarrassé dans mon choix, j'allai, rue de Douai, consulter Tourguénief. Il me conseilla de traduire le roman du comte L. Tolstoï : *la Guerre et la Paix,* et me prêta même l'exemplaire russe. Dès l'apparition des premiers chapitres, le directeur m'écrivait : « Pour l'amour de Dieu, abrégez, condensez ; il n'y a dans ce roman ni intrigue ni action ; c'est long et confus. » Je fus obligé de ne donner que les scènes à effet, et le roman de Tolstoï parut étriqué et dépouillé de tout ce qui faisait son originalité. Quelque temps après, il parut en librairie, tout entier, traduit, je crois, par une Russe. Son succès alla en croissant, et on sait quelle vogue ont eue les romans de ce grand écrivain. Presque toutes les œuvres des romanciers et des poètes russes ont été traduites en français ; un grand nombre ont eu même plusieurs éditions. Bien que ces traductions soient plus ou moins fidèles, plus ou moins réussies, elles sont lues avidement par le public.

Digitized by Google

Je crois qu'à côté de cette question d'engouement, la célébrité dont jouissent les romans russes en France, doit s'expliquer par une cause plus sérieuse. Le public français, dégoûté des romans dont le marché est inondé, et où l'on ne parle que crime, amour et adultère, s'est jeté avec joie sur les productions d'une littérature étrangère qui lui ouvrait de nouveaux horizons. Le roman russe lui donnait, en effet, ce qu'il ne trouvait pas dans le roman français : un réalisme véritable n'ayant rien de brutal ni d'érotique, un calme serein comme les vastes paysages de la Russie, une étude approfondie et sincère de l'homme. S'il est inférieur au roman français pour l'action et la marche de l'intrigue, il n'excite pas comme lui l'imagination et les nerfs, et lui est de beaucoup supérieur pour l'étude des caractères. Par la nature et la forme, il a beaucoup d'affinité avec les romans de Dickens. Le réalisme existait dans la littérature russe bien avant que Flaubert et Zola l'aient introduit dans la littérature française; nous le trouvons déjà dans les œuvres de Gogol. Bien avant le roman français et beaucoup plus que lui, il s'est mis à étudier le paysan russe, en le représentant tel qu'il était, sans forcer les couleurs comme Zola. On peut dire même qu'aucune littérature européenne n'a autant étudié le paysan que le roman russe. On a dû remarquer que les œuvres des romanciers russes (à part celles de Dostoïevsky) sont des œuvres bien définies, à tendances, et développant une thèse sociale. Cela provient de ce que dans son pays, où la liberté de la presse n'existe pas, le roman est à peu près la seule forme qui permette de propager une opinion.

En France, la presse, la critique et le public louent à l'envie les productions de la littérature russe. Ce qu'on ignore chez nous, c'est que cette littérature s'est développée dans un milieu tellement défavorable, que l'on est tout étonné qu'elle ait pu, je ne dirai pas produire des chefs-d'œuvre, mais même exister. Elle ressemble à une rose étalant sa fleur et son parfum dans un terrain inculte, au milieu de ronces et de chardons.

En Russie, qu'on le sache bien, dans ce pays essentiellement bureaucratique, où le *tchine* seul donne de la valeur à l'homme, où la censure enraye impitoyablement, toute libre expression de la pensée, la littérature n'a jamais été vue de bon œil par les sphères gouvernementales qui l'ont toujours traitée en marâtre. Tout écrivain qui n'est pas un *tchinovnik* est un homme dédaigné par le monde officiel. Seuls, la

Digitized by Google

jeunesse des écoles, la presse et un certain public d'élite saluent avec joie l'apparition d'un nouveau chef-d'œuvre. J'ai lu quelque part que Mouravief, celui qui opéra en Lithuanie, lors de l'insurrection polonaise de 1863, à un de ses voyages à Pétersbourg, fut invité au club anglais. Après le dîner, le poète Nékrasof lui lut une pièce de vers. Mouravief écoutait nonchalamment, plongé dans un fauteuil, les yeux à demi fermés. Lorsque le poète eut fini sa lecture, Mouravief ouvrant les yeux, lui demanda : « Où servez-vous ? quel est votre *tchine?* » Voilà tout ce qu'il sut lui dire.

Au XVIIIe siècle, la littérature russe à peine naissante avait une organisation bureaucratique. On y voyait le département des théâtres, celui des traductions, le département de la géographie. Müller proposait de créer un département de l'histoire russe dans lequel les écrivains auraient eu des *tchines*. Trédiakovsky et Lomonosof étaient des employés littéraires. Dans l'*Histoire de l'Académie des Sciences* nous lisons ceci : « Le 29 septembre 1750, Sa Majesté a ordonné verbalement aux professeurs Trédiakovsky et Lomonosof de composer chacun une tragédie. » Mais passons au règne de Nicolas qui, malgré son despotisme, vit une riche éclosion littéraire. Cet empereur avait abattu sa main de fer sur la Russie. « Le matin, dit Tourguénief dans ses *Souvenirs de Biélinsky*, la censure vous retournait vos épreuves pleines de ratures, couvertes de mots écrits à l'encre rouge. Quelquefois, il fallait aller trouver le censeur, lui présenter des explications inutiles ou humiliantes, se justifier, écouter ses arrêts sans appel et souvent ironiques. Dans la rue, on rencontrait un général ou un chef qui vous accablait de sottises ou vous faisait des compliments, ce qui était encore pis. » Le célèbre Pouchkine, qui, lui aussi, était un fonctionnaire à cette époque où tout noble était obligé de servir, avait été attaché au comte Vorontzof, gouverneur général de la Bessarabie. Ce dernier résolut de le faire appeler, et voici ce que nous lisons entre autres, dans son rapport au comte Nesselrode : « Pouchkine n'est que le faible imitateur d'un écrivain dont on ne peut pas dire grand'chose (lord Byron). » A la suite de ce rapport, Pouchkine fut exilé dans sa terre. Le ministre de l'instruction publique qui était, à cette époque, le comte Ouvarof, éprouvait pour la littérature le même dédain que le comte Vorontzof. A la mort de Pouchkine, il fit part de son mécontentement à Kraïevsky qui avait fait l'éloge funèbre du poète dans son journal : « Pourquoi dire que Pouchkine est mort dans toute

Digitized by Google

sa gloire? Était-il général, ministre ou homme d'état? Écrire des vers n'est pas encore une grande gloire... » Du reste, on sait que Pouchkine n'eut sa statue qu'en 1880. Lermontof avait écrit sur la mort de Pouchkine une élégie dont le manuscrit fit le tour de tous les salons de Pétersbourg. Il fut pour ce fait envoyé au Caucase dans un régiment de dragons. Quant à Gogol, on sait que sa comédie du *Reviseur* ne parvint à être jouée que sur un ordre exprès de l'Empereur qui n'aimait pas les concussionnaires.

Passons aux écrivains contemporains. Tourguénief, à ses débuts, fut arrêté puis exilé dans sa terre pour son article sur Gogol. La publication de ses *Récits d'un Chasseur*, qui étaient un plaidoyer en faveur de l'émancipation des paysans, le compromit fortement, et le censeur qui avait autorisé son impression, fut destitué. Nous trouvons dans les mémoires de Mme Jitof (1) des détails curieux qui nous montrent le dédain que la noblesse d'alors éprouvait pour tout écrivain. La mère de Tourguénief, qui était une grande dame, ne pouvait lui pardonner d'être écrivain : « Est-ce bien là l'affaire d'un gentilhomme? lui disait-elle. Passe encore pour des vers. A mon sens, écrivain ou gratte-papier est tout un. Tout gentilhomme doit servir l'État et se faire une carrière et un nom, et non pas gratter le papier. » Il me raconta lui-même qu'à l'un de ses voyages en Russie, où il avait été l'objet d'ovations de la part des étudiants, la police lui fit entendre que l'air de son pays ne lui valait rien, et qu'il ferait mieux d'aller à l'étranger. Quand la municipalité de Pétersbourg voulut faire les frais de son enterrement, elle vit sa décision annulée par le gouverneur de la capitale. On n'a pas encore oublié qu'à la mort de Tourguénief, le célèbre directeur de la *Gazette de Moscou*, Katkof, garda le silence et ne trouva pas même un mot d'éloge pour un écrivain qui avait si bien représenté son pays à l'étranger. Mais Tourguénief, riche propriétaire, n'avait pas à compter avec les nécessités de la vie matérielle. Combien de ses émules, moins favorisés du sort, furent obligés d'écrire pour un morceau de pain! Les jeunes écrivains de la nouvelle école qui a arboré le drapeau du réalisme populaire, comme Ouspensky, Pomialovsky, Restchenikof, Lévitof, ont connu la misère toute leur vie. Lévitof, fils de diacre et envoyé au séminaire, fut fouetté par l'in-

(1) *Viestnik Evropi* (Messager de l'Europe), novembre 1884.

Digitized by Google

specteur pour avoir été surpris à lire les *Ames mortes* de Gogol. Il quitta le séminaire, alla à pied à Moscou, suivit les cours de l'Université, puis se rendit à Pétersbourg, d'où il fut exilé à Vologda. Il mena dès lors une vie de tourments et de privations, et mourut encore jeune comme Restchénikof et tant d'autres. Yakouchkine, qui passa sa vie à parcourir les campagnes pour recueillir des chansons et des contes populaires, se fit exiler de Pétersbourg, et fut plusieurs fois arrêté dans ses courses.

Ostrovsky, le grand dramaturge russe, le seul écrivain vraiment original et profond qui ait enrichi la scène russe, connut la misère dans la première moitié de sa vie. Une de ses premières comédies: *Entre nous*, qui est une des non moins belles, fut regardée par le général-gouverneur de Moscou comme dangereuse, et son auteur fut placé sous la surveillance de la police. Cette pièce est aujourd'hui jouée. A Pétersbourg, Ostrovsky ne fut pas plus heureux; l'administration des théâtres lui témoignait beaucoup d'opposition et préférait à ses comédies des mélodrames aujourd'hui oubliés. En ce temps-là, c'étaient des généraux qui étaient chargés de la censure dramatique. Les privations et les ennuis altérèrent la santé d'Ostrovsky; sa situation matérielle ne s'améliora que lorsque les théâtres privés furent obligés de payer des honoraires aux auteurs qu'ils jouaient. Que diraient Dumas et Sardou d'une vie pareille?

La vie de Dostoïevsky fut un véritable martyr. Dès ses débuts, il se compare à un manœuvre qui est obligé de travailler à la tâche pour avoir du pain. Il fut arrêté en 1849 (1), puis déporté en Sibérie, où il resta jusqu'en 1854. Son caractère s'assombrit, il devint plus nerveux, hypocondriaque, et sa santé, altérée par des privations nombreuses, ne se releva jamais. Il ne faut pas perdre de vue les souffrances physiques et morales de cet illustre romancier, lorsqu'on lit ses ouvrages. A son retour de Sibérie, Dostoïévsky finit par obtenir l'autorisation d'écrire pour vivre. Mais les difficultés matérielles l'irritaient : « Je sais fort bien, écrivait-il en 1859, que j'écris plus mal que Tourguénief, mais pas déjà si mal que cela; j'espère même écrire aussi bien. Pourquoi alors, avec mes besoins, je ne touche que cent roubles par feuille, tandis que Tourguénief, qui possède deux mille

(1) Il avait été impliqué dans une affaire politique.

Digitized by Google

âmes (1), en touche quatre cents (2). » En 1870, sa position n'est pas améliorée : « Les objets précieux que nous possédions, écrit-il, sont depuis longtemps en gage; maintenant je serai obligé de vendre mon linge, mon pardessus et même ma redingote. » Il écrivait ces lignes à une époque où ses romans étaient lus avec avidité par toute la Russie. Mais les éditeurs et les directeurs de revues n'étaient pas plus tendres pour les écrivains que les censeurs. Glèbe Ouspensky, en 1876, touchait 8 roubles par feuille; Nouspensky, pour son recueil de contes, ne reçut que 25 roubles. Les écrivains russes, comme on le voit, ne sont pas gâtés par le sort. A mon dernier passage à Moscou, on me nomma un artiste qui, invité à un dîner de quelques cents couverts donnés à son honneur, n'avait pas même de quoi payer la voiture qui devait l'y conduire.

Du reste, une fatalité semble peser sur ces écrivains. Griboïedof fut assassiné à Téhéran. Pouchkine est mort à la suite d'un duel; Lermontof fut tué en duel à l'âge de vingt-six ans. Gogol mourut halluciné. Pomialovsky, Restchénikof, Lévitof sont morts, encore jeunes, de privations. Dostoïewky s'est survécu à lui-même. Il est à craindre que L. Tolstoï n'ait le même sort. Récemment, un jeune poète qui promettait beaucoup, Nadson, est mort poitrinaire; dernièrement, un des meilleurs écrivains de la jeune école, Garschine, dont quelques nouvelles ont été traduites chez nous, dans un accès de noire mélancolie, s'est tué en se jetant en bas de l'escalier de la maison qu'il habitait. A part quelques favorisés du sort comme Tourguénief, Gontcharof, les comtes Alexis et Léon Tolstoï, tous ont connu la misère et les privations. Le gouvernement et la société n'ont rien fait pour les encourager. Les récompenses et les décorations passent à côté d'eux; le ministère de l'instruction publique les ignore; pas un de ces grands talents n'a fait partie de l'Académie où l'on trouve, en revanche, des évêques et même des chefs de police. Du reste, cette Académie, composée en plus grande partie d'Allemands, mène une existence étiolée et fait peu parler d'elle (3). Non seulement elle est en dehors du mou-

(1) Au temps du servage, la propriété d'un noble s'évaluait par le nombre de serfs mâles ou d'*âmes* qu'il possédait.

(2) *Viestnik Evropi*, janvier 1884.

(3) Cette Académie ressemble à notre Institut et a trois sections: sciences, lettres (ancienne Académie russe), histoire et philologie. Elle a sous sa direction plusieurs musées, des cabinets et cinq observatoires.

Digitized by Google

vement littéraire, mais elle semble être étrangère à la science russe. Dernièrement, le célèbre professeur de chimie Mendélief n'a pu être élu : on lui a préféré un Allemand. Les séances solennelles sont des réunions officielles qui passent inaperçues; ce ne sont pas, comme en France, des fêtes littéraires qui attirent un public d'élite.

Presque tous les brillants écrivains appartenant à la période de 1860 ont disparu de la scène. Tourguénief, Pisemsky, Ostrovsky, Dostoïevsky, le comte A. Tolstoï sont morts. Gontcharof a brisé sa plume. Les survivants sont au nombre de deux : Stchédrine et le comte L. Tolstoï. J'ai déjà parlé ailleurs du premier. La popularité dont le second jouit en France me force à m'arrêter quelques instants sur cette grande figure. Les romans de *la Guerre et la Paix* et d'*Anna Karénina* sont trop connus en France pour que j'en parle ici. Je ferai seulement remarquer que l'adultère, qui constitue le fond de ce dernier roman, a été traité d'une façon beaucoup plus supérieure que chez nos romanciers français, sans en excepter Flaubert. Depuis quelques années, le comte L. Tolstoï a quitté le domaine de la littérature pure pour se lancer dans des élucubrations philosophiques, sociales, morales et religieuses. Tous ces divers écrits ont été traduits en français. En Russie, ils ont soulevé de violentes critiques. Disons d'abord, avant d'en aborder l'étude, qu'il règne dans tous ces écrits un ton de franchise et de sincérité qui ne saurait être dénié. L'auteur met à nu devant nous ses doutes, les questions qui l'obsèdent et la façon dont il les résout. Cela dit, passons à ses opinions. L'approche de la mort éclaire l'auteur sur l'inanité de la vie et le rend pessimiste : « Que restera-t-il de mon travail d'aujourd'hui, de mon travail de demain, que restera-t-il de toute ma vie? » se demande-t-il. Il conclut que la vie est un mal et un non-sens. Côtoyant l'abîme du suicide, il y échappe en se réfugiant dans les bras de la foi qui seule peut le sauver. Repoussant le *struggle for life* de Darwin, il prétend que la théorie de la vie doit être la non-résistance au mal, car le bonheur et le bien-être de chaque individu s'acquièrent au prix des souffrances des autres. Cette théorie l'amène à conclure à la suppression de la guerre, des tribunaux et des prisons. Condamnant le travail intellectuel et traitant la science d'amusement de gens oisifs, il n'admet que le travail physique mais individuel ; chacun doit vivre de son propre travail, et ne pas être à la charge des autres. Il en donne lui-même l'exemple en faisant

Digitized by Google

des bottes et en labourant la terre. Ses aperçus sociaux et économiques manquent de clarté. Tantôt il dit qu'il faut donner le superflu à son prochain, tantôt il conseille de ne donner que le produit de son travail, son amour et sa sympathie. Opposé à l'institution des cours supérieurs de femmes, il ne reconnaît le droit au travail que pour les veuves et les vieilles filles. L'argent, à ses yeux, est un mal; ce qui ne l'empêche pas, bien entendu, de toucher le revenu de ses terres, et d'autoriser la comtesse à mettre ses œuvres en vente. Il serait facile de relever toutes les inconséquences de pareilles théories et de les combattre même par des arguments *ad hominem*. Je me contenterai de faire réfuter le comte Tolstoï par ses compatriotes, en citant la critique suivante que je choisis parmi toutes celles qui ont paru:

Tous ces discours, dit une revue russe (1), sur les charmes du travail ne sont qu'un exercice littéraire à l'usage d'un certain monde qui meurt d'inaction, et non pas une apologie sérieuse du travail réel. Quand on possède six mille hectares de terres et un capital de six cent mille roubles, comme le comte Tolstoï, on peut s'amuser à faire des bottes ou à bêcher la terre; on peut diviser sa journée en plusieurs parts: l'une consacrée à un dur travail, c'est-à-dire à bêcher pour se donner du mouvement; la seconde au travail intellectuel, c'est-à-dire à écrire sur le mal de l'argent quand on a un revenu annuel de cinquante mille roubles; la troisième au travail manuel, c'est-à-dire à s'amuser à faire des bottes en compagnie d'un cordonnier, et la quatrième aux rapports avec le monde, c'est-à-dire à faire l'apologie de l'abstinence avant le souper, et de l'union du beau et de l'utile fort salutaire à l'âme et au corps. Tout cela est fort joli. Seulement je n'ai pas le temps de bêcher, ni de m'amuser à porter de l'eau ou à faire des bottes; je n'ai ni terres ni capitaux, mais une famille de huit enfants qu'il faut nourrir et instruire; mon voisin l'employé n'a pas non plus le temps, car il a sur les bras une femme malade et trois enfants; tous ceux qui travaillent n'ont pas le temps de diviser leurs journées en quatre parts et en quatre repas, préparés par des cuisiniers et servis par des laquais en habit et cravate blanche. Autant il est difficile au riche de pénétrer dans le royaume des cieux, autant il lui est difficile de donner des conseils au pauvre, et de lui montrer comment il doit vivre et où il doit chercher le bonheur. Dans l'Évangile il est dit — et le comte Tolstoï aime à citer l'Évangile — que si tu veux être parfait, vends tes biens, donne-les aux pauvres et suis-moi. Mais nulle part, il n'est dit: Afferme tes terres, place ton argent dans une banque, ou cède l'un et l'autre à ton épouse, et prêche sur l'inanité et le danger des richesses. Personne ne prêterait foi à un pareil sermon, quel que soit le talent et même le génie avec lequel il serait prononcé. Quant aux droits des femmes que le comte Tolstoï considère comme « une sottise étrange », quant aux cours supérieurs de femmes qu'il regarde comme un essai dangereux, nous avons depuis longtemps entendu dire la même chose dans le *Citoyen* (2) du prince Mestchersky.

---

(1) *Rouskaïa Mysl.* Juin, 1886.
(2) Journal réactionnaire de Moscou.

Digitized by Google

Cette critique, à mon avis, est trop sévère, car elle prête à Tolstoï des sentiments hypocrites que dément le ton sincère de ses écrits. Si je l'ai citée, c'est pour que l'on sache chez nous, qu'en Russie la philosophie du célèbre auteur trouve d'ardents adversaires.

Le talent du comte L. Tolstoï reparaît dans tout son éclat dans la *Mort d'Ivan Ilitch*, qui est une puissante étude psychologique; il est évident que l'éminent auteur n'a rien perdu de son talent et qu'il rendrait plus de services à son pays en écrivant de beaux livres qu'en faisant des bottes ou qu'en se livrant à ses élucubrations philosophiques. Sa dernière œuvre est un drame emprunté à la vie des paysans: *la Puissance des ténèbres*. Ce drame, je dois le dire en passant, a été fort mal traduit en français. Pour traduire le langage des paysans russes, il faut avoir soi-même habité la campagne en Russie. *La puissance des ténèbres*, qui nous montre une famille roulant de crimes en crimes, a quelques scènes d'un dramatisme puissant. Quelques partisans de Tolstoï sont allés jusqu'à comparer ce drame à l'*Œdipe* de Sophocle. Ils sont allés trop loin. Au-dessus du drame grec plane la fatalité qui, chez les anciens, expliquait tous les crimes. Cette fatalité ne peut pas jouer le même rôle dans le drame moderne. Les paysans de Tolstoï sont aussi révoltants que ceux de Zola. Le repentir final de Nikita est d'un pur effet théatral. On raconte que Tolstoï ayant voulu s'assurer de l'impression que produirait son drame sur des paysans, en réunit quelques-uns auxquels il lut son manuscrit. Ceux-ci traitèrent Nikita d'imbécile. Ils ne pouvaient comprendre qu'après avoir tant fait, il eût la sottise d'avouer ses crimes à l'agent de police. Aujourd'hui, c'est encore le comte L. Tolstoï qui domine sans rival dans la littérature russe. Les romanciers de la jeune génération comme Albof Baranciévitch, Garschine, Maxime Biélinski, Korolenko, Stchéglof, Tchékhof, tout en ayant beaucoup de talent, ne peuvent prétendre à remplacer les grands écrivains russes de 1860. Conscients eux-mêmes de leur impuissance, ils n'ont que rarement abordé le roman, et se sont presque toujours bornés à de courts récits. En tête vient Garschine dont j'ai raconté plus haut la mort tragique: quelques uns de ses récits méritent les honneurs de la traduction. Les esquisses de Korolenko sont pleines de simplicité. Albof se rapproche de lui. Les types de Baranciévitch manquent parfois d'originalité. Biélinski a abordé plusieurs fois le roman; s'il n'y a rien à dire à la facture des détails,

Digitized by Google

l'ensemble pêche beaucoup. Les récits de Tchékhof ont un caractère anecdotique. Ce qu'il y a de meilleur chez Schtéglof, ce sont ses récits empruntés à la vie militaire.

Comme on le voit, il y a dans la littérature russe un temps d'arrêt. La jeune école, quittant le vaste domaine des écrivains de 1860, se borne à un cadre d'observation plus restreint. Le même calme plat règne dans le théâtre, qui est en pleine décadence. Le répertoire est alimenté par des traductions ou des adaptations, et Tchaïkovsky, le prince Sumbatof, Fédotof, Solovief, Krylof, Spajinski ne peuvent prétendre à remplacer Ostrovsky.

Le journalisme, en Russie, mène une existence étiolée, par suite des circonstances désavantageuses dans lesquelles il se trouve. Le seul journal capable de se faire écouter, la *Gazette de Moscou*, n'est plus que l'ombre de lui-même depuis la mort de Katkof. Un des journaux de Pétersbourg le plus répandu : *Novoïé Vrémia*, n'a pas d'opinions bien arrêtées; il est même slavophile à ses heures. Les *Novosti* ont une teinte plus libérale. Du reste, pour tout ce qui touche la politique extérieure, ces journaux n'ont aucune influence. Enfin leur tirage est assez restreint. D'après les renseignements que j'ai pu recueillir lors de mon séjour à Pétersbourg, le plus répandu est le *Sviet*, petit journal à très bon marché. Il tire à 42,600 exemplaires. Le *Novoïé Vrémia* tire à 18,400, et les *Novosti* à 15,800. La presse provinciale, soumise à la censure préventive, n'existe pas et ne peut pas exister. Ce qui fait vivre les journaux russes, ce sont les annonces qui, parfois, occupent plusieurs pages.

La vie politique et littéraire s'est réfugiée dans les revues, qui, dans ce pays de silence et de recueillement, occupent une plus grande place qu'en France. Les principales d'entre elles, comme le *Viestnik Evropy* (1), *Diélo*, *Rouskoïé Bogatsvo*, *Rouskaïa Mysl*, *etc.*, offrent une lecture aussi variée qu'instructive. En général, on peut constater un calme plat dans la vie russe. Les libéraux, c'est-à-dire ceux qui, partisans des belles réformes opérées par Alexandre II, voudraient voir ces réformes marcher dans un sens progressif, ne trouvent pas beaucoup d'écho autour d'eux. Les réactionnaires, qui trouvent qu'on est allé trop loin, se sentent aujourd'hui les plus forts ; il est vrai que

(1) En 1887, cette revue comptait 6,195 abonnés.

Digitized by Google

parfois les actes du gouvernement semblent leur donner raison. La lutte entre les deux partis est trop inégale, vu que les libéraux sont complètement désarmés. Aussi la société russe, depuis quelques années, sans espérances, sans idéal et sans direction, ne sait plus où elle va, et les esprits sont tombés dans le marasme le plus profond. C'est ce qui explique la pauvreté actuelle de la littérature russe.

Les beaux-arts ont toujours été mieux traités que la littérature. Académie, Conservatoire, galeries, musées, subventions, prix, bourses, envois à l'étranger, rien n'a été épargné pour créer un art national dont les Russes sont justement fiers, et qui leur fait dire que les étrangers doivent, à leur tour, venir étudier chez eux.

La musique russe, sans avoir produit des génies comme Mozart, Beethoven, Meyerbeer, Rossini, etc., compte des compositeurs de grand talent, qui ont réussi à lui imprimer un cachet tout à fait national. Glinka, dans sa *Vie pour le tzar*, *Rouslane et Loudmila*, extrait d'un poème de Pouchkine, et Dargomychsky dans sa *Roussalka* (1856), posèrent les premiers fondements de la musique russe. La *Vie pour le tzar* semble avoir été la mesure de ce que Glinka pouvait donner, car son second opéra lui est inférieur. Son air de danse : *la Kamarynska* est encore aujourd'hui fort populaire. *La Roussalka* , de Dargomychsky, recèle encore par endroits l'imitation de Glinka et de l'école française. Dans son second opéra, l'*Hôte de pierre*, dont le libretto a été emprunté à Pouchkine, et qui a été terminé après sa mort, en 1869, il s'est un peu émancipé, bien que la mélodie et les formes musicales soient encore faibles. Glinka et Dargomychsky eurent beaucoup de peine à percer. On ne pouvait comprendre pourquoi l'Opéra mettait en scène les œuvres d'auteurs inconnus, quand il n'avait qu'à choisir entre Mozart, Meyerbeer et tant d'autres. Ils ne furent réellement appréciés que vers 1860, lorsque l'École gratuite de musique commença à donner des concerts sous la direction de Lamakine et de Balakiref. Ces deux artistes, qui étaient à la fois compositeurs et critiques, eurent le mérite de faire connaître au public les œuvres des auteurs russes. Sous leur direction, l'École gratuite de musique entra franchement en lutte avec la Société musicale protégée par le Conservatoire. Représentant le progrès et l'avenir, elle produisit les œuvres des jeunes débutants. Aujourd'hui, la musique russe peut se vanter de compositeurs tels que : Rimsky-Korsakof (*la Pskovitanka*, *la Nuit de*

Digitized by Google

Mai, *Sniégoroutchka*); Mousorgsky (*Boris Godounof*); Kuy (*Radcliff*, *Angelo*); Rubinstein (*le Démon*), et enfin Tchaïkovsky (*Ondine*, *la Vierge d'Orléans*, *Sniégoroutchka*, etc.). Rimsky-Korsakof et Tchaïkovsky sont d'excellents symphonistes ; mais dans leurs opéras, la partie la plus faible est le récitatif. C'est aussi le cas de Rubinstein.

La peinture est cultivée avec beaucoup de succès, et le temps est loin où le *Dernier jour de Pompéi* de Brüllof, œuvre froide et académique, passait pour le chef-d'œuvre de la peinture russe. Aujourd'hui il existe réellement une école nationale de peinture qui a à sa tête Répine et Vérestchaguine dont les tableaux ont fait dernièrement le tour de l'Europe. J'ai parlé tout à l'heure de Brüllof. Un autre peintre moins bien connu, bien que d'un talent supérieur, Ivanof, l'ami de Gogol, travaillait à Rome vers 1846 à son tableau : l'*Apparition du Christ*, auquel il mit des années. Il faut lire, dans la correspondance de Gogol, quelles souffrances morales lui coûta ce tableau qui, malgré ses imperfections, révèle un talent puissant et original. Parmi les paysagistes actuels, citons : Aïvazovski dont les marines sont fort recherchées, Schichkine, Klodt, Méstchersky, Volkof, Orlovsky, Klever, Bogoliouboof et Vasilief. En tête des portraitistes, il faut placer Pérof et Kramskoï; puis viennent Gay, Makovsky, brillant mais rarement vrai, Jaroschenko, etc. Mais Répine et Vérestchaguine dépassent leurs rivaux. Les principaux tableaux du premier : *les Bourlaki*, *On ne l'attendait pas*, *le Recrutement*, sont des chefs-d'œuvre. On a du second une collection indienne, des tableaux de la guerre du Turkestan et de Bulgarie. Chez Vérestchaguine, le réalisme et la technique sont développés au suprême degré.

La sculpture russe est plus faible. Sous le règne de Nicolas, il n'y avait guère que des médiocrités comme l'artiste auquel on doit les hauts-reliefs en bronze de la cathédrale d'Isaac, et la statue équestre de Nicolas dans la salle de ce nom au palais d'Hiver. Klodt, auquel on doit les *Dompteurs* du palais Anitchkine, constitue déjà un progrès. Il eut le mérite de ne plus habiller ses personnages à la grecque, comme le furent Souvarof et Derjavine. La statue de Krilof au jardin d'Été est fort réussie. Celle de Nicolas devant la cathédrale d'Isaac l'est moins. Mikieschine, le peintre devenu sculpteur, est l'auteur du monument millénaire de Novgorod, et aussi de celui de Catherine II en face du théâtre Alexandre. En général, les formes de ces monuments sont lourdes et les figures manquent de grâce. Sous Alexandre II, la sculp-

Digitized by Google

ture, comme la peinture, s'émancipe de toute imitation. Kamensky a plus de simplicité, de grâce et de vérité. Antokolski, un israélite de Vilna, doit être regardé comme un des plus grands statuaires modernes. Il eut à souffrir bien des humiliations et des privations avant d'arriver à la célébrité. Son *Ivan le Terrible*, où le célèbre tsar est représenté sur son trône dans un accès de fureur et de désespoir, est un chef-d'œuvre. Son *Christ jugé par le peuple* ne lui est pas inférieur. Une petite œuvre de lui, fort remarquable, est une esquisse en gypse, qui a pour titre : *les Juifs surpris par l'inquisition.*

Cette étude sur la situation intellectuelle de la Russie serait incomplète si je ne disais quelques mots de l'instruction publique dans ce pays. Pour me renseigner, j'ai sous les yeux le rapport du ministre de l'instruction publique pour l'année 1884.

Cette année, les universités russes comptaient 12,108 étudiants se répartissant ainsi :

1.193 pour les lettres,
2.587 pour les sciences,
3.593 pour le droit,
4.459 pour la médecine,
76 pour les langues orientales,
200 pour la théologie à Dorpat.

A ces 12,015 étudiants, il faut ajouter ceux qui fréquentent le lycée de Yaroslave et l'institut Lazaref (langues orientales), et on aura un total de 12,535 étudiants. D'après l'aveu du ministre, 12 0/0 seulement finissent avec succès leurs études. Ce maigre résultat mériterait d'être expliqué.

J'ai déjà parlé, au sujet de l'université de Pétersbourg, de la triste situation faite aux étudiants russes. Les universités sont regardées par le monde officiel et par un certain parti de la presse comme un foyer révolutionnaire. J'ai combattu cette opinion. Les étudiants russes, généralement pauvres, obligés de donner des leçons pour vivre, condamnés à de grandes privations, ne songent qu'à recevoir le diplôme qui doit leur assurer du pain dans l'avenir. Mais vus de mauvais œil, privés de la liberté de se réunir et de se cotiser, sans cesse en butte aux mesures les plus vexatoires, ils peuvent se laisser entraîner à des désordres qui amènent des répressions encore plus sévères. Dernièrement il y eut des désordres à l'université de Kief. Cette université célébrait son jubilé. Les étudiants qui auraient dû jouer dans cette fête le

Digitized by Google

rôle principal, comme cela s'était vu aux fêtes universitaires de Heidelberg et d'Edimbourg, furent tenus à l'écart, et l'autorité n'en voulut admettre que quelques-uns sur la présentation de cartes. Les étudiants firent une émeute et brisèrent les fenêtres à coups de pierres. Ces désordres sont fort regrettables, car la situation des étudiants ne fait qu'empirer. Une série de mesures récentes ont eu pour résultat d'amener une tension plus grande entre les étudiants et les autorités universitaires. Les inspecteurs ont reçu des pouvoirs arbitraires. Les examens sont devenus plus sévères. En un mot, la répression devient de plus en plus forte, et au moment où j'écris ces lignes, cinq universités sont fermées.

Les collèges ou, comme l'on dit en Russie, les gymnases et les progymnases, qui sont au nombre de 561, fréquentés par 131,332 élèves, n'ont fourni en 1884 qu'un chiffre de 2,696 élèves sortants. Ce résultat si faible est encore trouvé trop élevé par le ministre. Par une circulaire du 18 juin 1887, il ordonna aux directeurs de restreindre le chiffre des admissions, de ne pas recevoir « les enfants des cochers, des laquais, des cuisiniers, des petits boutiquiers, qu'il ne faut pas élever en dehors du milieu auquel ils appartiennent ». Les directeurs, avant d'admettre un élève, doivent faire une enquête sérieuse et détaillée sur la situation matérielle des parents, sur la manière dont ils élèvent leurs enfants, sur la carrière à laquelle ils les destinent. Enfin, la rétribution scolaire est augmentée. En un mot, les gymnases ne seront plus désormais accessibles qu'aux fils de hauts employés et des grands propriétaires fonciers, et cela au moment où le ministre constate lui-même qu'en Russie, sur une population de cent millions d'habitants, 2,696 jeunes gens seulement reçoivent annuellement une instruction secondaire complète. Les études classiques sont redevenues à la mode, et la presse réactionnaire a applaudi à cette mesure, en prétendant que c'était l'unique moyen d'arracher les jeunes gens à l'influence délétère du nihilisme. Or, il est prouvé que l'enseignement classique fournit en grande partie des rêveurs et des déclassés. La Russie est un pays jeune qui a besoin de faire son outillage industriel et de perfectionner son agriculture. A ce point de vue, elle a surtout besoin d'écoles professionnelles et *réales*. Ces dernières sont les moins nombreuses en Russie, et elles n'ont fourni qu'un contingent de 1,500 élèves sortants. Or, il n'y a qu'un cri dans toute la Russie pour réclamer,

Digitized by Google

dans les fabriques, des jeunes gens ayant reçu un enseignement technique. D'après une statistique dressée récemment et concernant 5,294 fabriques et usines, il résulte que sur 5,647 directeurs qui y sont employés, 508 seulement ont reçu une instruction spéciale.

Pour les établissements secondaires de filles, le résultat n'est pas meilleur. En 1884, il y avait 126 gymnases et 191 progymnases contenant 62,375 élèves. Sur ce nombre, 9,602 quittèrent sans avoir fini leurs études et 4,997 seulement subirent l'examen final. Nous retrouvons la même proportion dans les écoles primaires supérieures (écoles de villes, de district) qui donnent un chiffre de 4,758 élèves sortants sur 56,000. Elle est encore plus caractéristique quand on arrive aux écoles primaires inférieures qui en 1884 comptaient 1,372,324 élèves (1). Sur ce nombre, 118,829 ont suivi le cours complet et 296,709 ont quitté l'école avant le terme. En général, c'est l'instruction primaire qui est la plus pauvrement organisée. Les écoles normales sont fort peu nombreuses; on n'en compte que six pour les institutrices. Les instituteurs et les institutrices ne reçoivent qu'un traitement ridicule, variant de 50 à 100 roubles. Ils sont, en outre, tracassés par les autorités locales qui les surveillent de près, et à la merci de la grossièreté des paysans (2). Sur la moindre dénonciation, ils sont renvoyés. Enfin le chiffre énorme de 296,709 enfants qui, en 1884, ont quitté l'école avant le terme, prouvent combien les paysans témoignent encore d'indifférence pour l'instruction. Le ministre actuel, qui semble avoir pris à tâche de restreindre les progrès de l'instruction à tous ses degrés, vient de placer les écoles primaires sous la direction du clergé, comme elles l'étaient déjà autrefois. Au lieu de connaissances pratiques et usuelles, on enseignera aux enfants le slavon d'église et les psaumes. Une telle mesure est un pas fait en arrière, et il eût bien mieux valu laisser la plus grande latitude aux conseils généraux pour la création et la surveillance des écoles. Jusqu'à présent, les villes et les *zemstvo* (conseils généraux et d'arrondissement) ont contribué pour

(1) Le rapport ne sépare pas les garçons des filles. Ce chiffre de 1,372,324 élèves peut être considéré comme exagéré, car il n'a pas été contrôlé. En second lieu, les écoles de village ne sont fréquentées que sept mois sur douze. Pendant cinq mois, les enfants sont employés à faire paître les troupeaux.

(2) Voir à ce sujet une petite nouvelle de Stchédrine, intitulée : l'*Institutrice de village*, et traduite par moi dans la *Revue britannique*, décembre 1887.

Digitized by Google

une grande part aux frais de l'instruction primaire. Cette part pour les *zemstvo* était, en 1884, de 24,6 0/0 et peut être évaluée à 9 millions de roubles.

Je citerai un exemple frappant qui prouve quels progrès peut faire l'instruction quand elle est débarrassée des entraves administratives. En 1877, lorsque le ministère de l'instruction publique céda les écoles primaires de Saint-Pétersbourg à la municipalité, il y avait en tout 16 écoles ayant un budget de 14,571 roubles. Au 1er janvier 1887, c'est-à-dire dix ans après, la capitale possédait déjà 230 écoles primaires dont 128 de garçons et 103 de filles, fréquentées par 5,681 garçons et 4,297 filles, et nécessitant une dépense d'un demi-million sur un budget de 7,235,000 roubles.

(A suivre.) C. Courrière.

Digitized by Google

ÉTATS-UNIS

LA QUESTION DU TRAVAIL ET DES ÉTRANGERS

Nous voilà au moment du centenaire de 1789 et dans notre pays qui, il y a un siècle, voulait agir pour l'humanité entière, qui proclamait les droits de l'homme et non ceux du Français, parce que c'était pour tous les hommes et non pour eux et pour leurs compatriotes que les Français d'alors prétendaient changer toutes choses et établir un monde nouveau, et de tous côtés on n'entend que des cris contre les étrangers qui viennent travailler en France. On demande des mesures spéciales contre eux, des taxes particulières qui les frappent en sus des impôts ordinaires. Déjà on les a presque exclus des travaux exécutés pour le compte de la Ville de Paris et de l'État (ils ne doivent être sur les chantiers que dans la proportion d'un dixième), et cela encore ne suffit pas. Les réclamants, du moins, ont à donner quelques raisons apparentes : nous sommes un pays très peuplé, où les bras abondent, où les offres de travail excèdent les demandes. Et puis un impôt spécial et très lourd, l'impôt du sang, étant demandé à nos nationaux exclusivement, il semble juste de leur réserver en échange le droit de travailler seuls dans le pays qu'ils contribuent à défendre à l'exclusion des étrangers.

Sans examiner ce que valent ces raisons, il faut constater qu'elles ne peuvent être invoquées aux États-Unis d'Amérique. Le pays est vaste et inhabité en partie, le service militaire obligatoire y est inconnu. Il semble que les étrangers, surtout les étrangers laborieux, capables de gagner leur vie devraient y être désirés et bien reçus ; il n'en est rien et on les exclut maintenant avec autant d'acharnement que dans le pays de l'ancien Monde.

C'est là, du reste, une disposition assez nouvelle. Pendant longtemps la République des États-Unis, était, non seulement hospitalière envers les émigrants d'Europe, mais désireuse de les voir arriver. Comme

Digitized by Google

font maintenant les Républiques du Sud-Amérique, elle provoquait leur venue. Qu'ils fussent agriculteurs ou artisans, ils étaient également bien accueillis. Aux agriculteurs, on offrait des terres dans l'Ouest à très bon prix; on leur en donnait même à la seule condition de séjourner sur les terres données, de les mettre en culture et d'y construire.

Pour les artisans, la situation était meilleure peut-être, parce que la population indigène étant surtout agricole ou portée au commerce, ils trouvaient parmi les Américains natifs peu de rivaux et obtenaient assez facilement de forts salaires ou des gains élevés s'ils travaillaient à leur compte. C'est ainsi que, pendant la guerre de Sécession, le salaire des charpentiers de navire s'éleva jusqu'à 6 dollars, soit 30 francs par jour. C'était là un fait exceptionnel, mais les salaires de 2 à 4 dollars n'étaient pas rares. De simples manœuvres sans connaissances techniques obtenaient facilement des salaires de 2 dollars, c'est-à-dire plus que doubles de ceux qu'ils auraient eus dans leur pays.

Quant aux artisans, hommes et femmes qui avaient assez de hardiesse et d'initiative (chose trop rare parmi nous) pour venir s'établir à leur compte, ils avaient toutes chances d'arriver à l'aisance et même à la fortune.

La main-d'œuvre était alors si recherchée que, n'en trouvant pas assez parmi les ouvriers venus des diverses parties de l'Europe, on eut recours aux Asiatiques. C'était l'époque où les Américains entreprenaient la construction de la gigantesque voie ferrée qui devait mettre en rapport New-York et San-Francisco. Comment trouver assez de terrassiers et consentant à travailler dans les conditions pénibles et difficiles qu'exigeait un chemin qui allait surtout traverser des pays déserts? Ce sont des ouvriers chinois qui construisirent la majeure partie des terrassements du *Transcontinental Pacific Railway*.

La Californie, État nouveau, qui s'accroissait avec une rapidité singulière, mais qui justement à cause de cette rapide croissance et de sa nouveauté, ne contenait guère que des enrichis ou des aventuriers, c'est-à-dire des hommes qui ne voulaient plus travailler de leurs mains, ou ne voulaient pas travailler pour les autres, la Californie eut recours aussi à la main-d'œuvre chinoise. Il faut dire d'ailleurs que nuls ne sont plus aptes que les Chinois à remplir les besognes à la fois les plus pénibles et les plus diverses. Ils sont domestiques, ma-

Digitized by Google

nœuvres, ouvriers d'art, commis de maison de commerce ou de maison de banque presque indifféremment. Le Chinois a peu de génie inventif, mais il imite avec une perfection et une facilité inconcevables. On cite le fait d'un blanchisseur chinois établi à San-Francisco qui ayant besoin de quatre hangars pour son industrie se mit en rapport avec un entrepreneur américain. Le prix que demandait celui-ci étant élevé, le Chinois se borna à traiter pour un seul hangar, mais qui devait être construit de suite. L'entrepreneur envoya des ouvriers qui se mirent à l'œuvre, suivis dans tous leurs mouvements par un groupe de Chinois qui les regardaient faire avec une curiosité très vive. Le hangar fini, le Chinois le paya, et aussitôt les compatriotes curieux engagés par lui, et qui maintenant avaient pris une leçon, lui construisirent les trois autres.

II

Aujourd'hui tout cela est changé; les Américains ne regardent plus l'arrivée des émigrants européens comme un bienfait, mais comme un ennui, presque comme un fléau. Déjà ils ont pris des mesures contre eux; quant aux Chinois, ils les repoussent nettement malgré les réclamations de leur gouvernement qui allègue les traités.

C'est contre les Chinois que se montra d'abord cette disposition hostile. La population avait augmenté en Californie, elle ne se composait plus de chercheurs d'or et de spéculateurs, il s'y trouvait maintenant des ouvriers, des débitants, des employés, des manœuvres. Or, ceux-ci rencontraient une très grande concurrence dans les Chinois établis maintenant à demeure et qui travaillaient ou produisaient à plus bas prix.

Ils commencèrent à trouver que ces Asiatiques se multipliaient fort et pouvaient par leur nombre devenir dangereux à un moment donné. Et puis ces hommes si laborieux étaient singulièrement économes; ils ne dépensaient presque rien pour leur nourriture et pour leur gîte, à la différence des Américains qui ne se piquent ni de tempérance ni de simplicité dans leurs goûts. Ce qu'ils gagnent ils l'amassent pour l'emporter ou l'envoyer dans leur pays d'origine, où il faut qu'ils retournent vivants ou morts, Ne devait-on pas tenir pour ennemis ces gens qui venaient dans le pays sans y faire presque aucune dépense et seulement pour en tirer de l'argent (on se gardait d'ajouter qu'ils le

Digitized by Google

gagnaient bien)? Enfin on accusait leurs mœurs très dissolues et abominables, assuraient leurs concurrents américains. Mais le vrai grief était le bas prix accepté par les travailleurs chinois à raison de leur sobriété et de leur endurance.

Les ouvriers américains commencèrent par saccager les quartiers chinois et par tuer un certain nombre de *célestials;* puis, comme électeurs, ils exigèrent de leurs députés que l'accès de l'État fût interdit aux Chinois. Le gouvernement chinois qui, au début, avait vu avec déplaisir cette émigration de ses sujets aux États-Unis, prit alors parti pour eux et réclama l'exécution des traités qui leur ouvraient le territoire de la République. Mais le gouvernement de Washington est mal armé contre les États particuliers qui entrent en conflit avec lui, d'autant plus que le Congrès lui-même se prononça contre les Chinois. Enfin le Gouvernement chinois a accepté récemment, contre paiement d'une faible indemnité, un traité d'après lequel nul de ses nationaux ne peut débarquer et s'établir en Amérique, à la seule exception des négociants voyageant pour leurs affaires, des fonctionnaires et des nationaux. Les ouvriers sont exclus.

III

Après les Chinois, ou presque en même temps, est venu le tour des ouvriers européens. Les manufactures, rares avant la guerre de Sécession, se sont depuis fort multipliées. Ce n'est point seulement le parti abolitionniste, c'est-à-dire favorable à l'affranchissement des esclaves qui a triomphé alors, c'est aussi le parti protectionniste, celui qui voulait fermer les frontières aux produits européens. Il a donc fait mettre des droits très élevés sur les marchandises du dehors; certains de ces droits égalent ou dépassent la valeur des objets et sont ainsi prohibitifs. Alors, pour fournir aux besoins de la consommation intérieure qui ne pouvait plus tirer du dehors comme autrefois les objets nécessaires ou ne l'aurait pu qu'à grands frais, de nombreuses manufactures s'élevèrent partout; elles dépassèrent même les besoins, et, depuis quelques années, nombre d'usines ont dû se fermer, laissant sans travail les ouvriers qu'elles s'étaient procurés soit parmi les arrivants d'Europe, soit surtout en les retirant du travail agricole. Aujourd'hui ces ouvriers assez nombreux, trop nombreux même souvent pour le travail à faire, se montrent décidés à ne plus souffrir que de

Digitized by Google

nouveaux venus viennent accroître le nombre des concurrents. M. Powderley, le grand maître des *Chevaliers du travail*, cet ordre puissant dont on connaît l'influence aux États-Unis, écrivait récemment dans *The Journal of united labor*, organe de l'association : « Nous n'avons plus besoin d'ouvriers étrangers chez nous, et tous nos efforts doivent tendre à les éloigner. »

IV

Dans un pays où la volonté des électeurs est toute-puissante et s'exerce souvent, le désir des ouvriers américains a été vite mis en action. Une loi ancienne en fournissait d'abord le moyen. C'est une loi décidant que nul émigrant ne sera admis sur le sol des États-Unis s'il n'est en état de se suffire ou, s'il s'agit de femmes ou d'enfants, si le chef de famille n'y peut suffire à leur place. Cette disposition est très sage; nul État ne peut être tenu de se charger des mendiants ou infirmes dont les voisins ne veulent plus, et les agents chargés d'examiner les arrivants dans les divers ports de la République, dans celui de New-York surtout, ont eu plus d'une fois à faire rembarquer des estropiés ou des vagabonds, incorrigibles paresseux dont telle ou telle contrée de l'Europe tentait de se débarrasser ainsi. Mais entre l'usage et l'abus la différence est bien difficile à marquer; qui empêche les commissaires du gouvernement de l'Union de rejeter comme n'offrant pas les conditions voulues des hommes très valides et propres au travail? On leur a recommandé d'être rigoureux et on sait ce que peut comporter cette recommandation. Une pareille loi permet de faire bien des choses. N'a-t-on pas vu le gouvernement anglais prohiber l'entrée du bétail français dans la Grande-Bretagne, non certes par raison protectionniste — on sait combien nos voisins ont le libre-échange en honneur — mais à cause de certaine épidémie contagieuse dont personne en France n'a jamais entendu parler? Ils arrivaient ainsi à protéger le bétail national sans faire échec aux principes. La loi dont je parle permet de faire quelque chose de semblable.

Ceci encore n'a pas suffi aux ouvriers américains: ils ont demandé et obtenu de leur Congrès une loi fédérale, la plus étrange et la plus injuste des lois, qui interdit l'entrée de la République aux ouvriers du dehors arrivant avec un engagement. Ainsi, un fabricant des États-Unis ne peut engager en Europe des ouvriers ou employés pour mon-

Digitized by Google

ter par exemple une industrie nouvelle ou des métiers nouveaux; il faut qu'il se serve des ouvriers indigènes, même s'ils ne connaissent pas ce qu'ils ont à faire. Et cependant on peut dire que de tous les arrivants, ceux-là sont dans les meilleures conditions pour n'être pas à charge au pays qui les accueille; ils ont un travail sûr et d'ordinaire bien rétribué, mais parce qu'ils sont habiles on ne veut pas les admettre à faire aux gens de l'endroit une concurrence qui ne serait pas avantageuse à ceux-ci. Cette loi a déjà été appliquée; on a vu notamment un groupe d'ouvriers lyonnais arrivant à la sollicitation d'un tisseur américain et munis d'un contrat en règle qui leur assurait un emploi et un salaire, rembarqués par les autorités de New-York et obligés de rentrer en France sans avoir pu mettre le pied sur le sol américain.

Avis donc aux artisans qui auraient le dessein d'aller chercher fortune outre mer. Leur pensée est louable, mais ce n'est pas vers l'Amérique du Nord qu'ils feront bien de porter leurs pas.

V

L'excès d'industrie qui a suivi la politique protectionniste inaugurée par le Congrès il y a environ vingt ans, a introduit aux États-Unis le paupérisme qui, avant, n'y était pas connu. Les fabriques hâtivement élevées et en trop grand nombre n'ont pu se soutenir, et les ouvriers qu'elles avaient appelés ou formés se trouvent maintenant sans ouvrage ou n'en trouvent qu'à de fâcheuses conditions. On a vu il y a quelques années, ce qui ne s'était point vu avant, ce qu'on ne croyait pas possible, à savoir des ouvriers venus jadis d'Europe et y retournant après plusieurs années de séjour, parce que la situation était devenue trop fâcheuse et qu'ils espéraient trouver mieux dans l'ancien Monde.

Le *Report of the statistics of labour* du Massachusetts, en 1874, établit ainsi le budget d'un *bon* ouvrier des manufactures de Boston, marié et père de famille. Il gagne par mois 45 dollars. Sa dépense mensuelle est : pour le loyer, 9 dol.; combustible, 6 dol. 50; épicerie : thé, sucre, etc. 15 dol.; viande et autres comestibles, 6 dol.; lait, 2 dol.; vêtements, 5 dol. Il ne reste pour les *dépenses diverses* que 2 dol. 50; et ces *dépenses diverses* comprennent les soins médicaux, tout ce qui est récréation, éducation (en dehors de l'école ordinairement gratuite) et enfin l'imprévu toujours à redouter, surtout dans un ménage ouvrier.

Digitized by Google

Quant aux femmes, qui autrefois ne travaillaient pas en ateliers, le salaire du père ou du mari suffisant toujours à leur entretien, elles en sont venues au point où sont en Europe les ouvrières des grandes villes. Voici, *entre des centaines de faits semblables*, dit l'auteur à qui j'emprunte cette citation (1), une déposition faite dans l'enquête ouverte par le Bureau du travail du Massachusetts :

« Miss A. B..., ouvrière en robes, travaillant dans un établissement de confections en gros, vint à Boston en avril 1868, sans y connaître personne ; trouva une pension rue X... à cinq dollars par semaine ; travailla pendant trois mois à raison de sept à huit dollars par semaine à raison de quinze heures de travail par jour ; tomba malade d'excès de travail et fut envoyée à l'hôpital ; sortit sans avoir un *cent* en poche et dut travailler huit jours avant d'être payée ; ne trouvant pas de *boarding-house* qui la dispensât de faire l'avance du prix d'une semaine, dut partager le lit d'une camarade ; emprunta 50 cents pour acheter du pain ; ce fut tout ce qu'elle eut pour vivre pendant la semaine, sauf lorsque sa camarade lui donna une tasse de thé ou partagea son lunch avec elle ; ne gagna que 5 dollars 75 cents dans ces huit jours ; voyant qu'il fallait vivre avec la plus stricte économie, elle loua en commun, avec trois autres jeunes filles, une chambre à raison d'un dollar par semaine et par personne ; la chambre renfermait deux lits, deux chaises et une toilette cassée ; elle n'avait ni poêle, ni cheminée et il fallait coudre dans cette chambre glaciale pendant les longues soirées d'hiver avec une couverture sur les épaules. »

Les enfants, qui jadis n'étaient employés qu'aux travaux agricoles convenables à leur âge et à leur santé, travaillent maintenant en grand nombre dans les usines. Le rapport du *Bureau du travail* du Massachussetts constate que sur 397 familles observées et décrites, 255 envoyaient leurs enfants à la manufacture. Un journal du Connecticut, le *Hartford Times*, écrivait :

« Notre pays assiste à des horreurs qui dépassent celles du temps où les nègres étaient l'objet d'un commerce. A Norwich entre autres, cette capitale de l'abolitionnisme, on voit dans les manufactures des enfants de onze, de dix et même de huit ans, travaillant sans relâche

(1) M. Claudio Jannet. — *Les États-Unis contemporains*. — 4e édit, t. II, documents annexes, p. 317.

Digitized by Google

onze heures par jour et quelquefois davantage. A ce travail épuisant ils gagnent de 50 cents à 1 dollar par semaine. Les pauvres familles auxquelles ils appartiennent sont placées entre la nécessité de subir ces conditions ou de mourir de faim et elles n'échappent pas à cette dernière alternative. Elles sont trop appauvries pour pouvoir aller dans l'Ouest. Toutes les lois sur l'école obligatoire restent impuissantes; car si les parents essayaient de se plaindre, leurs enfants seraient immédiatement renvoyés de la manufacture. On en a des exemples. »

Les feuilles publiques, en Amérique aussi bien qu'en Europe, exagèrent souvent, et toutefois ce tableau doit être vrai : il est confirmé par d'autres témoignages. On voit par là que le travail industriel n'offre plus aux États-Unis de ressource sérieuse pour les émigrants européens comme il faisait autrefois, à moins que ceux-ci ne consentent à aller dans l'Ouest où il y a encore des places à prendre et du travail à espérer dans les petites villes des États de l'Illinois, de l'Ohio, du Missouri; mais il est rare que les arrivants d'Europe, à moins de connaître la langue anglaise ou d'être appelés par des compatriotes déjà établis qui leur procurent les moyens de se faire une situation, se rendent en des pays aussi éloignés ; ils se sentiraient trop isolés et le fait d'aller s'établir dans une petite localité inconnue présenterait trop de risques.

VI

Si la situation de l'émigrant européen ouvrier d'industrie est si difficile, celle de l'émigrant cultivateur est-elle meilleure?

S'il vient comme simple journalier, il peut espérer trouver du travail, parce que l'indigène ainsi que cela se fait en Europe, quitte volontiers la campagne pour la ville; ainsi la concurrence n'est pas grande. « Il n'y a pas de pays, écrit un Américain, où il y ait une tendance aussi forte que chez nous de la part du peuple des campagnes à se concentrer dans les villages et de la part de celui des villages à aller dans les villes. » Mais il est rare que les Européens qui abandonnent leur pays pour chercher fortune au delà des mers se proposent seulement d'être des salariés à perpétuité; ils peuvent se sentir obligés de commencer ainsi, mais c'est toujours (et qui les en pourrait blâmer)? avec l'espérance d'arriver à mieux et d'être à leur tour chefs de culture, de devenir enfin propriétaires et d'avoir leur domainequ'ils veulent laisser à leurs enfants et que ceux-ci augmenteront. Nombre d'émigrants

Digitized by Google

européens sont arrivés à cette fortune ; ce sont eux, qui ont contribué à peupler les États de l'Ouest et ils ont fait plus en ce sens que les natifs, mais l'hostilité des indigènes va bientôt fermer cette voie.

Une loi fédérale du 3 mars 1887 a interdit à tout étranger, qui ne peut invoquer le bénéfice d'un traité spécial, de posséder des terres dans les *territoires*. On sait que l'on nomme ainsi les vastes espaces peu peuplés, situés au centre et à l'ouest de la République et qui sont gouvernés directement par le Congrès, à la différence des États qui se gouvernent eux-mêmes et qui font toutes leurs lois. Le Congrès a pris cette mesure pour écarter les capitalistes anglais qui, afin de se prémunir contre la diminution de fortune qu'ils subissent à raison de la baisse du prix des terres en Europe, achetaient d'immenses espaces aux États-Unis, sachant bien que ces terres augmenteraient plus tard de valeur. Les Français qui ont un traité spécial leur reconnaissant le droit d'acquérir des terres n'étaient donc pas atteints.

Mais voici que les États s'avisent de faire des lois semblables, c'est-à-dire des lois défendant aux étrangers de posséder des immeubles et ils les font avec la brutalité et l'esprit excessif qu'on trouve trop souvent chez les législatures des démocraties et qu'on trouve assurément dans les législateurs des États particuliers de l'Union américaine. Non seulement les étrangers ne peuvent plus avoir d'immeubles, mais souvent on les prive, à raison de leur qualité d'étrangers, du droit de succéder aux biens laissés par leurs parents morts dans le pays. Ce sont les anciennes pratiques des monarchies européennes abolies comme odieuses et inhospitalières à la fin du siècle dernier et que la jeune République des États-Unis relève en les appliquant aux familles de ceux qui ont peuplé son territoire auparavant désert et fait la meilleure partie de sa richesse actuelle.

Les traités particuliers que peut faire valoir telle nation d'Europe, la France par exemple, sont d'un faible secours, parce que les États ne reconnaissent guère, ces traités émanés du pouvoir fédéral. Ils n'en contestent point la valeur théorique, mais ils agissent comme s'ils n'existaient pas. Et que peuvent des étrangers en présence d'une législation et d'une justice également hostiles ; quel recours peuvent ils invoquer ?

Cette situation faite aux étrangers n'est pas assez connue en Europe ; il est utile qu'elle le soit.

HUBERT-VALLEROUX

Digitized by Google

CORRESPONDANCES ET NOUVELLES

BUDGET DU TONKIN

DÉCLARATIONS DE M. CONSTANS. — VOTE DE CONFIANCE.

Encore cette fois le président du Conseil a jeté son portefeuille dans la balance pour obtenir le vote, sans réduction, des crédits du Tonkin. Après le tableau qui a été fait par M. Constans de la façon dont a été jusqu'ici conduite l'administration du Tonkin, on comprend aisément qu'un grand nombre de députés n'aient pu se contenter des déclarations sommaires du chef du cabinet. Le système qui consiste pour le Gouvernement à n'obtenir l'assentiment du Parlement, en cette matière, que par la menace d'une crise ministérielle est déplorable. Le Gouvernement s'autorise du vote de confiance ainsi obtenu pour continuer à suivre les anciens errements; et l'opinion publique, de son côté, continue à considérer cette partie de l'Indo-Chine comme un boulet rivé au pied de la France.

Maintenant que les déclarations de M. Constans ont éclairé le Parlement sur les vices de l'administration au Tonkin, et que le Cabinet a promis d'opérer d'urgence certaines réformes, c'est aux députés qu'il appartiendra, dans quelques mois, de questionner le Gouvernement sur la façon dont il aura rempli ses engagements.

Voici l'analyse du discours prononcé par M. Constans dans la séance de la Chambre des députés du 20 novembre :

Pendant mon séjour en Indo-Chine, dit M. Constans, je me suis trouvé sous les ordres de plusieurs ministres de la marine, et de quatre sous-secrétaires d'État successifs.

En arrivant, j'eus à comparer mes instructions avec les instructions du général Bégin, commandant en chef des forces militaires. Elles étaient directement opposées. Il fallut en appeler à l'administration supérieure; elle nous donna tort à tous les deux.

Les troupes européennes que le gouvernement expédie en Indo-Chine sont si judicieusement choisies que leurs jeunes soldats entrent à l'hôpital dès leur arrivée et ne grossissent nullement l'effectif général. Mais cet effectif, quel est-il ?

Il est bien difficile de le dire exactement, car le ministre de la marine l'ignore peut-être lui-même. A son avènement, le ministère Floquet ordonna de le réduire à 14,000 hommes. A l'heure actuelle, il en est probablement ainsi. Eh bien, cet effectif est encore exagéré; il pourrait être diminué sans danger. *Au contraire*, le danger est dans l'excès des précautions militaires. Il ne faut pas se placer, bien entendu, dans l'hypothèse d'un conflit avec un voisin puissant, aussi désireux d'ailleurs de la paix que nous-mêmes. Mais en temps de paix, c'est beaucoup trop de 14,000 hommes.

Digitized by Google

En Cochinchine, il y a 2,500 hommes; pourquoi? Quel péril menace? Aucun. Est-ce pour entretenir dans cette colonie un général?

En Annam, il y a 78 postes; or, l'Annam est le pays le plus calme de l'Indo-Chine. Ces postes sont les cimetières de nos malheureux soldats, isolés et dénués de tout ce qu'il leur faut; voilà tout.

A Hué, pourquoi entretenir un chef de corps, avec une petite armée, alors que le traité n'autorise qu'une escorte pour le résident? En violant les traités, on semble provoquer la révolte.

Au Tonkin, la situation est plus troublée; en ce moment des bandes attaquent les postes de toutes parts; on s'obstine avec une âpreté inexplicable à occuper des positions dangereuses et inutiles.

Quand je suis arrivé, trois colonnes étaient en marche; on m'a demandé d'en organiser deux autres; j'ai demandé pourquoi, à quoi elles serviraient; on m'a répondu : « Nous n'en savons rien, les expéditions ont été ordonnées de Paris; on les a entreprises, il faut les achever! »

L'orateur démontre que les expéditions incessantes sont précisément la cause de tous les troubles : les tirailleurs indigènes sont des voisins redoutés de leurs propres compatriotes; et dès qu'une colonne française se met en marche, pour porter ses vivres et ses bagages, il faut mettre en réquisition des milliers de coolies; l'exaspération de la population est naturelle.

Pour maintenir l'ordre en Annam, le concours du roi est suffisant, et il est indispensable. Le roi s'acquitte de cette mission mieux que personne; il en a donné des preuves. Mais pour avoir son concours, il faut le bien traiter.

Or, on fait tout le contraire. Ainsi le roi avait auprès de lui un résident en qui il avait toute confiance, qu'il traitait en ami, qui était son conseiller; il a insisté pour qu'on le lui laissât; quelques jours après, le résident était déplacé.

Examinant le budget proposé par le gouvernement, M. Constans y trouve un défaut de concordance entre les effectifs indiqués et les crédits demandés pour les entretenir. Doit-on faire de nouvelles expéditions? Ou quel emploi réserve-t-on aux excédents dissimulés?

Réduire le corps d'occupation, cantonner près des côtes les troupes maintenues, leur fournir des bâtiments qui les transportent rapidement où besoin sera; supprimer l'arsenal d'Haïphong, qui fait double emploi avec celui de Saïgon et ne remplit pas son but; supprimer les canonnières de haute mer, qui ne peuvent servir dans ces parages, et confier leur mission à l'escadre de l'Extrême-Orient: telles sont les mesures que propose M. Constans pour économiser facilement une demi-douzaine de millions.

L'ancien gouverneur général, avant de quitter la tribune, déclare « qu'il pense beaucoup de bien du Tonkin, dont on a dit injustement beaucoup de mal ».

Le Tonkin vivra, dit-il, si nous nous y prêtons.

Les deltas des fleuves sont en grande partie cultivés et partout cultivables. Sans doute, la population est mal répartie: ici trop dense, là trop rare; mais la cause en est dans l'état de guerre qui dure depuis dix ans. Les habitants ont abandonné de grands et fertiles territoires pour se masser dans les lieux de refuge.

Qu'on rassure les indigènes, qu'on leur prouve qu'ils n'ont rien à craindre de

Digitized by Google

nous, qu'on les laisse à leurs chefs naturels. Alors on pourra s'établir dans le pays, y faire des affaires et de riches affaires.

Quand une poignée de Français se trouve à quatre mille lieues de la mère patrie, au milieu de 26 millions d'Annamites, ce n'est pas avec quelques baïonnettes de plus ou de moins qu'on peut les défendre. C'est seulement avec le respect des droits du peuple protégé.

Dans la séance du 22 novembre, M. de Lanessan déposa un amendement tendant à diminuer de 5 millions le crédit, croyant que cette économie pouvait être réalisée par des réductions d'effectifs. L'amiral Krantz s'est déclaré absolument opposé, quant à présent, à leur réduction. M. Floquet, président du Conseil, a cru devoir poser la question de confiance. Il a tracé un programme de réformes, dont il est bon de prendre acte et dont l'exécution aura au moins l'avantage de ne pas compromettre d'une façon si légère la santé et la vie de nos soldats.

— Mon devoir, dit M. Floquet, est de dire que le gouvernement ne peut pas accepter la réduction proposée par M. de Lanessan. Je tiens en même temps à déclarer que je ne m'étonne pas de me trouver, à la fin de ce débat, en accord avec celui qui l'a ouvert, M. Constant, car les vues qu'il a développées avant-hier sont conformes aux vues mêmes du gouvernement.

Sur les points qu'il a indiqués, nous étions toujours d'accord avec lui. Il sait aussi quel était notre désir de le mettre en situation de pratiquer en Indo-Chine les doctrines sur lesquelles nous nous entendions, et qu'il n'a pas tenu à moi, à mon instance amicale, qu'il ne fût chargé de les appliquer au Tonkin.

En effet, nous sommes entrés nous-mêmes dans l'application des vues qu'il a exposées : la diminution du budget, nous l'avons réalisée. Permettez-moi de résumer les déclarations de M. le sous-secrétaire d'État : au budget de l'an dernier, la subvention de la métropole était de 19 millions 800,000 francs ; nous l'avons ramenée à 15 millions ; par conséquent, réduite de 4 millions 800,000 francs. L'effectif était de 18,000 hommes, nous le réduisons à 14,000, et même le chiffre réel de l'effectif actuellement au Tonkin est de 13,062 hommes.

Quant à la préoccupation dont M. Constans s'est fait l'organe, et qui tend à appliquer le plus possible de la subvention métropolitaine à la *construction des casernements*, M. le sous-secrétaire-d'Etat vous a dit que ce sera là *notre premier travail*, et peut-être aussi le plus rapide moyen de diminuer l'effectif, en le maintenant dans un meilleur état de santé.

Quant aux routes, nous voulons aussi consacrer la plus grande partie de la subvention à *l'approvisionnement des postes éloignés* pour éviter les morts nombreuses des coolies qui restent en route ; nous avons tout intérêt à réparer ces petits postes ; nous avons réduit les 78 qui étaient dans l'Annam à 23 actuellement ; d'ici à trois mois, il n'y en aura plus que 12.

M. de Lanessan. — Il y en a 180 au Tonkin.

M. le sous-secrétaire d'Etat aux colonies. — Il y en avait 250.

M. le président du conseil. — Nous entrons dans les vues de M. Constans, et nous continuerons à marcher dans cette voie, mais avec toute la prudence nécessaire. Nous demandons à la Chambre de ne pas nous imposer, par une réduction du crédit, une obligation que nous nous imposons nous-mêmes. Nous ferons ces opérations avec une grande prudence, parce que nous sommes investis d'une lourde responsabilité. Nous

Digitized by Google

avons, au Tonkin, à sauvegarder une situation internationale diplomatique, à faire respecter les engagements que la France a pris par le traité de 1884.

Nous avons pris l'engagement de maintenir l'ordre en Indo-Chine. Nous ne pouvons pas nous soustraire à cet engagement. Nous avons la responsabilité morale de la protection de nos concitoyens qui sont allés s'établir dans ce pays, et des indigènes qui se sont ralliés à notre protectorat. Cette responsabilité, nous ne pouvons la déserter.

Si la Chambre voulait nous imposer une réduction de 5 millions, nous ne saurions l'accepter, car cette réduction impliquerait l'ordre d'envoyer immédiatement une dépêche au Tonkin, pour faire rapatrier un grand nombre de soldats. Eh bien ! cela, nous ne le ferons pas. Sans doute, nous ne sommes pas obligés de suivre aveuglément l'avis des officiers qui défendent le drapeau de la France au Tonkin, mais nous sommes obligés de les écouter..... Et lorsque ces hommes vous disent qu'après une réduction de 5,500 soldats sur un effectif de 15,000 hommes, il convient d'attendre avant de procéder à des réductions nouvelles, nous trouvons cet avis sage et nous nous y rangeons.

DÉLIMITATION DE LA FRONTIÈRE SINICO-TONKINOISE

LAOKAY. — MONKAY

On lisait ces jours derniers dans une correspondance de Hong-Kong datée du 11 octobre 1888, publiée par le *Temps*, ces mots :

On se demande si on va se décider à faire l'abornement de la frontière sinico-tonkinoise, délimitée jusqu'ici sur des cartes plus ou moins exactes : cette opération est cependant *indispensable*, car nous ignorons où finit exactement le Tonkin et où commence la Chine. Elle s'imposera à très bref délai. Et le raccordement des lignes télégraphiques chinoises avec les nôtres autorisé il y a beaux jours par le cabinet pékinois ?

Nous avons précédemment donné (R. F., t. VIII, p. 226) la relation des travaux de la Commission de délimitation pour la partie de la frontière près Lang-Son, d'après le récit détaillé que le Dr Neis en a fait dans le *Tour du Monde* (1); il est intéressant de savoir dans quelles conditions cette œuvre laborieuse a été poursuivie sur les autres points de contact que le Tonkin a avec la Chine. C'est encore au Dr Neis que l'on doit le journal de toutes les péripéties sanglantes qui ont accompagné cette entreprise toute pacifique.

Après avoir délimité la frontière du Tonkin et du Kouang-Si entre Chima et Binhi, opération terminée le 15 avril 1886, la Commission de délimitation partit le 20 mai suivant pour Laokay, poste située sur le fleuve Rouge, et qui venait d'être occupé le 29 mars par le colonel de Maussion.

Il s'agissait de préciser la limite entre le Tonkin et la Chine. Cette limite part de la rive gauche du fleuve Rouge et suit le Nam-Si, affluent de ce

(1) Voir le *Tour du Monde*, nos 1431 à 1434 inclus. Ces fascicules contiennent des gravures donnant l'idée la plus nette de la région où a opéré la Commission de délimitation. Les trois cartes que nous publions ici font partie de la collection du *Tour du monde* et nous ont été gracieusement communiquées par la maison Hachette.

Digitized by Google

fleuve ; mais le fleuve Rouge n'en reste pas moins en amont de Laokay notre frontière, de sorte que la rive gauche est chinoise et la rive droite annamite jusqu'à l'embouchure du Long-po-ho, qui est notre limite sur la rive droite du fleuve Rouge, comme le Nam-Si est en aval notre limite sur la rive gauche. Seulement toutes ces lignes avaient besoin d'être précisées, et notamment on manquait de renseignements certains sur le point où la rive droite cessait d'être annamite.

Le voyage de Hanoï à Laokay s'effectua sans trop de contretemps, malgré la difficulté de la navigation sur le fleuve Rouge. La canonnière *Levrard*, partie d'Hanoï le 20 mai, arriva le 3 juin au premier grand rapide en face la rivière Ngoï-thac. C'est là que se termine la navigation à vapeur. Les commissaires durent s'installer sur des jonques et se faire hisser, de rapide en rapide, jusqu'à Laokay. Le convoi de jonques partit le 6 juin, franchit le 7 le Thackaï, qui est le plus grand rapide. Le 13 juin il atteignait Baohœ, ancien poste de douane des Pavillons Noirs, et qui était alors commandé par le capitaine Maréchal. Le 15, on partait de Baoha pour être reçu le 22 juin, à Laokay, par le colonel de Maussion.

Le torrent Nam-Si, affluent de gauche du fleuve Rouge, sépare Laokay d'un grand village chinois. La rive droite du Nam-Si est couronnée de forts chinois, qui commandent la place de Laokay. Aussi ce poste encaissé est-il considéré par le Dr Neis comme mal choisi pour une station définitive, aussi bien à cause de sa mauvaise situation stratégique qu'à cause de l'insalubrité de la position. Il signale comme préférable le plateau situé à 2 kilomètres en aval, et où était l'ancienne sous-préfecture annamite de Thui-Vi. Laokay resterait toujours port d'embarquement, car on est forcé d'y opérer le transbordement des marchandises, que l'on suive la voie d'eau ou celle de terre. Par voie d'eau on remonte actuellement jusqu'à Manghao, et par voie de terre des caravanes de cinquante à cent mules du Yunnan remontent les sentiers des montagnes et portent à Montzé et Kaïkoa-fou le sel, le coton égrené ou filé, les étoffes de coton, importées de Yong-Kong, le tabac pour la pipe à eau ; elles rapportent du Yunnan, l'opium, des tourteaux de thé, du cunao, des plantes médicinales, de l'étain..... Tout ce commerce est entre les mains de négociants chinois. En face de Laokay, de l'autre côté du Nam-Si, est le grand marché chinois de Song-phong. On y vendait alors des armes de toutes sortes et même des fusils à tir rapide des nouveaux modèles. Le Dr Neis dit qu'il y a vu des cartouches métalliques, modèles Remington, Mauser, Martini-Henry, offertes à meilleur marché qu'en Europe.

La première séance officielle de la Commission eut lieu le 23 juillet.

Les opérations topographiques opérées le long du Nam-Si, il était nécessaire de remonter le fleuve Rouge jusqu'au Long-po-ho.

Ce voyage se présentait sous de mauvais auspices, l'attitude des Chinois sur la rive gauche était équivoque; quant à la rive droite annamite, elle est impraticable par terre, et on la disait infestée de pirates. Aussi le convoi de six jon-

Digitized by Google

ques, qui portaient les commissaires, 15 hommes de la légion étrangère et 35 tirailleurs tonkinois, était-il exposé aux embuscades des pirates de la rive droite. Long-po-ho n'est qu'à 40 kilomètres de Laokay, mais il n'était pas possible de faire plus de 2 à 3 kilomètres par jour sur le fleuve. Les commissaires partirent le 13 et n'arrivèrent que le 18 à Tien-Phong, à 30 kilomètres de Laokay. Ils trouvèrent chez les Chinois de ce poste une attitude assez malveillante; c'est à une faible distance de cette station que les pirates de la rive droite dressèrent deux embuscades, où périrent les lieutenants Geil et Henry, et qui forcèrent les commissaires à rebrousser chemin sans avoir pu vérifier sur place notre frontière à l'embouchure du Long-po-ho. On peut voir sur la carte ci-jointe la position *d* de la jonque de M. Geil qui marchait en tête du convoi, et qui fut surprise dans la première embuscade, sans que les jonques situées au point *b* aient pu lui porter secours. Même du point *e*, à la pointe de l'île où se transporta une partie de l'escorte, il était impossible de battre ces pirates qui, après avoir incendié la jonque prise et massacré une partie de l'escorte, se dérobèrent dans les fourrés qui couvraient la rive. Le commandant Daru, après une reconnaissance poussée, sans résultat, jusqu'en *c*, ramena en aval les jonques qui avaient pu échapper au désastre, et qui durent au retour essuyer les feux des pirates postés dans une seconde embuscade sur la rive droite, en face du village chinois de Tien-Phong. Rien de plus émouvant que le récit, fait par le Dr Neis, de cette échauffourée. Il donne une idée pénible de l'attitude malveillante des Chinois qui bordent le fleuve et des dangers perpétuels auxquels seront longtemps exposés nos postes, tant que la piraterie ne sera pas radicalement exterminée au Tonkin.

Le retour à Laokay se fit en trois heures. Il avait fallu six jours pour franchir la même distance en remontant le fleuve. Le 10 août M. Dillon écrivit à la Commission chinoise pour que la délimitation, qui n'avait pu être opérée sur place, fût faite à l'aide des cartes dont on disposait. Les mois d'août et de septembre se passèrent à Laokay dans les conditions les plus pénibles. Les pirates, enhardis par leur succès, vinrent braver les Français jusqu'aux abords de leur poste. Le 4 octobre, le docteur Neis, qui était tombé malade, dut retourner à Hanoï où il arriva le 8 octobre. MM. Dillon et Tisseyre, aidés du commandant Daru, terminèrent les opérations. Sur la rive droite du fleuve Rouge les provinces muongs de Phong-tho, Lay Chan et Dien-bien-phu..... furent reconnues comme dépendantes du territoire annamite. Malgré la présence de la garnison de Laokay, les commissaires y restèrent bloqués jusqu'à la fin de novembre. Il fallut la campagne du commandant Pelletier pour purger la région des pirates qui la désolaient et soumettre le pays de Muong-lay. Enfin les commisssaires rentrèrent à Hanoï à la fin de novembre.

La délimitation de la frontière, pour la partie du littoral du Tonkin qui confine à la Chine, de l'île de Traco au delà du cap Paklung, occupa la Commission pendant les six premiers mois de l'année 1887. Les conférences entre les commissaires français et chinois eurent lieu alternativement à Monkay,

Digitized by Google

et à peu de distance de cette ville en territoire chinois à Tong-hin, malgré l'hostilité des populations. L'ordre fut maintenu, grâce aux mesures énergiques prises par le colonel Dugenne et les fortifications faites à Monkay. Les Chinois refusèrent absolument de reconnaître l'enclave comme territoire tonkinois, malgré les traditions, les rôles d'impôts et même la géographie officielle chinoise. Ils refusèrent notamment de nous abandonner le cap Paklung, déclarant que la flotte du vice-roi de Canton venait mouiller tous les cinq ou six ans dans cette rade. Les questions relatives à l'enclave restèrent en suspens, et nos troupes continuèrent à l'occuper ainsi que le cap Paklung jusqu'à la décision des deux gouvernements. L'étude fut donc limitée à la frontière entre la porte de Chima (voir la carte t. VIII, p. 226) et Monkay, et à la région de Caobang jusqu'au Yunnan. Mais les documents étaient incomplets et obscurs, le pays n'ayant pas encore été parcouru par nos colonnes. Le 29 mars, le procès-verbal définitif fut signé pour la délimitation de toute la frontière des deux Kouangs, moins l'enclave et la question des îles, qui étaient réservées. La question des îles Gotow ne fut que très difficilement résolue à notre avantage. *L'abornement ne pouvait être commencé à cette époque* de l'année et c'est à Pékin que devaient être traitées la question de l'enclave et celle des rectifications de détail prévues par le traité de Tien-Tsin. Ce ne fut qu'à la fin de juin que les commissaires apprirent les décisions prises par le Ministre de France à Pékin, la conservation des îles Gotow, mais l'abandon à la Chine de l'enclave et du cap Paklung. Cette concession servit de transaction pour la conclusion du traité de commerce. Les commissaires en partant pour Hanoï, le 26 juin, emmenèrent avec eux le Père Grandpierre, que les services rendus à la Commission avaient pu rendre suspect aux Chinois. *L'abornement fut renvoyé à des temps plus propices.*

Cette analyse serait incomplète si nous ne mentionnions la lutte mémorable que soutinrent quelques Français isolés à Monkay, du 23 au 29 novembre 1886, avant l'arrivée des commissaires. M. Haïtce qui s'était rendu sur les lieux avec une escorte insuffisante pour préparer le travail de la Commission, se crut en sûreté à Monkay qui était habité par de riches négociants chinois ; mais il rencontra chez cette population, opposée à l'annexion, une hostilité dont il eut l'imprudence de ne pas se méfier. Il ne tint pas compte des avertissements du Père Grandpierre, missionnaire français, qui était depuis longtemps établi dans la petite île de Tcouk-san, située dans cette partie du Kouang-tong venant toucher la mer entre l'île de Traco et le territoire de Comping; les chrétiens des environs avaient eu soin, en effet, de signaler les préparatifs des Chinois. Néanmoins M. Haïtce persista à habiter Monkay avec trois chasseurs et quatre miliciens, tandis qu'une douzaine de chasseurs et autant de miliciens annamites logeaient avec MM. Perrin et Ferlay dans la petite citadelle à un kilomètre de distance. M. Haïtce fut attaqué dans la nuit du 24 au 25 novembre, sa maison fut incendiée; il réussit à grand' peine à gagner la citadelle qu'on dut abandonner pour organiser la défense dans le réduit. *b.*

Digitized by Google

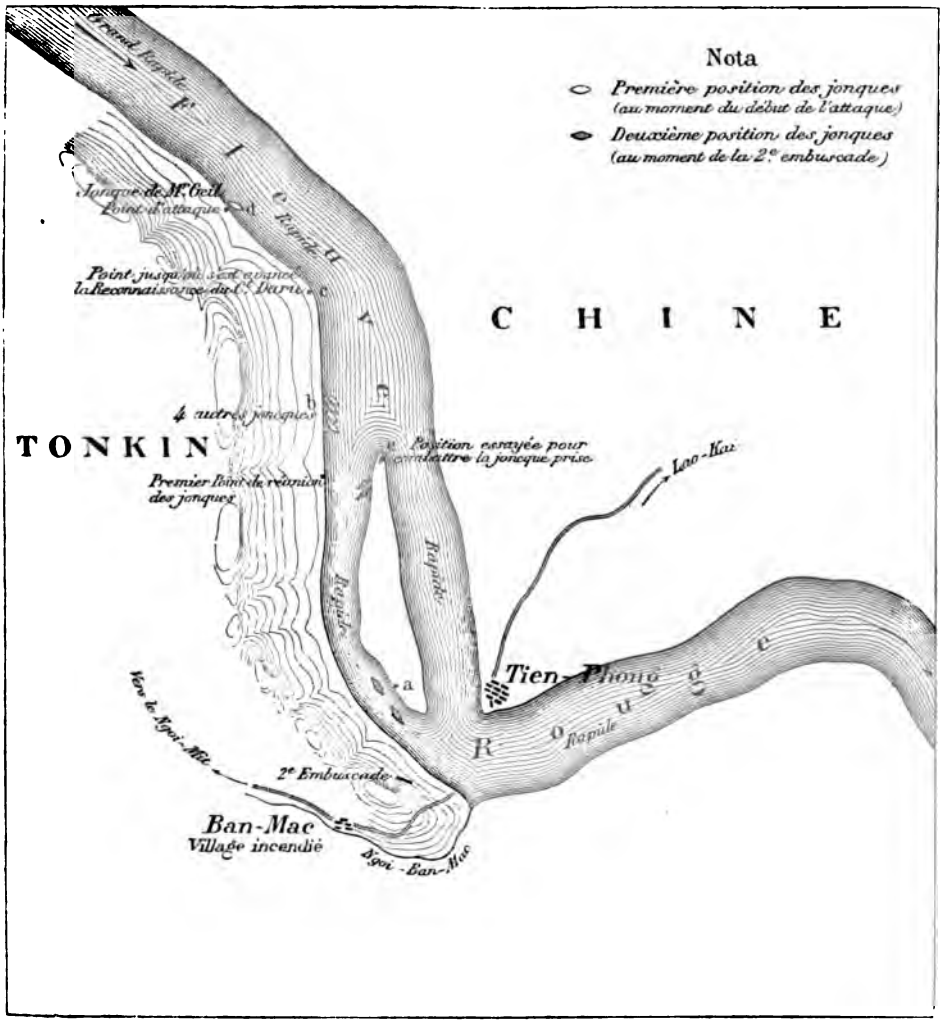

Echelle du $\frac{1}{10.000}$e (1^{cm} p. 100^{m})

Carte des environs de Tien-Phong, par le lieutenant Hairon.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Là il fallut soutenir les assauts donnés par des masses toujours croissantes de pirates accourus de toute la région. M. Haïtce, ainsi bloqué, n'avait plus d'espoir que dans l'arrivée du lieutenant Bohin, qui faisait une tournée topographique dans l'enclave de Comping avec 20 chasseurs et 20 tirailleurs annamites. A l'aide de ce renfort il aurait pu opérer sa retraite sur Hakoï, à 40 kilomètres de Monkay, où le lieutenant de Mac-Mahon avait un petit poste. Les secours n'arrivant pas, MM. Haïtce et Perrin tentèrent une sortie pour gagner la route de Hakoï; le gué était impraticable, ils traversèrent la rivière à la nage, mais furent enveloppés sur l'autre rive par les Chinois. M. Haïtce, blessé, fut traîné jusqu'à Monkay, où son corps fut dépecé et où les pirates mangèrent son foie et burent son fiel mélangé à de l'alcool de riz. Il n'échappa à ce désastre que quelques chasseurs délivrés par un détachement envoyé au secours de M. Haïtce par le lieutenant de Mac-Mahon, et trois autres chasseurs qui avaient réussi en suivant la rivière à atteindre l'arroyo allant à Traco. (Voir la carte.) Ils furent recueillis par des Annamites catholiques du village de Tjunnin. Le lieutenant Bohin, qui de son côté était aux prises avec les pirates aux environs de Comping, ne parvint à Hakoï que le 29; il trouva la ville en flammes et le lieutenant de Mac-Mahon résistant aux attaques des pirates depuis le 27. Telle était la situation du pays peu de temps avant l'arrivée des commissaires chargés de la délimitation. Ceci donne une idée des surprises auxquelles on peut être exposé au Tonkin, si les indigènes n'ont pas le sentiment que les Français disposent de forces suffisantes pour les tenir en respect.

Dans un document de la plus grande importance et dû à la plume de Mgr Puginier (1), on a pu juger de l'attitude étrange que les agents français ont eu maintes fois en Indo-Chine à l'égard des missionnaires français. On devra lire dans le *Tour du monde* (2) le témoignage du Dr Neis, qui n'est pas suspect de partialité et qui a le mérite d'avoir été témoin oculaire :

(P. 412) « On est bien heureux, surtout dans ces pays troublés où il est imprudent de perdre de vue un poste militaire, de se trouver au milieu des villages catholiques. Quels que soient les missionnaires, Français ou Espagnols, leurs paroissiens regardent toujours les Européens comme des amis, et tant qu'on est sur leur terre on peut être certain d'être averti à temps si l'on court quelque danger... »

Et plus loin :

« Comment s'étonner de la prudence et du peu d'enthousiasme avec lesques les catholiques du Tonkin sont venus à nous en 1885, particulièrement dans les missions espagnoles, quand on se rappelle de quelle manière, en 1874, après les avoir compromis, on les a livrés dans tout le Tonkin aux fureurs des lettrés, lors de notre départ du pays. »

A titre de commentaire nous renvoyons le lecteur au document remarquable dû à la plume de Mgr Puginier.

---

(1) *Revue Française*, t. VII. Paul Bert au Tonkin, p. 102 et 176.

(2) *Tour du monde*, numéro 1434 (juin 1888), p. 411. Annamites catholiques de Tjunnin, mission espagnole sauvant les chasseurs français et organisant la défense de leur village contre les pirates. — P. 402, la mission du Père Grandpierre à Tchouksan. Organisation de la chrétienté.

Digitized by Google

NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES & COLONIALES

Algérie. — *Population au 30 mai 1886.* — On comptait 3,324,326 habitants dans les trois provinces. Indépendamment de 55,149 militaires, marins et détenus, il y avait :

217,652 Français d'origine ou naturalisés;
22,689 Israélites naturalisés par le décret du 24 octobre 1870;
18,574 personnes nées de ces Israélites naturalisés;
202,036 étrangers de nationalités européennes;
2,787,033 sujets français (Arabes, Kabyles, Mzabites);
4,886 Tunisiens;
16,297 Marocains.

La population agglomérée ne dépassait pas 542,673 habitants.

Une mission topographique. — On annonce qu'une mission, composée de cinq officiers du génie, vient de partir pour Ouargla, oasis à la limite du Sahara, à huit cents kilomètres environ au sud d'Alger, pour dresser un levé topographique de la région. Ce travail a pour but principal d'étudier un système de canaux d'irrigation destiné à assainir le pays en faisant disparaître les nombreux marais qu'on y rencontre.

La durée de cette mission doit être de cinq mois, dont un pour aller et un pour revenir.

Sénégal. — *Le Cayor, le Ripp.* — Dans le *Cayor*, les récoltes sont magnifiques; les dernières pluies ont fait beaucoup de bien aux arachides. Le mil est très beau. Mais les habitants disent que l'eau manquera pendant la saison sèche. Aujourd'hui déjà elle se vend un prix assez élevé dans certains villages sur la ligne du chemin de fer, à Tivavouane, par exemple. Dans la banlieue de Saint-Louis, les cultivateurs attendent également un excellent rendement et pourront facilement faire face à leurs engagements envers les négociants qui ont fait des avances.

La situation continue à être satisfaisante dans le *Ripp*. Les indigènes s'occupent de couper le petit mil. Les pluies sont devenues plus fréquentes depuis le commencement d'octobre et ont fait disparaître toute appréhension au sujet du gros mil, pour lequel on commençait à redouter la sécheresse. On peut évaluer à 10 millions de kilogrammes la quantité d'arachides exportées par les comptoirs de la Gambie pendant les années 1887 et 1888. Les réclamations contre les chefs indigènes sont devenues très rares. Ceux-ci comprennent qu'ils ont tout intérêt à ne plus commettre d'exactions et à régler avec impartialité les différends qui leur sont soumis. Les crimes et délits sont également peu fréquents.

Digitized by Google

Casamance. — La *Casamance* est tranquille. Les récoltes seront bonnes. Il a été exporté pendant le mois de septembre 72,095 kil. d'arachides en coques, 8,675 kil. d'amandes de palmes, et 4,410 kil. de caoutchouc. La fabrication des pagnes et des nattes a augmenté.

Haut-Fleuve. — *Samory et Thieba* (Revue Française, t. VII, p. 430), 1er novembre. — Le commandant supérieur du Soudan français vient de recevoir de Bammako et de Siguiri des renseignements disant que Samory, dans sa lutte avec Thieba, aurait éprouvé défaites sur défaites, que le Ouassoulou se serait tourné contre lui et l'empêcherait d'entrer à Bissadougou. On dit même qu'il aurait été tué ou fait prisonnier.

Les Anglais et Samory. — On confirme la mort du major Festing, chargé au commencement de l'année par le gouvernement anglais d'une mission près de Samory. Nos excellents voisins cherchent, on le sait, à contrecarrer notre action sur le Niger, et la mission Festing avait pour but de détourner Samory de notre alliance et l'amener à traiter avec les comptoirs anglais. D'après une dépêche de Sierra-Leone, le major Festing aurait succombé le 17 août, à Sininkoroh, quelques jours après son départ de Bissadougou, où il était tombé malade.

Etat indépendant du Congo. — On écrit de Boma, le 15 octobre, à l'*Indépendance belge :*

« Nous entrons enfin dans la saison des pluies. Les montagnes verdissent à vue d'œil et les troupeaux de gros bétail y trouvent leur compte. A l'établissement de *M. de Roubaix*, d'Anvers, l'usine pour la fabrication de l'huile de palme est en pleine activité. Les indigènes qui n'emploient que des moyens grossiers pour la fabrication d'une huile épaisse, ouvrent de grands yeux en voyant couler une huile claire des presses hydrauliques. Deux Belges, *MM. Dury* et *Paul Vandevelde*, viennent d'acheter quelques centaines d'hectares de terrains dans le Bas-Congo pour faire la culture du tabac, du café et du cacao. Le défrichement est déjà commencé sous la direction d'un Espagnol qui a longtemps résidé à la Havane. Ce seront donc nos compatriotes qui auront commencé l'industrie et la grande culture au Congo.

» Les missionnaires belges, sous la direction du père Eveluy, viennent d'arriver à Boma par le dernier steamer, et déjà deux d'entre eux sont partis pour aller fonder leur mission à Kwannauk, qui s'appellera à l'avenir Berghe-Sainte-Marie.

» Un grand féticheur indigène, du nom de Makoleka, ayant commis un grand nombre d'assassinats, vient d'être condamné à mort par les tribunaux de Boma.

» Les ingénieurs employés au tracé du futur chemin de fer se trouvent en ce moment à 80 kilomètres de Stanley-Pool. La région se prêtera, paraît-il, admirablement à l'établissement d'un chemin de fer. Elle est très peuplée et bien cultivée. Les indigènes sont très accueillants. Le travail sera terminé

Digitized by Google

au mois de décembre, et tous les ingénieurs seront rentrés en Belgique pour la mi-janvier.

» Aucun steamer n'étant arrivé du haut-fleuve à Léopoldville, nous sommes toujours sans nouvelles de Stanley. »

Esclavage africain. — *Le blocus anglo-allemand et le droit de visite.* M. Koechlin, député du Nord, ayant demandé à M. Goblet, ministre des affaires étrangères, s'il était exact que le gouvernement français eût consenti à un *droit de visite* des navires français, sur la côte orientale d'Afrique, par les navires allemands et anglais, et s'il avait été détaché un navire de notre escadre de Madagascar, ou d'ailleurs, pour participer conjointement avec les escadres allemandess et anglaises au blocus de la côte de Zanzibar, M. Goblet a fait les déclarations suivantes dans la séance de la Chambre des députés, le 19 novembre :

En ce qui concerne l'importation des armes, nous avons dit que si les gouvernements anglais et allemands qui ont, je le répète, des possessions sur la côte orientale d'Afrique, croyaient pouvoir y établir un blocus déterminé, temporaire, *effectif*, comme nous l'avons fait dans des circonstances analogues en 1883, en Annam, *le droit de visite* sur les bâtiments portant n'importe quel pavillon, *au point de vue de la détention des armes*, c'est-à-dire de la contrebande de guerre, en découlerait naturellement en vertu des principes du droit international. Voilà pour le transport des armes.

En ce qui concerne la traite des esclaves, vous savez que le droit de visite n'a jamais été accepté en France. Bien que la France soit aussi opposée qu'aucune autre nation à ce criminel trafic et bien qu'elle s'honore d'avoir pris l'initiative de la suppression de l'esclavage dans ses colonies..., elle n'a jamais cru, que, même à un intérêt de cet ordre, elle pût sacrifier la dignité de son pavillon et permettre aux navires étrangers de visiter les bâtiments qui le portent.

Le traité qui avait été conclu en 1831 à Londres et qui avait pour objet de réglementer à ce point de vue le droit de visite, avait été accepté par le gouvernement français. Le Gouvernement dut renoncer à le ratifier devant l'opposition des Chambres et de l'opinion publique ; c'est à cette époque que remontent ces discussions passionnées sur le droit de visite dont vous avez trouvé, ces temps derniers, quelque chose dans la presse.

En 1845, une nouvelle convention intervint entre le gouvernement anglais et le gouvernement français, convention d'après laquelle il n'était pas permis, sauf le cas de piraterie, de visiter et de capturer un bâtiment portant le pavillon français. On ne pouvait, aux termes des instructions qui avaient été données au deux marines, visiter les navires qu'au point de vue de la vérification de leurs papiers, et si, dans cette vérification, l'on arrivait à reconnaître qu'un navire portant le pavillon français ou anglais transportait des esclaves, le bâtiment étranger qui avait fait cette inspection, au point de vue des papiers, avait bien le droit de signaler le fait et d'en saisir l'autorité de la nation intéressée, mais c'était à celle-ci seulement qu'il appartenait d'exercer la répression.

Tel était le régime établi par la convention de 1845, qui a duré dix ans mais qui, à l'expiration de ces dix années, n'a pas été renouvelée. On dit que depuis cette époque le trafic des esclaves s'est développé, et que notamment il se ferait sur la côte de Mozambique par le moyen de petits boutres arabes qui reçoivent des lettres de francisation dans un port français, à Mayotte où à Nossi-Bé.

Digitized by Google

Digitized by Google

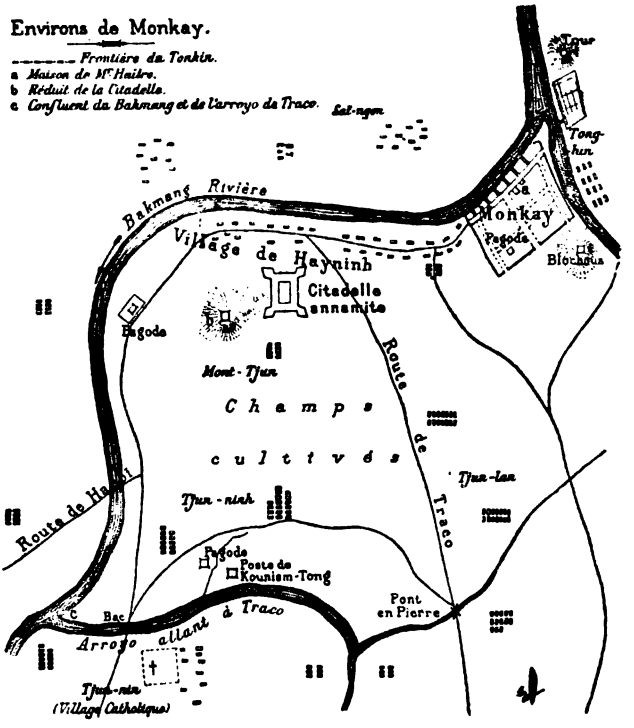

Digitized by Google

Je crois qu'on a singulièrement exagéré, qu'il a pu y avoir quelques abus, mais qu'ils n'ont pas la gravité qu'on a voulu leur donner dans ces derniers temps. Je crois surtout que des faits de cette sorte ont peu d'importance auprès du trafic d'esclaves très considérable qui se pratique dans l'intérieur même de l'Afrique ou sur la côte nord.

Vous savez quelle campagne vigoureuse a été récemment entreprise par M. le cardinal Lavigerie contre la traite des esclaves. Je ne sais si cette idée de la répression de la traite a été le principal mobile de l'œuvre qu'entreprennent à leur tour l'Angleterre et l'Allemagne, mais c'est assurément l'un des buts qu'elles poursuivent et nous ne pouvions refuser de nous y associer. Il est certain que, dans ces derniers temps, quelques abus peuvent avoir été commis parce que notre surveillance dans ces régions est insuffisante — ce qui tient au petit nombre des bâtiments composant notre division navale de l'océan Indien.

Nous avons donc, même avant les derniers pourparlers et aussitôt que nous avons entendu dire que la traite des esclaves se développait sur cette côte, nous avons pris immédiatement les mesures nécessaires; il a été décidé — et j'ai confirmé cette résolution dans les pourparlers que j'ai eus avec les représentants des deux autres puissances — il a été décidé que nous détacherions de la division navale de l'océan Indien un bâtiment qui serait spécialement affecté, *non pas le moins du monde au blocus*, il n'est pas question de cela, mais à la surveillance de notre pavillon, afin d'empêcher que ce pavillon ne servît, bien malgré nous, au trafic des esclaves.

Des instructions ont été envoyées en ce sens par M. le Ministre de la marine ; de nouvelles instructions ont été envoyées par lui et par le Ministre des affaires étrangères pour que, dans nos différents ports, nos agents ne donnent pas trop facilement la francisation à ces petits bâtiments dont j'ai parlé et pour que, d'autre part, ils les surveillent très exactement aux ports d'embarquement, au point de vue de leur chargement.

Voilà les instructions qui ont été données. Vous voyez qu'*il ne s'agit nullement de participer au blocus*. Nous en sommes à ce point, et, permettez-moi de dire qu'en présence des commentaires erronés qui se produisent dans la presse, je ne puis que me féliciter que l'honorable M. Koechlin, reproduisant la demande qu'il m'adressait l'autre jour, m'ait permis de donner ces éclaircissements.

Si d'autres engagements nous étaient demandés, nous nous inspirerions des principes que je viens de rappeler et dont nous ne nous sommes pas écartés. La Chambre peut voir que, dans tout ce qui a eu lieu jusqu'ici, nous n'avons rien abandonné des droits et des traditions de la France.

Afrique centrale. — *Missionnaires.* — L'Académie des Inscriptions et belles-lettres a décidé que la somme annuelle dont elle dispose pour favoriser les voyages d'exploration, et qui provient du legs Garnier, serait attribuée à trois missionnaires qui évangélisent l'Afrique centrale et qui servent utilement la cause de la science en même temps que les intérêts religieux.

La somme sera répartie entre *Mgr Livinhac*, vicaire apostolique du lac Nianza, le Père *Coulbois*, pro-vicaire apostolique du Haut-Congo, sur la rive ouest du lac Tanganika, et le Père *Hautecœur*, supérieur de la mission de l'Ounya-Nyembé, à Tabora.

Mer Rouge. — M, Richard vient de passer trois mois sur le littoral de la mer Rouge, à Souakim, Massaouah, Obock... Il a rendu compte de ses im-

Digitized by Google

pressions dans la séance du 20 novembre, à la Société de Géographie commerciale de Paris. M. Maurice Dunan nous transmet l'analyse de cette conférence.

Le bateau égyptien *le Kédivié* conduit M. Richard de Suez à Souakim en faisant escale à Djeddah, port où affluent les pèlerins qui se rendent à La Mecque. Souakim était bloqué par Osman Digma. Les Derviches étaient maîtres d'une source voisine de la ville, si bien que la population était obligée d'aller chercher l'eau à des puits situés à 3 kilomètres, ce qui était un danger permanent. Souakim n'est pas sur la mer Rouge, mais sur un goulet dans lequel il faut naviguer pendant une demi-heure pour atteindre le port.

Le surlendemain, M. Richard était à Massaouah. Il y a là un grand nombre de constructions qui indiquent chez les Italiens la ferme résolution de s'y maintenir. L'état-major italien autorisa M. Richard à se rendre auprès du général à Sahati. Il arriva en chemin de fer par Moncullo jusqu'à Dogali où le Ras Aloula extermina 500 Italiens. Un cabriolet le conduisit au camp de Sahati. Les officiers italiens, qui parlaient tous très bien le français, dirent à M. Richard que pour eux la campagne de Massaouah était une école de guerre pour l'armée italienne, comme l'Algérie l'avait été pour les Français. Le général San Marzano eut l'amabilité de donner son fils pour guide à M. Richard, ce qui lui facilita singulièrement l'étude du pays.

C'est dès 1870 que les Italiens ont eu des vues sur ces régions. L'Italien Giuseppe Sappeto a ouvert la marche par ses explorations. La Compagnie Rubattino a attiré ensuite l'attention sur toute la partie sud du littoral. Bianchi et Cecchi, actuellement consul à Aden, feu Giuletti, ont eu aussi des vues très précises sur l'avenir qui s'offrait aux Italiens en Abyssinie et surtout dans le Choa. Cette dernière région jouirait, d'après ce que l'évêque du Harrar a dit à M. Richard, d'un climat aussi agréable que celui de la Normandie, et il y aurait là bien des ressources pour les milliers d'Italiens qui, tous les ans, émigrent dans l'Amérique du Sud.

De Massaouah, pour gagner le plateau abyssin, il faut quatre jours, trajet beaucoup trop long, et les pentes sont trop raides pour les chameaux.

C'est Zoula, dans la baie d'Adulis, au sud de Massaouah, qui est la véritable porte d'entrée de l'Abyssinie; les Grecs y avaient jadis établi un port d'où ils pénétraient dans l'intérieur. Les Turcs ont ruiné Zoula comme partout où ils ont passé. M. Richard croit que les Anglais auraient désiré que les Italiens s'engageassent à fond, afin de les détourner de Khartoum. Mais ce dernier point semble être l'objectif des Italiens; c'est le Soudan qu'ils veulent atteindre, soit par l'est, soit par le littoral méditerranéen. Les Italiens, malgré leurs échecs, gagnent du terrain; le plateau de Kéren est tenu par des chefs dont les Italiens se sont assuré la fidélité.

M. Richard croit que les Turcs installés à Cheick-Saïd, au détroit de Bab-el-Mandeb, sont soudoyés par les Anglais pour détenir cette position. Quant à Obock, qu'on avait considéré comme une escale devant nous ouvrir le

Digitized by Google

Harrar et le Choa, il trouve que ce point n'a qu'une valeur médiocre. La route de pénétration est très longue et très difficile; aussi n'a-t-on pas osé recommencer l'entreprise de M. Soleillet. Djibouti, voisin d'une source, eût bien mieux rempli le but qu'on se proposait. Cette station est protégée contre le terrible vent du Kamsin. C'est une position qui serait mieux entre les mains des Ethiopiens qu'entre celles d'une nation européenne.

Au moment où il se rembarquait à Aden, M. Richard rencontra un docteur abyssin qui se rendait aux fêtes de Kiev. Il lui dit que les Ethiopiens considéraient le Tsar comme leur patron naturel, dont la mission était de les défendre contre les Turcs qui trouvent un appui chez les puissances de l'Europe occidentale. M. Richard rapporte de son voyage une haute estime pour le peuple abyssin, qui mérite à tous égards que la France s'intéresse à son sort.

Hedjaz. — *Pèlerins musulmans.* — Le nombre des pèlerins qui se sont rendus à la Mecque cette année a été d'environ 350,000. *Le Temps* donne, à ce sujet, les informations suivantes :

« Les pèlerins formulent des plaintes nombreuses et très vives contre le grand chérif Aoun et le vali Safvet-Pacha qui emploient tous les moyens pour leur extorquer de l'argent. Ainsi, ces deux fonctionnaires, associés avec les chameliers, ont fait payer 35 thalaris pour la location d'un chameau de la Mecque à Médine et le chamelier ne touchait que 16 thalaris, le restant représentant la part du chérif et du vali.

Le sultan avait affecté une somme assez élevée pour le creusement des fosses destinées à l'enfouissement des animaux sacrifiés dans la vallée de la Mouna en souvenir du sacrifice d'Abraham que la tradition place en ce lieu. Or, les fosses n'ont pas été creusées ou l'ont été incomplètement, et de l'argent destiné à ce travail a été ainsi détourné.

Ces deux fonctionnaires ont créé également des metouanef ou cheiks des étrangers, en les imposant à ces derniers. Les metouanef ayant payé très cher pour obtenir les emplois se rattrapent naturellement sur les pèlerins en les pressurant.

Une caravane a été attaquée, vers le 20 juillet, entre Djeddah et la Mecque par un chef bédouin qui, après avoir acheté du chérif la conduite de la caravane, avait vu ce même privilège accordé à un autre chef bédouin qui avait payé une somme plus considérable.

Tout l'Hedjaz regrette Osman-Pacha qui commande aujourd'hui le Yemen. Son administration était correcte et avec lui les pèlerins n'étaient pas exposés à des injustices et à des exactions.

Le 4 septembre, le caïmakan de Djeddah s'est embarqué avec 200 hommes de troupes régulières sur le stationnaire ottoman, à destination du port de Rabouk, entre Djeddah et Yambo. Il paraît que les Bédouins insoumis s'opposent à la construction d'un fort sur ce point.

Pondichéry. — *Réduction des cipayes.* — Une grosse question préoccupe en ce moment la colonie. A la suite d'une parole imprudente de son député,

Digitized by Google

on est en train de supprimer le corps des cipayes, la seule force armée que les traités léonins de 1815 nous autorisaient à conserver dans l'Inde. Il y avait là 400 à 500 bons soldats, animés d'un excellent esprit militaire, fort capables de servir de noyau à une armée coloniale; on ne veut plus nous en laisser que 150! Répartis par groupes de 20 à 30 à Pondichéry et dans les dépendances de Chandernagor, Karikal, Mahé et Yandan, les cipayes auront bientôt cessé d'exister. Ce sera, au lendemain de l'inauguration en pompe de la statue de Dupleix, l'évacuation de l'Inde. On s'en amuse à Madras et à Calcutta. Ici, on en pleurerait presque. Notez qu'il s'agit d'une économie annuelle de.... 25,000 francs!

Toiles bleues. — Notre industrie spéciale des toiles bleues est dans le marasme. Les commandes du Sénégal se font de plus en plus rares. La roue a tourné ou, si vous aimez mieux, le goût a changé. Des concurrents sont venus qui ont offert à meilleur compte des guinées de couleurs plus variées et plus chatoyantes. Les regards de nos fabricants se tournent en ce moment vers le Tonkin, et quelques essais de leurs produits semblent avoir réussi. Malheureusement, le fret est assez élevé entre Pondichéry et Haï-Phong et son coût paralyse les affaires (1).

Péninsule Malaise. — *Progrès de l'influence anglaise à Pahang.* (Voir le t. VIII, p. 630.) — Comme suite aux nouvelles que nous avons données sur les circonstances qui ont amené l'installation d'un résident anglais à Pahang (côte orientale de la péninsule Malaise), on lira avec intérêt les nouvelles qui nous arrivent de Singapore.

M. Rodger, nommé résident anglais à Pahang, a quitté Singapore le 8 octobre pour prendre possession de son poste. Les journaux de Singapore lui recommandent de prendre une attitude prudente et de prouver au sultan que le gouvernement anglais ne veut pas amoindrir son pouvoir, mais au contraire, augmenter son autorité vis-à-vis des chefs du pays. C'est d'ailleurs la politique que les Anglais ont préconisée à Zanzibar, et dont les événements récents dans l'Afrique orientale ont prouvé la supériorité sur celle qui a été adoptée sur le même littoral par la Société allemande. On n'est pas encore fixé sur l'autorité plus ou moins effective que le sultan de Pahang exerce sur les chefs du pays. On dit qu'un chef près de la frontière, à Ulu-Selangor, se serait immédiatement conformé aux instructions écrites du sultan; que d'autres l'auraient imité; mais on assure en même temps qu'à une certaine distance de Pekan, le sultan n'a plus de prise sur les petits chefs malais, à cause du grand pouvoir local de ces chefs et des difficultés de communications. Les communications avec l'intérieur n'existent, en effet, que par la rivière le Pahang.

Les progrès seront très lents à réaliser, car la population chinoise est

(1) Voir la *Revue Française* au sujet des toiles guinées, t. II, p. 386; t. VIII, p. 428.

Digitized by Google

peu nombreuse; les ressources sont très restreintes; la côte est inaccessible pendant six mois; les Malais sont assez industrieux, mais la propriété manquant de sécurité, ils ne produisent que ce qui est nécessaire à leur subsistance. Cette sécurité n'a donc pas favorisé l'immigration chinoise qui ne se produit que là où elle trouve des compensations pour la tâche ingrate de pionniers. Les taxes sont lourdes, les droits sur l'importation et l'exportation sont exagérés; les autorités prélèvent, sans payer, une partie des marchandises... Les Anglais espèrent que la présence du résident mettra fin à cet arbitraire.

Sumatra. — *Les Hollandais à Atchin (1). Nouvelles de Atjeh,* — Les puits artésiens sont à sec; il est impossible de se baigner, la chaleur est intolérable et on ne peut se procurer de glace. Les indigènes font tout le mal possible et continuellement coupent les fils téléphoniques. Le 5 août, sur la ligne ferrée entre Lamara et Lampeneract, ils ont enlevé les rails sur une grande longueur pour piller le train. Heureusement, le train s'arrêta à temps, mais cent cinquante indigènes l'attaquèrent et il dut rebrousser chemin au plus vite. Les travailleurs qui vinrent pour réparer la voie n'échappèrent pas, malgré leur escorte, à la fusillade des indigènes.

Le 8 août, les indigènes changèrent de tactique. Sur 125 pieds, ils soulevèrent un côté des rails et les placèrent sur des briques et un peu plus loin ils creusèrent un fossé pour que le train déraillé y fût précipité. Leur ruse fut encore déjouée, et les indigènes ne purent que tirer des coups de fusils sur la locomotive en fuite. Même accueil fut fait au train envoyé pour réparer la voie.

A Lamburn, les indigènes ont eu l'audace d'attaquer le cercle militaire. Mal leur en prit; reçus à coups de carabines, ils durent s'enfuir.

Pinang Gazette, 2 octobre.

Krakatoa. — M. le Dr Treub, directeur du Jardin botanique de Buitenzorg à Java, vient de publier des documents sur la réapparition de la végétation sur l'île de Krakatoa. L'île a été partiellement recouverte par les cendres et la lave de l'éruption volcanique qui a eu lieu en 1883. Le 26 juin 1886, le Dr Treub, en visitant cette île, constata l'existence d'une végétation épaisse, qui s'étendait jusqu'au sommet de la montagne. Comme l'île entière avait été couverte d'une couche de 3 à 240 pieds d'épaisseur de lave et de cendres, cette végétation ne pouvait nullement provenir de l'ancienne qui avait été totalement calcinée. L'île était restée inhabitée et les accès en étant très difficiles cette végétation n'a pu y être amenée que par les vents ou les oiseaux. On y trouve actuellement partout des fougères, dont on compte onze espèces différentes. Il existe aussi des plantes de la même espèce que

(1) Voir, sur la province d'Atchin, le voyage de M. Fauque. *Revue Française,* t. III, p. 48 (janvier 1886).

Digitized by Google

celles que l'on trouve sur les récifs de corail récemment émergés. Partout M. Treub a remarqué la trace de dépôt d'une mince couche d'algues qui ont rendu le sol mou et susceptible d'absorber l'eau. Ces algues microscopiques ont fait un lit aux fougères, qui à leur tour ont préparé le sol pour ces nouvelles plantes. *(Free. Press : Singapore.)*

Tonkin-Annam. — Nous croyons devoir reproduire textuellement les deux ordonnances que nous avons signalées (t. VII, p. 563) et qui établissent d'une façon définitive le régime de la propriété au Tonkin et sur les divers points de l'Annam. La *Gironde* expose ainsi les raisons qui ont motivé ces deux ordonnances :

D'après le traité du 6 juin 1886, les Français avaient bien le droit d'acquérir au Tonkin; mais ces acquisitions, ne pouvaient être faites qu'à la suite de transactions avec les sujets annamites, lesquels, en droit, ne possèdent pas le sol et n'ont qu'une sorte d'usufruit perpétuel jusqu'au jour où l'État se trouve avoir besoin de leur propriété; ce jour là, ils sont expropriés purement et simplement, sans que la loi prévoie même une indemnité à leur allouer. L'indigène, en vendant sa propriété à un de nos compatriotes, ne peut donc lui céder autre chose que cette espèce d'usufruit, si bien que le colon, après avoir acquis un terrain de ces derniers et suivant les termes du traité, ne peut se dire aujourd'hui propriétaire foncier du sol dans les conditions où nous l'entendons généralement, c'est-à-dire dans les conditions de la loi française. On voit que sous ce régime la propriété est essentiellement précaire et que le droit d'acquérir conféré a nos nationaux par le tracé n'était pas entier, et avait besoin pour produire tout son effet d'être complété par une disposition additionnelle consacrant l'abandon de la part du roi d'Annam de tous ses droits fonciers. Cette précarité dans la possession troublait nos nationaux et était un des plus grands obstacles au développement de leurs entreprises.

Grâce à l'ordonnance royale, nos nationaux vont donc pouvoir acquérir réellement et verront leurs propriétés définitivement assurées.

Voici ces deux documents :

Ordonnance royale accordant aux citoyens et protégés français le droit de posséder en Annam et au Tonkin.

Le vingt-sixième jour du huitième mois de la troisième année de Dong-Khanh (le 1er octobre 1888);

Sur la proposition du Co-mat (conseil des ministres);

Vu l'article 13 du traité du 6 juin 1884, édictant que les citoyens et protégés français pourront acquérir des biens et en disposer dans toute l'étendue des territoires du Tonkin et de l'Annam ;

Voulant donner la plus large extension à ce droit de possession.

Nous décrétons :

Article premier. — Les citoyens et protégés français qui acquerront des biens sur les territoires du *Tonkin* et des ports ouverts de l'Annam en auront, par le seul fait de

Digitized by Google

l'acquisition régulière, *l'entière propriété dans les conditions prévues par la loi française.*

Les acquisitions faites en vertu de cette ordonnance seront, en outre, soumises aux règles spéciales que croira devoir tracer M. le gouverneur général de l'Indo-Chine, auquel nous déléguons tous nos droits.

Art. 2.— Les citoyens et protégés français qui ont acquis antérieurement à la présente ordonnance, des propriétés sous le régime de la loi annamite, devront, pour faire jouir leurs biens des avantages de la loi française, se conformer aux prescriptions que tracera M. le gouverneur général de l'Indo-Chine, auquel nous déléguons spécialement pour cela tous les droits que nous conféraient sur ces biens les lois et coutumes de Notre Royaume, notamment en ce qui concerne l'expropriation.

Art. 3. — Nous concédons en outre, par la présente ordonnance, le droit aux citoyens et protégés français d'acquérir des terrains en Annam, mais nous nous réservons d'accorder ces concessions suivant les conditions édictées par la loi annamite.

DONG-KHANH.

Ordonnance royale relative à l'érection en concessions françaises des terrains d'Hanoï, Haï-Phong et Tourane.

Le vingt-sixième jour du huitième mois de la troisième année de Dong-Khanh (1er octobre 1888).

Vu l'article 18 du traité du 6 juin 1884, édictant que les limites des ports ouverts et des concessions françaises en Annam et au Tonkin seront établies dans des conférences ultérieures, sur la proposition du Co-Mat, et après entente avec M. le gouverneur général de l'Indo-Chine.

Nous décrétons :

Article premier. — Les territoires des villes d'*Hanoï*, *Haï-Phong* et *Tourane* seront érigés en concessions françaises et *cédés en toute propriété* au gouvernement français par le gouvernement annamite, qui renonce à tous ses droits sur ces mêmes territoires.

Art. 2. — Les droits acquis antérieurement sont absolument réservés; ils seront réglés par M. le gouverneur général de l'Indo-Chine française, en vertu des droits que nous lui déléguons spécialement à cet effet par notre ordonnance royale de ce même jour, laquelle fixe définitivement le droit de possession des Français au Tonkin et en Annam.

Art. 3. — Ces territoires seront limités conformément aux plans ci-annexés; l'abornement du périmètre de ces concessions sera fait par les soins des délégués de M. le gouverneur général de l'Indo-Chine Française et de son excellence le Kinh-Luoc; les procès-verbaux dressés après cette opération et contenant la description exacte des terrains concédés et de leurs limites seront déposés dans les archives de notre royaume et du gouvernement général.

DONG-KHANH.

A la suite de ces ordonnances, le gouverneur général a pris, à la date du 4 octobre, un arrêté dont voici les principales dispositions : les trois premiers articles ont pour but de donner à la propriété française tous les bénéfices et toutes les garanties de la loi française, et dans ce but déterminent le mode et la procédure à suivre pour la transformation des anciens titres en titres français. L'article 4 règle les conditions d'expropriation des parcelles de terrains qui ont déjà été affectées aux édifices publics, de celles qui ont

Digitized by Google

été expropriées pour l'ouverture des rues dans les villes de Haï-Phong et de Hanoï, ou qui le seront dans un délai de trois mois en vertu des délibérations des Conseils municipaux de ces villes. Enfin, l'article 6 établit qu'à l'avenir les expropriations ne se feront, pour les terrains soumis à la loi française, que conformément à la loi métropolitaine, et l'article 7 stipule que les futures acquisitions par nos nationaux ne jouiront du bénéfice de la loi française qu'à partir de la date de l'enregistrement en chancellerie.

On peut dire que du 4 octobre 1888 date une ère nouvelle pour l'Indo-Chine, pleine de promesses.

Tonkin et Annam. — Un arrêté du résident général, en date du 19 septembre, *interdit l'introduction et la vente des armes et munitions de guerre* de toute nature et de tout modèle au Tonkin et en Annam.

Une première application du régime de la responsabilité des villages vient d'être faite dans la province de Ninh-Binh. Les notables du village de Dong-Guyet, Huyen de Y-Yen, s'étant, en connivence avec quelques habitants, rendus coupables de pillage et de destruction d'habitations appartenant aux chrétiens de cette localité, et ayant fait subir de mauvais traitements au prêtre français et aux catholiques annamites, ont été condamnés à 200 piastres d'amende, au paiement de 1,200 ligatures aux catholiques et à l'entretien d'une garde de 12 hommes, jusqu'à parfait paiement des sommes ci-dessus.

D'autre part, le gouverneur général a mis fin résolument à la situation si anormale et si dangereuse créée à nos troupes dans la citadelle de Hué, et réalisé un vœu formulé depuis longtemps, tant par le gouvernement annamite que par toutes les autorités civiles et militaires françaises. Nos troupes vont évacuer la citadelle où elles sont disséminées, sans cohésion et à la merci de toutes les aventures, pour être concentrées dans l'excellente position stratégique de Mang-Ca, d'où elles peuvent défier les événements, quels qu'ils soient (1).

On va les loger dans des locaux provisoires, aux frais d'aménagement desquels concourt le gouvernement annamite, en attendant l'achèvement des casernes en voie de construction.

Chasse aux pirates. — Le courrier de Haï-Phong, daté des 7 et 11 octobre, arrivé par le paquebot *Ava*, contient les renseignements suivants que donne la *Gironde* :

Dans la nuit du 2 au 3 octobre, une bande de 200 pirates chinois armés de fusils à tir rapide a attaqué le poste de An-Chan, commandé par le capitaine Moiroud du 4e tirailleurs tonkinois. L'enceinte du poste a été forcée ; mais après une lutte acharnée corps à corps, les pirates ont été repoussés.

---

(1) La *Revue Française* a signalé l'urgence de cette mesure en août dernier (t. VIII, p. 180).

Digitized by Google

Nos troupes ont eu trois tirailleurs tonkinois tués, un sergent européen blessé grièvement, trois tirailleurs tonkinois blessés et deux disparus. Les pirates ont abandonné dans le poste, en battant en retraite, cinq tués. Les magasins à vivres du poste et le logement des officiers ont été incendiés par les pirates pendant l'action.

— Quelques jours avant, une troupe en reconnaissance, composée de quinze tirailleurs tonkinois, sous les ordres du sous-lieutenant Chaudron, s'était heurtée, entre An-Chan et Lam, à une assez forte bande de pirates chinois. Au début de la rencontre, un sergent indigène avait été tué.

— Une affaire destinée à assurer la pacification dans nos possessions vient d'avoir lieu dans les environs de Dong-Trieu. Plusieurs bandes de pirates, après avoir résisté assez longtemps à nos soldats, auraient été mises en déroute et auraient subi des pertes assez sérieuses. Nous avons perdu un officier, à Haïduong.

— La récolte du riz se présente sous un aspect magnifique. La tranquillité est parfaite sauf sur la côte de Dong-Trieu, où l'on suppose que les bandes de Thuat et de Tieh se sont réunies.

— Le 4 octobre, dans une reconnaissance faite sous le commandement du lieutenant Damade, nos troupes ont dû livrer aux pirates un combat assez sérieux dans lequel nous avons perdu deux légionnaires et cinq tirailleurs tonkinois. Quelques hommes ont été blessés. Le commandant Lemoine a quitté les Sept-Pagodes et s'est porté au secours de nos soldats ; d'autres renforts ont été envoyés hier. La canonnière *Berthe-de-Villers* est partie pour Dap-Cau. Les pirates sont, dit-on, retranchés dans les pagodes et les villages de Kut-Dai et Dong-Doï.

Le *Courrier de Haï-Phong* publie (14 octobre) les renseignements suivants sur l'affaire de la Montagne de la Pagode, dans laquelle a été tué le l^t^ Janin :

« Les bandes de Thant-Huat et de Doc-Thieh, réunies et fortes de cinq cents hommes, dont la moitié armée de fusils à tir rapide, ont été bousculées, les 6, 7 et 8 octobre, par la colonne sous les ordres du chef de bataillon Lemoine, commandant le cercle des Sept-Pagodes. Le 8, à la nuit tombante, la position dite de la Montagne de la Pagode était brillamment enlevée par nos troupes, composées seulement de 80 hommes armés de fusils, dont 20 Européens ; puis le bivouac était établi pour la nuit sur la position. Vers dix heures, 200 pirates environ attaquèrent par surprise l'aile gauche commandée par le l^t^ Janin du 1er régiment de la légion étrangère. La position dut être abandonnée et le l^t^ Janin trouva la mort en ralliant les tirailleurs en bas de la montagne. Les l^ts^ Damade et Guillet arrivèrent à ce moment au secours de l'aile gauche ; mais malgré leur énergique intervention, l'obscurité de la nuit les empêcha de reprendre aussitôt la position. Le lendemain matin, les pirates avaient disparu. Dans les trois

Digitized by Google

journées nous avons eu un tué, le lt Janin, et sept blessés. Les pertes infligées aux pirates ont été très sensibles. Doc-Thieh a été blessé à deux reprises. Le reste de la bande s'est réfugié probablement dans son repaire habituel, l'île des Deux-Songs, où les pirates ont leurs approvisionnements.»

Protectorat allemand en Extrême-Orient. — La situation privilégiée faite à la France en Chine, par le protectorat traditionnel qu'elle exerce sur tous les missionnaires catholiques, à quelque nationalité qu'ils appartiennent, a toujours été le point de mire des grandes puissances européennes. On se rappelle le mouvement d'opinion qui s'est produit récemment en France quand le Vatican à noué avec la Chine des relations, qui pouvaient avoir comme conséquence un amoindrissement du rôle que la France avait rempli jusque là en Extrême-Orient.

Voici un nouvel avertissement qui nous est donné par la *Gazette de Cologne*.

Le Gouvernement français fera bien d'en tenir compte pour régler sa conduite sur d'autres points du globe, et ne pas tenir systématiquement pour quantité négligeable les établissements de missionnaires catholiques, qui représentent d'une façon si noble le nom et l'influence française.

C'est de la mission de Bagamoyo (côte orientale d'Afrique) à laquelle nous faisons plus spécialement allusion ici, et dont nos honorables n'ont même pas paru soupçonner l'existence dans la séance de la Chambre des députés du 19 novembre dernier. Il eût été à propos de signaler les services rendus dans la lutte contre l'esclavage en Afrique.

L'article de la *Gazette de Cologne* annonce que des traités sont intervenus entre l'Allemagne et la Chine, par lesquels les missionnaires allemands doivent jouir des mêmes droits que les missionnaires de toute autre nation, quelle qu'elle soit, et se félicite de voir que les Français qui ont toujours été peu aimés, dit-elle, dans l'Extrême-Orient, et y ont une situation très pénible depuis l'affaire du Tonkin, n'auront plus à intervenir dans ces sortes de questions. Elle ajoute à cette nouvelle le commentaire suivant :

On sait que le gouvernement français élève cette prétention étonnante dans diverses parties du monde, d'avoir la mission de protéger les missionnaires catholiques, à quelque nationalité qu'ils appartiennent; c'est particulièrement dans l'Asie orientale que cette prétention se manifeste. On fait remonter en France cette protection des missionnaires à des temps très éloignés pour la justifier. En fait, autrefois, ceux qui venaient d'Allemagne, d'Italie, d'Espagne et des autres pays pour remplir leur office étaient forcés de se mettre sous la protection de la France. En ce temps-là, quand les puissances de l'Europe centrale étaient divisées, la France seule était assez puissante pour accorder une aide, et, de plus, elle s'était fait donner pour ses sujets chrétiens et pour ses missionnaires certains avantages notables.

C'est ainsi qu'il est arrivé que beaucoup de missionnaires allemands ont vécu dans l'empire du Milieu, sous la protection de la France et avec des passeports délivrés par les autorités françaises. Plus tard, les circonstances firent que ce qui n'était qu'une habitude fut considéré comme une obligation. Les missionnaires qui auraient le plus désiré être protégés par leur patrie avaient fini par se croire obligés de se mettre

Digitized by Google

sous l'égide de la France, d'abord pour avoir un passeport, ensuite pour jouir des avantages réservés à ses nationaux. Tout cela ne saurait plus convenir aujourd'hui; l'empire est assez puissant dans ces contrées pour accorder à ses sujets une protection aussi efficace que n'importe quelle puissance, et il a conclu avec la Chine des traités qui permettent aux missionnaires allemands de jouir des mêmes droits et avantages que ceux des autres nations.

Nouvelle-Guinée allemande (1). — M. Bartholemy de la Compagnie allemande est mort de la fièvre à Finchhaven. — MM. Herring, Langemark et Schmelé viennent de faire un voyage par terre pour inspecter la Nouvelle-Bretagne. Ils sont partis de Matupi, station située au nord-est de la *presqu'île Gazelle*, partie extrême orientale de la grande île Nouvelle-Bretagne, appelée par les Allemands *Neu-Pommern* (Archipel Bismarck). Ces voyageurs ont été attaqués par des indigènes armés de carabines et de lances. M. Herring a reçu deux balles qu'on a pu extraire à son arrivée à Finchhaven. Il est rétabli ainsi que deux autres de ses compagnons qui avaient été également blessés.

Dans l'île voisine, Nouvelle-Irlande (*Neu Mecklenburg*), les colons allemands paraissent encore plus éprouvés. Les naturels ont tué un blanc et un des indigènes qui accompagnaient les explorateurs. Le comte Pfeil et M. Rocholl ont été abandonnés par toute leur troupe formée de trente porteurs ; ces derniers ont emporté provisions et instruments. Les explorateurs ont dû vivre de copra jusqu'à ce qu'ils aient pu être sauvés par un missionnaire de l'île Duc-d'York (*Neu-Lauenburg*), située dans le canal Saint-Georges. On n'a pu découvrir aucune trace des déserteurs.

Nouvelle Guinée anglaise : On trouvera les îles Joannet, Piron... dont il est parlé ici, dans l'archipel Louisiade, situé à l'extrême pointe S. E. de la Nouvelle-Guinée. Les îles principales de cet archipel sont Saint-Aignan, Sud-Est et Rossel.

Les indigènes se montrent sympathiques aux colons et ont travaillé pour eux sur plusieurs points. Mais il semble qu'il y a entre les indigènes des ferments de discorde, car six d'entre eux ont été massacrés à Biowa et trois enfants ont été enlevés. On a pu cependant les reprendre à l'île Broken, grâce à un interprète indigène. Comme représailles, plusieurs canots et quelques huttes indigènes d'un des villages, qui servaient de base d'opération, ont été detruits d'après les ordres du commissaire spécial.

L'an dernier seize têtes ont été enlevées des îles Joannet et Piron. Cette coutume barbare de chasser les têtes prévaut parmi les indigènes habitant les îles voisines de la section S.-E. de la Nouvelle-Guinée. Ces têtes servent d'article de commerce dans les îles Woodlark, Saint-Aignan,..

(1) Les notes qui suivent sur la Nouvelle-Guinée allemande et anglaise sont extraites d'une lettre de Brisbane, du 23 juillet 1888, qu'a bien voulu nous communiquer M. le secrétaire général de la Société de Géographie commerciale.

Digitized by Google

Sur la côte nord de l'île Juanita, les bandes des chercheurs d'or et d'étain ont changé leurs positions pour étudier un nouveau pays; le copra (noix sèche de coco) est l'objet d'un commerce actif dans plusieurs villages, dans les baies de Lille et Godenough. A d'autres endroits, on récolte la biche de mer; la gomme s'exploite sur les îles Joannet et de Sud-Est. M. Musgrave, après trois années d'expérience dans le Protectorat, a acquis une grande confiance dans l'avenir de cette région. Il dit qu'il y a vingt fois plus de ressources dans la Nouvelle-Guinée qu'il n'y en a dans la Jamaïque, qui a un échange annuel de £ 3.000.000.

Granville et Samarai sont devenus deux centres importants de commerce; leurs relations avec l'Australie s'établissent par Cooktown.

Sibérie. *Voie de terre en concurrence à la voie par la mer de Kara.* — Nous avons indiqué (t. VIII, p, 560) le projet qui consiste à joindre l'Obi à la mer du Nord par une voie ferrée partant d'Obdorsk (Sibérie) et traversant la chaîne de l'Oural et la rivière Ussa. Le terminus sera dans la baie de Chainuder, au-dessus du cap Belcoff. La ligne aura plus de 400 verstes. Le port qui devra être construit dans la baie de Chainuder coûtera 2 millions de roubles papier. Cette ligne ne sera pas livrée au public, mais sera réservée à l'usage exclusif du concessionnaire qui vient de fonder une compagnie commerciale qui utilisera cette voie.

Les principaux articles d'exportation des districts de la Sibérie du sud seront les grains et les bestiaux, tandis que les districts du Nord exporteront du poisson, des peaux, des fourrures et du bois. On estime que 10 millions de pouds de blé seront expédiés tous les ans des districts de Tomsk et de Tobolsk.

Groënland : *Exploration Nansen* (1). — Nous avons publié la lettre que le Dr Nansen écrivit le 17 juillet au moment où il atterrissait sur la côte Est du Groënland en face d'Inigsalik. Depuis environ cinq semaines on commençait en Norwège, à se préoccuper du sort de l'expédition qui avait à traverser 400 milles environ de glaciers pour parvenir à la côte Ouest. Il n'était pas possible d'avoir de nouvelles avant le retour d'un des bateaux qui font le service régulier des colonies, le long de la côte Ouest pour la " *Greeland Company*. On savait que le *Peru* devait quitter le 16 septembre Godthaad, où l'on aurait pu avoir des nouvelles de l'expédition, si toutefois elle avait réussi à remplir son programme. Cette attente fut déçue; mais une dépêche de Farsund (Norwège) vient d'annoncer que le vapeur *Fox* revenant des mines de Ivigtut Cryolite avait apporté l'heureuse nouvelle de l'arrivée du Dr Nansen, le 4 octobre, à Godthaab. Le *Fox* porte d'ailleurs la relation du voyage que le Dr Nansen lui a remis.

Il est intéressant de rappeler les tentatives qui ont précédé l'expédition du Dr Nansen et le *Times* vient d'en donner l'analyse dans les termes suivants:

Tout l'intérieur de la péninsule du Groënland s'étendant d'un point inconnu

(1) *Revue Française* T. VIII, p. 311, 506.

Digitized by Google

près du Pôle Nord jusqu'au Cap Farewell (60° lat. N.), passe jusqu'ici pour être un glacier continu dont des fragments se détachent et flottent dans l'océan libre. De loin en loin s'élèvent des pics nus et glacés appelés par les habitants « *nunataks* ». Plusieurs expéditions partant des colonies de la côte ouest, ont essayé de pénétrer à l'intérieur mais n'ont jamais pu s'enfoncer assez profondément pour découvrir si derrière ces murailles glacées il n'y avait pas quelque abri servant de berceau aux rennes, lièvres, ptarmigans qui paraissent en grand nombre sur la côte durant les mois d'été. Contre toute probabilité, les Groënlandais soutiennent que leurs aïeux avaient constaté l'existence de ce paradis.

Autrefois en Europe, on ignorait complètement la configuration du Groënland et, en 1728, un roi de Danemark envoya un major de son armée avec une troupe de cavaliers qui débarquèrent sur la côte Est, avec ordre de traverser le pays à cheval. Aujourd'hui, on procède autrement et bien que beaucoup des expéditions tentées depuis une trentaine d'années aient échoué, plusieurs ont réussi dans une certaine mesure.

M. Whymper a fait l'ascension de plusieurs glaciers. Le capitaine Jensen, officier de la marine danoise, atteignit en 1878 des pics glacés inexplorés et d'une hauteur considérable. Nordenskjold pénétra à 80 ou 100 milles à l'intérieur. L'explorateur américain, M. Peary, accompagné du marin danois Maigaard, a fait, en 1888, une exploration sur les glaciers. La plupart de ces expéditions partirent de la côte ouest qui offre de plus grandes facilités, à cause de ses établissements nombreux. Quant à Nordenskjold, il partit d'une baie de la côte Est qui est inhospitalière où, par un heureux concours de circonstances, il avait trouvé, dans la bordure de glace, une ouverture lui permettant de débarquer sur la plage elle-même. Mais aucun de ces voyageurs n'avait traversé complètement la péninsule, de sorte qu'on n'avait aucune certitude sur l'état de l'intérieur.

En faisant, il y a quelques années, un voyage sur la côte à bord d'un baleinier, le Dr Nansen pensa que la traversée pourrait être exécutée par une bande de grimpeurs adroits, habitués au *ski* (soulier à neige norvégien). Au lieu de partir de la côte ouest, il résolut de partir de la côte Est qui est sans ressources. Il pensa qu'il réaliserait ainsi son programme en un seul voyage parce que la nécessité absolue d'atteindre un des établissements de la côte Ouest stimulerait l'ardeur de ses compagnons. Les frais de l'expédition furent faits par un négociant danois, M. Augustin Gamel, qui avait déjà frété, à ses frais, il y a quelques années le *Dijmphna* (capitaine Hovgsard). Parmi les volontaires qui s'offrirent, le Dr Nansen choisit ses trois compagnons norvégiens : le lieutenant Dietrichson, un marin, M. Sverdrup, et le fermier Christiansen. Deux Lapons : Samuel Ralto et Ravna, complétaient la troupe. L'expédition partit en mai par l'Islande (*via* Granton) et le 4 juin s'embarquèrent sur le baleinier norvégien *Jason* (capitaine Jacobsen) qui avait promis de les conduire à la côte Est du Groënland.

Nous avons déjà relaté les péripéties du voyage (t. VIII, p. 506) et nous

Digitized by Google

publierons ultérieurement la relation officielle faite par le Dr Nansen. Bornons-nous, quant à présent, à signaler que d'après les nouvelles les plus récentes parvenues en Norwège, il aurait fallu à l'expédition 12 jours de voyage à travers la glace pour atteindre la terre ferme à 300 milles au Sud du point qui avait été prévu lors du départ. La traversée de la presqu'île, commencée le 15 août, aurait duré 46 jours; la distance parcourue serait de 400 milles environ, Soit une moyenne de 10 milles par jour à une altitude d'environ 7,500 pieds. Une tempête de neige aurait fait dévier l'expédition de sa route primitive; ce qui aurait considérablement augmenté le parcours. La plus haute altitude, qui ait été relevée, dépassait 10,000 pieds; la température a varié de 40 à 50°. On commença la descente vers la fin de septembre, ce fut le moment le plus dangereux. Enfin, les voyageurs arrivèrent non pas à la colonie de Christianshaab, comme ils en avaient le projet, mais dans une petite baie voisine de Godthaab. Le Dr Nansen et M. Sverdrup construisirent un radeau et, laissant derrière eux leurs quatre compagnons, parvinrent à Godthaab. Le dernier bateau en était parti, mais comme ils avaient l'espoir d'un trouver un à Ivihtut, port de Cryolith, ils envoyèrent deux hommes pour y porter leurs lettres. C'est ainsi que le *Fox* put emporter le manuscrit du Dr Nansen. Ce dernier avait exprimé le désir que ce bateau attendît son arrivée, mais le capitaine du *Fox* ne crut pouvoir, à cause des glaces, retarder son départ. Le Dr Nansen sera donc obligé de passer l'hiver dans la colonie de Godthaab.

Saint-Pierre et Miquelon. — *Pêche de la morue.* — La session ordinaire du Conseil général des îles Saint-Pierre et Miquelon a été ouverte le 22 octobre par le gouverneur, M. de Lamothe. Dans son discours, le gouverneur a rappelé la situation faite aux pêcheurs français par l'interdiction de l'importation à Saint-Pierre de la boëtte de provenance anglaise, les difficultés qu'ils ont eu à vaincre pour la pratique de leur industrie. Cette année, non seulement la morue ne s'est montrée qu'en faibles quantités, mais encore, pour la première fois depuis très longtemps, le capelan, l'appât de seconde pêche, a fait défaut presque complètement en juin et juillet dans les eaux de la colonie.

De toutes ces circonstances, il est résulté un déficit considérable dans la production de nos pêcheries, et tandis que les exportations de la colonie se chiffraient, au 15 octobre 1887, par 5,651,872 kilos de morue sèche et 27,820,145 kilos de morue verte, elles ne s'élevaient, au 15 octobre 1888, qu'à 4,367,435 kilos du premier de ces produits et à 19,961,817 kilos du second.

Canada. — *Annexion de Terre-Neuve.* — Nous avons exposé (t. VII, p. 597) les motifs invoqués au Canada pour l'entrée de Terre-Neuve dans le Dominion. Nous avons alors fait pressentir que cet acte serait accueilli favorablement dans l'île. La dépêche suivante semble confirmer ces données:

On annonce de Terre-Neuve que la circonscription électorale de Bonavista

Digitized by Google

vient d'élire comme représentant au Parlement terre-neuvien un candidat partisan notoire de l'union de l'île avec le Canada. C'est le premier verdict populaire en faveur de l'union.

Dunkerque. *Port militaire.* — A propos des nombreux articles qui ont paru dans la presse sur la nécessité d'établir un port militaire dans la partie la plus septentrionale de la France, pour servir en cas de guerre de refuge aux cuirassés isolés ou même à une flotte, un ingénieur d'une grande compétence nous adresse les observations suivantes:

A Dunkerque, la ville et les principaux établissements maritimes sont en moyenne à 500 mètres de la laisse de la haute mer; l'estran (côte plate que la mer couvre et découvre tour à tour) y a une largeur au moins égale. En avant se trouve la rade, fosse ayant une profondeur de 12 à 15 mètres, à marée basse, sur une étendue de 25 kilomètres de longueur et de 1 kilomètre de largeur au point le plus étroit; on ne peut accéder à cette fosse que par deux passes: celle de l'ouest, accessible à tous les navires; et celle de l'est ou de Zuydcoote, que peuvent seuls franchir à marée haute les bâtiments d'un faible tirant d'eau. Ces deux passes sont d'ailleurs défendues par des batteries. La rade est protégée du côté du large par une série de bancs parallèles à la côte, dont quelques parties découvrent à marée basse. Ces bancs laissent entre eux des fosses semblables à celle de Dunkerque; les deux plus rapprochées sont très étroites en leur milieu et la profondeur en ce point n'y atteint pas 10 mètres à marée basse. Un navire qui s'y serait engagé serait dans une situation critique, si des torpilleurs partant de Gravelines venaient à lui en fermer l'entrée. Dans la partie la plus large de la seconde, un navire serait à 12 kilomètres du port; il ne pourrait donc rien tenter contre les navires qui se seraient réfugiés à Dunkerque.

La rade de Dunkerque est d'une bonne tenue, une escadre pourra, presque par tous les temps y faire du charbon; le port dispose d'allèges nombreuses et de remorqueurs puissants; ces moyens de ravitaillement y existeront toujours, car la hauteur des marées de mortes eaux oblige les grands steamers qui ne veulent pas attendre les vives eaux à s'alléger en rade avant d'entrer dans les bassins à flot. Le port de Dunkerque, vu son importance offrira toujours à une escadre qui aura besoin de se réparer ou de se ravitailler des ressources hors de proportion avec celles de tout autre point de cette côte. Dunkerque est, en outre, relié à tous les centres industriels du nord de la France par une série de canaux et par les voies ferrées. Cette ville possède des bassins à flot où les plus grands navires peuvent entrer aux marées de vives eaux et à toutes les marées hautes en s'allégeant un peu en rade.

Le pont sur la Manche. — Les projets du pont sur la Manche viennent d'être approuvés par la commission internationale anglaise et française, composée pour l'Angleterre de MM. Fowler, Backer, d'un ingénieur du mi-

Digitized by Google

nistère des travaux publics et d'un délégué du ministère de la guerre; pour la France, d'un amiral, d'un inspecteur des ponts et chaussées, d'un ingénieur en chef des chemins de fer et d'un ingénieur des usines du Creusot. Ce pont, le plus important du monde, aurait 37 kilomètres de longueur; les travées de 550 à 600 mètres, le tablier serait élevé de plus de 50 mètres au-dessus du niveau de la mer. Sur chaque pile, construite en fer et en maçonnerie, on installerait un phare électrique,

Affaissement du sol de la France: Académie des sciences 29 octobre. — Le colonel Goulier s'est livré à des calculs d'où il ressortirait que le sol de la France est soumis à un mouvement de bascule dont l'axe serait le parallèle passant par Marseille, et que, tandis que s'élève la partie située au sud, la partie nord, vers Lille, s'abaisse graduellement, de manière qu'on peut en prévoir la submersion. M. Quilléo adresse une note à l'Académie dans laquelle il fait remarquer que les conclusions de M. Goulier sont prématurées. L'affaissement qu'il signale dans le département du Nord est peut-être local; il faudrait étendre l'observation et les calculs à des points plus nombreux, afin de s'assurer s'il n'existe pas ailleurs des affaissements et des relèvements successifs, restreints à des zones peu étendues.

M. Bouquet de la Grye exprime aussi l'avis qu'il ne faut accepter les conclusions du colonel Goulier qu'après une enquête étendue: par exemple, il conviendrait de relever dans tous nos ports les différences de niveau qui se sont produites depuis qu'on observe assez régulièrement.

M. Vivien de Saint-Martin. *Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.* 26 octobre 1888. — La correspondance contient une lettre de M. Vivien de Saint-Martin, dans laquelle il propose à l'Académie de lui faire don, en toute propriété, du manuscrit d'un grand ouvrage, un *Dictionnaire de Géographie ancienne*, auquel il a consacré vingt années d'un travail qu'il ne se sent pas la force de prolonger. L'œuvre est achevée complètement pour plusieurs parties; d'autres parties sont à l'état de fiches; d'autres ont besoin d'être complétées par le dépouillement nouveau des auteurs orientaux, pour être mises au courant de la science actuelle.

M. Bréal fait ressortir la valeur peu ordinaire du présent qui est offert à l'Académie. Dans le dictionnaire dont M. Vivien de Saint-Martin a déposé le manuscrit au secrétariat de l'Institut, on trouve le dépouillement de tous les renseignements géographiques qui se rencontrent chez les auteurs anciens, tant européens qu'orientaux, depuis les commencements de l'histoire jusqu'à la fin de la période byzantine. Pour donner une idée de l'étendue de cet ouvrage, il suffit de dire que la portion relative à l'Asie, qui est terminée, formerait trois volumes in-4°. Il est à espérer qu'il se trouvera un savant pour en entreprendre la publication, en le mettant au courant des nouveaux progrès de la science.

MM. Deloche, G. Perrot, Duruy, Barbier de Meynard, Wallon et Delisle insistent sur la nécessité de prendre des mesures pour que le manuscrit

Digitized by Google

puisse être communiqué le plus tôt possible aux lecteurs de la Bibliothèque de l'Institut. L'examen de cette question est renvoyé à la commission des travaux littéraires.

M. le président, au nom de tous ses confrères, a exprimé à M. Vivien de Saint-Martin, présent à la séance, la reconnaissance de l'Académie pour le don qui lui est fait.

Société de Géographie commerciale de Bordeaux. — *5 novembre.* M. Rodel, secrétaire, donne communication des chiffres officiels sur le mouvement maritime des ports de Rouen et Marseille pendant les premiers mois de l'année 1888 ; puis il parle des grands travaux publics actuellement en cours d'exécution ou sur le point d'être entrepris en Europe, desséchement du Zuyderzée, en Hollande ; canal de la mer du Nord à la Baltique, en Allemagne ; canal à travers le Jutland, en Danemark ; percement de l'isthme de Pérékop, en Russie ; projet de canal en Italie, entre la mer Tyrrhénienne et l'Adriatique, etc,

En Afrique, il signale notamment l'expédition du capitaine Trivier, parti pour remonter le Congo et visiter Nyangoué et le Loukouga. C'est le journal bordelais, *la Gironde*, qui a pris l'initative de cette expédition et qui en fait les fonds, les dernières nouvelles de l'explorateur sont datées du 22 septembre de la rivière du Vieux Calabar.

En Amérique. M. Rodel constate, au Pérou, la création d'une nouvelle Société de géographie à Lima.

En Océanie, il annonce que les Chiliens seraient sur le point de prendre possession de l'île de Pâques pour en faire un lieu de déportation politique.

M. Hautreux, vice-président, fait une communication sur les courants de l'Atlantique nord par les épaves flottantes, d'après les *pilots-charts*, cartes marines en trois couleurs, publiées par le bureau du Maritime Exchange des États-Unis.

Population des grands États. — *L'Annuaire du Bureau des Longitudes* donne l'indication des États dont la population dépasse quarante millions d'âmes ; ils sont au nombre de sept ; bien entendu, la population de leurs possessions coloniales est comprise dans les chiffres qu'on va lire :

Empire chinois	404	millions
Empire britannique	285	—
Empire russe	109	—
République française	71	—
République américaine	58	—
Empire allemand	48	—
Empire ottoman	41	—

De ces sept États, le plus étendu en superficie est le britannique, qui a 23 millions de kilomètres carrés ; viennent ensuite le russe 21 millions 9, le chinois 11 millions 1, l'américain 9 millions 3, le turc 6 millions 1, la France 2 millions 9, l'allemand 1 million 6.

Digitized by Google

Les chiffres relatifs à la France se décomposent ainsi :

En France, nos 86 départements et le territoire de Belfort, comprenant 528,400 kilomètres carrés, comptent 38,218,903 habitants, ce qui donne 72 habitants par kilomètre carré.

Algérie : 518,334 kilomètres carrés, 3 millions 867,465 habitants ; densité, 7,5 habitants par kilomètre carré.

Autres colonies et protectorats en Afrique : 1,903,676 kilomètres carrés, 16,805,465 habitants ; densité, 8.9.

Colonies et protectorats en Asie : 369,966 kilomètres carrés, 15,508,000 habitants ; densité, 42.

Colonies et protectorats en Océanie : 23,395 kilomètres carrés, 85,000 habitants ; densité, 5,5.

Colonies en Amérique : 123,895 kilomètres carrés, 399,500 habitants ; densité, 3,2.

Ne sont donc compris dans les chiffres relatifs à la France :

Ni la Haute-Alsace dont la superficie est de 3,503 kilomètres carrés et la population de 598,000 habitants.

Ni la Basse-Alsace dont la superficie est de 4,773 kilomètres carrés et la population de 454,000 habitants ;

Ni la Lorraine dont la superficie est de 6,238 kilomètres et la population de 598,000 habitants.

Haute-Alsace, Basse-Alsace et Lorraine couvrent ensemble 14,508 kilomètres carrés renfermant 1,522,000 habitants.

BIBLIOGRAPHIE

LES ÉTATS-UNIS CONTEMPORAINS

ou

LES MŒURS, LES INSTITUTIONS ET LES IDÉES DEPUIS LA GUERRE DE SÉCESSION, par CLAUDIO JANNET ; quatrième édition complètement refondue. — Paris, Plon : 1889.

Qu'il me soit permis d'attirer l'attention des lecteurs de la *Revue française* sur l'important travail dont je viens d'indiquer le titre. Le volume unique de la première édition (1876) a fait place à deux volumes contenant en outre, à la suite du texte, des annexes et pièces justificatives fort importantes, c'est assez dire que l'auteur n'a cessé de travailler à son ouvrage ; de le refaire et de l'accroître d'après les documents qui lui ont été adressés ou qu'il a lui-même recueillis dans le pays.

Voici, du reste, l'indication des chapitres : Les origines ou les États-Unis il y a cent ans ; ce que les partis ont fait de l'œuvre de Washington ; la guerre de Sécession et ses résultats ; la pratique du suffrage universel ; le gouvernement des politiciens et les manieurs d'argent ; l'action de la presse ; la

Digitized by Google

justice et les juges ; les mœurs privées et la question des femmes ; la religion ; la question de l'école ; la question des races et la politique extérieure ; les sociétés secrètes et le socialisme ; questions économiques et ouvrières, l'avenir de la démocratie américaine.

Les derniers chapitres surtout sont entièrement nouveaux ; on y trouvera en particulier ce qui concerne ces grèves accompagnées d'émeutes et l'apparition de ces puissantes sociétés ouvrières qui ont surpris tant d'esprits en Europe, les États-Unis étant réputés être à l'abri de ces périls que devaient redouter seules, croyait-on, les nations de l'ancien monde.

Ce livre n'est pas un récit d'excursion ni l'exposé de quelque point spécial, mais un complet examen de la situation actuelle des États-Unis sous toutes ses faces. C'est le travail le plus complet qui ait été écrit sur ce sujet depuis le grand ouvrage de M. de Tocqueville sur la *Démocratie en Amérique*. M. Claudio Jannet a été à la hauteur de son sujet ; c'est en faire un assez bel éloge.

HUBERT-VALLEROUX.

LE LITTORAL DE LA FRANCE, par Mme VATTIER D'AMBROYSE.

Palmé, éditeur. — Un fort volume orné de plus de 300 cartes et gravures

Ce bel ouvrage, qui a été récompensé par l'Académie française, est le digne couronnement de la grande œuvre de description de nos côtes, de Hendaye et de Cerbère à Vintimille. Cinq volumes ont déjà été publiés, et le sixième qui vient de paraître est entièrement consacré aux côtes de Provence.

Nous ne pouvons que répéter ce que nous avons déjà dit au sujet de l'exactitude du travail, de l'intérêt du récit et de la conscience de l'auteur à s'entourer de tous les renseignements propres à éclairer sa religion. Aussi cette œuvre de haute volée, qui a sa place marquée dans toutes les bibliothèques, restera-t-elle longtemps une inépuisable mine de renseignements pour tous ceux qui s'intéressent aux populations si laborieuses du littoral, à leur vie pleine de dangers et à leur esprit de patriotisme. Les marins ont sauvé l'honneur de la France pendant les jours de deuil et de revers, et Mme Vattier leur consacre un juste tribut d'éloges.

Il faudrait, pour être juste, signaler tous les chapitres dans l'œuvre de Mme Vattier. Contentons-nous seulement d'énumérer les principaux. C'est d'abord Marseille, la vieille cité phocéenne qui est devenue la reine de la Méditerranée, puis Toulon sur lequel on fonde tant d'espérances en cas de guerre maritime. Sa magnifique rade est entourée d'une ceinture de forts ; malheureusement ceux-ci ont vieilli et ont besoin comme le restant de nos côtes d'être mis plus sérieusement en état de défense. Une région bien pittoresque est celle des Maures, peu facilement accessible, sauvage, peu habitée, mais pleine de souvenirs des Sarrasins et d'attraits pour le touriste. Qui ne connaît Cannes, Nice, Menton, la double route de la Corniche, de Nice à Monaco et de Menton à Vintimille. Il y a là des points de vue de toute beauté, depuis le panorama de la Turbie jusqu'aux vieux murs d'Eza si curieusement juchés en haut d'un pic presque inaccessible.

La principauté monégasque a son petit chapitre à part et l'auteur, séduit par la beauté du site, ne peut s'empêcher de s'écrier : « Monaco est bien le rêve le plus fantastique, devenu la plus resplendissante des réalités ».

G. D.

Digitized by Google

La France au Soudan. — On a lu (t. VII. p. 691) l'analyse des conclusions d'un ouvrage considérable retraçant la Campagne du Haut Sénégal et du Haut Niger (1885-1886) par le colonel H. Frey. On se rappelle que cette étude, qui émane d'une plume très autorisée, conclut à rien moins qu'à l'abandon d'une partie des régions à travers lesquelles s'est promené notre drapeau dans ces dernières années et qui ont été pacifiées au prix de grands sacrifices en hommes et en argent.

Il est vraisemblable que cet ouvrage aura une influence considérable sur les hommes politiques qui suivent les questions coloniales, et pour en atténuer autant que possible l'effet, la *Revue Bleue* publie (n° 15, 13 octobre 1888) un article où les conclusions du Colonel Frey sont contredites avec la plus grande énergie.

Association patriotique arménienne. — Notre collaborateur M. Jean Broussali, avocat à la Cour d'appel de Paris, et qui a entrepris dans la *Revue Française*, en 1886, une campagne en faveur des Arméniens, vient de créer à Londres un journal pour continuer la propagande active qu'il fait par la plume et la parole, depuis près de trois ans tant en France qu'à l'Étranger.

Le *Haïasdan* est bi-mensuel, et M. J. Broussali s'est assuré la collaboration de MM. Sévasly, licencié en droit, et James Malcolm, de l'Université d'Oxford. Nous faisons des vœux pour que les souhaits adressés à ces vaillants jeunes gens par M. James Bryce, M. P, et M. Émile de Laveleye, se réalisent, et que la cause arménienne si bien défendue soit enfin l'objet de l'étude des hommes politiques de l'Europe occidentale.

La nation arménienne est comme prise dans un étau entre la Turquie et la Russie; et la diplomatie est tenue à trop de ménagements pour la Porte et à trop d'égards pour le Tsar, pour précipiter les événements. Ce ne serait même pas l'intérêt véritable des Arméniens, qu'une solution définitive intervînt actuellement. Ils n'auraient pas gain de cause, l'opinion n'est pas encore suffisamment préparée. Nous espérons donc que le *Haïasdan*, s'inspirant de cette situation délicate, parlera toujours avec prudence, sagesse et modération.

Les derniers moments de Frédéric le Noble, par sir Morell-Mackenzie. Ollendorff, éditeur.

Le livre du Dr Mackenzie est la réponse à toutes les polémiques soulevées par la presse allemande. C'est l'historique de la maladie de Frédéric III, et la controverse avec les médecins allemands que le Dr Mackenzie traite comme lui-même a été traité. Beaucoup de bruit a été fait autour de cet ouvrage contenant de curieuses révélations et amenant cette réflexion finale : « Comment se fait-il que Frédéric III soit encore parvenu à vivre aussi longtemps ? »

L'Égypte contemporaine et Arabi-Pacha, par Scotidis. Marpon éditeur.

En sa qualité de vice-consul de Grèce à Alexandrie, l'auteur a été le témoin de tous les événements qui ont amené le bombardement de cette ville et l'occupation anglaise. La politique d'Arabi y est exposée depuis son début, avec de nombreux et intéressants détails. Un dernier chapitre est relatif aux négociations de sir Drummond Wolff dont on connaît l'échec auprès du Sultan.

Le Propriétaire-Gérant,
Edouard MARBEAU.

IMPRIMERIE CENTRALE DES CHEMINS DE FER. — IMPRIMERIE CHAIX.
PARIS, 20, RUE BERGÈRE. — 24654-11-8.

Digitized by Google

LE BUDGET DES RECETTES

DE L'ANNAM ET DU TONKIN [1]

Quatre sources principales ont jusqu'ici alimenté le budget du Protectorat de l'Annam et du Tonkin :

1° Les impôts annamites (Impôts foncier et personnel, taxes diverses, rachat de prestations, etc.);
2° Les contributions directes et les taxes assimilées; les contributions indirectes et les produits divers;
3° La subvention de la métropole;
4° La subvention de la Cochinchine (celle-ci depuis 1888 seulement).

Nous nous proposons de démontrer, par une analyse rigoureuse et sommaire, que si l'on prend soin, pendant 1889, *de capter* les deux premières sources, qui fournissent le budget local, évalué pour 1888 à 18.288.000 francs, leur débit sera presque suffisant à la fin de 1889, et dans tous les cas en 1890, pour faire face aux multiples dépenses de l'occupation, de l'administration et de la mise en valeur du Tonkin.

LES IMPOTS ANNAMITES

En Annam, comme presque partout en Orient, les revenus du Trésor étaient en majeure partie fournis par les impôts directs qui se divisaient en trois grandes catégories:

1° L'impôt foncier;
2° L'impôt de capitation;
3° L'impôt du travail (prestations, corvées).

I. Impot foncier. — L'impôt foncier portait presque exclusivement sur les cultures, car les maisons bâties en pierres, les seules soumises à la taxe, étaient peu nombreuses. L'unité de mesure agraire, en Annam, le maû, carré de 73 mètres de côté, soit 53 ares. Les rizières payaient 5 fr. 50, 4 fr. 50 et 3 fr. 50 d'impôt par maû, partie en numéraire, partie en nature. Les autres cultures devaient une redevance

(1) Tous droits réservés.

Digitized by Google

de 6, 4 ou 3 francs par maû, payable également en nature et en numéraire.

Les rôles annamites, bien incomplets, accusent un peu plus de trois millions de maûs cultivés.

II. Capitation. — La capitation était due par les inscrits, c'est-à-dire par tous les hommes âgés de 18 à 60 ans, propriétaires du sol et à cet effet inscrits sur les registres de l'impôt foncier du village. La taxe de capitation était de 2 francs en principal et de 6 francs en accessoires pour l'entretien des milices ou de leurs familles.

III. Prestations et Corvées. — Chaque inscrit devait annuellement 48 journées de prestations. Cet impôt du travail semblerait excessif si l'on ne savait que les inscrits, *trang-hang* et *lao-hang*, ne sont pour ainsi dire que les « répondants » de cet impôt qui était acquitté en nature par les non-inscrits, *dan-lan*, c'est-à-dire les non-propriétaires, (domestiques, vagabonds, sortes d'esclaves libres attachés aux familles aisées ou riches) qui sont beaucoup plus nombreux que les inscrits eux-mêmes.

Les rôles annamites accusent, pour le delta, un peu plus de trois millions de maûs cultivés. Comme les terres du delta sont presque toutes des rizières de 1re classe ou des terres ex-inondées d'excellente qualité, l'impôt moyen payé par maû peut être évalué à 4 francs, ce qui donnait, pour l'impôt foncier, un revenu de. . 12.000.000 de francs

La capitation portait, avant la rétrocession à l'Annam en 1884, des provinces de Thanhoa, Nghé-An et Hattinh, sur plus de cinq cent mille inscrits qui versaient. 1.000.000

Les impôts, sortes de tributs payés par les montagnards, représentaient au moins un million de francs, ci 1.000.000

Soit un total de. . . . 14.000.000 de francs perçus au profit direct de l'État, partie en numéraire, partie en nature et entrant dans ses caisses ou dans ses greniers.

Cette évaluation concorde avec les déclarations plusieurs fois faites par le Kinh-Luoc (Vice-Roi) à nos Résidents généraux et d'après lesquelles les impôts des villages rapportaient treize millions et demi de francs au roi d'Annam.

Digitized by Google

TABLEAU COMPARATIF DES RECETTES LOCALES INSCRITES AU BUDGET DU PROTECTORAT DE L'ANNAM ET DU TONKIN POUR 1888 ET DES RECETTES DE MÊME NATURE PRÉVUES A NOTRE PROJET DE BUDGET.

ART.	§	NATURE DES RECETTES	PRÉVISIONS DE RECETTES LOCALES AU BUDGET DE 1888	PRÉVISIONS DE RECETTES LOCALES A NOTRE PROJET DE BUDGET
—	—	—	—	—
1er		**Impôts annamites.**		
	Unique	Impôts foncier et personnel, taxes diverses, rachat de prestations	7.500.000	29.000.000
2		**Contributions directes.**		
	1	Impôt foncier européen	30.000	30.000
	2	Impôt des patentes	250.000	550.000
	3	Impôt de capitation.	200.000	200.000
3		**Taxes assimilées aux contributions directes.**		
	1	Taxes sur les voitures publiques. . . .	25.000	25.000
	2	Impôt sur les barques et jonques. . . .	100.000	1.300.000
	3	Taxes d'éclairage	25.000	25.000
		Contributions indirectes.		
	1	Douanes	4.500.000	5.000.000
	2	Postes et Télégraphes.	168.000	300.000
	3	Ferme des jeux.	900.000	»
	4	Ferme de l'opium.	3.000.000	5.000.000
	5	Ferme des pêcheries	»	2.000.000
	6	Ferme des chemins de halage	»	50.000
	7	Ferme des salines	»	1.000.000
	8	Fermes diverses	300.000	2.300.000
	9	Ferme de l'alcool	»	2.000.000
	10	Produit des licences.	150.000	500.000
	11	Impôt du Timbre.	»	100.000
5		**Produits divers.**		
	1	Droits de chancellerie	100.000	100.000
	2	Vente d'objets mobiliers	40.000	40.000
	3	Produits des domaines.	200.000	300.000
	4	Recettes diverses et accidentelles. . . .	150.000	300.000
	5	Recettes en atténuation	300.000	300.000
6		**Restes à recouvrer.**		
	1	Sur les Impôts annamites	300.000	300.000
	2	Sur les autres produits	50.000	50.000
			18.288.000	50.770.000
		Soit une augmentation de.	32.482.000 francs.	

Digitized by Google

Ajoutons à ces sommes : 1° la taxe accessoire de six francs due par chaque inscrit pour l'entretien des miliciens, soit trois millions de francs; 2° le prix des vingt-quatre millions de corvées fournies annuellement par les 500,000 inscrits, au taux approximatif de 0 fr. 25 l'une, soit six millions de francs, nous obtiendrons un total de vingt-trois millions qu'il faudra augmenter du produit des taxes et contributions indirectes, douanes intérieures et extérieures, salines, opium, jeux, barques et jonques ; taxes sur les soieries et les cotonnades, sur les objets laqués, les papiers, etc., le tout s'élevant à plus de dix millions de francs. Enfin, si nous comprenons les cadeaux obligatoires et d'un prix élevé que le peuple doit faire à chaque fonctionnaire lors de sa nomination, à tous les mandarins à diverses époques de l'année et chaque fois qu'il faut obtenir justice ou présenter une requête, l'on aura une idée des charges fiscales qui écrasaient les malheureux Tonkinois, alors que les communications extérieures étaient à peu près nulles et la valeur des produits plusieurs fois moins élevée qu'aujourd'hui.

Nous pourrons également nous rendre compte de la puissance imposable de ce peuple laborieux, lorsque les bienfaits d'une administration française, judicieusement appropriée à ses besoins, lui seront accordés et surtout lorsque nous aurons retiré aux indigènes, sinon la perception des impôts, du moins la possibilité de les aggraver *à leur gré et en notre nom*.

CAUSES DU DÉFICIT ACTUEL

Nous venons de voir qu'au Tonkin, avant notre intervention, quatorze millions de francs étaient chaque année produits par l'impôt direct seul, une dizaine de millions au moins par les impôts et taxes indirectes, enfin que les autres charges, corvées, entretien des milices, cadeaux forcés aux fonctionnaires, etc., augmentaient d'une douzaine de millions encore les charges déjà écrasantes du peuple. En érigeant notre conquête en protectorat directement administré par nous et en prenant à notre charge les frais de cette administration, nous avons conservé les impôts directs annamites et leurs percepteurs, les mandarins. Ceux-ci étaient concussionnaires sous l'administration annamite, ils ont profité du désarroi de l'organisation et de l'instabilité des administrateurs pour augmenter leurs malversations ; ce qui le prouve c'est que les impôts de villages, qui rendaient quatorze millions autrefois,

Digitized by Google

ne nous ont encore jamais produit sept millions, et qui a vu le mandarin annamite à l'œuvre sait qu'il connaît admirablement toutes les surfaces et toutes les matières imposables de sa circonscription et qu'il n'entre pas dans ses habitudes de faire remise d'une sapèque aux contribuables.

Notre rôle de protecteurs nous oblige à mettre le faible à l'abri des coups du fort, c'est-à-dire le peuple à l'abri des exactions des mandarins. Or, il ne faut pas se faire d'illusions, jusqu'ici nous avons été impuissants à remplir cette mission. Hâtons-nous d'ajouter que quels que soient les perfectionnements apportés dans la suite au mode actuel de répartition des impôts, nous pouvons être assurés que les mandarins tourneront ces obstacles et que non seulement nous n'aurons pas été compris du peuple que nous voulons protéger, mais nous l'aurons, au contraire, irrité par une pénétration incessante dans ses villages pour effectuer les enquêtes qu'une amélioration de l'espèce nécessiterait.

Quels moyens, en effet, devrions-nous employer pour contrôler les rôles d'impôts qui nous sont présentés ? Nous n'en voyons que deux : la confection d'un cadastre et le recensement des inscrits.

Or, si en Cochinchine on a travaillé durant plus de quinze années à la confection d'un cadastre dont les résultats sont loin d'être parfaits, combien ne faudrait-il pas d'années pour l'achever, dans un pays aussi étendu, aussi accidenté que le Tonkin ?

Quant au recensement des inscrits, toute personne qui a vu un village annamite sera d'avis qu'en se livrant à une opération de cette nature on n'obtiendra jamais un résultat exact.

Nous nous trouvons alors dans la pénible situation suivante :

1° Le peuple que nous devons protéger est pressuré d'impôts en notre nom par des fonctionnaires indigènes nommés par nous, la plupart du temps nos ennemis et les ennemis du peuple ;

2° La majeure partie des impôts recouvrés n'entre pas dans les caisses du Protectorat; elle est partagée par les percepteurs entre les fonctionnaires indigènes de tous grades ;

3° Impuissants à améliorer cette situation, en conservant le système actuel, nous nous laissons aller au découragement et, par suite des engagements contractés et des avances faites, c'est la France, ce sont les contribuables français qui doivent remplacer les fonds que nous extorquent nos agents indigènes infidèles.

Digitized by Google

RÉFORMES PROPOSÉES

A de tels maux, il ne faut pas de palliatifs mais un remède radical. Le peuple annamite est intelligent, instruit, amoureux de la justice; il aime à jouir d'une grande indépendance dans ses villages aux enceintes formées d'immenses bambous, lorsqu'il a satisfait aux obligations relatives à l'impôt et aux corvées. Nous voudrions voir notre Gouvernement donner à chaque village un maximum de protection de ses propriétés en même temps que d'indépendance dans la gestion de ses affaires, enfin un allégement aux charges qui l'écrasent. Il peut faire tout cela en simplifiant les impôts annamites, en modifiant leur peréquation et surtout en supprimant tout intermédiaire entre lui et le contribuable.

Le contribuable annamite. — Au Tonkin, le contribuable, au point de vue des impôts directs, est le village, représenté par son conseil de notables, auquel les plus larges pouvoirs sont conférés puisqu'il est matériellement responsable du paiement de tous les impôts, de l'exécution des prestations et de la présentation du contingent militaire.

Refonte de l'impôt foncier. — Le système que nous proposons consiste à diviser le Tonkin en deux grandes zones qui comprendraient : la première tout le Delta, pays formé de vastes plaines d'alluvions, au sol fertile, presque partout cultivé ou pouvant être promptement mis en valeur; aux villages peuplés d'une race exclusivement annamite, ayant une population excessivement dense, laborieuse, paisible et rompue depuis longtemps aux habitudes de *responsabilité collective* dans ses rapports avec l'État. La deuxième zone embrasserait toute la région supérieure au Delta, région habitée par des populations montagnardes, indépendantes, que la cour d'Annam n'a jamais bien tenues dans sa main. Habituées à vivre sur la défensive aussi bien avec les hommes qu'avec les bêtes féroces, principalement les tigres qui abondent dans leurs parages, elles obéissent à des chefs élus par elles. Ces chefs, demi-agriculteurs, demi-guerriers, exercent sur elles la plus grande et la plus paternelle autorité. En leur laissant une large indépendance dans leurs villages, en s'abstenant surtout d'y pénétrer sous le prétexte de contrôler quelque chose,

Digitized by Google

en simplifiant autant que possible les impôts, nous nous attacherions ces courageuses et belles populations qui seraient toutes prêtes à défendre leur sol et notre frontière contre les incursions des pirates chinois.

Nous demandons en conséquence : 1° que dans la première zone la taxe foncière soit unique par maû, quelles que soient les plantations ou emblavures (1) ; 2° que dans la deuxième zone l'impôt foncier, la capitation et le rachat d'une partie des prestations, soient confondues en une seule redevance fixée par village, après entente entre les Résidents d'une part, les *Quan-Chau* (chefs de circonscriptions muongs) et les chefs de chaque village d'autre part, et payables après les récoltes en plusieurs termes. Pour obtenir le résultat dans la première zone, le Résident général inviterait les maires du Delta à faire borner le territoire de leur village. Puis, le Gouvernement organiserait, à l'aide d'officiers du corps expéditionnaire et des agents des travaux publics, une quinzaine de brigades d'arpenteurs qui feraient le levé de chacun de ces villages (2). Ils sont au nombre de huit mille cinq cents environ. Le sol est partout uniformément plat, ou bien les différences de niveau sont insensibles. Ces opérations ne rencontreraient donc pas d'obstacles sérieux. Toutes les brigades opèreraient dans la même province, autant que possible dans le même huyen (sous-préfecture). Le travail serait ainsi meilleur parce que l'on pourrait, au fur et à mesure des opérations, raccorder les levés et les rectifier au besoin ; moins coûteux, le ravitaillement général étant plus facile et les escortes moins nombreuses.

Les arpenteurs auraient à indiquer, aussi exactement que possible, le nombre de maûs cultivés et le nombre de maûs restés incultes dans chaque village. Ce travail serait encore facile, car les surfaces cultivées sont, en général, groupées en un seul tenant autour des habitations, tandis que les terres incultes sont dispersées aux extrémités du village. Avant les troubles de ces dernières années, le Delta devait être entièrement cultivé, car les surfaces aujourd'hui incultes présentent toutes des traces de récente culture. Il est donc permis d'espérer que les habitants qui se sont enfuis et dispersés dans les autres villages viendront pro-

(1) Si l'on ne voulait admettre une seule taxe par maû pour tout le Delta, il serait au moins nécessaire de l'admettre unique pour chaque huyen (sous-préfecture).

(2) Ces travaux peuvent être effectués sans danger du 1er octobre au 15 mai.

Digitized by Google

chainement reprendre leurs travaux. Nous admettons qu'avec une bonne administration ce résultat pourrait être obtenu dans cinq années, surtout si l'on encourageait les autorités de village à les rappeler.

Et pour cela nous dirons : les terres cultivées seront frappées de l'impôt entier et les terres non cultivées ne le payeront que par 1/5 à partir de la deuxième année. Exemple : un village d'une superficie de 200 maûs, dont 125 cultivés et 75 incultes, payera :

La 1re année pour 125 maûs.	La 4e année pour 170 maûs.
La 2e — — 140 —	La 5e — — 185 —
La 3e — — 155 —	La 6e — — 200 —

sans que nous ayons à rechercher si les terres sont ou non cultivées. Ce serait au Conseil du village à prendre ses dispositions en conséquence et nous pouvons être assurés qu'il ne faillirait pas à cette tâche.

S'il survenait un cas de force majeure nécessitant une remise d'impôts, nous interviendrions pour constater les faits ; *mais alors, comme ce serait sur la demande expresse des habitants, cette intervention serait toujours le signal d'une diminution de charges, aussi la réclamerait-on, tandis qu'en maintenant le système actuel de répartition de l'impôt foncier, toute enquête de notre part serait redoutée, car elle aurait pour but de chercher à accroître les charges municipales.*

Refonte de l'impot de capitation. — Les maires de village sont tenus, sous les peines les plus sévères, de déclarer au mandarin le nombre exact d'habitants propriétaires ou non qu'ils administrent. Cette prescription, comme tant d'autres du Code annamite ne doit pas être observée, puisque le nombre des inscrits n'a guère varié depuis Minh-Mang (1820-1841). Or, à l'avènement de ce prince, le Tonkin sortait d'une période ininterrompue de guerres durant depuis trois siècles et demi avec la Cochinchine. Dans les dernières années paisibles du règne de Gia-Long, les villages s'étaient reconstitués. — Sous Minh-Mang, un ou deux soulèvements peu importants, le massacre d'un certain nombre de chrétiens et une famine furent les seules causes d'arrêt du développement de l'agriculture du Tonkin — Depuis 1850 jusqu'à notre intervention, aucuue révolution, aucune grande guerre n'ont sévi sur ce pays; aussi cette race prolifique a-t-elle pu couvrir entièrement le Delta de ses cultures.

La loi annamite n'admet pas le droit d'aînesse ; les terres sont partagées entre les fils et forment autant de propriétés nouvelles :

Digitized by Google

chaque fils d'inscrit devient donc à son tour inscrit. — La propriété est aujourd'hui *émiettée*, et c'est de cette division à outrance que proviennent la densité de population et la fertilité du sol, car chaque propriétaire ayant peu de terres y consacre tous ses soins, y applique tous les engrais qu'il peut se procurer et parvient ainsi à obtenir deux récoltes de riz chaque année, et cela sans jamais laisser reposer ses champs. Il est admis qu'une famille est aisée si elle possède un maû, un maû 1/2 ou deux maûs de rizière ; la plupart n'ont actuellement qu'un demi-maû. Dans ces conditions, ce n'est pas le recensement qui pourrait nous donner le nombre d'inscrits, car les villages ne consentiraient jamais à déclarer qu'ils n'ont payé jusqu'ici la capitation que pour le tiers ou le quart des inscrits; ou bien, s'ils ont payé intégralement, les mandarins qui ont bénéficié de ces taxes ne voudraient pas s'avouer coupables. Enfin, ces opérations qui seraient à renouveler de cinq en cinq années nous aliéneraient absolument l'esprit du peuple. L'équation suivante nous paraît, au contraire, résoudre la question — au mieux de tous les intérêts : « *Etant donné un pays essentiellement agricole, de petite culture, de* x *étendue, où le droit d'aînesse n'étant pas admis les biens sont également partagés entre les divers fils du défunt ou entre ses filles s'il n'a pas de fils, chercher quelle est actuellement l'étendue moyenne des propriétés.*

Avec l'étendue moyenne de la propriété nous aurons le nombre de propriétaires, par suite le nombre d'inscrits. Nous avons dit que l'étendue moyenne des propriétés était de un maû environ; — nous serions d'avis de la fixer uniformément à deux maûs, afin de laisser une certaine marge aux villages — Le rapport des inscrits étant ainsi établi proportionnellement aux cultures, les autorités de village feraient elles-mêmes, selon leur habitude et s'il y avait lieu, la répartition des charges proportionnellement aux fortunes.

Prestations et corvées. — La question des prestations est intimement liée à celle de la capitation, puisque en principe, ce sont les inscrits qui sont corvéables. Ceux-ci n'étant que 500 000, on avait maintenu à 48 journées par inscrit l'impôt du travail, si nécessaire pour l'entretien des chemins et des digues; — on avait ainsi 24 000 000 de prestations, chiffre largement suffisant, — Avec la modification que nous venons de proposer, le nombre des inscrits se-

Digitized by Google

rait quadruplé et atteindrait *deux millions*. — Il nous serait alors possible de réduire de 48 à 12 le nombre des corvées — Cette réduction ne nous ferait rien perdre et pourtant les indigènes y seraient très sensibles — d'un autre côté, elle permettrait un rachat plus facile d'une partie des prestations.

L'année dernière le Kinh-Luoc (vice-roi du Tonkin), se faisant l'interprète *des sentiments d'un grand nombre de Conseils de notables*, avait demandé à M. le Résident Général d'autoriser le rachat d'une partie des corvées. — M. Constans a repris cette proposition et par une circulaire en date du 22 février 1888, dans laquelle « considérant que les provinces les plus peuplées sont celles qui possèdent les meilleures voies de communication, tandis que les provinces nord du Delta sont peu peuplées et ont un besoin urgent que l'on y entreprenne de grands travaux de voirie », le rachat en argent d'une partie des corvées était rendu obligatoire — à raison de 0 fr. 50 par journée. — « Actuellement, dit M. Constans dans cette circulaire, c'est le *dan* qui acquitte les prestations moyennant une rétribution insuffisante de deux ou trois tiens (1) par jour; les charges de l'impôt se trouvent ainsi déplacées. » Cette appréciation n'est pas tout à fait exacte, car si c'est l'inscrit qui est astreint à la prestation c'est plutôt, ainsi que nous le disions plus haut, comme responsable que comme corvéable; on ne saurait en effet exiger qu'il fasse personnellement 48 journées de corvées chaque année. — D'ailleurs, si l'on prenait à la lettre les prescriptions du code fiscal annamite, chaque inscrit serait assujetti à une série de taxes se montant annuellement à 50 ou 60 francs, somme hors de proportion avec ses moyens.

Si l'inscrit peut à la rigueur faire acquitter par le *dan* moyennant la nourriture ses 48 journées de corvées, on comprend qu'il lui serait plus difficile de racheter 24 journées au taux de 50 centimes, ce qui constituerait un impôt réel de 12 francs à nous payer, plus 24 autres journées à faire faire. Par l'abaissement de la corvée à 12 journées, on inciterait les villages à augmenter le nombre des inscrits; ceux-ci n'auraient plus que *trois francs* à verser pour racheter la moitié de leurs corvées, et le résultat financier serait le même pour nous.

(1) Le tien, dixième partie de la ligature, vaut environ huit centimes.

Digitized by Google

RENDEMENT DES IMPOTS ANNAMITES AVEC LA NOUVELLE PERÉQUATION.

La surface cultivée du Delta étant estimée à 4,000,000 de maûs (1), le rendement des impôts annamites se décomposerait de la manière suivante :

1° *Impôt foncier*, 4,000,000 de maûs à 4 francs .	16.000.000 de francs
2° *Capitation*, 2,000,000 d'inscrits payant 2 fr. chacun	4.000.000 —
3° *Rachat des prestations* (la moitié, soit 12,000,000 de journées à 0 fr. 50 l'une)	6.000.000 —
4° *Abonnement fixe* des villages de la haute région, pour le paiement de l'impôt foncier, de la capitation et le rachat de la moitié des prestations (environ 4,000 villages à raison de 750 francs en moyenne chacun	3.000.000 —
Soit.	29.000.000 de francs

qui formeraient la base absolument stable de notre budget (2).

Possédant la superficie exacte de chaque village du Delta, ayant établi un rapport unique entre la surface cultivée et le nombre d'inscrits et un impôt foncier unique, au lieu des taxes multiples actuelles qui rendent tout contrôle impossible; ayant enfin diminué de 36 les 48 corvées actuellement exigibles, nous serions en mesure : d'augmenter l'indépendance de chaque Conseil des notables et de lui épargner la tenue des divers registres d'impôts soumis à notre contrôle; nous n'aurions plus jamais à intervenir dans les affaires privées des villages que sur la demande des habitants, et enfin la réforme principale cherchée par nous, ardemment désirée par le peuple, c'est-à-dire la suppression des perceptions annamites ou tout au moins l'impossibilité pour leurs titulaires d'écraser les contribuables, serait accomplie.

(1) Nous entendons par Delta, toutes les régions habitées par des Annamites, groupés en village et cultivant le riz, le mûrier ou les patates. Le Delta est borné au nord par Phu-lang-Thuong, Hachau et Hong-hoa; à l'est par le massif de Dong-Trieu et Quang-Yen; au sud il s'étend jusqu'au fond des provinces de Ninh-Binh et de Than-hoa; enfin, il est borné à l'ouest par les collines de Phu-ly et de My-duc. Sa superficie, encore fort discutée, doit être d'environ 30,000 kil. carrés.

(2) Ces 29 millions ne pourraient évidemment pas être recouvrés en 1889, même si l'on avait la possibilité d'appliquer la mesure proposée à partir du 1er janvier prochain, mais dès 1889 ses effets seraient très sensibles; ils suivraient annuellement une progression constante et auraient atteint leur complet développement avant cinq années.

Digitized by Google

RECETTES LOCALES.

Les recettes locales du Tonkin autres que les impôts indigènes peuvent être classées en deux grandes divisions comprenant : la première les taxes perçues par les fonctionnaires ou agents du Protectorat; la deuxième les revenus des fermes.

Examinons dans la première division les lignes suivantes :

Impôt des patentes;	Postes et Télégraphes;
Impôt sur les barques et jonques;	Produits des domaines;
Douanes;	Recettes diverses et accidentelles

dont les produits paraissent susceptibles d'augmentation notable et la création de l'impôt du timbre.

Impot des patentes. — Dans les grandes villes du Delta, à Hanoï, Nam-Dinh, Ninh-Binh, Hong-Yen, Bac-Ninh, Haidzuong, Sontay, etc.; des rues entières sont bordées de petites boutiques annamites, sur le devant desquelles des marchandes accroupies vendent des cotonnades, des porcelaines, des parasols, des incrustations, des offrandes à Boudha, des éventails, des livres, des graines et des plantes médicinales, des boîtes laquées, de la noix d'arec, du poisson salé, des volailles, des oiseaux, des rotins, etc. Ces marchandes payent certainement aussi un droit, sorte de patente que nous dérobent encore les mandarins. Or, les patentes des Européens et des Chinois atteignent 50, 100, 300 et 1,000 francs selon la classe. Pourquoi les Annamites commerçants ne nous ont-ils rien versé jusqu'ici ? C'est d'autant moins juste que leurs bénéfices sont plus élevés que ceux des cultivateurs et qu'ils ne sont pas comme eux soumis à l'impôt foncier. Nous ne pourrions toutefois leur appliquer le tarif des patentes qui, eu égard à leur genre de commerce, à son peu d'importance pour chacun, à cause du grand nombre de boutiques ouvertes, ne saurait en général supporter notre dernière classe de patentes. Nous serions d'avis de frapper des trois taxes suivantes : 15, 25 et 40 francs, selon l'importance du commerce ou la nature des articles vendus, chaque boutique annamite. Mais il serait indispensable que nous percevions nous-mêmes ces taxes en délivrant à chacun une quittance libellée en caractères annamites et français, et que les intéressés devraient nous représenter à chaque réquisition.

Il faut compter au moins quinze mille marchandes dans les 20 chefs-

Digitized by Google

lieux de résiddnces ou de vice-résidences du Tonkin. En calculant à raison de 20 francs la moyenne des taxes payées, nous obtenons ainsi une augmentation de 300,000 francs sur le produit des patentes.

Impot des barques et jonques. — Aux termes de la loi annamite, les barques et jonques étaient assujetties à un impôt variant de 6 francs à 220 francs selon leur capacité. M. Turc, consul à Haïphong, tenait de bonne source qu'en 1874, ce produit s'élevait à trois millions de francs. Ce chiffre a paru contestable. — Pourtant, quand on a parcouru, comme nous, le Delta en tous sens, constaté de véritables flottes de ces embarcations dans chaque port et rencontré leurs longues files descendant les fleuves et les arroyos en se laissant porter par le courant, ou les remontant, grâce à une pénible traction opérée sur une longue cordelle par deux, quatre ou six coolies, on comprend que cet impôt devait produire des ressources importantes ; et on est surpris qu'aujourd'hui, alors qu'aucune taxe n'a été abolie, il ne soit évalué qu'à 100,000 francs pour 1888. Celà tient toujours à la même cause, c'est-à-dire à la perception par les indigènes.

Un arrêté de M. Constans, en date du 7 janvier 1888 a, sur la proposition du Résident général, gradué suivant la capacité, depuis 7 fr. 32 jusqu'à 199 fr. 50, les taxes applicables aux barques et jonques. La taxe minimum de 7 fr. 32 est appliquée aux barques qui jaugent cinquante-six piculs, c'est-à-dire trois tonnes et demie. Il nous semble que la taxe de 6 francs devrait être appliquée uniformément à toutes les barques de moindre contenance qui font le cabotage, car ces barques, déjà très nombreuses, le deviendront bien davantage encore puisqu'il suffira de faire construire des barques de cinquante piculs pour éviter la taxe.

La peréquation de cet impôt a d'ailleurs été établie d'après un faux principe: On ne doit pas appliquer une taxe sur la jonque elle-même, mais sur le revenu que la jonque procure, et c'est sa capacité qui sert de facteur pour l'appréciation de ce revenu. Or, toute barque qui effectue pour le compte d'autrui les transports d'un point à un autre, doit payer une taxe; et c'est d'autant plus juste, au Tonkin, que les patrons et leurs gens, vivant dans leur embarcation, n'appartiennent à aucun village et, quoique propriétaires, évitent ainsi l'impôt foncier, la capitation et les corvées. Il faut absolument que toute embarcation ait son permis de circulation et, pour cela, il est indispensable que

Digitized by Google

jonques et sampans soient immatriculés par le service des douanes et que cette administration, concurremment avec les Résidents, perçoive directement la taxe. — L'arrêté du 7 janvier ne contient aucune indication à cet égard.

Nous avons estimé à 1,300,000 francs l'impôt des barques et jonques au Tonkin. Ce chiffre sera certainement atteint si l'on veut bien modifier, dans le sens qui vient d'être indiqué, l'arrêté du 7 janvier.

Douanes. — Le rendement exact pour 1887, donné par le rapport de M. le Directeur des douanes, s'est élevé à 4,462,065 fr. 36 c., en augmentation de 1,558,061 fr. 12 c. sur le produit du précédent exercice. On a fait figurer pour 4,500,000 francs seulement au budget de 1888 la recette du service des douanes, alors que de nouveaux postes ont été créés et les moyens de surveillance rendus plus puissants, grâce à une augmentation de dépenses supérieure à 200,000 fr. Afin d'éviter tout mécompte, nous nous contentons d'élever de 500,000 fr. pour 1889 les évaluations de recettes de 1888, en priant de considérer, toutefois, que ces recettes atteindront très probablement cinq millions de francs dès cette année.

Postes et Télégraphes. — Le budget des postes et télégraphes de l'Indo-Chine, pour 1888, s'élève :

En recettes à	Fr.	584.000	»
Et en dépenses à		3.706.565	55
Soit un excédent de dépenses sur les recettes de .		3.122.565	55

En ce qui concerne le Tonkin et l'Annam, nous relevons au budget de 1888 les chiffres suivants :

Recettes.	Fr.	168.000	»
Dépenses.		1.335.160	»
Soit un excédent des dépenses sur les recettes de.		1.167.160	»

Le chiffre peu élevé des recettes tient à diverses causes que nous allons passer en revue.

Service postal. — Les taxes postales en vigueur au Tonkin et dans toute l'Indo-Chine, depuis le 1er janvier 1888, sont les suivantes :

Pour l'Intérieur

(Qui comprend l'ensemble de nos possessions indo-chinoises.)

Journaux.	Un centime par 50 grammes.
Imprimés.	Un centime par 5 grammes jusqu'à 20 grammes, au-dessus cinq centimes jusqu'à 50 grammes, et ensuite 5 centimes par 50 grammes ou fraction de 50 grammes.

Digitized by Google

Échantillons, papiers de commerce, etc.	Cinq centimes par 50 grammes ou fraction
Lettres ordinaires	Quinze centimes par 15 grammes ou fraction.
Droit de recommandation	Vingt-cinq centimes.
Droit sur les valeurs déclarées	Dix centimes par 100 francs.
Avis de réception	Dix centimes.

Pour l'Extérieur (1)

Journaux, imprimés, échantillons, etc. .	Cinq centimes par 50 grammes ou fraction.
Papiers d'affaires	Vingt-cinq centimes jusqu'à 250 grammes, et au-dessus cinq centimes par 50 grammes.
Lettres ordinaires	Vingt-cinq centimes par 15 grammes.

Les autres catégories d'objets, même taxe que pour l'intérieur.

Les timbres servant à l'affranchissement des correspondances sont du type colonial unique pour tous nos établissements d'outre-mer.

Ils sont vendus non au taux du franc, mais au taux de la piastre (2).

C'est-à-dire que le timbre de cinq centimes est livré pour *1 cent* et celui de vingt-cinq centimes pour *5 cents*. Or, actuellement, la piastre est au cours officiel de 3 fr. 80, le cent ne vaut donc plus que 0 fr. 038 et le timbre de 5 cents servant à l'affranchissement des lettres pour l'étranger est vendu $0.038 \times 5 = 0$ fr. 19 c., ce qui revient à dire que pour envoyer une lettre simple du Tonkin en Europe, on paye six centimes de moins que pour l'envoyer de Paris à Bruxelles, Londres, Berlin, etc.

Les militaires de la division d'occupation ont, en outre, la franchise pour toutes les lettres pesant moins de 15 grammes qu'ils expédient, de même que pour les lettres de port simple à leur adresse — leur qualité opérant la franchise. Il sera sans doute possible de restreindre cette franchise à quelques postes éloignés, à partir du 1er janvier prochain, d'autant que les militaires et marins aux colonies jouissent d'un tarif de faveur en vertu du décret-loi du 27 juin 1792 amendé

(1) A Hong-Kong et à Singapore, la taxe la plus faible est de 1/2 cent. Les lettres circulant à l'intérieur payent 4 cents par once à Hong-Kong et à Singapore; celles circulant à l'extérieur acquittent 8 cents par once à Singapore et 10 cents par once à Hong-Kong.

(2) La piastre se divise en 100 cents, qui représentent actuellement 3 fr. 80.

Digitized by Google

par le décret du 20 mars 1888 (1). Ils peuvent envoyer et recevoir des lettres simples moyennant le tarif intérieur de 15 centimes par 15 grammes.

Service télégraphique. — Les lignes télégraphiques, entièrement construites à la demande des autorités militaires, ont un développement de plus de trois mille kilomètres. Elles sont fort coûteuses à édifier et surtout à entretenir, car dans la haute région il faut continuellement pratiquer l'élagage des arbres et des hautes broussailles situées sur leur parcours, tant la végétation est active, et dans le Delta l'humidité des rizières et les fourmis blanches, qui y pullulent, s'unissent pour renverser les poteaux en six mois. Bien que le réseau ne soit encore guère utilisé qu'au point de vue politique et militaire, les gérants des soixante bureaux télégraphiques du Protectorat sont cependant autorisés à recevoir des télégrammes privés au tarif suivant :

Du Tonkin pour le Tonkin, 1 cent par mot.
Du Tonkin pour l'Annam (voie de terre), 2 ou 4 cents par mot, selon la région.
Du Tonkin pour la Cochinchine (voie de terre), 6 cents par mot.
Du Tonkin pour l'Annam (voie du câble), et réciproquement, 13 cents par mot.
Du Tonkin pour la Cochinchine (voie du câble), et réciproquement, 31 cents par mot.

Réformes proposées. — 1° Augmenter les tarifs de la manière suivante: Porter à 1/2 cent la tax la plus faible des journaux et imprimés, à 2 cents par 50 grammes, celle des objets circulant à prix réduit; à 4 cents le prix par 15 grammes pour l'intérieur et à 8 cents celui des lettres pour l'extérieur; doubler la taxe de recommandation, des avis de réception, le droit sur les valeurs déclarées et enfin les taxes télégraphiques actuelles des voies de terre;

2° Supprimer la franchise aux militaires et marins d'occupation.

(1) Le décret du 20 mars 1888, en décidant que les lettres simples originaires ou à destination des militaires ou marins présents sous les drapeaux ou à bord des bâtiments de l'État à l'Étranger et dans les colonies françaises, seraient soumises, *sans distinction de voie*, à la taxe intérieure métropolitaine, a notablement amélioré, en faveur des militaires et marins, les dispositions du décret-loi de 1792, qui n'admettait les correspondances de cette nature au bénéfice du tarif réduit que si elles étaient transportées par les navires français.

Digitized by Google

— Rendements présumés avec ces nouveaux tarifs : (en tenant compte de l'augmentation normale du mouvement des correspondances.

1° Poste.	Produit de la taxe des correspondances civiles.....	110.000 fr.
—	Produit de la taxe des correspondance militaires...	80.000 »
2° Télégraphe.	Produit de la taxe des télégrammes.....	110.000 »
	Total.....	300.000 fr.

PRODUIT DES DOMAINES.

Produit des domaines : 200,000 francs
Augmentation : 100,000 — } = 300.000 fr.

Augmentation à prévoir par suite de la mise en valeur des mines diverses, des coupes de bois et des terrains ruraux.

Impôt du timbre. — Les droits de timbre existent à Hongkong et à Singapore. Nous croyons nous rappeler que les deux vaillants journaux du Protectorat, l'*Avenir du Tonkin* et le *Courrier d'Haïphong*, comprenant bien que le véritable intérêt des colons était de chercher à équilibrer le budget avec les ressources du pays, car c'est la seule façon de nous accorder du crédit en France, ont proposé de créer cet impôt. Nous espérons que l'on voudra bien examiner cette question le plus tôt possible et, dans cette pensée, nous avons fait figurer pour 100,000 francs l'impôt du timbre dans notre projet de budget.

Eugène Duchemin.

(*A suivre*).

Digitized by Google

AU CANADA

ET CHEZ LES PEAUX ROUGES

(Suite) (1).

IX

LES MONTAGNES ROCHEUSES

Le garage de Cocnrane. — Les cow-boys. — Les ranches au Nord-Ouest. — La descente des Rocheuses. — La passe du *Cheval Qui Rue*. — Mineurs français et délicatesse américaine. — Donald. — *Yes, no*. — A travers les précipices. — Vancouver et la Colombie. — L'émigration française et la colonisation au Canada. — Pourquoi il faut préférer le Canada aux États-Unis. — Des catégories d'émigrants et des provinces à choisir. — Les Canadiens-Français aux États Unis. — Avenir de la race française en Amérique.

Au départ de Calgary commence, quoique fort douce encore, la montée vers la chaîne des Rocheuses, que nous apercevons au loin. Mais avant de nous engager dans les gorges de ces Alpes d'Amérique, jetons un coup d'œil sur le *ranche* de Cochrane, situé sur la ligne, à peu de distance de Calgary.

Grâce à l'obligeance de M. Eggan, surintendant général du Pacifique, nous avions obtenu qu'un wagon de voyageurs fût accroché à un train de marchandises et laissé à la station de Cochrane, où le train tri-hebdomadaire de voyageurs le prendrait en passant le lendemain, après nous avoir laissé le temps de visiter le ranche. Nous télégraphions à M. Cochrane, propriétaire du ranche qui porte son nom, pour l'avertir de notre arrivée à la fin de la journée. En route, il nous arrive une mésaventure : la locomotive, avec son chasse-pierre ou attrape-vache (dont le nom est cette fois bien justifié), écrase une de ces bêtes à cornes, qui s'engage si malheureusement sous la machine, qu'il faut près de deux heures pour l'en retirer. Cet événement nous fait arriver assez tard dans la soirée à Cochrane. Avant que nous ayons le temps de nous reconnaître,

---

(1) Voir la *Revue Française*, t. III, fév. 1886, avril ; t. IV, juil., sept., nov. ; t. V, avril 1887 ; t. VIII, 1er et 15 nov. 1888.

Digitized by Google

le train, qui n'a pas à s'arrêter ici, pousse notre wagon sur une voie de garage et continue sa route sans plus tarder.

Cet abandon sans avertissement nous fait supposer que nous sommes arrivés à destination. Nous regardons autour de nous, mais ne voyons absolument rien à travers la nuit noire, pas même la cabane qui sert de gare. Rien ne remue et il n'y a pas une lumière à l'horizon. Enfin deux d'entre nous se dévouent pour aller en reconnaissance. Ils finissent, grâce aux aboiements des chiens, à découvrir la station, où, vu l'heure avancée, on ne leur ouvre qu'après quelque attente. Là on apprend que M. Cochrane est absent et que personne n'a été averti de notre arrivée, car il n'y a pas de bureau télégraphique ouvert. L'employé qui avait reçu notre télégramme, l'avait lu bien attentivement, en avait perçu scrupuleusement le prix, mais ne s'était pas donné la peine de nous dire qu'il ne parviendrait pas. En présence de ce tour par trop américain il nous faut renoncer à l'hospitalité du ranche, sur laquelle nous comptions un peu. Notre wagon, fermé á ses deux extrémités, est transformé en campement. Chacun en déplaçant à sa guise les banquettes mobiles, s'organise une couchette de sa façon, et le poêle, dans lequel nous remettons le charbon laissé à notre portée, nous permet de ne pas trop nous ressentir de la fraîcheur de la nuit.

Le lendemain, nous nous rendons à l'établissement d'élevage qui est le but de notre visite. Avant d'arriver au ranche nous rencontrons le troupeau de chevaux, fort de 3 à 400 têtes, qu'un seul cow-boy mène s'abreuver à la rivière. Le cow-boy (gardien de bestiaux) est toujours monté, et souvent avec un certain luxe. Son costume — un pantalon de cuir à franges, une vareuse de peau ornée de broderies et de franges — lui donne beaucoup de cachet. Cavalier intrépide et chasseur émérite, il exerce un dur métier en surveillant en tout temps de nombreux troupeaux qu'il a pour mission de protéger contre les rapines des Indiens. Parfois c'est un déclassé de haute famille qui expie sous la veste de cow-boy, les dissipations de sa jeunesse; mais la leçon ne sert guère, car le cow-boy dépense souvent au jeu le fruit de plusieurs mois de travail, s'il lui arrive de rentrer, ne fût-ce qu'un instant, dans le giron de l'humanité civilisée. Fort habile dans le maniement de son troupeau, le cow-boy que nous rencontrons nous en donne une preuve en lançant sa troupe au petit galop. C'est un curieux spectacle de voir s'ébranler cette longue file de chevaux et, pour en prendre un, il faut

Digitized by Google

se servir du lasso, utile à double fin, car c'est avec lui qu'on capture également les maraudeurs.

Le ranche Cochrane se compose d'un enclos couvert, pour les moutons, qui ne pourraient sans cela résister à l'hivernage, et d'un autre, qui n'a pour toiture que la voûte céleste. Ce dernier est réservé aux chevaux et au gros bétail. Si l'on ajoute un abri pour les étalons et une maison en bois pour les rancheros, on a une idée complète de l'établissement.

Les ranches canadiens sont d'origine toute récente. Le premier date de 1881 et fut fondé par le sénateur Cochrane, chez qui nous sommes, et par M. Mac Eachran, directeur de l'école vétérinaire de Montréal. Depuis cette époque, grâce à l'achèvement du chemin de fer du Pacifique, des étendues de terrain considérables ont été consacrées à l'élevage des chevaux et du bétail. Les animaux doivent se nourrir eux-mêmes hiver comme été et vivent presque à l'instar des bêtes sauvages. Le propriétaire d'un ranche n'a guère à sa charge que la surveillance de son troupeau dont la valeur s'augmente chaque année par le croît. Afin de permettre aux rancheros de reconnaître leur bien, une grande réunion de tous les propriétaires, cow-boys et troupeaux, a lieu deux fois par an, au printemps et à l'automne, aux environs de Calgary. Là, on procède à la marque du bétail et l'on règle les différends qui ont pu surgir.

Les ranches qui augmentent chaque jour comme nombre et comme importance (il y a des troupeaux de 10 à 15,000 têtes), sont tous situés sur le versant oriental des Montagnes Rocheuses, à une altitude de 12 à 1,500 mètres. Le climat y est assez doux l'hiver, et la neige, qui n'y est jamais très haute, fond assez rapidement sous les effluves des vents chauds venant de l'océan Pacifique. Grâce à l'absence de population, les troupeaux ont un espace considérable pour se mouvoir et trouver une nourriture qui ne manque jamais, même en hiver, car les bêtes savent parfaitement gratter la neige pour trouver l'herbe qu'elle recouvre. La mortalité du bétail est ordinairement de 5 0/0 ; parfois elle descend jusqu'à 2 0/0. Un ranche bien choisi, c'est-à-dire près d'un cours d'eau, sur un sol bon pour le pâturage et sur un terrain mouvementé, qui procure un abri contre les tourmentes, donne de beaux bénéfices qui sont ordinairement de 30 à 40 0/0 et atteignent parfois 70 et 75 0/0. Mais l'élevage a quelque chose d'assez aléatoire,

Digitized by Google

car une épidémie, une tempête de neige *(blizzard)* peut tarir la source même de ces bénéfices en anéantissant entièrement le troupeau. Cette destruction totale est chose rare, mais les pertes partielles sont quelquefois assez importantes pour faire reculer de plusieurs années la marche ascendante du troupeau. Jusqu'ici, l'expédition du bétail et même sa consommation sur place ont été peu considérables; mais beaucoup de troupeaux se trouvant fortement constitués, le surcroît ne tardera pas à prendre la route de la Colombie, des États-Unis et des vieux pays canadiens.

La station de Cochrane est située près de la rivière de l'Arc *(Bow River)* dont nous suivons les contours depuis Calgary. Nous voici de nouveau en chemin de fer. Au fur et à mesure que nous approchons des Montagnes Rocheuses, dont les neiges étincèlent à l'horizon, la vallée se dessine, et, de chaque côté de notre wagon, les collines se transforment graduellement en montagnes. A Padmore ces montagnes se rapprochent des deux côtés et nous entrons dans les premiers contreforts de la grande chaîne, en passant et repassant sans cesse la rivière de l'Arc. Le jour est sur son déclin quand nous arrivons à Canmore, où le train s'arrête, car on ne traverse pas encore de nuit les Rocheuses.

Le gîte faisant défaut, il nous faut encore camper dans notre wagon. Le lendemain, nous ne nous remettons en route qu'après avoir regardé les premières lueurs de l'aurore se dessiner sur les arêtes neigeuses et les teinter de pourpre comme pourrait le faire un gigantesque incendie. Nous sommes maintenant au cœur du système montagneux. Tantôt ce sont des cimes disparaissant sous une couronne de verdure, tantôt des pics inaccessibles et déchiquetés, tantôt d'énormes masses ayant la forme d'un cône tronqué, ou bien des sommets arrondis. La plupart de ces montagnes sont dénudées par suite de l'escarpement de leurs parois, leur structure est originale et elles affectent en général une couleur gris-cendré. Quelques-unes ont des veines rocheuses de diverses couleurs et se profilant parallèlement en longues lignes horizontales. Parfois ces veines forment un relief régulier et dessinent sur les flancs de la montagne une série d'étages disposés avec une harmonie parfaite. Ces étages servent d'abri à une couche de neige qui enguirlande la montagne avec une régularité mathématique.

Le chemin de fer se fraye facilement un passage en remontant la rivière de l'Arc dont le lit est de moins en moins profond, mais dont les

Digitized by Google

eaux conservent une pureté de cristal. Jusqu'ici, pas un tunnel, pas de travaux d'art ; à part quelques ponts sur la rivière, la voie, qui ne semble pas monter, est établie aussi simplement que dans la Prairie. Nous arrivons ainsi à la station de Banff. Là, il n'y a pas même de baraque tenant lieu de gare. Le service du chemin de fer est établi dans un wagon placé sur une voie de garage.

Depuis, Banff a changé d'aspect: ses sources sulfureuses, son site grandiose y attirent les touristes qui trouvent à s'y loger autrement qu'à la belle étoile. Comme les États-Unis, le Canada a voulu avoir son Parc national, et ce sont les environs de Banff qui, avec une grâce charmante, formeront le cadre de ce site si vanté.

Plus loin, à Castle-Mountain, on aperçoit sous le feuillage de la vallée une vingtaine de maisons en bois ; mais la plupart sont abandonnées. Jadis cet endroit, qui porte aussi le nom de Silver-City, eut quelque réputation ; on y avait découvert une mine d'argent dont l'exploitation avait été entreprise, mais le filon était médiocre et la population de mineurs abandonna bientôt toutes ses installations qui tombent en ruines aujourd'hui.

La station est dominée par un énorme bloc de granit à deux étages qui représente avec beaucoup d'exactitude un puissant château-fort (Castle-Mountain) du moyen âge, avec ses tours et ses donjons. Son aspect est saisissant et l'on se sent comme écrasé sous cette masse aux parois abruptes et dénudées. Au fond de la vallée, disparaissant sous des massifs de bouleaux et de maigres sapins, se dresse une triple rangée de hauteurs que recouvre, au dernier plan, un blanc manteau de neiges éternelles.

Laggan est la dernière agglomération que nous rencontrons sur le versant de l'Atlantique. Cinq ou six baraquements, plus mal alignés que dans une foire de village, se présentent de front devant la voie ferrée. Une enseigne en toile à demi déchirée, portant la mention : *Royal Hôtel, billard-hall*, flotte sur la devanture d'une de ces masures, dont les planches mal jointes sont une invite adressée aux courants d'air beaucoup plus qu'aux voyageurs. A côté, l'écriteau d'un *hardware* (quincaillier), aussi répandu au Nord-Ouest que le plat à barbe dans la patrie de Figaro.

A Laggan, notre train reçoit une forte locomotive à l'arrière, afin de faciliter la manœuvre dans les parages difficiles que nous allons

Digitized by Google

avoir à franchir pour entrer en Colombie par la passe du Cheval-Qui-Rue (Kicking-Horse Pass). La montée est toujours peu sensible et rappelle d'autant plus celle de la Manche, en se rendant de Madrid à Cordoue, que, comme celle-ci, elle est suivie d'une brusque et rapide descente. Le défilé se forme peu à peu près de Stephen, et se resserre pour arriver à Hector, point culminant de la ligne à 1,800 mètres d'altitude. Puis, subitement, on s'aperçoit que l'on vient de franchir la ligne de partage des eaux. Un ruisselet, qui bientôt devient torrent, se fraye un passage vers l'océan Pacifique dans un défilé abrupt où le chemin de fer a peine à trouver place. Mais bientôt le torrent se creuse un chemin de plus en plus profond au milieu des rochers et ses eaux, sans cesse rebondissantes, transforment son lit en une mousse argentée. Nous sommes en pleine forêt d'arbres verts et, pour la première fois, les sapins se présentent sous un aspect majestueux.

Tout à coup le torrent s'affaisse et se dérobe au regard, pour ne plus laisser apparaître au-dessus du précipice qu'un de ces grands ponts de bois, aux piles à claire-voie, dont le tablier a juste la largeur nécessaire pour recevoir les deux lisses (rails) de la voie ferrée. De ce point, le regard plonge à grande distance sur le ravin qui s'ouvre et s'élargit dans des proportions considérables. En levant les yeux, on se trouve face à face avec d'énormes parois de rochers et, par-dessus le faîte ondulant des sapins, on devine au loin la vallée dans laquelle on va déboucher. Le spectacle est aussi sauvage que grandiose et digne de toute admiration.

La descente est raide, car il faut racheter une différence de niveau de plus de 900 mètres sur un parcours de 19 kilomètres. Le train marche avec une sage lenteur, en rasant le rocher, qu'il a fallu entailler à vif à maintes reprises. Par instants la voie est tellement sur le bord du précipice qu'un regard mal assuré serait susceptible d'engendrer le vertige. Sur divers points, le flanc rocailleux de la montagne n'offrant aucune résistance, il a fallu arc-bouter des traverses en bois qui surplombent le précipice au-dessus duquel roule le train. On ne peut vraiment qu'admirer, mais non sans quelque effroi, la hardiesse des ingénieurs et des constructeurs du chemin de fer.

A plusieurs reprises un embranchement se détache de la voie et s'engage dans les replis de la montagne en conservant une position horizontale et parfois même légèrement ascendante. Ce sont des voies

Digitized by Google

de garage. Quand le mécanicien se sent entraîné sur la pente et craint de ne pouvoir serrer les freins d'une manière satisfaisante, il engage le train sur une de ces voies d'évitement, qui sont au nombre de quatre. Ces précautions sont nécessaires, car si un accident survenait au cours de la descente, il serait peut-être impossible d'enrayer sur la pente.

Nous côtoyons le flanc d'un pic abrupt dont la cîme altière se perd dans les nuages. Cette fois ce n'est plus seulement de la neige, qui couronne ce géant de granit, mais un véritable glacier dont les crevasses profondes laissent entrevoir des reflets bleuâtres. Plus loin, le rocher fait une saillie tellement proéminente qu'il a fallu percer un court tunnel pour rendre possible l'établissement de la voie. Ce tunnel mérite d'être signalé, car c'est le premier que nous rencontrons depuis Winnipeg et le seul qui existe dans toute la descente des Rocheuses. Bientôt le fond du précipice s'élargit, et sur le versant opposé, dépourvu de toute végétation, se dresse menaçante, une colossale paroi de rochers grisâtres, qui semble dépasser, en hauteur à pic, le fameux cap Éternité, du Saguenay.

Enfin, nous arrivons au bas de cette belle descente, à la station de Field, où nous retrouvons deux mineurs français, vieilles connaissances de quelques minutes, contractées à Calgary. Ces compatriotes nous offrent quelques échantillons de minerai d'argent que nous serrons précieusement dans un ancien sac de provisions. Le métier de mineur est pénible et il faut souvent des années d'exploration et de sondage avant d'arriver à mettre la main sur un filon riche en métal. Encore faut-il que l'extraction n'entraîne pas de frais trop élevés, sans quoi la mine devient pratiquement inexploitable. Telle n'est pas la situation de notre compatriote, qui vient de revendre 1,000 piastres une faible part de sa concession payée 200 piastres en tout et pour tout.

A quelques stations de là, nous étions presque tous descendus à terre lorsqu'un voyageur d'assez bonne apparence, qui nous avait vus examiner notre minerai d'argent, vient le plus simplement du monde s'asseoir à côté du sac qui le renferme, l'ouvre délicatement et, jetant un coup-d'œil rapide sur son contenu, en extrait un bel échantillon qu'il met de côté. Puis, renouant le sac, toujours avec la même délicatesse, il retourne sur sa banquette prendre une pose aussi calme qu'indifférente, après avoir eu soin de placer dans sa valise fermée à

Digitized by Google

clef, le précieux minerai qu'il vient de nous soustraire avec un naturel si touchant. On n'est pas plus américain. Notre ami G. Tiret-Bognet, qui avait assisté à cette petite scène, croqua sur son album la silhouette du monsieur à l'air distingué, que nous sûmes depuis être M. F.-R. R., ingénieur du gaz.

Laissant Field en arrière, nous suivons une étroite vallée entourée de montagnes, disparaissant sous l'épaisse chevelure des pins. On travaille à l'entretien de la voie, et, comme dans ces parages déserts, les restaurants font quelque peu défaut, les ouvriers prennent leur pension dans un *boarding-car*, wagon de forte dimension placé sur une voie d'évitement.

Au delà de Palliser et de ses cinq maisons de bois, le paysage redevient fort pittoresque jusqu'à Golden City. Il faut franchir cinq fois la rivière et traverser quatre tunnels de forme courbe. L'un d'eux est pourvu, sous la voûte, d'un revêtement en bois en vue d'éviter les infiltrations. Nous sommes engagés dans un long et sinueux défilé encaissé dans de majestueuses montagnes boisées à la base, mais se terminant par des parois à pic entièrement dégarnies. Malheureusement les sapins ont été brûlés sur de grandes étendues et l'aspect de ces hautes tiges noircies et dépourvues de feuilles est profondément triste. La rivière, dans ses brusques évolutions, ronge tantôt une rive, tantôt l'autre, ce qui oblige le chemin de fer à se frayer un passage dans le vif de la roche tour à tour granitique, ardoisée et charbonneuse. En certains endroits les parois de la montagne sont perforées et parsemées de rayures fort curieuses. Parfois le rocher est formé par du bois pétrifié et, d'un simple coup d'œil, on peut reconnaître la trace des rainures ligneuses.

Mais la voie ferrée n'a pas à surmonter seulement des obstacles granitiques; il lui faut encore lutter contre les éboulements de gravier, les affaissements de la montagne, qui parfois déverse jusque par-dessus la voie des masses de boue. Le cas venait précisément de se présenter à la suite de pluies fréquentes et la circulation avait été momentanément interrompue au moment de notre passage. Ces obstacles de la nature disparaîtront peu à peu. La rapidité avec laquelle la voie a été construite ne permettait pas de l'entourer de prime abord de toutes les mesures de précautions qui viendront en leur temps.

La partie la plus curieuse du défilé dont la traversée ne demande

Digitized by Google

pas moins de trois quarts d'heure, est certainement la dernière. Ici le feu a épargné la magnifique végétation colombienne, et c'est un vrai bonheur. Les sombres aiguilles des pins se marient agréablement au feuillage des bouleaux et des hêtres dont les nuances d'un jaune d'or éclatant s'harmonisent admirablement avec les teintes écarlates des essences que le soleil couchant embrase de ses feux.

Ce site vraiment séduisant fait bientôt place à une riante vallée couverte de prairies, et les cimes neigeuses, un instant masquées par le défilé, réapparaissent plus étincelantes que jamais. Mais le soleil se cache brusquement, les nuages se forment avec rapidité sur les crêtes des montagnes, et quand à la chute du jour nous arrivons à Donald, dernière station ouverte à l'exploitation de ce côté, une pluie maussade est la seule autorité présente pour nous recevoir sur le sol de la Colombie.

Nous nous réglons ici à l'heure du Pacifique, en retard de 3 heures sur Montréal et de 8 heures sur Paris. Une différence de 24 heures existant pour le tour complet du globe, même avant le roman si connu de Jules Verne, le trajet que nous avons parcouru depuis notre point de départ représente donc le tiers du tour du monde.

A Donald nous n'apercevons qu'une dizaine de maisons, voisines de la rivière Columbia que nous venons de traverser. On peut donc juger, par l'importance de la localité, de la valeur de l'hôtel de quinzième ordre qu'on y rencontre. Les trois seules chambres disponibles sont adjugées aux dames et au curé Labelle. Dire qu'on s'y trouvait mieux que nous autres, pauvres délégués, campant encore une fois à bord de notre *char*, serait, je crois, faire offense grave à la vérité.

Dans cet affreux petit trou où nous pataugeons dans une boue intense, nous parvenons cependant à faire un solide dîner grâce à la circonstance suivante. L'un de nos compagnons, Ch. de Bouthillier, qui avait obtenu pour nous une lettre de recommandation de M. Van Horne, directeur de la Compagnie, était allé voir M. Ross, surintendant de la section colombienne. Ne trouvant pas ce dernier, il s'adressa à son secrétaire qui, sans lever les yeux de dessus son papier, et avec ce flegme britannique bien connu, répondait invariablement à toutes les questions par ces deux monosyllabes : *yes*, *no*, aussi agaçants que décourageants. Impossible d'en tirer le moindre renseignement sur la possibilité de continuer la route par terre ou par un train de ballast.

Mais quand ce même secrétaire eut appris que nous avions une

Digitized by Google

lettre de son directeur, il leva la tête et commenca à sortir de son impassibilité. Puis, quand il eut lu la lettre, il devint immédiatement l'homme le plus aimable du monde, nous invita aussitôt à venir nous chauffer dans son bureau, installé dans un wagon placé sur une voie de garage. Il nous fit alors connaître l'absence de M. Ross, ce qui rendait à peu près impossible la continuation de notre voyage, et, finalement, nous annonça qu'il nous faisait préparer à dîner avec tout ce que la Cie pouvait nous offrir de mieux. Voilà comment, grâce à M. Van Horne, nous fîmes honneur à la table de la Cie du Pacifique.

Le soir nous nous rendons à l'hôtel encombré d'ouvriers aux traits tirés et aux figures parfois rudes et farouches. Ce sont pour la plupart des terrassiers qui ont travaillé tout l'été à la construction de la ligne et sont en route, par escouades, pour repasser les Rocheuses. Nous trouvons là quelques rares Canadiens-Français, un de nos compatriotes, originaire de Decazeville, et un individu bavard qui se dit aussi Français, et qui, pressé de questions sur son lieu d'origine, finit par déclarer qu'il est de... Lombardie. Tous sont peu satisfaits, car l'abondance de la main-d'œuvre a amené forcément une baisse des salaires. Il y a un an, chacun recevait 3 piastres par jour ; or cette année, le salaire quotidien n'a été que de 2 piastres. Sur ces 2 piastres, il faut chaque jour en prélever une pour le prix de la pension et, quand il fait mauvais temps, l'ouvrier chôme et n'est pas payé. Depuis deux semaines le temps est presque toujours à la pluie et la campagne de travail est virtuellement terminée.

Tout est très cher à Donald : une chambre pour la nuit avec un petit déjeuner se paie 1 piastre 1/2, et quelle turne! Si l'hôtelier se plaint de ce que les ravitaillements sont coûteux, par contre il ne dit pas quels bénéfices il réalise sur les liqueurs fortes. Le petit verre de brandy se vend 50 cents (2 fr. 50 c.), et les ouvriers en consomment presque tous. Or, comme le gallon (4 litres 1/2) revient à 4 piastres (20 francs), on voit que le métier de débitant dans ces parages permet d'aller vivre de ses rentes fort jeune encore.

Nous passons la soirée dans la grande salle de l'hôtel Selkirk où se trouve un billard sale et défraîchi qui ne manque pas d'amateurs. Les carambolages se succèdent et les boules roulent toute la nuit. A côté, autour d'une grande table, éclairée par une lampe fumeuse, des joueurs suivent, l'œil hagard, avec une attention bruyante, la fortune

Digitized by Google

des cartes. et les piastres, froissées et crasseuses à force d'avoir passé dans les portefeuilles, tombent par paquets devant le banquier, sur un tapis qui a pu être considéré comme vert à une époque déjà éloignée. La demi-clarté qui enveloppe ce groupe fait encore ressortir l'énergie de ces figures rébarbatives, mineurs, bûcherons, peut-être même brigands, avec qui on ne voudrait pas avoir même l'ombre d'une discussion. Quel beau sujet d'étude il y aurait là pour un Gustave Doré!

Donald était, au moment de notre passage, le terminus du Pacifique, à l'est de la Colombie, tandis qu'à l'ouest la voie ferrée était exploitée de Port-Moody à Kamloops. Quelques semaines plus tard (7 novembre) le dernier rail était posé, réunissant les deux sections et, par suite, les deux océans. Huit mois après, le train d'inauguration partant de Montréal, arrivait à Port-Moody (4 juillet 1886).

L'intérieur de la Colombie, hérissé de montagnes et couvert de forêts, est, pour ainsi dire, inhabité et ce n'est que dans le voisinage de l'océan Pacifique que la colonisation réapparaît. Mais avant d'y arriver le chemin de fer traverse une région aussi pittoresque que sauvage.

A Donald, on se trouve sur le versant oriental de la chaîne de Selkirk. Pour arriver à Revelstoke, sur le versant opposé, sans s'astreindre à suivre les détours de la Columbia, la voie ferrée grimpe, pour ainsi dire, à l'assaut de la montagne qui disparaît sous un manteau de sombres forêts que couronnent des neiges étincelantes. S'engageant dans la gorge étroite du Castor, elle se glisse ensuite dans celle, plus accidentée encore, de Roger pour arriver, par une série de précipices, au sommet de la chaîne, à plus de 1,600 mètres au-dessus du niveau de la mer. De ce point la descente s'effectue par une série de zigzags à flancs de rochers, la voie ayant à racheter une différence d'altitude de 200 mètres sur un parcours de 10 kilomètres environ, avant de suivre les capricieux crochets de la rivière Illecillewait dont les eaux roulent au fond d'une coulée de granit de 60 mètres de profondeur. Ce parcours est d'un effet grandiose et l'on ne sait trop ce qu'on doit admirer le plus de la beauté sauvage de la nature ou des tours de force exécutés par les ingénieurs pour faire passer la voie sur une série de ponts, jetés à une grande hauteur en travers de gouffres profonds, ou accrochés à leurs flancs.

Au delà de Revelstoke commence une série de lacs poissonneux que l'on suit jusqu'à Kamloops non sans franchir une succession de ponts

Digitized by Google

et de tunnels. A Kamloops la scène change et la montagne cède le pas à la plaine. Bientôt on atteint la rivière Fraser, dont les eaux, comme celles de la Columbia. renferment une quantité prodigieuse de saumons qui s'expédient en conserves dans toutes les parties du monde. Le sol redevient mouvementé et le paysage aussi varié qu'agréable jusqu'à l'arrivée à Port-Moody, premier terminus du chemin de fer, remplacé aujourd'hui par Vancouver-City, sur les bords mêmes de l'océan. Huit heures de bateau mènent à Victoria, capitale de la Colombie, située au sud de l'île Vancouver, dans l'échancrure d'une baie du détroit de Fuca.

Victoria, point le plus important de la province, port naturel de tous les bateaux arrivant au Canada par le Pacifique, est une petite ville dotée d'une véritable colonie chinoise formant le quart de la population et ayant son quartier, ses magasins et jusqu'à son théâtre. Sobres, durs à la fatigue, se contentant d'un salaire notablement inférieur à celui des travailleurs américains, les Chinois deviennent un denger pour le Nouveau-Monde qui, de tous côtés, cherche maintenant à leur fermer ses portes. Le champ de la colonisation est cependant assez vaste, surtout en Colombie, où la pénétration dans l'intérieur est encore peu avancée.

Par la douceur de son climat, l'humidité de sa température, la Colombie fait un contraste frappant avec les autres provinces de la confédération. Les richesses de ses pêcheries, de ses forêts et de ses mines lui ont fait donner le nom de Californie du Canada. Il n'est point de province où l'émigrant d'Europe trouve une plus grande variété d'occupations et une plus grande facilité d'acclimatement. La trouée faite par le chemin de fer du Pacifique à travers les Montagnes Rocheuses soude désormais les unes aux autres les provinces les plus éloignées du Canada. Elle leur assure avec une cohésion politique plus forte, un développement commercial considérable auquel ne contribuera pas peu le choix de cette voie nouvelle comme route de transit entre l'Europe et l'Extrême-Orient.

Avant de terminer ces notes de voyage, je désire consacrer quelques lignes à la colonisation française au Canada. L'idée d'émigration qui s'y rattache m'amène tout naturellement à envisager l'éventualité d'une impulsion à donner, vers le Dominion, à l'émigration française qui se

Digitized by Google

dirige vers l'Amérique du Nord. On dira peut-être qu'encourager l'émigration est contraire aux intérêts de la France, que l'émigration affaiblirait et appauvrirait. Cela n'est pas exact.

Et d'abord l'émigration, bien loin de produire ce résultat, enrichit au contraire un pays, car il s'établit forcément, entre l'émigré et ceux qu'il a laissés dans la mère patrie, un courant de relations et d'affaires qui contribue à ouvrir de nouveaux et parfois d'importants débouchés commerciaux entre la nouvelle patrie de l'émigré et son pays d'origine. Il suffit pour s'en convaincre de citer comme exemple l'Angleterre et l'Allemagne. C'est grâce à ses émigrants et à ses colonies que l'Angleterre est un pays prospère doté d'un mouvement commercial considérable. Et si l'Allemagne ne peut invoquer ses possessions coloniales, elle peut établir qu'elle entretient un commerce des plus développés avec les Ètats-Unis, où dix millions de ses enfants ont émigré depuis cinquante ans.

Chaque année l'émigration prend des proportions croissantes dans le Royaume Uni, ainsi que dans l'empire d'Allemagne et, malgré cela, la population augmente sans cesse dans ces deux pays. Ce sont surtout ceux qui sont à l'étroit qui émigrent; le vide qu'ils laissent est aussitôt comblé et assure le développement de leurs voisins. Tous deux y gagnent et l'Etat n'y perd rien.

En second lieu, ceux qu'une situation difficile pousse à tenter au loin la fortune et ceux qui, pour des raisons diverses, veulent quitter la mère patrie, émigreront toujours. Pourquoi dans ce cas ne pas diriger cette émigration au lieu de la laisser se perdre aux quatre coins du globe sans profit aucun pour l'avenir de la race et de la langue françaises ?

Ceux qui habitent le midi de la France trouveront en Algérie et en Tunisie un sol fertile qui ne demande qu'à être mis en valeur, de la place à discrétion dans un milieu où ils se feront vite, et cela à une distance des plus rapprochées de leur pays d'origine. Les autres colonies françaises, pour la plupart si dissemblables comme climat et comme genre de vie, ne sauraient entrer en comparaison avec l'Afrique septentrionale à titre de colonie de peuplement.

Par contre, ceux qui sont enfants du nord ou des froides régions des montagnes trouveront au Canada, de préférence aux Etats-Unis, un climat qui se rapproche du leur, d'immenses terres vierges pleines

Digitized by Google

d'avenir, et, avec une liberté sans égale, un peuple ayant avec eux une communauté de mœurs et d'origine.

Ce n'est pas seulement une question de proximité relative et de rapports commerciaux qui fait établir cette division. Ces deux courants d'émigration doivent se déterminer ainsi d'après les lois de l'hygiène, car il est démontré, qu'en général l'homme du nord s'acclimate mal sous le soleil d'Afrique et que l'homme du midi a peine à se faire aux froids hivers du Canada.

Mais pourquoi l'émigration française dans l'Amérique du Nord doit-elle se diriger vers le Canada plutôt que vers les Etats-Unis ?

C'est d'abord parce que le Canada est un pays plus neuf, plus ouvert, plus accessible, plus sympathique à l'émigrant qui, 99 fois sur 100, ne parle que sa langue maternelle, et qui trouvera là-bas une population de sa race, de sa langue et de sa religion, ayant gardé le culte de la France et qui le recevra à bras ouverts. Aux Etats-Unis, au contraire, par suite de la cherté de la vie, de la différence de langue, du peu de sympathie de la majorité de la population pour la France, l'émigrant aura à surmonter des difficultés autrement grandes qu'au Canada pour se créer un établissement.

Enfin une raison d'ordre supérieur existe encore. L'émigrant français fixé aux Etats-Unis sera noyé dans la masse des Anglo-Saxons et finira, malgré sa résistance, par être anglicisé, tandis qu'au Canada non seulement il conservera le cachet de sa race, mais encore il apportera un renfort appréciable à l'élément canadien-français, qui lutte pacifiquement pour conquérir la suprématie du nombre, et qui, avec le temps et le ralentissement fatal de l'émigration britannique, finira par y arriver, si sa fécondité naturelle se maintient sur le même pied.

L'émigration au Canada aura donc pour effet de renforcer notre race et de répandre davantage notre langue. Or ce résultat n'aura-t-il pas pour conséquence d'agrandir notre domaine économique, scientifique et littéraire et d'accroître le nombre des clients de la patrie française ? Celui qui est de race française, ou simplement même parle la langue française, n'est-il pas tributaire plus ou moins de notre pays au double point de vue matériel et intellectuel ? C'est donc faire œuvre nationale que de contribuer au maintien d'abord, et au développement ensuite, de la race et de la langue françaises.

De ce que l'émigration au Canada est digne d'encouragement, il

Digitized by Google

n'en faut pas conclure qu'elle le soit pour tout le monde. Elle convient à ceux qui, possesseurs d'importants capitaux viendront y fonder de grands établissements industriels, commerciaux ou agricoles. Quant aux émigrants n'ayant que de faibles économies, ils pourront réussir au Canada, à la condition de s'adonner à l'agriculture ou à l'élevage. En dehors de ces deux branches de travail on ne saurait que déconseiller l'émigration à ceux qui n'auraient pas par avance une situation assurée. Ceci s'applique aux artisans et surtout à ceux qui, d'une façon quelconque tiennent aux professions libérales. Ce sont là des positions véritablement encombrées et, pour ne citer qu'un exemple, il est certains quartiers de Montréal où il est impossible de circuler sans voir à chaque tournant de rue une enseigne d'avocat, ou plutôt une double enseigne, car les avocats canadiens sont généralement associés deux par deux.

Il ne faudrait pas croire que le Canada soit un Eden, même pour les agriculteurs, car sans un travail persistant et assidu nul ne pourra atteindre le résultat qu'il convoite. L'émigrant sans aucune ressource, arrive souvent à force de travail et d'épargne à ce qu'on est convenu d'appeler une honnête aisance; à plus forte raison, celui qui a quelques économies parviendra-t-il facilement à prendre sa place au soleil. La terre ne manque pas au Canada, mais il faut savoir la choisir dans ce pays grand comme l'Europe, qui ne compte encore que 4 millions et demi d'habitants et peut contenir vingt fois davantage.

De toutes les provinces du Canada, celle de Québec étant la plus française, sera aussi celle où l'émigrant aura le plus la tentation de ses fixer. Mais Québec commence déjà à se peupler et toutes les bonnes terres de la vallée du Saint-Laurent sont occupées. Pour en avoir sa part il faudrait les payer assez cher. Il n'y a guère que la région voisine des États-Unis, les cantons de l'Est, où l'émigration, pour un prix assez modique, pourra acquérir des terres. Quant au nord de la province c'est une contrée par trop couverte de forêts pour un émigrant européen. Défricher la forêt est un trop rude labeur pour ce dernier et seuls des bras canadiens peuvent se livrer efficacement à ce pénible travail.

Aussi est-ce vers l'ouest que l'émigrant devra tourner ses regards. Laissant de côté la province si anglaise d'Ontario où il n'y a guère place pour lui, sauf dans le comté d'Essex, s'il est vigneron, il devra

Digitized by Google

se rendre au Manitoba et au nord-ouest qui lui offriront des avantages bien supérieurs à ceux des autres provinces. Si Québec reste enseveli pendant quatre ou cinq mois sous plusieurs pieds de neige, cette neige, au Manitoba et au nord-ouest, tombera plus tard, disparaîtra plus tôt et plus rapidement et aura une épaisseur bien inférieure. Dans ces deux provinces, la terre est excellente pour la culture et ne demande d'engrais qu'au bout de vingt ou trente années d'exploitation, des concessions s'y donnent gratuitement et les lots de terres, que le gouvernement met en vente, sont d'un bon marché sans exemple. Là, le cultivateur ne sera pas gêné par ses voisins, il pourra transporter facilement les produits de son exploitation, s'il a soin de ne pas se fixer à trop forte distance des voies de communications et rentrera promptement dans tous ses déboursés.

L'émigrant qui n'amène point de compagnons fera bien de s'associer à un compatriote ou à un Canadien, sans quoi l'isolement, la tristesse, le découragement pourraient abattre tout son courage. Une famille aura plus de chances de réussite qu'un émigrant isolé, et, à l'inverse de ce qui se passe souvent en France, plus elle sera nombreuse plus elle sera riche, car elle aura plus de bras à consacrer à son établissement dans un pays où la main-d'œuvre est hors de prix par suite du manque de journaliers.

Enfin celui qui voudra faire de l'élevage, trouvera, sur les premiers contreforts des Montagnes Rocheuses un terrain essentiellement favorable sur lequel des ranches prospères sont déjà établis en grand nombre.

Au point de vue de la richesse du sol, de la facilité d'installation, là surtout où il y a des centres français, l'émigrant aura donc tout intérêt à se porter au centre du Canada. A cela, il faut ajouter un intérêt supérieur: celui du développement de la race française. Le Manitoba, outre ses avantages naturels, aura un jour, par suite de sa position stratégique à égale distance des deux océans, une importance capitale, et la race qui arrivera à y asseoir d'une façon indiscutable sa suprématie, jouira, dans un avenir peut-être éloigné encore, d'une influence prépondérante sur le régime politique de la confédération.

L'élément français ne représente encore qu'une faible minorité au Manitoba et au nord-ouest, pays qu'il a découvert et peuplé tout d'abord de ses coureurs de bois; mais sa résistance à l'envahissement, sa téna-

Digitized by Google

cité comme possesseur du sol, sa force d'expansion sont choses trop connues, pour que ses adversaires mêmes n'en arrivent pas à admettre la possibilité de son triomphe numérique sur l'élément britannique. Ce jour là, le faible lien de suzeraineté qui rattache encore le Dominion à la couronne d'Angleterre aura été rompu, une grande puissance française sera fondée dans l'Amérique du Nord et servira de contrepoids aux cent millions d'Anglo-Saxons, mâtinés de Germains, qui peupleront prochainement les États-Unis. Peut-être l'envahissement de la race canadienne-française, qui a déjà entamé plusieurs États limitrophes de la grande république américaine, amènera-t-il même un refoulement de ceux qui, aujourd'hui, ne parlent que d'absorber les descendants des 65,000 Français, abandonnés jadis sur les bords du Saint-Laurent et sauvés d'un naufrage complet par la conservation de leur langue, de leur religion et de leurs mœurs.

C'est là, en effet, un phénomène intéressant que de constater les facultés prolifiques, dans certaines circonstances, de cette race française déclarée impropre à la colonisation par ceux qui ne connaissent pas son passé et n'ont sous les yeux que les obstacles opposés à l'initiative individuelle. A plusieurs reprises, dans le cours de cette étude, il a été parlé du refoulement naturel et progressif de l'élément anglais vers les États-Unis par la population canadienne-française. Ce qu'il y a de plus merveilleux à constater, c'est que cette population, non contente de prendre au Canada même une extension croissante, se déverse également dans le nord des États-Unis, là où, il y a un siècle, on reconnaissait l'absence presque totale de l'élément français. Peu à peu les Canadiens ont pris le chemin de la frontière pour se fixer dans les États limitrophes de leur pays, attirés surtout par le travail des usines, beaucoup plus développé qu'au Canada et plus rémunérateur, mais plus inconstant et plus affaiblissant que le travail des champs. Les familles ont suivi les travailleurs et bientôt de véritables colonies canadiennes ont été fondées.

Aujourd'hui on estime à 800,000 les Canadiens-Français répandus aux États-Unis dont 500,000 sont fixés dans les États du nord-est. S'il faut en croire les renseignements recueillis par les paroisses, le chiffre s'élèverait même à un million. Les divergences d'appréciation viennent de ce que l'élément canadien n'a été recensé à part que dans quelques États et encore ce dénombrement remonte-t-il à 1885. Dans Rhode-

Digitized by Google

Island on comptait à cette époque 24,631 Canadiens-Français soit 1/12e de la population totale. Au Massachusetts le recensement du 1er mai 1885 accusait 108,073 Canadiens soit 1/19e de la population de cet État. Au Minnesota, le seul comté de Polk en renfermait 8,000. En Californie on estime à 20,000 le nombre des Canadiens. Ces chiffres sont aujourd'hui au-dessous de la vérité, car l'émigration du Canada, bien loin de diminuer, n'a fait qu'augmenter d'une façon sensible dans ces dernières années, et tous les États limitrophes, depuis le Maine jusqu'à l'Orégon, renferment d'importantes colonies canadiennes.

Partout où se trouve une population agglomérée assez nombreuse, une école française est établie, une Société Saint-Jean-Baptiste est fondée, et un prêtre canadien-français est chargé de desservir la paroisse. De cette façon la langue et le culte d'origine se conservent et se perpétuent. L'éducation de famille, les relations constantes avec le Canada, la publication de nombreux ouvrages et de dix-sept journaux canadiens ne contribuent pas peu à ce résultat. Ces centres canadiens actifs, laborieux et jouissant de la meilleure réputation font la tache d'huile tout autour d'eux. Peu de Canadiens ont abandonné leur nationalité pour se faire naturaliser citoyens des États-Unis, mais parmi ceux qui l'ont fait, plusieurs ont conquis parmi leurs nouveaux concitoyens une place honorable dans les affaires publiques. C'est ainsi que les législatures des États de Minnesota, New-York, New-Hampshire, Vermont, Connecticut, etc., renferment des députés canadiens-français. Le Maine en compte quatre pour sa seule part. L'influence canadienne est si peu à dédaigner qu'elle fait souvent pencher la balance électorale du côté vers lequel elle se porte. En 1884 le président des États-Unis, Cleveland, a été élu grâce à l'appoint des voies canadiennes dans l'État de New-York ; en 1888 le même Cleveland, qui s'était rendu les Canadiens hostiles par sa politique de représailles, a vu l'élément canadien largement contribuer à sa défaite.

Tout ceci démontre quel cas les États-Unis doivent faire des Canadiens-Français. Jonathan raille souvent John Bull et Jean-Baptiste; peut-être rira-t-il moins quand ce dernier aura conquis pacifiquement la prédominence dans la terre de Jacques Cartier, de Champlain et de Montcalm.

GEORGES DEMANCHE

Digitized by Google

CORRESPONDANCES ET NOUVELLES

BLOCUS DE L'AFRIQUE ORIENTALE

NÉCESSITÉ DE BLOQUER L'AFRIQUE DU NORD

Le blocus de la côte orientale d'Afrique a été déclaré le 2 décembre par les amiraux allemand et anglais, sur l'ordre de leurs gouvernements respectifs; et, bien entendu, au nom du sultan de Zanzibar. Il s'étend à toute la ligne des côtes du sultanat, aux îles de Mafia et de Lamu, ainsi qu'aux petites îles voisines et situées entre 10° 28' et 2° 10' latitude S. Les ports et les territoires des Somalis de Benadir ne sont pas compris dans le blocus. La flotte allemande se charge de la surveillance, au sud, de Wanga à Lindi, et la flotte anglaise, au nord, de Langa à l'île Lamu. L'*Algerine* a dû être envoyée aux bouches du Rovuma, l'*Agamemnon* garde Zanzibar.

Le Portugal a établi de son côté le blocus de ses possessions de la côte orientale d'Afrique entre le 10° 28' et le 12° 58 avec le même programme que l'Allemagne et l'Angleterre.

Le but du blocus, d'après les déclarations officielles, est l'interdiction de toute importation d'armes et de toute exportation d'esclaves. Il est à remarquer qu'il y a de la part des Anglais, entraînés, malgré eux, dans cette entreprise une volonté très arrêtée de ne pas aller au delà du blocus maritime. Ils ne veulent à aucun prix suivre les errements des Allemands, qui n'ont pas la pratique du maniement de ces populations, et s'imaginent qu'ils en viendront à bout par la force. D'autre part les Anglais se souviennent, qu'il y a quelques mois, alors que les Allemands obtenaient du sultan de Zanzibar la mainmise sur le service des douanes de la côte, la compagnie allemande de colonisation ne dissimulait pas son intention de devancer les Anglais dans la marche vers les grands lacs et le Haut-Nil. Il s'agit donc aujourd'hui de savoir si l'Allemagne parviendra à utiliser la coopération de l'Angleterre pour rétablir ses affaires coloniales et commerciales sur le continent africain ; et si elle parviendra à compromettre l'Angleterre aux yeux des indigènes en leur montrant le drapeau de la Reine à côté de celui de l'Empereur ; l'un et l'autre protégeant l'incendie et le massacre, qui doivent frayer une route aux négociants allemands, à travers des régions que les missionnaires anglais avaient évangélisées jusqu'ici la Bible à la main.

Pour bien comprendre le caractère politique de l'action combinée de l'Allemagne et de l'Angleterre, il faut donc prendre comme point de départ cette situation à double aspect, suivant qu'on l'envisage au point de vue anglais ou au point de vue allemand. Les Anglais soutenant qu'on ne peut rien en Afrique que par la douceur, la persuasion, la propagande religieuse et l'appui moral du sultan de Zanzibar. Les Allemands, au contraire, ne

Digitized by Google

voyant pas pourquoi les armes perfectionnées n'auraient pas là un effet aussi prompt que sur les champs de bataille d'Europe, et n'estimant pas que les indigènes, quels qu'ils soient, aient droit à plus d'égards en Afrique que les annexés d'Alsace-Lorraine ou les Polonais du Grand-Duché de Posen.

Mais comme il faut donner pour la légende des peuples un cadre grandiose à cette entreprise, il a été convenu, entre Londres et Berlin, sans qu'on ait eu besoin de se donner le mot, qu'on attribuerait à cette expédition un caractère *exclusivement moralisateur*. Il s'agit donc, retenons bien cela, de supprimer l'esclavage, et rien que de cela !

Les forces dont disposent les puissances européennes dans les eaux de Zanzibar sont :

ALLEMAGNE

Frégate....	*Leipzig*....	12	canons,	434	hommes.
Corvette...	*Carola*.....	12	—	267	—
Corvette...	*Sophie*.....	12	—	265	—
Croiseur...	*Möwe*.....	5	—	128	—
Croiseur...	*Schwalbe* ..	8	—	114	—
Aviso.....	*Pfeil*.....	5	—	127	—
Corvette...	*Olga*.....	—	—	—	—

ANGLETERRE

Cuirassé ..... *Agamemnon*.
Croiseur de 1re classe.... *Boadicea*.
Croiseur de 2e classe..... *Garnet*.
Croiseurs de 3e classe.... *Penguin, Osprey, Reindeer*.
Canonnières de 1re classe. *Algerine, Griffon*.

PORTUGAL

Croiseurs *Reinha-de-Portugal, Mindello* et *Alfonso-de-Albuquerque*; canonnières *Zambezia, Douro, Quanza, Tamega, Liberal Zaire*.

ITALIE

Croiseur de 1re classe, *le Dogali*, et un autre bâtiment.

FRANCE

Deux navires de la division de la mer des Indes, dont *le Bouvet*, croiseur de 3e classe.

Dès le début du blocus les Allemands ont été, comme cela était prévu, dans l'obligation d'opérer un débarquement. La corvette *Sophie* et la frégate *Leipzig* ont bombardé Lindi, et les troupes descendues à terre ont essuyé avec quelques pertes le feu des noirs. Les Arabes ont élevé des retranchements sur divers points de la côte et ont barré les routes qui conduisent à l'intérieur. La fièvre a commencé à sévir dans l'escadre allemande. Enfin on s'est trouvé subitement en présence d'une résistance imposante dont le chef Bushiri a pris le commandement.

Digitized by Google

8 décembre. — Le chef indigène Bushiri, avec 2 canons et 2.500 hommes, pour la plupart armés de fusils se chargeant par la culasse, a réussi à occuper Bagamoyo et s'est retranché dans une position située à 500 mètres du fortin dans lequel se sont abrités les agents de la Compagnie allemande. Les insurgés les ont investis, leur coupant la retraite vers la mer. Ils ont également empêché un débarquement des Allemands. Les navires de guerre ont bombardé la ville, détruisant quelques maisons qui appartenaient à des Indiens, sujets britanniques.

Le chef Bushiri disposerait même d'un contingent de 4,000 hommes et serait en état de tenir longtemps les Allemands en échec.

9 décembre. — Le steamer *Kilwa*, envoyé à Bagamoyo par le consul général anglais, est revenu à Zanzibar ramenant un grand nombre de commerçants indiens, sujets britanniques, et leurs familles. Ceux-ci annoncent que des combats importants ont eu lieu jeudi et vendredi entre le chef Bushiri et les Allemands. Un grand nombre de partisans de Bushiri ont été tués, deux Allemands et deux indigènes à leur service ont été blessés grièvement. La ville de Bagamoyo est en ruines. Bushiri et ses hommes se sont retirés à cinq milles dans l'intérieur. Le bruit court qu'ils ont pillé une caravane de marchands d'ivoire, et mutilé les porteurs, parce qu'ils refusaient de les joindre. Le croiseur allemand *Carolla* se trouve à Bagamoyo, et le vaisseau amiral à Pangani.

10 décembre. — Les *Italiens* et les Allemands ont fait un débarquement à Bagamoyo. Bushiri s'est replié à l'intérieur.

M. Windthorst vient de déposer au Reichstag une proposition tendant à établir une entente complète entre les puissances intéressées pour le succès de cette croisade de la chrétienté. C'est l'idée de la conférence internationale que *la Revue Française* réclame depuis le 1er août dernier. M. Windthorst croit que le blocus de la côte fait avec soin est un bon moyen, mais avant tout il recommande de se bien garder de faire une expédition armée. En même temps, il signale les Musulmans comme faisant *seuls* le commerce des esclaves et en conclut que c'est à eux *seuls* qu'il faut s'en prendre.

Nous sommes d'accord avec M. Windthorst sur tous ces points, mais alors on ne peut venir à bout de la traite et des Musulmans en particulier, qu'en complétant les effets du blocus par le contrôle du trafic de toutes les marchandises et spécialement de l'ivoire, provenant des pays où opèrent les marchands d'esclaves. La logique amène forcément à cette conclusion, aussi l'avions-nous déjà recommandée à l'examen des hommes d'État allemands et anglais. Il y a aussi un autre point de vue que nous signalons de nouveau à l'attention publique. — On bloque la côte orientale, en face de Zanzibar; mais cela n'empêche pas les armes d'entrer et les esclaves de sortir sur d'autres points. Le commerce des armes est continuel, la preuve en est que le *Racer* et le *Starling* ont beau bloquer Souakim pour le compte de l'Angleterre, les indigènes n'en ont pas moins des munitions à discrétion, puisqu'on écrivait de Souakim le 13 novembre: « La flotte et les forts ne peuvent réussir à écraser les positions ennemies dont on ignore la situation exacte. Les canons des indigènes font dans Souakim des dégâts considérables. Ces gens tirent à merveille... »

Digitized by Google

Oskar Lenz écrit aussi de Prague le 22 novembre dernier au *Times* (27 nov.)

« L'attaque récente du Mahdi contre Wadaï prouve qu'il dispose d'une armée importante et relativement bien disciplinée, *avec une quantité considérable de munitions....* D'où viennent ces ressources? Il est vrai qu'en 1883 l'armée du général Hicks fut détruite. Ses canons et ses munitions capturés, mais sûrement ces munitions ont une limite et ces gens ne peuvent fabriquer eux-mêmes des projectiles pour l'artillerie.

« *Il faut donc en conclure que le Mahdi reçoit de quelque part des munitions et peut être des encouragements moraux....* »

Il y a là un point à élucider: pendant que les portes de l'Afrique orientale se ferment à l'importation des armes, d'autres s'ouvrent ailleurs rendant absolument inutiles les efforts et les sacrifices que l'Allemagne et l'Angleterre font sur la côte du Zanguebar. On sait que pour les habitants de l'Afrique le temps et la distance ne sont rien, et que des cargaisons d'armes et de munitions sont peu de choses à transporter si on les compare aux défenses de l'éléphant d'Afrique, qui atteignent souvent le poids de 80 kilog. La côte de la Cyrénaïque et de la Tripolitaine offre des accès faciles pour approvisionner d'armes et de munitions toute l'Afrique centrale, les Européens n'y ont aucune action, aucun contrôle, les Turcs y sont maîtres; et en pénétrant à l'intérieur on trouve, notamment en Cyrénaïque, de précieux auxiliaires chez les adeptes de la secte des Senoussiya.

Faut-il chercher là l'explication du refus du sultan de collaborer aux opérations militaires tant à Souakim qu'à Zanzibar? (1) N'y a-t-il, au contraire dans sa réserve que la crainte de compromettre son prestige vis-à-vis du monde musulman en s'associant à la croisade des chrétiens contre l'esclavage; ou bien, cette attitude tient-elle à des considérations budgétaires, ou à la difficulté de distraire de la flotte ottomane un nombre suffisant de navires pour figurer dignement au milieu de l'escadre anglo-allemande? Sans nous arrêter à discuter les motifs apparents ou secrets de la Turquie pour garder ici une réserve calculée, nous pensons que son rôle de puissance exerçant une action directe sur une partie notable du littoral méditerranéen de l'Afrique l'oblige à envoyer des délégués à la conférence internationale qu'il faudra bien se décider à réunir tôt ou tard à Londres, Bruxelles ou Berlin. Là, on verra si la Turquie persiste dans son système d'abstention, ou si au contraire on peut obtenir qu'elle exerce sur les côtes de la Tripolitaine et de la Cyrénaïque un contrôle pour interdire l'importation des armes et la sortie des esclaves. L'Italie, par les intérêts qu'elle s'est créés à Massouah, et sa participation au blocus, a sa place désignée dans cette

(1) L'invitation adressée par l'Allemagne à la Turquie de coopérer à l'action navale des flottes britannique et allemande sur la côte occidentale d'Afrique aurait été remise à la porte par M. de Radowich, le 20 novembre.

Digitized by Google

conférence africaine; et si ce n'est que le manque de navires disponibles qui empêche la Turquie d'opérer un blocus sur la côte méditerranéenne, il est vraisemblable que l'Italie ne se fera pas beaucoup prier pour lui offrir ses bons offices et la suppléer en cette circonstance.

Il est désormais de toute évidence que l'Allemagne ne pourra se dispenser de poursuivre à l'intérieur une campagne énergique.

Le chef arabe Bushiri, qui ne disposait il y a quelques jours que de 800 hommes et d'un petit canon, passe pour avoir 4,000 hommes autour de lui, Pour le déloger de Bagamoyo et venger un premier échec, il a fallu une action combinée de l'Allemagne et de l'Italie.

Encore quelques tentatives audacieuses de ce personnage, et les indigènes acclameront en lui un nouveau mahdi.

L'Italie a habilement profité des offres qui lui ont été faites par l'Allemagne. Dès le 12 novembre, le prince de Bismarck remerciait le gouvernement italien d'avoir consenti à associer ses bâtiments à la surveillance du littoral. Les Italiens, en se joignant aux Allemands pour les opérations actives à Bagamoyo, ont montré qu'ils ne partageraient pas les scrupules de l'Angleterre. Ils acquièrent ainsi par là des droits à l'appui moral de l'Allemagne au jour de l'arrêté de compte de toutes ces opérations; et ces faits rapprochés de leur réconciliation toute récente avec le sultan de Zanzibar paraissent être le prélude de leur installation définitive sur la Juba. Aussi nous ne serions pas surpris d'apprendre tôt ou tard que le cabinet de Berlin a fait entrevoir aux Italiens la cession éventuelle du territoire de Witu qui relié à la Juba constituerait pour l'Italie un magnifique domaine. Les possessions anglaises seraient ainsi encadrées au nord par l'Italie, au sud par l'Allemagne, et ces deux puissances pourraient par un mouvement convergent atteindre le grand lac Victoria et couper aux Anglais les routes conduisant par le sud au Soudan égyptien.

La nécessité de provoquer une conférence, que nous n'avons cessé de réclamer depuis le 1er août, paraît enfin évidente à tous les yeux. Il est temps! On rapporte de divers côtés que le prince de Bismarck désire qu'elle se réunisse à Berlin. Cela n'ajoutera rien à la prépondérance de l'Allemagne dans les affaires du globe. Il serait peut-être plus habile de la laisser se former à Londres. L'opinion publique en Angleterre serait ainsi plus facilement amenée à faire à l'Allemagne une nouvelle concession et à provoquer une action énergique à l'intérieur. La vérité serait (si toutefois les déclarations humanitaires des puissances engagées dans le blocus sont sincères), de réunir cette conférence à Bruxelles ou au Vatican. De la sorte on pourrait en bannir les considérations politiques et ne se préoccuper que de l'œuvre chrétienne et civilisatrice dont on fait si grand bruit : mais le Quirinal ne manquera pas de se prévaloir de sa participation au blocus pour s'opposer à l'intervention du Pape Léon XIII, qui pourtant a été l'inspirateur du cardinal Lavigerie dans cette levée de boucliers contre la chasse à l'homme. Quoi que l'on décide à ce sujet, on peut s'étonner que l'Allemagne, si attentive, si

Digitized by Google

diligente quand il s'agit de surveiller sa voisine de l'ouest, ait laissé les choses traîner en longueur, et n'ait pas pris dès le mois d'août une initiative qui eût empêché toutes ces difficultés et ces mesquines jalousies de se produire.

La conclusion des événements qui se déroulent depuis un mois est qu'il faut, coûte que coûte, rassembler les plénipotentiaires en conférence; obtenir de la Turquie son concours effectif au blocus sur le littoral de l'Afrique du nord, jusqu'au moment où pourra fonctionner régulièrement la flottille internationale et la commission spéciale internationale pour la suppression de l'esclavage, dont nous avons démontré le 1er août dernier la nécessité absolue.

Quant à la France dont la prudente réserve est vue d'assez mauvais œil par les puissances alliées, on se ferait à l'étranger une très fausse idée de l'opinion qui y domine, si on attribuait son abstention à un égoïsme indifférent. La tradition française tout entière suffit à protester contre une pareille théorie, et notre patrie a toujours donné sans compter son argent et le sang de ses enfants pour toutes les causes de la civilisation. Mais comme l'explorateur Joseph Thomson et l'illustre Gordon, la grande masse des Français estime que, pour tarir la source de l'esclavage, il faut nécessairement établir l'ordre dans l'intérieur de l'Afrique où les marchands d'esclaves recrutent le bétail humain par la guerre et le pillage, et en outre fermer les débouchés, en obtenant la suppression de l'esclavage dans les pays musulmans. La justesse de cette thèse est démontrée par les résultats obtenus dans l'Afrique du Nord depuis la prise de possession de l'Algérie par la France.

S'il est prouvé que l'œuvre entreprise par l'Allemagne a un but essentiellement humanitaire, et si une conférence est réunie pour établir une unité d'action sur tout le continent africain en vue de supprimer l'esclavage, on verra par l'attitude des plénipotentiaires français qu'on peut compter sur l'action énergique de notre pays. La France s'efforcera de seconder ce grand mouvement, et de réparer, dans la mesure qui dépendra d'elle, les erreurs commises dans ces dernières années par des puissances, qui n'ont encore l'expérience ni du monde musulman ni des procédés qu'exigent le fanatisme des Arabes et leur civilisation si différente de la nôtre.

EDOUARD MARBEAU.

LES ANGLAIS ET LES RUSSES EN PERSE

Les journaux russes expriment de vives inquiétudes au sujet des progrès que l'influence anglaise a faits récemment en Perse, grâce à l'autorité que sir Henry Drummond Wolf, qui représente la Grande-Bretagne à Téhéran, a su conquérir à la cour du shah. Depuis longtemps les Russes avaient réussi à conquérir en Perse une situation telle qu'ils étaient fondés à croire qu'au jour d'un conflit en Afghanistan, ils trouveraient dans ce pays sinon un appui du moins une neutralité bienveillante. Des nouvelles récentes montrent que l'Angleterre n'est pas restée inactive, et qu'elle a résolu de prendre du côté

Digitized by Google

de la Perse des mesures analogues à celles qui lui créent une situation privilégiée en Asie mineure. Si tôt ou tard la question arménienne devait être tranchée en faveur de la Russie, il y a un intérêt considérable pour l'Angleterre à barrer la route du golfe Persique et à tenir les vallées du Tigre et de l'Euphrate, qui sont les voies naturelles de l'Asie-Mineure vers les Indes. La *Revue Française* a signalé (1) précédemment la nécessité qu'il y avait pour la Russie à s'assurer pour l'avenir un débouché de ce côté ; aussi nos lecteurs s'étonneront que le cabinet de Saint-Pétersbourg ait laissé la cour du shah donner à l'Angleterre des gages tels que le prestige de la Russie dans l'Asie occidentale pourrait en être gravement atteint.

Voici en quels termes le *Temps* trace les résultats obtenus récemment par les Anglais en Perse.

L'été dernier, sur les conseils de sir Henry Drummond Wolff, le shah a réuni une sorte d'assemblée des notables, et a pris devant elle l'engagement public de respecter certaines lois fondamentales. Tout récemment, il a rendu un décret ouvrant aux bâtiments de toutes les nations le *fleuve Karoun*. Ce fleuve est l'un des cours d'eau les plus importants de la Perse. Il prend naissance au nord du Khousistan, en franchit la région montagneuse et va se jeter dans l'un des bras, le Hafar, du Chott-el-Arad près de son embouchure. Il suffirait de quelques travaux de régularisation d'Alivas au sud à Chuschter au nord, c'est-à-dire sur le tiers du parcours de ce fleuve, pour en faire une voie navigable mettant en communication l'intérieur de la Perse, soit avec le golfe Persique, soit avec la Syrie et l'Asie Mineure. Or, il est évident que c'est le commerce anglais seul qui est en mesure de profiter de l'ouverture de ces régions.

Ce n'est pas tout. On annonce à Téhéran la visite prochaine du baron Reuter, qui, en 1873, agissant au nom d'un syndicat anglais, avait obtenu la concession d'un réseau de voies ferrées à construire de Bender-Buschir, sur la côte orientale du golfe Persique, par Ispahan, Téhéran, Rescht et Tauris jusqu'au raccordement avec le réseau russe transcaucasien. La presse russe, à cette époque, avait exprimé la crainte que les concessionnaires anglais ne se contentassent de construire une ligne du golfe Persique à Ispahan, peut-être même à Téhéran, en laissant systématiquement de côté l'extension septentrionale et le raccordement avec le réseau transcaspien. On crut, lorsque le projet dut être provisoirement abandonné, que c'était à l'influence russe à Téhéran qu'il fallait attribuer la responsabilité de ce changement. Pour le moment, sir Henry Drummond Wolff paraît avoir reconquis auprès du shah une autorité qui lui permet de patronner les plans de ses concitoyens. Un nouveau projet, plus gigantesque que les précédents est dans l'air, et il faut peut-être voir dans le voyage du baron Reuter une tentative pour le faire approuver par le gouvernement persan. Il s'agirait de faire *d'Ispahan le nœud central d'un triple réseau*. La première ligne, qui serait construite avant toute

(1) *L'Arménie et l'opinion publique*, t. VI, p. 337.

Digitized by Google

autre, passerait par Yesd pour se rendre à Bender-Abbas, sur la côte orientale du détroit d'Ormuz, et suivrait ultérieurement le littoral à travers le Béloutchistan jusqu'à Kourachi, le grand port septentrional de l'Inde anglaise. Une seconde ligne se détacherait d'Ispahan vers l'ouest, se dirigerait vers Bagdad et Mossoul et se relierait à une voie future que l'on rêve d'établir en Asie-Mineure par Diarbekir, Siwas, Angora, Ismidt jusqu'à Scutari, en face de Constantinople. La troisième ligne se dirigerait au nord jusqu'à Téhéran. Enfin, on ferait plus tard partir de Bender-Abbas un quatrième embranchement dans la direction du Khorassan, qui irait rejoindre Hérat et Mesched. C'est là un plan bien ambitieux. Il est fort habilement conçu dans l'intérêt de l'Angleterre. On verra si sir Henry Drummond Wolff enlèvera de haute lutte la sanction de ce projet.

Il semble, d'après les dépêches récentes, que le programme de la diplomatie anglaise était préparé de longue main, car sur tous les points l'influence russe serait battue en brèche.

Sir Henry Drummond Wolff aurait empêché le shah de construire la route à la capitale du Khorassan qui avait été promise à la Russie en 1881.

Le shah aurait aussi refusé de reconnaître le consul général nommé par la Russie à Meched, où l'Angleterre a déjà un agent diplomatique et un attaché militaire, sous prétexte qu'il n'est pas musulman. L'Angleterre a, paraît-il, augmenté de plus £ 250,000 le budget de son agence à Meched.

Voici encore l'interdiction faite aux habitants du Khorassan de vendre leur froment aux Russes. On sait que le Khorassan est le grenier naturel des possessions russes de la Transcaspienne, qui ont absolument besoin de ces approvisionnements.

Mais le point capital pour la Russie est l'ouverture à la navigation du Karoun, car c'est l'industrie et le commerce russes qui sont directement atteints par cette mesure. Les négociants russes ont toujours considéré la Perse comme un débouché naturel pour les produits de l'Empire, ils ont obtenu, en 1883, la fermeture du chemin de fer transcaucasien au transit international, afin d'empêcher les Anglais d'user de cette voie pour inonder de leurs produits le territoire persan, et aussi pour mettre un terme à la contrebande qui se faisait ainsi par le Caucase sur les marchés russes au grand préjudice des marchandises de provenance russe.

L'ouverture au commerce anglais d'une voie nouvelle par le golfe Persique vient neutraliser en partie les effets de l'interdiction obtenue en 1883.

Il y a donc à la fois pour la Russie une question d'avenir politique et d'avenir commercial. C'est ce qui explique l'émotion causée à Moscou et à Saint-Pétersbourg par ces dernières nouvelles.

Digitized by Google

NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES & COLONIALES

Tunisie (11 décembre) : *Chemins de fer.* — Dans une réunion tenue par le conseil des ministres et les chefs de service du gouvernement tunisien, on a arrêté comme suit la composition d'un premier réseau de chemins de fer à construire.

De Sousse à Kairouan, avec un parcours de 60 kilomètres (système Decauville);

De Tunis à Sousse par Menzel;

De Hammamet à Enfida avec un parcours de 154 kilomètres, et tronçon de Hammamet à Nebeul avec un parcours de 18 kilomètres.

Toutes ces lignes seront à voie large d'un mètre. La ligne de Tunis à Bizerte reste à l'étude.

Une enquête sur ces projets sera ouverte dans un mois au plus tard. Le conseil s'est mis d'accord en ce qui concerne les ressources financières. La Compagnie de Bône à Guelma serait, dit-on, chargée de la construction des chemins de fer.

Iles Alcatraz. — (*Revue Française*, t. VIII, p. 45, 139, 587.) — Le département des colonies vient d'autoriser la Compagnie française de l'Afrique occidentale à mettre en exploitation les gisements de guano des îles Alcatraz. Cette concession est accordée pour une période de cinq années, moyennant une redevance, au profit du budget local du Sénégal, sur chaque tonne extraite des gisements. Le groupe des îles Alcatraz, dont la France n'a pris possession que depuis peu de temps, se compose de quelques îlots rocheux, sans aucune végétation, situés dans l'Atlantique, au large de l'embouchure du Rio-Nunez, par 10° 36′ 30″ de latitude et 17° 42′ 40″ de longitude ouest.

Émigration des travailleurs nègres. — Les Anglais paraissent se préoccuper du caractère de l'émigration des noirs qui fournit des travailleurs aux diverses puissances coloniales. Ils craignent que les engagements ne masquent la traite qu'ils ont pris à tâche de supprimer. Pour se mettre, en ce qui les concerne, à l'abri de tout reproche et avoir plus d'autorité dans leurs réclamations, ils ont publié récemment la dépêche suivante de Zanzibar :

Le consul général d'Angleterre a fait interdire à ses nationaux de passer des contrats avec des propriétaires d'esclaves dans le but de faire travailler ces derniers soit directement, soit par l'intermédiaire de leurs maîtres.

Dès le 28 octobre, lord Salisbury a demandé l'assentiment de la France à l'arrangement qui accorde, entre la côte orientale d'Afrique, les Comores et Madagascar, le droit mutuel de visite et de saisie des vaisseaux n'ayant pas le pavillon de leur pays respectif. Le 4 décembre sir James Fergusson a

Digitized by Google

déclaré à la Chambre des communes qu'aucune réponse n'avait encore été faite à ce sujet.

D'autre part, un incident récent montre à quel point les Anglais sont devenus soupçonneux à cet égard.

Le 16 novembre, un navire anglais le *Griffon* aborda sur la côte de Zanzibar un vapeur belge *Brabo*, portant, disait-on, 400 esclaves destinés à l'État libre du Congo qui a besoin de travailleurs. Deux d'entre eux déclarèrent avoir été emmenés contre leur gré. De là un grand scandale ! M. A. Pease interpella M. Fergusson à la Chambre des communes. Ce dernier répondit qu'il avait été constaté, par la copie des contrats d'engagements qu'avait communiquée le ministre belge, que toutes les précautions avaient été prises pour empêcher des engagements forcés, et que les deux protestataires avaient dû être remis à la disposition du consul belge.

L'État du Congo a publié le texte des contrats en usage pour les engagements des noirs de la côte orientale d'Afrique. Ces règlements ont été trouvés équitables et respectueux de la liberté individuelle.

Ajoutons que le *Times* contenait dernièrement une note faisant ressortir que les établissements français de la côte de Madagascar et du groupe des Comores dépendaient entièrement de la main-d'œuvre des tribus africaines ; et exprimait le regret que la France n'ait pas jugé à propos de s'associer d'une façon complète au blocus de la côte orientale.

Il ressort de ces diverses indications qu'on doit s'attendre à ce que les alliés, ne voyant pas le blocus réaliser toutes les espérances, et ne comprenant pas que l'insuccès vient de ce que la côte méditerranéenne, occupée par les Turcs, reste ouverte au commerce des armes et à la sortie des esclaves, s'en prennent soit aux Belges soit aux Français de l'inanité de leurs efforts.

En prévision de ces réclamations, le cabinet du quai d'Orsay ferait sagement d'imiter l'État libre du Congo et, sans attendre une invitation plus ou moins bien intentionnée des cabinets étrangers, de faire savoir que les contrats de travailleurs pour les établissements français de Madagascar et des Comores sont aussi conformes aux principes de justice et de liberté que peuvent l'être les contrats émanant des Anglais ou autres européens.

Arabes au Lac Nyassa. — *Zanzibar* (29 nov.). — On dit que des armes et des munitions en grande quantité ont passé par la côte portugaise. Trois canons auraient aussi passé par Quilimane à destination du lac Nyassa.

Il s'agit évidemment ici des approvisionnements demandés par les Européens qui protègent contre les Arabes les missions anglaises au nord du lac Nyassa, et dont nous avons déjà relaté les combats. (*Revue Française*, t. VIII, p. 477.) Nous déplorions le manque d'artillerie qui avait empêché cette vaillante petite troupe de chasser les Arabes embusqués derrière des roseaux couverts de boue.

Espérons que ces renforts aideront les missionnaires à rouvrir la route

Digitized by Google

Stevenson qui conduit au sud du lac Tanganika. On s'apercevra plus tard que c'est par cette voie qu'on peut le plus utilement prendre à revers les Arabes contre lesquels lutteront inutilement les escadres anglo-allemandes.

Stanley. — Le R. P. Lourdel, missionnaire à Roubaga, dans l'Ouganda, a envoyé à Bruxelles une longue lettre datée du 10 juin dernier, dont nous extrayons les lignes suivantes, relatives à Stanley :

« Nous n'avons encore aucune nouvelle de Stanley ; on a bien annoncé la venue d'un blanc du côté de l'Oussougara, mais cela ne mérite aucune créance. En outre, la route entre Wadelaï et l'Ouganda vient d'être fermée de nouveau. Le Tripolitain Mohamed-Biri, qui, pour la deuxième fois, avait conduit une caravane de ravitaillement à Emin-Pacha, vient d'être massacré par ordre de Kabaréga, roi de l'Ougnyoro. »

Une autre lettre du P. Benoit, datée, celle-ci, du 28 juin, dit : « Nous n'avons encore aucune nouvelle de l'arrivée de Stanley. On prétend que les Banyoros se battent avec les blancs, dans la région de Montanzigué, au sud de l'Albert-Nyanza. »

L'équipage du steamer *Cameroon*, qui vient d'arriver à Liverpool, venant de la côte occidentale d'Afrique, raconte que, d'après les bruits répandus à Bonny, Stanley, à la tête de son expédition, se trouverait sur le haut Niger, près des « Oil Rivers », voyageant sous la protection du drapeau britannique, « les indigènes étant très désireux de se trouver sous la protection de l'Angleterre ».

L'expédition allemande au secours d'Émin-Pacha. — Le comité a décidé d'organiser sans délai une première colonne sous les ordres du lieutenant Wissmann, pour aller porter secours au Dr Schnitzler, au Wadelaï, et d'organiser plus tard une seconde colonne sous la conduite du Dr Peters. Dans une réunion de la Société de colonisation allemande tenue à Berlin le 22 novembre, a été votée une résolution portant : « La Société considère comme nécessaire que l'expédition organisée par le comité Emin-Pacha cherche à arriver à son but dans le plus bref délai et par la voie la plus courte. »

Dans cette réunion, le lieutenant Wissmann a exposé que si l'expédition devait partir de la côte orientale de l'Afrique, actuellement en insurrection, l'entreprise serait retardée d'un an au moins et que le docteur Schnitzler ne saurait attendre aussi longtemps. Le lieutenant Wissmann se fait fort d'arriver au Wadelaï, à peu de frais, par une autre voie, qu'il n'a pas indiquée. « Je crois, a-t-il dit, en concluant, que mon expérience de neuf ans en Afrique, où j'ai eu le bonheur de voir réussir toutes mes entreprises, offre une certaine garantie pour le succès de mon expédition. »

Le *Hannoversche Kurier* croit pouvoir donner des détails sur l'expédition au secours d'Émin-Pacha. Le lieutenant Wissmann serait placé à la tête de l'avant-garde et M. Peters conduirait le gros de l'expédition. M. Wissmann, à la tête de deux ou de trois cents hommes, s'avancerait jusqu'à la région

Digitized by Google

des grands lacs, où il attendrait M. Peters. La route que le lieutenant Wissmann choisirait serait celle qui traverse le territoire de Witu, placé sous protectorat allemand, et, par un détour vers le nord, il éviterait les États du belliqueux roi d'Ouganda. Arrivé au lac Albert-Nyanza, il toucherait à la limite des territoires soumis à l'administration d'Émin-Pacha.

Les frais de l'expédition Wissmann seraient évalués à 300,000 marks. Le but serait de rejoindre aussitôt que possible le Dr Schnitzler et de l'aider jusqu'à l'arrivée du gros de l'expédition. Celle-ci aurait pour but d'ouvrir une voie commerciale entre le Wadelaï et la côte. L'expédition Peters ne partirait pas de Witu, mais bien du territoire soumis à l'administration de la Compagnie allemande de l'Est africain, et cela soit de Bagamoyo, soit de Dar-es-Salam.

D'après la *National-Zeitung*, il ne serait pas encore certain que le Witu doive être le point de départ de l'expédition Wismann.

Esclavage africain. *Commerce de l'ivoire.* — Nous avons indiqué (T. VIII, p. 585) la nécessité qu'il y a d'exercer un contrôle sérieux sur le trafic de l'ivoire en Afrique pour empêcher qu'il ne continue à être le grand levier de la traite des noirs. Nous trouvonsdans un article sur le continent africain, dû à la plume de M. A. de Préville, (*Science sociale.* Décembre 1888), des réflexions qui viennent confirmer notre opinion. On lit, p. 517 :

« Le commerce de l'ivoire est caractéristique de l'Afrique..... sauf de très rares exceptions, l'ivoire, au centre de l'Afrique est toujours *aux mains des chefs*; ce monopole les investit d'une puissance analogue au « droit de battre monnaie » : Leur influence sur les membres de la peuplade en est sensiblement augmentée (1).

» La fréquente apparition des disettes est une conséquence du mode de travail de ces peuplades : la chasse ; l'imprévoyance en résulte également. Il y a là, pour les chefs enrichis par le commerce, de nombreuses occasions de se rendre maîtres des hommes et des femmes de leurs villages et surtout d'acheter leurs enfants. Les caravanes fournissent un débouché avantageux pour les esclaves que le roi n'utilise pas directement. En outre, il est facile aux traitants, une fois rendus dans le pays, de s'emparer des individus isolés errants dans les bois; ou, grâce à la supériorité des armes et de la tactique, de profiter des guerres incessantes que se font les peuplades entre elles, pour opérer en grand des razzias d'esclaves (2).

» *C'est dans le commerce de l'ivoire qu'il faut chercher l'origine de la traite des noirs.* Les populations de chasseurs en Gaule, en Bretagne, en Germanie, ont aussi, dans l'antiquité, donné lieu à la traite des esclaves ; mais on ne vendait généralement que des prisonniers de guerre : les chefs de ces peu-

(1) Livingstone, p. 617.

(2) Voir Livingstone, p. 303-323-332-623 etc.; Schweinfurth, notamment, p. 273 Cameron, p. 283-287-317-322-323-317-384-522.

Digitized by Google

plades n'avaient pas en mains un moyen de domination sur leurs sujets, et d'attraction pour leur commerce comparable au *monopole de l'ivoire*. Aussi nulle part la traite n'a acquis l'extension qu'elle a atteinte en Afrique, soit aux époques anciennes, soit de nos jours. »

Le voyageur autrichien O. Leny dit de son côté que les noirs capturés par les arabes servent surtout comme porteurs d'ivoire dans les caravanes, qui vont chercher cette marchandise au centre de l'Afrique, et comme monnaie d'échange entre les trafiquants de ces régions.

Si les puissances de l'Europe occidentale veulent prouver la sincérité de leur campagne anti-esclavagiste, elles ne doivent pas se borner à pratiquer un blocus maritime comme celui qui est en vigueur sur la côte orientale; elles doivent d'urgence réunir une conférence internationale, et y mettre à l'étude la question du contrôle du commerce de l'ivoire. Dans l'état actuel de ce commerce, les peuples chrétiens sont les complices inconscients de horreurs dont le continent noir est le théâtre.

Éd. M.

Mer Rouge. — *Les Anglais à Souakim* (5 déc.).— Le *Hodeidah* est arrivé avec de l'infanterie montée et un détachement du régiment anglais dit des *Borderers*, composé de deux cents hommes et de six officiers, sous le commandement du colonel Barrow.

Dans la journée, pendant que les troupes égyptiennes étaient à l'exercice, l'ennemi a ouvert sur elle un feu d'artillerie que les canons des navires ont fait taire.

Les Russes. — On écrit d'Odessa au *Daily News :*

« Le steamer *Russia* va partir sous peu avec un chargement de matériaux et un nombre considérable de volontaires destinés à la nouvelle station russe en Abyssinie. Le colonel Aschinoff a déclaré avoir reçu du gouvernement une subvention de trois millions de roubles. »

Capture de boutres (24 nov.). — Les croiseurs anglais ont saisi, il y a quelques jours, au sud de Trinkitat sept boutres chargés d'esclaves. Après une résistance énergique les hommes de l'équipage et les esclaves ont réussi à se sauver dans les terres. On a trouvé à bord des papiers compromettant gravement d'importants négociants de Jeddah. Trois autres boutres chargés d'esclaves ont gagné la haute mer après une lutte dans laquelle furent blessés plusieurs marins anglais. Les boutres saisis ont été vendus, mais l'Italie les réclame comme ayant été saisis dans ses eaux. Un arrangement est urgent, car c'est là une question capitale pour la suppression de la traite.

Arabie. — Le célèbre voyageur, le docteur Schweinfurth, vient d'écrire au docteur Abbate-Pacha, au Caire, une lettre d'où il ressort qu'il a quitté le 10 novembre Port-Saïd pour Aden. Schweinfurth compte se rendre d'Aden

Digitized by Google

à Hodeïda, qui est un port du Yémen sur la mer Rouge, et parcourir la région des Montagnes Menakha. Celles-ci sont sur la route de Sana, ville que le docteur Schweinfurth désire également visiter. Il est muni de lettres de recommandation de la Sublime Porte. Il a également reçu de Berlin de riches subventions, et il espère pouvoir explorer à fond une région qui n'avait encore été parcourue que par les voyageurs Manfrein et de Flers. M. Schweinfurth s'intéresse, comme on sait, particulièrement à la botanique, et il est à espérer que ses collections ne périront pas cette fois, comme la plupart de celles qu'il avait rapportées du Soudan oriental.

Asie centrale : *Prjevalsky* (R. F. t. VIII. p. 368-629). — M. Semenow a fait, dans la séance de la Société russe de Géographie le 22 novembre, l'éloge du grand explorateur Prjevalsky qui est mort le 20 octobre à l'hôpital de Karakol au cours d'une nouvelle exploration dans l'Asie centrale.

M. Strauch, directeur du musée zoologique de l'Académie des sciences, a relevé que les collections zoologiques de Prjevalsky sont beaucoup plus importantes par leur valeur scientifique que par leur volume. La collection d'oiseaux, que Prjevalsky se proposait d'étudier lui-même au retour de son voyage, a été confiée à M. O. Pleske. Cette collection comprend environ 2,800 exemplaires; celle des mammifères 700 et la collection des reptiles 1,200. Il suffit d'ajouter d'ailleurs, que, grâce aux explorations de Prejvalsky, l'Asie centrale est par rapport à la faune, à la flore et au climat, mieux connue de nos jours que beaucoup d'autres contrées plus fréquemment visitées par les savants.

Les ouvrages rendant compte des résultats scientifiques des voyages de Prjevalsky seront prochainement publiés par la Société de géographie. Il convient de noter, à ce propos, que l'étude de M. l'académicien Maximovitch sur les collections botaniques de Prjevalsky sera probablement la dernière à paraître, vu que M. Maximovitch achève en ce moment un grand ouvrage qu'il se propose de publier, sur ses propres études de la flore de l'Asie orientale.

Les ouvrages rendant compte des résultats des diverses expéditions de Prjevalsky seront publiés avec le concours de la Société de géographie et à l'aide d'un don de 25,000 roubles fait à cet effet par S. A. I. Mgr le grand-duc cesarévitch.

La *Société russe de géographie* vient de faire paraître une magnifique édition du dernier ouvrage de Prjévalsky, ayant pour titre *De Kiakhta aux sources du fleuve Jaune; exploration du Thibet septentrional et route à travers le bassin du Tarim, par le Lob-Noor* C'est un beau volume d'environ 530 pages in-4°, orné de trois cartes, de portraits très réussis de l'auteur et de ses compagnons, de vingt phototypies et de trois polytypies.

Annam : *Roi des Sédangs.* (R. F. t. VIII, p. 369.) — Un des collaborateurs du *Petit Journal* a reçu de M. de Mayréna, qui gouverne le pays Sedang sous le nom de Marie Ier, la lettre suivante :

« Je suis à Quinhone, venant de l'intérieur de l'Indo-Chine, et les Sedangs

Digitized by Google

m'ont nommé roi. Si j'étais Anglais ce serait vite fait, les ministres, les journeaux anglais féliciteraient leur compatriote. L'Angleterre aurait un nouveau joyau à sa couronne. En France, c'est tout le contraire; plutôt que de voir un Français roi par son mérite, ses qualités, sa bravoure, on préfère déclarer ces pays indépendants, dépendants du Siam ou de l'Annam. Il y a six mois personne ne songeait aux Sedangs; aujourd'hui tout le monde les connaît, et pourtant les missionnaires eux-mêmes n'avaient jamais osé mettre les pieds dans ce pays. Je suis décidé à défendre mes droits envers et contre tous.

» Je vous adresse : la Constitution sedane, la Constitution Banhor-Rueyas, un diplôme de commandeur de l'Ordre royal sedang, plusieurs photographies des types du pays, ma photographie.

» Que le *Petit Journal*, journal français et patriote, défende mes droits, c'est-à-dire les intérêts de la France. Évidemment il n'y a dans toute cette affaire, ni marche militaire que l'on puisse faire mousser, ni diplomatie procurant de l'avancement à nos fonctionnaire; mais aussi il n'y a ni hommes tués ni argent gaspillé. » M DE MAYRÉNA. »

Les Anglais en Chine. — Les difficultés soulevées par les autorités provinciales chinoises ont enfin été surmontées et les Anglais vont maintenant pouvoir remonter le Yang-tzé-Kiang jusqu'à Choung-King, c'est-à-dire jusqu'au cœur de l'Asie et au centre de la province de Szechuen. Choung King est à 1,500 milles dans l'intérieur; c'est un des principaux centres commerciaux de la Chine dont l'importance est évidente, quand on se souvient qu'il alimente une population de 70 millions d'habitants.

Après avoir déclaré dans la convention de Chefou que Choung-King serait ouvert au commerce le jour où la navigabilité du fleuve pour les steamers aurait été reconnue, les autorités chinoises sont retombées dans leur indolence habituelle; mais les Anglais avaient obtenu l'autorisation d'envoyer un agent à Choung-King et celui-ci n'est pas demeuré inactif. Il a étudié le fleuve, les rapides réputés infranchissables et est arrivé à la conclusion que le Yang-tzé-Kiang est navigable neuf mois de l'année.

Une Société en commandite a été formée, un petit steamer spécialement adapté à ce genre de navigation a été construit et va remonter le fleuve.

Si ce premier voyage réussit, d'autres bateaux du même genre sillonneront bientôt ce fleuve et porteront jusqu'au cœur de la Chine, jusqu'au pied du grand plateau central asiatique, les produits des manufactures anglaises, auxquelles va s'ouvrir un nouveau débouché, un nouveau marché au milieu d'une population double de celle de la France. Il est à noter que les produits anglais ne seront frappés, comme ceux des autres pays d'ailleurs, en plus des frais de transport, que d'un droit *ad valorem* de 5 0/0. L'industrie et le commerce anglais suivent avec le plus grand intérêt le voyage du petit steamer qui doit leur ouvrir un si beau débouché.

Prise de possession de l'île de Pâques par le Chili. — (*Revue Française*, t. VIII, p. 566.) — Les journaux chiliens annoncent que le gou-

Digitized by Google

vernement de Santiago a pris officiellement possession de l'île de Pâques le 9 septembre dernier.

Un acte officiel de cette prise de possession a été dressé en langue espagnole et en langue indigène et signé par le capitaine de frégate Toro, au nom du gouvernement chilien et par une vingtaine d'indigènes.

L'île de Pâques ou Terre de Davis, appelée par les indigènes Ouaihou, fait partie de la Polynésie. Elle est située, dans l'Océan austral, par 27° 8′ 30″ latitude sud et 112° 11′ 30″ longitude ouest; c'est la plus orientale des Sporades australes; elle est située à mi-chemin entre Panama et les établissements français de l'Océanie. Elle a la forme d'un triangle, dont un côté a 17 kilomètres de long et les deux autres chacun 13 mètres. Elle renferme un volcan éteint, dont la profondeur est d'environ 800 pieds,

Le sol est assez fertile; il produit des patates, des ignames, des bananes, des mûriers, des cannes à sucre, mais il est mal arrosé; l'île manque d'eau douce, et lorsque l'eau des pluies ramassée dans les cavités des rochers est épuisée, les indigènes se désaltèrent avec de l'eau de mer.

Les indigènes sont vigoureux, ils passent pour être pillards et superstitieux. On évalue la population à 2,300 habitants.

L'île de Pâques a été découverte en 1686 par le navigateur anglais Davis; plus tard elle a été revue, en 1722, par le Hollandais Ruggeweiem qui lui a donné son nom actuel, parce qu'il y a abordé le jour de Pâques; puis elle a été visitée par l'Espagnol Gonzalez en 1770, par l'Anglais Cooke en 1774 et par La Pérouse en 1786.

Guyane : *Territoire contesté entre la France et la Hollande.* — Les cabinets de Paris et d'Amsterdam ont décidé de soumettre à un arbitrage la contestation pour la délimitation de la Guyane dans les territoires du Maroni et de l'Awa. La correspondance adressée de Cayenne au *Temps* expose nettement l'intérêt de la question :

Il y a dans le haut Maroni, un territoire dénommé l'Awa, compris entre deux cours d'eau, où l'on a récemment découvert des gisements aurifères importants. La possession de ce territoire est revendiquée depuis longtemps par la Hollande et par la France; le litige provient de la question de savoir laquelle des deux rivières qui se réunissent dans le Maroni est le Maroni supérieur, ce fleuve formant sur tout son cours la frontière des deux pays. La présence reconnue de l'or n'est pas faite pour aplanir la difficulté, et cette contestation, qui était sans gravité jusqu'alors, est devenue par ce seul fait une question fort délicate. Les deux gouvernements intéressés se sont mutuellement interdit, jusqu'à entente, toute occupation et, naturellement, toute concession du territoire contesté. Personne n'est autorisé à y pénétrer. Mais, en fait, il y a bon nombre d'individus qui se sont, au moins provisoirement, approprié cet immense placer, de leur propre autorité, avec la sanction au besoin de leurs fusils.

Les mines de l'Awa sont d'un accès extrêmement difficile. Le Maroni est

Digitized by Google

navigable, même pour d'assez grands navires, jusqu'au premier rapide, nommé le saut Hermina, à environ 150 kilomètres de la côte. Mais, à partir de là, il faut se mettre entre les mains des nègres. Ceux-ci sont les descendants d'anciens nègres marrons qui ont sans doute donné leur nom à cette contrée, la vallée des Marons, le Maroni. C'est au saut Hermina qu'habite Apatou, le compagnon si connu du docteur Crevaux. Il faut, à ce point, huit jours de canotage pour atteindre l'Awa, huit journées à passer dans une pirogue du matin au soir, sans abri sous un soleil de plomb; la nuit se passe sur la rive dans un hamac près du feu pour chasser les moustiques et les vampires. Là on se trouve en présence du chef des Bonis, du grand man, nommé Anato, qui détient en quelque sorte les clefs du trésor. Nul ne peut passer sur la rive contestée sans son assentiment, puisque lui seul possède les embarcations et sait les conduire dans ces courants dangereux. Il profite de cette situation et prélève une partie des bénéfices de quelques aventuriers qui exploitent provisoirement ces riches gisements, et qui se disent eux-mêmes exploités par Anato.

République argentine. — Exploration de la zone andine. — M. Ramon Lista, gouverneur de Santa Cruz, sollicite du pouvoir exécutif l'autorisation d'explorer la zone qui s'étend entre les 48 et 58° de latitude sud où existent, assure-t-il, de grands lacs qui se déversent dans le fleuve de Santa Cruz.

Le gouvernement ne peut moins faire que d'accorder l'autorisation demandée, étant donnée la grande utilité pour la géographie nationale de l'exploration sollicitée.

Chemins de fer des Balkans. — *Paris à Constantinople.* — On nous écrit de Belgrade :

La Société ottomane des Raccordements vient d'être dépossédée à la date du 7 novembre de la ligne Uskub à la frontière serbo-turque qu'elle exploitait provisoirement. Le gouvernement impérial ottoman a confié à titre définitif l'exploitation de ladite ligne à la Compagnie des Chemins de fer orientaux qui exploite déjà la ligne de Salonique Uskub Mitrovitza. Je rappellerai que la ligne Bellova Vakarel qui, d'après un Iradé du Sultan, devait être exploitée par la Société ottomane des Raccordements a été confisquée par le gouvernement bulgare au mois d'août dernier.

Je saisis cette occasion pour vous signaler que depuis le 28 octobre, 9 novembre, la ligne de Paris-Constantinople par Belgrade et Sofia est desservie par un train Orient-Express qui circule dans chaque sens une fois par semaine. Le départ de Paris a lieu chaque mercredi à 7 heures 30 du soir, et l'arrivée à Constantinople le samedi suivant à 6 heures 40 du soir, sans changement de voiture. Le retour se fait de Constantinople chaque dimanche à 7 heures 26 soir pour arriver à Paris le mercredi suivant à 5 heures 54 du matin. Ce service, qui est provisoire, fonctionnera jusqu'au premier juin de l'année prochaine. On espère d'ici là amener une entente entre les Compagnies intéressées pour accélérer la marche de ce train, et le faire circuler, si possible, deux fois par semaine.

Digitized by Google

Société de Géographie de Paris (7 déc.). — M. Ch. Mannoir a communiqué son vingt et unième rapport annuel sur les progrès accomplis dans le domaine des sciences géographiques. Il a rendu hommage aux membres de la Société, décédés dans le cours de cette année, et parlant du général Perrier, il a dit : « Deux passions, celle de la science et celle de son pays, ont fait de Perrier un maître incontesté dans les difficiles et délicates recherches de la haute géodésie. Née en France, où elle avait été peu à peu délaissée, cette branche d'études s'était développée à l'étranger. Perrier se promit de la rendre à son pays d'origine et il a tenu parole. »

A la suite de pourparlers officieux, la Société de géographie de Rome, à laquelle il appartenait de préparer pour 1888 le quatrième Congrès international des sciences géographiques, a décliné son mandat. La Société de géographie de Paris s'est résolue à réunir les géographes du monde entier en un Congrès hors tour pendant l'Exposition universelle de 1889. Les diverses Sociétés ont été invitées à préparer une notice résumant, pour le pays que chacune d'elle représente, la part qu'il a prise aux progrès de la géographie depuis cent ans.

M. Rabot a ensuite rendu compte de son voyage de l'été dernier au Groenland.

M. Henri Erhard a fait don, à la Société, d'un beau planisphère peint à l'huile, long de six mètres et large de quatre mètres, qui a été placé dans la salle des séances.

BIBLIOGRAPHIE

LA GUERRE DE CRIMÉE, par G. Marchal. — Firmin-Didot, éditeur — Ouvrage illustré de 26 gravures par Q. de Beaurepaire.

Cet ouvrage, qui forme le commencement d'une série de *la France moderne*, est édité avec tout le soin qui distingue les publications de la maison Didot. L'auteur a voulu populariser nos gloires nationales et il ne pouvait mieux faire que de mettre en relief les héros de Sébastopol qui déployèrent autant de patience et d'abnégation, pendant le terrible hiver 1854-1855, que de courage militaire devant les tranchées ennemies.

Ce siège mémorable est aussi un hommage rendu à la valeur des Russes. La guerre de Crimée fut une guerre politique et non nationale. Des deux côtés on le comprenait bien, car Français et Russes, sentant bien quels instincts chevaleresques les rapprochaient, ne manquèrent point de se tendre une main amie pendant les heures de trêve.

L'ouvrage de M. Marchal est aussi une étude de la politique extérieure d'alors car l'auteur y expose la question des Lieux-Saints et du protectorat des chrétiens grecs, cause première de cette lutte où la France servit trop complaisamment les intérêts de l'Angleterre.

De nombreux épisodes donnent à cette étude un caractère particulièrement intéressant et attachant.

LA RETRAITE INFERNALE, par Edm. Deschaumes. — F. Didot, éditeur.

Cet ouvrage, édité avec le même soin et dans les mêmes conditions que le précé-

Digitized by Google

dent par la maison F.-Didot, fait également partie de la série *la France moderne*. Mais ici s'il est toujours question d'héroïsme et de dévouement, le succès a déserté nos drapeaux. Nous sommes en 1870-1871, après la perte d'Orléans, et nous assistons à cette lutte pied à pied que soutient le général Chanzy de la Loire à la Mayenne, retraite douloureuse, terrible, à qui les Allemands donnèrent le nom de *retraite infernale* en raison des mauvais souvenirs qu'elle leur laissa.

Des scènes dramatiques courent à travers ces pages écrites dans le but de servir d'enseignement aux générations à venir. M. Deschaumes ne se contente pas, en effet de raconter, il tire la morale et la conclusion de ces récits si saisisants. Le spectacle de l'indiscipline et de la débandade de troupes sur lesquelles on croyait pouvoir compter sans réserve nous ramène aux inquiétudes du temps présent, et plus que jamais il faut se remémorer l'exemple du courageux général qui à Josnes, à Vendôme, au Mans, ne désespéra jamais. Plus que jamais aussi il faut invoquer la discipline et dire comme l'auteur: «Pour apprendre à vaincre il faut apprendre à obéir».

LES PREMIÈRES CIVILISATIONS, par Gustave Le Bon. — Marpon et Flammarion, éditeurs. — 1 fort volume orné de nombreuses illustrations.

Nous avons eu déjà l'occasion de parler avec tout l'éloge qu'ils méritent des magnifiques travaux de M. G. Le Bon. *La Civilisation des Arabes*, *les Civilisations de l'Inde* (Didot éditeur) sont de ces œuvres remarquables qui ont fait sensation dans le monde des savants. Aujourd'hui M. Le Bon, admirablement prédisposé par ses études antérieures, nous initie aux secrets et aux merveilles des premières civilisations. Il a fallu, pour cela, un travail de patience et de recherches qui a pleinement porté ses fruits.

Partant des premiers âges de l'humanité et des sources de l'histoire, M. Le Bon nous apprend d'abord comment les peuples s'élèvent à la civilisation, puis, abordant l'étude des civilisations égyptienne, chaldéo-assyrienne, juive et persane, il nous enseigne comment les civilisations se propagèrent en Occident. Les Phéniciens. d'abord, les répandirent dans toute la Méditerranée puis les Grecs, issus de la civilisation égyptienne, propagèrent et accrurent autour d'eux les connaissances qu'ils possédaient. Tous les peuples et toutes les religions ont vu dans la double vallée du Tigre et de l'Euphrate le berceau de leur race et de leur religion ; aussi est-ce toujours vers ce mystérieux Orient, vers ces ruines majestueuses, que nous sommes sans cesse ramenés.

M. Le Bon ne s'est pas contenté de nous montrer ces ruines telles qu'elles existent, il s'est encore livré au travail ingrat et délicat d'arriver à les reconstituer telles qu'elles devaient être et les magnifiques reproductions qu'il fait défiler sous les yeux de ses lecteurs ne seront pas la partie la moins curieuse de ce travail d'un intérêt sans cesse croissant et digne de tout éloge.

LA LOIRE, par Louis Barron: — 1 vol. orné de 134 gravures par A Chapon H. Laurens, éditeur.

Dans son volume *La Loire*, M. Barron nous mène un peu plus loin que dans les *Environs* de Paris qui ont fait sa réputation ; si ce n'est plus le même chemin, c'est toujours le même mode d'intéresser le lecteur. Les gravures sont bien choisies et parfaitement exécutées ; le texte est des plus attrayants; l'auteur a pensé à ceux qui lisent comme à ceux qui regardent. En suivant le cours du fleuve et de ses nombreux affluents, nous passons du centre houiller de Saint-Etienne au district métallurgique de la Nièvre, sans négliger Commentry et Montluçon ; puis l'industrie cède la place aux champs et vergers, par Orléans et Blois, nous gagnons le *jardin de la*

Digitized by Google

France, la Touraine, entre des rives bordées d'aulnes et de peupliers que dominent çà et là de blancs châteaux, chefs-d'œuvre de la Renaissance. L'auteur n'a garde d'oublier l'histoire de ce long fleuve si français : Jeanne d'Arc, à Orléans ; l'armée de d'Aurelles et de Chanzy, entre Coulmiers et le Mans.

Géographie, archéologie, histoire, ont donc uni leurs efforts pour rendre la lecture de ce livre attrayante et instructive. Nul doute que ce volume ne soit le commencement du succès de la série : *Les Fleuves de France.*

RÉCITS ALGÉRIENS, par E. Perret. — 2 vol., Bloud et Barral, éditeurs.

Rien n'est plus propre que cet intéressant ouvrage à faire connaître et à populariser cette magnifique possession qui a nom l'Algérie. Sous la forme d'une agréable causerie, M. Perret nous initie aux difficultés qu'il a fallu surmonter depuis la conquête jusqu'à ces dernières années. Son style alerte et entraînant, son récit intéressant et instructif font lire avec facilité et sans fatigue ces deux volumes de près de 500 pages chacun. L'anecdote y tient une large place et justifie aisément le titre de *Récits* donné à cet ouvrage.

Le monde arabe y est fortement mis à contribution ; mais ce que ces récits mettent surtout en relief, c'est l'armée, dont la valeur, le dévouement et l'abnégation éclatent à chaque pas, l'armée qui, à l'instar des légions romaines, trace des routes, dessèche les marais, défriche le sol, prépare la voie au colon en lui aplanissant sans cesse les difficultés. Sans elle, la colonisation serait encore bien arriérée et il n'est que juste de lui payer un tribut d'éloges mérité.

Cet ouvrage est aussi un enseignement. Quand on compare les fautes accumulées lors de l'expédition du Tonkin à celles qui eurent lieu sur la terre d'Afrique, on se demande si l'expérience n'est pas un vain mot. Si cependant l'unité de direction a fait que trop souvent défaut en Algérie, si le régime parlementaire d'alors n'a cessé, lui aussi, de mettre des bâtons dans les roues, les administrations de la guerre et de la marine avaient tout fait au début pour mener à bien l'expédition. Le récit de la conquête d'Alger, que fait M. Perret montre comment ce marin éminent, qui fut l'amiral Duperré, avait pris les précautions les plus minutieuses pour parer à toutes les éventualités et éviter le sort de Charles-Quint et de lord Exmouth.

SCÈNES DE LA VIE AUX ÉTATS-UNIS, par E. Van Brugssel. — Hetzel, éditeur. L'auteur, qui n'en est pas à sa première publication sur les mœurs américaines, se consacre cette fois à la nature. La vie des champs et des forêts est le cadre dans lequel il se meut, sans oublier toutefois la nature humaine et notamment les Indiens qui font l'objet d'intéressants récits. Cet ouvrage, illustré par Riou, a l'incontestable mérite de contenir des tableaux tracés d'après nature.

L'ITALIE QU'ON VOIT ET L'ITALIE QU'ON NE VOIT PAS, par Brachet. — Marpon et Flammarion, éditeurs.

Ce petit volume, tout d'actualité, vous fait voir tous les dessous de la politique italienne. Son succès est grand et mérité, et on y trouve des révélations tracées avec beaucoup d'à-propos et d'intérêt.

Le Propriétaire-Gérant,

Edouard MARBEAU.

Digitized by Google

REVUE FRANÇAISE

DE L'ÉTRANGER ET DES COLONIES

ET

EXPLORATION

GAZETTE GÉOGRAPHIQUE

Table des matières du Tome VIII

Abeokuta (Afrique Occid.) 16, 239, 285.
Abyssinie. — Derviches 245
Exploration BORELLI 53
Italiens. (*Voir* Massaouah.)
Missionnaires catholiques. 297
Russes 752
Académie des inscriptions et belles-lettres : prix GARNIER 189
VIVIEN DE SAINT-MARTIN. 700
— de médecine 63
— des sciences 320
Afghanistan. — Insurrection . 300, 438
Afrique. (Partage politique de l').
— Occidentale. — Anglais et Français 322
— Orientale. — Anglais, Allemands, Portugais. 326
— Orientale. — Anglais, Allemands, Italiens. 330
Afrique du Nord. (*Voir* Égypte, Tripolitanie, Tunisie, Algérie et Maroc).
Afrique occidentale. — Iles Canaries. (*Voir* ce mot.)
Sahara. LAHURE. 553
Arguin 35
Maures-Trarzas 168
Sénégal. Casamance. Rivières du Sud. (*Voir* ces mots.)
Alcatraz (Iles) 45, 748
Côte occidentale, : TRIVIER . 288, 622
Liberia. 622
Côte d'Ivoire : Français 355
Côte d'Or : Français. 356
— Allemands. 356
Grand Bassam 239
Kong. 238, 625
Egbas (pays des). *Voir* Abeokuta.
Niger. (*Voir* ce mot.)
Bas Niger : Anglais 462
Cameroons : Allemands 169
Guinée. (*Voir* ce mot.)
Golfe de Biafra. ROGOSINSKI . . . 168
Congo. (*Voir* ce mot.)
Quissembo : Portugais. 174
Wallfisch Bay. — Allemands. . . 357
Commerce maritime 52
Service maritime français 431
Afrique centrale.
Albert (Lac). 160
ANGELVY. — Exploration. 294
BARTTELOT. (*Voir* ce nom.)
ÉMIN PACHA. (*Voir* ce nom.)
Ivoire (commerce de l'). *Voir* ce mot.
Missionnaires catholiques. . 295, 685
Missionnaires protestants. . 225, 476, 361
Nyassa (Lac). . . 123, 220, 243, 361
Ouganda 160, 497
Ounyoro 160
STANLEY. (*Voir* ce nom.)
Afrique méridionale. — Annexions anglaises : Matabele 243
Bihé 122
Boers et Anglais. 243

Le signe * indique qu'il faut se reporter au tome VII (1er semestre 1888).

Digitized by Google

Kama. 175
Orange. 242, 293
Zoulouland : Anglais. . . . 174, 242
Afrique orientale. — Allemands . 295
362
Anglais, Allemands, Portugais . . 220
Blocus 684, 740
Delagoa, ... 243, 465
Harrar 178
Italiens. (*Voir* Choa, Massaouah, Zanzibar.)
Lorenzo-Marquez 481
Missionnaires anglais 361
Portugais. 431
Somali. 61, 591
Souakim. (*Voir* ce mot.)
Zanzibar. (*Voir* ce mot.)
Alaska. — Mines d'or du Shitanda 566
— Rivière Yukon 632
Albert (Lac) 160, 244
Alcatraz (Iles) . 45, 748, *74, *139 *587
Algérie. — Algériens en Syrie. . 436
— A travers l'Oranais : Oran à Nemours 1
— Arzeu au pays des Ksours. . 65
— Biskra. Chemin de fer. . . . 50
— Biskra. Tougourt, Ouarga (*avec cartes*) 88
— Frontière marocaine. 425
— Graines oléagineuses. 166
— Mission topographique. . . . 682
— Pêcheurs d'Algérie . . . 280, 545
— Population en 1886 682
— Sauterelles 551, *661
— Vins 552
Allemagne. — Allemands en Asie Mineure 299
— Allemands à Constantinople. . 378
— Baltique : canal. 311, *220
— Commerce avec l'Italie. . . . 447
— Marine. Recrutement 186
— Peuple allemand. M. Grad . 637
— Protectorat catholique en Chine 694
Amazone (Haut). — Marcel Monnier 47
Amérique. — Quatrième centenaire de la découverte. . . 573
— Jean Cabot. 181
— Trains de bois 567
Amérique du Nord. — Canada, Etats-Unis, Mexique et autres Etats. (*Voir* ces mots.)
Amérique centrale. — Antilles espagnoles 310
— Costa-Rica 310
— Profondeur de la mer 188
Amérique du Sud. — Venezuela (*avec carte*). 413
— Haut-Amazone 47
— Chaco. 60
Angelvy. — Explorateur. Afrique. 294
Angleterre. — Arsenaux. 575
— Artillerie. Littoral 574
— Cardiff 188
— Défense des côtes 114
— Manœuvres navales 487
— Tunnel sous-marin. 114
Annam. — Budget des recettes. . 705
— Hué 692
— Régime de la propriété. . . . 690
— Roi des Sedangs. 369 753
— Travaux interrompus 180
Antilles espagnoles 310
Antonelli. — Explorateur. Choa . 365
Arabes en Afrique. — Côte orientale. (*Voir* Boutres arabes.)
— Nyassa. Lac. 361
Arabie. — Jeddah. La Mecque. . 435
Schweinfurth. 752
— Yemen 178
Araucanie. 632, *152
Arcueil. — Caravane scolaire. . . 191
Argentine (République) 756
— Chemin de fer 48
— Frontière de Bolivie. 182
Arguin 35
Armée. — Manœuvres de septembre 493
Armements. — Bellite. 320
— Canon Nordenfelt 320
— Fusil et poudre, Russie . . . 256
Armes à feu et poudre. — Esclavage africain, 129, 164, 238, 255, 288, 577
— Maures armés. 355
— Tonkin. 692
Arménie. — Enquête 31
— *Le Haïasdan* 704
— Question religieuse 437

Digitized by Google

Asie centrale. — Chemin de fer de Samarkande. . . 178, *214, *341
— Prjevalsky. 368, 629, 753
— Semenow. 561
— Thibet. (Voir ce mot.)
— Turcomans. — Salars. . . . 123
— Touristes. 320
Asie Mineure. — Allemands . . . 299
— Chemin de fer. 502
— Découvertes archéologiques. . 299
Australie. — Chinois 54
Bacou. 502
Baïkal (Lac). (*Voir* Sibérie.)
Balkans. — Chemin de fer 127
— De Paris à Constantinople . . . 313, 380, 756
— Bosnie. 445
Bamboux. (Missionnaires au Sénat.) 98
Barttelot. 291, 358, 406, 554
Batoum. 442
Belgique. — Escaut. 312
— Forts de la Meuse. . 447
Belouchistan. — Russes et Anglais. 299
Berberah. 61, 558
Bernier (Alfred). — Canada. . . . 449
Bianconi. — Carte commerciale. — Venezuela. 413
Bibliographie. 191, 384, 510, 576, 638 702, 757
Bihé. — Afrique. 122
Bilbao (Port). 313
Binger. — Afrique. 119, 238, 625, 414
Birmanie. — Route des Indes en Chine. 301
— Mines de rubis *(avec carte)*. 608
Blanche (Mer). 559
Bolivie. — Thouar. 60, 652
— Col' Uriburu 182
— Frontière de la République Argentine. . . 182
Borelli (Jules). — Abyssinie. . . . 53
Borie. — Malacca. 230
Borneo. — Sarawak. — Anglais. . 309
— North British Borneo . 563
Bosnie. 255
— Chemins de fer. 445
Boutres arabes. — Zanzibar et mer Rouge. . . .555, 557, 627,, 684, 752
Brazza (Savorgnan de) 635
Brésil. — Rio Grande do Sul. . . 505
Bulgarie. (Frontière serbe). — Houille. 571
Cabot (Jean). 181
Cambodge. (*Voir* Indo-Chine.)
Canada. — Au Canada et chez les Peaux-Rouges 524, 589, 722
Chemins de fer de Red River Valley. 566
Emigration française. 191, 349
Fédération impériale anglaise. . . 55
Industrie laitiére. 56
Manitoba et Nord-ouest canadien 449
Montréal. — Français. 310
Population. — Indiens 374
Taché. (Mgr) 453
Terre-Neuve. — Annexion. 698, *597
Canaries (Iles). 38
Cardiff (*Voir* Angleterre.)
Casamance . . . 236, 683, *140, *724
Caucase. — Mont-Ararat. 630
Bacou. 503
Batoum 442
Circassiens. 630
Mont Elbrouz 444, 558
Nouveau textile. 376
Nouvelles diverses. 444
Chaco. (*Voir* Bolivie.)
Chemins de fer. — Statistique . . 382
Chili. — Araucanie. 632
Ile Pâques. — Océanie . . . 566, 754
Chine. — Anglais en Chine 754
Délimitation des frontières du Tonkin *(avec cartes)*. . 226, 677
Frontière du Tonkin. — Mines. . 249
Protectorat catholique allemand . 694
Route des Indes par la Birmanie. 301
Nouvelles diverses 307
Chinois. — Population. 618
Émigration. 618
Australie. 54
États-Unis 667
Transvaal. 122
Choa. — Italiens. 365
Christmas (Ile). — Océanie 250
Cloué (Vice-Amiral) 491
Cochinchine. (*Voir* Indo-Chine).
Cocos-Keeling (Iles) 631

Digitized by Google

Collisions en mer. 490
Colonies françaises. — Domaine colonial 621
En cas de guerre 212, 548
Frais de route. 319
Comores (Iles) 61
Congo. — Américains 170, *212
BARTTELOT. (*Voir* ce nom.)
Bas-Congo. 497
BRAZZA (Savorgnan de). 635
JAMESON. (*Voir* ce nom.)
Ligne de navigation. 52
Congo français. 635
Etat libre : Administration ecclésiastique. 171
Budget de 1887. 289
Commerce des armes 580
Commerce de l'ivoire. 290
Commerce des spiritueux 585
Forces militaires. 625
Kassaï *(avec carte)* 274
La Louloua *(avec carte)*. 276
Loulouabourg 172
Navigabilité du Congo. 289
Oubanghi. — Esclaves à Erebo . 171
Situation générale. . . 356, 554, 683
CONSTANS (Budget du Tonkin). 674, *729
Constantinople. — Allemands . . 378
Cook (Iles). — Anglais. . . . 484, 616
Corée. — Troubles. 55
Corse. — Défense des côtes . . . 255
Costa-Rica 310
COURRIÈRE (C.). — Russie. . 193, 641
Cuba 570
Dahomey. — Esclavage. 431
Danemark. — Canal de la Baltique 572
Delagoa. — Chemin de fer. . . . 243
DEMANCHE (Georges). — L'Oranais, 1, 65, t. VII *753
Tunisie 411
Canada. 524, 589, 722, t. III *97, *289, t. IV *1, *259, *427, t. V *283
Droit international. — Occupations de territoires 385
Droit de visite (Zanzibar) 684
Dubreka. — Rivières du Sud. . . 118
DUCHEMIN (E.). — Indo-Chine. . . 705
DUCLERC. — (Missionnaires au Sénat) 98
Dunkerque. — Port militaire . . . 699
Egbas. — Afrique occidentale. . . 285
Egypte. — Anglais. 177
Commerce extérieur 189
Elbrouz (Mont). — Caucase . 444, 558
EMIN-PACHA 162, 244, 501, 750
ENGELHARDT (Ed.) 31
Errata 191
Esclavage africain. 129, 255, 283, 360, 577, 627
Armes à feu et à poudre. (*Voir* ce mot.)
Chasse aux négriers. . . . 557, 752
Dahomey et Niger 431
Ivoire 584, 751
Kong 238
Oubanghi. Erebo. 171
Travailleurs nègres. 748
Espagne. — Frontière franco-espagnole 380, 508
Bilbao. 313
Etats-Unis. — Le travail et les Étrangers 665
Commerce extérieur 189
Instruction publique 139
Marine 310, 568
Population. 190
Etrangers en France. — Déclaration 509, 513
Fouta Djallon. — L' PLAT 51
France. — Affaissement du sol . . 700
Corse. Défense des côtes. 255
Les Minquiers (*Voir* ce mot.)
Dunkerque. — Port militaire . . 699
Marine (*Voir* Marine française).
Mer territoriale. —5e arrondissement maritime. 184
Nice. Ligne stratégique 254
Pêche maritime (*voir* pêche).
Fécamp. — Pêche des harengs. 316, 384
GALLIENI. — Soudan. 43
GAUTHIER (C.). Laos. 61, 544, *49, *712
GOBLET. — (Missionnaires au Sénat) 100
Droit de visite. 684
Gothard (Saint). — Chemin de fer, 187
Transit. 381
Grèce. — Commerce extérieur . . 190
Groenland. — Dr NANSEN. 58, 311, 506, 696

Digitized by Google

Ch. Rabot. 183, 636
Guinée (côte de). — Golfe de Benin : Français 120, 287
Grand Popo 287
Kotonou. 287
Lagos (Abeokuta). 239
Porto Novo 287
Guinée (Nouvelle-). 335
Allemands 695
Anglais 695
Guyane française (en cas de guerre) 213 214, 219
Coudreau 310
Territoire contesté 755
Guadeloupe (en cas de guerre) . . 213 214, 219
Haïti. — Révolution. . . 268, 402 472
Harrar. — Afrique orientale . . . 178
Harrowby (Lord). — Afrique . . . 221
Hébrides (Nouvelles-) 252
Hedjaz. — Pélerins. 687
Herm (Ile). — Allemands. 379
Hervey (Ile) 484 616
Hubert-Valleroux (P.) . . . 139, 665
Inde. — Armements 369
Chemins de fer. 351
Coût d'un voyage. 562
Frontière nord du Pundjab, 247. 503
Graines oléagineuses, ... 166
Mer des Indes , ... 301
Population. 562
Route de Chine par la Birmanie. 301
Sikkim (*Voir* ce mot) . . . . . .
Indo-Chine. — Annam . 180, 369, 753
Budget des recettes. 705
Cambodge. — Fournereau . . . 179
Cochinchine. — Rosset. 179
— Appauvrissement, 438
Constans 53
Effectif des troupes. 301
En cas de guerre, personnel et matériel 213, 214, 216
Immigration chinoise. 620
Laos. — Voyage de C. Gauthier, 544
Mekong 61
Taupin 562
Irazou. — (Volcan), Andes 126
Italie. — Canal maritime. 184
— Commerce avec l'Allemagne. 447
Écoles commerciales 378
Écoles italiennes d'Orient 377
Italiens en Afrique 17, 29, 295, 296, 297
Missionnaires subventionnés. . . 316
Sardaigne. (*Voir* ce mot) . . . .
Statistique des vins. 315
Traité franco-italien. 84, 233
Ivoire.— Commerce en Afrique 290, 751
Jameson. — (Afrique centrale) . . 291 410 554
Jamaïque. 252
Juifs à Vienne. 379
Kaltbrunner (D.). — Niger . . . 462
Kama. — Afrique méridionale . . 175
Kara. — (Mer de) 366 559
Kassai. — Congo 274
Kong. — Afrique occidentale. 238, 625
Krakatoa (île). 689
Kroumirie. 51
Lagos. — Conflit anglo-français. . 239
Lahure. — Sahara occidental. . 553
Lavigerie (Cardinal) 130, 255, 288, 360
Libéria. — Voyage Trivier. . . . 622
Louloua. 276
Loulouabourg. 172
Lorenzo Marquez. — Afrique occidentale. 481
Madagascar. — Climat 123
Écoles. 627
En cas de guerre . . . 213, 214 217
Macoas, ... 432
Missions catholiques 294
Sucres. 175
Malacca. 230 341
Malaise. (Péninsule). — Missions catholiques. 345
— (Péninsule). — Pahang. — Progrès des Anglais. . . 630, 688
— (Péninsule). Straits settlements 339
Manche. — Allemands à l'île Herm 379
— Pont sur la Manche . . 699, 475
Marbeau (Edouard). — Blocus de l'Afrique 740
Emigration au Canada 349
Esclavage africain 129, 577
Pêche du hareng. (*Voir* pêche.)
Pêcheurs d'Algérie 280
Marine. — Collisions en mer . . . 490
Dépôts de charbon 569

Digitized by Google

Filage de l'huile à la mer. . . . 383
Marine allemande. — Recrutement 186
Marine anglaise. — Bombardement des villes ouvertes sur les côtes. 487
Dépôts de charbon. 319
Yacht, aviso de guerre 319
Marine espagnole. — *Le Pelayo* 253
317
Marine des États-Unis d'Amérique. 310, 568
Marine francaise. — Artillerie. . 213
Budget de 1889 318
Infanterie 213
Le Troude. 573
Marine italienne. — Flotte . 253, 446
Marine russe. — Amiral Korniloff. 317
Mer Noire. 442
Maroc. — Commerce français. . . . 284
Commerce avec Timbouctou. . . 552
Opérations du Sultan. . . 284. 354
Protégés 353, *198
THOMSON. — Exploration 353
Marshall (archipel) 251
Martinique (en cas de guerre) . . 213
214, 218
Massaouah 17, 433, 686
Italiens. Caractère de leur occupation. 246
Missionnaires français et italiens. 297
Saganeiti : Combat. 295
Zoula. Italiens 246
Maurice (ile). — Fête du feu. . . 208
Mayotte. — En cas de guerre. . . 217
Mekong. 61
Mexique. 57
Fouilles 635
Mer Rouge. — Pélerins musulmans. 687
Souakim *(Voir ce mot.)*
Voyage de M. Richard. 685
Zoula-Italiens. 246
Missionnaires anglais — Afrique centrale. 225, 361, 476
Mgr SMYTHIES. *(Voir* ce nom.)
Missionnaires francais. — Abyssinie 297
Afrique équatoriale. 295, 685
Lazaristes et Italiens à Massaouah 297
Péninsule malaise 345
Service militaire (Sénat) 97
Tonkin 681
Missions scientifiques . . 62, 128, 384
Mississipi (Bouches du) 252
MONNIER (Marcel). — Haut Amazone. 47
NANSEN (Dr). Groenland. . 58, 506, 696
NEIS (Dr P.). Frontières du Tonkin. 226
677
Niger. — Bas Niger. Esclavage . . 431
— — Liberté de navigation. Conflit anglo-allemand. 241
— Bas Niger. *Royal Niger Company* 462
— Haut Niger. 43, 51
— Traité Thieba, 237, 430, 554
— — Thieba et Samory, 430, 683
Nouvelle-Calédonie. 63, 564
(En cas de guerre). . . 213, 214, 220
Nouvelles diverses. — Ville ancienne. 191
Nyassa (Lac). — Arabes. . . 123. 749
— — Missions, 243, 361, 476
Océan Pacifique. — Câble à travers l'Océan 505, 647
— Profondeur de la mer . . . 188
Océanie. — Partage politique de l'Océanie 335, 484, 616
Allemands au Pacifique. 338
Anglais en Océanie 335
Espagnols au Pacifique 338
Français au Pacifique. 337
Chatam (Ile) (E. de la Nouvelle-Zélande). 336
Christmas (Ile) (11° lat. S., 116° long. E.) Anglais. 250
Clipperton (Ile) O.-N.-O. de Panama (non occupée) 338
Ellis (Iles) (non occupées) 338
Fidji (Iles) Anglais 336
Gilbert (Iles) (non occupées). . . 338
Guinée (Nouvelle-) 335
Hawaii (Iles) 337
Hébrides (Nouvelles-) 252
Iles non occupées sur la route O. de Panama. 337
Kermadec (Iles) N.-E. de la Nouvelle-Zélande. Anglais 336
Marshall (archipel). Allemands. . 251
Pâques (Ile de). Chiliens. 566

Digitized by Google

Raiatea (Iles Sous-le-Vent). . . . 504
Rapa (Ile) 219
Rarotonga. Anglais . . 337, 484, 616
Samoa. (*Voir* ce mot.)
Savage (Ile) ou Inhué (E. de Tonga), Anglais? 487
Sous-le-Vent (Iles) . . . 55, 373, 564
Sporades centrales polynésiennes. 336
Tonga (Iles) (non occupées) . . . 338
Wallis et Fotouna (N. de Tonga). Français 125, 372, 149
Orange. — Afrique méridionale. . 242
Orénoque. (*Voir* Venezuela).
Ouganda. — Afrique centrale 160, 244
Ounyoro. — Afrique centrale 160, 244
Palestine. — Allemands 366
Pâques (Iles). — Chiliens en Océanie 566, 754
Paris. — Population. 64
PAVIE. — Siam-Tonkin. 124, 248, 730
Pêche maritime. — Fécamp . 316, 384
Harengs 316, 384, 419
Homards de Terre-Neuve 155
Morue d'Arguin 35
Morue de Terre-Neuve 150
Saint-Pierre-et-Miquelon. 698
Pêcheurs d'Algérie 280, 545
Pêche anglaise. 59
Poisson non arrivé à maturité 316, *365 *422
Pêche du Morbihan. 330
Transport rapide du poisson frais. 382
PENANG (Péninsule Malaise). . . . 341
Perse. — Chemin de fer . . . 300, 436
Frontière turque 178
Conflit anglo-russe 745
Yomouds Turcomans. . . . 247, 366
PHU-MOI (E. de). Tonkin 257
PLAT (Lieutenant). Fouta-Djallon. . 51
Pôle antarctique.. . . . . 183, 507
Pole arctique. 127, 311
Pondichéry. 687
Population des grands États. . . . 701
Portugais. — Afrique occidentale. 174
Afrique orientale. 481
Lisbonne (Viaduc). 572
PRJEVALSKY (Explorateur) 368, 629, 753
Protectorat (Pays de). — Résident. 306
Pundjab. — Inde 247, 503
Raiatea (Ile). — Océanie. 504
Rapa (Ile). — Océanie. — En cas de guerre. 219
Rarotonga (Ile). — Océanie. . . . 484
RENAULT (Léon). (Missionnaires au Sénat). 109
Réunion (Ile de la). — Cafres . . 177
En cas de guerre . . . 213, 214, 216
Rapports avec l'Indo-Chine. . . . 177
RICHARD (Mer Rouge). 685
Rivières du Sud. — Iles Alcatraz, *74, *139, *587, 45 748
Fouta Djallon. Lt. PLAT. 51
Rio Grande. — Cassini. — Compony. 236
Rio Nunez. 236. 428
Rio Pongo. 236
Dubreka. 118, 237
Forecariah 429
Mellacorée. 323
ROCHAID (A.). — Etrangers. 513
ROLLAND (Georges). — Algérie. . . 88
Roumanie. — Question agraire. . 42
Musée commercial russe. 313
ROUTIER (Gaston). — Siam 277
Russie. — Colonies étrangères. . . 314
Crimée. — Charbon. 376
Défense des côtes. — Artillerie. . 574
Établissements Malzew. 375
Mer Blanche. 559
Mer Noire. — Forces navales . . 442
Saint-Pétersbourg 193, 441
Provinces baltiques. — Allemands. 570
Saratof. — Découvertes archéologiques. 314
Transcaspienne. 178
Voyage en Russie (C. COURRIÈRE) 193 641, *21, *289, *481, *545
Sable Island. 441
Saganeiti. — Italiens. (*Voir* Massouah.)
Sahara (Occidental). — Route des caravanes (*avec carte*). 39
Mission LAHURE. 553
Saint Pierre et Miquelon. 698
SALAIGNAC (A.). — Haïti. 268, 402, 472
SALISBURY (Mis de). — Afrique. . . 223
Samarkande (*Voir* Asie centrale).
Samoa. 126, 337, 338

Digitized by Google

Insurrection. 440, 505, 632
Sardaigne, — Défense des côtes. . 378
Savage (Ile). — Océanie. 487
Sédangs (*Voir* Annam). . . . .
SEMENOW. — Asie centrale. 561
Sénégal. (En cas de guerre). . . . 213
214, 218
Maures Trarzas. 168
Attaque des Maures. 355
Le Cayor 426, 682
Siné Saloum. 236
Niani. 554
Ripp. 236, 553, 682
Saldé. 235
Yola. 554
Medine. 235
Haut Fleuve (*Voir* Niger).
Essais de culture. — MOHLER. . . 426
Mouvement commercial. 235
Système douanier. 427
Serbie. — Commerce. 313
Frontière bulgare. — Houille. . . 571
Shiré. — Afrique orientale. . . . 361
Siam. — Chemins de fer. 128, 248, 277
Exploration de la frontière nord. 302
Sibérie. — A travers la Sibérie.
GOURING et UREN. 307
Lac Baïkal. 307
Nouveaux arrondissements. . . . 502
Pénétration par la mer de Kara, l'Obi et l'Yenissei. 366, 559
Pénétration par voie de terre 560, 696
Sikkim. — Anglais dans l'Inde. . 116
248, 368, 504, 562
Singapore. 341
SMYTHIES (Mgr). — Afrique. 225
255, 361, 480
Société de géographie commerciale de Bordeaux. 43, 701
— de géographie de Marseille . 127
— de géographie de Paris. 47, 53, 60, 120, 635, 757
— de géographie commerciale de Paris . . 57, 127, 544 685, 695
SOLLER (Ch.). — Arguin 35
Somali. (Côte des). — Berberah . 558
Souakim. — Attaque des Anglais. 434
50, 502, *727, 752
Sous-le-Vent (Iles) (*Voir* Océanie)
STANLEY. — Conjectures . 52, 120, 750
EMIN-PACHA, BARTTELOT, JAMESON. (*Voir* ces noms.)
CHAILLÉ-LONG BEY (Projet d'expédition). 556
Pacha blanc 171, 292 359
Straits Settlements 339
Suez (Canal). — Influence sur le commerce anglais. 435
Sumatra. — Atchin. 689
Syrie. — Algériens. 436
Université ce Beyrouth 365
Tahiti (en cas de guerre). 213, 214, 219
Terre-Neuve. — Pêcheries. Morue et homard. 150
Annexion au Canada 698 *597
Thibet. — Anglais. 116
Sikkim 504, 562
THORY (Général A.). — Défense des colonies 212, 548
THOUAR (A.). — Grand Chaco. 60, 635
THYS (Capitaine). — Congo. . . . 274
TIPPOO-TIB. — Afrique centrale . . 406
Tonga (Ile). — Océanie. 484
Tonkin. — Budget (M. Constans) 674
Budget des recettes. 705
Charbon. 304
Chemin de fer de Lang-Son. 181, 372
Colonisation agricole 257
Concessions 303
Concessions françaises 563
Délimitation des frontières de la Chine (*avec cartes*) :
Près Lang-Son. 226
Près Laokay 677
Près Monkay. 679
DUPUIS (J.). 302
Etat sanitaire. 249
Forêts. 305
Hanoï (Province d'). 180, 181
Magasins généraux d'Haïphong . 440
Opérations militaires 371
Opium. 303
PAVIE. — Exploration . 124, 248 439
Piraterie 306, 692
Régime de la propriété. 690
Traite des Jaunes. 372

Digitized by Google

Travaux nécessaires 370
Topographie. 636
Transvaal. — Anglais 175
Chinois 122
Commerce 293
Traite des Noirs (*Voir* Esclavage).
TRARIEUX. — Missionnaires au Sénat. 103
TREICH-LAPLÈNE. — Kong. . . 239 625
Tripoli. — Commerce 283
État économique. 165
TRIVIER. — Afrique occidentale 288, 632
Tunisie : Budget. 497
Chemins de fer 748
Kroumirie. 51
Navigation et pavillon français . 411
Postes. 51
ROUIRE 320
Turcomans-Salars. 123
Turquie. — Constantinople. Allemands. 378
Asie Mineure. (*Voir* ce mot.)
Venezuela. — Exposé général (*avec carte*) 413
VIARD (Edouard). — Afrique occidentale 168, 239 285
VINCENT (Louis). 61
Wady- alfa. — Derviches 245
Wallis. (Iles) 125, 372
WIGGINS — Mer de Kara. . . 366, 559
VIVIEN DE SAINT-MARTIN 700
WISSMANN. — Afrique centrale . . 501
Zambèze. — Chemin de fer . . . 555
PAÏVA D'ANDRADA. 175
Zanzibar. 123, 684, 781
Allemands. . . . 362, 432, 497, 555
Esclaves. 557
Italiens 295, 363, *171, *781
Zoulouland 174, 242, 432

TABLE DES CARTES

Fascicules.

49 Carte du Sahara occidental. . . . . **Ch. Soller.**
Ile d'Arguin et routes des Caravanes . . . . . —
50 Carte des chemins de fer algériens de pénétration . . . . . **G. Rolland.**
Carte de l'Oued Rir' et de ses nouvelles oasis. . —
(A rapprocher de la carte de l'Oued Rir' Tome VII, fascicule 38.)
52 Tonkin : Carte de la frontière du Kouang-Si entre Chima et Binhi . . . . . Dr **P. Neis.**
59 Tonkin : Carte du fleuve rouge en amont de Laokay. . . . . —
59 Tonkin : carte des frontières de Chine près Monkay. . . . . —
59 Tonkin : Carte des environs de Monkay. . . . —
Carte de la Péninsule Malaise. . . . . Commt. **Borie.**
53 Carte de l'État indépendant du Congo. . . . . **A.-J. Wauters.**
55 Carte des États-Unis du Venezuela . . . . . **F. Bianconi.**
58 Birmanie. Croquis de la région des Mines de rubis.

PARIS. — IMP. CHAIX, RUE BERGÈRE, 20. — 25588-12-8.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.

A fine of five cents a day is incurred by retaining it beyond the specified time.

Please return promptly.

DEC -2 1931

G. E. STECHERT & Co
(ALFRED HAFNER)
NEW YORK

Digitized by Google

5 224 851

Digitized by Google